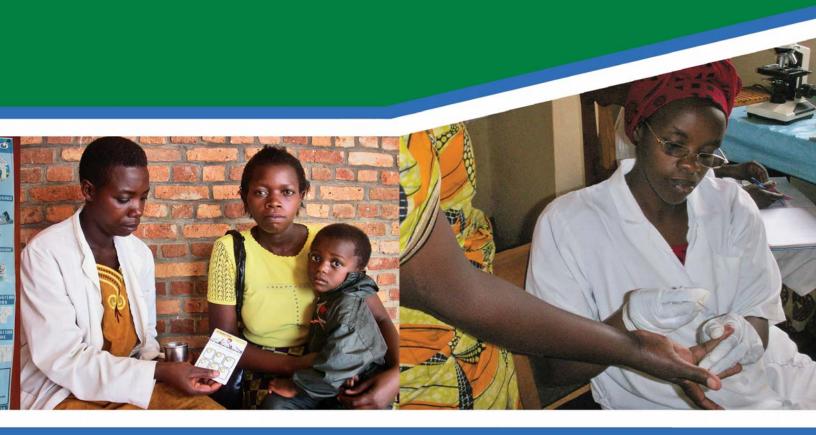
RWANDA



Enquête sur la Prestation des Services de Soins de Santé 2007

RÉPUBLIQUE DU RWANDA

Enquête sur la Prestation des Services de soins de Santé Rwanda 2007

Institut National de la Statistique Ministère des Finances et de la Planification Économique Kigali, Rwanda

> Ministère de la Santé Kigali, Rwanda

Macro International Inc. Calverton, Maryland, USA

Septembre 2008







Ce rapport présente les résultats de l'Enquête sur la Prestation des Services de soins de Santé du Rwanda 2007 (EPSR 2007) qui a été réalisée par l'Institut National de la Statistique et le Ministère de la Santé du Rwanda. Macro International Inc. a fourni l'assistance technique. L'EPSR 2007 fait partie du programme mondial MEASURE DHS dont l'objectif est d'assister les pays dans la collecte de données qui permettent le suivi et l'évaluation des programmes dans les domaines de la population, de la santé et de l'état nutritionnel. Le financement a été fourni par l'Agence des États Unis pour le Développement International (USAID) et les autres partenaires de l'Institut National de la Statistique. Les opinions exprimées dans ce rapport n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'USAID ou d'autres agences de coopération.

Pour des informations supplémentaires concernant l'enquête, contactez l'Institut National de la Statistique (INSR), P.O. Box 6139, Kigali, Rwanda; Téléphone : (250) 08306718, E-mail : lmunyakazi@statistics.gov.rw; Internet: www.statistics.gov.rw.

Pour des informations supplémentaires concernant le programme MEASURE DHS, contactez Macro International Inc., 11785 Beltsville Drive, Calverton, MD 20705 USA; Téléphone: 301-572-0200, Fax: 301-572-0999, Internet: www.measuredhs.com.

Citation recommandée :

Institut National de la Statistique (INS) [Rwanda], Ministère de la Santé (MINISANTÉ) [Rwanda] et Macro International Inc. 2008. *Enquête sur la prestation des services de soins de Santé Rwanda 2007*. Calverton, Maryland, U.S.A.: INS, MINISANTÉ, et Macro International Inc.

Table des Matières

| Tableaux et gr | raphiques | ix |
|-----------------|---|-------|
| Préface | | xxiii |
| Remerciemen | ts | . XXV |
| Sigles et abrév | viations | xxvii |
| Résumé | | xxix |
| | | |
| Chapitre 1 | Méthodologie de l'enquête | |
| | | |
| 1.1 | Présentation | |
| 1.2 | Cadre institutionnel et objectifs de l'EPSR | |
| 1.3 | EPSR 2007 Contenu et méthodes pour la collecte des données | |
| | 1.3.1 Contenu de l'EPSR 2007 | |
| 1.4 | 1.3.2 Méthodes de collecte des données | |
| 1.4 | Échantillon | |
| | 1.4.1 Échantillon d'établissements de santé | |
| | 1.4.2 Échantillon des prestataires des services de santé | |
| | 1.4.3 Échantillon pour les observations et les interviews de sortie | |
| 1.5 | Réalisation de l'enquête | |
| | 1.5.1 Outils de collecte des données | |
| | 1.5.2 Formation et supervision du personnel chargé de la collecte des données | |
| | 1.5.3 Collecte des données | |
| | 1.5.4 Exploitation des données et rédaction du rapport | |
| | 1.5.5 Analyse des données | 11 |
| ~ | | |
| Chapitre 2 | Présentation du système de santé du Rwanda | |
| 2.1 | Organisation générale du système de santé | 13 |
| 2.1 | 2.1.1 Introduction | |
| | 2.1.2 Développement du système moderne des soins de santé | |
| 2.2 | Présentation des secteurs responsables de la prestation des services de santé | |
| 2.2 | 2.2.1 Secteur public | |
| | 2.2.2 Établissements de santé agréés par le gouvernement | |
| | 2.2.3 Secteur privé | |
| | 2.2.4 Médecine traditionnelle | |
| | 2.2.5 Santé communautaire | |
| | 2.2.6 Mutuelle de santé | |
| | 2.2.7 Financement en fonction des résultats | |
| 2.3 | Distribution géographique et populations desservies par les établissements de santé | |
| 2.3 | Paquets des services de santé | |
| 2.4 | 2.4.1 Paquet minimum d'activités pour le niveau périphérique. | |
| | | |
| | 2.4.2 Paquet Complémentaire d'Activités pour les hôpitaux de district | |
| 2.5 | 2.4.3 Paquet Complémentaire d'Activités pour les hôpitaux de référence nationale | |
| 2.5 | Progrès réalisés dans la mise en place d'un système de santé décentralisé. | |
| 2.6 | Utilisation des services de consultation curatifs | |
| 2.7 | Problèmes lies à la qualité des soins | |
| 2.8 | Supervision | |
| 2.9 | Système d'approvisionnement et de distribution des médicaments | 25 |

| 2.10 | Disponibilité des ressources humaines | 25 |
|------------|---|--------|
| 2.11 | Qualifications de base pour le personnel de santé | 25 |
| 2.12 | Financement du secteur de la santé | 26 |
| Chapitre 3 | Infrastructure, ressources et systèmes au niveau de l'établissement | |
| 3.1 | Infrastructure de base et ressources contribuant à l'utilisation des services | 27 |
| | 3.1.1 Disponibilité des services et ressources humaines | |
| | 3.1.2 Infrastructure de l'établissement qui encourage l'utilisation des services | |
| | et qui garantit la qualité des services | |
| | 3.1.3 Infrastructure et ressources pour assurer des services d'urgence de | |
| | qualité 24 heures sur 24 | 33 |
| 3.2 | Systèmes de gestion permettant d'assurer et de maintenir la qualité et l'utilisatio | |
| | adaptée des services de santé | |
| | 3.2.1 Systèmes de gestion, d'assurance qualité et de référence | |
| | 3.2.2 Gestion de support pour les prestataires | 41 |
| | 3.2.3 Pratiques de gestion encourageant la participation de la communauté | 42 |
| | 3.2.4 Mécanismes de financement contribuant à réduire les obstacles à | |
| | l'utilisation des services de santé | 44 |
| | 3.2.5 Maintenance et réparation de l'équipement | 45 |
| 3.3 | Systèmes logistiques pour les vaccins, les contraceptifs et les médicaments | 47 |
| | 3.3.1 Stockage et systèmes de gestion des vaccins | 48 |
| | 3.3.2 Stockage, et systèmes de gestion des produits contraceptifs, des | |
| | médicaments et des ARV | |
| 3.4 | Systèmes de prévention de la transmission des infections | 53 |
| | 3.4.1 Capacité d'adhésion aux standards pour la stérilisation de qualité de | |
| | l'équipement ou pour la Désinfection de Haut Niveau (DHN) de | |
| | l'équipement | |
| | 3.4.2 Conditions de rangement appropriées pour l'équipement traité | |
| | 3.4.3 Contrôle des infections dans la zone de prestation des services | |
| | 3.4.4 Élimination adéquate des déchets dangereux | 62 |
| Chapitre 4 | Services de santé de l'enfant | |
| 4.1 | Introduction | 65 |
| | 4.1.1 Approche de l'EPSR pour la collecte des données sur la santé des enfan | |
| | 4.1.2 Situation de santé des enfants au Rwanda | |
| 4.2 | Disponibilité des services de santé infantile | |
| 4.3 | Capacité de fournir des services de vaccinations de qualité | 70 |
| | 4.3.1 Capacité de maintenir la qualité des vaccins | 70 |
| | 4.3.2 Disponibilité des vaccins et de la vitamine A | 71 |
| | 4.3.3 Disponibilité de l'équipement et des ressources pour les sessions de | |
| | vaccinations | |
| | 4.3.4 Disponibilité des composants administratifs pour le suivi des activités de | |
| 4.4 | vaccinations | |
| 4.4 | • | /3 |
| | 4.4.1 Infrastructure et ressources qui garantissent une prestation de conseils | ndo 76 |
| | de qualité et une évaluation de qualité de l'état de santé de l'enfant mala 4.4.2 Équipement et ressources pour évaluer et fournir des soins préventifs | iue /0 |
| | aux enfants malades. | 77 |
| | 4.4.3 Médicaments essentiels pour traiter les enfants malades | |
| | 1. 1.5 Producaments essentions pour traiter les entrants marages | / 0 |

| 4.5 | Pratique | es de gestion garantissant des services de qualité pour les enfants malades | |
|------------|----------|--|-----|
| | 4.5.1 | Documentation et registres de l'établissement | 83 |
| | 4.5.2 | Pratiques concernant les tarifs | |
| | 4.5.3 | Formation et supervision | |
| 4.6 | | on aux directives pour la prestation des services de santé infantile | 86 |
| | 4.6.1 | Évaluation complète de la maladie | 86 |
| | 4.6.2 | Évaluation du diagnostic | 90 |
| | 4.6.3 | Autres pratiques observées | 93 |
| | 4.6.4 | Réduire les opportunités manquées pour promouvoir les soins de santé | |
| | | des enfants | 93 |
| | 4.6.5 | Conseils sur les problèmes de santé des enfants et support pour la | |
| | | continuité des soins | |
| 4.7 | Opinior | n de la personne qui s'occupe de l'enfant à la sortie de consultation | 97 |
| Chapitre 5 | Service | es de planification familiale | |
| 5.1 | Caracté | ristiques | 99 |
| | 5.1.1 | Approche de l'EPSR pour collecter des données sur les services de | |
| | | planification familiale | 99 |
| | 5.1.2 | Services de planification familiale au Rwanda | 100 |
| 5.2 | | ibilité des services de planification familiale | |
| 5.3 | Compos | sants de support pour des services de planification familiale de qualité | 105 |
| | 5.3.1 | Infrastructure et ressources permettant de fournir des services de | |
| | | planification familiale de qualité | 105 |
| | 5.3.2 | Infrastructure et ressources pour effectuer des examens | 107 |
| | 5.3.3 | Traitement pour les IST dans les services de planification familiale | 109 |
| | 5.3.4 | Disponibilité de l'équipement et des ressources pour des méthodes | |
| | | spécifiques | |
| 5.4 | Pratique | es de gestion garantissant des services de planification familiale de qualité | 113 |
| | 5.4.1 | Documentation et registres de l'établissement | |
| | 5.4.2 | Pratiques concernant les tarifs pour les utilisateurs | 113 |
| | 5.4.3 | Formation et Supervision | 114 |
| 5.5 | Adhésio | on aux critères standard pour une prestation de services de qualité | 116 |
| | 5.5.1 | Conseil et évaluation de la patiente | 117 |
| | 5.5.2 | Évaluation et examens pour des méthodes spécifiques | 119 |
| | 5.5.3 | Conseils aux patientes | 120 |
| 5.6 | Opinior | n des utilisatrices dans les interviews de sortie de consultation | 121 |
| Chapitre 6 | Servic | es de santé maternelle | |
| 6.1 | | ation des soins de santé maternelle et des soins de santé du nouveau-né | |
| | | nda | 123 |
| | 6.1.1 | Définition des concepts de santé maternelle utilisés au cours de la collecte des données de l'EPSR | 127 |
| 6.2 | Disponi | ibilité et capacité de fournir des services maternels et des soins de qualité | |
| | | ıveau-nés | 128 |
| | 6.2.1 | Disponibilité des services de soins prénatals et postnatals | |
| | 6.2.2 | Infrastructure et Ressources qui garantissent une évaluation de qualité des | |
| | | patientes et une prestation de conseils de qualité | 130 |
| | 6.2.3 | Infrastructure et ressources pour effectuer les examens | |

| | 6.2.4 | Equipement et ressources essentielles pour fournir des soins prénatals de base | 132 |
|------------|---------|--|-----|
| | 6.2.5 | Équipement et fournitures supplémentaires pour effectuer des services | 132 |
| | | de soins prénatals et post-partum de qualité | 133 |
| 6.3 | Pratiqu | ues de gestion pour garantir des services de soins prénatals et des services | |
| | | artum de qualité | 137 |
| | 6.3.1 | Documentation et registres dans l'établissement | |
| | 6.3.2 | Pratiques de tarification pour les soins prénatals | |
| | 6.3.3 | Formation et supervision | |
| 6.4 | Adhés | ion aux standards pour des services de soins prénatals de qualité | |
| | 6.4.1 | Évaluation et examen approprié au cours d'une visite pour des soins | |
| | | prénatals | 140 |
| | 6.4.2 | Conseils pour un bon déroulement de la grossesse | 143 |
| | 6.4.3 | Encourager la continuité des soins | 145 |
| 6.5 | Opinio | on de la patiente concernant la prestation des services | 145 |
| 6.6 | Dispor | nibilité des services d'accouchements et capacité de fournir des services | |
| | d'acco | ouchements de qualité | 145 |
| | 6.6.1 | Disponibilité des services d'accouchements | 146 |
| | 6.6.2 | Pratiques d'accouchements à domicile | 147 |
| | 6.6.3 | Infrastructure et ressources permettant d'assurer des services | |
| | | d'accouchements de qualité | 148 |
| 6.7 | Pratiqu | ues de soins des nouveau-nés | 157 |
| 6.8 | Pratiqu | ues de gestion garantissant des services d'accouchements de qualité | 159 |
| | 6.8.1 | Documentation et registres dans l'établissement | 159 |
| | 6.8.2 | Systèmes pour l'Assurance Qualité, y compris les examens de cas de | |
| | | décès maternels | 160 |
| | 6.8.3 | Pratiques de paiement des services | 160 |
| | 6.8.4 | Formation et supervision | 160 |
| 6.9 | Dispor | nibilité des soins obstétricaux d'urgence | 162 |
| | 6.9.1 | Les fonctions signal pour les SOU | 162 |
| | 6.9.2 | Évaluations des indicateurs de processus des Nations Unies pour les SOU | 164 |
| Chapitre 7 | Servi | ces des infections du tractus reproducteur, des infections | |
| • | sexue | llement transmissibles et de la tuberculose | |
| 7.1 | Présen | utation | 167 |
| | 7.1.1 | Approche utilisée au cours de l'enquête pour la collecte des informations | |
| | | sur les Infections Sexuellement Transmissibles (IST) et la tuberculose | 167 |
| | 7.1.2 | Situation concernant les IST et les ITR au Rwanda | |
| | 7.1.3 | Situation concernant la tuberculose au Rwanda | |
| 7.2 | Dispor | nibilité des services d'IST | |
| 7.3 | | ité de fournir des services d'IST de qualité | |
| | 7.3.1 | Composants du système qui contribuent à l'utilisation des services | |
| | 7.3.2 | Infrastructure et ressources qui garantissent une évaluation et la prestation | |
| | | de conseils de qualité | 171 |
| | 7.3.3 | Infrastructure et ressources pour les examens et le traitement | |
| 7.4 | | ues de gestion qui garantissent des services de qualité | |
| | 7.4.1 | Documentation et registres dans l'établissement | |
| | 7.4.2 | Formation et supervision | |
| 7.5 | Adhés | ion aux standards pour une prestation de qualité des services | |
| | 7.5.1 | Évaluation des antécédents médicaux | |
| | | | |

| | 7.5.2 Examen du pelvis et contrôle des infections | 180 |
|------------|---|-----|
| | 7.5.3 Conseils dispensés au patient | 181 |
| | 7.5.4 Opinion du patient recueillie au cours des interviews de sortie de | |
| | consultation | 182 |
| 7.6 | Ressources pour le diagnostic et la prise en charge de la tuberculose | 183 |
| | 7.6.1 Diagnostic de la tuberculose | |
| | 7.6.2 Traitement de la tuberculose et disponibilité des médicaments | |
| | 7.6.3 Services de tuberculose et de VIH/SIDA | 185 |
| Chapitre 8 | Services de paludisme | |
| 8.1 | Présentation | 187 |
| | 8.1.1 Situation concernant le paludisme au Rwanda | 187 |
| | 8.1.2 Lutte contre le paludisme au Rwanda | 188 |
| | 8.1.3 Approche utilisée au cours de l'Enquête sur la Prestation des services | |
| | au Rwanda pour la collecte des données sur le paludisme | |
| 8.2 | Services de paludisme | 189 |
| | 8.2.1 Disponibilité et capacité de fournir des services de paludisme de qualité | 189 |
| | 8.2.2 Conseils dispensés aux patientes en consultation pour des soins prénatals | |
| | sur le paludisme | 192 |
| Chapitre 9 | Services de VIH/SIDA | |
| 9.1 | Présentation | 197 |
| 9.2 | VIH/SIDA au Rwanda | 197 |
| 9.3 | Définition des indicateurs du VIH/SIDA | 198 |
| 9.4 | Services de base pour le VIH/SIDA | 199 |
| | 9.4.1 Conseils et test | |
| | 9.4.2 Services de soins et de support pour le VIH/SIDA | 202 |
| 9.5 | Services de niveau avancé pour le VIH/SIDA | 208 |
| | 9.5.1 Traitement de niveau avancé pour les infections opportunistes et soins | |
| | palliatifs pour le VIH/SIDA | |
| | 9.5.2 Thérapie Antirétrovirale (ART) | |
| | 9.5.3 Prévention de la Transmission du virus de la Mère à l'Enfant (PTME) | |
| | 9.5.4 Prophylaxie Post-Exposition (PPE) | |
| | 9.5.5 Services Amis des Jeunes | 216 |
| Références | | |
| Annexe A | Tableaux supplémentaires | 223 |
| Annexe B | Tableaux principeaux non agrégés | 385 |
| Annexe C | Personnel de l'enquête | 441 |
| Annexe D | Questionnaires | 445 |

Tableaux et graphiques

| Chapitre 1 | Méthodologie de l'enquête | |
|----------------|---|----|
| Tableau 1.1 | Distribution des établissements selon le type d'établissement, le secteur et la | |
| | province | |
| Tableau 1.2 | Pourcentage d'établissements fournissant des services spécifiques | |
| Tableau 1.3 | Distribution des prestataires interviewés | |
| Tableau 1.4 | Distribution des consultations observées | 8 |
| Chapitre 2 | Présentation du système de santé du Rwanda | |
| Tableau 2.1 | Tendances de l'utilisation des services de consultation pour des soins curatifs | 23 |
| Tableau 2.2 | Tendances du personnel du Ministère de la Santé 1999-2005 | 26 |
| Chapitre 3 | Infrastructure, ressources et systèmes au niveau de l'établissement | |
| Tableau 3.1.1 | Disponibilité des services de base et du personnel qualifié pour répondre aux | |
| | besoins des patients | 28 |
| Tableau 3.1.2 | Disponibilité des services de base et du personnel qualifié pour répondre aux | |
| | besoins des patients: centre de santé seulement | 29 |
| Tableau 3.1.3 | Établissements effectuant la circoncision | |
| Tableau 3.2 | Infrastructure du service et de l'établissement permettant d'assurer des services | |
| | d'urgence de qualité 24 heures sur 24 | 32 |
| Tableau 3.3 | Infrastructure du service et de l'établissement permettant d'assurer des services d'urgence de qualité 24 heures sur 24 | 34 |
| Tableau 3.4 | Pratiques de gestion, procédures d'Assurance Qualité et système de référence | |
| Tableau 3.5 | Pratiques de gestion de support au niveau de l'établissement | |
| Tableau 3.6 | Pratiques de gestion encourageant le feedback de la communauté et l'accès à | |
| | l'établissement | 43 |
| Tableau 3.7 | Mécanismes de financement utilisés dans les établissements | 45 |
| Tableau 3.8 | Systèmes mis en place dans les établissements pour la maintenance et les | |
| | réparations du matériel et de l'infrastructure | 46 |
| Tableau 3.9 | Conditions de conservation et systèmes de contrôle des stocks de vaccins | |
| Tableau 3.10 | Conditions de conservation et systèmes de contrôle des stocks de certains | |
| 1401444 2110 | produits | 52 |
| Tableau 3.11.1 | Capacité de traitement de l'équipement : toutes méthodes | |
| Tableau 3.11.2 | Capacité de traitement de l'équipement : autoclave | |
| Tableau 3.11.3 | Capacité de traitement de l'équipement: méthode de la stérilisation à chaleur | 50 |
| Tableau 3.11.3 | sèche | 57 |
| Tableau 3.11.4 | Capacité de traitement de l'équipement: méthodes de l'ébullition/vapeur | |
| Tableau 3.11.5 | Capacité de traitement de l'équipement : méthode chimique | |
| Tableau 3.12 | Prévention des infections et contrôle des déchets dangereux | |
| 1401044 5.12 | 1 To vention des infections et controle des decriets dangereux | 01 |
| Graphique 3.1 | Disponibilité des services et du personnel pour répondre aux besoins de base | |
| | du patient | |
| Graphique 3.2 | Disponibilité des éléments de support de la qualité des services d'urgence 24/24 | 35 |
| Graphique 3.3 | Établissements qui déclarent tenir régulièrement des réunions de comité de | |
| | gestion | 37 |
| Graphique 3.4 | Établissements qui déclarent avoir des activités d'Assurance-Qualité | 38 |

| Graphique 3.5 | Activités d'Assurance Qualité déclarées | 39 |
|----------------------------|--|------------|
| Graphique 3.6 | Personnes ou groupe responsables de la réalisation et/ou revue des activités | |
| | d'assurance-qualité, selon qu'elles sont internes ou externes à l'établissement | 39 |
| Graphique 3.7 | Système d'inventaire utilisé pour des produits stockés : vaccins, contraceptifs, | |
| | médicaments, et ARV | |
| Graphique 3.8 | Éléments pour le contrôle des conditions de conservation des vaccins | |
| Graphique 3.9 | Éléments pour le contrôle des stocks de vaccins | 51 |
| Graphique 3.10 | Capacité pour la stérilisation ou les procédures DHN de l'équipement | - 4 |
| 0 1: 011 | (n'importe quelle méthode) | 54 |
| Graphique 3.11 | Capacité de traitement de l'équipement avec des méthodes spécifiques de stérilisation et de désinfection | 55 |
| Graphique 3.12 | Disponibilité des éléments de contrôle des infections dans la zone de prestation | 55 |
| Grapinque 3.12 | des services d'accouchements | 62 |
| Graphique 3.13 | Méthodes d'élimination des produits dangereux | |
| Chapitre 4 | Services de santé de l'enfant | |
| T-1.1 4.1 | Discoult 1144 de comice de conté des confects | (0 |
| Tableau 4.1 Tableau 4.2 | Disponibilité des services de santé des enfants | 69 |
| Tableau 4.2 | Composants du système de santé nécessaires pour fournir des services de vaccination aux enfants | 72 |
| Tableau 4.3 | Médicaments et fournitures permettant d'effectuer des soins de qualité pour les | 13 |
| 1 auteau 4.5 | enfants malades | 80 |
| Tableau 4.4 | Pratiques de gestion de support qui garantissent des services de santé de qualité | 60 |
| 1401044 1.1 | pour les enfants | 84 |
| Tableau 4.5 | Évaluations, examens et traitement des enfants classés selon le diagnostic ou le | 0 1 |
| | symptôme principal | 91 |
| Tableau 4.6 | Pratiques du prestataire concernant les conseils éducatifs en matière de santé et | |
| | continuité des soins | 96 |
| Crambiana 4.1 | Deverante de d'anfante de 12.22 mais complètement viscoinés event l'ête de | |
| Graphique 4.1 | Pourcentage d'enfants de 12-23 mois complètement vaccinés avant l'âge de 12 mois (EDSR 1992, 2000 et 2005) | 66 |
| Graphique 4.2 | Disponibilité des vaccins dans les établissements qui offrent des services de | 00 |
| Grapinque 4.2 | vaccination infantile et qui stockent des vaccins | 71 |
| Graphique 4.3 | Disponibilité de l'équipement et des fournitures pour les services de | / 1 |
| Grapinque 1.5 | vaccination | 74 |
| Graphique 4.4 | Disponibilité des éléments de support de la qualité des soins pour les enfants | , . |
| | malades | 76 |
| Graphique 4.5 | Disponibilité de l'équipement et des fournitures pour évaluer l'état de santé de | |
| | l'enfant malade | 77 |
| Graphique 4.6 | Disponibilité des médicaments de première intention pour le traitement des | |
| | enfants malades | |
| Graphique 4.7 | Disponibilité de médicaments de pré référence (injectable) | |
| Graphique 4.8 | Disponibilité des autres médicaments essentiels | 82 |
| Graphique 4.9 | Formation reçue par les prestataires interviewés des services de santé des | |
| ~ | enfants, selon le sujet et le moment auquel a eu lieu la formation la plus récente | 85 |
| Graphique 4.10 | Signes de dangers évalués au cours de consultations observées d'enfants | o - |
| O 1: 411 | malades | 87 |
| Graphique 4.11 | Symptômes majeurs évalués au cours de consultations observées d'enfants | വ |
| Graphique 4.12 | maladesÉléments de l'examen physique effectué au cours de consultations observées | 88 |
| Grapinque 4.12 | d'enfants malades | 20 |
| | G VIIIGIIG IIIGIGGO | 67 |

| Graphique 4.13 | Conseils essentiels fournis aux personnes qui s'occupent d'enfants malades, | 0.0 |
|--------------------------------|---|-----|
| Graphique 4.14 | observésÉvaluations préventives observées pour les enfants malades | |
| Chapitre 5 | Services de planification familiale | |
| Tableau 5.1 | Disponibilité des services de planification familiale (PF) | 102 |
| Tableau 5.2 | Fréquence de la disponibilité des services temporaires de planification familiale (PF) | |
| Tableau 5.3 | Disponibilité de l'infrastructure et des ressources de support pour assurer la qualité des services d'offre de méthodes temporaires de planification familiale (PF) | |
| Tableau 5.4 | Pratiques de gestion de support qui garantissent des services de qualité pour des méthodes temporaires de planification familiale (PF) | |
| Graphique 5.1 | Méthodes contraceptives fournies, prescrites, et méthodes disponibles le jour de l'enquête | 103 |
| Graphique 5.2 Graphique 5.3 | Éléments de support de la qualité des conseils pour la planification familiale | |
| Graphique 5.4.1 | Éléments de support de la qualité des services d'IST pour les patientes de PF | |
| Graphique 5.4.2 | Disponibilité des médicaments pour traiter les IST dans les établissements offrant des services de PF et d'IST | |
| Graphique 5.5 | Équipement pour l'insertion et le retrait du DIU | |
| Graphique 5.6 | Formation reçue par les prestataires interviewés des services de PF, selon le | |
| | sujet et le moment auquel a eu lieu la formation la plus récente | |
| Graphique 5.7 Graphique 5.8 | Conditions et contenu observés des conseils pour la PF | |
| Graphique 5.9 | Procédures de certaines injections observées | |
| Graphique 5.10 | Informations fournies aux utilisatrices de méthodes hormonales, selon la déclaration de la patiente et l'observation | |
| Chapitre 6 | Services de santé maternelle | |
| Tableau 6.1 | Disponibilité des services de soins prénatals, de soins post-partum et de vaccinations antitétaniques | 120 |
| Tableau 6.2 | Disponibilité des services de soins prénatals et des ressources qui garantissent des conseils et des examens de qualité pour les soins prénatals et les soins post- | |
| Tableau 6.3 | Pratiques et ressources de l'établissement pour le diagnostic et la prise en charge des complications et des problèmes courants de la grossesse | |
| Tableau 6.4 | Pratiques de gestion de support garantissant la qualité des services de santé maternelle | |
| Tableau 6.5 | Disponibilité des services de santé maternelle | |
| Tableau 6.6 | Disponibilité des éléments garantissant des services d'accouchement de qualité | 149 |
| Tableau 6.7 | Disponibilité des médicaments et des fournitures pour des services | |
| T 11 60 | d'accouchements normaux et avec complications | |
| Tableau 6.8 | Pratiques de gestion de support dans l'établissement | 159 |
| Tableau 6.9 | Fonctions-signal pour des soins obstétriques d'urgence dans les hôpitaux, les centres de santé et les polycliniques | 163 |

| Tableau 6.10 | Taux de couverture des soins obstétriques d'urgence | 165 |
|----------------|--|------|
| Graphique 6.1 | Disponibilité des éléments de support de la qualité des services de soins prénatals | 131 |
| Graphique 6.2 | Médicaments pour la prise en charge des problèmes courants et des | |
| | complications de la grossesse | 135 |
| Graphique 6.3 | Établissements ayant la capacité d'effectuer des tests et test déclarés comme | |
| | étant des tests standard pratiqués régulièrement au cours des visites prénatales | 136 |
| Graphique 6.4 | Formation reçue par les prestataires interviewés des services de soins prénatals, | 4.00 |
| C 1: 65 | selon le sujet et le moment auquel a eu lieu la formation la plus récente | |
| Graphique 6.5 | Antécédents des patientes évaluées durant la première visite de soins prénatals | 141 |
| Graphique 6.6 | Contenu des soins prénatals pour la première visite et pour toutes les patientes observées de soins prénatals | 142 |
| Graphique 6.7 | Sujets de conseils abordés pendant la première visite, durant la visite de suivi et | 172 |
| Grapmque 6.7 | avec des patientes dont la grossesse dure depuis, au moins, 8 mois | 143 |
| Graphique 6.8 | Sujets discutés au cours de la visite actuelle ou d'une visite prénatale | |
| | précédente, déclares par les patientes interviewées | 144 |
| Graphique 6.9 | Éléments de support pour des services d'accouchement de qualité | |
| Graphique 6.10 | Fournitures essentielles pour l'accouchement | 153 |
| Graphique 6.11 | Médicaments et fournitures supplémentaires pour la prise en charge des | |
| | complications de la grossesse | |
| Graphique 6.12 | Équipement et services d'urgence disponibles dans les hôpitaux | 156 |
| Graphique 6.13 | Formation reçue par les prestataires interviewés des services d'accouchement, | |
| | selon le sujet et le moment auquel a eu lieu la formation la plus récente | 161 |
| Chapitre 7 | Services des infections du tractus reproducteur, des infections | |
| Campaca , | sexuellement transmissibles et de la tuberculose | |
| | | |
| Tableau 7.1 | Disponibilité des services pour les Infections Sexuellement Transmissibles | |
| T. 1.1 | (IST) | 170 |
| Tableau 7.2 | Disponibilité de l'infrastructure et des ressources qui garantissent la qualité des | 172 |
| Tal-1 7.2 | conseils et des examens pour les Infections Sexuellement Transmissibles (IST) | 1/3 |
| Tableau 7.3 | Pratiques de gestion de support qui garantissent la qualité des services pour les Infections Sexuellement Transmissibles | 170 |
| Tableau 7.4 | Disponibilité des services pour la tuberculose | |
| Taorcau 7.4 | Disponionite des services pour la tubereurose | 103 |
| Graphique 7.1 | Éléments de support de la qualité des services d'IST | 172 |
| Graphique 7.2 | Éléments de support de la qualité des examens pour les IST | |
| Graphique 7.3 | Utilisation et disponibilité des tests de diagnostic pour les IST | |
| Graphique 7.4 | Formation reçue par les prestataires interviewés des services d'IST, selon le | |
| | sujet et le moment auquel a eu lieu la formation la plus récente | 179 |
| Graphique 7.5 | Éléments pour fournir des conseils à tous les patients et examen des patientes | |
| | ayant des symptômes d'IST | 181 |
| Graphique 7.6 | Connaissance et expérience déclarées par les patients concernant l'utilisation | |
| | du condom | 182 |
| Chapitre 8 | Services du paludisme | |
| Tableau 8.1 | Services de diagnostic et/ou de traitement du paludisme : Protocoles dans | |
| | TOUS les sites | |
| Tableau 8.2 | Paludisme: approvisionnement de moustiquaires et formation | 192 |

| Tableau 8.3 | Contenu observé des conseils sur les MII donnés aux patientes au cours des | |
|------------------|---|-----|
| T 11 0 1 | premières visites et au cours des visites de suivi | 193 |
| Tableau 8.4 | Contenu observé des conseils sur l'éducation concernant la santé en rapport | |
| | avec le paludisme donnés aux patientes au cours des premières visites et au | 105 |
| | cours des visites de suivi | 195 |
| Chapitre 9 | Services de VIH/Sida | |
| Tableau 9.1 | Disponibilité des services pour le VIH/SIDA | 200 |
| Tableau 9.2 | Systèmes pour le test du VIH/SIDA | 201 |
| Tableau 9.3 | Disponibilité et documentation des services de soins et de support pour les | |
| T. 1.1 | patients des services de VIH/SIDA | 202 |
| Tableau 9.4 | Disponibilité d'un système de test du VIH et services de soins cliniques de | 202 |
| T-1-1 0 5 | base et de support pour le VIH/SIDA. | 203 |
| Tableau 9.5 | Traitement de la tuberculose dans les sites du service de VIH en utilisant la thérapie DOTS | 205 |
| Tableau 9.6 | Diagnostic et traitement des Infections Sexuellement Transmissibles (IST) dans | 203 |
| Tableau 7.0 | les sites des services de VIH | 207 |
| Tableau 9.7 | Disponibilité des traitements pour les infections opportunistes et autres | 207 |
| | affections | 210 |
| Tableau 9.8 | Système et éléments de support des services de thérapie de combinaisons | |
| | antirétrovirales | 212 |
| Tableau 9.9 | Disponibilité des services pour la Prévention de la Transmission du VIH de la | |
| | Mère à l'Enfant (PTME) | |
| Tableau 9.10 | Disponibilité des services d'enregistrements pour les services de PTME | |
| Tableau 9.11 | Prophylaxie post exposition (PPE) | |
| Tableau 9.12 | Services amis-des-jeunes pour le VIH/SIDA | 216 |
| Annexe A | Tableaux supplémentaires | |
| Chapitre 1 | Méthodologie de l'enquête | |
| Tableau A-1.1 | Distribution du personnel des établissements dans la base de sondage et | |
| | sélection de l'échantillon final | 223 |
| Tableau A-1.2 | Échantillon des prestataires de santé interviewés | 224 |
| Tableau A-1.3 | Échantillon de patients observés et interviewés | |
| Tableau A-1.4 | Population des zones de rayonnement | 225 |
| Tableau A-1.5.1 | Personnel des établissements de l'EPS | |
| Tableau A-1.5.2 | Conseil sur le test du VIH et formation du personnel | 227 |
| Tableau A-1.6 | Niveaux d'instruction des prestataires des services de santé interviewés | 227 |
| Chapitre 3 | Infrastructure, ressources et systèmes au niveau de l'établissement | |
| Tableau A-3.1 | Disponibilité des services de base par type d'établissement | 228 |
| Tableau A-3.2 | Disponibilité des services de base par type d'établissement | |
| Tableau A-3.3.1 | Infrastructures de l'établissement qui permettent une utilisation appropriée des | 227 |
| 1401044 11 3.3.1 | services par les patients et qui permettent d'assurer des services de qualité, par | |
| | type d'établissement | 230 |
| Tableau A-3.3.2 | Infrastructures de l'établissement qui permettent une utilisation appropriée des | |
| | services par les patients et qui permettent d'assurer des services de qualité, par | |
| | province | 231 |

| Tableau A-3.4 Réunions systématiques de gestion | |
|--|-------|
| | |
| personnel interviewé | . 433 |
| Tableau A-3.7 Pratiques de gestion de support au niveau du prestataire | |
| Tableau A-3.8 Mécanismes de financement utilisés | |
| Tableau A-3.9 Composants pour lesquels des tarifs sont appliqués | |
| Tableau A-3.10 Systèmes utilisés par l'établissement pour la maintenance et la réparation du matériel | . 236 |
| Tableau A-3.11 Systèmes de l'établissement pour la maintenance et les réparations des bâtiments | . 236 |
| Tableau A-3.12 Conditions de stockage et systèmes de gestion des vaccins | . 237 |
| Tableau A-3.13.1 Conditions de stockage et systèmes de gestion de certains produits | . 238 |
| Tableau A-3.13.2 Fiabilité déclarée du système de commande des produits quand la commande est faite par l'établissement | . 240 |
| Tableau A-3.14 Fiabilité déclaré du système de commande des produits quand la commande est faite par une autorité extérieure | . 242 |
| Tableau A-3.15 Système de commande des produits dans les établissements qui effectuent leurs propres commandes | . 243 |
| Tableau A-3.16 Système de commande de produits dans les établissements dans lesquels une autorité extérieure est chargée des commandes | . 245 |
| Tableau A-3.17 Connaissance et capacité d'utilisation d'un autoclave pour le traitement de l'équipement | . 246 |
| Tableau A-3.18 Conditions de rangement du matériel ayant subi une procédure de stérilisation ou de désinfection de haut niveau | . 247 |
| Tableau A-3.19 Éléments spécifiques pour le contrôle des infections dans les zones de prestation des services de VIH : toutes les zones de prestation des services | . 248 |
| Tableau A-3.20 Éléments spécifiques pour le contrôle de l'infection dans les zones de prestation des services de VIH : N'importe quelle zone de prestation des | . 249 |
| Tableau A-3.21 Disponibilité d'une réserve de fournitures pour la prévention des infections nosocomiales | . 249 |
| Tableau A-3.22.1 Méthodes d'élimination des déchets contaminés | |
| Tableau A-3.22.2 Méthodes pour se débarrasser des instruments pointus | |
| Chapitre 4 Services de santé de l'enfant | |
| Tableau A-4.1 Disponibilité des services de santé des enfants dans l'établissement | . 251 |
| Tableau A-4.2 Disponibilité des services de santé des enfants par le biais d'activités de proximité villageoise | |
| Tableau A-4.3 Disponibilité des vaccins pour les enfants et de la vitamine A | |
| Tableau A-4.4 Équipement, fournitures et systèmes d'enregistrement dans les services de vaccination des enfants | |
| Tableau A-4.5 Disponibilité d'équipement et de fournitures spécifiques qui permettent une évaluation de qualité de l'enfant malade | |
| Tableau A-4.6 Disponibilité des éléments permettant le contrôle des infections pour les injections thérapeutiques | |
| Tableau A-4.7 Description des directives et du matériel éducatif disponibles | |
| Tableau A-4.8 Disponibilité le même jour des services de vaccination et des services de soins de jour pour les enfants malades | |

| Tableau A-4.9 | Disponibilité de médicaments spécifiques pour le traitement des enfants malades | 257 |
|-----------------|---|-----|
| Tableau A-4.10 | Utilisation par les établissements de données statistiques pour les services de | |
| Tablesy A 4 11 | soins de jour des enfants malades. | 238 |
| Tableau A-4.11 | Informations concernant les utilisateurs de tarifs pour les soins de jour des enfants malades | 250 |
| Tableau A-4.12 | Dépenses pour les consultations des enfants malades | |
| | | 239 |
| Tableau A-4.13 | Pratiques de gestion de support pour les prestataires des services de santé des enfants | 260 |
| Tableau A-4.14 | Formation concernant les prestataires des services de santé des enfants | |
| Tableau A-4.15 | Supervision de support pour les prestataires des services de santé des enfants | |
| Tableau A-4.16 | Évaluations, examens et traitements pour les enfants malades observés | |
| Tableau A-4.17 | Ordonnances et médicaments donnés pour l'enfant malade observé | |
| Tableau A-4.18 | Interventions préventives observées pour les enfants malades | |
| Tableau A-4.19 | Informations déclarées au cours des interviews de personnes qui s'occupent | |
| Tables A 4 20 | d'un enfant observé | |
| Tableau A-4.20 | Opinion du patient au cours de l'interview de sortie | |
| Tableau A-4.21 | Choix de l'établissement par la personne qui s'occupe de l'enfant | ∠00 |
| Tableau A-4.22 | Niveau d'instruction des personnes qui s'occupent d'un enfant malade qui a été observé | 267 |
| Chapitre 5 | Services de planification familiale | |
| Tableau A-5.1 | Méthodes de planification familiale fournies et prescrites (F&P) | 268 |
| Tableau A-5.2 | Disponibilité des méthodes de PF offertes, par type d'établissement | |
| Tableau A-5.3 | Disponibilité des méthodes de PF offertes, par province | |
| Tableau A-5.4 | Disponibilité de l'infrastructure, des ressources et des systèmes qui garantissent | |
| | des services de planification familiale de qualité | 270 |
| Tableau A-5.5.1 | Disponibilité de matériel spécifique éducatif et de supports visuels | |
| Tableau A-5.5.2 | Disponibilité de matériel spécifique éducatif et de supports visuels où les | |
| | services de PF temporaires et d'IST sont offerts | 271 |
| Tableau A-5.6 | Endroit de l'établissement où l'équipement pour les services de planification | |
| | familiale est traité pour être réutilisé | 272 |
| Tableau A-5.7.1 | Capacité de stérilisation et de désinfection de l'équipement de planification | |
| | familiale | 272 |
| Tableau A-5.7.2 | Capacité de stérilisation et de désinfection de l'équipement de planification familiale: établissements dans lesquels l'équipement est traité dans la zone de | |
| | prestation des services de PF | 273 |
| Tableau A-5.8.1 | Conditions de stockage de l'équipement stérilisé ou désinfecté selon des | |
| | procédures DHN | 274 |
| Tableau A-5.8.2 | Conditions de stockage de l'équipement stérilisé ou désinfecté selon des | |
| | procédures DHN: établissements où l'équipement est stocké dans la zone de | |
| | prestation des services de PF | 275 |
| Tableau A-5.9 | Disponibilité des médicaments pour le traitement des Infections Sexuellement | |
| | Transmissibles (IST) | 276 |
| Tableau A-5.10 | Disponibilité de l'équipement et de l'infrastructure nécessaire pour fournir des | |
| | méthodes spécifiques de contraception | 277 |
| Tableau A-5.11 | Disponibilité de l'équipement spécifique pour le DIU | |
| Tableau A-5.12 | Disponibilité d'éléments spécifiques pour l'examen du pelvis dans les services | |
| T-1-1 A 5 12 | d'IST | |
| Tableau A-5.13 | Disponibilité d'éléments spécifiques pour les implants | 278 |

| Tableau A-5.14 | Utilisation par l'établissement de statistiques pour les patients de PF | 279 |
|------------------|---|-------|
| Tableau A-5.15 | Informations concernant les utilisateurs de tarifs pour les services de | |
| | planification familiale | |
| | Dépenses pour les consultations de planification familiale | 281 |
| Tableau A-5.16.2 | Dépenses des patientes ayant subi des procédures spécifiques de planification familiale | 281 |
| Tableau A-5.17 | Pratiques de gestion de support pour les prestataires des services de | |
| | planification familiale | 282 |
| Tableau A-5.18 | Formation en cours d'emploi concernant les prestataires des services de | |
| | planification familiale | 283 |
| Tableau A-5.19 | Supervision de support pour les prestataires des services de planification | |
| | familiale | 283 |
| Tableau A-5.20 | Description de la population observée des patientes des services de | |
| | planification familiale | 284 |
| Tableau A-5.21 | Patientes observées des services de PF selon la raison de la visite à | |
| | l'établissement et selon qu'elles ont ou non déjà utilisé une méthode de PF | 284 |
| Tableau A-5.22 | Méthode choisie parmi les patientes observées des services de planification | |
| | familiale | 285 |
| Tableau A-5.23 | Conditions dans lesquelles les patientes observées de planification familiale ont | |
| | reçu des conseils | 285 |
| Tableau A-5.24 | Évaluations générales, examens et procédures effectuées au cours de la | |
| | première visite des patientes de planification familiale observées | 286 |
| Tableau A-5.25 | Évaluations observées parmi les patientes ayant reçu des contraceptifs | |
| | contenant des œstrogènes, sous forme injectable ou orale | 287 |
| Tableau A-5.26 | Sessions conseils observées et déclaration de la patiente concernant les conseils | |
| | reçus sur les contraceptifs injectables ou oraux | 287 |
| Tableau A-5.27 | Détails sur les informations éducatives données au cours de la consultation | |
| | observée et connaissance des patientes concernant les différentes méthodes de | |
| | contraception autres que la pilule et les injections | 288 |
| Tableau A-5.28 | Feedback des patientes concernant les services | |
| Tableau A-5.29 | Choix de l'établissement par la patiente | |
| Tableau A-5.30 | Caractéristiques du niveau d'instruction des patientes de planification familiale | |
| Chapitre 6 | Services de santé maternelle | |
| Tableau A-6.1 | Disponibilité des soins prénatals et d'autres services de santé familiale le jour | |
| | de l'enquête | 291 |
| Tableau A-6.2 | Disponibilité des services de soins prénatals et de vaccinations antitétaniques | |
| Tableau A-6.3 | Disponibilité des éléments qui garantissent des services de soins prénatals de | |
| | qualité: Observé | 293 |
| Tableau A-6.4 | Disponibilité de médicaments spécifiques et de directives pour les services de | |
| | soins prénatals et post-partum | 294 |
| Tableau A-6.5 | Capacité de l'établissement à effectuer des tests de détection de l'anémie au | |
| | cours des soins prénatals. | 295 |
| Tableau A-6.6 | Capacité de l'établissement à effectuer des tests pour la recherche de protéines | > 0 |
| | dans l'urine au cours des soins prénatals | 296 |
| Tableau A-6.7 | Capacité de l'établissement à effectuer des tests de contrôle du glucose dans | = . \ |
| | l'urine au cours des soins prénatals | 297 |
| Tableau A-6.8 | Établissements déterminant le groupe sanguin avec les facteurs Rhésus (RH) au | / |
| | cours des soins prénatals | 298 |
| | | |

| Tableau | A-6.9 | Établissements disposant de la capacité d'effectuer des tests de détection de la syphilis | 200 |
|---------|----------|---|-----|
| Tableau | ۸ 6 10 | Statistiques sur l'utilisation des services de soins prénatals et de soins post- | 499 |
| Tableau | A-0.10 | partum pour les établissements de l'EPS | 299 |
| Tableau | A-6 11 | Information sur les utilisateurs de tarifs dans les services de soins prénatals | |
| | | Dépenses pour les premières visites de soins prénatals | |
| | | Dépenses pour les visites de suivi de soins prénatals | |
| Tableau | | Pratiques de gestion de support pour les prestataires des services de soins | 501 |
| Tuoreau | 11 0.15 | prénatals | 301 |
| Tableau | A-6.14.1 | Gestion de support : Formation en cours d'emploi des prestataires des services | |
| | | de soins prénatals | 302 |
| Tableau | A-6.14.2 | Formation en cours d'emploi des prestataires des services de soins prénatals | |
| Tableau | | Supervision de support pour les prestataires des services de soins prénatals | |
| Tableau | | Caractéristiques des patientes de soins prénatals observées | |
| Tableau | | Évaluations générales, examens et procédures effectués au cours de la première | |
| 1001000 | 11 011, | visite des patientes de soins prénatals observées | 304 |
| Tableau | A-6.18 | Évaluation de l'état de santé actuel de toutes les patientes de soins prénatals | |
| 1001000 | | observées | 305 |
| Tableau | A-6.19.1 | Contenu observé des conseils sur l'éducation concernant la santé en rapport | |
| | | avec les Moustiquaires Imprégnées d'Insecticide (MII) donnés aux patientes au | |
| | | cours des premières visites et au cours des visites de suivi | 306 |
| Tableau | A-6.19.2 | Contenu observé des conseils sur l'éducation concernant la santé en rapport | |
| | | avec le paludisme donnés aux patientes au cours des premières visites et au | |
| | | cours des visites de suivi | 306 |
| Tableau | A-6.20.1 | Contenu observé des conseils pour les soins prénatals au cours de la première | |
| | | visite et au cours de la visite de suivi | 307 |
| Tableau | A-6.20.2 | Contenu observé des conseils pour les soins prénatals au cours de la première | |
| | | visite et au cours de la visite de suivi | 308 |
| Tableau | A-6.21 | Explications, et conseils sur la grossesse donnés par le prestataire aux patientes | |
| | | et connaissance des signes de danger durant la grossesse | 309 |
| Tableau | A-6.22 | Explications, et conseils sur la grossesse donnés par le prestataire aux patientes | |
| | | et connaissance des signes de danger durant la grossesse | 310 |
| Tableau | A-6.23 | Plan de la patiente concernant le lieu d'accouchement | |
| Tableau | A-6.24 | Utilisation du carnet de santé individuel de la patiente | |
| Tableau | A-6.25 | Issue des consultations observées | |
| Tableau | A-6.26 | Feedback de la patiente concernant le service | 312 |
| Tableau | | Choix de l'établissement par la patiente | |
| Tableau | A-6.28 | Caractéristiques du niveau d'instruction des patientes de soins prénatals | |
| Tableau | A-6.29 | Systèmes de transport d'urgence à la maternité | 315 |
| Tableau | A-6.30 | Disponibilité de l'équipement et des fournitures spécifiques qui garantissent | |
| | | des services d'accouchements de qualité: Observé | |
| Tableau | A-6.31 | Endroit où l'équipement utilisé pour les accouchements est traité et rangé | 317 |
| Tableau | A-6.32.1 | Connaissance et systèmes de traitement de l'équipement du service | |
| | | d'accouchements : tous les établissements | 318 |
| Tableau | A-6.32.2 | Connaissance et systèmes de traitement de l'équipement du service | |
| | | d'accouchements : établissements dans lesquels le traitement a lieu dans la | |
| | | zone de prestation des services d'accouchements | 319 |
| Tableau | A-6.33.1 | Conditions de stockage de l'équipement pour les accouchements qui a été | |
| | | stérilisé ou désinfecté selon des procédures DHN : tous les établissements | 320 |

| Tableau A-6.33.2 | Conditions de stockage de l'équipement pour les accouchements qui a été | |
|------------------|--|-------|
| | stérilisé ou désinfecté selon des procédures DHN : établissements où les | |
| | éléments sont présents dans la zone de prestation des services | 321 |
| Tableau A-6.34 | Prestataires des services d'accouchement | 322 |
| Tableau A-6.35 | Disponibilité de l'équipement et des fournitures spécifiques qui garantissent la | |
| | qualité des services d'accouchements: Observé | 323 |
| Tableau A-6.36 | Équipement et fournitures pour les complications pendant le travail et | |
| | 1'accouchement | 323 |
| Tableau A-6.37 | Capacité pour effectuer une césarienne | 324 |
| Tableau A-6.38 | Pratiques de soins du nouveau-né | |
| Tableau A-6.39 | Pratiques obstétriques d'urgence | 326 |
| Tableau A-6.40 | Utilisation des services d'accouchement | 327 |
| Tableau A-6.41 | Tarifs pour les utilisateurs des services d'accouchements | 328 |
| Tableau A-6.42 | Pratiques de gestion de support pour les prestataires des services | |
| | d'accouchements | 329 |
| Tableau A-6.43.1 | Formation avant et en cours d'emploi concernant les prestataires des services | |
| | d'accouchements : sujets relatifs à l'accouchement | 330 |
| Tableau A-6.43.2 | Formation avant et en cours d'emploi concernant les prestataires des services | |
| | d'accouchements : sujets concernant les soins du nouveau-né et le VIH/sida | 330 |
| Tableau A-6.44 | Supervision de support pour les prestataires des services d'accouchements | |
| Tableau A-6.45 | Utilisation d'un partographe par les prestataires des services d'accouchements | |
| Tableau A-6.46 | Pratiques obstétriques d'urgence de base : tous les établissements | |
| Tableau A-6.47 | Pratiques obstétriques d'urgence de base: Hôpitaux, centres de santé et | |
| 100100011 011, | Polycliniques | 332 |
| Tableau A-6.48 | Fonction-signal pour des soins obstétriques d'urgence dans les hôpitaux, les | |
| 1401444411 0.10 | centres de santé | 333 |
| Chapitre 7 | Services des infections du tractus reproducteur, des infections sexuelle | ement |
| | transmissibles et de la tuberculose | |
| Tableau A-7.1 | Disponibilité des services pour les Infections Sexuellement Transmissibles | |
| | (IST) dans les établissements qui déclarent ne pas disposer de services | |
| | principaux | 334 |
| Tableau A-7.2.1 | Disponibilité des composants, de l'infrastructure et des ressources de support | |
| | qui garantissent la qualité des services pour les Infections Sexuellement | |
| | Transmissibles: Observé | 335 |
| Tableau A-7.2.2 | Disponibilité des composants, de l'infrastructure et des ressources de support | |
| | qui garantissent la qualité des services pour les Infections Sexuellement | |
| | Transmissibles : Observé ou déclaré | 336 |
| Tableau A-7.3 | Disponibilité des tests et des médicaments spécifiques pour le diagnostic et le | |
| | traitement des Infections Sexuellement Transmissibles | 337 |
| Tableau A-7.4 | Pratiques de gestion de support des services d'Infections Sexuellement | |
| | Transmissibles | 338 |
| Tableau A-7.5 | Gestion de support : Formation avant ou en cours d'emploi des prestataires des | |
| | services d'Infections Sexuellement Transmissibles | 339 |
| Tableau A-7.6 | Supervision de support pour les prestataires des services d'Infections | |
| | Sexuellement Transmissibles | 340 |
| Tableau A-7.7 | Utilisation des services d'Infections Sexuellement Transmissibles et sources | |
| | des données sur les Infections Sexuellement Transmissibles | 341 |
| Tableau A-7.8 | Services dans lesquels le patient qui consultait pour une IST a été observé | |

| Tableau A-7.9 | Consultation observée pour des patients présentant des symptômes d'Infections | 2.12 |
|--------------------|--|------|
| | Sexuellement Transmissibles | 343 |
| Tableau A-7.10.1 | Examen observé du pelvis dans le cas d'Infections Sexuellement Transmissibles | 344 |
| Tableau A-7.10.2 | Examen physique observé parmi des patients des services d'Infections | |
| | Sexuellement Transmissibles qui ont été évalués | 345 |
| Tableau A-7.11 | Test et conseils observés pour des patients évalués pour une Infection | |
| | Sexuellement Transmissible | 346 |
| Tableau A-7.12 | Connaissance et utilisation du condom déclarées par le patient | |
| Tableau A-7.13 | Feedback des patients concernant les services | |
| Tableau A-7.14 | Choix de l'établissement par le patient | 348 |
| Tableau A-7.15 | Niveau d'instruction et d'alphabétisation des patients des services d'IST | 349 |
| Tableau A-7.16 | Capacité de fournir des services pour la tuberculose | |
| Tableau A-7.17.1 | Pratiques de gestion de support des services de diagnostics des laboratoires pour la tuberculose | 351 |
| Tableau A-7 17 2 | Gestion de support des services cliniques de tuberculose | |
| | Traitement de la tuberculose et/ou suivi en utilisant la stratégie du traitement | 332 |
| 1 aoicaa 11-7.10.1 | DOTS (traitement Directement Observé courte période): protocole dans tous | |
| | les sites | 353 |
| Tableau A-7.18.2 | Traitement de la tuberculose et/ou suivi en utilisant la stratégie DOTS | |
| 100100011 / 11012 | (traitement Directement Observé courte période): protocoles dans certains sites | 354 |
| Tableau A-7.19.1 | Prise en charge de la tuberculose: Protocoles dans tous les sites | |
| | Prise en charge de la tuberculose: Protocoles dans certains sites | |
| | Ressources et fournitures pour le diagnostic de la tuberculose | |
| Tableau A-7.21 | Services de tuberculose et de VIH/sida | |
| | Services de diagnostic et/ou de traitement du paludisme : protocoles dans | |
| | TOUS les sites | 359 |
| Tableau A-7.22.2 | Services de diagnostic et/ou de traitement du paludisme : protocoles dans certains sites | 360 |
| Tableau A-7.23 | Paludisme: approvisionnement en moustiquaires et formation | |
| | • | 501 |
| Chapitre 8 | Services de paludisme | |
| Tableau A-8.1 | Services de diagnostic et/ou de traitement du paludisme : protocoles dans | 262 |
| | certains sites | 362 |
| Chapitre 9 | Services de VIH/Sida | |
| T.11 | | |
| Tableau A-9.1 | Systèmes de test du VIH : Directives et enregistrements dans certains sites du service | 363 |
| Tableau A-9.2.1 | Conseils avant et après le test du VIH: composants dans tous les sites de tests | |
| Tableau A-9.2.2 | Conseils avant et après le test du VIH: composants dans certains sites de tests | |
| Tableau A-9.3 | Traitement de la tuberculose dans les sites du service de VIH : registre et | |
| | protocole dans tous ou dans certains sites du service | 366 |
| Tableau A-9.4 | Ressources et équipement pour le diagnostic de la tuberculose dans les sites du | |
| | service de VIH | 367 |
| Tableau A-9.5 | Traitement du paludisme dans les sites du service de VIH : protocoles de | |
| | traitement dans tous les sites ou dans certains sites du service | 368 |
| Tableau A-9.6 | Diagnostics et traitements des Infections Sexuellement Transmissibles (IST) | |
| | dans les sites du service de VIH : protocole de traitement dans certains sites | 369 |

| Tableau A-9.7 | Pratiques de gestion de support pour les prestataires qui traitent les infections | |
|------------------|---|-------|
| T 11 4 0 0 | liées au VIH/sida : Protocoles dans tous les sites ou dans certains sites | 370 |
| Tableau A-9.8 | Isoniazides pour la prévention de la tuberculose chez les patients de VIH/sida clients: Protocoles dans tous les sites ou dans certains sites | 271 |
| Tableau A-9.9 | Traitement au cotrimoxazole pour la prévention de la pneumonie chez les | 3 / 1 |
| Taulcau A-9.9 | patients de VIH/sida: Protocole dans tous les sites ou dans certains sites | 377 |
| Tableau A-9.10 | Disponibilité de prestataires formés qui garantissent la prestation de services | 5 1 2 |
| 1 aoicaa 11-7.10 | avancés pour le VIH/sida | 373 |
| Tableau A-9.11 | Protocoles et directives qui garantissent la prestation de services avancés pour | 5 / 2 |
| 1401044 11 7.11 | le VIH/sida : tous les sites ou certains sites | 374 |
| Tableau A-9.12 | Disponibilité des services de soins et de support avancés pour le VIH/AIDS | |
| Tableau A-9.13 | Disponibilité de médicaments pour des soins avancés pour les personnes vivant | |
| | avec le VIH/sida | 376 |
| Tableau A-9.14 | Capacité de test de laboratoire pour effectuer le suivi des patients de VIH/sida | |
| Tableau A-9.15 | Services et infrastructure de support qui permettent de fournir des soins à des | |
| | personnes hospitalisées qui vivent avec le VIH/sida | 378 |
| Tableau A-9.16 | Établissements qui font la liaison avec le domicile et la communauté pour la | |
| | continuité des soins pour les patients de VIH/sida | 379 |
| Tableau A-9.17 | Systèmes et éléments de support permettant de fournir la thérapie à base de | |
| | combinaison d'antirétroviraux | 380 |
| Tableau A-9.18 | Systèmes et éléments de support permettant de fournir la thérapie à base de | |
| | combinaison d'antirétroviraux | 381 |
| Tableau A-9.19 | Protocoles et directives pour les services qui fournissent la thérapie | |
| | antirétrovirale disponibles dans tous ou dans certains sites du service | |
| Tableau A-9.20 | Disponibilité des services d'enregistrement pour la PTME+ services | 383 |
| Tableau A-9.21 | Établissements ayant des systèmes pour tenir à jour les dossiers pour le suivi | 20 |
| | des soins et du support des patients VIH/sida | 384 |
| Annexe B | Tableaux principeaux non agrégés | |
| Chapitre 1 | Méthodologie de l'enquête | |
| Tableau B-1.1 | Distribution des établissements selon le type d'établissement, le secteur et la | |
| Tableau D-1.1 | province | 385 |
| Tableau B-1.3 | Distribution des prestataires interviewés | 385 |
| Tableau B-1.4 | Distribution des consultations observées | |
| Chapitre 3 | | |
| - | Infrastructure, ressources et systèmes au niveau de l'établissement | |
| Tableau B-3.1.1 | Disponibilité des services de base et du personnel qualifié pour répondre aux | |
| | besoins des patients | 388 |
| Tableau B-3.2 | Infrastructure du service et de l'établissement permettant d'assurer des services | • • • |
| T.11 D.22 | d'urgence de qualité 24 heures sur 24 | 389 |
| Tableau B-3.3 | Infrastructure du service et de l'établissement permettant d'assurer des services | 201 |
| T 11 D 2 4 | d'urgence de qualité 24 heures sur 24 | |
| Tableau B-3.4 | Pratiques de gestion, procédures d'assurance qualité et système de référence | |
| Tableau B-3.5 | Pratiques de gestion de support au niveau de l'établissement | 392 |
| Tableau B-3.6 | Pratiques de gestion encourageant le feedback de la communauté et l'accès à l'établissement | 202 |
| Tableau B-3.7 | Mécanismes de financement utilisés dans les établissements | |
| 1 autoau D-J./ | ivideamonico de imaneement utilioco dano les claunosemento | 535 |

| Tableau B-3.8 | Systèmes mis en place dans les établissements pour la maintenance et les | |
|--------------------------------|---|------|
| | réparations du matériel et de l'infrastructure. | |
| Tableau B-3.9 | Conditions de conservation et systèmes de contrôle des stocks de vaccins | 396 |
| Tableau B-3.10 | Conditions de conservation et systèmes de contrôle des stocks de certains | |
| | produits | |
| | Capacité de traitement de l'équipement : toutes méthodes | |
| | Capacité de traitement de l'équipement : autoclave | 399 |
| Tableau B-3.11.3 | Capacité de traitement de l'équipement: méthode de la stérilisation à chaleur sèche | 400 |
| Tableau B-3.11.4 | Capacité de traitement de l'équipement: méthodes de l'ébullition/vapeur | |
| | Capacité de traitement de l'équipement : méthode chimique | |
| | Prévention des infections et contrôle des déchets dangereux | |
| Chapitre 4 | Services de santé de l'enfant | |
| Tableau B-4.1 | Disponibilité des services de santé des enfants | 404 |
| Tableau B-4.2 | Composants du système de santé nécessaires pour fournir des services de vaccination aux enfants | 105 |
| Tableau B-4.3 | Médicaments et fournitures permettant d'effectuer des soins de qualité pour les | 403 |
| Tableau B-4.5 | enfants malades | 406 |
| Tableau B-4.4 | Pratiques de gestion de support qui garantissent des services de santé de qualité | |
| m.11 D.45 | pour les enfants | 407 |
| Tableau B-4.5 | Pratiques du prestataire concernant les conseils éducatifs en matière de santé et continuité des soins | 408 |
| Chapitre 5 | Services de planification familiale | |
| Tableau B-5.1 | Disponibilité des services de planification familiale (PF) | 409 |
| Tableau B-5.2 | Fréquence de la disponibilité des services temporaires de planification familiale (PF) | |
| Tableau B-5.3 | Disponibilité de l'infrastructure et des ressources de support pour assurer la | 410 |
| | qualité des services d'offre de méthodes temporaires de planification familiale | 411 |
| T-1-1 D 5 4 | (PF) | 411 |
| Tableau B-5.4 | Pratiques de gestion de support qui garantissent des services de qualité pour des méthodes temporaires de planification familiale (PF) | 412 |
| Chapitre 6 | Services de santé maternelle | |
| Tableau B-6.1 | Disponibilité des services de soins prénatals, de soins post-partum et de | 440 |
| T 11 D (2 | vaccinations antitétaniques | 413 |
| Tableau B-6.2 | Disponibilité des services de soins prénatals et des ressources qui garantissent des conseils et des examens de qualité pour les soins prénatals et les soins post- | |
| | partum | 414 |
| Tableau B-6.3 | Pratiques et ressources de l'établissement pour le diagnostic et la prise en | 41.5 |
| T 11 D 4 | charge des complications et des problèmes courants de la grossesse | 415 |
| Tableau B-6.4 | Pratiques de gestion de support garantissant la qualité des services de santé | 116 |
| Tablesu D (5 | maternelle Disposibilité des services de serté meternelle | |
| Tableau B-6.5 Tableau B-6.6 | Disponibilité des services de santé maternelle | |
| Tableau B-6.7 | Disponibilité des éléments garantissant des services d'accouchement de qualité Disponibilité des médicaments et des fournitures pour des services | 418 |
| raureau D-0./ | d'accouchements normaux et avec complications | 419 |

| Pratiques de gestion de support dans l'établissement | 420 |
|---|--|
| Fonctions-signal pour des soins obstétriques d'urgence dans les hôpitaux, les centres de santé et les polycliniques | 421 |
| Services des infections du tractus reproducteur, des infections sexuelle transmissibles et de la tuberculose | ment |
| Disponibilité des services pour les Infections Sexuellement Transmissibles | 422 |
| Disponibilité de l'infrastructure et des ressources qui garantissent la qualité des | |
| Pratiques de gestion de support qui garantissent la qualité des services pour les | |
| Disponibilité des services pour la tuberculose | |
| Services de paludisme | |
| Services de diagnostic et/ou de traitement du paludisme : Protocoles dans | 12.5 |
| | |
| Contenu observé des conseils sur les MII donnés aux patientes au cours des | |
| Contenu observé des conseils sur l'éducation concernant la santé en rapport | 427 |
| | |
| avec le paludisme donnés aux patientes au cours des premières visites et au cours des visites de suivi | 428 |
| | 428 |
| Cours des visites de suivi Services de VIH/Sida Disponibilité des services pour le VIH/sida | 429 |
| Cours des visites de suivi Services de VIH/Sida Disponibilité des services pour le VIH/sida Systèmes pour le test du VIH/sida. | 429 |
| Cours des visites de suivi Services de VIH/Sida Disponibilité des services pour le VIH/sida Systèmes pour le test du VIH/sida Disponibilité et documentation des services de soins et de support pour les | 429 430 |
| Cours des visites de suivi Services de VIH/Sida Disponibilité des services pour le VIH/sida | 429 430 431 |
| Cours des visites de suivi Services de VIH/Sida Disponibilité des services pour le VIH/sida | 429 430 431 |
| Services de VIH/Sida Disponibilité des services pour le VIH/sida Systèmes pour le test du VIH/sida Disponibilité et documentation des services de soins et de support pour les patients des services de VIH/sida Disponibilité d'un système de test du VIH et services de soins cliniques de base et de support pour le VIH/sida Traitement de la tuberculose dans les sites du service de VIH en utilisant la | 429 430 431 |
| Services de VIH/Sida Disponibilité des services pour le VIH/sida | 429 430 431 432 |
| Services de VIH/Sida Disponibilité des services pour le VIH/sida Systèmes pour le test du VIH/sida Disponibilité et documentation des services de soins et de support pour les patients des services de VIH/sida Disponibilité d'un système de test du VIH et services de soins cliniques de base et de support pour le VIH/sida Traitement de la tuberculose dans les sites du service de VIH en utilisant la thérapie DOTS Diagnostic et traitement des Infections Sexuellement Transmissibles (IST) dans les sites des services de VIH Disponibilité des traitements pour les infections opportunistes et autres | 429 430 431 432 433 |
| Services de VIH/Sida Disponibilité des services pour le VIH/sida | 429 430 431 432 433 434 |
| Services de VIH/Sida Disponibilité des services pour le VIH/sida Systèmes pour le test du VIH/sida Disponibilité et documentation des services de soins et de support pour les patients des services de VIH/sida Disponibilité d'un système de test du VIH et services de soins cliniques de base et de support pour le VIH/sida Traitement de la tuberculose dans les sites du service de VIH en utilisant la thérapie DOTS Diagnostic et traitement des Infections Sexuellement Transmissibles (IST) dans les sites des services de VIH Disponibilité des traitements pour les infections opportunistes et autres affections Système et éléments de support des services de thérapie de combinaisons antirétrovirales Disponibilité des services pour la Prévention de la Transmission du VIH de la | 429 431 432 433 434 435 436 |
| Services de VIH/Sida Disponibilité des services pour le VIH/sida Systèmes pour le test du VIH/sida Disponibilité et documentation des services de soins et de support pour les patients des services de VIH/sida Disponibilité d'un système de test du VIH et services de soins cliniques de base et de support pour le VIH/sida Traitement de la tuberculose dans les sites du service de VIH en utilisant la thérapie DOTS Diagnostic et traitement des Infections Sexuellement Transmissibles (IST) dans les sites des services de VIH Disponibilité des traitements pour les infections opportunistes et autres affections Système et éléments de support des services de thérapie de combinaisons antirétrovirales Disponibilité des services pour la Prévention de la Transmission du VIH de la Mère à l'Enfant (PTME) | 429 430 431 432 433 434 435 436 |
| Services de VIH/Sida Disponibilité des services pour le VIH/sida Systèmes pour le test du VIH/sida Disponibilité et documentation des services de soins et de support pour les patients des services de VIH/sida Disponibilité d'un système de test du VIH et services de soins cliniques de base et de support pour le VIH/sida Traitement de la tuberculose dans les sites du service de VIH en utilisant la thérapie DOTS Diagnostic et traitement des Infections Sexuellement Transmissibles (IST) dans les sites des services de VIH Disponibilité des traitements pour les infections opportunistes et autres affections Système et éléments de support des services de thérapie de combinaisons antirétrovirales Disponibilité des services pour la Prévention de la Transmission du VIH de la | 429 430 431 432 433 434 435 436 437 438 439 |
| | Services des infections du tractus reproducteur, des infections sexuelle transmissibles et de la tuberculose Disponibilité des services pour les Infections Sexuellement Transmissibles (IST) |

Le Ministère de la santé et l'Institut National de la Statistique, sont heureux de publier les résultats de la deuxième Enquête sur la prestation des services de soins de santé du Rwanda (EPSR-II) réalisée en 2007. Les résultats de l'EPSR-II qui a été menée dans les structures sanitaires pour évaluer l'offre des soins de santé complètent ceux de l'Enquête Démographique et de Santé (EDSR-III) exécutée en 2005 au niveau des ménages.

Cette analyse de la prestation des services de soins de santé, la deuxième du genre à couverture nationale au Rwanda, vient après celle menée en 2001 et a encore une fois bénéficié de l'encadrement technique de Macro International et du soutien financier de l'Agence des États-Unis pour le Développement International (USAID/Rwanda) et des autres agences de coopérations (UNICEF et Project ACESS).

L'objectif poursuivi par la publication des résultats de cette enquête est de présenter à tout le personnel du Ministère de la Santé et à tous ses partenaires les informations permettant de comprendre le potentiel, la capacité réelle de la prestation de services ainsi que la qualité des soins que reçoivent les patients.

L'EPSR-II a centré son analyse sur les services de planification familiale, les services de soins maternels et infantiles, les services prénatals, d'accouchement et postnatals, les services de tuberculose, de paludisme et d'IST, et ainsi que sur les services de VIH/SIDA. Tout cela cadre bien avec les composantes prioritaires des services de la santé déterminées par le Ministère de la santé ensemble avec ses partenaires.

Les résultats de l'EPSR-II permettent donc de cerner les différents aspects des problèmes que rencontrent ces services de santé de la reproduction dans le domaine de la performance des prestataires, des équipements et fournitures des services et des laboratoires, de la disponibilité des médicaments, de la qualification de base et de formation en cours d'emploi ainsi que de la supervision du personnel de santé. Ils constituent ainsi un guide pour suivre et évaluer les programmes de santé de soins maternels et infantiles, de la reproduction, de VIH/SIDA, et de maladies infectieuses et pour mieux fixer les axes stratégiques prioritaires pour la mise en œuvre de ces programmes.

Ces résultats sont, à cet égard, fort appréciables mais ils le seront encore plus au moment où chaque intervenant du domaine de la santé se sentira interpellé pour apporter effectivement son appui quelle que soit sa nature et selon la compétence de chacun, dans la mise en œuvre des programmes en faveur de la qualité des soins de santé dans le pays.

Enfin, le personnel et les partenaires du Ministère de la santé sauront utilisés à bon escient les informations issues de cette étude afin que progressivement la qualité des soins de santé en général et des soins de santé maternelle et infantile, de la reproduction, de VIH/SIDA, et de maladies infectieuses en particulier soit une réalité dans toutes les formations sanitaires de notre pays.



Remerciements

La deuxième enquête de la prestation des services de soins de santé au Rwanda (EPSR-II) a été menée à bonne fin grâce au concours de plusieurs personnes et institutions. Qu'il nous soit permis de leur adresser notre profonde reconnaissance.

Nos vifs remerciements s'adressent en premier lieu aux prestataires des établissements sanitaires visités qui n'ont ménagé aucun effort pour laisser les agents enquêteurs relever les informations recherchées et qui ont souvent accepté quelque incommodité causée par la méthodologie de la collecte des données.

Nous tenons à remercier, de facon particulière, les femmes et les hommes qui ont bien voulu répondre aux questions qui leur ont été posées à la sortie des consultations.

Il est certain que cette enquête n'aurait pas pu être bien menée sans le soutien constant de différentes autorités ministérielles et administratives. Il s'agit notamment de celle du Ministère de la Santé, commanditaire de l'EPSR-II, qui a facilité tous les contacts utiles à l'exécution de cette étude. Il s'agit également du Ministère des Finances et de la Planification Economique et Ministère de l'Administration Locale, ainsi que des autorités provinciales et de districts sanitaires pour leur assistance au bon déroulement de l'enquête.

Une mention spéciale est encore une fois de plus réservée à l'Agence Internationale pour le Développement des États-Unis d'Amérique (USAID/Rwanda) et les autres agences de coopération (UNICEF et Project ACESS) ainsi qu'à Macro International pour leur contribution aux ressources financières et techniques nécessaires à la réalisation de l'enquête. Nous saisissons cette occasion pour réitérer notre gratitude envers Macro pour la mise à la disposition de l'Institut National de la Statistique du Rwanda (INSR) des cadres hautement compétents notamment en la personne de Mohamed Ayad et Nancy Fronczak pour la formulation du projet, Rathavuth Hong pour la coordination technique, Jeanne Cushing pour l'exploitation informatique. L'assiduité et l'expertise de Alfredo Fort ont permis de bien conduire les différentes phases des travaux de l'enquête. Nous exprimons nos sentiments de reconnaissance aux autres cadres et consultants de Macro International, Joy Fisher, Carole Ayad, et Monique Barrère, et de la mission de l'USAID/Rwanda pour leur assistance dans la finalisation du rapport de l'EPSR-II.

Nous remercions également tout le personnel de terrain, à savoir les agents enquêteurs, les superviseurs et les chauffeurs dont la persévérance a permis que les travaux de terrain se fassent correctement et dans les délais impartis.

Nous félicitons aussi les cadres du Ministère de la Santé qui ont contribué à l'analyse ou à la lecture du rapport.

Nos hommages s'adressent enfin à tout le personnel, tant technique qu'administratif, de l'INSR qui n'a ménagé aucun effort le long des diverses étapes de l'étude, c'est-à-dire de la préparation à l'analyse des données, en passant par la collecte et le traitement des données, afin que l'étude soit une réussite.

Nos sincères remerciements s'adressent enfin à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réussite de cette étude.

Dr. Ir. Luis MI Mational de la Statistique du Rwanda Directeur Générale de

Sigles et abréviations

ART Antiretroviral Therapy

ARV Antiretroviral

BCG Bacille de Calmette et Guérin

BUFMAR Bureau des Formations Médicales Agréées au Rwanda

CAMERWA Centrale d'Achat des Médicaments au Rwanda CDC Centers for Disease Control and Prevention

CE Consultation Externe

CNLS Commission Nationale de Lutte contre le SIDA

CPN Consultation Prénatale

CSPro Census and Survey Processing system

CTV Conseil et Test Volontaire

DHN Désinfection de Haut Niveau DIU Dispositif Intra Utérin

DOTS Directly Observed Treatment-Short course

DTCoq Diphtérie, Tétanos et Coqueluche

EDS Enquête Démographique et de Santé

EDSR-II 2è Enquête Démographique et de Santé, Rwanda EDSR-III 3è Enquête Démographique et de Santé, Rwanda

EPS Éducation Pour la Santé

EPSR-I Première Enquête sur la Prestation des Services au Rwanda

FNUAP Fonds des Nations Unies pour la Population.

IEC Information, Éducation, Communication

INH Hydrazide de l'Acide Iso-Nicotinique (Isoniazide)
INSR Institut National de la Statistique du Rwanda
IRA Infection des Voies Respiratoires Aiguë

IRST Institut de la Recherche Scientifique et Technologique

IST Infection Sexuellement Transmissible

MJF Méthode des Jours Fixes (Standard Days Method)

MINISANTÉ Ministère de la Santé

MNH Maternal and Neonatal Health Project MST Maladie Sexuellement Transmissible

OMS Organisation Mondiale de la Santé
ONAPO Office National de la Population
ONG Organisation Non Gouvernementale

ONUSIDA Programme commun des Nations Unies sur le Sida

PCA Paquet Complémentaire d'activités

PCIME Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfant

PEV Programme Élargi de Vaccination

PF Planification Familiale
PMA Paquet Minimum d'Activités

PTME Prévention de la Transmission Mère-Enfant PNLS Programme National de Lutte contre le SIDA

RPR Reactive Protein Reagent test

SIDA Syndrome d'Immunodéficience Acquise

SMI Santé Maternelle et Infantile SP Sulfadoxine-Pyriméthamine SSC Soins et Support Cliniques

SOEB Soins Obstétriques Essentiels de Base SOEC Soins Obstétriques Essentiels Complets

SOU Soins Obstétriques d'Urgence SRO Sels de Réhydratation par voie Orale

TB Tuberculose

TPI Traitement Préventif Intermittent
TRAC Treatment and Research AIDS Center
TRO Thérapie de Réhydratation par voie Orale

UNICEF Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

USA United States of America

USAID United States Agency for International Development

(Agence des États-Unis pour le Développement International)

VIH Virus d'Immunodéficience Humaine

La deuxième Enquête sur la prestation des services de soins de santé du Rwanda (EPSR-II), réalisée en 2007, est une enquête représentative au niveau national au cours de laquelle un échantillon de 538 établissements de santé ont été enquêtés. L'enquête a couvert les hôpitaux, les centres de santé, les dispensaires et les postes de santé et a inclus tous les établissements publics, qu'ils appartiennent au secteur gouvernemental ou Agréé, et la plupart des établissements privées. L'EPSR-II a collecté des informations sur les capacités des établissements à fournir des services de qualité ainsi que sur l'existence de systèmes effectifs garantissant des services de qualité, par le biais d'interviews effectuées auprès des prestataires de santé et des patients ainsi que par le biais d'observations de consultations de patients ; ces informations concernent essentiellement l'infrastructure d'ensemble de l'établissement ainsi que les services de santé maternelle, infantile, de santé de la reproduction, de tuberculose, du paludisme, des infections sexuellement transmissibles (IST) et du VIH/sida. L'objectif de cette étude est, d'une part, d'évaluer les forces et faiblesses de l'infrastructure et des systèmes de support de ces services et, d'autre part, d'évaluer le niveau d'adhésion des prestataires aux standards de prestation des services.

L'EPSR-II a été réalisée par L'Institut National de la Statistique du Rwanda du Ministère des Finances et de la Planification Économique et par le Ministère de la Santé, avec l'assistance technique de Macro International, par le biais du projet MEASURE DHS et avec la contribution financière de l'USAID.

Infrastructure, ressources et systèmes au niveau de l'établissement

La gamme complète des services de base qui inclut les consultations externes pour les enfants malades et pour les adultes atteints d'IST, les méthodes temporaires de planification familiale, les soins prénatals, les vaccinations et le suivi de la croissance de l'enfant est disponible dans 44 % des établissements de santé. Des services d'accouchements dans l'établissement disponibles pendant 24 heures sont fournis dans pratiquement tous les hôpitaux et dans 9 centres de santé sur 10.

Tous les éléments qui garantissent le confort des patients qui consistent en des toilettes en état, d'une salle d'attente protégée et d'un niveau élémentaire de propreté et un approvisionnement régulier en eau toute l'année et en électricité sont disponibles dans seulement 1 établissement de santé sur 10.

Environ 9 établissements sur 10 déclarent tenir, de manière régulière, des réunions de gestion mais seulement les deux tiers des établissements disposent de documentation sur une réunion récente. Pratiquement tous les établissements font payer, de manière régulière, les services pour les soins curatifs pour les adultes. La plupart font payer les médicaments, les consultations, les analyses de laboratoire et les dossiers alors que dans des proportions plus faibles, certains établissements font payer l'admission du patient.

Environ un tiers des établissements qui conservent des vaccins, des produits contraceptifs et des médicaments sont dotés d'un système adéquat de gestion des stocks de vaccins, de contraceptifs et de médicaments; par contre, près de la moitié des établissements qui conservent des ARV ont un système adéquat de gestion des stocks. Peu d'établissements conservaient des vaccins, des contraceptifs et des médicaments dont la date de péremption était expirée. Par contre, les ruptures de stocks demeurent un problème important.

Huit établissements sur dix possèdent un équipement en état de fonctionnement (ou des produits chimiques pour la stérilisation ou la désinfection DHN) pour les méthodes de traitement utilisées. L'ébullition et la vapeur sont les méthodes les plus communément utilisées pour traiter le matériel. Pour

cette méthode, un tiers des établissements possèdent l'équipement en état de fonctionnement et le personnel qui connaît le temps de traitement correct.

Des systèmes adéquats pour l'élimination des déchets dangereux ont été couramment observés: environ 9 établissements sur 10 sont pourvus d'un système adéquat d'élimination finale des déchets infectieux, et la même proportion dispose d'un système adéquat d'élimination finale des déchets pointus.

Services de santé infantile

Seulement la moitié des établissements offre les trois services de santé infantile de base qui incluent les soins curatifs, en consultation externe, pour les enfants malades, les vaccinations infantiles et le suivi de la croissance. Pratiquement tous les établissements de santé qui offrent des services de vaccinations infantiles et qui gardent aussi des vaccins disposent de tous les vaccins du PEV, y compris le BCG, le V.O.P., le Pentavalent et le vaccin contre la rougeole.

Le service de soins curatifs, en consultation externe, pour les enfants malades est disponible dans pratiquement tous les établissements ; par contre les directives et les protocoles de traitement pour les services d'enfants malades sont disponibles dans 28 % des établissements qui offrent ces services alors que les fiches de traitement et de conseils PCIME pour les prestataires ne sont disponibles que dans moins de 10 % des établissements. Tous les médicaments oraux de première intention étaient disponibles dans 82 % des établissements mais, par contre, tous les médicaments administrés avant une orientation vers un autre établissement ne sont disponibles que dans seulement environ un tiers des établissements, généralement les hôpitaux.

Seulement 19 % des établissements dispensent une formation de routine à leur personnel. Au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête, seulement 6 % des prestataires des services de santé infantile ont reçu une formation portant sur le PEV et le maintien de la chaîne du froid et dans 5 % des cas, la formation a porté sur les traitements des IRA et les problèmes liés à la nutrition. L'évaluation des enfants malades en fonction des symptômes majeurs et des signes généraux de danger (capacité de boire et de manger, vomissements et état fébrile) au cours des consultations d'enfants malades est insuffisante.

Trois-quarts des enfants pour lesquels le prestataire avait diagnostiqué une maladie respiratoire grave ont été traités avec des antibiotiques. Cependant, 70 % des enfants qui souffraient de maladie respiratoire non grave ont aussi été traités avec des antibiotiques, ce qui est contraire à toutes les recommandations. Les prestataires communiquent rarement à la personne qui s'occupe de l'enfant les informations essentielles concernant la maladie de l'enfant. Seulement 8 % des personnes qui s'occupent des enfants ont reçu tous les conseils recommandés par la stratégie de la PCIME concernant les quantités de nourriture et de liquides qu'il faut donner à l'enfant malade et concernant le retour immédiat de l'enfant à l'établissement quand il présente certains symptômes spécifiés. Les enfants ont rarement reçu la première dose de médicament oral, prescrit ou fourni, à l'établissement.

Bien que 80 % des enfants malades aient été pesés, des opportunités pour promouvoir d'autres interventions de santé préventives chaque fois qu'un enfant se rend dans un établissement de santé ont été manquées. Les évaluations de l'état vaccinal et des pratiques en matière de nutrition pour les enfants de moins de 24 mois ont été effectuées dans moins d'un tiers des consultations observées. Des supports visuels pour informer les personnes qui s'occupent des enfants sont disponibles dans, à peine, 30 % des établissements et, de plus, les prestataires les utilisent rarement pendant les consultations.

Services de planification familiale

Près des trois-quarts des établissements de santé du Rwanda offrent des méthodes temporaires de planification familiale et, dans environ deux-tiers des cas, les établissements offrent ces méthodes, au moins, cinq jours par semaine. Les méthodes temporaires les plus fréquemment disponibles sont les pilules contraceptives orales combinées ou à base de progestérone seulement, les injectables à base de progestérone seulement et le condom masculin. La majorité des établissements qui offrent les méthodes les plus courantes en disposaient le jour de l'enquête. Cependant, dans la ville de Kigali où la prévalence du VIH est élevée, seulement les deux-tiers des établissements disposaient de condoms masculins le jour de l'enquête.

Plus de 90 % des établissements fournissent des conseils en planification familiale dans des conditions qui garantissent la confidentialité et disposent de carnets de santé individuels pour les patientes. Les directives et les protocoles pour la planification familiale ne sont pas très répandus. Dans moins d'un tiers des établissements, les éléments pour le contrôle des infections sont disponibles dans les zones de prestation du service de planification familiale; le savon et l'eau courante sont les éléments qui manquent le plus souvent. Seulement 14 % des établissements (en majorité des hôpitaux) ont la capacité de traiter de manière adéquate l'équipement de planification familiale réutilisable. Seulement 5 % des établissements sont pourvus de toutes les fournitures et de tout l'équipement nécessaire pour effectuer, dans de bonnes conditions, un examen du pelvis; ce résultat est dû à un manque général d'éclairage pour conduire l'examen et de speculum vaginal. La plupart des établissements sont en mesure de fournir des lits d'examen et un environnement privé.

Les médicaments pour traiter la syphilis, le trichomonas, la gonorrhée et la chlamydia sont couramment disponibles dans les établissements qui offrent des services de planification familiale.

Pratiquement tous les établissements offrant des méthodes de planification familiale contenant des œstrogènes possèdent l'équipement pour mesurer la tension. Des aiguilles et des seringues stériles sont disponibles dans environ les deux tiers des établissements qui offrent des méthodes contraceptives injectables.

Neuf établissements sur dix disposent de registres de patients dans les services de planification familiale, mis à jour ; la plupart de ces établissements appartiennent au secteur gouvernemental et Agréé. Alors que seulement un quart des établissements offrant des services de planification familiale fournissent, à leur personnel, une formation régulière, 94 % reçoivent une supervision régulière.

Environ 9 sessions de conseils en planification familiale sur dix se sont déroulées dans un environnement privé ; cependant les prestataires ne garantissent, verbalement, des conditions de confidentialité qu'à seulement 3 patientes sur 5. Les prestataires évaluent régulièrement, au cours des premières visites en planification familiale, les antécédents médicaux des patientes. De même, mais dans une moindre mesure, les facteurs de risques comme les maladies chroniques, les symptômes d'IST ou la consommation de tabac ont été évalués. Des supports visuels ont été utilisés avec une patiente sur deux.

Peu de problèmes ont été considérés comme étant importants par les patientes en planification familiale, et seule une faible proportion de patientes ont déclaré avoir rencontré des problèmes qu'elles estimaient importants. Le temps d'attente avant de voir un prestataire constitue le problème le plus important. Les patientes en planification familiale se rendent généralement dans l'établissement le plus proche de leur domicile. Le manque de médicaments est l'une des raisons principales qui expliquent que les patientes ne fréquentent pas l'établissement le plus proche de leur domicile.

Services de santé maternelle

Au Rwanda, les services de soins prénatals sont disponibles dans 4 établissements sur 5; dans les provinces Nord, Sud et Ouest, cette proportion est d'environ 9 sur 10. C'est dans la ville de Kigali que la disponibilité de ces services est la plus faible, avec seulement la moitié des établissements offrant des services de soins prénatals. Les services de soins prénatals, soins post-partum et vaccination antitétanique sont disponibles dans seulement 1 établissement sur 7, cela à cause de la faible disponibilité des services de soins post-partum dans le pays. Les services de vaccination antitétanique sont offerts, pratiquement tous les jours, dans 4 établissements sur 5, cependant ils ne sont pas disponibles tous les jours où les services de soins prénatals sont offerts.

Les éléments qui garantissent la prestation de conseils de qualité dans les services de soins prénatals (supports visuels, directives pour les soins prénatals et carnets individuels pour les patientes) ne sont pas disponibles dans la plupart des établissements offrant des services de soins prénatals. Les éléments qui permettent d'assurer le contrôle des infections sont disponibles dans environ un tiers des établissements offrant des services de soins prénatals.

Les comprimés de fer et d'acide folique ne sont pas disponibles dans tous les établissements offrant des services de soins prénatals. Un peu plus d'un établissement sur quatre possède tous les équipements et toutes les fournitures de base pour effectuer des soins prénatals de base (tensiomètre, fœtoscope, comprimés de fer et d'acide folique et vaccins antitétaniques), ce qui signifie que les femmes enceintes ne reçoivent pas tous les services et médicaments nécessaires dans la plupart des établissements. Bien que la plupart des établissements dispose d'un des médicaments pour traiter les complications courantes de la grossesse, seulement 1 établissement qui offre des services de soins prénatals sur 10 dispose de tous les médicaments.

Dans environ 2 établissements sur 5, les prestataires des services de soins prénatals fournissent, de manière régulière, le traitement des IST. En outre, 4 établissements offrant des services de soins prénatals sur 5 possèdent les médicaments pour traiter chacune des quatre IST les plus courantes: syphilis, gonorrhée, chlamydia, et trichomonas. Les hôpitaux sont plus fréquemment dotés de la capacité d'effectuer les tests d'anémie, les analyses pour doser les protéines dans l'urine, pour rechercher le glucose dans l'urine et pour déterminer le groupe sanguin, dans le cadre des soins prénatals.

Alors que la plupart des établissements ont des registres de patients à jour pour les soins prénatals, seulement 6 % en ont pour les soins post-partum. Plus de la moitié des établissements disposent de documentation indiquant qu'ils effectuent le suivi de la couverture en soins prénatals.

Environ les trois-quarts de tous les établissements offrent des services d'accouchements normaux. Ces services sont, de loin, moins fréquemment disponibles dans les établissements de la ville de Kigali que dans les provinces. Les césariennes sont généralement effectuées dans les hôpitaux. Les deux-cinquièmes de tous les établissements disposent d'un système de transport d'urgence pour un autre établissement pour des cas obstétriques d'urgence.

Les trois-quarts de tous les établissements, à majorité des établissements du secteur gouvernemental et du secteur Agréé, ainsi que les hôpitaux, les centres de santé et les polycliniques, disposent de certains services de support pour les accouchements à domicile sans risque.

Dans seulement 3 établissements qui offrent des services d'accouchements normaux sur 5, tous les éléments de contrôle des infections sont disponibles dans la zone de prestation du service. Les éléments qui font le plus fréquemment défaut sont le savon et l'eau courante. Dans seulement 1 établissement qui offre des services d'accouchements normaux sur 5, tous les éléments de support nécessaires pour assurer

une stérilisation de qualité du matériel utilisé pour les accouchements sont disponibles; en outre, seulement 8 % des établissements disposent, dans la zone de traitement de l'équipement, de directives écrites pour la stérilisation ou pour les procédures de désinfection de haut niveau. L'équipement et les fournitures de base pour effectuer des accouchements normaux (comme des ciseaux, un rasoir, un clamp pour cordon ou des pinces et un désinfectant) sont généralement disponibles dans les établissements qui offrent des services d'accouchements; Ce sont les hôpitaux qui sont les plus fréquemment pourvus de tous ces éléments de base.

Tous les éléments pour traiter les complications courantes liées à l'accouchement sont disponibles dans seulement 12 % des établissements qui offrent des services d'accouchements, principalement les hôpitaux et les établissements de la province Ouest et de la ville de Kigali. Les oxytociques injectables sont l'élément qui manque le plus fréquemment pour traiter les complications courantes de l'accouchement. Les médicaments et les fournitures supplémentaires nécessaires pour traiter les complications graves de l'accouchement ne sont disponibles que dans seulement un tiers des établissements qui offrent des services d'accouchements.

Pratiquement, tous les hôpitaux offrant des services d'accouchements effectuent des transfusions sanguines et des césariennes. C'est dans les établissements de la ville de Kigali que ces services sont les plus fréquemment disponibles. Parmi les établissements qui pratiquent des césariennes, environ 4 sur 5 disposent de tous les éléments nécessaires, y compris une table d'opération, un éclairage pour l'opération, un endroit pour nettoyer adjacent à la salle d'opération et des instruments stérilisés. Au moins 8 hôpitaux sur dix possèdent les fournitures et l'équipement essentiel ou la capacité pour traiter les complications du travail et de l'accouchement, comme les accouchements assistés par voie basse et les soins post-avortement.

Le support respiratoire d'urgence pour les nouveau-nés n'est pas un équipement très répandu dans les établissements de santé du Rwanda. Ce sont les hôpitaux et les établissements de la ville de Kigali et de la province Ouest qui en sont les plus fréquemment pourvus. Peser les nouveau-nés et les installer à côté de leur mère qui sont des pratiques très importantes pour leur garantir une bonne santé sont très répandues dans les établissements de santé du Rwanda. Par contre, administrer de la vitamine A aux mères est moins fréquent. L'aspiration systématique avec un cathéter comporte des risques mais elle est néanmoins pratiquée dans 12 % des établissements, en particulier dans les hôpitaux. Donner aux nouveau-nés des liquides avant le lait maternel est une pratique courante.

Services des infections du tractus reproducteur, des infections sexuellement transmissibles et de la tuberculose

Des services d'IST sont offerts dans pratiquement tous les établissements de santé dans le cadre des services de consultation générale de jour pour les soins curatifs. Dans environ 1 établissement sur 5, les services d'IST sont intégrés dans les services de soins prénatals et de planification familiale ainsi que dans les services généraux de soins curatifs. Les services spécialisés pour les IST sont peu fréquents et ils ont été rarement observés dans les dispensaires, les cliniques et les postes de santé.

Seulement 1 établissement sur 5 possède tout ce qui est nécessaire pour dispenser, dans de bonnes conditions, des conseils sur les IST. Pratiquement tous les établissements de santé dispensent des conseils pour les IST dans des conditions qui garantissent aux patients une protection visuelle et auditive; de plus, des directives sur les IST, des supports visuels et du matériel éducatif concernant les IST sont disponibles dans 63 % des zones de prestation des services. Quinze pour cent des établissements fournissant des services d'IST n'ont pas de condoms disponibles, que ce soit dans la zone de prestation du service, ou ailleurs dans l'établissement.

Environ 1 établissement sur 5 dispose de tous les éléments nécessaires pour le contrôle des infections et également d'une poubelle dans la zone de prestation des services d'IST. Ce sont les hôpitaux qui sont les plus fréquemment pourvus des éléments pour le contrôle des infections. Un établissement offrant des services d'IST sur dix dispose de tous les éléments nécessaires pour effectuer des examens physiques. Il est cependant rare que les établissements disposent, à la fois, de tout ce qui est nécessaire pour le contrôle des infections et pour effectuer des examens physiques dans de bonnes conditions.

L'approche syndromique est la méthode de diagnostic la plus couramment utilisée pour diagnostiquer les IST au Rwanda, suivie par l'approche étiologique. Le diagnostic clinique est la méthode la moins fréquemment utilisée. Environ la moitié des établissements sont dotés de la capacité d'effectuer des tests du VIH/sida; dans 29 % des cas, ils peuvent effectuer des tests de la syphilis et ils disposaient, le jour de l'enquête, de tout l'équipement pour les tests. Seulement dans 18 % des cas, les établissements ont la capacité d'effectuer des tests de la gonorrhée et ils disposaient également du matériel. Environ les troisquarts des établissements possèdent, au moins, un médicament pour traiter chacune des quatre IST les plus courantes.

Soixante-quatre pour cent des établissements, pour la plupart des hôpitaux et des centres de santé, fournissent des services de tuberculose, dont des services de diagnostic, de traitement et de suivi. Parmi tous les établissements, 3 établissements sur 5 fournissent des services de traitement et/ou de suivi de la tuberculose et 85 % d'entre eux suivent la stratégie DOTS. Parmi les établissements qui suivent la stratégie DOTS, 9 sur 10 disposent de tous les médicaments de première intention. Quatre-vingt-cinq pour cent des établissements référent systématiquement les nouveaux cas de tuberculose pour un test de dépistage du VIH et trois-quarts disposent des enregistrements de ces cas référés.

Services de paludisme

Les antipaludéens sont disponibles dans 86 % des établissements qui traitent le paludisme. Les directives de traitement du paludisme sont disponibles dans tous les sites des services de paludisme dans environ la moitié des établissements qui offrent des services de paludisme, alors que seulement un peu plus d'un tiers des établissements sont dotés de la capacité d'effectuer une analyse de frottis sanguin pour détecter le paludisme. Les trois-quarts des établissements aident les patientes en consultation pour des soins prénatals à obtenir des MII et 63 % disposaient de MII dans l'établissement le jour de l'enquête.

Environ 6 femmes enceintes sur 10 ont reçu, pendant une consultation pour des soins prénatals au cours d'une première visite ou d'une visite de suivi, des conseils sur les MII; Par contre les proportions de celles qui ont reçu, gratuitement, une moustiquaire au cours des visites prénatales est beaucoup plus faible. Les médicaments pour le Traitement Préventif Intermittent ont été fournis à 66 % des patientes au cours de la première visite pour des soins prénatals; dans 63 % des cas, ces médicaments ont été fournis au cours de visites de suivi. Le but du Traitement Préventif Intermittent a été expliqué à plus de la moitié des patientes qui effectuaient leur première visite pour des soins prénatals et à moins de la moitié de celles qui effectuaient une visite de suivi. Dans 59 % des cas, les patientes ont reçu leur première dose de médicament pour le Traitement Préventif Intermittent au cours de leur première visite observée pour des soins prénatals; cette proportion est de 51 % au cours des visites de suivi pour des soins prénatals.

Services de VIH/sida

Parmi tous les établissements de santé du Rwanda, 62 % disposent d'un système de test du VIH, dont 95 % des hôpitaux et 68 % des centres de santé. Parmi ces établissements, 69 % disposent d'une politique de consentement informé. Environ 4 établissements sur 5 fournissent des services de soins et de support pour les patients atteints de VIH/sida.

Les services de diagnostic et/ou de traitement de la tuberculose existent dans environ les deux-tiers de ces établissements. Cinquante-cinq pour cent suivent la stratégie de traitement DOTS et 59 % font partie du programme national DOTS. Les services de traitement des IST sont disponibles dans 95 % des établissements qui fournissent des services de soins et de support pour les patients atteints de VIH/sida. Parmi les éléments nécessaires à la prestation des services d'IST, ce sont les directives de traitement des IST qui font le plus fréquemment défaut, cela dans tous les sites du service concerné. Les services de traitement du paludisme existent dans pratiquement tous les établissements qui offrent des services de soins et de support aux patients atteints de VIH/sida. Alors que les antipaludéens sont largement disponibles dans ces établissements, on constate que moins de 6 établissements sur 10 disposent de directives de traitement pour le paludisme.

La plupart des établissements qui offrent des services de soins cliniques et de support pour les patients atteints de VIH/sida possèdent les médicaments pour traiter la pneumonie (95 %) et d'autres infections bactériennes (94 %), les médicaments pour le traitement de base de la douleur (93 %) et des vermifuges (91 %). En général, peu d'établissements qui offrent des services de soins cliniques et de support pour les patients atteints de VIH/sida disposent des capacités de test de laboratoire pour effectuer le suivi des patients. L'équipement pour effectuer une ponction lombaire est l'équipement le plus fréquemment disponible : 56 % des établissements en sont dotés. À l'exception de la culture bactérienne (7 %) et de l'encre de Chine (8 %), les autres tests sont disponibles dans des proportions variant de 25 % à 44 % d'établissements.

Seulement 29 % de tous les établissements, dont 93 % des hôpitaux, prescrivent des ART. Les éléments qui contribuent à fournir des services d'ART dans de bonnes conditions, ne sont pas largement disponibles dans les établissements: 58 % des établissements fournissant des ART ont des directives nationales pour la prise en charge clinique des ART, 68 % sont pourvus des capacités de laboratoire pour le contrôle des ART et seulement 23 % n'ont pas subi de ruptures de stocks d'ARV au cours des 6 derniers mois.

Les services de PTME sont disponibles dans environ la moitié des établissements, dont les deux-tiers des hôpitaux, des centres de santé et des polycliniques. Les deux tiers des établissements fournissant des services de PTME offrent les quatre composants de base. Dans 83 % des cas, ces établissements disposent de personnel ayant reçu une formation en rapport avec la PTME au cours des 3 années ayant précédé l'enquête.

Les services PPE ne sont accessibles que dans seulement 28 % des établissements, dans la plupart des cas, les hôpitaux (95 %). La PPE est plus fréquemment accessible dans les établissements du secteur Agréé, où 44 %, soit offrent le service, soit disposent d'un système de référence pour les services de PPE.

Seulement 7 établissements ayant un système de test du VIH sur 334 offrent des services Amis des Jeunes. Alors que parmi ces établissements, 4 sur 7 disposent d'au moins un prestataire formé, seulement 2 établissements disposent de directives et de règlements pour ces services.

1.1 **Présentation**

L'Enquête sur la Prestation des services de soins de santé au Rwanda de 2007 (EPSR 2007) est la deuxième enquête de ce genre réalisée au Rwanda. Il s'agit d'une enquête sur les établissements de santé conçue pour obtenir des informations sur le fonctionnement et la qualité des services des établissements de santé qui offrent des services de santé maternelle et infantile (SMI), des services de santé reproductive ainsi que des services pour des maladies infectieuses particulières, telles que les Infections Sexuellement Transmissibles (IST), la tuberculose, le paludisme et le VIH/sida.

À la différence de l'EPSR de 2001 (Ministère de la Santé, ONAPO et Macro International, 2003) qui s'était concentrée sur les services de santé maternelle et infantile (SMI), l'EPSR de 2007 a évalué le fonctionnement des services de SMI ainsi que ceux de VIH/sida. Les informations recueillies, qui ont pour objectif de fournir une description complète des aspects positifs comme négatifs des conditions dans lesquelles s'effectue la prestation des services pour chacun des services évalués, proviennent de tous les établissements du secteur public et d'un échantillon d'établissements privés qui incluent tous ceux dont le personnel comptait, au moment du listing, au moins cinq personnes et un tiers de ceux dont le personnel ne comptait que trois à quatre personnes. Les établissements de santé privés dont le personnel ne comptait qu'une à deux personnes n'ont pas été inclus dans l'enquête, cela dans les cinq provinces du pays.

L'EPSR 2007 fournit des informations représentatives au niveau national et au niveau de la province pour les hôpitaux, les centres de santé, les polycliniques, les dispensaires, les postes de santé et les cliniques offrant des services liés au VIH/sida. Par ailleurs, l'Enquête Démographique et de Santé de 2005 (EDSR), qui est une enquête basée sur les ménages (INSR et ORC Macro, 2006) fournit des informations sur la santé et l'utilisation des services par la population.

1.2 Cadre institutionnel et objectifs de l'EPSR

L'EPSR 2007 a été réalisée par l'Institut national de la Statistique du Rwanda (INSR) en collaboration avec le Ministère de la Santé. L'enquête a bénéficié de l'assistance technique de Macro International Inc. dans le cadre du programme MEASURE DHS. L'enquête a été financée par l'Agence des États-Unis pour la coopération internationale (USAID).

Les objectifs de l'EPSR 2007 sont les suivants :

- Fournir une description de l'état de préparation dans lequel se trouvaient les établissements pour fournir des services de qualité dans les domaines de la santé reproductive, de la santé des enfants et pour fournir des services concernant certaines maladies infectieuses (VIH/sida, tuberculose et paludisme);
- Fournir un ensemble d'informations sur le fonctionnement de tous les établissements de santé publics et privés qui fournissent des services de santé reproductive, des services de santé infantile et des services de VIH/sida;
- Contribuer à identifier les forces et les faiblesses dans la prestation des services de santé reproductive, de santé infantile et de services de VIH/sida dans les établissements de santé, en produisant des informations permettant de mettre en place des interventions mieux ciblées pour l'amélioration de la prestation des services ainsi que pour l'amélioration des systèmes de supervision en cours.

- Fournir d'une part une description des processus utilisés pour la prestation des services de santé maternelle, infantile et de santé reproductive et, d'autre part évaluer dans quelle mesure les standards reconnus, qui garantissent une prestation de qualité des services de santé, sont suivis ;
- Fournir des informations pour suivre, de manière périodique, les progrès dans l'amélioration de la prestation des services de santé reproductive, de santé infantile et des services liés au VIH/sida dans les établissements de santé;
- Fournir des indications sur l'évolution du système d'accréditation des établissements de santé au Rwanda: et
- Fournir des informations de base sur la capacité des établissements de santé à dispenser des services de soins et de support de base et à un niveau avancé pour le VIH/sida ainsi que sur les systèmes de tenue de registres qui ont été mis en place pour le suivi des soins préventifs et de diagnostic du VIH/sida et des services de support.

Les instruments de collectes des données ont été développés pour répondre aux questions suivantes :

Dans quelle mesure les établissements sont-ils prêts à fournir des services de haute 1. priorité ? De quelles ressources et de quels systèmes de support disposent-ils ?

Pour chaque service de haute priorité, le questionnaire d'Inventaire et les interviews des prestataires ont été utilisés pour collecter les données permettent d'évaluer la capacité de l'établissement à fournir des services selon des critères standard de qualité acceptable.

La capacité est mesurée par la présence de l'équipement et des fournitures essentiels situés dans un endroit raisonnablement proche du lieu de prestation des services. Les caractéristiques évaluées pour la qualité des services incluent la formation et la supervision du personnel, la disponibilité de protocoles pour la prestation des services et pour le matériel pédagogique pour les patients, la disponibilité et l'utilisation de dossiers de santé, l'environnement dans lequel s'effectue la prestation des services ainsi que l'équipement et les fournitures nécessaires à la maintenance des systèmes de l'établissement.

L'enquête a évalué les systèmes de support pour la gestion générale, l'assurance qualité, la logistique pour les médicaments, la maintenance de l'équipement, le contrôle des infections ainsi que pour les systèmes de suivi des activités (comme les taux de couverture du service de suivi et les références). Les enquêteurs ont demandé si, dans l'établissement, tous ces systèmes de supports étaient en place et ils ont également vérifié et noté si ces systèmes fonctionnaient ou non.

L'infrastructure de base d'un établissement de santé peut affecter le standard des services de santé offerts et influencer la fréquentation par les patients de l'établissement. L'EPSR 2007 a collecté des données pour savoir si les établissements disposaient, ou non, de l'électricité, de l'eau et de certaines installations pour les patients ; au cours de l'enquête, on a cherché à savoir quels services étaient offerts par les établissements, quels jours dans la semaine ces services étaient offerts ; de même, l'enquête a évalué la disponibilité en personnel.

2. Dans quelle mesure le processus de prestation des services adhère aux standards de soins généralement recommandés ?

Les enquêteurs de l'EPSR ont observé les interactions entre les patients et les prestataires pour évaluer si les services de soins étaient offerts conformément aux standards qui garantissent un contenu acceptable et de qualité. Les observateurs ont assisté aux consultations pour les enfants malades, à celles effectuées dans les services d'IST, de planification familiale et de soins prénatals. Ils ont enregistré les informations qui étaient échangées entre le patient et le prestataire ainsi que le processus suivi par le prestataire pour évaluer l'état du patient, effectuer les procédures et administrer le traitement.

3. Quels sont les problèmes concernant les conditions de prestation du service qui influencent la satisfaction du patient et du prestataire de service?

On a demandé à chaque patient qui avait été observé de participer à une interview de sortie pour connaître son point de vue concernant les informations échangées et les services reçus. Ces informations fournissent un aperçu supplémentaire sur la qualité de l'interaction entre le patient et son prestataire. Les prestataires ont également été interviewés sur leur satisfaction concernant les conditions de travail.

1.3 EPSR 2007 Contenu et méthodes pour la collecte des données

1.3.1 Contenu de l'EPSR 2007

L'EPSR 2007 s'est concentrée sur les services de santé de base, en particulier sur ceux qui sont importants pour les femmes et les enfants. Quatre services de santé de haute priorité, tous interdépendants dans une certaine mesure, ont été évalués : il s'agit des services de santé infantile, de planification familiale, de santé maternelle et des services de certaines maladies infectieuses (IST, VIH/sida, tuberculose et paludisme).

Pour chacun de ces quatre services, l'enquête a évalué si les composants considérés comme essentiels pour garantir des services de bonne qualité étaient présents et s'ils fonctionnaient. Les composants évalués sont ceux qui sont communément admis dans les différents programmes qui ont l'appui du gouvernement et des partenaires au développement. L'EPSR a également évalué la présence de composants plus sophistiqués, comme des diagnostics de haut niveau et des modalités de traitement ou des systèmes de support pour des services de santé qui sont habituellement introduits après que les services de base aient été mis en place.

Le composant santé infantile de l'enquête a été conçu pour évaluer la disponibilité des services préventifs (vaccination et suivi de la croissance) et des services de soins externes pour les enfants malades, avec un intérêt tout particulier sur la procédure suivie pour fournir les soins de santé aux enfants malades. La prestation du service a été évaluée par rapport aux standards préconisés par la Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfance (PCIME).

Le composant planification familiale concerne plus particulièrement le processus suivi pour fournir les conseils et les méthodes contraceptives aux patientes lors des consultations de planification familiale.

Le composant santé maternelle a été utilisé pour évaluer les conseils et les examens de dépistage effectués au cours des visites prénatales, les conditions dans lesquelles s'effectuent le travail et les accouchements ainsi que les soins postnatals.

Le composant maladies infectieuses a été utilisé non seulement, pour évaluer la disponibilité des services de diagnostic et de traitement des IST mais aussi, la disponibilité des programmes de diagnostic et de traitement du VIH/sida, de la tuberculose et du paludisme.

1.3.2 Méthodes de collecte des données

Au cours de l'enquête, cinq types d'instruments de collecte des données ont été utilisés :

1. Le questionnaire d'inventaire de l'établissement de santé: ce questionnaire a permis aux enquêteurs de collecter des informations sur la disponibilité des ressources, des systèmes de support et des éléments de l'infrastructure de l'établissement nécessaires pour fournir des services à un niveau conforme à des standards qui sont généralement reconnus au plan national et international. Les services de support qui ont été évalués sont ceux qui sont communément considérés comme un outil de gestion essentiel pour maintenir les services de santé. Le questionnaire d'inventaire de l'établissement inclut les sections suivantes : SMI, VIH/sida, laboratoire, et pharmacie. Dans la section VIH/sida, on a évalué comment les patients atteints de VIH/sida étaient pris en charge à chaque stade des soins : du conseil, du test au traitement, au transfert dans un autre établissement et au suivi. Les enquêteurs ont aussi collecté des informations sur les règlements des établissements de santé et sur les pratiques concernant la collecte d'informations statistiques et l'enregistrement de dossiers concernant le VIH/sida pour des services fournis au patient dans l'établissement de santé.

- 2. La liste de contrôle de l'observation a été conçue spécialement pour le service à fournir. Dans les services de soins pour les enfants malades, les services prénatals, de planification familiale et les consultations pour des IST, l'observateur a évalué dans quelle mesure les prestataires du service suivaient les procédures de soin standard, basées sur des pratiques généralement considérées comme garantissant une prestation de services de qualité. Les observations portaient, non seulement sur la procédure suivie pour effectuer les examens particuliers mais aussi, sur le contenu des informations (y compris, les antécédents médicaux, les symptômes et les conseils) échangées entre le prestataire et le patient.
- 3. Après que les patients aient été observés pendant qu'ils recevaient le service, on leur a demandé de participer à une *interview de sortie* alors qu'ils quittaient l'établissement. L'interview de sortie comprend des questions sur la compréhension par le patient de ce qui a été dit pendant la consultation ou l'examen, ou des questions pour évaluer si le patient se rappelait des instructions qu'il avait reçues pour les traitements ou à propos de comportement préventif. L'enquêteur devait également tenter d'obtenir le point de vue du patient sur les conditions dans lesquelles la consultation s'était déroulée.
- 4. Au cours de *l'interview de l'agent de santé/prestataire de santé*, les prestataires de santé ont été interviewés concernant leurs qualifications (formation, expérience et formation continue), la supervision qu'ils ont reçue et leur opinion concernant les conditions dans lesquelles s'effectue la prestation des services.

1.4 Échantillon

Les données ont été collectées à partir d'un échantillon d'établissements, un échantillon de prestataires de services de santé dans chaque établissement, et un échantillon d'enfants malades, de patients de services de planification familiale, de soins prénatals et de patients de services d'IST.

1.4.1 Échantillon d'établissements de santé

Au cours de l'enquête, tous les établissements de santé du secteur public et un échantillon d'établissements du secteur privé qui incluait tous ceux dont le personnel comptait au moins cinq personnes au moment du listing et un tiers dont le personnel ne comptait que trois à quatre personnes. Les établissements de santé privés dont le personnel ne comptait qu'une à deux personnes n'ont pas été inclus dans l'enquête.

L'échantillon a inclus les hôpitaux, les centres de santé, les dispensaires, les postes de santé, les polycliniques et les cliniques, appartenant à différents secteurs, y compris gouvernemental, agrée, communautaire ainsi que ceux gérés par une Organisation Non Gouvernementale (ONG).

Sur un total de 555 établissements initialement sélectionnés pour l'EPSR 2007, 538 ont été enquêtés avec succès, soit un taux de réponse de 97 %. L'échantillon comprend 42 hôpitaux (8 %), 389 centres de santé et polycliniques (72 %) et 107 dispensaires, postes de santé et cliniques (20 %). Plus de la moitié (57 %) des établissements appartiennent au secteur gouvernemental, gérés principalement par le Ministère de la

Santé. Les établissements du secteur Agréé¹ représentent un quart des établissements alors que ceux gérés par une ONG et les établissements du secteur communautaire représentent 18 % des établissements. La répartition des établissements de santé dans les provinces Sud (22%). Est (21%) et Ouest (25 %) est quasiment la même. Dans les provinces Nord et dans la ville de Kigali, les proportions sont respectivement d'environ 17 % et de 16 %.

Analyse des données et conventions suivies pour le développement des indicateurs de VIH/sida

Dans les grands établissements de santé, les services de VIH/sida sont fréquemment offerts dans plus d'un site du service. Par exemple, le test du VIH peut être offert à des patients qui viennent à la clinique pour recevoir volontairement des conseils et le test du VIH (CTV); le test peut aussi être offert à des patients malades dans le cadre des soins externes et à des patients admis dans les unités pour des soins hospitaliers. Parmi les éléments de support de la qualité des soins pour les services liés au VIH/sida qui ont été identifiés, il n'était pas nécessaire que tous les éléments soient présents dans tous les endroits de l'établissement, certains pouvant se trouver seulement dans un seul endroit ; en effet, si l'on suppose que toutes les unités ont accès à tous les éléments, il suffit qu'un élément soit présent dans un seul endroit de l'établissement. Cela concerne, par exemple, les médicaments, les tests de laboratoire et les règlements au niveau de l'établissement. La tenue d'archives est nécessaire pour les patients qui reçoivent des services de n'importe quel site, mais les dossiers peuvent être conservés à différents endroits, cela dépendant de l'organisation de l'établissement et de la sécurité des dossiers. Certains éléments comme les services statistiques et les dossiers des clients peuvent être conservés dans un endroit central ou à plusieurs endroits différents, cela dépendant de l'organisation de l'établissement.

Dans le cadre de cette enquête, on a considéré qu'à partir du moment où l'unité qui offre les services savait où se trouvaient les dossiers et que l'existence de dossiers dans le site avait été vérifiée, les dossiers étaient conservés pour les patients qui recevaient des services de cette unité. Cependant, il n'est pas raisonnable de supposer que les prestataires se déplaceront dans tout l'établissement à la recherche de savon et d'eau pour se laver les mains ou à la recherche de directives ou de protocoles pour vérifier une information quand ils sont en consultation avec un patient. Par conséquent, certains éléments doivent se trouver dans un endroit proche de chaque zone de prestation des services. Ces éléments incluent l'équipement pour le contrôle des infections, les directives et les protocoles.

L'analyse de la qualité des services de VIH/sida et de ceux qui v sont reliés suive les conventions générales ci-dessus mentionnées quand il s'agit de déterminer si un établissement répond aux critères définis comme étant ceux qui garantissent une prestation de services de qualité.

Dans ce rapport, les indicateurs sont présentés pour les cinq provinces pour permettre une analyse des différentiels géographiques. Cette nouvelle division administrative des provinces est utilisée par le Gouvernement du Rwanda, l'INSR et elle a déjà été utilisée dans le rapport de l'enquête EDSR 2005 (INSR et ORC Macro, 2006).

MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE 5

Au Rwanda, les établissements assistés par le gouvernement (secteur Agréé) sont des établissements gérés par des religieux ou des associations à but non lucratif. Ils reçoivent un support du gouvernement et ils sont complètement intégrés au système de santé public. Les établissements du secteur Agréé s'engagent formellement à suivre les directives du Ministère de la Santé.

Tableau 1.1 Distribution des établissements selon le type d'établissement, le secteur et la province

Répartition (en %) des établissements et effectif d'établissements selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | Répartition (en %) des | Effectif |
|-------------------------------------|---------------------------|------------------|
| Caractéristique | établissements | d'établissements |
| Type d'établissement | | |
| Hôpital | 8 | 42 |
| Centre de santé/Polyclinique | 72 | 389 |
| Dispensaire/Clinique/Poste de santé | 20 | 107 |
| Secteur | | |
| Gouvernemental | 57 | 309 |
| Agréé | 25 | 133 |
| Privé/ONG/Communautaire | 18 | 96 |
| Province | | |
| Nord | 17 | 90 |
| Sud | 22 | 117 |
| Est | 21 | 113 |
| Ouest | 25 | 132 |
| Ville de Kigali | 16 | 86 |
| Total | 100 | 538 |

Le tableau 1.1 présente la répartition en pourcentages des établissements inclus dans l'échantillon ainsi que l'effectif d'établissements selon certaines caractéristiques (type d'établissement, secteur et province). Le tableau 1.2 présente la répartition en pourcentages des établissements fournissant des services spécifiques ainsi que l'effectif d'établissements.

| Tableau 1.2 | Pourcentage | d'établissements | fournissant des | services |
|-------------|-------------|------------------|-----------------|----------|
| spécifiques | - | | | |

Pourcentage d'établissements fournissant des services spécifiques et effectif d'établissements fournissant des services, selon le service fourni, Rwanda **EPS 2007**

| | Pourcentage d'établisseme nts fournissant | Effectif d'établissemen ts fournissant |
|---|---|--|
| Service fourni | les services | les services |
| Vaccination des enfants | 75 | 405 |
| Consultations pour les enfants malades | 95 | 509 |
| Planification familiale | 73 | 394 |
| Soins prénatals/ soins postnatals | 80 | 432 |
| Accouchements | 75 | 404 |
| Services pour les Infections Sexuellement | | |
| Transmissibles ¹ | 95 | 513 |
| Services pour la tuberculose ² | 64 | 343 |
| Services de test du VIH ³ | 62 | 336 |
| N'importe quels services de soins et de | | |
| support pour le VIH | 55 | 296 |
| Services de Thérapie antirétrovirale⁴ | 31 | 166 |
| Services de prévention de la transmission | | |
| Mère Enfant (PTME) | 51 | 277 |
| Total | - | 538 |

¹ Cela peut seulement comprendre les examens de laboratoire, ou seulement des mesures de prévention ou encore seulement les soins pour les patients.

² Cela inclut le traitement, le diagnostic et les traitements de suivi.

³ Cela peut inclure le test dans le laboratoire sans conseil et sans

l'analyse du test effectué à l'extérieur de l'établissement.

Cela inclut la prescription et le suivi clinique.

1.4.2 Échantillon des prestataires des services de santé

Un prestataire de santé est celui qui fournit des services de consultations, de conseils, d'éducation dans le domaine de la santé ou des services de laboratoire aux patients. Par contre, les agents de santé qui prenaient seulement des mesures ou qui remplissaient des dossiers et qui n'avaient jamais fourni un service de professionnel à des patients n'était pas éligibles pour l'observation. L'échantillon des prestataires de santé a été sélectionné à partir des prestataires qui étaient présents dans l'établissement le jour de l'enquête et qui fournissaient des services évalués par l'EPSR. Les enquêteurs ont interviewé, en moyenne, huit prestataires par établissement. Dans les établissements qui en comptaient moins de huit, tous les prestataires de santé présents le jour de la visite étaient interviewés. Dans les établissements qui en comptaient plus de huit, en moyenne, huit prestataires ont été interviewés, y compris tous les prestataires dont le travail a été observé. Si les enquêteurs observaient moins de huit prestataires, ils interviewaient alors des prestataires non observés, sélectionnés au hasard, pour obtenir une moyenne de huit interviews de prestataires.

Il faut souligner que, dans quelques cas, le personnel présent dans l'établissement le jour de l'enquête pouvait ne pas être représentatif du personnel qui fournissait les services qui devaient être utilisés.²

Le tableau 1.3 présente la répartition des prestataires selon certaines caractéristiques et selon la qualification du prestataire. Il présente aussi l'effectif des prestataires interviewés utilisés dans l'analyse. Le tableau A-1.1, en annexe, fournit des informations supplémentaires sur la proportion de prestataires interviewés par rapport au nombre total de prestataires affectés dans les établissements et présents le jour de l'enquête.

1.4.3 Échantillon pour les observations et les interviews de sortie

L'échantillon pour les observations est un échantillon opportuniste, ce qui signifie que patients étaient sélectionnés pour l'observation au fur et à mesure qu'ils arrivaient pour la consultation, puisqu'il n'était pas possible de savoir combien de patients éligibles viendraient dans l'établissement le jour de l'enquête. Là où les patients étaient nombreux et éligibles pour Tableau 1.3 Distribution des prestataires interviewés Répartition (en %) des prestataires interviewés et effectif de prestataires interviewes, selon certaines caractéristiques et qualifications du prestataire, Rwanda EPS 2007

| Caractéristique | Répartition (en %) des prestataires interviewés | Effectif de prestataires interviewés |
|--|--|--------------------------------------|
| Type d'établissement Hôpital Centre de santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/Poste de santé | 12 79 9 | 230 1 527 178 |
| Secteur Gouvernemental Agréé Privé/ ONG/ communautaire | 63 29 8 | 1 220 555 160 |
| Province Nord Sud Est Ouest Ville de Kigali | 16 22 24 25 13 | 319 429 455 487 245 |
| Qualification du prestataire Médecins/Médecins-chefs Infirmières/Sages-femmes/Personnel de santé auxiliaire Technicien de laboratoire Autre personnel médical et technique Personnel non clinique/non technique | 4 79 11 5 0 | 80 1 536 215 103 1 |
| Total | 100 | 1 935 |

¹La catégorie Médecin inclut tous les médecins généralistes et les médecins spécialistes

l'observation, la règle était d'observer au maximum cinq patients par prestataire de service, avec un maximum de 15 observations par établissement pour chaque service. Cependant, en pratique, dans certains établissements, les enquêteurs ont observé moins de patients que ceux qui étaient éligibles pour

Les autres services pour les patients incluent les radiologues, les anesthésistes, les dentistes ainsi que les kinésithérapeutes, les nutritionnistes, les assistantes sociales, le personnel des services d'hygiène et sanitaire et d'autres prestataires de services

² Par exemple, l'enquête a pu se dérouler au même moment qu'une session spéciale de formation pour un groupe de spécialistes ou un jour où l'évaluation a éloigné certains types de prestataires de leurs services.

l'observation. Cela s'est produit, en particulier, là où des services multiples sont offerts aux patients au même moment à différents endroits de l'établissement. Toute patiente en consultation pour des soins prénatals qui était aussi évaluée pour des symptômes d'IST était observée, à la fois, en fonction d'éléments liés au service d'IST et en fonction de ceux liés au service de soins prénatals ou de planification familiale, cela dépendant des besoins de la patiente. Les enquêteurs ont essayé d'interviewer tous les patients observés et les personnes qui s'occupaient des enfants à la sortie de la consultation avant qu'ils ne quittent l'établissement.

Pour les consultations d'enfants, seuls ceux de moins de cinq ans qui étaient malades (plutôt que ceux blessés ou ayant seulement une infection de la peau ou des yeux) étaient sélectionnés pour l'observation. Quand plusieurs patientes éligibles attendaient pour une consultation de soins prénatals ou de planification familiale, les enquêteurs devaient sélectionner deux patientes en première visite pour une patiente en visite de suivi. Le nombre de patientes le jour de l'enquête ainsi que l'organisation des observations n'ont pas toujours permis d'atteindre cet objectif.

| Tableau 1.4 Distribution des consultations ob | , | | | | | |
|--|-------------------------|---------------------|--|--|--|--|
| Tableau 1.4 Distribution des consultations ob | <u>servėes</u> | | | | | |
| Répartition (en %) des consultations observées et effectif de consultations observées concernant les soins pour les enfants malades, la planification familiale, les soins prénatals, les infections sexuellement transmissibles et les injections, selon le type d'établissement, Rwanda EPS 2007 | | | | | | |
| Répartition (en %) des Effectif de consultations consultations Type d'établissement observées observées | | | | | | |
| SOINS DE JOUR POUR LES EN | IFANTS MALA | DES | | | | |
| Hôpital Centre de santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/Poste de santé | 6 88 6 | 103 1 546 107 | | | | |
| Total | 100 | 1 756 | | | | |
| PLANIFICATION FAM | PLANIFICATION FAMILIALE | | | | | |
| Hôpital Centre de santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/Poste de santé | 2 94 3 | 15 648 24 | | | | |
| Total | 100 | 687 | | | | |
| SOINS PRÉNATA | ALS | | | | | |
| Hôpital Centre de santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/Poste de santé | 2 96 2 | 15 709 13 | | | | |
| Total | 100 | 737 | | | | |
| INFECTIONS SEXUELLEMENT | TRANSMISSIE | BLES | | | | |
| Hôpital Centre de santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/Poste de santé | 9 84 7 | 10 89 7 | | | | |
| Total | 100 | 106 | | | | |
| INJECTIONS | | | | | | |
| Hôpital Centre de santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/Poste de santé | 10 84 6 | 125 1 088 84 | | | | |
| Total | 100 | 1 297 | | | | |

Le tableau 1.4 présente la répartition en pourcentages des consultations observées ainsi que l'effectif de patients observés, selon le service. Le nombre total de patients observés au cours de l'enquête pour chaque service s'élève à 1 756 enfants malades, 687 patientes pour des services de planification familiale, 737 patientes pour des visites prénatales, 106 patients pour une consultation pour des IST et 1 297 patients qui avaient reçu des injections. Les résultats détaillés sur les caractéristiques de ces patients sont présentés dans les chapitres correspondants de ce rapport.

Il faut préciser que les patients présents dans l'établissement le jour de l'enquête peuvent ne pas être représentatifs des patients qui recoivent normalement les services qui sont évalués par l'EPSR.³

Les tableaux A-1.4 à A-1.6, figurant en annexes, présentent une description des établissements inclus dans l'EPSR 2007. La description comprend la taille de la population desservie par l'établissement, (tableau annexe A-1.4), le nombre médian de prestataires de santé affectés aux services de consultation externe selon le type de prestataire et d'établissement (tableau annexe A-1.5.1). Le tableau 1.5.3, en annexe, présente le pourcentage de personnel interviewé qui fournit des conseils en rapport avec le test du VIH/sida et qui a reçu une formation sur ce sujet. Le nombre médian d'années d'instruction de base et de formation technique que le prestataire a effectuées est également présentée, par type de prestataire (tableau A-1.6).

1.5 Réalisation de l'enquête

Outils de collecte des données 1.5.1

Les outils de collecte de l'EPSR 2007 sont basés sur les questionnaires développés par le programme MEASURE DHS+ et ils ont été adaptés pour les services de santé du Rwanda après avoir consulté les spécialistes techniques du Ministère de la Santé, d'ONG et d'autres organisations qui étaient parties prenantes et qui étaient bien informées sur les services de santé et les priorités de programme couvertes par l'EPSR. Tous les questionnaires ont été rédigés en Anglais et en Français ; ils ont ensuite été traduits en Kinyarwanda.

Les instruments d'enquête ont été pré testés du 25 mars au 15 avril 2007. Au total, 16 enquêteurs infirmières ont été recrutés (es) pour participer à l'enquête pilote. Ils/Elles ont été formés (es) pour l'administration des questionnaires au cours des deux semaines qui ont précédé la collecte des données dans huit établissements de la ville de Kigali. Les enquêteurs étaient répartis en quatre équipes, de quatre membres chacune, pour le travail sur le terrain. Les observations et l'expérience acquises depuis le pré test ont servi pour améliorer les instruments pour l'enquête principale.

Un manuel de formation a été élaboré et distribué à tous ceux qui avaient été recrutés pour la collecte des données de facon à uniformiser la collecte des données.

Formation et supervision du personnel chargé de la collecte des données 1.5.2

Au total, 69 enquêteurs infirmiers (y compris 16 qui avaient participé à l'enquête pilote) ont été recrutés et formés pendant trois semaines (15 mai au 6 juin, 2007) pour l'enquête principale. La formation a été effectuée dans la ville de Kigali et a inclus des cours/discussions, des exercices pratiques et de la pratique sur le terrain. Un consultant de Macro International, un médecin du Ministère de la Santé et des cadres de l'INSR ont effectué la formation. Au bout des trois semaines de formation, seulement 64 enquêteurs ont achevé la formation avec succès. Soixante trois ont été retenus pour le travail sur le terrain. Ils étaient

³ Par exemple, si l'enquête a coïncidé avec un événement particulier comme une campagne pour la santé ou une campagne spéciale.

organisés en 12 équipes, chacune comprenant un chef d'équipe, quatre enquêteurs et un chauffeur, sauf 3 équipes qui comptaient 1 enquêteur de plus chacune. Ces 3 enquêteurs ont travaillé comme des enquêteurs de réserve. Le soixante quatrième enquêteur a été affecté au siège de l'INSR pour réceptionner et gérer les questionnaires provenant du terrain.

La supervision du travail sur le terrain a été coordonnée au bureau central de l'INSR; quatre superviseurs de l'INSR et trois médecins du Ministère de la Santé ont régulièrement supervisé les équipes pour contrôler la qualité des données.

1.5.3 Collecte des données

La collecte des données a débuté le 16 juin 2007 et s'est achevée le 31 août 2007. Un enquêteur dans chaque équipe a été sélectionné pour être chef d'équipe et il/elle a eu la responsabilité principale d'organiser le travail de l'équipe sur le terrain et de vérifier les questionnaires administrés avant qu'ils quittent l'établissement. Chaque équipe avait reçu une liste des établissements à visiter, avec le nom de l'établissement, le type et la localisation. Les informations concernant les visites planifiées ont été transmises aux établissements sélectionnés un jour avant l'enquête pour qu'ils puissent se préparer pour les enquêteurs.

La collecte des données a duré un jour dans les petits établissements et jusqu'à deux jours, en moyenne, dans les établissements plus grands. Tous les efforts ont été faits pour que les équipes visitent les établissements le jour où les services ciblés étaient fournis. Chaque fois que le service ciblé n'était pas offert le jour de la visite, les équipes sont retournées dans l'établissement le jour où ces services allaient être offerts pour observer et interviewer les patients qui étaient venus ce jour là. Cependant, si le service était offert le jour de la visite mais qu'aucun patient ne se soit présenté, les équipes ne revisitaient pas, dans ce cas, l'établissement.

Chaque enquêteur devait s'assurer que l'interlocuteur pour chaque élément du questionnaire d'inventaire de l'établissement était la personne la mieux informée pour le service particulier ou pour le système des composants qui faisait l'objet de l'évaluation. Un consentement informé a été demandé à tous les enquêtés ayant participé à l'inventaire de l'établissement et aux patients et prestataires observés et interviewés. Quand c'était pertinent, l'enquêteur indiquait si l'élément évalué avait été observé, déclaré disponible mais non observé, pas disponible, ou s'il n'était pas sûr que l'élément était disponible. L'équipement, les fournitures et les ressources pour des services spécifiques n'étaient enregistrés comme étant disponibles que s'ils se trouvaient dans la zone de prestation du service concerné ou dans une pièce immédiatement adjacente.

Le contrôle de qualité a été assuré par des visites périodiques sur le terrain et par des vérifications au hasard par les agents de l'INSR et du ministère de la Santé. Des tableaux de vérification des données ont aussi été utilisés pour contrôler la qualité des données recueillies et, quand cela s'est avéré nécessaire, le personnel de l'INSR s'est mis en relation avec les chefs d'équipes et a résolu les problèmes.

Exploitation des données et rédaction du rapport

L'exploitation et l'analyse des données ont été effectuées de la manière suivante :

Gestion des questionnaires sur le terrain : Après avoir terminé la collecte des données dans chaque établissement, les enquêteurs ont revu les questionnaires avant de les remettre au superviseur qui les a revus une deuxième fois. Le superviseur a collecté les questionnaires en visitant les équipes.

- Classement et correction des questionnaires au bureau central : Après que les questionnaires de chaque établissement aient été reçus par le bureau central, ils ont été classés pour être sûr qu'ils se trouvaient en ordre correct et qu'il n'en manquait aucun. Ils ont été ensuite corrigés pour éliminer les fautes qui empêchent que les données soient acceptées par l'ordinateur au moment de la saisie des données. Quand un problème avec les questionnaires d'un établissement se présentait, l'équipe de collecte des données était consultée pour résoudre le problème.
- Saisie des données : Six agents de saisie ont été chargés de cette opération sous la supervision d'un membre du personnel de l'INSR. Le logiciel CSPro développé par Macro International Inc. a été utilisé pour la saisie des données. Tous les questionnaires ont été saisis deux fois (vérification 100 %) pour s'assurer que les données avaient été saisies de manière exacte. La saisie des données a duré de juin à septembre 2007. Toutes les réponses "Autres" ont été revues avec l'assistance du personnel du ministère de la Santé et recodées en catégories pertinentes pour l'analyse des données.
- Traitement des données : la conception du plan de tabulation et la préparation des programmes pour la production des tableaux statistiques se sont déroulées d'août à novembre 2007. L'analyse des données, y compris la clarification des résultats qui posaient problème, ont eu lieu de décembre 2007 à février 2008. Durant l'analyse des données, le plan d'analyse a été revu sur la base d'informations renvoyées par l'INSR et le ministère de la Santé pour s'assurer que l'analyse était cohérente avec le système de santé du Rwanda.
- Préparation du rapport final : Le rapport final a été écrit en collaboration avec le ministère de la Santé, l'INSR et Macro International Inc.

1.5.5 Analyse des données

Les conventions suivantes ont été suivies durant l'analyse des données de l'EPSR :

- Évaluer la disponibilité des éléments : À moins que ce ne soit spécifié autrement, dans l'EPSR 2007, seuls les éléments qui ont été observés sont considérés comme disponibles. Les éléments qui ont été déclarés comme étant disponibles mais qui n'ont pas été vus par les enquêteurs n'ont pas été considérés comme disponibles.
- Observations: De nombreux établissements fournissent des services sur une base régulière, comme la vérification de la tension, séparément des consultations, et il s'écoule souvent un moment entre ces examens et le moment où le premier prestataire évalue le patient. Il n'est pas toujours possible de suivre un patient sur le plan logistique à travers tout le système; par conséquent, chaque fois que ces services ont été observés alors qu'ils étaient fournis en dehors de la salle de consultation le jour de l'enquête, on a considéré que le patient observé avait reçu ces services. Quand ce système est utilisé, plusieurs prestataires sont impliqués dans la prestation des services reçus par chaque client. Le prestataire qui établit finalement le diagnostic et prescrit un traitement est considéré comme le prestataire de premier recours.

Les enquêteurs ont évalué s'il y avait entre le prestataire et le patient des échanges concernant une pratique ou des informations. Ils n'ont pas tenté de vérifier si la pratique était correcte ou si les informations échangées étaient exactes et complètes.

Information du prestataire : Il est arrivé fréquemment que des prestataires aient indiqué qu'ils « fournissaient personnellement » un service que l'établissement n'offrait pas. Il pouvait s'agir de services que les prestataires fournissaient à l'extérieur de l'établissement. Dans le cadre de l'EPSR 2007, seuls les prestataires des établissements qui offraient le service en question ont été inclus dans l'analyse concernant ce service.

- Développement des variables agrégées : Agréger des données en sous-ensembles permet d'analyser plusieurs éléments d'information et de voir dans quelle mesure ils influencent la capacité globale de fournir des services. Cela permet aussi aux analystes de suivre les changements qui peuvent affecter la capacité d'un établissement à fournir des services ainsi que ceux qui peuvent influencer son adhésion aux standards, puisqu'il peut se produire des améliorations dans certains éléments et pas dans d'autres. Cependant, il n'y a pas d'agrégats communément admis concernant les informations sur la santé collectées au cours de l'EPSR. Les variables agrégées présentées dans ce rapport ne constituent qu'un début dans le processus de définition d'informations agrégées utiles dans le domaine de la santé. Elles seront affinées au fur et à mesure que les utilisateurs feront connaître leur avis concernant celles qui sont utiles aux décideurs politiques et aux responsables de programmes.
- Annexe B: Les tableaux de l'annexe B fournissent des informations suppléntaires détaillées selon le type et le secteur d'établissement, non agrégés.

Ce chapitre fournit un bref aperçu du système de santé du Rwanda ainsi qu'une présentation des établissements de santé et des services de soins de jour. En particulier, ce chapitre présente le contexte dans lequel se situent les résultats de l'Enquête sur la Prestation des Services de soins de santé du Rwanda de 2007 (EPSR 2007).

Les informations présentées dans ce chapitre portent sur les éléments suivants :

- 1. L'organisation générale du système de santé ;
- 2. L'ensemble des services de santé fournis à différents niveaux de l'établissement ; et
- 3. Les problèmes concernant le système de santé et la qualité des soins.

Les informations contenues dans ce chapitre proviennent de plusieurs sources du gouvernement de la République du Rwanda comme Vision 2020 (MINECOFIN 2000), la Stratégie du développement économique et de la réduction de la pauvreté 2008-2012 (MINECOFIN 2007), le document de politique du secteur santé (Ministère de la Santé, 2005), le plan stratégique du secteur Santé 2005-2009 (MOH, 2005) et d'autres sources internationales qui incluent aussi des sources du Rwanda telles que le rapport du Secrétaire Général [des Nations Unies] sur les travaux de l'Organisation (Nations Unies, 2007) sur le Développement des Objectifs du Millénaire (OMD), le document de stratégie pour le nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), la déclaration de Lusaka sur la décentralisation et le système de santé des districts ainsi que des recommandations de la Commission de l'OMS sur la Macroéconomie et santé.

2.1 Organisation générale du système de santé

2.1.1 Introduction

Depuis plus d'un siècle, le système de santé du Rwanda a connu certains changements significatifs. Avant l'arrivée des colonisateurs allemands, la médecine traditionnelle africaine constituait le système de soins de santé de base pour tout le pays. Le système des soins de santé de l'époque pré coloniale reposait sur les guérisseurs traditionnels qui avaient recours aux plantes, aux poudres et aux herbes pour traiter les maladies. Ces guérisseurs traditionnels étaient aussi assistés par des « esprits » qui prétendaient qu'ils aidaient à résoudre les problèmes de santé dans la population. Ces pratiques, qui étaient toujours en vigueur même après l'introduction de la médecine moderne au début de la période coloniale, se sont maintenues jusque dans les années 1970. La transition vers une médecine moderne a commencé avec l'arrivée des Allemands et a continué dans la première moitié du 20^e siècle. Des institutions religieuses, comme l'Église catholique, ont joué un rôle important dans ce processus.

Durant la deuxième moitié du 20^e siècle, avant la guerre et le génocide de 1994, le système de santé du Rwanda était très centralisé; en outre, les services de santé étaient, en théorie, gratuits pour tous les Rwandais. Les institutions religieuses ont encore joué un rôle de premier plan dans le système. Pendant la période du génocide, une grande partie du système de santé a été détruit et les pertes en ressources humaines pour le système de santé se sont avérées très importantes. Immédiatement après ces événements tragiques, le Rwanda a commencé à reconstruire son système de santé de soins primaires et a reconstitué ses ressources humaines. Depuis 2000, le système de santé est entré dans une nouvelle phase de développement stable.

2.1.2 Développement du système moderne des soins de santé

Depuis 1980, le gouvernement du Rwanda a fait du développement des soins de santé primaire une stratégie clé pour l'amélioration de l'état de santé de la population.

À la suite de la 35^e session du comité africain régional de l'Organisation Mondiale de la Santé qui s'est tenu à Lusaka en 1985, le Rwanda a adopté une stratégie de développement de la santé basée sur la gestion décentralisée et sur la prestation des soins au niveau du district. Le processus de décentralisation a débuté avec le développement des provinces sanitaires pour la gestion du système de santé. Ce processus de décentralisation s'est étendu à la province et, en fin de compte, au district.

Dans la déclaration de Lusaka, les trois stratégies suivantes ont été recommandées pour améliorer la qualité et l'accès au système de santé :

- 1. Décentralisation du système de santé en utilisant les districts de santé comme le premier niveau du système ;
- 2. Développement du système de santé par le biais de huit composants de base¹; et
- 3. Renforcement de la participation de la communauté dans les services de gestion et de finance.

La conférence sur les soins de santé primaires qui s'est tenue à Alma Ata en 1987 a exhorté les pays et la communauté internationale à prendre des mesures urgentes et efficaces, pour élaborer et mettre sur pied des systèmes de santé dans le monde entier dans un esprit de coopération technique, en particulier dans les pays en développement. Le Rwanda a adopté, immédiatement après la déclaration d'Alma Ata, la politique des soins de sante primaire et s'est engagé à développer un système de santé de base qui offre des soins de santé primaire qui répondent aux besoins de la population.

Les évènements tragiques de 1994, en détruisant une grande partie des infrastructures sanitaires et des ressources humaines, ont eu un impact profondément négatif sur le système de santé. Après la guerre et le génocide, le Rwanda a commencé à reconstruire immédiatement son système de santé et à reformer ses professionnels de la santé.

En février 1995, le Ministre de la Santé a lancé l'initiative de la réforme du secteur de la santé en suivant les recommandations de la Déclaration de Lusaka, qui avait été adoptée en 1996 par le Gouvernement d'Unité Nationale. Il s'agissait, en lançant cette initiative, d'améliorer le bien-être de la population en veillant à ce que le système de santé fournisse, dans tout le pays, des services de qualité qui sont acceptés et qui sont accessibles à la majorité de la population.

En mars 2005, le gouvernement du Rwanda a adopté la Politique (2005) et le Plan Stratégique (2005-2009) pour le secteur de la santé, réalisant ainsi sa vision globale d'un projet qui garantit l'accès à la santé et le bien-être à toute la population, qui augmente la production et réduit la pauvreté. Le secteur de la santé a pour mission d'améliorer et de garantir de bonnes conditions sanitaires pour la population en mettant à sa disposition des services préventifs de qualité et des services de soins curatifs dans un système de soins de santé efficace.

.

¹ Ces huit composants élémentaires incluent: 1) l'éducation sur des problèmes de santé courants et sur les mesures de prévention et de contrôle de ces problèmes; 2) les soins de santé maternelle et infantile, y compris la planification familiale; 3) l'encouragement de pratiques nutritionnelles adéquates; 4) les vaccinations contre les maladies infectieuses majeures; 5) l'approvisionnement adéquat en eau salubre; 6) un système sanitaire de base; 7) la prévention et le contrôle des maladies endémiques locales; et 8) les traitements appropriés des maladies et blessures courantes.

Pour remplir cette mission, le ministère de la Santé a ciblé les objectifs/programmes suivants :

- garantir la disponibilité des ressources humaines pour la santé;
- garantir la disponibilité de médicaments, de vaccins et d'autres approvisionnements médicaux de qualité;
- fournir des soins et des services à un coût abordable ;
- améliorer la qualité et le contrôle des services de maladies préventives ainsi que la demande pour de tels services;
- améliorer les hôpitaux nationaux et les instituts de recherche ;
- renforcer les capacités institutionnelles des programmes nationaux et des institutions.

Ces objectifs/programmes constituent la base du plan stratégique du secteur santé, à partir duquel des indicateurs ont été élaborés pour garantir que tous les composants clé nécessaires au fonctionnement du système de santé soient couverts.

Comme de nombreux pays en développement, le Rwanda s'est engagé à réaliser les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) d'ici 2015. Cela se reflète dans la prestation des services de santé de base qui mettent l'accent sur la disponibilité et la qualité des services offerts, en particulier en direction des populations les plus vulnérables, y compris les femmes et les enfants.

Vision 2020 concernant les soins de santé met l'accent sur le contrôle des maladies importantes comme le VIH/sida, la tuberculose, le paludisme, la diarrhée, la malnutrition, les Infections Respiratoires Aiguës ainsi que sur des épidémies potentielles comme celles de choléra, de méningite, de dysenterie bacillaire et de rougeole. Le plan stratégique de réduction de la pauvreté expose, de manière plus claire, cette vision, en insistant sur la prévention des maladies, en particulier du VIH/sida et du paludisme. Il a aussi pour objectif de faciliter l'accès à de meilleurs soins de santé, cela par la réduction des coûts pour les groupes de population les plus désavantagés, par la distribution d'informations sur les soins de santé au niveau de la communauté, et par la qualité des soins.

Le système de santé a connu un rétablissement remarquable après la guerre et le génocide. Les indicateurs actuels de santé mettent en évidence les progrès accomplis au cours des dix dernières années ; cependant ils montrent aussi les défis énormes qu'ils restent à relever pour parvenir à réaliser les OMD d'ici 2015.

Même si le taux de mortalité maternelle a chuté après la période du génocide, il se trouve pratiquement au même niveau qu'il était dans les années 1980 et il figure parmi les plus élevés au monde (750 décès pour 100.000 naissances vivantes). Ce niveau élevé de mortalité maternelle est principalement dû à une insuffisance d'accès aux soins, à une insuffisance du personnel de santé qualifié, spécialement des gynécologues Obstétriciens et des sages-femmes, conjugué à une insuffisance d'équipements et à des services de santé de faible qualité.

Le niveau élevé de la couverture vaccinale est le résultat d'un Programme Élargi de Vaccination efficace, l'un des plus efficaces d'Afrique subsaharienne. Par contre, les services de planification familiale qui semblaient stagner durant les deux dernières décennies connaissent un nouveau dynamisme grâce à l'engagement politique pris par les autorités rwandaises et la sensibilisation de la population sur l'impact d'une forte croissance démographique sur la croissance économique et la disponibilité des produits contraceptifs dans la plupart des formations sanitaires du pays. La prévalence contraceptive parmi les femmes en union est passée de 9 % en 1992 à 4 % en 2000 à 10 % en 2005 (ONAPO et Macro International 1994, ONAPO et ORC Macro 2002 et INSR et ORC Macro 2006).

2.2 Présentation des secteurs responsables de la prestation des services de santé

Au Rwanda, les services de santé sont fournis par le secteur public, les établissements de santé agréés par le gouvernement, le secteur privé et les guérisseurs traditionnels.

2.2.1 Secteur public

Le secteur public comprend trois niveaux, chaque niveau étant défini par une plate-forme technique et administrative appelé « Paquet Minimum d'Activités ». Les trois niveaux communiquent entre eux pour éviter les chevauchements et pour améliorer l'utilisation des ressources et des services.

Le niveau central, basé dans la capitale, est essentiellement responsable du développement de la politique de santé et il est chargé de mettre en place le cadre stratégique et technique dans lequel les services de santé sont fournis. Le niveau central est également responsable du suivi et de l'évaluation des programmes opérationnels et de la mobilisation des ressources nécessaires pour la prestation des services de qualité accessibles à la population.

Le niveau périphérique est constitué de 30 Districts administratifs. Au siège du District administratif se trouve une unité technique en charge des aspects de la santé et qui constitue l'une des 8 unités techniques du District (Unité Santé, Promotion de la famille et protection des droits de l'enfant) qui a pour but de conseiller le comité exécutif de district sur les problèmes concernant la santé. Chaque district administratif comprend au moins un hôpital de district et plusieurs établissements de soins de santé primaire (centre de santé, poste de santé et dispensaire).

L'unité Santé, Promotion de la famille et Protection des Droits de l'Enfant est chargée d'établir un représentant administratif du district pour superviser les institutions de santé du district comme l'hôpital du district, la mutuelle de santé, la pharmacie du district et le comité de contrôle du VIH/sida. Les autres rôles qui ont été attribué à cette unité sont les suivants :

- contrôler et faciliter les fonctions du comité de gestion de l'hôpital de district, de la mutuelle de santé, de la pharmacie du district et du comité de contrôle du VIH/sida;
- sensibiliser la population sur la prévention des maladies, la planification familiale et la mutuelle de santé;
- promouvoir la santé publique et l'hygiène;
- superviser les centres de santé;
- collecter, analyser et diffuser les données sur la santé pour le Ministère de la santé ;
- prévenir et contrôler les épidémies ; et
- mobiliser les ressources nécessaires pour créer des services de santé.

En 2006, à la suite de la mise en œuvre de la seconde phase du processus de décentralisation politique et administrative, le Rwanda a été divisé en 30 districts administratifs. À la fin de 2007, on comptait 38 hôpitaux opérationnels, 4 hôpitaux de référence nationale et 4 centres de santé médicalisés en voie de devenir des hôpitaux de district. A la fin 2007, il y avait 401 centres de santé, parmi lesquels 38 adjacents aux hôpitaux de district. La fonction principale d'un hôpital de district est de fournir des soins aux patients référés par les établissements de soins de santé primaire. Bien que les rôles essentiels d'un hôpital soient de traiter et de guérir, c'est aussi à lui qu'incombe l'organisation de la prévention des maladies dans sa zone de rayonnement. Le personnel de gestion de l'hôpital est impliqué dans la planification des activités pour le district de santé et dans la supervision du personnel de district de santé. La capacité movenne d'un hôpital est d'environ 1 lit pour 1 000 personnes; Cependant, il existe des variations significatives entre les districts et les provinces.

Les centres de santé ont pour mission de fournir des soins de santé primaires qui incluent des services complets et intégrés. Ils englobent des services de soins de santé curatifs, préventifs, promotionnels ainsi que des services de réhabilitation.

Les postes de santé sont des établissements de santé qui offrent des activités plus restreintes que celles offertes par les centres de santé ; ils sont implantées dans la même zone de responsabilité que le centre de santé et ils contribuent à aider la population vivant loin du centre de Santé principal en leur permettent d'avoir accès à certains services comme des consultations curatives externes, la réalisation de certains tests de diagnostics, la distribution des médicaments et des soins préventifs surtout la Vaccination des enfants, le suivi de croissance des enfants de moins de cinq ans, les consultations prénatales, la planification familiale et l'éducation pour la Santé. Le Rwanda est confronté à un manque important de personnel de Santé hautement qualifié comme des médecins, des infirmiers et des gestionnaires dotés d'une expérience suffisante pour couvrir les besoins, à la fois au niveau des structures administratives et dans les établissements de santé. Cette lacune est beaucoup plus grave au niveau périphérique où s'exerce la gestion opérationnelle et où s'effectue la prestation des services de santé.

2.2.2 Établissements de santé agréés par le gouvernement

Les établissements agréés par le gouvernement sont des établissements de santé tenus par divers groupes religieux et par des associations à but non lucratif. Leurs fonctions, leurs responsabilités et leurs structures officielles de gestion sont les mêmes que celles des établissements publics (telles que définies par le Ministère de la Santé). Ces établissements sont complètement intégrés dans le système de santé. Le secteur à but non lucratif a signé un contrat formel avec le gouvernement qui spécifie les obligations et les droits de tous les prestataires de santé qui travaillent dans ce secteur. Un partenariat local étroit entre les ONG, les églises, les prestataires de santé privés et le secteur public est encouragé pour renforcer la coordination et l'intégration au niveau de la planification et dans le fonctionnement du système de soins de santé.

En 2007, 25 % des établissements de santé de premier et de second niveau appartenaient à la catégorie des établissements agréés par le gouvernement. Alors que les établissements publics sont complètement assistés par le gouvernement, les établissements agréés sont enregistrés et ils reçoivent une certaine assistance du gouvernement. Le personnel des établissements agréés bénéficie, au même titre que celui des établissements du gouvernement, d'avantages comme la formation continue financée par le gouvernement. Les représentants des établissements agréés participent aux comités de gestion et administratifs des centres de santé et des hôpitaux de district. Les établissements agréés suivent toutes les directives standard et tous les protocoles du Ministère de la Santé.

2.2.3 Secteur privé

Le Ministère de la Santé a renforcé ses liens avec le secteur privé et tous les établissements à but non lucratif. La collaboration est basée sur (1) une participation plus importante du secteur privé dans la prestation des services de soins pour toute la population, (2) un accès amélioré aux soins en utilisant les services offerts par le secteur de santé privé, (3) une meilleure supervision du secteur privé en collectant des informations sur la santé et (4) un renforcement de la capacité d'une unité du ministère de la Santé qui est responsable de la gestion du secteur de santé privé. Un agrément formel précisant la nature de la coopération entre le Ministère de la Santé et le secteur privé a été instauré.

Au début de 2007, on comptait 373 établissements de santé privés dans le pays. Parmi ces établissements, 72 étaient gérés par des médecins et 301 par des infirmières. Plus de 70 % de ces établissements sont situés dans la ville de Kigali ou dans les environs. Certains établissements de santé privés fournissent des services d'hospitalisation et certains offrent même des services spécialisés comme ceux de

gynécologie/obstétrique, de pédiatrie, de gastroentérologie, d'ophtalmologie, de stomatologie, de kinésithérapie et d'analyse biologique.

2.2.4 Médecine traditionnelle

Une partie non négligeable de la population rwandaise continue d'utiliser les services de guérisseurs traditionnels tout en recherchant des soins auprès de prestataires de santé moderne, cela dépendant de la nature de la maladie. Cette pratique encourage la prestation de services médicaux traditionnels. La prestation de services médicaux traditionnels en parallèle avec le service de santé du district est définie dans un cadre légal. Le Ministère de la Santé, en collaboration avec l'Institut de la Recherche Scientifique et Technologique, veille au développement rationnel des soins de santé traditionnels dans le pays et assiste les prestataires de médecine traditionnelle à s'organiser en associations : cependant, seul un petit nombre de ces associations fonctionne actuellement.

2.2.5 Santé communautaire

Dans le but d'améliorer l'état de santé de la population, le Ministère de la Santé a développé une politique de santé communautaire pour créer des services de soins de santé au niveau de la communauté. Tous les aspects sociodémographiques de la population ont été pris en compte pour garantir un accès équitable aux services de santé et une prestation des services de santé de qualité égale pour tous. Par l'instauration de cette politique, le gouvernement recommande la participation active de la population dans la planification, l'exécution le suivi et l'évaluation des programmes et projets ; de même, il encourage fermement la communauté à faire part de ses recommandations et à faire connaître ses points de vue.

L'objectif principal de la politique de santé communautaire est de fournir des directives pour la prestation de soins de santé globaux et durables pour la communauté. Cela nécessite, de la part de la communauté, une participation active dans le processus de prestation des services de santé par l'intermédiaire de structures décentralisées, du district au village (Umudugudu). Dans ce contexte, le service de santé communautaire utilise une approche de santé publique où la communauté définit ses propres besoins et joue un rôle de premier plan dans l'organisation des services de santé. Les services de santé communautaire prennent en compte les caractéristiques de la communauté comme ses réseaux d'interaction, ses systèmes de support, ses normes, ses aspects culturels spécifiques, ses institutions ainsi que ses systèmes politiques et ses croyances.

Le service de santé communautaire est intégré dans les services de développement de la communauté et dans ses structures administratives. Cette intégration a pour conséquence l'amélioration de la qualité des services, la diminution des pertes d'opportunités et la maximisation de l'impact des interventions pour certains programmes verticaux. En outre, cette intégration contribue à réduire les coûts administratifs ; elle permet aussi une meilleure utilisation des ressources financières et évite la duplication inutile de services. Le service de santé communautaire gère aussi les programmes dans le but d'intégrer, de manière adéquate, les services, comme le partage d'informations, la clarification des directives de gestion pour l'intégration à différents niveaux et le support de la mise en œuvre.

2.2.6 Mutuelle de santé

L'un des problèmes majeurs qui se pose au système de santé du Rwanda est de résoudre, dans un contexte de pauvreté, les deux défis financiers qui sont, d'une part, l'amélioration de l'accès financier et de l'égalité d'accès au système de santé et, d'autre part, la mobilisation des ressources internes pour accroître la viabilité financière des services de santé.

Depuis la réintroduction, en 1996, des paiements directs, les données du système de gestion d'information sanitaire ont montré que de plus en plus de ménages éprouvaient des difficultés pour couvrir leurs dépenses de santé ; cette situation a eu pour conséquence de diminuer le niveau d'utilisation des services de santé qui n'atteignait plus que 0,28 visite par personne et par an, moyenne inférieure au standard préconisé par l'OMS qui est de 1 visite, par personne et par an, dans les zones urbaines et de 0,5 à 0,6 visite, par personne et par an, dans les zones rurales. La qualité et le coût des services étaient à l'origine de cette baisse de fréquentation d'utilisation des services de santé. Les barrières financières se traduisent par des exclusions qui prennent des formes variées; en effet, le risque d'exclusion est potentiellement élevé parmi les groupes de population les plus pauvres, ceux ayant des revenus faibles et irréguliers et les populations rurales. Cependant, les options politiques pour résoudre l'inaccessibilité aux services de santé pour des raisons financières demeurent limitées.

Des mécanismes alternatifs de financement pour la communauté qui reposent sur un système de paiement à l'avance et de mise en commun des risques comme une mutuelle d'assurance santé peuvent être considérés comme une option potentielle pour améliorer l'accès financier aux soins de santé et pour mobiliser les ressources internes nécessaires pour augmenter la viabilité financière des services de santé. En fait, la création au niveau du pays d'une mutuelle de santé constituerait, pour la population, la garantie d'un accès équitable à des services de qualité, en particulier pour les communautés rurales et du secteur informel. Une mutuelle de santé ne garantit pas seulement à la population un accès aux soins quand cela est nécessaire mais elle contribue également à réduire les effets de la pauvreté. La politique de développement du pays concernant une mutuelle de santé, a envisagé tous les aspects sociaux potentiels (retombées sociales) liés à la création d'un tel système d'assurance pour que la majorité de la population puisse profiter pleinement du programme. La mutuelle de santé sera complémentaire d'une autre assurance privée et sociale.

Au Rwanda, les groupes d'assurances mutuelles sont des organismes autonomes, gérés par leurs membres et qui reposent sur des principes démocratiques. Les adhérents adoptent leurs propres règles internes de manière à définir la structure organisationnelle du programme ainsi que le rôle et les fonctions de ses différents comités de gestion. Ils élisent les membres des comités de gestion et définissent leurs rôles et responsabilités. La structure de l'organisation de la mutuelle d'assurance est adaptée au cadre institutionnel mis en place par la réforme de la décentralisation et par les comités des mutuelles de santé existant à tous les niveaux : village, cellule, secteur et district.

Les mutuelles de santé ont été mises en place pour répondre à trois objectifs spécifiques : (1) améliorer l'accès financier aux soins de santé (2) améliorer la situation financière des établissements de santé et (3) améliorer globalement l'état de santé de la population. Un système d'assurance mutuelle devrait faciliter l'utilisation des services de santé par la population.

La prise en charge des soins des mutualistes s'opère à trois niveaux :

- 1) Les sections de mutuelles de santé prennent en charge toutes les prestations qui sont offertes au niveau des centres de santé. Les sources financières des sections de la mutuelle de santé à ce niveau proviennent de l'apport des adhérents (prime et quote-part), de l'apport du secteur et des intervenants.
- 2) Les mutuelles de santé au niveau du district prennent en charge toutes les prestations qui sont offertes au niveau des hôpitaux de districts. À ce niveau, les sources financières de la mutuelle proviennent des contributions des sections des mutuelles de santé, des contributions du district, des contributions des intervenants et des contributions d'un fonds national de mise en commun des risques.

3) Le fonds national de mise en commun des risques prend en charge tous les services de santé offerts dans les hôpitaux de référence nationale qui sont, le Centre Hospitalier Universitaire de Kigali, le Centre Hospitalier Universitaire de Butaré, l'Hôpital neuropsychiatrique de Ndera et le centre de consultation psycho-sociale. À ce niveau, les contributeurs du fonds national de mise en commun des risques sont le Ministère de la Santé, l'Assurance Maladie des Agents de l'Etat (RAMA), les Assurances Maladie des Militaires (MMA), et les assurances maladies privées.

2.2.7 Financement en fonction des résultats

Le financement en fonction des résultats est une approche de financement de la santé qui prend davantage en compte les résultats que les intrants et, en fin de compte les résultats des services de santé. Le financement en fonction des résultats est composé d'un groupe de méthodes et d'approches qui ont pour but, par l'intermédiaire de différents niveaux d'intervention, de lier les financements aux résultats. Ce système de financement peut être défini comme un agrément volontaire entre des partenaires indépendants ou autonomes qui se sont engagés à respecter un ensemble d'obligations réciproques qui auront pour résultat un bénéfice mutuel.

Au Rwanda, le financement en fonction des résultats est défini de la manière suivante :

Une méthode de gestion des services de santé qui a pour objectif d'augmenter le nombre et la qualité des services de santé fournis à la population. Le financement en fonction des résultats augmente les fonds disponibles au niveau opérationnel pour améliorer les motivations de l'agent de santé par le biais d'un système de rémunération complémentaire basée sur les résultats. Le financement en fonction des résultats fonctionne par l'intermédiaire de contrats entre ceux qui financent et les différents acteurs du système de santé.

Le financement en fonction des résultats contribue à améliorer l'efficacité et le coût/efficacité de l'utilisation des ressources de santé; de même, cette méthode est plus efficace pour obtenir des résultats qu'un financement en fonction des intrants car elle incite ceux qui travaillent à produire de meilleurs résultats ; enfin, cette méthode garantit l'allocation de fonds au niveau de l'établissement plutôt que des financements qui sont distribués au compte-gouttes par les niveaux élevés dans le système.

2.3 Distribution géographique et populations desservies par les établissements de santé

Pour que la couverture en soins de santé soit la plus efficace possible, des normes ont été établies en 1997, tout en tenant compte de la disponibilité limitée des ressources. Ces normes incluent une couverture moyenne de 200 000 personnes par hôpital de district et 20 000 personnes par centre de santé. La zone géographique couverte par une unité administrative ou un établissement de soins de santé constitue la zone desservie ou « zone de rayonnement ».

Au moment de la restructuration du système de santé, les unités administratives du système de santé ont été conçues en fonction de considérations d'accessibilité géographiques, sans tenir compte de la disponibilité des infrastructures ou des limites administratives existantes.

Avec le temps, les limites des unités administratives du système de santé ont été adaptées, en tenant compte de la taille et des limites des unités civiles administratives, et en prenant en considération l'accessibilité géographique. À l'heure actuelle, on considère qu'une population a accès à des services de santé si ceux-ci peuvent être atteints à pied en une heure et demie. En considérant la distribution actuelle des établissements, on estime que 85 % de la population vivent à une heure et demie d'un établissement de soins de santé primaires. Cependant, la distance géographique et un terrain montagneux constituent

toujours un obstacle à l'accès aux soins de santé. Pour améliorer l'accessibilité géographique, un système de référence vers d'autres établissements, combiné à des services d'ambulance et à un réseau de téléphone pour les établissements de district ont été, peu à peu, mis en place. Ce système permettra de résoudre les problèmes d'accessibilité géographique entre les centres de soins de santé primaires et les hôpitaux mais, par contre, le transport des patients vers les centres de santé, qui dépendent encore largement des moyens de transport traditionnels, n'est toujours pas résolu. Actuellement, les districts diffèrent de manière importante par leur taille et leur niveau de couverture de la population. La population couverte par un hôpital de district varie de 70 000 à 480 000 personnes. La moyenne nationale se situe autour de 200 000, ce qui est proche de la norme nationale.

2.4 Paquets des services de santé

Au Rwanda, les maladies les plus répandues sont des maladies transmissibles qui pourraient être évitées par l'amélioration des conditions d'hygiène et par des modifications du comportement individuel concernant la santé. Les dix causes les plus importantes de morbidité et de mortalité entrent dans cette catégorie. Neuf consultations sur dix qui se déroulent dans des établissements de soins de santé primaires concernent des maladies infectieuses comme le paludisme, les infections respiratoires, la diarrhée, les parasitoses intestinales, les maladies de peau, le VIH/sida, les MST, la tuberculose, la malnutrition, les affections bucco-dentaires et les affections gynéco-obstétriques. À chaque niveau du système de santé, un ensemble d'activités concernant ces maladies ainsi que des interventions préventives ont été définies.

Des paquets d'activités différents ont été définis pour chacun des niveaux de la pyramide sanitaire pour assurer une prestation équitable de soins à travers le pays et la disponibilité de procédures et de standards d'opération et de gestion ; de même, cela devrait permettre une meilleure planification et gestion des ressources pour fournir un socle en vue d'établir et d'évaluer la qualité des services de santé.

2.4.1 Paquet minimum d'activités pour le niveau périphérique.

Au niveau du centre de santé, le Paquet Minimum d'Activités (PMA) inclut :

- 1. Les activités de promotion, y compris les activités d'Information, d'Éducation et de Communication (IEC), ainsi que les activités de support psychosocial, les activités en matière de nutrition liées à la petite agriculture et à la préparation de la nourriture, la participation de la communauté, la gestion et le financement des services de santé, les visites à domicile ainsi que les questions d'hygiène et de système sanitaire dans la zone de rayonnement du centre de santé.
- 2. Les activités de prévention dans des domaines comme les consultations prénuptiales, les soins prénatals, les soins postnatals pour la mère et l'enfant, les conseils et les services de planification familiale, les activités de santé scolaire et de surveillance épidémiologique.
- 3. Les activités dans le domaine des soins curatifs incluant les consultations, la prise en charge des malades atteints de maladies chroniques, la réhabilitation nutritionnelle, la prescription ou l'administration de médicaments, l'observation avant l'hospitalisation, les accouchements ne présentant pas de difficultés, les interventions chirurgicales légères et les analyses de laboratoire.

Chaque centre de santé est responsable de la gestion du personnel ainsi que des fournitures, des ressources financières et de la formation du personnel. En outre, le centre de santé supervise les activités liées à la santé en général, ce qui inclut le développement des promoteurs de la santé, la collaboration entre secteurs avec d'autres départements (par exemple : aide sociale et agriculture) si cela est approprié. Les centres de santé sont le point central pour le développement de la participation communautaire.

Depuis la crise économique des années 1980, il est devenu difficile de maintenir un système de soins de santé gratuits. Pour améliorer les réserves de médicaments, le Rwanda a adopté la stratégie de financement des services de santé basé sur la participation de la communauté, suivant l'Initiative de Bamako. Au début du génocide de 1994, le programme couvrait 68 % de tous les centres de santé. Après la guerre, l'Initiative de Bamako a été relancée en mettant en place des comités de santé dans les centres de santé et actuellement des conseils d'administration dans les hôpitaux de district qui comprenaient des membres des communautés. Les représentants des comités de santé s'occupaient essentiellement du contrôle de la gestion financière de l'établissement, et s'intéressaient peu au rôle de liaison avec les membres de la communauté pour identifier les problèmes de santé importants et pour encourager la communauté à participer à des activités ou à des projets dans le domaine de la santé. À la fin de 1999, pratiquement tous les établissements de soins de santé primaires disposaient d'un comité de santé dont les adhésions s'effectuaient selon des directives administratives.

2.4.2 Paquet Complémentaire d'Activités pour les hôpitaux de district

Le Paquet Complémentaire d'Activités (PCA) est une liste commune d'activités prioritaires obligatoires, pour tous les hôpitaux de district, pour qu'ils puissent fournir des services de santé efficaces et accessibles qui ne sont pas disponibles aux niveaux primaires.

Le PCA pour les hôpitaux de district inclut les activités 1 et 3 du Paquet Minimum d'Activités pour le niveau périphérique mais il met l'accent sur le traitement des cas référés. Les activités supplémentaires suivantes sont incluses dans le PCA:

- 1. la prévention, y compris les consultations préventives pour des cas référés et les consultations prénatales pour les grossesses à risques ;
- 2. la planification familiale avec la disponibilité de toutes les méthodes pour les cas référés, y compris la stérilisation masculine et féminine;
- 3. les soins curatifs, y compris la prise en charge des cas référés, pour les soins de niveau tertiaire, la prise en charge des accouchements difficiles, les urgences médicales et chirurgicales, les interventions chirurgicales légères et compliquées, les soins hospitaliers, les analyses de laboratoire et l'imagerie médicale; et
- 4. la gestion incluant la formation du personnel paramédical dans les écoles du district et la collaboration avec le groupe de travail du district pour la formation continue et les activités de supervision.

2.4.3 Paquet Complémentaire d'Activités pour les hôpitaux de référence nationale

Étant donné que les hôpitaux de référence nationale fournissent les services au niveau le plus élevé, ils ne devraient donc pratiquement fonctionner que comme centre de référence pour les cas référés par les hôpitaux de district. En réalité, on constate que les activités des hôpitaux de district et celles des hôpitaux nationaux empiètent les unes sur les autres. Cela s'explique, d'une part par une insuffisance de clarté dans la délimitation des responsabilités qui incombent aux hôpitaux de référence nationale et, d'autre part par le nombre insuffisant d'hôpitaux de district en état de fonctionnement, en particulier en milieu urbain Cette situation explique que les hôpitaux de référence nationale continuent d'assumer les responsabilités des hôpitaux de district.

2.5 Progrès réalisés dans la mise en place d'un système de santé décentralisé.

Le Rwanda a réalisé la deuxième phase du processus de décentralisation politique et administrative en 2006, et le pays a été divisé en 30 districts administratifs. En 2007, le pays comptait 38 hôpitaux de district opérationnels et 4 hôpitaux de référence nationale. De 2006 à fin 2007, le nombre total d'établissements de santé a augmenté, passant de 382 à 401, parmi lesquels 38 sont adjacents à chaque hôpital de district.

En 2006, le Ministère de la Santé a construit quatre nouveaux hôpitaux de district et réhabilité deux autres. En outre, il a construit sept nouveaux centres de santé et il en a équipé 14 autres. Au total, 75 distillateurs et 25 centrifugeuses ont été distribués aux unités de laboratoire des centres de santé.

Pour améliorer l'accès de la population aux services de santé, le gouvernement a fait l'acquisition de 51 ambulances pour les hôpitaux et les centres de santé et 370 motocyclettes pour les centres de santé. En outre, chaque district de santé a reçu un véhicule pour des activités de supervision.

Utilisation des services de consultation curatifs 2.6

Depuis 2001, les données recueillies par le Système de Gestion de l'Information Sanitaire montrent que les taux d'utilisation des services de soins de santé primaires ont augmenté avec l'amélioration de la disponibilité des services de santé et de l'infrastructure. La proportion de la population qui utilise les services de soins primaires s'est accrue de manière significative et continue, passant de 26 % en 2001 à 61 % en 2006. En 2007, le pourcentage de la population qui utilisait les services était de 71 %. À la fin de 2006, le taux d'utilisation des services de soins de santé primaires qui était de 0,6 nouveaux cas par personne et par an, a doublé par rapport au taux de 2001 (0,3 nouveaux cas par personne et par an). Cette augmentation de l'utilisation des services de santé peut être attribuée à une augmentation du nombre d'adhérents à des mutuelles de santé, à l'amélioration des salaires du personnel de santé et à la mise en place, dans tout le pays, du système de financement en fonction des résultats connue sous le sigle anglais de PBF system².

| Tableau 2.1 | Tendances | de l'utilisation | des services | de consultation |
|--------------|-------------|------------------|--------------|-----------------|
| pour des soi | ns curatifs | | | |

Taux d'utilisation des services de soins curatifs (nouveaux cas par personne et par an dans la population), Rwanda 2001-2007

| Année | Population cible | Nombre de nouveaux cas dans les centres de santé | Taux d'utilisation des services de soins curatifs |
|-------|---------------------|---|---|
| 2001 | 7 922 566 | 2 070 730 | 0,26 |
| 2002 | 8 128 553 | 2 365 899 | 0,29 |
| 2003 | 8 339 895 | 2 643 100 | 0,32 |
| 2004 | 8 556 733 | 3 278 911 | 0,38 |
| 2005 | 8 779 208 | 4 038 698 | 0,46 |
| 2006 | 9 007 467 | 5 468 112 | 0,61 |
| 2007 | 9 079 679 | 6 445 672 | 0,71 |

Source : Gestion Information Sanitaire 2001-2007. Ministère de la

PBF: Performance-Based Financing

2.7 Problèmes lies à la qualité des soins

Le Ministère de la Santé définit de la manière suivante la qualité : "La réalisation correcte d'interventions de santé selon des normes et des procédures établies, qui satisfont les usagers du système de santé et qui maximise les résultats dans le domaine de la santé sans créer des risques pour la santé ou des coûts inutiles.

La mission du secteur de la santé du Rwanda est « d'assurer et de promouvoir l'état de santé de la population du Rwanda en fournissant des services préventifs, curatifs et de réhabilitation de qualité dans un système de santé performant ». Pour parvenir à réaliser ses engagements de réduire la pauvreté et à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement, le gouvernement du Rwanda cherche à instaurer des mécanismes qui pourraient garantir la qualité des services dans le secteur de la santé.

En 1995, la Résolution AFR/RC45/R3 de l'Organisation Mondiale de la Santé pour la Région Afrique (WHO/AFRO) a recommandé à ses membres de mettre en place aussi rapidement que possible des programmes d'assurance qualité. Le Rwanda a apporté son soutien à cette résolution et a pris des mesures concrètes pour améliorer la qualité des soins pour la population. En 1997, le ministère de la Santé a créé la Division pour la promotion de la qualité des soins. En 1997, les standards pour la gestion des cas ont été revus et diffusés à tous les différents programmes (paludisme, sida, maladies infantiles, tuberculose, etc) et par le biais d'organigrammes au personnel du centre de santé. En 1998, l'assurance qualité a été introduite dans trois hôpitaux de référence nationale et, par la suite, elle a été introduite en tant que projet pilote au niveau du district pour la prise en charge du paludisme et du VIH/sida.

Au cours de ces années d'intervention, différentes approches innovantes pour améliorer la qualité des soins de santé et la motivation du personnel de santé ont été mises à l'essai dans différentes zones géographiques limitées. Cependant, Il n'en est pas résulté, parmi les différents acteurs du système de santé, une conception commune de la qualité et, bien qu'une certaine attention ait été accordée au patient et aux aspects de la qualité de la communauté, il faut souligner que cela a été largement insuffisant.

Il reste des défis importants à relever pour parvenir à institutionnaliser la qualité des soins au Rwanda. Étant donné les différentes réformes en cours dont le but est de renforcer le système de santé et l'amélioration de l'accès aux soins, il est essentiel, à ce stade, de parvenir à un consensus sur la définition de « la qualité » et d'institutionnaliser la gestion de qualité. Finalement, le Rwanda a besoin d'une approche unifiée, coordonnée pour la gestion de qualité dans laquelle les trois stratégies de qualité primaire (résultats en fonction du contrat, assurance qualité et assurance de santé mutuelle), seront intégrées avec les activités de tous les groupes civils, communautaires et réglementaires du Ministère de la Santé pour améliorer la santé de la population rwandaise.

2.8 Supervision

La supervision joue un rôle essentiel dans la mise en place de politiques de santé et dans l'amélioration de la qualité des services et des soins. Un système de supervision « de haut en bas » a été instauré depuis 1995. Chaque niveau de la structure est chargé de la supervision du niveau placé en dessous. Cette fonction de supervision a été affinée à partir de 2006, année de début de la 2ème phase de la décentralisation politique et administrative, où elle a été partagée en supervision clinique et technique et en supervision administrative.

Ce travail de supervision est exécuté au niveau de l'hôpital de district par une équipe multivariée composée de médecins, sages-femmes, infirmiers A1 et de techniciens supérieurs A1 alors que la supervision administrative est assurée par une équipe qui comprend des superviseurs administratifs et financiers.

Les centres de santé ont la responsabilité de superviser les activités communautaires, les hôpitaux de district sont appelés à accompagner les centres de santé par une supervision-formative clinique et technique, les hôpitaux de référence nationale supervisent le volet clinique et technique des hôpitaux de district alors que le niveau central supervise la mise en œuvre des politiques établies par le niveau central et l'application des normes et standards conçus par le niveau central.

2.9 Système d'approvisionnement et de distribution des médicaments

Les médicaments jouent un rôle important dans la qualité et l'accessibilité des soins de santé. Une Centrale d'Achat des Médicaments Essentiels au Rwanda, CAMERWA, a été créée pour assurer la régularité de l'offre de médicaments de qualité et à moindres coûts : elle a contribué à la réduction des prix de détails des médicaments, mais aussi à la réduction des ruptures de stock au niveau des formations sanitaires. Cependant, le problème de l'accès aux médicaments essentiels demeure important en raison du faible pouvoir d'achat de la population et des faiblesses dans la réglementation des prix.

L'approvisionnement et la distribution de médicaments, de vaccins et des autres produits constituent l'un des éléments essentiels dans le fonctionnement du système de santé du Rwanda. La disponibilité des médicaments et d'autres produits revêt une importance sensible et elle constitue l'un des éléments clé de la prestation des soins de santé pour la population. En outre, ce sont les médicaments qui constituent la proportion la plus importante des dépenses de santé pour les ménages (60 %), créant un obstacle financier à l'accès aux soins de santé. La Centrale d'Achat des Médicaments Essentiels au Rwanda, CAMERWA, importe et dessert principalement les hôpitaux publics nationaux, les pharmacies de district. Les pharmacies de district jouent un rôle intermédiaire dans la chaîne de distribution entre CAMERWA et les établissements de santé. De la même manière, BUFMAR achète et importe des médicaments pour les établissements de santé agréés. Le secteur privé achète la majorité des médicaments (70 %) par l'intermédiaire des cinq principaux importateurs privés.

On observe généralement dans tout le pays, au niveau des pharmacies de district et des centres de santé des ruptures de stocks de médicaments essentiels. Par exemple, l'amoxicilline n'est pas disponible environ 2,6 jours par mois et la quinine environ 0,6 jours par mois. Les ruptures de stocks de produits pharmaceutiques sont la conséquence d'un faible système d'approvisionnement, de l'absence de procédures d'approvisionnement standardisées et de l'incapacité de concevoir et de faire respecter une politique de tarification sur les médicaments importés (Organisation International pour les Migrations, 2005).

2.10 Disponibilité des ressources humaines

Au Rwanda, pratiquement tout le personnel de santé qui travaille dans les établissements du secteur public est employé du Ministère de la Santé. Le Ministère de la Santé recrute environ 62 % du personnel de la santé et paye leur salaire par l'intermédiaire du district administratif. Les 38 % qui travaillent dans des établissements du secteur public sont payés par d'autres moyens comme les contrats directs avec des centres de santé agréés (24 %), des ONG, des organismes volontaires ou les districts (14 %). Le personnel de santé travaillant dans les établissements du secteur public comprend aussi des expatriés dont les salaires sont payés par des ONG, des agences bilatérales ou des organisations. Quelle que soit la source du salaire, tout le personnel travaillant dans les sites du secteur public est considéré comme personnel du Ministère de la Santé. Un très petit nombre de personnes travaillent dans le secteur privé.

2.11 Qualifications de base pour le personnel de santé

À la fin de décembre 1999, le Ministère de la Santé a procédé à une évaluation du nombre de ses agents : le Ministère de la Santé comptait au total, 4 141 personnes reconnues par le Ministère de la Fonction Publique. Parmi ce personnel, 2 262 personnes étaient considérées comme personnel médical et clinique et 1 879 comme personnel non médical. Les médecins étaient au nombre de 148 et les infirmières de 1 143, ce qui représentait respectivement 3,6 % et 27,6 % de tout le personnel.

En décembre 2000, le Ministère de la Santé a enregistré 3 363 personnes reconnues par la Fonction Publique, comprenant 2 320 personnes considérées comme personnel médical et clinique et 1 043 comme personnel non médical. La proportion de médecins et d'infirmières a augmenté, passant respectivement à 4,4 % et à 34,7 % de l'ensemble du personnel. En 2003, la situation du personnel de santé s'est légèrement améliorée. Le Ministère de la Santé comptait 4222 personnel de santé dont 220 médecins, 19 sages-femmes, 1997 personnel infirmier qualifié et 79 techniciens supérieurs; En 2005, le secteur public comptait au total 6 961 personnes enregistrées (5 850 considérées comme personnel médical/clinique et 1 246 comme non médical) dont 221 médecins (3,2 %) et 4 063 infirmières (62,5 %). Le tableau 2.2 montre que selon le rapport annuel du Ministère de la Santé de 2006, le ratio de médecins a augmenté passant de 1/50 000 en 2005 à 1/42 000 en 2006. Au cours de la même période, le ratio pour les infirmières passait de 1/3 900 à 1/3 138.

| Tableau 2.2 | Tendances du | personnel du | Ministère de la | Santé 1999-2005 |
|-------------|--------------|--------------|-----------------|-----------------|
| | | | | |

Pourcentage des différents types de personnel du Ministère de la Santé, Rwanda 1999, 2000, 2003, et 2005

| | 199 | 1999 | | 2000 | | 2003 | | 2005 | |
|-------------------------|----------|-------|----------|-------|----------|-------|----------|-------|--|
| | Effectif | % | Effectif | % | Effectif | % | Effectif | % | |
| Médecins ¹ | 148 | 3,6 | 148 | 4,4 | 220 | 5,2 | 221 | 3,2 | |
| Infirmières | 1 143 | 27,6 | 1 167 | 34,7 | 1 997 | 47,3 | 4 063 | 62,5 | |
| Autre personnel médical | 971 | 23,4 | 1 005 | 29,9 | n/a | - | 1 145 | 16,4 | |
| Personnel non médical | 1 879 | 45,4 | 1 043 | 31,0 | n/a | - | 1 246 | 17,9 | |
| Total | 4 141 | 100,0 | 3 363 | 100,0 | 4 222 | 100,0 | 6 961 | 100,0 | |

¹ Y compris les dentistes

Source : Systèmes de gestion de l'information sanitaire et ressources humaines pour le Plan Stratégique de Santé 2006-2010 (Ministère de la Santé, 2006)

n/a : données non disponibles

2.12 Financement du secteur de la santé

Traditionnellement, le niveau de financement du secteur de la santé est faible. Les sources de financement les plus importantes proviennent des allocations gouvernementales pour le Ministère de la Santé par le biais du Ministère des Finances et de la Planification Économique, de l'assistance extérieure par le biais de contributions ou d'accords avec des partenaires multilatéraux, bilatéraux ou des partenaires nongouvernementaux du Ministère de la Santé et des contributions de la population par le biais de programmes de paiement à l'avance ou par le paiement par les usagers des frais.

Le poids du budget de la santé publique dans le budget de l'état est encore très médiocre (4,7 % en 2005 et 2006, à comparer avec le taux minimal de 8 % recommandé par l'OMS). Si le budget alloué par le gouvernement pour le secteur de la santé augmentait de manière constante, on pourrait s'attendre à ce que la proportion du budget de santé publique dans le budget national atteigne 6,5 % en 2010.

En 2005, les dépenses par tête pour les soins de santé sont demeurées très faibles, l'équivalent de 13 \$US par tête et par an. En 2007, le budget de la santé a été financé à hauteur de 48 % par le budget national alors que les 52 % restants provenaient de partenaires internationaux.

Dans les pays en développement, on a estimé que pour fournir des soins de santé d'un niveau acceptable, un budget minimum de 45 \$ US par tête et par an doit être alloué, c'est-à-dire trois fois plus que le niveau actuel du Rwanda. Cela donne une idée des efforts qu'il reste à fournir dans ce domaine.

Ce chapitre présente une description de l'infrastructure, des ressources et des systèmes de support essentiels au niveau de l'établissement qui contribuent à la prestation de services de qualité. Bien qu'il soit possible d'offrir des services de santé dans des conditions très différentes, il est généralement admis que l'existence de certaines infrastructures et de certains composants des systèmes de santé sont nécessaires pour permettre et maintenir des soins de bonne qualité et encourager ainsi l'utilisation appropriée des services de santé par les populations.

Ce chapitre est divisé en trois parties. La première partie présente des informations sur la disponibilité, dans les établissements, de personnel, d'infrastructures et de ressources nécessaires pour assurer des services de qualité et une utilisation appropriée des services. Cela inclut:

- la disponibilité de services de santé de base groupés et de personnel qualifié dans l'établissement;
- une infrastructure contribuant à encourager l'utilisation des services par les patients et la prestation de services de qualité; et
- une infrastructure de support de bonne qualité, des services d'urgence disponibles 24 heures sur 24.

La deuxième partie est consacrée aux systèmes de gestion qui contribuent à fournir des services de qualité et à permettre l'utilisation appropriée des services. Cela inclut :

- des systèmes pour traiter les problèmes de gestion ;
- des activités pour développer les compétences du personnel par la formation et des visites de supervision; et
- la contribution de la communauté à l'établissement et des mécanismes de financement pour diminuer les obstacles financiers à l'utilisation des services.

Le chapitre se termine par la présentation de deux systèmes supplémentaires importants qui contribuent à assurer la qualité des services dans les établissements à savoir :

- les systèmes logistiques qui contribuent à maintenir l'équipement, l'infrastructure, la disponibilité des médicaments, des vaccins et des méthodes contraceptives; et
- les systèmes et les pratiques de contrôle des infections.

3.1 Infrastructure de base et ressources contribuant à l'utilisation des services

3.1.1 Disponibilité des services et ressources humaines

La disponibilité des services de santé de base, la fréquence à laquelle ces services sont offerts, la présence de personnel qualifié et l'accessibilité du système de santé sont des éléments qui influencent l'utilisation des services dans un établissement de santé. Les tableaux 3.1.1, 3.1.2 et le graphique 3.1 présentent des informations détaillées sur la disponibilité des services de base et du personnel qualifié. En outre, d'autres informations décrivant la disponibilité des services spécifiques par type d'établissement et par province sont fournies aux tableaux A-3.1 et A-3.2, en annexes.

Le système rwandais de prestation des services de santé comporte un réseau d'établissements fournissant des soins de santé préventive et curative et assurant la promotion des soins de santé. Au Rwanda, la

grande majorité des établissements de santé sont des centres de santé qui sont, géographiquement, plus accessibles. Selon le système de prestation des soins de santé, ce sont les centres de santé qui constituent le premier niveau de soins dans le système de référence et il sont censés fournir la gamme complète des services de base qui incluent les services de consultations externes pour les enfants malades, et pour les Infections Sexuellement Transmissibles (IST), les services de planification familiale, de soins prénatals, de vaccinations et de suivi de la croissance de l'enfant. Les hôpitaux constituent les deuxième et troisième niveaux dans le système de référence mais ils fournissent rarement des services de santé préventive. Les hôpitaux sont généralement attenants aux centres de santé qui sont chargés de fournir ces services.

Tableau 3.1.1 Disponibilité des services de base et du personnel qualifié pour répondre aux besoins des patients

Pourcentage d'établissements qui fournissent une gamme de services définis à des fréquences définies, avec du personnel ayant les qualifications définies, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | Pourcentage d'établissements disposant de: | | | | |
|------------------------------|--|----------------------|----------------|-----------------------------|-----------|
| | | | Tous les | • | , |
| | | | services de | Tous les services de | |
| | | | base offerts à | base offerts à une | |
| | | | une fréquence | | |
| | | | minimum et | des services | |
| | | | des services | d'accouchement dans | |
| | | Tous les | d'accoucheme | l'établissement | |
| | | services de | nt dans | disponibles pendant 24 | |
| | | base offerts | | heures et au moins un | |
| | Tous les | à une | disponibles | prestataire qualifié | Effectif |
| | services | fréquence | pendant 24 | pour fournir des | d'établis |
| Caractéristique | de base¹ | minimum ² | heures | soins curatifs ³ | sements |
| Type d'établissement | | | | | |
| Hôpital | 5 | 2 | 2 | 2 | 42 |
| Centre de santé/Polyclinique | 60 | 48 | 43 | 42 | 389 |
| Dispensaire/Clinique/Poste | | | | | |
| de santé | 1 | 1 | 1 | 1 | 107 |
| Secteur | | | | | |
| Gouvernemental | 58 | 45 | 42 | 41 | 309 |
| Agréé | 45 | 38 | 29 | 29 | 133 |
| Privé/ONG/Communautaire | 0 | 0 | 0 | 0 | 96 |
| Province | | | | | |
| Nord | 49 | 47 | 42 | 42 | 90 |
| Sud | 50 | 38 | 36 | 36 | 117 |
| Est | 46 | 29 | 26 | 25 | 113 |
| Ouest | 51 | 44 | 37 | 37 | 132 |
| Ville de Kigali | 20 | 13 | 12 | 12 | 86 |
| Total | 44 | 35 | 31 | 31 | 538 |

¹ Les services de base comprennent: les consultations de jour pour enfants malades et pour les Infections Sexuellement Transmissibles de l'adulte, les méthodes temporaires de planification familiale, les soins prénatals, les vaccinations et le suivi de la croissance.

Globalement, 44 % des établissements de santé offrent la gamme complète des services de santé de base (tableau 3.1.1). Les centres de santé et les polycliniques offrent plus fréquemment que les autres types d'établissements une gamme complète de services (60 %). Dans le secteur gouvernemental, la proportion d'établissements qui offre la gamme complète des services de base est plus élevée que dans le secteur

² Les fréquences minimum pour les services sont définies comme suit: soins curatifs pour les enfants offerts au moins cinq jours par semaine, les services d'IST au moins un jour par semaine et les services de prévention et ceux qui ne sont pas des services d'urgence (certaines méthode temporaires de planification familiale, les soins prénatals, les vaccinations et le suivi de la croissance) au moins un jour par semaine.

³ Sont considérés comme du personnel qualifié (prestataires de soins curatifs) les médecins spécialistes, les généralistes, les médecins-chefs, les infirmières, les sages-femmes, les auxiliaires, les anesthésistes et les dentistes qui prescrivent le traitement.

Agréé (58 % contre 45 %). Par contre, parmi les établissements du secteur privé et parmi ceux gérés par une ONG, aucun ne dispose de tous les éléments pour fournir ces services de base.

Environ un tiers de tous les établissements (35 %) fournissent la gamme complète des services de base à une fréquence minimum définie pour l'EPSR (se reporter au tableau 3.1.1 pour la définition des fréquences minimums). Les centres de santé et les polycliniques (48 %) offrent plus fréquemment que les autres types d'établissements tous ces services de base à des fréquences minimums. De même, ces services de base sont plus fréquemment disponibles dans les établissements du secteur gouvernemental (45 %), dans les établissements de la province Nord (47 %) et dans ceux de la province Ouest (44 %) que dans les autres. D'autre part, seulement 31 % des établissements offrent la gamme complète des services de base à des fréquences minimums, des services d'accouchements dans l'établissement 24 heures sur 24 et ils disposent au moins d'un prestataire qualifié pour les soins curatifs. Ce sont les centres de santé et les polycliniques ainsi que les établissements du secteur gouvernemental qui remplissent le plus fréquemment ces trois critères (services de base à des fréquences minimums, services d'accouchements disponibles 24 heures sur 24 et au moins un prestataire qualifié). Certains établissements du secteur Agréé et du secteur privé ne fournissent pas tous les éléments. Par exemple, les centres médico-sociaux qui ne remplissent pas tout le paquet minimum d'activités et donc n'assurent pas certains services comme la maternité.

<u>Tableau 3.1.2</u> <u>Disponibilité des services de base et du personnel qualifié pour répondre aux besoins des patients: Centre de santé seulement</u>

Pourcentage d'établissements qui fournissent une gamme de services définis à des fréquences définies, avec du personnel ayant les qualifications définies, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | | Pourcentage (| d'établissements d | lisposant de: | |
|-------------------------|----------------------|----------------------|--------------------|-----------------------------|------------|
| | | | Tous les services | Tous les services de | |
| | | | de base offerts à | base offerts à une | |
| | | | une fréquence | fréquence minimum | |
| | | | minimum et des | et des services | |
| | | | services | d'accouchements | |
| | | Tous les | d'accouche- | dans l'établissement, | |
| | | services de | ments dans | disponibles pendant | |
| | | base offerts à | l'établissement, | 24 heures et au moins | |
| | Tous les | une | disponibles | un prestataire qualifié | Effectif |
| | services | fréquence | pendant 24 | pour fournir des | d'établis- |
| Caractéristique | de base ¹ | minimum ² | heures | soins curatifs ³ | sements |
| Type d'établissement | | | | | |
| Centre de santé | 62 | 49 | 43 | 43 | 382 |
| Secteur | | | | | |
| Gouvernemental | 66 | 52 | 48 | 48 | 265 |
| Agréé | 51 | 43 | 33 | 33 | 115 |
| Privé/ONG/Communautaire | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 |
| Province | | | | | |
| Nord | 59 | 56 | 51 | 51 | 75 |
| Sud | 58 | 43 | 41 | 41 | 99 |
| Est | 58 | 37 | 32 | 31 | 90 |
| Ouest | 69 | 60 | 51 | 51 | 95 |
| Ville de Kigali | 70 | 48 | 43 | 43 | 23 |
| Total | 62 | 49 | 43 | 43 | 382 |

¹ Les services de base comprennent: les consultations externes pour enfants malades et pour les Infections Sexuellement Transmissibles de l'adulte, les méthodes temporaires de planification familiale, les soins prénatals, les vaccinations et le suivi de la croissance.

² Les fréquences minimum pour les services sont définies comme suit : soins curatifs pour les enfants offerts au moins cinq jours par semaine, les services d'IST au moins un jour par semaine et les services de prévention et ceux qui ne sont pas des services d'urgence (certaines méthode temporaires de planification familiale, les soins prénatals, les vaccinations et le suivi de la croissance) au moins un jour par semaine.

Sont considérés comme du personnel qualifié (prestataires de soins curatifs) les médecins spécialistes, les généralistes, les médecins-chefs, les infirmières, les sages-femmes, les auxiliaires, les anesthésistes et les dentistes qui prescrivent le traitement.

Le tableau 3.1.2 présente ces mêmes informations pour 382 centres de santé. En tant que premier niveau du système de référence, 62 % des centres de santé fournissent tous les services de base et 49 % les fournissent à une fréquence minimum. Seulement 43 % des centres de santé qui offrent la gamme complète des services de base à des fréquences minimums, fournissent aussi des services d'accouchements dans l'établissement 24 heures sur 24 et disposent d'au moins un prestataire qualifié pour dispenser des soins curatifs.

Les services de soins curatifs pour les enfants malades et pour le traitement des IST sont largement répandus au Rwanda (graphique 3.1, tableaux A-3.1 et A-3.2, en annexes). Cela semble montrer que les services d'IST se sont développés dans tout le pays. Par contre, d'autres services comme la planification familiale (73 %), les soins prénatals (80 %) les vaccinations infantiles (75 %) et le suivi de la croissance (55 %) sont moins disponibles, cela dans tous les établissements. Cependant, ces services sont plus fréquemment offerts dans les centres de santé et les polycliniques que dans les autres établissements, ce qui n'est pas surprenant puisque les centres de santé constituent le premier niveau du système de référence. La plupart de tous les établissements (99 %) disposait d'au moins un prestataire qualifié pour dispenser des soins curatifs.

Soins curatifs pour les enfants

Service pour les IST

Planification familiale

Soins prénatals

Vaccination des enfants

Suivi de la croissance

Services d'accouchements dans l'établissement

Au moins un prestataire qualifié

0 20 40 60 80 100

Pourcentage de tous les établissements

Total Dispensaire/Clinique/Poste de santé ©Centre de santé/Polyclinique ■Hôpital

EPSR 2007

Graphique 3.1 Disponibilité des services et du personnel pour répondre aux besoins de base du patient (N=538)

Des services d'accouchements qui fonctionnent dans l'établissement 24 heures sur 24 sont disponibles dans pratiquement tous les hôpitaux (93 %) et dans 88 % des centres de santé. Bien que l'on n'attende pas des dispensaires, des cliniques et des postes de santé qu'ils offrent des services d'accouchements 24 heures sur 24, on constate qu'un établissement de ce type sur cinq fournit ce service (graphique 3.1).

Tableau 3.1.3_Établissements effectuant la circoncision

Pourcentage d'établissements qui disposent de personnel pour effectuer les circoncisions, d'un registre concernant les circoncisions et nombre médian de circoncisions par mois selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| Caractéristique | Disposent d'un prestataire de santé qui peut effectuer une circoncision | Effectif d'établis- sements | Disposent d'un registre pour la circoncision | Effectif d'établis- sements effectuant la circoncision | Nombre médian de circoncisions par mois | Effectif d'établis- sements ayant un registre pour la circoncision |
|---|---|-----------------------------------|--|--|---|--|
| Type d'établissement | | | | | | |
| Hôpital | 88 | 42 | 86 | 37 | 4 | 32 |
| Centre de santé/Polyclinique | 13 | 389 | 37 | 49 | 2 2 | 18 |
| Dispensaire/Clinique/Poste de santé | 24 | 107 | 46 | 26 | 2 | 12 |
| Secteur Gouvernemental Agréé Privé/ONG/Communautaire | 18 18 33 | 309 133 96 | 55 63 50 | 56 24 32 | 3 4 2 | 31 15 16 |
| Province | | | | | | _ |
| Nord | 11 | 90 | 60 | 10 | 3 | 6 |
| Sud | 14 | 117 | 69 | 16 | 4 | 11 |
| Est | 25 | 113 | 46 | 28 | 2 | 13 |
| Ouest | 20 | 132 | 54 | 26 | 2 3 | 14 |
| Ville de Kigali | 37 | 86 | 56 | 32 | 3 | 18 |
| Total | 21 | 538 | 55 | 112 | 3 | 62 |

Seulement environ un établissement sur cinq dispose d'au moins un prestataire qui peut effectuer une circoncision, ce qui inclut neuf hôpitaux sur dix, 13 % des centres de santé et des polycliniques ainsi que 24 % des dispensaires, cliniques, et postes de santé. Les établissements du secteur privé et communautaires, ceux gérés par une ONG et ceux de la ville de Kigali disposent plus fréquemment que les autres d'un prestataire de santé capable d'effectuer une circoncision. Un peu plus de la moitié (55 %) des établissements disposant d'un prestataire qui peut effectuer une circoncision tiennent un registre pour ce service. Environ trois circoncisions sont effectuées, en moyenne, par établissement et par mois (tableau 3.1.3).

3.1.2 Infrastructure de l'établissement qui encourage l'utilisation des services et qui garantit la qualité des services

Bien que l'on puisse fournir des services de santé de qualité dans des établissements qui disposent d'un équipement rudimentaire, certaines infrastructures et équipements de base contribuent à la satisfaction du patient et des prestataires comme des toilettes en bon état, une salle d'attente confortable et un approvisionnement régulier en eau. Ces éléments aident aussi le personnel à fournir des services de qualité. Le tableau 3.2 fournit des informations résumées sur ces composants d'infrastructure selon certaines caractéristiques. Les tableaux A-3.3.1 et A-3.3.2, en annexes, présentent des résultats plus détaillés sur leur disponibilité.

<u>Tableau 3.2 Infrastructure du service et de l'établissement permettant d'assurer des services d'urgence de qualité 24 heures sur 24</u>

Pourcentage d'établissements disposant des éléments définis, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | Pourcentage d'établissements disposant de : | | | | | | |
|---|---|-----------------------|---|---|----------------------------------|--|--|
| Caractéristique | Tous les éléments | Approvision-nement en | Approvision- nement en électricité régulier ou | Tous les éléments de base pour le confort et un approvision- nement régulier en eau et en électricité | Effectif d'établiss ements | | |
| · | du pationi | cau regalier | generatear | CICOLITOILO | Omec | | |
| Type d'établissement Hôpital Centre de santé/Polyclinique | 52 58 | 38 28 | 95 59 | 24 8 | 42 389 | | |
| Dispensaire/Clinique/Poste de santé | 50 | 52 | 67 | 26 | 107 | | |
| Secteur | | | | | | | |
| Gouvernemental | 56 | 29 | 54 | 10 | 309 | | |
| Agréé | 59 | 26 | 77 | 8 | 133 | | |
| Privé/ONG/Communautaire | 51 | 56 | 75 | 31 | 96 | | |
| Province | | | | | | | |
| Nord | 63 | 28 | 63 | 12 | 90 | | |
| Sud | 63 | 20 | 63 | 7 | 117 | | |
| Est | 56 | 19 | 49 | 4 | 113 | | |
| Ouest | 45 | 38 | 56 | 11 | 132 | | |
| Ville de Kigali | 53 | 69 | 94 | 38 | 86 | | |
| Total | 56 | 33 | 63 | 13 | 538 | | |

¹ Toilettes pour les patients en état, salles d'attente protégées du soleil et de la pluie et niveau de propreté élémentaire.

Environ trois établissements sur cinq sont équipés de tous les éléments de confort pour les patients, qui consistent en des toilettes en état, une salle d'attente protégée et un niveau élémentaire de propreté. La proportion varie de 50 % dans les dispensaires, cliniques et postes de santé à 58 % dans les centres de santé et polycliniques (tableau 3.2). Environ un tiers (33 %) des établissements sont régulièrement approvisionnés toute l'année en eau et l'eau est disponible à un robinet situé à environ 500 mètres de l'établissement; 63 % ont l'électricité et sont équipés d'un générateur avec du combustible. Les hôpitaux et les établissements de la ville de Kigali disposent plus fréquemment que les autres établissements d'un approvisionnement régulier en électricité ou d'un générateur en état de marche. Les établissements du secteur gouvernemental sont moins fréquemment approvisionnés en électricité et ils disposent aussi moins fréquemment d'un générateur qui fonctionne que les établissements des secteurs Agréé, privé et communautaire et que les établissements gérés par une ONG.

Seulement 13 % des établissements possèdent les trois éléments de confort de base du patient ainsi qu'un approvisionnement régulier en eau et en électricité. C'est dans les hôpitaux (24 %), les dispensaires, les cliniques et les postes de santé (26 %), dans les établissements des secteurs privé et communautaire et ceux gérés par une ONG (31 %) ainsi que dans les établissements de la ville de Kigali (38 %) que la présence de ces trois éléments de confort est la plus fréquente (tableau 3.2).

² Approvisionnement en eau toute l'année dans l'établissement par robinet ou disponible à 500 mètres de l'établissement.

³ Électricité disponible systématiquement durant les heures de service ou générateur d'appui avec carburant.

3.1.3 Infrastructure et ressources pour assurer des services d'urgence de qualité 24 heures sur 24

Quand les patients souffrent de maladies graves ou dans les cas d'accouchements présentant des complications, des services d'urgence disponibles 24 heures sur 24 peuvent sauver des vies. On ne s'attend pas à trouver des services d'urgence qui fonctionnent 24 heures sur 24 dans tous les types d'établissements. Cependant, étant donné que les services d'urgence permanents sont essentiels, il est important d'évaluer la capacité de tous les établissements à fournir ces services 24 heures par jour. Dans le cadre de l'EPSR 2007, on a considéré qu'un établissement disposait de services d'urgence 24 heures sur 24 quand il pouvait fournir des traitements d'urgence sur place, avec la capacité de suivre un patient gravement malade durant la nuit jusqu'à ce qu'il soit possible de l'hospitaliser ou de le référer dans un autre établissement, si nécessaire. Cela signifie que l'établissement doit disposer d'au moins deux prestataires qualifiés, d'un tableau des présences indiquant le personnel disponible sur place et le personnel d'astreinte 24 heures par jour, des lits disponibles pour hospitaliser les patients, des toilettes pour les patients, des moyens de communication d'urgence pendant 24 heures et de l'eau sur place, au moins à certains moments durant l'année.

Le tableau 3.3 présente les informations sur les établissements qui répondent à ces critères et qui disposent aussi d'un approvisionnement régulier en eau et en électricité. Le graphique 3.2 présente les informations sur la disponibilité de chaque élément dans les établissements dont on attend généralement qu'ils fournissent des services permanents pendant 24 heures.

Près d'un établissement sur trois (31 %) dispose de tous les composants de base qui garantissent des services d'urgence pendant 24 heures. Ce sont les hôpitaux (55 %), les établissements de la ville de Kigali (40 %) et de la province Ouest (39 %) qui satisfont le plus fréquemment aux critères de prestation de services d'urgence; à l'opposé, ceux de la province Sud (21 %) sont ceux qui disposent le moins fréquemment des composants qui garantissent des services d'urgence de qualité. Si l'on exclut de l'analyse les dispensaires, les cliniques et les postes de santé, la proportion d'établissements ayant tous les composants de base pour assurer des services d'urgence pendant 24 heures est de 34 % (tableau 3.3). On constate une augmentation importante, en particulier dans les établissements des secteurs privé et communautaire et dans ceux gérés par une ONG, la proportion étant passée de 27 % à 89 %; de même, dans les établissements de la ville de Kigali, la proportion est passée de 40 % à 61 %. Même si, selon le Ministère de la Santé, tous les hôpitaux et les centres de santé ont la capacité de fournir des services d'urgence pendant 24 heures, on constate que 45 % des hôpitaux n'offrent pas des services d'urgence pendant 24 heures. Il est intéressant de noter que les établissements de santé du secteur gouvernemental assurent moins fréquemment que ceux du secteur Agréé des services d'urgence pendant 24 heures.

Dans le cadre de l'enquête, une source régulière d'eau (non saisonnière et sur place) et un approvisionnement régulier en électricité (pendant 24 heures avec une interruption minimum ou un générateur avec du combustible) n'ont pas été considérés comme des éléments essentiels pour fournir des services d'urgence pendant 24 heures. Cependant, la présence de ces deux éléments est préférable. Les composants de base pendant 24 heures, tels qu'ils ont été précédemment décrits, ainsi qu'un approvisionnement régulier en eau et en électricité ne sont disponibles que dans seulement 10 % de tous les établissements (tableau 3.3). Les hôpitaux et les établissements des secteurs privé et communautaire ainsi que ceux gérés par une ONG possèdent plus fréquemment que les autres tous les composants de base et de plus, ils disposent d'un approvisionnement régulier en eau et en électricité. Par contre, dans les provinces Sud et Est, seulement 3 et 4 % des établissements possèdent tous ces composants.

<u>Tableau 3.3</u> Infrastructure du service et de l'établissement permettant d'assurer des services d'urgence de qualité 24 heures sur 24

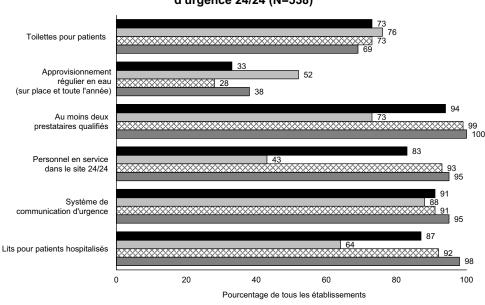
Pourcentage d'établissements disposant des composants de base pour garantir des services d'urgence 24 heures sur 24 et pourcentage disposant de tous les composants de base et d'un approvisionnement régulier en eau et en électricité, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | Pourcentage d'établissements disposant des : | | | Pourcentage des hôpitaux, centres de santé, et polycliniques disposant des : | | |
|---|--|---|-------------------------------|---|--|------------------------------|
| | des services d'urgence 24 heures | et approvision- nement régulier en eau et en | Effectif d'établis | Composants de base pour des services d'urgence 24 heures | Composants de base pour des services d'urgence 24 heures sur 24 et approvision- nement régulier en eau et en | Effectif d'établis- |
| Caractéristique | sur 24 ¹ | électricité ² | sements | sur 24 ¹ | électricité ² | sements |
| Type d'établissement Hôpital Centre de santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/Poste de santé | 55 32 19 | 26 8 10 | 42 389 107 | 55 32 - | 26 8 - | 42 389 - |
| Secteur Gouvernemental Agréé Privé/ONG/Communautaire | 29 37 27 | 9 7 18 | 309 133 96 | 31 36 89 | 10 7 67 | 290 132 9 |
| Province Nord Sud Est Ouest Ville de Kigali | 29 21 27 39 40 | 10 3 4 10 28 | 90 117 113 132 86 | 31 22 30 43 61 | 11 4 4 12 36 | 81 109 98 107 36 |
| Total | 31 | 10 | 538 | 34 | 10 | 431 |

¹ Au moins deux prestataires qualifiés affectés à l'établissement, personnel en service sur place ou d'astreinte 24 heures /24, lits pour patients hospitalisés la nuit, toilettes pour les patients, accès à des moyens de communication d'urgence 24 heures/24 et approvisionnement en eau sur place.
² Au moins deux prestataires qualifiés affectés à l'établissement, personnel en service sur place ou d'astreinte 24

Dans le cadre de l'EPSR 2007, la disponibilité de personnel de service pendant 24 heures est déterminée par la présence observée d'un tableau de service ou d'une liste des roulements qui indique quel personnel est officiellement en poste ou d'astreinte. Ce sont les hôpitaux (95 %), les centres de santé et les polycliniques (93 %) qui ont le plus fréquemment du personnel disponible pendant 24 heures et qui de plus ont une liste de rôle de garde (graphique 3.2). Environ la même proportion d'hôpitaux, de centres de santé et de polycliniques (respectivement, 95 % et 91 %) ainsi que 88 % de dispensaires, cliniques et postes de santé possèdent des moyens de communication d'urgence.

Au moins deux prestataires qualifiés affectés à l'établissement, personnel en service sur place ou d'astreinte 24 heures /24, lits pour patients hospitalisés la nuit, toilettes pour les patients, accès à des moyens de communication d'urgence 24 heures/24 et approvisionnement régulier en eau et en électricité.



Graphique 3.2 Disponibilité des éléments de support de la qualité des services d'urgence 24/24 (N=538)

Pratiquement tous les hôpitaux et les centres de santé disposent d'au moins deux prestataires qualifiés affectés à l'établissement (graphique 3.2). Les résultats concernant la disponibilité des lits pour patients de nuit montrent que ce sont essentiellement les hôpitaux et les centres de santé qui sont adéquatement équipés pour assurer des soins d'urgence la nuit. Il est courant que les centres de santé disposent de personnel qualifié qui vivent sur place, en supposant qu'ils sont disponibles pour fournir des soins d'urgence 24 heures sur 24 aux patients; les responsables de districts doivent penser à affecter un autre prestataire qualifié si celui qui est normalement de service prévoit de s'absenter pour une certaine période. Parmi les centres de santé et les polycliniques, on constate que 67 % disposent de prestataires qualifiés qui vivent sur place (tableau A-3.3.1, en annexes). Il n'est pas certain que des dispositions soient prises, de manière régulière, pour disposer de personnel d'urgence de remplacement quand les prestataires de l'établissement s'absentent pour un jour ou une nuit.

■Total □Dispensaire/Clinique/Poste de santé ☑Centre de santé/Polyclinique □Hôpital

Résumé

Services de base

La gamme complète des services de base (soins externes pour les enfants malades et pour les adultes atteints d'IST, méthodes temporaires de planification familiale, soins prénatals, vaccinations et suivi de la croissance de l'enfant) est disponible dans 44 % des établissements de santé. La gamme des services de base est disponible à des fréquences minimums, définies dans le cadre de l'EPSR, dans 35 % des établissements. Ce sont les centres de santé et les polycliniques qui offrent le plus fréquemment la gamme complète des services de base.

Un tiers de tous les établissements offre la gamme complète des services de base, à des fréquences minimums, ainsi que des services d'accouchements dans l'établissement disponibles pendant 24 heures. Ces établissements comprennent 43 % des centres de santé et des polycliniques.

Des services d'accouchements dans l'établissement disponibles pendant 24 heures sont fournis dans pratiquement tous les hôpitaux et dans 9 centres de santé sur 10.

Infrastructure et services d'urgence

Environ 6 établissements sur 10 sont équipés de tous les éléments qui garantissent des conditions de confort aux patients; environ un tiers ont régulièrement de l'eau toute l'année et 63 % disposent d'un approvisionnement régulier en électricité ou d'un générateur. Tous les éléments qui garantissent le confort des patients et un approvisionnement régulier en eau toute l'année et en électricité sont disponibles dans seulement 1 établissement de santé sur 10. Cependant, 3 établissements sur 5 ont de l'eau salubre sur place.

L'infrastructure qui permet d'assurer des services d'urgence pendant 24 heures existe surtout dans les hôpitaux (55 %) et dans les centres de santé et polycliniques (32 %). Les établissements de la ville de Kigali et de la province Ouest sont plus fréquemment dotés de la capacité de fournir des services d'urgence pendant 24 heures que les autres établissements.

3.2 Systèmes de gestion permettant d'assurer et de maintenir la qualité et l'utilisation adaptée des services de santé

Des systèmes administratifs et de gestion de base sont nécessaires pour garantir que les services de santé sont fournis régulièrement, comme prévu, à un niveau de qualité acceptable.

3.2.1 Systèmes de gestion, d'assurance qualité et de référence

Les informations concernant la disponibilité des systèmes de fonctionnement pour chaque composant évalué sont présentées au tableau 3.4. Des informations supplémentaires sont présentées aux graphiques 3.3 à 3.6 et aux tableaux A-3.4 et A-3.5, en annexes.

Gestion

Pour maintenir un établissement en bon état de fonctionnement, il est nécessaire d'utiliser des méthodes systématiques pour traiter les problèmes de gestion. Par système de gestion de l'établissement, on entend un système établi pour traiter les problèmes de gestion et administratifs. Cela peut impliquer des réunions pour discuter de problèmes d'organisation ou de problèmes quotidiens ou des réunions au cours des quelles sont abordés des problèmes plus vastes comme le financement, l'utilisation ou la planification de

campagnes sur la santé. Cependant, les réunions doivent avoir lieu régulièrement et elles doivent se tenir en présence de personnel ayant des responsabilités dans des domaines spécifiques. l'EPSR s'est intéressée à des réunions de comités de gestion qui fonctionnent et qui se tiennent au moins tous les six mois avec présentation de documents comme des compte rendu de procédures. Un comité est considéré comme fonctionnant s'il peut produire une documentation sur les décisions qui ont été prises. La prestation de services au niveau du district est gérée par (1) le comité de gestion de chaque hôpital et centre de santé de district et (2) le conseil d'administration de l'hôpital (pour l'hôpital de district) et le comité de santé (pour le centre de santé). Le district fournit le support au conseil d'administration de l'hôpital et le secteur (la subdivision administrative d'un district) fournit le support au comité de santé.

Globalement, 91 % des établissements de santé ont déclaré avoir un comité de gestion qui se réunit tous les six mois mais seulement 67 % avaient des enregistrements écrits de réunion ayant eu lieu récemment (graphique 3.3). Environ huit établissements sur dix ont déclaré que le comité de gestion se réunissait tous les mois ou plus souvent ; dans 7 % des cas, les réunions avaient eu lieu tous les 2–3 mois et dans un pour cent des cas, tous les 4–6 mois (tableau A-3.4, en annexes). Les hôpitaux, les centres de santé et les polycliniques ont déclaré plus fréquemment que les autres établissements tenir régulièrement des comités de gestion et disposer d'enregistrements écrits sur des réunions récentes. Les établissements de la ville de Kigali ont moins fréquemment déclaré tenir régulièrement des comités de gestion et disposer de documentation sur des réunions récentes que les établissements des autres provinces (Tableau 3.4).

Il faut noter que pour les cliniques, qui en principe sont des établissements privés, ce type d'organisation lie au comité de gestion et au conseil d'administration n'existe pas.

100 17 Pourcentage de tous les établissements 17 80 24 60 51 83 40 78 67 20 0 Hôpital Centre de Dispensaire/clinique/ santé/Polyclinique Poste de santé ■Documentation observée □Pas de documentation observée

Graphique 3.3 Établissements qui déclarent tenir régulièrement des réunions de comité de gestion (N=538)

EPSR 2007

Tableau 3.4 Pratiques de gestion, procédures d'Assurance Qualité et système de référence Pourcentage d'établissements disposant de documentation sur l'élément du système de gestion indiqué, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007 Pourcentage d'établissements ayant des: Réunions de comité de gestion Comptes rendus, au moins tous les observés, des 6 mois et le activités Effectif compte rendu. d'Assurance Qualité de d'établiss observé, d'une Caractéristique ements réunion récente l'établissement Type d'établissement 83 69 42 Hôpital 389 Centre de santé/Polyclinique 78 36 Dispensaire/Clinique/Poste 7 21 107 de santé Secteur 75 36 309 Gouvernemental Agréé 80 46 133 Privé/ONG/Communautaire 23 96 **Province** 33 Nord 72 90 26 Sud 72 117 79 43 113 Est Ouest 72 41 132 Ville de Kigali 15 86 Total 67 538

Assurance qualité

L'Assurance Qualité (AQ) fait référence à un système de suivi de la qualité des soins, d'identification des problèmes et de mise en œuvre de changements pour résoudre ces problèmes. C'est un élément important de la prestation des services de santé. Les systèmes d'AQ nécessitent l'établissement de standards par rapport auxquels la qualité est mesurée. Il doit y avoir aussi des méthodes systématiques pour évaluer des résultats et pour mettre en place des interventions. Les activités en matière d'AQ peuvent inclure des audit d'enregistrements médicaux, des listes de contrôle de supervision pour des problèmes relatifs aux soins des patients, des observations de consultations par des superviseurs, des réunions tenues par des superviseurs pour discuter de problèmes de soins des patients et l'analyse des tendances de l'utilisation des services par les patients à partir des données fournies par le système d'information de gestion de la santé.

Le tableau 3.4 et les graphiques 3.4, 3.5 et 3.6 présentent les informations sur les activités en matière d'AQ déclarées par les établissements et sur les activités spécifiques en matière d'AQ qu'ils effectuent. Les activités et approches suivantes ont été évaluées:

- Une liste de vérification pour les systèmes de santé est utilisée pour pointer la présence d'équipements et de fournitures, l'exhaustivité des comptes du système d'information de gestion de la santé et d'autres indicateurs de traitement.
- Une *liste de vérification pour la prestation des services de santé* sert à vérifier le contenu spécifique des évaluations des patients, des traitements ou des consultations. Elle est souvent utilisée dans l'observation de la prestation de soins de santé.

- Une *revue* des cas de mortalité dans l'établissement est un système structuré de revue des dossiers de chaque patient décédé. Il y a normalement un comité formé pour cela.
- Un *audit de dossiers ou de registres médicaux* a pour but de vérifier les dossiers médicaux pour la présence d'éléments ou d'informations spécifiques et ils peuvent évaluer dans quelle mesure les protocoles ont été suivis.

Un peu plus de la moitié (56 %) des établissements de santé dans le pays déclare effectuer des activités en matière d'AQ et environ un tiers dispose de documentation sur ces activités. Les hôpitaux (86 %), les centres de santé et les polycliniques (63%) déclarent plus fréquemment que les autres établissements effectuer des activités d'AQ et également disposer de documentation (respectivement 69 % et 36 %) (graphique 3.4). En fonction du secteur, on note que les établissements des secteurs privés et communautaires ainsi que les établissements gérés par une ONG déclarent beaucoup moins fréquemment (6 %) que les autres effectuer des activités d'AQ et disposer de documentation (tableau 3.4). Sur le plan géographique, on constate que les établissements de la ville de Kigali (15 %) effectuent moins souvent des activités d'AQ et disposent moins fréquemment que les établissements des autres provinces de documentation sur ce type d'activités.

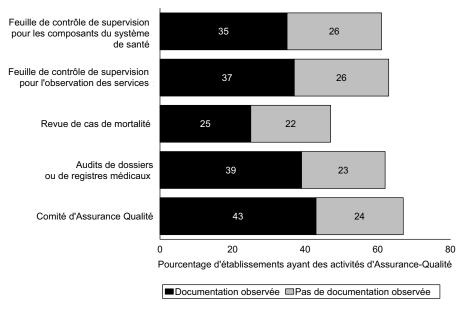
100 Pourcentage de tous les établissements 80 17 60 27 23 40 69 20 36 33 12 n Dispensaire/clinique/ Hôpital Centre de Total Poste de santé santé/Polyclinique ■Documentation observée □Pas de documentation observée

Graphique 3.4 Établissements qui déclarent avoir des activités d'assurance qualité (N=538)

EPSR 2007

Parmi les établissements qui ont déclaré effectuer des activités d'Assurance Qualité, on note que l'activité la plus fréquemment rapportée est le comité d'Assurance Qualité (déclarée par 67 % des établissements et 43 % ont rapporté disposer d'une documentation). Les proportions d'établissements utilisant des listes de contrôle pour l'observation des services, des listes de contrôle pour les composants du système de santé et les audits de dossiers médicaux sont assez proches (déclarés par 61-63 %, et 35-39 % ont une documentation). Moins de la moitié des établissements de santé (47 %) déclarent effectuer des revues de cas de mortalité dans tout l'établissement et seulement 25 % disposent de documentation sur cette activité (graphique 3.5).

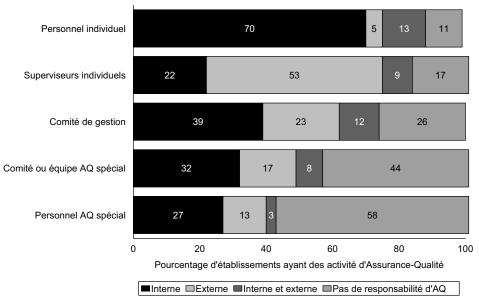
Graphique 3.5 Activités d'assurance-qualité déclarées (N=301)



EPSR 2007

Le graphique 3.6 présente les données concernant les personnes responsables d'effectuer ou de revoir des activités d'assurance qualité; ces responsables peuvent être du personnel basé dans l'établissement mais aussi des personnes extérieures à l'établissement. Dans une majorité d'établissements (70 %), ces activités sont effectuées par des membres du personnel basés dans l'établissement; 11 % des établissements déclarent que les membres du personnel n'ont aucune responsabilité concernant les activités d'assurance qualité. Dans un peu plus de la moitié des cas (53 %), c'est un superviseur externe qui est chargé d'effectuer les contrôles d'assurance qualité alors que dans seulement 22 % et 27 % des établissements, c'est un superviseur interne ou du personnel particulier qui sont responsables de ce type d'activités; dans 53 % des établissements, c'est un superviseur externe qui en est chargé.

Graphique 3.6 Personnes ou groupe responsables de la réalisation et/ou revue des activités d'assurance-qualité, selon qu'elles sont internes ou externes à l'établissement (N=301)



EPSR 2007

3.2.2 Gestion de support pour les prestataires

Au cours de l'EPSR 2007, des informations ont été collectées concernant les pratiques de supervision et de formation du personnel dans l'établissement, pratiques particulièrement importantes pour garantir la qualité des soins. Des informations résumées sur ces pratiques de gestion de support au niveau de l'établissement sont présentées au tableau 3.5; en outre, les tableaux A-3.6 et A-3.7, en annexes, fournissent des informations plus détaillées.

Supervision externe

La supervision effectuée par des cadres extérieurs à l'établissement comporte de nombreux avantages. Elle permet de s'assurer que les standards et protocoles du système de santé sont suivis au niveau de l'établissement et de promouvoir un « esprit d'entreprise » qui facilitera l'application de ces standards et protocoles. En outre, cela fournit l'opportunité d'exposer le personnel à des idées nouvelles et à des expériences différentes, y compris des formations en cours d'emploi pour certains prestataires. Ce type de supervision peut aussi motiver les prestataires de services de santé, en particulier si le superviseur se montre coopératif. Un établissement qui a déclaré, au moins, une visite effectuée par des superviseurs externes durant les 6 mois ayant précédé l'enquête a été considéré comme ayant bénéficié d'une supervision externe de routine. Dans l'ensemble, 88 % des établissements ont bénéficié d'une supervision externe ; avec une proportion de respectivement 96 % et 98 %, les établissements du secteur gouvernemental et ceux du secteur Agréé ont plus fréquemment reçu une supervision externe de leur personnel que les autres établissements. Sur le plan géographique, on note que les établissements de la ville de Kigali (51 %) font moins bénéficier leur personnel de supervision externe que les établissements des autres provinces (51 %) (tableau 3.5).

Formation

Pour maintenir les niveaux de connaissance et de compétence technique acquis au cours de formation de base, les prestataires doivent en permanence se tenir au courant et actualiser leurs connaissances. L'EPSR a évalué si les prestataires avaient reçu une formation formelle ou structurée en rapport avec leur travail au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête. Bien qu'il soit reconnu que les prestataires puissent être informés sur de nouvelles techniques et connaissances et recevoir une instruction individuelle concernant leur travail au cours de visites de supervision de routine, l'EPSR a seulement évalué des formations structurées, telles que celles qui se déroulent dans une salle de classe. Un établissement dans lequel, au moins, la moitié des prestataires de santé interviewés ont reçu une formation en cours d'emploi en rapport avec leur service, au cours des 12 derniers mois, a été considéré comme exerçant des activités régulières de formation du personnel.

Dans l'ensemble, 89 % des établissements répondent à ces critères (tableau 3.5). Cependant, les dispensaires, les cliniques et les postes de santé (68 %) ainsi que les établissements de la ville de Kigali (76 %) offrent moins fréquemment que les autres établissements des activités pour maintenir et développer les compétences de leur personnel. Les établissements des secteurs gouvernemental (95 %) et Agréé (92 %) font davantage bénéficier leur personnel de ces activités de formation que les établissements du secteur privé et que ceux gérés par une ONG.

Supervision des prestataires des services de santé

En plus de la supervision générale des activités de l'établissement, il est nécessaire d'évaluer le travail du personnel au niveau individuel pour identifier les forces et les faiblesses et apporter le support approprié. Un établissement dans lequel, au moins, la moitié des prestataires de santé interviewés ont été personnellement supervisés, au moins, une fois au cours des six derniers mois, a été considéré comme

fournissant systématiquement de la supervision du personnel. Plus de 91 % des établissements ont reçu des visites de supervision de routine de leur personnel, en conformité avec les critères définis (tableau 3.5). Les hôpitaux (95 %), les centres de santé et les polycliniques (98 %) ont plus fréquemment que les dispensaires, les cliniques et les postes de santé (63 %) des activités de supervision de routine du personnel. Le niveau de supervision individuelle est plus élevé dans le secteur du gouvernement (97 %) et dans le secteur Agréé (99 %) que dans les autres secteurs ; sur le plan géographique, c'est dans les établissements de la ville de Kigali (65 %) que ce niveau de supervision est le plus faible. Globalement, 83 % des établissements répondent aux critères définis pour la formation et la supervision personnelle.

Tableau 3.5 Pratiques de gestion de support au niveau de l'établissement

Pourcentage d'établissements qui ont reçu une visite de supervision externe au cours des 6 mois ayant précédé l'enquête, pourcentage dans lesquels au moins la moitié des prestataires de santé interviewés ont bénéficié d'une pratique de gestion de support définie, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | Pourcentage | Pourcentage Pourcentage d'établissements où le | | | | | |
|------------------------------|------------------------------|--|-----------------------|--------------------------|--------------|----------------------|-----------------------------------|
| | d'établissement | | person | nel a déclaré a | ıvoir reçu: | | d'établis- |
| | s ayant reçu | | | | | Pourcentage | sements |
| | une visite de | | Formatio | | | d'établissements | avec au |
| | supervision | ⊏ €€ - +:€ | n avant | | | ayant toutes les | moins un |
| | externe au | Effectif | ou en | 0 | Formation et | 1 | prestataire |
| Caractéristique | cours des 6 derniers mois | d'établis- | cours | Supervision | supervision | gestion de | de santé éligible ⁴ |
| Caracteristique | demiers mois | sements | d'emploi ¹ | personnelle ² | personnelle | support ³ | eligible |
| Type d'établissement | | | | | | | |
| Hôpital | 88 | 42 | 98 | 95 | 93 | 85 | 40 |
| Centre de santé/Polyclinique | 98 | 389 | 94 | 98 | 93 | 91 | 389 |
| Dispensaire/Clinique/Poste | | | | | | | |
| de santé | 53 | 107 | 68 | 63 | 46 | 35 | 105 |
| Secteur | | | | | | | |
| Gouvernemental | 96 | 309 | 95 | 97 | 92 | 90 | 306 |
| Agréé | 98 | 133 | 92 | 99 | 91 | 91 | 132 |
| Privé/ONG/Communautaire | 48 | 96 | 68 | 60 | 45 | 30 | 96 |
| | | | | | | | |
| Province | | | | | | | |
| Nord | 94 | 90 | 96 | 92 | 90 | 89 | 89 |
| Sud | 97 | 117 | 93 | 97 | 91 | 90 | 117 |
| Est | 96 | 113 | 95 | 96 | 94 | 94 | 111 |
| Ouest | 93 | 132 | 85 | 97 | 83 | 80 | 132 |
| Ville de Kigali | 51 | 86 | 76 | 65 | 54 | 36 | 85 |
| Total | 88 | 538 | 89 | 91 | 83 | 80 | 534 |

¹ On considère qu'un établissement a des activités systématiques de formation du personnel si, au moins, la moitié des prestataires de santé interviewés ont déclaré avoir suivi une formation avant ou en cours d'emploi au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête. Seules sont prises en compte les sessions de formation structurées en cours d'emploi ; par conséquent, une instruction individuelle reçue au cours d'une visite systématique de supervision n'est pas considérée ici comme de la formation.

3.2.3 Pratiques de gestion encourageant la participation de la communauté

Il est généralement admis que la prise en compte de l'opinion de la communauté dans certains domaines concernant le fonctionnement de l'établissement augmente le niveau de responsabilité de l'établissement envers la communauté qu'il dessert et sa compréhension des besoins de la communauté, avec pour conséquence une augmentation du niveau d'utilisation de l'établissement et une amélioration de l'état de santé de la population.

² On considère qu'un établissement a des activités systématiques de supervision du personnel si, au moins, la moitié des prestataires de santé interviewés ont déclaré avoir été personnellement supervisés, au moins, une fois au cours des 6 mois ayant précédé l'enquête.

³ Établissement ayant fait l'objet d'une supervision externe et dans lequel le personnel a reçu une formation avant ou en cours d'emploi ainsi qu'une supervision.

⁴ Les prestataires interviewés qui n'ont pas fourni personnellement l'un des services évalués par l'EPS (c'est-à-dire les administrateurs qui ont pu être interviewés) sont exclus.

Représentation de la communauté

Dans l'ensemble, 76 % des établissements ont déclaré que les membres de la communauté participaient, de manière régulière, à des réunions de gestion (tableau 3.6), ceux gérés par le secteur gouvernemental (87 %) et ceux du secteur Agréé (88 %) ayant plus fréquemment déclaré cette participation communautaire que ceux du secteur privé et ceux gérés par une ONG. La participation communautaire dans les réunions de gestion est plus fréquente dans les centres de santé et les polycliniques (92 %) que dans les hôpitaux (50 %) et les dispensaires, cliniques et postes de santé (26 %). En outre, dans la ville de Kigali, seulement 23 % des établissements ont instauré une participation de routine de la communauté dans les réunions de gestion ; dans les provinces, cette proportion dépasse 80 %.

| Tableau 3.6 Pratique | es de gestion encourage | ant le feedback de la | communauté et l'accès |
|----------------------|-------------------------|-----------------------|-----------------------|
| à l'établissement | - | | _ |

Pourcentage d'établissements dans lesquels la communauté participe, de manière systématique, à des comités de gestion, pourcentage de ceux ayant un système pour recueillir l'avis et le feedback des patients et pourcentage de ceux ayant un mécanisme ou autre moyen pour connaître l'avis de la communauté, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | Pourcenta | age d'établissen | nents où : | |
|-------------------------------|---------------|------------------|-----------------------|------------|
| | La | | | |
| | participation | L'opinion des | Existe un | |
| | de la | patients est | mécanisme | |
| | communauté | | | |
| | à certains | où existe un | l'avis de la | |
| | comités de | système pour | | Effectif |
| | gestion est | revoir ces | sur les 2 | d'établis- |
| Caractéristique | systématique | opinions | services ² | sements |
| Type d'établissement | | | | |
| Hôpital | 50 | 55 | 74 | 42 |
| Centre de santé/Polyclinique | 92 | 30 | 93 | 389 |
| Dispensaire/Clinique/Poste de | | | | |
| santé | 26 | 7 | 30 | 107 |
| Secteur | | | | _ |
| Gouvernemental | 87 | 29 | 90 | 309 |
| Agréé | 88 | 38 | 92 | 133 |
| Privé/ONG/Communautaire | 21 | 7 | 26 | 96 |
| Province | | | | _ |
| Nord | 81 | 41 | 83 | 90 |
| Sud | 89 | 26 | 91 | 117 |
| Est | 82 | 17 | 85 | 113 |
| Ouest | 89 | 36 | 91 | 132 |
| Ville de Kigali | 23 | 15 | 30 | 86 |
| Total | 76 | 28 | 79 | 538 |

Il existe, d'après les déclarations, des mécanismes pour connaître l'opinion du patient et il y a des documents montrant que l'établissement prend connaissance de ces opinions.
 Soit la représentation de la communauté à des comités de gestion, soit un

Réactions du patient

L'EPSR a évalué la présence de mécanismes qui permettent de connaître et d'examiner l'opinion du patient. Plus d'un quart (28 %) de tous les établissements disposent de tels mécanismes (tableau 3.6). Les hôpitaux (55 %), les centres de santé et les polycliniques (30 %) sont, de loin, les établissements qui possèdent le plus fréquemment ce type de système. Les résultats selon les différents secteurs montrent que 29 % des établissements du secteur gouvernemental et 38 % de ceux du secteur Agréé ont mis en place de

système pour connaître l'opinion du patient est en place.

tels mécanismes contre seulement 7 % dans les autres secteurs. En fonction des provinces, on note que la mise en place de système pour connaître et examiner l'opinion des patients est plus répandue dans les provinces Nord (41 %), Sud (26 %) et Ouest (36 %) que dans la province Est (17 %) et dans la ville de Kigali (15 %).

3.2.4 Mécanismes de financement contribuant à réduire les obstacles à l'utilisation des services de santé

L'instauration de tarifs pour les patients peut, d'une part, avoir un effet positif sur l'utilisation des services car cela permet à l'établissement d'augmenter ses fonds disponibles et d'autre part, cela peut comporter un effet négatif car des services payant peuvent dissuader les populations les plus pauvres d'utiliser les services de santé. Des services payants qui comportent des exonérations pour les populations vulnérables contribuent souvent à augmenter les budgets des établissements. Cependant, des exonérations ou des réductions pour les patients pauvres peuvent conduire à des budgets déficitaires s'il n'y a pas de système de remboursement de ces coûts exonérés ou réduits. Il existe d'autres méthodes qui encouragent l'utilisation appropriée par les patients pauvres mais qui remboursent aussi les établissements des services fournis aux patients. Parmi ces méthodes, on peut citer, entre autres, des plans d'assurance, des plans de crédit (paiement différé pour des services reçus aujourd'hui) et des associations caritatives ou des fonds d'action qui remboursent les coûts de certains patients (en augmentant par conséquent l'accès aux soins en réduisant les frais au moment de l'utilisation). Dans tous les cas, les établissements doivent afficher clairement les tarifs des services. Cela permet d'accroître leurs responsabilités, de réduire les possibilités de corruption et cela aide le patient à calculer le montant de ses dépenses de santé.

L'assurance santé peut être fournie par l'employeur ou elle peut être achetée de manière indépendante. Il se peut que certains établissements soient affiliés à des plans d'assurance santé et les adhérents de ces assurances doivent se rendre dans ces établissements pour y recevoir des services. Au Rwanda, les plans d'assurance couvrent les services que leurs membres reçoivent dans les établissements du secteur public général. Au Rwanda, l'assurance santé est habituellement une source de remboursement pour les établissements des secteurs public et privé.

Tarifs et sources supplémentaires de financement

Le tableau 3.7 présente les informations résumées sur les établissements qui appliquent de manière régulière des tarifs pour des soins curatifs pour adultes et sur ceux qui bénéficient de sources externes de financement. Les résultats détaillés sur ces options de financement et sur les composants que les établissements font payer figurent aux tableaux A-3.8 et A-3.9, en annexes.

Le gouvernement du Rwanda a encouragé un mécanisme de financement communautaire comme une mutuelle de santé pour compléter l'assurance santé privée et les systèmes d'assurance sociale telle que la Rwandaise d'Assurance Maladies (RAMA), le Fonds pour les Victimes du Génocide (FARG) et l'Assurance Médicale pour les Militaires (MMI) qui s'adressent aux populations travaillant dans le secteur formel de l'économie. Par exemple, les mutuelles de santé ciblent les populations rurales et le secteur informel de l'économie, en assistant les communautés locales et en leur assurant un accès équitable aux services de santé de qualité et en protégeant les ménages contre les risques financiers associés aux maladies. Cette politique permet aux ménages de payer à l'avance pour des dépenses de santé pour l'année à venir en tant qu'adhérent à un plan d'assurance communautaire. Les résultats de l'EPSR fournissent des informations sur les mécanismes de financement utilisés dans les établissements dans le pays.

Pratiquement tous les établissements (95 %) font payer, de manière régulière, les services de soins curatifs pour adultes (tableau 3.7). Les tarifs s'appliquent aux consultations (99 %), aux médicaments

(96 %), aux analyses de laboratoire (96 %) et aux dossiers individuels (90 %). Seulement 4 % des établissements font payer l'admission du patient (tableau A-3.9, en annexes).

Soixante quinze pour cent des établissements déclarent disposer d'une source externe de financement ou de remboursement pour les services des patients comme des assurances payées par les employeurs, des associations caritatives ou des systèmes d'assurance sociale du gouvernement (tableau 3.7 et tableau A-3.8, en annexes). Mis à part le budget opérationnel régulier ou les paiements directs des patients, les sources de financement externes sont moins fréquentes dans les établissements privés, communautaires et dans ceux gérés par une ONG (26 %) ainsi que dans les dispensaires, les cliniques et les postes de santé (25 %). Les résultats par province montrent que les établissements de la ville de Kigali (37 %) comptent parmi ceux qui disposent le moins fréquemment de sources de remboursement externes.

| Tableau 3.7 Mécanismes de financement utilisés dans les établissements | | | | | | | | | | |
|--|---|----------------------------|-------------------------------|---|---|--|--|--|--|--|
| Pourcentage d'établissements qui appliquent systématiquement des tarifs pour l'utilisateur de soins curatifs et pourcentage de ceux utilisant une source externe de remboursement pour les patients, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007 | | | | | | | | | | |
| | Pourcentage d'établis- sements appliquant systématique ment des tarifs pour l'utilisateur de soins curatifs | | | Pour- centage d'établis- sements qui affichent tous/certains | Effectif d'établis- sements appliquant des tarifs pour les | | | | | |
| Caractéristique pour adultes patients sements tarifs utilisateurs | | | | | | | | | | |
| Type d'établissement Hôpital Centre de santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/Poste de santé | 98 98 81 | 98 86 25 | 42 389 107 | 44 60 31 | 41 383 87 | | | | | |
| Secteur Gouvernemental Agréé Privé/ONG/Communautaire | 95 99 89 | 83 90 26 | 309 133 96 | 59 57 31 | 294 132 85 | | | | | |
| Province Nord Sud Est Ouest Ville de Kigali | 98 96 92 97 92 | 82 85 74 85 37 | 90 117 113 132 86 | 78 59 29 66 32 | 88 112 104 128 79 | | | | | |
| Total | 95 | 75 | 538 | 54 | 511 | | | | | |

3.2.5 Maintenance et réparation de l'équipement

Pour fournir des services de bonne qualité, un établissement doit disposer des moyens pour maintenir l'équipement et l'infrastructure en bon état de fonctionnement. Certains équipements nécessitent une maintenance préventive alors que d'autres peuvent avoir besoin de réparations mineures ou d'être remplacés. Les bâtiments et l'infrastructure nécessitent aussi une maintenance régulière et des réparations périodiques. Dans le cadre de l'EPSR 2007, l'infrastructure concerne les bâtiments et les routes dans l'enceinte de l'établissement.

Des informations résumées sur les systèmes de maintenance et de réparation de l'équipement sont présentées au tableau 3.8. Des résultats détaillés sur les systèmes utilisés et sur les personnes responsables du maintien de l'équipement de l'établissement figurent aux tableaux A-3.10 et A-3.11, en annexes.

Environ les deux-tiers des établissements (66 %) qui sont équipés de générateurs, de stérilisateurs ou d'appareils de radiographies déclarent qu'ils ont des programmes de maintenance préventive pour leur équipement (tableau 3.8). Ces programmes de maintenance de l'équipement sont plus fréquents dans les hôpitaux (95 %) que dans les centres de santé et les polycliniques (55 %) ou que dans les dispensaires, les cliniques et les postes de santé (78 %). Parmi les établissements possédant du gros équipement, on note que dans un tiers des cas, c'est le personnel sur place qui est responsable de l'entretien et, dans un autre tiers, cette tache incombe à du personnel externe ; dans 4 % des établissements, la maintenance de l'équipement est assurée par du personnel interne et externe (tableau A-3.10, en annexes).

<u>Tableau 3.8 Systèmes mis en place dans les établissements pour la maintenance et les réparations du</u> matériel et de l'infrastructure.

Pourcentage d'établissements ayant mis en place un système préventif de maintenance pour le matériel important, pourcentage dans lesquels il y a un système pour réparer ou remplacer le petit matériel et pourcentage dans lesquels il y a un système pour la maintenance et les réparations des bâtiments ou de l'infrastructure, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| Pourcentage d'établissements avec un programme préventif de | Effectif d'établis- | | centage ments avec : Système pour | |
|---|---|--|---|---|
| avec un programme préventif de | d'établis- | d'établisse | Système pour | |
| programme préventif de | d'établis- | | | |
| préventif de | | | | |
| | 00000040 | | la maintenance | |
| | | | | |
| | • | | | Effectif |
| | | | | |
| important' | important* | petit matériel° | l'infrastructure | sements |
| | | | | |
| 95 | 41 | 98 | 86 | 42 |
| 55 | 168 | 98 | 46 | 389 |
| | | | | |
| 78 | 58 | 95 | 48 | 107 |
| | | | | |
| 0.4 | 405 | 07 | 40 | 000 |
| | | | | 309 |
| | | | | 133 |
| 79 | 61 | 95 | 54 | 96 |
| | | | | |
| 52 | 44 | 100 | 39 | 90 |
| 74 | 47 | 98 | 66 | 117 |
| 60 | 40 | 93 | 39 | 113 |
| 59 | 63 | 99 | 40 | 132 |
| 79 | 73 | 98 | 66 | 86 |
| | | | | |
| 66 | 267 | 98 | 49 | 538 |
| | maintenance pour le matériel important ¹ 95 55 78 61 65 79 52 74 60 59 | préventif de maintenance pour le matériel important¹ sements ayant du matériel important² 95 41 55 168 78 58 61 125 65 81 79 61 52 44 74 47 60 40 59 63 79 73 | préventif de maintenance pour le matériel important matériel important matériel important petit matériel important matériel important petit matériel petit matériel petit matériel | préventif de maintenance pour le matériel important¹ sements ayant du matériel important² Système pour réparer ou remplacer le petit matériel³ et les réparations des bâtiments et de petit matériel³ 95 41 98 86 55 168 98 46 78 58 95 48 61 125 97 46 65 81 100 54 79 61 95 54 52 44 100 39 74 47 98 66 60 40 93 39 59 63 99 40 79 73 98 66 |

¹ Matériel comme un générateur ou un stérilisateur.

En ce qui concerne le petit équipement, comme les stéthoscopes et les sphygmomanomètres, on note que 98 % des établissements disposent de systèmes pour leur réparation ou leur remplacement (tableau 3.8). De tels systèmes sont largement répandus dans les établissements, quel que soit le type, le secteur et la province. Les établissements utilisent différentes méthodes pour maintenir ou remplacer le petit équipement, y compris la réparation sur place, l'envoi de l'équipement à l'extérieur pour la réparation ou le remplacement, l'achat ou le paiement d'équipement neuf à partir de fonds disponibles et le remplacement par le Ministère de la Santé ou un donateur (tableau A-3.10, en annexes). Quarante pour cent des établissements déclarent effectuer les réparations sur place et 28 % envoient l'équipement à l'extérieur pour être réparé ou remplacé. Environ huit établissements sur dix achètent l'équipement ou

² Le dénominateur inclut seulement les établissements disposant de générateurs, d'autoclaves électriques, de stérilisateurs ou de machines pour radiographier en état de marche ou ceux dans lesquels on effectue des césariennes.

³ Matériel comme un stéthoscope ou un sphygmomanomètre.

payent pour la maintenance et la réparation à partir de fonds disponibles à ce moment là et dans 10 % des cas, les équipements de remplacement sont fournis par le Ministère de la Santé ou des donateurs.

Environ la moitié des établissements (49 %) ont un système pour l'entretien et la réparation des bâtiments et de l'infrastructure (tableau 3.8). La plupart des hôpitaux (86 %) disposent d'un tel système. Les établissements du secteur gouvernemental (46 %) sont moins fréquemment dotés d'un tel système, peut-être parce que les établissements du secteur gouvernemental sont des centres de santé, des dispensaires et des postes de santé. On ne note pas de variations importantes entre provinces, la proportion d'établissements ayant un système de maintenance et de réparation des bâtiments ou de l'infrastructure variant de 39 % dans les provinces Nord et Est à 66 % dans la province Sud et à Kigali.

Résumé

Environ 9 établissements sur 10 déclarent tenir, de manière régulière, des réunions de gestion mais seulement les deux tiers des établissements disposent de documentation sur une réunion récente.

Plus de la moitié des établissements de santé ont introduits des activités d'Assurance Qualité mais seulement un tiers détenait une documentation sur les outils utilisés.

Quatre-vingt-huit pour cent de tous les établissements ont déclaré avoir reçu une supervision externe au cours des six mois ayant précédé l'enquête. Les activités de supervision externe sont peu fréquentes dans les établissements de la ville de Kigali.

Quatre-vingt-neuf pour cent des établissements font bénéficier, de manière régulière, leurs prestataires d'une formation structurée (soit en cours d'emploi, soit avant l'emploi).

Les trois-quarts des établissements de santé ont déclaré que la communauté participait régulièrement à des réunions de gestion mais seulement 28 % disposent de moyens formels pour connaître l'opinion des patients.

Pratiquement tous les établissements font payer, de manière régulière, les services pour les soins curatifs pour les adultes. La plupart font payer les médicaments, les consultations, les analyses de laboratoire et les dossiers alors que dans des proportions plus faibles, certains établissements font payer l'admission du patient.

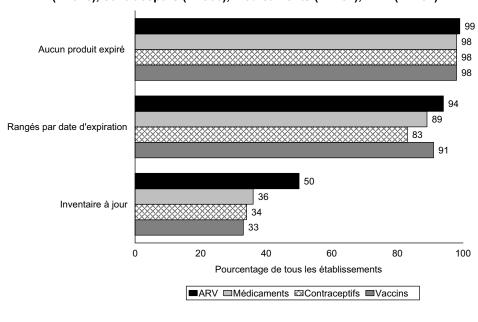
Environ les deux-tiers des établissements qui utilisent des équipements importants ont mis en place des programmes de maintenance préventive pour cet équipement et pratiquement tous les établissements ont des systèmes pour réparer ou remplacer le petit équipement. Pratiquement la moitié des établissements ont un système pour la maintenance et la réparation de leurs bâtiments ou de l'infrastructure. Ces systèmes sont plus fréquents dans les hôpitaux que dans les autres types d'établissements. Les écarts géographiques sont importants, les établissements de la province Sud et de la ville de Kigali étant plus fréquemment pourvue d'un tel système de maintenance et de réparation des bâtiments que les autres établissements.

3.3 Systèmes logistiques pour les vaccins, les contraceptifs et les médicaments

Pour garantir que les produits médicaux nécessaires sont disponibles pour l'usage quotidien, un établissement doit s'assurer que ces produits sont conservés dans des conditions qui évitent qu'ils se détériorent; il doit aussi veiller à ce que les systèmes de contrôle soient adaptés pour réduire le gaspillage en évitant que des produits ne deviennent périmés et en s'assurant que l'approvisionnement est effectué à temps.

Des informations résumées sur les conditions de stockage et sur les systèmes de contrôle des stocks de vaccins sont présentées au tableau 3.9; les informations concernant les méthodes contraceptives et les médicaments figurent au tableau 3.10. Le graphique 3.7 présente les informations sur les systèmes d'inventaire des vaccins conservés, des contraceptifs et d'autres médicaments. Les résultats détaillés sur chaque élément évalué concernant les conditions dans lesquelles sont stockés les vaccins sont présentés au graphique 3.8; les résultats détaillés sur les systèmes de contrôle des stocks de vaccins sont présentés au graphique 3.9. Des informations supplémentaires sur les conditions de stockage sont fournies aux tableaux A-3.12 et A-3.13.1, en annexes ; enfin les tableaux A-3.13.2 à A-3.16, en annexes, présentent les résultats détaillés sur les systèmes de commande et de conservation des vaccins.

Tous les produits ont été évalués pour s'assurer de la présence d'une date d'expiration valide sur au moins une unité. Pour des vaccins, des produits contraceptifs et des médicaments sélectionnés, on a évalué le stock entier pour la validité de la date de péremption, le rangement selon cette date et la concordance avec l'inventaire. Si un élément n'était pas conforme, le système de contrôle des stocks pour ce produit était considéré comme ne fonctionnant pas.



Graphique 3.7 Système d'inventaire utilisé pour des produits stockés: vaccins (N=376), contraceptifs (N=366), médicaments (N=481), ARV (N=151)

EPSR 2007

Un inventaire est considéré comme étant à jour quand : un produit est normalement fourni par ou stocké dans l'établissement ; la fiche de contrôle de stock est observée ; et le nombre de produits disponibles correspond à ce qui est enregistré sur la fiche de stock. Les informations sur le système d'inventaire utilisé pour chaque type de produits sont présentées au graphique 3.7. Trente-trois pour cent des établissements disposaient d'un inventaire à jour pour les vaccins; cette proportion est de 34 % pour les contraceptifs, de 36 % pour les médicaments et de 50 % pour les ARV. Pratiquement aucun établissement ne stockait de produits dont la date était dépassée au moment de l'enquête. La grande majorité de ces produits (83 à 94%) étaient rangés selon leur date d'expiration.

3.3.1 Stockage et systèmes de gestion des vaccins

Pour conserver leur efficacité, les vaccins doivent être entreposés à une température appropriée. Pour garantir que les conditions de stockage sont correctes en permanence, la politique de l'OMS et de

l'UNICEF recommande de contrôler la température du réfrigérateur (ou de la glacière) au minimum deux fois par jour et de reporter cette température sur un graphique comme preuve du contrôle (OMS 1998). Les éléments évalués qui prouvaient que les conditions de stockage de l'établissement étaient adéquates sont : 1) un thermomètre en état de marche dans le réfrigérateur ; 2) une température comprise entre 0° et 8° centigrades au moment de l'enquête ; 3) un graphique complet de la température (complété deux fois par jour) pour les 30 jours précédents.

Tableau 3.9 Conditions de conservation et systèmes de contrôle des

| stocks de vaccins Parmi les établissements qui conservent systématiquement des vaccins, pourcentage de ceux dans lesquels la température de conservation est adéquate et qui ont mis en place des systèmes de contrôle des stocks, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007 | | | | | | | | | |
|---|---|----------------------|-------------------|--|--|--|--|--|--|
| | Pourcent | | Effectif | | | | | | |
| | d'établisseme | | d'établis- | | | | | | |
| | système adé | | sements | | | | | | |
| | contrôle | de: | qui conservent | | | | | | |
| | Température | | des | | | | | | |
| | de | Stocks de | vaccins. | | | | | | |
| Caractéristique | conservation ¹ | vaccins ² | observés | | | | | | |
| · ' | *************************************** | | | | | | | | |
| Type d'établissement | 57 | 43 | 7 | | | | | | |
| Hôpital Centre de santé/Polyclinique | 61 | 43 31 | 358 | | | | | | |
| Dispensaire/Clinique/Poste | O I | 31 | 330 | | | | | | |
| de santé | 64 | 45 | 11 | | | | | | |
| Secteur | | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 61 | 27 | 255 | | | | | | |
| Agréé | 63 | 39 | 107 | | | | | | |
| Privé/ONG/Communautaire | 64 | 43 | 14 | | | | | | |
| Province | | | | | | | | | |
| Nord | 86 | 39 | 69 | | | | | | |
| Sud | 40 | 14 | 99 | | | | | | |
| Est | 62 | 8 | 84 | | | | | | |
| Ouest | 61 | 60 | 88 | | | | | | |
| Ville de Kigali | 72 | 47 | 36 | | | | | | |
| Total | 61 | 31 | 376 | | | | | | |

¹ Thermomètre en état de marche dans le réfrigérateur, graphique de température à jour et température du réfrigérateur située entre 0° et 8° C au moment de l'enquête.

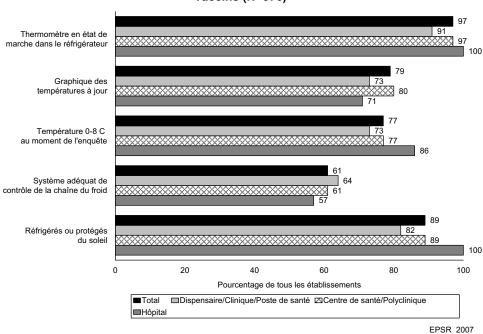
Conditions de stockage

Parmi les établissements qui gardent régulièrement des vaccins, seulement 61 % disposent de tous les composants nécessaires pour un contrôle adéquat de la température (tableau 3.9). Les établissements de la province Nord (86 %) et de la ville de Kigali (72 %) réunissent plus fréquemment que les autres tous les critères pour le contrôle de la température des stocks de vaccins ; à l'opposé, ceux de la province Sud sont ceux qui observent le moins fréquemment les critères de contrôle de la température (40 %). Alors que 97 % des établissements (et tous les hôpitaux) possèdent un thermomètre en état de marche, seulement 79 % ont un graphique des températures complété. Dans 77 % des établissements, une température comprise entre 0° et 8°C a été observée au moment de l'enquête. Cela signifie que 23 % des centres de

Ce sont les recommandations de l'UNICEF concernant le stockage des vaccins au niveau du centre de santé.

² Pas de produits expirés observés, les produits sont rangés selon la date d'expiration et un inventaire à jour est disponible.

santé ne répondent pas aux critères standard de conservation correcte des vaccins. Seulement, 89 % des établissements placent leur réfrigérateur contenant les vaccins de manière à ce qu'il soit protégé de la lumière directe du soleil (graphique 3.8).



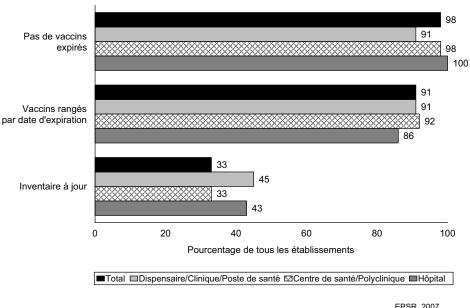
Graphique 3.8 Éléments pour le contrôle des conditions de conservation des vaccins (N=376)

Systèmes de contrôle des stocks

Les systèmes de contrôle des stocks de vaccins ont été évalués pour le vaccin antitétanique, le BCG, la polio sous forme orale, le pentavalent (DTCoq + hépatite B + Haemophilus Influenza), et la rougeole. On considère qu'un établissement est pourvu d'un système adéquat de contrôle des stocks de vaccins si: (1) aucun produit n'est expiré, (2) les produits sont rangés selon la date d'expiration, et (3) il y a un système d'inventaire à jour. Environ un tiers des établissements qui conservent des vaccins disposent d'un système adéquat de contrôle des stocks de vaccins (tableau 3.9). Les établissements des provinces Est (8 %) et Sud (14 %) se caractérisent par les systèmes de contrôle les moins adéquats.

Des trois composants du système de contrôle, le maintien d'un inventaire à jour est celui qui fait le plus fréquemment défaut, seulement 33 % d'établissements qui conservent des vaccins en étant pourvus (graphique 3.9). Par contre, le composant le plus fréquemment présent est l'absence de produits expirés (98 %). Dans 91 % des établissements, les vaccins étaient rangés selon la date d'expiration.

Graphique 3.9 Éléments pour le contrôle des stocks de vaccins (N=376)



3.3.2 Stockage, et systèmes de gestion des produits contraceptifs, des médicaments et des ARV

Conditions de conservation

Pour éviter toute détérioration chimique et toute contamination, il est conseillé de conserver les médicaments et les produits contraceptifs à l'abri du soleil et de l'humidité, et protégés des animaux et insectes nuisibles. Dans 16 % des établissements, les conditions de conservation des contraceptifs n'étaient pas adéquates (c'est-à-dire entreposés au-dessus du sol et protégés de l'eau, de la lumière directe du soleil et des animaux et insectes nuisibles). Dans seulement 18 % des établissements, les conditions de conservation des médicaments étaient adéquates; cette proportion est de 32 % en ce qui concerne les conditions de conservation des ARV (tableau 3.10).

Systèmes de gestion des stocks

L'enquête a aussi évalué les pratiques de gestion des stocks pour les produits contraceptifs, les médicaments et les ARV. La majorité des établissements ne disposent pas de systèmes adéquats de gestion des stocks pour ces produits contraceptifs et ces médicaments. Alors qu'environ un tiers des établissements réunissent les trois critères pour la gestion des stocks de produits contraceptifs (31 %) et de médicaments (33 %), cette proportion est de 46 % pour les stocks d'ARV (tableau 3.10).

Des ruptures de stocks de vaccins, de produits contraceptifs et de médicaments sont communément observées. Le jour de l'enquête, environ les deux-cinquièmes des établissements qui conservent des vaccins avaient eu des rupture de stocks au cours des 6 derniers mois, 50 % des établissements qui conservent des contraceptifs, 61 % de ceux qui conservent des médicaments et 54 % de ceux qui conservent des ARV s'étaient trouvés en rupture de stocks au cours des 6 derniers mois.

Tableau 3.10 Conditions de conservation et systèmes de contrôle des stocks de certains produits

Parmi les établissements qui conservent des méthodes cliniques de contraception, parmi ceux qui conservent des médicaments et parmi ceux qui conservent des ARV, pourcentage disposant de tous les éléments définis concernant la conservation de ces produits, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | C | ontraceptiv | res | | Médicaments | | | Antirétroviraux | | |
|---|---|---|--|---|---|--|---|---|---|--|
| Caractéristique | Bonnes conditions de conserva- tion | Contrôle adéquat des stocks ² | Effectif d'établis- sements qui conservent des contra- ceptifs, observés | Bonnes conditions de conserva- tion 1 | Contrôle adéquat des stocks ² | Effectif d'établis- sements qui conservent des médica- ments, observés | Bonnes conditions de conserva- tion 1 | Contrôle adéquat des stocks ² | Effectif d'établis- sements qui conservent des ARV, observés | |
| Type d'établissement Hôpital Centre de santé/ | 41 | 24 | 17 | 33 | 40 | 42 | 36 | 48 | 33 | |
| Polyclinique | 15 | 32 | 313 | 17 | 36 | 374 | 32 | 46 | 112 | |
| Dispensaire/Clinique/ Poste de santé | 14 | 28 | 36 | 11 | 11 | 65 | 17 | 50 | 6 | |
| Secteur | | | | | | | | | | |
| Gouvernemental Agréé Privé/ONG/ | 14 22 | 32 33 | 263 69 | 18 21 | 34 36 | 299 127 | 30 37 | 48 43 | 87 60 | |
| Communautaire | 15 | 24 | 34 | 5 | 15 | 55 | 25 | 50 | 4 | |
| Province | | | | | | | | | | |
| Nord Sud Est Ouest Ville de Kigali | 10 15 14 22 15 | 40 12 27 46 29 | 63 78 85 99 41 | 8 14 13 33 14 | 34 29 30 40 26 | 80 114 105 125 57 | 16 42 21 50 29 | 40 36 58 44 52 | 25 33 38 34 21 | |
| Total | 16 | 31 | 366 | 18 | 33 | 481 | 32 | 46 | 151 | |

¹ Les produits sont conservés dans un endroit sec, sont à l'abri de l'eau et sont protégés contre le soleil, les insectes nuisibles et les rongeurs.

Résumé

Parmi les établissements qui conservent des vaccins, 6 sur 10 disposent de tous les composants nécessaires pour effectuer un contrôle adéquat de la température. Pratiquement tous les établissements possèdent un thermomètre qui fonctionne, près de 8 sur 10 ont un relevé de la température à jour et la température se situait entre 0° et 8°C, conformément aux recommandations de UNICEF.

Dans environ 9 établissements sur 10, le réfrigérateur contenant les vaccins est situé dans un endroit protégé de la lumière du soleil.

Alors qu'environ 9 établissements sur 10 (91 %) rangent les vaccins selon la date d'expiration, seulement un tiers dispose d'un inventaire à jour.

Seulement une minorité d'établissements gèrent les stocks conformément aux trois critères définis pour une gestion adéquate des stocks (pas de produits expirés, produits rangés selon la date d'expiration et inventaire à jour). Environ un tiers des établissements qui conservent, des vaccins, des produits contraceptifs et des médicaments sont dotés d'un système adéquat de gestion des stocks de vaccins, de contraceptifs et de médicaments; par contre, près de la moitié des établissements qui conservent des ARV ont un système adéquat de gestion des stocks.

Peu d'établissements conservaient des vaccins, des contraceptifs et des médicaments dont la date de péremption était expirée. Par contre, les ruptures de stocks demeurent un problème important.

² Pas de produits expirés observés; produits rangés selon la date d'expiration, et inventaire à jour.

3.4 Systèmes de prévention de la transmission des infections

« Précautions universelles » est un terme qui s'applique aux mesures de contrôle des infections utilisées pour prévenir la contamination sanguine et celle causée par le contact avec d'autres sécrétions corporelles. Les mesures de contrôle des infections doivent être suivies par tous les agents de santé qui peuvent se trouver en contact avec du sang ou avec d'autres sécrétions dans la mesure où n'importe qui peut avoir une infection qui peut se transmettre par ces moyens à moins que des mesures ne soient prises (CDC, 1987; JHPIEGO, 2003).

Les conditions dans lesquelles s'effectue le contrôle des infections ont été évaluées au cours de l'EPSR dans toutes les zones de prestation des services de santé couverts par l'enquête. Plus précisément, on a observé si les conditions étaient réunies pour qu'on puisse attendre raisonnablement d'un prestataire qu'il se lave les mains entre chaque patient. La présence d'une boîte pour ranger les instruments pointus et tranchants comme les aiguilles et les lames de rasoirs qui peuvent être contaminées par le VIH ou d'autres virus qui peuvent se transmettre par contact sanguin a aussi fait partie de l'évaluation.

Des informations détaillées sur la capacité des établissements à traiter l'équipement avant d'être réutilisé, en le stérilisant ou en le désinfectant, sont présentées aux tableaux 3.11.1-3.11.4; des informations agrégées sur la capacité de traiter l'équipement et sur les mesures disponibles pour le contrôle des infections dans les zones de prestation des services sont présentées au tableau 3.12. Les graphiques 3.10 à

|--|

Pourcentage d'établissements disposant des éléments définis qui garantissent une stérilisation de qualité/haut niveau de désinfection (HND) de l'équipement, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | Pou | | | | |
|------------------------------|------------|---------------|---------------|------------|------------|
| | | | Équipement et | | |
| | | _ | connaissance | | |
| | | Équipement et | | Directives | |
| | | connaissance | traitement et | ou | Effectif |
| | | du temps de | minuterie | protocoles | d'établis- |
| Caractéristique | Équipement | traitement 1 | automatique 2 | écrits | sements |
| Type d'établissement | | | | | |
| Hôpital | 98 | 86 | 60 | 26 | 42 |
| Centre de santé/Polyclinique | 84 | 62 | 18 | 5 | 389 |
| Dispensaire/Clinique/ | | | | | |
| Poste de santé | 73 | 52 | 23 | 2 | 107 |
| Secteur | | | | | |
| Gouvernemental | 83 | 64 | 19 | 6 | 309 |
| Agréé | 86 | 63 | 27 | 8 2 | 133 |
| Privé/ONG/Communautaire | 77 | 54 | 27 | 2 | 96 |
| Province | | | | | |
| Nord | 81 | 67 | 26 | 7 | 90 |
| Sud | 89 | 64 | 22 | 4 | 117 |
| Est | 79 | 58 | 16 | 6 | 113 |
| Ouest | 79 | 63 | 19 | 8 | 132 |
| Ville de Kigali | 86 | 58 | 34 | 5 | 86 |
| Total | 83 | 62 | 22 | 6 | 538 |

La zone de traitement du matériel dispose d'un équipement en état de marche et d'un approvisionnement en électricité pour les méthodes utilisées, le personnel connaît la durée correcte de traitement (ou l'équipement est automatiquement programmé) ainsi que la température de traitement (si nécessaire) pour, au moins, une méthode. Concernant la stérilisation à chaleur sèche, les équipements doivent être traités à une température comprise entre 160° et 169°C pour, au moins, 120 minutes ou à 170°C ou plus pour, au moins, 60 minutes. Pour les autoclaves, les instruments enveloppés doivent être traités pendant, au moins, 30 minutes et ceux qui ne sont pas enveloppés pendant, au moins, 20 minutes. Dans le cas d'ébullition ou de vapeur, les instruments doivent être traités pendant, au moins, 20 minutes. Dans le cas de désinfection chimique, il faut traiter les instruments avec une solution à base de chlore ou de glutaraldehyde et les faire tremper pendant, au moins, 20 minutes.

² Minuterie qui peut être réglée pour signaler que le temps nécessaire est écoulé. Elle peut être intégrée à l'équipement de stérilisation ou à la stérilisation de haut niveau.

3.12 présentent les résultats détaillés sur chaque élément considéré comme essentiel pour traiter l'équipement et maintenir des conditions de contrôle des infections dans la zone de prestation des services. En outre, des informations sur les méthodes de traitement, les conditions de rangement des équipements traités et les mesures de contrôle des infections figurent aux tableaux A-3.17 à A-3.20, en annexes.

3.4.1 Capacité d'adhésion aux standards pour la stérilisation de qualité de l'équipement ou pour la Désinfection de Haut Niveau (DHN) de l'équipement

Pour les seringues et les instruments d'observation, la stérilisation ou les procédures de désinfection de haut niveau (DHN) sont suffisantes pour éviter que l'infection ne se répande. Cependant, pour tuer les spores qui causent les maladies comme le tétanos, la stérilisation sèche ou l'utilisation d'un autoclave (ou moins fréquemment utilisée, la stérilisation chimique) sont nécessaires. Ces systèmes sont donc nécessaires pour traiter les gants et les instruments chirurgicaux qui seront réutilisés, y compris les rasoirs et les ciseaux utilisés pour couper le cordon ombilical. En fonction de la taille de l'établissement, différents types d'équipements peuvent être traités en utilisant différentes méthodes ou dans plus d'un site de l'établissement. Les informations présentées dans ce chapitre concernent le site principal où l'équipement est traité.

100 Pourcentage de tous les établissements 12 80 26 21 60 40 40 29 60 20 23 22 18 Hôpital Centre de Dispensaire/clinique/ Total santé/Polyclinique Poste de santé ■Équipement, connaissance du temps de traitement et minuterie automatique ■Équipement et connaissance du temps de traitement

■Équipement en état de marche seulement

Graphique 3.10 Capacité pour la stérilisation ou les procédures DHN de l'équipement (n'importe quelle méthode (N=538)

EPSR 2007

Globalement, 83 % de tous les établissements sont pourvus d'un équipement qui fonctionne ou des solutions chimiques nécessaires pour la méthode de traitement utilisée. Dans 62 % des établissements, le personnel connaît le temps correct de traitement et la température pour la méthode utilisé ainsi que le fonctionnement de l'équipement. Si l'on ajoute la présence d'une minuterie à l'évaluation, (là où c'est pertinent), la proportion baisse et concerne seulement 22 % des établissements (graphique 3.10). Pratiquement tous les hôpitaux (98 %) et plus de 8 centres de santé et polycliniques sur 10 sont pourvus d'un équipement en état de marche ; par contre, dans les dispensaires, les cliniques et les postes de santé, cette proportion est un peu plus faible (73 %). Au niveau des provinces, on note que la proportion d'établissements qui disposent de l'équipement varie de 79 % dans les provinces Est et Ouest à 89 %

dans la province Sud (tableau 3.11.1). Des directives écrites pour la stérilisation ou pour des procédures de désinfection DHN ont été observées dans seulement 6 % de tous les établissements.

Les méthodes de traitement de l'équipement les plus couramment utilisées sont les méthodes de l'ébullition et de la vapeur (41 %). Ce sont aussi les méthodes pour lesquelles l'équipement est le plus fréquemment en état de marche et pour lesquelles le temps de traitement est le plus souvent connu (33 % des établissements) (graphique 3.11). Cependant, seulement 6 % des établissements possèdent une minuterie, l'équipement et du personnel qui connaît le temps de traitement. Trente pour cent des établissements possèdent un autoclave: il s'agit de 83 % des hôpitaux et de 26 % des centres de santé, et des polycliniques (tableau 3.11.2); par contre, seulement 23 % disposent d'un équipement qui fonctionne et de personnel qui connaît le temps correct de traitement. Dans 29 % des cas, les établissements disposent de l'équipement pour la stérilisation à la chaleur sèche : il s'agit de 69 % des hôpitaux, 36 % des dispensaires, cliniques et postes de santé et de 23 % des centres de santé et polycliniques (tableau 3.11.3). Quatre pour cent des établissements possèdent les solutions et produits chimiques nécessaires pour désinfecter l'équipement selon des procédures de désinfection DHN dont 12 % des hôpitaux et 4 % des centres de santé et polycliniques (tableau 3.11.5).

100 Pourcentage de tous les établissements 80 60 40 20 27 4 12 Autoclave Chaleur sèche Ébullition/ Procédure DHN chimique vapeur ■Équipement connaissance du temps de traitement et minuterie automatique ■Équipement et connaissance du temps de traitement ■Équipement en état de marche seulement

Graphique 3.11 Capacité de traitement de l'équipement avec des méthodes spécifiques de stérilisation et de désinfection (N=538)

EPSR 2007

Tableau 3.11.2 Capacité de traitement de l'équipement : autoclave

Pourcentage d'établissements disposant d'un équipement en état de marche (équipement et source d'électricité si nécessaire), connaissance du temps et de la température minimum de traitement et minuterie automatique pour au moins un procédé de stérilisation ou de désinfection de haut niveau; pourcentage disposant d'une minuterie automatique et d'adhésifs sensibles à la vapeur et à la température et pourcentage disposant de directives et de protocoles écrits pour le traitement de l'équipement, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | | Équipement, | | | | | | | |
|------------------------------|------------|---------------|---------------|---------|------------|------------|--|--|--|
| | | | | | | | | | |
| | | Équipement et | du temps de | | Directives | | | | |
| | | connaissance | traitement et | | et | Effectif | | | |
| 0 1/ 1 11 | <u> </u> | du temps de | minuterie | | protocoles | d'établis- | | | |
| Caractéristique | Équipement | traitement 1 | automatique 2 | Adhésif | écrits | sements | | | |
| Type d'établissement | | | | | | | | | |
| Hôpital | 83 | 74 | 48 | 55 | 24 | 42 | | | |
| Centre de santé/Polyclinique | 26 | 20 | 9 | 10 | 2 | 389 | | | |
| Dispensaire/Clinique/ | | | | | | | | | |
| Poste de santé | 21 | 17 | 11 | 9 | 0 | 107 | | | |
| Secteur | | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 30 | 23 | 10 | 12 | 3 | 309 | | | |
| Agréé | 35 | 28 | 17 | 15 | 5 | 133 | | | |
| Privé/ONG/Communautaire | 23 | 20 | 15 | 15 | 1 | 96 | | | |
| | | | | | | | | | |
| Province | | | | | | | | | |
| Nord | 29 | 26 | 19 | 18 | 2 | 90 | | | |
| Sud | 25 | 19 | 8 | 9 | 3 | 117 | | | |
| Est | 26 | 14 | 8 | 12 | 4 | 113 | | | |
| Ouest | 37 | 33 | 14 | 14 | 6 | 132 | | | |
| Ville de Kigali | 31 | 24 | 14 | 14 | 0 | 86 | | | |
| Total | 30 | 23 | 12 | 13 | 3 | 538 | | | |

¹ La zone de traitement du matériel dispose d'un autoclave en état de marche et d'une source d'électricité; bonne connaissance du temps de traitement en autoclave (traitement des instruments enveloppés d'au moins 30 minutes, non enveloppés d'au moins 20 minutes).

² Minuterie qui peut être réglée pour signaler que le temps nécessaire est écoulé. Elle peut être intégrée à

l'équipement de stérilisation ou à la stérilisation de haut niveau.

Tableau 3.11.3 Capacité de traitement de l'équipement: méthode de la stérilisation à chaleur sèche

Pourcentage d'établissements disposant d'un équipement en état de marche (équipement et source d'électricité si nécessaire), connaissance du temps et de la température minimum de traitement et minuterie automatique pour, au moins, un procédé de stérilisation ou de désinfection de haut niveau; pourcentage disposant d'une minuterie automatique et d'adhésifs sensibles à la vapeur et à la température et pourcentage disposant de directives et de protocoles écrits pour le traitement de l'équipement, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | | Pourcentage d'établissements avec: | | | | | | | |
|---|------------|------------------------------------|------------------------------|---------|------------------|------------|--|--|--|
| | | Équipement, connaissance | | | | | | | |
| | | | | | | | | | |
| | | Équipement et connaissance | du temps de traitement et | | Directives et | Effectif | | | |
| | | du temps de | minuterie | | protocoles | d'établis- | | | |
| Caractéristique | Équipement | traitement 1 | automatique 2 | Adhésif | écrits | sements | | | |
| Type d'établissement | | | | | | | | | |
| Hôpital | 69 | 40 | 29 | 40 | 19 | 42 | | | |
| Centre de santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/ | 23 | 7 | 5 | 11 | 2 | 389 | | | |
| Poste de santé | 36 | 15 | 9 | 16 | 1 | 107 | | | |
| Secteur | | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 19 | 6 | 5 | 11 | 3 | 309 | | | |
| Agréé | 41 | 17 | 11 | 18 | 5 | 133 | | | |
| Privé/ONG/Communautaire | 45 | 20 | 13 | 20 | 1 | 96 | | | |
| Province | | | | | | | | | |
| Nord | 19 | 10 | 7 | 11 | 2 | 90 | | | |
| Sud | 28 | 9 | 6 | 13 | 3 | 117 | | | |
| Est | 20 | 5 | 4 | 8 | 3 | 113 | | | |
| Ouest | 26 | 10 | 7 | 12 | 4 | 132 | | | |
| Ville de Kigali | 58 | 27 | 19 | 31 | 3 | 86 | | | |
| Total | 29 | 12 | 8 | 14 | 3 | 538 | | | |

¹ La zone de traitement du matériel dispose d'un équipement en état de marche et d'une source d'électricité pour la stérilisation à chaleur sèche; bonne connaissance du temps de traitement (ou l'équipement est automatiquement programmé) et de la température pour cette méthode. Les conditions de traitement à la chaleur sèche sont les suivantes : température de 160° à 169°C pendant, au moins, 120 minutes ou températures, d'au moins, 170°C pendant, au moins, 60 minutes.

² Minuterie qui peut être réglée pour signaler que le temps nécessaire est écoulé. Elle peut être intégrée à l'équipement.

Tableau 3.11.4 Capacité de traitement de l'équipement: méthodes de l'ébullition/vapeur

Pourcentage d'établissements disposant d'un équipement en état de marche (équipement et source d'électricité si nécessaire), connaissance du temps et de la température minimum de traitement et minuterie automatique pour, au moins, un procédé de stérilisation ou de désinfection de haut niveau; pourcentage disposant d'une minuterie automatique et d'adhésifs sensibles à la vapeur et à la température et pourcentage disposant de directives et de protocoles écrits pour le traitement de l'équipement, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| - | | | | | | |
|-------------------------------|------------|---------------|-----------------|---------------|------------|------------|
| | | Pourcentage d | 'établissements | avec: | | |
| | | | Équipement, | | | |
| | | . | connaissance | | 5 | |
| | | Équipement et | | | Directives | Ltt1:t |
| | | connaissance | traitement et | | et | Effectif |
| Corpotáriotique | ć | du temps de | minuterie | A -II- (- 'C | protocoles | d'établis- |
| Caractéristique | Équipement | traitement 1 | automatique 2 | Adhésif | écrits | sements |
| Type d'établissement | | | | | | |
| Hôpital | 14 | 7 | 7 | 14 | 5 | 42 |
| Centre de santé/Polyclinique | 47 | 38 | 6 | 6 | 2 | 389 |
| Dispensaire/Clinique/Poste de | | | | | | |
| santé | 30 | 25 | 5 | 6 | 1 | 107 |
| Secteur | | | | | | |
| Gouvernemental | 46 | 39 | 7 | 6 | 2 | 309 |
| | 46 38 | | , 5 | 8 | 3 | 133 |
| Agréé Privé/ONG/Communautaire | | 28 21 | 3 | o 7 | ა 1 | 96 |
| Prive/ONG/Communautaire | 27 | 21 | 3 | 1 | ı | 96 |
| Province | | | | | | |
| Nord | 52 | 39 | 7 | 11 | 3 | 90 |
| Sud | 55 | 44 | 11 | 6 | 1 | 117 |
| Est | 48 | 40 | 5 | 4 | 3 | 113 |
| Ouest | 29 | 25 | 1 | 5 | 2 | 132 |
| Ville de Kigali | 19 | 15 | 6 | 8 | 3 | 86 |
| | 4.4 | 00 | • | - | | 500 |
| Total | 41 | 33 | 6 | 7 | 2 | 538 |

¹ La zone de traitement du matériel dispose d'un équipement en état de marche et d'une source d'électricité pour l'eau bouillante et la vapeur ; bonne connaissance par le personnel du temps de traitement (ou l'équipement est automatiquement programmé) et de la température pour cette méthode. Quand on utilise la méthode de l'ébullition et de la vapeur, le temps de traitement est d'au moins 20 minutes.

² Minuterie qui peut être réglée pour signaler que le temps nécessaire est écoulé. Elle peut être intégrée à

É Minuterie qui peut être réglée pour signaler que le temps nécessaire est écoulé. Elle peut être intégrée à l'équipement de stérilisation ou à la stérilisation de haut niveau.

Tableau 3.11.5 Capacité de traitement de l'équipement : méthode chimique

Pourcentage d'établissements disposant d'un équipement en état de marche (équipement et source d'électricité si nécessaire), connaissance du temps et de la température minimum de traitement et minuterie automatique pour, au moins, un procédé de stérilisation ou de désinfection de haut niveau; pourcentage disposant d'une minuterie automatique et d'adhésifs sensibles à la vapeur et à la température et pourcentage disposant de directives et de protocoles écrits pour le traitement de l'équipement, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| Pourcentag | | | |
|-------------|--------------------------------------|---|---|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | Effectif |
| | | , | |
| Équipement | traitement ¹ | | |
| Equipornent | traitement | automatique | COMMONIC |
| | | | |
| | | | 42 |
| 4 | 4 | 1 | 389 |
| 2 | 2 | 2 | 107 |
| 3 | 3 | 2 | 107 |
| | | | |
| 4 | 4 | 1 | 309 |
| 5 | 6 | 2 | 133 |
| 4 | 4 | 4 | 96 |
| | | | |
| 6 | 6 | 0 | 90 |
| | | | 117 |
| | | | 117 |
| - | ' - ' | | 132 |
| | | 7 | 86 |
| Ü | J | • | 30 |
| 4 | 4 | 2 | 538 |
| | Équipement 12 4 3 4 5 4 6 6 6 1 3 6 | Équipement et connaissance du temps de Équipement traitement 1 2 14 4 4 4 3 3 3 3 4 5 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 | Équipement et connaissance du temps de traitement, et minuterie automatique² 12 14 10 4 4 1 3 3 2 4 4 1 5 6 2 4 4 4 6 6 3 1 1 1 3 4 0 6 6 7 |

¹ La zone de traitement du matériel dispose d'un équipement en état de marche et de produits chimiques; bonne connaissance par le personnel du temps de traitement (ou l'équipement est automatiquement programmé). Les conditions de traitement pour une désinfection de haut niveau sont les suivantes : désinfection chimique avec trempage pendant, au moins, 20 minutes dans une solution à base de chlore ou de glutaraldehyde.

3.4.2 Conditions de rangement appropriées pour l'équipement traité

Les établissements doivent être en mesure de ranger dans des conditions de stérilité les équipements traités. Pour maintenir l'état de stérilité ou de désinfection DHN, les instruments doivent (1) être rangés dans un endroit sec; (2) ou enveloppés dans un linge stérile et sec ou placé dans un conteneur stérile ou traité selon des procédures de désinfection (DHN) et qui peut être fermé; et (3) comporter la date de traitement parce que l'état de stérilité/DHN ne peut être garanti après une semaine sauf si l'équipement est scellé dans du plastique. D'autres procédures de rangement qui sont acceptables (comme garder des instruments non enveloppés dans un autoclave or sur un plateau à instruments recouvert d'un linge propre) ne garantissent pas un état de stérilité ou de désinfection DHN. Environ 9 établissements sur 10 avaient, le jour de l'enquête, des équipements qui avaient été traités. Parmi ces établissements, 73 % rangeaient les équipements dans des conditions qui maintenaient un état de stérilité et de désinfection DHN (c'est-à-dire enveloppés et scellés avec une bande indiquant la température de la vapeur ou placés dans un conteneur stérile/DHN qui se ferme et entreposés dans un endroit sec et propre) (tableau A-3.18,

² Minuterie qui peut être réglée pour signaler que le temps nécessaire est écoulé. Elle peut être intégrée à l'équipement de stérilisation ou à la stérilisation de haut niveau.

en annexes). Cependant, seulement un tiers des établissements ont inscrit les dates de traitement sur les instruments traités correctement rangés. Les hôpitaux (68 %), les établissements du secteur Agréé (41 %) et ceux de la province Ouest (41 %) comptent parmi ceux dans lesquels le matériel traité est le plus fréquemment entreposé dans des conditions adéquates.

3.4.3 Contrôle des infections dans la zone de prestation des services

Les infections nosocomiales (infections qui sont contractées en milieu hospitalier) sont toujours possibles et compliquent le travail de tout système de santé. Des mesures préventives et une vigilance constante sont nécessaires. Les éléments considérés comme importants et nécessaires pour prévenir ces infections comprennent du savon, de l'eau courante, des boîtes pour ranger les instruments pointus et tranchants, une solution désinfectante et des gants en latex. Dans le cadre de l'EPSR, ont été considérés comme suivant les critères standards du contrôle des infections, les établissements dans lesquels la présence de *tous* ces éléments a été observée.

La disponibilité d'eau courante dans une zone de prestation de service ne signifie pas nécessairement que les prestataires se laveront les mains quand ils doivent le faire. Cependant, la disponibilité d'eau courante et de savon dans les zones où les services sont fournis, ou dans une salle immédiatement adjacente, peut contribuer à augmenter la probabilité qu'ils le feront.

Comme on peut le voir au tableau 3.12, seulement 3 % des établissements disposent de tous les éléments de contrôle des infections dans tous les sites de prestation des services évalués. Étant donné que les hôpitaux, les centres de santé et les polycliniques comportent, par rapport aux autres établissements, plus de sites où l'on peut s'attendre à trouver les éléments du contrôle des infections, il n'est pas surprenant que seulement 7 % des hôpitaux et 1 % des centres de santé et polycliniques répondent aux critères définis. Il faut souligner la proportion élevée d'établissements de la ville de Kigali (15 %) qui possèdent, dans tous les sites de prestation des services, tous les éléments qui garantissent un contrôle des infections conforme aux standards définis.

Tableau 3.12 Prévention des infections et contrôle des déchets dangereux

Pourcentage d'établissements qui conservent des équipements stérilisés ou désinfectés selon des procédures de haut niveau de désinfection dans des conditions adéquates, qui disposent de tous les éléments qui permettent le contrôle des infections dans les zones de prestation des services, pourcentage de ceux qui disposent d'un système adéquat d'élimination des déchets dangereux et de ceux qui possèdent des directives pour le contrôle des infections, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| - | Douroontogo | | | | |
|-------------------------------|------------------------|------------------------|----------------------|------------------|----------|
| | Pourcentage avant tous | | | Pourcentage | |
| | les éléments | | | avant des | |
| | qui | | | directives pour | |
| | permettent le | | | la stérilisation | |
| | | | Pourcontago | | |
| | infections | Pourcentage ayant un | ayant un | désinfection | |
| | dans les | système | système | desimection | |
| | | | , | | |
| | zones de | adéquat | adéquat | n'importe | Effectif |
| | prestation | des déchets | | quelle zone de | |
| Caractáriations | | | | prestation des | |
| Caractéristique | évalués ¹ | dangereux ² | pointus ³ | services | sements |
| Type d'établissement | | | | | |
| Hôpital | 7 | 95 | 100 | 33 | 42 |
| Centre de santé/Polyclinique | 1 | 89 | 93 | 9 | 389 |
| Dispensaire/Clinique/Poste de | | | | | |
| santé | 10 | 78 | 84 | 4 | 107 |
| Secteur | | | | | |
| Gouvernemental | 1 | 89 | 94 | 9 | 309 |
| Agréé | 2 | 91 | 92 | 14 | 133 |
| Privé/ONG/Communautaire | 14 | 78 | 82 | 5 | 96 |
| Province | | | | | |
| Nord | 2 | 91 | 94 | 8 | 90 |
| Sud | 0 | 94 | 93 | 7 | 117 |
| Est | 0 | 87 | 95 | 8 | 113 |
| Ouest | 2 | 77 | 83 | 16 | 132 |
| Ville de Kigali | 15 | 93 | 95 | 8 | 86 |
| Total | 3 | 88 | 92 | 10 | 538 |

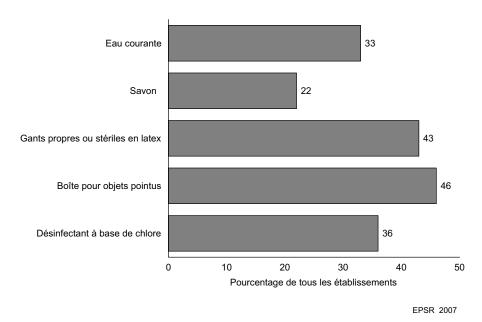
¹ Savon, eau courante, conteneur pour objets pointus, désinfectant et gants en latex dans toutes les zones de prestation des services évalués. Note : la présence de désinfectant et de gants en latex n'a pas été évaluée dans les zones de prestation des services de vaccination, et la présence de gants en latex ne l'a pas été dans les zones de prestation des services des enfants malades.

Le graphique 3.12 et le tableau A-3.19.1, en annexes, présente les résultats concernant la disponibilité des éléments spécifiques du contrôle des infections dans les zones de prestation des services de santé maternelle et infantile et de santé reproductive (SMI/SR). Le savon est l'élément le moins fréquemment disponible; il n'est disponible dans tous les sites que dans seulement 1 établissement sur 5, parmi lesquels 64 % des hôpitaux et 56 % des établissements de la ville de Kigali. L'eau courante est le deuxième élément le moins fréquemment présent; elle n'est disponible dans tous les sites que dans seulement 1 établissement sur 3. C'est dans les établissements des provinces Nord (29 %), Sud (20 %), et Est (19 %), dans ceux du secteur gouvernemental (26 %), ainsi que dans les centres de santé et les polycliniques (23 %) que l'eau courante fait le plus fréquemment défaut dans tous les sites éligibles. Les boîtes pour instruments pointus et les gants propres ou stériles sont disponibles dans moins de la moitié des établissements. Un désinfectant à base de chlore n'est présent dans tous les sites de prestation des services que dans seulement 36 % des établissements.

² Les déchets contaminés sont éliminés par quelqu'un extérieur à l'établissement ou incinérés ou brûlés et enlevés du site et aucun déchet contaminé non protégé n'a été observé dans une zone de prestation des services ou une zone d'élimination des déchets le jour de l'enquête.

³ Les déchets pointus sont recueillis et éliminés par quelqu'un qui est extérieur à l'établissement, ou incinérés ou brûlés et enlevés du site, aucun déchet pointu non protégé n'a été observé dans une zone de prestation des services ou une zone d'élimination des déchets le jour de l'enquête.

Graphique 3.12 Disponibilité des éléments de contrôle des infections dans la zone de prestation des services d'accouchements (N=538)



Quand la disponibilité des éléments de contrôle des infections n'est évaluée que dans *certains* sites éligibles de prestation de service dans un établissement (pas *tous* les sites), la proportion d'établissements qui réunissent les critères augmente de manière importante (tableau Table A-3.19.2, en annexes).

3.4.4 Élimination adéquate des déchets dangereux

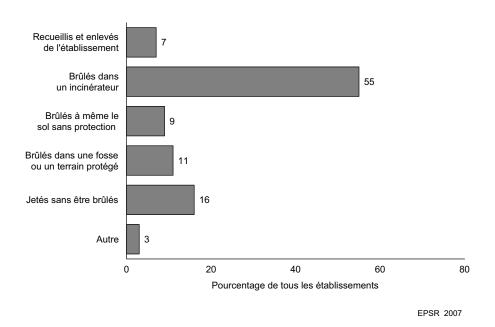
Les déchets contaminés comprennent les déchets infectieux comme les bandages, les tampons contaminés par le sang ou d'autres sécrétions corporelles et les déchets pointus comme les aiguilles et les seringues. L'élimination finale appropriée de ces déchets dangereux constitue un autre aspect important du contrôle des infections. Le moyen le plus efficace pour se débarrasser de ces déchets est l'incinération et l'enterrement des restes. Enfouir les déchets dans des fosses profondes est également un moyen de les éliminer. Quand on évalue la qualité des systèmes d'élimination des déchets dans les établissements, il est important de vérifier qu'il existe un dispositif pour éliminer les déchets et qui empêche toute possibilité de contamination par contact. Si les déchets sont visibles et non protégés des animaux ou des gens, cela augmente le risque que des personnes se trouvent par inadvertance en contact et soient contaminées. Les informations détaillées sur les systèmes d'élimination des déchets sont présentées au tableau 3.12 et aux tableaux A-3.22.1 et A-3.22.2, en annexes.

Après avoir déterminé le type de système utilisé par l'établissement, les enquêteurs ont demandé à se rendre à l'endroit où les déchets sont entreposés avant d'être éliminés ou sur le site même d'élimination des déchets pour évaluer la présence potentielle de déchets dangereux non protégés.

Déchets infectieux

Un système d'élimination des déchets infectieux est considéré comme adéquat si les déchets sont collectés et enlevés par un service externe, ou incinérés, ou brûlés et enlevés du site, et si, le jour de l'enquête, aucun déchet infectieux non protégé n'est observé dans aucun site ou dans la zone d'élimination des déchets. Selon ces critères, 88 % des établissements se débarrassent de manière adéquate de leurs déchets (tableau 3.12). Pratiquement tous les hôpitaux (95 %), 9 centres de santé et

polycliniques sur 10 ainsi que 8 dispensaires, cliniques et postes de santé sur 10 étaient équipés d'un système adéquat d'élimination des déchets infectieux. Les établissements de la province Ouest (77 %) et des secteurs privé et communautaire et ceux gérés par une ONG (78 %) sont, par contre, ceux qui disposent le moins fréquemment d'un système adéquat d'élimination des déchets infectieux.



Graphique 3.13 Méthodes d'élimination des produits dangereux (N=538)

Au Rwanda, le moyen le plus courant de se débarrasser des déchets infectieux dans les établissements de santé est de les incinérer, plus de la moitié des établissements ayant recours à ce moyen (graphique 3.13). L'incinération est le moyen d'élimination des déchets le plus fréquent dans les hôpitaux (74 %), les centres de santé et les polycliniques (56 %). Cette méthode d'élimination des déchets est moins couramment utilisée dans les établissements des provinces Nord (46 %) et Est (48 %) que dans ceux des autres provinces. La seconde méthode la plus fréquemment utilisée est l'enlèvement des déchets dans une décharge sans les brûler (tableau A-3.22.1, en annexes).

Déchets pointus

Le système d'élimination des instruments pointus est considéré comme adéquat si les déchets pointus sont collectés et éliminés par un service externe, ou incinérés ou brûlés et enlevés du site *et* s'il n'y avait, le jour de l'enquête, aucun déchet pointu visible, non protégé dans aucun site de prestation des services ou dans la zone d'élimination des déchets. Un système adéquat d'élimination des déchets pointus est largement disponible et on note les mêmes variations que celles déjà observées pour le système d'élimination des déchets. Tous les hôpitaux, pratiquement tous les centres de santé et polycliniques ainsi que 84 % des dispensaires, cliniques et postes de santé sont équipés de systèmes adéquats d'élimination des déchets pointus (tableau 3.12).

De même que pour les déchets infectieux, les déchets pointus sont souvent brûlés dans un incinérateur; cette méthode est utilisée par 53 % de tous les établissements. L'incinération pour se débarrasser des déchets pointus est une méthode utilisée par 83 % des hôpitaux et 54 % des centres de santé et polycliniques. L'incinération est moins fréquente dans le Nord (44 %) et l'Est (27 %) que dans les autres

provinces. La seconde méthode la plus fréquemment utilisée pour éliminer les déchets pointus est l'enlèvement du site (tableau A-3.22.2, en annexes).

Résumé

Huit établissements sur dix possèdent un équipement en état de fonctionnement (ou des produits chimiques pour la stérilisation ou la désinfection DHN) pour les méthodes de traitement utilisées. Un équipement en état de marche est disponible dans quasiment tous les hôpitaux et dans 84 % des centres de santé et des polycliniques. Environ 6 établissements sur 10 possèdent à la fois l'équipement en état de fonctionnement et le personnel qui connaît le temps de traitement correct (et la température, pour la stérilisation à la chaleur sèche.) pour la méthode utilisée.

L'ébullition et la vapeur sont les méthodes les plus communément utilisées pour traiter le matériel. Pour cette méthode, un tiers des établissements possèdent l'équipement en état de fonctionnement et le personnel qui connaît le temps de traitement correct. Cependant, seulement 6 % des établissements ont aussi une minuterie.

Parmi les établissements qui gardent du matériel traité, 7 établissements sur dix le maintiennent dans des conditions de stérilité /désinfection DHN et seulement environ un quart conserve le matériel traité dans des conditions de stérilité /désinfection DHN et inscrivent les dates de traitement sur le matériel traité. C'est dans les hôpitaux que les conditions de conservation du matériel traité sont les plus appropriées.

Seulement 3 % des établissements disposent de *tous* les éléments nécessaires au contrôle des infections dans *toutes* les zones de prestation des services évalués. Les établissements qui comportent de multiples sites sont ceux qui répondent le moins fréquemment aux critères définis.

Des systèmes adéquats pour l'élimination des déchets dangereux ont été couramment observés: environ 9 établissements sur 10 sont pourvus d'un système adéquat d'élimination finale des déchets infectieux, et la même proportion dispose d'un système adéquat d'élimination finale des déchets pointus.

4.1 Introduction

Approche de l'EPSR pour la collecte des données sur la santé des enfants 4.1.1

Près de 10 millions d'enfants décèdent chaque année avant d'atteindre leur cinquième anniversaire. La plupart de ces décès auraient pu être évités si ces enfants avaient eu accès à des interventions et à des traitements simples et abordables (UNICEF, 2007). Il arrive fréquemment qu'un prestataire traite le symptôme le plus évident sans effectuer une évaluation complète de l'état de santé de l'enfant ou de prendre des mesures pour prévenir des maladies. Pour cette raison, l'OMS et d'autres organismes ont mis en œuvre une stratégie de prise en charge intégrée des maladies de l'enfant (PCIME) (OMS 1997). Selon cette stratégie, il est recommandé de saisir l'opportunité que représente une visite à un prestataire de santé pour effectuer, non seulement une évaluation complète de l'état de santé de l'enfant et, si possible, la détection de problèmes latents, mais aussi pour faire des interventions préventives comme les vaccinations et le suivi de la croissance pour prévenir ou réduire la progression des maladies.

La stratégie PCIME a pour objectif de réduire la mortalité et la morbidité parmi les enfants de moins de cinq ans ; elle s'articule autour de trois composants principaux :

- 1. amélioration des compétences du personnel soignant pour la gestion des cas par la formation et la supervision de support;
- 2. amélioration globale du système de santé, y compris au niveau de l'équipement, des ressources, de l'organisation du travail et des systèmes de transfert ; et
- 3. amélioration des pratiques en matière de santé au niveau du ménage et de la communauté en intégrant les pratiques familiales clé.

La formation et la supervision de support contribuent à aider les prestataires à évaluer et à traiter de manière appropriée les maladies infantiles majeures (y compris la diarrhée, le paludisme, la pneumonie, la rougeole et d'autres infections graves) dans une approche globale. L'OMS recommande qu'au moins 60 % des prestataires reçoivent une formation sur la stratégie PCIME pour garantir un nombre suffisamment important de prestataires nécessaires pour la prise en charge correcte des enfants malades. La stratégie PCIME a été utilisée pour la première fois au Rwanda en 1999; elle n'a pas bien fonctionné jusqu'en 2006. En 2006, le programme a été révisé, les principes, standards et protocoles de la PCIME adoptés et les prestataires de district ont commencé à être formés. Au milieu de l'année 2007, le programme avait couvert environ 23 % des districts avec, au moins, deux prestataires par centre de santé formés dans le domaine de la PCIME. Le programme PCIME continue d'étendre sa couverture et de former de nouveaux prestataires de santé.

En utilisant le cadre de la PCIME, on attend de l'EPSR 2007 qu'elle fournisse des informations utiles qui pourront être utilisées plus tard pour suivre les progrès en mettant en œuvre la stratégie PCIME dans les établissements de santé du Rwanda. Par conséquent, au cours de l'enquête, l'évaluation de la prestation des services de santé des enfants au niveau de l'établissement de santé, a été évaluée, chaque fois que cela a été possible, en utilisant les protocoles de la PCIME.

Ce chapitre a pour objectif de répondre aux questions principales suivantes en utilisant les informations obtenues dans le cadre de l'EPSR de 2007 :

Quelle est la disponibilité des services de soins curatifs externes qui s'occupent de santé infantile?

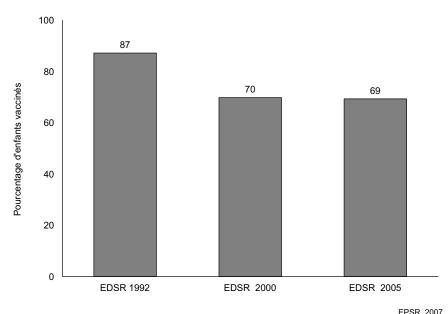
- Dans quelle mesure les établissements offrant des services de vaccinations pour les enfants disposent-ils des moyens pour fournir des services de vaccinations de qualité?
- Dans quelle mesure les établissements de santé offrant des soins de santé aux enfants malades disposent-ils des moyens pour fournir des services de soins de qualité en accord avec les directives de la PCIME?
- Dans quelle mesure peut-on juger que les agents de santé qui traitent les enfants malades en consultation externe adhèrent aux standards qui garantissent une prestation des services de qualité?

4.1.2 Situation de santé des enfants au Rwanda

Couverture vaccinale

La vaccination contre les maladies évitables est vitale pour réduire le niveau de la morbidité et de la mortalité des enfants. Le Ministère de la Santé a mis en place un Programme Élargi de Vaccination (PEV) selon lequel tous les enfants doivent être complètement vaccinés avant l'âge d'un an. Les enfants doivent recevoir une dose du vaccin contre la tuberculose (BCG), trois doses de vaccin contre la diphtérie, la coqueluche, le tétanos, l'hépatite B et le vaccin contre l'hémophilus influenza type B (Pentavalent), quatre doses de polio orales (OPV) et une dose de vaccin contre la rougeole (Ministère de la Santé, 2007). Cependant, les résultats de l'Enquête Démographique et de santé effectuée en 2005 (EDSR, 2005) ont montré que seulement 69 % des enfants de 12-23 mois étaient complètement vaccinés avant l'âge de 12 mois alors que l'objectif du PEV est de 90 % (INSR et ORC Macro, 2006). En 2005, le niveau de la couverture vaccinale était pratiquement le même qu'en 2000 et un peu plus faible qu'en 1992 (graphique 4.1).

Graphique 4.1 Pourcentage d'enfants de 12-23 mois complètement vaccinés avant l'âge de 12 mois (EDSR 1992, 2000 et 2005)



Des épidémies de rougeole ont été rapportées au cours des dernières années dans de nombreux pays, y compris le Rwanda. Tout d'abord, le vaccin fournit une protection à seulement 85-90 % des enfants vaccinés; les 10-15 % restants courent encore le risque d'être infectés et il est donc nécessaire d'administrer une seconde dose (dose de rappel). La récurrence de la rougeole est aussi liée au cumul de cohortes de jeunes enfants non vaccinés (<9 mois et parmi ceux de 1-4 ans). Actuellement au Rwanda, le calendrier vaccinal recommande une seule dose administrée à l'âge de 9 mois, suivie par une dose de rappel au cours des campagnes nationales de vaccination, tous les deux ans. Malheureusement, certaines cohortes ont manqué leur seconde dose de rougeole.

État nutritionnel et recherche de soins

La malnutrition est une cause sous-jacente dans environ 70 % des maladies responsables des décès d'enfants de moins de cinq ans. Les résultats de l'EDSR de 2005 ont montré que 45 % des enfants de moins de cinq ans accusent un retard de croissance, c'est-à-dire qu'ils sont trop petits pour leur âge ; de plus, 19 % accusent un retard de croissance sévère. Environ 23 % présentent une insuffisance pondérale, c'est-à-dire qu'ils sont trop maigres pour leur âge. La prévalence du retard de retard de croissance est beaucoup plus élevée parmi les enfants du milieu rural (47 %) que parmi ceux du milieu urbain (33 %). Elle est aussi plus élevée dans la province Nord (52 %) et dans les autres provinces (42 à 47 %) que dans la ville de Kigali (29 %) (INSR et ORC Macro, 2006).

Mortalité et morbidité des enfants

L'EDSR de 2005 fournit non seulement des données sur la mortalité des enfants de moins de cinq ans mais aussi des informations sur les maladies dont les enfants ont souffert au cours des deux semaines ayant précédé l'enquête et sur les traitements, reçus on non pour ces maladies (INSR et ORC Macro, 2006). Les principaux résultats sont les suivants :

- le taux de mortalité infantile a été estimé à 86 ‰, niveau beaucoup plus faible que celui estimé à 1'EDSR de 2000 (107 %).
- Le taux de mortalité infanto-juvénile a été estimé à 152 ‰, niveau inférieur à celui estimé par l'EDSR de 2000 (196 %).
- Au cours des deux semaines ayant précédé l'enquête, 17 % des enfants avaient eu des symptômes d'Infections Respiratoires Aiguës (IRA) et 26 % avaient eu de la fièvre. Pour seulement 27 % de ces enfants malades, on a recherché des soins.
- Parmi les enfants ayant eu de la fièvre au cours des deux semaines avant l'enquête, très peu (12 %) ont été traités avec des antipaludéens et seulement 3 % les ont reçus le jour même ou le jour suivant la survenue de la fièvre.
- Au cours des deux semaines ayant précédé l'enquête, 14 % des enfants de moins de cinq ans ont eu la diarrhée. Pour seulement 14 % d'entre eux, on a recherché des soins. C'est parmi les enfants de 6-23 mois que la prévalence de la diarrhée était la plus élevée.
- Le traitement recommandé pour les maladies diarrhéiques (autres que la dysenterie où les antibiotiques sont recommandés) comprend les liquides et les sels de remplacement. Parmi les enfants ayant eu la diarrhée, 12 % ont reçu des Sels de Réhydratation par voie Orale (SRO), 9 % ont été traités avec des Solutions Maisons Recommandées (SMR) et dans 19 % des cas, la quantité de liquides a été augmentée. Globalement, seulement 19 % des enfants ont bénéficié d'une TRO, que ce soit sous forme de SRO ou de SMR; 32 % d'enfants ont reçu des médicaments maison ou d'autres traitements et dans 18 % des cas, on a donné aux enfants malades des pilules ou des sirops pour traiter la diarrhée. Une proportion importante d'enfants ayant la diarrhée n'a reçu aucun traitement (33 %).

- Seulement 16 % des enfants de moins de cinq ans avaient dormi sous une moustiquaire la nuit ayant précédé l'enquête et 13 % avaient dormi sous une Moustiquaire Imprégnée d'Insecticide
- Parmi les enfants de moins de 18 ans, 21 % sont orphelins, c'est-à-dire qu'ils ont perdu l'un ou leurs deux parents.

4.2 Disponibilité des services de santé infantile

Au cours de l'EPSR, la disponibilité de trois services de santé infantile de base a été évaluée : il s'agit des services de soins curatifs externes pour les enfants malades, des services de vaccinations de routine dans le cadre du PEV et des services de suivi de la croissance. Le tableau 4.1 présente les informations sur la disponibilité de ces services. Les tableaux A-4.1 et A-4.2, en annexes, présentent les résultats détaillés sur la fréquence à laquelle ces services sont fournis et sur les services concernant les activités communautaires mobiles.

Au Rwanda, les services de santé infantile intégrés sont offerts principalement au premier niveau du système de référence qui est le centre de santé. Environ 53 % des établissements offrent les trois services de santé infantile groupés; Parmi ces établissements, on compte 71 % de centres de santé et de polycliniques. Les vaccinations infantiles sont fournies dans 75 % des établissements, le suivi de la croissance dans 55 % et dans 95 % des établissements, les enfants malades peuvent recevoir des soins curatifs externes. Ces trois services de base groupés sont plus fréquemment disponibles dans les centres de santé et les polycliniques, dans les établissements du secteur gouvernemental et Agréé que dans les autres types d'établissements. En outre, les résultats montrent que les établissements de la ville de Kigali sont ceux qui offrent le moins fréquemment ces trois services de santé de base groupés.

Les services de vaccinations sont organisés en fonction de la zone de rayonnement des établissements de santé, généralement le centre de santé. Ces services ne sont pas inclus dans le Paquet Complémentaire d'Activités (PAC) mis en place dans les hôpitaux de districts (bien que les vaccins BCG et Polio 0 sont inclus dans le PCA car ils sont donnés à la naissance), qui constituent le second niveau du système de référence. Généralement, les hôpitaux comprennent un centre de santé adjacent. Cependant, quelques hôpitaux de districts sont éloignés d'un établissement de santé et peuvent décider d'inclure ces services. Quelques postes de santé peuvent aussi se permettre de fournir des services de vaccinations, leur population desservie étant égale ou supérieure à 10 000 personnes.

Parmi les trois services de base, c'est le service de soins curatifs externe pour les enfants malades qui est le plus couramment fourni. C'est dans les dispensaires, les cliniques et les postes de santé (79 %), dans les établissements du secteur privé, ceux gérés par une ONG et dans ceux du secteur communautaire (81 %), et dans les établissements de la ville de Kigali (87 %) que ce service est le moins fréquemment offert (tableau 4.1).

Des activités communautaires mobiles désignent n'importe quel service fourni à l'extérieur de l'établissement. Concernant les vaccinations, ces activités peuvent inclure des programmes en rapport avec les campagnes de vaccination, comme la campagne pour l'éradication de la polio.

Tableau 4.1 Disponibilité des services de santé des enfants

Pourcentage d'établissements offrant, dans l'établissement, les services de santé définis pour les enfants, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | Pourcentage d'établissements qui offrent : | | | | |
|-------------------------------------|--|-------------|--------------|-------------|-------------|
| | Services de Tous les | | | | |
| | soins de jour | | | services de | |
| | curatifs pour les | | Vaccinations | santé de | Effectif |
| | enfants | Suivi de la | pour les | base pour | d'établisse |
| Caractéristique | malades | croissance | enfants | les enfants | ments |
| Type d'établissement | | | | | |
| Hôpital | 90 | 17 | 12 | 5 | 42 |
| Centre de santé/Polyclinique | 99 | 72 | 96 | 71 | 389 |
| Dispensaire/Clinique/Poste de santé | 79 | 7 | 24 | 7 | 107 |
| Secteur | | | | | |
| Gouvernemental | 97 | 63 | 85 | 61 | 309 |
| Agréé | 98 | 71 | 84 | 68 | 133 |
| Privé/ONG/Communautaire | 81 | 7 | 31 | 6 | 96 |
| Province | | | | | |
| Nord | 100 | 58 | 84 | 57 | 90 |
| Sud | 95 | 68 | 85 | 67 | 117 |
| Est | 93 | 54 | 73 | 52 | 113 |
| Ouest | 97 | 59 | 83 | 56 | 132 |
| Ville de Kigali | 87 | 30 | 44 | 28 | 86 |
| Total | 95 | 55 | 75 | 53 | 538 |

Les services de vaccinations infantiles sont moins fréquemment offerts dans les établissements du secteur privé, ceux gérés par une ONG et dans ceux du secteur communautaire (31 %), dans les hôpitaux (12 %), et dans les dispensaires, cliniques, et postes de santé (24 %); de même, les résultats selon les provinces montrent que c'est dans les établissements de la ville de Kigali (44 %) que les services de vaccinations pour les enfants sont les moins fréquemment disponibles. À l'opposé, les centres de santé, et les polycliniques (96 %) comme les établissements du secteur gouvernemental (85 %) et Agréé (84 %) sont ceux dans lesquels ces services sont les plus fréquemment offerts. La faible proportion d'établissements qui offrent ces services dans la ville de Kigali peut s'expliquer par le fait que la plupart des établissements de la ville sont des établissements de référence ou des établissements privés qui n'offrent pas de services de routine, y compris les vaccinations. Il faut noter aussi que certaines FOSA privées ne disposent pas des capacités techniques pour conserver les vaccins.

Le suivi de la croissance est le service qui est le moins fréquemment disponible (55 %). La disponibilité de ce service par type et secteur d'établissement ainsi que par province présente les mêmes variations que celles observées pour les services de vaccinations infantiles (tableau 4.1). Étant donné les niveaux élevés de malnutrition au Rwanda, l'amélioration de l'accès de la population à ce service et à d'autres programmes mobiles devrait être envisagée.

Résumé

Seulement la moitié des établissements offre les trois services de santé infantile de base qui incluent les soins curatifs, en consultation externe, pour les enfants malades, les vaccinations infantiles et le suivi de la croissance. Cette faible proportion s'explique par la faible disponibilité du service de suivi de la croissance.

Le service de soins curatifs, en consultation externe, pour les enfants malades est disponible dans pratiquement tous les établissements; par contre, les services de suivi de la croissance et de vaccinations infantiles sont moins fréquemment offerts.

Les services de vaccinations infantiles et de suivi de la croissance sont moins disponibles dans les établissements de la ville de Kigali que dans ceux des autres provinces; en outre, ces services sont plus fréquemment offerts dans les centres de santé et les polycliniques ainsi que dans les établissements du secteur gouvernemental et Agréé que dans les autres types d'établissements.

4.3 Capacité de fournir des services de vaccinations de qualité

Cette section porte sur les éléments qui sont importants pour fournir des services de vaccinations de qualité. Cela nécessite :

- la capacité de maintenir la qualité des vaccins ;
- la disponibilité de tous les vaccins et de la vitamine A;
- la disponibilité du matériel et des fournitures pour les séances de vaccinations ; et
- la disponibilité des composants administratifs pour le suivi des activités en matière de vaccination.

4.3.1 Capacité de maintenir la qualité des vaccins

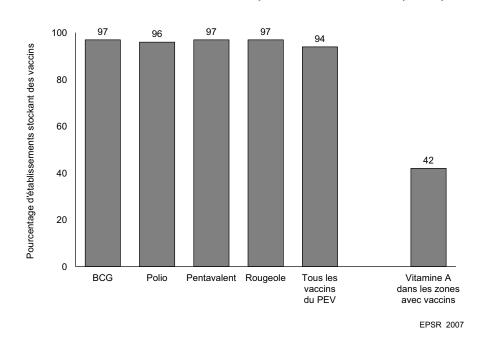
L'absence de réfrigérateurs pour les vaccins, d'électricité ou de combustible (comme le gaz liquéfié) est une raison courante pour expliquer que l'établissement ne conserve pas les vaccins. Si un établissement ne peut maintenir la chaîne du froid et conserver de manière adéquate les vaccins, il doit se les procurer auprès d'un organisme central ou d'un établissement voisin équipé d'un réfrigérateur et utiliser par conséquent un moyen de transport pour les vaccins et des sachets de glace pour maintenir la température les jours de prestation du service. Les contraintes logistiques pour maintenir la chaîne du froid ont pour résultat de limiter la disponibilité des services de vaccinations. Les informations concernant les conditions de stockage des vaccins sont présentées au chapitre 3, tableau 3.9.

Le contrôle de la température est extrêmement important pour garantir l'efficacité des vaccins pour les enfants (OMS, 2000; OMS, 2004b). Dans l'ensemble, parmi les établissements observés qui conservent des vaccins, 61 % disposaient le jour de l'enquête, d'un système adéquat de contrôle de la température pour la conservation des vaccins. C'est dans la province Nord (86 %) et dans la ville de Kigali (72 %) que la proportion d'établissements qui disposent d'un système de conservation des vaccins, conforme aux trois critères de conservation, est la plus élevée; par contre, c'est dans la province Sud que cette proportion est la plus faible (40 %). Des systèmes adéquats de contrôle des stocks de vaccins sont moins répandus dans les provinces Sud et Est (respectivement, 14 et 8 %) qu'ailleurs ; à l'opposé, les hôpitaux (43 %), les dispensaires, les cliniques et les postes de santé (45 %) ainsi que les établissements de la province Ouest (60 %) et de la ville de Kigali (47 %) en sont plus fréquemment pourvus que les autres (chapitre 3, tableau 3.9).

4.3.2 Disponibilité des vaccins et de la vitamine A

La disponibilité des vaccins pour les enfants a été évaluée dans les établissements éligibles, c'est-à-dire les établissements qui offrent des services de vaccinations infantiles et qui conservent aussi les vaccins. Les résultats sont présentés au tableau 4.2 et au graphique 4.2. En outre, des informations supplémentaires sur la disponibilité des vaccins selon le type et le secteur d'établissement ainsi que selon la province sont présentées au tableau A-4.3, en annexes.

Tous les vaccins de base du PEV pour les huit maladies infantiles majeures sont disponibles dans 94 % des établissements éligibles (graphique 4.2, tableaux A-4.2 et A-4.3, en annexes). En outre, pratiquement tous ces établissements de santé disposent de chacun des vaccins. Comme on peut le constater au graphique 4.2, dans 3 à 4 % des établissements, certains vaccins sont manquants.



Graphique 4.2 Disponibilité des vaccins dans les établissements qui offrent des services de vaccinations infantiles et qui stockent des vaccins (N=370)

La vitamine A est essentielle pour le renforcement du système immunitaire, pour assurer une bonne croissance et un bon développement et pour la protection contre les infections respiratoires et la cécité nocturne. L'OMS recommandant de distribuer aux enfants des doses élevées de vitamine A sous forme de comprimés, de nombreux pays ont ajouté la supplémentation en vitamine A à leur programme de PEV. Selon les directives de la politique nationale du Rwanda en matière de nutrition, la vitamine A et le fer ne sont pas donnés, sur une base régulière, au premier niveau du système de santé de référence (centre de santé). La distribution de vitamine A pour les enfants (âgés de 6 à 59 mois) et pour les femmes après l'accouchement est assurée actuellement par les campagnes nationales effectuées tous les deux ans. (Ministère de la Santé, 2005d). Les résultats montrent que 42 % des établissements qui offrent des services de vaccinations infantiles disposent de vitamine A dans les zones avec vaccins (graphique 4.2). Par ailleurs, les résultats de l'EDSR de 2005 ont montré que 84 % des enfants 6-59 mois avaient reçu

des suppléments de vitamine A; par contre, seulement 34 % des femmes en avaient recu après leur accouchement.

4.3.3 Disponibilité de l'équipement et des ressources pour les sessions de vaccinations

Le tableau 4.2 et le graphique 4.3 présentent des informations sur la disponibilité de tous les composants évalués qui permettent de fournir des services de vaccinations infantiles de bonne qualité. Les résultats détaillés sur la disponibilité des éléments par type et secteur d'établissement ainsi que par province sont présentés au tableau A-4.4, en annexes.

Équipement

Le carnet de vaccination de l'enfant est un élément important pour fournir des services de vaccinations. Dans 86 % des établissements qui offrent des services de vaccinations infantiles, des carnets de santé vierges sont disponibles; 80 % des établissements sont pourvus de seringues adéquates et d'aiguilles et 97 % possèdent des glacières avec de la glace. Environ, un cinquième des établissements de la province Sud et des établissements du secteur gouvernemental et Agréé manquent de carnets de vaccinations ; à l'opposé, tous les hôpitaux et 91 % des établissements de la province Ouest en disposent. C'est les hôpitaux et les établissements de santé de la ville de Kigali qui possèdent le plus fréquemment des réserves de seringues et d'aiguilles adéquates. À l'opposé, les établissements du secteur Agréé et ceux de la province Est sont ceux qui en sont le moins fréquemment pourvus (tableau A-4.4, en annexes). La disponibilité de glacières et de glace dans la quasi-totalité des établissements offrant des services de vaccinations infantiles garantit le maintient de la chaîne du froid au cours du transport des vaccins pendant les sessions; par contre, la disponibilité de ces éléments est moins répandue dans les dispensaires, les cliniques et les postes de santé (81 %).

Contrôle des infections

Disposer de moyens pour le contrôle des infections est très important pour effectuer des vaccinations dans de bonnes conditions. Parmi les établissements éligibles, seulement 31 % avaient du savon, de l'eau courante et une boîte pour ranger les instruments pointus (tableau 4.2). C'est dans les hôpitaux et les établissements de santé de la ville de Kigali (66 %) que la présence de ces trois éléments du contrôle des infections est la plus fréquente; à l'opposé, c'est dans ceux de la province Est que cette présence est la moins courante. Environ les trois-quarts des établissements éligibles possèdent des boîtes pour ranger les instruments pointus (78 %) et près de la moitié (48 %) ont l'eau courante ; cependant le savon est moins fréquemment disponible (36 %) (tableau A-4.4, en annexes). L'eau courante et le savon font particulièrement défaut dans les centres de santé et les polycliniques. On peut donc penser que les prestataires de services d'établissements qui ne disposent ni d'eau ni de savon, soit utilisent une autre source d'eau pour se laver les mains (comme de l'eau dans une bassine) soit ne se lavent pas du tout les mains quand ils effectuent des vaccinations.

Tableau 4.2 Composants du système de santé nécessaires pour fournir des services de vaccinations aux enfants

Pourcentage d'établissements offrant des services de vaccinations aux enfants dans l'établissement qui disposent de tout l'équipement, pour la prévention des infections, des enregistrements indiquant le suivi de bonnes pratiques administratives et de tous les vaccins de base pour les enfants, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | | | olissements qu our les enfants | | | d'établis offrent de de vacci les en conse | rcentage sements qui des services inations pour fants et qui ervent des ns ayant : | |
|---|--|--|-----------------------------------|---|--|--|---|---|
| Caractéristique | Tout l'équipe- ment ¹ | Tous les éléments pour le contrôle des infec- tions ² | | Tout l'équipement pour le contrôle des infections, et | Effectif d'établissements offrant des services de vaccinations pour les enfants ⁴ | Tous les vaccins de base | Tous les composants pour fournir des services de vaccinations de qualité (y compris les vaccins) présents | Effectif d'établisse- ments offrant des services de vaccinations pour les enfants et qui conservent des vaccins |
| Type d'établissement | 400 | 400 | 40 | 40 | _ | 400 | 40 | _ |
| Hôpital Centre de santé/Polyclinique | 100 70 | 100 28 | 40 80 | 40 22 | 5 374 | 100 94 | 40 22 | 5 356 |
| Dispensaire/Clinique/ Poste de santé | 62 | 58 | 46 | 35 | 26 | 89 | 44 | 9 |
| Secteur | | | | | | | | - |
| Gouvernemental | 74 | 28 | 79 | 22 | 263 | 94 | 21 | 250 |
| Agréé | 62 | 29 | 78 | 22 | 112 | 94 | 23 | 107 |
| Privé/ONG/Communautaire | 67 | 60 | 53 | 40 | 30 | 92 | 46 | 13 |
| Province | | | | | | | | |
| Nord | 70 | 26 | 83 | 24 | 76 | 97 | 25 | 68 |
| Sud | 70 | 26 | 77 | 18 | 99 | 95 | 18 | 97 |
| Est | 63 | 11 | 72 | 6 | 83 | 90 | 6 | 80 |
| Ouest | 71 | 41 | 80 | 34 | 109 | 94 | 36 | 90 |
| Ville de Kigali | 84 | 66 | 68 | 45 | 38 | 94 | 37 | 35 |
| Total | 70 | 31 | 77 | 23 | 405 | 94 | 23 | 370 |

¹ Carnets de vaccination vierges, seringues et aiguilles, glacières avec pack de glace (ou l'établissement déclare acheter de la glace).

² Savon, eau courante et boîte pour objets tranchants.

BCG, Pentavalent, HB, polio, et rougeole.

4.3.4 Disponibilité des composants administratifs pour le suivi des activités de vaccinations.

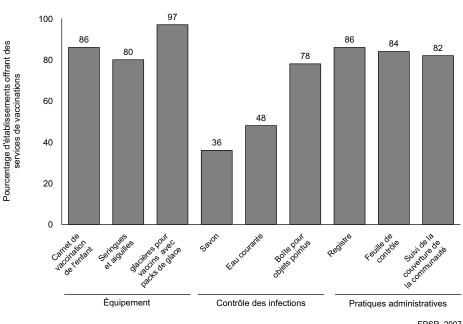
Au cours de l'EPSR, les enquêteurs ont vérifié que les établissements tenaient des registres qui contiennent des informations utiles pour le suivi des activités en matière de vaccinations.

Au nombre des mesures qui sont souvent utilisées pour effectuer ce suivi, on compte le taux d'abandon du DTCoq/pentavalent (la différence entre le nombre d'enfants qui ont reçu la première dose de DTCoq/pentavalent et le nombre de ceux qui ont reçu la troisième dose divisé par le nombre de ceux qui ont reçu la première dose) et les taux de couverture vaccinale, ce qui nécessite une estimation de la population cible. Cette estimation, obtenue par des projections de résultats du recensement des ménages, est généralement fournie par le Bureau National des Statistiques. L'EPSR a spécifiquement évalué si les informations concernant les taux d'abandon ou la couverture de la rougeole étaient disponibles. Dans 84 % des cas, les établissements ont des feuilles de contrôle et dans 86 % des cas, ils ont des registres dans lesquels les vaccinations effectuées ont été consignées. Environ 8 établissements sur 10 ont des registres de contrôle de la couverture de la communauté (c'est-à-dire soit la couverture de la rougeole ou

³ Feuille de pointage ou registre dans lequel les vaccins fournis sont enregistrés et documentation concernant soit le taux de déperdition du Pentavalent soit celui de la rougeole.

⁴ Comprend tous les établissements effectuant les vaccins dans l'établissement et certains établissements qui effectuent des vaccins au cours d'activités mobiles de proximité.

les taux d'abandon du Pentavalent) (tableau A-4.4. en annexes et graphique 4.3). Les centres de santé et les polycliniques (84 %), les établissements du secteur gouvernemental (85 %), et du secteur Agréé (80 %) effectuent plus fréquemment que les autres établissements le suivi de la couverture de la communauté. À l'opposé, ce sont les établissements de la ville de Kigali (68 %) qui assurent le moins fréquemment ce suivi.



Graphique 4.3 Disponibilité de l'équipement et des fournitures pour les services de vaccination (n=405)

EPSR 2007

Globalement, parmi les établissements offrant des services de vaccinations et qui stockent aussi des vaccins, seulement un quart environ disposait, le jour de l'enquête, de tous les composants considérés comme nécessaires pour fournir des services de vaccinations de qualité (tableau 4.2). Ces composants définis pour l'enquête, comprennent : tout l'équipement, tous les éléments pour le contrôle des infections, tous les composants administratifs et tous les vaccins de base pour les enfants. La disponibilité de chaque élément est présentée au graphique 4.3. C'est dans les centres de santé, les polycliniques et les établissements de santé des provinces Sud et Est que ces composants étaient le moins fréquemment présents, cela à cause d'un manque d'eau courante et de savon.

Résumé

Pratiquement tous les établissements de santé qui offrent des services de vaccinations infantiles et qui gardent aussi des vaccins disposent de tous les vaccins du PEV, y compris le BCG, le V.O.P., le Pentavalent et le vaccin contre la rougeole. Dans seulement 23 % de ces établissements, tous les composants nécessaires pour garantir des services de vaccination de qualité étaient présents.

Les seringues, les aiguilles pour effectuer les vaccins ainsi que les glacières et la glace sont disponibles dans respectivement 80 % et 97 % des établissements qui offrent des services de vaccinations infantiles.

Dans un peu moins d'un tiers des établissements de santé, tous les éléments qui permettent le contrôle des infections (savon, eau courante et boîte pour ranger les instruments pointus) sont disponibles dans la zone de prestation du service de vaccinations. L'eau courante et le savon sont les deux éléments qui font le plus fréquemment défaut (respectivement 48 et 36 %).

4.4 Capacité de fournir des soins curatifs externes aux enfants malades

Pour améliorer le diagnostic des maladies et pour réduire les opportunités manquées de fournir des interventions préventives, les directives de la stratégie PCIME recommandent qu'au cours de chaque consultation d'un enfant malade, le prestataire :

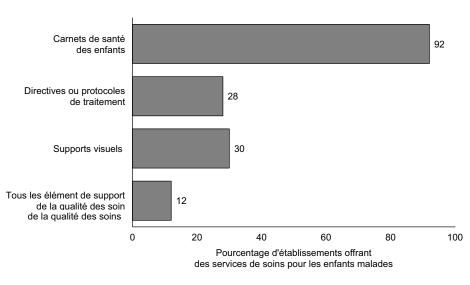
- effectue une évaluation de l'état vaccinal de l'enfant et fournisse les vaccins nécessaires ;
- effectue une évaluation de l'état nutritionnel de l'enfant et parle avec la personne qui s'occupe de l'enfant des problèmes qui ont été détectés ;
- effectue une évaluation complète de l'état de santé de l'enfant ;
- s'assure que l'enfant reçoit la première dose du médicament prescrit, quel qu'il soit, y compris les antibiotiques, quand il se trouve encore dans l'établissement et qu'il quitte l'établissement avec tous les médicaments nécessaires ;
- s'assure que la personne qui s'occupe de l'enfant sait comment donner les médicaments nécessaires ou administrer les traitements prescrits et qu'elle connaît, non seulement, les aliments appropriés mais aussi les quantités adaptées à l'enfant en fonction de son état de santé;
- s'assure que la personne qui s'occupe de l'enfant sait quand revenir à l'établissement, soit parce que l'enfant présente des signes indiquant qu'il doit être examiné immédiatement, soit parce qu'il s'agit d'une visite de suivi prévue.

L'EPSR a évalué la disponibilité de l'équipement, des fournitures et des composants du système de santé qui permettent d'adhérer aux standards de la stratégie PCIME et d'effectuer des soins de santé curatifs externes de qualité pour les enfants malades (OMS, 1999b; OMS,2001a). L'évaluation a porté sur la disponibilité de :

- l'infrastructure et des ressources qui garantissent une prestation de conseils de qualité et une évaluation de qualité de l'état de santé de l'enfant;
- l'équipement et les fournitures qui permettent d'évaluer l'état de santé d'un enfant malade en suivant les directives de la PCIME;
- des médicaments essentiels pour traiter les enfants malades conformément aux directives de la PCIME: et
- la documentation PCIME, y compris des brochures, un formulaire d'enregistrement et des carnets pour la mère/personne qui s'occupe de l'enfant.

4.4.1 Infrastructure et ressources qui garantissent une prestation de conseils de qualité et une évaluation de qualité de l'état de santé de l'enfant malade

Pour garantir l'évaluation et la prestation de conseils, les éléments suivants doivent être facilement accessibles dans les zones où sont fournis les services pour les enfants malades : les éléments pour le contrôle des infections, incluant le savon, l'eau courante, les boîtes pour instruments pointus et les désinfectants ; les éléments de support de la qualité des services, comme les carnets de santé individuels pour les enfants; les directives et les protocoles de traitement et les supports visuels. Le graphique 4.4 présente les données sur la disponibilité de certains de ces éléments et les tableaux A-4.5 et A-4.6, en annexes, fournissent des résultats plus détaillés.



Graphique 4.4 Disponibilité des éléments de support de la qualité des soins pour les enfants malades (N=509)

EPSR 2007

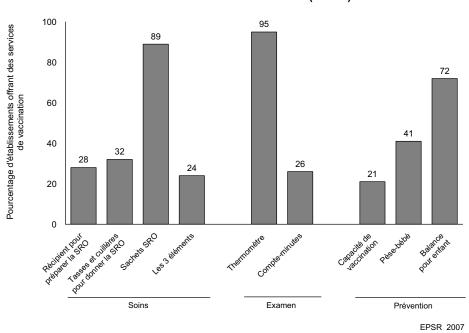
Dans seulement 12 % des établissements offrant des services pour les enfants malades, tous les éléments de support de la qualité des services de santé infantile sont disponibles (graphique 4.4 et tableau A-4.5, en annexes). Les directives pour les traitements, nécessaires pour s'y référer rapidement, ne sont disponibles que dans seulement 28 % des établissements, les centres de santé et les polycliniques (32 %) disposant plus fréquemment que les autres types d'établissement de ces éléments. En ce qui concerne les carnets de santé individuels pour les enfants, importants pour le suivi des soins, on constate qu'ils sont disponibles dans la quasi-totalité des établissements (92 %), alors que les supports visuels ne le sont que dans 30 % des établissements.

L'objectif du Ministère de la santé est de promouvoir la PCIME dans tout le pays. Cependant, étant donné qu'au moment de l'enquête, seulement 23 % des districts mettaient en œuvre le programme de la PCIME, on ne peut pas s'attendre à ce que les brochures, les fiches de conseils, l'algorithme PCIME pour les prestataires et les carnets pour les personnes qui s'occupent des enfants soient disponibles dans tous les établissements. En fait, selon les résultats de l'EPSR, seulement 17 % des établissements offrant des soins curatifs pour les enfants malades ont des brochures PCIME, 8 % ont des fiches de conseils PCIME et 9 % ont des carnets pour la mère/personne qui s'occupe de l'enfant (tableau A-4.7, en annexes).

4.4.2 Équipement et ressources pour évaluer et fournir des soins préventifs aux enfants malades.

Au cours de l'EPSR, la disponibilité de l'équipement et des ressources nécessaires pour évaluer l'état de l'enfant malade et pour fournir des interventions préventives, conformément aux directives de la PCIME, a été évaluée. Le graphique 4.5 présente, de manière résumée, ces informations. Le tableau A-4.5, en annexes, fournit des résultats détaillés selon le type d'établissements et, au tableau A-4.8, en annexes, figurent les informations sur la disponibilité, le jour de l'enquête, des services pour les enfants malades et des services de PEV dans le même établissement.

Parmi les établissements offrant des services pour les enfants malades, 21 % sont en mesure d'effectuer des services de vaccinations (c'est-à-dire qu'ils sont pourvus des vaccins de base, de seringues, de glacières, des éléments pour le contrôle des infections dans la zone de prestation des services de PEV et qu'ils disposent également de carnets de vaccinations pour les enfants). Les centres de santé et les polycliniques (24 %) disposent plus fréquemment que les autres types d'établissements de tous ces éléments (tableau A-4.5, en annexes).



Graphique 4.5 Disponibilité de l'équipement et des fournitures pour évaluer l'état de santé de l'enfant malade (n=509)

Généralement, les vaccins sont conditionnés par ampoule de plusieurs doses. Cela n'est pas rentable et de plus, cela entraine un problème de gaspillage puisqu'il faut ouvrir une ampoule pour vacciner un seul enfant. Pour réduire ce taux de gaspillage des vaccins, les services de vaccinations sont seulement disponibles un à deux jours par semaine. Les résultats de l'EPSR montrent que 15 % des établissements fournissent des services de vaccinations les jours où les services de soins pour les enfants malades sont ouverts ; dans 29 % des cas, les établissements fournissaient effectivement les deux services le jour de l'enquête (tableau A-4.8, en annexes). Les établissements du secteur gouvernemental (19%) et ceux du secteur Agréé (14%) offrent plus fréquemment les services de PEV les jours où les services de soins pour les enfants malades sont ouverts ; à l'opposé, cette proportion n'est que de seulement 1 % dans les établissements des secteurs privé et communautaire et dans ceux gérés par une ONG (tableau A-4.8, en annexes).

Alors que seulement quatre établissements de santé offrant des services pour les enfants malades sur dix possèdent une balance pour peser les enfants (graduée par 100 grammes) et que 72 % en possèdent une pour peser les enfants plus âgés (graduée par 250 grammes maximum), seulement 37 % disposent des deux types de balance (graphique 4.5, tableau A-4.5, en annexes). Ces résultats laissent à penser que de nombreuses ordonnances pour les enfants malades sont basées sur des estimations sommaires du poids plutôt que sur le poids réel.

Les éléments pour fournir la thérapie de réhydratation par voir orale sur place sont aussi manquants puisque seulement 24 % des établissements disposent des trois éléments nécessaires (une tasse, une cuillère et un récipient pour mélanger et des sachets de Sels de réhydratation orale) (SRO). Cependant, il faut préciser que les sachets de SRO sont disponibles dans 89 % des zones de prestation des services pour enfants malades ou dans la pharmacie (tableau A 4-5, en annexes).

Bien que l'évaluation de l'état d'un enfant malade puisse être effectuée avec peu d'équipement, on considère néanmoins qu'un équipement minimum est nécessaire pour effectuer des soins de qualité. Au cours de l'enquête, la présence, dans l'établissement, de thermomètres et de compte-minutes pour vérifier la fréquence respiratoire a été vérifiée. Les thermomètres sont disponibles dans pratiquement tous les établissements et les compte-minutes dans seulement 26 %. Bien que l'on ne dispose pas d'informations sur cet élément, la plupart des prestataires ont une montre personnelle avec une aiguille pour les secondes qui peut être utilisée pour compter les respirations.

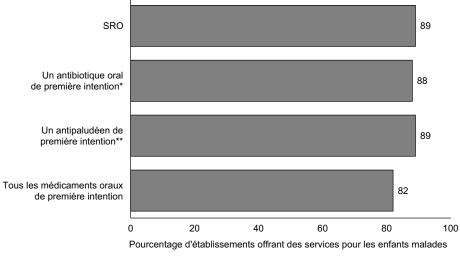
4.4.3 Médicaments essentiels pour traiter les enfants malades

Les directives de la PCIME ont défini les médicaments de première intention, ceux donnés avant de référer vers un autre établissement et les autres médicaments importants pour traiter les enfants malades. L'EPSR a évalué la disponibilité de ces trois médicaments essentiels. Les informations résumées sur la disponibilité des médicaments pour les enfants malades sont présentées aux graphiques 4.6 à 4.8 et au tableau 4.3. Le tableau A-4.9, en annexes, fournit des détails sur la disponibilité de médicaments par type d'établissement.

Médicaments de première intention

Les médicaments de première intention comprennent les sachets de SRO, au moins un antibiotique oral pour les infections respiratoires et au moins un antipaludéen. Ces trois médicaments de première intention sont disponibles dans 82 % des établissements. Ils sont plus fréquemment disponibles dans les hôpitaux (tous) et dans les centres de santé et polycliniques (89 %) que dans les dispensaires, les cliniques et les postes de santé (43 %) (graphique 4.6, tableau A-4.9, en annexes). Le Cotrimoxazole est plus largement répandu comme antibiotique de première intention dans les établissements de santé du Rwanda que l'amoxicilline. Les antipaludéens sont largement disponibles ; le Coartem (artemether-luméfantrine) (dans 83 % des établissements) est beaucoup plus souvent disponible que le Fansidar (sulfadoxinepyriméthamine) et l'amodiaquine (respectivement 57 % et 2 %). les informations sur le zinc sulfate, qui a été récemment introduit au nouveau protocole de traitement de la diarrhée chronique au Rwanda, n'est pas disponible.

Graphique 4.6 Disponibilité de médicaments de première intention pour le traitement des enfants malades (N=509)



*Amoxicilline, cotrimoxazole, ou chlramphenicol ** Coartem, fansidar, ou amodiaquine

EPSR 2007

Médicaments avant l'orientation dans un autre établissement

Les médicaments à fournir avant d'orienter un enfant vers un autre établissement comprennent les médicaments injectables et les solutions intraveineuses en perfusion ; cela permet l'administration d'un traitement urgent et la réhydratation de l'enfant avant son admission ou son orientation vers un autre établissement, si nécessaire. Il faut rappeler que le Ministère de la Santé autorise les hôpitaux, les centres de santé et les dispensaires à fournir une réhydratation rapide pour les enfants sévèrement déshydratés en utilisant des solutions intraveineuses si l'établissement est doté des capacités et des compétences pour les administrer.

Tableau 4.3 Médicaments et fournitures permettant d'effectuer des soins de qualité pour les enfants malades

Pourcentage d'établissements qui disposent de tous les éléments indiqués, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | Pourcentage d'établissements ayant : tous les médicaments essentiels | | | | | | |
|-------------------------------------|--|---|--|--|--|--|--|
| Caractéristique | Médicaments de première intention ¹ | Tous les médicaments de pré référence ² | Tous les autres médicaments ³ | sements offrant des services de soins pour les enfants malades | | | |
| Type d'établissement | | | | | | | |
| Hôpital | 100 | 68 | 32 | 38 | | | |
| Centre de santé/Polyclinique | 89 | 36 | 31 | 387 | | | |
| Dispensaire/Clinique/Poste de santé | 43 | 10 | 4 | 84 | | | |
| Secteur | | | | | | | |
| Gouvernemental | 90 | 37 | 27 | 301 | | | |
| Agréé | 92 | 39 | 42 | 130 | | | |
| Privé/ONG/Communautaire | 37 | 14 | 1 | 78 | | | |
| Province | | | | | | | |
| Nord | 87 | 11 | 19 | 90 | | | |
| Sud | 94 | 43 | 20 | 111 | | | |
| Est | 85 | 35 | 33 | 105 | | | |
| Ouest | 88 | 39 | 38 | 128 | | | |
| Ville de Kigali | 47 | 37 | 17 | 75 | | | |
| Total | 82 | 34 | 27 | 509 | | | |

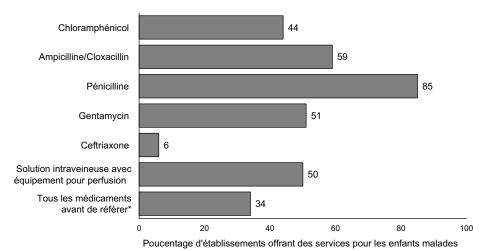
¹ SRO, au moins, un antipaludéen et, au moins, un antibiotique oral (amoxicilline, cotrimoxazole, ou chloramphénicol).

Au cours de l'EPSR, on a considéré que les établissements disposaient de tous les médicaments à administrer avant une orientation vers un autre établissement s'ils avaient, au moins, un antibiotique injectable de première intention (ampicilline ou pénicilline), au moins, un antibiotique injectable de seconde intention (ceftriaxone ou gentamicine) ou du chloramphénicol injectable et une solution intraveineuse avec l'équipement pour la perfusion et des seringues stériles. Environ un tiers (34 %) des établissements offrant des services de soins curatifs externes pour les enfants malades possèdent tous ces médicaments à donner avant une orientation vers un autre établissement (graphique 4.7, tableau 4.3). Ce sont les hôpitaux qui disposent le plus fréquemment de tous ces médicaments (68 %). À l'opposé, dans les dispensaires, les cliniques, les postes de santé (10%), les établissements du secteur privé, communautaire et dans ceux gérés par une ONG (14 %), ces médicaments sont moins fréquemment disponibles. Sur le plan géographique, on note que ce sont les établissements de la province Nord qui sont les moins fréquemment pourvus de tous ces médicaments (11 %). En outre, les résultats montrent que la pénicilline est l'antibiotique injectable le plus largement disponible. Seulement 50 % de tous les établissements éligibles possèdent des solutions intraveineuses avec l'équipement pour la perfusion, alors que ce type de traitement peut s'avérer extrêmement important pour soigner des enfants gravement malades (graphique 4.7).

Au moins, un antibiotique injectable de première intention (ampicilline ou pénicilline), au moins un antibiotique injectable de seconde intention (ceftriaxone ou gentamicine ou chloramphénicol injectable) et une solution intraveineuse (normale saline, solution physiologique lactate de RInger ou dextrose et saline 0,9 %) avec le matériel de perfusion.

Aspirine, vitamine A, comprimés de fer, mébendazole et une pommade antibiotique pour l'œil.

Graphique 4.7 Disponibilité de médicaments de pré reférence (injectable) (N=509)



*Au moins un antibiotique injectable de première intention (ampicilline ou pénicilline), au moins un antibiotique injectable de seconde intention (ceftriaxone ou gentamicin) ou chloramphenicol injectable, et solution intraveineuse

EPSR 2007

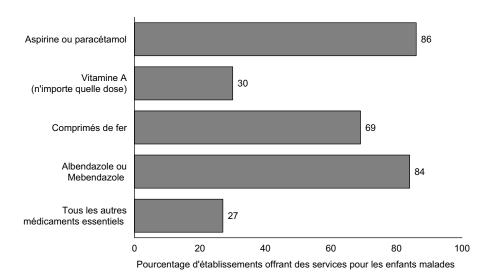
Autres médicaments essentiels et vitamine A

effectuer les perfusions et les seringues stériles.

Certains médicaments sont moins importants pour le traitement de graves maladies mais ils sont essentiels pour le traitement de symptômes courants et de maladies chez les enfants malades. Ces médicaments comprennent un antipyrétique (paracétamol ou aspirine), la vitamine A, des comprimés ou des suppléments de fer, des médicaments pour déparasiter (mébendazole ou albendazole) et une pommade antibiotique pour les yeux. Tous ces autres médicaments essentiels sont présents dans 27 % des établissements de santé (tableau 4.3, graphique 4.8). L'aspirine ou le paracétamol (86 %) et l'albendazole ou le mébendazole (84 %) sont couramment disponibles alors que la vitamine A n'est présente que dans 30 % de tous les établissements.

(sérum physiologique, solution physiologique lactate de Rínger, ou dextrose et saline 0,9 %) avec l'équipement pour

Graphique 4.8 Disponibilité des autres médicaments essentiels (N=509)



FPSR 2007

4.4.4 Disponibilité des éléments de contrôle des infections pour effectuer des injections thérapeutiques

Au cours de l'enquête, la présence d'éléments pour le contrôle des infections dans les établissements qui offrent des soins curatifs externes et des injections thérapeutiques a été évaluée. Dans la majorité des consultations d'enfants malades, l'enfant est renvoyé chez lui. Dans seulement 9 % des cas, les enfants malades sont admis dans l'établissement ou orientés vers un autre établissement (tableau 4.5). Dans les établissements qui offrent des soins curatifs externes pour les enfants malades et des injections thérapeutiques, le savon et l'eau courante sont les éléments de contrôle des infections les moins fréquemment disponibles (respectivement 56 % et 69 %). Les hôpitaux sont le type d'établissements dans lesquels l'eau courante est le plus fréquemment disponible à l'endroit de prestation du service pour traiter les enfants malades. À l'opposé, cet élément est moins répandu dans les centres de santé et les polycliniques (66 %), dans les dispensaires, les cliniques et les postes de santé (71 %) (tableau A-4.6, en annexes).

Résumé

Les directives et les protocoles de traitement pour les services d'enfants malades sont disponibles dans 28 % des établissements qui offrent ces services alors que les fiches de traitement et de conseils PCIME pour les prestataires ne sont disponibles que dans moins de 10 % des établissements.

Seulement 15 % des établissements qui offrent des services de soins pour les enfants malades offrent aussi des services de vaccinations le jour où les services de soins pour les enfants malades sont offerts.

L'eau courante et le savon pour se laver les mains sont les éléments du contrôle des infections les moins fréquemment disponibles dans les établissements de santé qui offrent des services de soins curatifs externes pour les enfants malades. De même, les supports visuels pour instruire les personnes qui s'occupent des enfants ne sont disponibles que dans moins d'un tiers des établissements éligibles.

Tous les médicaments oraux de première intention sont disponibles dans 82 % des établissements mais, par contre, tous les médicaments administrés avant une orientation vers un autre établissement ne sont disponibles que dans seulement environ un tiers des établissements, généralement les hôpitaux.

4.5 Pratiques de gestion garantissant des services de qualité pour les enfants malades

Les pratiques de gestion qui garantissent la prestation de services de qualité pour les enfants malades comprennent des pratiques de documentation et de tenue de registres concernant les tarifs pour les utilisateurs ainsi que la formation et la supervision du personnel.

Le tableau 4.4 présente une synthèse des informations sur la disponibilité de ces éléments. Le tableau A-4.10, en annexes, fournit les proportions d'établissements qui offrent des services pour les enfants malades et qui utilisent des statistiques tandis que les tableaux A-4.11 et A-4.12, en annexes, présentent des données plus détaillées sur les tarifs et autres systèmes de paiement. Le graphique 4.9 résume les informations sur la formation reçue par les prestataires des services de santé infantile et les tableaux A-4.13 à A-4.15, en annexes, fournissent les résultats détaillés sur la formation en cours d'emploi et sur la supervision concernant les prestataires de services de santé infantile.

4.5.1 Documentation et registres de l'établissement

On considère qu'un registre est à jour s'il comporte les admissions des sept derniers jours et les informations indiquant l'âge de l'enfant, le diagnostic et les symptômes qui ont amené l'enfant à consulter. Parmi les établissements offrant des services de soins curatifs externes pour les enfants malades, 81 % ont un registre actualisé (tableau 4.4). On note peu de variations selon le type d'établissements; cependant les établissements du secteur gouvernemental disposent un peu plus fréquemment que ceux des autres secteurs de registres mis à jour. Les résultats selon les provinces montrent que ce sont les établissements de la province Ouest qui ont le moins fréquemment des registres à jour (73 %).

4.5.2 Pratiques concernant les tarifs

L'instauration de tarifs peut avoir un effet positif sur l'utilisation des établissements de santé car c'est un moyen d'apporter des fonds à l'établissement et à l'opposé, cette pratique peut se révéler négative car elle peut avoir un effet dissuasif sur les populations pauvres qui utiliseront moins les services. Dans tous les cas, l'affichage des tarifs dans un établissement qui fait payer les services est un élément de la qualité des soins car cela engage la responsabilité de l'établissement et informe l'utilisateur sur les coûts des services.

La quasi-totalité des établissements du Rwanda appliquent des tarifs pour les services de soins pour les enfants malades (tableau 4.4). Dans 95 % des cas, les établissements font payer les médicaments ; des tarifs sont appliqués pour les consultations dans 95 % des établissements et 94 % font payer les analyses de laboratoire. En outre, 86 % des établissements font payer au patient les dossiers et dans 13 % des cas. l'inscription (tableau A-4.11, en annexe).

Tableau 4.4 Pratiques de gestion de support qui garantissent des services de santé de qualité pour les enfants

Pourcentage d'établissements disposant des enregistrements indiqués, pourcentage de ceux qui appliquent des tarifs pour les consultations d'enfants malades et pourcentage dans lesquels les prestataires des services de santé infantile interviewés ont bénéficié d'une pratique indiquée de gestion de support, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | | | | Pourcentage da | ans lesquels | |
|-------------------------------------|------------------------------|-----------------|-----------------|------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| | Établisseme | nts ayant un | | le personnel a | | |
| | service de soir | ns de jour pour | | reçu de m | nanière | Effectif |
| | les enfant | s malades | | systématiq | ue une : | d'établissements |
| | | Pourcentage | Effectif | | | ayant des |
| | | appliquant des | d'établissement | | | prestataires des |
| | Pourcentage | tarifs pour les | s offrant des | | | services de santé |
| | ayant un | services | services de | Formation en | | des enfants qui |
| | registre pour | d'enfants | soins pour les | rapport avec la | Supervision | ont été |
| Caractéristique | patients à jour ¹ | malades | enfants malades | santé infantile ² | personnelle ³ | interviewés ⁴ |
| Type d'établissement | | | | | | |
| Hôpital | 79 | 97 | 38 | 31 | 83 | 36 |
| Centre de santé/ Polyclinique | 82 | 98 | 387 | 17 | 97 | 387 |
| Dispensaire/Clinique/Poste de santé | 80 | 88 | 84 | 21 | 56 | 80 |
| Secteur | | | | | | |
| Gouvernemental | 83 | 97 | 301 | 19 | 95 | 299 |
| Agréé | 78 | 98 | 130 | 16 | 96 | 129 |
| Privé/ONG/Communautaire | 79 | 94 | 78 | 21 | 56 | 75 |
| Province | | | | | | |
| Nord | 80 | 99 | 90 | 11 | 90 | 89 |
| Sud | 89 | 95 | 111 | 16 | 95 | 110 |
| Est | 81 | 97 | 105 | 15 | 96 | 104 |
| Ouest | 73 | 97 | 128 | 23 | 94 | 128 |
| Ville de Kigali | 87 | 96 | 75 | 29 | 64 | 72 |
| Total | 81 | 97 | 509 | 19 | 89 | 503 |

¹ Le registre comporte les admissions des sept derniers jours et indique l'âge de l'enfant, le diagnostic ou les symptômes.

4.5.3 Formation et supervision

Formation

Au cours de l'EPSR, on a considéré qu'un établissement fournissait une formation régulière à son personnel si, au moins, la moitié des prestataires interviewés déclaraient avoir reçu au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête une formation, avant ou en cours d'emploi, en rapport avec leur travail. La

² On considère qu'un établissement effectue de la formation systématique du personnel si, au moins, la moitié des prestataires interviewés ont déclaré avoir reçu une formation pré ou en cours d'emploi en rapport avec leur travail au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête. Les sessions de formation doivent être structurées et les instructions individuelles, reçues au cours d'une visite systématique de supervision ne sont pas prises en compte ici.

³ On considère qu'un établissement effectue de la supervision systématique du personnel si, au moins, la moitié des prestataires interviewés ont déclaré qu'ils avaient été personnellement supervisés, au moins, une fois au cours des 6 mois ayant précédé l'enquête.

⁴ Comprend seulement les prestataires des services de santé infantile des établissements qui offrent des soins de santé pour les enfants.

formation doit être structurée et elle doit avoir lieu dans une salle de classe ; des instructions individuelles reçues au cours d'une supervision ne sont pas prises en compte ici.

Selon cette définition, on constate que seulement 19 % des établissements qui offrent des services de santé infantile peuvent être considérés comme fournissant des activités régulières de formation à leur personnel. Ce sont les établissements de la province Nord (11 %) qui font le moins fréquemment bénéficier, de manière régulière, leur personnel d'une formation concernant leur travail (tableau 4.4).

Seulement 18 % des prestataires des services de santé infantile qui ont été interviewés ont déclaré avoir reçu une formation structurée en rapport avec leur travail au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête (tableau A-4.13, en annexes). Les prestataires des hôpitaux (27 %) et des établissements de la ville de Kigali (28 %) sont ceux qui ont reçu le plus fréquemment une formation. Aucun sujet n'a été particulièrement traité, les proportions variant d'un minimum de 5 % à un maximum de 9 % selon le sujet (graphique 4.9 et tableau A-4.14, en annexes).

PEV/chaîne du froid
Traitement des IRA

Traitement de la diarrhée
5 3

Nutrition/ carences nutritionnelles
PCIME
8 1

Traitement du paludisme pour les enfants
Allaitement
7 3

Alimentation de complément
Formation sur le sida pour les enfants
0 10 20 30 40

Pourcentage de prestataires interviewés des services de santé des enfants

■A reçu une formation au cours des 13-35 mois ayant précédé l'enquête

■A reçu une formation au cours des 12 derniers mois

Graphique 4.9 Formation reçue par les prestataires interviewés des services de santé des enfants, selon le sujet et le moment auquel a eu lieu la formation la plus récente (n=1,340)

Supervision

Si, dans un établissement, au moins la moitié des prestataires interviewés d'un service ont déclaré avoir été personnellement supervisés, au cours des six mois ayant précédé l'enquête, on a considéré que cet établissement avait fait l'objet d'une supervision de routine de son personnel. Dans l'ensemble, 89 % des établissements répondent à ces critères, y compris 97 % des centres de santé et polycliniques (tableau 4.4). La supervision de routine du personnel est relativement plus fréquente dans les établissements du secteur gouvernemental (95 %) et dans ceux du secteur Agréé (96 %) que dans ceux du secteur privé, communautaire et dans ceux gérés par une ONG (56 %). Du point de vue des provinces, ce sont les établissements de la ville de Kigali qui reçoivent le moins fréquemment de supervision du personnel.

FPSR 2007

Pratiquement neuf prestataires de services de santé infantile sur dix ayant été interviewés ont déclaré qu'ils avaient été personnellement supervisés au cours des six mois ayant précédé l'enquête (tableau A-4.13, en annexes).

Résumé

Des registres actualisés pour des statistiques de service sont disponibles dans environ 8 établissements qui offrent des services de santé infantile sur 10; ce sont les établissements de la province Ouest qui disposent le moins fréquemment de registres à jour.

Des tarifs pour les utilisateurs des services de santé infantile existent dans tous les établissements de santé du Rwanda. Les tarifs sont généralement appliqués aux médicaments, aux consultations et aux analyses de laboratoire.

Une formation structurée en rapport avec la santé infantile n'est pas fournie de manière régulière. Seulement 19 % des établissements dispensent une formation de routine à leur personnel. Au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête, seulement 6 % des prestataires des services de santé infantile ont reçu une formation portant sur le PEV et le maintien de la chaîne du froid et dans 5 % des cas, la formation a porté sur les traitements des IRA et les problèmes liés à la nutrition.

Dans environ 9 établissements sur 10, les prestataires des services de santé infantile ont été supervisés de manière régulière. La supervision de routine est moins fréquente dans les dispensaires, les cliniques et les postes de santé (56 %), dans les établissements du secteur privé et communautaire, dans ceux gérés par une ONG (56 %) et dans ceux de la ville de Kigali (64 %) que dans les autres établissements.

4.6 Adhésion aux directives pour la prestation des services de santé infantile

Pour évaluer si les prestataires suivent les critères standard pour fournir des services de bonne qualité, des consultations d'enfants malades ont été observées en utilisant des listes de contrôle basées sur les directives de la PCIME. Les observateurs ont noté quelles informations avaient été échangées et si les procédures recommandées avaient été effectuées. Par contre, ils n'ont pas évalué si les informations étaient correctes ou si les résultats avaient été interprétés de manière appropriée.

Les graphiques 4.10 à 4.14 présentent les résultats concernant les pratiques qui ont été observées au cours des consultations d'enfants malades. Le tableau 4.5 résume les informations sur les évaluations, les examens et les traitements en fonction du diagnostic ou des symptômes majeurs. Les tableaux A-4.15 à A-4.18 fournissent les informations détaillées sur les pratiques observées des prestataires et les tableaux A-4.19 à A-4.21, en annexes, présentent les informations déclarées par les personnes qui s'occupent des enfants au cours des interviews de sortie de consultation (toutes les personnes qui s'occupent des enfants dont la consultation a été observée ont été interviewées).

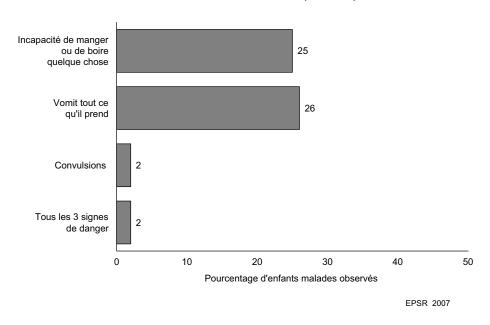
4.6.1 Évaluation complète de la maladie

Quand il n'y a pas suffisamment de prestataires de soins curatifs qualifiés, des personnes possédant moins de qualifications peuvent être formées pour fournir des services de PEV et de suivi de la croissance comme des premières consultations pour les enfants malades. Cependant, cela suppose que les enfants gravement malades, dont le traitement n'est pas du ressort du personnel soignant formé, seront identifiés et référés vers un prestataire plus qualifié. Par conséquent, il est important de savoir combien d'établissements dépendent du système de référence pour la prise en charge des cas graves. Comme le montrent les résultats présentés au chapitre 3, pratiquement tous les établissements de santé du Rwanda ont, au moins, un prestataire de santé qualifié (graphique 3.1).

Les composants PCIME pour évaluer un enfant malade fournissent des directives valables pour la qualité des soins, que le prestataire ait été ou non formé pour appliquer la stratégie PCIME. Quand on interprète les résultats, il ne faut cependant pas oublier que, même en suivant les directives de la PCIME, un prestataire doit utiliser son jugement, basé sur les signes et symptômes présentés par l'enfant.

Signes généraux de danger

Selon les directives de la stratégie PCIME, les prestataires doivent vérifier la présence de signes majeurs de danger chaque fois qu'ils évaluent un enfant malade. Les signes qui doivent être évalués comprennent l'incapacité d'un enfant à téter ou à boire, les vomissements, les convulsions, que ce soit à la maison ou dans l'établissement, et un état léthargique ou d'inconscience. S'il y a un doute, le prestataire doit essayer de donner quelque chose à l'enfant par voie orale pour vérifier si l'enfant peut prendre quelque chose. En général, 25 % de tous les enfants malades observés ont été évalués pour leur capacité à manger ou à boire quelque chose (y compris l'allaitement), dans 26 % des cas, les prestataires ont vérifié si l'enfant avait vomi et 2 % des enfants ont été évalués pour les convulsions (graphique 4.10). Globalement, à peine 2 % des enfants ont été évalués pour la présence des trois signes de danger. On note peu de variations selon le type d'établissements.



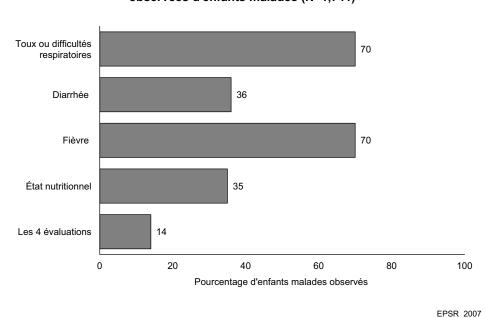
Graphique 4.10 Signes de danger évalués au cours de consultations observées d'enfants malades (N=1,741)

Signes et symptômes majeurs

Quelle que soit la raison de la consultation, les directives de la PCIME préconisent que chaque enfant soit évalué pour la présence des trois symptômes majeurs : toux ou difficultés respiratoires, diarrhée et fièvre. En outre, au Rwanda, les directives de la PCIME recommandent une évaluation de l'état nutritionnel de l'enfant. Ces informations peuvent être partagées quand la personne qui s'occupe de l'enfant discute des raisons de la visite ou, si elles ne sont pas mentionnées spontanément, le prestataire peut insister pour obtenir des informations supplémentaires sur les symptômes.

Dans seulement 14 % des consultations, les prestataires ont évalué les quatre symptômes majeurs (graphique 4.11). La fièvre, la toux ou les difficultés respiratoires sont les symptômes qui ont été les plus

fréquemment évalués: dans 7 consultations sur 10. Dans seulement 36 % des consultations, les prestataires ont évalué la diarrhée ; l'état nutritionnel n'a fait l'objet d'une évaluation que dans seulement 35 % des consultations. En outre, seulement 6 % des consultations ont comporté une évaluation de la douleur ou de possibles écoulements à l'oreille, signe courant de maladie chez les enfants (tableau A-4.16, en annexes).



Graphique 4.11 Symptômes majeurs évalués au cours de consultations observées d'enfants malades (N=1,741)

Examen physique

Après avoir obtenu des informations sur les divers signes et symptômes de maladies, le prestataire doit effectuer un examen physique. Cela inclut un examen manuel de l'enfant pour vérifier : 1) la présence éventuelle de la fièvre par simple toucher ou au moyen d'un thermomètre ; 2) pour mesurer l'état de déshydratation, en pinçant la peau de l'abdomen ; 3) pour vérifier visuellement si l'enfant est anémié en regardant ses paumes, les conjonctives et les gencives et 4) pour compter les respirations si l'on suspecte un problème respiratoire.

Les prestataires n'ont effectué ces quatre examens que dans seulement 8 % des consultations (graphique 4.12, tableau A-4.16, en annexes). Les prestataires des hôpitaux ont effectué plus souvent que les autres prestataires ces quatre examens. L'examen le plus fréquemment effectué consiste à prendre la température et à l'opposé, le compte des respirations a été celui qui a été le moins effectué (15 %) (graphique 4.12, tableau A-4.16, en annexes).

Dans une consultation sur trois, les prestataires ont vérifié la présence d'anémie. Dans une consultation sur cinq, ils ont examiné l'intérieur de l'oreille et ils ont vérifié en palpant derrière l'oreille; en outre, dans 12 % des consultations, ils ont évalué les signes d'œdèmes au pied. La musculature de l'enfant et son état général nutritionnel et physique ont été évalués au cours de 22 % de consultations. Des informations supplémentaires sur les examens physiques sont présentées au tableau A-4.16, en annexes.

Graphique 4.12 Éléments de l'examen physique effectué au cours de consultations observées d'enfants malades (n=1,741)

EPSR 2007

Examens supplémentaires

Évaluation des pratiques alimentaires durant la maladie

Examens de base

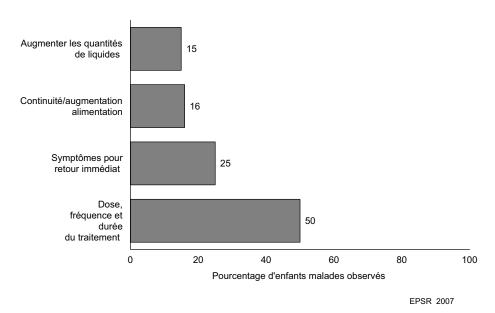
Il y a une relation directe entre l'état nutritionnel et la santé. Il est courant qu'un enfant soit pris dans l'engrenage de la malnutrition et de la maladie, dans lequel la malnutrition rend l'enfant plus vulnérable aux maladies et la maladie contribue à la malnutrition. De plus, l'enfant malade a tendance à moins boire et à moins manger, ce qui aggrave son état; il arrive aussi que la personne qui s'occupe de l'enfant malade réduise, de manière inappropriée, les quantités de liquides et de nourriture. Au cours des consultations observées d'enfants malades, les prestataires se sont informés des pratiques alimentaires ou d'allaitement pendant la maladie dans environ deux consultations sur cinq (tableau 4.16, en annexes).

Conseils essentiels

La stratégie PCIME identifie les conseils essentiels que la personne qui s'occupe de l'enfant doit recevoir avant son départ de l'établissement. Cela inclut d'encourager la personne qui s'occupe de l'enfant à : 1) donner à l'enfant des liquides supplémentaires durant sa maladie ; 2) continuer de nourrir l'enfant ; 3) observer les signes et les symptômes pour lesquels l'enfant doit être ramené immédiatement pour être examiné par un prestataire de santé et (4) apprendre comment donner le médicament à l'enfant (dose, fréquence et durée de traitement).

Dans environ la moitié des consultations, les personnes qui s'occupent de l'enfant ont reçu des explications sur la dose à administrer, à quelle fréquence et pendant combien de temps il fallait donner le médicament. Seulement 25 % des prestataires ont conseillé les personnes qui s'occupent des enfants sur les symptômes qui nécessitent de renvoyer immédiatement l'enfant en consultation (graphique 4.13). Dans seulement 15 % des consultations, les prestataires ont recommandé aux personnes qui s'occupent de l'enfant d'augmenter les quantités de liquides ; de même, dans seulement 16 % des consultations, les prestataires ont conseillé de continuer à alimenter l'enfant ou d'augmenter les rations alimentaires.

Graphique 4.13 Conseils essentiels fournis aux personnes qui s'occupent d'enfants malades, observés (N=1,741)



4.6.2 Évaluation du diagnostic

À la fin de chaque consultation d'enfant malade, on a interrogé les prestataires sur le diagnostic et les symptômes majeurs sur lesquels ils avaient basé le traitement prescrit. Cette information fournit une mesure pour déterminer si l'examen et le traitement étaient en accord avec les directives de la PCIME. Les directives de la PCIME indiquent pour quels symptômes spécifiques ou à la suite de quels diagnostics les médicaments doivent être prescrits et dans quels cas les enfants doivent être admis dans un établissement ou référés vers un établissement de niveau supérieur. Bien qu'une simple observation soit insuffisante pour fournir suffisamment d'informations pour déterminer la pertinence d'un diagnostic et d'un traitement, on peut néanmoins s'attendre raisonnablement à ce que, en fonction d'un diagnostic donné, certaines interventions soient effectuées. Il est important de noter que l'EPSR n'a pas évalué si les mesures spécifiques prises par les prestataires étaient appropriées.

Maladies respiratoires

Les enfants souffrant de maladies respiratoires graves doivent être examinés par un médecin et même hospitalisés, si nécessaire. Dans la plupart des cas, le recours aux antibiotiques est justifié. Parmi les enfants dont le diagnostic a établi qu'ils souffraient de pneumonie ou d'autres infections respiratoires graves, la fréquence respiratoire et la température ont été vérifiées dans respectivement 25 % et 97 % des cas (tableau 4.5). Dans l'ensemble, 10 % de ces enfants ont été, soit référés ou hospitalisés et 73 % ont été traités avec des antibiotiques (12 % ont reçu un antibiotique injectable et 65 % un antibiotique oral).

Parmi les enfants dont le diagnostic a établi qu'ils souffraient de bronchite, tous ont eu leur température vérifiée et 57 % ont été traités avec des antibiotiques sous forme orale (tableau 4.5). Les prestataires prescrivent fréquemment des antibiotiques pour les enfants souffrant de toux ou d'autres problèmes respiratoires qui ne sont pas accompagnés d'autres signes graves, comme la fièvre ou des difficultés respiratoires ou une respiration courte, même si ces signes indiquent souvent des cas de nature virale. (70 %). Avec l'augmentation de la résistance bactérienne des antibiotiques dans le monde, il faut encourager le recours rationnel aux antibiotiques pour éviter un usage abusif de ces médicaments.

Tableau 4.5 Évaluations, examens et traitement des enfants classés selon le diagnostic ou le symptôme principal

Pourcentage d'enfants observés pour lesquels le prestataire a diagnostiqué l'une des maladies ou l'un des symptômes indiqués et pour lesquels l'évaluation, l'examen et/ou le traitement ont été fournis, Rwanda EPS 2007

| <u> </u> | Mala | adie respira | atoire | F | ièvre | | Maladie inte | estinale | | |
|--------------------------------|--------------------|--------------|------------------|----------|------------|-----------|----------------|------------|-------------|-----------------------|
| | | | Toux ou | | | | | | | |
| | | | autre | | | | Diarrhée | Autre | | |
| | Pneumonie | | maladie | | Fièvre | | sévère ou | diarrhée | | |
| | ou autre | | respiratoire | | mais sans | | persistante ou | sans | Tous les | |
| | maladie | | sans autre | | diagnostic | | dysenterie ou | autre | autres | Effectif |
| Diagnostic ou symptôme | respiratoire | | diagnostic | Fièvre | sévère ou | | déshydratation | diagnostic | diagnostics | d'enfants |
| majeur | grave ¹ | Bronchite | grave | sévère | toux | Paludisme | avec diarrhée | grave | certains | observés ³ |
| Évaluation PCIME | | | | | | | | | | |
| 3 symptômes majeurs | 16 | 29 | 23 | 18 | 22 | 21 | 34 | 45 | 4 | 18 |
| 3 signes majeurs de danger | 1 | 0 | 1 | 3 | 0 | 2 | 2 | 2 | 1 | 2 |
| Peut manger/boire | 46 | 71 | 55 | 50 | 52 | 45 | 53 | 54 | 35 | 48 |
| A conseillé de continuer à | | | | | | | | | | |
| manger et d'augmenter | | | | | | | | | | |
| rations de nourriture/liquides | 9 | 43 | 11 | 14 | 8 | 11 | 23 | 14 | 10 | 12 |
| France abraiana | | | | | | | | | | |
| Examen physique | 97 | 100 | 96 | 99 | 94 | 98 | 95 | 96 | 86 | 96 |
| Température | | | | | 94 6 | 98 19 | | | | |
| Fréquence respiratoire | 25 | 57 | 12 | 23 | | | 17 | 12 | 3 | 15 |
| Déshydratation | 35 | 43 | 34 | 38 | 34 | 36 | 65 | 51 | 22 | 37 |
| Anémie | 35 | 29 | 38 | 41 | 38 | 37 | 51 | 37 | 27 | 37 |
| Oreille | 6 | 0 | 3 | 6 | 3 | 4 | 2 | 3 | 3 | 4 |
| Œdème | 11 | 14 | 13 | 15 | 17 | 12 | 16 | 13 | 6 | 12 |
| Muscles | 27 | 43 | 21 | 26 | 17 | 22 | 27 | 18 | 14 | 22 |
| Référé pour un examen en | | | | | | | | | | |
| laboratoire | 42 | 57 | 50 | 49 | 62 | 49 | 55 | 55 | 21 | 45 |
| Traitement | | | | | | | | | | |
| Référé/hospitalisé | 10 | 0 | 4 | 9 | 6 | 6 | 16 | 6 | 20 | 9 |
| Antibiotique | 73 | 57 | 70 | 65 | 39 | 56 | 49 | 60 | 49 | 59 |
| Antibiotique injectable | 12 | 0 | 1 | 6 | 3 | 3 | 5 | 1 | 6 | 4 |
| Antibiotique oral | 65 | 57 | 69 | 61 | 37 | 54 | 47 | 58 | 44 | 57 |
| Antipaludéen de première | 03 | 01 | 03 | 01 | 31 | 34 | 77 | 30 | 77 | 31 |
| intention | 27 | 29 | 27 | 39 | 50 | 38 | 19 | 22 | 6 | 26 |
| | 28 | 29 | 27 | 40 | 50 52 | 40 | 19 | 23 | 6 | 26 |
| Antipaludéen quelconque | 26 24 | 29 29 | 2 <i>1</i> 25 | 40 37 | 46 | 35 | | 20 | 4 | 24 |
| Antipaludéen oral | | | | | | | 16 | | | |
| Antipaludéen injectable | 5 | 0 | 2 | 5 | 7 | 6 | 4 | 4 | 1 | 4 |
| Broncho-dilatateur oral | 4 | 14 | 0 | 2 | 0 | 2 | 2 | 1 | 0 | 1 |
| Médicament oral pour | | | | | | | | | | |
| traitement symptomatique 2 | 68 | 71 | 65 | 71 | 66 | 65 | 46 | 53 | 40 | 60 |
| Solution de Réhydratation | | | | | | | | | | |
| Orale (SRO) | 11 | 0 | 13 | 12 | 15 | 12 | 47 | 43 | 3 | 16 |
| Solution intraveineuse | 4 | 0 | 0 | 5 | 1 | 2 | 9 | 1 | 0 | 2 |
| Zinc | 1 | 0 | 0 | 2 | 1 | 1 | 1 | 1 | 0 | 1 |
| Signes ou symptômes décrits | | | | | | | | | | |
| pour recherche d'aide | | | | | | | | | | |
| immédiate | 29 | 43 | 26 | 33 | 28 | 24 | 28 | 26 | 24 | 25 |
| Parlé d'une visite de suivi | 3 | 0 | 3 | 2 | 2 | 4 | 3 | 2 | 5 | 3 |
| i dile d'dile visite de saivi | | | | | | | | | | |

¹ Pneumonie, bronchopneumonie ou bronchite grave.

² il peut s'agir d'antipyrétique, de médicaments contre la toux ou d'autre traitement général dans le cas de symptômes.

³ L'enfant peut être classé dans plus d'un diagnostic.

Fièvre

Pour les enfants présentant une température élevée, les directives de la PCIME recommandent l'utilisation d'antipaludéens et d'antipyrétiques (en particulier, dans les zones à risques élevés de paludisme), suivie par une orientation vers des établissements appropriés pour un traitement plus adapté. Pratiquement tous les enfants avec une température élevée ou une fièvre associée au paludisme ont eu leur température vérifiée contre 94 % parmi ceux qui avaient de la fièvre qui n'était pas accompagnée de symptômes graves (tableau 4.5). Seulement 9 % des enfants présentant une fièvre élevée ont été soit, orientés vers un autre établissement, soit admis dans l'établissement et environ 65 % ont été traités avec des antibiotiques (6 % ont reçu des antibiotiques injectable et 61 % des antibiotiques sous forme orale). Environ sept enfants ayant de la fièvre sur dix ont été traités avec des médicaments sous forme orale pour un traitement symptomatique (soit un antipyrétique, un médicament contre la toux ou d'autre types de traitement général pour les symptômes).

Paludisme

La majorité des enfants malades étaient, selon le diagnostic, atteints de paludisme. (750 sur 1741 enfants observes, soit 43 %) (tableau 4.5). Environ un sur cinq ont été évalués pour les trois symptômes majeurs définis par la stratégie de la PCIME (toux ou difficultés respiratoires, diarrhée et fièvre); 2 % ont été évalués pour les trois signes de danger définis par la stratégie de la PCIME. La température a été évaluée pour pratiquement tous les enfants qui avaient, selon le diagnostic, du paludisme. L'anémie a été évaluée dans 37 % des cas. Cependant, il est surprenant de constater que seulement 40 % ont recu des antipaludéens, quelle qu'en soit la forme. Environ 65 % ont reçu des médicaments sous une forme orale pour un traitement symptomatique.

Diarrhée

Au cours de l'enquête, l'examen physique effectué sur les 527 enfants qui étaient atteints, selon le diagnostic, de maladies intestinales ainsi que le traitement prescrit ont été enregistrés. Il y avait deux catégories de diagnostic : (1) diarrhée sévère ou persistante ou déshydratation due à la diarrhée ; et (2) autre diarrhée sans autre diagnostic sévère (tableau 4.5). Les prestataires ont évalué la déshydratation dans 65 % des cas dans la première catégorie, mais seulement dans 51 % des cas dans la seconde catégorie. Dans la première catégorie, 16 % des enfants ont été, soit admis dans l'établissement, soit orientés vers un établissement de plus haut niveau ; dans la seconde catégorie, cette proportion est de seulement 6 %.

En règle générale, les antibiotiques sont rarement indiqués dans les cas de diarrhée non associée à une dysenterie puisque l'utilisation non appropriée d'antibiotiques peut prolonger l'épisode diarrhéique. Cependant, pour les 49 % d'enfants de la première catégorie et 60 % de ceux de la seconde catégorie pour lesquels le prestataire avait diagnostiqué une diarrhée, des antibiotiques ont été prescrits. Bien que les antibiotiques puissent être indiqués dans certains cas dans la première catégorie, leur utilisation dans la seconde catégorie est, par contre, discutable. Ces résultats peuvent indiquer qu'au Rwanda, les antibiotiques sont prescrits de manière abusive. Les SRO ont été prescrits pour 47 % des enfants ayant une diarrhée sévère alors que 9 % étaient traités avec des solutions intraveineuses. Parmi les enfants dont la diarrhée était moins grave, 43 % ont reçu des SRO.

Adhésion globale aux standards

À la lecture de ces résultats, il semble que le type d'examen physique effectué et le traitement prescrit y compris le réferral, ne varient pas de manière appropriée en fonction de la gravité et du type de maladie. De même, les évaluations des symptômes, des signes de danger et les conseils concernant les pratiques alimentaires durant la maladie ne varient pas non plus de manière appropriée, en fonction de la gravité de la maladie (tableau 4.5).

4.6.3 Autres pratiques observées

Les directives de la PCIME recommandent que la première dose de n'importe quel médicament prescrit, en particulier s'il s'agit d'antibiotiques, soit donnée à l'établissement pour que le traitement commence immédiatement. De cette manière, il est possible de confirmer le dosage à la personne qui s'occupe de l'enfant et de s'assurer que l'enfant est capable de prendre le médicament. Parmi les enfants malades observés pour lesquels des médicaments sous forme orale ont été prescrits, un sur cinq ont été observés alors qu'ils recevaient leur première dose du médicament à l'établissement. Cette pratique est moins fréquente dans les hôpitaux (9 %) que dans les autres types d'établissements (tableau A-4.17, en annexes).

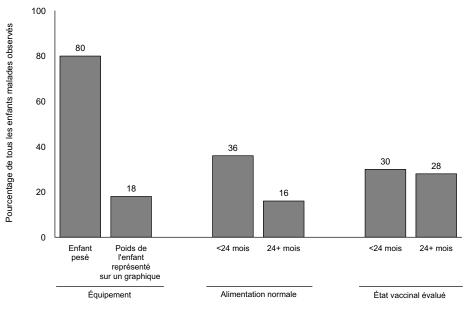
Les observateurs ont noté que, dans la moitié des cas, les prestataires ont expliqué aux personnes qui s'occupent de l'enfant comment donner le médicament. Dans seulement 14 % des cas, on a demandé aux personnes qui s'occupent de l'enfant de répéter les instructions pour vérifier si elles avaient bien compris. Au cours des interviews de sortie, 82 % des personnes qui s'occupent de l'enfant ont déclaré qu'on leur avait expliqué comment donner le médicament et 87 % ont déclaré qu'elles se sentaient capables de donner le médicament (tableau A-4.17, en annexes). Il est possible qu'elles aient reçu les explications à la pharmacie quand elles prenaient le médicament ou qu'elles avaient déjà reçu ces explications lors d'une visite précédente pour un problème similaire.

4.6.4 Réduire les opportunités manquées pour promouvoir les soins de santé des enfants

Selon l'approche préconisée par la stratégie de la PCIME, il est recommandé de faire un bilan de la croissance de l'enfant pour fournir une évaluation objective de son état nutritionnel et détecter d'éventuels problèmes nutritionnels latents. Pour effectuer le suivi de la croissance, on doit : comparer le poids de l'enfant avec un standard (soit la taille, soit l'âge) ; obtenir des informations sur les pratiques alimentaires de l'enfant pour déterminer si l'alimentation est adaptée à son âge; et déterminer si les pratiques alimentaires actuelles font courir à l'enfant des risques nutritionnels supplémentaires. Le prestataire doit profiter de l'occasion de la consultation avec l'enfant et la personne qui s'en occupe pour fournir des conseils en cas de problèmes nutritionnels et, à l'opposé, pour encourager à poursuivre les bonnes pratiques si l'évaluation montre que la croissance de l'enfant se déroule bien. Les recommandations de la PCIME concernant les pratiques alimentaires de l'enfant incluent l'allaitement maternel exclusif jusqu'à 6 mois, suivi par l'allaitement jusqu'à l'âge de deux ans associé à l'introduction d'aliments de complément, équilibrés sur le plan nutritionnel, et disponibles localement.

Quatre vingt pour cent des enfants malades ont été pesés. Cependant, dans seulement 18 % des cas, les prestataires ont reporté le poids sur un graphique standard (graphique 4.14). Dans 28 % des consultations, les pratiques alimentaires normales ont été évaluées : 36 % des consultations d'enfants de moins de 24 mois et 16 % de celles d'enfants plus âgés. En outre, les pratiques normales d'allaitement ont été évaluées dans 32% des consultations d'enfants de moins de 24 mois (tableau A-4.18).

Graphique 4.14 Évaluations préventives observées pour les enfants malades (<24 mois N=1003) (>24 mois N=691)



EPSR 2007

De même, l'évaluation du statut vaccinal de l'enfant malade n'est pas une pratique régulière. En effet, l'état vaccinal n'a été vérifié que dans 29 % de toutes les consultations d'enfants malades : 30 % dans celles d'enfants de moins de 24 mois et 28 % dans celles d'enfants plus âgés (tableau A-4.18, en annexes).

Seulement, 14 % des personnes interviewées qui s'occupent de l'enfant malade, âgé de moins de 24 mois, ont apporté le carnet de vaccination à l'établissement (tableau A-4.19) ; cette faible proportion s'explique par le fait que les carnets de vaccination sont généralement gardés à l'établissement et la plupart des mères ont seulement reçu une note pour le prochain rendez-vous.

Résumé

L'évaluation des enfants malades en fonction des symptômes majeurs et des signes généraux de danger (capacité de boire et de manger, vomissements et état fébrile) au cours des consultations d'enfants malades est insuffisante. Les trois signes de danger ont été évalués dans seulement 2 % des consultations observées d'enfants malades.

Trois-quarts des enfants pour lesquels le prestataire avait diagnostiqué une maladie respiratoire grave ont été traités avec des antibiotiques ; parmi eux, 12 % ont reçu des antibiotiques sous forme injectable. Cependant, 70 % des enfants qui souffraient de maladie respiratoire non grave ont aussi été traités avec des antibiotiques, ce qui est contraire à toutes les recommandations.

Les prestataires communiquent rarement à la personne qui s'occupe de l'enfant les informations essentielles concernant la maladie de l'enfant. Seulement 8 % des personnes qui s'occupent des enfants ont reçu tous les conseils recommandés par la stratégie de la PCIME concernant les quantités de nourriture et de liquides qu'il faut donner à l'enfant malade et concernant le retour immédiat de l'enfant à l'établissement quand il présente certains symptômes spécifiés.

Les enfants ont rarement reçu la première dose de médicament oral, prescrit ou fourni, à l'établissement.

Environ la moitié des personnes qui s'occupent des enfants ont été observées pendant qu'on leur expliquait comment donner le médicament à la maison, mais, dans seulement 14 % des cas, on leur a demandé de répéter les instructions au prestataire. Cependant, parmi les personnes qui s'occupent des enfants et qui ont été interviewées, plus de 80 % ont déclaré qu'elles avaient reçu les informations et qu'elles avaient compris comment donner les médicaments à l'enfant.

Bien que 80 % des enfants malades aient été pesés, des opportunités pour promouvoir d'autres interventions de santé préventives chaque fois qu'un enfant se rend dans un établissement de santé ont été manquées. Les évaluations de l'état vaccinal et des pratiques en matière de nutrition pour les enfants de moins de 24 mois ont été effectuées dans moins d'un tiers des consultations observées. Ce résultat est particulièrement important dans un contexte de diminution de la couverture vaccinale et de situation nutritionnelle alarmante, caractérisée par des niveaux élevés de malnutrition chronique, comme cela a été mis en évidence par les résultats de l'EDSR 2005.

4.6.5 Conseils sur les problèmes de santé des enfants et support pour la continuité des soins

Supports visuels

L'utilisation de supports visuels au cours des consultations est très rare (tableau 4.6). Cela n'est pas surprenant puisque seulement 30 % des établissements disposent effectivement de supports visuels qui peuvent être utilisés dans les services de santé infantile (graphique 4.4).

Support permettant la continuité des soins

Les services de santé sont généralement organisés de façon à ce que la vérification de la température, du poids et d'autres composants de la consultation soit effectuée avant que le patient ne soit examiné par le prestataire responsable et que ces informations soient notées dans le dossier du patient. Dans neuf consultations d'enfants malades sur dix, les prestataires ont vérifié le carnet de santé de l'enfant (tableau 4.6). On ne note pas de variations importantes selon le type et le secteur de l'établissement ; c'est dans les établissements de la province Sud (74 %) que les prestataires se réfèrent le moins fréquemment au carnet de santé de l'enfant pendant les consultations d'enfants malades. Pratiquement tous les prestataires (98 %) ont écrit des notes sur le carnet de santé de l'enfant malade à la fin de la consultation (tableau 4.6).

Tableau 4.6 Pratiques du prestataire concernant les conseils éducatifs en matière de santé et continuité des soins

Pourcentage d'observations au cours desquelles des supports visuels ont été utilisés pour informer sur les problèmes de santé la personne qui s'occupe de l'enfant malade, pourcentage d'observations pendant lesquelles le prestataire a consulté le carnet de santé de l'enfant, pourcentage d'observations pendant lesquelles le prestataire a noté des informations sur le carnet de santé de l'enfant, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | Utilisation du carnet de santé | | | | | | |
|-------------------------------|--------------------------------|--------------------|--------------------|----------|--|--|--|
| | Pourcentage | personnel | de l'enfant | | | | |
| | d'observations où | | Pourcentage | | | | |
| | des supports | | d'observations où | | | | |
| | visuels ont été | Pourcentage | le prestataire a | | | | |
| | utilisés pour | d'observations où | noté des | | | | |
| | donner des | le prestataire a | informations sur | | | | |
| | informations | | le carnet de santé | | | | |
| | éducatives en | de santé durant la | • | malades | | | |
| Caractéristique | sur la santé | consultation | la consultation | observés | | | |
| Type d'établissement | | | | | | | |
| Hôpital | 7 | 93 | 98 | 96 | | | |
| Centre de santé/Polyclinique | 7 | 89 | 98 | 1 546 | | | |
| Dispensaire/Clinique/Poste de | | | | | | | |
| santé | 4 | 94 | 98 | 99 | | | |
| Secteur | | | | | | | |
| Gouvernemental | 6 | 90 | 98 | 1 123 | | | |
| Agréé | 8 | 88 | 99 | 530 | | | |
| Privé/ONG/Communautaire | 6 | 94 | 98 | 88 | | | |
| Province | | | | | | | |
| Nord | 4 | 97 | 99 | 339 | | | |
| Sud | 6 | 74 | 99 | 462 | | | |
| Est | 4 | 99 | 99 | 356 | | | |
| Ouest | 7 | 90 | 95 | 393 | | | |
| Ville de Kigali | 18 | 93 | 97 | 191 | | | |
| Total | 7 | 89 | 98 | 1 741 | | | |

Résumé

Des supports visuels pour informer les personnes qui s'occupent des enfants sont disponibles dans, à peine, 30 % des établissements et, de plus, les prestataires les utilisent rarement pendant les consultations.

L'utilisation de carnets de santé pour les enfants qui permettent d'assurer la continuité des soins est fréquente. Dans 89 % des cas, les prestataires consultent le carnet de santé pendant les consultations d'enfants malades et écrivent des notes sur le carnet dans pratiquement toutes les consultations. Cela augmente la responsabilité du système de santé comme la probabilité que le prestataire disposera de toutes les informations pertinentes, que ce soit au cours de la visite actuelle ou des visites ultérieures, garantissant ainsi la continuité des soins.

4.7 Opinion de la personne qui s'occupe de l'enfant à la sortie de consultation

Avant de quitter l'établissement, les personnes qui s'occupent des enfants malades et qui ont été observées ont été interviewées sur la façon dont s'était déroulée la consultation, sur la qualité des services fournis par le prestataire ainsi que sur les problèmes principaux qu'elles avaient rencontrés le jour de la visite. Les enquêteurs devaient lire une liste de problèmes spécifiques courants liés à la satisfaction du patient et demander aux personnes qui s'occupent des enfants de classifier le problème en trois catégories : grand, petit ou pas de problème. Les tableaux A-4.20 à A-4.22, en annexes, présentent les informations sur l'opinion des personnes qui s'occupent des enfants et sur leurs caractéristiques personnelles.

Environ 82 % des personnes qui s'occupent des enfants ont déclaré au cours des interviews de sortie qu'on leur avait expliqué comment donner les médicaments prescrits à la maison et 87 % ont déclaré qu'elles se sentaient capables d'administrer le traitement à l'enfant. Dans les hôpitaux, la proportion de personnes qui s'occupent des enfants et qui ont reçu des explications sur la manière d'administrer le médicament est plus faible qu'ailleurs (tableau A-4.17, en annexes). Le temps d'attente est le seul problème important rencontré dans l'établissement par les personnes qui s'occupent des enfants ; en effet, environ une sur cinq (soit 18 %) considère que le temps d'attente avant de voir le prestataire constitue un problème important. Le temps d'attente est un problème important qui se pose plus fréquemment à celles qui se rendent dans les hôpitaux, les centres de santé et les polycliniques. Pratiquement une personne sur trois qui consultait dans un hôpital et une sur six dans les centres de santé et polycliniques ont exprimé leur mécontentement à propos du temps d'attente (tableau A-4.20, en annexes). Les personnes qui s'occupent des enfants et qui consultaient dans un hôpital ont déclaré que la disponibilité des médicaments et l'attitude du prestataire constituaient les second et troisième problèmes importants (respectivement 11 % et 8 %).

À la question concernant le choix de l'établissement de santé, 9 % des personnes qui s'occupent des enfants et qui ont été interviewées ont déclaré que l'établissement fréquenté n'était pas le plus proche de leur domicile. Cela inclut quatre personnes sur dix qui consultaient dans un hôpital, parce que les hôpitaux sont des établissements de second ou troisième niveau dans le système de référence et qu'ils sont généralement situés dans un centre de district ou de province ou dans la capitale. Avoir été référé à cet établissement a été la raison la plus fréquemment citée pour ne pas s'être rendu dans l'établissement le plus proche du domicile (21 %); cette proportion est de 69 % dans les hôpitaux et de 31 % dans les établissements du secteur gouvernemental. D'autres personnes ont avancé comme raison la mauvaise réputation de l'établissement le plus proche de leur domicile (15 %) ou dans 8 % des cas, les personnes ont déclaré qu'elles n'aimaient pas le personnel de l'établissement le plus proche de leur domicile (tableau A-4.21, en annexes). Le manque de médicaments a été une raison citée par 6 % des personnes qui s'occupent des enfants, en particulier par celles qui consultaient dans un hôpital.

Résumé

Le motif majeur de mécontentement cité par les personnes qui s'occupent des enfants concerne le temps d'attente avant de voir le prestataire.

Parmi les personnes interviewées qui s'occupent d'enfants, une sur dix a déclaré que l'établissement fréquenté n'était pas le plus proche de son domicile. Avoir été référé est la raison la plus couramment avancée pour ne pas avoir consulté dans l'établissement le plus proche du domicile (21 %). D'autres raisons, telles que la mauvaise réputation de l'établissement le plus proche (15 %), le manque de médicaments (6 %) ou une opinion négative du personnel (8 %) de l'établissement le plus proche expliquent le choix d'un établissement de santé éloigné de son domicile.

5.1 Caractéristiques

5.1.1 Approche de l'EPSR pour collecter des données sur les services de planification familiale

La planification familiale constitue l'un des objectifs les plus importants de l'Enquête sur la Prestation des Services de santé du Rwanda (EPSR) de 2007. C'est un domaine particulièrement important pour l'étude de la mortalité maternelle et infantile et un élément clé de la santé reproductive.

L'utilisation de méthodes contraceptives pour la planification familiale peut être souhaitable pour de nombreuses raisons, parmi lesquelles on peut citer :

- Des considérations familiales quand un couple souhaite, soit limiter la taille de sa famille, soit retarder une grossesse ;
- Une meilleure protection de la santé de la mère et de l'enfant en espaçant de manière appropriée les naissances. Des études ont montré qu'espacer les naissances de deux ou trois ans contribuaient significativement à réduire la mortalité infantile (Govindasamy, 1993 ; Rutstein, 2000). Bien qu'il y ait peu d'études sur les effets de l'espacement des naissances sur la santé maternelle, il est généralement admis que des naissances fréquentes ont pour conséquence une déperdition des minéraux essentiels et des vitamines chez la mère ;
- Prévenir les grossesses qui peuvent aggraver l'état de santé des femmes atteintes de maladies chroniques ou aiguës comme le VIH/sida.

Pour accroître l'utilisation appropriée de la planification familiale (PF), les services et les conseils en matière de contraception doivent être, en principe, disponibles partout où l'on fournit des services de santé maternelle, de santé de la reproduction et de santé infantile.

- Plusieurs facteurs qui contribuent à une utilisation appropriée, efficace et continue des méthodes contraceptives ont été identifiés (Murphy 2000). Ils incluent :
 - la disponibilité d'une gamme variée d'options pour la contraception de façon à pouvoir répondre aux préférences des utilisatrices et à ce qui leur convient ;
 - les conseils et le suivi des utilisatrices pour s'assurer que la méthode est adaptée ;
 - l'information de l'utilisatrice au moyen de supports visuels qui aident à mémoriser les informations concernant les différentes options, les effets secondaires et l'utilisation de la méthode appropriée ;
 - la disponibilité des infrastructures et des ressources nécessaires pour fournir des services de PF de qualité, incluant l'équipement pour les examens des utilisatrices, les directives et les protocoles, du personnel formé, les conditions de prestation de service qui garantissent la confidentialité et les procédures de contrôle de l'infection;
 - la disponibilité d'autres services de santé nécessaires aux utilisatrices de la planification familiale. Ces services comprennent des services éducatifs et des services d'Infections Sexuellement Transmissibles (IST) ; et
 - des programmes adaptés à des groupes de population qui ont des besoins particuliers dans le domaine de la planification familiale de façon à améliorer l'accès et l'utilisation appropriée de méthodes de PF.

Ce chapitre a pour objectif de répondre à certaines questions importantes concernant la prestation des services de planification familiale, en utilisant les informations obtenues au cours de l'EPSR 2007 :

- Quelle est la disponibilité des services de planification familiale au Rwanda?
- Dans quelle mesure les établissements offrant des services de planification familiale disposent-ils de l'infrastructure, des ressources et des systèmes de gestion qui permettent d'assurer des services de qualité ?
- Dans quelle mesure les établissements offrant des services de planification familiale disposent-ils de la capacité de répondre aux besoins de certains groupes de population ?

Au cours de l'EPSR, des données ont été collectées sur la disponibilité des services de planification familiale, sur la qualité et les critères standard liés aux services offerts; de même, les informations recueillies concernent la gestion et les composants techniques qui garantissent des services de bonne qualité et le suivi par les prestataires des directives et des critères standard pour la prestation des services. Ces informations ont été collectées au moyen de questionnaires d'Inventaire, de protocoles d'Observation et de questionnaires d'Interview de prestataires. Des informations plus précises ont aussi été collectées auprès d'utilisatrices de planification familiale alors qu'elles quittaient le service de l'établissement de santé. Par le biais de questionnaires de sortie de consultation, des questions ont été posées aux utilisatrices sur leur perception et leur expérience concernant la prestation des services, leur connaissance des problèmes liés à leur consultation et les échanges qu'elles ont eus avec le prestataire de santé.

Ce chapitre présente les informations détaillées sur les conditions dans lesquelles s'effectue la prestation des services de planification familiale, sur la façon dont les programmes peuvent améliorer l'accès à ces services pour que les besoins de la population, mis en évidence par les résultats de l'EDSR 2005, puissent être satisfaits et, enfin, ces informations vont permettre d'appréhender les problèmes nouveaux qui se posent dans le domaine de la planification familiale au Rwanda.

5.1.2 Services de planification familiale au Rwanda

Les activités dans le domaine de la planification familiale ont débuté au Rwanda en 1982. Après la conférence internationale qui s'est tenue au Caire en 1994 sur la population et le développement et qui a permis aux pays en développement d'élargir la portée de leurs politiques démographiques et d'intégrer les prestations de la planification familiale dans le cadre plus global de la santé de la reproduction, le Rwanda a redéfini sa politique de la santé de la reproduction de façon à promouvoir l'intégration des services de PF dans tous les services de santé du pays.

Les résultats de l'EDSR de 1992 ont montré que seulement 21 % des femmes actuellement en union utilisaient une méthode contraceptive quelconque ; 13 % utilisaient une méthode moderne et 8 % une méthode traditionnelle (ONAPO et Macro International, 1994). Les résultats de l'EDSR de 2000 ont mis en évidence une baisse de la prévalence contraceptive parmi les femmes en union, la proportion d'utilisatrices se situant autour de 13 % en 2000. Cette diminution était due principalement à un recours moins fréquent aux méthodes modernes (4 %) (ONAPO et ORC Macro, 2001). En 2005, la prévalence contraceptive moderne parmi les femmes en union avait augmenté et atteignait 10 % (EDSR 2005) ; ces proportions étaient de 21 % en milieu urbain et de 9 % en milieu rural (INSR et ORC Macro, 2006). Pratiquement toutes les femmes (95 %) et tous les hommes (98 %) connaissaient au moins une méthode contraceptive.

L'une des conséquences de cette faible utilisation contraceptive est le maintien, à un niveau élevé, du niveau de la fécondité ; une femme a, en moyenne, 6,1 enfants et ce nombre moyen a peu changé depuis 1992 (6,2 enfants par femme). À l'EDSR de 2005, 43 % des femmes en union ont déclaré qu'elles ne désiraient plus d'enfants et 59 % ont déclaré qu'elles souhaitaient utiliser une méthode contraceptive dans

le futur. De même, près de deux femmes en union sur cinq (38 %) ont des besoins non satisfaits en matière de planification familiale (soit, elles veulent espacer soit, elles souhaitent limiter leur nombre d'enfants mais elles n'utilisent pas actuellement une méthode de contraception). La majorité de ces femmes souhaiteraient utiliser une méthode pour espacer leurs naissances (25 %), alors que 13 % voudraient limiter la taille de leur famille.

Le programme de planification familiale et de santé reproductive est administré par un groupe de travail sur la Santé Maternelle et Infantile du Ministère de la santé (MCH). En 2005, la Direction du Secteur Santé du Gouvernement du Rwanda a adopté une nouvelle politique en matière de santé reproductive. Le gouvernement a mis en place cette politique pour améliorer l'accès à une gamme complète de services de planification familiale, y compris les méthodes modernes de contraception. Les services de planification familiale sont actuellement intégrés dans des cliniques de santé maternelle et infantile dans les centres de santé comme dans certains hôpitaux et certains établissements de santé privés.

L'EDSR de 2005 a mis en évidence la fréquence des opportunités manquées de promouvoir la planification familiale comme d'encourager l'importance vitale de fournir des conseils et la prestation de qualité des services. Par exemple, près d'une femme sur cinq (19 %) s'est rendue dans un établissement de santé mais n'a pas parlé de problèmes concernant la planification familiale avec un prestataire de santé.

5.2 Disponibilité des services de planification familiale

Les méthodes contraceptives diffèrent par leur fonction, leur efficacité, leurs effets secondaires, leur facilité d'utilisation; de ce fait, les utilisatrices souhaitent plus ou moins utiliser certaines méthodes. Par conséquent, pour répondre à ces demandes et besoins variés, il est nécessaire qu'un éventail de méthodes soit disponible. (Technical Guidance Work Group, 1994).

Les résultats de l'EDSR de 2005 ont montré que les méthodes modernes les plus fréquemment utilisées au Rwanda sont les injectables et les pilules. Par contre, le condom masculin, la MAMA (Méthode de l'Allaitement et Méthode de l'Aménorrhée), la MJF en utilisant les colliers du cycle (Méthode des Jours Fixes), et la stérilisation féminine sont les méthodes modernes les moins couramment utilisées. Parmi les méthodes traditionnelles, les résultats ont montré que ce sont la continence périodique et le retrait qui sont les plus fréquemment utilisées.

Pour comprendre le contexte dans lequel est utilisée la contraception moderne au Rwanda, on a évalué au cours de l'EPSR 2007 la disponibilité des services de planification familiale dans les établissements de santé. Les résultats sont présentés aux tableaux 5.1 et 5.2 sur d'une part la disponibilité de ces services et, d'autre part, sur la fréquence à laquelle ils sont offerts. Le graphique 5.1 présente les données détaillées sur la disponibilité des différentes méthodes de contraception, et les tableaux A-5.1 à A-5.3, en annexes, présentent les données plus détaillées concernant la disponibilité des méthodes par type d'établissement et par province.

Tableau 5.1 Disponibilité des services de planification familiale (PF)

Pourcentage de tous les établissements éligibles qui offrent les méthodes de planification familiale indiquées, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | | les temporaires | | | |
|--|---|---|---|--|------------------------------|
| <u>Caractéristique</u> | Pourcentage offrant une méthode moderne quelconque de PF | Pourcentage offrant du conseil ou la méthode MJF ² | Pourcentage offrant une méthode temporaire quelconque | Pourcentage offrant la méthode définitive | Effectif d'établissements |
| Type d'établissement | | | | | |
| Hôpital | 52 | 26 | 52 | 48 | 42 |
| Centre de santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/Poste | 82 | 69 | 85 | 1 | 389 |
| de santé | 37 | 16 | 37 | 1 | 107 |
| Secteur | | | | | |
| Gouvernemental | 89 | 72 | 89 | 4 | 309 |
| Agréé | 54 | 46 | 62 | 8 | 133 |
| Privé/ONG/Communautaire | 38 | 13 | 38 | 2 | 96 |
| Province | | | | | |
| Nord | 76 | 63 | 78 | 3 | 90 |
| Sud | 68 | 58 | 69 | 7 | 117 |
| Est | 78 | 65 | 80 | 3 | 113 |
| Ouest | 77 | 55 | 81 | 6 | 132 |
| Ville de Kigali | 51 | 30 | 53 | 3 | 86 |
| Total | 71 | 55 | 73 | 5 | 538 |

¹ Une des méthodes suivantes : pilules contraceptives (combinées ou progestatives seulement), injections (combinées ou progestatives seulement), implants, dispositif intra utérin (DIU), condoms féminins ou masculins, spermicide ou diaphragme

spermicide ou diaphragme.

Méthode des Jours Fixes avec collier du cycle.

Éventail et disponibilité des méthodes

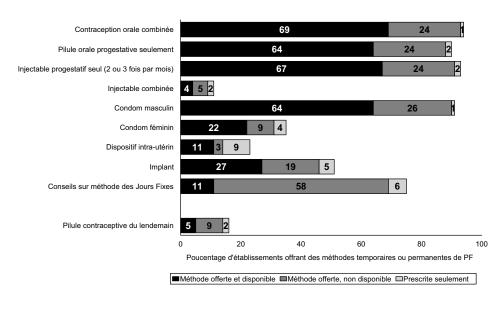
Un établissement qui offre une gamme étendue de méthodes de planification sera davantage en mesure de répondre aux besoins des utilisatrices. Cependant, étant donné les différences de qualifications et de formation exigée des prestataires et les différences d'infrastructure nécessaires pour fournir des méthodes en toute sécurité, on s'attend à trouver, dans les établissements, des variations dans la disponibilité des méthodes. Les méthodes qui demandent une formation minimale pour les fournir sans faire courir de risques aux utilisatrices sont les pilules, les injections, les condoms et la MJF. Les implants et les DIU demandent un niveau élevé de compétence ainsi qu'une infrastructure plus développée pour les insérer sans risque.

Près des trois-quarts des établissements de santé rwandais (73 %) offrent certaines méthodes temporaires, y compris la MJF (tableau 5.1). Il est plus fréquent de trouver des méthodes temporaires dans les centres de santé et polycliniques (85 %) que dans les autres types d'établissements. De même, les établissements du secteur gouvernemental (89 %) offrent plus fréquemment ces méthodes temporaires (62 %) que les établissements agréés, privés, ou que ceux gérés par des ONG et les établissements communautaires (38 %). Plus de la moitié de tous les établissements offrent les conseils pour l'utilisation de la MJF, alors que, dans seulement 5 % des établissements (y compris 48 % des hôpitaux), la stérilisation masculine et féminine sont disponibles en tant que méthode permanente. Ce sont les établissements de la province Sud (69 %) et ceux de la ville de Kigali (53 %) qui offrent le moins fréquemment des méthodes modernes temporaires de planification familiale. La Méthode des Jours Fixes est moins fréquemment disponible dans les centres de santé et les polycliniques et dans les établissements du secteur gouvernemental que

dans les autres établissements. En fonction des provinces, on constate que c'est dans la ville de Kigali que cette méthode est la moins fréquemment offerte.

Parmi les établissements qui offrent (fournissent et prescrivent) des méthodes de planification familiale au Rwanda, on constate que les plus couramment proposées sont les méthodes injectables à base de progestérone seulement, les pilules contraceptives combinées (93 % dans chaque cas) et le condom masculin (91 %), suivies des pilules à base de progestérone seulement (89 %). La MJF est offerte dans trois ou quatre établissements. Les implants (51 %) et le condom féminin (35 %) sont moins fréquemment disponibles. Les DIU et les injectables combinés sont seulement offerts dans, respectivement, 20 % et 11 % des établissements. Pratiquement tous les établissements de planification familiale (95 %) offrent, au moins, deux méthodes temporaires modernes de planification et 90 % en offrent, au moins, quatre (tableau A-5.1 en annexes).

Les méthodes temporaires de planification familiale qui avaient tendance à être disponibles le jour de l'enquête sont les pilules contraceptives orales combinées (69 %), les injectables à base de progestérone seulement (67 %), les pilules à base de progestérone seulement et le condom masculin (64 % dans chaque cas) (graphique 5.1).



Graphique 5.1 Méthodes contraceptives fournies, prescrites, et méthodes disponibles le jour de l'enquête (N=394)

EPSR 2007

La pilule du lendemain est une méthode de planification familiale qui n'est pas offerte régulièrement, mais c'est plutôt une méthode de « sécurité ». Les résultats de l'enquête EDSR de 2005 montrent que cette méthode de contraception d'urgence n'est pas très bien connue au Rwanda : seulement 8 % de toutes les femmes et 13 % de tous les hommes connaissent cette méthode. De même, seulement 16 % des établissements qui offrent des services de planification familiale disposent de la méthode et le jour de l'enquête, cette méthode n'était disponible que dans seulement 5 % des établissements. Les pilules à base de progestérone seulement sont occasionnellement utilisées comme pilule du lendemain. Ces pilules sont disponibles dans 64 % des établissements (graphique 5.1).

| Tableau 5.2 | Fréguence de l | a disponibilité de | e carvicae tam | norairee de | nlanification t | familiala / | DE/ |
|--------------|----------------|---------------------|------------------|-------------|------------------|---------------|-----|
| i abieau 5.2 | riequence de i | a disponibilite de: | S Services terri | poranes de | piariilication i | iaiiiiiiaie (| rr) |

Pourcentage d'établissements dans lesquels des méthodes temporaires de planification familiale sont offertes le nombre indiqué de jours par semaine, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | Pourcentage of des services temp | Effectif d'établis- sements | | |
|------------------------------|----------------------------------|--|----|-----|
| Caractéristique | 1-2 jours par semaine | offrant des services de méthodes temporaires de PF | | |
| Type d'établissement | | | | |
| Hôpital | 36 | 5 2 | 59 | 22 |
| Centre de santé/Polyclinique | 28 | 2 | 65 | 332 |
| Dispensaire/Clinique/Poste | | | | |
| de santé | 28 | 0 | 70 | 40 |
| Secteur | | | | |
| Gouvernemental | 26 | 2 | 69 | 275 |
| Agréé | 39 | <u>1</u> | 49 | 83 |
| Privé/ONG/Communautaire | 25 | 0 | 75 | 36 |
| Province | | | | |
| Nord | 10 | 0 | 89 | 70 |
| Sud | 30 | 2 | 58 | 81 |
| Est | 40 | 2 3 | 57 | 90 |
| Ouest | 34 | 1 | 61 | 107 |
| Ville de Kigali | 22 | 2 | 72 | 46 |
| _ Total | 29 | 2 | 65 | 394 |

¹Comprend les méthodes suivantes : pilules contraceptives (combinées ou progestatives seulement), injections (combinées ou progestatives seulement), implants, dispositif intrautérin (DIU), condoms masculins, spermicide, diaphragme ou MJF.

Fréquence des services

En plus de fournir un éventail de méthodes, il est important que les établissements offrent des services de planification familiale de manière suffisamment régulière pour satisfaire les besoins des utilisatrices. Il est encourageant de constater que, dans les deux tiers des établissements qui fournissent des services de planification familiale, ceux-ci sont offerts au moins cinq jours par semaine (tableau 5.2).

Disponibilité des méthodes de planification familiale le jour de l'enquête

À cause du manque de disponibilité des méthodes de planification familiale, les femmes peuvent discontinuer une méthode ou refuser d'adopter un moyen quelconque de contraception. La majorité des établissements qui offrent les méthodes les plus fréquemment utilisées en avaient en stock le jour de l'enquête: 74 % des établissements disposaient de pilules contraceptives orales combinées, 71 % disposaient d'injectables à base de progestérone seul et de pilules à base de progestérone seul, 69 % avaient des condoms masculins et dans 57 % des cas, les établissements avaient des condoms féminins (tableaux A-5.2 et A-5.3 en annexes). Par contre, les DIU et les implants n'étaient en stock que dans seulement respectivement 44 % et 49 % des établissements. Seulement, 30 % des établissements disposaient d'injectables combinés et 12 % avaient des colliers du cycle pour la Méthode des Jours Fixes.

La disponibilité des méthodes varie de manière importante selon les provinces. Dans le Nord, seulement, 47 % des établissements offraient des pilules combinées et des pilules à base de progestérone seulement. Par comparaison, cette proportion est de 95 % dans la province Ouest. De même, le jour de l'enquête, les

¹ Le DIU et les implants étaient aussi, en partie, disponibles dans les hôpitaux (respectivement, 55 % et 58 %) et dans les centres de santé/polycliniques (respectivement 43 % et 49 %).

condoms masculins étaient disponibles dans seulement 47 % des établissements de la province Nord et dans 58 % de ceux de la province Est. Le fait que seulement 66 % des établissements de la ville de Kigali disposaient de condoms le jour de l'enquête est particulièrement préoccupant. En effet, les résultats de l'EDSR de 2005 ont montré que la prévalence du VIH, estimée à 7 %, y est plus élevée que dans n'importe quelle autre province.

Résumé

Près des trois-quarts des établissements de santé du Rwanda offrent des méthodes temporaires de planification familiale et, dans environ deux-tiers des cas, les établissements offrent ces méthodes, au moins, cinq jours par semaine.

Les méthodes temporaires les plus fréquemment disponibles sont les pilules contraceptives orales combinées ou à base de progestérone seulement, les injectables à base de progestérone seulement et le condom masculin.

Neuf établissements sur dix qui offrent des méthodes de planification familiale (temporaires ou permanentes) proposent, au moins, quatre méthodes temporaires modernes. Ce sont les centres de santé qui offrent le plus fréquemment un tel éventail de méthodes.

La majorité des établissements qui offrent les méthodes les plus courantes en disposaient le jour de l'enquête. Cependant, dans la ville de Kigali où la prévalence du VIH est élevée, seulement les deuxtiers des établissements disposaient de condoms masculins le jour de l'enquête.

5.3 Composants de support pour des services de planification familiale de qualité

Les établissements doivent posséder l'infrastructure et les ressources adéquates pour garantir la prestation de conseils et d'examens de qualité aux utilisatrices de planification familiales. Ils doivent aussi être pourvus de certains équipements et de fournitures pour fournir chaque méthode de planification familiale qu'ils offrent. En outre, étant donné que les utilisatrices des services de planification familiale sont sexuellement actives, il est aussi important que les services d'IST soient disponibles pour celles qui en expriment le besoin.

5.3.1 Infrastructure et ressources permettant de fournir des services de planification familiale de qualité

Pour dispenser des conseils de qualité dans le domaine de la planification familiale, les établissements doivent être en mesure d'offrir à leurs patientes un environnement dans lequel elle se sentiront en privé, des carnets de santé individuels ou des dossiers, des directives écrites ou des protocoles sur la planification familiale ainsi que des supports visuels relatifs à la planification familiale. Étant donné que les conseils en planification familiale sont souvent dispensés dans un endroit différent de celui où sont effectuées les procédures (comme les examens du pelvis ou les insertions du DIU), les conditions dans lesquelles sont dispensés les conseils sont évaluées séparément de celles des procédures. Le tableau 5.3 fournit des informations agrégées sur les éléments de support qui garantissent une prestation de conseils de qualité; des informations sur la disponibilité de chaque élément spécifique nécessaire pour fournir des conseils sont présentées au graphique 5.2. Le tableau A-5.4, en annexes, présente les résultats détaillés sur les éléments évalués pour chaque composant du conseil. De plus, le tableau A-5.1, en annexes, fournit les résultats détaillés sur la disponibilité des supports visuels et des directives par type d'établissements.

Seulement 40 % des établissements disposent de tous les éléments (y compris l'environnement privé, les carnets individuels pour patientes, les directives écrites et les supports visuels) qui garantissent la

prestation de conseils de qualité. Ce résultat s'explique par le faible pourcentage d'établissements qui disposent de directives écrites dans le domaine de la planification familiale. (graphique 5.2). Ce sont les établissements de la province Est et de la ville de Kigali qui disposent le moins fréquemment de tous ces éléments. De même, on constate que les établissements du secteur privé, ceux gérés par une ONG et ceux du secteur communautaire sont ceux dans lesquels tous ces éléments de support pour fournir des conseils de qualité sont les moins fréquemment disponibles. À l'opposé, les centres de santé, les polycliniques et les établissements du secteur gouvernemental sont ceux qui sont les plus fréquemment pourvus de tous ces éléments (tableau 5.3).

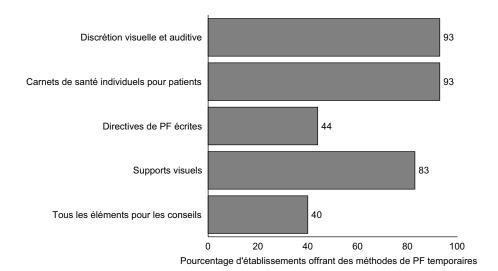
La planification familiale est souvent un sujet sensible. La garantie que les conversations entre l'utilisatrice et le prestataire ne seront pas entendues par d'autres personnes améliore la communication et, finalement, augmente la probabilité que la méthode contraceptive prescrite sera la plus efficace pour l'utilisatrice. Un environnement privé pour fournir des conseils est disponible dans la quasi-totalité des établissements puisque dans 93 % des établissements, les utilisatrices reçoivent des conseils de manière confidentielle (graphique 5.2 et tableau A-5.4, en annexes).

Les carnets individuels pour les patientes ou les dossiers sont importants pour le suivi d'une patiente et pour assurer la continuité des soins. Étant donné que les établissements ne gardent pas souvent les carnets mais qu'ils les confient aux utilisatrices, on a évalué au cours de l'enquête la disponibilité des carnets vierges pour les nouvelles utilisatrices des services de planification familiale. Dans pratiquement tous les établissements il y avait des carnets de santé vierges pour les patientes (93 %) (graphique 5.2 et tableau A-5.4, en annexes).

Au cours de l'EPSR 2007, la disponibilité de directives ou de protocoles écrits pour la planification familiale a été évaluée; en particulier, l'enquête a collecté des informations sur l'admissibilité au dépistage et sur les procédures correctes concernant différentes méthodes. On a considéré que les directives étaient disponibles pour être utilisées seulement si elles se trouvaient dans la zone de prestation du service de planification familiale ou dans une salle immédiatement adjacente. Dans seulement 44 % des établissements, des directives ou des protocoles permettant de fournir des services de planification familiale étaient disponibles (graphique 5.2 et tableau A-5.4, en annexes).

Les supports visuels constituent un élément important pour la prestation de conseils en matière de planification familiale. Dans 83 % des établissements, ils étaient disponibles dans la zone de prestation du service (graphique 5.2 et tableau A-5.4, en annexes).

Graphique 5.2 Éléments de support de la qualité des conseils pour la planification familiale (N=394)



EPSR 2007

5.3.2 Infrastructure et ressources pour effectuer des examens

Il est souvent nécessaire, pour déterminer si une méthode est adaptée à l'utilisatrice, pour insérer une méthode, pour évaluer la gravité d'un problème ou tout simplement pour effectuer un bilan de routine d'effectuer certains examens physiques (y compris parfois un examen du pelvis). La réalisation de ce type de procédure nécessite un niveau de contrôle des infections adéquat ainsi que la présence de certains équipements et de certains éléments pour pouvoir examiner la patiente.

Le tableau 5.3 présente les informations agrégées sur les éléments de contrôle des infections et sur les examens du pelvis ; le graphique 5.3 présente les informations sur la disponibilité de chaque élément spécifique permettant d'effectuer le contrôle des infections et l'examen du pelvis. Les résultats détaillés selon le type d'établissement sont présentés aux tableaux A-5.4 à A-5.8.2, en annexes.

Contrôle des infections

Au cours de l'EPSR de 2007, la présence d'éléments pour le contrôle des infections dans les zones où se déroulent le plus souvent les examens des services de planification familiale comme les examens du pelvis, la pose d'implants, l'insertion de DIU et d'injectables a été évaluée. Ces éléments sont le savon, des gants en latex propres ou stériles, une solution désinfectante, et une boîte pour ranger les objets pointus. Dans seulement 30 % des établissements, tous ces éléments sont disponibles dans les zones de prestation des services de planification familiale. Près des trois-quarts des hôpitaux et la moitié des établissements de la ville de Kigali sont pourvus de tous les éléments nécessaires pour le contrôle des infections; par contre, cette proportion n'est que de seulement 27 % dans les centres de santé et les polycliniques; de même, seulement 22 % des établissements de la province Est et 23 % de ceux de la province Sud disposent de tous ces éléments (tableau 5.3). Les établissements manquent de savon et d'eau courante, en particulier dans les centres de santé/polycliniques (graphique 5.3 et tableau A-5.3, en annexe).

Tableau 5.3 Disponibilité de l'infrastructure et des ressources de support pour assurer la qualité des services d'offre de méthodes temporaires de planification familiale (PF)

Pourcentage d'établissements disposant des éléments indiqués qui permettent de fournir des conseils, d'effectuer des examens et des traitements de qualité pour les patientes des services de planification familiale, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | Pourcentage d'établissements avec : | | | | | | |
|--|-------------------------------------|---|--|-----------------------|-----------------------|------------------------------|--|
| | Tous les éléments de | | Capacité de | Conditions | | d'établissements offrant des | |
| | support pour | Tous les | stériliser et de | requises pour | Traitement IST | services de | |
| | fournir des | éléments pour | traiter le matériel | un examen de | fourni par les | méthodes | |
| Caractéristique | conseils de qualité ¹ | le contrôle des infections ² | selon des procédures DHN ³ | qualité du pelvis⁴ | prestataires de PF | contraceptives temporaires | |
| · | quante | IIIIections | procedures Driiv | pelvis | 11 | temporanes | |
| Type d'établissement | 20 | 70 | 00 | 44 | 07 | 00 | |
| Hôpital | 32 | 73 | 68 | 41 | 27 | 22 | |
| Centre de santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/Poste | 42 | 27 | 10 | 3 | 52 | 332 | |
| de santé | 30 | 38 | 13 | 8 | 75 | 40 | |
| Secteur | | | | | | | |
| Gouvernemental | 44 | 26 | 12 | 5 | 52 | 275 | |
| Agréé | 33 | 36 | 17 | 4 | 46 | 83 | |
| Privé/ONG/Communautaire | 25 | 47 | 22 | 11 | 72 | 36 | |
| Province | | | | | | | |
| Nord | 56 | 27 | 17 | 1 | 49 | 70 | |
| Sud | 41 | 23 | 12 | 7 | 57 | 81 | |
| Est | 32 | 22 | 7 | 6 | 59 | 90 | |
| Ouest | 40 | 35 | 15 | 5 | 44 | 107 | |
| Ville de Kigali | 30 | 52 | 22 | 9 | 61 | 46 | |
| Total | 40 | 30 | 14 | 5 | 53 | 394 | |

¹ Discrétion, carnets individuels pour patientes, directives écrites concernant la planification familiale et supports visuels concernant la planification familiale.

L'équipement réutilisable dans les services de planification familiale—comme d'autres équipements réutilisables—nécessitent souvent une stérilisation ou une désinfection de haut niveau (DHN) avant de pouvoir être réutilisé. Cela signifie que tous les établissements doivent disposer d'équipements en état de marche, de personnel qui connaissent le temps minimum de traitement pour la stérilisation (ou les procédures DHN), d'une minuterie présente dans la zone de traitement de l'équipement de planification familiale. Dans l'ensemble, seulement 14 % des établissements répondent à ces critères (tableau 5.3) et il s'agit principalement des hôpitaux (68 %) (tableau 5.3 et tableau A-5.7.1, en annexes). Environ la moitié des établissements traitent l'équipement de planification familiale dans la zone de prestation des services de planification familiale et 6 % le traitent dans la zone du service des accouchements. Dans environ 32 % des cas, l'équipement est envoyé dans la zone de traitement centrale commune de l'établissement alors que dans 12 % des cas, l'équipement de planification familiale est envoyé à l'extérieur de l'établissement pour être traité (tableau A-5.6, en annexes). Comme on peut le voir au chapitre 3, graphique 3.11, c'est le manque de minuterie pour la méthode de l'ébullition, qui n'est pas une méthode fréquemment utilisée pour le traitement de l'équipement réutilisable, qui constitue la faiblesse la plus courante quand l'équipement est traité dans l'endroit central commun de l'établissement.

² Savon, eau courante, gants propres en latex, désinfectant et boîte pour objets pointus.

³ Équipement pour stériliser ou traiter le matériel selon des procédures désinfection à haut niveau (DHN), connaissance du temps minimum de traitement et une minuterie automatique est disponible aux endroits où le matériel de planification familiale est traité.

⁴ Salle privée à l'abri des regards et des oreilles, lit d'examen, éclairage et spéculum.

Pourcentage d'établissements offrant des méthodes temporaires de PF Contrôle des infections Examen du pelvis

Graphique 5.3 Éléments nécessaires permettant d'effectuer un examen de qualité pour les utilisatrices des services de planification familiale (N=394)

Examens

Au cours de l'enquête, la présence des quatre éléments nécessaires pour effectuer un examen du pelvis de qualité a été évaluée : il s'agit d'une salle privée qui permet que l'examen se déroule dans des conditions de protection visuelle et auditive, un lit d'examen, un éclairage pour l'examen et un speculum vaginal. Seulement 5 % des établissements disposent de tous ces éléments et environ quatre hôpitaux sur dix sont pourvus de ces éléments pour l'examen du pelvis (tableau 5.3). C'est le speculum vaginal et l'éclairage qui manquent le plus fréquemment ; ils ne sont disponibles que dans seulement respectivement 11 % et 15 % des établissements (graphique 5.3).

5.3.3 Traitement pour les IST dans les services de planification familiale

Les utilisatrices de planification familiale sont sexuellement actives et, de ce fait, exposées au risque de contracter une IST. Par conséquent, les conseils sur la prévention des IST, le diagnostic et le traitement de ces infections sont des composants essentiels qui garantissent des soins de planification familiale de qualité. Il est particulièrement important de diagnostiquer et de traiter les IST et d'autres infections vaginales pour les femmes qui utilisent un DIU. Les graphiques 5.4.1 et 5.4.2 présentent les informations sur les éléments qui sont nécessaires pour fournir des services d'IST à des patientes en planification familiale. Le tableau A-5.5.2, en annexes, présente les résultats détaillés par type d'établissement sur la disponibilité des médicaments pour traiter des IST spécifiques.

Parmi les établissements qui offrent des services de planification familiale, plus de la moitié ont des prestataires qui diagnostiquent et traitent, de manière régulière, les IST (tableau 5.3). C'est dans les hôpitaux et les centres de santé que les prestataires des services de planification familiale diagnostiquent et traitent le moins fréquemment les IST, cela peut-être parce que ces établissements peuvent avoir des services séparés, spécialisés pour traiter les IST, qui emploient différents prestataires. Sur le plan géographique, on constate que ce sont les établissements de la ville de Kigali (61 %) et ceux des provinces Est (59 %) et Sud (57 %) qui fournissent le plus fréquemment des services d'IST dans le cadre des services de planification familiale. Les établissements du secteur privé, ceux gérés par une ONG et les

EPSR 2007

établissements communautaires (72 %) sont ceux qui disposent le plus fréquemment de prestataires en planification familiale qui diagnostiquent et traitent les IST dans le cadre de leur service.

Seulement 30 % des établissements disposent, dans les zones de prestation des services de planification familiale, de directives écrites pour le diagnostic et le traitement des IST, conformément aux directives de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), comme celle de l'approche syndromique (tableau A-5.5.1, en annexes). Les centres de santé (33 %) disposent plus fréquemment que les autres types d'établissements des directives de l'OMS. D'autres directives pour le diagnostic et le traitement des IST sont présentes dans 20 % des établissements offrant des services de planification familiale (tableau A-5.5.1, en annexes).

La moitié des établissements qui fournissent des services de planification familiale disposent de supports visuels pour informer les patientes sur les IST (graphique 5.4.1 et tableau A-5.4, en annexes), mais seulement 27 % disposent de matériel d'information sur les IST que les patientes peuvent ramener chez elles (tableau A-5.5.1, en annexes).

Les médicaments pour traiter la syphilis sont largement disponibles dans les établissements qui offrent des services de planification familiale; les médicaments pour traiter le trichomonas et la gonorrhée sont disponibles dans environ huit établissements sur dix. De plus, environ neuf établissements sur dix avaient les médicaments pour traiter la chlamydia et la syphilis (graphique 5.4.2).

Services d'IST fournis

Directives écrites pour IST

44

Supports visuels pour IST

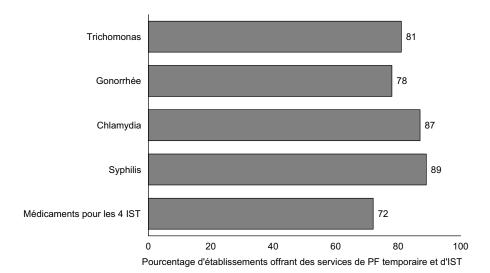
0 20 40 60 80 100

Pourcentage d'établissements offrant des méthodes de PF temporaires

Graphique 5.4.1 Éléments de support de la qualité des services d'IST pour les patientes de PF (N=394)

EPSR 2007

Graphique 5.4 Disponibilité des médicaments pour traiter les IST dans les établissements offrant des services de PF et d'IST (N=208)



FPSR 2007

Résumé

Plus de 90 % des établissements fournissent des conseils en planification familiale dans des conditions qui garantissent la confidentialité et disposent de carnets de santé individuels pour les patientes. Les supports visuels sont aussi largement disponibles. À l'opposé, les directives et les protocoles pour la planification familiale ne sont pas très répandus.

Dans moins d'un tiers des établissements, les éléments pour le contrôle des infections sont disponibles dans les zones de prestation du service de planification familiale; le savon et l'eau courante sont les éléments qui manquent le plus souvent (manquants dans respectivement 60 % et 48 % des établissements).

Dans environ la moitié des établissements, l'équipement de planification familiale est stérilisé ou traité selon des procédures de désinfection de haut niveau dans la zone de prestation du service de planification familiale. Seulement 14 % des établissements (à majorité des hôpitaux) ont la capacité de traiter de manière adéquate l'équipement de planification familiale réutilisable.

Seulement 5 % des établissements sont pourvus de toutes les fournitures et de tout l'équipement nécessaire pour effectuer, dans de bonnes conditions, un examen du pelvis ; ce résultat est dû à un manque général d'éclairage pour conduire l'examen et de speculum vaginal. La plupart des établissements sont en mesure de fournir des lits d'examen et un environnement privé.

Les médicaments pour traiter la syphilis, le trichomonas, la gonorrhée et la chlamydia sont couramment disponibles dans les établissements qui offrent des services de planification familiale.

5.3.4 Disponibilité de l'équipement et des ressources pour des méthodes spécifiques

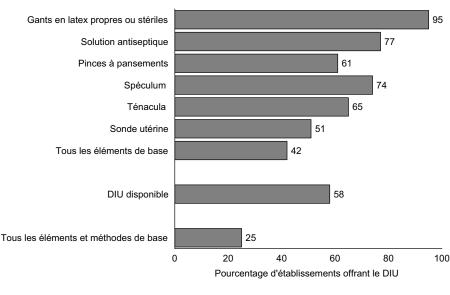
Pour fournir, sans risque, différentes méthodes contraceptives et pour suivre les patientes, il est nécessaire que les établissements possèdent une gamme d'équipement et de fournitures. Le graphique 5.5 présente les éléments qui sont disponibles dans les établissements pour fournir les DIU. Les tableaux A-5.10 à A-

5.13, en annexes, présentent des détails supplémentaires sur la disponibilité de l'équipement et des fournitures pour des méthodes spécifiques comme les DIU, les implants ainsi que pour effectuer un examen du pelvis.

Les tableaux A-5.10 et A-5.11, en annexes, et le graphique 5.5 montrent que, parmi les établissements qui fournissent effectivement des DIU (c'est-à-dire non compris ceux qui prescrivent seulement la méthode ou qui réfèrent la patiente ailleurs), seulement 58 % ont des DIU disponibles et une proportion plus faible (42 %) dispose de tous les équipements de base nécessaires pour l'insertion et le retrait. Dans l'ensemble, 25 % des établissements éligibles ont à la fois les DIU et l'équipement nécessaire (graphique 5.5 et tableau A-5.5, en annexes). Seulement 14 % des établissements ont des DIU, tout l'équipement associé et de plus, ces établissements remplissent les critères, définis par l'EPSR², qui garantissent une insertion et un retrait du DIU dans de bonnes conditions (tableau A-5.10, en annexes). Les gants en latex, propres ou stérilisés, l'un des éléments de base, sont largement disponibles dans les établissements offrant des DIU.

Les femmes qui utilisent une méthode de planification familiale à base d'œstrogènes doivent contrôler leur tension et surveiller leur poids. Parmi les établissements offrant ce type de méthodes, pratiquement la totalité (90 %) possèdent l'équipement pour mesurer la tension sur le site de prestation du service de planification familiale (tableau A-5.10, en annexes).

Parmi les établissements fournissant des contraceptifs injectables, les deux-tiers possèdent des aiguilles et des seringues stériles (tableau A-5.10, en annexes). Il faut noter que chaque ampoule de progestin injectable est fournie avec une seringue; il est donc possible que les établissements qui n'avaient ni seringues, ni aiguilles stériles n'avaient pas non plus de progestin injectable disponible le jour de l'enquête (graphique 5.1).



Graphique 5.5 Équipement pour l'insertion et le retrait du DIU (N=57)

112

EPSR 2007

² Ces critères incluent tous les éléments du contrôle des infections, un environnement privé, un lit d'examen, un éclairage pour l'examen et la méthode de PF.

Résumé

Pratiquement tous les établissements offrant des services de planification familiale contenant des œstrogènes possèdent l'équipement pour mesurer la tension.

Des aiguilles et des seringues stériles sont disponibles dans environ les deux tiers des établissements qui offrent des méthodes contraceptives injectables.

Environ un quart des établissements qui offrent le DIU possèdent la méthode et l'équipement nécessaire à son insertion et à son retrait. Seulement 14 % disposent de la méthode, de l'équipement et remplissent tous les critères qui garantissent une insertion et un retrait du DIU dans de bonnes conditions, incluant les éléments de contrôle des infections.

5.4 Pratiques de gestion garantissant des services de planification familiale de qualité

Les pratiques de gestion qui permettent de fournir des services de planification de qualité incluent une documentation correcte et la tenue de registres, des pratiques relatives au tarif pour les utilisateurs de services ainsi que la supervision et le développement du personnel.

Le tableau 5.4 présente un résumé des informations sur les pratiques de gestion. Les informations sur l'utilisation de statistiques pour les services de planification familiale sont présentées au tableau A-5.14, en annexes. Aux tableaux A-5.15, A-5.16.1 et A-5.16.2 figurent les informations concernant les frais payés par les utilisateurs des services de planification familiale et aux tableaux A-5.17 à A-5.19, ainsi qu'au graphique 5.6, figurent les informations détaillées sur les activités de supervision.

5.4.1 Documentation et registres de l'établissement

Au cours de l'EPSR, la disponibilité, dans les services de planification familiale, des registres d'admission des patients mis à jour, qui constituent la source de données la plus courante pour les systèmes d'information sur la santé, a été évaluée. On a considéré que les registres de services de planification familiale, à jour, étaient ceux qui comportaient les admissions des 7 deniers jours, qui indiquaient la méthode utilisée et qui spécifiaient si la visite était la première ou s'il s'agissait d'un suivi. Environ neuf établissements offrant des services de planification familiale sur dix ont des registres à jour ; ces établissements sont, pour la plupart, des établissements du secteur gouvernemental (93 %) et du secteur Agréé (87 %) (tableau 5.4). Les registres sont plus répandus dans les centres de santé et les polycliniques (91 %) que dans les hôpitaux (77 %), les dispensaires, les cliniques et les postes de santé (73 %). Dans la ville de Kigali, les établissements tiennent plus fréquemment à jour les registres de patients (67 %) que les établissements des autres provinces.

5.4.2 Pratiques concernant les tarifs pour les utilisateurs

Environ 14 % des établissements offrant des services de planification familiale font payer des frais aux utilisateurs de services de planification familiale. De manière non surprenante, on constate que ces pratiques sont plus fréquentes dans les établissements du secteur privé, dans ceux gérés par une ONG et dans les établissements communautaires (67 %), dans les dispensaires, cliniques et postes de santé (53 %) que dans les hôpitaux (36 %) (tableau 5.4). Les établissements de la ville de Kigali font plus fréquemment payés des frais aux utilisateurs de services (43 %) que ceux des autres provinces. Ce sont surtout les consultations (11 %), la méthode elle-même (9 %) et les analyses de laboratoire (10 %) qui sont payants. Comme on pouvait s'y attendre, ce sont surtout les établissements du secteur privé, ceux gérés par une ONG et ceux du secteur communautaire qui font le plus fréquemment payer ces services (tableau A-5.15, en annexes).

<u>Tableau 5.4 Pratiques de gestion de support qui garantissent des services de qualité pour des méthodes temporaires de planification familiale (PF)</u>

Pourcentage d'établissements disposant de dossiers de PF à jour, pourcentage dans lesquels existent des tarifs pour les patientes dans certains services de PF et pourcentage d'établissements qui suivent les pratiques indiquées de gestion, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | offrant des serv | établissements vices de PF qui ent de : | Effectif d'établissements | Pourcentage d'établissements où le personnel a déclaré avoir reçu régulièrement : | | Effectif d'établissements ayant des |
|-------------------------------------|--|--|--|--|--|--|
| Corpotáriotique | Registre des patients à jour, observé ¹ | Tarifs pour la patiente dans les services de PF | offrant des services de méthode de PF temporaires | Une formation ² | Une supervision personnelle ³ | prestataires de services de PF qui ont été interviewés ⁴ |
| Caractéristique | observe | de PF | temporaries | iormation | personnelle | iliteiviewes |
| Type d'établissement | | | | | | |
| Hôpital | 77 | 36 | 22 | 40 | 65 | 20 |
| Centre de santé/Polyclinique | 91 | 8 | 332 | 22 | 98 | 320 |
| Dispensaire/Clinique/Poste de santé | 73 | 53 | 40 | 57 | 74 | 35 |
| Secteur | | | | | | |
| Gouvernemental | 93 | 11 | 275 | 24 | 96 | 271 |
| Agréé | 87 | 5 | 83 | 24 | 97 | 75 |
| Privé/ONG/Communautaire | 61 | 67 | 36 | 55 | 72 | 29 |
| Province | | | | | | |
| Nord | 97 | 10 | 70 | 22 | 94 | 69 |
| Sud | 90 | 16 | 81 | 21 | 96 | 78 |
| Est | 86 | 7 | 90 | 27 | 99 | 86 |
| Ouest | 93 | 10 | 107 | 24 | 96 | 103 |
| Ville de Kigali | 67 | 43 | 46 | 51 | 74 | 39 |
| Total | 89 | 14 | 394 | 26 | 94 | 375 |

¹ Le registre comprend les inscriptions des sept derniers jours et indique le type de visite (première ou visite de suivi) et le service fourni.

5.4.3 Formation et Supervision

Formation

Étant donné que les méthodes contraceptives évoluent, il est important que les prestataires de santé adaptent leurs connaissances et suivent donc des programmes de formation continue. La formation a pour but d'améliorer les connaissances et les pratiques pour la prestation de conseils de qualité, la prise en charge des complications ou des effets secondaires ainsi que le jugement et les compétences du prestataire quand il s'agit d'évaluer quelle méthode contraceptive est la mieux adaptée à une utilisatrice.

On a considéré dans l'enquête qu'un établissement offrait à son personnel, sur une base régulière, des activités de formation si, au moins, la moitié des prestataires de planification familiale interviewés avaient reçu, au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête, une formation structurée en rapport avec la planification familiale; cela inclut une formation avant ou en cours d'emploi mais ne prend pas en compte une instruction individuelle reçue au cours d'une visite régulière de supervision. Dans l'ensemble, on note que seulement un quart des établissements remplissent ces critères et offrent donc à leur personnel

² On considère qu'un établissement fournit, de manière régulière, une formation à son personnel si, au moins, la moitié des prestataires interviewés ont déclaré avoir reçu une formation avant ou en cours d'emploi en rapport avec leur travail au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête. Seules sont prises en compte des sessions structurées de formation en cours d'emploi et, par conséquent, une instruction individuelle au cours d'une visite de supervision de routine n'est pas considérée ici comme une formation.

³ On considère qu'un établissement fournit, de manière régulière, une supervision de son personnel si, au moins, la moitié des prestataires interviewés ont déclaré avoir été personnellement supervisés, au moins, une fois au cours des 6 mois ayant précédé l'enquête.

⁴ Concerne seulement les prestataires des services de planification familiale dans les établissements offrant des services de planification familiale.

une formation structurée en rapport avec leur discipline (tableau 5.4). C'est surtout dans les dispensaires, les cliniques, les postes de santé (57 %), les établissements du secteur privé, ceux gérés par une ONG et les établissements communautaires (55 %) que le personnel reçoit le plus fréquemment une formation adéquate. En fonction des provinces, on constate que c'est dans la Ville de Kigali que la proportion d'établissements qui offrent une formation adéquate à leur personnel est la plus élevée (51 %).

De même, parmi les prestataires qui ont été interviewés, environ 22 % ont déclaré avoir reçu une formation en rapport avec la planification familiale au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête et pour 15 % d'entre eux cette formation s'est déroulée au cours des 13-35 mois ayant précédé l'enquête (tableau A-5.17, en annexes). Ces proportions sont très proches de la proportion d'établissements (26 %) dans lesquels au moins la moitié des prestataires de planification familiale ont reçu une formation avant ou en cours d'emploi au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête (tableau 5.4). La formation au cours des 35 mois ayant précédé l'enquête a porté sur des sujets comme la prestation de conseils en planification familiale, les conditions cliniques en rapport avec la planification familiale, les symptômes et les effets secondaires liés aux méthodes de planification familiale et la prise en charge des symptômes chez les utilisatrices de planification familiale, ces deux derniers sujets ayant été mentionnés dans des proportions égales par les prestataires de ces services (graphique 5.6, tableau A-5.18, en annexes). La planification familiale pour des femmes positives au VIH est un sujet qui a été moins fréquemment mentionné par les prestataires. Les proportions de prestataires ayant reçu une formation sur un sujet donné au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête varient peu, entre 18 et 21 %.

(N=927)PF liée à des 18 12 problèmes cliniques Symptômes et effets 19 13 secondaires des méthodes Prise en charge des symptômes 19 13 Conseils sur PF 21 14 Sujets PF pour femmes VIH+ 11 0 10 20 30 40 50 Pourcentage d'établissements offrant des méthodes temporaires ou permanentes de PF ■Formation reçue dans les 12 derniers mois □Formation reçue dans les 13-35 mois avant l'enquête FPSR 2007

Graphique 5.6 Formation reçue par les prestataires interviewés des services de PF, selon le sujet et le moment auquel a eu lieu la formation la plus récente (N=927)

Supervision

La supervision individuelle du personnel permet de renforcer l'adhésion à des critères standard et à identifier les problèmes, responsables de la prestation de services de mauvaise qualité. Un établissement dans lequel, au moins la moitié des prestataires du service de planification familiale qui ont été interviewés, ont été personnellement supervisés au cours des six mois ayant précédé l'enquête est considéré comme recevant une supervision régulière de son personnel. Comme l'ont montré les résultats pour les autres services, on constate que la supervision des prestataires de planification familiale est aussi

une pratique courante; en effet, dans 94 % des établissements, les prestataires ont reçu une supervision qui répond aux critères définis précédemment d'une supervision régulière du personnel (tableau 5.4). C'est dans les hôpitaux que le personnel reçoit le moins fréquemment une supervision régulière ; en fonction du secteur, on constate que dans les établissements du gouvernement et dans les Agrées, le personnel est plus fréquemment supervisé que dans les établissements des autres secteurs. Les résultats selon les provinces montrent que c'est dans la ville de Kigali (74 %) que le personnel est le moins fréquemment supervisé. Les prestataires de planification familiale (90 %) ont déclaré, dans une proportion similaire à celle des établissements, avoir reçu une supervision personnelle au cours des six derniers mois (tableau A-5.17, en annexes). Parmi ces prestataires de planification familiale supervisés, la plupart ont déclaré que le superviseur avait vérifié des registres (98 %), observé leur travail (95 %), fourni un feedback (94 %), discuté de problèmes (87 %) et effectué des mises à jour (80 %). L'apport de fournitures au cours des visites de supervision a été moins fréquemment cité par les prestataires (30 %) (tableau A-5.19, en annexes).

Résumé

Neuf établissements sur dix disposent de registres de patients en services de planification familiale, mis à jour : la plupart de ces établissements appartiennent au secteur gouvernemental et Agréé : les établissements du secteur privé, communautaire et ceux gérés par une ONG disposent moins fréquemment de dossiers à jours.

Alors que seulement un quart des établissements offrant des services de planification familiale fournissent, à leur personnel, une formation régulière qui répond aux critères définis pour l'EPSR, 94 % reçoivent une supervision régulière conforme à ces critères.

5.5 Adhésion aux critères standard pour une prestation de services de qualité

Pour évaluer si les prestataires en planification familiale fournissent les services conformément aux critères standards du service, on a observé, au cours de l'EPSR, les échanges entre le patient et le prestataire en utilisant une liste de contrôle de l'observation basée sur des directives communément acceptées pour le dépistage, le conseil et la conduite de procédures en planification familiale. Les observateurs ont collecté des informations sur les questions suivantes :

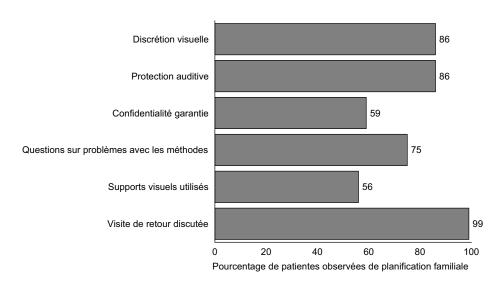
- Est-ce que les prestataires ont parlé de sujets essentiels pour déterminer si la méthode mentionnée était adaptée ? Ont t-il effectué les examens physiques nécessaires pour s'assurer que la méthode était bien adaptée ?
- Est-ce que les procédures suivies pour prescrire les méthodes spécifiques et les conditions dans lesquelles le service a été effectué suivent les critères définis par l'EPSR qui garantissent une prestation des services de qualité?

Les observateurs ont noté quelles informations ont été échangées entre le prestataire et le patient ; de plus, ils ont observé si l'examen avait été conduit avant de donner la méthode. Ils n'ont pas évalué le contenu des informations ou l'interprétation des résultats de la consultation. Les informations sur le type d'utilisatrice de méthode de planification familiale et sur la raison principale de la consultation sont présentées aux tableaux A-5.20 et A-5.21, en annexes. En outre, le tableau A-5.22, en annexes, présente les résultats détaillés sur la méthode principale fournie, prescrite ou ayant fait l'objet d'une discussion au cours de la visite.

Les consultations avec 680 patientes en planification familiale ont été observées. Dans 20 % des cas, il s'agissait de première visite et, dans 80 % des cas, les patientes effectuaient une visite de suivi. Seulement 1 % des patientes observées n'avaient jamais été enceintes (tableau A-5.20, en annexes).

Les interviews de sortie ont été effectuées avec toutes les patientes observées en consultation pour la planification familiale. Les questions portaient sur la méthode reçue pour vérifier leur compréhension et leur connaissance concernant cette méthode. Les patientes qui quittaient l'établissement avec seulement une ordonnance pour une méthode étaient aussi interrogées sur cette méthode. Quand deux méthodes avaient été prescrites ou reçues, les questions posées portaient sur les deux méthodes.

Les graphiques 5.7, 5.8, et 5.9 présentent les informations sur les composants des conseils, les antécédents médicaux de la patiente, au cours de la première visite de planification familiale, et les procédures observées pour effectuer des injections. Les résultats détaillés sur les consultations pour une première visite sont fournis au tableau A-5.24, en annexes. Les informations provenant des observations de patientes utilisant des méthodes spécifiques ou des observations de procédures sont présentées aux tableaux A-5.25 à A-5.27, en annexes.



Graphique 5.7 Conditions et contenu observés des conseils pour la PF (N=680)

EPSR 2007

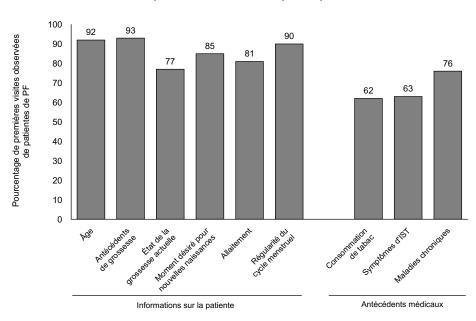
5.5.1 Conseil et évaluation de la patiente

Un environnement privé pour dispenser les conseils en planification familiale est un élément important. Plus de quatre sessions de conseils en planification familiale sur cinq (86 %) se sont déroulées dans des conditions qui garantissaient une protection visuelle et auditive. Cependant, la confidentialité n'a été garantie aux patientes que dans seulement trois sessions sur cinq (graphique 5.7). De manière précise, les prestataires ont demandé aux patientes quelles étaient leurs préoccupations au sujet de la méthode dans environ les trois-quarts des consultations. L'éventualité d'une visite de suivi a été discutée dans pratiquement tous les cas, mais par contre, les supports visuels n'ont été utilisés que dans seulement un peu plus de la moitié des sessions de conseils en planification familiale.

Il est fréquent que les services de santé soient organisés d'une manière telle que les vérifications de la tension, du poids et d'autres examens de routine aient lieu avant que la patiente ne voit le prestataire ; les informations sont inscrites sur le carnet de santé individuel. Les carnets de santé sont donc importants puisque c'est par leur intermédiaire que le prestataire prendra connaissance, pendant la consultation, des informations sur le patient ; L'enregistrement des informations sur un carnet de santé évite aussi de collecter les informations plusieurs fois, sauf si cela est nécessaire. Les carnets de santé individuels des patients sont aussi importants car ils permettent le suivi des patientes en planification familiale. Les carnets de santé des patientes ont été consultés par les prestataires de planification familiale dans 80 % des consultations et dans toutes les consultations, les prestataires ont pris des notes sur les carnets (tableau A-5.23, en annexes).

Au cours d'une visite de planification familiale, en particulier s'il s'agit d'une première visite, on attend des prestataires qu'ils s'informent sur les antécédents médicaux et sur la vie privée de la patiente pour pouvoir donner des recommandations informées sur les méthodes contraceptives. Il s'agit d'une procédure de sélection des patientes pour fournir la méthode contraceptive la plus appropriée. Au cours des premières visites, les prestataires demandent fréquemment l'âge et les antécédents de grossesse (respectivement, 92 % et 93 %) (graphique 5.8). Ils interrogent aussi fréquemment la patiente sur l'état de la grossesse actuelle (77 %), le délai souhaité avant la prochaine naissance (85 %); ils demandent à la patiente si elle allaite ou non (81 %), et enfin ils s'informent sur la régularité du cycle menstruel (90 %). Les antécédents médicaux de la patiente sont un peu moins fréquemment évalués : dans 63 % des cas, les prestataires ont demandé si la patiente avait eu des symptômes d'IST et dans 76 % des cas si elles avaient une maladie chronique. Dans six cas sur dix, les prestataires ont demandé à la patiente si elle fumait.

En outre, dans environ un quart des premières visites, les patientes ont été interrogées sur l'opinion de leur partenaire concernant la planification familiale (tableau A-5.24, en annexes). L'utilisation des condoms n'a pas été fréquemment discutée : les prestataires ont parlé du condom comme moyen de prévention des IST dans 20 % des premières visites et en tant que méthode double pour prévenir une grossesse et les IST dans 15 % des premières visites.



Graphique 5.8 Éléments observés enregistrés durant la première visite de planification familiale (N=133)

EPSR 2007

Résumé

Environ 9 sessions de conseils en planification familiale sur dix se sont déroulées dans un environnement privé ; cependant les prestataires ne garantissent, verbalement, des conditions de confidentialité qu'à seulement 3 patientes sur 5.

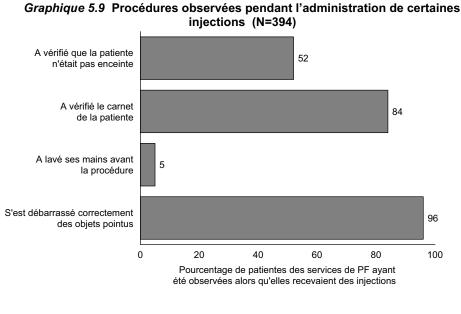
Les prestataires évaluent régulièrement, au cours des premières visites en planification familiale, les antécédents médicaux des patientes. De même, mais dans une moindre mesure, les facteurs de risques comme les maladies chroniques, les symptômes d'IST ou la consommation de tabac ont été évalués.

Des supports visuels ont été utilisés avec une patiente sur deux.

5.5.2 Évaluation et examens pour des méthodes spécifiques

Certains médecins recommandent que les patientes qui utilisent des méthodes contenant des œstrogènes, contrôlent leur tension et surveillent leur poids. Pratiquement, toutes les patientes en planification familiale utilisant une méthode à base d'œstrogènes ont eu leur tension vérifiée, et elles ont été pesées au cours de la consultation (tableau A-5.25, en annexes).

En ce qui concerne les utilisatrices d'injectables, les observateurs ont examiné les procédures d'injection. Les prestataires se sont lavé les mains avant la procédure dans seulement 5 % des cas. Par contre, ils se sont débarrassés de manière adéquate des instruments pointus dans la quasi-totalité des cas (graphique 5.9).



EPSR 2007

119

³ Si la patiente fréquente un établissement dans lequel la tension est mesurée systématiquement avant la consultation, on a supposé qu'elle avait eu sa tension vérifiée même si elle n'a pas été observée alors qu'elle effectuait cet examen.

5.5.3 Conseils aux patientes

Qu'elles soient ou non de nouvelles utilisatrices de méthodes contraceptives, les patientes des services de planification familiale devraient recevoir certaines informations au cours de leurs visites dans un établissement de santé. Le prestataire devrait expliquer ou revoir avec la patiente comment utiliser la méthode, discuter de l'éventualité d'effets secondaires, des mesures à prendre en cas de problèmes et de la date de la visite de suivi.

Après que leur consultation ait été observée, les patientes des services de planification familiale ont été interviewées sur les problèmes rencontrés concernant les soins reçus. De manière plus précise, on leur a demandé si elles avaient un problème avec leur méthode avant leur arrivée dans l'établissement, et si le prestataire avait discuté du problème et comment il avait tenté de le résoudre. Les résultats détaillés sur les composants des conseils qui ont été observés et rapportés par les patientes sont présentés aux tableaux A-5.26 et A-5.27, en annexes.

La comparaison des observations des consultations avec les déclarations des patientes dans les interviews de sortie de consultation révèle des désaccords intéressants (graphique 5.10). Parmi les utilisatrices de méthodes hormonales, on note que certaines déclarations de patientes sont incohérentes avec les observations. Par exemple, 88 % des patientes ont déclaré que les prestataires ont expliqué comment utiliser la méthode, mais seulement 69 % ont été observées alors qu'elles recevaient cette information au cours de la consultation. De manière similaire, 69 % des patientes ont déclaré que les prestataires ont expliqué que des effets secondaires étaient possibles alors qu'une proportion un peu plus faible (59 %) a été observée en train de recevoir l'information sur les effets secondaires. En outre, alors que toutes les patientes ont déclaré que le prestataire avait discuté de l'opportunité d'une visite de suivi, cette discussion n'a été observée que dans seulement 9 consultations observées sur 10. Il est possible que les patientes aient reçu ces informations au cours de visites antérieures ou à la pharmacie quand elles se procuraient leur méthode.

Comment utiliser la méthode

Effets secondaires possibles

A mentionné visite de suivi

0 20 40 60 80 100

Pourcentage d'utilisatrices de méthodes hormonales, observées et interviewées

Observé Déclaré

EPSR 2007

Graphique 5.10 Informations fournies aux utilisatrices de méthodes hormonales, selon la déclaration de la patiente et l'observation (N=587)

Résumé

Pratiquement toutes les utilisatrices de méthodes contenant des œstrogènes ont eu leur tension vérifiée le jour de la visite.

On constate certains désaccords entre ce qui a été observé pendant les consultations des utilisatrices de méthodes hormonales et leurs déclarations à la sortie de la consultation.

5.6 Opinion des utilisatrices dans les interviews de sortie de consultation

Les interviews de sortie permettent d'approfondir l'opinion des utilisatrices sur les services qu'elles viennent de recevoir. Les résultats détaillés sur l'opinion des utilisatrices sont présentés aux tableaux A-5.28 et A-5.29, en annexes. Le tableau A-5.30, en annexes, présente les informations sur le niveau d'instruction et sur d'autres caractéristiques des patientes observées et de celles interviewées à la sortie de leur consultation.

Au cours des interviews de sortie, on a demandé aux patientes leur opinion concernant certains problèmes. On leur a demandé de classer les problèmes en fonction de leur degré d'importance, au cours de la visite. Peu de problèmes ont été considérés comme importants et seule une faible proportion de patientes ont déclaré avoir rencontré des problèmes qu'elles considéraient comme importants. Le temps d'attente avant de voir le prestataire est considéré comme un problème important par 1 patiente en planification familiale sur 6, en particulier dans les hôpitaux (27 %) et dans les centres de santé et polycliniques (18 %). Pour 5 % des patientes, l'incapacité de discuter de problèmes ou de préoccupations constitue un problème important. Seulement 3 % des patientes estiment que le manque de méthodes et de médicaments ou la qualité de l'examen et du traitement sont des problèmes importants. L'absence de protection visuelle et auditive a été rapportée par respectivement 3 % et 2 % des patientes comme étant des problèmes. Tous ces problèmes ont été déclarés surtout au cours des visites dans les hôpitaux (tableau A-5.28, en annexes).

Environ 1 patiente sur 8 a déclaré que l'établissement enquêté n'était pas le plus proche de son domicile (tableau A-5.29, en annexes). Cela signifie que la grande majorité des patientes en planification familiale se rendent dans l'établissement le plus proche. Les patientes qui ne se rendent pas dans l'établissement le plus proche fréquentent plus fréquemment les hôpitaux (40 %) ou les établissements du secteur privé, ceux gérés par une ONG ou ceux du secteur communautaire (31 %). C'est dans la ville de Kigali (23%) que la proportion de patientes qui se rendent dans un établissement qui est éloigné de leur domicile est la plus élevée. Parmi les patientes qui ne se trouvaient pas dans l'établissement le plus proche de leur domicile, la majorité (58%) a refusé de donner une raison ; seulement 4 % ont déclaré qu'elles avaient été référées à cet établissement ; de plus, 24 % ont mentionné comme raison le manque de médicaments dans l'établissement le plus proche de leur domicile.

Résumé

Peu de problèmes ont été considérés comme étant importants par les utilisatrices des services de planification familiale, et seule une faible proportion de femmes ont déclaré avoir rencontré des problèmes qu'elles estimaient importants. Le temps d'attente avant de voir un prestataire constitue le problème le plus important.

Les utilisatrices des services de planification familiale se rendent généralement dans l'établissement le plus proche de leur domicile. Le manque de médicaments est l'une des raisons principales qui expliquent qu'elles ne fréquentent pas l'établissement le plus proche de leur domicile.

6.1 Présentation des soins de santé maternelle et des soins de santé du nouveau-né au Rwanda

Ce chapitre a pour objectif la présentation des services de santé maternelle et du nouveau-né au Rwanda. Il porte sur les aspects les plus importants des soins de la mère et du nouveau-né, qui comprennent la disponibilité du personnel de santé et des services de soins prénatals, d'accouchements assistés, de soins post-partum et de prise en charge des complications obstétriques. Plus précisément, l'objet de ce chapitre est de répondre aux questions centrales suivantes qui sont essentielles pour évaluer la prestation de services de santé maternelle et du nouveau-né :

- 1. Quelle est la disponibilité des services de soins prénatals et, dans quelle mesure, les établissements ont-ils la capacité de fournir des services de soins prénatals de bonne qualité?
- 2. Les prestataires des services de santé adhérent-ils effectivement aux standards définis pour la prestation des soins prénatals?
- 3. Dans quelle mesure les soins post-partum¹ sont-ils disponibles quand les soins prénatals sont offerts et dans quelle mesure les établissements ont-ils la capacité de garantir des services post-partum de bonne qualité?
- 4. Quelle est la disponibilité des services d'accouchements et dans quelle mesure les établissements ont-ils la capacité de garantir des services d'accouchements de bonne qualité?
- 5. Quelles sont les pratiques de soins pour les nouveau-nés les plus courantes dans les établissements qui fournissent des services d'accouchements?

Pour déterminer quels aspects de la santé maternelle devaient être évalués, l'EPSR s'est inspirée des résultats et recommandations de l'Initiative Maternité sans Risque comme le Projet de Santé Maternelle et Néonatale qui a été développé par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et d'autres organismes internationaux.

Situation de la santé maternelle et utilisation des soins de santé

Les complications liées à la grossesse et à l'accouchement constituent l'une des causes les plus importantes de mortalité et de morbidité chez les femmes rwandaises. Selon de récentes estimations fournies par l'EDSR 2005, le taux de mortalité maternelle est de 750 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes ; cela signifie qu'au Rwanda, pour 1 000 naissances vivantes, une femme sur huit décède de causes liées à la grossesse. (INSR et ORC Macro, 2006). Les enregistrements des hôpitaux et les études basées sur les cas hospitaliers montrent que la majorité de ces décès sont dus à des complications obstétricales, dont des hémorragies, des infections, une obstruction pendant le travail et un avortement pratiqué dans de mauvaises conditions.

Pour l'EPSR, tous les examens et services ayant été déclarés comme offrant des soins post-partum externes de routine ont été considérés comme des soins post-partum. Les détails sur le contenu des soins post-partum n'ont pas été collectés .L'évaluation de l'établissement a porté sur sa capacité à identifier et à prendre en charge les infections post-partum et sur sa capacité à peser le nouveau-né.

Les résultats de l'EDSR 2005 ont montré, qu'au Rwanda, 95 % des femmes enceintes avaient effectué au moins une visite prénatale, 68 % en avaient effectué deux ou trois et 13 % avaient effectué, au moins, quatre visites. (INSR et ORC Macro, 2006). Cependant, les soins prénatals interviennent à un stade relativement avancé de la grossesse et le médian terme de la grossesse s'établit à 6,4 mois.

Les résultats de l'EDSR 2005 ont aussi montré que seulement 22 % des mères ont reçu, au moins, deux doses de vaccin antitétanique au cours de la grossesse et que seulement 41 % en ont reçu qu'une dose. Par conséquent, 37 % des mères n'ont pas été protégées du tout contre le tétanos néonatal.

Le paludisme constitue l'une des causes indirectes les plus fréquentes de complications au cours de la grossesse et de l'accouchement. En 2005, les efforts pour lutter contre le paludisme parmi les femmes enceintes venaient juste de débuter. Selon les résultats de l'EDSR 2005, seulement 6 % des femmes enceintes prenaient un antipaludéen pour prévenir ou traiter le paludisme et moins de la moitié d'un pour cent prenait au moins de la sulphadoxine pyriméthamine/Fansidar au cours de la grossesse, comme Traitement Préventif Intermittent (TPI) contre le paludisme. En outre, seulement 20 % des femmes enceintes avaient dormi sous une moustiquaire imprégnée d'insecticide (MII) et 17 % sous une MII, permanente (appelée également moustiquaire imprégnée d'insecticide de longue durée) (INSR et ORC Macro, 2006).

Il est reconnu que l'anémie contribue à augmenter les risques de mortalité et de morbidité maternelle. Selon les résultats de l'EDSR 2005, un tiers de toutes les femmes de 15-49 ans (33 %), 35 % des femmes enceintes et 33 % des mères qui allaitent sont anémiées. Des études ont montré qu'environ 11 % des décès maternels pouvaient être imputés à l'anémie.

La prévalence du VIH est estimée au Rwanda à 3 % parmi les adultes de 15-49 ans ; les femmes sont plus affectées que les hommes (3,6 % contre 2,3 % chez les hommes) (INSR et ORC Macro 2006). La prévalence du VIH parmi les femmes mariées est de 2,8 % et parmi les femmes enceintes, elle est estimée à 2,2 %. Des efforts pour la prévention primaire du VIH et pour la prévention de la transmission du virus de la mère à l'enfant sont en cours au Rwanda.

Accoucher dans un établissement de santé ou avec l'assistance d'un professionnel de la santé est moins répandu que les soins prénatals. Dans seulement 38 % des cas, les femmes ont accouché avec l'assistance d'un professionnel de la santé ou d'une sage-femme formée. Environ 43 % des femmes ont accouché avec la seule assistance d'une sage-femme n'ayant pas reçu de formation; environ, 17 % des femmes ont accouché seules, sans aucune assistance et moins d'un pour cent ont été assisté par une parente (INSR et ORC Macro, 2006). La majorité des accouchements assistés par un professionnel de la santé se sont déroulés dans un établissement de santé. Dans l'ensemble, 70 % des accouchements se sont déroulés à domicile, 27 % dans des établissements du secteur public et 1 % dans ceux du secteur privé.

Ces résultats agrégés cachent d'importantes disparités géographiques. Les accouchements à domicile sont plus fréquents dans les zones rurales qu'urbaines (75 % contre 44 %), et la proportion d'accouchements assistés par un professionnel de la santé est environ deux fois plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural (63 % contre 34 %). De même, la proportion de femmes ayant accouché sans aucune assistance est deux fois plus élevée en milieu rural qu'urbain (19 % contre 9 %). On constate également des écarts géographiques très importants concernant l'assistance à l'accouchement : la proportion de femmes dont l'accouchement a été assisté par un professionnel de la santé varie d'un minimum de 34 % dans les provinces Ouest et Nord à un maximum de 62 % dans la ville de Kigali (INSR et ORC Macro, 2006).

Situation de la santé du nouveau-né

L'état de santé du nouveau-né est directement lié à celle de la mère; par conséquent, l'amélioration des conditions dans lesquelles les femmes donnent naissance dépend de l'amélioration des soins de santé

prodigués à la mère durant la grossesse, l'accouchement et pendant la période post-partum. L'OMS estime que chaque année, plus de 4 millions d'enfants de moins d'un mois décèdent – mortalité néonatale – et que la plupart de ces décès se produisent dans les pays en développement. Une proportion élevée de ces décès néonatals (3 millions) se produisent dans la première semaine – mortalité néonatale précoce (OMS 2006). Cependant, les causes des décès néonatals sont souvent difficiles à identifier parce que la plupart des naissances surviennent à domicile, sans assistance de personnel médical ou parce que les nouveau-nés ne présentent pas de symptômes ou signes spécifiques. Les causes majeures de décès néonatals sont les maladies infectieuses (Infections Respiratoires Aiguës (IRA), le tétanos néonatal, les infections, la diarrhée et la méningite), les accidents à la naissance, l'asphyxie et la prématurité (Stoll BJ 1997).

Les résultats de l'EDSR ont montré que les niveaux de mortalité infantile avaient augmenté entre 1992 et 2000, passant de 85 ‰ à 107 ‰. Bien que l'on ait constaté en 2005, une baisse de la mortalité infantile, le niveau est cependant tout juste revenu à celui de 1992 (INST et ORC Macro, 2006). Des tendances similaires ont été observées pour la mortalité néonatale et infanto-juvénile pour la même période. Il est indéniable que les évènements tragiques de 1994 ont eu des conséquences négatives sur les niveaux de mortalité à la fin des années 1990s; conséquences directe et indirectes dues à la destruction du système de santé, de l'infrastructure et de la perte de professionnels de la santé.

La santé néonatale constitue un élément essentiel du programme Maternité sans Risque et une priorité en matière de santé infantile, l'une des six priorités de la Politique Nationale en matière de Santé Reproductive. Cependant, les composants des soins du nouveau-né de l'Initiative Maternité sans Risque et de la priorité de la santé infantile n'ont pas été complètement développés et les soins du nouveau-né n'ont pas été intégrés dans le continuum des soins par le biais de la composante santé infantile jusqu'en 2006. En 2006, la stratégie de la Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfant (PCIME) a couvert les soins du nouveau-né durant la première semaine de vie, les enfants VIH positifs et la vaccination antitétanique pour l'élimination du tétanos néonatal dans le cadre du PEV. Au cours de la même année, le programme Maternité sans Risque a commencé aussi à couvrir les soins du nouveau-né durant la première semaine de vie.

Présentation des grandes lignes de la politique en matière de santé maternelle

Politique nationale en matière de santé reproductive: Le Rwanda est un petit pays caractérisé par un accroissement rapide de sa population. Selon les résultats de l'EDSR 2005, le nombre d'enfants par femme a été estimé à 6.1 et le taux de mortalité maternelle et le taux de mortalité infanto-juvénile sont parmi les plus élevés de la région, respectivement, 750 pour 100 000 naissances vivantes et 152 pour 1000 naissances vivantes (INSR et ORC Macro, 2006). En 2003, le Ministère de la Santé a mis en place une politique nationale en matière de santé reproductive qui s'articule autour des six priorités suivantes:

- la santé maternelle: concerne les problèmes des femmes en âge reproductif, avant, pendant et après la grossesse et l'accouchement; les problèmes pendant la ménopause; les problèmes de fistules gynéco-obstétriques et les cancers chez les femmes ;
- la santé infantile: suit l'approche de la stratégie PCIME au niveau du centre de santé et de la communauté:
- la santé reproductive chez les adultes ;
- la planification familiale: concerne la disponibilité et la sécurité des méthodes de planification familiale et des services ;
- la prise en charge clinique des victimes de violences sexuelles ;
- l'autonomisation des femmes dans le processus de décision.

La mise en place de la politique nationale en matière de santé reproductive et la prestation des services sont réglementées par des directives standard et par des protocoles développés par le Ministère de la Santé du Rwanda en collaboration avec des organisations internationales. Ces directives standard et ces protocoles sont largement diffusés à tous les partenaires qui œuvrent dans ce domaine.

Santé maternelle et infantile: Un taux de mortalité maternelle élevé et un taux de mortalité infantile élevé ont des conséquences négatives sur la santé de la population, en particulier sur celle des femmes et des enfants et également sur celle d'autres groupes de populations vulnérables. Le manque de services de qualité en santé reproductive et de disponibilité de l'équipement sont au nombre des facteurs qui contribuent à maintenir des niveaux de mortalité élevés parmi les femmes et les enfants. Parmi ces facteurs aggravants, on peut citer les services de consultations prénatales inadéquats, le manque de motivation de la part des prestataires de santé, les accouchements à domicile et l'insuffisance des services postnatals et post-partum.

Pour réduire les taux de mortalité maternelle et infantile, le Ministère de la Santé a adopté des stratégies pour renforcer la prise en charge des cas d'urgence obstétricales, des soins intensifs pour les nouveau-nés, la prise en charge active du troisième stade du travail, la PCIME au niveau du centre de santé et de la communauté. Ces stratégies ont été mises en place avec le support de partenaires compétents et grâce à la disponibilité de matériel et d'équipements pour des programmes spécifiques.

Politique et programme: les politiques et les stratégies en matière de santé maternelle et infantile ont pour objectif l'amélioration de la santé des mères et des enfants. D'autre politiques et programmes comme la PTME, ceux qui ont pour objectif la lutte contre le paludisme, les programmes de financement basés sur les résultats, les mutuelles d'assurance santé et l'approche communautaire servent de support à ces politiques d'amélioration des services de santé maternelle et infantile.

Organisation des services de santé maternelle

Au Rwanda, les services de santé maternelle sont fournis principalement dans les centres de santé qui constituent le premier niveau du système rwandais de prestation des soins de santé. Le personnel des centres de santé est principalement constitué par des sages-femmes, des infirmières ; certains centres de santé bénéficient, une à deux fois par semaine, de visites de médecins. Les services de santé maternelle fournissent des consultations prénatales et des vaccinations ; ils sont habilités à traiter les problèmes de santé bénins durant la grossesse et, éventuellement, ils peuvent assister des accouchements normaux. De plus, un faible pourcentage de centres de santé fournit aussi certains services de santé avancés y compris des accouchements assistés et des soins obstétricaux d'urgence de base pour des complications obstétricales. Les cas nécessitant une intervention chirurgicale comme les césariennes sont référés aux hôpitaux de district ou aux hôpitaux de référence. Les hôpitaux de districts constituent le deuxième niveau du système de référence où les services complets, y compris des procédures chirurgicales et des services de soins pour nouveau-nés, sont fournis. Le système de référence dépend de la disponibilité des équipements, des médicaments et de la compétence des prestataires nécessaire pour traiter les problèmes des patients.

Cependant, certains hôpitaux fournissent aussi des services de santé maternelle de base prévus pour des centres de santé. En plus des centres de santé, certains dispensaires, cliniques et polycliniques fournissent aussi certains services de santé maternelle. La plupart de ces établissements appartiennent au secteur privé et sont situés en milieu urbain et ils fournissent principalement des soins prénatals et une assistance pour des accouchements normaux. Les postes de santé ne sont pas équipés pour offrir des services d'accouchements.

6.1.1 Définition des concepts de santé maternelle utilisés au cours de la collecte des données de l'EPSR

La santé maternelle ne concerne pas seulement les femmes; elle peut également avoir des conséquences directes sur la santé des nouveau-nés. Selon l'OMS, environ 15 % des femmes enceintes souffrent de complications qui mettent leur vie en danger. De nombreuses complications et leurs conséquences néfastes sur la santé des femmes et des enfants pourraient être évitées ou réduites si les problèmes étaient détectés suffisamment tôt et si des interventions appropriées étaient effectuées.

Avec l'acquisition d'une meilleure connaissance des pratiques optimales pour réduire la mortalité et la morbidité maternelles, certaines pratiques traditionnelles et certaines interventions dans le domaine de la santé maternelle ont été récemment réexaminées. Par la suite, des changements dans les programmes, les politiques et les stratégies ont été introduits.

Soins prénatals : En reconnaissant que toutes les femmes enceintes courent des risques d'avoir des complications et que la plupart de ces complications sont imprévisibles, il est important de faire en sorte que toutes les femmes enceintes aient accès aux interventions préventives, au diagnostic et au traitement précoce des problèmes et aux soins d'urgence si nécessaire. Ainsi, à l'heure actuelle, les priorités en matière de soins prénatals doivent viser en priorité la préparation à l'accouchement, la détection précoce des complications, les interventions effectuées en temps voulu et par du personnel qualifié pour éviter les conséquences néfastes pour la mère et le nouveau-né.

Soins à l'accouchement : Avec la prise de conscience que chaque grossesse peut éventuellement comporter des complications, des efforts ont été réalisés pour promouvoir le recours à des sages-femmes qualifiées et pour permettre à toutes les femmes d'avoir accès à des interventions d'urgence au moment du travail et de l'accouchement. Dans de nombreux pays, les accouchements ont lieu à la maison et sont effectués par des accoucheuses traditionnelles Les programmes précédents ont concentré leurs efforts et leurs fonds dans l'amélioration des qualifications des accoucheuses traditionnelles. Cependant, il est maintenant reconnu que dans pratiquement tous les cas, la qualité ou la capacité des services fournis par les accoucheuses formées ne répond pas aux critères du Programme de Maternité sans risque (Programme de santé maternelle et néonatale 2001b). Une formation sur place ne peut pas améliorer la qualification des accoucheuses formées pour qu'elles atteignent le niveau de compétence désiré ou celui-ci était insuffisant pour réduire les niveaux de mortalité maternelle.

L'OMS et d'autres agences internationales ont défini une accoucheuse formée comme un professionnel de la santé—comme une sage-femme, un médecin ou une infirmière— qui ont été formées pour atteindre le niveau de compétence requis pour suivre les grossesses normales, pour effectuer des accouchements, dispenser les soins dans la période qui suit immédiatement l'accouchement ainsi que des soins postnatals et pour pouvoir diagnostiquer et traiter ou référer les cas compliqués.

Soins post-partum : Les efforts se sont également accrus pour que les femmes reçoivent des soins postpartum 48 heures après l'accouchement pour détecter de manière précoce les complications post-partum. Ces soins postnatals fournissent aussi l'opportunité de conseiller la mère sur les soins qu'elle doit apporter à son nouveau-né et à elle-même et sur des problèmes de planification familiale ; de même, au cours de ces visites postnatales, on peut évaluer l'état de santé du nouveau-né, promouvoir la pratique de l'allaitement exclusif et évaluer les problèmes du nouveau-né.

Soins aux nouveau-nés : En prenant davantage conscience de l'existence de pratiques néfastes pour la santé des nouveau-nés, on a également accordé une plus grande attention aux soins du nouveau-né qui sont devenus un élément important des services de santé maternelle et encouragé la promotion de bonnes pratiques.

Soins Obstétriques Essentiels (SOE): Ce sont les éléments des soins obstétricaux nécessaires pour la prise en charge des grossesses normales et de celles qui présentent des complications ainsi que des accouchements et des soins pour la période post-partum (OMS 2000). Les soins obstétriques essentiels sont définis pour deux niveaux différents du système de santé. Les services de *Soins Obstétriques Essentiels de Base(SOEB)* sont fournis au niveau du centre de santé et doivent inclure au moins : des antibiotiques par voie parentérale (intraveineuse ou intramusculaire), des médicaments oxytocique par voie parentérale, des sédatifs par voie parentérale pour l'éclampsie, le retrait manuel du placenta et des produits de la conception. Les services de *Soins Obstétriques Essentiels Complets (SOEC)* sont fournis au niveau de l'hôpital de district (niveau de référence) et doivent comprendre tout ce qui a été mentionné précédemment plus des services de chirurgie, d'anesthésie et de transfusion sanguine.

Soins Obstétricaux d'Urgence (SOU): Les établissements qui offrent des soins d'urgence pour les femmes souffrant de complications liées à la grossesse et à l'accouchement doivent fournir un ensemble d'interventions appelées fonctions signal. Les six fonctions-signal sont l'administration, par voie parentérale d'antibiotiques, d'Oxytociques et d'anticonvulsivants, le retrait manuel du placenta, l'accouchement assisté par voie basse et l'élimination des produits de conception retenus. Ces six fonctions-signal constituent les éléments des Soins Obstétriques d'Urgence de Base ou SOU de base. Ces soins sont généralement administrés au niveau du centre de santé sans qu'il y ait besoin d'une salle d'opération. En plus de ces six fonctions-signal, les Soins Obstétriques d'Urgence Complets ou SOU complets incluent la césarienne et les transfusions sanguines. Les SOU complets nécessitent une salle d'opération et ils sont généralement dispensés au niveau de l'hôpital de district (UNFPA 2002). Selon les interventions qui peuvent être effectuées dans l'établissement, celui-ci peut être classé comme un établissement fournissant des soins obstétricaux d'urgence de base ou des soins obstétricaux d'urgence complets.

6.2 Disponibilité et capacité de fournir des services maternels et des soins de qualité aux nouveau-nés

6.2.1 Disponibilité des services de soins prénatals et postnatals

L'objectif des soins prénatals est de permettre la détection précoce et le traitement des complications ; les soins prénatals permettent aussi aux femmes de bien vivre leur grossesse et d'être prêtes pour l'accouchement et pour la période qui va suivre la naissance de l'enfant. Les informations concernant la disponibilité des services de soins prénatals, de soins post-partum et de vaccinations antitétaniques sont présentées au tableau 6.1. Le tableau A-6.1, en annexes, présente les informations concernant la disponibilité des différents services de santé familiale le jour où les services de soins prénatals étaient offerts. Des informations supplémentaires sur la disponibilité des services de soins prénatals et de vaccination antitétanique sont fournies au tableau A-6.2, en annexes.

<u>Tableau 6.1 Disponibilité des services de soins prénatals, de soins post-partum et de vaccinations antitétaniques</u>

Pourcentage d'établissements offrant des services de soins prénatals, de soins post-partum, de vaccinations antitétaniques et pourcentage offrant les trois services, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | Pour | | | | |
|-------------------------------------|--------------------|--------------------------|-------------------------|--|-----------------------------------|
| Caractéristique | Soins prénatals | Soins post- partum | Vaccin antitétanique | Soins prénatals, post-partum et vaccin antitétanique | Effectif d'établis- sements |
| Type d'établissement | | | | | |
| Hôpital | 33 | 10 | 14 | 2 | 42 |
| Centre de santé/Polyclinique | 98 | 19 | 98 | 19 | 389 |
| Dispensaire/Clinique/Poste de santé | 34 | 5 | 27 | 4 | 107 |
| Secteur | | | | | |
| Gouvernemental | 89 | 17 | 87 | 16 | 309 |
| Agréé | 90 | 20 | 86 | 18 | 133 |
| Privé/ONG/Communautaire | 40 | 7 | 32 | 6 | 96 |
| Province | | | | | |
| Nord | 89 | 22 | 86 | 21 | 90 |
| Sud | 88 | 19 | 86 | 19 | 117 |
| Est | 81 | 12 | 79 | 12 | 113 |
| Ouest | 88 | 17 | 83 | 15 | 132 |
| Ville de Kigali | 49 | 7 | 44 | 7 | 86 |
| Total | 80 | 16 | 77 | 15 | 538 |

Parmi tous les établissements, 80 % offrent des soins prénatals, 77 % offrent des services de vaccinations antitétaniques mais seulement 16 % offrent des services de soins post-partum. À cause du manque de services offrant des soins post-partum, le pourcentage d'établissements offrant les trois services est très faible (15 %) (Tableau 6.1). Environ 9 établissements des secteurs gouvernemental et Agrée sur 10 offrent des services de soins prénatals. Les résultats selon les provinces montrent que seulement la moitié des établissements de la ville de Kigali fournissent des services de soins prénatals, ce qui est la proportion la plus faible de toutes les provinces. Les services de soins post-partum sont offerts dans 19 % des centres de santé et de polycliniques, 10 % d'hôpitaux, 20 % des établissements du secteur gouvernemental et 17 % de ceux du secteur Agréé. Très peu d'établissements de la ville de Kigali offrent des services de soins post-partum, cela peut-être à cause du nombre élevé d'établissements privés dans la ville. Seize pour cent des établissements du secteur gouvernemental et 18% de ceux du secteur Agréé ainsi que 19 % des centres de santé et polycliniques offrent les trois services. Par contre, au Rwanda, seule une faible proportion d'hôpitaux (2 %) et de dispensaires, cliniques, et postes de santé (4 %) fournissent les trois services.

Parmi les établissements offrant des services de soins prénatals, environ les deux tiers offrent des services de soins prénatals un à deux jours par semaine et dans seulement environ 7 % des cas, ces services sont disponibles cinq jours par semaine (tableau A-6.2, en annexes). De même, 69 % des établissements offrant des services de soins prénatals offrent aussi des services de vaccinations antitétaniques un à deux jours par semaine. Environ 9 établissements offrant des services de soins prénatals sur 10 fournissent des services de vaccination antitétanique les jours où les services de soins prénatals sont offerts.

Résumé

Au Rwanda, les services de soins prénatals sont disponibles dans 4 établissements sur 5; dans les provinces Nord, Sud et Ouest, cette proportion est d'environ 9 sur 10. Avec seulement la moitié des établissements offrant des services de soins prénatals, c'est dans la ville de Kigali que la disponibilité de ces services est la plus faible. Environ 90 % des établissements des secteurs gouvernemental et Agréé offrent des services de soins prénatals.

Les trois services (soins prénatals, soins post-partum et vaccinations antitétaniques) sont disponibles dans seulement 15 % des établissements, cela à cause de la faible disponibilité des services de soins post-partum dans le pays (16 %).

Les services de vaccinations antitétaniques sont offerts, pratiquement tous les jours, dans 4 établissements sur 5 ; cependant ils ne sont pas disponibles tous les jours où les services de soins prénatals sont offerts.

6.2.2 Infrastructure et Ressources qui garantissent une évaluation de qualité des patientes et une prestation de conseils de qualité

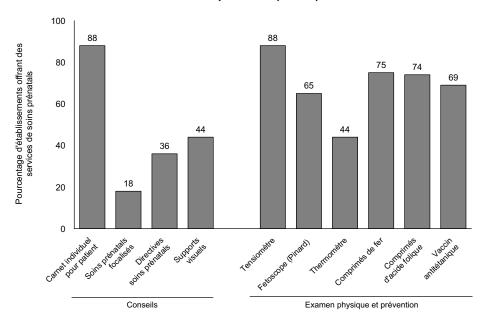
Pour garantir aux patientes une évaluation et des conseils de qualité, les établissements doivent avoir des carnets individuels pour les patientes des services de soins prénatals, des directives et des protocoles pour les soins prénatals et des supports visuels pour donner des conseils éducatifs. Le tableau 6.2 et le graphique 6.1 présentent les informations sur la disponibilité de ces éléments. Des résultats détaillés, y compris en fonction du type d'établissement, figurent au tableau A-6.3, en annexes.

Un carnet individuel est utilisé pour suivre l'état de la mère et du fœtus pendant la grossesse et pour conserver des traces des soins effectués. C'est un outil important pour identifier les facteurs de risques pour une référence, pour évaluer la qualité des soins, pour faire en sorte que les soins prénatals soient normalisés et aussi pour aider la patiente. Les carnets individuels sont disponibles dans environ 9 établissements offrant des services de soins prénatals sur 10 (graphique 6.1).

Des services de soins prénatals intégrés incluent l'actualisation des connaissances des prestataires de santé sur les services de soins prénatals, les informations sur le paludisme et la syphilis au cours de la grossesse, le contrôle des infections, et le VCT et la PTME pour le VIH. Une meilleure connaissance des prestataires dans chacun de ces domaines renforcera la qualité des services de soins prénatals qu'ils fournissent. L'ensemble de ces services est disponible dans pratiquement un cinquième des établissements qui offrent des services de soins prénatals. Des directives écrites ou des protocoles pour les soins prénatals, comprenant les recommandations détaillées sur la manière de traiter les problèmes courants de la grossesse, sont disponibles dans 36 % des établissements offrant des services de soins prénatals. Des supports visuels pour dispenser les conseils aux patientes de soins prénatals sont disponibles dans 44 % des établissements (graphique 6.1).

Dans l'ensemble, environ un quart des établissements possèdent les trois éléments—carnets pour patients, directives et supports visuels—pour garantir des services de soins prénatals, des évaluations et des conseils de qualité. Les trois éléments sont moins fréquemment disponibles dans les hôpitaux, les dispensaires, les cliniques et les postes de santé qu'ailleurs. Dans la ville de Kigali, seulement 14 % des établissements fournissant des services de soins prénatals sont pourvus des trois éléments (tableau 6.2). La proportion d'établissements des secteurs privé et communautaire ainsi que de ceux gérés par une ONG qui dispose de ces trois éléments est très faible (5 %).

Graphique 6.1 Disponibilité des éléments de support de la qualité des services de soins prénatals (N=432)



EPSR 2007

Tableau 6.2 Disponibilité des services de soins prénatals et des ressources qui garantissent des conseils et des examens de qualité pour les soins prénatals et les soins post-partum

Parmi les établissements qui offrent des soins prénatals, pourcentage qui dispose de tous les éléments qui garantissent la qualité des conseils donnés pour les soins prénatals et post-partum ainsi que la qualité des examens et des interventions pour les soins prénatals et post-partum de base, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | Pourcentage soin | | | | |
|--|----------------------------|--|---|---|--|
| Caractéristique | garantissent | Tous les éléments qui permettent le contrôle des infections ² | Tous les éléments qui permettent d'effectuer un examen physique ³ | Toutes les fournitures essentielles pour fournir des soins prénatals de base ⁴ | Effectif d'établis- sements offrant des soins prénatals |
| Type d'établissement Hôpital Centre de santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/Poste de santé | 0 27 3 | 57 30 33 | 50 15 8 | 0 30 8 | 14 382 36 |
| Secteur Gouvernemental Agréé Privé/ONG/Communautaire | 27 24 5 | 26 41 39 | 15 18 13 | 25 41 5 | 274 120 38 |
| Province Nord Sud Est Ouest Ville de Kigali | 25 22 21 31 14 | 33 22 23 36 57 | 10 15 19 14 24 | 24 45 4 36 19 | 80 103 91 116 42 |
| Total | 24 | 31 | 15 | 28 | 432 |

¹ Supports visuels éducatif sur la santé, directives pour les soins prénatals et des carnets ou des dossiers individuels pour les patientes.

Savon, eau courante, gants propres en latex, solution désinfectante et boîte pour objets pointus.

Pièce privée offrant une protection visuelle et auditive, table d'examen et éclairage pour l'examen.

Comprimés de fer et d'acide folique, vaccin antitétanique, appareil pour mesurer la tension et foetoscope (Pinard).

6.2.3 Infrastructure et ressources pour effectuer les examens

Au cours de l'EPSR 2007, la disponibilité du matériel et de l'équipement nécessaire pour fournir des soins prénatals ainsi que les conditions qui permettent le contrôle des infections et l'environnement dans lequel sont effectués les examens des patientes des services de soins prénatals ont été évalués. Des informations agrégées sur ces éléments sont fournies au tableau 6.2, et le graphique 6.1 présente une synthèse des informations sur l'équipement et les fournitures spécifiques. Le tableau A-6.3, en annexes, présente des résultats détaillés sur chacun des éléments par type d'établissement.

Contrôle des infections

Seulement 31 % des établissements offrant des services de soins prénatals possèdent les éléments nécessaires pour le contrôle des infections dans les zones de prestation des services de soins prénatals. Le savon, l'eau courante pour se laver les mains, des gants propres en latex, une solution désinfectante et une boîte pour ranger les instruments pointus sont les éléments pour le contrôle des infections qui ont été évalués (tableau 6.2). Les résultats selon les provinces montrent que ce sont les établissements de la ville de Kigali (57 %) qui possèdent le plus fréquemment tous ces éléments. Les boîte pour ranger les instruments pointus (88 %) et les gants propres en latex (78 %) sont disponibles dans la majorité des zones de prestation des services de soins prénatals, en particulier dans les centres de santé, les polycliniques, les dispensaires, les cliniques et les postes de santé (tableau A-6.3, en annexes). Par contre, le savon et l'eau courante manquent fréquemment dans les zones de prestation des services de soins prénatals, ces deux éléments n'étant disponibles que dans respectivement 41 % et 56 % des établissements. C'est dans les centres de santé et les polycliniques ainsi que dans les dispensaires, les cliniques et les postes de santé que la disponibilité de ces deux éléments est la moins fréquente.

Examens des patientes

Les examens physiques de base effectués pendant les visites pour des soins prénatals comprennent la palpation de l'abdomen, l'examen des seins et parfois un examen du pelvis. Par conséquent, un environnement privé, un lit d'examen et une lampe pour l'examen sont nécessaires. Quatre-vingt-quinze pour cent des établissements qui offrent des services de soins prénatals sont en mesure d'assurer à leur patiente un environnement privé et 92 % disposent d'un lit pour l'examen (tableau A-6.3, en annexes). Cependant, moins d'un établissement sur cinq possède une lampe pour l'examen. Parce que la possession de lampes est peu fréquente, seulement 15 % des établissements disposent des trois éléments nécessaires pour effectuer des examens physiques.

6.2.4 Équipement et ressources essentielles pour fournir des soins prénatals de base

Un appareil en état de fonctionnement pour contrôler la tension, un fœtoscope et un thermomètre sont les équipements qui doivent être disponibles en permanence dans les zones de prestation des services de soins prénatals. En ce qui concerne les fournitures essentielles, les établissements devraient avoir, à tout moment, des comprimés de fer, des comprimés d'acide folique, des comprimés de mébendazole, de sulfadoxine-pyriméthamine (Fansidar), des kits de rapid plasma reagin (RPR), des bandes pour le test des protéines dans l'urine et des vaccins antitétaniques. Les résultats de l'EPSR montrent qu'un tensiomètre est disponible dans 88 % des établissements, un fœtoscope dans 65 % et un thermomètre dans 44 % des établissements; en outre, 75 % des établissements disposent de comprimés de fer et d'acide folique et 69 % ont des vaccins antitétaniques (graphique 6.1); par contre, seulement 28 % des établissements disposent des quatre éléments essentiels ; ce qui signifie que la plupart des établissements ne sont pas en mesure d'offrir aux femmes enceintes tous les services, médicaments et suppléments nutritionnels nécessaires (tableau 6.2, tableau A-6.3.1, en annexes). Aucun hôpital ne dispose des quatre éléments essentiels et seulement 36 % des hôpitaux ont des vaccins antitétaniques. Les résultats selon les provinces montrent que c'est dans les établissements de la ville de Kigali (19 %) et dans ceux de la province Est

(4 %) que les équipements, les médicaments et suppléments nutritionnels essentiels sont les moins fréquemment disponibles (tableau 6.2).

Résumé

Les éléments qui garantissent la prestation de conseils de qualité dans les services de soins prénatals (supports visuels, directives pour les soins prénatals et carnets individuels pour les patientes) ne sont pas disponibles dans la plupart des établissements offrant des services de soins prénatals. L'offre de services groupés et les éléments qui permettent d'assurer le contrôle des infections sont disponibles dans respectivement 36 % et 31 % des établissements offrant des services de soins prénatals.

Les comprimés de fer et d'acide folique ne sont pas disponibles dans tous les établissements offrant des services de soins prénatals.

Un peu plus d'un établissement sur quatre possède tous les équipements et toutes les fournitures de base pour effectuer des soins prénatals de base (tensiomètre, fœtoscope, comprimés de fer et d'acide folique et vaccins antitétaniques), ce qui signifie que les femmes enceintes ne reçoivent pas tous les services et médicaments nécessaires dans la plupart des établissements.

Équipement et fournitures supplémentaires pour effectuer des services de soins prénatals et 6.2.5 post-partum de qualité

La capacité d'effectuer un diagnostic et la disponibilité de médicaments pour traiter des infections courantes sont d'autres éléments qui contribuent à fournir des services de soins prénatals de qualité. Les graphiques 6.2 et 6.3 fournissent des informations résumées sur la disponibilité de médicaments et de tests de laboratoires dans les établissements ; des informations agrégées sont présentées au tableau 6.3. Les tableaux A-6.4 à A-6.9 fournissent des résultats détaillés sur chacun des éléments évalués par type d'établissement.

La pré-éclampsie et l'éclampsie (hypertension liée à la grossesse), l'anémie, les IST et les infections vaginales sont des problèmes qui sont directement associés à la santé de la mère et du nouveau-né. Pour effectuer des SOEB, les établissements doivent être capables de fournir, de manière précoce, des traitements pour les complications et les problèmes courants pour éviter une aggravation. Les standards pour le traitement peuvent varier selon les directives, les politiques en matière de soins prénatals et les qualifications du prestataire de service.

Dans l'ensemble, les résultats montrent que dans 43 % des établissements offrant des services de soins prénatals, les prestataires de soins prénatals fournissent systématiquement des traitements pour les IST. C'est dans les établissements des secteurs privé et communautaire et dans ceux gérés par une ONG qui offrent des services de soins prénatals (40 %) que les prestataires fournissent le plus fréquemment des traitements pour les IST (61 %) (tableau 6.3). Les hôpitaux, les centres de santé et les polycliniques disposent moins fréquemment de prestataires de soins prénatals qui traitent systématiquement les IST. Dans la ville de Kigali, 67 % des établissements offrant des services de soins prénatals disposent de prestataires qui traitent systématiquement les IST parmi les patientes en visite pour des soins prénatals ; dans les autres provinces, moins de la moitié des établissements ont cette capacité.

<u>Tableau 6.3 Pratiques et ressources de l'établissement pour le diagnostic et la prise en charge des complications et des problèmes courants de la grossesse</u>

Pourcentage d'établissements dans lesquels les prestataires des services de soins prénatals /soins post-partum peuvent diagnostiquer et traiter les IST chez les patientes des services de soins prénatals /soins post-partum, pourcentage disposant de tous les médicaments pour prendre en charge les complications courantes de la grossesse et pourcentage ayant la capacité d'effectuer le test de diagnostic indiqué, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | Pourcentage où le | | | | | | | | |
|-------------------------------|----------------------|------------------------|---------------------|----------------------|----------------------|---------------------|-----------------------|-------------|--|
| | traitement | Pourcentage | Pourcenta | Effectif | | | | | |
| | pour les IST | ayant tous les | | diagnostic indiqué | | | | | |
| | est fourni | médicaments | | Dosage | | | | sements | |
| | par des | pour traiter les | | des | Test du | | | offrant des | |
| | prestataires | complications | | protéines | glucose | | | services de | |
| | de soins | de la | 2 | dansু | dans | Groupe __ | | soins | |
| Caractéristique | prénatals | grossesse ¹ | Anémie ² | l'urine ³ | l'urine ⁴ | sanguin⁵ | Syphilis ⁶ | prénatals | |
| Type d'établissement | | | | | | | | | |
| Hôpital | 29 | 86 | 50 | 86 | 79 | 71 | 93 | 14 | |
| Centre de santé/ Polyclinique | 42 | 9 | 27 | 60 | 55 | 3 | 48 | 382 | |
| Dispensaire/Clinique/Poste | | | | | | | | | |
| de santé | 61 | 0 | 17 | 28 | 25 | 6 | 11 | 36 | |
| Secteur | | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 42 | 8 | 25 | 57 | 55 | 4 | 45 | 274 | |
| Agréé | 42 | 21 | 32 | 68 | 56 | 7 | 59 | 120 | |
| Privé/ONG/Communautaire | 61 | 0 | 29 | 34 | 32 | 13 | 18 | 38 | |
| Province | | | | | | | | | |
| Nord | 31 | 11 | 25 | 59 | 54 | 4 | 39 | 80 | |
| Sud | 47 | 12 | 20 | 70 | 58 | 4 | 58 | 103 | |
| Est | 41 | 2 | 27 | 46 | 43 | 2 | 43 | 91 | |
| Ouest | 42 | 14 | 26 | 54 | 51 | 4 | 41 | 116 | |
| Ville de Kigali | 67 | 19 | 50 | 64 | 67 | 21 | 52 | 42 | |
| Total | 43 | 11 | 27 | 58 | 53 | 5 | 46 | 432 | |

¹ Au moins un antibiotique à large spectre (amoxicilline ou cotrimoxazole); soit albendazole ou mébendazole; méthyldopa (Aldomet); un antipaludéen de première intention et au moins un médicament pour traiter les IST suivantes : trichomonas, gonorrhée, chlamydia, syphilis et candidose.

Le trichomonas, la chlamydia, la gonorrhée et la syphilis sont les IST les plus fréquemment observées dans les établissements de santé. La plupart des établissements qui fournissent des services de soins prénatals possèdent au moins un médicament pour traiter chacune de ces IST courantes (tableau A-6.4, en annexes et graphique 6.2). Environ 8 établissements offrant des soins prénatals sur 10 (dont 93 % d'hôpitaux) ont, au moins, un médicament pour traiter chacune des quatre IST. Tous les hôpitaux ont au moins un médicament pour traiter la chlamydia, la gonorrhée ou la syphilis.

On considère qu'un établissement dispose de tous les médicaments pour traiter les complications courantes de la grossesse s'il a : au moins, un antibiotique à large spectre (amoxicilline ou cotrimoxazole), un antihelminth (albendazole ou mébendazole), méthyldopa (aldomet), un antipaludéen de première intention et, au moins, un médicament pour traiter chacune des quatre IST les plus courantes. Seulement 1 établissement offrant des soins prénatals sur 10 répond à ces critères (tableau 6.3). Pratiquement 9 hôpitaux sur dix et environ un dixième des centres de santé et polycliniques fournissant des soins prénatals répondent à ces critères. Par contre, aucun dispensaire, poste de santé et aucune clinique ne satisfont à ces critères. Les établissements de la ville de Kigali (19 %) disposent plus

Inclut n'importe quel test (hémoglobinomètre, calorimètre, centrifugeuse avec tubes capillaires ou méthode du papier filtre).

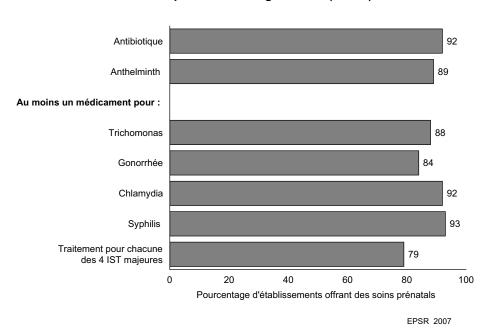
3 Un bâtonnet pour le test des protéines dans l'urine ou une flamme, acide acétique et tube de laboratoire pour effectuer le test de recherche de l'albumine dans l'urine.

⁴ Un bâtonnet pour l'analyse du taux de glucose dans l'urine ou la solution de Benedict et un réchaud pour faire bouillir la solution de Benedict

⁵ Anti-A, Anti-B, Anti AB, Anti-D, et lamelles de verre couvertes.

⁶ Test VDRL avec un agitateur rotatif en état de marche ou test RPR.

fréquemment que dans les autres provinces de tous ces médicaments. Les antibiotiques, les antihelminths et les antipaludéens sont chacun disponibles dans environ 90 % des établissements offrant des soins prénatals (graphique 6.2), mais seulement 12 % ont du méthyldopa pour traiter l'hypertension au cours de la grossesse (tableau A-6.4, en annexes). Alors que pratiquement tous les hôpitaux ont du méthyldopa, ce médicament n'est disponible que dans seulement 10 % des centres de santé et des polycliniques, peut-être parce que ces établissements ne sont pas censés traiter les cas d'hypertension liés à la grossesse mais que leur rôle est de les référer. Pratiquement tous les établissements offrant des soins prénatals (92 %) disposent d'antipaludéens de première intention recommandés et la grande majorité (93 %) fournissent systématiquement des antipaludéens à titre préventif dans le cadre des services de soins prénatals (tableau A-6.4, en annexes).



Graphique 6.2 Médicaments pour la prise en charge des problèmes courants et des complications de la grossesse (N=432)

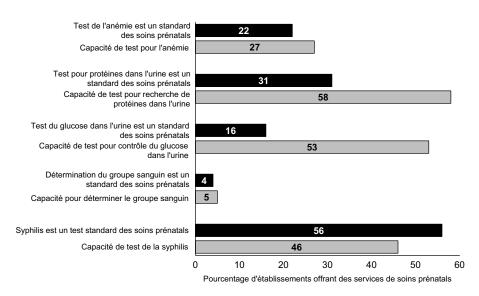
Au cours de l'EPSR, la capacité des établissements à effectuer, dans le cadre des consultations prénatales ou de soins post-partum, certains tests comme l'anémie, les tests pour la recherche de protéines dans l'urine, ainsi que du glucose ou encore le diagnostic de la syphilis et son traitement, a été évaluée.

Parmi les établissements fournissant des services de soins prénatals ou post-partum, seulement 27 % ont la capacité d'effectuer des tests d'anémie, 58 % les tests pour doser les protéines dans l'urine, 53 % les tests de glucose dans l'urine et 46 % sont en mesure de faire un diagnostic de la syphilis et de la traiter. À peine 5 % ont la capacité de déterminer les groupes sanguins (tableau 6.3, tableaux A-6.5–A-6.9, en annexes). Les établissements des secteurs gouvernemental et Agréé ont plus fréquemment la capacité d'effectuer chacun de ces tests, à l'exception de la détermination des groupes sanguins, test qui est plus couramment effectué dans les établissements des secteurs privé et communautaire et dans ceux gérés par une ONG (17 %). Par rapport aux autres établissements, les hôpitaux sont davantage en mesure d'effectuer chacun de ces tests, en particulier la détermination du groupe sanguin (71 %), cela parce que les transfusions sanguines sont censées être effectuées uniquement dans les hôpitaux.

Le graphique 6.3 montre combien d'établissements ont déclaré que ces tests étaient des tests standard de détection pour leurs patientes au cours des visites de soins prénatals et combien d'établissements ont effectivement la capacité de les effectuer. Cinquante-six pour cent des établissements—pour la plupart

des centres de santé et des polycliniques et des établissements du secteur Agréé—effectuent systématiquement le dépistage de la syphilis au cours des visites pour des soins prénatals. Dans 22 % des cas, les établissements fournissant des soins prénatals effectuent la détection de l'anémie au moment des soins prénatals. Dans 31 % des cas, les établissements effectuent des tests pour doser les protéines dans l'urine et enfin dans 16 % des cas, ils sont en mesure d'effectuer des tests pour rechercher le glucose dans l'urine. Les établissements privés à but lucratif et les établissements religieux effectuent plus fréquemment que les autres établissements des tests pour détecter systématiquement, au cours des visites prénatales, l'anémie, la présence de protéine et du glucose dans l'urine. Les hôpitaux et les établissements de la ville de Kigali effectuent plus fréquemment que les autres des tests pour la détermination des groupes sanguins dans le cadre des visites prénatales (tableaux A-6.5–A-6.9, en annexes).

Graphique 6.3 Établissements ayant la capacité d'effectuer des tests et tests déclarés comme étant des tests standard pratiqués régulièrement au cours des visites prénatales (N=432)



EPSR 2007

Résumé

Bien que la plupart des établissements dispose d'un des médicaments pour traiter les complications courantes de la grossesse, seulement 1 établissement qui offre des services de soins prénatals sur 10 dispose de tous les médicaments.

Dans environ 2 établissements sur 5, les prestataires de services de soins prénatals fournissent, de manière régulière, le traitement des IST. En outre, 4 établissements offrant des services de soins prénatals sur 5 possèdent les médicaments pour traiter chacune des quatre IST les plus courantes: syphilis, gonorrhée, chlamydia, et trichomonas.

Les hôpitaux sont plus fréquemment dotés de la capacité d'effectuer les tests d'anémie, les analyses pour doser les protéines dans l'urine, pour rechercher le glucose dans l'urine et pour déterminer le groupe sanguin, dans le cadre des soins prénatals.

6.3 Pratiques de gestion pour garantir des services de soins prénatals et des services post-partum de qualité

Les pratiques suivantes qui garantissent des services de bonne qualité ont été évaluées. Il s'agit de pratiques de documentation, de celles qui concernent la tenue de registres, l'affichage des tarifs des services dans les établissements et de pratiques de formation et de supervision du personnel.

Le tableau 6.4 présente les informations sur les pratiques de gestion qui ont été évaluées et le graphique 6.4 fournit des informations résumées sur la formation des prestataires des services de soins prénatals (avant l'emploi et en cours d'emploi). Les tableaux A-6.10 à A-6.12, en annexes, présentent les résultats détaillés sur l'utilisation des services, les tarifs et les dépenses des patientes pour les services de soins prénatals ; au tableau A-6.13, figurent les informations concernant la gestion de support pour les prestataires des services de soins prénatals et enfin, les tableaux A-6.14 et A-6.15, en annexes, présentent les informations détaillées sur la formation et la supervision.

6.3.1 Documentation et registres dans l'établissement

Parmi les établissements qui offrent des services de soins prénatals, 86 % possèdent des registres à jour, c'est-à-dire des registres qui indiquent les visites des sept derniers jours et qui spécifient si la visite est une première visite ou une visite de suivi. La grande majorité des centres de santé et des polycliniques (89 %) ont des registres à jour. Cette proportion est plus faible parmi les hôpitaux (43 %), les dispensaires, les cliniques et les postes de santé (64 %). De même, les établissements des secteurs privé et communautaires et ceux gérés par une ONG (61 %) ont moins fréquemment des registres à jour que les établissements du secteur gouvernemental et Agréé (88 % dans chaque cas). Seule une faible proportion d'établissements offrant des services de soins prénatals (5 %) ont des registres à jour pour les soins post-partum (tableau 6.4), cela parce que les services de soins post-partum sont moins disponibles.

Dans un peu plus de la moitié des cas, les établissements effectuent le suivi de la couverture en soins prénatals, ce qui signifie qu'ils calculent la proportion de femmes éligibles dans leur zone de rayonnement qui reçoivent des soins prénatals (tableau 6.4). Cette pratique est plus fréquente dans les centres de santé (60 %), les établissements du secteur gouvernemental (58 %), et Agréé (62 %). Les résultats selon les provinces montrent que dans la ville de Kigali, seulement un quart des établissements effectuent ce suivi.

6.3.2 Pratiques de tarification pour les soins prénatals

Des pratiques de tarification peuvent avoir un effet positif sur l'utilisation des services de santé dans la mesure où ils contribuent à accroître les fonds de l'établissement. Cependant, ils peuvent aussi avoir un impact négatif car ils peuvent dissuader les groupes de population les plus pauvres d'utiliser ces services. Afficher les tarifs des services (ou avertir qu'il n'y a aucun tarif payant pour certains services) contribue à la qualité des soins en faisant connaître au patient le coût des services.

Dans l'ensemble, 20 % des établissements qui offrent des services de soins prénatals font payer certains frais à leurs patients. Cette pratique est plus fréquente dans les établissements des secteurs privé et communautaire et dans ceux gérés par une ONG (74 %) (tableau 6.4). Dans 12 % des cas, les établissements du secteur gouvernemental font payer les services de soins prénatals aux patients. Dans les centres de santé et les polycliniques (surtout dans les polycliniques) cette proportion est de 16 %. Les dispensaires, les cliniques et les postes de santé (64 %) et, dans une certaine mesure, les hôpitaux (29 %) font plus fréquemment payer les services que les centres de santé (16 %); sur le plan géographique, les résultats montrent que ce sont les établissements de la ville de Kigali (55 %) et de la province Sud (29 %) qui font le plus fréquemment payer les services aux patients. Les tarifs sont surtout appliqués pour le registre du patient (12 %), les services de laboratoire (10 %), les consultations (8 %) et les médicaments (5 %) (tableau A-6.11, en annexes). Ces services sont plus fréquemment payants dans les dispensaires, les

cliniques et les postes de santé, ainsi que dans les établissements des secteurs privé et communautaire et dans ceux gérés par une ONG; sur le plan géographique, on constate que c'est dans les établissements de la ville de Kigali que ces services sont le plus souvent payants. Environ un établissement offrant des services de soins prénatals sur 10 a un système qui permet aux patients de payer à l'avance pour des visites multiples; ce système est en vigueur dans 39 % des dispensaires, cliniques et postes de santé, 14 % des hôpitaux, et 39 % des établissements des secteurs privé et communautaire et de ceux gérés par une ONG. Les établissements de la ville de Kigali (21 %) et ceux de la province Sud (16 %) sont ceux qui ont le plus fréquemment mis en place un tel système.

Tableau 6.4 Pratiques de gestion de support garantissant la qualité des services de santé maternelle

Pourcentage d'établissements disposant des registres indiqués, pourcentage qui applique des tarifs pour les utilisateurs des services de soins prénatals et pourcentage qui suive les pratiques indiquées de gestion du personnel, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| Caractéristique | Registre patients, c et mis à Soins prénatals | bservé jour ¹ Soins post- | Documenta- tion du suivi de la couverture des soins prénatals | Tarifs pour les utilisateurs de services de soins prénatals | sements offrant des soins | d'établisse personn recevoir ré | entage ments où le el déclare gulièrement : Supervision personnelle ³ | Effectif d'établis- sements ayant des prestataires des services de soins prénatals qui ont été interviewés ⁴ |
|------------------------------|---|---|--|---|---------------------------------|---------------------------------------|---|---|
| Type d'établissement | | | | | | | | |
| Hôpital | 43 | 14 | 14 | 29 | 14 | 93 | 86 | 14 |
| Centre de santé/Polyclinique | 89 | 6 | 60 | 16 | 382 | 85 | 97 | 379 |
| Dispensaire/Clinique/Poste | | | | | | | | |
| de santé | 64 | 0 | 11 | 64 | 36 | 68 | 81 | 31 |
| Secteur | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 88 | 7 | 58 | 12 | 274 | 88 | 96 | 272 |
| Agréé | 88 | 5 | 62 | 22 | 120 | 79 | 98 | 120 |
| Privé/ONG/Communautaire | 61 | 0 | 11 | 74 | 38 | 72 | 78 | 32 |
| Province | | | | | | | | |
| Nord | 89 | 5 | 68 | 3 | 80 | 90 | 97 | 79 |
| Sud | 91 | 3 | 64 | 29 | 103 | 82 | 98 | 103 |
| Est | 82 | 3 | 41 | 16 | 91 | 91 | 99 | 91 |
| Ouest | 88 | 10 | 59 | 16 | 116 | 75 | 95 | 115 |
| Ville de Kigali | 67 | 5 | 26 | 55 | 42 | 94 | 78 | 36 |
| Total | 86 | 6 | 55 | 20 | 432 | 84 | 96 | 424 |

¹ Le registre comprend les admissions des sept derniers jours et indique, au minimum, s'il s'agissait d'une première visite ou d'une visite de suivi pour des soins prénatals et le nombre de jours après l'accouchement pour un registre de services de soins post-partum.

Parmi les établissements qui offrent des services de soins prénatals et qui font payer des frais, 45 % (dont tous les hôpitaux) affichent publiquement tous les tarifs des services (tableau A-6.11, en annexes).

Parmi les patientes en première visite qui ont été observées et interviewées, moins d'un tiers a déclaré qu'elles avaient payé des frais ; le montant médian des frais s'établit à, approximativement, 200 francs

² On considère qu'un établissement fournit, de manière régulière, une formation à son personnel si, au moins, la moitié des prestataires interviewés ont déclaré avoir reçu une formation avant ou en cours d'emploi en rapport avec leur travail au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête. Seules sont prises en compte des sessions structurées de formation en cours d'emploi et, par conséquent, une instruction individuelle au cours d'une visite de supervision de routine n'est pas considérée ici comme une formation.

³ On considère qu'un établissement reçoit, de manière régulière, une supervision de son personnel si, au moins, la moitié des prestataires interviewés ont déclaré avoir été personnellement supervisés, au moins, une fois au cours des 6 mois ayant précédé l'enquête.

⁴ Concerne seulement les prestataires des services de soins prénatals dans les établissements offrant des services de soins prénatals.

rwandais (FR) (tableau A-6.12.1, en annexes). Quatorze pour cent des patientes en visite de suivi qui ont rapporté avoir payé des frais ont déclaré avoir payé le même montant médian que pour la première visite (tableau A-6.12.2, en annexes). Les tarifs des services sont considérablement plus élevés dans les hôpitaux où le montant médian de la dépense des patientes en première visite de soins prénatals est estimé à environ 400 FR; pour les visites de suivi, ce montant médian est estimé à environ 5 000 FR.

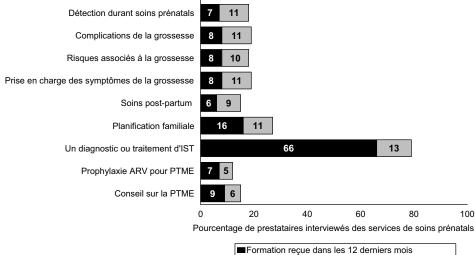
6.3.3 Formation et supervision

Dans le cadre de l'enquête, un établissement est considéré comme fournissant, à son personnel, une formation de routine en rapport avec les soins prénatals si, au moins la moitié des prestataires des services de soins prénatals interviewés, ont déclaré qu'ils avaient reçu, au cours des 12 derniers mois, une formation structurée portant sur les soins prénatals. Cela inclut une formation avant l'emploi ou en cours d'emploi mais une instruction individuelle recue au cours d'une visite de supervision de routine n'est pas prise en compte ici. Quatre-vingt-quatre pour cent des établissements de soins prénatals répondent à ce critère. Les hôpitaux (93 %), les centres de santé et les polycliniques (85 %) dispensent plus fréquemment une formation à leur personnel conformément aux critères de l'EPSR que les dispensaires, les cliniques et les postes de santé (68 %). Ce sont les établissements du secteur gouvernemental (88 %), ceux de la ville de Kigali (94 %) et des provinces Nord (90 %) et Est (91 %) qui offrent le plus fréquemment une formation qui satisfait aux critères définis pour l'enquête (tableau 6.4).

Les thèmes les plus fréquemment traités pendant la formation sont, selon les prestataires interviewés, le diagnostic des IST (66 %) et la planification familiale (16 %). Les conseils pour les soins prénatals, les tests de détection pendant les soins prénatals, les complications de la grossesse, les grossesses à risques, la prise en charge des symptômes de la grossesse, les soins post-partum, la prophylaxie ARV pour la PTME, et les conseils concernant la PTME sont aussi des sujets qui ont été traités pendant la formation, chacun dans une proportion de 10 à 13 % (graphique 6.4).

> Graphique 6.4 Formation reçue par les prestataires interviewés des services de soins prénatals, selon le sujet et le moment auquel a eu lieu la formation

la plus récente (N=1,123) Conseils soins prénatals Détection durant soins prénatals Complications de la grossesse Risques associés à la grossesse Prise en charge des symptômes de la grossesse



EPSR 2007

□Formation reçue dans les 13-35 mois avant l'enquête

La supervision individuelle du personnel permet de renforcer l'adhésion aux standards et d'identifier les problèmes qui sont responsables de la mauvaise qualité des services. Pour qu'un établissement soit considéré comme pratiquant de la supervision systématique individuelle du personnel, il fallait qu'au moins la moitié des prestataires des services de soins prénatals interviewés aient été personnellement supervisés au cours des 6 mois ayant précédé l'enquête. On constate qu'au Rwanda, la supervision des prestataires est une pratique généralement répandue dans les établissements fournissant des services de soins prénatals (tableau 6.4). La supervision de routine pour les prestataires des soins de santé est moins fréquemment déclarée dans les dispensaires, les cliniques et les postes de santé (81 %), dans les établissements des secteurs privé et communautaire et dans ceux gérés par une ONG (78 %) et dans ceux de la ville de Kigali (78 %).

Résumé

Alors que la plupart des établissements ont des registres de patients à jour pour les soins prénatals, seulement 6 % en ont pour les soins post-partum. Plus de la moitié des établissements disposent de documentation indiquant qu'ils effectuent le suivi de la couverture en soins prénatals.

Quatre-vingt-quatre pour cent des établissements dispensent une formation de routine à leur personnel en rapport avec les soins prénatals et pratiquement tous les établissements reçoivent une supervision de routine de leur personnel des services de soins prénatals.

6.4 Adhésion aux standards pour des services de soins prénatals de qualité

Pour évaluer si les prestataires de soins prénatals adhéraient aux standards, 737 consultations de soins prénatals ont été observées, ce qui comprend 359 consultations de première visite. Plus de 95 % de ces observations ont été effectuées dans les centres de santé et les polycliniques. Les listes de vérification étaient basées sur les éléments clé des soins prénatals. Les observateurs ont noté si les prestataires partageaient les informations concernant un sujet donné et si un examen était effectué. Ils n'ont pas évalué le contenu des informations ou l'interprétation des résultats.

Évaluation et examen approprié au cours d'une visite pour des soins prénatals

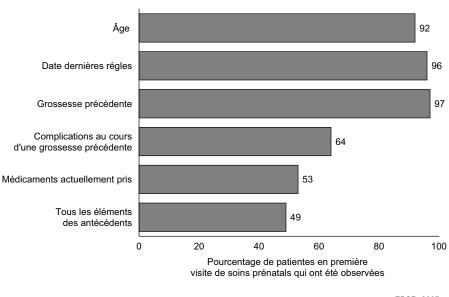
Les informations résumées sur les consultations observées figurent aux graphiques 6.5, 6.6, 6.7 et 6.8. Les tableaux A-6.17 à A-6.21 présentent les résultats détaillés sur les évaluations, les examens et les interventions auprès des patientes en visite pour des soins prénatals.

Antécédents médicaux

Au cours d'une première visite pour des soins prénatals, on attend du prestataire qu'il s'informe sur les antécédents médicaux de la patiente pour évaluer les facteurs de risques préexistants. Au cours de toutes les premières visites de soins prénatals, les prestataires se sont informés de l'âge de la patiente, de la date de ses dernières règles et des grossesses précédentes (graphique 6.5, tableau A-6.17, en annexes). Ils se sont moins souvent informés sur des complications au cours de grossesses antérieures (64 %) et sur les médicaments que la patiente éventuellement prenait (53 %).

² L'évaluation n'a pas déterminé dans quelle mesure la supervision est complète et si elle apporte effectivement un support au prestataire ou s'il ne s'agit que d'une formalité administrative qui n'inclut aucune aide pédagogique ou aucun enseignement.

Seulement la moitié environ des patientes qui étaient en première visite pour des soins prénatals ont été évaluées pour tous ces éléments (graphique 6.5).



Graphique 6.5 Antécédents des patientes évaluées durant la première visite de soins prénatals (N=359)

EPSR 2007

Suivi du déroulement de la grossesse

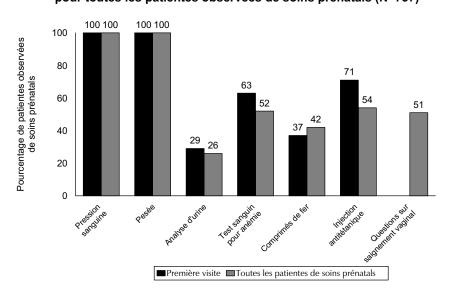
Toutes les patientes des services de soins prénatals devraient recevoir des évaluations périodiques pour suivre le déroulement de leur grossesse et pour identifier les signes de danger ou les facteurs de risques. Cela inclut l'état de santé de la mère et du fœtus en vérifiant la tension artérielle et la présence d'éventuels saignements vaginaux. Le graphique 6.6 présente les informations sur le pourcentage de toutes les patientes en consultation de soins prénatals (qui effectuaient leur première visite ou une visite de suivi) pour lesquelles le prestataire a effectué ces examens au cours de leur première visite. Les tableaux A-6.17 et A-6.18 présentent ces informations selon le type d'établissement.

Il est nécessaire (dans certains cas, obligatoire) qu'un établissement soit doté de capacité pour effectuer des tests de laboratoire s'il veut fournir certains tests de dépistage et certaines interventions préventives. Si l'établissement n'est pas en mesure de fournir le service lui-même, il doit avoir mis en place un système de référence pour que les patientes de soins prénatals aient accès à ce service.

Pour que les visites de soins prénatals répondent à un minimum de standards définis, il faut que chaque visite comporte les composants suivants: conseils sur les saignements vaginaux pour expliquer qu'il s'agit d'un facteur de risque qui nécessite que l'on recherche de l'aide; vérification de la tension artérielle et analyse d'urine pour le dosage des protéines et du glucose dans l'urine. Les patientes en première visite doivent aussi avoir une analyse de sang pour détecter l'anémie.

Certains examens comme vérifier la tension des patientes et les peser sont plus fréquemment effectués par les prestataires que ceux consistant à effectuer une analyse d'urine ou des test sanguins pour détecter l'anémie, ou que l'administration de comprimés de fer ou du vaccin antitétanique ou encore des conseils en cas de saignements vaginaux (graphique 6.6, tableau A-6.17, en annexes). Toutes les patientes en visite pour des soins prénatals (y compris les premières et les visites de suivi) ont eu leur tension et leur poids vérifiés au cours d'une visite. Dans 63 % des premières visites et 52 % des visites de suivi, les patientes

ont effectué une analyse de sang pour détecter l'anémie. Parmi les tests de laboratoire effectués, c'est celui du dosage des protéines dans l'urine qui a été le moins effectué, bien que ce soit le test le plus élémentaire (effectué dans 29 % des premières visites et 26 % des visites de suivi de soins prénatals). La vaccination antitétanique est plus fréquemment donnée aux patientes de première visite (71 %) qu'à celles qui viennent pour une visite de suivi (54 %). Il est probable que les patientes en visite de suivi ont déjà reçu la vaccination au cours d'une visite précédente. De manière surprenante, des comprimés de fer ont été donnés à seulement 37 % des patientes en première visite contre 42 % quand il s'agissait d'une visite de suivi.



Graphique 6.6 Contenu des soins prénatals pour la première visite (N=359) et pour toutes les patientes observées de soins prénatals (N=737)

EPSR 2007

Seulement la moitié des patientes en visite pour des soins prénatals ont reçu des conseils sur les saignements vaginaux (graphique 6.6). Cela inclut les patientes qui ont été informées des risques associés aux saignements vaginaux et celles à qui on a demandé si, effectivement, elles avaient eu des saignements vaginaux.

Résumé

Bien qu'au cours de presque toutes les premières visites pour des soins prénatals, les prestataires se sont informés de l'âge des patientes, de la date de leur dernières règles et de leurs grossesses précédentes, dans seulement la moitié des cas, ils ont évalué tous leurs antécédents médicaux en rapport avec leur grossesse, y compris l'âge, les dernières règles, une grossesse précédente, des complications au cours de grossesses précédentes et, ils ont également demandé si la patiente prenait actuellement des médicaments.

Parmi les examens pratiqués par les prestataires des services de soins prénatals, la vérification de la tension artérielle des patientes est celui qui est le plus fréquemment effectué. Par contre, les analyses d'urine pour détecter l'anémie, l'administration de comprimés de fer ou du vaccin antitétanique ainsi que l'offre de conseils sur les saignements vaginaux le sont moins fréquemment.

6.4.2 Conseils pour un bon déroulement de la grossesse

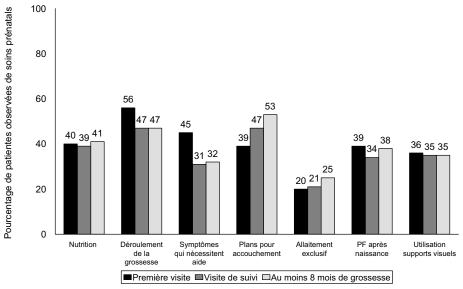
Les sujets qui ont été abordés avec les patientes au cours des visites pour des soins prénatals sont présentés au graphique 6.7; les résultats selon le type d'établissement et la province sont disponibles aux tableaux A-6.20.1 et A-6.20.2 en annexes. Les résultats détaillés sur les conseils et la connaissance des patientes concernant les signes de risques sont présentés aux tableaux A-6.21 à A-6.22, en annexes. Enfin, le tableau A-6.23 porte sur les résultats concernant les plans des patientes pour l'accouchement.

Sujets abordés au cours des conseils

On attend des prestataires des services de soins prénatals qu'ils dispensent, de manière régulière, des conseils à leurs patientes concernant les besoins nutritionnels spécifiques pendant la grossesse ou les signes et symptômes qui peuvent être révélateurs de problèmes liés à la grossesse. On peut supposer que tous les composants du conseil ne sont pas discutés à chaque visite quand une femme effectue plusieurs visites prénatales successives. Par conséquent, le contenu des conseils a été évalué séparément, selon qu'il s'agit d'une première visite ou d'une visite de suivi.

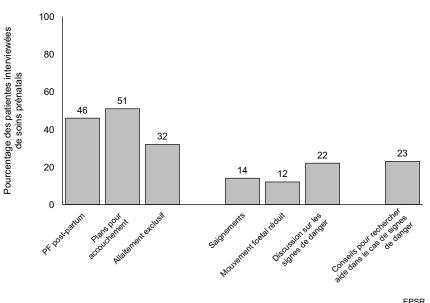
Dans seulement 40 % des premières visites et 39 % des visites de suivi, les problèmes concernant la nutrition ont été abordés (graphique 6.7), alors que le déroulement de la grossesse a fait l'objet de discussion dans 56 % des premières visites et 47 % des visites de suivi. Les plans pour l'accouchement ont été abordés dans 39 % des premières visites et 47 % des visites de suivi. Les plans concernant l'accouchement n'ont été abordés qu'avec seulement un peu plus de la moitié des patientes dont c'est le huitième mois de grossesse. La planification familiale après la naissance n'est pas couramment discutée avec les patientes au cours des visites pour des soins prénatals : seulement 39 % des premières visites et 34 % des visites de suivi (graphique 6.7). L'allaitement exclusif est le thème le moins fréquemment abordé: dans 1 consultation sur 5 pour toutes les patientes de soins prénatals et avec 1 patiente à au moins 8 mois de grossesse sur 4, les conseils ont porté sur ce sujet.

Graphique 6.7 Sujets de conseils abordés pendant la première visite (N=359), durant la visite de suivi (N=378) et avec des patientes dont la grossesse dure depuis, au moins, 8 mois (N=187)



EPSR 2007

Les interviews avec les patientes à la sortie des consultations pour des soins prénatals ont porté sur les sujets qui avaient été abordés au cours de la visite actuelle ou de visites passées à l'établissement. Selon les patientes interviewées, le prestataire a discuté des plans pour l'accouchement dans 51 % des cas, de l'utilisation de la planification familiale post-partum dans 46 % des cas et de l'allaitement exclusif dans 32 % des cas au cours d'au moins une visite pour des soins prénatals (graphique 6.8).



Graphique 6.8 Sujets discutés au cours de la visite actuelle ou d'une visite prénatale précédente, déclarés par les patientes interviewées (N=722)

EPSR 2007

Au cours des interviews, on a aussi demandé aux patientes de mentionner les signes de danger qui avaient fait l'objet de discussions avec le prestataire au cours de la visite actuelle ou d'une visite passée. Alors que 22 % ont déclaré avoir abordé le sujet des signes de risque et de symptômes, très peu ont été en mesure de citer ces signes. Les saignements sont le signe de danger qui a été le plus fréquemment mentionné (14 %), suivi par le ralentissement du mouvement fœtal (12 %). D'autres signes comme la fièvre (3%), les maux de tête ou une vision floue (2 %), ou l'oedéme des mains ou du visage (3 %), la fatigue et l'essoufflement (3 %) ont été rarement mentionnés (graphique 6.8).

Résumé

Il n'est pas courant que les prestataires conseillent les femmes enceintes sur les pratiques nutritionnelles, sur les signes et les symptômes de risques ou sur l'allaitement exclusif pendant les consultations pour des soins prénatals.

Les plans pour l'accouchement n'ont été abordés qu'avec moins de la moitié des patientes en visite pour des soins prénatals et dont c'était, au moins, le huitième mois de grossesse.

Une patiente interviewée sur cinq a déclaré avoir discuté des signes de danger et des symptômes liés à la grossesse mais très peu ont été capables de mentionner ces signes ou symptômes.

6.4.3 Encourager la continuité des soins

La continuité des soins qui comprend le suivi des changements entre les visites est importante pour assurer la qualité des soins prénatals. L'un des moyens les plus fiables pour y parvenir est de conserver un enregistrement des antécédents et des résultats ainsi que des interventions et traitements fournis. Il est fréquent que les services de santé soient organisés de manière à ce que le contrôle de la tension, du poids et l'enregistrement des informations dans le dossier de la patiente soient effectués avant que la patiente ne soit examinée par le prestataire. Les résultats détaillés sur l'utilisation de carnets individuels durant les visites pour des soins prénatals sont présentés au tableau A-6.24, en annexes.

Au cours de 91 % des premières visites et de 89 % des visites de suivi, les prestataires se sont référés au carnet individuel de la patiente. À la fin de chaque première visite et de chaque visite de suivi, pratiquement tous avaient pris des notes sur le carnet de la patiente (tableau A-6.24, en annexes). Il est impossible de savoir, par le biais de ces observations, si ces notes étaient pertinentes et exactes.

Parmi les patientes en visites pour des soins prénatals qui ont été observées, 9 sur 10 ont regagné leur domicile directement après la consultation (tableau A-6.25, en annexes). Dans 7 % des cas, les patientes ont été référées ailleurs dans le même établissement ; il faut souligner que la plupart de ces références à l'intérieur de l'établissement se produisent en majorité dans les hôpitaux. Enfin, 1 % des patientes ont été référées dans un autre établissement et 1 % ont été admises dans l'établissement.

6.5 Opinion de la patiente concernant la prestation des services

Avant de quitter l'établissement, on a demandé aux patientes, dont la consultation avait été observée leur opinion sur les services qu'elles avaient reçus et sur les problèmes qu'elles avaient rencontrés ce jour-là. Il faut garder à l'esprit que ces informations sont subjectives. Le temps d'attente avant de voir le prestataire a été cité comme le problème le plus fréquemment rencontré par les patientes ; dans 19 % des cas, il a même été considéré comme un problème important (tableau A-6.26, en annexes). Les autres problèmes qui ont été considérés comme importants par les patientes concernent l'incapacité du prestataire de discuter des problèmes ou des préoccupations (8 %) et le manque d'explications sur les problèmes (7 %).

Au cours des interviews, 7 % des patientes en visite pour des soins prénatals ont déclaré que l'établissement où elles se trouvaient n'était pas le plus proche de leur domicile. À la question concernant la raison pour laquelle elles ne s'étaient pas rendues dans l'établissement le plus proche, 10 % ont déclaré qu'elles avaient été référés à cet établissement et 10 % ont déclaré que la mauvaise réputation de l'établissement le plus proche les avait obligées à le délaisser; en outre, 2 % ont cité comme raison le manque de médicaments (tableau A-6.27, en annexes).

6.6 Disponibilité des services d'accouchements et capacité de fournir des services d'accouchements de qualité

Au cours de l'EPSR, la disponibilité des soins obstétricaux d'urgence ainsi que l'existence de standards, d'équipements et de fournitures, de composants du système de santé qui garantit la qualité des services d'accouchements ont été évalués. L'évaluation a porté sur les éléments suivants :

- la disponibilité des services d'accouchements,
- un système de support pour des accouchements à domicile sans risque,
- une infrastructure et des ressources pour assurer une prestation des services d'accouchements de
- des pratiques liées aux fonctions signal et

• des pratiques de documentation sur les procédures d'accouchement et sur les résultats.

6.6.1 Disponibilité des services d'accouchements

Le tableau 6.5 présente les informations sur la disponibilité des services de santé maternelle ainsi que des résultats détaillés sur la disponibilité des services et transports d'urgence qui permettent d'assurer des accouchements à domicile sans risque. Les informations sur le temps de trajet médian en utilisant le moyen de transport le plus courant sont présentées au tableau A-6.29.

Tableau 6.5 Disponibilité des services de santé maternelle

Pourcentage d'établissements qui offrent les services indiqués et pourcentage disposant d'une documentation sur les activités des accoucheuses traditionnelles, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | | | | | | | | support pour ements sans | |
|-------------------------|-----------|--------------|----------------|----------------|-------------|-------------|-----------------------|-----------------------------|------------|
| | S | ervices de i | maternité dans | s l'établisser | nent | Support | | domicile | |
| | | | | Soins | | pour | N'importe | Programme | |
| | | | | prénatals | Soins | transport | quelle | officiel de | |
| | | Services | | et services | prénatals, | d'urgence | prestation | support des | |
| | | pour des | | pour des | accouche- | pour | de services | accoucheus | E-66 +:-6 |
| | | accouche- | | accouche- | ments | accouche- | d'accouche- | | Effectif |
| Compaté sintinue | Soins | ments | 04 | ments | normaux et | ments | ments à | nelles | d'établis- |
| Caractéristique | prénatals | normaux | Césariennes | normaux | césariennes | d'urgence ' | domicile ² | documenté ³ | sements |
| Type d'établissement | | | | | | | | | |
| Hôpital | 33 | 93 | 93 | 33 | 33 | 98 | 93 | 7 | 42 |
| Centre de santé/ | | | | | | | | | |
| Polyclinique | 98 | 89 | 1 | 89 | 1 | 94 | 89 | 46 | 389 |
| Dispensaire/Clinique/ | 0.4 | 40 | 4 | 4-7 | | 0.4 | 40 | _ | 407 |
| Poste de santé | 34 | 19 | 1 | 17 | 1 | 31 | 19 | 7 | 107 |
| Secteur | | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 89 | 86 | 7 | 81 | 3 | 93 | 86 | 39 | 309 |
| Agréé | 90 | 85 | 13 | 77 | 5 | 92 | 85 | 44 | 133 |
| Privé/ONG/Communautaire | 40 | 26 | 3 | 25 | 3 | 33 | 26 | 8 | 96 |
| Province | | | | | | | | | |
| Nord | 89 | 82 | 6 | 80 | 3 | 84 | 82 | 56 | 90 |
| Sud | 88 | 87 | 9 | 82 | 4 | 91 | 87 | 37 | 117 |
| Est | 81 | 81 | 7 | 73 | 0 | 88 | 81 | 41 | 113 |
| Ouest | 88 | 81 | 9 | 74 | 3 | 87 | 81 | 33 | 132 |
| Ville de Kigali | 49 | 34 | 8 | 33 | 7 | 52 | 34 | 6 | 86 |
| Total | 80 | 75 | 8 | 70 | 3 | 82 | 75 | 35 | 538 |

¹ Un système où l'établissement fournit un support pour le transport d'urgence au site de référence ou bien l'établissement est le site de référence.

Environ 4 établissements sur 5 offrent des services de soins prénatals et les trois-quarts des services d'accouchements normaux. Dans 7 établissements sur 10, les deux services sont offerts. Les hôpitaux, les centres de santé et les polycliniques offrent plus fréquemment des services d'accouchements normaux (93 %) que les dispensaires, les cliniques et les postes de santé (34 %). De même, ces services d'accouchements normaux sont plus répandus dans les établissements du secteur gouvernemental (86 %) et dans ceux du secteur Agréé (85 %) que dans le secteur privé et communautaire et que dans les établissements gérés par une ONG. On constate aussi des variations géographiques: ces services d'accouchements normaux sont moins fréquemment offerts dans les établissements de la ville de Kigali (49 %) que dans ceux des autres provinces (de 81 % à 87 %) (tableau 6.5).

² Il peut s'agir, soit d'un service de routine, soit d'un service pour les cas d'urgence seulement.

³ Une activité officielle avec des accoucheuses traditionnelles sur laquelle l'établissement possède une documentation.

Les césariennes sont effectuées dans 6 % des établissements, essentiellement les hôpitaux (93 %). Seulement 7 % des établissements du secteur gouvernemental effectuent des césariennes, cela parce que la plupart d'entre eux sont des centres de santé de niveau inférieur et des dispensaires qui ne sont pas censés fournir ce service dans des circonstances normales. Dans l'ensemble, seulement 3 % de tous les établissements offrent des services de soins prénatals, d'accouchements normaux et de césarienne.

L'un des moyens d'élargir l'accès aux soins obstétricaux d'urgence est d'offrir un transport rapide vers un établissement où le service est disponible. Sans l'existence dans l'établissement de système qui permet d'assurer des transports d'urgence, la future mère et sa famille en sont réduits à trouver par eux-mêmes un transport dans les cas d'urgence. Même quand un établissement offre des services de soins prénatals mais pas de services d'accouchements, il est souhaitable qu'il dispose d'un transport pour les cas d'urgences obstétricales. Pour de nombreux accouchements qui peuvent survenir à domicile, l'établissement où une femme reçoit des soins prénatals peut être l'établissement qui effectue des accouchements le plus proche où l'on peut recevoir des soins d'urgence.

Parmi tous les établissements, 82 % disposent d'un système d'un transport d'urgence vers un autre établissement (tableau 6.5). Les hôpitaux et les centres de santé (93 %) et polycliniques (89 %) sont plus fréquemment en mesure d'assurer des transports d'urgence pour des cas obstétriques urgents que les dispensaires, cliniques et postes de santé (35 %). Seulement un tiers des établissements privés et de ceux gérés par une ONG et de ceux du secteur communautaire disposent de système de transport d'urgence; par comparaison, cette proportion est de 93 % dans les établissements du secteur gouvernemental et de 92 % dans ceux du secteur Agréé. Parmi ces établissements qui disposent d'un système de transport d'urgence, 30 % ont une ambulance ou un autre véhicule basé dans l'établissement (dont tous les hôpitaux), 73 % utilisent le véhicule d'un autre établissement (dont 83 % des centres de santé et polycliniques), 31 % louent des véhicules et 56 % font d'autres arrangements pour supporter les coûts d'un transport d'urgence (tableau A-6.29, en annexes). C'est dans la ville de Kigali (44 %) et dans le secteur Agréé (47 %) que les établissements possèdent le plus fréquemment une ambulance ou un autre véhicule basé dans l'établissement pour le transport des cas obstétriques d'urgence.

6.6.2 Pratiques d'accouchements à domicile

Au Rwanda, l'accouchement à domicile n'est pas encouragé. Cependant les résultats de l'enquête de 2005 montrent que 70 % des femmes ont accouché à domicile (INSR et ORC Macro, 2006). Dans les pays où une proportion élevée d'accouchements se produisent à domicile (avec l'assistance fréquente d'accoucheuses traditionnelles), l'existence d'un système de support dans un centre de santé contribuerait à augmenter les chances des femmes d'accoucher sans risque. Des recherches ont montré que chaque accouchement comporte des risques et, par conséquent, chaque femme enceinte devrait recevoir l'assistance d'une personne compétente pendant l'accouchement. Le concept d'accouchement et de soins à domicile présuppose que des accoucheuses formées seront disponibles dans la communauté. Une approche commune autorise le personnel de l'établissement à assister les accouchements à domicile, soit de manière régulière, soit seulement en cas d'urgence. Des sages-femmes retraitées de la communauté peuvent aussi être utilisées pour fournir des soins compétents à des femmes au cours d'accouchements à domicile et il peut y avoir des systèmes formels pour travailler avec le système de santé et d'autres personnes ressources de la communauté, y compris les accoucheuses traditionnelles formées.

Dans le contexte rwandais, les obstacles à la mise en place du système d'appui àl'accouchement sans risque à domicile sont : l'insuffisance de personnel qualifié et de matériel mobilisables des formations sanitaires vers la communauté, le nombre insuffisant de centres de sante, la distance entre les centres de

_

³ Les établissements de référence sont comptabilisés parmi les établissements qui disposent d'un système de transport d'urgence puisqu'ils peuvent fournir tous les services.

sante existants et certains villages et l'insuffisance de moyens de référence en cas de complications, l'interdiction aux anciennes accoucheuses traditionnelles de pratiquer des accouchements. La Politique du Ministère de la Santé recommande donc que toutes les femmes viennent accoucher dans les structures de santé, assistées par du personnel formé et compétent, capable de faire face aux complications éventuelles qui peuvent survenir pendant l'accouchement.

Au cours de l'EPSR 2007, les résultats montrent que trois-quarts des établissements disposent de certains services de support pour les accouchements à domicile sans risque. Les informations détaillées sur les accouchements à domicile sans risque sont présentées au tableau 6.5.

Résumé

Environ les trois-quarts de tous les établissements offrent des services d'accouchements normaux. Ces services sont, de loin, moins fréquemment disponibles dans les établissements de la ville de Kigali que dans les provinces. Les césariennes sont généralement effectuées dans les hôpitaux.

Les deux-cinquièmes de tous les établissements disposent d'un système de transport d'urgence pour un autre établissement pour des cas obstétriques d'urgence.

6.6.3 Infrastructure et ressources permettant d'assurer des services d'accouchements de qualité

En plus de l'infrastructure de base qui permet d'assurer un environnement privé et le contrôle des infections, plusieurs types d'équipements et de médicaments sont nécessaires pour garantir des accouchements sans risque.

Les tableaux 6.6 et 6.7 présentent les informations agrégées sur l'infrastructure, les équipements et les fournitures nécessaires pour effectuer des services d'accouchements de base, y compris des médicaments d'urgence. Les graphiques 6.11 et 6.12 présentent les proportions de chacun des éléments disponibles et les tableaux A-6.30 à A-6.41 fournissent les résultats détaillés sur les éléments évalués pour les services d'accouchements et sur les procédures de stérilisation et de Désinfection de Haut Niveau (DHN) pour le matériel obstétrical Au graphique 6.12, figurent les informations sur l'équipement pour les soins obstétriques d'urgence ; les informations sur la gestion et la supervision de support sont présentées, en annexes, aux tableaux A-6.42 à A-6.44.

Contrôle des infections

Les infections sont l'une des causes les plus importantes de mortalité et de morbidité maternelle et néonatale ; par conséquent, les pratiques de contrôle des infections sont essentielles pour assurer des services d'accouchements de qualité. Parmi les établissements qui offrent des services d'accouchements, 60 % disposent de tous les éléments pour le contrôle des infections disponibles dans les zones de prestation des services, y compris du savon et de l'eau courante pour se laver les mains, une boîte pour ranger les instruments pointus, une solution désinfectante et des gants en latex propres ou stériles (tableau 6.6). Le savon et l'eau courante sont les éléments qui font le plus fréquemment défaut : ils sont manquants dans respectivement 20 % et 15 % des établissements (tableau A-6.30, en annexes). Les autres éléments sont manquants dans moins de 10 % des établissements. Des poubelles avec des sacs en plastique sont disponibles dans 80 % des établissements.

Par rapport aux centres de santé et polycliniques (59 %), aux dispensaires, cliniques et postes de santé (40 %), les hôpitaux disposent plus fréquemment de tous les éléments de contrôle des infections (tableau 6.6). Soixante-dix pour cent des établissements du secteur Agréé, 57 % de ceux du secteur

gouvernemental et 52 % de ceux du secteur privé, communautaire et de ceux gérés par une ONG qui offrent des services d'accouchements ont tous les éléments de contrôle des infections disponibles dans la zone de prestation du service. Ces éléments sont plus couramment disponibles dans la zone de prestation du service des établissements de la ville de Kigali (72 %) et de la province Ouest (70 %) que dans ceux des autres provinces, en particulier dans la province Est où seulement 45 % des établissements ont tout ce qui est nécessaire pour le contrôle des infections dans la zone de prestation du service.

Tableau 6.6 Disponibilité des éléments garantissant des services d'accouchements de qualité

Pourcentage d'établissements qui disposent de tous les éléments indiqués qui garantissent la prestation de services d'accouchements de qualité, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | | <u> </u> | | | | | | | | |
|-------------------------------------|-------------------------|---|--------------------|------------|-------------|--|--|--|--|--|
| | | Pourcentage d'établissements offrant des services d'accouchements et qui disposent de : | | | | | | | | |
| | | Capacité de | | | | | | | | |
| | | traitement pour | | | | | | | | |
| | | la stérilisation et | Toute | | Effectif | | | | | |
| | | d'établis- | | | | | | | | |
| | Tous les | selon des | et les | autres | sements | | | | | |
| | éléments | procédures de | fournitures | éléments | offrant des | | | | | |
| | pour le | Désinfection de | de la salle | de support | services | | | | | |
| | contrôle des | Haut Niveau | d'accouche- | de la ˌ | d'accouche- | | | | | |
| Caractéristique | infections ¹ | (DHN) ² | ments ³ | qualité⁴ | ments | | | | | |
| Type d'établissement | | | | | | | | | | |
| Hôpital | 85 | 67 | 74 | 31 | 39 | | | | | |
| Centre de santé/Polyclinique | 59 | 17 | 33 | 10 | 345 | | | | | |
| Dispensaire/Clinique/Poste de santé | 40 | 10 | 15 | 0 | 20 | | | | | |
| Secteur | | | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 57 | 18 | 32 | 10 | 266 | | | | | |
| Agréé | 70 | 28 | 49 | 16 | 113 | | | | | |
| Privé/ONG/Communautaire | 52 | 20 | 24 | 0 | 25 | | | | | |
| Province | | | | | | | | | | |
| Nord | 64 | 28 | 20 | 4 | 74 | | | | | |
| Sud | 58 | 18 | 37 | 8 | 102 | | | | | |
| Est | 45 | 17 | 43 | 9 | 92 | | | | | |
| Ouest | 70 | 19 | 36 | 23 | 107 | | | | | |
| Ville de Kigali | 72 | 34 | 52 | 3 | 29 | | | | | |
| Total | 60 | 21 | 36 | 11 | 404 | | | | | |

¹ Savon, eau courante, boîte pour objets pointus, solution désinfectante et gants propres en latex.

Parmi les établissements qui offrent des services d'accouchements, 58 % traitent l'équipement pour les accouchements dans la zone de prestation du service, 38 % le traitent dans l'endroit central commun et 2 % traitent leur équipement dans la zone de prestation du service de planification familiale. Dans deux pour cent des cas, les établissements ne traitent pas l'équipement ou l'envoient à l'extérieur pour y être traité (tableau A-6.31, en annexes). Les procédures utilisées pour stériliser ou désinfecter selon des procédures DHN l'équipement nécessaire aux accouchements ont aussi été évaluées. Parmi les établissements offrant des services d'accouchements, seulement 21 % (dont 67 % d'hôpitaux et 28 %

_

² Sur le lieu de traitement de l'équipement du service d'accouchements, équipement, connaissance du temps minimum de traitement pour la stérilisation ou la désinfection de haut niveau et une minuterie automatique.

³ Lit, éclairage pour l'examen et protection visuelle et auditive.

⁴ Directives, partogrammes et un prestataire pour les accouchements présent sur place ou de garde 24 heures/24 avec un tableau de service observé.

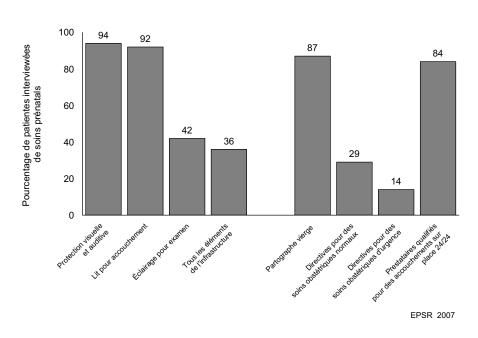
⁴ Les définitions concernant la procédure adéquate pour la stérilisation ou pour les procédures de Désinfection de Haut Niveau ainsi que les pratiques de conservation du matériel figurent au chapitre 3, dans les sections 3.4.1 et 3.4.2.

d'établissements du secteur Agréé) satisfont à toutes les conditions requises pour une stérilisation ou une désinfection de haut niveau de qualité de l'équipement pour les accouchements, à savoir un équipement en état de fonctionnement, les informations pertinentes et une minuterie. Une grande majorité de ces établissements (86 %) utilisent la chaleur sèche ou un autoclave et le reste, soit l'ébullition/vapeur, soit la désinfection chimique DHN (tableau 6.6 et tableau A-6.32, en annexes).

Seulement 8 % des établissements disposent de directives écrites pour la stérilisation ou la procédure HND disponibles dans la zone où le matériel est traité (tableau A-6.32, en annexes). Les directives écrites pour la stérilisation ou la procédure HND sont plus largement disponibles dans les hôpitaux (33 %) que dans n'importe quel autre type d'établissement.

Infrastructure pour les accouchements

Les éléments de support qui permettent d'assurer des services d'accouchements de qualité ont également été évalués (tableau 6.6 et graphique 6.9). Un lit, une lampe pour l'examen et un environnement privé (visuel et auditif) sont considérés comme l'équipement et l'infrastructure de base dans une salle d'accouchements. Globalement, seulement un peu plus d'un tiers (36 %) des établissements qui offrent des services d'accouchements possèdent tous les éléments de base (tableau 6.6). Les établissements les mieux équipés sont les hôpitaux (74 %) et ceux du secteur Agréé (49 %). Plus de 90 % des établissements garantissent un environnement privé, visuel et auditif et disposent d'un lit dans la zone des accouchements, mais seulement 42 % ont une lampe pour les examens (graphique 6.9).



Graphique 6.9 Éléments de support pour des services d'accouchements de qualité (N=404)

Éléments de support qui permettent une prestation des services d'accouchements de qualité.

Le partogramme est un document utilisé pour suivre le travail d'une femme et qui est considéré, au plan international, comme un des moyens qui permet d'améliorer la qualité de soins. Il fournit des indications pour le suivi et pour une détection précoce des complications. Des partogrammes vierges étaient disponibles dans environ 9 établissements sur 10 (graphique 6.9), et pratiquement tous les hôpitaux en étaient pourvus (97 %) ainsi que la plupart des centres de santé et polycliniques (87 %). Par contre, ils

n'étaient disponibles que dans seulement les deux-tiers des dispensaires, des cliniques et des postes de santé (65 %) (tableau A-6.30.1, en annexes). Concernant l'utilisation effective du partogramme, les résultats montrent que 71 % des prestataires des services d'accouchements, interviewés, ont déclaré l'avoir utilisé au cours de la semaine ayant précédé l'enquête et 17 % au cours des deux à quatre semaines ayant précédé l'enquête (tableau A-6.45, en annexes). Dans seulement 3 % des cas, les prestataires ont déclaré avoir utilisé pour la dernière fois un partogramme entre un à six mois avant l'enquête et pour 2 %, la dernière utilisation avait eu lieu plus de six mois avant l'enquête. Seulement 13 % des prestataires du service d'accouchements ont reçu une formation sur l'utilisation d'un partogramme au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête (tableau A-6.43.1, en annexes).

Les directives et protocoles ne sont pas fréquemment disponibles: seulement 29 % des établissements offrant des services d'accouchements disposent, dans la zone des accouchements, de directives et de protocoles pour des soins obstétricaux normaux (graphique 6.9). Au Rwanda, les médecins généralistes, les obstétriciens et les infirmières/sages-femmes constituent le personnel principal qui s'occupe des accouchements dans l'établissement de santé. Environ 84 % des établissements déclarent disposer d'un prestataire de service disponible sur place pendant 24 heures (graphique 6.9). Au Rwanda, certains centres de santé disposent de prestataires qui vivent dans l'établissement ou dans le voisinage.

Résumé

Dans seulement 3 établissements qui offrent des services d'accouchements normaux sur 5, tous les éléments de contrôle des infections sont disponibles dans la zone de prestation du service. Les éléments qui font le plus fréquemment défaut sont le savon et l'eau courante.

Dans seulement 1 établissement qui offre des services d'accouchements normaux sur 5, tous les éléments de support nécessaires pour assurer une stérilisation de qualité du matériel utilisé pour les accouchements sont disponibles; en outre, seulement 8 % des établissements disposent, dans la zone de traitement de l'équipement, de directives écrites pour la stérilisation ou pour les procédures de désinfection de haut niveau.

Les partogrammes pour aider les prestataires à suivre le déroulement du travail sont fréquemment disponibles.

Dans environ 4 établissements sur 5, un prestataire est disponible 24 heures sur 24 pour les accouchements, sur place dans la plupart des cas.

Fournitures essentielles pour les services d'accouchements

Le tableau 6.7 et les graphiques 6.12 et 6.13 présentent les informations sur la disponibilité des fournitures essentielles nécessaires pour les accouchements normaux ainsi que la disponibilité de médicaments et de fournitures additionnels pour traiter les complications courantes et sérieuses liées à l'accouchement.

Des ciseaux ou un rasoir, des clamps pour cordon ou pinces, un aspirateur obstétrical, des pommades antibiotiques pour l'œil du nouveau-né et un désinfectant pour nettoyer la zone du périnée sont considérés comme les éléments de base pour effectuer un accouchement normal. Tous ces éléments sont disponibles dans la zone du service d'accouchements dans 67 % des établissements offrant des services d'accouchements (tableau 6.7), dont 90 % des hôpitaux, 65 % des centres de santé et des polycliniques et 50 % des dispensaires, cliniques et postes de santé. Les établissements du secteur Agréé (77 %) possèdent plus fréquemment tous ces éléments que ceux du secteur gouvernemental (64 %) et ceux des secteurs privés, communautaires ou que ceux gérés par une ONG (52 %). La disponibilité de chacun de ces éléments varie de 87 % pour l'aspirateur obstétrical ou les clamps pour cordon ou pinces à 95 % pour les ciseaux ou rasoirs (graphique 6.10).

| Tableau 6.7 Disponibilité des mormaux et avec complications | édicaments et des fo | urnitures pour o | des services d'a | ccouchements |
|---|---|--|----------------------------|------------------------------|
| Pourcentage d'établissements caractéristiques, Rwanda EPS 2 | | es les fournitu | ures indiquées, | selon certaines |
| | Toutes les fournitures essentielles pour effectuer un | Effectif d'établis- sements offrant des services | | |
| Caractéristique | accouchement ¹ | courantes ² | graves ³ | d'accouchements |
| Type d'établissement Hôpital Centre de santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/Poste de santé | 90 65 50 | 59 7 0 | 74 25 30 | 39 345 20 |
| Secteur Gouvernemental Agréé Privé/ONG/Communautaire | 64 77 52 | 11 16 4 | 26 38 36 | 266 113 25 |
| Province Nord Sud Est Ouest Ville de Kigali | 74 57 50 84 72 | 3 5 9 25 17 | 11 19 29 48 55 | 74 102 92 107 29 |
| Total | 67 | 12 | 30 | 404 |

¹ Ciseaux ou lames, clamp pour cordon, poire pour aspiration, pommade antibiotique ophtalmique pour le nouveau-né, désinfectant pour la peau.

² Aiguilles et seringues, solution intraveineuse avec appareillage, oxytocique injectable et matériel de suture et porte aiguilles situés dans la zone de prestation des services d'accouchements : antibiotique oral (cotrimoxazole ou amoxicilline) disponible dans la pharmacie ou dans la zone de prestation des services d'accouchements.

³ Anticonvulsivants injectables (Valium ou sulfate de magnésium) dans la zone de prestation des services d'accouchements et un antibiotique injectable (pénicilline ou ampicilline) ou gentamicine dans la zone de prestation des services d'accouchements ou dans la pharmacie.

95 Ciseaux ou lames 87 Clamp pour cordon ou pince Appareil pour aspiration 87 67 Pommade antibiotique pour l'oeil 26 89 Désinfectant pour la peau Toutes les fournitures 67 de base pour l'accouchement 0 20 40 60 100 Pourcentage d'hôpitaux offfrant des services d'accouchements ■Disponible dans zone d'accouchements □Disponible dans pharmacie mais pas dans zone d'accouchements

Graphique 6.10 Fournitures essentielles pour l'accouchement (N=404)

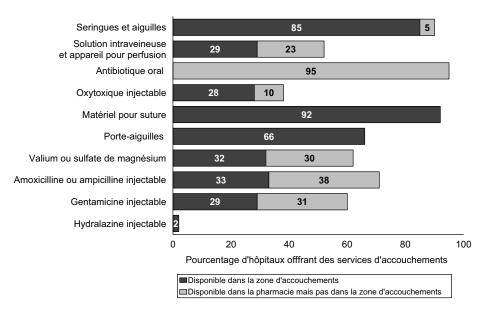
EPSR 2007

Médicaments et fournitures supplémentaires pour traiter les complications

Pour traiter les complications liées à l'accouchement, les établissements doivent disposer de médicaments et de fournitures supplémentaires. Seulement 12 % des établissements qui offrent des services d'accouchements possèdent tout ce qu'il faut pour traiter les complications courantes, y compris des seringues, et des aiguilles, une solution intraveineuse avec l'appareil pour la perfusion, un oxytocique, injectable, du matériel de suture et un porte aiguille dans la zone des accouchements, plus un antibiotique oral dans la zone de la pharmacie (tableau 6.7). Ces fournitures et médicaments sont essentiellement disponibles dans les hôpitaux (59 %), les établissements du secteur Agréé (16 %), bien que dans des proportions plus faibles, et dans ceux de la province Ouest (25 %) et de la ville de Kigali (17 %). Seulement 11 % des établissements du secteur gouvernemental qui offrent des services d'accouchements disposent de tous ces éléments. Les fournitures et médicaments pour traiter les complications courantes de l'accouchement sont disponibles dans seulement 7 % des centres de santé et polycliniques (surtout les polycliniques) et, comme on s'y attendait, dans aucun dispensaire clinique et poste de santé puisqu'ils ne sont pas équipés pour prendre en charge les complications liées à l'accouchement. Parmi les éléments nécessaires pour traiter les complications courantes liés à l'accouchement, les oxytociques injectables sont ceux qui font le plus fréquemment défaut (graphique 6.11).

L'EPSR a aussi évalué, dans les établissements fournissant des services d'accouchements, la disponibilité de certains médicaments pour traiter les complications graves. Selon les standards concernant les soins maternels, une femme enceinte ou en état puerpéral qui recherche des soins doit être assistée par un prestataire qualifié dans les 30 minutes qui suivent son arrivée dans l'établissement de santé. Cela implique que toutes les fournitures et tous les médicaments nécessaires pour les urgences soient facilement disponibles. Selon ces standards, les établissements de santé qui fournissent des soins obstétriques d'urgence (SOU) doivent avoir un plateau disponible pour les cas d'urgence avec des anticonvulsivants, des antihypertenseurs et des oxytociques, entre autres.

Graphique 6.11 Médicaments et fournitures supplémentaires pour la prise en charge des complications de la grossesse (N=404)



EPSR 2007

Les médicaments et fournitures supplémentaires pour traiter les complications graves—qui incluent des anticonvulsivants dans la zone de prestation des services d'accouchements et des antibiotiques dans la zone de la pharmacie—sont disponibles dans seulement moins d'un tiers des établissements qui offrent des services d'accouchements; ce sont essentiellement les hôpitaux (74 %) et les établissements de la province Ouest (48 %) et de la ville de Kigali (55 %). Par contre, ce sont les établissements de la province Nord (11 %) qui possèdent le moins fréquemment ces médicaments et fournitures pour traiter les complications graves liés à l'accouchement (tableau 6.7). Dans 95 % des établissements, les antibiotiques oraux sont disponibles dans la pharmacie mais pas dans la salle d'accouchements. Dans seulement 28 % des établissements, les oxytociques injectables sont disponibles dans la salle d'accouchements. Cette proportion est de 32 % pour les anticonvulsivants injectables, utilisés pour contrôler les crises d'épilepsie dans les cas graves de pré-éclampsie et d'éclampsie; il faut ajouter à cette proportion 30 % d'établissement, qui stockent ces médicaments ailleurs dans l'établissement (graphique 6.11). Les antibiotiques injectables (gentamicine) pour traiter les infections sont disponibles dans 60 % des établissements, mais dans seulement 29 % des cas, ces médicaments étaient gardés dans la zone de prestation des services d'accouchements. L'Hydralazine, couramment utilisé pour traiter une tension trop élevée pendant le travail et l'accouchement a été observée dans la zone des accouchements de seulement 2 % des établissements.

Résumé

L'équipement et les fournitures de base pour effectuer des accouchements normaux (comme des ciseaux, un rasoir, un clamp pour cordon ou des pinces et un désinfectant) sont généralement disponibles dans les établissements qui offrent des services d'accouchements ; Ce sont les hôpitaux qui sont le plus fréquemment pourvus de tous ces éléments de base.

Tous les éléments pour traiter les complications courantes liées à l'accouchement sont disponibles dans seulement 12 % des établissements qui offrent des services d'accouchements, principalement les hôpitaux et les établissements de la province Ouest et de la ville de Kigali. Les oxytociques injectables sont l'élément qui manque le plus fréquemment pour traiter les complications courantes de l'accouchement.

Les médicaments et les fournitures supplémentaires nécessaires pour traiter les complications graves de l'accouchement ne sont disponibles que dans seulement un tiers des établissements qui offrent des services d'accouchements.

Equipement d'urgence

Les établissements qui prennent en charge les accouchements compliqués doivent avoir la capacité d'offrir des Soins Obstétricaux Essentiels Complets (SOEC). Au Rwanda, les accouchements compliqués sont généralement pris en charge par les hôpitaux et par certains centres de santé qui disposent du personnel compétent et de l'équipement. D'autres établissements sont censés référés leurs patientes vers des établissements spécialisés. Dans les cas où des soins obstétriques d'urgence pour sauver la vie sont nécessaires, il est essentiel de disposer de la capacité de pouvoir effectuer des interventions chirurgicales, comme les césariennes et également de la capacité de pouvoir effectuer des transfusions de sang.

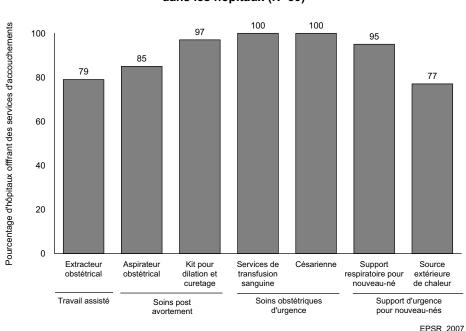
Les services de césariennes et de transfusions sanguines sont uniquement fournis dans les hôpitaux qui offrent des services d'accouchements (tableau A-6.36, en annexes et graphique 6.12). Seulement 9 % des établissements du secteur gouvernemental offrent des services de césarienne contre 15 % parmi ceux du secteur Agréé. De même, les établissements de la ville de Kigali offrent plus fréquemment ces services que les autres.

Parmi les établissements (principalement les hôpitaux) qui effectuent des césariennes, 77 % possèdent tous les éléments de base nécessaires plus une table d'opération, un éclairage pour l'opération, un endroit où l'on peut nettoyer adjacent à la salle d'opération et des instruments stérilisés (tableau A-6.37, en annexes). Soixante-dix-sept pour cent de ces établissements disposent d'un/une anesthésiste et pratiquement tous ont l'équipement pour l'anesthésie disponible.

Accouchement assisté par voie basse

Au Rwanda, les accouchements assistés par voie basse en utilisant des forceps ou un aspirateur obstétrical sont autorisés, dans certaines conditions et ils sont pratiqués uniquement par les médecins, les sagesfemmes ou les infirmières A1, ce qui explique que ces accouchements ne sont pas très fréquents. Quand c'est nécessaire, la procédure doit être la moins traumatisante possible (par exemple, en utilisant des ventouses à faible pression).

Parmi les établissements offrant des services d'accouchements, 11 % sont dotés de la capacité de pratiquer des accouchements assistés par voie basse en utilisant des extracteurs obstétricaux. Les hôpitaux (79 %) sont plus fréquemment dotés de la capacité de pratiquer cette procédure que les centres de santé et les polycliniques (3 %) (tableau A-6.36, en annexes et graphique 6.12). Il en est de même des établissements du secteur Agréé et de ceux de la ville de Kigali.



Graphique 6.12 Équipement et services d'urgence disponibles dans les hôpitaux (N=39)

Soins post-avortement

Au Rwanda, l'avortement est illégal; il est cependant toléré quand il faut sauver la vie d'une femme, et quand il faut préserver sa santé physique et mentale. Il est illégal dans les cas de viols, d'inceste, de déficience à la naissance, pour des raisons économiques ou sociales ou pour convenance. Au Rwanda, quand un avortement est légalement autorisé, il doit être pratiqué par un médecin dans un établissement de santé habilité. Un document écrit et signé par deux médecins indiquant que la grossesse mettrait la vie de la femme en danger est nécessaire.

La capacité de fournir des soins à une femme après un avortement incomplet est vitale pour prévenir d'éventuelles complications (c'est-à-dire des soins post-avortement). Pour éliminer les produits de conception retenus, les établissements doivent posséder un aspirateur obstétrical manuel ou un kit de dilatation et curetage. Les informations sur la disponibilité de ces services sont présentées au tableau A-6.36, en annexes, et au graphique 6.12. Les aspirateurs obstétricaux manuels ou les kits de dilatation et

curetage sont largement disponibles dans les hôpitaux (respectivement 85 % et 97 %). Il n'est pas surprenant de trouver que seulement une faible proportion de centres de santé et de polycliniques sont équipés de ces éléments (respectivement 13 % et 7 %).

Résumé

Pratiquement, tous les hôpitaux offrant des services d'accouchements effectuent des transfusions sanguines et des césariennes. C'est dans les établissements de la ville de Kigali que ces services sont les plus fréquemment disponibles.

Parmi les établissements qui pratiquent des césariennes, environ 4 sur 5 disposent de tous les éléments nécessaires, y compris une table d'opération, un éclairage pour l'opération, un endroit pour nettoyer adjacent à la salle d'opération et des instruments stérilisés.

Au moins 8 hôpitaux sur dix possèdent les fournitures et l'équipement essentiel ou la capacité pour traiter les complications du travail et de l'accouchement, comme les accouchements assistés par voie basse et les soins post-avortement.

6.7 Pratiques de soins des nouveau-nés

L'EPSR a évalué les pratiques de soins du nouveau-né et la disponibilité de l'équipement et des fournitures pour dispenser les soins aux nouveau-nés. Les établissements ont parfois besoin d'équipement spécial pour assurer les soins des nouveau-nés. L'enquête a noté la disponibilité d'unités de support respiratoire d'urgence (par ex: un masque de ventilation type Ambu pour enfant) et d'une source externe de chaleur pour maintenir la température corporelle de l'enfant, en particulier dans le cas de prématurés (y compris, les incubateurs, les lampes chauffantes et autres appareils). Les résultats détaillés sur le support d'urgence aux nouveau-nés et sur les pratiques de soins, non compris les soins pour le cordon ombilical, sont présentés aux tableaux A-6.36 et A-6.38, en annexes.

Seulement 36 % des établissements qui offrent des services d'accouchements possèdent un système de support respiratoire d'urgence pour les nouveau-nés (tableau A-6.36). Ces systèmes sont plus fréquemment disponibles dans les hôpitaux, les centres de santé et les polycliniques ainsi que dans les établissements de la ville de Kigali et de la province Ouest que dans les autres établissements de santé. Les établissements du secteur Agréé (47 %) sont plus fréquemment pourvus de ces systèmes que les établissements du secteur gouvernemental (30 %), des secteurs privé et communautaire et des établissements gérés par une ONG (28 %).

Seulement 16 % des établissements qui offrent des services d'accouchements disposent d'une source externe de chaleur pour les nouveau-nés et, en outre, cet équipement est, en majorité, disponible dans les hôpitaux (77 %), les établissements de la ville de Kigali (34 %), et ceux du secteur Agréé (25 %).

L'utilisation d'une sonde d'aspiration pour stimuler la respiration des nouveau-nés qui ne respirent pas est une pratique qui n'est pas rare; cependant cela ne doit pas être une pratique de routine parce que cela peut blesser le nouveau-né et augmenter le risque de transmission du VIH de la mère à l'enfant. Douze pour cent des établissements déclarent utiliser régulièrement un cathéter pour l'aspiration (tableau A-6.38, en annexes), en majorité des hôpitaux (46 %).

L'hypothermie est un facteur qui contribue à accroître le risque de morbidité et de mortalité des nouveaunés. Pour éviter l'hypothermie, il faut éviter de plonger complètement l'enfant dans un bain pendant les quelques heures qui suivent sa naissance mais plutôt sécher l'enfant et le donner immédiatement à la mère pour qu'elle le prenne contre elle ou l'envelopper dans une couverture chaude. Seulement 2 établissements sur 5 ont indiqué qu'ils baignaient complètement l'enfant de manière systématique (tableau A-6.38, en annexes). Les dispensaires, les cliniques et les postes de santé ont plus fréquemment recours à cette pratique que les hôpitaux, les centres de santé et les polycliniques.

Peser le nouveau-né permet d'obtenir des informations nécessaires pour effectuer le suivi postnatal. Un poids trop faible à la naissance est également un facteur de risque de décès de l'enfant. Pratiquement tous les établissements ont déclaré qu'ils pesaient systématiquement les nouveau-nés et 93 % disposaient d'une balance en état de marche dans la zone de prestation du service (tableau-6.38, en annexes). Une balance en état de marche est moins disponible dans les dispensaires, les cliniques et les postes de santé (80 %) que dans les hôpitaux (97 %) et les centres de santé et les polycliniques (94 %).

Il est reconnu que la supplémentation en vitamine A des enfants chez qui on a constaté une carence contribue à réduire les risques d'infection et de décès. Le moyen le plus sain et le plus sûr qu'un nouveauné reçoive la quantité suffisante de vitamine A est qu'il soit allaité. Étant donné que, chez les femmes enceintes, le risque de développer une carence en vitamine A est accru, il est nécessaire de fournir des suppléments de vitamine A à la mère, immédiatement après l'accouchement. Environ 2 établissements sur 5 déclarent fournir systématiquement de la vitamine A aux jeunes mères et dans 26 % des cas, la vitamine A est disponible dans la zone de prestation du service d'accouchements (tableau A-6.38, en annexes). Environ la moitié des établissements ont de la vitamine A disponible, soit dans la salle d'accouchements ou dans la pharmacie.

Bien que 66 % des établissements fournissent le vaccin oral contre la polio (OPV) aux nouveau-nés, seulement 52 % des établissements leur administrent le vaccin du BCG (tableau A-6.38, en annexes). Ces deux vaccins sont plus fréquemment donnés dans les centres de santé et les polycliniques que dans les autres types d'établissements.

L'allaitement exclusif est recommandé, sur le plan international, pendant les 6 premiers mois et donner à l'enfant des liquides avant le lait maternel n'est pas conseillé. Comme on l'a noté précédemment, 79 % des femmes enceintes ne reçoivent pas régulièrement des conseils sur l'allaitement exclusif. Donner des liquides au nouveau-né avant le lait maternel est une pratique fréquente dans tous les établissements (tableau A-6.38, en annexes).

Pratiquement tous les établissements (92%) mettent systématiquement l'enfant près de sa mère pour encourager l'allaitement exclusif et développer le lien mère-enfant (tableau A-6.38).

Résumé

Le support respiratoire d'urgence pour les nouveau-nés n'est pas un équipement très répandu dans les établissements de santé du Rwanda. Ce sont les hôpitaux et les établissements de la ville de Kigali et de la province Ouest qui en sont les plus fréquemment pourvus.

Peser les nouveau-nés et les installer à côté de leur mère qui sont des pratiques très importantes pour leur garantir une bonne santé sont très répandues dans les établissements de santé du Rwanda. Par contre, administrer de la vitamine A aux mères est moins fréquent.

L'aspiration systématique avec un cathéter comporte des risques mais elle est néanmoins pratiquée dans 12 % des établissements, en particulier dans les hôpitaux. Donner aux nouveau-nés des liquides avant le lait maternel est une pratique courante.

6.8 Pratiques de gestion garantissant des services d'accouchements de qualité

Les tableaux 6.4 et 6.8 présentent les informations sur les pratiques de gestion liées à l'accouchement. Le tableau A-6.34, en annexes, présente les informations sur la disponibilité des prestataires des services d'accouchements. Les tableaux A-6.40 et A-6.41, en annexes, fournissent les informations sur les établissements qui font systématiquement payer les services d'accouchements et sur la gestion de support pour les prestataires des services d'accouchements. Les tableaux A-6.42 à A-6.44, en annexes, présentent les informations sur la supervision et la formation du personnel selon le point de vue des prestataires.

6.8.1 Documentation et registres dans l'établissement

Un registre des accouchements a été considéré comme étant à jour s'il comportait les admissions des 30 derniers jours (en supposant qu'il y a, au moins, une naissance par mois dans les établissements qui fournissent le service) et, pour chaque patiente, l'issue de la grossesse. Parmi les établissements qui offrent des services d'accouchements, 91 % disposent d'un registre à jour (tableau 6.8). Ces registres sont disponibles dans la majorité des hôpitaux, des centres de santé et des polycliniques. Les établissements du secteur gouvernemental (91 %) et du secteur Agréé (96 %) disposent plus fréquemment de registres à jour que ceux des secteurs privé et communautaire et que ceux gérés par une ONG (68 %).

Tableau 6.8 Pratiques de gestion de support dans l'établissement

Pourcentage d'établissements disposant de la documentation indiquée, pourcentage de ceux qui appliquent des tarifs pour les patients et pourcentage qui suivent les pratiques indiquées de gestion de support du personnel, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | | | | | | Pource d'établissem | | | |
|------------------------------|----------------------|---------------|-----------------------------|-----------------|-----------------------|------------------------|--------------------------|------------------------------|--|
| | Pour | centage d'éta | blissements of | frant des | | prestataires | | | |
| | | | ouchements av | | | | recevoir une : | | |
| | | | Suivi par | , - | | | | d'établis- | |
| | | Documenta- | l'établis- | | | | | sements | |
| | | tion de suivi | | | Effectif | | | ayant des | |
| | Dogiotro | de la | cas de décès | Torif nour lo | d'établis- sements | Formation en | | prestataires des services | |
| | Registre de | converture | maternels/ou de nouveau- | patient pour le | offrant des | rapport avec | | d'accouche- | |
| | patients | les | nés ou de | les services | services | les services | | ments qui | |
| | à jour, | accouche- | cas ayant | d'accouche- | d'accouche- | d'accouche- | Supervision | ont été | |
| Caractéristique | observé ¹ | ments | frôlé le décès | ments | ments | ments ² | personnelle ³ | interviewés ⁴ | |
| Type d'établissement | | | | | | | | | |
| Hôpital | 95 | 15 | 97 | 95 | 39 | 74 | 82 | 39 | |
| Centre de Santé/Polyclinique | 91 | 66 | 72 | 85 | 345 | 39 | 98 | 345 | |
| Dispensaire/Clinique/ | 70 | 00 | 70 | 400 | 00 | 00 | 0.5 | 00 | |
| Poste de santé | 70 | 30 | 70 | 100 | 20 | 20 | 85 | 20 | |
| Secteur | 04 | 04 | 70 | 0.4 | 000 | 45 | 00 | 200 | |
| Gouvernemental Agréé | 91 96 | 61 62 | 73 78 | 84 89 | 266 113 | 45 35 | 96 97 | 266 113 | |
| Privé/ONG/Communautaire | 68 | 32 | 68 | 96 | 25 | 24 | 84 | 25 | |
| Province | | | | | | | | | |
| Nord | 95 | 66 | 85 | 89 | 74 | 47 | 99 | 74 | |
| Sud | 87 | 66 | 73 | 83 | 102 | 35 | 96 | 102 | |
| Est | 91 | 46 | 52 | 88 | 92 | 42 | 99 | 92 | |
| Ouest | 92 | 68 | 89 | 83 | 107 | 40 | 94 | 107 | |
| Ville de Kigali | 86 | 28 | 66 | 97 | 29 | 45 | 79 | 29 | |
| Total | 91 | 59 | 74 | 86 | 404 | 41 | 96 | 404 | |

Le registre comprend les admissions des sept derniers jours et indique, au minimum, l'issue de l'accouchement.

On considère qu'un établissement fournit, de manière régulière, une formation à son personnel si, au moins, la moitié des prestataires interviewés ont déclaré avoir reçu une formation avant ou en cours d'emploi en rapport avec leur travail au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête. Seules sont prises en compte des sessions structurées de formation et, par conséquent, une instruction individuelle au cours d'une visite de supervision de routine n'est pas considérée ici comme une formation.

³ On considère qu'un établissement reçoit, de manière régulière, une supervision de son personnel si, au moins, la moitié des prestataires interviewés ont déclaré avoir été personnellement supervisés, au moins, une fois au cours des 6 mois ayant précédé l'enquête.

⁴ Concerne seulement les prestataires des services d'accouchements dans les établissements offrant des services d'accouchements.

Il est fréquent que chaque établissement soit responsable, dans sa zone de rayonnement, des services pour la population de cette zone. L'EPSR a déterminé si l'établissement disposait d'une documentation attestant qu'il effectuait le suivi de la couverture en accouchements pour la population de sa zone de rayonnement. Environ 6 établissements qui offrent des services d'accouchements sur 10 disposent de documentation indiquant qu'ils suivaient la proportion d'accouchements qu'ils assistaient dans leur zone de rayonnement (tableau 6.8). Le suivi de la couverture des accouchements est plus fréquemment effectué par les centres de santé et les polycliniques (66 %), les établissements du secteur gouvernemental (61 %) et ceux du secteur Agréé (62 %) que par les autres types d'établissements. Ce suivi est moins fréquemment effectué par les hôpitaux (15 %), les établissements des secteurs privé et communautaire et par ceux gérés par une ONG (32 %) ainsi que par les établissements de la ville de Kigali (28 %).

6.8.2 Systèmes pour l'Assurance Qualité, y compris les examens de cas de décès maternels

Dans les services d'accouchements, l'une des mesures d'assurance qualité consiste à passer en revue systématiquement tous les cas de décès maternels et de nouveau-nés et les cas de ceux qui ont frôlé la mort pour identifier les facteurs évitables qui conduisent à ces décès. Cela permet de développer des interventions qui préviendront la survenue de futurs décès. Bien que l'EPSR n'ait pas évalué la qualité de ces programmes de révision de cas, on a demandé aux établissements s'ils avaient mis en place de tels processus. Globalement, plus des trois-quarts des établissements qui offrent des services d'accouchements procèdent à des révisions de cas de décès maternels ou de nouveau-nés ou de cas qui ont frôlé le décès (tableau 6.8). Cette procédure est plus fréquemment suivie dans les hôpitaux (97 %) que dans les centres de santé et les polycliniques (72 %) ou que dans les dispensaires, les cliniques et les postes de santé (70 %). Du point de vue géographique, on constate que ces revues de cas sont moins effectuées dans les établissements de la province Est (52 %) et dans ceux de la ville de Kigali (66 %).

6.8.3 Pratiques de paiement des services

Parmi les établissements qui offrent des services d'accouchements, 86 % font payer certains services liés à l'accouchement à leurs patientes (tableau 6.8). Tous les dispensaires et postes de santé, toutes les cliniques et pratiquement tous les hôpitaux (97 %) et tous les établissements des secteurs privé et communautaire ainsi que ceux gérés par une ONG (96 %) et ceux de la ville de Kigali (97 %) font payer les services aux patients.

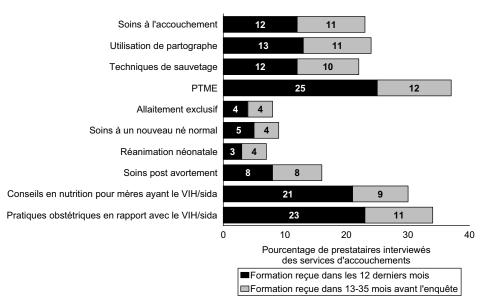
Alors que 81 % des établissements font payer les services pour un accouchement normal, 31 % appliquent un tarif fixe qui couvre les services de soins prénatals et d'accouchements normaux (tableau A-6.41, en annexes). Quatre-vingt-cinq pour cent ont des tarifs pour les médicaments et 80 % pour les tests de laboratoire. Dans 66 % des établissements, il existe des réductions ou des exemptions pour les services d'accouchements. Les tarifs des services d'accouchements sont affichés publiquement dans 62 % des établissements.

6.8.4 Formation et supervision

Dans le cadre de l'enquête, un établissement est considéré comme fournissant, à son personnel, une formation de routine en rapport avec les services de soins prénatals si, au moins la moitié des prestataires des services d'accouchements interviewés, ont déclaré qu'ils avaient reçu, au cours des 12 derniers mois, une formation structurée en rapport avec leur travail. Cela inclut une formation avant l'emploi ou en cours d'emploi mais une instruction individuelle reçue au cours d'une visite de supervision de routine n'est pas prise en compte ici. Environ 2 établissements sur 5 répondent à ce critère. Les hôpitaux (74 %) dispensent plus fréquemment une formation de routine à leur personnel, conformément aux critères de l'EPSR, que les autres types d'établissement.

Le graphique 6.13 présente les informations sur les sujets qui ont été abordés au cours de la formation et sur le moment auquel s'est déroulée la formation. Au cours des 12 mois qui ont précédé l'enquête, les prestataires des services d'accouchements ont été plus fréquemment formés sur la PTME (25 %), les pratiques obstétricales concernant le VIH/sida (23 %) et les conseils en matière de nutrition pour les mères VIH positives (21 %) que sur d'autres sujets.

Graphique 6.13 Formation reçue par les prestataires interviewés des services d'accouchements, selon le sujet et le moment auquel a eu lieu la formation la plus récente (N=1,161)



EPSR 2007

Pour qu'un établissement soit considéré comme recevant une supervision systématique individuelle du personnel, il fallait qu'au moins la moitié des prestataires des services d'accouchements interviewés aient été personnellement supervisés au cours des 6 mois ayant précédé l'enquête. Pratiquement tous les établissements (96 %) répondaient à ce critère (tableau 6.8).

Résumé

Neuf établissements sur dix disposent de registres d'accouchements à jour, dont pratiquement tous les hôpitaux et les établissements de la province Nord.

Six établissements sur dix possèdent des documents indiquant qu'ils effectuent un suivi de la couverture des accouchements dans la communauté.

Environ les trois-quarts des établissements qui offrent des services d'accouchements procèdent à des révisions de cas de décès maternels ou de nouveau-nés ainsi que de cas ayant frôlé la mort.

Pratiquement tous les établissements reçoivent une supervision de routine de leurs prestataires mais seulement 41 % leur offrent une formation de routine.

6.9 Disponibilité des soins obstétricaux d'urgence

6.9.1 Les fonctions signal pour les SOU

Certains indicateurs de résultats dans le domaine de la santé maternelle, comme le taux de mortalité maternelle, nécessite un nombre important de cas au dénominateur et ils sont seulement sujets à des changements dans le long terme, un minimum de 4 à 5 années. Étant donné ces limites, des indicateurs de processus ont été développés pour lesquels les données sont plus faciles à collecter et qui sont, de plus, plus faciles à interpréter. Ces indicateurs, qui ont été acceptés par l'Organisation des Nations Unies, sont appelés les indicateurs de processus des Nations Unies pour les Soins Obstétriques d'urgence (SOU). Ils ont pour objectif de mesurer l'impact direct de certains services obstétriques sur les résultats en matière de santé maternelle, y compris la mortalité et la morbidité. Cet ensemble de services importants ou fonctions-signal" ont prouvé qu'ils pouvaient contribuer à réduire significativement les décès pour cause maternelle et améliorer l'issue des grossesses. Elles consistent en :

- l'administration d'antibiotiques par voie parentérale,
- l'administration de médicaments oxytociques par voie parentérale,
- l'administration d'anticonvulsivants par voie parentérale pour la pré-éclampsie et l'éclampsie,
- le retrait manuel du placenta,
- l'élimination des produits retenus,
- l'accouchement assisté par voie basse,
- les transfusions sanguines et
- des interventions chirurgicales (césarienne).

Ces fonction-signal ont été classées en deux groupes. Les soins obstétriques d'urgence de base (SOU de base) comprennent les six premières fonctions citées ci-dessus, alors que les Soins Obstétriques d'urgence Complets (SOU complets) comprennent les huit fonctions. Sur le plan international, un établissement de santé est considéré comme un établissement assurant des soins obstétriques d'urgence de base s'il fournit les six premières fonctions de la liste et il est considéré comme un établissement assurant des soins obstétriques d'urgence complets s'il fournit toutes les fonctions de la liste.

L'ESPR a examiné la disponibilité des SOU parmi les établissements qui fournissent des services d'accouchements normaux, soit un total de 404 établissements. Étant donné que seuls les hôpitaux sont qualifiés pour fournir des SOU de base et des SOU complets, et que les centres de santé et les polycliniques sont qualifiés pour fournir seulement des SOU de base, l'analyse des SOU de base ne prend pas en compte les dispensaires, les cliniques et les postes de santé; par ailleurs, l'analyse des SOU complets ne prend pas en compte les centres de santé et les polycliniques. L'évaluation a donc porté sur 384 établissements—39 hôpitaux et 345 centres de santé.

Le tableau 6.9 présente la proportion d'hôpitaux, de centres de santé et de polycliniques qui offrent des services d'accouchements et qui ont déclaré avoir administré les fonctions signal pour des SOU au cours des trois mois ayant précédé l'enquête. Les tableaux A-6.46 et A-6.47, en annexes, présentent l'ensemble des fonctions-signal de base dans tous les établissements, et dans seulement les hôpitaux, les centres de santé et les polycliniques.

Tableau 6.9 Fonctions-signal pour des soins obstétriques d'urgence dans les hôpitaux, les centres de santé et les polycliniques

Parmi les hôpitaux, les centres de santé et les polycliniques offrant des services d'accouchements, pourcentage qui ont déclaré avoir administré les fonctions-signal pour des soins obstétriques d'urgence au moins une fois au cours des 3 derniers mois, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| Pourcentage d'hôpitaux, de centres de santé et de polycliniques qui ont administré les services suivants : | | | | | | | | | | | Effectif d'établis- |
|--|--------------------------------------|-------------------------|-------------------------|----------------|---------------------|-------------------|--------------------|------------|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------|
| | | | | | | Accouche- | - | | | | sements |
| | | | Anticonvulsifs | | Élimina- | ment | _ | | Soins | Soins | offrant des |
| | • | Oxytociques | | manuel | tion des | assisté | Trans- | | • | obstétriques | |
| Caractéristique | par voie parentérale ¹ | par voie parentérale | par voie parentérale | du placenta | produits retenus | par voie basse | fusion sanguine | Césarienne | d'urgence de base ² | d'urgence complets ³ | d'accouche- ments |
| | • | paronicials | paronicials | piaconia | 1010 | Ducco | - oungao | 0000 | 40 5455 | 001111213 | 11101.13 |
| Type d'établissement Hôpital | 97 | 100 | 59 | 85 | 72 | 77 | 97 | 82 | 36 | 28 | 39 |
| Centre de santé/ | 91 | 100 | 33 | 00 | 12 | 11 | 31 | 02 | 30 | 20 | 33 |
| Polyclinique | 47 | 21 | 17 | 52 | 16 | 3 | 1 | 1 | 0 | 0 | 345 |
| Secteur | | | | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 51 | 23 | 21 | 54 | 17 | 9 | 9 | 7 | 3 | 3 | 264 |
| Agréé Privé/ONG/ | 52 | 42 | 19 | 58 | 32 | 16 | 15 | 12 | 4 | 4 | 113 |
| Communautaire | 86 | 29 | 43 | 57 | 29 | 14 | 14 | 29 | 14 | 14 | 7 |
| Province | | | | | | | | | | | |
| Nord | 26 | 15 | 4 | 35 | 12 | 5 | 7 | 5 | 0 | 0 | 74 |
| Sud | 55 | 27 | 16 | 57 | 31 | 10 | 10 | 10 | 6 | 4 | 102 |
| Est | 52 | 24 | 20 | 48 | 8 | 8 | 10 | 8 | 1 | 1 | 90 |
| Ouest | 62 | 41 | 35 | 72 | 27 | 15 | 13 | 9 | 4 | 3 | 92 |
| Ville de Kigali | 77 | 42 | 46 | 77 | 35 | 27 | 19 | 23 | 15 | 15 | 26 |
| Total | 52 | 29 | 21 | 55 | 21 | 11 | 11 | 9 | 4 | 3 | 384 |

¹ L'information n'a pas été spécialement collectée sur l'utilisation d'antibiotiques administrées par voie parentérale au cours des 3 derniers mois mais l'établissement avait, au moins, un antibiotique injectable dont la date n'était pas expirée (ampicilline, amoxicilline, gentamicine, ou procaïne pénicilline) et qui était disponible dans la zone de prestation des services d'accouchements.

Parmi les six fonctions des soins obstétricaux d'urgence de base, on constate que le retrait manuel du placenta et l'administration d'antibiotiques par voie parentérale sont les services les plus fréquemment effectués par les établissements de santé. Un peu plus de la moitié des établissements avaient administré ces services au cours des trois derniers mois (tableau 6.9). Alors que les oxytociques par voie parentérale, les anticonvulsivants et le retrait du placenta et des produits retenus ont été offerts dans 21 % à 29 % des établissements, cette proportion n'est que de seulement 1 établissement sur 10 pour l'accouchement assisté par voie basse.

Pratiquement tous les hôpitaux offrent des antibiotiques et des oxytociques par voie parentérale; une grande partie effectue l'élimination des produits retenus, le retrait manuel du placenta et l'accouchement assisté par voie basse (de 72 % à 85 %) et 59 % offrent des anticonvulsivants par voie parentérale. Environ 4 hôpitaux sur 10 offrent les six services de SOU de base. Les centres de santé et les polycliniques sont les établissements qui offrent le moins fréquemment les services obstétricaux d'urgence de base, en particulier l'accouchement assisté par voie basse (3 %), l'élimination des produits retenus (16 %) et des anticonvulsivants par voie parentérale (17 %). Aucun des centres de santé et des polycliniques n'offrent les six services de SOU de base.

On s'attend à ce que tous les hôpitaux fournissent des services de SOU complets; cependant, les résultats de l'enquête montrent que ce n'est pas le cas. Bien que 97 % des hôpitaux assurent des services de transfusions sanguines et que 82 % effectuent des césariennes, seulement 28 % offrent les huit services de SOU complets.

Globalement, au Rwanda, les services de SOU de base et de SOU complets ne sont disponibles que dans les hôpitaux. Alors que les services de SOU de base et de SOU complets sont fournis par respectivement

L'établissement a effectué les six premières procédures (de gauche à droite) au cours des trois mois ayant précédé l'enquête.

³ L'établissement a effectué les huit procédures au cours des trois mois ayant précédé l'enquête.

36 % et 28 % des hôpitaux, aucun centre de santé ou polyclinique ne sont qualifiés pour fournir l'un ou l'autre de ces services. Ces résultats mettent en évidence le besoin urgent d'améliorer les établissements pour pouvoir offrir aux femmes ces services essentiels.

Résumé

La plupart des centres de santé et des polycliniques ne fournissent pas les services ou les fonctions—signal pour les Soins Obstétriques d'urgence de base.

Contrairement à ce que l'on pensait, les services de soins obstétriques d'urgence de base et de ceux de soins obstétriques d'urgence complets ne sont fournis que par respectivement 36% et 28 % des hôpitaux.

6.9.2 Évaluations des indicateurs de processus des Nations Unies pour les SOU

Le nombre et la proportion d'établissements qui offrent des Soins Obstétriques d'Urgence (SOU), de base ou complets peuvent être utilisés pour calculer les taux de couverture des SOU au Rwanda.

Sur le plan national, le taux de couverture des Soins Obstétriques d'Urgence de Base est estimé à 0.84 établissements pour 500 000 personnes. C'est dans la province Nord que l'on observe le taux de couverture le plus faible, aucun établissement n'y fournissant des SOU de base. Globalement, la couverture en SOU de base est, de loin, inférieure à ce que recommandent les Nations Unies qui est de 4 établissements pour 500 000 personnes. Comme on peut le constater au tableau 6.10, la ville de Kigali, avec 2.36 établissements pour 500 000 personnes, se caractérise par le taux le plus proche de celui qui est recommandé pour la couverture en SOU de base. En ce qui concerne le reste des provinces, les ratios varient de 0.27 à 1.32 établissements fournissant des SOU de base pour 500 000 personnes.

Le taux national de couverture pour les SOU complets qui est estimé à 0.67 établissements pour 500 000 personnes, est également inférieur à 1 établissement pour 500 000 personnes, ratio recommandé par l'ONU. Avec un ratio de 2.36 établissements pour 500 000 personnes, la ville de Kigali satisfait et surpasse les recommandations pour la couverture en SOU complets. Seulement deux provinces, la province Sud (avec 0.88 établissements de SOU complets) et la province Nord (avec 0.68 établissements de SOU complets), ne sont pas très éloignées des recommandations de l'ONU. Il est important de souligner que le nombre d'établissements qui fournissent des SOU complets dans chaque province est légèrement inférieur ou même égal (ville de Kigali et province Est) au nombre d'établissements qui fournissent des SOU de base, ce qui indique qu'un grand nombre de ces établissements ne fournissent pas seulement des SOU de base.

Les taux de couverture obtenus ici doivent être considérés comme approximatifs dans la mesure où ils sont calculés pour de grandes zones géographiques (au niveau des provinces) et ils masquent donc des écarts au niveau du district. Par exemple, dans chaque province, les établissements peuvent être concentrés dans de petites zones urbaines peuplées, comme des grandes villes ou des endroits touristiques, en laissant des poches importantes de population sans couverture. Cependant, ces résultats mettent en évidence le besoin d'améliorer les services de santé maternelle dans pratiquement tous les établissements de toutes les provinces du pays.

Tableau 6.10 Taux de couverture des soins obstétriques d'urgence

Effectif d'hôpitaux, de centres de santé et de polycliniques du Rwanda qui fournissent des services d'accouchements et qui offrent des soins obstétriques d'urgence de base et des soins obstétriques d'urgence complets, ainsi que la couverture de la population par ces services, selon la province, Rwanda SPA 2007

| | | Effectif | Effectif | Pourcentage | Couverture des soins | Effectif | Pourcentage | Couverture des soins |
|-----------------|------------|---|---------------------------------------|---------------------------------------|-------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|--------------------------------|
| | | d'hôpitaux, de centres de santé et de | fournissant des soins d'urgence | fournissant des soins d'urgence | d'urgence de base (pour | fournissant des soins d'urgence | fournissant des soins d'urgence | d'urgence complets (pour |
| Provinces | Population | polycliniques | de base | de base | 500 000) ¹ | complets | complets ¹ | 500 000) ¹ |
| Nord | 1 729 633 | 74 | 0 | 0 | 0,00 | 0 | 0 | 0,00 |
| Sud | 2 281 272 | 102 | 6 | 6 | 1,32 | 4 | 4 | 0,88 |
| Est | 1 883 967 | 90 | 1 | 1 | 0,27 | 1 | 1 | 0,27 |
| Ouest | 2 191 266 | 92 | 4 | 4 | 0,91 | 3 | 3 | 0,68 |
| Ville de Kigali | 848 077 | 26 | 4 | 15 | 2,36 | 4 | 15 | 2,36 |
| Total | 8 934 215 | 384 | 15 | 4 | 0,84 | 12 | 3 | 0,67 |

 $^{^{1}}$ Couverture des services = effectif d'établissements offrant les services \div population × 500 000.

7.1 Présentation

7.1.1 Approche utilisée au cours de l'enquête pour la collecte des informations sur les Infections Sexuellement Transmissibles (IST) et la tuberculose

Les IST et les Infections du Tractus Reproducteur (ITR) autres que le VIH/SIDA constitue un problème de santé publique dans le monde, y compris au Rwanda. Ces infections sont une cause principale de maladies aiguës, qui peuvent être responsables de stérilité, d'incapacité à long-terme et même, dans certains cas, de décès. L'association entre les IST et l'infection par le VIH a fait l'objet de nombreuses recherches sur lesquelles on possède une documentation importante. Il est reconnu que des IST qui ne sont pas traitées rapidement et de manière appropriée peuvent accroître les risques de contracter le VIH chez une personne qui a des rapports sexuels non protégés avec un partenaire VIH positif. Cette association entre les IST et le VIH au Rwanda a été mis en évidence par les résultats de l'EDSR 2005 (INSR et ORC Macro, 2006). Cependant, étant donné la stigmatisation qui entoure ce type d'infections, il est difficile et embarrassant pour certains patients ayant des symptômes d'IST de rechercher des soins.

Les conséquences des IST et des ITR sur la santé reproductive peuvent être graves. Au nombre de ces conséquences, on peut citer les maladies inflammatoires pelviennes (MIP), la stérilité chez les hommes et les femmes, les grossesses ectopiques et les issues néfastes de la grossesse, comme les fausses-couches, les mort-nés, les naissances avant terme et les infections congénitales. Bien que la plupart des IST puissent affecter les femmes comme les hommes, les conséquences sur les femmes sont plus courantes et plus graves que chez les hommes (OMS, 2005).

La tuberculose est la septième cause la plus importante de décès prématuré et de handicap dans le monde. En outre, selon des projections, elle demeurera jusqu'en 2020 l'une des causes les plus importantes de maladies (HealthLink, 2001). Avec l'apparition de l'épidémie de VIH/SIDA, la tuberculose, en particulier la tuberculose multi-résistante (TB-MR), a réapparu et cette maladie contagieuse est un problème de santé publique. Cette réémergence de la tuberculose s'explique parce qu'elle constitue l'une des affections opportunistes les plus courantes dues au VIH. Étant donné l'interaction importante entre la tuberculose et le VIH, l'incidence de la tuberculose est en augmentation en Afrique subsaharienne et elle pourrait augmenter en Asie. Cependant, selon un rapport de l'OMS de 2007, l'épidémie globale serait sur le point d'amorcer un déclin, même si la tuberculose demeure une cause importante de décès dans le monde (OMS 2007).

Par conséquent, il est extrêmement important que le système de santé soit doté de la capacité de diagnostiquer et de traiter de manière appropriée les IST les plus courantes, et la tuberculose. En utilisant les informations collectées au cours de l'EPSR 2007, ce chapitre a pour objectif de répondre aux questions essentielles suivantes :

- dans quelle mesure les services d'IST sont-ils disponibles, et dans quelle mesure les établissements qui offrent des services d'IST disposent de la capacité d'assurer des services de qualité dans ce domaine?
- dans quelle mesure les prestataires des services d'IST adhèrent aux standards qui garantissent une prestation de services de qualité?
- les établissements suivent-ils des pratiques de gestion qui contribuent à assurer des services d'IST de qualité et quelle est l'opinion des patients concernant les services d'IST offerts?

Les établissements possèdent-ils les ressources pour diagnostiquer et traiter la tuberculose?

7.1.2 Situation concernant les IST et les ITR au Rwanda

Les Infections du Tractus Reproducteur (ITR) incluent les Infections Sexuellement Transmissibles (IST) et d'autres infections qui ne se transmettent pas par contact sexuel. Selon des estimations de l'OMS, plus de 340 millions de nouveaux cas des quatre IST curables (gonorrhée, chlamydia, syphilis, et trichomonas) se sont produits dans le monde en 1999 parmi les hommes et les femmes de 15-49 ans. Les facteurs qui interviennent dans l'apparition des IST et des ITR au Rwanda ne sont pas bien connus : le nombre inadéquat d'établissements dotés de la capacité d'effectuer les tests de détection ne permet pas de disposer des informations nécessaires ; en outre, le manque de données déclarées par les établissements et une mauvaise gestion des données dans les établissements de santé expliquent ce manque de connaissance des facteurs qui interviennent dans l'apparition de ces infections. Les résultats de l'EDSR 2005 ont montré qu'environ 5 % des femmes sexuellement actives et 3 % des hommes sexuellement actifs de 15-49 ans ont déclaré qu'ils avaient eu une IST ou des symptômes associés à la présence d'IST, comme des écoulements anormaux ou malodorants ou un ulcère ou une plaie dans la zone génitale. Cependant, seulement un peu plus d'une femme sur dix (12 %) ayant des symptômes d'IST a recherché des soins ou un traitement auprès d'un professionnel de la santé. Chez les hommes, cette proportion est de 14 %. Environ la moitié des femmes (51 %) et des hommes (48 %) n'ont recherché ni conseils, ni traitement (INSR et ORC Macro, 2006).

7.1.3 Situation concernant la tuberculose au Rwanda

Selon des estimations de l'OMS, 8,8 millions de nouveaux cas de tuberculose se sont produits dans le monde en 2005, dont 7,4 millions en Asie et en Afrique subsaharienne. Au total, 1,6 millions de personnes sont décédées de la tuberculose en 2005, y compris 195 000 personnes infectées par le VIH. À partir de 2005, l'OMS a estimé que l'incidence per-capita de la tuberculose était stable ou qu'elle diminuait dans six régions de l'OMS et qu'elle avait déjà atteint un pic au niveau mondial. Cependant, le nombre total de cas de tuberculose continue de croître lentement, parce que le nombre de cas continue d'augmenter en Afrique, dans les régions à l'Est de la méditerranée et du Sud-est asiatique (OMS, 2007).

En utilisant la stratégie du traitement à court terme directement observé (DOTS), des taux de guérison de 80 % à 90 % ont été atteints pour des cas de TB à frottis positifs diagnostiqués sous surveillance passive. Le département Stop TB de l'OMS, en collaboration avec d'autres organisations, qui fournissent des directives, un appui et de l'assistance à plusieurs pays dans le monde pour renverser le cours de l'épidémie et mettre en œuvre la stratégie DOTS, affirme que la stratégie DOTS est, à la fois, efficace et d'un bon rapport coût efficacité. Basé sur les succès de ces programmes, l'OMS a adopté la stratégie DOTS comme sa stratégie de lutte globale contre la tuberculose (OMS, 2001a).

Entre 1980 et 2005, selon l'OMS, plus de 90 millions de personnes ont déclaré qu'elles étaient atteintes de tuberculose. Environ 26,5 millions de personnes ont été notifiées par les programmes DOTS entre 1995 et 2005, alors que 10,8 millions de nouveaux cas de tuberculose à frottis positifs ont été enregistrés pour un traitement en suivant la stratégie DOTS entre 1994 et 2004 (OMS, 2007). En 2005, la stratégie DOTS a été appliquée dans 187 pays et près de 90 % de la population mondiale vit dans des zones où la stratégie DOTS a été mise en œuvre par les services de santé publique.

La tuberculose est réapparue de manière importante, depuis 1980, dans de nombreux pays d'Afrique du Sud et de l'Est. Cette réémergence est essentiellement due à l'épidémie de VIH/SIDA et elle affecte aussi les pays à l'extérieur de l'Afrique subsaharienne. Les personnes infectées par le VIH sont plus susceptibles de développer une tuberculose active que celles qui n'ont pas contracté le VIH. Étant donné que les pays d'Afrique subsaharienne détiennent les taux d'infection au VIH les plus élevés dans le

monde, c'est aussi dans ces pays que la tuberculose associée au VIH a l'impact le plus fort. On estime qu'un quart des cas de tuberculose sont aussi atteints par le VIH. Cela provoque un nombre plus élevé de décès parmi les patients atteints de tuberculose, ce qui permet difficilement au programme DOTS d'atteindre l'objectif fixé par l'OMS d'un taux de succès de traitements de 85 % (OMS, 2005a).

Au Rwanda, la tuberculose continue d'être un problème important de santé publique. La prévalence estimée de la tuberculose continue d'augmenter, d'environ 500 cas pour 100 000 personnes en 2000 à 598 cas en 2002, et à 660 cas en 2004. Au cours de la même période, la mortalité liée à la tuberculose s'est accrue de 55 pour 100 000 personnes en 2000 à 66 en 2002 et à 102 en 2004 (Division des statistiques de l'ONU, 2008). Selon le rapport annuel commun pour 2007 du Programme national pour la tuberculose (PNILT), le nombre de cas notifiés de tuberculose a augmenté, passant de 7 720 cas en 2005 à 8 014 cas en 2007 (Ministère de la Santé 2008). Le rapport montre aussi que le nombre de nouveaux cas à frottis positif est pratiquement le même en 2005 et 2007, respectivement 4 159 et 4 053. Selon le PNILT, les taux de succès des traitements étaient estimés à 86 % au Rwanda en 2007.

7.2 Disponibilité des services d'IST

L'intégration des services de diagnostic et de traitement des IST dans les services de santé appropriés contribue à augmenter les opportunités pour la détection des cas et le traitement de suivi. L'EPSR a évalué la disponibilité des services d'IST et les conditions de prestation des services. Il est courant que les patients qui recherchent particulièrement des soins de santé pour des symptômes d'IST soient examinés dans les services de soins externes. Les patients qui recherchent des services de soins prénatals ou de PF, qui sont pour la plupart des femmes, peuvent aussi bénéficier de services d'IST tels que la détection et le traitement à partir de ces sites du service. L'intégration des services de diagnostic et de traitement des IST dans les services de soins prénatals et de PF peut favoriser la détection précoce et améliorer le suivi du traitement; en effet, les femmes peuvent se sentir plus à l'aise, pour discuter de symptômes d'IST, durant une consultation normale pour des soins prénatals ou pour la PF avec un prestataire qu'elles connaissent que durant une consultation spécifique pour des IST. En outre, si une femme doit se rendre ailleurs pour des services d'IST, sa probabilité qu'elle décide de ne pas rechercher de soins est plus élevée.

Le tableau 7.1 présente les informations sur la disponibilité des services d'IST. Les tableaux A-7.1 et A-7.2, en annexes, présentent des informations additionnelles sur la disponibilité des services d'IST et sur celle des composants du système et des éléments nécessaires pour assurer une prestation de conseils de qualité et pour garantir un examen de qualité.

Les services d'IST peuvent inclure les conseils, le test, le diagnostic et le traitement. Pratiquement tous les établissements de santé offrent des services d'IST (95 %) (tableau 7.1). Parmi ces établissements, 95 % offrent des services d'IST dans le cadre des services de consultations externes pour des soins curatifs et seulement 4 % disposent d'une clinique spéciale pour le traitement des IST. Quatre-vingt-trois pour cent des établissements offrent des services d'IST au moins cinq jours par semaine (tableau 7.1). Les services d'IST sont aussi intégrés dans les services de PF dans 41 % des établissements et dans les services de soins prénatals de 36 % des établissements. Dans environ 1 établissement sur 5 qui offre des services d'IST, ces services sont disponibles pour les patients dans trois zones de prestation des services : services généraux externes, planification familiale et soins prénatals. Dans les centres de santé et les polycliniques comme dans les dispensaires, les cliniques ou les postes de santé où les services sont plus fréquemment intégrés qu'ailleurs, le seul prestataire disponible voit tous les patients pour tous les services et il fournit des services d'IST aux patients qui en ont besoin.

Tableau 7.1 Disponibilité des services pour les Infections Sexuellement Transmissibles (IST)

Pourcentage d'établissements offrant des services d'IST en tant que service principal; parmi les établissements offrant des services d'IST, pourcentage dans lesquels les services d'IST sont fournis dans la zone de prestation du services indiqué et pourcentage dans lesquels les services d'IST sont offerts cinq jours ou plus par semaine, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | | | Pour | rcentage d | nt | | | | |
|--|---|-----|--|-----------------------------------|----------------|---|--|---|--|
| | Pourcentage d'établis- | | Location pr | | | | | Pourcentage d'établis- sements où | Effectif |
| Caractéristique | sements offrant des services d'IST en tant que service principal | | Département des soins généraux externes | Clinique spéciale ² | prestation des | Zone de prestation des services de soins prénatals | Soins externes, PF, et soins prénatals | les services d'IST sont disponibles au moins 5 jours par semaine | d'établis- sements offrant des services d'IST |
| Type d'établissement | | | | | | | | | |
| Hôpital | 90 | 42 | 95 | 5 | 18 | 11 | 3 | 74 | 38 |
| Centre de santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/Poste | 99 | 389 | 95 | 4 | 45 | 41 | 21 | 83 | 386 |
| de santé | 83 | 107 | 97 | 1 | 34 | 25 | 17 | 87 | 89 |
| Secteur | | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 98 | 309 | 95 | 4 | 48 | 37 | 21 | 81 | 304 |
| Agréé | 97 | 133 | 95 | 4 | 29 | 39 | 13 | 86 | 129 |
| Privé/ONG/Communautaire | 83 | 96 | 98 | 1 | 33 | 29 | 20 | 86 | 80 |
| Province | | | | | | | | | |
| Nord | 100 | 90 | 97 | 3 | 38 | 28 | 13 | 78 | 90 |
| Sud | 97 | 117 | 96 | 4 | 41 | 42 | 22 | 69 | 113 |
| Est | 96 | 113 | 95 | 4 | 49 | 33 | 18 | 89 | 109 |
| Ouest | 100 | 132 | 93 | 5 | 36 | 37 | 17 | 89 | 132 |
| Ville de Kigali | 80 | 86 | 96 | 1 | 41 | 41 | 25 | 90 | 69 |
| Total | 95 | 538 | 95 | 4 | 41 | 36 | 19 | 83 | 513 |

¹ Le service peut être disponible dans plusieurs sites dans le même établissement s'ils sont intégrés. Dans les petits établissements, les services généraux de soins externes, les services de soins prénatals et ceux de planification familiale peuvent être fournis à un seul endroit et par un seul prestataire.

Résumé

Des services d'IST sont offerts dans pratiquement tous les établissements de santé dans le cadre des services de consultation générale externe pour les soins curatifs. Dans environ 1 établissement sur 5, les services d'IST sont intégrés dans les services de soins prénatals et de planification familiale ainsi que dans les services généraux de soins curatifs.

Les services spécialisés pour les IST sont peu fréquents et ils ont été rarement observés dans les dispensaires, les cliniques et les postes de santé.

7.3 Capacité de fournir des services d'IST de qualité

L'EPSR a évalué les systèmes, l'infrastructure, l'équipement et les fournitures qui permettent d'assurer des services d'IST de qualité. Étant donné que les services d'IST sont dispensés dans de multiples sites

et par un seul prestataire.

Les services d'IST des types d'établissements enquêtés sont principalement utilisés par les femmes et, par conséquent, dans pratiquement tous les cas, la clinique spéciale est la clinique gynécologique. Les hommes peuvent recevoir des services d'IST dans une clinique urologique.

dans les grands établissements, les informations permettant de déterminer si les établissements sont, ou non, en mesure de fournir des services d'IST de qualité proviennent du service de consultations externes qui est la zone principale de prestation des services d'IST.

Le tableau 7.2 présente les informations qui permettent de déterminer si les établissements disposent de l'infrastructure et des ressources qui garantissent la prestation de services de conseils et d'examens pour les services d'IST. Les graphiques 7.1, 7.2, et 7.3 présentent des résultats résumés sur les éléments nécessaires pour fournir des services d'IST de qualité, y compris les examens, la disponibilité et l'utilisation des tests de diagnostic des IST. Les tableaux A-7.1 à A-7.3 présentent, en détail, les résultats sur les composants du système, l'infrastructure et les ressources, les tests spécifiques et les médicaments pour le diagnostic et le traitement, les pratiques de tarifs des services ainsi que les systèmes de gestion et d'appui pour les services d'IST. Le tableau A-7.5, en annexes, fournit des détails sur la formation des prestataires des services d'IST et le tableau A-7.6, en annexes, présente les informations sur la supervision d'appui pour ces prestataires.

7.3.1 Composants du système qui contribuent à l'utilisation des services

À cause des comportements de stigmatisation qui sont souvent associés aux IST et de l'absence de symptômes chez beaucoup de personnes infectées, des efforts spéciaux sont nécessaires pour promouvoir des diagnostics précoces et pour encourager les patients à rechercher des traitements médicaux modernes pour les symptômes d'IST. L'enquête a évalué l'existence de stratégies programmes et de composants de prestation du service qui contribuent à la disponibilité et à l'amélioration de l'utilisation des services d'IST.

Pour stopper effectivement la transmission d'une IST, les partenaires du/de la patient(e) atteint d'une IST doivent être testés et s'ils sont infectés, ils doivent être aussi traités. On demande généralement au/à la patient(e) de notifier le/la partenaire et qu'il lui demande de se faire examiner. Ce procédé est appelé suivi passif. Dans d'autres circonstances, les responsables sanitaires locaux peuvent prendre l'initiative de contacter le/la partenaire, de l'informer sur la possibilité qu'il/elle ait contracté une IST et lui recommander de prendre des mesures appropriées. Il s'agit de suivi actif. Le dépistage passif est le système de notification du/de la patient(e) le plus fréquemment utilisé, 93 % des établissements ayant déclaré l'utiliser contre 50 % pour le suivi actif. À l'opposé, 7 % des établissements ne disposent d'aucun système, en place, pour le suivi (tableau A-7.2.1, en annexes).

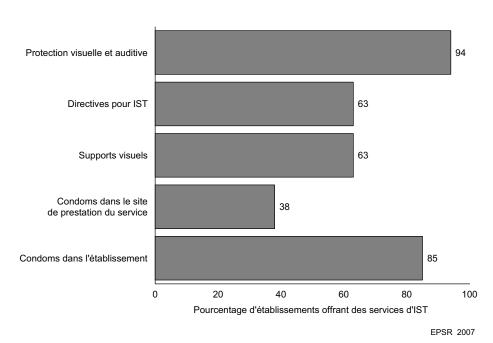
7.3.2 Infrastructure et ressources qui garantissent une évaluation et la prestation de conseils de qualité

Un environnement privé est nécessaire pour faciliter la prestation de conseils et la communication entre les prestataires et leurs patients atteints d'IST. Un environnement privé peut non seulement encourager les patients à utiliser les services mais cela peut aussi encourager les prestataires à suivre les standards et les protocoles. Si les conditions pour que la consultation se déroule en privé ne sont pas réunies, le prestataire ne se sentira pas à l'aise pour poser les questions appropriées ou effectuer les examens nécessaires. Étant donné que les conseils pour le diagnostic et la prévention des IST sont souvent dispensés à des endroits différents de celui où se déroule l'examen physique, les conditions dans lesquelles sont dispensés les conseils sont évaluées séparément de celles dans lesquelles s'est déroulé l'examen physique.

Pratiquement tous les établissements de santé du Rwanda (94 %) dispensent des conseils pour les IST dans des conditions qui garantissent aux patients une protection visuelle et auditive (graphique 7.1). Cependant, dans 3 % des cas, seule une protection visuelle est assurée et 3 % ne garantissent aucun environnement privé (tableau A-7.2.1, en annexes).

Soixante-trois pour cent des établissements disposent de directives sur les IST dans les zones de prestation des services d'IST (graphique 7.1) et environ 45 % ont des directives sur la prise en charge des IST par l'approche syndromique (tableau A-7.2.1, en annexes). L'approche syndromique est une méthode systématique pour évaluer les symptômes chez un patient. Elle offre un protocole spécifique pour prescrire les médicaments basé sur les symptômes observés (OMS, 2001b). Les hôpitaux, les centres de santé et les polycliniques disposent plus fréquemment que les dispensaires, les cliniques et les postes de santé de directives sur les IST, y compris les directives pour le diagnostic syndromique

Soixante-trois pour cent des établissements disposent de supports visuels éducatifs concernant les IST pour leurs patients; une proportion plus faible (40 %) possède du matériel éducatif spécifique pour le VIH/SIDA (tableau 7.2.1, en annexes).



Graphique 7.1 Éléments de support de la qualité des services d'IST (N=513)

La disponibilité de condoms dans le site de prestation du service permet au prestataire de démontrer facilement comment l'utiliser et également de s'assurer que le patient en emporte en quittant l'établissement. Les condoms ne sont généralement pas disponibles dans les zones de prestation des services d'IST. Alors qu'environ 85 % des établissements disposent de condoms quelque part dans l'établissement, seulement 2 établissements sur 5 ont des condoms dans la zone de prestation des services d'IST (graphique 7.1).

Globalement, seulement 1 établissement sur 5 possède tous les éléments nécessaires qui permettent de dispenser des conseils de qualité, y compris toutes les conditions pour que la consultation se déroule en privé (protection visuelle et auditive), des directives sur les IST et des supports visuels éducatifs pour les patients (tableau 7.2). Les hôpitaux (21 %), les centres de santé et les polycliniques (20 %) disposent plus fréquemment de ces éléments que les dispensaires, les cliniques et les postes de santé (11 %). Sur le plan géographique, on constate que ces éléments sont plus fréquemment disponibles dans les établissements de la province Est; les résultats selon les secteurs montrent que ce sont les établissements du secteur gouvernemental qui en sont les plus fréquemment pourvus.

Tableau 7.2 Disponibilité de l'infrastructure et des ressources qui garantissent la qualité des conseils et des examens pour les Infections Sexuellement Transmissibles (IST)

Parmi les établissements offrant des services pour les IST, pourcentage disposant de tous les composants de support qui garantissent la qualité des conseils, des examens physiques, des diagnostics et des traitements des IST, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| Caractéristique | Tous les éléments de support de la qualité des conseils ¹ | Toutes les conditions pour fournir un examen physique de qualité ² | | le de diaç des IST Syndro- mique ³ | | Syphilis ⁵ | Capac Gonor- rhée ⁶ | cité de tes Wet mount ⁷ | t pour ⁴ : Chla- mydia ⁸ | VIH/sida ⁹ | Médica- ments pour traiter quatre IST majeures ¹⁰ | Effectif d'établis- sements offrant des services d'IST |
|---|---|--|-----|--|----|-----------------------|--------------------------------------|--|--|-----------------------|--|---|
| Type d'établissement | | | | | | | | | | | | |
| Hôpital | 21 | 18 | 100 | 92 | 58 | 71 | 63 | 79 | 3 | 82 | 97 | 38 |
| Centre de santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/ | 20 | 2 | 66 | 97 | 57 | 47 | 15 | 39 | 2 | 53 | 81 | 386 |
| Poste de santé | 11 | 4 | 53 | 87 | 47 | 13 | 12 | 28 | 2 | 19 | 37 | 89 |
| Secteur | | | | | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 24 | 2 | 63 | 97 | 56 | 43 | 14 | 38 | 2 | 48 | 83 | 304 |
| Agréé | 14 | 5 | 77 | 97 | 60 | 59 | 26 | 47 | 1 | 67 | 85 | 129 |
| Privé/ONG/Communautaire | 8 | 6 | 60 | 84 | 46 | 19 | 20 | 39 | 5 | 26 | 25 | 80 |
| Province | | | | | | | | | | | | |
| Nord | 14 | 3 | 78 | 96 | 81 | 37 | 8 | 20 | 0 | 44 | 79 | 90 |
| Sud | 11 | 0 | 51 | 100 | 32 | 55 | 11 | 37 | 3 | 64 | 83 | 113 |
| Est | 35 | 3 | 72 | 92 | 39 | 42 | 18 | 42 | 2 | 43 | 77 | 109 |
| Ouest | 18 | 5 | 59 | 99 | 83 | 39 | 23 | 50 | 2 | 47 | 80 | 132 |
| Ville de Kigali | 13 | 7 | 81 | 84 | 32 | 42 | 36 | 51 | 6 | 46 | 39 | 69 |
| Total | 19 | 3 | 66 | 95 | 55 | 43 | 18 | 40 | 2 | 49 | 74 | 513 |

¹ Protection visuelle et auditive, des directives, des supports visuels ou du matériel éducatif, des carnets individuels pour les patients et des condoms sur le site de prestation des services d'IST.

Résumé

Seulement 19 % des établissements possèdent tout ce qui est nécessaire pour dispenser, dans de bonnes conditions, des conseils sur les IST.

Pratiquement tous les établissements de santé dispensent des conseils pour les IST dans des conditions qui garantissent aux patients une protection visuelle et auditive ; de plus, des directives sur les IST, des supports visuels et du matériel éducatif concernant les IST sont disponibles dans 63 % des zones de prestation des services.

Quinze pour cent des établissements fournissant des services d'IST n'ont pas de condoms disponibles, que ce soit dans la zone de prestation du service, ou ailleurs dans l'établissement.

² Tous les éléments de contrôle des infections (savon, eau, gants en latex, solution désinfectante et boîte pour objets pointus), protection visuelle, lit et éclairage pour examen.

Cela fait référence aux algorithmes utilisés dans l'approche syndromique préconisée par l'OMS.

⁴ Avoir la capacité d'effectuer un test ne signifie pas forcément que l'établissement utilise systématiquement le test.

⁵ Soit le test VDRL (Venereal Disease Research Laboratory) et un microscope en état de marche ou kit pour le test RPR (Reactive Protein Reagent).

⁶ Réactifs pour coloration de Gram et microscope en état de marche ou capacité d'effectuer des cultures.

⁷ Microscope et lames en état de marche.

⁸ Colorant Giemsa pour la chlamydia.

⁹ Tests ELISA (Enzyme-Linked Immunosorbent Assay), Western Blot, rapid test, ou PCR (Polymerase Chain Reaction).

¹⁰ Au moins un médicament pour traiter la syphilis, la gonorrhée, le trichomonas et la chlamydia.

7.3.3 Infrastructure et ressources pour les examens et le traitement

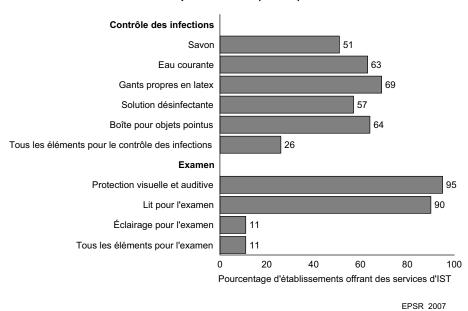
Les diagnostics et les traitements seront de meilleure qualité si l'établissement possède une infrastructure adéquate pour les examens physiques, un support pour les diagnostics de laboratoire et les médicaments pour traiter les IST spécifiques.

Il ne peut y avoir d'examens physiques de qualité sans des mesures appropriées pour le contrôle des infections, une infrastructure adéquate et un équipement de base pour les examens des patients.

Contrôle des Infections

Les éléments considérés comme importants pour le contrôle des infections sont le savon, l'eau courante, des gants en latex, une solution désinfectante et une boîte pour ranger les instruments pointus. Tous ces éléments ne sont disponibles dans les zones de prestation des services d'IST que dans seulement 26 % des établissements offrant des services d'IST (graphique 7.2). Les gants en latex sont l'élément le plus largement disponible. Par contre, le savon est moins fréquemment disponible, seulement la moitié des établissements en sont pourvu. Les hôpitaux sont les établissements qui disposent le plus fréquemment de tous les éléments nécessaires pour le contrôle des infections (tableau A-7.2.1, en annexes).

Des poubelles sont disponibles dans seulement 3 établissements sur 5 qui offrent des services d'IST. À peine 22 % des établissements disposent de tous les éléments nécessaires pour le contrôle des infections et également d'une poubelle (tableau A-7.2.1, en annexes).



Graphique 7.2 Éléments de support de la qualité des examens pour les IST (N=513)

Examens physiques

Pour effectuer des examens physiques de qualité, il est nécessaire de disposer des conditions pour que l'examen se déroule en privé, d'un lit d'examen et d'un éclairage pour l'examen. Ces trois éléments sont disponibles dans seulement 11 % des établissements (graphique 7.2). Une protection visuelle et auditive (95 %) et un lit d'examen (90 %) sont largement disponibles dans les établissements offrant des services

d'IST. Les hôpitaux (29 %) possèdent plus fréquemment que les autres types d'établissements ces éléments nécessaires pour les examens physiques (tableau A-7.2.1, en annexes). Dans pratiquement tous les établissements, toutes les conditions sont réunies pour que les examens physiques se déroulent en privé (protection visuelle et auditive); de même, la quasi-totalité des établissements possèdent des lits d'examen. Par contre, seulement 11 % disposent d'un éclairage pour l'examen, ce qui fait baisser l'indicateur composite.

Dans l'ensemble, seulement 3 % des établissements offrant des services d'IST possèdent tous les éléments nécessaires pour effectuer le contrôle des infections et des examens physiques de qualité (tableau A-7.2.1, en annexes).

Résumé

Environ 1 établissement sur 5 dispose de tous les éléments nécessaires pour le contrôle des infections et également d'une poubelle dans la zone de prestation des services d'IST. Ce sont les hôpitaux qui sont les plus fréquemment pourvus des éléments pour le contrôle des infections.

Un établissement offrant des services d'IST sur dix dispose de tous les éléments nécessaires pour effectuer des examens physiques. Il est cependant rare que les établissements disposent, à la fois, de tout ce qui est nécessaire pour le contrôle des infections et pour effectuer des examens physiques dans de bonnes conditions. Un établissement sur deux possède un système actif de suivi du partenaire et 7% des établissements n'en ont aucun (ni actif ni passif).

Diagnostics d'IST

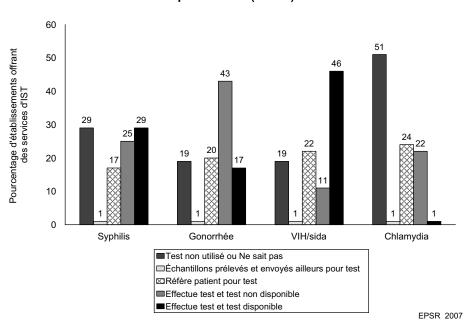
L'OMS recommande deux approches pour diagnostiquer les IST et fournir des services d'IST dans les établissements de soins primaires: l'approche étiologique et l'approche syndromique (OMS, 2001). L'approche étiologique utilise les tests de laboratoire pour diagnostiquer les IST et elle est plus exacte que le diagnostic fondé à partir de l'approche syndromique. Cependant, les laboratoires dans les établissements ne sont pas souvent disponibles. L'approche syndromique, qui est recommandée pour les établissements sans laboratoire, est basée sur l'évaluation de symptômes spécifiques et utilise ensuite un algorithme pour déterminer quels traitements doivent être administrés. Quand aucune des deux approches ne peut être utilisée, les prestataires peuvent établir un diagnostic et prescrire un traitement basé sur leur jugement clinique et les symptômes du patient, ce qui constitue une approche basée sur le diagnostic clinique. Des études ont montré que quand les prestataires ne peuvent disposer de résultats de laboratoire ou de protocole spécifique, comme l'approche syndromique, pour les guider pour établir un diagnostic d'IST et des ordonnances, ils prescrivent souvent le traitement inapproprié (Lande, 1993).

Le moyen le plus fiable pour être certain qu'un patient reçoive le test de laboratoire souhaité est que le test soit effectué dans l'établissement même. Une autre solution consiste à prélever le spécimen et à l'envoyer dans un autre établissement pour y être analysé. Le moyen le moins efficace est de référer le patient à un autre établissement pour y effectuer le test parce que le patient peut décider de ne pas subir le test. Le graphique 7.3 présente les informations sur les établissements qui effectuent, ou non, les tests et les informations sur les conditions de réalisation de ces tests.

L'approche syndromique est la méthode de diagnostic la plus couramment utilisée pour diagnostiquer les IST au Rwanda. Pratiquement tous les établissements (95 %) fondent leur diagnostic sur l'approche syndromique alors qu'un peu plus de la moitié utilise le diagnostic clinique des IST et que 66 % se basent sur l'approche étiologique (tableau 7.2). L'approche étiologique est utilisée dans tous les hôpitaux; elle est davantage utilisée dans les établissements du secteur Agréé (77 %) et dans ceux de la ville de Kigali (81 %) et de la province Nord (78 %) que dans les autres. Seulement 2 % des établissements ont la

capacité d'effectuer le test pour la chlamydia ; par comparaison, cette proportion est de 18 % pour la gonorrhée, de 43 % pour la syphilis et de 49 % pour le VIH.

Comme on peut le constater au graphique 7.3, les établissements disposent plus fréquemment du test du VIH que des autres tests et ils effectuent également plus fréquemment ce test que les autres. Cinquante-sept pour cent des établissements ont déclaré qu'ils effectuaient des tests du VIH dans l'établissement même; dans 46 % des cas, les tests étaient disponibles le jour de l'enquête. Les tests de la syphilis, de la gonorrhée et de la chlamydia sont moins courants. Bien que les tests de la syphilis, de la gonorrhée et de la chlamydia soient effectués dans respectivement 54 %, 60 % et 23 % des établissements, seulement 29 % disposaient des tests de la syphilis le jour de l'enquête; pour les tests de la gonorrhée et de la chlamydia, ces proportions étaient respectivement de 17 % et 1 %. Quand les établissements ont déclaré qu'ils effectuaient les tests chez eux mais qu'ils ne disposaient pas des tests (comme c'était le cas pour 25 % des établissements en ce qui concerne le test de la syphilis et 43 % pour celui de la gonorrhée), cela pouvait refléter des problèmes de ruptures de stocks d'équipements ou de réactifs ou encore un manque de connaissance précise de la part des enquêtés sur la disponibilité de ce type d'équipements. La proportion d'établissements qui référent les patients ailleurs pour différents tests varie de 17 % à 24 %, alors que de nombreux établissements offrant des services d'IST n'utilisent pas les tests pour la gonorrhée (19 %), le VIH/SIDA (19 %), la syphilis (29 %) et la chlamydia (51 %).



Graphique 7.3 Utilisation et disponibilité des tests de diagnostic pour les IST (N=513)

Traitement contre les IST

Les IST les plus courantes sont la syphilis, la gonorrhée, le trichomonas et la chlamydia. Les médicaments pour traiter ces quatre IST sont disponibles dans seulement les trois-quarts des établissements offrant des services d'IST; les hôpitaux, (97 %), les centres de santé et les polycliniques (81 %) en sont plus fréquemment pourvus que les autres types d'établissements. Les établissements des secteurs gouvernemental et Agréé en disposent aussi plus fréquemment que les établissements des autres secteurs (tableau 7.2). C'est dans les établissements des secteurs privé et communautaire, dans ceux gérés par une ONG (25 %) et dans ceux de la ville de Kigali (39 %) que les médicaments pour traiter les quatre IST les plus courantes sont les moins disponibles.

Les médicaments les plus largement disponibles sont les suivants: de la pénicilline injectable pour le traitement de la syphilis, qui est disponible dans 86 % des établissements; du métronidazole pour le traitement du trichomonas, disponible dans 81 % des établissements ; de l'amoxicilline pour le traitement de la chlamydia, dans 77 % des établissements; de l'érythromycine et de la doxycycline pour le traitement de la chlamydia et de la syphilis, observé dans, respectivement 76 % et 74 % des établissements ; de la ciprofloxine pour le traitement de la gonorrhée dans 68 % des établissements et de la norfloxacine pour le traitement de la chlamydia et de la gonorrhée, dans 48 % des établissements. Les suppositoires Nystatin ou miconazole pour le traitement de la candidose sont disponibles dans 77 % des établissements. D'autres médicaments sont, chacun, disponibles dans 20 %, ou moins, des établissements. Ces médicaments comprennent du tinidazole pour le traitement du trichomonas, de la ceftriaxone pour la gonorrhée, de l'augmentin pour la chlamydia, de la tétracycline pour la chlamydia et la syphilis et du miconazole ou clotrimazole, sous forme de crème ou de suppositoires pour traiter la candidose (tableau A-7.3, en annexes).

Résumé

L'approche syndromique est la méthode de diagnostic la plus couramment utilisée pour diagnostiquer les IST au Rwanda, suivie par l'approche étiologique. Le diagnostic clinique est la méthode la moins fréquemment utilisée.

Environ la moitié des établissements sont dotés de la capacité d'effectuer des tests du VIH/SIDA; dans 29 % des cas, ils peuvent effectuer des tests de la syphilis et ils disposaient, le jour de l'enquête, de tout l'équipement pour les tests. Seulement dans 18 % des cas, les établissements ont la capacité d'effectuer des tests de la gonorrhée et ils disposaient également du matériel.

Environ les trois-quarts des établissements possèdent, au moins, un médicament pour traiter chacune des quatre IST les plus courantes.

Très peu d'établissements prélèvent les spécimens et les envoient à l'extérieur pour y être analysés.

7.4 Pratiques de gestion qui garantissent des services de qualité

Les pratiques de gestion qui permettent d'assurer des services d'IST dans de bonnes conditions comprennent des pratiques de documentation, des pratiques concernant des services payants ainsi que des pratiques de supervision et de formation des prestataires.

Des informations résumées sur les pratiques de gestion d'appui sont présentées au tableau 7.3. Des informations résumées sur les sujets traités au cours des formations pour les prestataires des services d'IST figurent au graphique 7.4. Les tableaux A-7.4 à A-7.9, en annexes, fournissent des informations supplémentaires sur les statistiques de services, les services payants et les pratiques de supervision et de formation des prestataires des services d'IST.

7.4.1 Documentation et registres dans l'établissement

L'OMS considère que le maintien des dossiers, la déclaration de cas d'IST et l'utilisation des services d'IST sont les éléments clé de la surveillance qui contribuent à l'amélioration de la gestion des programmes d'IST (UNAIDS/OMS Groupe de travail, 1999). Dans le cadre de l'enquête, on a considéré qu'un registre était à jour s'il comportait l'enregistrement d'une visite au cours des 7 derniers jours et si les symptômes ou un diagnostic en rapport avec des IST étaient décrits. Étant donné que la plupart des services d'IST sont fournis dans des services de jour, ces registres ont été vérifiés pour les visites de patients avec des symptômes ou des diagnostics d'IST.

Tableau 7.3 Pratiques de gestion de support qui garantissent la qualité des services pour les Infections Sexuellement **Transmissibles**

Pourcentage d'établissements offrant des services pour les IST et qui disposent d'un registre de patients et pourcentage dans lesquels les prestataires des services d'IST interviewés ont déclaré avoir reçu une formation de routine sur les IST ainsi qu'une supervision personnelle, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| Caractéristique | des patie | vé d'admission nts ayant ent une IST Admission la plus récente Il y a >7 jours | Effectif d'établis- sements offrant des services d'IST | Pourc d'établisse lesquels les des serv interviewés rece Formation en rapport avec les IST ¹ | Effectif d'établis- sements ayant des prestataires de services d'IST qui ont été interviewés 3 | |
|---|-----------|---|---|---|--|-----|
| Type d'établissement | | | | | | |
| Hôpital | 37 | 39 | 38 | 97 | 86 | 36 |
| Centre de santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/Poste de | 38 | 37 | 386 | 76 | 98 | 380 |
| santé | 30 | 36 | 89 | 44 | 58 | 81 |
| Secteur | | | | | | |
| Gouvernemental | 37 | 37 | 304 | 76 | 95 | 296 |
| Agréé | 45 | 35 | 129 | 80 | 98 | 128 |
| Privé/ONG/Communautaire | 25 | 40 | 80 | 47 | 59 | 73 |
| Province | | | | | | |
| Nord | 32 | 39 | 90 | 79 | 94 | 86 |
| Sud | 27 | 36 | 113 | 75 | 95 | 110 |
| Est | 45 | 30 | 109 | 82 | 95 | 105 |
| Ouest | 46 | 43 | 132 | 65 | 95 | 130 |
| Ville de Kigali | 29 | 33 | 69 | 61 | 59 | 66 |
| Total | 37 | 37 | 513 | 73 | 90 | 497 |

¹ On considère qu'un établissement fournit, de manière régulière, une formation à son personnel si, au moins, la moitié des prestataires interviewés ont déclaré avoir reçu une formation avant ou en cours d'emploi en rapport avec leur travail au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête. Seules sont prises en compte des sessions structurées de formation en cours d'emploi et, par conséquent, une instruction individuelle au cours d'une visite de supervision de routine n'est pas considérée ici comme une formation.

Trente-sept pour cent des établissements (dont 37 % des hôpitaux et 38 % des centres de santé et polycliniques) disposent de registres à jour (tableau 7.3). Ce sont les dispensaires, les cliniques et les postes de santé (30 %) qui disposent le moins fréquemment de registres à jour. Dans 37 % des cas, les établissements ont des registres dont les inscriptions sont antérieures aux sept derniers jours.

7.4.2 Formation et supervision

Formation

Dans le cadre de l'enquête, un établissement est considéré comme fournissant, à son personnel, une formation de routine en rapport avec les IST si, au moins la moitié des prestataires des services d'IST interviewés, ont déclaré qu'ils avaient reçu, au cours des 12 derniers mois, une formation structurée portant sur les IST. Cela inclut une formation avant l'emploi ou en cours d'emploi mais une instruction individuelle reçue au cours d'une visite de supervision de routine n'est pas prise en compte ici. Au

On considère qu'un établissement reçoit, de manière régulière, une supervision de son personnel si, au moins, la moitié des prestataires interviewés ont déclaré avoir été personnellement supervisés, au moins, une fois au cours des 6 mois ayant précédé l'enquête.

³ Concerne seulement les prestataires des services d'IST dans les établissements offrant des services d'IST dans un

service évalué par l'enquête (par ex : des services de soins de jour, de soins prénatals et de planification familiale).

Rwanda, 73 % des établissements répondent à ce critère (tableau 7.3). Les hôpitaux, les centres de santé et les polycliniques dispensent plus fréquemment une formation à leur personnel que les autres types d'établissements. De même, les établissements des secteurs gouvernemental et Agréé offrent plus fréquemment que les autres une formation qui satisfait aux critères définis pour l'enquête. Sur le plan géographique on constate que c'est dans les établissements de la ville de Kigali que les prestataires bénéficient le plus fréquemment d'une formation.

Cinquante-neuf pour cent des prestataires des services d'IST ont reçu une formation en rapport avec le VIH/SIDA au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête et 32 % une formation en rapport avec la PTME. Par contre, seulement 10 % d'entre eux ont reçu une formation sur le diagnostic et le traitement cliniques des IST et 18 % sur l'approche syndromique (graphique 7.4). Seize pour cent des prestataires interviewés ont reçu une formation sur le diagnostic et le traitement clinique des IST au cours des 13-35 mois ayant précédé l'enquête et 15 % sur l'approche syndromique.

Supervision

Pour qu'un établissement soit considéré comme recevant une supervision systématique individuelle du personnel, il fallait qu'au moins la moitié des prestataires des services de soins prénatals interviewés aient été personnellement supervisés au cours des 6 mois ayant précédé l'enquête. La supervision individuelle du personnel permet de renforcer l'adhésion aux standards et d'identifier les problèmes qui sont responsables de la mauvaise qualité des services. Dans 90 % des établissements, les prestataires ont reçu une supervision de routine (tableau 7.3). La supervision de routine pour les prestataires des services d'IST est moins fréquemment déclarée dans les dispensaires, les cliniques et les postes de santé, dans les établissements des secteurs privé et communautaire et dans ceux gérés par une ONG (78 %) ainsi que dans ceux de la ville de Kigali que dans les autres. Les prestataires des services d'IST qui ont reçu une supervision dans les six derniers mois ont été supervisés, en moyenne, six fois (tableau A-7.6, en annexes).

(N=1,220)Diagnostic et traitement 10 16 des IST Approche syndromique 18 15 N'importe quel cours 59 13 portant sur le VIH/sida PTME 32 14 0 80 40 Pourcentage de prestataires interviewés des services d'IST ■Formation reçue dans les 12 derniers mois ■Formation recue dans les13-35 mois avant l'enquête **EPSR 2007**

Graphique 7.4 Formation reçue par les prestataires interviewés des services d'IST, selon le sujet et le moment auquel a eu lieu la formation la plus récente (N=1 220)

Résumé

Environ 2 établissements sur 5 qui offrent des services d'IST ont des registres à jour.

Soixante-trois pour cent des établissements fournissent une formation de routine à leur personnel en rapport avec les services d'IST et 90 % des établissements ont reçu une supervision de routine de leur personnel. C'est dans les établissements de la ville de Kigali que la supervision de routine est la moins fréquente.

7.5 Adhésion aux standards pour une prestation de qualité des services

Pour évaluer si les prestataires des services d'IST adhéraient aux standards, l'EPSR a observé des consultations de patients, en utilisant des listes de vérification basées sur des standards généralement acceptés pour les services d'IST (OMS, 2001). Les observateurs ont noté si les prestataires partageaient les informations concernant un sujet donné et si un examen était effectué et enregistré. Ils n'ont pas évalué le contenu des informations ou l'interprétation des résultats.

Le graphique 7.5 résume les informations qui ont été échangées au cours de la consultation et les différents types d'examens qui ont été effectués pour les patients, hommes et femmes. Les tableaux A-7.9 à A-7.11, en annexes, présentent les résultats détaillés sur le contenu des examens physiques et des conseils évalués. Les tableaux A-7.12 à A-7.14 fournissent les résultats concernant l'expérience et l'opinion des patients.

7.5.1 Évaluation des antécédents médicaux

Tous les patients susceptibles d'avoir contracté une IST doivent être évalués du point de vue des signes et symptômes et également du point de vue des facteurs sociaux qui influencent les risques de contracter ce type d'infections. Un total de 106 patients des services d'IST (32 hommes et 74 femmes) ont été observés alors qu'ils étaient évalués pour des symptômes qui pouvaient révéler une IST. Dans seulement 65 % des cas, on a assuré les patients de la confidentialité. Dans pratiquement tous les cas, les patients ont été interrogés sur les symptômes et sur leur durée ; par contre, des informations essentielles ont été moins fréquemment demandées (graphique 7.5). Par exemple, les prestataires ont posé des questions, dans 80 % des cas, sur des antécédents récents de contacts sexuels, évalué la présence de symptômes chez le/la partenaire sexuel dans 66 % des cas et vérifié le statut du partenaire (c'est-à-dire monogame ou polygame) dans 69 % des cas.

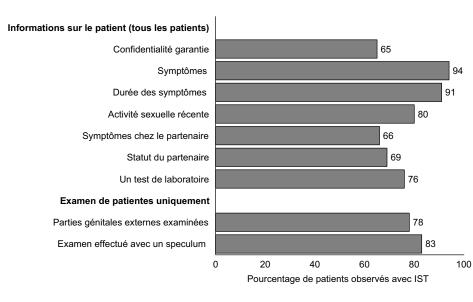
7.5.2 Examen du pelvis et contrôle des infections

Un examen physique fournit des informations objectives qui peuvent augmenter la probabilité d'obtenir un diagnostic exact. Parmi les patientes observées des services d'IST, on a constaté qu'un examen des parties génitales avait été effectué et qu'un speculum avait été utilisé dans 4 cas sur 5 (graphique 7.5).

Les conditions dans lesquelles se déroulent les examens du pelvis ainsi que les pratiques sont généralement bonnes dans les établissements de santé. Dans 98 % des cas, les conditions étaient réunies pour que les examens du pelvis qui ont été observés se déroulent en privé (protection visuelle et auditive). Les prestataires ont expliqué la procédure dans 78 % des cas, mais ils n'ont demandé à la patiente de se relaxer avant l'examen que dans seulement la moitié des cas (tableau A-7.10.1, en annexes).

Les prestataires portaient des gants dans 78 % des examens du pelvis. Les observateurs ont noté que les prestataires se sont lavé les mains avec du savon avant l'examen et après avoir enlevé les gants au cours de respectivement 27 % et 51 % des examens.

Dans seulement 44 % des examens au speculum, l'équipement était stérilisé ou désinfecté selon des procédures de haut niveau de désinfection (DHN). Un peu plus de 44 % des examens au speculum ont été effectués avec des instruments qui ont été, au préalable, correctement préparés, c'est-à-dire stérilisés, placés sur un plateau à instruments et recouverts. L'équipement utilisé a été placé dans une solution pour les décontaminer après seulement 32 % des examens ; de même, après seulement 35 % des examens du pelvis, les surfaces contaminées ont été nettoyées avec un désinfectant (tableau A-7.10.1, en annexes).



Graphique 7.5 Éléments pour fournir des conseils à tous les patients (N=106) et examen des patientes (N=41) ayant des symptômes d'IST

EPSR 2007

Résumé

Pendant 8 examens du pelvis sur 10, les prestataires portaient des gants et, dans la moitié des cas, ils se sont lavé les mains après l'examen. Se laver les mains avec du savon à l'eau courante avant d'effectuer l'examen est une pratique encore moins fréquente : cela s'est produit au cours de seulement 27 % des examens du pelvis observés.

Dans pratiquement tous les établissements, les conditions étaient réunies pour que l'examen du pelvis se déroule en privé, c'est-à-dire que la patiente bénéficiait d'une protection visuelle et auditive.

L'utilisation d'équipements stérilisés pour les examens du pelvis a été observée dans moins de la moitié des examens.

7.5.3 Conseils dispensés au patient

La relation entre l'infection du patient et l'activité sexuelle a été mentionnée ou discutée au cours de 68 % des consultations pour IST (tableau A-7.11, en annexes). Environ, 4 patients en consultations pour des IST sur 5 ont reçu soit des médicaments, soit une ordonnance pour traiter leur infection, mais dans seulement 3 cas sur 5, des médicaments ou une ordonnance ont été donnés pour leurs partenaires sexuels. (tableau A-7.11, en annexes). Cinquante-sept pour cent des patients ont été observés alors qu'on leur expliquait comment prendre les médicaments et un rendez-vous pour une visite de suivi a été discuté avec 45 % des patients. Référer le partenaire est une pratique courante: 65 % des patients des services d'IST

ont été encouragés à référer leurs partenaires pour un diagnostic et un traitement. Seulement la moitié des patients ont été conseillés sur les risques du VIH/SIDA.

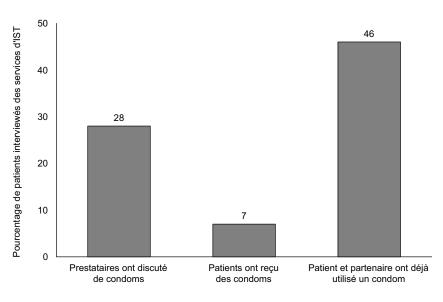
Les conseils en matière de santé ne sont pas très courants. Des discussions concernant les condoms ou sur le VIH/SIDA ont été observées dans 55 % de toutes les consultations d'IST. Les prestataires ont discuté de l'utilisation des condoms pour la prévention dans 29 % des consultations mais ils n'ont montré à leur patients comment les utiliser que dans seulement 12 % des cas. Des condoms n'ont été fournis qu'à seulement 3 % de patients (tableau A-7.11).

L'utilisation de carnets individuels pour les patients est importante car elle permet de disposer d'informations sur le patient pour le suivi et la continuité des soins. Les prestataires ont enregistré des informations sur le carnet individuel du patient dans pratiquement toutes les consultations observées pour des IST (tableau A-7.11, en annexes).

7.5.4 Opinion du patient recueillie au cours des interviews de sortie de consultation

Les patients dont les consultations pour des IST avaient été observées ont été interrogés sur ce qu'ils pensaient de leur consultation le jour où ils sortaient de consultation. Quarante-six pour cent des patients ont déclaré qu'ils avaient déjà utilisé des condoms. Vingt-huit pour cent ont déclaré que le prestataire avait discuté de condoms au cours de la visite, ce qui est comparable à ce qui a été observé. Dans 7 % des cas, les patients ont déclaré qu'on leur avait fourni des condoms durant la visite, ce qui est plus élevé que ce qui a été observé (graphique 7.6, tableau A-7.12, en annexes).

À la question concernant les raisons qui peuvent constituer un frein à l'utilisation du condom en général, 41 % ont identifié certains facteurs spécifiques; dans 22 % des cas, les patients sont d'accords pour dire que l'utilisation d'un condom diminue leur propre satisfaction sexuelle ou dans 20 % des cas celle de leur partenaire et dans 16 % des cas, ils pensent que c'est gênant d'en discuter avec leur partenaire. D'autres facteurs déclarés par les patients concernent la difficulté de s'en débarrasser (8 %) et la gêne quand il faut en acheter (7 %). Parmi les patients qui ont mentionné certains de ces problèmes, environ 1 sur 3 a déclaré qu'il avait discuté de ces problèmes avec le prestataire (tableau A-7.12, en annexes).



Graphique 7.6 Connaissance et expérience déclarées par les patients concernant l'utilisation du condom (N=100)

EPSR 2007

Au cours des interviews de sortie, on a demandé aux patients leur opinion sur les problèmes qui influencent généralement la satisfaction des patients. On leur a demandé, le jour de leur visite, s'ils considéraient certains problèmes comme étant des problèmes importants, des problèmes mineurs, ou pas des problèmes du tout. Seuls quelques problèmes ont été jugés importants et par très peu de patients. Pour 28 % des patients, le temps d'attente est considéré comme un problème important et, pour 13 % des patients, c'est la disponibilité de médicaments qui est un problème important (tableau A-7.13). Le comportement ou l'attitude du prestataire, son incapacité à discuter des problèmes et la propreté de l'établissement (8 % pour chaque problème) ont aussi été cités comme des problèmes par les patients.

On a aussi demandé aux patients si l'établissement dans lequel ils se trouvaient était le plus proche de leur domicile et, si ce n'était pas le cas, pour quelle raison ils ne se rendaient pas dans l'établissement le plus proche. Dans 18 % des cas, les patients ont répondu que l'établissement dans lequel ils se trouvaient n'était pas le plus proche de leur domicile. Dans 44 % des cas, les patients ont préféré ne pas donner de raisons, mais 33 % ont déclaré que s'ils ne s'étaient pas rendus dans l'établissement le plus proche, c'est parce qu'ils avaient été référés à cet établissement. Certains patients ont évoqué la mauvaise réputation de l'établissement le plus proche du domicile (tableau A-7.14, en annexes).

Résumé

La relation entre les IST et l'activité sexuelle a fait l'objet d'une discussion dans environ 7 consultations pour IST observées sur 10.

Soixante-dix-huit pour cent des patients observés en consultation pour des IST ont reçu des médicaments ou une ordonnance mais, dans seulement 29 % des cas, des médicaments ou une ordonnance ont été donnés pour leurs partenaires.

7.6 Ressources pour le diagnostic et la prise en charge de la tuberculose

La tuberculose, en particulier la tuberculose multi résistante, (TB-MR), a réapparu et cette maladie contagieuse est un problème de santé publique. Pour contrôler l'infection et pour prévenir ses complications les plus graves, la vaccination universelle du BCG à la naissance est obligatoire dans de nombreux pays en développement, dont le Rwanda. La tuberculose est aussi l'une des infections opportunistes les plus courantes parmi les personnes séropositives pour le VIH. Dans le but d'améliorer l'observance du traitement complet et de réduire la prévalence de la tuberculose résistante aux médicaments, l'OMS recommande l'utilisation du traitement court directement observé (DOTS) qui est une stratégie de prise en charge de la tuberculose. La stratégie DOTS comprend cinq éléments essentiels qui sont:

- 1. l'engagement du gouvernement à soutenir le contrôle de la tuberculose ;
- 2. l'examen au microscope de frottis d'expectoration pour détecter les cas infectieux parmi les personnes qui se rendent en consultation dans les établissements de santé avec des symptômes pulmonaires, le plus important étant une toux qui dure depuis au moins trois semaines ;
- 3. le traitement standard de courte durée contre la tuberculose pour au moins tous les cas de tuberculose à frottis positifs, avec le traitement directement observé pendant au moins les deux premiers mois ;
- 4. l'approvisionnement régulier, ininterrompu de médicaments et de diagnostics pour la tuberculose ; et
- 5. un système de suivi pour l'évaluation du programme et la surveillance épidémiologique.

Étant donné que l'EPSR n'a pas collecté toutes les informations concernant la stratégie DOTS, les services de tuberculose fournis dans tous les établissements de santé ont été évalués, c'est-à-dire leur capacité à effectuer des analyses d'expectorations et la disponibilité sans interruption de l'approvisionnement de médicaments contre la tuberculose pour le traitement standardisé de courte durée. L'enquête a aussi évalué les pratiques de formation et de supervision parmi les prestataires de santé des services de tuberculose.

Il faut noter que selon le PNILT, il y a actuellement 183 sites sentinelles de surveillance de la tuberculose qui fournissent des services de dépistage et de traitement dans le pays. Tous **les centres de santé** (secteur gouvernemental et Agréé), qu'ils aient ou non officiellement une unité/clinique pour la tuberculose, sont obligés de fournir un traitement de suivi pour les cas de tuberculose qui sont référés par ces 183 sites sentinelles.

Les résultats de l'enquête montrent que les services de diagnostics pour la tuberculose, de traitements et/ou de suivis sont disponibles dans 64 % des établissements, dont pratiquement tous les hôpitaux (93 %) et 72 % des centres de santé et des polycliniques (tableau 7.4). Les services de tuberculose sont plus fréquemment disponibles dans les établissements du secteur Agréé (81 %) et du secteur gouvernemental (70 %) que dans les autres types d'établissements. Les établissements des provinces Sud et Est offrent plus fréquemment des services de tuberculose que les établissements des autres provinces.

7.6.1 Diagnostic de la tuberculose

Près de 3 établissements sur 5 offrent des services de diagnostic de la tuberculose, dont pratiquement tous les hôpitaux et 66 % des centres de santé et des polycliniques (tableau 7.4). Les établissements des secteurs privé et communautaire et ceux gérés par une ONG (16 %) ainsi que ceux de la ville de Kigali (37 %) comptent parmi ceux qui effectuent le moins fréquemment le diagnostic de la tuberculose. Environ la moitié des établissements, dont la plupart des hôpitaux et plus de la moitié des centres de santé et polycliniques diagnostiquent la tuberculose à partir d'analyses de spécimen d'expectorations. La radiographie pour diagnostiquer la tuberculose est disponible dans seulement 8 % des établissements et elle est pratiquement limitée aux hôpitaux (69 %) (tableau A-7.20, en annexes). Aucun établissement ne se base sur les symptômes cliniques pour diagnostiquer la tuberculose. Près de 2 établissements sur 5 qui diagnostiquent la tuberculose à partir de dépistage par expectorations disposent de tous les éléments nécessaires pour effectuer ce test, y compris un microscope en état de fonctionnement, des lamelles de verre, et des colorations à chaud (solution de bleu de méthylène, d'acide sulfurique et solution carbolfuchsin) ou la coloration de Kinyoun à froid pour l'AFB ou la coloration de Ziehl-Neeson. Les hôpitaux (79 %) sont plus fréquemment dotés que les autres établissements de la capacité d'effectuer des analyses de spécimen d'expectorations au microscope et d'examens après coloration pour le diagnostic de la tuberculose. Dans 72 % des cas, les établissements qui fondent leur diagnostic sur des analyses d'échantillons d'expectoration disposent d'enregistrements de ces tests (Tableau A-7.20, en annexes).

7.6.2 Traitement de la tuberculose et disponibilité des médicaments

Parmi tous les établissements, 61 % offrent des services de traitement et de suivi de la tuberculose et, parmi ces derniers, 85 % suivent la stratégie DOTS pour le traitement de la tuberculose (tableau 7.4).

Parmi les établissements qui suivent la stratégie DOTS, 91 % ont déclaré qu'ils faisaient partie du programme national DOTS. Les registres de patients, un élément important de tout programme de traitement, sont disponibles dans 81 % de ces établissements. Les établissements les plus grands sont plus fréquemment pourvus de services de tuberculose dans plusieurs sites de l'établissement. Là où c'est le cas, les protocoles de traitement pour la tuberculose, dont on s'attend à ce qu'ils soient présents dans tous ces sites, sont effectivement disponibles dans tous les sites de 71 % des établissements qui suivent la stratégie DOTS. Les médicaments contre la tuberculose de première intention (une combinaison

d'isoniazides, rifampicine, éthambutol et pyrazinamide) sont disponibles dans 90 % de ces établissements (tableau A-7.18.1, en annexes), dont pratiquement tous les hôpitaux et 89 % des centres de santé et des polycliniques. Les établissements des provinces Nord (85 %) et Sud (84 %) ainsi que les établissements des secteurs privé et communautaire et ceux gérés par une ONG (50 %) sont ceux qui disposent le moins fréquemment de tous les médicaments de première intention contre la tuberculose.

Tableau 7.4 Disponibilité des services pour la tuberculose

Parmi tous les établissements, pourcentage de ceux qui fournissent des services de diagnostic de la tuberculose et des services de traitement et/ou de suivi pour la tuberculose ; parmi les établissements qui fournissent des services de traitement et/ou de suivi, pourcentage qui suivent la stratégie DOTS ou d'autres stratégies, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | Pourcentag | e d'établisseme | ents offrant : | | | ni les | | |
|-------------------------------|---------------|-----------------|----------------|----------|------------|----------------------|----------------|--------------------------|
| | . ca.co.mag | | | | | ements | | |
| | | | | | fourniss | | | |
| | | | | | | traitement | | Nombre |
| | | | Des | | | suivi de la | d'établis- | moyen de |
| | | _ | services de | | | ulose, | sements | sites offrant |
| | | Des services | diagnostic, | | | entage | offrant des | des services |
| | | | de traitement | | qui su | ivent ¹ : | | de traitement |
| | de diagnostic | ou de suivi | et de suivi de | Effectif | | | traitement ou | |
| | de la | de la | la . | | Traitement | | de suivi de la | de la |
| Caractéristique | tuberculose | tuberculose | tuberculose | sements | DOTS | DOTS | tuberculose | tuberculose ² |
| Type d'établissement | | | | | | | | |
| Hôpital | 93 | 93 | 93 | 42 | 79 | 31 | 39 | 2 |
| Centre de santé/Polyclinique | 66 | 71 | 72 | 389 | 87 | 15 | 275 | 1 |
| Dispensaire/Clinique/Poste de | | | | | | | | |
| santé | 18 | 12 | 21 | 107 | 69 | 31 | 13 | 1 |
| 0 | | | | | | | | |
| Secteur | 00 | 00 | 70 | 000 | 0.4 | 40 | 040 | |
| Gouvernemental | 62 | 69 | 70 | 309 | 84 | 19 | 213 | 1 |
| Agréé | 80 | 81 | 81 | 133 | 88 | 14 | 108 | 1 |
| Privé/ONG/Communautaire | 16 | 6 | 19 | 96 | 67 | 33 | 6 | 1 |
| Province | | | | | | | | |
| Nord | 49 | 49 | 50 | 90 | 93 | 7 | 44 | 1 |
| Sud | 76 | 81 | 81 | 117 | 73 | 29 | 95 | 1 |
| Est | 61 | 73 | 75 | 113 | 88 | 16 | 83 | 1 |
| Ouest | 61 | 60 | 62 | 132 | 91 | 10 | 79 | 1 |
| Ville de Kigali | 37 | 30 | 42 | 86 | 88 | 23 | 26 | 2 |
| Total | 58 | 61 | 64 | 538 | 85 | 18 | 327 | 1 |
| Total | 58 | 61 | 64 | 538 | 85 | 18 | 327 | 1 |

¹ Certains établissements utilisant les traitements DOTS et les autres traitements, les pourcentages peuvent excéder 100 %.

7.6.3 Services de tuberculose et de VIH/SIDA

Étant donné que la tuberculose est une des infections opportunistes les plus courantes parmi les personnes séropositives au VIH, il est recommandé que l'on effectue le dépistage du VIH parmi les nouveaux cas de tuberculose et vice versa. Selon un rapport récent de l'OMS, "le test du VIH chez les patients atteints de tuberculose est en augmentation rapide dans la Région Afrique; cependant, jusqu'à présent, peu d'efforts ont été faits pour dépister la tuberculose chez les personnes infectées par le virus du SIDA, bien que ce soit une méthode relativement efficace pour dépister des cas "(OMS, 2007).L'EPSR a évalué la disponibilité de systèmes où des nouveaux cas de tuberculose sont testés pour le VIH. Parmi les établissements qui offrent des services de tuberculose, 85 % référent systématiquement tous les nouveaux

² Dans un établissement, un même service peut être offert à plusieurs endroits. Chacun de ces endroits est défini comme un site du service.

cas de tuberculose pour des tests de dépistage du VIH, alors que peu d'établissements (4 %) référent seulement les patients suspectés d'être séropositifs pour le VIH. Les registres de référence pour les tests du VIH pour les nouveaux cas de tuberculose et pour les cas actuels qui sont séropositifs pour le VIH sont disponibles dans respectivement 75 % et 72 % des établissements offrant des services de tuberculose. Les hôpitaux, les centres de santé et les polycliniques, les établissements des secteurs gouvernemental et Agréé référent plus fréquemment que les autres établissements tous les nouveaux cas de tuberculose pour un test de dépistage du VIH. (tableau A-7.21, en annexes). Ces établissements disposent aussi plus fréquemment des enregistrements de ces cas référés.

Résumé

Soixante-quatre pour cent des établissements, pour la plupart des hôpitaux et des centres de santé, fournissent des services de tuberculose, dont des services de diagnostic, de traitement et de suivi.

Parmi tous les établissements, 61 % fournissent des services de traitement et/ou de suivi de la tuberculose et 85 % d'entre eux suivent la stratégie DOTS.

Parmi les établissements qui suivent la stratégie DOTS, 90 % disposent de tous les médicaments de première intention.

Quatre-vingt-cinq pour cent des établissements référent systématiquement les nouveaux cas de tuberculose pour un test de dépistage du VIH et 75 % disposent des enregistrements de ces cas référés.

8.1 Présentation

8.1.1 Situation concernant le paludisme au Rwanda

Le paludisme humain est causé par un protozoaire parasite du genre Plasmodium transmis à l'homme par la piqûre d'un moustique femelle, l'anophèle. Le paludisme constitue l'un des problèmes de santé publique les plus importants au monde, en particulier en Afrique subsaharienne. Il affecte chaque année 300 à 500 millions de personnes dans le monde, causant un à deux millions de décès. Une grande partie de ces infections et de décès (respectivement plus de 80 % et 90 %) se produisent en Afrique. Le paludisme a aussi un impact socioéconomique considérable dans les pays où il est endémique puisqu'il est responsable de pertes qu'on peut estimer à environ 3,6 billions de dollars US et à 1,3 point de pourcentage de croissance annuelle du PIB. C'est, par conséquent, un facteur d'aggravation de la pauvreté, d'augmentation des inégalités et d'entrave au développement.

Bien qu'au Rwanda le paludisme soit saisonnier et se caractérise par différents faciès épidémiologiques, toute la population du Rwanda court le risque d'être infectée par le parasite du paludisme, en particulier les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes, les groupes de populations vulnérables et les personnes vivant avec le VIH/sida. En outre, les personnes vivant dans des zones propices à l'épidémie de paludisme sont plus susceptibles de souffrir de la forme sévère de l'infection, due à la détérioration du système immunitaire.

Basé sur l'altitude, le climat, l'index plasmodique (infestation du parasite plasmodium) et les vecteurs (moustiques anophèles), le Rwanda se divise en quatre « zones écologiques » (Ministère de la santé et PNILP 2008):

La première zone s'étend du lac Kivu à la crête du Congo-Nil, à une altitude comprise entre 1461m et 1800 m. L'index plasmodique varie de 5 % à 30 %.

La seconde zone est constituée par une bande qui s'étend du nord au sud sur une longueur de 160 km et une largeur de 20-50 km, située à l'est de la première zone à une altitude variant entre 1800 m et 3000 m. l'index plasmodique est inférieur à 2 %.

La troisième zone est située sur le plateau central à une altitude comprise entre 1000 m et 2000 m. L'index plasmodique varie de manière significative de 10 % à 50 %. C'est la zone propice aux épidémies et de nombreuses épidémies sont survenues à des altitudes variant de 1675 m à 1862 m. Les poches de paludisme endémique dans les vallées constituent le point de départ de ces épidémies.

La quatrième zone est située au niveau inférieur du plateau central à une altitude comprise entre 1000 m et 1500 m. Dans cette zone, le paludisme est endémique et semble stable.

Ces quatre grandes zones peuvent aussi se décomposer en stratifications en fonction des variations topographiques et des variations de l'activité agricole. En outre, étant donné les changements intervenus dans les tendances migratoires et l'augmentation des interventions en matière de lutte contre le paludisme, les tendances de l'épidémiologie peuvent aussi se modifier au cours du temps. Le paludisme est maintenant présent dans des zones et à des altitudes où il n'existait pas jusqu'i aprésent, posant des problèmes importants en terme de santé publique.

8.1.2 Lutte contre le paludisme au Rwanda

Au Rwanda, le paludisme est un problème important en terme de santé publique qui, non seulement, affecte l'état de santé de la population, mais aussi a des conséquences négatives sur le développement économique du pays. Le gouvernement du Rwanda s'est profondément engagé dans la lutte contre cette maladie par le biais d'un important Programme National de Contrôle du Paludisme (ou Programme National Intégré de Lutte contre le Paludisme, [PNILP]) créé en 1999 et d'un plan stratégique complet de cinq ans 2005-2010, en révision cette année, suite à la réalisation de plusieurs indicateurs et afin de l'inclure dans le plan stratégique de EDPRS du Ministère de la Santé.

Comme dans de nombreux pays de la région, des résistances accrues à la chloroquine mais aussi au sulfadoxine-pyriméthamine (Fansidar) parmi *Plasmodium falciparum* sont apparues au Rwanda : pour cette raison, les combinaisons thérapeutiques à base d'artémisinine sont actuellement recommandées comme médicaments de première intention pour le traitement du paludisme simple.

Le paludisme peut être évité par l'utilisation de Moustiquaires Imprégnées d'Insecticide (MII), par l'aspersion intra domiciliaire d'insecticide et par la destruction des nids de moustiques. Le plan stratégique PNILP 2005-2010 encourageait fortement l'augmentation de la couverture en moustiquaires imprégnées d'insecticide de longue durée (MIILD), en ciblant tout particulièrement les femmes et les enfants de moins de cinq ans, et en se fixant un objectif de couverture de 80 % d'ici 2010 [Ministère de la Santé 2005a]. Dans sa première version, le plan stratégique 2008-2012 promeut une couverture universelle pour l'utilisation des MIILD.

Les données du Système d'Information de Gestion de la Santé (HMIS) révèlent qu'en 2006, le paludisme était la cause première de mortalité et de morbidité au Rwanda et représentait 37 % des visites de jour et 41 % des décès en milieu hospitalier, dont 42 % étaient des enfants de moins de cinq ans. En 2007, la morbidité représentait 15% et la mortalité 22,3% des décès en milieu hospitalier. le Fonds Global et l'OMS en collaboration avec le PNILP ont conduit, en 2007, une évaluation de l'impact du paludisme dans neuf hôpitaux de district et dix centres de santé, sélectionnés à partir de dix districts (deux districts par province). Selon les résultats de cette évaluation, qui est basée sur les données du Système d'Information de Gestion de la Santé avec vérification des données de registres de patients et de laboratoires, on note une réduction significative de 64% des cas de paludisme diagnostiqués et de 66% des cas de décès dans les hôpitaux dus au paludisme (OMS 2008). Ces résultats sont principalement dus à l'impact de la distribution massive des MIILD par le biais de campagne nationale intégrée où plus de 1,4 millions de MIILD ont été distribuées aux enfants de moins de 5 ans et à l'adoption des combinaisons thérapeutiques à base d'artémisinine (ACT) dans toutes les formations sanitaires publiques et agréées du pays en 2006.

En 2005, le pourcentage d'enfants de moins de cinq ans qui dormaient sous une moustiquaire était seulement de 16 % et la proportion de ceux qui dormaient sous une MII de seulement 13 %. Au cours de la même période, les pourcentages concernant les femmes et les femmes enceintes de 15-49 ans étaient de respectivement 13 % et 20 %. Les proportions de celles qui dormaient sous une MII étaient de respectivement 11 % et 17 % (INSR et ORC Macro, 2006). Les données de l'Enquête sur les Indicateurs du Paludisme (PNILP, École de Santé Publique [Rwanda], INSR, OMS-AFRO, 2007) montrent qu'environ 54 % des ménages possèdent, au moins, une MII et que 60 % des enfants de moins de cinq ans et des femmes enceintes ont dormi sous une MII la nuit ayant précédé l'enquête.

8.1.3 Approche utilisée au cours de l'Enquête sur la Prestation des services au Rwanda pour la collecte des données sur le paludisme

Le paludisme est une maladie évitable qui peut avoir de graves conséquences, en particulier sur la santé des femmes et des jeunes enfants. Le paludisme au cours de la grossesse peut être responsable d'insuffisance pondérale à la naissance, d'anémie maternelle, de fausse-couches spontanées, d'enfants mort né et d'autres problèmes graves.

Il est par conséquent de la plus grande importance que le système de soins de santé permette de diagnostiquer et de traiter le paludisme. En utilisant les informations collectées au cours de l'EPSR, ce chapitre a pour objectif de répondre aux questions essentielles suivantes:

- dans quelle mesure les services de paludisme sont-ils disponibles?
- dans quelle mesure les établissements offrant des services de paludisme ont-ils la capacité de garantir des services de qualité, y compris les médicaments et les protocoles ou les directives pour la prise en charge clinique du paludisme?
- les établissements ont-ils la capacité d'effectuer des diagnostics de laboratoire?
- les établissements suivent-ils des pratiques de gestion qui garantissent des services de paludisme de qualité?
- les établissements fournissent-ils à leurs patients des moustiquaires imprégnées d'insecticide?
- les établissements dispensent-ils à leurs patientes en visite pour des soins prénatals des conseils sur le paludisme?

8.2 Services de paludisme

8.2.1 Disponibilité et capacité de fournir des services de paludisme de qualité

Le paludisme est une cause importante de morbidité et de mortalité chez les enfants et chez les adultes dans les pays tropicaux. L'EPSR a évalué la capacité des établissements à diagnostiquer et à traiter le paludisme. Le tableau 8.1 présente les informations détaillées sur la disponibilité de ces services et le tableau 8.2 fournit les informations sur la disponibilité des Moustiquaires Imprégnées d'Insecticide (MII) ainsi que les informations concernant la formation reçue par les prestataires des services de paludisme.

Pratiquement tous les établissements (93 %), à l'exception des dispensaires, des cliniques et des postes de santé, offrent des services de traitement du paludisme. Près de 9 établissements qui offrent des services de paludisme sur 10 disposaient d'antipaludéens (sulfadoxine-pyriméthamine [Fansidar] ou Coartem) dans l'établissement le jour de l'enquête, dont tous les hôpitaux et 94 % des centres de santé et des polycliniques. Les dispensaires, les cliniques et les postes de santé qui offrent des services de traitement du paludisme disposent moins fréquemment que les autres établissements d'antipaludéens de première intention. Seulement environ un tiers des établissements des secteurs privé et communautaire et de ceux gérés par une ONG, offrant des services de traitement du paludisme, disposent d'antipaludéens de première intention. Les établissements de la ville de Kigali sont ceux dans lesquels ces médicaments sont les moins fréquemment disponibles (tableau 8.1). Au moins, un des deux antipaludéens (Fansidar ou Coartem) n'étaient pas en stock au cours des 6 mois qui ont précédé l'enquête dans 42 % des établissements fournissant des services de paludisme.

Pourcentage d'établissements offrant des services de traitement du paludisme, pourcentage disposant de la capacité d'effectuer des diagnostics de laboratoire du paludisme, pourcentage offrant des services de diagnostic et/ou de traitement et, parmi ces derniers, pourcentage ayant les composants indiqués de support pour les services de paludisme, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007 Tableau 8.1 Services de diagnostic et/ou de traitement du paludisme : Protocoles dans TOUS les sites

| | d'ét | Pourcentage d'établissements qui | e s qui : | | Parmi les | établissements | Parmi les établissements offrant des services de diagnostic et/ou de traitement, pourcentage disposant de : | ces de diagni posant de : | ostic et/ou de | traitement, | | Nombre |
|---------------------------------|-----------------|-------------------------------------|-----------------------|-----------------------|--------------------------|-----------------------|---|------------------------------|---------------------------|----------------------|------------------------|-----------------|
| • | | | | | | | | Capacité | Autre | Protocole de | Effectif | moyen de |
| | | Ont la | | | Protocole | | Pas de rupture | d'effectuer | capacité | traitement | | sites |
| | | capacite | | | g G | | de stocks | des | d'effectuer | 'n | | onrant des |
| | | d'effectuer | Offrent | | traitement | _ | d'antipaludéens | diagnostics | des | | offrant des | services |
| | Offrent | un En | des | | | : | de première | de | diagnostics | ees | services de | ფ |
| | des | diagnostic | services | | _ | Antipaludéens | intention au | laboratoire | | | diagnostics | diagnostic |
| | services | | qe | | observé, | de première | cours des 6 | pour le | laboratoire | médicaments | et/on de | et/on de |
| | de : | laboratoire diagnostic | diagnostic | Effectif | dans toutes | intention dans | mois ayant | paludisme | pour le | dans | traite- | traitement |
| Caractéristique | rraite- ment | pour le paludisme ¹ 1 | evou de traitement | d etablis- sements | ies unites concernées | retabils- sement ² | precede l'enquête | (Trottis sanguin | paludisme (Rapid Test) | r etabils- sement | rnents du paludisme | ou paludisme |
| Type d'établissement | | | | | | | | | | | | |
| Hôpital | 92 | 71 | 86 | 42 | 37 | 100 | 92 | 89 | 7 | 37 | 41 | 4 |
| Centre de santé/Polvclinique | 95 | 35 | 96 | 389 | 54 | 94 | 63 | 35 | 7 | 23 | 374 | 2 |
| Dispensaire/Clinique/ | | | | | | | | | | | | |
| Poste de santé | 73 | 23 | 78 | 107 | 30 | 46 | 31 | 28 | 2 | 13 | 83 | _ |
| Secteur | | | | | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 94 | 33 | 92 | 309 | 52 | 92 | 64 | 34 | 2 | 51 | 295 | 7 |
| Agréé | 92 | 43 | 96 | 133 | 22 | 92 | 29 | 4 | 80 | 53 | 128 | 7 |
| Privé/ONG/Communautaire | 72 | 32 | 28 | 96 | 27 | 35 | 20 | 39 | | ∞ | 75 | 2 |
| Province | | | | | | | | | | | | |
| Nord | 91 | 22 | 91 | 06 | 41 | 88 | 89 | 21 | 7 | 40 | 82 | 7 |
| Sud | 96 | 37 | 96 | 117 | 48 | 26 | 09 | 37 | 9 | 48 | 112 | 7 |
| Est | 94 | 35 | 92 | 113 | 29 | 93 | 61 | 36 | 7 | 22 | 107 | 7 |
| Onest | 88 | 43 | 91 | 132 | 22 | 93 | 63 | 48 | 9 | 24 | 120 | 7 |
| Ville de Kigali | 83 | 37 | 06 | 98 | 32 | 47 | 36 | 38 | 13 | 4 | 7.7 | 2 |
| Total | 91 | 36 | 93 | 538 | 49 | 98 | 28 | 37 | 9 | 45 | 498 | 7 |
| | | | | | | | | | | | | |

¹ Un microscope en état de marche, des lamelles et des colorants sont disponibles. ² Sulfadoxine-pyriméthamine (Fansidar), amodiaquine et Coartem.

Les protocoles de traitement et les tests de diagnostic de laboratoire ne sont pas couramment disponibles. Les établissements les plus grands disposent de plusieurs sites où les services de paludisme sont offerts : les hôpitaux ont, en moyenne, 4 sites et les centres de santé et les polycliniques en ont, en moyenne, 2. Seulement 49 % des établissements ont des directives pour le traitement du paludisme dans tous les sites offrant des services de paludisme dans l'établissement ; ces établissements incluent 37 % des hôpitaux, 54 % des centres de santé et des polycliniques et 30 % des dispensaires, cliniques et postes de santé (tableau A-8.1, en annexes). Cela montre que si tous les établissements fournissent des traitements du paludisme et disposent des médicaments nécessaires, il en va différemment pour les directives de traitement qui ne sont pas largement disponibles.

Dans 37 % des cas, les établissements disposent des capacités de laboratoire pour diagnostiquer le paludisme à partir de frottis sanguins, qui nécessitent un microscope en état de fonctionnement, des lamelles de verre et des colorations. Soixante-huit pour cent des hôpitaux et 35 % des centres de santé et polycliniques sont dotés de cette capacité de laboratoire pour diagnostiquer le paludisme; par comparaison, cette proportion est de 28 % dans les dispensaires, les cliniques et les postes de santé. Les établissements de la province Nord comptent parmi ceux qui sont le moins fréquemment dotés de cette capacité de laboratoire pour diagnostiquer le paludisme. Les Rapid tests ne sont disponibles que dans seulement 6 % des établissements, pour la plupart dans les secteurs privés et communautaire et dans ceux gérés par une ONG ainsi que dans les établissements de la ville de Kigali (tableau 8.1).

L'utilisation de MII peut réduire le risque de transmission du paludisme. Dormir sous une moustiquaire imprégnée d'insecticide offre une protection contre les moustiques vecteurs des parasites du paludisme. Les MII ne sont pas toxiques pour les êtres humains et peuvent durer pendant 4 années sans qu'elles aient besoin d'être réimprégnées. De 2005 à avril 2008, plus de 3 millions de MIILD ont été distribuées dans tout le pays par le Programme National de Contrôle du paludisme sous financement du Fonds Global. Parmi ces moustiquaires, certaines, environ 1.4 million de MIILD, ont été distribuées lors de campagnes contre le paludisme. Des efforts sont en cours au Rwanda pour que ces MIILD soient disponibles pour la population. Les MIILD sont également distribuées à la population au cours de services de routine du PEV et de soins prénatals dans tout le pays. Environ les trois-quarts des établissements offrant des services de traitement du paludisme, dont 93 % des centres de santé et des polycliniques et 22 % des dispensaires, cliniques et postes de santé, offrant les services de soins prénatals distribuent une MIILD (tableau 8.2). Une proportion un peu plus faible (63 %) disposait en fait soit de moustiquaires retraitées ou de MII de longue durée dans l'établissement le jour de l'enquête.

Parmi les établissements offrant des services de traitement du paludisme, 70 % disposaient d'au moins un prestataire, autre qu'un médecin, qui avait reçu une formation en rapport avec les services de paludisme au cours des 12 mois précédents. Cependant, au cours de la même période, seulement 7 % des établissements disposaient d'au moins un médecin qui fournissait des services de paludisme et qui avait reçu une formation en rapport avec le paludisme (tableau 8.2).

Tableau 8.2 Paludisme: approvisionnement de moustiquaires et formation

Parmi les établissements offrant des services de traitement du paludisme, pourcentage d'établissements facilitant l'accès des patientes de soins prénatals aux Moustiquaires Imprégnées d'Insecticide (MII), pourcentage ayant des MII dans l'établissement, et pourcentage dans lesquels les prestataires ont reçu une formation avant ou en cours d'emploi en rapport avec le paludisme, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | | Dormi Ioo | átabliae amai | nto offront doo s | omilaaa da | |
|----------------------|---|---|--|---|---|---|
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | □ £ £ - +:£ |
| paidaloi | TIC Ct . | | | çue pai au mon | 113 411 . | Effectif d'établis- |
| Facilitant | | | | Autre prestat | aire clinique | d etablis- sements |
| | | | | | | offrant des |
| | Avant des | • | | | | services de |
| soins | MII dans | | 13-35 | · | 13-35 | traitement |
| prénatals | l'établisse | 12 derniers | derniers | 12 derniers | derniers | du |
| aux MII ¹ | ment ² | mois | mois | mois | mois | paludisme |
| | | | | | | |
| 2 | 34 | 66 | 7 | 63 | 27 | 41 |
| | | | - | | | 374 |
| 00 | 7.0 | • | Č | 75 | , | 01-1 |
| 22 | 17 | 5 | 4 | 41 | 19 | 83 |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| 82 | 71 | 6 | 1 | 77 | 22 | 295 |
| 84 | 70 | 9 | 1 | 73 | 30 | 128 |
| 23 | 19 | 8 | 5 | 39 | 19 | 75 |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| 85 | 73 | 5 | 0 | 70 | 13 | 82 |
| 86 | 64 | 4 | 1 | 72 | 24 | 112 |
| 78 | 72 | 6 | 4 | 74 | 27 | 107 |
| 81 | 75 | 8 | 0 | 75 | 32 | 120 |
| 27 | 18 | 14 | 3 | 56 | 17 | 77 |
| | | | | | | |
| 74 | 63 | 7 | 1 | 70 | 24 | 498 |
| - | d'établissem des serv traitem paludisr Facilitant l'accès des patientes de soins prénatals aux MII ¹ 2 93 22 82 84 23 85 86 78 81 27 | l'accès des patientes de soins prénatals aux MIII | d'établissements offrant des services de traitement du paludisme et : Parmi les étraitement du une forma paludis Médecin p des serv paludis cours Facilitant l'accès des patientes de soins prénatals aux MII dans prénatals aux MII des | d'établissements offrant des services de traitement du paludisme et : Parmi les établissement raitement du paludisme, une formation avant or paludisme a été re Médecin prestataire des services de paludisme au cours des : Facilitant l'accès des patientes de soins prénatals aux MII¹ Ayant des paludisme au cours des : 2 34 66 7 93 76 1 0 22 17 5 4 82 71 6 1 84 70 9 1 23 19 8 5 85 73 5 0 86 64 4 1 78 72 6 4 81 75 8 0 27 18 14 3 | d'établissements offrant des services de traitement du paludisme et : Parmi les établissements offrant des services de une formation avant ou en cours d'em paludisme a été reçue par au moi Médecin prestataire des services de paludisme au cours d'es patientes de soins MII dans prénatals l'établisse aux MII¹ ment² Médecin prestataire des services de paludisme au cours d'em paludisme au des services de paludisme au cours des : Autre prestat des services de paludisme au des services de paludisme au cours d'em paludisme au des services de paludisme au cours d'em paludisme au cours d'em paludisme au des services de paludisme au cours d'em paludisme au cours d'em paludisme au des services de paludisme au cours d'em palud | d'établissements offrant des services de traitement du paludisme et : Parmi les établissements offrant des services de traitement du paludisme, pourcentage dans lesquels une formation avant ou en cours d'emploi sur le paludisme a été reçue par au moins un : Médecin prestataire des services de paludisme au cours des services de paludisme au cours des services de paludisme au cours des : soins prénatals saux Mil¹¹ Ayant des ment² 13-35 4utre prestataire clinique des services de paludisme au cours des : 2 34 66 7 63 27 93 76 1 0 78 24 22 17 5 4 41 19 82 71 6 1 77 22 84 70 9 1 73 30 23 19 8 5 39 19 85 73 5 0 70 13 86 64 4 1 72 24 78 72 6 4 74 27 81 75 8 0 |

¹ Facilitant l'accès des toutes les patientes de soins prénatals ou de celles ayant été sélectionnés.

Résumé

Les antipaludéens sont disponibles dans 86 % des établissements qui traitent le paludisme. Par contre, les directives de traitement du paludisme ne sont disponibles dans tous les sites des services de paludisme que dans environ la moitié des établissements qui offrent des services de paludisme et seulement un peu plus d'un tiers des établissements sont dotés de la capacité d'effectuer une analyse de frottis sanguin pour détecter le paludisme.

Les trois-quarts des établissements offrant des services de paludisme aident les patientes en consultation pour des soins prénatals à obtenir des MIILD et 63 % disposaient de MIILD dans l'établissement le jour de l'enquête.

8.2.2 Conseils dispensés aux patientes en consultation pour des soins prénatals sur le paludisme

Au cours de la grossesse, le système immunitaire des femmes est plus fragile, particulièrement en ce qui concerne l'infection du paludisme, rendant les femmes enceintes plus vulnérables à cette infection. Par

² Ayant des MII.

conséquent, le paludisme accroît les risques de maladies et d'infections chez les femmes enceintes; de plus, il peut être responsable de complications chez la mère et le fœtus, y compris l'anémie maternelle, un retard de développement intra-utérin, un accouchement prématuré et même, dans certains cas, le décès de la mère et de l'enfant. L'utilisation de MII peut réduire la transmission du paludisme dans la population en général et, en particulier, chez les femmes enceintes. Le PNILP recommande fortement aux prestataires de fournir des conseils sur des sujets liés à l'utilisation de MII et encourage la distribution de moustiquaires aux femmes enceintes au cours des visites prénatales. Le PNILP encourageait fortement aussi le recours au Traitement Préventif Intermittent (TPI) contre le paludisme chez les femmes enceintes, et les femmes enceintes reçoivent des traitements contre le paludisme à intervalles réguliers au cours de la grossesse dans le cadre des soins prénatals. Avec le support du MCH, le PNILP a fourni une formation à des formateurs d'agents de santé sur les moyens de prévention du paludisme au cours de la grossesse dans tous les districts du pays et il a également fourni un approvisionnement annuel de médicaments pour le TPI. Les informations échangées avec les patientes en visite pour des soins prénatals sur les MII et sur le TPI sont présentées aux tableaux 8.3 et 8.4.

Moustiquaires imprégnées d'insecticide et traitement préventif intermittent contre le paludisme

Au Rwanda, l'utilisation de MII a été encouragée par le biais de trois réseaux principaux: le secteur public par le biais des programmes de soins prénatals et de PEV, les programmes à base communautaire par le biais des agents de santé communautaire et le secteur privé comme PSI (Population Services International).

| Tableau 8.3 Contenu observé des conseils sur les MII donnés des visites de suivi pour des soins prénatals | s aux patien | tes au cours de | es premières visite | es et au cours |
|---|----------------|-----------------|---------------------|------------------|
| Pourcentage de patientes de première visite et de visites de des MII, ou qui ont acheté des MII par type d'établissement, F | | | eils sur les MII et | à qui on a donné |
| | | Centre de | Dispensaire/ | |
| | | santé/ | Clinique/Poste | Pourcentage |
| Sujet du conseil | Hôpital | Polyclinique | de santé | total |
| Première visite de soins prénatals | | | | |
| Explication sur l'importance d'utiliser une MII | * | 64 | * | 64 |
| Prestataire a donné une MII à la patiente gratuitement | * | 28 | * | 27 |
| La cliente a acheté une MII au prestataire | * | 31 | * | 30 |
| Explication sur l'utilisation des MII | * | 52 | * | 52 |
| Effectif de patientes de première visite de soins prénatals | 8 | 346 | 5 | 359 |
| Visite de suivi de soins prénatals | | | | |
| Explication sur l'importance d'utiliser une MII | * | 57 | * | 57 |
| Prestataire a donné une MII à la patiente gratuitement | * | 18 | * | 18 |
| La cliente a acheté une MII au prestataire | * | 23 | * | 22 |
| Explication sur l'utilisation des MII | * | 49 | * | 48 |
| Effectif de patientes en visite de suivi pour des soins | | | | |
| prénatals | 7 | 363 | 8 | 378 |
| * Les chiffres sont basés sur des effectifs trop faibles pour êtr | e significatif | S. | | |

Il est habituel que les femmes enceintes reçoivent des informations sur les MII au cours des visites prénatales. Cela peut inclure des informations sur l'importance d'utiliser ou d'acheter une MII ou des instructions sur le mode d'utilisation d'une MII. Comme on s'y attendait, les patientes reçoivent plus fréquemment une MII et des informations lors des premières visites de soins prénatals que durant les visites de suivi. Soixante-quatre pour cent des patientes ont reçu des informations sur l'importance d'utiliser une MII au cours d'une première visite pour des soins prénatals et dans 57 % des cas, ces informations ont été communiquées au cours de visites de suivi. Dans 27 % des cas seulement, les

patientes ont reçu gratuitement une moustiquaire au cours d'une première visite et 30 % l'ont payée; par contre, une proportion beaucoup plus faible de patientes en ont reçu au cours de visites de suivi. Environ la moitié de toutes les patientes en visite pour des soins prénatals ont reçu des instructions sur la façon d'utiliser une MII (tableau 8.3).

Les directives du PNILP pour le recours au TPI pendant la grossesse recommandent que les femmes enceintes reçoivent deux doses de Sulphadoxine-pyriméthamine (Fansidar) au second et au troisième trimestre.

Les prestataires sont censés expliquer le but du TPI à toutes les patientes en soins prénatals ; on attend d'eux qu'ils leur expliquent comment prendre les comprimés d'antipaludéens, et qu'ils discutent d'éventuels effets secondaires du médicament. Il est recommandé que les patientes en soins prénatals prennent leur première dose sous l'observation du prestataire dans l'établissement et qu'elles reçoivent des informations sur l'importance de prendre la deuxième dose de médicament.

Bien évidemment, les patientes en première visite pour des soins prénatals ont reçu plus fréquemment des informations sur le TPI que celles qui sont en visite de suivi. Environ 2 patientes en première visite sur 3 ont reçu des informations sur le TPI; par comparaison, cette proportion est un peu plus faible dans les visites de suivi (tableau 8.4). Des informations sur le but du TPI et sur la façon de prendre le médicament ont été dispensées à un peu plus de la moitié des patientes en première visite contre un peu moins de la moitié au cours des visites de suivi. Environ 6 patientes en première visite sur 10 et 5 patientes en visite de suivi sur 10 ont pris leur première dose de médicament dans l'établissement sous la supervision du prestataire. L'importance de la seconde dose de TPI a été expliquée dans 40 % des visites de toutes les patientes, y compris la première visite et les visites de suivi ; dans une proportion plus faible, les patientes en soins prénatals ont reçu des informations sur de possibles effets secondaires (tableau 8.4).

Fournir des traitements contre le paludisme aux enfants est critique; les enfants de moins de cinq ans représentent une proportion importante des cas hospitalisés pour paludisme et près de la moitié des cas documentés de mortalité due au paludisme dans les établissements de santé du Rwanda. La prise en charge du paludisme à domicile a été effectuée dans 16 districts en intégrant les combinaisons thérapeutiques à base d'artémisinine, avec les soins de santé groupés de la communauté (Ministère de la Santé 2004). Le traitement du paludisme pour les enfants malades est décrit au chapitre 4 dans les services de santé infantile.

Il n'y a pas de lien direct établi entre le paludisme et l'infection du VIH/sida. Cependant, le paludisme est une cause principale de mortalité au Rwanda. La disponibilité des services de paludisme dans les établissements offrant des services de VIH/sida au Rwanda est présentée au chapitre 9, section 9.3.2, consacré aux services de VIH/sida.

Tableau 8.4 Contenu observé des conseils éducatifs concernant la santé en rapport avec le paludisme donnés aux patientes au cours des premières visites et au cours des visites de suivi pour des soins prénatals

Pourcentage de patientes de première visite et de visites de suivi qui ont été observées alors qu'elles recevaient des conseils sur le Traitement Préventif Intermittent (TPI) et alors qu'elles recevaient la première dose du TPI dans l'établissement, par type d'établissement, Rwanda EPS 2007

| Suist du cancail | ∐ânital | Centre de santé/ | Dispensaire/ Clinique/ Poste de santé | Pourcentage |
|---|---------|------------------|---|-------------|
| Sujet du conseil | Hôpital | Polyclinique | de sante | total |
| Première visite de soins prénatals | | | | |
| Prestataire a donné ou expliqué le TPI | * | 67 | * | 66 |
| Prestataire a expliqué le but du TPI | * | 56 | * | 55 |
| Prestataire a expliqué comment prendre le TPI | * | 55 | * | 54 |
| Prestataire a expliqué les effets secondaires possibles du TPI | * | 37 | * | 36 |
| Première dose du TPI donnée à l'établissement a été observée | * | 61 | * | 59 |
| Importance de la deuxième dose de TPI a été expliquée | * | 42 | * | 41 |
| Effectif de patientes en première visite de soins prénatals | 8 | 346 | 5 | 359 |
| Visite de suivi de soins prénatals | | | | |
| Prestataire a donné ou expliqué le TPI | * | 64 | * | 63 |
| Prestataire a expliqué le but du TPI | * | 47 | * | 46 |
| Prestataire a expliqué comment prendre le TPI | * | 49 | * | 49 |
| Prestataire a expliqué les effets secondaires possibles du TPI | * | 36 | * | 35 |
| Première dose du TPI donnée à l'établissement a été observée | * | 52 | * | 51 |
| Importance de la deuxième dose de TPI a été expliquée | * | 41 | * | 40 |
| Effectif de patientes en visite de suivi pour des soins prénatals | 7 | 363 | 8 | 378 |

^{*} Les chiffres sont basés sur des effectifs trop faibles pour être significatifs.

Résumé

Environ 6 femmes enceintes sur 10, ont reçu, pendant une consultation pour des soins prénatals au cours d'une première visite ou d'une visite de suivi, des conseils sur les MII; Par contre les proportions de celles qui ont reçu, gratuitement, une moustiquaire au cours des visites prénatales est beaucoup plus faible.

Les médicaments pour le Traitement Préventif Intermittent ont été fournis à 66 % des patientes au cours de la première visite pour des soins prénatals ; dans 63 % des cas, ces médicaments ont été fournis au cours de visites de suivi. Le but du Traitement Préventif Intermittent a été expliqué à plus de la moitié des patientes qui effectuaient leur première visite pour des soins prénatals et à moins de la moitié de celles qui effectuaient une visite de suivi.

Dans 59 % des cas, les patientes ont reçu leur première dose de médicament pour le Traitement Préventif Intermittent au cours de leur première visite observée pour des soins prénatals ; cette proportion est de 51 % au cours des visites de suivi pour des soins prénatals.

9.1 Présentation

Un groupe de travail technique international comprenant des représentants de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), du Programme des Nations Unies pour le VIH/SIDA (UNAIDS), de l'Agence des États Unis pour le Développement International (USAID) et d'autres instances comme des ONG qui mettent en place des services de VIH/SIDA a développé des indicateurs communs pour mesurer la qualité des services de VIH/ sida fournis par le secteur de santé formel. Ces indicateurs peuvent être classés dans les catégories principales suivantes:

- capacité de fournir des services de base pour le VIH/SIDA,
- capacité de fournir des services avancés pour le VIH/SIDA,
- disponibilité de systèmes de maintien des registres pour effectuer le suivi des soins et le support,
- capacité de fournir des services pour la Prévention de la Transmission du virus de la Mère à l'Enfant (PTME), et
- disponibilité des services Amis des Jeunes.

L'EPSR 2007 a collecté des informations portant sur chacun de ces indicateurs dans les établissements de santé au Rwanda.

9.2 VIH/SIDA au Rwanda

Le Rwanda a été considéré comme l'un des pays africains les plus touchés par l'épidémie de VIH/SIDA. Le premier cas de VIH/SIDA a été observé au Centre Hospitalier de Kigali en 1983. L'infection s'est propagée rapidement et a gagné tout le pays. L'épidémie de VIH/SIDA a eu un effet dévastateur sur l'économie et sur le système de santé du pays. On estime que 49 000 personnes sont décédées chaque année du sida et de causes reliés au sida; en outre, toujours selon des estimations, on comptait à partir de 2003 260 000 enfants orphelins du sida, bien que l'on pense que ces chiffres sont sous estimés. Les cas de sida occupent 60 % des lits d'hôpitaux dans les salles des adultes. (Fondation William J. Clinton [WJCF], 2003).

En 1987, le Programme National de Lutte contre le SIDA [PNLS] ou (National AIDS Control Program (NACP) a été créé pour diriger les activités en matière de contrôle du sida. Récemment, le gouvernement a restructuré la coordination des activités en matière de contrôle du sida en remplaçant, en novembre 2000, le PNLS par la Commission Nationale de Lutte contre le SIDA [CNLS] ou (National AIDS Control Commission) (NACC). L'objectif principal du CNLS est de promouvoir une approche multisectorielle et de renforcer la coopération. En 2004, le gouvernement a créé le centre de recherche et de traitement de l'infection à VIH/SIDA (TRAC) pour renforcer la capacité du secteur de la santé à répondre aux problèmes spécifiques posés par l'épidémie. En mars 2008, une loi a été promulguée pour modifier l'institution et les responsabilités du TRAC. Le TRAC est devenu un composant de TRAC*Plus*, une institution publique autonome. Cette instance est chargée d'effectuer des recherches, de coordonner et de superviser les recherches et des programmes d'études portant sur la prévention et le traitement du VIH/SIDA, du paludisme et de la tuberculose et des Autres maladies épidémiques infectieuses. Elle conseille aussi le Gouvernement sur la production et la vente de médicaments liés à ces programmes (République du Rwanda, 2008).

Le besoin de réorganiser et d'élargir la réponse au VIH/SIDA, en association avec tous les acteurs impliqués dans les activités de contrôle du VIH/SIDA, est devenue un impératif national et il a été souligné par la CNLS dans le plan stratégique 2002-2006 (CNLS, 2002).

Le plan stratégique 2002-2006 a été développé avec le support financier et l'assistance technique du PNUD. Le plan propose des orientations politiques stratégiques pour guider la mise en œuvre de plans d'action annuels. Le plan stratégique est un document qui peut être révisé périodiquement. Le CNLS a également développé un Plan National Multisectoriel qui est une synthèse des plans d'action dans toutes les zones d'intervention. Il s'agit d'un outil dont le rôle est de contribuer à rendre le plan stratégique opérationnel (CNLS, 2002).

Selon les résultats de l'EDSR 2005, la prévalence du VIH/SIDA est estimée à 3,0 dans la population adulte âgée de 15-49 ans pour les femmes et 15-49 pour les hommes; la prévalence est plus élevée chez les femmes que chez les hommes (3,6 % contre 2,3 %). Dans la ville de Kigali, la prévalence du VIH/SIDA estimée à 6,7 % (8,0 % chez les femmes et 5,2 % chez les hommes), est plus élevée que dans les autres provinces (INSR et al, 2006). L'écart selon les genres a constitué une révélation importante qui a mis en évidence la plus grande vulnérabilité des femmes par rapport aux hommes face au VIH/SIDA.

9.3 Définition des indicateurs du VIH/SIDA

Les services suivants, liés au VIH/SIDA, ont été évalués au cours de l'EPSR 2007:

Système de test du VIH /Conseil et test (CT): Dans le cadre de l'EPSR, un établissement a été considéré comme ayant un système de test ou comme offrant les conseils et le test si: (1) avant et/ou après le test, les personnes sont conseillées sur la prévention du VIH, la signification du test, la transmission du virus, les personnes vivant avec le VIH/SIDA, les soins et support et sur d'autres aspects; et (2) si les patients effectuent un test du VIH qui leur ont été offerts dans l'établissement même ou dans un laboratoire affilié ou si l'établissement dispose d'un système qui consiste à référer les patients vers un site extérieur pour y être testés et à recevoir les résultats de ce site pour effectuer un suivi du patient après le test. Un établissement qui réfère simplement les patients ailleurs, en comptant que cette autre location se chargera de fournir les conseils et d'effectuer le suivi après le test n'est pas considéré ici comme disposant d'un système de test ou comme offrant les conseils et le test.

Services de soins et de support : Les services de soins et de support comprennent des services qui ont pour mission d'améliorer la vie des personnes infectées par le VIH. Ils incluent la plupart du temps le traitement des infections opportunistes et des maladies qui sont communément associées au VIH/SIDA ou qui sont aggravées par l'infection au VIH, comme la tuberculose, les Infection Sexuellement Transmissibles (IST), et le paludisme. Les services de soins et de support peuvent aussi inclure les soins palliatifs et des services de support socioéconomique et psychologique. En même temps que les services de soins et de support, les mesures de contrôle des infections ont aussi été évaluées pour tous les services dans l'établissement.

Thérapie Antirétrovirale : Ce sont des services chargés de fournir les médicaments antirétroviraux (ARV) pour traiter les personnes séropositives pour le VIH et les patients atteints de sida.

Prophylaxie Post-Exposition (PPE): ce sont des services qui fournissent des ARV prophylactiques aux personnes qui ont été exposées au VIH, comme le personnel de santé ou les victimes de viol.

Prévention de la transmission du virus de la Mère à l'Enfant (PTME) : Dans le cadre de l'EPSR, un établissement a été considéré comme offrant des services de PTME s'il mène des activités liées à la prévention de la transmission du virus de la mère à l'enfant auprès des femmes enceintes ou de celles qui

ont récemment accouché. De telles activités comprennent des conseils avant et après le test ainsi que le test du VIH pour les femmes enceintes, des conseils sur les pratiques nutritionnelles de l'enfant (dont les conseils sur l'allaitement exclusif), des conseils et/ou un transfert pour la planification familiale et l'administration d'ARV prophylactiques aux femmes séropositives pour le VIH et à leur nouveau-né.

Services Amis des Jeunes avec conseils et test volontaires (CTV) : ces services concernent des stratégies de programme spécifiques pour encourager les adolescents à utiliser les services avec des composants de VIH/SIDA. L'EPSR a évalué, de manière spécifique, la disponibilité des services Amis des Jeunes qui incluent le CTV.

9.4 Services de base pour le VIH/SIDA

9.4.1 Conseils et test

Les définitions concernant les services de conseils et le test volontaires qui sont généralement acceptées (CTV ou CT) incluent les éléments clés suivants :

- Les conseils doivent être dispensés avant le test. La personne qui fournit les conseils doit s'assurer, avant le test, que le patient accepte volontairement de subir le test et qu'il comprend qu'il peut interrompre ou stopper la procédure à n'importe quel moment.
- La personne qui dispense les conseils doit obtenir le consentement informé du patient. Le conseiller doit s'assurer que le patient jouit d'un bon état mental et qu'il n'est pas sous l'influence de certaines substances ou sous pression d'aucune sorte. S'il doute, le conseiller doit consulter ses collègues mieux informés ou leur référer le patient.
- Quand le test du VIH implique une personne qui est incapable de fournir le consentement, les informations seront communiquées à un parent proche à qui on demandera de fournir le consentement.
- Le patient doit recevoir la garantie que les résultats du test sont confidentiels et que personne n'aura connaissance des résultats sans son consentement.
- Qu'ils soient VIH positifs ou VIH négatifs, les patients doivent recevoir les conseils après le test qui portent sur les mesures préventives comme sur le traitement et le suivi.
- La communication des résultats le jour même où le test a été effectué est encouragée.

Les services de conseils et de test peuvent être fournis dans une unité spéciale de CTV. Cependant, ils peuvent être fournis dans pratiquement n'importe quel cadre, là où le patient ou le prestataire détermine que le service est nécessaire. Par conséquent, l'enquête a collecté des informations sur tous les sites des services d'un établissement où des prestataires avaient la responsabilité de fournir des conseils et d'effectuer le test du VIH.

Plusieurs éléments qui contribuent à fournir des services de conseils et de test de qualité ont été définis. Par exemple, les sites du service doivent disposer de directives et de protocoles et des systèmes appropriés de tenue de registres pour garantir la présence des éléments clés pour la prestation de conseils et de test. Les tableaux 9.1 et 9.2 présentent les informations sur la disponibilité du système de test; pour répondre à la définition, le système doit réunir trois critères : l'établissement doit avoir un service qui effectue le test du VIH ou un laboratoire auquel il est affilié ou encore un système pour recevoir les résultats des tests effectués dans un site de test non affilié pour pouvoir fournir des services après test. Le tableau 9.2 présente aussi les informations sur la disponibilité des documents sur le consentement informé et sur la tenue de registres dans les sites de conseils et de tests.

Parmi tous les établissements, 62 % avaient un système de test du VIH, dont tous les hôpitaux (95 %) et environ 2 centres de santé et polycliniques sur 3 (68 %) (tableau 9.1). Les dispensaires, les cliniques et les postes de santé (29 %) sont les types d'établissements qui disposent le moins fréquemment d'un système de test du VIH. Selon le secteur, on note que ce sont les établissements du secteur Agréé qui sont les plus fréquemment pourvus d'un tel système; les résultats selon les provinces montrent que ce sont les établissements de la province Nord qui sont les moins couramment dotés d'un système de test du VIH.

Parmi les établissements disposant d'un système de test, 90 % effectuent le test dans l'établissement même ou dans un laboratoire affilié; c'est le cas pour 95 % des hôpitaux, 89 % des centres de santé et des polycliniques ainsi que pour 87 % des dispensaires, cliniques et postes de santé. Dans une faible proportion d'établissements, les tests sont effectués exclusivement à l'extérieur de l'établissement (4 %). En moyenne, les hôpitaux ont 2 sites du service offrant des services de conseils et de tests du VIH alors que les autres types d'établissements n'en ont, en moyenne, qu'un par établissement (tableau 9.2).

Pourcentage de tous les établissements qui offrent les services indiqués de VIH/SIDA, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | | 0 | | | | |
|------------------------------|--------------------------------|-----------------------------------|----------------------------------|-----------------|-------------------|-----------------------|
| | | Services | | | | |
| | | de soins/ | _ | | | |
| | Cuntàmo | support pour | | | Personnel | Effectif |
| | Système | patients | Comicos | Thárania | | |
| Compatériations | de test du VIH ¹ | ayant le VIH/SIDA ² | Services de PTME ³ | Thérapie ARV | a accès à PPE⁵ | d'établis- sements |
| Caractéristique | VIII | VID/SIDA | de PTIVIE | ARV | PPE | sements |
| Type d'établissement | | | | | | |
| Hôpital | 95 | 93 | 64 | 93 | 95 | 42 |
| Centre de santé/Polyclinique | 68 | 60 | 63 | 29 | 27 | 389 |
| Dispensaire/Clinique/Poste | | | | | | |
| de santé | 29 | 21 | 4 | 6 | 5 | 107 |
| | | | | | | |
| Secteur | | | | | | |
| Gouvernemental | 62 | 54 | 56 | 29 | 28 | 309 |
| Agréé | 81 | 77 | 74 | 47 | 44 | 133 |
| Privé/ONG/Communautaire | 36 | 27 | 5 | 5 | 3 | 96 |
| | | | | | | |
| Province | | | | | | |
| Nord | 50 | 47 | 46 | 27 | 28 | 90 |
| Sud | 78 | 68 | 65 | 27 | 27 | 117 |
| Est | 62 | 56 | 58 | 32 | 27 | 113 |
| Ouest | 57 | 52 | 51 | 28 | 27 | 132 |
| Ville de Kigali | 62 | 51 | 33 | 34 | 29 | 86 |
| Total | 62 | 55 | 51 | 29 | 28 | 538 |

¹ Conseil et test volontaire pour le VIH/SIDA: l'établissement effectue le test, dispose d'un laboratoire affilié ou a un accord avec un site effectuant les tests et qui doit renvoyer les résultats à l'établissement

² Services de soins cliniques et de support pour les patients ayant le VIH/SIDA et pour les personnes vivant avec le VIH/SIDA.

³ Prévention de la Transmission du VIH de la Mère à l'Enfant.

⁴ Thérapie antirétrovirale (n'inclut pas les services de suivi).

⁵ Prophylaxie Post Exposition pour le personnel de santé et autres personnes exposées à des risques élevés de contamination.

Un règlement de consentement informé pour le test du VIH est disponible dans seulement 69 % des établissements dans lesquels existent un système de test du VIH (tableau 9.2). Pour qu'un établissement soit considéré come disposant d'un règlement écrit de consentement informé, il fallait qu'il dispose dans tous les sites où les services de conseils et de test sont fournis de ce document écrit. Les résultats montrent que seulement la moitié des hôpitaux satisfont à ce critère. En outre, plus de 90 % des établissements, dans lesquels existent un système de test du VIH, possèdent, dans tous les sites, un registre ou sont consignés les résultats des tests du VIH et gardent un enregistrement des résultats des tests reçus par les patients. Les registres sont mieux tenus dans les centres de santé et les polycliniques que dans les autres types d'établissements. Les résultats selon la répartition géographique montrent que ce sont les établissements de la ville de Kigali qui disposent le moins fréquemment de règlements de consentement informé pour le test du VIH, de registres pour inscrire les résultats des tests et d'un enregistrement des patients ayant reçu les résultats. En moyenne, 62 % de tous les établissements disposent des trois éléments dans tous les sites de tests, ce qui inclut 69 % des centres de santé et de polycliniques et 72 % des établissements du secteur Agréé.

Tableau 9.2 Systèmes pour le test du VIH

Pourcentage d'établissements déclarant disposer d'un système de test du VIH, et parmi eux, pourcentage effectuant les tests dans l'établissement ou dans un site extérieur, pourcentage disposant de règlements et d'enregistrements dans t**ous** les sites concernés du service et nombre moyen de sites du service ayant un système de test du VIH par établissement, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | | | | Pour | centage d'établ | | | | | |
|--|--|-----------------------------------|---|--|--|--|--|---|--|--|
| | Pourcentage | | Test VIH | | Éléments o Les sites coi l'ét | | service de | | Effectif d'établis- | Nombre moyen |
| Caractéristique | d'établis- sements ayant déclaré disposer d'un système de test du VIH ¹ | Effectif d'établis- sements | disponible dans l'établis- sement ou dans un laboratoire affilié ² | Test VIH disponible seulement dans un site extérieur ³ | Règlement de consente- ment informé pour le test du VIH ⁴ | Registre avec les résultats des tests du VIH | Enregistre- ment des patients recevant les résultats des tests du VIH ⁵ | Tous les éléments pour l'indicateur ⁶ | sements ayant déclaré un système de test du | de sites du service ayant un système de test du VIH ⁷ |
| Type d'établissement Hôpital Centre de santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/ | 95 68 | 42 389 | 95 89 | 0 5 | 50 76 | 83 96 | 73 96 | 40 69 | 40 263 | 2 |
| Poste de santé | 29 | 107 | 87 | 6 | 35 | 84 | 81 | 32 | 31 | 1 |
| Secteur | •• | | | | | | | • | | |
| Gouvernemental Agréé Privé/ONG/Communautaire | 62 81 36 | 309 133 96 | 88 94 89 | 4 4 6 | 71 77 34 | 94 94 89 | 92 94 86 | 62 72 31 | 191 108 35 | 2 1 1 |
| Province | | | | | | | | | | _ |
| Nord Sud Est Ouest Ville de Kigali | 50 78 62 57 62 | 90 117 113 132 86 | 98 86 84 95 91 | 0 5 4 5 4 | 69 69 70 85 45 | 96 93 94 96 87 | 96 93 93 95 79 | 64 59 59 84 40 | 45 91 70 75 53 | 2 2 1 1 2 |
| Total | 62 | 538 | 90 | 4 | 69 | 93 | 92 | 62 | 334 | 1 |

¹ L'établissement déclare qu'il effectue le test dans l'établissement ou dans un laboratoire externe affilié ou bien il a un accord avec un site de test qui doit renvoyer les résultats à l'établissement.

Le test du VIH est confirmé dans l'établissement ou dans un laboratoire affilié.

³ Le test du VIH n'est pas effectué dans l'établissement mais il y a des enregistrements observés de tests effectués à l'extérieur de l'établissement avec les résultats.

⁴ Si des directives comme les directives nationales de CTV, les directives nationales pour la prise en charge clinique du VIH et du sida, les directives nationales pour la Prévention de la Transmission de la Mère à l'Enfant ou celles à l'intention des conseillers du Rwanda qui mettent l'accent sur le conseil en matière de VIH/sida/IST sont présentes, on a considéré que l'établissement était doté d'une politique de consentement informé.

Si le rapid test est effectué, un enregistrement avec l'identité et les résultats du patient sont suffisants.
Règlement de consentement informé dans tous les sites concernés du service, un registre observé comportant les résultats des test du VIH, un registre observé pour les patients recevant les résultats du test du VIH et le test du VIH disponible ou des enregistrements montrant que les résultats des tests ont été reçus par l'établissement.

Dans un établissement, un même service peut être offert dans plusieurs endroits. Chacun de ces endroits est défini comme un site du service.

9.4.2 Services de soins et de support pour le VIH/SIDA

Dans le cadre de l'enquête, les services de soins et de support pour le VIH/SIDA consistent en la prestation de tout type de soins curatifs pour les maladies qui peuvent être liées au VIH/SIDA (comme le diagnostic et le traitement des infections opportunistes), ou en la prestation (ou transfert) de services de conseils ou de support social pour aider les personnes qui vivent avec VIH/SIDA. En outre, dans l'enquête, les services de soins cliniques et de support ont été définis comme des services additionnels qui incluent la prestation ou l'ordonnance de traitements pour des infections opportunistes, des traitements intraveineux systémiques pour des infections fongiques spécifiques comme les méningites cryptococcoses, le traitement pour le sarcome de Kaposi, les soins palliatifs pour les patients concernant la prise en charge des symptômes ou de la douleur, les services de réhabilitation nutritionnelle, des suppléments enrichis en protéines, les ART, ou les services de suivi des patients sous ART. Cinquantecinq pour cent de tous les établissements offrent des services de soins et de support et 48 % des services de soins et de support cliniques pour les patients atteints de VIH/SIDA (tableau 9.3).

Tableau 9.3 Disponibilité et documentation des services de soins et de support pour les patients des services de VIH/SIDA

Pourcentage d'établissements offrant des services de soins et de support pour les patients de VIH/SIDA et pourcentage d'établissements offrant des services de soins cliniques et de support; Parmi ces établissements, pourcentage dans lesquels il y a un système de tenue des registres et nombre moyen de sites du service de soins et de support clinique par établissement, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | | Pourcentage | | | | Système | Effectif | |
|------------------------------|-----------------------|----------------|------------|------------|----------------|----------------|--------------|----------------------|
| | Pourcentage | d'établis- | | | Registre | d'enregistre- | d'établis- | |
| | d'établis- | sements | | | comportant | ment observé | sements | |
| | sements | offrant des | | Registre/ | le diagnostic | des rendez- | offrant des | Nombre |
| | offrant des | services de | | dossier | du patient en | | services de | moyen de |
| | services de | soins | | individuel | • | chaque patient | | sites du |
| | soins et de | cliniques et | | observé | le VIH/SIDA | dans tous les | cliniques et | service de |
| | support pour | de support | | dans les | observé dans | | de support | soins |
| | les patients | pour les | Effectif | sites | tous les sites | programmes | pour les | cliniques |
| | de | patients de | d'établis- | concernés | concernés du | | patients de | et de |
| Caractéristique | VIH/SIDA ¹ | · VIH/SIDA² | sements | du service | service | de jour | VIH/SIDA | support ³ |
| Type d'établissement | | | | | | | | |
| Hôpital | 93 | 93 | 42 | 92 | 54 | 82 | 39 | 3 |
| Centre de santé/Polyclinique | 60 | 53 | 389 | 93 | 46 | 71 | 206 | 2 |
| Dispensaire/Clinique/ Poste | 00 | 00 | 000 | 00 | 40 | , , | 200 | _ |
| de santé | 21 | 12 | 107 | 100 | 46 | 38 | 13 | 1 |
| Secteur | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 54 | 49 | 309 | 91 | 47 | 73 | 150 | 2 |
| Agréé | 77 | 70 | 133 | 96 | 49 | 73 | 93 | 2 |
| Privé/ONG/Communautaire | 27 | 16 | 96 | 100 | 40 | 47 | 15 | 1 |
| Province | | | | | | •• | . • | · |
| Nord | 47 | 44 | 90 | 95 | 43 | 83 | 40 | 2 |
| Sud | 68 | 60 | 117 | 96 | 59 | 79 | 70 | 2 |
| Est | 56 | 49 | 113 | 89 | 33 | 73 71 | 55 | 2 |
| Ouest | 52 | 44 | 132 | 95 | 41 | 62 | 58 | 1 |
| Ville de Kigali | 51 | 41 | 86 | 89 | 63 | 60 | 35 | 2 |
| · · | | | | | | | | _ |
| Total | 55 | 48 | 538 | 93 | 47 | 71 | 258 | 2 |

¹ Les prestataires ont déclaré fournir des soins curatifs pour des maladies qui peuvent être liées au VIH/SIDA, comme le diagnostic et le traitement des infections opportunistes et ils ont déclaré fournir des conseils ou référer les patients pour recevoir des conseils et/ou pour bénéficier de services de support d'aide aux personnes vivant avec le VIH/SIDA.

² En plus des services de soins et de support, les prestataires ont déclaré fournir ou prescrire l'un des traitements suivants : traitement pour les infections opportunistes; traitement intraveineux systémique pour des infections fongiques, comme les méningites cryptococcoses; traitement pour le sarcome de Kaposi; des soins palliatifs pour les patients, comme la prise en charge des symptômes, la prise en charge de la douleur ou les soins infirmiers; les services de réhabilitation sur le plan nutritionnel; des suppléments enrichis en protéines; la thérapie antirétrovirale (ARV) et des services de suivi pour les personnes recevant des ARV.

³ Dans un établissement, un même service peut être offert dans plusieurs endroits. Chacun de ces endroits est défini comme un site du

Moins de la moitié des établissements (47 %) offrant des services de soins cliniques et de support ont des registres comportant des indications sur le diagnostic du VIH/SIDA dans tous les sites du service. C'est dans les établissements de la province Est que l'on a le moins fréquemment observé la présence de tels registres (33%) et à l'opposé, ce sont les établissements de la ville de Kigali (63 %) qui en sont les plus fréquemment pourvus. Un système d'enregistrement des rendez-vous des patients a été observé dans tous les sites du service de 71 % des établissements offrant des services de soins cliniques et de support, dont 83 % des établissements de la province Nord et seulement 62 % de ceux de la province Ouest et 60 % de ceux de la ville de Kigali.

Soins cliniques et services de support de base

Les personnes atteintes de VIH/SIDA courent des risques accrus de développer des infections opportunistes comme la tuberculose à cause de l'effondrement de leur système immunitaire. L'une des stratégies de soins et de support les plus importantes consiste à administrer un traitement immédiat contre les infections opportunistes. Le tableau 9.4 présente les informations sur la disponibilité des services de soins cliniques et de support de base, y compris le traitement des infections opportunistes dans tous les établissements.

Parmi tous les établissements, 61 % fournissent des services de traitement ou de suivi de la tuberculose (tableau 9.4). Les établissements de la ville de Kigali comptent parmi ceux qui ont le moins fréquemment déclaré fournir ce type de service (30 %). En outre, parmi tous les établissements, environ 9 sur 10 (91 %) fournissent des services de traitement du paludisme. Le traitement des IST est quasiment disponible partout (96 % des établissements). De plus, 28 % offrent des services de traitement préventif contre la pneumonie alors que seulement 15 % offrent le traitement préventif pour la tuberculose aux isoniazides. Au Rwanda, la directive concernant l'utilisation d'isoniazides pour le traitement préventif de la tuberculose est récente et n'a pas encore été finalisée. Globalement, seulement un tiers de tous les établissements, dont 83 % des hôpitaux, offrent certains types de traitement pour les infections opportunistes.

Tableau 9.4 Disponibilité d'un système de test du VIH et services de soins cliniques de base et de support pour le VIH/SIDA

Pourcentage d'établissements qui déclarent disposer d'un système de test du VIH et qui offrent un traitement pour différentes maladies, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | | | Pourcent | age d'établi | ssements 1 ay | ant déclaré : | | | |
|---|---|------------------------------------|----------------------------|----------------------------|--|----------------------------|--|-------------------------|-----------------------------------|
| Caractéristique | Système de test du VIH ² | Traitement de la tuberculose | Traitement des IST | du | Traitement préventif de la tuberculose ³ | préventif de | Un traitement pour une infection opportuniste ⁴ | Tous les services | Effectif d'établis- sements |
| Type d'établissement Hôpital Centre de santé/ Polyclinique Dispensaire/Clinique/Poste de santé | 95 68 29 | 93 71 12 | 95 98 86 | 95 95 73 | 45 15 2 | 67 29 8 | 83 33 9 | 31 8 1 | 42 389 107 |
| Secteur Gouvernemental Agréé Privé/ONG/ communautaire | 62 81 36 | 69 81 6 | 98 97 85 | 94 95 72 | 17 19 0 | 29 38 9 | 31 51 10 | 9 14 0 | 309 133 96 |
| Province Nord Sud Est Ouest Ville de Kigali | 50 78 62 57 62 | 49 81 73 60 30 | 99 97 96 98 87 | 91 96 94 88 83 | 12 19 14 11 17 | 22 34 30 20 33 | 31 35 29 33 34 | 8 10 8 7 10 | 90 117 113 132 86 |
| Total | 62 | 61 | 96 | 91 | 15 | 28 | 33 | 9 | 538 |

¹ Par établissement, on entend ici n'importe quel service de santé d'un établissement ou un autre site non basé à domicile où les services liés au VIH/sida sont offerts.

² L'établissement a déclaré qu'il peut effectuer les tests, qu'il est affilié à un laboratoire externe ou qu'il a un accord avec un site de test pour que les résultats des tests soient renvoyés à l'établissement.

³ En utilisant des isoniazides

⁴ Traitement pour des infections opportunistes autres que la tuberculose.

Au cours de l'enquête, la disponibilité de plusieurs services parmi un sous-ensemble d'établissements fournissant des services de soins et de support, a été évaluée. Les établissements qui offrent des services de soins et de support pour le VIH/SIDA doivent aussi être en mesure d'offrir des services pour la tuberculose, les IST et le paludisme. La tuberculose et les IST sont deux infections associées au VIH/SIDA. Bien que le paludisme ne soit pas directement associé à l'infection par le VIH ou au sida, l'OMS, dans l'Initiative Globale « Faire reculer le paludisme », encourage l'intégration des services de paludisme et de VIH/SIDA pour réduire la morbidité et la mortalité associées à ces infections.

Tuberculose

La tuberculose est l'une des infections opportunistes les plus courantes liées au VIH/SIDA et c'est aussi une cause importante de mortalité parmi les personnes infectées par le virus du sida. On estime dans le monde que plus de 21 millions de personnes sont co-infectées par le VIH et la tuberculose. Les personnes qui sont séropositives pour le VIH et atteintes de tuberculose courent un risque 50 fois plus élevé de développer, pour une année donnée, une tuberculose active que celles qui sont atteintes de tuberculose mais sont VIH négatives (OMS 2007). Le diagnostic et le traitement de la tuberculose sont considérés comme un important composant des soins pour les patients atteints de VIH/SIDA. Dans le but d'améliorer l'observance du traitement complet et de réduire la prévalence de la tuberculose à souches multi résistantes, l'OMS encourage fortement la mise en place de la stratégie du Traitement directement observé à court terme (stratégie DOTS) (section 6 du chapitre 7), qui inclut un traitement antituberculeux directement observé, sur une courte période, (DOTS) pour, au moins, tous les cas de tuberculose pulmonaire à frottis d'expectoration positif, avec observation directe du traitement pendant, au moins, les deux premiers mois. Cette section porte sur la disponibilité de la stratégie DOTS pour les patients atteints de VIH/SIDA.

Parmi les établissements offrant des services de soins et de support pour les patients atteints de VIH/SIDA, 69 % fournissent des services de diagnostic et/ou de traitement de la tuberculose, 59 % ont déclaré qu'ils font partie du programme national DOTS et 55 % suivent la stratégie de traitement DOTS (tableau 9.5). La majorité des hôpitaux, et 70 % des centres de santé et polycliniques offrent des services de diagnostic, ou de traitement de la tuberculose, ou les deux. Des services de tuberculose sont disponibles dans seulement 30 % des dispensaires, cliniques et postes de santé. Les résultats selon le secteur de l'établissement montrent que ce sont les établissements du secteur Agréé qui offrent le plus fréquemment des services de tuberculose. En fonction de la répartition géographique, on note que les établissements de la province Nord et ceux de la ville de Kigali sont ceux qui fournissent le moins fréquemment ces services.

Environ 66 % des établissements offrant des services de soins et de support pour les patients atteints de VIH/SIDA fournissent des services de diagnostic de la tuberculose (tableau A-9.4, en annexes). Cela inclut la plupart des hôpitaux et 65 % des centres de santé et polycliniques. Parmi tous les établissements offrant des services de soins et de support pour les patients atteints de VIH/SIDA, 59 % détectent la tuberculose à partir de frottis d'expectoration et 11 % utilisent la radiographie pour diagnostiquer la tuberculose. L'utilisation de la radiographie est exclusivement limitée aux hôpitaux, 67 % d'entre eux utilisant cette méthode de diagnostic.

Tableau 9.5 Traitement de la tuberculose dans les sites du service de VIH en utilisant la stratégie DOTS¹

Parmi les établissements offrant des services de soins et de support pour les patients de VIH/SIDA, pourcentage ayant différentes activités dans le domaine de la tuberculose; parmi ces établissements qui offrent des soins et des services de support et qui suivent la stratégie DOTS pour le traitement de la tuberculose, pourcentage ayant les composants de programme qui permettent le traitement de la tuberculose et nombre moyen de sites du service par établissement qui offrent des soins et des services de support et des services de tuberculose qui suivent la stratégie DOTS, selon certaines caractéristiques. Rwanda EPS 2007

| | | | des services pour les pa pourcentag | tablissement de soin et d itients de VII le ayant les a pour la tubel | e support H/SIDA, activités | Effectif | de soi | ns et de sup IDA et qui su | nents offrant o port pour les ivent la straté ntage ayant : | patients de | Effectif d'établis- s ements offrant des services de soins | |
|---|--|------------|---|---|---|---|---------------|--|--|---|---|--|
| Caractéristique | Pourcentage d'établis- sements offrant des services de soins et de support pour les patients de VIH/sida | | Services de diagnostic ou de traitement de la tuberculose ² | Déclarent qu'ils appartien- nent au programme national DOTS | Suivent la stratégie DOTS ³ | d'établis- sements offrant des services de soins et de support pour les patients de VIH/SIDA | observé de | Protocole de traitement de la tuberculose observé | Tous les médica- ments de 1 ^{ere} intention disponibles ⁴ | Tous les éléments pour l'indicateur de la tuberculose ⁵ | et de support pour les patients de VIH/SIDA et qui suivent la stratégie DOTS | Nombre moyen de sites qui offrent des services de tuberculose en utilisant la stratégie DOTS |
| Type d'établissement Hôpital | 93 | 42 | 87 | 82 | 67 | 39 | 81 | 77 | 96 | 62 | 26 | 2 |
| Centre de santé/ Polyclinique Dispensaire/Clinique/ | 60 | 389 | 70 | 60 | 59 | 234 | 81 | 78 | 90 | 63 | 137 | 1 |
| Poste de santé | 21 | 107 | 30 | 13 | 0 | 23 | - | - | - | - | 0 | - |
| Secteur | | | | | | | | | | | | |
| Gouvernemental Agréé Privé/ONG/ | 54 77 | 309 133 | 71 74 | 62 66 | 59 61 | 167 103 | 81 81 | 72 87 | 90 92 | 57 71 | 99 63 | 1 |
| Communautaire | 27 | 96 | 38 | 12 | 4 | 26 | 100 | 100 | 100 | 100 | 1 | 1 |
| Province | | | | | | | | | | | | |
| Nord | 47 | 90 | 57 | 40 | 50 | 42 | 81 | 90 | 95 | 71 | 21 | 1 |
| Sud | 68 | 117 | 82 | 80 | 66 | 79 | 71 | 67 | 83 | 44 | 52 | 1 |
| Est | 56 | 113 | 76 | 60 | 65 | 63 | 80 | 76 | 98 | 68 | 41 | 1 |
| Ouest Ville de Kigali | 52 51 | 132 86 | 62 57 | 59 39 | 47 39 | 68 44 | 94 88 | 100 59 | 91 94 | 88 47 | 32 17 | 1 2 |
| Total | 55 | 538 | 69 | 59 | 55 | 296 | 81 | 78 | 91 | 63 | 163 | 1 |

¹Traitement directement observé courte période (Direct Observed Treatment Short-course).

Un peu moins de la moitié des établissements (44 %) qui diagnostiquent la tuberculose à partir de l'examen de spécimens d'expectoration disposent de tous les éléments nécessaires pour faire le test; les hôpitaux sont le type d'établissement qui possèdent le plus fréquemment tous ces éléments (74 %). Parmi les établissements qui diagnostiquent la tuberculose par l'examen des échantillons d'expectoration, 1 sur 5 (19 %) envoie les spécimens dans un autre endroit avec la documentation. Environ les trois-quarts (74%) enregistrent les résultats des tests de leurs patients. Globalement, seulement 54 % des établissements qui déclarent utiliser les examens d'expectoration pour la détection de la tuberculose disposent (1) de tous les éléments nécessaires pour effectuer le test ou envoyer les spécimens ailleurs avec la documentation et (2) enregistrent les résultats des examens d'expectoration de leur patients.

Plus de la moitié (59 %) des établissements qui utilisent la radiographie pulmonaire pour diagnostiquer la tuberculose disposent d'un appareil en état de fonctionnement avec des films, y compris 73 % des hôpitaux et seulement 13 % des centres de santé et des polycliniques (tableau A-9.4, en annexes).

² L'unité effectue le test de la tuberculose, prescrit la thérapie initiale ou effectue le suivi des patients ayant la tuberculose.

³ La stratégie de traitement suivie comporte une observation directe pendant 2 mois avec un suivi de 4 mois, ou une observation directe pendant 6 mois, ou encore une observation directe pendant 8 mois.

⁴ Une combinaison de isoniazides (INH), rifampicine, éthambutol, et pyrazinamide. Si les médicaments sont pré conditionnés individuellement pour des patients traités avec DOTS, il faut que les médicaments soient disponibles pour tous les patients traités avec DOTS.

⁵ Un registre observé de patients pour DOTS et des protocoles de traitement de la tuberculose observés et tous les médicaments de première intention pour la tuberculose disponibles dans l'établissement.

⁶ Dans un établissement, un même service peut être offert dans plusieurs endroits. Chacun de ces endroits est défini comme un site du service.

Bien que 82 % des hôpitaux qui offrent des services de soins et de support pour les patients atteints du VIH/SIDA déclarent qu'ils font partie du programme national DOTS, on constate que seulement 67 % suivent la stratégie de traitement DOTS (tableau 9.4). Ce résultat suggère que certains hôpitaux qui déclarent faire partie du programme national DOTS ne suivent pas, en fait, cette stratégie de traitement. De manière similaire, 13 % des dispensaires, cliniques et postes de santé déclarent faire partie du programme national DOTS mais aucun d'entre eux ne suit la stratégie de traitement DOTS. À l'opposé, 60 % des centres de santé et polycliniques déclarent faire partie du programme national DOTS et une proportion similaire (59 %) suit cette stratégie de traitement.

Parmi les établissements qui offrent des services de soins et de support pour les patients atteints de VIH/SIDA et qui suivent la stratégie DOTS, 81 % maintiennent un registre pour les patients traités avec DOTS. De plus, les protocoles de traitement de la tuberculose sont disponibles dans 78 % de ces établissements. Tous les médicaments de première intention contre la tuberculose (combinaison d'isoniazide, rifampicine, éthambutol et pyrazinamide) sont disponibles dans pratiquement tous les hôpitaux (96 %) et dans 90 % des centres de santé et polycliniques. Globalement, 63 % de tous les établissements offrant des services de soins et de support et qui suivent la stratégie DOTS possèdent tout ce qui est nécessaire pour traiter la tuberculose (tableau 9.5).

Infections Sexuellement Transmissibles (IST)

La corrélation entre les IST et le risque de contracter le VIH/SIDA a été démontrée. Les personnes atteintes de VIH/SIDA courent un risque plus élevé que la population générale de contracter des IST. Les résultats de l'EDSR 2005 ont montré que parmi les enquêtés qui avaient déjà eu des rapports sexuels et qui étaient VIH positifs, 15,7 % avaient déclaré avoir eu une IST ou des symptômes associés aux IST au cours des 12 mois qui avaient précédé l'enquête; par comparaison, cette proportion était de seulement 3,7 % parmi ceux qui avaient déjà eu des rapports sexuels mais qui étaient VIH négatifs. (INSR et al, 2006). Par conséquent, le dépistage, le diagnostic et le traitement des IST dont la syphilis constituent des services de base qui doivent être fournis à toutes les personnes VIH positives.

Les standards généralement acceptés qui contribuent à la prestation de services d'IST de qualité incluent :

- La disponibilité de directives de diagnostics et de traitement dans tous les sites du service d'IST,
 et
- L'administration de traitement approprié avant que le patient ne quitte l'établissement.

En outre, le diagnostic de laboratoire est important car il peut être le seul moyen de confirmer la présence ou l'absence d'une IST. Les experts internationaux préconisent que tout nouveau cas de VIH/SIDA doit être soumis à un examen de dépistage des IST, en particulier la syphilis.

Pratiquement tous les établissements (95 %) qui offrent des services de soins et de support pour les patients atteints de VIH/SIDA offrent aussi des services de traitement d'IST, dont 90 % des hôpitaux, 98 % des centres de santé et polycliniques et 70 % des dispensaires, cliniques et postes de santé (tableau 9.6). Parmi ces établissements, seulement environ un quart (23 %) disposent de protocoles de traitement dans tous les sites des services de soins et de support qui offrent des traitements pour les IST. Les hôpitaux, (14 %) et les dispensaires ainsi que les cliniques et les postes de santé (6 %) satisfont moins fréquemment à ces critères que les centres de santé et les polycliniques (25 %). Les médicaments pour traiter chacune des IST les plus importantes (syphilis, gonorrhée, chlamydia, et trichomonas) sont disponibles dans 82 % des établissements qui offrent des services de soins et de support pour les patients atteints de VIH/SIDA et également des services de traitement des IST. Ces médicaments sont plus fréquemment présents dans les hôpitaux (97%), les centres de santé et les polycliniques (83 %) que dans les dispensaires, les cliniques et les postes de santé (38 %). Les établissements des secteurs privés et

communautaires et ceux gérés par une ONG (25 %) ainsi que ceux de la ville de Kigali (59 %) sont ceux qui sont les moins fréquemment pourvus de ces médicaments. D'autre part, les condoms sont disponibles dans 83 % de tous les établissements, dont 92 % des établissements du secteur gouvernemental. Globalement, environ un établissement qui offre des services de soins et de support sur cinq dispose de tous les éléments considérés comme essentiels pour les services d'IST.

Tableau 9.6 Diagnostic et traitement des Infections Sexuellement Transmissibles (IST) dans les sites des services de VIH

Pourcentage d'établissements offrant des services de soins et de support pour les patients de VIH/SIDA qui sont traités pour une IST, et parmi ces établissements, pourcentage ayant les composants du programme de support des services d'IST (y compris le protocole du traitement dans tous les sites), et nombre moyen de sites du service de soins et de support offrant un traitement pour les IST, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| 1 | | | | Nombre | | | | |
|------------------------------|---------------|-------------|-------------|-----------------------|------------------|--------------------|--------------|----------------------|
| | | | services de | e soins et de su | Effectif | moyen de | | |
| | | | de VIH/ | SIDA et des se | rvices de traite | ement | d'établis- | sites offrant |
| | Parmi les | | | pour les IS | sements | des | | |
| | établissement | Effectif | | | | | offrant des | services de |
| | s offrant des | d'établis- | Protocole | | | | services de | soins et de |
| | services de | sements | de | | Condoms | | soins et de | support |
| | soins et de | offrant des | traitement | | dans | | support pour | |
| | support, | services de | des IST | | certaines | | les patients | patients de |
| | pourcentage | soins et de | observé | Médicaments | zones de | Tous les | de VIH/sida | VIH/sida et |
| | qui offrent | support | | dans l'établis- | • | éléments | et des | des |
| | des services | pour les | les sites | sement pour | des services | pour les | services de | services de |
| | de traitement | patients | concernés | traiter les IST | ou dans la | services | traitement | traitement |
| Caractéristique | des IST | VIH/SIDA | du service | majeures ¹ | pharmacie | d'IST ² | des IST | des IST ³ |
| Type d'établissement | | | | | | | | |
| Hôpital | 90 | 39 | 14 | 97 | 80 | 9 | 35 | 1 |
| Centre de santé/Polyclinique | 98 | 234 | 25 | 83 | 84 | 20 | 229 | 1 |
| Dispensaire/Clinique/ | | | | | | | | |
| Poste de santé | 70 | 23 | 6 | 38 | 75 | 6 | 16 | 1 |
| 0 | | | | | | | | |
| Secteur | 0.5 | 407 | 0.5 | 0.7 | 00 | 00 | 450 | |
| Gouvernemental | 95 | 167 | 25 | 87 | 92 | 22 | 159 | 1 |
| Agréé | 98 | 103 | 23 | 86 | 69 | 13 | 101 | 1 |
| Privé/ONG/communautaire | 77 | 26 | 5 | 25 | 80 | 5 | 20 | 2 |
| Province | | | | | | | | |
| Nord | 95 | 42 | 13 | 85 | 88 | 13 | 40 | 1 |
| Sud | 95 | 79 | 25 | 81 | 76 | 17 | 75 | 1 |
| Est | 95 | 63 | 35 | 87 | 83 | 27 | 60 | 1 |
| Ouest | 97 | 68 | 21 | 91 | 89 | 17 | 66 | 0 |
| Ville de Kigali | 89 | 44 | 13 | 59 | 79 | 10 | 39 | 2 |
| | | | | | | | | |
| Total | 95 | 296 | 23 | 82 | 83 | 18 | 280 | 1 |

¹ Au moins un médicament pour traiter la syphilis, (doxycycline, érythromycine, pénicilline, ou tétracycline), la gonorrhée (ceftriaxone, ciprofloxacin, norfloxacin), la chlamydia (amoxicilline, doxycycline, érythromycine, norfloxacin, ou tétracycline), et le trichomonas (métronidazole, inidazole, ou suppositoire vaginal miconazole).

Paludisme

Même si aucun lien direct n'a été établi entre le paludisme et le VIH/SIDA, le paludisme n'en constitue pas moins une charge importante pour le système de santé du Rwanda puisqu'il est l'une des causes principales de décès dans le pays. Par conséquent, la plupart des personnes atteintes de VIH/SIDA décèdent essentiellement du paludisme. La situation concernant le paludisme au Rwanda est décrite au chapitre 7, section 7.1.4.

Suivre les protocoles nationaux et effectuer, chaque fois que c'est possible, la confirmation de laboratoire du diagnostic constituent les initiatives de l'établissement pour contrôler le paludisme.

Protocole de traitement observé dans toutes les unités concernées, médicaments pour les IST disponibles et condoms dans certaines zones de prestation des services ou dans la pharmacie.

³ Dans un établissement, un même service peut être offert dans plusieurs endroits. Chacun de ces endroits est défini comme un site du

service.

À l'exception des dispensaires, des cliniques et des postes de santé, pratiquement tous les établissements offrant des services de soins et de support pour les personnes atteintes de VIH/SIDA offrent aussi des services de traitement du paludisme et disposent, dans l'établissement, des antipaludéens de première intention (sulfadoxine-pyriméthamine [Fansidar], amodiaquine, ou Coartem) (tableau A-9.5, en annexes). Ces médicaments sont moins fréquemment disponibles dans les établissements de la ville de Kigali (65 %) et dans ceux gérés par les secteurs privé et communautaire et par une ONG (22 %). Les directives pour le traitement du paludisme sont disponibles dans tous les sites des services de soins et de support dans seulement 58 % des établissements. Parmi les établissements gérés par les secteurs privé et communautaires et par une ONG, seulement 28 % ont des directives pour le traitement du paludisme. Dans les établissements de la ville de Kigali, cette proportion est de 38 % dans tous les sites concernés.

Résumé

Parmi tous les établissements de santé du Rwanda, 62 % disposent d'un système de test du VIH, dont 95 % des hôpitaux et 68 % des centres de santé. Parmi ces établissements, 69 % disposent d'une politique de consentement informé.

Environ 4 établissements sur 5 fournissent des services de soins et d'appui pour les patients atteints de VIH/SIDA. Les services de diagnostic et/ou de traitement de la tuberculose existent dans environ les deux-tiers de ces établissements. Cinquante-cinq pour cent suivent la stratégie de traitement DOTS et 59 % font partie du programme national DOTS.

Les services de traitement des IST sont disponibles dans 95 % des établissements qui fournissent des services de soins et de support pour les patients atteints de VIH/SIDA. Parmi les éléments nécessaires à la prestation des services d'IST, les directives de traitement des IST sont ceux qui font le plus fréquemment défaut, cela dans tous les sites du service concerné.

Les services de traitement du paludisme existent dans pratiquement tous les établissements qui offrent des services de soins et de support aux patients atteints de VIH/SIDA. Alors que les antipaludéens sont largement disponibles dans ces établissements, on constate que moins de 6 établissements sur 10 disposent de directives de traitement pour le paludisme.

9.5 Services de niveau avancé pour le VIH/SIDA

Les personnes qui sont atteintes du VIH/SIDA et qui se trouvent à un stade avancé de la maladie sont gravement malades et leur état exige des traitements et des suivis plus sophistiqués que ceux qui sont disponibles dans la plupart des établissements de santé. Les hôpitaux figurent parmi les premiers établissements à être dotés de la capacité de fournir des services avancés de soins et de support nécessaires pour suivre et traiter les patients atteints de VIH/SIDA à un stade avancé. Cependant, avec le développement des services, on peut s'attendre à ce que plusieurs de ces services deviennent disponibles ailleurs que dans les hôpitaux, dans des établissements de niveau inférieur. Les programmes actuels se sont concentrés sur la formation du personnel plus nombreux, le développement de protocoles et de directives, la disponibilité d'équipement médical et de laboratoire adéquat, les pratiques de tenue de registres pour les services de VIH/SIDA et la disposition d'ARV. Les éléments principaux pour fournir des soins de niveau avancé comprennent la prise en charge des infections opportunistes et la prestation de soins palliatifs pour les patients vivant avec le VIH/SIDA comme les capacité de laboratoire pour faire des diagnostics, la disponibilité des médicaments pour traiter les infections opportunistes graves, la thérapie antirétrovirale (ART), un système de référence pour les services de soins èt de support psychosocial et socio-économique, des conditions de support pour des services de soins à domicile et la

prophylaxie post exposition (PPE). Il faut encore citer des services comme la PTME et les services Amis des Jeunes. Un bon système qui permet de maintenir à jour les registres et d'effectuer le suivi des patients atteints du VIH/SIDA doit aussi être disponible dans tous les établissements qui fournissent des services de VIH/SIDA.

Dans cette section, les activités et les services évalués pour les soins et le support à un niveau avancé incluent :

- Le traitement, à un niveau avancé, des infections opportunistes et les soins palliatifs, y compris la capacité d'effectuer des diagnostics de laboratoire et la disponibilité des médicaments pour les infections opportunistes graves,
- La thérapie antirétrovirale (ART),
- La Prévention de la Transmission Mère Enfant (PTME),
- La prophylaxie post exposition (PPE),
- Les services Amis des Jeunes.

9.5.1 Traitement de niveau avancé pour les infections opportunistes et soins palliatifs pour le VIH/SIDA

Dans le cadre de cette enquête, pour qu'un établissement soit considéré comme ayant la capacité de fournir des traitements à des niveaux avancés, il fallait qu'il réunisse les conditions suivantes:

- au moins un médicament (ou, dans certains cas, deux) pour le traitement d'un état indiqué est disponible,
- les protocoles ou les directives pour traiter les infections opportunistes courantes sont disponibles dans chaque zone de prestation du service,
- au moins, un prestataire formé pour un service indiqué est disponible dans l'établissement; et
- la capacité d'effectuer des diagnostics de laboratoire existent pour les maladies courantes liées au VIH/SIDA.

Dans le cadre de l'enquête, on a considéré qu'un établissement fournissait des soins palliatifs s'il disposait de l'un des traitements suivants: un traitement pour les infections cryptococcoses, un traitement pour le sarcome de Kaposi, la prise en charge de la douleur, la réhabilitation nutritionnelle ou des services de support psychosocial. Le traitement du sarcome de Kaposi n'est disponible que dans seulement 16 % des établissements qui offrent des services de soins et de support pour les patients atteints de VIH/SIDA; pour la plupart, ces établissements sont des hôpitaux (54 %) (tableau A-9.12, en annexes). Ce sont les établissements de la ville de Kigali et ceux de la province Ouest qui offrent le plus fréquemment un traitement contre le sarcome de Kaposi. Le traitement pour les infections cryptococcoses est légèrement plus disponible, puisque les résultats montrent que 18 % de tous les établissements en disposaient dont 74 % des hôpitaux. Les établissements offrent plus fréquemment des services de prise en charge de la douleur (53 %) et de réhabilitation nutritionnelle (60 %) alors que les services de conseil psychosocial sont généralement disponibles (90 %).

Tableau 9.7 Disponibilité des traitements pour les infections opportunistes et autres affections

Parmi les établissements offrant des services de soins cliniques et de support pour les patients de VIH/SIDA, pourcentage disposant des médicaments pour le traitement ou la prise en charge des infections opportunistes et autres affections, selon certaines caractéristiques. Rwanda EPS 2007

| | Parmi les établissements offrant des services de soins cliniques et de support pour les patients de VIH/SIDA, pourcentage ayant, au moins, un médicament ou l'élément indiqué pour la prise en charge ou le traitement des affections suivantes : | | | | | | | | | | |
|---|---|---------------------------------------|---|---|-------------|--|------------------------|---|---|---|--|
| Caractéristique | Infection fongique locale ¹ | Pneumonie bactérienne ² | Autres infections bactériennes ³ | Supplémenta- tion en vitamines ⁴ | la diarrhée | Prise en charge de base de la douleur ⁶ | Vermifuge ⁷ | Solution intraveineuse avec appareil de perfusion pour la réhydratation ⁸ | Sels de réhydrata- tion par voie orale | offrant des services de soins cliniques et de support pour les patients de VIH/SIDA | |
| Type d'établissement | | | | | | | | | | | |
| Hôpital | 95 | 100 | 100 | 82 | 54 | 100 | 97 | 67 | 100 | 39 | |
| Centre de santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/ | 76 | 96 | 95 | 66 | 19 | 95 | 93 | 36 | 89 | 206 | |
| Poste de santé | 46 | 62 | 62 | 23 | 23 | 54 | 54 | 31 | 38 | 13 | |
| Secteur | | | | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 78 | 97 | 97 | 60 | 24 | 96 | 94 | 36 | 89 | 150 | |
| Agréé | 84 | 96 | 97 | 83 | 28 | 97 | 97 | 46 | 95 | 93 | |
| Privé/ONG/Communautaire | 33 | 67 | 47 | 20 | 13 | 47 | 33 | 47 | 40 | 15 | |
| Province | | | | | | | | | | | |
| Nord | 78 | 93 | 93 | 80 | 23 | 90 | 90 | 8 | 93 | 40 | |
| Sud | 74 | 94 | 96 | 73 | 17 | 94 | 93 | 53 | 89 | 70 | |
| Est | 75 | 98 | 98 | 45 | 36 | 98 | 98 | 40 | 93 | 55 | |
| Ouest | 91 | 93 | 97 | 74 | 22 | 97 | 93 | 38 | 86 | 58 | |
| Ville de Kigali | 66 | 94 | 83 | 54 | 29 | 83 | 77 | 57 | 77 | 35 | |
| Total | 78 | 95 | 94 | 66 | 25 | 93 | 91 | 40 | 88 | 258 | |

¹ Fluconazole, clotrimazole, ketoconazole, ou nystatin,

La grande majorité des établissements qui offrent des services de soins cliniques et de support pour les patients atteints de VIH/SIDA possèdent les médicaments pour traiter la pneumonie (95 %) et d'autres infections bactériennes (94 %) ainsi que les médicaments pour le traitement de base de la douleur (93 %) (tableau 9.7). Les médicaments pour traiter les infections fongiques locales sont disponibles dans 78 % de ces établissements et les vermifuges sont présents dans 91 % des établissements. En outre, 88 % de ces établissements possèdent des sels de Réhydratation par voie orale (SRO) et 66 % des vitamines. Les médicaments pour la prise en charge de la diarrhée chronique (25 %) et les solutions intraveineuses avec l'équipement de perfusion (40 %) sont généralement manquants.

Peu d'établissements qui offrent des services de soins et de support clinique pour les patients atteints de VIH/SIDA sont dotés de la capacité d'effectuer des tests de laboratoire pour le suivi des patients (tableau A-9.14, en annexes). L'équipement le plus fréquemment disponible est celui qui permet d'effectuer une ponction lombaire (56 %); dans les hôpitaux, cette proportion est de 92 % et dans les dispensaires, cliniques et postes de santé, elle est de 85 %. Ce type d'équipement est plus couramment disponible dans les établissements gérés par les secteurs privé et communautaire et par une ONG; Du point de vue géographique, on note que ce sont les établissements de la ville de Kigali qui en sont les plus fréquemment pourvus. Dans 2 établissements qui offrent des services de soins cliniques et de support sur 5, dont 79 % à 90 % des hôpitaux, la capacité d'effectuer des tests pour mesurer l'hémoglobine ou l'hématocrite, les concentrations de glucose dans le sérum, et le colorant de Gram existent. Par contre, concernant certains autres tests, il est moins fréquent de trouver des établissements qui disposent des

² Amoxicilline, ampicilline, ou chloramphenicol.

³ Tétracycline, acide nalidixic, cotrimoxazole, érythromycine, ou pénicilline.

⁴ Fer ou fer avec folates, multi vitamines, et B 6 ou autre vitamine B.

⁵ Lopéramide, diphénoxylate, ou codéine sous forme orale.

⁶ Paracétamol, aspirine, ou ibuprofen.

⁷ Albendazole ou mébendazole.

⁸ Sérum physiologique, D5NS, solution Ringer latacte ou ballonnet d'expansion du plasma plus un appareil pour effectuer des perfusions.

capacités de les effectuer. Par exemple, environ un tiers de tous les établissements qui offrent des services de soins cliniques et de support, dont 46 % à 79 % des hôpitaux, sont en mesure d'effectuer les tests ELISA (Enzyme Linked Immunosorbent Assay) pour le VIH (33 %), les tests BUN et sérum créatinine (36 %), et les tests des fonctions du foie (36 %). Un quart de tous les établissements (dont 59 % des hôpitaux) peuvent effectuer un dénombrement des globules blancs et un dénombrement des plaquettes. Seulement 7 % de tous les établissements possèdent un incubateur pour des cultures et seulement 8 % peuvent effectuer un test à l'encre de Chine. Les hôpitaux, et dans une certaine mesure, les établissements gérés par les secteurs privé et communautaire et par une ONG, possèdent plus fréquemment que les autres types d'établissements les capacités d'effectuer chacun de ces tests.

Le respect de la confidentialité est l'un des aspects les plus importants des soins et du support pour les personnes vivant avec le VIH/SIDA. Au cours de l'enquête, la disponibilité de directives sur la confidentialité, dans les établissements offrant des services de soins cliniques et de support, a été évaluée. Environ 3 établissements sur 4 ont des directives sur la confidentialité dans tous les sites du service offrant des services de soins cliniques et de support (tableau A-9.11, en annexes). Avec, en moyenne, 3 sites de service par établissement, les hôpitaux sont les établissements qui satisfont le moins fréquemment à ces critères. D'autres directives sont également manquantes, y compris celles sur les infections opportunistes (51 %), les soins symptomatiques et palliatifs (48 %), et les soins pour les enfants et les adultes vivant avec le VIH/SIDA (respectivement 48 % et 45 %)

9.5.2 Thérapie Antirétrovirale (ART)

Les patients atteints de VIH/SIDA ne sont pas tous éligibles pour une ART. Le guide d'utilisation des médicaments antirétroviraux chez l'adulte et l'enfant (Guidelines for utilization of antiretroviral medicines in adults and children) détermine les conditions pour commencer ce type de traitement chez les adultes et les enfants au Rwanda. Le guide recommande de prescrire le traitement aux adultes et aux enfants qui en sont au stade clinique de la maladie (OMS étape 4) ou à une personne au stade OMS 3 atteinte d'infections graves comme la candidose œsophagienne, le zona, l'herpès, la tuberculose, etc. et les CD4 <350/mm³, ou à une personne aux stades OMS 1 ou 2 ne présentant aucun symptôme d'infection et les CD4 <200/mm³. L'ordonnance et l'administration des ART doivent être effectuées par du personnel de santé compétent qui suit de manière régulière l'état de ses patients pour s'assurer qu'un dosage efficace des ARV a été prescrit et que les effets secondaires sont correctement pris en charge.

Les éléments suivants ont été identifiés comme étant importants pour fournir des services d'ART dans de bonnes conditions:

- du personnel formé pour la prestation des services concernés,
- des protocoles et des directives pour les services concernés de soins et de support,
- un approvisionnement régulier d'ARV et des pratiques pour les conserver dans des conditions qui maintiennent leur qualité et leur sécurité,
- un système pour des rendez-vous de suivi de routine,
- un enregistrement individuel des informations concernant le patient pour assurer la continuité des soins du patient, et
- un bon système de tenue de registres pour l'observance du traitement.

Les ARV inhibent la réplication du VIH, allongent significativement la vie du malade et améliorent la qualité de la vie des personne VIH positives. Par conséquent, les ART constituent une option de traitement qui ne peut être que bénéfique pour les programmes de soins et de traitement efficaces du Rwanda. Au Rwanda, les services d'ART ont commencé à être disponibles en 1999. Les résultats de l'EPSR montrent que, globalement, seulement 29 % de tous les établissements prescrivent des ART, et, comme attendu, c'est dans les hôpitaux que les services d'ART sont les plus fréquemment offerts (93 % des hôpitaux prescrivent des ART); dans un nombre limité de centres de santé et de polyclinique (29 %), ce service est également disponible. Par contre, il ne l'est que dans seulement 6 % des dispensaires cliniques et postes de santé (tableau 9.8). Les éléments de support des services d'ART ne sont pas couramment disponibles dans les établissements qui prescrivent ces médicaments. En effet, parmi les hôpitaux, centres de santé et polycliniques qui prescrivent des ART, environ 3 sur 5 disposent de directives nationales pour la prise en charge clinique des ART. Dans les dispensaires, cliniques et postes de santé, cette proportion est seulement d'un tiers. Les capacités de laboratoire pour effectuer le suivi des traitements aux ART n'est disponible que dans 68 % de tous les établissements prescrivant des ART, dont 79 % des hôpitaux, 65 % des centres de santé et des polycliniques et la moitié des dispensaires, cliniques et postes de santé. En outre, environ les trois-quarts des établissements prescrivant des ART avaient subi des ruptures de stocks d'ARV dans les 6 mois ayant précédé l'enquête.

| Tableau 9.8 Système et éléments de support des services de thérapie de combinaisons antirétrovirales |
|--|
| Parmi les établissements offrant une thérapie antirétrovirale (ARV), pourcentage disposant des composants de |
| programme indiqués, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007 |

| programme indiques, scient certaines suracionaliques, remainda El C 2507 | | | | | | | | | | |
|--|-------------|----------------|----------------------------------|-----------------|--------------|-------------|--|--|--|--|
| | | | Pourcentage d'établissements qui | | | | | | | |
| | | | prescrive | nt des ARV et d | | | | | | |
| | | Pas de rupture | | | | | | | | |
| | D | | 5 | | de stocks au | | | | | |
| | Pourcentage | | Directives | cours des 6 | | Effectif | | | | |
| | d'établis- | E.C 1:C | nationales pour | derniers mois | | d'établis- | | | | |
| | sements | Effectif | la prise en | d'ARV | laboratoire | sements | | | | |
| 0 | prescrivant | | | | pour gérer | prescrivant | | | | |
| Caractéristique | des ARV | sements | du VIH/SIDA | stockés | les ARV | des ARV | | | | |
| Type d'établissement | | | | | | | | | | |
| Hôpital | 93 | 42 | 59 | 26 | 79 | 39 | | | | |
| Centre de santé/Polyclinique | 29 | 389 | 58 | 23 | 65 | 113 | | | | |
| Dispensaire/Clinique/ Poste | | | | | | | | | | |
| de santé | 6 | 107 | 33 | 17 | 50 | 6 | | | | |
| Secteur | | | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 29 | 309 | 57 | 19 | 63 | 90 | | | | |
| Agréé | 47 | 133 | 62 | 29 | 73 | 63 | | | | |
| Privé/ONG/Communautaire | 5 | 96 | 20 | 40 | 80 | 5 | | | | |
| Province | | | | | | | | | | |
| Nord | 27 | 90 | 54 | 13 | 79 | 24 | | | | |
| Sud | 27 | 117 | 38 | 28 | 59 | 32 | | | | |
| Est | 32 | 113 | 58 | 8 | 50 | 36 | | | | |
| Ouest | 28 | 132 | 78 | 43 | 78 | 37 | | | | |
| Ville de Kigali | 34 | 86 | 55 | 21 | 76 | 29 | | | | |
| Total | 29 | 538 | 58 | 23 | 68 | 158 | | | | |
| | | | | | | | | | | |

¹ Le laboratoire effectue soit des tests de numération de CD 4, des tests pour la charge virale, ou des tests de comptage total de lymphocytes ou il dispose d'un système qui permet d'envoyer les échantillons de sang à l'extérieur pour être testés et d'en recevoir les résultats.

9.5.3 Prévention de la Transmission du virus de la Mère à l'Enfant (PTME)

La prévention de la transmission du virus de la mère à l'enfant constitue l'une des stratégies adoptée par le gouvernement du Rwanda pour lutter contre le VIH/SIDA. Ces services sont souvent offerts en conjonction avec les services de CTV, de soins prénatals et d'accouchements et ils peuvent inclure plusieurs types d'activités. La prestation de tous les services dans les établissements est déterminée par le niveau du personnel disponible et par la disponibilité des services de soins prénatals et d'accouchements. Le Gouvernement du Rwanda, en collaboration avec différents partenaires, a commencé à fournir des services de PTME en 2002. À la fin de 2005, 228 établissements offraient des services de CTV et 208 offraient des services de PTME. En 2006, le ministère de la Santé a publié de nouvelles directives nationales: "Normes et directives nationales pour le conseil et le dépistage volontaire et la prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant" (National guidelines and protocols for voluntary counseling

and testing and preventing mother-to-child transmission for HIV). Par cette nouvelle directive, le Gouvernement préconise que tous les patients atteints de tuberculose ou d'autres infections opportunistes soient testés. Dans cette nouvelle directive, le Gouvernement révise et améliore le protocole et les critères de test pour les jeunes de 18 ans ou moins et pour les enfants dont les mères sont VIH positives.

Les standards généralement acceptés pour les services de PTME incluent les éléments suivants:

- conseils pré- et post-test VIH pour les femmes enceintes; conseils pour les femmes VIH positives sur les pratiques en matière de nutrition pour les enfants et sur la planification familiale;
- administration d'ARV prophylactiques aux femmes VIH positives au cours du travail et de l'accouchement ainsi qu'aux nouveau-nés dans les 72 heures qui suivent la naissance ; et
- prestation de conseils en planification familiale et/ou transferts.

Des services additionnels (appelés PTME plus) dont le but est de rendre les ARV disponibles à toutes les femmes éligibles identifiées par le système de la PTME comme étant VIH positives, ainsi qu'à leurs enfants, sont également inclus.

Le tableau 9.9 présente les informations sur la disponibilité des services de PTME plus. Des informations additionnelles sur la PTME figurent au tableau A-9.20, en annexes. Globalement, 51 % des établissements offrent l'un des quatre composants des services de PTME (tableau 9.9). Il s'agit de 64 % des hôpitaux et de 63 % des centres de santé et polycliniques. En outre, une faible proportion de dispensaires, cliniques et postes de santé (4 %) offrent aussi au moins un composant. Dans la province Sud (65 %), on note que les établissements fournissent plus fréquemment que dans les autres provinces un des composants des services de PTME. Les résultats selon le secteur montrent que les services de PTME sont plus couramment offerts dans les établissements agréés (74 %) que dans ceux du secteur gouvernemental (56 %). Par contre, seulement 5 % des établissements gérés par les secteurs privé, communautaire et par une ONG et 33 % de ceux de la ville de Kigali offrent ce type de services.

| Tableau 9.9 Disponibilité des services pour la Prévention de la Transmission du VIH de la Mère à l'Enfant (PTME) |
|--|
| Pourcentage d'établissements offrant des services de PTME et parmi eux, pourcentage ayant les composants spécifiques au programme PTME et nombre moyen de sites du service PTME par établissement, selon certaines caractéristiques. Rwanda EPS 2007 |
| Dougrantage d'établissements déclarent qu'ils effrent les convises. Deursenteus |

| | | | | Pourcentage d'établissements déclarant qu'ils offrent les services indiqués de PTME | | | | | | | | |
|---|---|-------------------------------|--|---|--|-------------------------------------|---|--|---|--|---|--|
| Caractéristique | Pourcentage d'établiss ements offrant des services de PTME | Effectif | Services de conseils avant et après le test et services de test du VIH | Prophylaxie ARV pour prévenir la TME | Conseils sur nutrition de l'enfant | Conseils en PF ou réferral | 4 éléments pour un service minimum PTME ¹ | Traite- ment avec ARV pour femmes VIH + et leurs enfants | Tous les éléments pour PTME plus ² | sements ayant un prestataire PTME ayant reçu une formation au cours des 3 dernières années | Effectif d'établis- sements offrant des services PTME | Nombre moyen de sites offrant des services de PTME ³ |
| Type d'établissement Hôpital Centre de | 64 | 42 | 96 | 89 | 96 | 89 | 74 | 89 | 70 | 85 | 27 | 1 |
| santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/PS | 63 4 | 389 107 | 98 100 | 72 50 | 98 75 | 96 100 | 67 50 | 44 50 | 40 50 | 83 75 | 246 4 | 1 1 |
| Secteur Gouvernemental Agréé Privé/ONG/Communautaire | 56 74 5 | 309 133 96 | 99 96 100 | 69 82 40 | 99 96 80 | 99 89 100 | 67 69 40 | 41 62 40 | 39 51 40 | 86 81 60 | 174 98 5 | 1 1 1 |
| Province Nord Sud Est Ouest Ville de Kigali | 46 65 58 51 33 | 90 117 113 132 86 | 98 96 100 99 96 | 61 74 72 73 89 | 100 96 98 99 96 | 100 92 94 99 | 61 67 66 69 79 | 51 34 46 52 82 | 51 26 40 48 75 | 73 75 92 85 96 | 41 76 65 67 28 | 1 1 1 1 |
| Total | 51 | 538 | 98 | 73 | 98 | 95 | 68 | 49 | 43 | 83 | 277 | 1 |

¹ Test du VIH avec conseils avant et après le test, prophylaxie ARV pour la mère et le nouveau-né, conseils sur la nutrition de l'enfant et conseil ou réferral en

Dans un établissement, un même service peut être offert dans plusieurs endroits. Chacun de ces endroits est défini comme un site du service.

PF. ² Tous les composants pour l'ensemble des services PTME sont disponibles et l'établissement offre une thérapie avec ARV pour les femmes et leurs enfants ayant contracté le VIH.

Pratiquement tous les établissements offrant des services de PTME fournissent les conseils pré-et posttest du VIH pour les femmes enceintes (98 %), des conseils sur les pratiques nutritionnelles des enfants (98 %), et des conseils ou des transferts pour la planification familiale (95 %) (tableau 9.9). La prophylaxie aux ARV pour les femmes enceintes, qui est disponible dans environ les trois-quarts des établissements offrant des services de PTME, est un service légèrement moins disponible dans les dispensaires, cliniques et postes de santé (50 %) que dans les centres de santé et les polycliniques (72 %) et que dans les hôpitaux (89 %). À l'exception des conseils et du test du VIH et des conseils ou des transferts pour la planification familiale, on note que dans les dispensaires, chaque composant des services de PTME est moins disponible que dans les hôpitaux, les centres de santé et les polycliniques. Globalement, les deux-tiers des établissements offrant des services de PTME fournissent les quatre composants du paquet minimum des services de PTME. Environ la moitié offre aussi des ART pour les femmes VIH positives et pour leurs enfants et 43 % offrent des services de PTME plus.

La formation est un élément important pour une prestation de services de qualité. On note que 83 % des établissements offrant des services de PTME ont un prestataire pour ces services qui a reçu une formation au cours des 3 années ayant précédé l'enquête (tableau 9.9).

La tenue de registres et aussi un aspect important pour la prestation des services de PTME. Parmi les établissements fournissant des services de PTME, 84 % disposent de registres sur lesquels sont inscrites les patientes en visite pour des soins prénatals qui ont accepté de subir un test du VIH ainsi que des registres sur lesquels sont consignés les résultats du test du VIH. Cependant, seulement 43 % des établissements ont des registres où sont inscrites les femmes qui ont reçu des conseils post-test selon le statut de séroprévalence et dans 42 % des cas, ils disposent de registres où sont inscrites les femmes VIH positives et qui ont reçu un traitement complet d'ARV pour la PTME. Un peu plus des trois-quarts (77%) ont des directives pour la PTME dans tous les sites qui offrent des services de PTME (tableau 9.10).

| Tableau 9.10 Disponibilité des services d'enregistrements pour les services de PTME |
|---|
| Parmi les établissements offrant des services de Prévention de la Transmission du VIH de la Mère à l'Enfant (PTME), pourcentage disposant de la |
| documentation indiquée, observée et mise à jour, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007 |

| | | | Pourcentage d'établissements offrant des services de PTME et | | | | | | | | |
|--|--|--------------------------------------|---|---|--|---|--|----------------------------------|--|--|--|
| | | | disposi | disposant de la documentation indiquée et observée | | | | | | | |
| | | | Enregistre- ment des | Envo eletro | Enregistre- ment des | Enregistre- ment des femmes enceintes | | | | | |
| | Pourcentage d'établis- sements offrant des services de | Effectif | femmes qui reçoivent des soins prénatals et qui ont accepté d'effectuer le | Enregistre- ment des femmes qui ont reçu les résultats de leur test du | femmes qui ont reçu des conseils | VIH+ qui ont reçu un traitement complet avec des ARV pour la | Tous les sites PTME ont des directives | | Nombre moyen de sites offrant des services | | |
| Caractéristique | PTME | ements | test du VIH | VIH | sérologique) | PTME | PTME | de PTME | de PTME | | |
| Type d'établissement Hôpital Centre de santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/ Poste de santé Secteur Gouvernemental Agréé Privé/ONG/Communautaire | 64 63 4 56 74 5 | 42 389 107 309 133 96 | 30 91 25 85 85 40 | 30 91 25 84 85 40 | 11 48 0 44 42 40 | 22 44 25 42 43 20 | 85 76 50 74 83 60 | 27 246 4 174 98 5 | 1 1 1 | | |
| Province Nord Sud Est Ouest Ville de Kigali Total | 46 65 58 51 33 | 90 117 113 132 86 | 83 89 80 87 75 | 83 89 80 87 71 | 37 34 58 43 43 | 51 57 22 42 36 | 80 61 74 93 82 | 41 76 65 67 28 | 1 1 1 1 1 | | |

9.5.4 Prophylaxie Post-Exposition (PPE)

À cause de la manipulation d'instruments pointus infectés ou par le contact avec des fluides corporels de malades infectés, le personnel de santé court des risques importants, dans le cadre professionnel, d'être contaminé par le virus du VIH. Pour cette raison, il est essentiel que les traitements PPE soient disponibles. Ces traitements ne doivent pas être seulement disponibles pour le personnel de santé mais aussi pour quiconque s'est trouvé exposé par inadvertance au risque d'exposition (comme les victimes d'agressions sexuelles et d'accidents). Même les établissements qui n'offrent pas de services liés au VIH/SIDA devraient avoir accès aux traitements PPE car il n'est pas toujours facile de savoir si un patient est infecté ou non par le VIH.

Tableau 9.11 Prophylaxie post exposition (PPE)

Pourcentage d'établissements offrant une prophylaxie post exposition (PPE) ou disposant d'un système pour référer le personnel pour recevoir une PPE. Parmi ces établissements, pourcentage dans lesquels les éléments indiqués sont observés, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | | | Pou | | ablissements o | ffrant | | ourcentage sements o | | | |
|--|--|-----------------------------------|---|--|--|--|---|----------------------------|------------------------|---|---|
| | Pourcentage | | Directives PPE | Dossiers/ Enregistre- | Dossiers | | ARV | qui stocke pour la Pl | | Effectif d'établis- | Nombre moyen de |
| Caractéristique | d'établis- sements où le personnel a accès à une PPE 1 | Effectif d'établis- sements | observées dans CERTAINS sites de services | ment du personnel recevant des services de PPE | observés sur le suivi de l'observance complète du régime PPE | Traitement antirétroviral (ARV) observé pour PPE | Séparé des autres médica- ments | Accès bloqué/l imité | Séparé et bloqué | sements où le personnel a accès à une PPE | sites de services où la PPE est prescrite |
| Type d'établissement | | | | | | | | | | | |
| Hôpital | 95 | 42 | 63 | 80 | 3 | 83 | 3 | 8 | 3 | 40 | 4 |
| Centre de santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/ Poste de | 27 | 389 | 53 | 49 | 5 | 67 | 2 | 2 | 2 | 104 | 2 |
| santé | 5 | 107 | 40 | 60 | 20 | 40 | 0 | 0 | 0 | 5 | 2 |
| Secteur | | | | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 28 | 309 | 57 | 59 | 7 | 74 | 2 | 5 | 2 | 87 | 3 |
| Agréé | 44 | 133 | 53 | 54 | 2 | 66 | 2 | 2 | 2 | 59 | 3 |
| Privé/ONG/Communautaire | 3 | 96 | 33 | 100 | 0 | 67 | 0 | 0 | 0 | 3 | 3 |
| Province | | | | | | | | | | | |
| Nord | 28 | 90 | 40 | 56 | 12 | 72 | 0 | 0 | 0 | 25 | 3 |
| Sud | 27 | 117 | 34 | 59 | 3 | 69 | 3 | 6 | 3 | 32 | 3 |
| Est | 27 | 113 | 55 | 52 | 3 | 65 | 0 | 0 | 0 | 31 | 3 |
| Ouest | 27 | 132 | 81 | 47 | 0 | 69 | 3 | 3 | 3 | 36 | 2 |
| Ville de Kigali | 29 | 86 | 60 | 80 | 8 | 80 | 4 | 8 | 4 | 25 | 4 |
| Total | 28 | 538 | 55 | 58 | 5 | 70 | 2 | 3 | 2 | 149 | 3 |

¹ L'établissement offre la PPE ou a un système qui permet de référer le personnel pour recevoir une PPE.

Selon les résultats de l'enquête, on constate que les services de PPE ne sont disponibles que dans seulement 28 % des établissements (tableau 9.11). Comme attendu, ces services sont surtout concentrés dans les hôpitaux, 95 % disposant du service ou d'un système de transfert pour la PPE. Par contre, ces types de services ne sont fournis que dans seulement 27 % des centres de santé et des polycliniques et 5 % des dispensaires, cliniques et postes de santé. On constate aussi des écarts selon les secteurs, les établissements agréés (44 %) offrant plus fréquemment que les établissements du secteur gouvernemental (28 %) et privé, communautaire ou que ceux gérés par une ONG (3 %) ces services de PPE. Parmi les établissements où les membres du personnel ont accès à une PPE, trois sur cinq (58 %) disposent de registres où est inscrit le personnel qui a reçu une PPE et seulement 5 % ont des enregistrements indiquant qu'ils contrôlent l'observance du traitement PPE. La présence d'ARV spécialement pour la PPE a été observée dans 7 établissements sur 10. Les directives sont disponibles dans n'importe quel site du service

dans 55 % des établissements. Les médicaments pour la PPE sont généralement conservés avec d'autres médicaments sans un accès limité particulier (tableau 9.11).

9.5.5 Services Amis des Jeunes

Les services amis des jeunes ont pour but d'aider les jeunes à surmonter les obstacles pour accéder aux soins de santé, dont les services de VIH/SIDA. L'idéal serait que les jeunes soient impliqués dans tous les aspects du programme, de la planification, aux opérations et à l'évaluation. De plus, ces services devraient disposer de personnel, ouverts sur le plan culturel, qui sont proches de la population ciblée, ouverts à la culture des jeunes et sensibilisés aux problèmes de genre, d'orientation sexuelle et de VIH/SIDA. Ces services Amis des Jeunes peuvent inclure des services de proximité pour des jeunes sans domicile et des groupes de support adaptés pour des utilisateurs de drogues et des parents d'adolescents. Ces services sont situés dans des endroits facilement accessibles avec des horaires flexibles, sans qu'un rendez-vous soit nécessaire pour améliorer l'accès des jeunes. Au moment de l'enquête, les services Amis des Jeunes en étaient encore au Rwanda, au tout début de leur développement. Selon le PNUD, on comptait seulement 9 centres des services Amis des Jeunes ; 5 nouveaux centres ont prévus d'ouvrir d'ici 2012. Ces services Amis des Jeunes peuvent, ou non, être affiliés à un centre de santé ou intégrés avec d'autres services de VIH/SIDA à l'intérieur d'un établissement de santé. L'EPSR a évalué la disponibilité des services Amis des Jeunes qui incluent les services de conseils et de tests dans l'enceinte de l'établissement. La disponibilité de directives et de protocoles et celle de prestataires formés a également été évaluée.

| Tableau 9 12 | Services amis-des- | ieunes nour | · le | VIH/SIDA |
|--------------|--------------------|-------------|------|----------|
| | | | | |

Effectif d'établissements qui disposent d'un système de test du VIH et qui offrent des services amis-des-jeunes (SAJ) pour les conseils et le test du VIH/SIDA, et parmi ces établissements, effectif disposant des composants de support des SAJ, selon certaines caractéristiques. Rwanda EPS 2007

| Caractéristique | Effectif d'établis- sements offrant des SAJ pour les services de test du VIH | Effectif d'établis- sements ayant un système de test du VIH | Règlement/ directives observé pour SAJ | Au moins un prestataire ayant reçu une formation pour SAJ1 | Tous les éléments | Effectif d'établis- sements offrant des services amis- des-jeunes pour le test du VIH |
|---|--|---|---|--|----------------------|---|
| Type d'établissement | | | | | | |
| Hôpital | 0 | 40 | - | - | - | 0 |
| Centre de santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/Poste de | 5 | 263 | 1 | 2 | 1 | 5 |
| santé | 2 | 31 | 1 | 2 | 1 | 2 |
| Secteur | | | | | | |
| Gouvernemental | 0 | 191 | - | - | - | 0 |
| Agréé | 4 | 108 | 0 | 1 | 0 | 4 |
| Privé/ONG/Communautaire | 3 | 35 | 2 | 3 | 2 | 3 |
| Province | | | | | | |
| Nord | 0 | 45 | - | - | - | 0 |
| Sud | 2 | 91 | 1 | 2 | 1 | 2 |
| Est | 2 | 70 | 1 | 1 | 1 | 2 |
| Ouest | 2 | 75 | 0 | 0 | 0 | 2 |
| Ville de Kigali | 1 | 53 | 0 | 1 | 0 | 1 |
| Total | 7 | 334 | 2 | 4 | 2 | 7 |

¹ Le prestataire déclare avoir reçu une formation en rapport avec les services spécifiques des services amis-desjeunes au cours des 3 années ayant précédé l'enquête ou l'établissement déclare qu'il comprend un prestataire ayant reçu cette formation mais ce dernier n'était pas présent le jour de l'enquête.

² L'établissement offre des SAJ pour le test du VIH, a observé les règlements et directives pour les SAJ et comprend,

au moins, un prestataire qui a reçu une formation en rapport avec les SAJ.

Parmi les établissements disposant d'un système de test du VIH, seulement 7 sur 334 offrent des services Amis des Jeunes (tableau 9.12). Parmi les établissements qui offrent des services de tests dans les services Amis des Jeunes, les directives et les protocoles sont rarement disponibles (tout juste 2 établissements sur 7), mais dans 4 cas sur 7, les établissements disposent d'au moins un prestataire ayant reçu une formation en rapport avec les services Amis des Jeunes.

Résumé

La plupart des établissements qui offrent des services de soins cliniques et de support pour les patients atteints de VIH/SIDA possèdent les médicaments pour traiter la pneumonie (95 %) et d'autres infections bactériennes (94 %), les médicaments pour le traitement de base de la douleur (93 %) et des vermifuges (91 %).

En général, peu d'établissements qui offrent des services de soins cliniques et de support pour les patients atteints de VIH/SIDA disposent des capacités de test de laboratoire pour effectuer le suivi des patients. L'équipement pour effectuer une ponction lombaire est l'équipement le plus fréquemment disponible : 56 % des établissements en sont dotés. À l'exception de la culture bactérienne (7 %) et de l'encre de Chine (8 %), les autres tests sont disponibles dans des proportions variant de 25 % à 44 % d'établissements.

Seulement 29 % de tous les établissements, dont 93 % des hôpitaux, prescrivent des ART. Les éléments qui contribuent à fournir des services d'ART dans de bonnes conditions, ne sont pas largement disponibles dans les établissements: 58 % des établissements fournissant des ART ont des directives nationales pour la prise en charge clinique des ART, 68 % sont pourvus des capacités de laboratoire pour le contrôle des ART et seulement 23 % n'ont pas subi de ruptures de stocks d'ARV au cours des 6 derniers mois.

Les services de PTME sont disponibles dans environ la moitié des établissements, dont les deux-tiers des hôpitaux, des centres de santé et des polycliniques. Les deux tiers des établissements fournissant des services de PTME offrent les quatre composants de base. Dans 83 % des cas, ces établissements disposent de personnel ayant reçu une formation en rapport avec la PTME au cours des 3 années ayant précédé l'enquête.

Les services de PPE ne sont accessibles que dans seulement 28 % des établissements, dans la plupart des cas, les hôpitaux (95 %). La PPE est plus fréquemment accessible dans les établissements du secteur Agréé, où 44 %, soit offrent le service, soit disposent d'un système de référence pour les services de PPE.

Seulement 7 établissements ayant un système de test du VIH sur 334 offrent des services Amis des Jeunes. Alors que parmi ces établissements, 4 sur 7 disposent d'au moins un prestataire formé, seulement 2 établissements disposent de directives et de règlements pour ces services.

Références

Centers for Disease Control and Prevention (CDC). 1987. Recommendations for prevention of HIV transmission in health-care settings. Morbidity and Mortality Weekly Report 36(2S): 3-17.

Commission Nationale de lutte contre le SIDA [Rwanda]. 2002. Strategy Framework for VIH/SIDA Control 2002-2006. Kigali, Rwanda: Commission Nationale de lutte contre le SIDA.

Fonds des nations Unies pour l'Enfance (UNICEF). 2007. Background note on methodology for underfive mortality estimation. Disponible sur

http://www.unicef.org/media/files/BACKGROUND NOTE ON METHODOLOGY FOR UNDER-FIVE MORTALITY ESTIMATION web.pdf.

Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA). 2002. Emergency obstetric care checklist for planners. UNFPA Publications. Disponible sur http://www.unfpa.org/publications/detail.cfm?ID=98& filterListType.

Govindasamy, P., M.K. Stewart, S.O. Rutstein, J.T. Boerma, et A.E. Sommerfelt. 1993. High-risk births and maternity care. DHS Comparative Studies No. 8. Columbia, Maryland: Macro International Inc.

HealthLink. 2001. Global health in the 21st century. Disponible sur http://healthlink.mcw.edu/article/ 977858884.html.

Institut National de la Statistique du Rwanda (INSR) et ORC Macro. 2006. Enquête Démographique et de Santé du Rwanda 2005. Calverton, Maryland, USA: INSR et ORC Macro.

JHPIEGO. 2003. Infection prevention. In Pocket guide for family planning service providers, 1996-1998, 2nd ed. Baltimore, Maryland: JHPIEGO.

Lande, R. 1993. Controlling sexually transmitted diseases. Population Reports, Series L, No. 9. Baltimore, Maryland: Johns Hopkins School of Public Health, Population Information Program.

Maternal and Neonatal Health (MNH) Program. 2001a. Focused antenatal care: planning and providing care during pregnancy. Best Practices. Baltimore, Maryland: JHPIEGO Corporation.

Maternal and Neonatal Health (MNH) Program. 2001b. The skilled provider: a key player in saving the lives of women and newborns. Best Practices. Baltimore, Maryland: JHPIEGO Corporation.

Ministère des Finances et de la Planification Économique [Rwanda]. 2000. Rwanda vision 2020. Kigali, Rwanda: Ministère des Finances et de la Planification Économique.

Ministère des Finances et de la Planification Économique [Rwanda]. 2007. Stratégie du Développement Économique et de la Réduction de la Pauvreté 2008-2012. Kigali, Rwanda: Ministère des Finances et de la Planification Économique.

Ministère de la Santé [Rwanda]. 2004. Plan stratégique de prise en charge à domicile de la fièvre/paludisme au Rwanda. Disponible sur http://www.moh.gov.rw/docs/PlanstratHBM3.pdf.

Ministère de la Santé [Rwanda]. 2005a. Plan Stratégique National contre le Paludisme 2005-2010. Disponible sur http://www.moh.gov.rw/docs/PLAN%20STRAT%20PNILP.pdf.

Ministère de la Santé [Rwanda]. 2005b. Plan de Lutte Contre les Epidémies de Paludisme au Rwanda, 2005-2010. Disponible sur http://www.moh.gov.rw/docs/PLAN%20STRAT%20EPIDEMIES%20.

Ministère de la Santé [Rwanda]. 2005c. Plan stratégique du secteur de la santé 2005-2009. Kigali, Rwanda: Ministère de la Santé.

Ministère de la Santé [Rwanda]. 2005d. Politique du secteur de la santé. Kigali, Rwanda: Ministère de la Santé.

Ministère de la Santé [Rwanda]. 2006. Human Resources for Health Strategic Plan 2006-2010. Kigali, Rwanda: Ministère de la Santé

Ministère de la Santé [Rwanda]. 2007. Comprehensive Multi-year Plan 2008-2012. Kigali, Rwanda: Ministère de la Santé.

Ministère de la Santé [Rwanda]. 2008. Rapport Annuel du Programme National Intégré de Lutte contre la Tuberculose, 2008. Kigali, Rwanda: Ministère de la Santé.

Ministère de la Santé [Rwanda], Office National de la Population [Rwanda], et ORC Macro. 2003. Enquête sur la Prestation des Services de soins de Santé du Rwanda 2001. Calverton, Maryland: Ministère de la Santé, Office National de la Population et ORC Macro.

Ministère de la Santé [Rwanda] et Programme National Intégré de Lutte contre le Paludisme [Rwanda]. 2005. Strategic Plan for Roll Back Paludisme 2005-2010. Kigali, Rwanda: Ministère de la Santé et Programme National Intégré de Lutte contre le Paludisme.

Murphy, E., et C. Steele. 2000. Client-provider interactions in family planning services guidance from research and program experiences. MAQ Paper 1(2). Washington, D.C.: USAID, Office of Population/ Research Division.

Nations Unies, Assemblée Générale. 2007. Rapport du Secrétaire Général sur les travaux de l'Organisation. Assemblée Générale, 62 ème session, supplément N°. 1 (A/62/1). New York, New York : Nations Unies.

Office National de la Population [Rwanda] et Macro International Inc. 1994. Enquête Démographique et de Santé du Rwanda 1992. Calverton, Maryland, USA: Office National de la Population et Macro International Inc.

Office National de la Population [Rwanda] et ORC Macro. 2001. Enquête Démographique et de Santé, Rwanda 2000. Calverton, Maryland, USA: Office National de la Population et ORC Macro.

Organisation International pour les Migrations (OIM). 2005. Strategie sectorielle de la Republique du Rwanda. Brussels, Belgium: Organisation International pour les Migrations.

Organisation Mondiale de la Santé. 1997. Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfant : brochure PCIME. Genève : Département de la Santé et du Développement de l'Enfant et de l'Adolescent, Organisation Mondiale de la Santé et UNICEF. Disponible à http://www.who.int/child-adolescenthealth/New Publications /IMCI/Chartbooklet.pdf.

Organisation Mondiale de la Santé. 1998. Safe vaccine handling, cold chain and immunization: a manual for the Newly Independent States. Genève: Global Programme for Vaccines and Immunization, Organisation Mondiale de la Santé.

Organisation Mondiale de la Santé. 1999. Management of childhood illness in developing countries: rationale for an integrated strategy. Genève : Département santé et développement de l'enfant et de l'adolescent, Organisation Mondiale de la Santé. WHO/CHS/CAH/98.1A (rev.1 1999).

Organisation Mondiale de la Santé. 2000. Proper handling and reconstitution of vaccines avoids programme errors. Vaccines and Biologicals Updates 34(December):1-4.

Organisation Mondiale de la Santé. 2000. Essential obstetric care: Fact sheet number 245. WHO Media Center. Disponible sur http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs245/en/print.html.

Organisation Mondiale de la Santé. 2001a. When the world collide: The power and potential of DOTS. In Plan to stop global TB Phase 1: 2001-2005. Genève : Organisation Mondiale de la Santé (OMS/HTM/STB/2001.16).

Organisation Mondiale de la Santé. 2001b. Directives pour la prise en charge des infections sexuellement transmissibles. Genève : Organisation Mondiale de la Santé.

Organisation Mondiale de la Santé. 2004. Vaccines management. EPI mid-level management logistics module III. Genève : Organisation Mondiale de la Santé.

Organisation Mondiale de la Santé. 2005a. Global tuberculosis control: surveillance, planning, financing. Geneva: World Health Organization (WHO/HTM/TB/2005.349.

Organisation Mondiale de la Santé. 2005b. Infections sexuellement transmissibles et autres infections du tractus reproducteur : un guide pour les pratiques essentielles. Genève : Organisation Mondiale de la Santé.

Organisation Mondiale de la Santé. 2006. Mortalité néonatale et périnatale: pays, région et estimations globales. Genève : Organisation Mondiale de la Santé.

Organisation Mondiale de la Santé. 2007. Contrôle global de la tuberculose: Surveillance, planification, financement. Genève: Organisation Mondiale de la Santé. OMS/HTM/TB/2007.376.

Organisation Mondiale de la Santé, Global Paludisme Program, Surveillance, Monitoring, and Evaluation Unit. 2008. Impact of the long-lasting insecticidal-treated nets (LLINs) and artemisinin-based combination therapies (ACTs) measured using surveillance data in four African countries. Genève : Organisation Mondiale de la Santé (Rapport préliminaire [Non publié]).

Programme National contre le Paludisme, École de Santé Publique, Institut National de la Statistique et Organisation Mondiale de la Santé, Bureau Régional pour l'Afrique. 2007. Enquête sur les Indicateurs du Paludisme 2007. Kigali, Rwanda: École de Santé Publique et Programme National contre le Paludisme.

Rutstein, S. 2000. Effects of birth interval on mortality and health: multivariate cross-country analysis. PowerPoint présentation pour United States Agency for International Development, juillet, 2000.

Stoll, B.J. 1997. The global impact of infection. Clinical Perinatology 24:1-21.

Technical Guidance Work Group. 1994. Recommendations for updating selected practices in contraceptive use: Results of a technical meeting. Chapel Hill, NC: Technical Guidance Work Group.

The Republic of Rwanda. 2008. Official Gazette of the Republic of Rwanda 2007. Kigali, Rwanda: The Republic of Rwanda.

The William J. Clinton Foundation. 2003. VIH/SIDA Treatment and Care Plan 2003-2007. Kigali, Rwanda: The Republic of Rwanda and William J. Clinton Foundation.

UNAIDS/OMS Groupe de travail sur la surveillance globale du VIH et des IST. 1999. Directives pour la surveillance des infections sexuellement transmissibles. Genève : Organisation Mondiale de la Santé et Programme Commun des Nations Unies sur le VIH/sida. OMS/CDS/CSR/EDC/99.3.

Chapitre 1

Tableau A-1.1 Distribution du personnel des établissements dans la base de sondage et sélection de l'échantillon final

Effectif de prestataires de chaque catégorie présents le jour de l'enquête (base de sondage), nombre sélectionné pour l'enquête (échantillon EPS) par type d'établissement et pourcentage de prestataires éligibles qui ont été enquêtés selon la catégorie/qualification du prestataire, le secteur, et la province, EPS Rwanda 2007

| | | | Type d'éta | blissement | | | | | Pourcentage |
|--|-----------------|---------------------|-----------------|-----------------------|-----------------|-------------------------------|-----------------|---------------------|---|
| | Hớ | òpital | | de santé/ clinique | Cliniq | ensaire/ ue/Poste santé | To | otal | du total des prestataires inclus dans |
| Catégorie de prestataire | Base de sondage | Échantillon EPSR | Base de sondage | Échantillon EPSR | Base de sondage | Échantillon EPSR | Base de sondage | Échantillon EPSR | l'échantillon de l'EPSR |
| Médecins/Médecins-chefs Infirmières/Sages- femmes/Personnel de santé | 122 | 54 | 29 | 14 | 28 | 19 | 179 | 87 | 49 |
| auxiliaire | 533 | 142 | 2 005 | 1 288 | 223 | 129 | 2 761 | 1 559 | 56 |
| Technicien de laboratoire | 76 | 23 | 255 | 152 | 50 | 23 | 381 | 198 | 52 |
| Pharmaciens Autre personnel médical et | 3 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 3 | 0 | 0 |
| technique Personnel non clinique/non | 17 | 0 | 0 | 0 | 2 | 1 | 19 | 1 | 5 |
| technique | 40 | 8 | 170 | 53 | 7 | 1 | 217 | 62 | 29 |
| Manquant | 27 | 5 | 106 | 28 | 26 | 8 | 159 | 41 | 26 |
| Secteur | | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 417 | 145 | 1 681 | 1 043 | 64 | 37 | 2 162 | 1 225 | 57 |
| Agréé | 401 | 87 | 854 | 474 | 6 | 1 | 1 261 | 562 | 45 |
| Privé/ONG/Communautaire | 0 | 0 | 47 | 19 | 267 | 143 | 314 | 162 | 52 |
| Province | | | | | | | | | |
| Nord | 78 | 25 | 363 | 279 | 24 | 16 | 465 | 320 | 69 |
| Sud | 122 | 44 | 634 | 374 | 36 | 12 | 792 | 430 | 54 |
| Est | 159 | 56 | 554 | 379 | 30 | 22 | 743 | 457 | 62 |
| Ouest | 286 | 67 | 733 | 375 | 74 | 47 | 1 093 | 489 | 45 |
| Ville de Kigali | 173 | 40 | 298 | 129 | 173 | 84 | 644 | 253 | 39 |
| Total | 818 | 232 | 2 582 | 1 536 | 337 | 181 | 3 737 | 1 949 | 52 |

Tableau A-1.2 Échantillon des prestataires de santé interviewés

Effectif de prestataires de santé interviewés selon la catégorie de prestataire et le type d'établissements, Rwanda EPS 2007

| | Effectif de |
|---|---------------------|
| Type d'établissement | prestataires |
| MÉDECINS/MÉDECINS-C | interviewés HFFS |
| | |
| Hôpital Centre de santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/Poste | 51 12 |
| de santé | 17 |
| Total | 80 |
| INFIRMIÈRES/SAGES-FEN PERSONNEL DE SANTÉ AUX | |
| Hôpital | 140 |
| Centre de santé/Polyclinique | 1 271 |
| Dispensaire/Clinique/Poste de santé | 125 |
| Total | 1 536 |
| Technicien de laboratoire | |
| Hôpital Centre de santé/Polyclinique | 25 165 |
| Dispensaire/Clinique/Poste de santé | 25 |
| Total | 215 |
| AUTRE PERSONNEL MÉDICAL / | TECHNIQUE |
| Hôpital Centre de santé/Polyclinique | 14 79 |
| Dispensaire/Clinique/Poste de santé | 10 |
| Total | 103 |
| PERSONNEL NON CLINIQUE/NON | N TECHNIQUE |
| | |
| Hôpital Centre de santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/Poste | 0 0 |
| de santé | 1 |
| Total | 1 |
| TOTAL | |
| Hôpital Centre de santé/Polyclinique | 230 1 527 |
| Dispensaire/Clinique/Poste de santé | 178 |
| Total | 1 935 |

Tableau A-1.3 Échantillon de patients observés et interviewés

Effectif d'enfants/femmes qui se trouvaient dans l'établissement le jour de l'enquête (éligible), effectif pour lesquels la consultation a été observée, et pourcentage de patients éligibles qui ont été observés, par type de soins et selon le type d'établissement, Rwanda EPS 2007

| | Effectif de patients présents | | |
|---|---|------------------------------|---|
| | le jour de l'enquête (éligible pour | Effectif réel de patients | Pourcentage de patients éligibles |
| Caractéristique | l'observation) | observés | observés |
| SOINS CURATIF | S POUR LES ENFAN | TS MALADES | |
| Hôpital Centre de santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/Poste | 170 2,086 | 103 1,546 | 61 74 |
| de santé | 172 | 107 | 62 |
| Total | 2,428 | 1,756 | 72 |
| PLAN | IIFICATION FAMILIAL | .E | |
| Hôpital Centre de santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/Poste | 28 913 | 15 648 | 54 71 |
| de santé | 33 | 24 | 73 |
| Total | 974 | 687 | 71 |
| S | OINS PRÉNATALS | | |
| Hôpital Centre de santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/Poste | 48 1,414 | 15 709 | 31 50 |
| de santé | 31 | 13 | 42 |
| Total | 1,493 | 737 | 49 |
| | STI | | |
| Hôpital Centre de santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/Poste | 7 104 | 10 89 | 143 86 |
| de santé | 6 | 7 | 117 |
| Total | 117 | 106 | 91 |

Tableau A-1.4 Population des zones de rayonnement

Population médiane des zones de rayonnement attribuées aux établissements disposant de données sur une population connue desservie, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | Population | |
|---|---------------|------------|
| | médiane de la | Effectif |
| | zone | d'établis- |
| Caractéristique | desservie | sements |
| Type d'établissement | | |
| Hôpital | 195 000 | 34 |
| Centre de santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/Poste de | 19 618 | 379 |
| santé | 8 500 | 31 |
| Secteur | | |
| Gouvernemental | 19 292 | 293 |
| Agréé | 23 200 | 130 |
| Privé/ONG/Communautaire | 8 500 | 21 |
| Province | | |
| Nord | 18 550 | 81 |
| Sud | 21 100 | 111 |
| Est | 20 000 | 102 |
| Ouest | 19 643 | 123 |
| Ville de Kigali | 25 500 | 27 |
| Total | 19 824 | 444 |

Tableau A-1.5.1 Personnel des établissements de l'EPS

Nombre médian¹ de prestataires de santé présents le jour de l'enquête par catégorie de prestataire et selon le type d'établissement, Rwanda EPS 2007

| | No | ombre média | an de prestat | aires de sant | é affectés à cha | aque établis | sement | |
|----------------------|-----------|-------------|---------------|---------------|------------------|--------------|---------------|------------------|
| | | | Infirmières/ | | | | | |
| | | | Sages- | | | Autre | Personnel | |
| | Ensemble | Médecins/ | femmes/ | | | personnel | non clinique/ | |
| Туре | du | Médecins- | Personnel | Techniciens | ; | clinique/ | non | Effectif |
| d'établissement | personnel | chefs | auxiliaire | laboratoire | Pharmaciens | technique | technique | d'établissements |
| Hôpital de référence | 188 | 18 | 48 | 8 | 2 | 43 | 4 | 4 |
| Hôpital de district | 66 | 6 | 28 | 4 | - | 16 | 6 | 38 |
| Centre de santé | 12 | - | 6 | 1 | - | 3 | 1 | 382 |
| Dispensaire | 5 | - | 2 | - | - | 1 | - | 60 |
| Poste de santé | 4 | - | 3 | - | - | - | - | 22 |
| Polyclinique | | | | | | | | |
| (Privée) | 18 | 2 | 6 | 3 | - | 7 | - | 7 |
| Clinique (Privée) | 5 | 2 | 2 | 2 | - | 2 | - | 25 |
| | | | | | | | | |
| Total | 11 | - | 6 | 1 | - | 3 | 1 | 538 |
| | | | | | | | | A suivre |

¹ Nombres fournis par les responsables d'établissements.

Tableau A-1.5.1—suite

Nombre médian¹ de certaines autres catégories de prestataires de santé spécialisés, présents le jour de l'enquête, par catégorie de prestataire et selon le type d'établissement, Rwanda EPS 2007

| Nombre médian de prestataires de santé spécialisés affectés à chaque établissement | | | | | | |
|--|---|--|----------------------------------|---|-----------|------------------------------|
| Type d'établissement | Ensemble du Personnel I clinique/ technique | Nutritionnistes Travailleurs sociaux | / Anesthésistes/ Dentistes | Radiologues/ Kinésithérapeutes/ hygiène et sanitaire | clinique/ | Effectif d'établissements |
| Hôpital de référence Hôpital de district Centre de santé | 43 16 | 5 5 | 5 2 | 5 3 | 16 6 | 4 38 382 |
| Dispensaire Poste de santé | 1 - | - | - - | - - - | 1 | 60 22 |
| Polyclinique (Privée) Clinique (Privée) | 7 2 | - | - | - | 6 2 | 7 25 |
| Total | 3 | - | - | - | 2 | 538 |

¹ Nombres fournis par les responsables d'établissements.

Tableau A-1.5.2 Conseil sur le test du VIH et formation du personnel

Pourcentage de personnes interviewées qui ont déclaré fournir des conseils sur le test du VIH et, parmi eux, pourcentage qui ont reçu une formation sur la prestation de conseils concernant le VIH/sida au cours des 3 dernières années, Rwanda EPS 2007

| | Déclarent qu'ils fournissent des conseils concernant le test du VIH | Personnel Total interviewé | Pourcenta reçu une for récente conseils con le test du Cours officiels | ormation sur les encernant | Effectif de personnel ayant déclaré fournir des conseils sur le VIH/sida |
|---|--|----------------------------------|---|----------------------------------|--|
| Qualification du prestataire | 00 | 00 | 7- | • | 50 |
| Médecins/Médecins-chefs Infirmières/Sages-femmes/personnel | 66 | 80 | 75 | 0 | 53 |
| auxiliaire | 62 | 1 536 | 57 | 6 | 950 |
| Technicien de laboratoire | 6 | 215 | 62 | 8 | 13 |
| Autre personnel clinique/technique | 58 | 103 | 73 | 7 | 60 |
| Personnel non clinique/non technique | * | 1 | 0 | * | 1 |
| Type d'établissement | | | | | |
| Hôpital | 60 | 230 | 71 | 3 | 138 |
| Centre de santé/Polyclinique | 57 | 1 527 | 58 | 6 | 865 |
| Dispensaire/Clinique/Poste de santé | 42 | 178 | 46 | 4 | 74 |
| Total | 56 | 1 935 | 59 | 6 | 1 077 |

^{*} Les chiffres sont basés sur des effectifs trop faibles pour être significatifs

Tableau A-1.6 Niveaux d'instruction des prestataires de services de santé interviewés

Nombre médian d'années d'études de base et nombre médian d'années d'étude pour les qualifications techniques déclaré par les prestataires des services de santé interviewés, selon la catégorie du prestataire, Rwanda EPS 2007

| | | | | Effectif de |
|-------------------------------|-----------------|-------------------|------------------|----------------|
| | Nombre médian | Effectif de | | prestataires |
| | d'années | prestataires | Nombre | interviewés |
| | d'études de | interviewés | médian | disposant |
| | base effectuées | disposant | d'années de | d'informations |
| | avant la | d'informations | formation | sur la |
| | formation | sur l'instruction | technique pour | formation |
| Qualification du prestataire | technique | de base | la qualification | technique |
| Médecin ¹ | 12 | 39 | 6 | 79 |
| $A0^2$ | - | 1 | - | 1 |
| A1 ³ | 14 | 69 | 3 | 72 |
| A2 ⁴ | 12 | 1559 | - | 1575 |
| A3 ⁵ | 10 | 41 | - | 40 |
| Personnel de santé auxiliaire | 9 | 108 | - | 102 |
| Autre personnel | 10 | 44 | - | 43 |
| Total | 12 | 1 861 | - | 1 912 |

¹ Médecin généraliste, médecin spécialiste et médecin-chef

¹ Cours spécifiques définis par le ministère de la Santé, qui peuvent être organisés par le ministère de la Santé ou par d'autres agences comme l'OMS ou des ONG.

² Assistante sociale A0 et pharmacien A0

³ Sage-femme A1, infirmière A1, technicien de laboratoire A1, nutritionniste A1, assistante sociale A1, pharmacien A1, anesthésiste A1, dentiste A1, et personnel hygiène & sanitaire A1

Infirmière A2, technicien de laboratoire A2, nutritionniste A2, et travailleur social A2

⁵ Infirmière A3 et technicien de laboratoire A3

⁶ Radiologue, Kinésithérapeute et autres.

Chapitre 3

Tableau A-3.1 Disponibilité des services de base par type d'établissement

Pourcentage d'établissements offrant les services indiqués et une gamme de services indiqués, en fonction de la fréquence à laquelle ils sont offerts et de la présence, ou non de personnel qualifié, par type d'établissement, Rwanda EPS 2007

| | Т | ement | | |
|---|---------|--------------|----------------|-------|
| - | | Centre de | Dispensaire/ | |
| | | santé/ | Clinique/Poste | • |
| Caractéristique | Hôpital | Polyclinique | de santé | total |
| Services | | | | |
| Soins curatifs pour les enfants | 90 | 99 | 79 | 95 |
| N'importe quel service pour IST ¹ | 90 | 99 | 83 | 95 |
| Méthodes temporaires de PF | 52 | 85 | 37 | 73 |
| Soins prénatals | 33 | 98 | 34 | 80 |
| Vaccinations des enfants | 12 | 96 | 24 | 75 |
| Suivi de la croissance | 17 | 72 | 7 | 55 |
| Ensemble de services disponibles | | | | |
| Tous les services de base à n'importe quelle | | | | |
| fréquence ¹ | 5 | 60 | 1 | 44 |
| Services d'accouchement disponibles 24h/ | | | | |
| 24 dans l'établissement | 93 | 88 | 19 | 74 |
| Au moins un prestataire qualifié ² | 100 | 100 | 97 | 99 |
| Tous les services, à une fréquence minimum ³ | 2 | 48 | 1 | 35 |
| Tous les services, à une fréquence minimum et | | | | |
| les services d'accouchement disponibles 24h/24 | 2 | 43 | 1 | 31 |
| Tous les services, à une fréquence minimum, les | | | | |
| services d'accouchement disponibles 24h/24, | 2 | 42 | 1 | 31 |
| et au moins un prestataire qualifié | 2 | 42 | l | 31 |
| Effectif d'établissements | 42 | 389 | 107 | 538 |

¹ Services d'hospitalisation de jour pour les enfants malades et pour les adultes atteints d'IST, méthodes temporaires de planification familiale, soins prénatals, vaccinations et suivi de la croissance.

2 Sont considérés commo du porceand que l'été (municipal de la croissance).

Sont considérés comme du personnel qualifié (prestataires de soins curatifs) les médecins spécialistes, les généralistes, les médecins-chefs, les infirmières, les sages-femmes, les auxiliaires, les anesthésistes et les dentistes qui prescrivent le traitement.

³ Les fréquences minimum sont définies comme suit : les soins curatifs pour les enfants doivent être offerts au moins 5 jours par semaine, les services d'IST au moins une fois par semaine et les services préventifs ou ceux qui ne sont pas des services d'urgence (méthodes temporaires de planification familiale, soins prénatals, vaccinations et suivi de la croissance) au moins une fois par semaine.

Tableau A-3.2 Disponibilité des services de base par province

Pourcentage d'établissements offrant les services indiqués et une gamme de services indiqués, en fonction de la fréquence définie à laquelle ils sont offerts et de la présence, ou non de personnel qualifié, par province, Rwanda EPS 2007

| | | | Province | Э | | |
|--|------|-----|----------|-------|----------|-------------|
| | | | | | Ville de | Pourcentage |
| Caractéristique | Nord | Sud | Est | Ouest | Kigali | total |
| Services | | | | | | |
| Soins curatifs pour les enfants | 100 | 95 | 93 | 97 | 87 | 95 |
| N'importe quel service pour IST ¹ | 100 | 97 | 96 | 100 | 80 | 95 |
| Méthodes temporaires de PF | 78 | 69 | 80 | 81 | 53 | 73 |
| Soins prénatals | 89 | 88 | 81 | 88 | 49 | 80 |
| Vaccinations des enfants | 84 | 85 | 73 | 83 | 44 | 75 |
| Suivi de la croissance | 58 | 68 | 54 | 59 | 30 | 55 |
| Ensemble de services disponibles Tous les services de base à n'importe quelle fréquence ¹ Services d'accouchement disponibles | 49 | 50 | 46 | 51 | 20 | 44 |
| 24h/24 dans l'établissement | 82 | 86 | 81 | 80 | 34 | 74 |
| Au moins un prestataire qualifié ² Tous les services, à une fréquence | 100 | 100 | 98 | 100 | 98 | 99 |
| minimum ³ Tous les services, à une fréquence minimum et les services | 47 | 38 | 29 | 44 | 13 | 35 |
| d'accouchement disponibles 24h/24 Tous les services, à une fréquence minimum, les services d'accouchement disponibles 24h/24, et au moins un | 42 | 36 | 26 | 37 | 12 | 31 |
| prestataire qualifié | 42 | 36 | 25 | 37 | 12 | 31 |
| Effectif d'établissements | 90 | 117 | 113 | 132 | 86 | 538 |

¹ Services d'hospitalisation de jour pour les enfants malades et pour les adultes atteints d'IST, méthodes temporaires de planification familiale, soins prénatals, vaccinations et suivi de la croissance de l'enfant.

² Sont considérés comme du reconstant de l'enfant.

² Sont considérés comme du personnel qualifié (prestataires de soins curatifs) les médecins spécialistes, les généralistes, les médecins-chefs, les infirmières, les sages-femmes, les auxiliaires, les anesthésistes et les dentistes qui prescrivent le traitement.

³ Les fréquences minimum sont définies comme suit : les soins curatifs pour les enfants doivent être offerts, au moins, 5 jours par semaine, les services d'IST, au moins, une fois par semaine et les services préventifs ou ceux qui ne sont pas des services d'urgence (méthodes temporaires de planification familiale, soins prénatals, vaccinations et suivi de la croissance), au moins, une fois par semaine.

Tableau A-3.3.1 Infrastructures de l'établissement qui permettent une utilisation appropriée des services par les patients et qui permettent d'assurer des services de qualité par type d'établissement

Pourcentage d'établissements disposant de certains équipements pour les patients, d'un approvisionnement régulier en électricité et en eau, des éléments qui permettent le fonctionnement 24 heures/24 de services d'urgence de qualité, par type d'établissement, Rwanda FPS 2007

| | Type d'établissement | | | | |
|---|----------------------|--------------|----------------|-------------|--|
| | | Centre de | Dispensaire/ | - | |
| | | santé/ | Clinique/Poste | Pourcentage | |
| Équipement | Hôpital | Polyclinique | de santé | total | |
| Éléments de confort du patient | | | | | |
| Toilettes pour patients | 69 | 73 | 76 | 73 | |
| Salle d'attente protégée | 88 | 88 | 84 | 88 | |
| Établissement propre | 76 | 74 | 63 | 72 | |
| Tous les éléments de confort ¹ | 52 | 58 | 50 | 56 | |
| Infrastructure de l'établissement | | | | | |
| Pas d'électricité ou de générateur | 2 | 18 | 25 | 18 | |
| Générateur observé avec carburant | 95 | 22 | 32 | 29 | |
| Approvisionnement régulier en électricité ou générateur | 95 | 59 | 67 | 63 | |
| Eau salubre sur place ² | 76 | 58 | 76 | 63 | |
| Approvisionnement régulier en eau (eau salubre sur place toute l'année) | 38 | 28 | 52 | 33 | |
| Approvisionnement régulier en eau et en électricité ³ | 36 | 18 | 49 | 25 | |
| Tous les éléments de confort du patient, eau et électricité régulièrement | 24 | 8 | 26 | 13 | |
| Personnel et équipements | | | | | |
| Au moins, 2 prestataires qualifiés ⁴ | 100 | 99 | 73 | 94 | |
| Personnel de garde sur place pendant 24 heures ⁵ | 95 | 93 | 43 | 83 | |
| Personnel de garde sur demande 24 heures ⁵ | 0 | 1 | 2 | 1 | |
| Connecté à un réseau d'urgence 24 heures sur 24 | 2 | 1 | 2 | 1 | |
| Personnel qualifié vivant sur place | 52 | 67 | 27 | 58 | |
| Personnel qualifié vivant sur place, pas de liste de service observée ou | | | | | |
| pas de liste | 0 | 2 | 13 | 4 | |
| Moyens de communication d'urgence ⁶ | 95 | 91 | 88 | 91 | |
| Lits pour patients hospitalisés ⁷ de nuit | 98 | 92 | 64 | 87 | |
| Éléments de base pour la prestation de services d'urgence | | | | | |
| 24 heures/24 ⁸ | 55 | 32 | 19 | 31 | |
| Éléments de base plus eau et électricité régulièrement ⁹ | 26 | 8 | 10 | 10 | |
| Effectif d'établissements | 42 | 389 | 107 | 538 | |

¹ Toilettes pour patients, propres, disponibles, salle d'attente à l'abri du soleil et de la pluie et propreté élémentaire.

² Eau du robinet quelle que soit la provenance ou eau d'un puits/pompe protégé ou eau dont l'approvisionnement est situé à environ

⁵⁰⁰ mètres de l'établissement.

3 Eau sur place toute l'année plus électricité (ou un générateur avec carburant) disponible régulièrement durant les heures de service.

Sont considérés comme du personnel qualifié (prestataires de soins curatifs) les médecins spécialistes, les généralistes, les médecins-chefs, les infirmières, les sages-femmes, les auxiliaires, les anesthésistes et les dentistes qui prescrivent le traitement. Un tableau de service ou autre document décrivant le roulement officiel des présences/gardes a été observé.

⁶ Moyens de communication, soit dans l'établissement ou à portée à 5 minutes de marche et disponibles 24 heures/24.

⁷ Soit services d'hospitalisation de routine ou lits pour des patients hospitalisés la nuit ou en cas d'urgence.

⁸ Au moins deux prestataires qualifiés affectés à l'établissement, personnel en service sur place ou d'astreinte 24 heures /24, lits pour patients hospitalisés la nuit, toilettes pour les patients, accès à des moyens de communication d'urgence 24 heures/24 et approvisionnement en eau sur place.

Au moins deux prestataires qualifiés affectés à l'établissement, personnel en service sur place ou d'astreinte 24 heures /24, lits pour patients hospitalisés la nuit, toilettes pour les patients, accès à des moyens de communication d'urgence 24 heures/24 et approvisionnement régulier en eau et en électricité.

Tableau A-3.3.2 Infrastructures de l'établissement qui permettent une utilisation appropriée des services par les patients et qui permettent d'assurer des services de qualité par province

Pourcentage d'établissements disposant de certains équipements pour les patients, d'un approvisionnement régulier en électricité et en eau et des éléments qui permettent le fonctionnement 24 heures/24 de services d'urgence de qualité, par province, Rwanda EPS 2007

| | Province | | | | | _ |
|---|----------|-----|-----|-------|----------|------------|
| 4 . | | | | | Ville de | Pourcentag |
| Équipement | Nord | Sud | Est | Ouest | Kigali | e total |
| Éléments de confort du patient | | | | | | |
| Toilettes pour patients | 77 | 73 | 68 | 63 | 93 | 73 |
| Salle d'attente protégée | 84 | 98 | 81 | 83 | 93 | 88 |
| Établissement propre | 89 | 85 | 72 | 58 | 59 | 72 |
| Tous les éléments de confort ¹ | 63 | 63 | 56 | 45 | 53 | 56 |
| Infrastructure de l'établissement | | | | | | |
| Pas d'électricité ou de générateur | 19 | 9 | 27 | 29 | 1 | 18 |
| Générateur observé avec carburant | 33 | 23 | 22 | 23 | 52 | 29 |
| Approvisionnement régulier en électricité ou générateur | 63 | 63 | 49 | 56 | 94 | 63 |
| Eau salubre sur place ² | 52 | 44 | 58 | 73 | 87 | 63 |
| Approvisionnement régulier en eau (eau salubre sur place toute | | | | | | |
| l'année) | 28 | 20 | 19 | 38 | 69 | 33 |
| Approvisionnement régulier en eau et en électricité ³ | 24 | 11 | 10 | 24 | 67 | 25 |
| Tous les éléments de confort du patient, eau et électricité | | | | | | |
| régulièrement | 12 | 7 | 4 | 11 | 38 | 13 |
| Personnel et équipements | | | | | | |
| Au moins, 2 prestataires qualifiés ⁴ | 96 | 98 | 94 | 95 | 87 | 94 |
| Personnel de garde sur place pendant 24 heures ⁵ | 87 | 86 | 88 | 90 | 58 | 83 |
| Personnel de garde sur demande pendant 24 heures ⁵ | 1 | 1 | 1 | 0 | 2 | 1 |
| Connecté à un réseau d'urgence 24 heures sur 24 | 1 | 3 | 0 | 1 | 1 | 1 |
| Personnel qualifié vivant sur place | 67 | 65 | 65 | 61 | 24 | 58 |
| Personnel qualifié vivant sur place, pas de liste de service | | | | | | |
| observée ou pas de liste | 4 | 3 | 3 | 5 | 3 | 4 |
| Moyens de communication d'urgence ⁶ | 94 | 97 | 77 | 89 | 97 | 91 |
| Lits pour patients hospitalisés ⁷ de nuit | 86 | 91 | 89 | 88 | 76 | 87 |
| Éléments de base pour la prestation de services d'urgence | | | | | | |
| 24 heures/24 ⁸ | 29 | 21 | 27 | 39 | 40 | 31 |
| Éléments de base plus eau et électricité régulièrement ⁹ | 10 | 3 | 4 | 10 | 28 | 10 |
| Effectif d'établissements | 90 | 117 | 113 | 132 | 86 | 538 |

¹ Toilettes pour patients, propres, disponibles, salle d'attente à l'abri du soleil et de la pluie et propreté élémentaire.

² Eau du robinet quelle que soit la provenance ou eau d'un puits/pompe protégé ou eau dont l'approvisionnement est situé à environ 500 mètres de l'établissement.

 ³ Eau sur place toute l'année plus électricité (ou un générateur avec carburant) disponible régulièrement durant les heures de service.
 ⁴ Sont considérés comme du personnel qualifié (prestataires de soins curatifs) les médecins spécialistes, les généralistes, les

 ^{*} Sont considérés comme du personnel qualifié (prestataires de soins curatifs) les médecins spécialistes, les généralistes, les médecins-chefs, les infirmières, les sages-femmes, les auxiliaires, les anesthésistes et les dentistes qui prescrivent le traitement.
 5 Un tableau de service ou autre document décrivant le roulement officiel des présences/gardes a été observé.

⁶ Moyens de communication soit dans l'établissement ou à portée à 5 minutes de marche et disponibles 24 heures/24.

⁷ Soit services d'hospitalisation de routine ou lits pour des patients hospitalisés la nuit ou en cas d'urgence.

⁸ Au moins deux prestataires qualifiés attribués à l'établissement, personnel en service sur place ou d'astreinte 24 heures /24, lits pour patients hospitalisés la nuit, toilettes pour les patients, accès à des moyens de communication d'urgence 24 heures/24 et approvisionnement en eau sur place.

⁹ Au moins deux prestataires qualifiés affectés à l'établissement, personnel en service sur place ou d'astreinte 24 heures /24, lits pour patients hospitalisés la nuit, toilettes pour les patients, accès à des moyens de communication d'urgence 24 heures/24 et approvisionnement régulier en eau et en électricité.

Tableau A-3.4 Réunions systématiques de gestion

Pourcentage d'établissements ayant déclaré organiser de manière systématique des réunions de gestion à des intervalles indiqués, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| Caractéristique | Réunions mensuelles ou plus fréquentes | Tous les 2-3 mois | Tous les 4-6 mois | Effectif d'établissement |
|--|---|----------------------|----------------------|--------------------------|
| Type d'établissement | | | | |
| Hôpital | 88 | 12 | 0 | 42 |
| Centre de santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/Poste | 89 | 6 | 1 | 389 |
| de santé | 58 | 10 | 5 | 107 |
| Secteur | | | | |
| Gouvernemental | 89 | 5 | 1 | 309 |
| Agréé | 87 | 8 | 1 | 133 |
| Privé/ONG/Communautaire | 58 | 13 | 5 | 96 |
| Province | | | | |
| Nord | 87 | 3 | 1 | 90 |
| Sud | 86 | 7 | 1 | 117 |
| Est | 83 | 10 | 0 | 113 |
| Ouest | 88 | 5 | 2 | 132 |
| Ville de Kigali | 66 | 12 | 5 | 86 |
| Total | 83 | 7 | 1 | 538 |

Tableau A-3.5 Procédures d'Assurance de Qualité (AQ) avec documentation observée

Parmi les établissements ayant déclaré suivre des procédures d'AQ, pourcentage qui ont déclaré qu'ils suivaient la méthode indiquée et qu'ils disposaient de documentation concernant la méthode, selon le type d'établissement, Rwanda EPS 2007

| Pourcentage | | | | | | | | | | |
|--|---|--|----|-----------|----------------------------------|----------|--|--|--|--|
| Caractéristique | Feuille de contrôle pour les composants du système de santé | Feuille de contrôle pour l'observation des services | de | | Comité d'assurance qualité | Autre | d'établissement s ayant déclaré suivre des procédures d'AQ | | | |
| Type d'établissement | | 400 00. 11000 | | . og.o oo | quanto | 7 1011.0 | | | | |
| Hôpital | 64 | 67 | 58 | 64 | 69 | 3 | 36 | | | |
| Centre de santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/Poste | 32 | 34 | 21 | 35 | 42 | 2 | 245 | | | |
| de santé | 20 | 15 | 5 | 35 | 15 | 0 | 20 | | | |
| Total | 35 | 37 | 25 | 39 | 43 | 2 | 301 | | | |

Tableau A-3.6 Supervision au niveau de l'établissement et formation en cours d'emploi du personnel interviewé

Pourcentage d'établissements où, parmi tous les prestataires des services de santé interviewés, aucun, au moins la moitié ou tous les prestataires ont bénéficié des pratiques de gestion de support indiquées selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | Ont reç | u une forma | tion en | | | | |
|-------------------------------------|---------|-------------|---------|-------|------------------|------|--------------------------|
| | | | | | personnel | | |
| | | | | | d'établissements | | |
| | 12 | derniers mo | IS | 6 0 | erniers mo | | avec des |
| • | | Au moins | _ | | Au moins | | prestataires |
| Caractéristique | Aucun | la moitié | Tous | Aucun | la moitié | Tous | interviewés ² |
| Type d'établissement | | | | | | | |
| Hôpital | 0 | 50 | 48 | 0 | 60 | 35 | 40 |
| Centre de santé/Polyclinique | 2 | 36 | 58 | 1 | 24 | 74 | 389 |
| Dispensaire/Clinique/Poste de santé | 30 | 27 | 41 | 33 | 17 | 46 | 105 |
| Secteur | | | | | | | |
| Gouvernemental | 3 | 39 | 56 | 1 | 25 | 72 | 306 |
| Agréé | 2 | 34 | 58 | 0 | 32 | 67 | 132 |
| Privé/ONG/Communautaire | 29 | 25 | 43 | 36 | 18 | 43 | 96 |
| Province | | | | | | | |
| Nord | 3 | 26 | 70 | 7 | 29 | 63 | 89 |
| Sud | 4 | 27 | 66 | 0 | 24 | 74 | 117 |
| Est | 3 | 35 | 59 | 3 | 23 | 74 | 111 |
| Ouest | 7 | 50 | 35 | 2 | 23 | 73 | 132 |
| Ville de Kigali | 22 | 33 | 44 | 29 | 29 | 35 | 85 |
| Total | 7 | 35 | 54 | 7 | 25 | 66 | 534 |

¹ Comprend seulement des sessions de formation structurées et n'inclut pas une instruction reçue à titre individuel au cours d'une supervision de routine.

cours d'une supervision de routine.

² Prestataires interviewés qui ne fournissent personnellement aucun des services évalués (c'est-à-dire des responsables autres que ceux des services cliniques qui ont pu être interviewés) sont exclus.

Tableau A-3.7 Pratiques de gestion de support au niveau du prestataire

Parmi les prestataires des services de santé interviewés, pourcentage qui ont bénéficié des pratiques de gestion de support indiqués selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| - | | | | | |
|------------------------------|-------------------|--------------|---------------------|--------------|--------------------------|
| | Pou | ircentage de | prestataires qui or | nt: | |
| | | | Été | | |
| | | | personnellement | La formation | |
| | | Été | supervisés au | en cours | |
| | | personnelle | cours des 6 | d'emploi la | |
| | Reçu une | ment | derniers mois et | plus récente | |
| | formation en | supervisés | qui ont reçu une | s'est | Effectif des |
| | cours d'emploi | au cours | formation en | déroulée | prestataires des |
| | au cours des | des 6 | cours d'emploi | 13-59 mois | services de |
| | 12 derniers | derniers | au cours des 12 | avant | santé ayant été |
| Caractéristique | mois ¹ | mois | derniers mois | l'enquête | interviewés ² |
| Type d'établissement | | | | | |
| Hôpital | 86 | 80 | 70 | 8 | 230 |
| Centre de santé/Polyclinique | 85 | 92 | 79 | 7 | 1,527 |
| Dispensaire/Clinique/Poste | | 02 | . • | • | .,02. |
| de santé | 56 | 56 | 34 | 16 | 177 |
| Secteur | | | | | |
| Gouvernemental | 86 | 90 | 78 | 7 | 1,220 |
| Agréé | 84 | 90 | 75 | 10 | 555 |
| Privé/ONG/Communautaire | 57 | 54 | 33 | 16 | 159 |
| Province | | | | | |
| Nord | 90 | 88 | 80 | 3 | 319 |
| Sud | 88 | 90 | 80 | 5 | 429 |
| Est | 87 | 91 | 82 | 7 | 455 |
| Ouest | 73 | 90 | 62 67 | 7 15 | 487 |
| | 73 73 | 66 | 52 | 11 | 244 |
| Ville de Kigali | 13 | 00 | 32 | 11 | 244 |
| Total | 83 | 87 | 74 | 8 | 1,934 |

¹ I Comprend seulement des sessions de formation structurées et n'inclut pas une instruction reçue à titre individuel au cours d'une supervision de routine.
² Prestataires interviewés qui ne fournissent personnellement aucun des services évalués (c'est-à-dire des responsables autres que ceux des services cliniques qui ont pu être interviewés) sont exclus.

Tableau A-3.8 Mécanismes de financement utilisés

Parmi les établissements appliquant des tarifs pour les soins curatifs pour les adultes, pourcentage dans lesquels les moyens de financement indiqués sont utilisés et pourcentage où les tarifs sont affichés publiquement, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | Système pou le montant d | des coûts | Systèm | | sement des co aux patients | des coûts différés ients | | érés Tarifs affichés publiquement | | |
|--|---|---|----------------------------------|----------------------|----------------------------------|---|---|-----------------------------------|--------------------|---|
| Caractéristique | Réduction ou exonération pour certains patients | Le patient peut payer par avance plusieurs visites dans un service | Par l'employeur du patient | Par une assurance | Par un organisme caritatif | Programmes d'assurance sociale du gouvernement | Établissement n'a aucun système pour réduire les coûts des soins pour les patients | Tous les tarifs | Certains tarifs | Effectif d'établissements appliquant des tarifs pour les patients |
| Type d'établissement | | | | | | | | | | |
| Hôpital | 78 | 66 | 27 | 63 | 27 | 85 | 100 | 34 | 10 | 41 |
| Centre de santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/Poste | 69 | 63 | 12 | 46 | 22 | 77 | 99 | 50 | 10 | 383 |
| de santé | 36 | 32 | 3 | 21 | 2 | 13 | 62 | 28 | 3 | 87 |
| Secteur | | | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 63 | 60 | 14 | 51 | 22 | 76 | 99 | 49 | 11 | 294 |
| Agréé | 86 | 70 | 12 | 41 | 26 | 82 | 99 | 48 | 8 | 132 |
| Privé/ONG/Communautaire | 32 | 35 | 5 | 20 | 1 | 14 | 60 | 26 | 5 | 85 |
| Province | | | | | | | | | | |
| Nord | 73 | 52 | 10 | 48 | 19 | 80 | 95 | 72 | 7 | 88 |
| Sud | 65 | 86 | 13 | 32 | 51 | 77 | 99 | 46 | 13 | 112 |
| Est | 66 | 29 | 19 | 64 | 13 | 62 | 96 | 14 | 14 | 104 |
| Ouest | 67 | 68 | 3 | 43 | 5 | 76 | 97 | 63 | 3 | 128 |
| Ville de Kigali | 44 | 48 | 15 | 25 | 5 | 32 | 68 | 24 | 8 | 79 |
| Total | 64 | 58 | 12 | 43 | 19 | 67 | 93 | 45 | 9 | 511 |

Tableau A-3.9 Composants pour lesquels des tarifs sont appliqués

Parmi les établissements qui font payer les soins curatifs pour adultes, pourcentage qui font payer pour les services indiqués selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | F | Pourcentage d'établissements qui font payer pour les services ci-dessous: | | | | | | | |
|-------------------------------------|--------------------|--|-------------|-------|---------------------------|--|--|--|--|
| Caractéristique | Dossier du patient | Consultation | Médicaments | Tests | Frais d'enregistrement | utilisant des tarifs pour les patients | | | |
| Type d'établissement | | | | | | | | | |
| Hôpital | 90 | 100 | 100 | 93 | 7 | 41 | | | |
| Centre de santé/Polyclinique | 92 | 99 | 99 | 98 | 3 | 383 | | | |
| Dispensaire/Clinique/Poste de santé | 82 | 99 | 84 | 90 | 3 | 87 | | | |
| Secteur | | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 91 | 99 | 99 | 97 | 3 | 294 | | | |
| Agréé | 95 | 99 | 100 | 98 | 5 | 132 | | | |
| Privé/ONG/Communautaire | 78 | 99 | 84 | 91 | 4 | 85 | | | |
| Province | | | | | | | | | |
| Nord | 98 | 100 | 99 | 98 | 2 | 88 | | | |
| Sud | 88 | 99 | 99 | 99 | 10 | 112 | | | |
| Est | 86 | 99 | 97 | 95 | 1 | 104 | | | |
| Ouest | 97 | 99 | 99 | 95 | 2 | 128 | | | |
| Ville de Kigali | 80 | 97 | 85 | 94 | 4 | 79 | | | |
| Total | 90 | 99 | 96 | 96 | 4 | 511 | | | |

Tableau A-3.10 Systèmes utilisés par l'établissement pour la maintenance et la réparation du matériel

Parmi les établissements disposant de programmes de maintenance préventive pour le matériel de grande taille, pourcentage dans lesquels les personnes indiquées sont responsable de la maintenance et, parmi les établissements disposant de systèmes de réparation pour le matériel de petite taille, pourcentage dans lesquels le système indiqué est utilisé pour les réparations, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | | nge d'établisser indiquées sont | | | Pourcenta | ge ayant déclar | é utiliser une | méthode pour | |
|--|---------------------|------------------------------------|---|--|------------|---|--|---|--|
| | de la maint | enance du mat | ériel important | | la mainter | nance ou le rem | | u petit matériel | Effectif |
| Caractéristique | Personnel sur place | Techniciens externes | Techniciens sur place et externes | Établissements disposant de matériel de grande taille | | Envoi à l'extérieur pour réparation ou remplacement | Achat ou paiement avec des fonds disponibles | Remplacement par ministère de la Santé /donateur | d'établissements ayant un système pour la réparation du petit matériel |
| Type d'établissement | | | | | | | | | |
| Hôpital | 78 | 7 | 10 | 41 | 76 | 32 | 66 | 20 | 41 |
| Centre de santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/Poste | 24 | 27 | 4 | 168 | 32 | 30 | 78 | 10 | 383 |
| de santé | 19 | 57 | 2 | 58 | 52 | 18 | 77 | 8 | 102 |
| Secteur | | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 35 | 22 | 3 | 125 | 35 | 29 | 76 | 9 | 302 |
| Agréé | 35 | 23 | 7 | 81 | 37 | 35 | 75 | 15 | 133 |
| Privé/ONG/communautaire | 20 | 57 | 2 | 61 | 58 | 13 | 82 | 8 | 91 |
| Province | | | | | | | | | |
| Nord | 20 | 25 | 7 | 44 | 17 | 51 | 82 | 8 | 90 |
| Sud | 30 | 36 | 9 | 47 | 41 | 24 | 87 | 28 | 115 |
| Est | 40 | 20 | 0 | 40 | 31 | 18 | 78 | 6 | 106 |
| Ouest | 44 | 13 | 2 | 63 | 44 | 31 | 66 | 2 | 131 |
| Ville de Kigali | 23 | 52 | 4 | 73 | 67 | 14 | 74 | 7 | 84 |
| Total | 31 | 31 | 4 | 267 | 40 | 28 | 77 | 10 | 526 |

<u>Tableau A-3.11 Systèmes de l'établissement pour la maintenance et les réparations des bâtiments</u>

Parmi les établissements disposant de systèmes pour la maintenance et les réparations des bâtiments, pourcentage dans lesquels la personne indiquée est chargée d'effectuer les réparations, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | Pourd | Pourcentage dans lesquels les | | | | | | | |
|-------------------------------------|------------|-------------------------------|---------------|---------------|--|--|--|--|--|
| | | ations dans le l | | d'établisseme | | | | | |
| | l'infrastr | ucture sont eff | ectuées par : | nts disposant | | | | | |
| | | | | de systèmes | | | | | |
| | | | Personnes | pour la | | | | | |
| | | Personnes | sur place et | maintenance | | | | | |
| | Personnel | recrutées à | recrutées à | et les | | | | | |
| Caractéristique | sur place | l'extérieur | l'extérieur | réparations | | | | | |
| Type d'établissements | | | | | | | | | |
| Hôpital | 83 | 6 | 11 | 36 | | | | | |
| Centre de santé/Polyclinique | 37 | 55 | 8 | 179 | | | | | |
| Dispensaire/Clinique/Poste de santé | 25 | 75 | 0 | 51 | | | | | |
| Secteur | | | | - | | | | | |
| Gouvernemental | 42 | 51 | 8 | 142 | | | | | |
| Agréé | 51 | 39 | 10 | 72 | | | | | |
| Privé/ONG/communautaire | 25 | 75 | 0 | 52 | | | | | |
| Province | | | | - | | | | | |
| Nord | 23 | 69 | 9 | 35 | | | | | |
| Sud | 36 | 56 | 8 | 77 | | | | | |
| Est | 57 | 39 | 5 | 44 | | | | | |
| Ouest | 62 | 34 | 4 | 53 | | | | | |
| Ville de Kigali | 26 | 65 | 9 | 57 | | | | | |
| Total | 41 | 52 | 7 | 266 | | | | | |

Tableau A-3.12 Conditions de stockage et systèmes de gestion des vaccins

Parmi les établissements qui stockent, de manière systématique, des vaccins, pourcentage disposant des éléments indiqués concernant le stockage des vaccins, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | | Condi | tions de stocka | age | | | Systèmes de | e gestion d | es vaccins | | |
|------------------------------|---------------|-------------|-----------------|-----------------|---------------|---------|--------------|-------------|------------|---------|------------------------|
| | | | | Système adéquat | | | | | | | Effectif d'établis- |
| | Thermomètre | | Température | de | | | Vaccins | | | | sements |
| | en état de | Graphique | comprise | contrôle | | Aucun | rangés | | | Pas de | avec des |
| | marche | mis à jour | entre 0-8° C | de la | Réfrigérateur | vaccin | selon la | Fiche de | | rupture | stocks de |
| | dans le | de la | au moment | chaîne | protégé du | expiré | date | stock | Inventaire | de | vaccins |
| Caractéristique | réfrigérateur | température | de la visite | du froid | soleil | observé | d'expiration | présente | à jour | stock | observés |
| Type d'établissement | | | | | | | | | | | |
| Hôpital | 100 | 71 | 86 | 57 | 100 | 100 | 86 | 71 | 43 | 57 | 7 |
| Centre de santé/Polyclinique | 97 | 80 | 77 | 61 | 89 | 98 | 92 | 66 | 33 | 60 | 358 |
| Dispensaire/Clinique/ | | | | | | | | | | | |
| Poste de santé | 91 | 73 | 73 | 64 | 82 | 91 | 91 | 55 | 45 | 55 | 11 |
| Secteur | | | | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 97 | 80 | 76 | 61 | 91 | 98 | 91 | 69 | 29 | 60 | 255 |
| Agréé | 96 | 79 | 79 | 63 | 86 | 100 | 93 | 62 | 40 | 61 | 107 |
| Privé/ONG/communautaire | 93 | 71 | 79 | 64 | 71 | 86 | 86 | 57 | 50 | 57 | 14 |
| Province | | | | | | | | | | | |
| Nord | 100 | 91 | 93 | 86 | 93 | 99 | 94 | 86 | 45 | 83 | 69 |
| Sud | 99 | 77 | 56 | 40 | 94 | 98 | 95 | 48 | 14 | 66 | 99 |
| Est | 90 | 77 | 80 | 62 | 90 | 98 | 76 | 69 | 10 | 32 | 84 |
| Ouest | 97 | 75 | 82 | 61 | 81 | 100 | 100 | 67 | 60 | 60 | 88 |
| Ville de Kigali | 97 | 78 | 89 | 72 | 83 | 94 | 92 | 69 | 53 | 64 | 36 |
| Total | 97 | 79 | 77 | 61 | 89 | 98 | 91 | 66 | 33 | 60 | 376 |

Tableau A-3.13.1 Conditions de stockage et systèmes de gestion de certains produits

Parmi les établissements qui stockent des méthodes contraceptives, parmi ceux qui stockent des médicaments et parmi ceux qui stockent des ARV, pourcentage disposant des éléments indiqués concernant le stockage des produits, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | | Conditions correctes de stockage | | | | | Systèmes de gestion des stocks | | | | |
|------------------------------|---------|----------------------------------|-----------|----------|------------|----------|--------------------------------|----------|------------|---------|--------------|
| | | | | Aucune | | | Produits | | | | d'établis- |
| | | | | évidence | Bonnes | Pas de | rangés | | | Pas de | sements qui |
| | Pas à | | | | conditions | produits | selon la | Fiche de | | rupture | stockent |
| | même le | Protégés | Protégés | ou de | de | expirés | date | stock | Inventaire | de | des produits |
| Caractéristique | sol | de l'eau | du soleil | rongeurs | stockage | observés | d'expiration | observée | à jour | stock | observés |
| | | | MÉ | THODES C | ONTRACE | PTIVES | | | | | |
| Type d'établissement | | | | | | | | | | | |
| Hôpital | 71 | 100 | 100 | 47 | 41 | 100 | 76 | 24 | 29 | 47 | 17 |
| Centre de santé/Polyclinique | 43 | 98 | 96 | 35 | 15 | 97 | 83 | 39 | 35 | 52 | 313 |
| Dispensaire/Clinique/Poste | | | | | | | | | | | |
| de santé | 58 | 86 | 86 | 22 | 14 | 100 | 83 | 25 | 31 | 33 | 36 |
| Secteur | | | | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 42 | 97 | 95 | 33 | 14 | 98 | 84 | 40 | 35 | 50 | 263 |
| Agréé | 55 | 99 | 99 | 43 | 22 | 96 | 81 | 35 | 36 | 55 | 69 |
| Privé/ ONG/Communautaire | 56 | 88 | 88 | 18 | 15 | 100 | 74 | 21 | 29 | 35 | 34 |
| Province | | | | | | | | | | | |
| Nord | 27 | 98 | 100 | 17 | 10 | 97 | 83 | 32 | 43 | 44 | 63 |
| Sud | 28 | 97 | 95 | 51 | 15 | 97 | 81 | 32 | 13 | 63 | 78 |
| Est | 35 | 99 | 95 | 46 | 14 | 98 | 81 | 48 | 28 | 34 | 85 |
| Ouest | 77 | 99 | 99 | 26 | 22 | 97 | 87 | 38 | 52 | 59 | 99 |
| Ville de Kigali | 56 | 83 | 80 | 20 | 15 | 100 | 80 | 29 | 34 | 44 | 41 |
| - | | | | | | | | | | | |
| Total | 46 | 97 | 95 | 34 | 16 | 98 | 83 | 37 | 34 | 50 | 366 |
| | | | | MÉDIO | CAMENTS | | | | | | |
| Type d'établissement | | | | | | | | | | | |
| Hôpital | 50 | 95 | 98 | 45 | 33 | 100 | 88 | 60 | 45 | 45 | 42 |
| Centre de santé/Polyclinique | 36 | 98 | 98 | 40 | 17 | 99 | 91 | 45 | 38 | 42 | 374 |
| Dispensaire/Clinique/Poste | | | | | | | | | | | |
| de santé | 34 | 97 | 95 | 31 | 11 | 88 | 74 | 25 | 14 | 15 | 65 |
| Secteur | | | | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 39 | 98 | 97 | 39 | 18 | 99 | 91 | 49 | 37 | 40 | 299 |
| Agréé | 36 | 97 | 100 | 47 | 21 | 100 | 87 | 42 | 41 | 43 | 127 |
| Privé/ ONG/Communautaire | 31 | 98 | 96 | 24 | 5 | 85 | 80 | 18 | 15 | 22 | 55 |
| Province | | | | | | | | | | | |
| Nord | 18 | 100 | 100 | 15 | 8 | 99 | 94 | 45 | 36 | 31 | 80 |
| Sud | 23 | 98 | 97 | 61 | 14 | 100 | 88 | 46 | 31 | 50 | 114 |
| Est | 29 | 98 | 94 | 44 | 13 | 99 | 94 | 48 | 31 | 41 | 105 |
| Ouest | 71 | 98 | 100 | 36 | 33 | 97 | 86 | 44 | 46 | 38 | 125 |
| Ville de Kigali | 35 | 93 | 95 | 30 | 14 | 89 | 77 | 28 | 28 | 26 | 57 |
| Total | 37 | 98 | 98 | 39 | 18 | 98 | 89 | 43 | 36 | 39 | 481 |
| | | | | | | | | | | | A suivre |

Tableau A-3.13.1—Suite

Parmi les établissements qui stockent des méthodes cliniques de contraception, parmi ceux qui stockent des médicaments et parmi ceux qui stockent des ARV, pourcentage disposant des éléments indiqués concernant le stockage des produits, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | | Condition | s correctes | s de stocka | ge | | Systèmes d | e gestion o | des stocks | | Effectif |
|------------------------------|--------|------------------------|-------------|-------------------|----------------|---------------------|----------------------|-------------|----------------------|-------------|----------------------|
| | | | | Aucune | _ | * | Produits | | | | d'établis- |
| | ъ, | | | évidence | Bonnes | | rangés | | | Pas de | sements qui |
| | Pas à | - D11-1- | D==44=4= | d'insectes | | Pas de | selon la | Fiche de | | rupture | stockent des |
| Caractéristique | meme i | e Protégés de l'eau | • | ou de rongeurs | de stockage | produits expirés | date d'expiration | | Inventaire à iour | de stock | produits observés |
| Caracteristique | 501 | uereau | uu soleli | | | expires | u expiration | observee | a jour | SIUCK | Observes |
| | | | | | ARV | | | | | | |
| Type d'établissement | | | | | | | | | | | |
| Hôpital | 70 | 97 | 97 | 45 | 36 | 100 | 94 | 61 | 48 | 24 | 33 |
| Centre de santé/Polyclinique | 69 | 99 | 97 | 38 | 32 | 99 | 95 | 55 | 50 | 50 | 112 |
| Dispensaire/Clinique/Poste | | | | | | | | | | | |
| de santé | 67 | 100 | 100 | 33 | 17 | 100 | 83 | 83 | 50 | 83 | 6 |
| Secteur | | | | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 64 | 99 | 97 | 37 | 30 | 99 | 95 | 56 | 52 | 45 | 87 |
| Agréé | 75 | 98 | 98 | 43 | 37 | 100 | 92 | 57 | 47 | 45 | 60 |
| Privé/ ONG/Communautaire | 75 | 100 | 100 | 50 | 25 | 100 | 100 | 100 | 50 | 75 | 4 |
| Province | | | | | | | | | | | |
| Nord | 56 | 100 | 100 | 20 | 16 | 100 | 96 | 52 | 44 | 28 | 25 |
| Sud | 67 | 100 | 100 | 52 | 42 | 97 | 94 | 45 | 39 | 58 | 33 |
| Est | 63 | 97 | 95 | 34 | 21 | 100 | 97 | 55 | 61 | 42 | 38 |
| Ouest | 88 | 100 | 97 | 56 | 50 | 100 | 88 | 74 | 50 | 53 | 34 |
| Ville de Kigali | 67 | 95 | 95 | 29 | 29 | 100 | 95 | 62 | 52 | 43 | 21 |
| Total | 69 | 99 | 97 | 40 | 32 | 99 | 94 | 58 | 50 | 46 | 151 |

Tableau A-3.13.2 Fiabilité déclarée du système de commande des produits quand la commande est faite par l'établissement

Parmi les établissements qui fournissent des vaccins, des méthodes contraceptives ou des médicaments, pourcentage de ceux dans lesquels le personnel de l'établissement décide quand commander les produits, pourcentage d'établissements qui déclarent que leur approvisionnement a été très fiable, parfois fiable, ou rarement fiable au cours des 3 derniers mois et pourcentage qui ont reçu leur approvisionnement le plus récent au cours des 4 dernières semaines, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| Caractéristique | Pourcentage d'établissements où le personnel effectue les commandes de produits | Effectif d'établissements fournissant des vaccins, des méthodes contraceptives ou des médicaments | Réce comm Très fiable | ption des pro nandés cons comme : Parfois fiable | oduits idérée Rareme nt fiable | La commande la plus récente a été reçue au cours des 4 dernières semaines | Effectif d'établissements qui effectuent des commandes de produits |
|---|--|---|--------------------------------|--|---|--|--|
| | | VACCINS | | | | | |
| Type d'établissement Hôpital Centre de santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/Poste de santé | 100 99 96 | 5 373 24 | 40 71 70 | 40 27 26 | 20 1 0 | 100 95 100 | 5 368 23 |
| Secteur Gouvernemental Agréé Privé/ONG/Communautaire | 99 98 96 | 263 111 28 | 72 69 74 | 27 29 26 | 1 2 0 | 95 97 100 | 260 109 27 |
| Province Nord Sud Est Ouest Ville de Kigali | 100 98 98 99 97 | 76 98 83 108 37 | 92 59 43 85 78 | 7 40 56 12 22 | 0 1 1 2 0 | 96 98 91 98 92 | 76 96 81 107 36 |
| Total | 99 | 402 | 71 | 28 | 1 | 96 | 396 |
| - | N | MÉTHODES CONTRA | CEPTIVE | S | | | |
| Type d'établissement Hôpital Centre de santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/Poste de santé | 94 98 92 | 17 313 37 | 75 45 56 | 25 40 41 | 0 15 3 | 56 89 74 | 16 306 34 |
| Secteur Gouvernemental Agrée Privé/ ONG/Communautaire | 97 100 91 | 264 69 34 | 44 62 45 | 42 26 48 | 14 12 6 | 86 90 77 | 256 69 31 |
| Province Nord Sud Est Ouest Ville de Kigali | 100 97 94 99 | 63 78 86 99 41 | 48 57 19 69 37 | 46 32 67 16 45 | 6 12 15 14 18 | 92 84 85 90 74 | 63 76 81 98 38 |
| Total | 97 | 367 | 48 | 39 | 13 | 86 | 356 A suivre |

Tableau A-3.13.2—Suite

Parmi les établissements qui fournissent des vaccins, des méthodes contraceptives ou des médicaments, pourcentage de ceux dans lesquels le personnel de l'établissement décide quand commander les produits, pourcentage d'établissements qui déclarent que leur approvisionnement a été très fiable, parfois fiable, ou rarement fiable au cours des 3 derniers mois et pourcentage qui ont reçu leur approvisionnement le plus récent au cours des 4 dernières semaines, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| Tecenic au cours des 4 derinières se | Pourcentage | Effectif d'établissements | Réc | eption des p dés considér | | La commande la plus | |
|---|---|--|--------|------------------------------|----------|---------------------------|---|
| 2 | d'établissements où le personnel effectue les commandes de | fournissant des vaccins, des méthodes contraceptives ou | Très | Parfois | Rarement | | Effectif d'établissements qui effectuent des commandes |
| Caractéristique | produits | des médicaments | fiable | fiable | fiable | semaines | de produits |
| | | MÉDICAMEN | NTS | | | | |
| Type d'établissement | | | | | | | |
| Hôpital | 100 | 42 | 31 | 60 | 10 | 93 | 42 |
| Centre de santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/Poste de | 99 | 374 | 27 | 63 | 10 | 84 | 370 |
| santé | 98 | 66 | 43 | 32 | 25 | 60 | 65 |
| Secteur | | | | | | | |
| Gouvernemental | 100 | 300 | 25 | 67 | 8 | 86 | 299 |
| Agréé | 98 | 127 | 31 | 55 | 14 | 87 | 125 |
| Privé/ ONG/Communautaire | 96 | 55 | 49 | 23 | 28 | 47 | 53 |
| Province | | | | | | | |
| Nord | 100 | 80 | 23 | 75 | 3 | 78 | 80 |
| Sud | 100 | 114 | 21 | 65 | 14 | 90 | 114 |
| Est | 100 | 106 | 21 | 74 | 6 | 91 | 106 |
| Ouest | 98 | 125 | 37 | 41 | 22 | 81 | 123 |
| Ville de Kigali | 95 | 57 | 57 | 31 | 11 | 54 | 54 |
| Total | 99 | 482 | 29 | 59 | 12 | 82 | 477 |
| | | ARV | | | | | |
| Type d'établissement | | | | | | | |
| Hôpital | 97 | 33 | 41 | 53 | 3 | 56 | 32 |
| Centre de santé/Polyclinique | 93 | 117 | 40 | 50 | 10 | 58 | 109 |
| Dispensaire/Clinique/Poste de santé | 100 | 6 | 33 | 67 | 0 | 83 | 6 |
| Secteur | | | | | | | |
| Gouvernemental | 92 | 89 | 37 | 57 | 6 | 56 | 82 |
| Agréé | 97 | 62 | 45 | 43 | 10 | 60 | 60 |
| Privé/ ONG/Communautaire | 100 | 5 | 40 | 40 | 20 | 80 | 5 |
| Province | | | | | | | |
| Nord | 100 | 25 | 48 | 52 | 0 | 60 | 25 |
| Sud | 85 | 34 | 41 | 52 | 7 | 66 | 29 |
| Est | 92 | 39 | 31 | 61 | 6 | 47 | 36 |
| Ouest | 100 | 36 | 47 | 33 | 19 | 61 | 36 |
| Ville de Kigali | 95 | 22 | 33 | 62 | 5 | 62 | 21 |
| Total | 94 | 156 | 40 | 51 | 8 | 59 | 147 |

<u>Tableau A-3.14 Fiabilité déclarée du système de commande des produits quand la commande est faite par une autorité extérieure</u>

Parmi les établissements qui fournissent des vaccins, des méthodes contraceptives ou des médicaments, pourcentage de ceux dans lesquels une autorité extérieure décide quand commander les produits, pourcentage d'établissements qui déclarent que leur approvisionnement a été très fiable, parfois fiable, ou rarement fiable au cours des 3 derniers mois et pourcentage qui ont reçu leur approvisionnement le plus récent au cours des 4 dernières semaines, selon la province, Rwanda EPS 2007

| | Pourcentage d'établissements dont les commandes de produits sont | Effectif d'établissement s fournissant des vaccins, des méthodes | | eption des mandés co comme | onsidérée | La commande la plus récente a été reçue | Effectif d'établissements dans lesquels les commandes de produits sont |
|-----------------|--|--|----------------|----------------------------------|-----------------|--|--|
| | décidées par | contraceptives | | | | au cours des | effectuées par |
| Province | une autorité extérieure | ou des médicaments | Très fiable | Parfois fiable | Rarement fiable | 4 dernières semaines | une autorité extérieure |
| | | | VACCI | NS | | | |
| Nord | 0 | 76 | - | - | - | - | 0 |
| Sud | 2 | 98 | 0 | 100 | 0 | 50 | 2 |
| Est | 1 | 83 | 0 | 100 | 0 | 0 | 1 |
| Ouest | 1 | 108 | 0 | 100 | 0 | 100 | 1 |
| Ville de Kigali | 5 | 37 | 0 | 100 | 0 | 100 | 2 |
| Total | 1 | 402 | 0 | 100 | 0 | 67 | 6 |
| | | CON | TRACE | PTION | | | |
| Nord | 0 | 63 | - | - | - | - | 0 |
| Sud | 10 | 78 | 50 | 50 | 0 | 63 | 8 |
| Est | 7 | 86 | 50 | 33 | 17 | 100 | 6 |
| Ouest | 1 | 99 | 0 | 0 | 100 | 0 | 1 |
| Ville de Kigali | 7 | 41 | 33 | 33 | 33 | 100 | 3 |
| Total | 5 | 367 | 44 | 39 | 17 | 78 | 18 |
| | | MÉ | DICAM | ENTS | | | |
| Nord | 0 | 80 | - | _ | - | - | 0 |
| Sud | 4 | 114 | 20 | 60 | 20 | 80 | 5 |
| Est | 1 | 106 | 0 | 100 | 0 | 100 | 1 |
| Ouest | 2 | 125 | 0 | 100 | 0 | 100 | 2 |
| Ville de Kigali | 4 | 57 | 50 | 0 | 50 | 50 | 2 |
| Total | 2 | 482 | 20 | 60 | 20 | 80 | 10 |
| | | | ARV | | | | |
| Nord | 0 | 25 | - | - | - | - | 0 |
| Sud | 15 | 34 | 80 | 20 | 0 | 100 | 5 |
| Est | 5 | 39 | 0 | 0 | 50 | 0 | 2 |
| Ouest | 6 | 36 | 100 | 0 | 0 | 100 | 2 |
| Ville de Kigali | 5 | 22 | 0 | 100 | 0 | 100 | 1 |
| Total | 6 | 156 | 60 | 20 | 10 | 80 | 10 |

Tableau A-3.15 Système de commande des produits dans les établissements qui effectuent leurs propres commandes

Parmi les établissements qui fournissent des vaccins et parmi ceux qui fournissent des méthodes contraceptives, parmi ceux qui conservent des médicaments et ceux qui conservent des ARV et qui effectuent leurs commandes, pourcentage qui déclare qu'ils utilisent les critères indiqués pour décider de la quantité à commander et du moment auquel effectuer leur commande, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | | | | Le | | | | | | |
|--|--------------------------------|---------------------------------|---|--|---------------------------|-----------------------------|---------------------------------|---------------------|------------------|--|
| | Quantit | é commandée Commande | e basée sur: | Quand les stocks | Comm Plus | ande systér | natique: | | | Effectif d'établissements |
| Caractéristique | Maintien d'un stock fixe | même quantité chaque fois | Commande en fonction de l'utilisation | atteignent un certain niveau établi à l'avance | d'une fois par mois | Toutes les 4 semaines | Moins d'une fois par mois | Quand nécessaire | NSP/ Manquant | qui effectuent leurs propres commandes |
| | | | | VACCINS | | | | | | |
| Type d'établissements | | | | | | | | | | |
| Hôpital | 20 | 0 | 80 | 0 | 0 | 20 | 20 | 60 | 0 | 5 |
| Centre de santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/Poste | 11 | 4 | 83 | 11 | 5 | 46 | 4 | 33 | 1 | 368 |
| de santé | 4 | 4 | 91 | 17 | 48 | 17 | 0 | 17 | 0 | 23 |
| Secteur | | | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 10 | 4 | 83 | 9 | 3 | 47 | 3 | 35 | 2 | 260 |
| Agréé | 15 | 1 | 81 | 16 | 5 | 47 | 5 | 28 | 0 | 109 |
| Privé/ ONG/Communautaire | 4 | 7 | 89 | 15 | 56 | 11 | 0 | 19 | 0 | 27 |
| Province | | | | | | | | | | |
| Nord | 7 | 3 | 89 | 0 | 0 | 83 | 0 | 17 | 0 | 76 |
| Sud | 8 | 3 | 86 | 33 | 3 | 28 | 10 | 23 | 2 | 96 |
| Est | 16 | 5 | 78 | 4 | 4 | 37 | 4 | 51 | 1 | 81 |
| Ouest | 8 | 2 | 83 | 8 | 9 | 47 | 0 | 35 | 1 | 107 |
| Ville de Kigali | 19 | 8 | 72 | 3 | 36 | 17 | 3 | 42 | 0 | 36 |
| Total | 11 | 4 | 83 | 11 | 7 | 44 | 4 | 32 | 1 | 396 |
| | | | MÉTHOE | DES CONTRACEF | PTIVES | | | | | |
| Type d'établissements | | | | | | | | | | |
| Hôpital | 13 | 0 | 88 | 6 | 0 | 25 | 19 | 50 | 0 | 16 |
| Centre de santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/Poste | 12 | 1 | 86 | 6 | 0 | 48 | 4 | 41 | 1 | 306 |
| de santé | 9 | 0 | 88 | 3 | 3 | 12 | 3 | 74 | 3 | 34 |
| Secteur | | | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 10 | 1 | 88 | 4 | 0 | 48 | 5 | 42 | 1 | 256 |
| Agréé | 19 | 0 | 80 | 12 | 0 | 43 | 4 | 39 | 0 | 69 |
| Privé/ ONG/Communautaire | 10 | 0 | 87 | 3 | 3 | 13 | 0 | 77 | 0 | 31 |
| Province | | | | | | | | | | |
| Nord | 6 | 0 | 94 | 3 | 0 | 48 | 3 | 46 | 0 | 63 |
| Sud | 8 | 3 | 89 | 14 | 0 | 37 | 8 | 39 | 1 | 76 |
| Est | 12 | 0 | 85 | 5 | 0 | 53 | 5 | 32 | 2 | 81 |
| Ouest | 18 | 1 | 79 | 2 | 1 | 48 | 1 | 47 | 0 | 98 |
| Ville de Kigali | 8 | 0 | 89 | 0 | 0 | 21 | 5 | 71 | 0 | 38 |
| Total | 12 | 1 | 86 | 5 | 0 | 44 | 4 | 44 | 1 | 356 |
| | | | | | | | | | | A suivre |

Tableau A-3.15—Suite

Parmi les établissements qui fournissent des vaccins, parmi ceux qui fournissent des méthodes contraceptives, parmi ceux qui conservent des médicaments et ceux qui conservent des ARV, pourcentage qui déclare qu'ils utilisent les critères indiqués pour décider de la quantité à commander et du moment auquel effectuer leur commande, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | Les commandes de stocks sont effectuées : | | | | | | | | | |
|--|---|---|---------------------------------------|--|--------------------------------|-----------------------------|---------------------------------|---------------------|------------------|--|
| | Quanti | ité commandé | e basée sur: | Quand les stocks | Comma | ande systém | natique: | | | |
| Caractéristique | Maintien d'un stock fixe | Commande même quantité chaque fois | Commande en fonction de l'utilisation | atteignent un certain niveau établi à l'avance | Plus d'une fois par mois | Toutes les 4 semaines | Moins d'une fois par mois | Quand nécessaire | NSP/ Manquant | Effectif d'établissements qui effectuent leurs propres commandes |
| | | | M | IÉDICAMEN | TS | | | | | |
| Type d'établissement | | | | | | | | | | |
| Hôpital | 2 | 0 | 98 | 14 | 0 | 38 | 14 | 29 | 5 | 42 |
| Centre de santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/Poste | 7 | 0 | 92 | 19 | 0 | 41 | 15 | 24 | 1 | 370 |
| de santé | 5 | 2 | 83 | 8 | 2 | 18 | 8 | 58 | 6 | 65 |
| Secteur | | | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 8 | 0 | 91 | 16 | 1 | 45 | 15 | 22 | 1 | 299 |
| Agréé | 2 | 0 | 97 | 23 | 0 | 28 | 17 | 29 | 3 | 125 |
| Privé/ ONG/Communautaire | 6 | 2 | 81 | 8 | 0 | 17 | 2 | 68 | 6 | 53 |
| Province | | | | | | | | | | |
| Nord | 10 | 0 | 88 | 5 | 0 | 46 | 30 | 18 | 1 | 80 |
| Sud | 6 | 0 | 92 | 27 | 0 | 24 | 20 | 26 | 3 | 114 |
| Est | 6 | 0 | 91 | 4 | 0 | 61 | 4 | 27 | 4 | 106 |
| Ouest | 2 | 0 | 97 | 29 | 2 | 37 | 6 | 25 | 2 | 123 |
| Ville de Kigali | 11 | 2 | 83 | 11 | 0 | 9 | 17 | 61 | 2 | 54 |
| Total | 6 | 0 | 91 | 17 | 0 | 38 | 14 | 29 | 2 | 477 |
| | | | | ARV | | | | | | |
| Type d'établissement | | | | | | | | | | |
| Hôpital | 13 | 0 | 81 | 13 | 3 | 0 | 47 | 28 | 6 | 32 |
| Centre de santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/Poste | 8 | 2 | 83 | 14 | 1 | 10 | 44 | 22 | 5 | 109 |
| de santé | 0 | 0 | 100 | 17 | 0 | 0 | 17 | 67 | 0 | 6 |
| Secteur | | | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 9 | 2 | 83 | 11 | 0 | 7 | 46 | 26 | 6 | 82 |
| Agréé | 8 | 0 | 83 | 17 | 3 | 8 | 42 | 22 | 4 | 60 |
| Privé/ ONG/Communautaire | 20 | 0 | 80 | 20 | 0 | 0 | 20 | 60 | 0 | 5 |
| Province | | | | | | | | | | |
| Nord | 12 | 4 | 84 | 4 | 0 | 20 | 64 | 12 | 0 | 25 |
| Sud | 14 | 0 | 72 | 24 | 3 | 0 | 24 | 34 | 3 | 29 |
| Est | 6 | 3 | 81 | 0 | 0 | 11 | 44 | 28 | 14 | 36 |
| Ouest | 3 | 0 | 92 | 28 | 3 | 6 | 44 | 14 | 0 | 36 |
| Ville de Kigali | 14 | 0 | 86 | 10 | 0 | 0 | 43 | 43 | 5 | 21 |
| Total | 9 | 1 | 83 | 14 | 1 | 7 | 44 | 25 | 5 | 147 |

Tableau A-3.16 Système de commande de produits dans les établissements dans lesquels une autorité extérieure est chargée des commandes

Parmi les établissements fournissant des produits et dans lesquels les commandes de stocks sont effectuées par une autorité extérieure à l'établissement, pourcentage dans lesquels la quantité commandée est déterminée par le niveau d'activité, pourcentage dans lesquels un approvisionnement fixe est fourni et pourcentage qui ignore sur quelle base a été décidée la quantité de produits commandés, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| <u>-</u> | qua | e d'établissements dans antité fournie est basée | Effectif d'établissements dans lesquels les | | |
|-------------------------------------|----------------------|---|---|--|--|
| Caractéristique | Niveau d'activité | Approvisionnement fixe | NSP/ Manquant | commandes de stocks sont effectuées par une autorité extérieure à l'établissement | |
| | V | ACCINS | | | |
| Type d'établissement | | | | | |
| Hôpital | 100 | 0 | 0 | 1 | |
| Centre de santé/Polyclinique | 75 | 0 | 25 | 4 | |
| Dispensaire/Clinique/Poste de santé | 100 | 0 | 0 | 1 | |
| Secteur | | | | | |
| Gouvernemental | 67 | 0 | 33 | 3 | |
| Agréé | 100 | 0 | 0 | 2 | |
| Privé/ ONG/Communautaire | 100 | 0 | 0 | 1 | |
| Total | 83 | 0 | 17 | 6 | |
| N | MÉTHODES (| CONTRACEPTIVES | | | |
| Type d'établissement | | | | | |
| Hôpital | 100 | 0 | 0 | 2 | |
| Centre de santé/Polyclinique | 100 | 0 | 0 | 13 | |
| Dispensaire/Clinique/Poste de santé | 67 | 33 | 0 | 3 | |
| Secteur | | | | | |
| Gouvernemental | 100 | 0 | 0 | 15 | |
| Privé/ ONG/Communautaire | 67 | 33 | 0 | 3 | |
| Total | 94 | 6 | 0 | 18 | |
| | MÉD | ICAMENTS | | | |
| Type d'établissement | | | | | |
| Centre de santé/Polyclinique | 78 | 0 | 22 | 9 | |
| Dispensaire/Clinique/Poste de santé | 100 | 0 | 0 | 1 | |
| Secteur | | | | | |
| Gouvernemental | 80 | 0 | 20 | 5 | |
| Agréé | 67 | 0 | 33 | 3 | |
| Privé/ ONG/Communautaire | 100 | 0 | 0 | 2 | |
| Total | 80 | 0 | 20 | 10 | |
| | | ARV | | | |
| Type d'établissement | | | | | |
| Hôpital | 100 | 0 | 0 | 1 | |
| Centre de santé/Polyclinique | 78 | 22 | 0 | 9 | |
| Secteur | | | | | |
| Gouvernemental | 83 | 17 | 0 | 6 | |
| Agrée | 75 | 25 | 0 | 4 | |
| Total | 80 | 20 | 0 | 10 | |

Tableau A-3.17 Connaissance et capacité d'utilisation d'un autoclave pour le traitement de l'équipement

Parmi les établissements disposant d'un autoclave, pourcentage dans lesquels l'informateur a fourni la réponse indiquée concernant la température et la pression utilisées lors du processus d'utilisation d'un autoclave, Rwanda EPS 2007

| - | |
|---------------------------------------|------------------|
| | Pourcentage |
| | d'établissements |
| | ayant fourni la |
| Éléments | réponse indiquée |
| Licinonia | repende marquee |
| Température | |
| Très bonne ¹ | 44 |
| Bonne ² | 23 |
| Ne sait pas/Non valable | 34 |
| Tro dait pacifical values | 01 |
| Pression | |
| Très bonne ³ | F0 |
| | 59 |
| Ne sait pas/Non valable | 41 |
| Température et pression | |
| Les deux très bonnes | 37 |
| | - · |
| Les deux au moins bonnes ⁴ | 9 |
| Ne sait pas/Réponse non valable | 53 |
| Effectif total d'établissements | |
| | |
| avec un autoclave en état de | 40- |
| marche | 137 |

¹ L'autoclave était équipé d'un contrôle automatique de la température ou la réponse était 121° à 132 °C. ² Réponse supérieure à 132°C mais inférieure à 361°C (un seuil élevé a été sélectionné pour inclure toutes réponses qui apparaissaient valides). ³ Soit une machine automatique (un établissement) soit la réponse était PPI de 15-30 ou ATM de 1 ou 2. ⁴ Réponse était PPI supérieur à 30 et inférieur à 61, ou ATM supérieur à 2 et inférieur à 8 (un seuil élevé a été sélectionné pour inclure toutes réponses qui apparaissaient valides).

Tableau A-3.18 Conditions de rangement du matériel ayant subi une procédure de stérilisation ou de désinfection de haut niveau

Pourcentage d'établissements ayant du matériel stérilisé ou désinfecté et, parmi ces établissements où les instruments stérilisés sont présents, pourcentage avec des conditions spécifiques de rangement pour ce matériel traité, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| Parmi les établissements ayant du matériel | | | | | | | | | | | |
|--|--------------|------------|---------------|-----------------------|----------------|---------------|------------|--|--|--|--|
| | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | dans lesquels | | | | | |
| | | | | observé les co | onditions indi | quées | | | | | |
| | Pourcentage | | Conditions de | ; | | | Effectif | | | | |
| | d'établis- | | rangement | rangement Propre mais | | | | | | | |
| | sements | | adéquates | le matériel | | Conditions | d'établis- | | | | |
| | avec du | | du matériel | n'est pas | Dates de | adéquates de | sements | | | | |
| | matériel | | stérilisé et | rangé dans | traitement | rangement et | ayant du | | | | |
| | stérilisé ou | Effectif | désinfecté | des | observées | dates de | matériel | | | | |
| | désinfecté | d'établis- | (DHN) | conditions | sur le | traitement | traité | | | | |
| Caractéristique | observé | sements | observé | stériles | matériel | observées | entreposé | | | | |
| Type d'établissement | | | | | | | | | | | |
| Hôpital | 98 | 42 | 90 | 85 | 78 | 68 | 41 | | | | |
| Centre de santé/Polyclinique | 89 | 389 | 71 | 63 | 28 | 25 | 348 | | | | |
| Dispensaire/Clinique/Poste de santé | 79 | 107 | 74 | 63 | 18 | 17 | 84 | | | | |
| Bioperiodire/Onriique/r oote de sante | 70 | 101 | / - | 00 | 10 | ., | 04 | | | | |
| Secteur | | | | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 90 | 309 | 67 | 60 | 26 | 22 | 277 | | | | |
| Agréé | 89 | 133 | 81 | 71 | 44 | 41 | 119 | | | | |
| Privé/ ONG/Communautaire | 80 | 96 | 83 | 73 | 25 | 23 | 77 | | | | |
| | | | | | | | | | | | |
| Province | | | | | | | | | | | |
| Nord | 89 | 90 | 64 | 56 | 36 | 34 | 80 | | | | |
| Sud | 90 | 117 | 71 | 66 | 13 | 10 | 105 | | | | |
| Est | 85 | 113 | 63 | 60 | 25 | 19 | 96 | | | | |
| Ouest | 86 | 132 | 82 | 70 | 46 | 41 | 114 | | | | |
| Ville de Kigali | 91 | 86 | 83 | 72 | 32 | 32 | 78 | | | | |
| | | | | | | | | | | | |
| Total | 88 | 538 | 73 | 65 | 30 | 27 | 473 | | | | |

¹ Les instruments sont enveloppés et placés dans un conteneur scellé avec une bande indiquant le temps de traitement et la température de la vapeur ou dans un conteneur avec fermoir, désinfecté selon les procédures de désinfection de haut niveau, et la zone d'entreposage est sèche et propre.

d'entreposage est sèche et propre.

Les instruments peuvent être enveloppés mais pas placés dans un conteneur scellé, rangés sans être enveloppés sur un chariot sous un linge, placés sans être enveloppés sur un chariot dans un stérilisateur ou un autoclave ou ils peuvent tremper dans une solution désinfectante. La zone d'entreposage est sèche et propre.

Tableau A-3.19 Éléments spécifiques pour le contrôle des infections dans les zones de prestation des services de VIH : toutes les zones de prestation des services

Parmi tous les établissements, pourcentage disposant de tous les éléments indiqués de contrôle des infections dans toutes les zones concernées de prestation des services de VIH ¹, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | | Po | urcentage | e d'établi | ssements dispo | osant de : | | | |
|--|-----------------|----------------|--|------------------------------------|-------------------------------------|--|------------------------------|-----------------------------------|--|
| Caractéristique | Eau courante | Savon | Gants en latex propres ou stériles | Boîte pour objets pointus | Désinfectant à base de chlore | Tous les éléments présents dans les zones de services concernées | Récipient pour déchets | Effectif d'établis- sements | Nombre médian de sites éligibles de prestation des services |
| | | | | F | | | | | |
| Type d'établissement Hôpital Centre de santé/Polyclinique/ Dispensaire/Clinique/Poste de santé | 36 32 49 | 21 19 35 | 55 46 51 | 43 49 40 | 50 42 57 | 17 8 16 | 45 35 33 | 42 389 107 | 8 4 2 |
| Secteur | | | | | | | | | |
| Gouvernemental Agréé | 28 41 | 14 27 | 41 52 | 47 48 | 40 45 | 5 15 | 34 38 | 309 133 | 4 5 |
| Privé/ONG/Communautaire | 55 | 43 | 60 | 44 | 61 | 21 | 39 | 96 | 3 |
| Province | | | | | | | | | |
| Nord | 32 | 16 | 40 | 41 | 36 | 9 | 24 | 90 | 3 |
| Sud | 20 | 15 | 38 | 39 | 33 | 6 | 24 | 117 | 5 |
| Est | 22 | 12 | 48 | 55 | 46 | 4 | 36 | 113 | 4 |
| Ouest | 47 | 26 | 51 | 51 | 52 | 12 | 44 | 132 | 3 |
| Ville de Kigali | 63 | 47 | 62 | 45 | 62 | 22 | 49 | 86 | 5 |
| Total | 36 | 22 | 47 | 47 | 45 | 10 | 36 | 538 | 4 |

¹ Les zones de prestation des services concernées dans un établissement comprennent toutes les zones d'examens des patients, en service de jour ou en hôpital, qui ont été évaluées, toutes les zones de CTV ou de PTME dans lesquelles on effectue des prélèvements sanguins ou des tests de VIH dans l'unité ainsi que la zone de prélèvement sanguin dans le laboratoire.

Tableau A-3.20 Éléments spécifiques pour le contrôle de l'infection dans les zones de prestation des services de VIH: N'importe quelle zone de prestation des services

Parmi tous les établissements, pourcentage disposant de tous les éléments indiqués de contrôle des infections dans N'IMPORTE quelle zone concernée de prestation des services de VIH ¹, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | Pourcentage d'établissements disposant de : | | | | | | | | |
|-------------------------------------|---|-------|--|------------------------------------|-------------------------------------|--|------------------------------|-----------------------------------|--|
| Caractéristique | Eau courante | Savon | Gants en latex propres ou stériles | Boîte pour objets pointus | Désinfectant à base de chlore | Tous les éléments présents dans les zones de services concernées | Récipient pour déchets | Effectif d'établis- sements | Nombre médian de sites éligibles de prestation des services |
| Type d'établissement | | | | | | | | | |
| Hôpital | 98 | 98 | 98 | 98 | 98 | 98 | 98 | 42 | 8 |
| Centre de santé/Polyclinique | 89 | 86 | 94 | 97 | 98 | 73 | 92 | 389 | 4 2 |
| Dispensaire/Clinique/Poste de santé | 79 | 75 | 79 | 79 | 88 | 51 | 80 | 107 | 2 |
| Secteur | | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 84 | 81 | 91 | 96 | 96 | 66 | 90 | 309 | 4 |
| Agréé | 95 | 95 | 98 | 98 | 98 | 89 | 97 | 133 | 5 3 |
| Privé/ONG/Communautaire | 88 | 82 | 80 | 80 | 90 | 60 | 82 | 96 | 3 |
| Province | | | | | | | | | |
| Nord | 83 | 79 | 92 | 97 | 97 | 66 | 93 | 90 | 3 |
| Sud | 90 | 91 | 97 | 98 | 98 | 77 | 93 | 117 | 5 |
| Est | 82 | 80 | 89 | 96 | 97 | 60 | 86 | 113 | 4 |
| Ouest | 85 | 81 | 83 | 87 | 89 | 71 | 85 | 132 | 3 |
| Ville de Kigali | 99 | 95 | 95 | 92 | 99 | 81 | 97 | 86 | 5 |
| Total | 87 | 85 | 91 | 94 | 96 | 71 | 90 | 538 | 4 |

¹ Les zones de prestation des services concernées dans un établissement comprennent toutes les zones d'examens des patients, en service de jour ou en hôpital, qui ont été évaluées, toutes les zones de CTV ou de PTME dans lesquelles on effectue des prélèvements sanguins ou des tests du VIH dans l'unité ainsi que la zone de prélèvement sanguin dans le laboratoire.

Tableau A-3.21 Disponibilité d'une réserve de fournitures pour la prévention des infections nosocomiales

Parmi tous les établissements, pourcentage de ceux disposant des éléments indiqués pour le contrôle des infections, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | Pourcentage of | | | | | |
|-------------------------------------|----------------|--------------|--------------|----------|-------------|------------|
| | s | E.C | | | | |
| | Savon pour | | A: '11 . | | Tous les | Effectif |
| | se laver | 54164 | Aiguilles et | | éléments | d'établis- |
| Caractéristique | les mains | Désinfectant | seringues | en latex | disponibles | sements |
| Type d'établissement | | | | | | |
| Hôpital | 57 | 100 | 76 | 100 | 50 | 42 |
| Centre de santé/Polyclinique | 46 | 79 | 43 | 94 | 27 | 389 |
| Dispensaire/Clinique/Poste de santé | 26 | 39 | 25 | 57 | 12 | 107 |
| Secteur | | | | | | |
| Gouvernemental | 42 | 79 | 40 | 94 | 26 | 309 |
| Agréé | 59 | 86 | 55 | 93 | 39 | 133 |
| Privé/ ONG/Communautaire | 20 | 35 | 29 | 53 | 8 | 96 |
| Province | | | | | | |
| Nord | 22 | 81 | 38 | 88 | 11 | 90 |
| Sud | 52 | 83 | 32 | 97 | 21 | 117 |
| Est | 52 | 73 | 39 | 92 | 32 | 113 |
| Ouest | 50 | 74 | 54 | 89 | 41 | 132 |
| Ville de Kigali | 27 | 49 | 45 | 62 | 19 | 86 |
| Total | 43 | 73 | 42 | 87 | 26 | 538 |

Tableau A-3.22.1 Méthodes d'élimination des déchets contaminés

Pourcentage d'établissements dans lesquels sont utilisés des moyens spécifiques finals d'élimination des déchets, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | Deursentere d'établissemente dens les quels les déabets conteminés cont | | | | | | | |
|-------------------------------------|--|-----------|---------------------------------|---|---|----------------------------|-------------------|------------------------|
| | Pourcentage d'établissements dans lesquels les déchets contaminés sont : | | | | | | | |
| | Enlevés de | Brûlés en | Brûlés à même le sol sans | Brûlés dans une fosse ou dans un terrain | Jetés sans être brûlés/sans aucune | Jetés sans être brûlés/ | Autre réponse/ | Effectif d'établis- |
| Caractéristique | l'établissement | | | protégé | protection | protection | manquant | |
| Type d'établissement | | | | | | | | |
| Hôpital | 5 | 74 | 2 | 12 | 0 | 5 | 2 | 42 |
| Centre de santé/Polyclinique | 5 | 56 | 8 | 10 | 1 | 19 | 2 | 389 |
| Dispensaire/Clinique/Poste de santé | 13 | 43 | 16 | 14 | 0 | 7 | 7 | 107 |
| Secteur | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 6 | 54 | 8 | 10 | 1 | 18 | 3 | 309 |
| Agréé | 5 | 59 | 8 | 10 | 1 | 17 | 1 | 133 |
| Privé/ONG/Communautaire | 9 | 52 | 15 | 14 | 0 | 3 | 7 | 96 |
| Province | | | | | | | | |
| Nord | 8 | 46 | 9 | 18 | 0 | 20 | 0 | 90 |
| Sud | 3 | 61 | 3 | 3 | 0 | 27 | 3 | 117 |
| Est | 9 | 48 | 12 | 9 | 0 | 21 | 2 | 113 |
| Ouest | 6 | 54 | 17 | 12 | 2 | 5 | 5 | 132 |
| Ville de Kigali | 9 | 67 | 1 | 13 | 0 | 3 | 6 | 86 |
| Total | 7 | 55 | 9 | 11 | 1 | 15 | 3 | 538 |

Tableau A-3.22.2 Méthodes pour se débarrasser des instruments pointus

Pourcentage d'établissements dans lesquels sont utilisés des moyens spécifiques finals pour se débarrasser des instruments pointus, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | Pourcentage d'établissements dans lesquels les déchets contaminés sont : | | | | | | | | |
|-------------------------------------|--|---------------------------|---|---|---|---|-------------------------------|-----------------------------------|--|
| | Jetés sans | | | | | | | | |
| Caractéristique | Enlevés de l'établissement | Brûlés en incinérateur | Brûlés à même le sol sans protection | Brûlés dans une fosse ou dans un terrain protégé | être brûlés/sans aucune protection | Jetés sans être brûlés/ protection | Autre réponse/ manquant | Effectif d'établis- sements | |
| Type d'établissement | | | | | | | | | |
| Hôpital | 5 | 83 | 0 | 10 | 0 | 2 | 0 | 42 | |
| Centre de santé/Polyclinique | 20 | 54 | 4 | 7 | 1 | 12 | 3 | 389 | |
| Dispensaire/Clinique/Poste de santé | 23 | 38 | 7 | 9 | 0 | 13 | 8 | 107 | |
| Secteur | | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 24 | 50 | 2 | 8 | 0 | 12 | 4 | 309 | |
| Agréé | 9 | 65 | 2 7 | 6 | 1 | 12 | 0 | 133 | |
| Privé/ ONG/Communautaire | 18 | 46 | 9 | 9 | 0 | 9 | 8 | 96 | |
| Province | | | | | | | | | |
| Nord | 19 | 44 | 4 | 13 | 0 | 18 | 1 | 90 | |
| Sud | 20 | 65 | 3 | 2 | 0 | 7 | 4 | 117 | |
| Est | 34 | 27 | 1 | 10 | 0 | 25 | 4 | 113 | |
| Ouest | 12 | 61 | 12 | 7 | 2 | 3 | 3 | 132 | |
| Ville de Kigali | 12 | 70 | 0 | 8 | 0 | 6 | 5 | 86 | |
| Total | 19 | 53 | 4 | 8 | 0 | 11 | 4 | 538 | |

Chapitre 4

| Tableau A-4.1 Disponibilité des services de san | ervices | de s | anté de | té des enfants dans l'établissement | ns l'éta | blisse | ment | | | | | | | | | | | | | |
|---|-------------------|-------------------|-------------------|---|--------------------|--------------------|-----------------|------------------------------|---------------------|------------------|------------------------------------|--|-------------------|---------|---------------------|--|-------------------|-----------------|---------------|--------------|
| Parmi les établissements offrant des services de soins de jour pour les enfants malades, des services de routine de sui de BCG, pourcentage qui fournissent les services dans l'établissement durant un nombre indiqué de jours par semaine | es ser ent les | vices servi | de soil ces da | soins de jour pour les enfants malades, des services de routine de suivi de la croissance, des services de routine de vaccination infantile et s dans l'établissement durant un nombre indiqué de jours par semaine ¹, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007 | ur les e ment d | enfants urant i | malac un nom | les, des ser nbre indiqué | vices de de jour | s par s | ne de s emain | suivi de la c ie ¹, selon c | roissa ertaine | nce, de | es serv ictérist | vi de la croissance, des services de routine de vaccin: , selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007 | tine de nda EP | vaccir S 200 | ation 7 | infantile et |
| | | Soins de enfan | de jou ants m | Soins de jour pour les enfants malades | ડિ | livi de | la crois | Suivi de la croissance | Vaccir | is de re enfa | de routine enfants ² | Vaccins de routine pour les enfants ² | | Rou | Rougeole | | | /accir | Vaccin du BCG | 9 |
| | | Jours | ပွ | Effectif | | Jours | | Effectif d'établis- | | Jours | | Effectif | | Jours | | Effectif | Š | Jours | | Effectif |
| Caractéristique | 1-2 | 3-4 | 2+ | sements | 1-2 | 3-4 | 2+ | sements | 1-2 | 3-4 | 2+ 6 | sements | 1-2 | 3-4 | 2+ | sements | 1-2 | 3-4 | 2+ | sements |
| Type d'établissement | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Hôpital | က | 2 | 92 | 38 | 4 | 4 | 71 | 7 | 09 | 40 | 0 | 2 | 09 | 40 | 0 | 2 | 09 | 40 | 0 | 2 |
| Centre de santé/Polyclinique | ~ | 0 | 66 | 387 | 20 | 20 | 10 | 282 | 8 | 4 | 7 | 374 | 8 | 4 | 7 | 375 | 8 | 13 | က | 376 |
| Dispensaire/Cilnique/Poste de santé | _ | 0 | 66 | 8 | 88 | 13 | 0 | ∞ | 100 | 0 | 0 | 26 | 100 | 0 | 0 | 26 | 100 | 0 | 0 | 26 |
| Secteur | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Gouvernemental | _ | _ | 98 | 301 | 74 | 15 | 10 | 195 | 98 | 12 | 7 | 263 | 98 | 12 | 7 | 264 | 98 | Ξ | က | 265 |
| Agréé | _ | 0 | 66 | 130 | 28 | 59 | 13 | 92 | 79 | 21 | _ | 112 | 79 | 21 | _ | 112 | 79 | 17 | 4 | 112 |
| Privé/ONG/Communautaire | ~ | 0 | 66 | 78 | 98 | 4 | 0 | 7 | 26 | က | 0 | 30 | 26 | က | 0 | 30 | 26 | က | 0 | 30 |
| Province | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Nord | 0 | 0 | 100 | 06 | 87 | ∞ | 9 | 25 | 95 | 7 | _ | 9/ | 95 | 7 | _ | 9/ | 92 | က | က | 9/ |
| Sud | 7 | _ | 97 | 111 | 89 | 25 | œ | 80 | 82 | 4 | _ | 66 | 98 | 13 | _ | 66 | 98 | 5 | _ | 66 |
| Est | _ | 0 | 66 | 105 | 82 | 7 | Ξ | 61 | 98 | 9 | 0 | 83 | 93 | 7 | 0 | 84 | 91 | 7 | 7 | 85 |
| Ouest | _ | - | 98 | 128 | 20 | 36 | 4 | 28 | 72 | 52 | က | 109 | 72 | 25 | က | 109 | 72 | 22 | 9 | 109 |
| Ville de Kigali | က | 0 | 97 | 75 | 69 | 12 | 19 | 56 | 8 | 13 | က | 38 | 8 | 13 | က | 38 | 8 | 13 | က | 38 |
| Total | _ | 0 | 86 | 609 | 69 | 20 | Ξ | 297 | 85 | 4 | _ | 405 | 82 | 4 | _ | 406 | 82 | 12 | က | 407 |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

¹ Certains établissements n'offrent le service que moins d'un jour par semaine, ce qui explique que la somme des pourcentages n'atteint pas 100 %. ² Les vaccins Pentavalent, contre la rougeole et le BCG peuvent ne pas être offerts aux mêmes moments que les autres vaccins de routine.

Tableau A-4.2 Disponibilité des services de santé des enfants par le biais d'activités de proximité villageoise

Parmi tous les établissements, pourcentage de ceux offrant des soins curatifs pour les enfants malades, pourcentage offrant des services de routine de suivi de la croissance, et pourcentage offrant des services de routine de vaccinations des enfants (PEV) y compris ou non le BCG et pourcentage offrant les services du PEV y compris le BCG au moins un jour par mois, par le biais de services de proximité villageoise, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | | | sements offrant le | | |
|---|--|----------------------------|---|---|-----------------------------------|
| Caractéristique | Services pour les enfants malades | Suivi de la croissance | Vaccination de routine des enfants, BCG non compris ¹ | Tous les vaccins des enfants, y compris le BCG ² | Effectif d'établis- sements |
| Type d'établissement Hôpital Centre de santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/Poste de santé | 31 31 36 | 10 69 5 | 5 88 10 | 2 21 0 | 42 389 107 |
| Secteur Gouvernemental Agréé Privé/ONG/Communautaire | 28 32 44 | 61 62 4 | 78 75 15 | 17 23 0 | 309 133 96 |
| Province Nord Sud Est Ouest Ville de Kigali | 19 21 30 41 49 | 54 74 53 52 14 | 73 77 73 70 29 | 8 15 12 30 5 | 90 117 113 132 86 |
| Total | 32 | 51 | 66 | 15 | 538 |

¹Le Pentavalent et le vaccin contre la rougeole mais pas le BCG offerts au moins un jour par mois au cours

d'activités de proximité.

² Le Pentavalent, le vaccin contre la rougeole et le BCG offerts au moins un jour par mois au cours d'activités de proximité.

Tableau A-4.3 Disponibilité des vaccins pour les enfants et de la vitamine A

Parmi les établissements offrant des services de vaccination pour les enfants et conservant régulièrement des vaccins, pourcentage qui disposaient des vaccins indiqués qui ont été observés le jour de l'enquête, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | Pourcentage | | nents offrant des nservent des vac | | | r les enfants | Effectif d'établis- sements offrant |
|--|-------------|-------|---------------------------------------|----------|--|---|---|
| Caractéristique | BCG | Polio | Pentavalent | Rougeole | Tous les vaccins de base pour enfants disponibles ¹ | Vitamine A dans les zones avec les vaccins | des services de vaccination des enfants et qui conservent des vaccins |
| Type d'établissement | | | | | | | |
| Hôpital | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 60 | 5 |
| Centre de santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/Poste | 97 | 96 | 97 | 97 | 94 | 42 | 356 |
| de santé | 100 | 100 | 89 | 100 | 89 | 44 | 9 |
| Secteur | | | | | | | |
| Gouvernemental | 96 | 96 | 97 | 96 | 94 | 40 | 250 |
| Agréé | 98 | 95 | 98 | 97 | 94 | 47 | 107 |
| Privé/ONG/Communautaire | 100 | 100 | 92 | 100 | 92 | 38 | 13 |
| Province | | | | | | | |
| Nord | 99 | 99 | 99 | 97 | 97 | 19 | 68 |
| Sud | 98 | 97 | 100 | 100 | 95 | 63 | 97 |
| Est | 94 | 90 | 95 | 95 | 90 | 24 | 80 |
| Ouest | 97 | 97 | 97 | 94 | 94 | 43 | 90 |
| Ville de Kigali | 97 | 97 | 94 | 97 | 94 | 69 | 35 |
| Total | 97 | 96 | 97 | 97 | 94 | 42 | 370 |

¹ BCG, polio, Pentavalent et rougeole.

Tableau A-4.4 Équipement, fournitures et systèmes d'enregistrement dans les services de vaccinations des enfants

Parmi les établissements offrant des services de vaccinations pour les enfants, pourcentage disposant d'un équipement et des fournitures spécifiques observés, des éléments pour le contrôle des infections et des composants du système d'enregistrement, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | ۷. | | | | nts pour le | | | | | Effectif |
|-------------------------|-------------|-----------------|------------------------|-------|---------------|---------|----------|----------|-------------------------|------------------|
| | Equipe | ement et fourni | tures | | des infection | | Pratio | ques adm | inistratives | d'établissements |
| | | Provision | | | | Boîte | | | Suivi de la | offrant des |
| | Carnet de | adéquate de | Glacières | | | pour | | Feuille | couverture de | services de |
| | vaccination | seringues et | | | Eau | objets | | de | la | vaccinations des |
| Caractéristique | vierge | d'aiguilles | de glaces ¹ | Savon | courante | pointus | Registre | contrôle | communauté ² | enfants |
| Type d'établissement | | | | | | | | | | |
| Hôpital | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 80 | 80 | 40 | 5 |
| Centre de | | | | | | | | | | |
| santé/Polyclinique | 86 | 79 | 98 | 33 | 46 | 78 | 87 | 85 | 84 | 374 |
| Dispensaire/Clinique/ | | | | | | | | | | |
| Poste de santé | 85 | 81 | 81 | 65 | 73 | 73 | 73 | 69 | 54 | 26 |
| Secteur | | | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 88 | 82 | 98 | 31 | 44 | 81 | 88 | 88 | 85 | 263 |
| Agréé | 81 | 73 | 98 | 40 | 52 | 73 | 86 | 79 | 80 | 112 |
| Privé/ONG/Communautaire | 83 | 83 | 87 | 67 | 73 | 77 | 70 | 70 | 60 | 30 |
| Province | | | | | | | | | | |
| Nord | 86 | 79 | 97 | 29 | 45 | 80 | 84 | 89 | 86 | 76 |
| Sud | 81 | 84 | 98 | 31 | 43 | 82 | 84 | 73 | 85 | 99 |
| Est | 83 | 70 | 96 | 17 | 27 | 75 | 83 | 86 | 78 | 83 |
| Ouest | 91 | 78 | 96 | 50 | 64 | 72 | 92 | 88 | 83 | 109 |
| Ville de Kigali | 89 | 97 | 97 | 66 | 68 | 92 | 84 | 89 | 68 | 38 |
| Total | 86 | 80 | 97 | 36 | 48 | 78 | 86 | 84 | 82 | 405 |

¹ Si un établissement a déclaré qu'il achetait de la glace, cela a été accepté à la place du pack de glace.

² Les taux de déperdition de la couverture vaccinale pour la rougeole ou le Pentavalent ont été documentés.

<u>Tableau A-4.5 Disponibilité d'équipement et de fournitures spécifiques qui permettent une évaluation de qualité de l'enfant malade</u>

Parmi les établissements qui fournissent des soins de jour pour les enfants malades, pourcentage disposant des éléments indiqués qui contribuent à la qualité des services, qui permettent de fournir des services préventifs et qui permettent d'évaluer l'état de l'enfant malade dans la salle de prestation du service, par type d'établissement, Rwanda EPS 2007

| | Т | Type d'établisse | ement | |
|--|---------|------------------|--------------|-------|
| | | | Dispensaire/ | |
| | | Centre de | Clinique/ | |
| | | santé/ | Poste de | |
| Équipement et fournitures | Hôpital | Polyclinique | santé | Total |
| Éléments pour le contrôle des infections | | | | |
| Savon | 87 | 45 | 74 | 53 |
| Eau courante | 95 | 60 | 79 | 66 |
| Gants en latex | 87 | 64 | 75 | 68 |
| Conteneur pour objets pointus | 74 | 67 | 76 | 69 |
| Désinfectant | 79 | 53 | 75 | 59 |
| Tous les éléments pour le contrôle des | | | | |
| infections | 55 | 25 | 54 | 32 |
| Poubelle avec sac en plastique | 79 | 65 | 70 | 67 |
| Tous les éléments, y compris la poubelle | 47 | 22 | 52 | 29 |
| Éléments de support de la qualité des soins | | | | |
| Carnets de santé de l'enfant | 82 | 95 | 81 | 92 |
| Directives/standards pour le traitement | 24 | 32 | 11 | 28 |
| Supports visuels éducatifs sur la santé | 39 | 33 | 14 | 30 |
| Tous les éléments de support de la qualité | 33 | 33 | 14 | 30 |
| des soins | 13 | 14 | 0 | 12 |
| des soins | 13 | 14 | U | 12 |
| Mesures préventives | | | | |
| Capacité a fournir des vaccinations ¹ | 13 | 24 | 14 | 21 |
| Pèse-bébés | 55 | 41 | 32 | 41 |
| Balance pour peser les enfants | 92 | 73 | 60 | 72 |
| Les deux types de balances | 53 | 38 | 23 | 37 |
| Toutes les mesures préventives | 13 | 15 | 7 | 13 |
| Équipement pour l'évaluation | | | | |
| Thermomètre | 95 | 95 | 96 | 95 |
| Compte-minutes ² | 26 | 23 | 37 | 26 |
| Récipient pour mélanger la solution SRO | 16 | 28 | 32 | 28 |
| Tasse/cuillère pour donner la SRO | 29 | 31 | 36 | 32 |
| Sachets SRO dans les zones de prestation | | | | |
| des services des enfants malades | 29 | 40 | 55 | 42 |
| Sachets SRO dans l'établissement | - | - | | |
| (pharmacie ou zone de prestation des | | | | |
| services des enfants malades) | 100 | 92 | 70 | 89 |
| Les 3 types de Thérapie de Réhydratation | | - | - | |
| orale (TRO) | 13 | 24 | 26 | 24 |
| Tout l'équipement pour l'évaluation | 13 | 10 | 13 | 11 |
| Endroit pour donner la TRO observé | 18 | 15 | 11 | 15 |
| Effectif d'établissements offrant des services | | | | |
| pour les enfants malades | 38 | 387 | 84 | 509 |

¹ Vaccins, équipement, carnets de santé et tous les éléments pour le contrôle des infections disponibles. L'enregistrement et le suivi de la couverture vaccinale n'ont pas été considérés comme des éléments essentiels pour fournir des vaccins aux enfants malades le jour de l'enquête.

² Il peut s'agir d'un compte-minute qui fait partie de l'équipement de l'établissement avec une seconde aiguille qui peut être utilisée pour compter 1 minute.

Tableau A-4.6 Disponibilité des éléments permettant le contrôle des infections pour les injections thérapeutiques

Parmi les établissements fournissant des soins de jour pour les enfants malades et dans lesquels on effectue des injections thérapeutiques, pourcentage disposant des éléments indiqués pour le contrôle des infections dans la zone où l'on effectue les injections thérapeutiques, par type d'établissement, Rwanda EPS 2007

| | | Type d'établisser | ment | |
|--|---------|-------------------|----------------|-------|
| | | Centre de | Dispensaire/ | |
| | | santé/ | Clinique/ | |
| Éléments | Hôpital | Polyclinique | Poste de santé | Total |
| Éléments pour le contrôle des infections | | | | |
| Savon | 85 | 52 | 66 | 56 |
| Eau courante | 97 | 66 | 71 | 69 |
| Gants propres en latex | 94 | 75 | 84 | 77 |
| Conteneur pour objets pointus | 88 | 87 | 84 | 87 |
| Désinfectant | 94 | 84 | 92 | 86 |
| Tous les éléments pour le contrôle des | | | | |
| infections | 70 | 35 | 51 | 40 |
| Poubelle avec sac en plastique | 88 | 80 | 78 | 80 |
| Tous les éléments, y compris la poubelle | 67 | 31 | 49 | 36 |
| Seringues stériles | 85 | 84 | 88 | 84 |
| Effectif d'établissements offrant des | | | | |
| services pour les enfants malades et dans | | | | |
| lesquels on effectue des injections thérapeutiques | 33 | 382 | 76 | 491 |

Tableau A-4.7 Description des directives et du matériel éducatif disponibles

Parmi les établissements qui fournissent des soins de jour pour les enfants malades, pourcentage dans lesquels les directives ou les supports éducatifs pour les patients, indiqués, sont disponibles, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | | ge d'établiss | | | |
|-------------------------------------|----------------------|-------------------|------------------|-----------------|---|
| | service | s pour les en | fants mal | ades : | E.C |
| | | Fiches de conseil | Fiches | | Effectif d'établiss- ements offrant des services |
| | Brochure, Tableau | PCIME pour le | PCIME pour la | Autres supports | pour les enfants |
| Caractéristique | PCIME | prestataire | mère | visuels | malades |
| Type d'établissement | | · | | · | |
| Hôpital | 16 | 13 | 13 | 37 | 38 |
| Centre de santé/Polyclinique | 19 | 10 | 11 | 29 | 387 |
| Dispensaire/Clinique/Poste de santé | 8 | 1 | 1 | 13 | 84 |
| Secteur | | | | | |
| Gouvernemental | 19 | 9 | 11 | 29 | 301 |
| Agréé | 20 | 11 | 10 | 31 | 130 |
| Privé/ONG/Communautaire | 6 | 1 | 1 | 13 | 78 |
| Province | | | | | |
| Nord | 8 | 6 | 4 | 11 | 90 |
| Sud | 22 | 12 | 12 | 15 | 111 |
| Est | 11 | 6 | 7 | 24 | 105 |
| Ouest | 27 | 13 | 16 | 51 | 128 |
| Ville de Kigali | 12 | 3 | 4 | 27 | 75 |
| Total | 17 | 8 | 9 | 27 | 509 |

Tableau A-4.8 Disponibilité le même jour des services de vaccination et des services de soins de jour pour les enfants malades

Parmi tous les établissements offrant des soins de jour pour les enfants malades, pourcentage dans lesquels les services de vaccination (PEV) sont disponibles les mêmes jour que les services pour les enfants malades et pourcentage d'établissements dans lesquels les deux services étaient offerts le jour de l'enquête, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | • | | |
|------------------------------|-----------------|----------------|----------------|
| | Parmi tous les | | |
| | offrant des ser | | |
| | enfants r | nalades, | |
| | pourcent | age où : | |
| | | Le jour de | |
| | Les services | l'enquête, les | |
| | PEV sont | services pour | |
| | disponibles le | les enfants | Effectif |
| | même jour que | malades et | d'établissemen |
| | les services | ceux des | ts offrant des |
| | pour les | vaccinations | services pour |
| | enfants | PEV étaient | les enfants |
| Caractéristique | malades | offerts | malades |
| Type d'établissement | | | |
| Hôpital | 3 | 21 | 38 |
| Centre de santé/Polyclinique | 19 | 33 | 387 |
| Dispensaire/Clinique/Poste | | | |
| de santé | 2 | 13 | 84 |
| 35 555 | | | |
| Secteur | | | |
| Gouvernemental | 19 | 29 | 301 |
| Agréé | 14 | 39 | 130 |
| Privé/ONG/Communautaire | 1 | 12 | 78 |
| Dunadana | | | |
| Province Nord | 30 | 40 | 90 |
| | 30 17 | 48 50 | 90 111 |
| Sud | | | |
| Est | 13 | 10 | 105 128 |
| Ouest | 7 8 | 20 | |
| Ville de Kigali | ŏ | 17 | 75 |
| Total | 15 | 29 | 509 |
| | | | |

Tableau A-4.9 Disponibilité de médicaments spécifiques pour le traitement des enfants malades

Parmi tous les établissements offrant des soins de jour pour les enfants malades, pourcentage dans lesquels les médicaments de première intention, ceux donnés avant de référer le patient et d'autres médicaments essentiels sont disponibles, par type d'établissement, Rwanda EPS 2007

| _ | | Type d'établissen | nent | |
|--|---------|-------------------|----------------|-------------|
| | | Centre de | Dispensaire/ | |
| AAC II | | santé/ | Clinique/ | Pourcentage |
| Médicaments | Hôpital | Polyclinique | Poste de santé | total |
| Médicaments de première intention | | | | |
| Solution de Réhydratation Orale (SRO) | 100 | 92 | 70 | 89 |
| Antibiotique : amoxicilline | 97 | 85 | 37 | 78 |
| Antibiotique : cotrimoxazole | 97 | 90 | 42 | 83 |
| Antibiotique : chloramphénicol | 95 | 49 | 18 | 48 |
| Un antibiotique quelconque | 100 | 95 | 50 | 88 |
| Antipaludéen : Coartem | 100 | 93 | 31 | 83 |
| Antipaludéen : Fansidar | 32 | 67 | 21 | 57 |
| Antipaludéen amodiaquine | 3 | 2 | 2 | 2 |
| Un antipaludéen quelconque | 100 | 96 | 52 | 89 |
| Tous les médicaments de première | | | | |
| intention par voie orale¹ | 100 | 89 | 43 | 82 |
| Médicaments avant de référer le patient | | | | |
| Chloramphénicol injectable | 92 | 46 | 14 | 44 |
| Ampicilline ou cloxacilline injectable | 97 | 65 | 15 | 59 |
| Pénicilline injectable | 100 | 94 | 39 | 85 |
| Gentamycine injectable | 95 | 52 | 23 | 51 |
| ceftriaxone injectable | 42 | 4 | 0 | 6 |
| Solution intraveineuse avec équipement | 68 | 49 | 45 | 50 |
| Seringues stériles | 100 | 98 | 94 | 97 |
| Tous les médicaments avant de référer | | | | |
| vers un autre établissement ² | 68 | 36 | 10 | 34 |
| Autres médicaments essentiels | | | | |
| Aspirine ou paracétamol (antipyrétique) | 100 | 93 | 48 | 86 |
| Vitamine A (n'importe quelle dose) | 34 | 35 | 7 | 30 |
| Comprimés de fer | 79 | 79 | 19 | 69 |
| Albendazole ou Mébendazole (vermifuge) | 97 | 91 | 45 | 84 |
| Tous les autres médicaments essentiels | 32 | 31 | 4 | 27 |
| Effectif d'établissements offrant des | | | | |
| services pour les enfants malades | 38 | 387 | 84 | 509 |

¹ SRO, au moins un antipaludéen et au moins un antibiotique oral.

² Au moins un antibiotique injectable de première intention (ampicilline ou pénicilline), au moins un antibiotique injectable de seconde intention (ceftriaxone ou gentamicine) ou chloramphénicol injectable et une solution intraveineuse (normale saline, solution physiologique lactate de RInger ou dextrose et saline 0,9 %) avec matériel pour effectuer une perfusion et des seringues stériles.

Tableau A-4.10 Utilisation par les établissements de données statistiques pour les services de soins de jour des enfants malades

Parmi les établissements fournissant des soins de jour pour les enfants malades, nombre médian de consultations d'enfants malades par mois, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | | Effectif d'établissements |
|-------------------------------|---|------------------------------|
| | Nombre médian | fournissant des |
| | mensuel de | données sur les |
| Caractáriations | consultations d'enfants malades ¹ | consultations |
| Caractéristique | u emants maiades | d'enfants malades |
| Type d'établissement | | |
| Hôpital | 104 | 33 |
| Centre de santé/Polyclinique | 244 | 357 |
| Dispensaire/Clinique/Poste de | | |
| santé | 31 | 71 |
| Secteur | | |
| Gouvernemental | 218 | 277 |
| Agréé | 231 | 120 |
| Privé/ONG/Communautaire | 33 | 64 |
| Province | | |
| Nord | 211 | 83 |
| Sud | 195 | 102 |
| Est | 290 | 94 |
| Ouest | 161 | 121 |
| Ville de Kigali | 98 | 61 |
| Total | 200 | 461 |

¹ Les données proviennent des enregistrements mensuels du système d'information de santé disponibles dans l'établissement le jour de l'enquête. Les données devaient couvrir la période des 12 mois ayant précédé l'enquête mais certains mois étaient fréquemment manquants. Les informations concernant les mois pour lesquels les données étaient disponibles ont été additionnées et un nombre moyen mensuel de patients a été calculé pour chaque établissement. Ce nombre a été ensuite utilisé pour calculer le nombre médian de patients par mois.

Tableau A-4.11 Informations concernant les utilisateurs de tarifs pour les soins de jour des enfants malades

Parmi les établissements fournissant des soins de jour pour les enfants malades, pourcentage dans lesquels l'utilisation de la pratique indiquée concernant l'application d'un tarif pour le patient a été déclarée et pourcentage dans lesquels les tarifs sont affichés de manière visible, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | | Pourcenta | | lissements ces suivant | faisant payer s : | | Effectif d'établis- sements offrant des | | tarifs sont | ge dans les affichés de our tout le r | manière | Effectif d'établissements appliquant des |
|---|----------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|-------------------------|-------------------------------------|--|----------------------------------|-------------------------------------|---|----------------------------|---|
| Caractéristiques | Dossier du patient | Consulta- | Médica- ments | Analyses | Enregistre- ment | Aucun tarif ou Ne sait pas | services pour les enfants malades | Réductions ou exonérations | Tous les tarifs sont affichés | Certains tarifs sont affichés | Pas de tarif affiché | tarifs pour les patients des services des enfants malades |
| Type d'établissement Hôpital | 76 | 97 | 97 | 97 | 13 | 3 | 38 | 65 | 38 | 14 | 49 | 37 |
| Centre de santé/ Polyclinique Dispensaire/Clinique/ | 90 | 97 | 98 | 97 | 13 | 2 | 387 | 67 | 51 | 13 | 36 | 378 |
| Poste de santé | 74 | 88 | 82 | 77 | 13 | 12 | 84 | 27 | 24 | 31 | 45 | 74 |
| Secteur Gouvernemental Agréé Privé/ ONG/ | 88 88 | 96 95 | 97 96 | 96 95 | 14 8 | 3 2 | 301 130 | 69 63 | 48 54 | 14 10 | 38 35 | 290 127 |
| communautaire | 77 | 94 | 87 | 83 | 17 | 6 | 78 | 26 | 24 | 33 | 43 | 72 |
| Province Nord Sud Est Ouest Ville de Kigali | 92 85 87 89 77 | 98 91 96 96 96 | 97 94 96 97 92 | 97 94 96 91 92 | 9 5 30 2 24 | 1 5 3 3 4 | 90 111 105 128 75 | 57 67 74 58 44 | 53 46 20 73 28 | 7 17 21 6 34 | 40 37 59 20 38 | 88 105 101 124 71 |
| Total | 86 | 95 | 95 | 94 | 13 | 3 | 509 | 61 | 46 | 16 | 38 | 489 |

Tableau A-4.12 Dépenses pour les consultations d'enfants malades

Parmi les personnes qui s'occupaient d'un enfant malade, pourcentage ayant déclaré qu'elles faisaient partie d'un programme de paiement à l'avance ou de paiement différé des dépenses de santé de l'enfant (programme) et pourcentage ayant déclaré avoir payé des frais pour les services de l'enfant malade le jour de l'enquête et, parmi ces personnes qui ont payé des frais, montant médian (Frw) payé le jour de l'enquête, en fonction du fait que l'enfant est affilié ou non à un programme, selon le type d'établissement, Rwanda EPS 2007

| | Pourcentage affilié à un programme | | le frais pour visite | Effectif de | sommes (F par les po s'occupant malade qu chaque s | nédian des frw) payées ersonnes d'un enfant ui ont payé ervice au visite, parmi fants: | malade qu des répons | ewées d'un enfant i ont fourni ses valides sommes |
|--|--|------------------------|----------------------------|-------------------------------------|--|---|-------------------------------|---|
| Type d'établissement | de coûts prépayés ou différés | Affilié à un programme | Non affilié à un programme | s'occupant d'un enfant malade | Affiliés à un programme | Non affiliés à un programme | Affiliés à un programme | Non affiliés à un programme |
| Hôpital Centre de santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/Poste de santé | 88 89 77 | 66 79 56 | 7 9 23 | 92 1 505 97 | 208 203 210 | 1 510 806 1 005 | 60 1 173 53 | 6 126 21 |
| Total | 88 | 77 | 9 | 1 694 | 203 | 853 | 1 286 | 153 |

¹ Inclut n'importe quel montant payé, y compris les frais pour la consultation, les analyses de laboratoire, les médicaments ou autre.

Tableau A-4.13 Pratiques de gestion de support pour les prestataires des services de santé des enfants

Parmi les prestataires des services de santé des enfants qui ont été interviewés, pourcentage ayant bénéficié d'une pratique indiquée de gestion de support, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | Pourcent | age de prestataire | s de services interview | vés qui ont : | |
|-------------------------------|------------------|--------------------|-------------------------|-------------------|------------------|
| | Reçu une | | Reçu une formation | | |
| | formation avant | | avant ou en cours | | |
| | ou en cours | | d'emploi au cours | | |
| | d'emploi en | Été | des 12 mois ayant | Formation avant | |
| | rapport avec la | personnellement | précédé l'enquête et | ou en cours | Effectif de |
| | santé des | supervisés au | qui ont été | d'emploi la plus | prestataires des |
| | enfants au cours | cours des 6 | personnellement | récente ayant eu | services de |
| | des 12 mois | mois ayant | supervisés au cours | lieu au cours des | santé des |
| | ayant précédé | précédé | des 6 mois ayant | 13-35 mois ayant | enfants qui ont |
| Caractéristique | l'enquête | l'enquête | précédé l'enquête | précédé l'enquête | été interviewés |
| Type d'établissement | | | | | |
| Hôpital | 27 | 73 | 19 | 7 | 90 |
| Centre de santé/Polyclinique | 17 | 92 | 15 | 6 | 1 138 |
| Dispensaire/Clinique/Poste de | | | | | |
| santé | 21 | 54 | 14 | 6 | 112 |
| Secteur | | | | | |
| Gouvernemental | 18 | 91 | 16 | 5 | 869 |
| Agréé | 18 | 90 | 16 | 7 | 367 |
| Privé/ONG/Communautaire | 21 | 54 | 13 | 8 | 104 |
| Province | | | | | |
| Nord | 14 | 86 | 12 | 3 | 241 |
| Sud | 16 | 91 | 14 | 3 | 307 |
| Est | 17 | 92 | 17 | 8 | 315 |
| Ouest | 20 | 89 | 16 | 7 | 347 |
| Ville de Kigali | 28 | 67 | 21 | 8 | 130 |
| Total | 18 | 88 | 16 | 6 | 1 340 |

Tableau A-4.14 Formation concernant les prestataires des services de santé des enfants

Parmi les prestataires des services de santé des enfants qui ont été interviewés, pourcentage ayant reçu une formation en cours d'emploi portant sur des sujets spécifiques au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête ou au cours des 13-35 mois ayant précédé l'enquête, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| Caractéristique | | /chaîne froid 13- 35m | | ement IRA ¹ 13- 35m | de | ement la rhée 13- 35m | Nutrit carend mid nutrin | cro- | PCII | ME ² 13- 35m | paluc chez | nent du lisme z les ants 13- 35m | Effectif des prestataires des services de santé des enfants ayant été interviewés ³ |
|---|-----------------------|--------------------------------|-----------------------|---|-----------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------|-------------------------|-------------------------------|--------------------------|---|--|
| Type d'établissement Hôpital Centre de santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/Poste de santé | 6 5 11 | 4 3 3 | 2 4 13 | 4 4 4 | 2 5 13 | 2 3 4 | 4 5 11 | 3 2 4 | 6 7 14 | 2 1 | 7 9 13 | 3 2 4 | 90 1 138 112 |
| Secteur Gouvernemental Agréé Privé/ONG/Communautaire | 6 5 11 | 3 3 2 | 4 5 13 | 4 4 4 | 5 5 13 | 3 3 4 | 6 4 11 | 3 1 4 | 7 8 13 | 2 1 1 | 9 9 13 | 2 2 4 | 869 367 104 |
| Province Nord Sud Est Ouest Ville de Kigali | 4 6 5 8 7 | 1 2 3 4 6 | 0 6 3 9 4 | 2 3 6 5 5 | 0 7 3 9 7 | 1 1 5 5 5 | 2 6 5 7 8 | 0 2 3 3 5 | 3 7 4 12 14 | 0 2 2 1 3 | 3 10 8 13 11 | 0 1 4 3 5 | 241 307 315 347 130 |
| Total | 6 | 3 | 5 | 4 | 5 | 3 | 6 | 2 | 8 | 1 | 9 | 3 | 1 340 A suivre |

Tableau A-4.14—Suite

Parmi les prestataires des services de santé des enfants qui ont été interviewés, pourcentage ayant reçu une formation en cours d'emploi portant sur des sujets spécifiques au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête ou au cours des 13-35 mois ayant précédé l'enquête, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007 Rwanda EPS 2007

| _ | Allait | ement | compléme | ents de ent pour les enfants | | n sur le sida s enfants | sante des - enfants ayant |
|-------------------------------------|--------|--------|----------|------------------------------------|--------|----------------------------|------------------------------|
| Caractéristique | 12m | 13-35m | 12m | 13-35m | 12m | 13-35m | été interviewés ³ |
| Type d'établissement | | | | | | | |
| Hôpital | 6 | 6 3 | 4 | 4 | 10 | 0 | 90 |
| Centre de santé/Polyclinique | 6 | | 5 | 3 | 5 | 1 | 1 138 |
| Dispensaire/Clinique/Poste de santé | 14 | 4 | 13 | 4 | 1 | 2 | 112 |
| Secteur | | | | | | | |
| Gouvernemental | 6 | 3 3 | 6 | 3 | 6 | 1 | 869 |
| Agréé | 6 | 3 | 4 | 2 | 4 | 1 | 367 |
| Privé/ONG/Communautaire | 13 | 4 | 13 | 4 | 1 | 2 | 104 |
| Province | | | | | | | |
| Nord | 2 | 1 | 2 6 | 0 | 2 5 | 0 | 241 |
| Sud | 7 | 2 | 6 | 2 | | 0 | 307 |
| Est | 6 | 4 | 5 | 3 | 7 | 3 | 315 |
| Ouest | 10 | 5 | 8 | 4 | 3 | 1 | 347 |
| Ville de Kigali | 10 | 4 | 8 | 5 | 11 | 4 | 130 |
| Total | 7 | 3 | 6 | 3 | 5 | 1 | 1 340 |

Infections Respiratoire Aiguës
Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfant.
Inclut seulement les prestataires des services de santé des enfants des établissements qui offrent des services de

Tableau A-4.15 Supervision de support pour les prestataires des services de santé des enfants

Parmi les prestataires des services de santé des enfants interviewés qui ont été personnellement supervisés au cours des 6 mois ayant précédé l'enquête, nombre médian de visites de supervision du personnel et pourcentage ayant déclaré que le superviseur avait effectué certaines activités indiquées au cours de la dernière visite de supervision, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | Nombre médian de visites de supervision du personnel | médian de visites de supervision du personnel visite de supervision du cours des | | | | | | | | | |
|-------------------------------|--|--|-------------------|-----------|----------|-------------|-------------|-------------------------|--|--|--|
| | au cours des 6 mois ayant | | Procédé à Apporté | | | | | | | | |
| | précédé | Vérifié des | Observé le | Fourni un | des mise | Discuté des | des | 6 mois ayant précédé | | | |
| Caractéristique | l'enquête | dossiers | travail | feedback | à jour | problèmes | fournitures | l'enquête ¹ | | | |
| Type d'établissement | | | | | | | | | | | |
| Hôpital | 3 | 91 | 92 | 91 | 74 | 86 | 27 | 66 | | | |
| Centre de santé/Polyclinique | 6 | 97 | 95 | 93 | 81 | 87 | 29 | 1 047 | | | |
| Dispensaire/Clinique/Poste de | | | | | | | | | | | |
| santé | 3 | 88 | 92 | 92 | 70 | 88 | 15 | 60 | | | |
| Secteur | | | | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 6 | 97 | 95 | 93 | 80 | 86 | 28 | 788 | | | |
| Agréé | 6 | 98 | 95 | 94 | 81 | 89 | 30 | 329 | | | |
| Privé/ONG/Communautaire | 2 | 79 | 88 | 89 | 66 | 89 | 14 | 56 | | | |
| Province | | | | | | | | | | | |
| Nord | 6 | 97 | 95 | 90 | 82 | 81 | 29 | 207 | | | |
| Sud | 5 | 99 | 97 | 95 | 78 | 83 | 27 | 279 | | | |
| Est | 6 | 98 | 93 | 91 | 82 | 88 | 17 | 290 | | | |
| Ouest | 5 | 96 | 95 | 95 | 81 | 94 | 40 | 310 | | | |
| Ville de Kigali | 4 | 85 | 90 | 91 | 71 | 89 | 22 | 87 | | | |
| Total | 5 | 97 | 95 | 93 | 80 | 87 | 28 | 1 173 | | | |

¹ Inclut seulement les prestataires des services de santé des enfants des établissements qui offrent des services de santé des enfants.

Tableau A-4.16 Évaluations, examens et traitements pour les enfants malades observés

Pourcentage d'enfants observés pour lesquels l'évaluation, l'examen ou le traitement indiqué constituait un composant de leur consultation, par type d'établissement, Rwanda EPS 2007

| | 7 | nent | | |
|---|----------|--------------|--------------|-------------|
| | | • | Dispensaire/ | - |
| | | Centre de | Clinique/ | |
| | | santé/ | Poste de | Pourcentage |
| Composant de la consultation | Hôpital | Polyclinique | santé | total |
| Consultation effectuée par des | | | | |
| prestataires qualifiés | 100 | 99 | 96 | 99 |
| Consultations effectuées par des médecins | 89 | 1 | 15 | 7 |
| Évaluation des signes de danger | | | | |
| Incapable de manger ou de boire quelque chose | 32 | 24 | 26 | 25 |
| Vomit tout ce qu'il prend | 32 | 26 | 29 | 26 |
| Convulsions | 5 | 2 | 3 | 2 |
| Tous les signes de danger | 2 | 1 | 3 | 2 |
| , | | | | |
| Evaluation des symptômes Toux ou difficultés respiratoires | 63 | 71 | 74 | 70 |
| Diarrhée | 83 31 | 36 | 74 35 | 70 36 |
| Fièvre | 49 | 71 | 65 | 70 |
| Les trois évaluations | 49 15 | 7 i 19 | 16 | 70 18 |
| | 41 | | 39 | - |
| Etat nutritionnel | 10 | 35 14 | 39 11 | 35 14 |
| Les quatre évaluations Douleur à l'oreille ou écoulement | 8 | | 4 | 6 |
| Douleur a Foreille ou ecoulement | 0 | 6 | 4 | О |
| Examen physique | | | | |
| Évalué la température par toucher | 57 | 38 | 41 | 39 |
| Mesuré la température (observé ou système) | 88 | 95 | 91 | 94 |
| Température | 92 | 96 | 94 | 96 |
| Anémie évaluée : a observé les paumes | 40 | 21 | 24 | 22 |
| Anémie évaluée : a vérifié les conjonctives ou la | | | | |
| muqueuse de la bouche | 49 | 33 | 30 | 34 |
| Une évaluation de l'anémie | 51 | 36 | 32 | 37 |
| Déshydratation évaluée | 61 | 36 | 30 | 37 |
| A compté la fréquence respiratoire par minute | 30 | 14 | 24 | 15 |
| Toutes les vérifications physiques importantes | 23 | 7 | 14 | 8 |
| Auscultation | 66 | 42 | 41 | 43 |
| A regardé dans l'oreille | 44 | 20 | 24 | 21 |
| A touché derrière l'oreille | 11 | 5 | 4 | 5 |
| A vérifié les pieds pour présence d'oedème | | | | |
| (presser les deux pieds) | 23 | 11 | 12 | 12 |
| A enlevé les vêtements pour vérifier la | 4.4 | 40 | 0.5 | 00 |
| musculature | 44 | 19 | 35 | 22 |
| Tous les examens physiques | 10 | 1 | 5 | 2 |
| Conseil essentiel | | | | |
| Augmenter la quantité de liquides | 21 | 14 | 17 | 15 |
| Continuer/augmenter nourriture | 23 | 15 | 19 | 16 |
| Symptômes pour retour immédiat | 27 | 25 | 23 | 25 |
| La dose, la fréquence et la durée du traitement | 40 | 52 | 31 | 50 |
| Capacité de boire et de se nourrir pendant | | | | |
| la maladie | | | | |
| Pratiques nourriture/allaitement | 49 | 41 | 55 | 42 |
| A observé si l'enfant pouvait boire ou téter | 25 | 23 | 27 | 23 |
| Les deux évaluations concernant la capacité de | | - | | - |
| boire et de se nourrir | 21 | 16 | 24 | 17 |
| Effectif d'enfente cheanvés | 06 | 1 546 | 00 | 1 7/1 |
| Effectif d'enfants observés | 96 | 1 546 | 99 | 1 741 |

Tableau A-4.17 Ordonnances et médicaments donnés pour l'enfant malade observé

Parmi les personnes qui s'occupent d'un enfant malade et qui ont été interviewées, pourcentage ayant déclaré que l'enfant a reçu une dose de médicament ou une injection à l'établissement. Parmi les enfants malades observés à qui on a prescrit ou fourni des médicaments sous forme orale, pourcentage pour lesquels la personne qui s'occupe d'eux a reçu des explications sur la façon de donner le médicament et pourcentage de ceux qui ont reçu la première dose à l'établissement. Parmi les personnes interviewées qui s'occupent d'un enfant qui a reçu un médicament ou une ordonnance, pourcentage qui avait les médicaments ou les ordonnances au moment de quitter l'établissement; pourcentage qui ont déclaré qu'on leur avait expliqué comment donner le médicament à la maison et pourcentage de celles qui pensent avoir compris comment donner le médicament, par type d'établissement, Rwanda EPS 2007

| | Т | ype d'établissem | ent | |
|---|----------|-------------------------------------|--|----------------------|
| Composant de la consultation | Hôpital | Centre de santé/ Polyclinique | Dispensaire/ Clinique/ Poste de santé | Pourcentage total |
| Déclaration de la personne qui s'occupe de l'enfant | | | | |
| L'enfant a reçu une dose de médicament, par voie orale, à l'établissement | 9 | 19 | 17 | 19 |
| L'enfant a reçu une injection ou une ordonnance pour l'injection | 15 | 17 | 16 | 17 |
| Effectif de personnes qui s'occupent d'un enfant malade et qui ont été interviewées | 92 | 1 505 | 97 | 1 694 |
| Observé au cours de l'interview de sortie La personne qui s'occupe de l'enfant a tous les | | | | |
| médicaments La personne qui s'occupe de l'enfant a certains | 56 | 85 | 62 | 83 |
| médicaments et certaines ordonnances La personne qui s'occupe de l'enfant a seulement les | 6 | 3 | 3 | 3 |
| ordonnances L'enfant a reçu ou on lui a prescrit une injection | 15 15 | 5 17 | 31 16 | 7 17 |
| Déclaration de la personne qui s'occupe de l'enfant On lui a expliqué comment donner le médicament | | | | |
| à la maison Elle sait comment donner le médicament à la maison | 63 63 | 83 88 | 85 89 | 82 87 |
| Effectif de personnes qui s'occupent d'un enfant malade | | | | |
| à qui on a donné ou prescrit un médicament et qui ont | | | | |
| été interviewées. | 86 | 1 481 | 95 | 1 662 |
| Observé durant la consultation La personne qui s'occupe de l'enfant a reçu des explications sur la dose, la fréquence et la durée | | | | |
| du traitement La personne qui s'occupe de l'enfant a reçu des | 40 | 52 | 31 | 50 |
| explications sur la dose, la fréquence ou la durée du traitement On a demandé à la personne qui s'occupe de l'enfant de | 40 | 55 | 42 | 54 |
| répéter les instructions L'enfant a reçu la première dose d'un médicament | 3 | 15 | 0 | 14 |
| oral à l'établissement Un antibiotique a été prescrit | 21 60 | 25 65 | 19 88 | 24 65 |
| Effectif d'enfants malades observés à qui on a prescrit ou fourni des médicaments oraux | 62 | 1 260 | 48 | 1 370 |

Tableau A-4.18 Interventions préventives observées pour les enfants malades

Pourcentage d'enfants observés pour lesquels l'évaluation, l'examen ou l'intervention indiquée constituait un composant de la consultation, par type d'établissement, Rwanda EPS 2007

| | Ту | Type d'établissement | | | | | | | | |
|-----------------------------------|---------|----------------------|-------------|-------------|--|--|--|--|--|--|
| | | | Dispensaire | 1 | | | | | | |
| | | Centre de | Clinique/ | | | | | | | |
| | | santé/ | Poste de | Pourcentage | | | | | | |
| Composant de la consultation | Hôpital | Polyclinique | santé | total | | | | | | |
| Mesures préventives | | | | | | | | | | |
| Enfant pesé | 75 | 81 | 68 | 80 | | | | | | |
| Poids représenté sur un graphique | 10 | 20 | 6 | 18 | | | | | | |
| Allaitement normal évalué | | | | | | | | | | |
| Enfants < 24 mois | 42 | 30 | 53 | 32 | | | | | | |
| Capacité à se nourrir évaluée | | | | | | | | | | |
| Enfants < 24 mois | 51 | 34 | 56 | 36 | | | | | | |
| Enfants > 24 mois | 17 | 16 | 14 | 16 | | | | | | |
| Enfants de n'importe quel âge | 38 | 27 | 38 | 28 | | | | | | |
| État vaccinal évalué | | | | | | | | | | |
| Enfants < 24 mois | 32 | 31 | 18 | 30 | | | | | | |
| Enfants > 24 mois | 26 | 28 | 24 | 28 | | | | | | |
| Enfants de n'importe quel âge | 29 | 30 | 21 | 29 | | | | | | |
| Effectif d'enfants < 24 mois | 57 | 891 | 55 | 1 003 | | | | | | |
| Effectif d'enfants ≥ 24 mois | 35 | 614 | 42 | 691 | | | | | | |
| Effectif total d'enfants | 92 | 1 505 | 97 | 1 694 | | | | | | |

Tableau A-4.19 Informations déclarées au cours des interviews de personnes qui s'occupent d'un enfant observé

Pourcentage de personnes interviewées qui s'occupent d'un enfant observé qui, en réponse à une question, ont déclaré que le prestataire avait discuté du problème indiqué au cours de cette visite, par type d'établissement, Rwanda EPS 2007

| | T | ype d'établissen | nent | |
|---|---------|-------------------------------------|--|----------------------|
| Problème | Hôpital | Centre de santé/ Polyclinique | Dispensaire/ Clinique/ Poste de santé | Pourcentage total |
| Poids ou état nutritionnel de l'enfant | 50 | 42 | 36 | 42 |
| Pratiques générales d'alimentation | 11 | 9 | 12 | 9 |
| Donner plus de liquides/nourriture au cours de la maladie Donner même quantité de liquides/ | 17 | 11 | 22 | 12 |
| nourriture au cours de la maladie | 2 | 1 | 0 | 1 |
| A été informée de quelle maladie souffrait l'enfant | 58 | 27 | 41 | 29 |
| Effectif de personnes interviewées qui s'occupent d'un enfant | 92 | 1 505 | 97 | 1 694 |
| A apporté carnet de vaccination à l'établissement Enfant <24 mois a reçu vaccination | 11 2 | 15 1 | 5 2 | 14 1 |
| Effectif de personnes qui s'occupent d'un enfant < 24 mois | 57 | 891 | 55 | 1 003 |

Tableau A-4.20 Opinion du patient au cours de l'interview de sortie

Pourcentage de personnes interviewées qui s'occupent d'un enfant observé qui ont déclaré qu'elles considéraient les éléments cités comme étant des problèmes importants pour elles le jour de la visite, par type d'établissement, Rwanda EPS 2007

| | | Type d'établiss | ement | _ |
|---|---------|-----------------|----------------|-------------|
| | | Centre de | Dispensaire/ | |
| | | santé/ | Clinique/Poste | Pourcentage |
| Éléments de la consultation | Hôpital | Polyclinique | de santé | total |
| Comportement/attitude du prestataire | 8 | 4 | 1 | 4 |
| Incapacité de discuter de problèmes ou | | | | |
| de questions | 3 | 5 | 3 | 5 |
| Explications insuffisantes sur la maladie | | | | |
| de l'enfant | 4 | 2 | 3 | 2 |
| Temps d'attente pour voir le prestataire | 30 | 17 | 7 | 18 |
| Qualité de l'examen et du traitement | 1 | 2 | 5 | 3 |
| Disponibilité des médicaments | 11 | 2 | 3 | 3 |
| Jours d'ouverture de l'établissement | 0 | 1 | 0 | 1 |
| Heures d'ouverture de l'établissement | 0 | 3 | 2 | 2 |
| Propreté de l'établissement | 0 | 1 | 2 | 1 |
| Coût des services | 5 | 1 | 0 | 1 |
| Protection visuelle insuffisante | 0 | 0 | 1 | 0 |
| Protection auditive insuffisante | 1 | 1 | 1 | 1 |
| Effectif de personnes interviewées | | | | |
| qui s'occupent d'un enfant | 92 | 1 505 | 97 | 1 694 |

Tableau A-4.21 Choix de l'établissement par la personne qui s'occupe de l'enfant

Parmi les personnes interviewées qui s'occupent d'un enfant observé, pourcentage de celles qui ont déclaré que l'établissement fréquenté n'était pas le plus proche de leur domicile et, parmi elles, pourcentages de celles ayant mentionné les raisons indiquées pour lesquelles elles ne s'étaient pas rendues à l'établissement le plus proche, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | Pourcentage de personnes interviewées qui s'occupent d'un enfant et qui ont déclaré que | Effectif de | Pourcer décla | Effectif de personnes interviewées qui s'occupent d'un enfant et pour | | | | | |
|-------------------------------|--|-------------|------------------|---|---------|------|--------------|--------------|--------------------|
| | l'établissement | personnes | | | | | | | lesquelles |
| | fréquenté n'était | | | | | | A été référé | | l'établissement |
| | pas le plus | qui | | N'aime | Pas de | | à un autre | | fréquenté n'était |
| | proche de leur | s'occupent | Mauvaise | pas le . | médica- | Plus | établis- | Ne sait pas/ | pas le plus proche |
| Caractéristique | domicile | d'un enfant | réputation | personnel | ments | cher | sement | manquant | de leur domicile |
| Type d'établissement | | | | | | | | | |
| Hôpital | 38 | 92 | 0 | 3 | 14 | 0 | 69 | 14 | 35 |
| Centre de santé/Polyclinique | 7 | 1 505 | 19 | 10 | 4 | 2 | 8 | 57 | 109 |
| Dispensaire/Clinique/Poste de | | | | | | | | | |
| santé | 15 | 97 | 20 | 0 | 0 | 0 | 0 | 80 | 15 |
| Secteur | | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 8 | 1 094 | 12 | 7 | 7 | 1 | 31 | 41 | 83 |
| Agréé | 9 | 513 | 22 | 13 | 7 | 2 | 15 | 41 | 46 |
| Privé/ONG/Communautaire | 34 | 87 | 13 | 0 | 0 | 0 | 0 | 87 | 30 |
| Province | | | | | | | | | |
| Nord | 4 | 335 | 23 | 8 | 8 | 0 | 23 | 38 | 13 |
| Sud | 10 | 447 | 13 | 2 | 9 | 4 | 28 | 43 | 46 |
| Est | 6 | 345 | 19 | 5 | 0 | 0 | 43 | 33 | 21 |
| Ouest | 10 | 386 | 24 | 21 | 5 | 0 | 11 | 39 | 38 |
| Ville de Kigali | 23 | 181 | 5 | 2 | 5 | 0 | 10 | 78 | 41 |
| Total | 9 | 1 694 | 15 | 8 | 6 | 1 | 21 | 50 | 159 |

Tableau A-4.22 Niveau d'instruction des personnes qui s'occupent d'un enfant malade qui a été observé

Parmi les personnes qui s'occupent d'un enfant malade observé, pourcentage qui déclare être ou non alphabétisée ou avoir un niveau d'instruction indiqué ci-dessous, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | Pourcenta | | nnes inter nfant et qu | viewées qui s ui ont : | s'occupent | Pourcentage de personnes interviewées qui s'occupent d'un enfant et qui ont un niveau primaire, une instruction informelle ou aucune instruction et qui | | | | Effectif de personnes interviewées qui s'occupent d'un enfant et qui ont un niveau primaire, une |
|---|---------------|-------------|---------------------------|---------------------------|--------------|---|---------------|-------------------|----------------|--|
| | | Une | Un | | | interviewées qui | Ne peuvent | Peuvent lire mais | Peuvent | instruction informelle ou |
| | Aucune | instruction | niveau | Un niveau | Un niveau | s'occupent | ni lire ni | pas | lire et | aucune |
| Caractéristique | instruction | informelle | primaire | secondaire | supérieur | d'un enfant | écrire | écrire | écrire | instruction |
| Type d'établissement Hôpital Centre de santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/Poste | 24 26 | 4 5 | 40 60 | 24 9 | 8 1 | 92 1 505 | 25 28 | 14 9 | 56 61 | 63 1 364 |
| de santé | 13 | 4 | 55 | 22 | 6 | 97 | 21 | 10 | 69 | 70 |
| Secteur | | | | | | | | | | - |
| Gouvernemental Agréé Privé/ONG/Communautaire | 28 22 3 | 6 4 1 | 58 64 43 | 7 11 40 | 1 0 13 | 1 094 513 87 | 30 25 7 | 9 11 12 | 60 63 80 | 999 457 41 |
| Province | | | | | | | | | | _ |
| Nord Sud | 34 26 | 6 2 | 51 66 | 9 5 | 0 0 | 335 447 | 36 25 | 6 10 | 57 63 | 305 421 |
| Est | 29 | 10 | 53 67 | 6 11 | 1 | 345 | 31 27 | 9 | 59 | 320 |
| Ouest Ville de Kigali | 19 8 | 3 2 | 51 | 32 | 7 | 386 181 | 11 | 10 19 | 62 67 | 341 110 |
| Total | 25 | 5 | 59 | 10 | 1 | 1 694 | 28 | 10 | 61 | 1 497 |

Chapitre 5

Tableau A-5.1 Méthodes de planification familiale fournies et prescrites (F&P)

Pourcentage d'établissements qui fournissent chaque méthode de planification familiale (PF) indiquée, par type d'établissement, Rwanda EPS 2007

| _ | | T | | _ | | | | |
|--|---------------|---------------|--------------|-------------------------------------|---------------|--------------------------------------|---------------|-----------------|
| | Hôpital | | sa | Centre de santé/ Polyclinique | | ensaire/ nique/ ste de anté | | centage otal |
| Méthode offerte | F | F&P | F | F&P | F | F&P | F | F&P |
| Contraception orale combinée Pilule orale progestative seul Injections progestatives (deux ou | 63 54 | 63 54 | 93 92 | 95 94 | 98 63 | 98 63 | 92 87 | 93 89 |
| trois par mois) Injections combinées (une par mois) | 63 13 | 63 13 | 93 7 | 95 10 | 95 20 | 98 20 | 91 9 | 93 11 |
| Condom masculin Condom féminin | 67 17 | 71 25 | 92 34 | 94 38 | 83 15 | 83 18 | 90 31 | 91 35 |
| Dispositif Intra utérin (DIU) Implant Spermicide | 79 75 4 | 83 79 4 | 9 48 0 | 16 52 2 | 18 20 8 | 20 23 10 | 14 46 1 | 20 51 3 |
| Diaphragme Conseil sur méthode MJF | 4 38 | 4 46 | 1 75 | 2 81 | 0 38 | 3 43 | 1 69 | 2 75 |
| Stérilisation féminine Stérilisation masculine | 83 50 | 83 50 | 1 | 1 | 3 | 3 | 6 4 | 6 |
| Au moins deux méthodes modernes temporaires ¹ Au moins quatre méthodes modernes | 88 | 88 | 94 | 95 | 100 | 100 | 94 | 95 |
| temporaires ¹ | 75 | 75 | 91 | 92 | 75 | 78 | 88 | 90 |
| Pilule du lendemain | 21 | 21 | 14 | 16 | 8 | 10 | 14 | 16 |
| Effectif d'établissements qui fournissent des méthodes de PF | 24 | 24 | 332 | 332 | 40 | 40 | 396 | 396 |

¹ C'est-à-dire les pilules contraceptives (combinées ou à base de progestérone seulement), injections (combinées ou à base de progestérone seulement), implants, DIU condoms (masculins ou féminins), spermicides, ou diaphragme. Des méthodes permanentes (stérilisation) et pilule du lendemain ne sont pas incluses.

Tableau A-5.2 Disponibilité des méthodes de PF offertes, par type d'établissement

Parmi les établissements offrant la méthode indiquée, pourcentage dans lesquels la méthode était disponible le jour de l'enquête, par type d'établissement, Rwanda EPS 2007

| | | Type d'établiss | | Effectif | |
|---|---------|-----------------|----------------|----------|--------------------|
| | | Centre de | Dispensaire/ | | d'établissements |
| | | santé/ | Clinique/Poste | • | offrant la méthode |
| Méthode | Hôpital | Polyclinique | de santé | total | indiquée |
| Contraception orale combinée | 67 | 75 | 69 | 74 | 368 |
| Pilule orale progestative seulement | 69 | 71 | 68 | 71 | 351 |
| Injections progestatives seul (deux à trois par mois) | 67 | 73 | 62 | 71 | 368 |
| Injections combinées (une par mois) | 67 | 15 | 75 | 30 | 44 |
| Condom masculin | 59 | 70 | 70 | 69 | 362 |
| Condom féminin | 50 | 57 | 57 | 57 | 139 |
| Dispositif Intra utérin (DIU) | 55 | 43 | 25 | 44 | 81 |
| Implant | 58 | 49 | 33 | 49 | 202 |
| Spermicide | 0 | 0 | 75 | 30 | 10 |
| Pilule du lendemain | 60 | 15 | 75 | 22 | 63 |
| Collier du cycle pour Méthode des Jours Fixes | 0 | 13 | 6 | 12 | 297 |

Tableau A-5.3 Disponibilité des méthodes de PF offertes, par province

Parmi les établissements offrant la méthode indiquée, pourcentage dans lesquels la méthode était disponible le jour de l'enquête, par province, Rwanda EPS 2007

| | | l | Province | | Effectif | | |
|---|------|-----|----------|-------|--------------------|-------------------|--|
| Méthode | Nord | Sud | Est | Ouest | Ville de Kigali | Pourcentage total | d'établissements offrant la méthode indiquée |
| Contraception orale combinée | 47 | 84 | 65 | 95 | 63 | 74 | 368 |
| Pilule orale progestative seulement | 47 | 79 | 59 | 95 | 59 | 71 | 351 |
| Injections progestatives seul (deux à trois | | | | | | | |
| par mois) | 45 | 81 | 63 | 95 | 56 | 71 | 368 |
| Injections combinées (une par mois) | 0 | 43 | 9 | 36 | 50 | 30 | 44 |
| Condom masculin | 47 | 71 | 58 | 93 | 66 | 69 | 362 |
| Condom féminin | 47 | 86 | 24 | 70 | 56 | 57 | 139 |
| Dispositif Intra utérin (DIU) | 27 | 74 | 20 | 48 | 40 | 44 | 81 |
| Implant | 53 | 55 | 16 | 66 | 38 | 49 | 202 |
| Spermicide | - | 100 | 0 | 0 | 50 | 30 | 10 |
| Pilule du lendemain | 17 | 32 | 13 | 17 | 25 | 22 | 63 |
| Collier du cycle pour Méthode des Jours Fixes | 19 | 9 | 19 | 4 | 8 | 12 | 297 |

Tableau A-5.4 Disponibilité de l'infrastructure, des ressources et des systèmes qui garantissent des services de planification familiale de qualité

Pourcentage d'établissements qui disposent des éléments pour fournir des conseils de qualité et des éléments qui permettent d'effectuer des examens physiques de qualité, par type d'établissement, Rwanda EPS 2007

| | - | | | |
|--|---------|--------------|----------------|-------------|
| | | Centre de | Dispensaire/ | |
| | | santé/ | Clinique/ | Pourcentage |
| Élément | Hôpital | Polyclinique | Poste de santé | total |
| Éléments pour fournir des conseils de qualité | | | | |
| Protection visuelle et auditive | 91 | 93 | 90 | 93 |
| Protection visuelle seulement | 5 | 1 | 5 | 2 |
| Aucune protection | 0 | 2 | 3 | 2 |
| Carnets de santé individuels pour les patients | 77 | 96 | 80 | 93 |
| Directives écrites sur la PF | 36 | 46 | 30 | 44 |
| Directives écrites sur les IST | 14 | 33 | 23 | 31 |
| Supports visuels éducatifs sur la PF | 64 | 85 | 78 | 83 |
| Supports visuels éducatifs sur les IST | 50 | 52 | 28 | 49 |
| Tous les éléments de support pour des conseils de qualité ¹ | 32 | 42 | 30 | 40 |
| Tous les éléments de support pour des conseils de qualité dans les | | | | |
| services de PF, d'IST et pour l'éducation des patients ² | 9 | 18 | 10 | 17 |
| Éléments pour le contrôle des infections | | | | |
| Savon | 77 | 36 | 48 | 40 |
| Eau courante | 86 | 48 | 63 | 52 |
| Gants propres en latex | 91 | 70 | 90 | 74 |
| Solution désinfectante | 91 | 72 | 83 | 74 |
| Boîte pour objets pointus | 95 | 85 | 75 | 84 |
| Tous les éléments pour le contrôle des infections ³ | 73 | 27 | 38 | 30 |
| Poubelle ⁴ | 91 | 63 | 63 | 64 |
| Tous les éléments plus la poubelle pour le contrôle des infections | 73 | 21 | 38 | 25 |
| Éléments pour l'examen du pelvis | | | | |
| Protection visuelle et auditive | 95 | 94 | 90 | 94 |
| Protection visuelle seulement | 0 | 2 | 5 | 3 |
| Aucune protection | 0 | 1 | 0 | 1 |
| Lit d'examen⁵ | 86 | 85 | 80 | 85 |
| Éclairage pour examen ⁶ | 59 | 12 | 18 | 15 |
| Spéculum | 68 | 7 | 13 | 11 |
| Toutes les fournitures et tout l'équipement pour l'examen du pelvis ⁷ | 41 | 3 | 8 | 5 |
| Tous les éléments pour le contrôle des infections et pour l'examen | | | | |
| du pelvis | 36 | 1 | 5 | 4 |
| Effectif d'établissements offrant des méthodes de PF temporaires | 22 | 332 | 40 | 394 |

¹ Soit une salle privée, soit un rideau pour protéger des regards, des carnets de santé individuels pour les patientes, des directives écrites pour la PF et des supports visuels pour la PF.

² Tous les éléments de support pour des conseils de qualité, plus des directives écrites pour les IST, des supports visuels éducatifs sur les IST, y compris le VIH/sida.

³ Savon, eau courante, gants propres en latex, solution désinfectante et boîte pour objets pointus.

⁴ Bien qu'une poubelle soit un élément important pour le contrôle des infections, ce n'est pas un équipement que l'on rencontre fréquemment et par conséquent elle n'a pas été incluse dans l'indicateur agrégé pour le contrôle des infections.

⁵ N'importe quel lit sur lequel une femme peut s'allonger.

⁶ Une lampe pour examen, une torche ou autre projecteur.

⁷ Protection visuelle et auditive, lit d'examen, lampe pour examen et spéculum.

Tableau A-5.5.1 Disponibilité de matériel spécifique éducatif et de supports visuels

Pourcentage d'établissements dans lesquels le support éducatif ou visuel indiqué était disponible, par type d'établissement, Rwanda EPS 2007

| | Type d'établissement | | | | | |
|--|----------------------|---------------------|---------------------------------------|-------------|--|--|
| | | Centre de santé/ | Dispensaire/ Clinique/ Poste de | Pourcentage | | |
| Élément | Hôpital | Polyclinique | santé | total | | |
| Support visuel et matériel éducatif | | | | _ | | |
| Échantillons de différentes méthodes | 50 | 69 | 63 | 67 | | |
| Autre supports visuels éducatifs pour la PF | 27 | 55 | 25 | 51 | | |
| Affiches pour la promotion de la PF | 45 | 52 | 28 | 49 | | |
| Supports visuels sur les IST | 32 | 30 | 15 | 28 | | |
| Supports visuels sur le VIH/sida | 27 | 35 | 23 | 33 | | |
| Affiches pour la sensibilisation générale sur les IST | | | | | | |
| ou le VIH/sida | 45 | 35 | 13 | 33 | | |
| Modèles pour montrer comment utiliser un condom | 36 | 55 | 28 | 51 | | |
| Informations pouvant être ramenées par les patients à la maison | | | | | | |
| Sur la planification familiale | 45 | 58 | 28 | 54 | | |
| Sur les Infections Sexuellement Transmissibles | 32 | 29 | 10 | 27 | | |
| Sur le VIH/sida | 32 | 30 | 8 | 28 | | |
| Directions done les comises | | | | | | |
| Directives dans les services | 20 | 40 | 20 | 4.4 | | |
| Directives pour PF | 36 | 46 | 30 | 44 | | |
| Directives OMS pour approche symptomatique | 9 | 33 | 23 | 30 | | |
| Autres directives pour le diagnostic et le traitement des IST | 14 | 20 | 15 | 20 | | |
| Effectif d'établissements offrant des services de PF temporaires | 22 | 332 | 40 | 394 | | |

<u>Tableau A-5.5.2</u> Disponibilité de matériel spécifique éducatif et de supports visuels où les services de PF temporaires et d'IST sont offerts

Pourcentage d'établissements dans lesquels le support éducatif ou visuel indiqué était disponible, par type d'établissement, Rwanda EPS 2007

| | Т | ype d'établisse | ement | |
|---|---------|------------------|---------------------------------|-------|
| - | | Centre de santé/ | Dispensaire/ Clinique/ Poste | • |
| Éléments | Hôpital | Polyclinique | de santé | total |
| Support visuel et matériel éducatif | | | | |
| Échantillons de différentes méthodes | 83 | 70 | 57 | 69 |
| Autres supports visuels éducatifs pour la PF | 33 | 59 | 23 | 53 |
| Affiches pour la promotion de la PF | 67 | 53 | 27 | 50 |
| Supports visuels sur les IST | 33 | 34 | 13 | 31 |
| Supports visuels sur le VIH/sida | 17 | 38 | 23 | 35 |
| Affiches pour la sensibilisation générale sur les IST ou le | | | | |
| VIH/sida | 67 | 37 | 7 | 33 |
| Modèles pour montrer comment utiliser un condom | 17 | 62 | 23 | 55 |
| Informations pouvant être ramenées par les patients à la maison | | | | |
| Sur la planification familiale | 67 | 62 | 33 | 58 |
| Sur les Infections Sexuellement Transmissibles | 50 | 35 | 13 | 33 |
| Sur le VIH/sida | 33 | 32 | 10 | 29 |
| Directives dans les services | | | | |
| Directives pour PF | 50 | 46 | 23 | 43 |
| Directives OMS pour approche symptomatique | 17 | 40 | 17 | 36 |
| Autres directives pour le diagnostic et le traitement des IST | 17 | 24 | 10 | 22 |
| Effectif d'établissements offrant des services de PF temporaires et fournissant des service d'IST | 6 | 172 | 30 | 208 |

Tableau A-5.6 Endroit de l'établissement où l'équipement pour les services de planification familiale est traité pour être <u>réutilisé</u>

Pourcentage d'établissements où l'équipement de PF est traité pour être réutilisé dans l'endroit indiqué, selon le type d'établissement, Rwanda EPS 2007

| Caractéristique | Zone de prestation des services de PF | Endroit central commun à tous les services de l'établissement | Zone de prestation des services d'accouche- ment | À l'extérieur de l'établissement (l'établissement ne traite pas l'équipement de PF) | Effectif d'établissements offrant des services de PF temporaires |
|---|---|---|--|--|--|
| Type d'établissement Hôpital | 45 | 36 | 18 | 0 | 22 |
| Centre de santé/ Polyclinique Dispensaire/ Clinique/ Poste de santé | 49 55 | 32 33 | 6 | 13 13 | 332 40 |
| Total | 49 | 32 | 6 | 12 | 394 |

¹ Un petit établissement peut ne pas disposer d'un endroit particulier de traitement de l'équipement pour chaque service ; par conséquent, l'équipement est traité dans un endroit central de l'établissement et qui est commun à tous les services.

Tableau A-5.7.1 Capacité de stérilisation et de désinfection de l'équipement de planification familiale

Niveau de traitement le plus élevé pour lequel l'établissement dispose de tous les éléments de support de la qualité de stérilisation/ Désinfection de Haut Niveau (DHN) et pourcentage disposant de directives écrites sur le lieu de traitement de l'équipement de PF pour la réutilisation, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | Pourcentage d'établissements dans lesquels : | | | | | | | | |
|-------------------------------|---|---|----|--|---|--|--|--|--|
| Caractéristique | le niveau le p lequel toutes pour une sté | re indiquée est plus élevé pour les conditions les conditions railisation /DHN retaient réunies Ébullition/vapeur ou désinfection chimique de haut niveau | | Ne stérilise pas l'équipement de PF | Pourcentage d'établissement s disposant de directives écrites pour la stérilisation ou les procédures DHN sur le lieu du traitement | Effectif d'établissements offrant des services de PFT | | | |
| Type d'établissement | | | | | | | | | |
| Hôpital | 68 | 0 | 32 | 0 | 27 | 22 | | | |
| Centre de santé/Polyclinique | 9 | 1 | 70 | 19 | 5 | 332 | | | |
| Dispensaire/Clinique/Poste de | | | | | | | | | |
| santé | 13 | 0 | 43 | 45 | 3 | 40 | | | |
| Secteur | | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 10 | 1 | 73 | 16 | 7 | 275 | | | |
| Agréé | 17 | 0 | 53 | 30 | 4 | 83 | | | |
| Privé/ONG/Communautaire | 22 | 0 | 39 | 39 | 3 | 36 | | | |
| Province | | | | | | | | | |
| Nord | 14 | 3 | 70 | 13 | 6 | 70 | | | |
| Sud | 12 | 0 | 72 | 16 | 5 | 81 | | | |
| Est | 4 | 2 | 69 | 24 | 8 | 90 | | | |
| Ouest | 15 | 0 | 64 | 21 | 6 | 107 | | | |
| Ville de Kigali | 22 | 0 | 46 | 33 | 4 | 46 | | | |
| Total | 13 | 1 | 65 | 21 | 6 | 394 | | | |

¹ C'est-à-dire un équipement en état de marche, une connaissance appropriée de la température et du temps de traitement pour la méthode utilisée et une minuterie automatique.

² Soit l'équipement ou la connaissance manque ou l'établissement ne traite pas l'équipement.

Tableau A-5.7.2 Capacité de stérilisation et de désinfection de l'équipement de planification familiale: établissements dans lesquels l'équipement est traité dans la zone de prestation des services de PF

Parmi les établissements qui traitent l'équipement de PF pour la réutilisation dans la zone de prestation des services de PF, niveau le plus élevé de traitement pour lequel l'établissement dispose de tous les éléments garantissant une stérilisation/DHN de qualité et pourcentage disposant de directives écrites, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| Pourcentage d'établissements dans lesquels | | | | | | | | | |
|---|--|--|-------------------------------|---|---|--|--|--|--|
| | La procédure indiquée est le plus haut niveau de traitement pour lequel toutes les conditions pour une stérilisation/DHN de qualité étaient réunies Chaleur sèche ou | Stérilisation mais manque d'équipement et/ou de | Ne stérilise pas l'équipement | pour la stérilisation ou les procédures | Effectif d'établissements offrant des services de PF et qui traitent l'équipement dans la zone de prestation des | | | | |
| Caractéristique | autoclave ¹ | connaissance | de PF | du traitement | services de PF | | | | |
| Type d'établissement Hôpital Centre de santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/Poste de santé Secteur Gouvernemental | 70 9 14 9 | 30 87 77 86 | 0 5 9 | 0 5 0 | 10 163 22 133 | | | | |
| Agréé | 20 | 78 | 5 2 | 5 2 5 | 41 | | | | |
| Privé/ONG/Communautaire | 19 | 71 | 10 | 5 | 21 | | | | |
| Province Nord Sud Est Ouest Ville de Kigali | 14 9 3 16 18 | 86 87 87 79 77 | 0 4 10 5 5 | 0 4 3 4 9 | 14 54 30 75 22 | | | | |
| Total | 12 | 83 | 5 | 4 | 195 | | | | |

¹ C'est-à-dire un équipement en état de marche, une connaissance appropriée de la température et du temps de traitement pour la méthode utilisée et une minuterie automatique.

Tableau A-5.8.1 Conditions de stockage de l'équipement stérilisé ou désinfecté selon des procédures DHN

Pourcentage d'établissements qui stockent des instruments, stérilisés/désinfectés selon des procédures DHN et conditions de stockage parmi les établissements où des instruments stérilisés/désinfectés selon des procédures DHN sont présents, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| Caractéristiques | Pourcentage d'établissement s qui stockent des instruments stérilisés/désinf ectés selon des procédures DHN | Effectif d'établis- sements | Bonnes conditions de stockage stérile/DHN ¹ | Propre, mais pas de conditions de stockage stérile ² | Dates de traitement observées sur les instruments traités et stockés | Bonnes conditions de stockage stérile/DHN dates de traitement sur les instruments stérilisés | Effectif d'établissements stockant des instruments stérilisés/DHN |
|--|--|-----------------------------------|---|---|--|---|---|
| Type d'établissement Hôpital Centre de santé/ Polyclinique Dispensaire/Clinique/Poste de santé | 100 88 100 | 22 332 40 | 86 67 73 | 14 18 13 | 64 29 10 | 59 25 10 | 22 291 40 |
| Secteur Gouvernemental Agréé Privé/ONG/Communautaire | 90 84 100 | 275 83 36 | 69 61 81 | 17 19 11 | 28 39 17 | 25 34 17 | 247 70 36 |
| Province Nord Sud Est Ouest Ville de Kigali | 86 90 91 90 91 | 70 81 90 107 46 | 62 74 67 67 79 | 17 8 15 26 14 | 40 10 27 38 33 | 37 8 21 33 33 | 60 73 82 96 42 |
| Total | 90 | 394 | 69 | 17 | 29 | 26 | 353 |

¹Les instruments sont enveloppés et scellés avec un adhésif sensible au temps, à la vapeur et à la température ou les instruments sont rangés dans un conteneur stérile/désinfecté DHN fermé avec un fermoir et la zone de stockage est propre et sèche.

Les instruments peuvent être enveloppés mais pas scellés, non enveloppés sur un chariot sous un linge, ou encore non enveloppés sur un chariot sous un linge, ou encore non enveloppés sur un chariot sous un linge.

chariot dans le stérilisateur ou l'autoclave, ou bien trempant dans une solution désinfectante et la zone de stockage est propre et sèche.

Tableau A-5.8.2 Conditions de stockage de l'équipement stérilisé ou désinfecté selon des procédures DHN: établissements où l'équipement est stocké dans la zone de prestation des services de PF

Pourcentage d'établissements qui stockent de l'équipement de PF stérilisé ou désinfecté selon des procédures DHN et conditions de stockage parmi les établissements où de l'équipement stérilisé ou désinfecté selon des procédures DHN est présent dans la ZONE DES SERVICES DE PF, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| - | | | | | | | |
|-------------------------------|------------------|------------|--------------|----------------------|-------------|-----------------|------------------|
| | Pourcentage | | | | Datas da | Bonnes | |
| | d'établissement | | | | Dates de | conditions de | F |
| | s stockant de | | | | traitement | stockage | Effectif |
| | l'équipement | | _ | Propre, mais | observées | stérile/DHN | d'établissements |
| | stérilisé ou | | Bonnes | pas de | sur les | dates de | stockant des |
| | désinfecté selon | Effectif | conditions | conditions | instruments | | instruments |
| | des procédures | d'établis- | de stockage | | traités et | les instruments | de PF |
| Caractéristiques | DHN | sements | stérile/DHN1 | stérile ² | stockés | stérilisés | stérilisés/DHN |
| Type d'établissement | | | | | | | |
| Hôpital | 41 | 22 | 100 | 0 | 56 | 56 | 9 |
| Centre de santé/Polyclinique | 38 | 332 | 81 | 8 | 25 | 25 | 125 |
| Dispensaire/Clinique/Poste de | | | | | | | |
| santé | 75 | 40 | 80 | 13 | 13 | 13 | 30 |
| | | | | | | | |
| Secteur | | | | | | | |
| Gouvernemental | 39 | 275 | 86 | 7 | 25 | 25 | 107 |
| Agréé | 31 | 83 | 65 | 8 | 31 | 31 | 26 |
| Privé/ONG/Communautaire | 86 | 36 | 81 | 13 | 16 | 16 | 31 |
| Province | | | | | | | |
| Nord | 9 | 70 | 83 | 17 | 67 | 67 | 6 |
| Sud | 54 | 81 | 80 | 5 | 5 | 5 | 44 |
| Est | 33 | 90 | 83 | 3 | 17 | 17 | 30 |
| Ouest | 50 | 107 | 85 | 9 | 36 | 36 | 53 |
| Ville de Kigali | 67 | 46 | 77 | 16 | 32 | 32 | 31 |
| viiio do ragaii | 31 | .5 | ., | | <u>-</u> | J.L | 5 1 |
| Total | 42 | 394 | 82 | 9 | 24 | 24 | 164 |

¹ Les instruments sont enveloppés et scellés avec un adhésif sensible au temps, à la vapeur et à la température ou encore les instruments sont rangés dans un conteneur stérile/désinfecté DHN fermé avec un fermoir et la zone de stockage est propre et sèche.

² Les instruments peuvent être enveloppés mais pas scellés, non enveloppés sur un chariot sous un linge, ou encore non enveloppés

sur un chariot dans le stérilisateur ou l'autoclave, ou bien trempant dans une solution désinfectante et la zone de stockage est propre et sèche.

Tableau A-5.9 Disponibilité des médicaments pour le traitement des Infections Sexuellement Transmissibles (IST)

Pourcentage d'établissements dans lesquels le médicament indiqué est disponible et pourcentage disposant d'au moins un traitement pour chacune des quatre IST par type d'établissement, Rwanda EPS 2007

| | | , | | |
|--|---------|--------------|----------------|-------------|
| | | Centre de | Dispensaire/ | • |
| | | santé/ | Clinique/Poste | Pourcentage |
| Infection et traitement | Hôpital | Polyclinique | de santé | total |
| Le service de PF fournit des services d'IST | 27 | 52 | 75 | 53 |
| Effectif d'établissements offrant des services de PFT | 22 | 332 | 40 | 394 |
| Métronidazole (trichomonas) | 100 | 87 | 30 | 79 |
| Tinidazole (t trichomonas) | 33 | 16 | 20 | 17 |
| Ceftriaxone (gonorrhée) | 50 | 3 | 0 | 4 |
| Ciprofloxin (gonorrhée | 83 | 72 | 27 | 65 |
| Amoxicilline (chlamydia) | 83 | 84 | 33 | 77 |
| Augmentin (chlamydia) | 33 | 13 | 10 | 13 |
| Norfloxacin (chlamydia, gonorrhée) | 83 | 51 | 20 | 48 |
| Doxycycline (chlamydia, syphilis) | 83 | 82 | 20 | 73 |
| Tétracycline (chlamydia, syphilis) | 50 | 16 | 3 | 15 |
| Erythromycine (chlamydia, syphilis) | 83 | 83 | 30 | 75 |
| Pénicilline injectable ou par voie orale (syphilis) | 100 | 94 | 53 | 88 |
| Suppositoire Nystatine ou miconazole (candidose) | 83 | 87 | 27 | 78 |
| Miconazole sous forme de crème ou en | | | | |
| suppositoire (candidose) | 50 | 9 | 10 | 10 |
| Clotrimazole sous forme de crème ou en | | | | |
| suppositoire (candidose) | 17 | 3 | 3 | 4 |
| Au moins un médicament pour le trichomonas | 100 | 87 | 43 | 81 |
| Au moins un médicament pour la gonorrhée | 100 | 85 | 37 | 78 |
| Au moins un médicament pour la chlamydia | 100 | 95 | 40 | 87 |
| Au moins un médicament pour la syphilis | 100 | 95 | 53 | 89 |
| Au moins un médicament pour les quatre IST évaluées ¹ | 100 | 78 | 30 | 72 |
| Effectif d'établissements offrant des services de PFT et | | | | |
| fournissant des services d'IST | 6 | 172 | 30 | 208 |

¹ Au moins un médicament pour traiter le trichomonas, la gonorrhée, la chlamydia et la syphilis.

Tableau A-5.10 Disponibilité de l'équipement et de l'infrastructure nécessaires pour fournir des méthodes spécifiques de contraception

Parmi les établissements offrant des méthodes contraceptives contenant des œstrogènes, des méthodes injectables, des dispositifs intra utérin (DIU) ou des implants, pourcentage disposant du matériel et de l'infrastructure nécessaire pour fournir, sans risque pour les patientes, ces méthodes, selon le type d'établissement, Rwanda EPS 2007

| | | | | | | DIU | | | Implants | |
|--|------------------------------------|--------------------------------------|-----------------------|------------------------|-------------------------------------|--------------------------------|-----------------------|----------------------|--|-----------------------|
| | | s contenant trogènes ¹ | Injections | | | Pourcentage | | Pour- | Pourcentage | |
| | Pour- | Effectif d'établis- | Pour- | | Pour- | réunissant tous les | | centage ayant les | ayant tout l'équipement, | |
| | centage ayant | sements offrant une | centage ayant des | Effectif d'établis- | centage ayant les | éléments et les conditions | Effectif | éléments pour les | les éléments pour le contrôle | Effectif |
| | l'appareil pour | méthode contenant | aiguilles et des | sements offrant une | | pour une insertion du | d'établis- sements | l'insertion | l'infrastructure | d'établis- sements |
| Type d'établissement | mesurer la tension ² | des œstrogènes | seringues stériles | méthode injectable | pour insérer un DIU ³ | DIU de qualité ⁴ | offrant le DIU | de l'Implanon⁵ | pour l'insertion de l'Implanon ⁶ | offrant des implants |
| Hôpital Centre de santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/Poste de | 87 89 | 15 314 | 60 65 | 15 310 | 63 23 | 37 0 | 19 31 | 67 21 | 44 6 | 18 158 |
| santé | 98 | 40 | 79 | 38 | 71 | 14 | 7 | 50 | 13 | 8 |
| Total | 90 | 369 | 66 | 363 | 42 | 14 | 57 | 27 | 10 | 184 |

¹Pilules orales combinées et injections combinées

² Stéthoscope et sphygmomanomètre.

Tableau A-5.11 Disponibilité de l'équipement spécifique pour le DIU

Parmi les établissements qui offrent le dispositif intra utérin, pourcentage qui dispose de chaque fourniture et instrument indiqués pour permettre l'insertion et le retrait d'un DIU, par type d'établissement, Rwanda EPS 2007

| _ | | Гуре d'établisse | | _ |
|--|---------|-------------------------------------|--|-------------------|
| Fourniture et instrument | Hôpital | Centre de santé/ Polyclinique | Dispensaire/ Clinique/Poste de santé | Pourcentage total |
| | Порна | 1 Oryclinique | uc sanc | totai |
| Gants en latex propres ou stériles | 95 | 94 | 100 | 95 |
| Solution antiseptique | 89 | 71 | 71 | 77 |
| Pinces à pansements | 74 | 52 | 71 | 61 |
| Spéculum | 79 | 71 | 71 | 74 |
| Pinces | 79 | 55 | 71 | 65 |
| Sondes utérines | 68 | 35 | 71 | 51 |
| Tous les éléments de base | 63 | 23 | 71 | 42 |
| Méthode DIU disponible Tous les éléments de base plus | 53 | 68 | 29 | 58 |
| méthode | 47 | 10 | 29 | 25 |
| Effectif d'établissements offrant le DIU | 19 | 31 | 7 | 57 |

³ Gants en latex propres, iode antiseptique, spéculum, pinces pour tenir des gazes pour nettoyer le cervix, pinces et sonde utérine (ou un kit pour poser un DIU qui inclut des pinces et une sonde utérine).

⁴ Éléments de base pour l'insertion d'un DIU plus tous les éléments pour le contrôle des infections (savon, eau, gants propres en latex, solution désinfectante et boîte

⁴ Éléments de base pour l'insertion d'un DIU plus tous les éléments pour le contrôle des infections (savon, eau, gants propres en latex, solution désinfectante et boîte pour objets pointus), protection visuelle, un lit et un éclairage pour l'examen et une méthode pour insérer le DIU.

⁵ Pinces pour saisir l'implant, anesthésique local (Xylocaïne), scalpel avec lame, aiguille et seringue stériles, gants stériles, antiseptique pour nettoyer la peau ⁶ Équipement pour l'insertion d'implants, tous les éléments pour le contrôle des infections (savon, eau, solution désinfectante et boîte pour objets pointus), protection visuelle, un lit et un éclairage pour l'examen et la méthode de l'implant ou une boîte fermée hermétiquement contenant l'Implanon avec un applicateur stérile jetable.

Tableau A-5.12 Disponibilité d'éléments spécifiques pour l'examen du pelvis dans les services d'IST

Parmi les établissements où les prestataires de PF offrent des services d'IST, pourcentage qui dispose de chaque fourniture et équipement indiqués nécessaires pour effectuer un examen de qualité du pelvis, par type d'établissement, Rwanda EPS 2007

| | - | Type d'établisse | ment | |
|---|---------|------------------|----------------|-------|
| | | Centre de | Dispensaire/ | |
| | | santé/ | Clinique/Poste | Ŭ |
| Fourniture et équipement | Hôpital | Polyclinique | de santé | total |
| Protection visuelle et auditive | 100 | 95 | 90 | 94 |
| Lit pour l'examen | 83 | 88 | 80 | 87 |
| Éclairage pour l'examen | 67 | 12 | 20 | 14 |
| Spéculum | 83 | 6 | 17 | 10 |
| Protocole pour le diagnostic et le | | | | |
| traitement des IST | 17 | 40 | 17 | 36 |
| Tous les éléments | 17 | 1 | 3 | 1 |
| Effectif d'établissements où les prestataires de PF offrent des | | | | |
| services d'IST | 6 | 172 | 30 | 208 |

Tableau A-5.13 Disponibilité d'éléments spécifiques pour les implants

Parmi les établissements qui offrent la méthode de l'implant, pourcentage qui dispose de chaque fourniture et équipement indiqués nécessaires, par type d'établissement, Rwanda EPS 2007

| <u>-</u> | - | Type d'établisse | | |
|--------------------------------------|---------|---------------------|----------------------------|----------------------|
| | | Centre de santé/ | Dispensaire/ | Doumantana |
| Fourniture et équipement | Hôpital | Polyclinique | Clinique/Poste de santé | Pourcentage total |
| Gants stériles | 94 | 85 | 100 | 87 |
| Solution antiseptique | 89 | 70 | 100 | 73 |
| Pinces à pansements | 78 | 34 | 63 | 40 |
| Anesthésique local | 78 | 61 | 100 | 65 |
| Aiguilles et seringues stériles | 83 | 73 | 100 | 76 |
| Scalpel avec lame | 78 | 56 | 88 | 60 |
| Pinces pour saisir l'implant | 72 | 65 | 88 | 66 |
| Cathéter et trocart pour insertion | | | | |
| de l'implant plus méthode Norplant | 56 | 39 | 38 | 41 |
| Boîte fermée hermétiquement | 70 | 00 | 7.5 | 0.5 |
| contenant l'Implanon | 78 | 63 | 75 | 65 |
| Tous les éléments 1 | 67 | 21 | 50 | 27 |
| Effectif d'établissements offrant la | | | | |
| méthode des implants | 18 | 158 | 8 | 184 |

¹ Gants stériles, solution antiseptique, pinces à pansements, pinces, anesthésique local, aiguilles et seringues stériles, scalpel avec lame, n'importe quelle pince et implant avec un applicateur.

<u>Tableau A-5.14 Utilisation par l'établissement de statistiques pour les patients de PF</u>

Nombre médian de consultations de PF par mois, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | | Effectif |
|--|--------------------|------------------|
| | Nombre | d'établissements |
| | médian de | fournissant des |
| | consultations | données sur les |
| Caractéristique | de PF ¹ | consultations |
| Type d'établissement | | |
| Hôpital | 14 | 20 |
| Centre de santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/Poste | 60 | 316 |
| de santé | 16 | 33 |
| Secteur | | |
| Gouvernemental | 53 | 263 |
| Agréé | 56 | 79 |
| Privé/ONG/Communautaire | 15 | 27 |
| Province | | |
| Nord | 178 | 67 |
| Sud | 37 | 79 |
| Est | 44 | 84 |
| Ouest | 62 | 103 |
| Ville de Kigali | 38 | 36 |
| Total | 51 | 369 |

¹ Les données proviennent des enregistrements mensuels du système d'information de santé disponibles dans l'établissement le jour de l'enquête. Les données devaient couvrir la période des 12 mois ayant précédé l'enquête mais certains mois étaient fréquemment manquants. Les informations concernant les mois pour lesquels les données étaient disponibles ont été additionnées et un nombre moyen mensuel de patients a été calculé pour chaque établissement. Ce nombre a été ensuite utilisé pour calculer le nombre médian de patients par mois.

Tableau A-5.15 Informations concernant les utilisateurs de tarifs pour les services de planification familiale

Pourcentage d'établissements dans lesquels les patients ont déclaré que certains services étaient payants et pourcentage dans lesquels les tarifs sont affichés de manière visible, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | | | | | | | | | Pou | rcentage of | dans | Effectif |
|------------------------------|--|---------|-------------|----------|-------------|---------|-------------|--------------|---------------|-------------|------------|------------|
| | Pourcentage d'établissements faisant payer | | | | | | | lesque | els les tarit | fs sont | d'établis- | |
| | | | les service | es suiva | ants: | | | | affichés | de manièr | re visible | sements |
| | | | | | | | | | | | | appliquant |
| | | | | | | | Effectif | Réductions | | | | des tarifs |
| | | | | | | | d'établis- | ou | | | | pour les |
| | | | | | | Pas | sements | exonérations | Tous | | | patients |
| | Dossier | | | | | payant | offrant des | pour | les | Certains | Aucun | des |
| | du | Consul- | | | Enregistre- | ne sait | services | certains | tarifs | tarifs | tarif | services |
| Caractéristique | patient | tation | Méthode | Tests | ment | pas | de PFT | patients | affichés | affichés | affiché | de PF |
| Type d'établissement | | | | | | | | | | | | |
| Hôpital | 9 | 32 | 27 | 32 | 5 | 64 | 22 | 63 | 38 | 25 | 38 | 8 |
| Centre de santé/Polyclinique | 1 | 6 | 5 | 5 | 1 | 92 | 332 | 68 | 43 | 18 | 39 | 28 |
| Dispensaire/Clinique/ | • | ŭ | ŭ | Ū | • | - | 552 | | | | • | |
| Poste de santé | 30 | 45 | 40 | 45 | 15 | 48 | 40 | 24 | 19 | 38 | 43 | 21 |
| Secteur | | | | | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 1 | 7 | 7 | 7 | 1 | 89 | 275 | 69 | 48 | 14 | 38 | 29 |
| Agréé | 2 | 4 | 2 | 2 | 0 | 95 | 83 | 75 | 25 | 25 | 50 | 4 |
| Privé/ONG/Communautaire | 36 | 58 | 47 | 58 | 17 | 33 | 36 | 25 | 17 | 42 | 42 | 24 |
| Province | | | | | | | | | | | | - |
| Nord | 0 | 9 | 9 | 3 | 1 | 90 | 70 | 71 | 71 | 14 | 14 | 7 |
| Sud | 5 | 9 | 7 | 12 | 1 | 84 | 81 | 69 | 38 | 15 | 46 | 13 |
| Est | 1 | 4 | 4 | 3 | 0 | 93 | 90 | 67 | 33 | 0 | 67 | 6 |
| Ouest | 3 | 7 | 7 | 6 | 2 | 90 | 107 | 64 | 18 | 18 | 64 | 11 |
| Ville de Kigali | 22 | 41 | 30 | 43 | 11 | 57 | 46 | 20 | 25 | 50 | 25 | 20 |
| Total | 5 | 11 | 9 | 10 | 2 | 86 | 394 | 51 | 33 | 26 | 40 | 57 |

Tableau A-5.16.1 Dépenses pour les consultations de planification familiale

Parmi les patientes de PF, observées et interviewées, pourcentage ayant déclaré avoir payé pour les services de PF le jour de l'enquête et parmi ces patientes ayant payé pour les services, montant médian (Frw) payé le jour de l'enquête, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| Caractéristique | Pourcentage de patientes de PF interviewées qui ont payé pour les services | Effectif de patientes de PF interviewées | Montant médian des dépenses (Frw) par patiente de PF qui ont payé pour les services de PF le jour de l'enquête ¹ | Effectif de patientes de PF interviewées ayant fourni des réponses valides sur le montant des dépenses |
|-----------------------------------|--|--|--|---|
| • | 103 301 11003 | IIICI VICWCC3 | ic jour de l'enquete | асрензез |
| Type d'établissement | | | 400 | _ |
| Hôpital | 33 | 15 | 102 | 5 |
| Centre de santé/ Polyclinique | 4 | 634 | 108 | 24 |
| Dispensaire/Clinique/Poste | | | | |
| de santé | 50 | 22 | 705 | 11 |
| Secteur | | | | _ |
| Gouvernemental | 3 | 544 | 108 | 15 |
| Agréé | 11 | 111 | 105 | 12 |
| Privé/ONG/Communautaire | 81 | 16 | 705 | 13 |
| 1 11V6/ 61V6/ 6611IIII diladidila | 01 | 10 | 100 | 10 |
| Province | | | | |
| Nord | 5 | 185 | 108 | 9 |
| Sud | 9 3 | 100 | 106 | 9 |
| Est | 3 | 148 | 58 | 5 |
| Ouest | 1 | 174 | - | 1 |
| Ville de Kigali | 25 | 64 | 510 | 16 |
| Total | 6 | 671 | 155 | 40 |

¹ Inclut n'importe quel montant de dépense, y compris la consultation, les analyses de laboratoire, les médicaments ou d'autres frais.

<u>Tableau A-5.16.2</u> <u>Dépenses des patientes ayant subi des procédures spécifiques de planification familiale</u>

Parmi les patientes de PF, observées et interviewées, à qui on a inséré un DIU, parmi celles à qui on a retiré un DIU et parmi celles qui ont reçu un contraceptif injectable ou parmi celles qui ont subi un examen du pelvis sans autre procédure, pourcentage qui ont payé des frais et montant médian (MONNAIE) payé le jour de l'enquête, selon la procédure principale, Rwanda EPS 2007

| | Pourcentage | | | |
|--------------------------------|--------------|--------------|---------------------------------|----------------|
| | de patientes | Nombre total | Dépense médiane | |
| | ayant payé | de cas ayant | payée par la patiente | Nombre de |
| | pour les | subi une | ayant subi la | cas ayant |
| Procédure | services | procédure | procédure indiquée ¹ | payé des frais |
| Insertion du DIU 2 | 50 | 2 | - | 1 |
| Insertion/retrait d'un Implant | 67 | 6 | 1 010 | 4 |
| Injection | 6 | 393 | 107 | 24 |
| Examen du pelvis ³ | 50 | 2 | - | 1 |

¹ Inclut n'importe quel montant de dépense, y compris la consultation, les analyses de laboratoire, les médicaments ou d'autres dépenses.

²Peut inclure ou non le retrait d'un DIU.

³ Inclut les patientes à qui on a effectué un examen du pelvis mais à qui on n'a ni inséré ni retiré un DIU ou un implant, ou à qui on n'a pas donné de contraceptif injectable.

Tableau A5.17 Pratiques de gestion de support pour les prestataires des services de planification familiale

Parmi les prestataires des services de PF, pourcentage ayant bénéficié d'une pratique indiquée de gestion de support, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | Pou | rcentage de prest | ataires interviewés qui or | nt : | |
|-------------------------------|------------------------|-------------------|----------------------------|-----------------|--------------------------|
| | | J T | Reçu une formation | Formation | |
| | Reçu une | | avant ou en cours | avant ou en | |
| | formation avant | Été | d'emploi au cours des | cours d'emploi | |
| | ou en cours | personnellement | 12 mois ayant précédé | la plus récente | |
| | d'emploi au | supervisés au | l'enquête et qui ont été | ayant eu lieu | Effectif de |
| | cours des 12 | cours des 6 | personnellement | au cours des | prestataires des |
| | mois ayant | mois ayant | supervisés au cours | 13-35 mois | services de PF |
| | précédé | précédé | des 6 mois ayant | ayant précédé | ayant été ू |
| Caractéristiques | l'enquête ¹ | l'enquête | précédé l'enquête | l'enquête | interviewés ² |
| Type d'établissement | | | | | |
| Hôpital | 30 | 70 | 26 | 21 | 43 |
| Centre de santé/ Polyclinique | 20 | 92 | 18 | 15 | 829 |
| Dispensaire/Clinique/Poste | | | | | |
| de santé | 40 | 64 | 24 | 11 | 55 |
| Secteur | | | | | |
| Gouvernemental | 22 | 91 | 19 | 13 | 711 |
| Agréé | 18 | 91 | 17 | 20 | 171 |
| Privé/ONG/Communautaire | 40 | 62 | 22 | 13 | 45 |
| Province | | | | | |
| Nord | 24 | 89 | 24 | 7 | 188 |
| Sud | 20 | 91 | 16 | 11 | 188 |
| Est | 21 | 93 | 20 | 15 | 228 |
| Ouest | 15 | 92 | 14 | 22 | 249 |
| Ville de Kigali | 43 | 66 | 30 | 16 | 74 |
| Total | 22 | 90 | 19 | 15 | 927 |

¹ Inclut seulement des sessions de formation structurées ; par conséquent, une instruction individuelle reçue au cours d'une visite de supervision de routine n'est pas considérée ici comme de la formation.

² Inclut seulement les prestataires des services de PF des établissements qui fournissent des services de PF.

Tableau A5.18 Formation en cours d'emploi concernant les prestataires des services de planification familiale¹

Parmi les prestataires des services de PF qui ont été interviewés, pourcentage ayant reçu une formation en cours d'emploi portant sur des sujets spécifiques au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête ou au cours des 13-35 mois ayant précédé l'enquête, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | Conse | ils sur PF | ave prob | rapport c des lèmes iques | les syr lié: mét | à jour sur mptômes s aux hodes e PF | des syı poı | n charge mptômes ur les les de PF | | PF pour | Effectif de prestataires des services de PF |
|---|-------|------------|-------------|------------------------------------|------------------------|---|----------------|--|-----|---------|--|
| Caractéristiques | 12m | 13-35m | 12m | 13-35m | 12m | 13-35m | 12m | 13-35m | 12m | 13-35m | interviewés ² |
| Type d'établissement | | | | | | | | | | | |
| Hôpital | 28 | 21 | 23 | 19 | 26 | 21 | 26 | 21 | 14 | 14 | 43 |
| Centre de santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/ | 19 | 14 | 17 | 12 | 17 | 13 | 17 | 12 | 11 | 5 | 829 |
| Poste de santé | 40 | 11 | 38 | 11 | 36 | 13 | 38 | 11 | 13 | 9 | 55 |
| Secteur | | | | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 21 | 14 | 18 | 12 | 19 | 12 | 19 | 12 | 12 | 5 | 711 |
| Agréé | 18 | 18 | 13 | 15 | 14 | 17 | 14 | 15 | 8 | 9 | 171 |
| Privé/ONG/Communautaire | 40 | 13 | 40 | 11 | 38 | 16 | 40 | 13 | 13 | 11 | 45 |
| Province | | | | | | | | | | | |
| Nord | 24 | 7 | 21 | 6 | 21 | 6 | 22 | 6 | 10 | 2 | 188 |
| Sud | 20 | 11 | 15 | 7 | 17 | 7 | 18 | 7 | 10 | 4 | 188 |
| Est | 20 | 16 | 18 | 12 | 18 | 14 | 18 | 14 | 12 | 4 | 228 |
| Ouest | 14 | 21 | 13 | 20 | 14 | 21 | 14 | 20 | 8 | 12 | 249 |
| Ville de Kigali | 41 | 16 | 36 | 16 | 36 | 15 | 38 | 15 | 27 | 9 | 74 |
| Total | 21 | 14 | 18 | 12 | 19 | 13 | 19 | 13 | 11 | 6 | 927 |

¹ Inclut seulement des sessions de formation structurées ; par conséquent, une instruction individuelle reçue au cours d'une visite de supervision de routine n'est pas considérée ici comme de la formation.

Tableau A5.19 Supervision de support pour les prestataires des services de planification familiale

Parmi les prestataires interviewés des services de planification familiale, qui ont été personnellement supervisés au cours des 6 mois ayant précédé l'enquête, nombre médian de visites de supervision et pourcentage ayant déclaré que le superviseur avait effectué certaines activités spécifiques au cours de la dernière visite de supervision, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | nombre médian de | | | | | | | Effectif de |
|------------------------------|---------------------|-------------|---------------|----------------|----------------|-----------------|--------------|------------------------------|
| | visites de | | | | | | | prestataires des services |
| | supervision du | | | | | | | de PF qui ont |
| | personnel au | Pourcentag | e de prestata | ires avant déc | claré que le s | uperviseur av | ait effectué | été supervisés |
| | cours des 6 | | | | | re visite de su | | au cours des 6 |
| | mois ayant | | | | Procédé à | | Apporté | mois ayant |
| | précédé | Vérifié des | Observé le | Fourni un | des mise | Discuté des | des | précédé |
| Caractéristiques | l'enquête | dossiers | travail | feedback | à jour | | fournitures | l'enquête1 |
| Type d'établissement | | | | | | | | |
| Hôpital | 3 | 93 | 93 | 97 | 87 | 97 | 43 | 30 |
| Centre de santé/Polyclinique | 6 | 98 | 95 | 93 | 81 | 86 | 31 | 766 |
| Dispensaire/Clinique/ | | | | | | | | |
| Poste de santé | 3 | 94 | 91 | 97 | 60 | 91 | 17 | 35 |
| Secteur | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 6 | 98 | 95 | 93 | 81 | 86 | 30 | 648 |
| Agréé | 6 | 99 | 97 | 94 | 81 | 90 | 33 | 155 |
| Privé/ONG/Communautaire | 2 | 93 | 89 | 96 | 50 | 93 | 18 | 28 |
| Province | | | | | | | | |
| Nord | 6 | 98 | 98 | 90 | 81 | 81 | 31 | 168 |
| Sud | 6 | 98 | 95 | 94 | 78 | 81 | 28 | 171 |
| Est | 6 | 98 | 94 | 92 | 85 | 89 | 17 | 213 |
| Ouest | 5 | 98 | 96 | 97 | 80 | 94 | 42 | 230 |
| Ville de Kigali | 5 | 96 | 92 | 90 | 67 | 90 | 43 | 49 |
| Total | 6 | 98 | 95 | 94 | 80 | 87 | 30 | 831 |

¹ Inclut seulement les prestataires des services de PF des établissements qui offrent des services de PF.

² Inclut seulement les prestataires des services de PF des établissements qui fournissent des services de PF.

Tableau A5.20 Description de la population observée des patientes des services de planification familiale

Parmi les patientes observées des services de PF, pourcentage pour lesquelles cette visite était la première visite pour la PF dans l'établissement, pourcentage pour lesquelles cette visite était une visite de suivi et pourcentage qui n'avait jamais été enceinte selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | | ntage de pa s des servio | | Effectif de patientes |
|-------------------------------------|----------|-----------------------------|----------|-----------------------|
| | | | | observées |
| | Première | Visite de | Jamais | des services |
| Caractéristique | visite | suivi | enceinte | de PF |
| Type d'établissement | | | | |
| Hôpital | 7 | 93 | 7 | 15 |
| Centre de santé/Polyclinique | 20 | 80 | 1 | 641 |
| Dispensaire/Clinique/Poste de santé | 25 | 75 | 0 | 24 |
| Secteur | | | | |
| Gouvernemental | 18 | 82 | 1 | 550 |
| Agréé | 24 | 76 | 1 | 111 |
| Privé/ONG/Communautaire | 26 | 74 | 0 | 19 |
| Province | | | | |
| Nord | 21 | 79 | 1 | 185 |
| Sud | 26 | 74 | 1 | 102 |
| Est | 16 | 84 | 1 | 149 |
| Ouest | 17 | 83 | 0 | 174 |
| Ville de Kigali | 21 | 79 | 3 | 70 |
| Total | 20 | 80 | 1 | 680 |

Tableau A5.21 Patientes, observées, des services de PF selon la raison de la visite à l'établissement et selon qu'elles ont ou non déjà utilisé une méthode de <u>PF</u>

Parmi les patientes observées des services de PF, raison principale de la visite au service de PF le jour de l'enquête et statut d'utilisatrice, Rwanda EPS 2007

| | Pourcentage de |
|---|-------------------|
| | patientes avec un |
| Statut d'utilisatrice et principale raison de la visite | statut indiqué |
| Utilisatrice actuelle à la clinique pour : | |
| Réapprovisionnement de la méthode actuelle/visite | |
| de routine | 63 |
| Changement de la méthode choisie/discontinuation de la | |
| planification familiale | 4 |
| Discussion de problèmes avec la méthode actuelle | 3 |
| Discussion de problèmes ne portant pas sur la santé PF | 0 |
| Autre/raison de la visite manquante | 1 |
| Non utilisatrice | |
| A utilisé une méthode dans le passé | 5 |
| N'a jamais utilisé de méthode | 22 |
| Raison de la visite non déterminée | 2 |
| Effectif de patientes de PF observées | 680 |

Tableau A-5.22 Méthode choisie parmi les patientes observées des services de planification familiale

Parmi les patientes de PF, observées et interviewées, pourcentage pour lesquelles chaque méthode indiquée a été fournie, prescrite ou reconduite à la fin de la visite, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | Pourcentage de patientes de PF à qui on a donné, prescrit ou reconduit, | | | | | | | | Effectif de | |
|------------------------------|---|--------------|--------------|-----------|--------|-----|---------|--------------------|---------------|---------------|
| | comme méthode principale, la méthode indiquée : | | | | | | | | patientes des | |
| | Contraceptif | | Injection | Injection | | | | | | services de |
| | oral combiné | | progestative | combinée | | | | | | PF, observées |
| | ou type | progestative | • | (1 fois/ | | | | | Pas de | et |
| Caractéristiques | inconnu | seulement | mois) | mois) | Condom | DIU | Implant | Autre ¹ | méthode | interviewées |
| Type d'établissement | | | | | | | | | | |
| Hôpital | 33 | 13 | 53 | 0 | 0 | 7 | 0 | 0 | 0 | 15 |
| Centre de santé/Polyclinique | 21 | 3 | 66 | 0 | 2 | 0 | 1 | 1 | 9 | 634 |
| Dispensaire/Clinique/ | | | | | | | | | | |
| Poste de santé | 9 | 5 | 55 | 0 | 5 | 9 | 14 | 0 | 23 | 22 |
| Secteur | | | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 21 | 4 | 64 | 0 | 2 | 0 | 1 | 1 | 10 | 544 |
| Agréé | 21 | 2 | 73 | 1 | 3 | 0 | 0 | 3 | 3 | 111 |
| Privé/ONG/Communautaire | 13 | 6 | 56 | 0 | 6 | 19 | 25 | 6 | 0 | 16 |
| Province | | | | | | | | | | |
| Nord | 24 | 3 | 68 | 0 | 1 | 0 | 2 | 0 | 3 | 185 |
| Sud | 25 | 2 | 52 | 0 | 1 | 0 | 2 | 2 | 17 | 100 |
| Est | 14 | 4 | 64 | 0 | 3 | 0 | 1 | 1 | 20 | 148 |
| Ouest | 21 | 2 | 72 | 2 | 2 | 1 | 0 | 1 | 2 | 174 |
| Ville de Kigali | 22 | 9 | 61 | 0 | 2 | 5 | 5 | 5 | 5 | 64 |
| Total | 21 | 3 | 65 | 0 | 2 | 1 | 1 | 1 | 9 | 671 |

¹ Peut inclure la pilule du lendemain, la méthode des jours fixes ou la stérilisation féminine.

<u>Tableau A-5.23</u> Conditions dans lesquelles les patientes observées de planification familiale ont reçu des <u>conseils</u>

Pourcentage de toutes les patientes de PF, observées, pour lesquelles la partie de la visite consacrée aux conseils s'est déroulée dans les conditions indiquées ci-dessous, par type d'établissement, Rwanda EPS 2007

| | - | | | |
|--|---------|-------------------------------------|--|-------------------|
| Composant de la consultation | Hôpital | Centre de santé/ Polyclinique | Dispensaire/ Clinique/Poste de santé | Pourcentage total |
| Protection visuelle assurée | 93 | 86 | 88 | 86 |
| Protection auditive assurée | 93 | 86 | 88 | 86 |
| Confidentialité garantie | 60 | 59 | 79 | 59 |
| Discussion avec la patiente sur problèmes concernant les méthodes discutées ou utilisées Toutes les conditions réunies 1 | 80 | 75 | 79 | 75 |
| | 60 | 48 | 67 | 49 |
| Carnet individuel de la patiente revu durant la consultation Notes écrites sur la carnet de la patiente après | 87 | 80 | 83 | 80 |
| la consultation | 100 | 98 | 100 | 99 |
| Supports visuels utilisés durant la consultation | 33 | 57 | 58 | 56 |
| Éventualité d'une visite de retour discutée Effectif de patientes de PF observées | 100 | 99 | 100 | 99 |
| | 15 | 641 | 24 | 680 |

¹ Protection visuelle et auditive assurée, confidentialité garantie et on a demandé à la patiente si elle avait des questions concernant les méthodes dont elle avait parlé durant la consultation ou concernant les méthodes actuellement utilisées.

Tableau A5.24 Évaluations générales, examens et procédures effectués au cours de la première visite des patientes de planification familiale observées

Pourcentage de patientes, observées, dont c'est la première visite de PF et au cours de laquelle l'évaluation ou l'examen indiqué était un composant de leur consultation par type d'établissement, Rwanda EPS 2007

| | Type d'établissement | | | | | |
|--|----------------------|-------------------------------------|--|-------------------|--|--|
| Composant de la consultation | Hôpital | Centre de santé/ Polyclinique | Dispensaire/ Clinique/Poste de santé | Pourcentage total | | |
| Informations sur la patiente | op.ica. | . o.yoquo | <u> </u> | | | |
| Âge | * | 91 | * | 92 | | |
| Antécédent de grossesse | * | 93 | * | 93 | | |
| Enceinte ou pas | * | 77 | * | 77 | | |
| Moment souhaité pour nouvelle naissance ou désir | * | 0.4 | * | 0.5 | | |
| d'un autre enfant Allaitement (si a déjà été enceinte) | * | 84 81 | * | 85 81 | | |
| Régularité du cycle menstruel | * | 90 | * | 90 | | |
| Tous les éléments en santé reproductive ¹ | * | 66 | * | 67 | | |
| Antécédents médicaux | | | | | | |
| On a demandé à la patiente si elle fumait | * | 63 | * | 62 | | |
| Des questions sur les symptômes d'IST ont été | | 00 | * | 00 | | |
| posées à la patiente Des questions sur des maladies chroniques ont été | _ | 63 | | 63 | | |
| posées à la patiente | * | 76 | * | 76 | | |
| Tous les antécédents ² | * | 52 | * | 50 | | |
| Examen de la patiente | | | | | | |
| Prise de la tension | * | 97 | * | 97 | | |
| Pesée | * | 95 | * | 95 | | |
| Examen de la patiente (examen spécifiques) | | | | | | |
| Prise de la tension (selon la patiente) | * | 90 | * | 90 | | |
| Prise de la tension (selon le standard de | | | | | | |
| l'établissement) | * | 75 | * | 77 | | |
| Pesée (selon la patiente) Pesée (selon le standard de l'établissement) | * | 88 77 | * | 89 78 | | |
| Effectifs de patientes de première visite de PF qui | | | | | | |
| ont déjà eu une grossesse | 1 | 124 | 6 | 131 | | |
| Effectif de patientes en première visite de PF | 1 | 126 | 6 | 133 | | |
| Sujets abordés pendant les conseils | | | | | | |
| Opinion du partenaire concernant la PF | * | 23 | * | 23 | | |
| Statut du partenaire ³ | * | 19 | * | 19 | | |
| L'une ou l'autre question sur le partenaire | * | 25 | * | 25 | | |
| Discussion concernant les IST et le condom | | | | | | |
| Utilisation du condom pour éviter les IST | * | 20 | * | 20 | | |
| Utilisation du condom en tant que méthode double | * | 15 | * | 15 | | |
| Discussion concernant les IST° Carnet de santé individuel de la patiente revu | - | 24 | | 23 | | |
| durant la consultation | * | 83 | * | 83 | | |
| Notes écrites sur carnet de santé de la patiente | | | | | | |
| après la consultation | * | 97 | * | 97 | | |
| Supports visuels utilisés au cours de la consultation Garantie de confidentialité | * | 54 70 | * | 56 71 | | |
| Garantie de confidentialité | | 70 | | / 1 | | |
| Effectif de patientes de première visite de PF | 1 | 126 | 6 | 133 | | |

Les effectifs sont basés sur un nombre de cas trop faibles pour être significatifs.

On a posé des questions à la patiente concernant son âge, un antécédent de grossesse, une grossesse actuelle, l'allaitement si la patiente a déjà été enceinte ainsi que des questions portant sur le moment souhaité pour une nouvelle naissance ou le désir d'un autre enfant et sur la régularité du cycle menstruel.

On a demandé à la patiente si elle fumait et on a pose des questions sur des symptômes d'IST et de maladies

On a definance à la patiente di Silva Salva de l'On a posé des questions à la patiente sur son mari/partenaire et sur le/les partenaires de son partenaire si son mari/partenaire avait d'autres partenaires.

4 Pour éviter à la fois les risques de grossesse et d'IST.

5 La discussion a porté sur les risques d'IST, l'utilisation du condom pour éviter les IST ou l'utilisation du condom comme protection double.

Tableau A-5.25 Évaluations observées parmi les patientes ayant reçu des contraceptifs contenant des œstrogènes, sous forme injectable ou orale

Pourcentage de patientes de PF, observées et interviewées, qui ont reçu des contraceptifs contenant des œstrogènes, qui ont eu leur tension mesurée, pourcentage qui ont été pesées et pourcentage a qui on a demandé si elle fumait, par type d'établissement, Rwanda EPS 2007

| | Т | Type d'établissement | | | | | | |
|--|---------|----------------------|----------------|-------------|--|--|--|--|
| - - | | Centre de | Dispensaire/ | | | | | |
| | | santé/ | Clinique/Poste | Pourcentage | | | | |
| Composant de la consultation | Hôpital | Polyclinique | de santé | total | | | | |
| Examen spécifique dans le cas de contraceptif avec des œstrogènes Vérification de la tension | * | 98 | * | 97 | | | | |
| Pesée | * | 97 | * | 95 | | | | |
| Effectif de patientes qui prennent des contraceptifs contenant des | | | | | | | | |
| œstrogènes | 5 | 137 | 2 | 144 | | | | |

<u>Tableau A-5.26 Sessions conseils observées et déclaration de la patiente concernant les conseils reçus sur les contraceptifs injectables ou oraux</u>

*Les effectifs sont basés sur un nombre de cas trop faible pour être significatifs.

Pourcentage de patientes de PF, observées et interviewées, ayant reçu une pilule ou une injection contraceptive hormonale et pour lesquelles on a observé que, durant la session de conseils de la consultation, le problème indiqué avait été abordé par le prestataire et pourcentage de patientes qui ont déclaré avoir été informées par le prestataire, par type d'établissement, Rwanda EPS 2007

| _ | | Centre de | Dispensaire/ | _ |
|--|---------|--------------|----------------|-------------|
| | | santé/ | Clinique/Poste | Pourcentage |
| Composant de la consultation | Hôpital | Polyclinique | de santé | total |
| Prestataire a été observé expliquant | | | | |
| le problème à la patiente | | | | |
| Quand prendre le contraceptif | 100 | 88 | 64 | 88 |
| Modifications du cycle menstruel (effets | | | | |
| secondaires) | 69 | 67 | 50 | 67 |
| Effets secondaires qui n'affectent pas le | | | | |
| cycle menstruel | 69 | 52 | 29 | 51 |
| N'importe quel effet secondaire | 69 | 70 | 50 | 69 |
| Mesure à prendre en cas d'oubli | 54 | 48 | 50 | 48 |
| A mentionné visite de suivi | 100 | 99 | 100 | 99 |
| Patiente a déclaré que le prestataire avait abordé les problèmes suivants : | | | | |
| A expliqué comment utiliser la méthode | 77 | 69 | 57 | 69 |
| A expliqué les effets secondaires éventuels | 54 | 59 | 57 | 59 |
| A expliqué que faire en cas de problèmes | 69 | 79 | 64 | 78 |
| A mentionné visite de suivi | 77 | 92 | 71 | 91 |
| Pour les patientes utilisatrices de pilules et d'injections : Pourcentage qui connaissait la réponse correcte à la question posée sur la | | | | |
| méthode | 92 | 97 | 86 | 97 |
| Effectif de patientes de PF observées et interviewées qui utilisent la pilule et les | | | | |
| injections. | 13 | 560 | 14 | 587 |

Tableau A-5.27 Détails sur les informations éducatives données au cours de la consultation observée et connaissance des patientes concernant les différentes méthodes de contraception autres que la pilule et les injections

Parmi les patientes qui utilisent des condoms, le DIU ou les implants, pourcentage qui ont été observées recevant des informations importantes sur la méthode et pourcentage qui, au cours de l'interview de sortie connaissait la réponse correcte à une question importante sur l'utilisation de leur méthode. Pourcentage de patientes utilisant des condoms, le DIU ou les implants qui ont déclaré avoir été informées par leur prestataire sur la façon d'utiliser leur méthode, sur les effets secondaires, sur les mesures à prendre en cas de problèmes et du moment où il fallait revenir pour une visite de suivi, Rwanda

| | Pourcentage de |
|--|---------------------------|
| | patientes observées et |
| Composant de la consultation | interviewées |
| | III.OI VIOVOGO |
| Utilisatrice du condom : patiente observée qui a été informée | 00 |
| Qu'elle ne peut pas utiliser si elle est allergique au latex | 38 54 |
| De n'utiliser qu'une seule fois | |
| Sur matière lubrifiante | 15 31 |
| Qu'il peut être utilisé comme seconde méthode Sur protection double | 31 |
| Patientes interviewées ayant reçu un condom et qui savent qu'il ne | 31 |
| faut l'utiliser qu'une seule fois | 85 |
| laut rutiliser qu'une seule lois | 00 |
| Effectif de patientes observées et interviewées utilisant des condoms | 13 |
| Utilisatrice de DIU : patiente observée qui a été informée | |
| Que le DIU peut être efficace pendant 12 ans | 50 |
| qu'elle doit revenir après 3-6 semaines ou premières règles | 50 |
| Sur des effets secondaires comme des saignements importants | 50 |
| Patientes interviewées ayant reçu un DIU et qui connaissent les effets | |
| secondaires courants | 50 |
| | |
| Effectif de patientes ayant reçu un DIU ou une ordonnance pour | _ |
| le DIU | 4 |
| Utilisatrice d'implant : patiente observée qui a été informée | |
| Que l'implant peut être efficace pendant trois à cinq ans | 56 |
| De la survenue d'éventuelles modifications du cycle menstruel | 56 |
| De la survenue d'éventuels effets secondaires qui n'affectent pas le | 00 |
| cycle menstruel | 56 |
| Patientes interviewées ayant reçu un implant et connaissant la durée | |
| d'efficacité de l'implant | 100 |
| | |
| Effectif de patientes ayant reçu un implant ou une ordonnance pour | 0 |
| l'implant | 9 |
| Résumé des réponses de la patiente interviewée | |
| La patiente connaissait la réponse correcte à la question de l'enquête | |
| sur sa méthode | 85 |
| La patiente a déclaré que le prestataire avait expliqué comment | |
| utiliser la méthode | 85 |
| La patiente a déclaré que le prestataire avait expliqué les effets | |
| secondaires possibles | 58 |
| La patiente a déclaré que le prestataire avait expliqué ce qu'il fallait | |
| faire en cas de problèmes | 73 |
| La patiente a déclaré que le prestataire avait parlé d'une visite de | |
| suivi | 85 |
| Effectif d'autres patientes de planification familiale | 26 |
| Encour a autros patientes de planification familiaie | 20 |

Tableau A-5.28 Feedback des patientes concernant les services

Pourcentage de patientes de PF, observées et interviewées, ayant déclaré que les éléments spécifiques suivants avaient constitué pour elles, le jour de l'enquête, des problèmes importants, par type d'établissement, Rwanda EPS 2007

| | T | _ | | |
|---|---------|--------------|----------------|-------------|
| _ | | Centre de | Dispensaire/ | |
| | | santé/ | Clinique/Poste | Pourcentage |
| Problème | Hôpital | Polyclinique | de santé | total |
| Comportement/attitude du prestataire | 27 | 3 | 5 | 3 |
| Incapacité à discuter des problèmes | 20 | 5 | 0 | 5 |
| Explications insuffisantes sur la méthode ou | | | | |
| les problèmes | 27 | 2 | 9 | 3 |
| Temps d'attente pour voir le prestataire | 27 | 18 | 5 | 17 |
| Qualité de l'examen et du traitement | 20 | 2 | 9 | 3 |
| Disponibilité des méthodes ou des médicaments | 33 | 3 | 0 | 3 |
| Jours d'ouverture de l'établissement | 33 | 1 | 0 | 2 |
| Heures d'ouverture de l'établissement | 27 | 3 | 0 | 4 |
| Propreté de l'établissement | 33 | 1 | 0 | 2 |
| Coût des services | 13 | 0 | 5 | 1 |
| Protection visuelle insuffisante | 33 | 2 | 0 | 3 |
| Protection auditive insuffisante | 27 | 2 | 0 | 2 |
| Effectif de patientes de PF interviewées | 15 | 634 | 22 | 671 |

Tableau A-5.29 Choix de l'établissement par la patiente

Parmi les patientes de PF interviewées, pourcentage ayant déclaré que cet établissement n'était pas le plus proche de leur domicile, et parmi elles, principales raisons pour lesquelles elles ne se sont pas rendues dans l'établissement le plus proche, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | Pourcentage de patientes de PF | | | | | | | | | | Effectif de patientes de PF |
|------------------------------|--------------------------------------|--------------|------------|-------------|-----------|--------------|----------|--------------|---------|-------------|-----------------------------|
| | interviewées | | Pourcentag | ne de patie | ntes de P | F avant men | tionné c | ue l'élément | indiaué | constituait | interviewées |
| | ayant déclaré | | • | | | uentation de | | • | • | | pour |
| | que cet | | | | • | | | | • | | lesquelles cet |
| | établissement | | | | | | | A été | | | établissement |
| | n'était pas le | Effectif de | | | | | | référée à | | | n'était pas le |
| | plus proche | patientes de | | N'aime | Pas de | | | cet | | | plus proche |
| | de leur | PF | Mauvaise | pas le | médica- | Préfère | Plus | établis- | | NSP/ | de leur |
| Caractéristique | domicile | interviewées | réputation | personnel | ments | l'anonymat | cher | sement | Refus | manquant | domicile |
| Type d'établissement | | | | | | | | | | | |
| Hôpital | 40 | 15 | 0 | 0 | 33 | 0 | 0 | 0 | 67 | 0 | 6 |
| Centre de santé/Polyclinique | 11 | 634 | 1 | 1 | 24 | 7 | 1 | 4 | 56 | 4 | 71 |
| Dispensaire/Clinique/ | | | | | | | | | | | |
| Poste de santé | 27 | 22 | 0 | 0 | 17 | 0 | 17 | 0 | 67 | 0 | 6 |
| Secteur | | | | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 12 | 544 | 2 | 2 | 24 | 8 | 3 | 5 | 52 | 5 | 63 |
| Agréé | 14 | 111 | 0 | 0 | 27 | 0 | 0 | 0 | 73 | 0 | 15 |
| Privé/ONG/Communautaire | 31 | 16 | 0 | 0 | 20 | 0 | 0 | 0 | 80 | 0 | 5 |
| Province | | | | | | | | | | | |
| Nord | 8 | 185 | 7 | 0 | 20 | 7 | 13 | 7 | 47 | 0 | 15 |
| Sud | 16 | 100 | 0 | 0 | 44 | 0 | 0 | 0 | 56 | 0 | 16 |
| Est | 11 | 148 | 0 | 0 | 13 | 19 | 0 | 0 | 56 | 13 | 16 |
| Ouest | 12 | 174 | 0 | 5 | 29 | 0 | 0 | 10 | 57 | 0 | 21 |
| Ville de Kigali | 23 | 64 | 0 | 0 | 13 | 7 | 0 | 0 | 73 | 7 | 15 |
| Total | 12 | 671 | 1 | 1 | 24 | 6 | 2 | 4 | 58 | 4 | 83 |

Tableau A-5.30 Caractéristiques du niveau d'instruction des patientes de planification familiale

Parmi les patientes de PF, observées et interviewées, pourcentage ayant déclaré avoir un niveau d'instruction et d'alphabétisation selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | | | | | | | Pourcen de PF inte | itage de p | | Effectif de patientes |
|------------------------------|-------------|--------------|-------------|--------------|-------------|--------------|-----------------------|-------------|---------|-----------------------|
| | | | | | | | | au d'instru | • | de PF |
| | Pa | armi les pat | ientes de P | F interviewé | es, | | primaire, informel or | | el ou | interviewées |
| | | • | rcentage a | | , | | aucune | instructio | n qui : | ayant un |
| | | • | | - | | | | Peuvent | | niveau |
| | | | | | | | | lire mais | | d'instruction |
| | | | | | | Effectif de | Ne | ne | | primaire, |
| | | | | | | patientes de | peuvent | peuvent | Peuvent | informel ou |
| | Aucune | Instruction | Instruction | Instruction | Instruction | PF | ni lire ni | pas | lire et | aucune |
| Caractéristique | instruction | informelle | primaire | secondaire | supérieure | interviewées | écrire | écrire | écrire | instruction |
| Type d'établissement | | | | | | | | | | |
| Hôpital | 13 | 0 | 67 | 13 | 7 | 15 | 8 | 17 | 75 | 12 |
| Centre de santé/Polyclinique | 32 | 4 | 59 | 5 | 0 | 634 | 31 | 9 | 59 | 601 |
| Dispensaire/Clinique/ | | | | | | | | | | |
| Poste de santé | 9 | 0 | 77 | 14 | 0 | 22 | 11 | 0 | 89 | 19 |
| Secteur | | | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 31 | 4 | 60 | 5 | 0 | 544 | 30 | 9 | 59 | 515 |
| Agréé | 33 | 2 | 59 | 5 | 1 | 111 | 30 | 5 | 63 | 104 |
| Privé/ONG/Communautaire | 6 | 6 | 69 | 19 | 0 | 16 | 8 | 8 | 85 | 13 |
| Province | | | | | | | | | | |
| Nord | 45 | 4 | 49 | 2 | 0 | 185 | 44 | 1 | 54 | 181 |
| Sud | 21 | 2 | 72 | 5 | 0 | 100 | 9 | 16 | 74 | 95 |
| Est | 36 | 3 | 57 | 4 | 0 | 148 | 33 | 8 | 56 | 142 |
| Ouest | 25 | 1 | 66 | 6 | 1 | 174 | 30 | 11 | 60 | 161 |
| Ville de Kigali | 8 | 11 | 64 | 16 | 2 | 64 | 8 | 17 | 75 | 53 |
| Total | 31 | 3 | 60 | 5 | 0 | 671 | 30 | 9 | 61 | 632 |

Chapitre 6

Tableau A-6.1 Disponibilité des soins prénatals et d'autres services de santé familiale le jour de l'enquête

Pourcentage d'établissements offrant des services de soins prénatals le jour de l'enquête, des services de soins prénatals et de vaccinations antitétaniques, des services de soins prénatals et de planification familiale, des services de soins prénatals et des services curatifs pour les enfants malades, des services de soins prénatals, de planification familiale, des services curatifs pour les enfants malades et des services de soins prénatals et de vaccinations infantiles (PEV), le jour de l'enquête selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | Pourcentage | e d'établisseme | ents offrant le | s services ind | iqués le jour d | de l'enquête : | |
|-------------------------------------|-------------|-----------------|-----------------|----------------|-----------------|----------------|-------------------|
| | | | | | Soins | • | |
| | | | | Soins | prénatals, | | |
| | | Soins | | prénatals et | PF et | | Effectif |
| | | prénatals et | Soins | services | services | Soins | d'établissements |
| | Soins | vaccin | | | | | offrant des soins |
| Caractéristique | prénatals | antitétanique | PF | malades | malades | PEV | prénatals |
| Type d'établissement | | | | | | | |
| Hôpital | 29 | 21 | 29 | 21 | 21 | 21 | 14 |
| Centre de santé/Polyclinique | 39 | 38 | 31 | 38 | 30 | 26 | 382 |
| Dispensaire/Clinique/Poste de santé | 28 | 14 | 25 | 19 | 17 | 6 | 36 |
| Secteur | | | | | | | |
| Gouvernemental | 37 | 36 | 34 | 36 | 33 | 24 | 274 |
| Agréé | 38 | 37 | 20 | 37 | 19 | 29 | 120 |
| Privé/ONG/Communautaire | 37 | 24 | 32 | 29 | 24 | 16 | 38 |
| Province | | | | | | | |
| Nord | 35 | 35 | 30 | 34 | 30 | 26 | 80 |
| Sud | 38 | 36 | 26 | 37 | 25 | 27 | 103 |
| Est | 30 | 26 | 21 | 29 | 20 | 10 | 91 |
| Ouest | 36 | 36 | 31 | 34 | 29 | 28 | 116 |
| Ville de Kigali | 62 | 52 | 57 | 55 | 50 | 36 | 42 |
| Total | 38 | 35 | 30 | 36 | 28 | 25 | 432 |

Tableau A-6.2 Disponibilité des services de soins prénatals et de vaccinations antitétaniques

Pourcentage d'établissements offrant des services de soins prénatals et de vaccinations antitétaniques le nombre indiqué de jours par semaine et pourcentage d'établissements dans lesquels le vaccin antitétanique est, selon les déclarations, offert tous les jours où les soins prénatals sont offerts selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | offerts u | de soins p in nombre i irs par sem | ndiqué | | | aniques offe e jours par | | Vaccin antitétanique offert les jours | Effectif |
|-------------------------------------|-----------|--|-----------------|----------------|-----------|-----------------------------|-----------------|---|--|
| Caractéristique | 1-2 jours | 3-4 jours | 5 jours ou + | Pas offerts | 1-2 jours | 3-4 jours | 5 jours ou + | | d'établissements offrant des soins prénatals |
| Type d'établissement | | | | | | | | | |
| Hôpital | 7 | 14 | 7 | 57 | 14 | 7 | 21 | 29 | 14 |
| Centre de santé/Polyclinique | 68 | 11 | 5 | 0 | 72 | 13 | 13 | 97 | 382 |
| Dispensaire/Clinique/Poste de santé | 64 | 6 | 25 | 19 | 58 | 6 | 17 | 64 | 36 |
| Secteur | | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 70 | 8 | 5 | 1 | 75 | 9 | 13 | 94 | 274 |
| Agréé | 58 | 19 | 5 | 4 | 63 | 21 | 12 | 93 | 120 |
| Privé/ONG/Communautaire | 61 | 3 | 32 | 18 | 50 | 8 | 24 | 71 | 38 |
| Province | | | | | | | | | |
| Nord | 66 | 13 | 13 | 4 | 63 | 14 | 20 | 94 | 80 |
| Sud | 72 | 11 | 1 | 1 | 76 | 9 | 13 | 93 | 103 |
| Est | 65 | 7 | 1 | 1 | 78 | 11 | 4 | 93 | 91 |
| Ouest | 70 | 11 | 5 | 5 | 70 | 12 | 13 | 89 | 116 |
| Ville de Kigali | 38 | 17 | 31 | 10 | 45 | 21 | 24 | 88 | 42 |
| Total | 66 | 11 | 7 | 3 | 69 | 12 | 13 | 92 | 432 |

¹ Certains établissements offrant les services moins d'un jour par semaine, le pourcentage peut être inférieur à 100 %.

Tableau A-6.3 Disponibilité des éléments qui garantissent des services de soins prénatals de qualité: Observé

Pourcentage d'établissements dans lesquels les éléments indiqués sont disponibles dans la zone de prestation des services de soins prénatals et de soins post-partum ou situés dans la zone adjacente aux salles de consultations et d'examen et dans lesquels les médicaments indiqués sont disponibles dans l'établissement, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | Т | _ | | |
|--|---------|------------------------|----------------------------|----------------------|
| | | Centre de | Dispensaire/ | |
| Élément | Hôpital | santé/ Polyclinique | Clinique/Poste de santé | Pourcentage total |
| , | Порца | 1 Olyclinique | ue sante | totai |
| Eléments de support de la qualité des conseils | 36 | 93 | 53 | 88 |
| Carnets de santé individuels pour les patientes Soins prénatals focalisés pour le prestataire | 21 | 93 19 | 8 | 18 |
| Des directives de soins prénatals | 36 | 36 | 36 | 36 |
| Supports visuels éducatifs sur la santé | 7 | 49 | 11 | 44 |
| Tous les éléments de support de la qualité des conseils ¹ | Ö | 27 | 3 | 24 |
| Éléments pour le contrôle des infections | | | | |
| Savon | 64 | 40 | 44 | 41 |
| Eau courante | 79 | 56 | 53 | 56 |
| Gants propres en latex | 71 | 76 | 94 | 78 |
| Solution désinfectante | 71 | 68 | 89 | 70 |
| Boîte pour objets pointus | 64 | 90 | 83 | 88 |
| Tous les éléments pour le contrôle des infections ² | 57 | 30 | 33 | 31 |
| Poubelle avec sac en plastique ³ | 71 | 60 | 44 | 59 |
| Tous les éléments pour le contrôle des infections plus | | | | 0= |
| une poubelle | 57 | 24 | 28 | 25 |
| Éléments pour les examens physiques | | | | |
| Protection visuelle et auditive | 79 | 97 | 83 | 95 |
| Protection visuelle seulement | 0 | 1 | 14 | 2 |
| Aucune protection | 0 | 1 | 0 | 1 |
| Lit pour examen ⁴ | 86 | 93 | 92 | 92 |
| Éclairage pour examen ⁵ | 50 | 16 | 11 | 17 |
| Tous les éléments pour les examens physiques ⁶ | 50 | 15 | 8 | 15 |
| Tous les éléments pour les examens physiques et les | | | | |
| composants spécifiques pour le contrôle des infections | | | _ | _ |
| sont présents ⁷ | 43 | 8 | 3 | 9 |
| Fournitures essentielles pour des soins prénatals | | | | |
| de base | 71 | 88 | 89 | 88 |
| Appareil pour mesurer la pression | 64 | 64 | 78 | 65 |
| Foetoscope (Pinard) Comprimés de fer ⁸ | 86 | 79 | 76 28 | 75 |
| Comprimes de lei Comprimés d'acide folique ⁸ | 100 | 79 78 | 28 | 73 74 |
| Vaccin antitétanique | 36 | 76 74 | 25 25 | 69 |
| Tout l'équipement et tous les médicaments pour des | 00 | 1 -7 | 20 | 00 |
| soins prénatals de base ⁹ | 0 | 30 | 8 | 28 |
| Effectif d'établissements offrant des soins prénatals | 14 | 382 | 36 | 432 |
| Eliectii d etabiissements olifant des soins prenatais | 14 | 302 | 30 | 432 |

¹ I Des carnets de santé individuels pour les patientes, des directives de soins prénatals écrites, des supports visuels éducatifs sur la santé.

Savon, eau courante, gants, solution désinfectante pour décontaminer les instruments réutilisables et boîte pour objets pointus.

Bien qu'une poubelle soit un élément important pour le contrôle des infections, ce n'est pas un équipement que l'on rencontre fréquemment et, par conséquent, elle n'a pas été incluse dans l'indicateur agrégé pour le contrôle des

N'importe quel lit sur lequel une femme peut s'allonger.
Une lampe pour examen, une torche ou autre projecteur.

Protection visuelle et auditive, lit et éclairage pour l'examen.

Protection visuelle et auditive, lit et éclairage pour l'examen et tous les éléments pour le contrôle des infections, non compris la boîte pour objets pointus.

8 Le fer et l'acide folique peuvent se présenter sous forme de comprimés séparés ou sous la forme d'un seul comprimé

combiné.

Appareil pour la tension, foetoscope, fer et acide folique et vaccin antitétanique.

Tableau A-6.4 Disponibilité de médicaments spécifiques et de directives pour les services de soins prénatals et postpartum

Pourcentage d'établissements disposant des médicaments indiqués pour la prise en charge des complications courantes au cours de la grossesse, pourcentage qui fournissent systématiquement les médicaments ou les tests indiqués en tant que composants des soins prénatals et pourcentage disposant de l'équipement pour les soins post-partum, par type d'établissement, Rwanda EPS 2007

| Éléments | Hôpital | Centre de santé/ Polyclinique | Dispensaire/ Clinique/Poste de santé | Pourcentage total |
|--|-----------|-------------------------------------|--|-------------------|
| Médicaments pour traiter les complications | | | | |
| courantes au cours de la grossesse | | | | |
| Antibiotique ¹ | 100 | 94 | 61 | 92 |
| Albendazole (antihelminth) | 57 93 | 21 91 | 8 61 | 21 89 |
| Mébendazole (antihelminth) Soit Albendazole ou Mébendazole | 93 93 | 91 92 | 61 | 89 89 |
| Antipaludéen de première intention | 100 | 95 | 56 | 92 |
| Autre antipaludéen | 100 | 95 | 69 | 93 |
| Methyldopa (aldomet) | 93 | 10 | 0 | 12 |
| Médicaments pour IST | | | | |
| Métronidazole (trichomonas) | 93 | 88 | 56 | 86 |
| Tinidazole (trichomonas) | 57 | 17 | 22 | 19 |
| Ceftriaxone (gonorrhée) | 36 93 | 4 74 | 0 39 | 5 72 |
| Ciprofloxacine (gonorrhée) Amoxicilline (chlamydia) | 100 | 74 85 | 39 47 | 82 |
| Augmentin (chlamydia) | 57 | 16 | 19 | 18 |
| Norfloxacin (chlamydia, gonorrhée) | 79 | 53 | 19 | 51 |
| Doxycycline (chlamydia, syphilis) | 93 | 82 | 47 | 79 |
| Tétracycline (chlamydia, syphilis) | 64 | 21 | 11 | 22 |
| Erythromycine (chlamydia, syphilis) | 93 | 84 | 44 | 81 |
| Pénicilline injectable ou orale (syphilis) | 100 | 95 96 | 64 | 92 82 |
| Nystatin en suppositoire ou par voie orale (candidose) Miconazole en crème ou en suppositoire (candidose) | 86 64 | 86 11 | 36 6 | 02 13 |
| Clotrimazole en crème ou en suppositoire (candidose) | 29 | 5 | 0 | 5 |
| Au moins un médicament pour le trichomonas | 93 | 89 | 67 | 88 |
| Au moins un médicament pour la gonorrhée | 100 | 87 | 44 | 84 |
| Au moins un médicament pour la chlamydia | 100 | 95 95 | 64 67 | 92 93 |
| Au moins un médicament pour la syphilis Au moins un médicament pour les quatre IST évaluées ² | 100 93 | 95 82 | 42 | 93 79 |
| Tous les médicaments pour les complications des | | | | |
| soins prénatals ³ | 86 | 9 | 0 | 11 |
| Composants du service de soins prénatals | | | | |
| Antipaludéen préventif | 29 | 96 | 81 | 93 |
| Traitement des IST par prestataire de soins prénatals | 20 | 40 | 04 | 40 |
| (si nécessaire Conseils systématiques concernant la PF | 29 29 | 42 89 | 61 89 | 43 87 |
| Conseils systematiques concernant la FI | 50 | 63 | 11 | 58 |
| Test du VIH volontaire | 57 | 62 | 11 | 58 |
| Conseil ou test volontaire du VIH | 57 | 63 | 11 | 59 |
| Équipement pour les soins post-partum | | | | |
| Thermomètre | 79 | 42 | 50 | 44 |
| Pèse-bébé | 79 | 55 | 33 | 54 |
| Directives pour d'autres soins prénatals | | | 0- | |
| Directives pour IST | 29 | 40 | 25 25 | 38 |
| Directives pour une approche syndromique | 29 | 37 | 25 | 36 |
| Effectif d'établissements offrant des services de | 4. | 000 | 0.5 | 400 |
| soins prénatals | 14 | 382 | 36 | 432 |

¹ Amoxicilline ou cotrimoxazole.

² Au moins un médicament pour traiter le trichomonas, la gonorrhée, la chlamydia, et la syphilis.

³ Au moins un antibiotique à large sceptre (amoxicilline ou cotrimoxazole); soit albendazole ou mébendazole; méthyldopa (Aldomet); un antipaludéen de première intention et, au moins, un médicament pour traiter les IST suivantes : le trichomonas, la gonorrhée, la chlamydia, la syphilis et la candidose.

Tableau A-6.5 Capacité de l'établissement à effectuer des tests de détection de l'anémie au cours des soins prénatals

Pourcentage d'établissements ayant la capacité d'effectuer un test d'anémie, pourcentage dans lesquels existe des directives standard pour détecter de manière systématique l'anémie pour les patientes des services de soins prénatals/postpartum et pourcentage qui effectuent de manière systématique un test d'anémie parmi les patientes des services de soins prénatals et qui disposent, en outre, des capacités pour effectuer les tests, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | offrant des s | d'établissements ervices prénatals qui ont : | |
|---|--------------------------------------|--|------------------|
| | Capacité d'effectuer les tests | Effectif d'établissements offrant des soins | |
| Caractéristique | d'anémie ¹ | soins prénatals | prénatals |
| Type d'établissement Hôpital Centre de santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/Poste de santé | 50 27 17 | 29 21 25 | 14 382 36 |
| Secteur | | | |
| Gouvernemental Agréé Privé/ONG/Communautaire | 25 32 29 | 21 20 32 | 274 120 38 |
| Province | ٥٦ | 40 | 00 |
| Nord Sud | 25 20 | 18 29 | 80 103 |
| Est | 27 | 9 | 91 |
| Ouest | 26 | 21 | 116 |
| Ville de Kigali | 50 | 40 | 42 |
| Total | 27 | 22 | 432 |

¹ N'importe quel test d'anémie. Les tests spécifiques évalués nécessitaient l'utilisation d'un hémoglobinomètre ou d'un calorimètre, d'une centrifugeuse et de tubes capillaires pour l'hématocrite, ou des tests sur papier buvard.

Tableau A-6.6 Capacité de l'établissement à effectuer des tests pour la recherche de protéines dans l'urine au cours des soins prénatals

Pourcentage d'établissements ayant la capacité d'effectuer des tests de recherche de protéines dans l'urine et pourcentage dans lesquels existe des directives standard pour la recherche systématique des protéines dans l'urine pour les patientes des services de soins prénatals, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | Pourcentage d'établissements | | | | | | |
|-------------------------------|------------------------------|------------------|-------------|--|--|--|--|
| | offrant des soins prénatals | | | | | | |
| | et qui ont : | | | | | | |
| | | Standard pour la | | | | | |
| | | recherche | Effectif | | | | |
| | Capacité | systématique de | d'établis- | | | | |
| | d'effectuer les | protéines dans | sements | | | | |
| | tests de | l'urine pour les | offrant des | | | | |
| | recherche de | patientes des | services de | | | | |
| | protéines dans | services de | soins | | | | |
| Caractéristique | l'urine ¹ | soins prénatals | prénatals | | | | |
| Type d'établissement | | | | | | | |
| Hôpital | 86 | 36 | 14 | | | | |
| Centre de santé/ Polyclinique | 60 | 32 | 382 | | | | |
| Dispensaire/ Clinique/ | | | | | | | |
| Poste de santé | 28 | 19 | 36 | | | | |
| Secteur | | | _ | | | | |
| Gouvernemental | 57 | 28 | 274 | | | | |
| Agréé | 68 | 39 | 120 | | | | |
| Privé/ ONG/ Communautaire | 34 | 26 | 38 | | | | |
| Province | | | | | | | |
| Nord | 59 | 34 | 80 | | | | |
| Sud | 70 | 34 | 103 | | | | |
| Est | 46 | 9 | 91 | | | | |
| Ouest | 54 | 35 | 116 | | | | |
| Ville de Kiaali | 64 | 52 | 42 | | | | |
| Total | 58 | 31 | 432 | | | | |

¹ Une bandelette pour tester les protéines dans l'urine ou flamme, acide acétique, et un tube pour tester l'albumine dans l'urine.

<u>Tableau A-6.7 Capacité de l'établissement à effectuer des tests de contrôle du glucose dans l'urine au moment des soins prénatals</u>

Pourcentage d'établissements ayant la capacité d'effectuer des tests de contrôle du glucose dans l'urine et pourcentage dans lesquels existe un standard pour le contrôle systématique du glucose dans l'urine pour les patientes de soins prénatals, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | | d'établissements | |
|---------------------------------|----------------------|-------------------|-------------------|
| | | soins prénatals | |
| | et q | ui ont : | |
| | | Standard pour | |
| | Capacité | le contrôle | |
| | d'effectuer des | | |
| | tests de | taux de glucose | Effectif |
| | contrôle du | dans l'urine pour | d'établissements |
| | glucose dans | les patientes de | offrant des soins |
| Caractéristique | l'urine ¹ | soins prénatals | prénatals |
| Type d'établissement | | | |
| Hôpital | 79 | 29 | 14 |
| Centre de santé/ Polyclinique | 55 | 15 | 382 |
| Dispensaire/ Clinique/ Poste de | | | 002 |
| santé | 25 | 14 | 36 |
| | | | |
| Secteur | | | |
| Gouvernemental | 55 | 12 | 274 |
| Agréé | 56 | 22 | 120 |
| Privé/ONG/Communautaire | 32 | 21 | 38 |
| | | | |
| Province | F.4 | • | 00 |
| Nord | 54 | 9 | 80 |
| Sud | 58 | 26 | 103 |
| Est | 43 | 3 | 91 |
| Ouest | 51 | 16 | 116 |
| Ville de Kigali | 67 | 29 | 42 |
| Total | 53 | 16 | 432 |
| | | | |

¹ Une bandelette pour le test du glucose dans l'urine ou solution de Benedict et un réchaud pour faire bouillir la solution de Benedict.

<u>Tableau A-6.8 Établissements déterminant le groupe sanguin avec les facteurs Rhésus (RH) au cours des soins prénatals</u>

Pourcentage d'établissements ayant la capacité de déterminer le groupe sanguin et les facteurs Rh et pourcentage de ceux dans lesquels existe des directives standard pour la recherche systématique du groupe sanguin et la détermination des facteurs RH pour les patientes des services de soins prénatals, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | Pourcentage d'établissements | | | | | | | | |
|------------------------------|------------------------------|--------------------|-------------------|--|--|--|--|--|--|
| | | ervices prénatals | | | | | | | |
| | et (| qui ont : | | | | | | | |
| | Capacité de | | | | | | | | |
| | déterminer le | Standard pour la | Effectif | | | | | | |
| | groupe | détermination du | d'établissements | | | | | | |
| | sanguin et | groupe sanguin et | offrant des | | | | | | |
| | d'autres | pour les tests des | services de soins | | | | | | |
| Caractéristique | facteurs RH | facteurs RH | prénatals | | | | | | |
| Type d'établissement | | | | | | | | | |
| Hôpital Hôpital | 71 | 29 | 14 | | | | | | |
| Centre de santé/Polyclinique | 3 | 3 | 382 | | | | | | |
| Dispensaire/Clinique/Poste | | | | | | | | | |
| de santé | 6 | 14 | 36 | | | | | | |
| Secteur | | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 4 | 4 | 274 | | | | | | |
| Agréé | 7 | 1 | 120 | | | | | | |
| Privé/ONG/Communautaire | 13 | 21 | 38 | | | | | | |
| Province | | | | | | | | | |
| Nord | 4 | 3 | 80 | | | | | | |
| Sud | 4 | 6 | 103 | | | | | | |
| Est | 2 | 1 | 91 | | | | | | |
| Ouest | 4 | 0 | 116 | | | | | | |
| Ville de Kigali | 21 | 24 | 42 | | | | | | |
| Total | 5 | 4 | 432 | | | | | | |

Anti-A, Anti-B, Anti AB, Anti-D, incubateur (pour le test Comb) et des lames de verre avec couvercle.

<u>Tableau A-6.9 Établissements disposant de la capacité d'effectuer des tests de détection de la syphilis</u>

Pourcentage d'établissements disposant de la capacité d'effectuer des tests de détection de la syphilis et pourcentage dans lesquels existe des directives standard pour la détection systématique de la syphilis pour les patientes des services de soins prénatals, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | offrant des s | d'établissements ervices de soins | |
|----------------------------------|-----------------------------|--------------------------------------|-----------------------------------|
| | prénatal | s et qui ont : | |
| | Capacité d'effectuer les | | Effectif d'établis- sements |
| | tests de détection de la | pour les patientes des soins | offrant des soins |
| Carra et finiation de | | | |
| Caractéristique | syphilis ¹ | prénatals | prénatals |
| Type d'établissement | | | |
| Hôpital | 93 | 29 | 14 |
| Centre de santé/Polyclinique | 48 | 61 | 382 |
| Dispensaire/Clinique/Poste | | | |
| de santé | 11 | 17 | 36 |
| 0 1 | | | |
| Secteur | 45 | 53 | 274 |
| Gouvernemental | 45 59 | 55 74 | 120 |
| Agréé Privé/ONG/Communautaire | 18 | 74 24 | 38 |
| Filve/ONG/Communautaire | 10 | 24 | 30 |
| Province | | | |
| Nord | 39 | 49 | 80 |
| Sud | 58 | 75 | 103 |
| Est | 43 | 49 | 91 |
| Ouest | 41 | 48 | 116 |
| Ville de Kigali | 52 | 64 | 42 |
| Total | 46 | 56 | 432 |

¹ Test VDRL avec agitateur rotatoire en état de marche ou test RPR.

<u>Tableau A-6.10 Statistiques sur l'utilisation des services de soins prénatals et de soins post-partum pour les établissements de l'EPS</u>

Nombre moyen mensuel de patientes de soins prénatals (premières visites et suivis) et nombre moyen mensuel de patientes en soins post-partum pour les 12 mois ayant précédé l'enquête, selon le type d'établissement, Rwanda EPS 2007

| | | | | Effectif |
|-------------------------------|------------|------------------|-----------------|---------------|
| | Nombre | Effectif | | d'établis- |
| | médian | d'établissements | Nombre | sements ayant |
| | mensuel de | ayant déclaré | médian | déclaré des |
| | visites de | des données sur | mensuel de | données sur |
| | soins | les services | visites de soin | les services |
| Type d'établissement | prénatals | prénatals | post-partum | post-partum |
| Hôpital | 45 | 6 | 100 | 2 |
| Centre de santé/Polyclinique | 84 | 365 | 32 | 22 |
| Dispensaire/Clinique/Poste de | | | | |
| santé | 24 | 28 | - | 1 |
| | | | | |
| Total | 80 | 399 | 33 | 25 |

¹ Les données proviennent des enregistrements mensuels du système d'information de santé disponibles dans l'établissement le jour de l'enquête. Les données devaient couvrir la période des 12 mois ayant précédé l'enquête mais certains mois étaient fréquemment manquants. Les informations concernant les mois pour lesquels les données étaient disponibles ont été additionnées et un nombre moyen mensuel de patientes a été calculé pour chaque établissement. Ce nombre a été ensuite utilisé pour calculer le nombre médian de patientes par mois.

Tableau A-6.11 Information sur les utilisateurs de tarifs dans les services de soins prénatals

Pourcentage d'établissements qui appliquent des tarifs pour les services de soins prénatals et post-partum et pourcentage dans lesquels existent les pratiques indiquées pour l'affichage des tarifs, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| Caractéristique | Pourcer Dossier du patient | atage d'étal Consulta- tion | olissements Inscription | Médica- | nayer pour : Tests de laboratoire | de paiement à l'avance pour | Réductions ou exonérations pour certains patients | Effectif d'établis- sements offrant des soins prénatals | Tous les tarifs sont | ntage où l fichés de r visible Certains tarifs sont affichés | manière | Effectif d'établis- sements appliquant systématique- ment des tarifs pour les services prénatals |
|---|-----------------------------|-----------------------------------|----------------------------|---------|------------------------------------|---|---|--|----------------------|--|---------|--|
| Type d'établissement | | | | | | | | | | | | |
| Hôpital | 7 | 21 | 7 | 21 | 29 | 14 | 7 | 14 | 75 | 25 | 0 | 4 |
| Centre de | | | | | | | | | | | | |
| santé/Polyclinique | 9 | 4 | 2 | 2 | 7 | 7 | 4 | 382 | 28 | 13 | 59 | 61 |
| Dispensaire/Clinique/ Poste de santé | 44 | 39 | 11 | 25 | 39 | 39 | 0 | 36 | 35 | 13 | 52 | 23 |
| Poste de sante | 44 | 39 | 11 | 25 | 39 | 39 | U | 30 | 33 | 13 | 52 | 23 |
| Secteur | | | | | | | | | | | | - |
| Gouvernemental | 7 | 3 | 1 | 2 | 5 | 5 | 3 | 274 | 38 | 9 | 53 | 34 |
| Agréé | 11 | 7 | 4 | 3 | 9 | 11 | 7 | 120 | 23 | 19 | 58 | 26 |
| Privé/ONG/Communautaire | 50 | 50 | 11 | 29 | 50 | 39 | 0 | 38 | 32 | 14 | 54 | 28 |
| Province | | | | | | | | | | | | |
| Nord | 3 | 1 | 0 | 1 | 1 | 3 | 1 | 80 | 0 | 0 | 100 | 2 |
| Sud | 11 | 10 | 5 | 5 | 13 | 16 | 9 | 103 | 27 | 13 | 60 | 30 |
| Est | 11 | 3 | 1 | 0 | 8 | 7 | 4 | 91 | 27 | 27 | 47 | 15 |
| Ouest | 12 | 1 | 2 | 2 | 1 | 7 | 1 | 116 | 33 | 0 | 67 | 18 |
| Ville de Kigali | 31 | 45 | 7 | 29 | 50 | 21 | 0 | 42 | 43 | 17 | 39 | 23 |
| Total | 12 | 8 | 3 | 5 | 10 | 9 | 3 | 432 | 32 | 14 | 55 | 88 |

Tableau A-6.12.1 Dépenses pour les premières visites de soins prénatals

Parmi les patientes en première visite de soins prénatals, dont la consultation a été observée et qui ont été interviewées, pourcentage ayant déclaré avoir payé pour les services prénatals le jour de l'enquête; parmi les patientes ayant payé pour les services, montant médian (Frw) payé le jour de l'enquête, selon le type d'établissement, Rwanda EPS 2007

| | | | Montant médian | |
|-------------------------------|------------------|-----------------|------------------------|-------------------|
| | | | de la dépense | |
| | | | (Frw) par les | |
| | | | patientes en | Effectif de |
| | | | première visite | patientes en |
| | Pourcentage de | Effectif de | de soins | première visite |
| | patientes en | patientes en | prénatals qui | interviewées et |
| | première visite, | première visite | ont payé pour | ayant fourni des |
| | interviewées et | de soins | les services le | réponses |
| | ayant payé pour | prénatals | jour de 1 | valides sur leurs |
| Type d'établissement | les services | interviewées | l'enquête ¹ | dépenses |
| Hôpital | 88 | 8 | 375 | 7 |
| Centre de santé/Polyclinique | 27 | 339 | 204 | 90 |
| Dispensaire/Clinique/Poste de | | | | |
| santé | 100 | 5 | 58 | 5 |
| | | | | |
| Total | 30 | 352 | 204 | 102 |
| | | | | |

¹ Inclut n'importe quel montant de dépense, y compris la consultation, les analyses de laboratoire, les médicaments ou d'autres frais.

Tableau A-6.12.2 Dépenses pour les visites de suivi de soins prénatals

Parmi les patientes en visite de suivi de soins prénatals, dont la consultation a été observée et qui ont été interviewées, pourcentage ayant déclaré avoir payé pour les services prénatals le jour de l'enquête; parmi les patientes ayant payé pour les services, montant médian (Frw) payé le jour de l'enquête, selon le type d'établissement, Rwanda EPS 2007

| | | | Montant médian | |
|--|---------------------------------|---|---|---|
| | | Effectif de patientes en visite de suivi de | | interviewées et ayant fourni des réponses |
| Type d'établissement | ayant payé pour les services | soins prénatals interviewées | services le jour de l'enquête ¹ | valides sur leurs dépenses |
| Hôpital Centre de santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/Poste de | 57 12 | 7 355 | 5 003 204 | 4 30 |
| santé | 38 | 8 | 58 | 3 |
| Total | 14 | 370 | 205 | 37 |

Inclut n'importe quel montant de dépense, y compris la consultation, les analyses de laboratoire, les médicaments ou d'autres frais.

Tableau A-6.13 Pratiques de gestion de support pour les prestataires des services de soins prénatals

Parmi les prestataires des services de soins prénatals, pourcentage ayant bénéficié d'une pratique indiquée de gestion de support, selon certaines caractéristiques Rwanda EPS 2007

| | Pour | centage de prestat | aires interviewés qu | i ont : | |
|--|-----------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|------------------------------|-----------------------------|
| | | | Reçu une formation avant ou | | |
| | | | en cours d'emploi | | |
| | _ | | au cours des 12 | | |
| | Reçu une formation avant | | mois ayant précédé l'enquête | Formation avant ou en cours | |
| | ou en cours | Été | et qui ont été | d'emploi la plus | |
| | d'emploi au | personnellement | personnellement | récente ayant | Effectif de |
| | cours des 12 | supervisés au | supervisés au | eu lieu au cours | prestataires des |
| | mois ayant précédé | cours des 6 mois ayant précédé | cours des 6 mois ayant précédé | des 13-35 mois ayant précédé | services de soins prénatals |
| Caractéristique | l'enquête ¹ | l'enquête | l'enquête | l'enquête | interviewés ² |
| Type d'établissement | | | | | |
| Hôpital | 80 | 70 | 60 | 13 | 30 |
| Centre de santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/Poste | 73 | 92 | 68 | 12 | 1 041 |
| de santé | 58 | 69 | 40 | 21 | 52 |
| Secteur | | | | | _ |
| Gouvernemental | 74 | 92 | 69 | 10 | 753 |
| Agréé | 69 | 91 | 64 | 16 | 317 |
| Privé/ONG/Communautaire | 60 | 70 | 42 | 17 | 53 |
| Province | | | | | |
| Nord | 78 | 91 | 71 | 5 | 201 |
| Sud Est | 68 78 | 93 93 | 64 74 | 12 10 | 268 279 |
| Ouest | 64 | 91 | 59 | 20 | 285 |
| Ville de Kigali | 81 | 76 | 61 | 12 | 90 |
| Total | 72 | 91 | 66 | 12 | 1 123 |

¹ Inclut seulement des sessions de formation structurées et excluent une instruction individuelle reçue au cours d'une visite de supervision de routine.
² Inclut seulement les prestataires des services de soins prénatals des établissements qui fournissent des services de

Inclut seulement les prestataires des services de soins prenatais des établissements qui fournissent des services de soins prénatals.

Tableau A-6.14.1 Gestion de support : Formation en cours d'emploi des prestataires des services de soins prénatals

Parmi les prestataires des services de soins prénatals qui ont été interviewés, pourcentage ayant reçu une formation en cours d'emploi portant sur des sujets spécifiques au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête ou au cours des 13-35 mois ayant précédé l'enquête, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | rappo | seils en ort avec orénatals | rappo | ction en ort avec oins natals | | lications rossesse | assoc | sques ciés à la ssesse | des sy po | en charge mptômes our la ssesse | | s post- rtum | Effectif de prestataires de soins prénatals |
|--|------------------------|-----------------------------------|------------------------|--|------------------------|-------------------------|------------------------|------------------------------|------------------------|--|------------------------|-------------------------|---|
| Caractéristique | 12 m | 13-35m | 12 m | 13-35m | 12 m | 13-35m | 12 m | 13-35m | 12 m | 13-35m | 12 m | 13-35m | interviewés ² |
| Type d'établissement Hôpital Centre de santé/ | 10 | 7 | 3 | 7 | 7 | 7 | 7 | 7 | 3 | 7 | 10 | 10 | 30 |
| Polyclinique Dispensaire/Clinique/ | 8 | 10 | 8 | 11 | 8 | 11 | 8 | 10 | 8 | 11 | 7 | 8 | 1 041 |
| Poste de santé | 4 | 12 | 4 | 12 | 6 | 12 | 6 | 12 | 6 | 12 | 2 | 12 | 52 |
| Secteur Gouvernemental Agréé Privé/ONG/Communautaire | 8 | 10 10 13 | 8 7 | 11 10 13 | 8 8 6 | 10 10 15 | 8 7 8 | 10 10 13 | 8 7 6 | 11 10 15 | 7 5 6 | 8 9 13 | 753 317 53 |
| Province | 4 | 13 | 4 | 13 | ь | 15 | 8 | 13 | 0 | 15 | 0 | 13 | 53 |
| Nord Sud Est Ouest Ville de Kigali | 13 8 8 5 9 | 5 8 14 13 10 | 12 7 8 5 4 | 5 8 15 14 8 | 13 8 7 5 6 | 4 9 15 13 9 | 11 8 8 6 4 | 5 8 15 12 11 | 13 8 8 5 4 | 5 9 16 12 9 | 10 7 6 4 6 | 3 5 14 9 12 | 201 268 279 285 90 |
| Total | 8 | 10 | 7 | 11 | 8 | 11 | 8 | 10 | 8 | 11 | 6 | 9 | 1 123 |

¹ Inclut seulement des sessions de formation structurées et excluent une instruction individuelle reçue au cours d'une visite de supervision de routine.
² Inclut seulement les prestataires des services de soins prénatals des établissements qui fournissent des services de soins prénatals.

Tableau A-6.14.2 : Formation en cours d'emploi des prestataires des services de soins prénatals

Parmi les prestataires des services de soins prénatals qui ont été interviewés, pourcentage ayant reçu une formation en cours d'emploi¹ portant sur des sujets spécifiques au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête ou au cours des 13-35 mois ayant précédé l'enquête, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | | Planification familiale | | Diagnostic ou traitement d'IST | | Prophylaxie ARV pour PTME | | s sur PTME | Effectif de prestataires |
|---|-----|-------------------------|-----|-----------------------------------|-----|---------------------------|-----|------------|---|
| Caractéristique | 12m | 13-35m | 12m | 13-35m | 12m | 13-35m | 12m | 13-35m | de soins prénatals interviewés ² |
| Type d'établissement | | | | | | | | | |
| Hôpital | 20 | 3 | 73 | 13 | 20 | 7 | 27 | 7 | 30 |
| Centre de santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/ | 15 | 11 | 67 | 13 | 7 | 5 | 9 | 6 | 1 041 |
| Poste de santé | 15 | 12 | 54 | 21 | 2 | 8 | 4 | 8 | 52 |
| Secteur | | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 18 | 11 | 68 | 11 | 7 | 5 | 9 | 5 | 753 |
| Agréé | 11 | 10 | 65 | 17 | 8 | 6 | 9 | 8 | 317 |
| Privé/ONG/Communautaire | 15 | 11 | 57 | 17 | 6 | 9 | 8 | 9 | 53 |
| Province | | | | | | | | | |
| Nord | 23 | 5 | 71 | 4 | 6 | 2 | 8 | 2 | 201 |
| Sud | 12 | 8 | 62 | 13 | 5 | 5 | 6 | 6 | 268 |
| Est | 17 | 15 | 73 | 11 | 10 | 6 | 13 | 7 | 279 |
| Ouest | 11 | 15 | 57 | 22 | 5 | 6 | 6 | 8 | 285 |
| Ville de Kigali | 18 | 7 | 78 | 10 | 14 | 9 | 18 | 10 | 90 |
| Total | 16 | 11 | 66 | 13 | 7 | 5 | 9 | 6 | 1 123 |

¹ Inclut seulement des sessions de formation structurées et exclut une instruction individuelle reçue au cours d'une visite de supervision de routine.
² Inclut seulement les prestataires des services de soins prénatals des établissements qui fournissent des services de soins

² Inclut seulement les prestataires des services de soins prénatals des établissements qui fournissent des services de soins prénatals.

Tableau A-6.15 Supervision de support pour les prestataires des services de soins prénatals

Parmi les prestataires interviewés des services de planification familiale, qui ont été personnellement supervisés au cours des 6 mois ayant précédé l'enquête, nombre médian de visites de supervision du personnel et pourcentage ayant déclaré que le superviseur avait effectué certaines activités spécifiques au cours de la dernière visite de supervision, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | Nombre médian de Pourcentage de prestataires ayant déclaré que le superviseur avait visites de effectué certaines activités indiquées au cours de la dernière supervision visite de supervision du personnel | | | | | | | |
|--|--|----------------------------|----------------------------|----------------------------|------------------------------|-----------------------------|-----------------------------------|--------------------------------|
| <u>Caractéristique</u> | au cours des 6 mois ayant précédé l'enquête | Vérifié des dossiers | Observé le travail | Fourni un feedback | Actualisé des dossiers | Discuté des problèmes | Apporté des fournitur es | mois ayant |
| Type d'établissement Hôpital Centre de santé/ Polyclinique Dispensaire/Clinique/Poste de santé | 5 6 3 | 86 98 92 | 95 95 89 | 95 93 94 | 86 81 67 | 90 87 92 | 29 29 22 | 21 962 36 |
| Secteur Gouvernemental Agréé Privé/ ONG/ Communautaire | 6 6 2 | 98 97 89 | 95 95 89 | 93 94 89 | 81 81 68 | 86 88 92 | 29 30 19 | 693 289 37 |
| Province Nord Sud Est Ouest Ville de Kigali | 6 6 6 5 | 98 98 98 98 90 | 96 96 94 95 90 | 92 94 92 96 87 | 82 76 84 82 74 | 82 83 88 94 85 | 31 24 18 41 32 | 182 250 260 259 68 |
| Total | 6 | 97 | 95 | 93 | 80 | 87 | 29 | 1 019 |

Tableau A-6.16 Caractéristiques des patientes de soins prénatals observées

Parmi les patientes de soins prénatals dont la consultation a été observée, pourcentage pour lesquelles il s'agissait d'une première visite, pourcentage pour lesquelles il s'agissait d'une visite de suivi, pourcentage dont le stade de la grossesse a été estimé à moins de 5 mois, à au moins 5 mois et à au moins 8 mois, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | Première | | | | | la grosses | se | Effectif de |
|---|---------------------|-----------|-----------|------|-----------------|-----------------|----------|--------------------|
| | visite prénatale | Visite | | | | | | patientes de soins |
| | pour cette | prénatale | Première | | | | | prénatals |
| Caractéristique | grossesse | de suivi | grossesse | <5 m | <u>></u> 5 m | <u>></u> 8 m | Manquant | observées |
| Type d'établissement | | | | | | | | |
| Hôpital | 53 | 47 | 20 | 20 | 47 | 33 | 0 | 15 |
| Centre de santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/Poste | 49 | 51 | 23 | 17 | 57 | 25 | 0 | 709 |
| de santé | 38 | 62 | 23 | 8 | 69 | 23 | 0 | 13 |
| Secteur | | | | | | | | - |
| Gouvernemental | 53 | 47 | 23 | 18 | 58 | 24 | 0 | 521 |
| Agréé | 38 | 62 | 23 | 14 | 57 | 29 | 0 | 208 |
| Privé/ONG/Communautaire | 50 | 50 | 25 | 13 | 63 | 25 | 0 | 8 |
| Province | | | | | | | | |
| Nord | 58 | 42 | 24 | 26 | 50 | 24 | 0 | 156 |
| Sud | 48 | 52 | 20 | 16 | 56 | 27 | 1 | 166 |
| Est | 53 | 47 | 20 | 18 | 63 | 19 | 0 | 139 |
| Ouest | 42 | 58 | 22 | 10 | 63 | 26 | 0 | 205 |
| Ville de Kigali | 41 | 59 | 31 | 17 | 48 | 35 | 0 | 71 |
| Total | 49 | 51 | 23 | 17 | 57 | 25 | 0 | 737 |

Tableau A-6.17 Évaluations générales, examens et procédures effectués au cours de la première visite des patientes de soins prénatals observées

Pourcentage de patientes observées, dont c'est la première visite de soins prénatals, et pour lesquelles l'évaluation ou l'examen indiqué était un composant de leur consultation par type d'établissement, Rwanda EPS 2007

| | | Centre de | Dispensaire/ | Davissantana |
|---|---------|------------------------|----------------------------|--------------|
| Composant de la consultation | Hôpital | santé/ Polyclinique | Clinique/Poste de santé | total |
| Antécédents et caractéristiques de | | | | |
| la patiente | | | | |
| Âge de la patiente | * | 94 | * | 92 |
| Date de ses dernières règles | * | 96 | * | 96 |
| Problèmes concernant la grossesse | | | | |
| précédente | * | 97 | * | 97 |
| Complications au cours de la grossesse | | 0.4 | | 0.4 |
| précédente (s'il y a déjà eu une grossesse) | ^ | 64 | ^ | 64 |
| Médicaments actuellement pris par la | * | 5 4 | * | 50 |
| patiente Tous les éléments en rapport avec les | | 54 | | 53 |
| antécédents de la patiente | * | 51 | * | 49 |
| antecedents de la patiente | | 31 | | 49 |
| Test de laboratoire et examens | | | | |
| Prise de la tension | * | 100 | * | 100 |
| Pesée | * | 100 | * | 100 |
| Analyse d'urine (protéines) | * | 28 | * | 29 |
| Analyse de sang (anémie) | * | 62 | * | 63 |
| Interventions préventives Administration ou prescription de comprimés de fer Administration ou prescription du vaccin antitétanique | * | 38 72 | * | 37 71 |
| Effectif de patientes de première visite en soins prénatals | 8 | 346 | 5 | 359 |
| Parmi les femmes ayant déjà eu une grossesse, discussion de complications antérieures : | | | | |
| Enfant mort-né Enfant décédé dans la semaine qui a suivi | * | 80 | * | 80 |
| la naissance | * | 72 | * | 72 |
| Saignements importants pendant | | 07 | • | 00 |
| l'accouchement ou après | | 67 | • | 66 |
| Accouchement assisté Avortement antérieur | * | 73 70 | * | 73 69 |
| Avoitement anteneur | | 70 | | 69 |
| Effectif de patientes en première visite de soins prénatals qui ont été observées et qui | 6 | 266 | 4 | 276 |
| ont déjà eu une grossesse | 6 | 266 | 4 | 276 |

^{*} Les chiffres sont basés sur trop peu de cas pour être significatifs.

Les diffices sont bases sur la patiente a déjà eu une grossesse.

2 Âge de la patiente, dernières règles, médicaments, une grossesse antérieure et, dans le cas d'une grossesse antérieure, des questions concernant des complications au cours de grossesses précédentes.

Tableau A-6.18 Évaluation de l'état de santé actuel parmi toutes les patientes en soins prénatals qui ont été observées

Parmi les patientes de soins prénatals dont la consultation a été observée, pourcentage pour lesquelles l'évaluation, l'examen ou l'intervention indiqué était un composant de leur consultation, par type d'établissement, Rwanda EPS 2007

| Composant de la consultation | Hôpital | Centre de santé/ Polyclinique | Dispensaire/ Clinique/Poste de santé | Pourcentage total |
|--|---------|-------------------------------------|--|----------------------|
| Questions à la patiente sur : | | | | |
| Saignements vaginaux | * | 52 | * | 51 |
| Mouvements du fœtus (à au moins 5 mois de grossesse) | * | 68 | * | 67 |
| Autres problèmes | * | 75 | * | 74 |
| Examens physiques de base | | | | |
| Vérification de la tension | * | 100 | * | 100 |
| Analyse d'urine (protéines) | * | 26 | * | 26 |
| Vérification de la position du fœtus (à au moins 8 mois | | | | |
| de grossesse) | * | 98 | * | 97 |
| A écouté battements cardiaques du fœtus (à au moins | | | | |
| 5 mois de grossesse) | * | 98 | * | 98 |
| Toutes les questions et l'examen de base | * | 47 | * | 45 |
| Autres examens | | | | |
| Vérification du poids de la patiente | * | 100 | * | 100 |
| Vérification de la taille de l'utérus | * | 87 | * | 87 |
| Analyse de sang (anémie) | * | 51 | * | 52 |
| Interventions préventives | | | | |
| Le prestataire a donné ou prescrit des comprimés de fer Le prestataire a expliqué pourquoi il avait donné des | * | 43 | * | 42 |
| comprimés de fer | * | 35 | * | 34 |
| Le prestataire a expliqué comment prendre les comprimés | | 00 | | 0.1 |
| de fer | * | 39 | * | 38 |
| Le prestataire a donné ou prescrit le vaccin antitétanique | * | 54 | * | 54 |
| Le prestataire a expliqué l'intérêt du vaccin antitétanique | * | 41 | * | 41 |
| Effectif de patientes en soins prénatals, observées, dont | | | | |
| la grossesse dure depuis, au moins, 5 mois Effectif de patientes en soins prénatals, observées, dont | 12 | 586 | 12 | 610 |
| la grossesse dure depuis, au moins, 8 mois | 5 | 179 | 3 | 187 |
| Effectif de patientes de soins prénatals observées | 15 | 709 | 13 | 737 |

^{*} Les chiffres sont basés sur trop peu de cas pour être significatifs.

1 Questions concernant le saignement vaginal et les mouvements du fœtus (si la grossesse dure depuis, au moins, 5 mois), la vérification de la tension, la position du fœtus vérifiée par la palpation ou par une échographie (si la grossesse dure depuis, au moins, 8 mois), et le prestataire a écouté les battements cardiaques du fœtus (si la grossesse dure depuis, au moins, 5 mois).

Tableau A-6.19.1 Contenu observé des conseils sur l'éducation concernant la santé en rapport avec les Moustiquaires Imprégnées d'Insecticide (MII) donnés aux patientes au cours des premières visites et au cours des visites de suivi

Pourcentage de patientes en première visite et en visites de suivi qui ont reçu des conseils sur les MII et à qui on donné des coupons pour acheter des MII par type d'établissement, Rwanda EPS 2007

| | Centre de | Dispensaire/ | Doursantage |
|---------|--------------|---|--|
| 112:4-1 | | • | Pourcentage |
| Норітаі | Polyclinique | Poste de sante | total |
| | | | |
| * | 64 | * | 64 |
| * | 28 | * | 27 |
| | | | |
| * | 31 | * | 30 |
| * | 52 | * | 52 |
| | | | |
| | | | |
| | 346 | | 359 |
| | | | |
| | | | |
| * | 57 | * | 57 |
| * | 18 | * | 18 |
| | | | |
| * | 23 | * | 22 |
| * | 49 | * | 48 |
| | | | |
| | | | |
| 7 | 363 | 8 | 378 |
| | * * * * * | * 64 * 28 * 31 * 52 346 * 57 * 18 * 23 | santé/Polyclinique/Poste de santé * 64 * * 28 * * 31 * * 52 * 346 * 57 * * 18 * * 23 * |

<u>Tableau A-6.19.2 Contenu observé des conseils éducatifs concernant la santé en rapport avec le paludisme donnés aux patientes au cours des premières visites et au cours des visites de suivi</u>

Pourcentage de patientes en première visite et en visites de suivi qui ont été observées alors qu'elles recevaient des conseils sur le Traitement Préventif Intermittent (TPI) et alors qu'elles recevaient la première dose du TPI dans l'établissement, par type d'établissement, Rwanda EPS 2007

| | | Centre de santé/ | Dispensaire/ Clinique/ Poste | Pourcentage |
|---|---------|------------------|---------------------------------|-------------|
| Sujet du conseil | Hôpital | Polyclinique | de santé | total |
| Première visite de soins prénatals | | | | |
| Prestataire a donné ou expliqué le TPI | * | 67 | * | 66 |
| Prestataire a expliqué le but du TPI | * | 56 | * | 55 |
| Prestataire a expliqué comment prendre le TPI Prestataire a expliqué les effets secondaires possibles | * | 55 | * | 54 |
| du TPI Première dose du TPI donnée à l'établissement a | * | 37 | * | 36 |
| été observée | * | 61 | * | 59 |
| Importance de la deuxième dose de TPI a été expliquée | * | 42 | * | 41 |
| Effectif de patientes en première visite pour des soins | | | | |
| prénatals | 8 | 346 | 5 | 359 |
| Visite de suivi de soins prénatals | | | | |
| Prestataire a donné ou expliqué le TPI | * | 64 | * | 63 |
| Prestataire a expliqué le but du TPI | * | 47 | * | 46 |
| Prestataire a expliqué comment prendre le TPI Prestataire a expliqué les effets secondaires possibles du | * | 49 | * | 49 |
| TPI Première dose du TPI donnée à l'établissement a | * | 36 | * | 35 |
| été observée | * | 52 | * | 51 |
| Importance de la deuxième dose de TPI a été expliquée | * | 41 | * | 40 |
| Effectif de patientes en visite de suivi pour des soins prénatals | 7 | 363 | 8 | 378 |

<u>Tableau A-6.20.1 Contenu observé des conseils au cours de la première visite et au cours de la visite de suivi pour les soins prénatals</u>

Pourcentage de patientes en première visite et en visite de suivi qui ont été observées alors qu'elles recevaient des conseils sur des sujets en rapport avec la nutrition au cours de la grossesse, les symptômes de risques, le déroulement de leur grossesse, leurs plans pour l'accouchement, l'allaitement exclusif et la planification familiale après la naissance, par type d'établissement, Rwanda EPS 2007

| | | Centre de | Dispensaire/ | Davissantan |
|---|---------|------------------------|----------------------------|----------------------|
| Sujet du conseil | Hôpital | santé/ Polyclinique | Clinique/Poste de santé | Pourcentage total |
| Première visite de soins prénatals | | . , | | _ |
| Nutrition | * | 39 | * | 40 |
| Déroulement de la grossesse | * | 56 | * | 56 |
| Symptômes de risques nécessitant une assistance | * | 45 | * | 45 |
| Risque spécifique : saignement vaginal | * | 40 | * | 40 |
| Risque spécifique : fièvre | * | 25 | * | 25 |
| Risque spécifique : essoufflée; fatigue importante | * | 24 | * | 23 |
| Risque spécifique : oedéme des mains ou du visage | * | 34 | * | 34 |
| Risque spécifique : maux de tête ou vision floue | * | 29 | * | 29 |
| Plans pour l'accouchement | * | 39 | * | 39 |
| Allaitement exclusif | * | 21 | * | 20 |
| Planification familiale après naissance | * | 40 | * | 39 |
| Prestataire a utilisé des supports visuels | * | 37 | * | 36 |
| Effectif de patientes de première visite de soins prénatals | 8 | 346 | 5 | 359 |
| Visite de suivi de soins prénatals | | | | |
| Nutrition | * | 41 | * | 39 |
| Déroulement de la grossesse | * | 49 | * | 47 |
| Symptômes de risques nécessitant une assistance | * | 33 | * | 31 |
| Risque spécifique : saignement vaginal | * | 26 | * | 25 |
| Risque spécifique : fièvre | * | 12 | * | 12 |
| Risque spécifique : essoufflée; fatigue importante | * | 15 | * | 15 |
| Risque spécifique : oedéme des mains ou du visage | * | 25 | * | 24 |
| Risque spécifique : maux de tête ou vision floue | * | 17 | * | 17 |
| Plans pour l'accouchement | * | 48 | * | 47 |
| Allaitement exclusif | * | 22 | * | 21 |
| Planification familiale après naissance | * | 34 | * | 34 |
| Prestataire a utilisé des supports visuels | * | 36 | * | 35 |
| Effectif de patientes en visite de suivi pour des soins | | | | |
| prénatals | 7 | 363 | 8 | 378 |
| Toutes les patientes de soins prénatals observées | | | | |
| Nutrition | * | 40 | * | 39 |
| Déroulement de la grossesse | * | 52 | * | 51 |
| Symptômes de risques nécessitant une assistance | * | 38 | * | 38 |
| Risque spécifique : saignement vaginal | * | 33 | * | 33 |
| Risque spécifique : fièvre | * | 19 | * | 18 |
| Risque spécifique : essoufflée; fatigue importante | * | 19 | * | 19 |
| Risque spécifique : oedéme des mains ou du visage | * | 29 | * | 29 |
| Risque spécifique : maux de tête ou vision floue | * | 23 | * | 23 |
| Plans pour l'accouchement | * | 43 | * | 43 |
| Allaitement exclusif | * | 21 | * | 21 |
| Planification familiale après naissance | * | 37 | * | 36 |
| Prestataire a utilisé des supports visuels | * | 37 | * | 36 |
| Effectif de toutes les patientes de soins prénatals observées | 15 | 709 | 13 | 737 |

Tableau A-6.20.2 Contenu observé des conseils au cours de la première visite et au cours de la visite de suivi pour des soins prénatals

Pourcentage de patientes en première visite et en visite de suivi qui ont été observées alors qu'elles recevaient des conseils sur des sujets en rapport avec la nutrition au cours de la grossesse, les symptômes de risques, le déroulement de leur grossesse, leurs plans pour l'accouchement, l'allaitement exclusif et la planification familiale après la naissance, par province, Rwanda EPS, 2007

| | | | Province | | | |
|---|------|-----|----------|-------|-----------|-------------------|
| Sujet du conseil | Mord | Cud | Est | Quest | Ville de | Pourcentage total |
| | Nord | Sud | ESI | Ouest | Kigali | เบเลเ |
| Première visite de soins prénatals Nutrition | 47 | 33 | 34 | 49 | 24 | 40 |
| Déroulement de la grossesse | 62 | 48 | 46 | 62 | 69 | 56 |
| Symptômes de risques nécessitant de l'aide | 33 | 30 | 42 | 64 | 69 | 45 |
| Risque spécifique : saignement vaginal | 30 | 25 | 35 | 63 | 62 | 40 |
| Risque spécifique : fièvre | 12 | 14 | 12 | 57 | 34 | 25 |
| Risque spécifique : essoufflée; fatigue | | | | | | |
| importante | 18 | 1 | 9 | 58 | 28 | 23 |
| Risque spécifique : oedéme des mains ou du | | 4.5 | 0.5 | | 50 | 0.4 |
| visage | 22 | 15 | 35 | 58 | 52 | 34 |
| Risque spécifique : maux de tête ou vision floue | 20 | 15 | 16 | 63 | 24 | 29 |
| Plans pour l'accouchement | 39 | 19 | 16 46 | 52 | 24 41 | 39 39 |
| Allaitement exclusif | 27 | 6 | 14 | 36 | 3 | 20 |
| Planification familiale après naissance | 57 | 21 | 38 | 42 | 31 | 39 |
| Prestataire a utilisé des supports visuels | 38 | 35 | 26 | 37 | 59 | 36 |
| • | | | | | | |
| Effectif de patientes de premières visites de | 00 | 0.0 | | 00 | 00 | 050 |
| soins prénatals | 90 | 80 | 74 | 86 | 29 | 359 |
| Visite de suivi de soins prénatals | | | | | | |
| Nutrition | 71 | 34 | 23 | 41 | 21 | 39 |
| Déroulement de la grossesse | 64 | 37 | 43 | 53 | 31 | 47 |
| Symptômes de risques nécessitant de l'aide | 45 | 17 | 22 | 38 | 33 | 31 |
| Risque spécifique : saignement vaginal | 45 | 13 | 12 | 31 | 24 | 25 |
| Risque spécifique : fièvre | 15 | 6 | 5 | 18 | 12 | 12 |
| Risque spécifique : essoufflée; fatigue | | _ | _ | | | |
| importante | 18 | 3 | 8 | 25 | 14 | 15 |
| Risque spécifique : oedéme des mains ou du | 22 | 4.4 | 4.4 | 20 | 00 | 0.4 |
| visage Risque spécifique : maux de tête ou vision | 33 | 14 | 14 | 29 | 26 | 24 |
| floue | 24 | 3 | 8 | 26 | 19 | 17 |
| Plans pour l'accouchement | 74 | 30 | 55 | 39 | 43 | 47 |
| Allaitement exclusif | 47 | 8 | 8 | 25 | 19 | 21 |
| Planification familiale après naissance | 73 | 14 | 15 | 39 | 29 | 34 |
| Prestataire a utilisé des supports visuels | 65 | 36 | 15 | 34 | 19 | 35 |
| Effective the matter than the Section of the Section | | | | | | |
| Effectif de patientes de visites de suivi de | 66 | 86 | 65 | 119 | 42 | 378 |
| soins prénatals | 00 | 00 | 65 | 119 | 42 | 3/0 |
| Toutes les patientes de soins prénatals | | | | | | |
| observées | | | | | | |
| Nutrition | 57 | 33 | 29 | 44 | 23 | 39 |
| Déroulement de la grossesse | 63 | 42 | 45 | 57 | 46 | 51 |
| Symptômes de risques nécessitant de l'aide | 38 | 23 | 32 | 49 | 48 | 38 |
| Risque spécifique : saignement vaginal | 37 | 19 | 24 | 44 | 39 | 33 |
| Risque spécifique : fièvre | 13 | 10 | 9 | 35 | 21 | 18 |
| Risque spécifique : essoufflée; fatigue importante | 18 | 2 | 9 | 39 | 20 | 19 |
| Risque spécifique : oedéme des mains ou du | 10 | 2 | 9 | 39 | 20 | 19 |
| visage | 27 | 14 | 25 | 41 | 37 | 29 |
| Risque spécifique : maux de tête ou vision | | | _0 | • • | ٥. | |
| floue | 22 | 9 | 12 | 41 | 21 | 23 |
| Plans pour l'accouchement | 54 | 25 | 50 | 45 | 42 | 43 |
| Allaitement exclusif | 35 | 7 | 11 | 30 | 13 | 21 |
| Planification familiale après naissance | 63 | 17 | 27 | 40 | 30 | 36 |
| Prestataire a utilisé des supports visuels | 49 | 36 | 21 | 35 | 35 | 36 |
| Effectif de toutes les patientes de soins | | | | | | |
| prénatals observées | 156 | 166 | 139 | 205 | 71 | 737 |
| p. 5didio 000017000 | 100 | 100 | .50 | 200 | | , , , |

<u>Tableau A-6.21 Explications, et conseils sur la grossesse donnés par le prestataire aux patientes et connaissance par les patientes des signes de danger durant la grossesse</u>

Parmi les patientes de soins prénatals interviewées, pourcentage ayant déclaré que le prestataire leur avait donné des conseils sur les signes de danger au cours de la grossesse; pourcentage qui connaissaient le nom de signes spécifiques de danger; pourcentage ayant déclaré que le prestataire leur avait dit ce qu'il fallait faire en cas de signes de danger et qui ont, en outre, parlé de l'allaitement, de plans concernant l'accouchement et de fournitures ainsi que de planification familiale durant cette visite ou une visite précédente, par type d'établissement, Rwanda EPS, 2007

| | | Centre de | Dispensaire/ | |
|--|---------|--------------|----------------|-------------|
| Sujet discuté durant la visite actuelle/ | | santé/ | Clinique/Poste | Pourcentage |
| précédente visite | Hôpital | Polyclinique | de santé | total |
| Conseil sur les signes de danger | | | | _ |
| N'importe quels signes de danger | * | 23 | * | 22 |
| Signes de danger mentionnés par la patiente | | | | |
| Saignement | * | 14 | * | 14 |
| Fièvre | * | 3 | * | 3 |
| Oedéme des mains ou du visage | * | 3 | * | 3 |
| Fatigue ou essoufflement | * | 3 | * | 3 |
| Mal de tête ou vision floue | * | 2 | * | 2 |
| Convulsions | * | 0 | * | 0 |
| Mouvements du fœtus réduits | * | 12 | * | 12 |
| Conseils en cas de survenue de signes | | | | |
| de danger | | | | |
| Chercher de l'aide à l'établissement | * | 23 | * | 23 |
| Ralentir le rythme d'activité | * | 1 | * | 1 |
| Modifier l'alimentation | * | 0 | * | 0 |
| Sujet abordé par le prestataire, selon la patiente | | | | |
| Allaitement exclusif | * | 33 | * | 32 |
| Allaitement exclusif pendant 6 mois | * | 28 | * | 27 |
| Plans pour l'accouchement | * | 51 | * | 51 |
| Fournitures pour préparer l'accouchement | * | 47 | * | 47 |
| Utilisation de la PF après la naissance | * | 46 | * | 46 |
| Effectif de patientes de soins prénatals | | | | |
| interviewées | 15 | 694 | 13 | 722 |

Tableau A-6.22 Explications, et conseils sur la grossesse donnés par le prestataire aux patientes et connaissance des signes de danger durant la grossesse

Parmi les patientes en soins prénatals qui ont été interviewées, pourcentage ayant déclaré que le prestataire leur avait donné des conseils sur les signes de danger au cours de la grossesse ; pourcentage qui connaissaient le nom de signes spécifiques de danger ; pourcentage ayant déclaré que le prestataire leur avait dit ce qu'il fallait faire en cas de signes de danger et qui ont parlé de l'allaitement, de plans concernant l'accouchement et de fournitures ainsi que de planification familiale durant cette visite ou une visite précédente, par province, Rwanda EPS, 2007

| | | | Province | | | |
|---|------|-----|----------|-------|----------|-------------|
| Sujet discuté durant la visite actuelle/ | | | | | Ville de | Pourcentage |
| précédente visite | Nord | Sud | Est | Ouest | Kigali | total |
| N'importe quels signes de danger | 19 | 31 | 15 | 24 | 21 | 22 |
| Signes de danger mentionnés par la patiente | | | | | | |
| Saignement | 11 | 21 | 8 | 16 | 15 | 14 |
| Fièvre | 2 | 4 | 4 | 4 | 2 | 3 |
| Oedéme des mains ou du visage | 4 | 5 | 1 | 3 | 2 | 3 |
| Fatigue ou essoufflement | 5 | 1 | 1 | 5 | 2 | 3 |
| Mal de tête ou vision floue | 2 | 6 | 1 | 1 | 0 | 3 3 2 |
| Convulsions | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Mouvements du fœtus réduits | 15 | 16 | 8 | 9 | 11 | 12 |
| Conseils en cas de survenue de signes | | | | | | |
| de danger | | | | | | |
| Chercher de l'aide à l'établissement | 20 | 33 | 14 | 24 | 20 | 23 |
| Ralentir le rythme d'activité | 0 | 2 | 2 | 1 | 2 | 1 |
| Modifier l'alimentation | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Sujet abordé par le prestataire, selon | | | | | | |
| la patiente | | | | | | |
| Allaitement exclusif | 36 | 30 | 22 | 38 | 33 | 32 |
| Allaitement exclusif pendant 6 mois | 28 | 23 | 22 | 33 | 30 | 27 |
| Plans pour l'accouchement | 54 | 53 | 36 | 56 | 50 | 51 |
| Fournitures pour préparer l'accouchement | 43 | 52 | 43 | 53 | 30 | 47 |
| Utilisation de la PF après la naissance | 56 | 42 | 48 | 43 | 38 | 46 |
| Effectif de patientes de soins prénatals | | | | | | |
| interviewées | 156 | 159 | 137 | 204 | 66 | 722 |

Tableau A-6.23 Plan de la patiente concernant le lieu d'accouchement

Parmi les patientes en soins prénatals qui ont été observées et interviewées, pourcentage ayant déclaré avoir pensé à l'endroit où elles accoucheraient, par type d'établissement, Rwanda EPS 2007

| | Pourcentage d | atals qui | Effectif de patientes en | | |
|---------------------------------|----------------------|---|--------------------------|---------|------------------------------------|
| Caractéristique | Cet établissement | Autre | | Ne sait | soins prénatals interviewées |
| · | Otabilo Control N | 010000000000000000000000000000000000000 | | puo | |
| Type d'établissement Hôpital | * | * | * | * | 15 |
| Centre de santé/Polyclinique | 86 | 8 | 0 | 6 | 694 |
| Dispensaire/Clinique/Poste | | | | | |
| de santé | * | * | * | * | 13 |
| | | | | | _ |
| Secteur | | | _ | _ | |
| Gouvernemental | 84 | 10 | 0 | 6 | 511 |
| Agréé | 88 | 5 | 0 | 6 | 206 |
| Privé/ONG/Communautaire | * | * | * | * | 5 |
| Province | | | | | - |
| Nord | 88 | 10 | 0 | 1 | 156 |
| Sud | 92 | 2 | 1 | 6 | 159 |
| Est | 77 | 15 | Ö | 8 | 137 |
| Ouest | 86 | 6 | 0 | 7 | 204 |
| Ville de Kigali | 74 | 18 | 2 | 6 | 66 |
| ville de l'agail | | .5 | - | 3 | 00 |
| Total | 85 | 9 | 0 | 6 | 722 |

Tableau A-6.24 Utilisation du carnet de santé individuel de la patiente

Parmi les patientes en première visite ou en visite de suivi pour des soins prénatals, pourcentage pour lesquelles le prestataire a consulté le carnet de santé au cours de la consultation et pourcentage pour lesquelles le prestataire a écrit des notes sur le carnet de santé à la fin de la visite, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| es sur le santé à la a visite Visite de suivi | patientes en premières visites de soins | |
|---|---|-------------|
| visite Visite de | premières visites de | en visites |
| Visite de | visites de | |
| | | de suivi de |
| | SOILIS | soins |
| | prénatals | prénatals |
| | | |
| * | 8 | 7 |
| 96 | 346 | 363 |
| | | |
| * | 5 | 8 |
| | | |
| | | |
| 97 | 275 | 246 |
| 95 | 80 | 128 |
| * | 4 | 4 |
| | | |
| 95 | 90 | 66 |
| 98 | 80 | 86 |
| 98 | 74 | 65 |
| 95 | 86 | 119 |
| 95 | 29 | 42 |
| 96 | 359 | 378 |
| | | |

Tableau A-6.25 Issue des consultations observées

Parmi les patientes en soins prénatals dont les consultations ont été observées, pourcentage qui sont rentrées chez elles, pourcentage de celles qui ont été référées ailleurs dans le même établissement, pourcentage qui ont été admises dans l'établissement, pourcentage de celles qui ont été référées à l'extérieur de l'établissement et pourcentage pour lesquelles l'issue était incertaine à la fin de la consultation observée, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | Four | | ultations de soins | s prenatais u | u . | Effectif de |
|--|-------------|---|-----------------------------|----------------------|---------|--------------------|
| | La patiente | La patiente a été référée ailleurs dans | La patiente a été admise | La patiente a été | | patientes de soins |
| | est rentrée | le même | dans | référée | Ne sait | prénatals |
| Caractéristique | chez elle | établissement | l'établissement | ailleurs | pas | observées |
| Type d'établissement | | | | | | |
| Hôpital | * | * | * | * | * | 15 |
| Centre de santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/Poste | 90 | 6 | 1 | 1 | 2 | 709 |
| de santé | * | * | * | * | * | 13 |
| Secteur | | | | | | |
| Gouvernemental | 90 | 7 | 1 | 1 | 2 | 521 |
| Agréé | 88 | 8 | 1 | 0 | 2 | 208 |
| Privé/ONG/Communautaire | * | * | * | * | * | 8 |
| Province | | | | | | |
| Nord | 94 | 4 | 1 | 0 | 1 | 156 |
| Sud | 91 | 5 | 0 | 0 | 4 | 166 |
| Est | 89 | 9 | 0 | 1 | 0 | 139 |
| Ouest | 88 | 8 | 0 | 1 | 2 | 205 |
| Ville de Kigali | 77 | 11 | 4 | 4 | 3 | 71 |
| Total | 89 | 7 | 1 | 1 | 2 | 737 |

^{*} Les chiffres sont basés sur trop peu de cas pour être significatifs

Tableau A-6.26 Feedback de la patiente concernant le service

Parmi les patientes en soins prénatals dont les consultations ont été observées, pourcentage ayant déclaré que les problèmes suivants avaient constitué pour elles, le jour de l'enquête, des problèmes importants, par type d'établissement, Rwanda EPS 2007

| | | Centre de | Dispensaire/ | |
|---|---------|--------------|----------------|-------------|
| | | santé/ | Clinique/ | Pourcentage |
| Problème pour la patiente | Hôpital | Polyclinique | Poste de santé | total |
| Comportement/attitude du prestataire | * | 4 | * | 4 |
| Incapacité à discuter des problèmes | * | 8 | * | 8 |
| Explications insuffisantes sur les problèmes | * | 7 | * | 7 |
| Temps d'attente pour voir le prestataire | * | 20 | * | 19 |
| Qualité de l'examen et du traitement | * | 6 | * | 6 |
| Disponibilité des médicaments | * | 6 | * | 6 |
| Jours d'ouverture de l'établissement | * | 5 | * | 5 |
| Heures d'ouverture de l'établissement | * | 6 | * | 6 |
| Propreté de l'établissement | * | 6 | * | 6 |
| Coût des services | * | 1 | * | 2 |
| Protection visuelle insuffisante | * | 5 | * | 5 |
| Protection auditive insuffisante | * | 6 | * | 5 |
| Effectif de patientes en soins prénatals qui ont été interviewées | 15 | 694 | 13 | 722 |

Tableau A-6.27 Choix de l'établissement par la patiente

Parmi les patientes en soins prénatals, interviewées, pourcentage ayant déclaré que cet établissement n'était pas le plus proche de leur domicile, et parmi ces patientes, principales raisons pour lesquelles elles ne se sont pas rendues dans l'établissement le plus proche, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | | | • | | Effectif de patientes de | | |
|----------------|--|---|---|---|---|--|--|
| Pourcentage de | | | | | | | |
| | | | | | soins prénatals | | |
| • | | fréquen | | | interviewées | | |
| | | | le plus proch | e | pour lesquelles | | |
| • | | | | | cet | | |
| | | | | | établissement | | |
| | • | | | | n'était pas le | | |
| • | • | Mauvaise | Pas de | à cet | plus proche de | | |
| domicile | interviewées | réputation | médicament | établissement | leur domicile | | |
| | | | | | | | |
| * | 15 | * | * | * | 7 | | |
| 6 | 694 | 12 | 2 | 10 | 41 | | |
| | | | | | | | |
| * | 13 | * | * | * | 3 | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| 6 | 511 | 10 | 0 | 13 | 31 | | |
| 8 | 206 | 13 | 0 | 6 | 16 | | |
| * | 5 | * | * | * | 4 | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| 5 | 156 | * | * | * | 8 | | |
| 6 | 159 | * | * | * | 9 | | |
| 6 | 137 | * | * | * | 8 | | |
| 6 | 204 | * | * | * | 12 | | |
| 21 | 66 | * | * | * | 14 | | |
| | | | | | | | |
| 7 | 722 | 10 | 2 | 10 | 51 | | |
| | patientes de soins prénatals interviewées ayant déclaré que cet établissement n'était pas le plus proche de leur domicile * 6 * 6 8 * 5 6 6 6 6 6 | patientes de soins prénatals interviewées ayant déclaré que cet établissement n'était pas le plus proche de leur domicile * 15 6 694 * 13 6 511 8 206 * 5 5 156 6 159 6 137 6 204 21 66 | Pourcentage de patientes de soins prénatals interviewées ayant déclaré que cet établissement n'était pas le plus proche de leur domicile * 15 6 694 12 * 13 * 6 511 10 8 206 13 * 5 156 6 159 * 6 159 6 137 6 204 21 66 * | Pourcentage de patientes de soins prénatals interviewées ayant déclaré que cet établissement n'était pas le plus proche de leur domicile * 15 6 694 12 2 * 13 * * * 6 511 10 0 0 8 206 13 0 * * 5 156 6 159 6 137 6 6 204 21 66 * * * * * 6 137 6 204 7 1 | patientes de soins prénatals interviewées ayant déclaré que cet établissement n'était pas le plus proche de leur domicile * 15 | | |

^{*} Les chiffres sont basés sur trop peu de cas pour être significatifs.

Tableau A-6.28 Caractéristiques du niveau d'instruction des patientes de soins prénatals

Parmi les patientes en soins prénatals dont la consultation a été observée et qui ont été interviewées, répartition (en %) selon le niveau d'instruction et, parmi les patientes sans instruction ou ayant un niveau primaire ou informel, répartition (en %) selon qu'elles sont alphabétisées ou non, selon certaines caractéristiques Rwanda EPS 2007

| | | | | | | | Pourcentage | e de patiente | es en soins | Effectif de |
|------------------------------|---------------|--------------|---------------|----------------|-------------|--------------|---------------|---------------|-------------|---------------|
| | | | | | | | prénata | patientes en | | |
| | | | | | | | d'instruction | soins | | |
| | Pourcenta | age de toute | s les patient | tes en soins p | orénatals : | | aucun | prénatals | | |
| | | | | | | | | | | interviewées |
| | | | | | | | | | | ayant un |
| | | | | | | | | Peuvent | | niveau |
| | | | | | | Effectif de | | lire mais | | d'instruction |
| | | | | | Instruction | patientes en | Ne peuvent | ne | Peuvent | primaire, |
| | | Instruction | Instruction | Instruction | secondaire | soins | ni lire ni | | lire et | informel ou |
| | Pas | | | | ou | prénatals, | | peuvent | | aucune |
| Caractéristique | d'instruction | informelle | primaire | secondaire | supérieure | interviewées | écrire | pas écrire | écrire | instruction |
| Type d'établissement | | | | | | | | | | |
| Hôpital | * | * | * | * | * | 15 | * | * | * | 9 |
| Centre de santé/Polyclinique | 32 | 4 | 57 | 7 | 0 | 694 | 33 | 6 | 60 | 643 |
| Dispensaire/Clinique/ | | | | | | | | | | |
| Poste de santé | * | * | * | * | * | 13 | * | * | * | 12 |
| Secteur | | | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 33 | 5 | 55 | 7 | 1 | 511 | 35 | 6 | 59 | 473 |
| Agréé | 30 | 2 | 59 | 8 | 0 | 206 | 30 | 7 | 62 | 188 |
| Privé/ONG/Communautaire | * | * | * | * | * | 5 | * | * | * | 3 |
| Province | | | | | | | | | | |
| Nord | 45 | 2 | 49 | 4 | 0 | 156 | 48 | 3 | 49 | 150 |
| Sud | 31 | 1 | 61 | 6 | 1 | 159 | 24 | 3 | 73 | 148 |
| Est | 28 | 13 | 51 | 8 | 0 | 137 | 26 | 10 | 63 | 126 |
| Ouest | 32 | 1 | 58 | 8 | 0 | 204 | 38 | 8 | 53 | 188 |
| Ville de Kigali | 9 | 2 | 68 | 15 | 6 | 66 | 19 | 13 | 67 | 52 |
| Total | 32 | 4 | 57 | 7 | 1 | 722 | 33 | 6 | 60 | 664 |

Tableau A-6.29 Systèmes de transport d'urgence à la maternité

Parmi les établissements ayant des systèmes de support d'urgence pour des recours-orientations obstétriques, pourcentage disposant des composants indiqués et temps médian (en minutes) selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | | ablissements ay pourcentage da transport co | transport pour a' l'établiss référence e mode de d'urgend | nédian de (minutes) tteindre ement de en utilisant le transport ce le plus | Effectif | | |
|---|---|---|--|--|----------------------------|----------------------------|--|
| Caractéristique | Ambulance ou autre véhicule basé dans l'établissement ¹ | Véhicule dans un autre établissement² | loue un | Autre arrangement pour supporter le coût ³ | Saison sèche | Saison humide | d'établissements ayant un système de transport d'urgence |
| Type d'établissement Hôpital Centre de santé/Polyclinique | 100 22 | 10 83 | 2 34 | 10 63 | 61 36 | 61 46 | 41 367 |
| Dispensaire/Clinique/ Poste de santé | 33 | 39 | 24 | 42 | 31 | 31 | 33 |
| Secteur Gouvernemental Agréé Privé/ONG/Communautaire | 24 47 25 | 78 70 38 | 31 32 25 | 58 56 47 | 40 31 20 | 46 51 21 | 287 122 32 |
| Province Nord Sud Est Ouest Ville de Kigali | 36 32 25 24 44 | 84 79 76 73 36 | 18 47 26 29 27 | 84 62 48 47 38 | 40 41 40 40 16 | 60 46 60 51 16 | 76 106 99 115 45 |
| Total | 30 | 73 | 31 | 56 | 36 | 46 | 441 |

¹ Ambulance ou autre véhicule qui reste dans l'établissement.

² L'établissement appelle un véhicule réservé à cet usage dans un autre établissement pour venir prendre la patiente en urgence.

3 Cela peut inclure un support financier de l'établissement ou de la communauté ou un autre système.

<u>Tableau A-6.30</u> Disponibilité de l'équipement et des fournitures spécifique qui garantissent des services d'accouchements de qualité: Observé

Pourcentage d'établissements disposant des éléments indiqués et de l'infrastructure dans la zone de prestation des services d'accouchements, par type d'établissement, Rwanda EPS 2007

| | | Centre de | Dispensaire/ | - |
|--|----------|--------------|----------------|----------|
| 0 (()) | | santé/ | Clinique/Poste | |
| Caractéristique | Hôpital | Polyclinique | de santé | total |
| Éléments pour le contrôle des infections | | | | |
| Savon | 92 | 69 | 60 | 71 |
| Eau courante | 97 | 84 | 75 | 85 |
| Gants propres en latex | 97 | 93 | 100 | 94 |
| Solution désinfectante | 100 | 92 | 95 | 93 |
| Boîte pour objets pointus | 97 | 92 | 70 | 92 |
| Tous les éléments pour le contrôle des infections ¹ | 85 | 59 | 40 | 60 |
| Grande poubelle couverte avec sac en plastique ⁴ | 95 | 79 | 55 | 80 |
| Tous les éléments plus la poubelle pour le contrôle | | | | |
| des infections | 82 | 54 | 30 | 56 |
| Infrastructure pour l'accouchement | | | | |
| Protection visuelle et auditive | 92 | 94 | 85 | 94 |
| Protection visuelle seulement | 0 | 0 | 5 | 0 |
| Aucune protection | 3 | 4 | 5 | 4 |
| Lit pour accouchement ³ | 95 | 91 | 90 | 92 |
| Lampe pour examen ⁴ | 87 | 38 | 20 | 42 |
| Tous les éléments de l'infrastructure ⁵ | 74 | 33 | 15 | 36 |
| Autres éléments de support de la qualité des | | | | |
| services | 0.7 | 0.7 | 05 | 0.7 |
| Partographe vierge Directives pour des soins obstétriques normaux | 97 51 | 87 27 | 65 20 | 87 29 |
| Directives pour des soins obstetriques normaux Directives pour des soins obstétriques d'urgence | 36 | 27 12 | 0 | 29 14 |
| Prestataire qualifié pour les accouchements dans | 30 | 12 | U | 14 |
| l'établissement pendant 24 heures ⁶ | 87 | 86 | 60 | 84 |
| Prestataire qualifié pour les accouchements, de garde | O1 | 00 | 00 | 04 |
| pendant 24 heures ⁶ | 3 | 0 | 0 | 0 |
| Tous les autres éléments de support de la qualité des | - | - | - | - |
| services ⁷ | 31 | 10 | 0 | 11 |
| Effectif d'établissements offrant des services | | | | |
| d'accouchements | 39 | 345 | 20 | 404 |

Savon, eau courante, gants propres en latex, solution antiseptique pour désinfecter le matériel réutilisable et boîte pour objets pointus.
 Bien qu'une poubelle soit un élément important pour le contrôle des infections, ce n'est pas un équipement que

É Bien qu'une poubelle soit un élément important pour le contrôle des infections, ce n'est pas un équipement que l'on rencontre fréquemment et par conséquent elle n'a pas été incluse dans l'indicateur agrégé pour le contrôle des infections.

³ N'importe quel lit sur lequel une femme peut s'allonger.

⁴ Une lampe pour examen, une torche ou autre projecteur.

⁵ Protection visuelle et auditive, lit d'examen, lampe pour examen.

⁶ Sont considérés comme des prestataires qualifiés les gynécologues, les médecins, les cliniciens, les médecinschefs assistants, les infirmières et sages-femmes qualifiées et les infirmières avec une formation de sage-femme. Un tableau de service doit avoir été observé.

⁷ Directives, partographe et personnel pour les accouchements disponibles 24 heures sur 24 avec un tableau de service observé.

Tableau A-6.31 Endroit où l'équipement utilisé pour les accouchements est traité et rangé

Pourcentage d'établissements qui traitent l'équipement utilisé pour les accouchements et/ou qui conservent l'équipement traité pour être réutilisé dans les endroits indiqués, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | Pourcentage d' accouchem | | | | |
|------------------------------|-----------------------------|---------------------------|--------------|----------------|-------------|
| | | Effectif d'établissements | | | |
| | Zone de | Endroit central | Zone de | ne traite pas | offrant des |
| | prestation des | commun à tous | prestation | l'équipement | services |
| | services | les services de | des services | pour les | d'accouche- |
| Caractéristique | d'accouchements | l'établissement | de PF | accouchements) | ments |
| Type d'établissement | | | | | |
| Hôpital | 56 | 44 | 0 | 0 | 39 |
| Centre de santé/Polyclinique | 59 | 38 | 2 | 1 | 345 |
| Dispensaire/Clinique/Poste | | | | | |
| de santé | 50 | 20 | 5 | 25 | 20 |
| | | | | | |
| Secteur | | | | | |
| Gouvernemental | 54 | 43 | 3 | 1 | 266 |
| Agréé | 71 | 27 | 1 | 1 | 113 |
| Privé/ONG/Communautaire | 44 | 32 | 4 | 20 | 25 |
| Province | | | | | |
| Nord | 28 | 70 | 1 | 0 | 74 |
| Sud | 88 | 10 | 1 | 1 | 102 |
| Est | 40 | 55 | 3 | 1 | 92 |
| Ouest | 70 | 21 | 4 | 6 | 107 |
| Ville de Kigali | 38 | 62 | 0 | 0 | 29 |
| Total | 58 | 38 | 2 | 2 | 404 |

¹ Un petit établissement peut ne pas disposer d'un endroit particulier de traitement de l'équipement pour chaque service ; par conséquent, l'équipement est traité dans un endroit central de l'établissement et qui est commun à tous les services.

Tableau A-6.32.1 Connaissance et systèmes de traitement de l'équipement du service d'accouchements : tous les établissements

Niveau le plus élevé de traitement pour lequel l'établissement dispose de tous les éléments garantissant une stérilisation/Désinfection de Haut Niveau (DHN) de qualité et pourcentage disposant de directives écrites sur le lieu où est traité l'équipement pour les accouchements, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| _ | Pourcentage d'établissements où la procédure indiquée est le plus haut | | | | | | | | |
|-------------------------------|--|-----------------------|----------------------|--------------------|------------------|--|--|--|--|
| | | traitement po | | Pourcentage | | | | | |
| | | s conditions p | • | d'établissements | | | | | |
| | | on/DHN de qu | | disposant de | | | | | |
| | | ipement pour | | directives écrites | | | | | |
| | | ments étaien | | pour la | Effectif | | | | |
| | | Ébullition/ | | stérilisation ou | d'établissements | | | | |
| | Chaleur | Vapeur ou | | les procédures | offrant des | | | | |
| | sèche ou | DHN | Aucune | DHN sur le lieu | services | | | | |
| Caractéristique | autoclave ¹ | chimique ¹ | méthode ² | du traitement | d'accouchements | | | | |
| Type d'établissement | | | | | | | | | |
| Hôpital | 64 | 3 | 33 | 33 | 39 | | | | |
| Centre de santé/ Polyclinique | 13 | 4 | 83 | 6 | 345 | | | | |
| Dispensaire/ Clinique/ Poste | | | | | | | | | |
| de santé | 10 | 0 | 90 | 5 | 20 | | | | |
| Secteur | | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 15 | 3 | 82 | 8 | 266 | | | | |
| Agréé | 24 | 4 | 72 | 10 | 113 | | | | |
| Privé/ ONG/ Communautaire | 20 | 0 | 80 | 4 | 25 | | | | |
| Province | | | | | | | | | |
| Nord | 22 | 7 | 72 | 9 | 74 | | | | |
| Sud | 15 | 3 | 82 | 4 | 102 | | | | |
| Est | 13 | 4 | 83 | 9 | 92 | | | | |
| Ouest | 18 | 1 | 81 | 10 | 107 | | | | |
| Ville de Kigali | 31 | 3 | 66 | 10 | 29 | | | | |
| Total | 18 | 3 | 79 | 8 | 404 | | | | |

¹ C'est-à-dire un équipement en état de marche, une connaissance appropriée de la température et du temps

de traitement pour la méthode utilisée et une minuterie automatique. ² Soit l'équipement manquait, soit le personnel n'avait pas la connaissance appropriée pour le traitement ou encore l'établissement ne traitait pas l'équipement pour les accouchements.

Tableau A-6.32.2 Connaissance et systèmes de traitement de l'équipement du service d'accouchements : établissements dans lesquels le traitement a lieu dans la zone de prestation des services d'accouchements

Parmi les établissements qui traitent l'équipement pour la réutilisation dans la zone de prestation des services d'accouchements, niveau le plus élevé de traitement pour lequel l'établissement dispose de tous les éléments garantissant une stérilisation/DHN de qualité et pourcentage disposant de directives écrites, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | | | | F. (1) |
|------------------------|--|--|---|------------------|
| | | | | Effectif |
| | | | • | d'établissements |
| | | | | offrant des |
| | | | | services |
| | | | | d'accouchements |
| accouche | | t réunies | | et qui traitent |
| | Ébullition/ | | stérilisation ou | l'équipement |
| Chaleur | Vapeur ou | | les procédures | dans la zone des |
| sèche ou | DHN | Aucune | DHN sur le lieu | services |
| autoclave ¹ | chimique ¹ | méthode ² | du traitement | d'accouchements |
| | | | | |
| 68 | 5 | 27 | 27 | 22 |
| 12 | 3 | 85 | 4 | 202 |
| | | | | |
| 10 | 0 | 90 | 0 | 10 |
| | | | | |
| 15 | 2 | 83 | 6 | 143 |
| 20 | 5 | 75 | 8 | 80 |
| 18 | 0 | 82 | 9 | 11 |
| | | | | |
| 5 | 10 | 86 | 5 | 21 |
| 14 | 3 | 82 | 4 | 90 |
| 16 | 3 | 81 | 3 | 37 |
| 20 | 1 | 79 | 11 | 75 |
| 45 | 0 | 55 | 9 | 11 |
| 17 | 3 | 80 | 6 | 234 |
| | procédure in niveau de toutes les stérilisation l'équi accouche Chaleur sèche ou autoclave 1 68 12 10 15 20 18 5 14 16 20 45 | procédure indiquée est le niveau de traitement por toutes les conditions p stérilisation/DHN de que l'équipement pour accouchements étaient Ébullition/Vapeur ou sèche ou autoclave de la desire de la d | Chaleur sèche ou autoclave¹ Vapeur ou Chimique¹ Aucune méthode² 68 5 27 12 3 85 10 0 90 15 2 83 20 5 75 18 0 82 5 10 86 14 3 82 16 3 81 20 1 79 45 0 55 | Pourcentage |

¹ C'est-à-dire un équipement en état de marche, une connaissance appropriée de la température et du temps de traitement pour la méthode utilisée et une minuterie automatique.

² Soit l'équipement manquait, soit le personnel n'avait pas la connaissance appropriée pour le

traitement ou encore l'établissement ne traitait pas l'équipement pour les accouchements.

Tableau A-6.33.1 Conditions de stockage de l'équipement pour les accouchements qui a été stérilisé ou désinfecté selon des procédures DHN: tous les établissements

Pourcentage d'établissements où est conservé de l'équipement pour les accouchements qui a été stérilisé/désinfecté selon des procédures DHN et conditions de stockage parmi les établissements où il y a du matériel stérilisé/désinfecté selon des procédures DHN, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | Pourcentage | | | | | Conditions de | |
|-------------------------------|-------------------|------------|----------------------|----------------------|-------------|------------------|------------------|
| | d'établissement | | | | Dates de | stockage | Effectif |
| | s qui conservent | | | | traitement | stérile/DHN | d'établissements |
| | de l'équipement | | Conditions | Propre, mais | observées | réunies et dates | stockant de |
| | stérilisé/désinfe | | de | pas de | sur les | de traitement | l'équipement |
| | cté selon des | Effectif | stockage | conditions de | instruments | sur les | pour les |
| | procédures | d'établis- | stérile/DHN | stockage | traités et | instruments | accouchements |
| Caractéristique | . DHN | sements | réunies ¹ | stérile ² | stockés | stérilisés | stérilisé/DHN |
| Type d'établissement | | | | | | | |
| Hôpital | 100 | 39 | 64 | 31 | 56 | 44 | 39 |
| Centre de santé/ Polyclinique | 100 | 345 | 35 | 45 | 21 | 13 | 345 |
| Dispensaire/Clinique/Poste | | | | | | | |
| de santé | 100 | 20 | 10 | 80 | 25 | 0 | 20 |
| | | | | | | | |
| Secteur | | | | | | | |
| Gouvernemental | 100 | 266 | 36 | 43 | 23 | 14 | 266 |
| Agréé | 100 | 113 | 40 | 46 | 30 | 20 | 113 |
| Privé/ ONG/ Communautaire | 100 | 25 | 24 | 64 | 28 | 8 | 25 |
| | | | | | | | |
| Province | | | | | | | |
| Nord | 100 | 74 | 49 | 26 | 38 | 32 | 74 |
| Sud | 100 | 102 | 34 | 44 | 14 | 7 | 102 |
| Est | 100 | 92 | 43 | 37 | 21 | 12 | 92 |
| Ouest | 100 | 107 | 18 | 74 | 26 | 10 | 107 |
| Ville de Kigali | 100 | 29 | 59 | 17 | 41 | 28 | 29 |
| Total | 100 | 404 | 36 | 45 | 25 | 15 | 404 |

¹ Les instruments sont enveloppés et scellés avec un adhésif sensible au temps, à la vapeur et à la température ou bien les instruments sont rangés dans un conteneur stérile/désinfecté selon des procédures DHN et fermé avec un fermoir.

² Les instruments peuvent être enveloppés mais pas scellés, non enveloppés sur un plateau sous un linge, ou encore non

enveloppés sur un chariot dans le stérilisateur ou l'autoclave, ou bien trempant dans une solution désinfectante.

Tableau A-6.33.2 Conditions de stockage de l'équipement pour les accouchements qui a été stérilisé ou désinfecté selon des procédures DHN: établissements où les éléments sont présents dans la zone de prestation des services

Pourcentage d'établissements où est conservé de l'équipement pour les accouchements qui a été stérilisé/désinfecté selon des procédures DHN et conditions de stockage parmi les établissements où il y a des instruments stérilisés/désinfectés selon des procédures DHN dans LA ZONE DE PRESTATION DES SERVICES, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | Dauraantaga | | | | | Conditions de | |
|------------------------------|-------------------|------------|----------------------|----------------------|-------------|-----------------|------------------|
| | Pourcentage | | | | Data a da | | T(C - +1:f |
| | d'établissement | | | | Dates de | stockage | Effectif |
| | s qui conservent | | | | traitement | stérile/DHN | d'établissements |
| | de l'équipement | | | Propre, mais | observées | réunies et | stockant de |
| | stérilisé/désinfe | | Conditions | pas de | sur les | dates de | l'équipement |
| | cté selon des | Effectif | | conditions de | instruments | traitement sur | stérilisé/DHN |
| | procédures | d'établis- | stérile/DHN | stockage | traités et | les instruments | pour les |
| Caractéristique | DHN | sements | réunies ¹ | stérile ² | stockés | stérilisés | accouchements |
| Type d'établissement | | | | | | | |
| Hôpital | 69 | 39 | 52 | 44 | 52 | 33 | 27 |
| Centre de santé/Polyclinique | 71 | 345 | 20 | 62 | 18 | 7 | 245 |
| Dispensaire/Clinique/ | | | | | | | |
| Poste de santé | 90 | 20 | 11 | 83 | 22 | 0 | 18 |
| | | | | | | | |
| Secteur | | | | | | | |
| Gouvernemental | 69 | 266 | 21 | 60 | 19 | 7 | 184 |
| Agréé | 76 | 113 | 27 | 60 | 26 | 13 | 86 |
| Privé/ONG/Communautaire | 80 | 25 | 20 | 75 | 25 | 5 | 20 |
| Bussines | | | | | | | _ |
| Province | 2.4 | 74 | 40 | 68 | 00 | 40 | 0.5 |
| Nord | 34 | | 16 | | 28 | 16 | 25 |
| Sud | 90 | 102 | 32 | 49 | 14 | 7 | 92 |
| Est | 66 | 92 | 26 | 52 | 21 | 11 | 61 |
| Ouest | 85 | 107 | 8 | 87 | 23 | 4 | 91 |
| Ville de Kigali | 72 | 29 | 48 | 24 | 38 | 19 | 21 |
| Total | 72 | 404 | 23 | 61 | 21 | 9 | 290 |

¹ Les instruments sont enveloppés et scellés avec un adhésif sensible au temps, à la vapeur et à la température ou bien les instruments sont rangés dans un conteneur stérile/désinfecté DHN fermé avec un fermoir.

Les instruments peuvent être enveloppés mais pas scellés, non enveloppés sur un plateau sous un linge, ou encore non enveloppés sur

un chariot dans le stérilisateur ou l'autoclave, ou bien trempant dans une solution désinfectante.

Tableau A-6.34 Prestataires des services d'accouchement

Pourcentage d'établissements qui disposent d'un prestataire qualifié, disponible sur place ou d'astreinte 24 heures sur 24 pour effectuer des accouchements, d'un tableau de service, observé ou non, et dans lesquels les accouchements de nuit sont plus fréquemment effectués par du personnel ayant les qualifications indiquées, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | qualifié | ataire , formé | qualifié | ataire , formé | | | | | |
|------------------------------|----------|-------------------|----------|---------------------|---------|-------------|--------------|--------|------------------|
| | | ible 24 | | ible 24 | | | | | |
| | | s/24, et au de | | s/24, et tableau | Prestat | aire le nlu | s fréquemm | ent de | |
| | | vice | • | ervice | | • | effectuer de | | Effectif |
| | | ervé | | ervé | | | ents la nuit | | d'établissements |
| | | | | | | Infirmière | | | offrant des |
| | Sur | De | Sur | De | | sage- | Infirmière | Autre/ | services |
| Caractéristique | place | garde | place | garde | Médecin | femme | auxiliaire | NSP | d'accouchements |
| Type d'établissement | | | | | | | | | |
| Hôpital | 87 | 3 | 10 | 0 | 87 | 100 | 10 | 0 | 39 |
| Centre de santé/Polyclinique | 86 | 0 | 12 | 1 | 2 | 99 | 19 | 1 | 345 |
| Dispensaire/Clinique/ | | | | | | | | | |
| Poste de santé | 60 | 0 | 40 | 0 | 15 | 100 | 0 | 0 | 20 |
| Secteur | | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 83 | 0 | 14 | 1 | 9 | 100 | 17 | 1 | 266 |
| Agréé | 91 | 1 | 6 | 0 | 12 | 98 | 22 | 1 | 113 |
| Privé/ONG/Communautaire | 64 | 0 | 36 | 0 | 32 | 100 | 0 | 0 | 25 |
| Province | | | | | | | | | |
| Nord | 99 | 0 | 1 | 0 | 5 | 100 | 12 | 1 | 74 |
| Sud | 77 | 1 | 20 | 1 | 9 | 100 | 12 | 1 | 102 |
| Est | 77 | 0 | 21 | 1 | 11 | 99 | 26 | 0 | 92 |
| Ouest | 88 | 1 | 9 | 0 | 10 | 98 | 23 | 0 | 107 |
| Ville de Kigali | 83 | 0 | 14 | 3 | 34 | 100 | 3 | 3 | 29 |
| Total | 84 | 0 | 13 | 1 | 11 | 99 | 18 | 1 | 404 |

¹ Il peut y avoir plus d'un type de prestataire qui effectue régulièrement des accouchements de nuit dans le même établissement.

<u>Tableau A-6.35</u> Disponibilité de l'équipement et des fournitures spécifiques qui garantissent la qualité des services <u>d'accouchements: Observé</u>

Pourcentage d'établissements qui disposent des fournitures indiquées à proximité de la salle d'accouchements ou dans l'établissement (salle d'accouchements ou pharmacie), par type d'établissement, Rwanda EPS 2007

| | | Centre de | Dispensaire Clinique/ | ./ |
|--|-----------|--------------|--------------------------|-------------|
| | | santé/ | Poste de | Pourcentage |
| Éléments | Hôpital | Polyclinique | santé | total |
| Médicaments et fournitures de base pour | | | | |
| les accouchements Ciseaux ou lames | 100 | 95 | 95 | 95 |
| Clamp à cordon | 92 | 86 | 90 | 95 87 |
| Appareil de succion (tube ou machine) | 97 | 87 | 70 | 87 |
| Poire de succion | 90 | 85 | 70 | 84 |
| Machine pour succion | 64 | 12 | Ö | 17 |
| Pommade antibiotique ophtalmique pour le nouveau-né | | | | |
| (salle d'accouchements) | 77 | 66 | 60 | 67 |
| Pommade antibiotique ophtalmique pour le nouveau-né | | | | |
| (pharmacie ou salle d'accouchements) | 100 | 96 | 80 | 96 |
| Antiseptique pour la peau du périnée | 95 | 88 | 95 | 89 |
| Toutes les fournitures de base pour l'accouchement ¹ | 90 | 65 | 50 | 67 |
| Médicaments et fournitures supplémentaires pour traiter | | | | |
| les complications courantes de la grossesse | | | | |
| Seringues et aiguilles dans la salle d'accouchements | 97 | 84 | 80 | 85 |
| Seringues et aiguilles dans l'établissement | 97 | 89 | 85 | 90 |
| Solution intraveineuse ² et appareil pour perfusion dans la | 70 | 24 | 10 | 20 |
| salle d'accouchements | 79 | 24 | 10 | 29 |
| Solution intraveineuse ² et appareil pour perfusion dans l'établissement | 97 | 49 | 15 | 52 |
| Antibiotique oral ³ dans l'établissement | 97 100 | 49 96 | 70 | 95 |
| Médicament oxytoxique injectable dans la salle | 100 | 90 | 70 | 93 |
| d'accouchements | 92 | 22 | 15 | 28 |
| Médicament oxytoxique injectable dans l'établissement | 100 | 32 | 15 | 38 |
| Matériel de suture dans la salle d'accouchements | 100 | 92 | 90 | 92 |
| Porte-aiguille dans la salle d'accouchements | 74 | 67 | 30 | 66 |
| Tous les médicaments et fournitures de base pour les | | | | |
| interventions ⁴ | 59 | 7 | 0 | 12 |
| Médicaments et fournitures supplémentaires pour la prise | | | | |
| en charge des complications graves | | | | |
| Valium ou sulfate de magnésium dans la salle | | | | |
| d'accouchements | 74 | 27 | 40 | 32 |
| Valium ou sulfate de magnésium dans l'établissement | 90 | 60 | 50 | 62 |
| Amoxicilline ou ampicilline injectable dans l'établissement | 100 | 70 | 45 | 71 |
| Amoxicilline ou ampicilline injectable dans la salle | | | | |
| d'accouchements | 74 | 28 | 30 | 33 |
| Procaïne pénicilline Injectable dans la salle d'accouchements | 33 | 25 | 25 | 25 |
| Gentamicine Injectable dans l'établissement | 97 | 57 | 45 | 60 |
| Gentamicine Injectable dans la salle d'accouchements | 79 74 | 24 25 | 20 30 | 29 30 |
| Tous les autres médicaments pour les complications 5 Hydralazine injectable dans la salle d'accouchements | 74 13 | 25 1 | 30 0 | 30 2 |
| Ergométrine/méthergine Injectable dans la salle | 13 | ı | U | 4 |
| d'accouchements | 87 | 50 | 45 | 53 |
| a account manta | 0, | 00 | 40 | 00 |
| Effectif d'établissements offrant des services d'accouchements | 39 | 345 | 20 | 404 |
| | | | | |

Ciseaux ou lames, clamp à cordon, appareil de succion, Pommade antibiotique ophtalmique pour le nouveau-né et antiseptique pour la peau du périnée.

Les solutions intraveineuses qui sont acceptées sont la dextrose 5 % et la solution salée (D5NS), salée normale 0,9 %, ou solution de lactate de Ringer.

ou solution de lactate de Ringer.

3 Amoxicilline, ampicilline ou cotrimoxazole par voie orale

4 Aiguilles et seringues, solution intraveineuse et appareil pour perfusion, oxytoxique injectable, matériel de suture et porteaiguille, tous disponibles dans la zone de la salle d'accouchements, antibiotique oral (cotrimoxazole, amoxicilline, ou
ampicilline) disponible dans la pharmacie ou dans la zone de la salle d'accouchements.

5 Anticonvulsivant injectable (Valium ou sulfate de magnésium) dans la zone de la salle d'accouchements, et
antibiotiques (pénicilline et ampicilline), ou gentamicine) injectables dans la zone de la salle d'accouchements ou
dans la pharmacie.

dans la pharmacie.

Tableau A-6.36 Équipement et fournitures pour les complications pendant le travail et l'accouchement

Pourcentage d'établissements dans lesquels l'équipement indiqué est disponible, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | Assiste le travail | Enlève le rete | | | | Support d' pour le nou | Effectif | |
|---|--------------------|-------------------|------------------------------|----------------------------------|------------|---|----------|---|
| Caractéristique | Extracteur | Aspirateur | Kit pour D&C ¹ | Services de transfusion sanguine | Césarienne | Support respiratoire pour le nouveau-né ² | chaleur | d'établissements offrant des services d'accouchement |
| Type d'établissement | | | | | | | | |
| Hôpital | 79 | 85 | 97 | 100 | 100 | 95 | 77 | 39 |
| Centre de santé/Polyclinique | 3 | 13 | 7 | 2 | 1 | 29 | 9 | 345 |
| Dispensaire/Clinique/Poste de santé | 0 | 5 | 5 | 5 | 5 | 15 | 0 | 20 |
| Secteur | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 9 | 15 | 11 | 9 | 9 | 30 | 11 | 266 |
| Agréé | 16 | 33 | 26 | 15 | 15 | 47 | 25 | 113 |
| Privé/ONG/Communautaire | 4 | 16 | 20 | 16 | 12 | 28 | 12 | 25 |
| Province | | | | | | | | |
| Nord | 7 | 16 | 12 | 7 | 7 | 32 | 12 | 74 |
| Sud | 11 | 15 | 12 | 12 | 11 | 34 | 17 | 102 |
| Est | 8 | 8 | 12 | 10 | 9 | 17 | 10 | 92 |
| Ouest | 12 | 33 | 22 | 11 | 11 | 46 | 14 | 107 |
| Ville de Kigali | 21 | 38 | 28 | 28 | 24 | 59 | 34 | 29 |
| Ensemble des établissements Ensemble des hôpitaux, des centres | 10 | 20 | 16 | 11 | 11 | 35 | 15 | 404 |
| de santé et des polycliniques | 11 | 21 | 16 | 12 | 11 | 36 | 16 | 384 |

Tableau A-6.37 Capacité pour effectuer une césarienne

Parmi les établissements qui effectuent la césarienne, pourcentage dans lesquels l'élément indiqué était disponible, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | | F | Élément de ba | se | Compo supplém | | | | |
|---|----------------------|----------------------------------|---|---------------------------|--|--------------|------------------------------------|---|--|
| Caractéristique | Table d'opération | Éclairage pour l'opération | Endroit pour se désinfecter adjacent à la salle d'opération | Instruments stérilisés | Tous les éléments de base observés ¹ | Anesthésiste | Appareillage pour anesthésie | Prestataire capable d'effectuer une césarienne de service 24 heures/24 | Effectif d'établissements offrant des services de césarienne |
| Type d'établissement | | | | | | | | | |
| Hôpital | 100 | 100 | 100 | 79 | 79 | 79 | 97 | 85 | 39 |
| Centre de santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/ | 100 | 100 | 67 | 67 | 33 | 67 | 100 | 100 | 39 3 |
| Poste de santé | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 0 | 100 | 100 | 1 |
| Secteur | | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 100 | 100 | 100 | 78 | 78 | 87 | 96 | 91 | 23 |
| Agréé | 100 | 100 | 94 | 82 | 76 | 65 | 100 | 76 | 17 |
| Privé/ONG/Communautaire | 100 | 100 | 100 | 67 | 67 | 67 | 100 | 100 | 3 |
| Province | | | | | | | | | |
| Nord | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 80 | 5 |
| Sud | 100 | 100 | 91 | 64 | 55 | 64 | 100 | 100 | 11 |
| Est | 100 | 100 | 100 | 75 | 75 | 75 | 88 | 88 | 8 |
| Ouest | 100 | 100 | 100 | 92 | 92 | 83 | 100 | 75 | 12 |
| Ville de Kigali | 100 | 100 | 100 | 71 | 71 | 71 | 100 | 86 | 7 |
| Ensemble des établissements | 100 | 100 | 98 | 79 | 77 | 77 | 98 | 86 | 43 |

¹ Table d'opération, éclairage pour l'opération, zone pour se désinfecter et des instruments stérilisés.

¹ Kit pour la dilatation et le curetage. ² Sac Ambu pour enfant ou équivalent.

³ la plupart du temps un incubateur bien qu'une lampe chauffante soit suffisante.

Tableau A-6.38 Pratiques de soins du nouveau-né

Pourcentage d'établissements qui déclarent que l'élément indiqué est un composant de routine des soins au nouveau-né, par type d'établissement, Rwanda EPS 2007

| | | Centre de | Dispensaire/ | |
|------------------------------------|-----------|--------------|----------------------------|-------|
| Coroatóriatiqua | l lânital | santé/ | Clinique/Poste de santé | • |
| Caractéristique | Hôpital | Polyclinique | de sante | total |
| Pratiques de soins de routine | | | | |
| pour les nouveau-nés | | | | |
| Succion systématique avec | | | | |
| cathéter | 46 | 8 | 0 | 12 |
| Bain avec immersion complète | | | | |
| dans les 24 heures après la | | | | |
| naissance | 41 | 37 | 65 | 39 |
| Le nouveau-né est pesé | 100 | 98 | 90 | 98 |
| Pèse-bébé disponible | 97 | 94 | 80 | 93 |
| Administration de vitamine A à la | | | | |
| mère | 21 | 41 | 20 | 38 |
| Vitamine A dans la zone de la | | | | |
| salle d'accouchements | 18 | 28 | 15 | 26 |
| Vitamine A dans la pharmacie ou | | | | |
| à proximité de la salle | | | | |
| d'accouchements | 49 | 49 | 15 | 47 |
| Fournit le vaccin oral de la polio | | | | |
| au nouveau-né | 49 | 70 | 25 | 66 |
| Fournit BCG au nouveau-né | 49 | 54 | 20 | 52 |
| Fournit des liquides prélactés | | | | |
| pour le nouveau-né | 100 | 94 | 95 | 95 |
| Le nouveau-né n'est pas séparé | | | | |
| de sa mère | 97 | 99 | 100 | 99 |
| | | | | |
| Effectif d'établissements offrant | | | | |
| des services d'accouchements | 39 | 345 | 20 | 404 |

Tableau A-6.39 Pratiques obstétriques d'urgence

Pourcentage d'établissements qui ont déjà fourni l'intervention indiquée et pourcentage qui ont déclaré avoir fourni l'intervention au cours des 3 derniers mois, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | Accouchement assisté ¹ | | assisté ¹ retenus ² | | par voie parentérale | | Anticonvulsivant par voie parentérale | | Retrait manuel du placenta | | Transfusion sanguine | | Effectif d'établis- |
|---|-----------------------------------|----------------------------------|---|----------------------------------|-------------------------|----------------------------------|---|----------------------------------|-------------------------------|----------------------------------|----------------------|----------------------|---|
| | Déjà | Au cours des 3 derniers | Déià | Au cours des 3 derniers | Déjà | Au cours des 3 derniers | Déjà | Au cours des 3 derniers | Déjà | Au cours des 3 derniers | Déjà | Au cours des 3 | sements offrant des services d'accouche- |
| Caractéristique | effectué | | effectué | | effectué | | effectué | mois | effectué | mois | effectué | | ment |
| Type d'établissement | | | | | | | | | | | | | |
| Hôpital Centre de | 85 | 77 | 100 | 72 | 100 | 100 | 77 | 59 | 90 | 85 | 100 | 97 | 39 |
| santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/ | 4 | 3 | 28 | 16 | 22 | 21 | 21 | 17 | 64 | 52 | 2 | 1 | 345 |
| Poste de santé | 0 | 0 | 15 | 5 | 20 | 20 | 25 | 25 | 65 | 50 | 5 | 0 | 20 |
| Secteur | | | | | | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 9 | 9 | 28 | 17 | 24 | 23 | 25 | 21 | 65 | 55 | 9 | 9 | 266 |
| Agréé | 19 | 16 | 50 | 32 | 43 | 42 | 29 | 19 | 72 | 58 | 15 | 15 | 113 |
| Privé/ONG/Communautaire | 4 | 4 | 32 | 12 | 24 | 24 | 28 | 28 | 60 | 48 | 16 | 4 | 25 |
| Province | | | | | | | | | | | | | |
| Nord | 7 | 5 | 35 | 12 | 19 | 15 | 11 | 4 | 65 | 35 | 7 | 7 | 74 |
| Sud | 11 | 10 | 27 | 31 | 27 | 27 | 20 | 16 | 63 | 57 | 12 | 10 | 102 |
| Est | 9 | 8 | 15 | 9 | 26 | 25 | 22 | 21 | 52 | 48 | 10 | 10 | 92 |
| Ouest | 16 | 13 | 51 | 23 | 37 | 37 | 43 | 33 | 80 | 69 | 11 | 11 | 107 |
| Ville de Kigali | 24 | 24 | 55 | 31 | 41 | 41 | 45 | 45 | 76 | 72 | 28 | 17 | 29 |
| Ensemble des établissements Ensemble des hôpitaux, des centres de santé et | 12 | 10 | 34 | 21 | 29 | 28 | 26 | 21 | 66 | 55 | 11 | 10 | 404 |
| des polycliniques | 13 | 11 | 35 | 21 | 30 | 29 | 27 | 21 | 66 | 55 | 12 | 11 | 384 |

Au moyen d'une ventouse (extracteur)
² En aspirant manuellement ou par dilatation et curetage

Tableau A-6.40 Utilisation des services d'accouchement

Nombre médian d'accouchements normaux par voie vaginale et nombre médian de césariennes effectués par les établissements ayant des données disponibles le jour de l'enquête, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | | Effectif d'établissement s disposant de données sur les accouchements | Nombre médian mensuel de | Effectif d'établissemen ts disposant de données sur les |
|---|----------------------------|--|--------------------------------|---|
| Type d'établissement | nts normaux ¹ | normaux | césariennes | césariennes |
| Type d'établissement Hôpital Centre de santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/Poste de | 103 28 | 38 336 | 28 10 | 36 3 |
| santé | 9 | 19 | - | 1 |
| Secteur Gouvernemental Agréé Privé/ONG/Communautaire | 27 41 8 | 260 109 24 | 34 25 9 | 21 16 3 |
| Province | | | | |
| Nord Sud Est Ouest Ville de Kigali | 32 29 28 32 29 | 72 100 90 103 28 | 24 22 34 26 21 | 4 11 8 10 7 |
| Total | 30 | 393 | 26 | 40 |

¹ Les données proviennent des enregistrements mensuels du système d'information de santé disponibles dans l'établissement le jour de l'enquête. Les données devaient couvrir la période des 12 mois ayant précédé l'enquête mais certains mois étaient fréquemment manquants. Les informations concernant les mois pour lesquels les données étaient disponibles ont été additionnées et un nombre moyen mensuel de cas a été calculé pour chaque établissement. Ce nombre a été ensuite utilisé pour calculer le nombre médian mensuel d'accouchements normaux et de césariennes.

Tableau A-6.41 Tarifs pour les utilisateurs des services d'accouchements

Pourcentage d'établissements qui font payer systématiquement les services d'accouchements et pourcentage où chaque système de paiement indiqué est utilisé et, parmi les établissements qui utilisent des tarifs, répartition (en %) des établissements selon le type d'affichage des tarifs, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | Pourc | entage d'étab | lissements suivan | | payer les serv | Effectif d'établis- | | ntage où l fichés de i visible | Effectif d'établissements appliquant | | |
|--|-----------------------------|---|----------------------|-------|---------------------------|--------------------------------------|--|---|--|---------------------------|---|
| Caractéristique | Accouche- ment normal | Tarif fixe pour soins prénatals et accouche- ment | Médica- ments | Tests | Réduction/ exonération | Pas de tarif ou ne sait pas | sements offrant des services d'accouche- ments | Tous les tarifs sont affichés | Certains tarifs sont affichés | Aucun tarif affiché | systématiquement des tarifs pour les patientes des services d'accouchements |
| • | | | | | | | | | | | |
| Type d'établissement Hôpital Centre de | 92 | 44 | 95 | 95 | 77 | 5 | 39 | 54 | 14 | 30 | 37 |
| santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/ | 80 | 30 | 83 | 79 | 66 | 15 | 345 | 51 | 10 | 38 | 292 |
| Poste de santé | 85 | 30 | 100 | 65 | 40 | 0 | 20 | 35 | 20 | 45 | 20 |
| Secteur | | | | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 79 | 29 | 82 | 79 | 66 | 16 | 266 | 51 | 12 | 36 | 224 |
| Agréé | 84 | 36 | 88 | 84 | 72 | 11 | 113 | 51 | 8 | 40 | 101 |
| Privé/ONG/Communautaire | 88 | 40 | 96 | 72 | 44 | 4 | 25 | 42 | 17 | 42 | 24 |
| Province | | | | | | | | | | | |
| Nord | 82 | 42 | 89 | 89 | 80 | 11 | 74 | 64 | 6 | 29 | 66 |
| Sud | 78 | 30 | 79 | 75 | 66 | 17 | 102 | 44 | 8 | 46 | 85 |
| Est | 84 | 14 | 87 | 84 | 59 | 12 | 92 | 37 | 17 | 46 | 81 |
| Ouest | 79 | 35 | 81 | 71 | 62 | 17 | 107 | 58 | 12 | 28 | 89 |
| Ville de Kigali | 86 | 52 | 97 | 93 | 72 | 3 | 29 | 57 | 7 | 36 | 28 |
| Total | 81 | 31 | 85 | 80 | 66 | 14 | 404 | 51 | 11 | 37 | 349 |

Tableau A-6.42 Pratiques de gestion de support pour les prestataires des services d'accouchements

Parmi les prestataires interviewés des services d'accouchements pourcentage ayant bénéficié d'une pratique indiquée de gestion de support, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | Pource | entage de prest | ataires interviewés o | qui ont : | |
|------------------------------|------------------------|-----------------|-----------------------|------------------|--------------------------|
| | | | Reçu une | | |
| | | | formation avant ou | | |
| | | | en cours d'emploi | | |
| | | | au cours des 12 | | |
| | Reçu une | Été | mois ayant | Formation avant | |
| | formation avant | personnel- | précédé l'enquête | ou en cours | |
| | ou en cours | lement | et qui ont été | d'emploi la plus | Effectif de |
| | d'emploi au | supervisés au | personnellement | récente ayant | prestataires des |
| | cours des 12 | cours des 6 | supervisés au | eu lieu au cours | services |
| | mois ayant | mois ayant | cours des 6 mois | des 13-35 mois | d'accouchement |
| | précédé | précédé | ayant précédé | ayant précédé | ayant été g |
| Caractéristique | l'enquête ¹ | l'enquête | l'enquête | l'enquête | interviewés ² |
| Type d'établissement | | | | | |
| Hôpital | 56 | 66 | 37 | 10 | 100 |
| Centre de santé/Polyclinique | 36 | 92 | 33 | 15 | 1 027 |
| Dispensaire/Clinique/ | | | | | |
| Poste de santé | 15 | 76 | 12 | 21 | 34 |
| Secteur | | | | | |
| Gouvernemental | 39 | 90 | 35 | 15 | 790 |
| Agréé | 33 | 88 | 28 | 15 | 328 |
| Privé/ONG/Communautaire | 19 | 77 | 14 | 16 | 43 |
| Province | | | | | |
| Nord | 39 | 89 | 33 | 10 | 209 |
| Sud | 35 | 91 | 31 | 14 | 307 |
| Est | 39 | 94 | 37 | 20 | 291 |
| Ouest | 34 | 87 | 30 | 16 | 276 |
| Ville de Kigali | 41 | 76 | 29 | 13 | 78 |
| Total | 37 | 89 | 33 | 15 | 1 161 |

¹ Inclut seulement des sessions de formation structurées et exclut une instruction individuelle reçue au cours d'une visite de supervision de routine.

² Inclut seulement les prestataires des services d'accouchements des établissements qui fournissent des

services d'accouchement.

Tableau A-6.43.1 Formation avant et en cours d'emploi concernant les prestataires des services d'accouchements : sujets relatifs à l'accouchement

Parmi les prestataires des services d'accouchements qui ont été interviewés, pourcentage ayant reçu une formation avant et en cours d'emploi portant sur des sujets spécifiques au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête ou au cours des 13-35 mois ayant précédé l'enquête, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | Ç. | ins à | Litiliaat | tion d'un | Toobs | auga da | Coinc | an mà a | A II a i t | ement | Effectif de prestataires des |
|------------------------------|------|--------------------|-----------|-----------|-------|-------------------|-------|----------------|------------|--------|------------------------------|
| | | iris a ichement | | graphe | | ques de urisme | | après ement | | clusif | services |
| Coroctóriotique | | | | <u> </u> | | | | | | | d'accouchement |
| Caractéristique | 12 m | 13-35m | 12 m | 13-35m | 12 m | 13-35m | 12 m | 13-35m | 12 m | 13-35m | interviewés |
| Type d'établissement | | | | | | | | | | | |
| Hôpital | 19 | 18 | 19 | 18 | 18 | 17 | 14 | 13 | 3 | 5 3 | 100 |
| Centre de santé/Polyclinique | 12 | 10 | 12 | 10 | 11 | 9 | 8 | 7 | 4 | 3 | 1 027 |
| Dispensaire/Clinique/ | | | | | | | | | | | |
| Poste de santé | 9 | 9 | 9 | 9 | 9 | 9 | 9 | 9 | 6 | 18 | 34 |
| Secteur | | | | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 13 | 12 | 14 | 12 | 12 | 11 | 8 | 8 | 4 | 3 | 790 |
| Agréé | 13 | 9 | 11 | 8 | 12 | 7 | 8 | 6 | 3 | 3 | 328 |
| Privé/ONG/Communautaire | 7 | 14 | 7 | 12 | 9 | 12 | 7 | 12 | 7 | 16 | 43 |
| Province | | | | | | | | | | | |
| Nord | 14 | 5 | 16 | 5 | 13 | 4 | 7 | 2 | 4 | 2 | 209 |
| Sud | 13 | 6 | 13 | 6 | 13 | 5 | 9 | 4 | 3 | 1 | 307 |
| Est | 10 | 18 | 9 | 19 | 8 | 18 | 5 | 14 | 2 | 6 | 291 |
| Ouest | 14 | 11 | 15 | 12 | 15 | 11 | 12 | 9 | 5 | 7 | 276 |
| Ville de Kigali | 8 | 15 | 8 | 13 | 8 | 12 | 4 | 9 | 10 | 3 | 78 |
| Total | 12 | 11 | 13 | 11 | 12 | 10 | 8 | 8 | 4 | 4 | 1 161 |

Tableau A-6.43.2 Formation avant et en cours d'emploi concernant les prestataires des services d'accouchements : sujets concernant les soins au nouveau-né et le VIH/sida

Parmi les prestataires des services d'accouchements qui ont été interviewés, pourcentage ayant reçu une formation avant et en cours d'emploi portant sur des sujets spécifiques au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête ou au cours des 13-35 mois ayant précédé l'enquête, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | nouv | pour un eau-né roblème | | imation natale | PT | ME | nutritid les mèr | ls sur la on pour es ayant H/sida | obsté dans le | iques triques e cas de /sida | Effectif de prestataires des services d'accouchement |
|---|------|------------------------------|------|-------------------|------|--------|---------------------|--|------------------|---------------------------------------|---|
| Caractéristique | 12 m | 13-35m | 12 m | 13-35m | 12 m | 13-35m | 12 m | 13-35m | 12 m | 13-35m | ayant été interviewés |
| Type d'établissement | | | | | | | | | | | |
| Hôpital | 7 | 5 | 5 | 6 | 43 | 8 | 33 | 6 | 43 | 8 | 100 |
| Centre de santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/ | 5 | 4 | 3 | 3 | 24 | 12 | 20 | 9 | 21 | 11 | 1 027 |
| Poste de santé | 3 | 15 | 3 | 15 | 6 | 9 | 6 | 6 | 6 | 6 | 34 |
| Secteur | | | | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 5 | 4 | 4 | 4 | 27 | 12 | 22 | 9 | 24 | 11 | 790 |
| Agréé | 5 | 3 | 3 | 2 | 21 | 13 | 19 | 9 | 20 | 12 | 328 |
| Privé/ONG/Communautaire | 5 | 14 | 5 | 14 | 12 | 9 | 9 | 7 | 12 | 5 | 43 |
| Province | | | | | | | | | | | |
| Nord | 6 | 1 | 5 | 1 | 25 | 7 | 22 | 6 | 22 | 7 | 209 |
| Sud | 4 | 1 | 1 | 1 | 22 | 13 | 15 | 9 | 18 | 12 | 307 |
| Est | 3 | 8 | 2 | 6 | 30 | 14 | 26 | 9 | 27 | 13 | 291 |
| Ouest | 6 | 6 | 5 | 6 | 21 | 12 | 19 | 10 | 20 | 10 | 276 |
| Ville de Kigali | 9 | 6 | 5 | 5 | 32 | 13 | 29 | 10 | 31 | 12 | 78 |
| Total | 5 | 4 | 3 | 4 | 25 | 12 | 21 | 9 | 23 | 11 | 1 161 |

Tableau A-6.44 Supervision de support pour les prestataires des services d'accouchements

Parmi les prestataires interviewés des services d'accouchements, qui ont été supervisés au cours des 6 mois ayant précédé l'enquête, nombre médian de visites de supervision du personnel et pourcentage ayant déclaré que le superviseur avait effectué certaines activités spécifiques au cours de la dernière visite de supervision, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | Nombre médian de visites de supervision du personnel | an de es de Pourcentage de prestataires ayant déclaré que le superviseur vision avait effectué certaines activités indiquées au cours de la sonnel dernière visite de supervision | | | | | | | | |
|---|--|---|------------|-----------|-----------|-------------|-------------|---------------------------|--|--|
| | au cours des 6 mois ayant | Vérifié | | | Actualisé | | Apporté | cours des 6 mois ayant | | |
| | précédé | des | Observé le | Fourni un | des | Discuté des | | précédé | | |
| Caractéristique | l'enquête | dossiers | travail | feedback | dossiers | | fournitures | ' 4 | | |
| Type d'établissement | | | | | | | | | | |
| Hôpital | 18 | 95 | 94 | 91 | 80 | 92 | 29 | 66 | | |
| Centre de santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/ | 19 | 97 | 95 | 93 | 80 | 87 | 29 | 945 | | |
| Poste de santé | 7 | 88 | 88 | 92 | 69 | 96 | 8 | 26 | | |
| Secteur | | | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 19 | 98 | 95 | 92 | 81 | 86 | 28 | 714 | | |
| Agréé | 20 | 97 | 95 | 93 | 80 | 89 | 31 | 290 | | |
| Privé/ ONG/ Communautaire | 8 | 85 | 88 | 88 | 70 | 97 | 9 | 33 | | |
| Province | | | | | | | | | | |
| Nord | 23 | 97 | 95 | 92 | 83 | 82 | 32 | 186 | | |
| Sud | 20 | 99 | 96 | 95 | 79 | 83 | 27 | 278 | | |
| Est | 18 | 97 | 93 | 90 | 81 | 88 | 18 | 273 | | |
| Ouest | 15 | 97 | 95 | 95 | 80 | 95 | 41 | 241 | | |
| Ville de Kigali | 16 | 90 | 92 | 85 | 71 | 88 | 20 | 59 | | |
| Total | 18 | 97 | 95 | 93 | 80 | 87 | 28 | 1 037 | | |

Tableau A-6.45 Utilisation d'un partographe par les prestataires des services d'accouchements

Parmi les prestataires des services d'accouchements interviewés, répartition (en %) de ceux qui ont utilisé un partographe selon certaines caractéristique, Rwanda EPS 2007

¹ Inclut seulement les prestataires des services d'accouchements des établissements qui offrent des services d'accouchements.

| | | | Effectif de prestataires | | | | | |
|---|----------|---------|--------------------------|-------------|--------|----------|-------|--------------------------------|
| | Dernière | Dernier | Six derniers | ll y a plus | | NSP/ | | des services d'accouchement |
| Caractéristique | semaine | mois | mois | de 6 mois | Jamais | Manquant | Total | interviewés |
| Type d'établissement | | | | | | | | |
| Hôpital | 76 | 9 | 2 | 3 | 7 | 3 | 100 | 100 |
| Centre de santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/ | 71 | 17 | 3 | 1 | 6 | 2 | 100 | 1 027 |
| Poste de santé | 32 | 32 | 9 | 3 | 24 | 0 | 100 | 34 |
| Secteur | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 71 | 17 | 3 | 1 | 6 | 1 | 100 | 790 |
| Agréé | 74 | 14 | 2 | 2 | 5 | 2 | 100 | 328 |
| Privé/ONG/Communautaire | 37 | 26 | 9 | 2 | 23 | 2 | 100 | 43 |
| Province | | | | | | | | |
| Nord | 76 | 16 | 1 | 1 | 6 | 1 | 100 | 209 |
| Sud | 64 | 20 | 2 | 2 | 9 | 2 | 100 | 307 |
| Est | 75 | 12 | 5 | 2 | 5 | 1 | 100 | 291 |
| Ouest | 70 | 18 | 2 | 1 | 6 | 3 | 100 | 276 |
| Ville de Kigali | 67 | 17 | 5 | 4 | 6 | 1 | 100 | 78 |
| Total | 71 | 17 | 3 | 2 | 7 | 2 | 100 | 1 161 |

Tableau A-6.46 Pratiques obstétriques d'urgence de base : tous les établissements

Parmi tous les établissements offrant des services d'accouchements, pourcentage qui ont déjà fourni des interventions spécifiques et pourcentage ayant déclaré en avoir fourni au cours des 3 derniers mois, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | Antib | iotiques | Oxvt | ociques | Anticon | vulsivant | Re | etrait | Élim | ination | | ucheme Issistés | |
|-------------------------------|--------|----------|--------|----------|---------|-----------|--------|----------|--------|----------|--------|--------------------|-------------|
| | | rvoie | | r voie | | ar voie | | uel du | des p | roduits | | r voie | Effectif |
| | pare | ntérale | pare | ntérale | pare | ntérale | pla | centa | ret | enus | ba | asse | d'établis- |
| | | Au | | Au | | Au | | Au | | Au | | Au | sements |
| | | cours | | cours | | cours | | cours | | cours | | cours | offrant des |
| | | des 3 | | des 3 | | des 3 | | des 3 | | des 3 | | des 3 | services |
| | Déjà | derniers | Déjà | derniers | Déjà | derniers | Déjà | derniers | Déjà | derniers | Déjà | derniers | |
| Caractéristique | fourni | mois | fourni | mois | fourni | mois | fourni | mois | fourni | mois | fourni | mois | ments |
| Type d'établissement | | | | | | | | | | | | | |
| Hôpital/ | 97 | 97 | 100 | 100 | 77 | 59 | 90 | 85 | 100 | 72 | 85 | 77 | 39 |
| Centre de santé/Polyclinique | 56 | 47 | 22 | 21 | 21 | 17 | 64 | 52 | 28 | 16 | 4 | 3 | 345 |
| Dispensaire/Clinique/Poste de | | | | | | | | | | | | | |
| santé | 40 | 40 | 20 | 20 | 25 | 25 | 65 | 50 | 15 | 5 | 0 | 0 | 20 |
| Secteur | | | | | | | | | | | | | _ |
| Gouvernemental | 59 | 51 | 24 | 23 | 25 | 21 | 65 | 55 | 28 | 17 | 9 | 9 | 266 |
| Agréé | 62 | 52 | 43 | 42 | 29 | 19 | 72 | 58 | 50 | 32 | 19 | 16 | 113 |
| Privé/ONG/Communautaire | 48 | 48 | 24 | 24 | 28 | 28 | 60 | 48 | 32 | 12 | 4 | 4 | 25 |
| Province | | | | | | | | | | | | | |
| Nord | 46 | 26 | 19 | 15 | 11 | 4 | 65 | 35 | 35 | 12 | 7 | 5 | 74 |
| Sud | 61 | 55 | 27 | 27 | 20 | 16 | 63 | 57 | 27 | 31 | 11 | 10 | 102 |
| Est | 59 | 53 | 26 | 25 | 22 | 21 | 52 | 48 | 15 | 9 | 9 | 8 | 92 |
| Ouest | 64 | 58 | 37 | 37 | 43 | 33 | 80 | 69 | 51 | 23 | 16 | 13 | 107 |
| Ville de Kigali | 72 | 72 | 41 | 41 | 45 | 45 | 76 | 72 | 55 | 31 | 24 | 24 | 29 |
| Total | 59 | 51 | 29 | 28 | 26 | 21 | 66 | 55 | 34 | 21 | 12 | 10 | 404 |

Tableau A-6.47 Pratiques obstétriques d'urgence de base: Hôpitaux, centres de santé et Polycliniques

Parmi ces établissements offrant des services d'accouchements, pourcentage qui ont déjà fourni des interventions spécifiques et pourcentage ayant déclaré en avoir fourni au cours des 3 derniers mois, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | pa | iotiques r voie ntérale | ра | ociques r voie entérale | ра | vulsivants r voie entérale | mar | etrait nuel du centa | des p | ination produits enus | assis | hements tés par basse | Effectif d'établis- |
|-------------------------|--------|-------------------------------|--------|-------------------------------|--------|----------------------------------|--------|----------------------------|--------|-----------------------------|--------|-----------------------------|------------------------|
| | | Au | | Au | | | | Au | | Au | | Au | sements |
| | | cours | | cours | | Au cours | | cours | | cours | | cours | offrant des |
| | | des 3 | | des 3 | | des 3 | | des 3 | | des 3 | | des 3 | services |
| | Déjà | derniers | .,. | derniers | Déjà | derniers | Déjà | derniers | | derniers | Déjà | | d'accouche- |
| Caractéristique | fourni | mois | fourni | mois | fourni | mois | fourni | mois | fourni | mois | fourni | mois | ments |
| Type d'établissement | | | | | | | | | | | | | |
| Hôpital | 97 | 97 | 100 | 100 | 77 | 59 | 90 | 85 | 100 | 72 | 85 | 77 | 39 |
| Centre de | | | | | | | | | | | | | |
| santé/Polyclinique | 56 | 47 | 22 | 21 | 21 | 17 | 64 | 52 | 28 | 16 | 4 | 3 | 345 |
| Secteur | | | | | | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 59 | 51 | 24 | 23 | 25 | 21 | 64 | 54 | 28 | 17 | 9 | 9 | 264 |
| Agréé | 62 | 52 | 43 | 42 | 29 | 19 | 72 | 58 | 50 | 32 | 19 | 16 | 113 |
| Privé/ONG/Communautaire | 86 | 86 | 29 | 29 | 43 | 43 | 57 | 57 | 71 | 29 | 14 | 14 | 7 |
| Province | | | | | | | | | | | | | |
| Nord | 46 | 26 | 19 | 15 | 11 | 4 | 65 | 35 | 35 | 12 | 7 | 5 | 74 |
| Sud | 61 | 55 | 27 | 27 | 20 | 16 | 63 | 57 | 27 | 31 | 11 | 10 | 102 |
| Est | 58 | 52 | 26 | 24 | 21 | 20 | 51 | 48 | 16 | 8 | 9 | 8 | 90 |
| Ouest | 70 | 62 | 41 | 41 | 47 | 35 | 83 | 72 | 59 | 27 | 18 | 15 | 92 |
| Ville de Kigali | 77 | 77 | 42 | 42 | 46 | 46 | 81 | 77 | 54 | 35 | 27 | 27 | 26 |
| Total | 60 | 52 | 30 | 29 | 27 | 21 | 66 | 55 | 35 | 21 | 13 | 11 | 384 |

| | Д. | Pourcentage d | d'hôpitaux, de centres de santé et de polycliniques qui ont administré les services suivants : | entres de sa les service | anté et de pol· s suivants : | ycliniques qui | | Effectif d'hôpitaux | Pourcent administré | Pourcentage d'hôpitaux qui ont administré les services suivants : | ux qui ont suivants: | |
|--|---|---|--|-------------------------------------|---|--|--|---|---------------------------------|---|---|---|
| Caractéristique | Antibiotique par voie parentérale | Oxytocique s par voie parentérale | Anticonvulsifs ou sédatifs par voie parentérale | Retrait manuel du placenta | Élimination des produits retenus | Accouche- ment assisté par voie basse | Soins obstétriques d'urgence de base ² | de santé et de polycliniques offrant des services d'accouche- ments | Trans- fusion sanguine | Césarienne | Soins obstétriques d'urgence complets ³ | Effectifs d'hôpitaux offrant des services d'accouche- ments |
| Type d'établissement Hôpital Centre de santé/Polyclinique | 97 47 | 100 | 59 17 | 85 52 | 72 16 | 77 | 36 | 39 345 | - | 82 - | 28 | 39 |
| Secteur Gouvememental Agréé Privé/ONG/Communautaire | 51 52 86 | 23 29 | 21 19 43 | 54 58 57 | 17 32 29 | o 7 1 | ω 4 <u>4</u> | 264 113 7 | 96 100 n/a | 83 81 n/a | 30 25 n/a | 23 0 0 |
| Province Nord Sud Est Ouest Ville de Kigali | 26 52 77 | 27 24 41 42 | 4 16 20 35 4 46 | 35 57 48 77 | 12 31 8 27 35 | 5 10 8 15 77 | 0 0 + 4 5 | 74 102 90 92 26 | 100 100 100 100 100 | 80 90 87 67 | 0 40 13 75 | το <mark>0</mark> α <u>1</u> 4 |
| Total | 52 | 29 | 21 | 22 | 21 | 1 | 4 | 384 | 26 | 82 | 28 | 39 |
| , | | | | | | | | | | | | |

¹L'information n'a pas été spécialement collectée sur l'utilisation d'antibiotiques administrées par voie parentérale au cours des 3 derniers mois mais l'établissement avait, au moins, un antibiotique injectable dont la date n'était pas expirée (ampicilline, amoxicilline, gentamicine, ou procaîne pénicilline) et qui était disponible dans la zone de prestation des services d'accouchements.

²L'établissement a effectué les six premières procédures (de gauche à droite) au cours des trois mois ayant précédé l'enquête.

³L'établissement a effectué les huit procédures au cours des trois mois ayant précédé l'enquête.

Chapitre 7

Tableau A-7.1 Disponibilité des services pour les Infections Sexuellement Transmissibles (IST) dans les établissements qui déclarent ne pas disposer de services principaux pour les IST

Parmi les établissements qui déclarent qu'ils n'offrent pas de services principaux pour les IST, pourcentage dans lesquels les prestataires des services de soins prénatals et de planification familiale ont indiqué qu'ils offraient, à leurs patientes, des services de diagnostic et de traitement des IST, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| . , | , | l. |
|------------------------------|-----------------------|-----------------|
| | Pourcentage | |
| | d'établissements où | Effectif |
| | les prestataires de | d'établissement |
| | soins prénatals et de | |
| | PF fournissent, à | ne pas avoir de |
| | leurs patientes, des | services |
| | traitements pour | principaux pour |
| Caractéristique | les IST | les IST |
| Type d'établissement | | |
| Hôpital | 0 | 4 |
| Centre de santé/Polyclinique | 33 | 3 |
| Dispensaire/Clinique/Poste | | |
| de santé | 0 | 18 |
| Secteur | | |
| Gouvernemental | 20 | 5 |
| Agréé | 0 | 4 |
| Privé/ONG/Communautaire | 0 | 16 |
| Prive/ONG/Communautaire | U | 10 |
| Province | | |
| Nord | n/a | 0 |
| Sud | 0 | 4 |
| Est | 25 | 4 |
| Ouest | n/a | 0 |
| Ville de Kigali | 0 | 17 |
| Total | 4 | 25 |
| | | |

Tableau A-7.2.1 Disponibilité des composants, de l'infrastructure et des ressources de support qui garantissent la qualité des services pour les Infections Sexuellement Transmissibles: observé

Parmi les établissements qui offrent des services pour les IST, pourcentage dans lesquels les systèmes et les éléments indiqués pour le support de l'utilisation des services d'IST, la qualité des conseils, le contrôle des infections et les examens physiques ont été observés, par type d'établissement, Rwanda EPS 2007

| Élément | Hôpital | Centre de santé/ Polyclinique | Dispensaire/ Clinique/ Poste de santé | Pourcentage total |
|---|---------|-------------------------------------|--|----------------------|
| Éléments de support de l'utilisation des | • | | | |
| services d'IST | | | | |
| Système actif de suivi du partenaire | 50 | 53 | 39 | 50 |
| Système passif de suivi du partenaire | 100 | 95 | 80 | 9 <u>3</u> |
| Aucun système de suivi du partenaire | 0 | 5 | 20 | 7 |
| Éléments de support de la qualité des conseils | | | | |
| Carnet/dossier individuel pour le patient | 82 | 75 | 64 | 74 |
| Protection visuelle et auditive | 92 | 96 | 90 | 94 |
| Protection visuelle seulement | 0 | 2 | 7 | 3 |
| Aucune protection | 8 | 2 | 3 | 3 |
| Directives pour les IST | 53 | 72 | 27 | 63 |
| Directives pour le diagnostic syndromique des IST | 39 | 51 | 21 | 45 |
| Supports visuels ou matériaux éducatifs pour les IST | 61 | 67 | 49 | 63 |
| Matériaux éducatifs spécifiques pour le VIH/sida | 53 | 42 | 24 | 40 |
| Condoms sur le site de prestation du service | 29 | 40 | 31 | 38 |
| Condoms à n'importe quel endroit dans l'établissement Tous les éléments de support de la qualité des | 97 | 88 | 67 | 85 |
| conseils | 21 | 20 | 11 | 19 |
| Éléments pour le contrôle des infections | | | | |
| Savon | 95 | 46 | 57 | 51 |
| Eau courante | 97 | 60 | 62 | 63 |
| Gants propres en latex | 89 | 67 | 69 | 69 |
| Solution désinfectante pour l'équipement contaminé | 74 | 53 | 69 | 57 |
| Boîte pour objets pointus | 74 | 62 | 69 | 64 |
| Tous les éléments de contrôle des infections ² | 50 | 21 | 37 | 26 |
| Poubelle ³ | 76 | 59 | 54 | 59 |
| Tous les éléments de contrôle des infections, plus une | | | | |
| poubelle | 42 | 18 | 34 | 22 |
| Éléments pour l'examen physique | | | | |
| Protection visuelle et auditive | 100 | 96 | 88 | 95 |
| Protection visuelle ⁵ | 0 | 1 | 1 | 1 |
| Aucune protection | 0 | 3 | 11 | 4 |
| Lit d'examen ⁶ | 100 | 92 | 78 | 90 |
| Éclairage pour examen ⁷ | 29 | 9 | 12 | 11 |
| Tous les éléments pour l'examen | 29 | 9 | 11 | 11 |
| Tous les éléments pour le contrôle des infections et l'examen physique | | | | |
| Tous les éléments pour le contrôle des infections et | | | | |
| l'examen physique | 18 | 2 | 4 | 3 |
| Effectif d'établissements offrant des services d'IST | 38 | 386 | 89 | 513 |

¹ Salle privée garantissant une protection visuelle et auditive, des directives, des supports visuels ou du matériel éducatif, des carnets individuels pour les patients et des condoms dans la zone du service d'IST.

Savon, eau, gants en latex, solution désinfectante et boîte pour objets pointus.

⁶ N'importe quel type de lit sur lequel une femme peut s'allonger.

Bien qu'une poubelle soit un élément important pour le contrôle des infections, ce n'est pas un équipement courant et, par conséquent, elle n'a pas été incluse dans l'indicateur agrégé pour le contrôle des infections. 4 Salle privée
5 Salle privée ou salle équipée d'un paravent ou d'un rideau qui peut être tiré pour être à l'abri des regards.

⁷ Une lampe pour examen, une torche ou autre projecteur.

⁸ Protection visuelle et auditive, lit et éclairage pour l'examen et tous les éléments pour le contrôle des infections.

Tableau A-7.2.2 Disponibilité des composants, de l'infrastructure et des ressources de support qui garantissent la qualité des services pour les Infections Sexuellement Transmissibles : observé ou déclaré

Parmi les établissements qui offrent des services pour les IST, pourcentage dans lesquels les systèmes et les éléments indiqués pour le support de l'utilisation des services d'IST, de la qualité des conseils, du contrôle des infections et des examens physiques ont été observés, par type d'établissement, Rwanda EPS 2007

| Élément | Hôpital | Centre de santé/ Polyclinique | Dispensaire/ Clinique/ Poste de santé | Pourcentage total |
|---|----------|-------------------------------------|--|----------------------|
| Éléments de support de l'utilisation des | | | | |
| services d'IST | | | | |
| Système actif de suivi du partenaire | 50 | 53 | 39 | 50 |
| Système passif de suivi du partenaire | 100 | 95 | 80 | 9 <u>3</u> |
| Aucun système de suivi du partenaire | 0 | 5 | 20 | 7 |
| Éléments de support de la qualité des conseils | | | | |
| Carnet/dossier individuel pour le patient | 95 | 91 | 82 | 90 |
| Protection visuelle et auditive | 92 | 96 | 90 | 94 |
| Protection visuelle seulement | 0 | 2 | 7 | 3 |
| Aucune protection | 8 | 2 | 3 | 3 |
| Directives pour les IST | 74 | 84 | 35 | 75 |
| Directives pour le diagnostic syndromique des IST | 66 | 65 | 28 | 58 |
| Supports visuels ou matériaux éducatifs pour les IST | 87 | 86 | 61 | 82 |
| Matériaux éducatifs spécifiques pour le VIH/sida | 74 | 63 | 31 | 58 |
| Condoms sur le site de prestation du service | 53 | 61 | 40 | 57 |
| Condoms à n'importe quel endroit dans l'établissement Tous les éléments de support de la qualité des | 97 | 90 | 67 | 87 |
| conseils ¹ | 45 | 46 | 15 | 40 |
| Éléments pour le contrôle des infections Savon | 95 | 49 | 64 | 55 |
| Eau courante | 95 97 | 63 | 65 | 66 |
| Gants propres en latex | 89 | 74 | 72 | 75 |
| Solution désinfectante pour l'équipement contaminé | 76 | 64 | 72 78 | 67 |
| Boîte pour objets pointus | 76 76 | 69 | 76 75 | 70 |
| Tous les éléments de contrôle des infections ² | 53 | 28 | 75 38 | 70 31 |
| Poubelle ³ | 79 | 62 | 58 | 62 |
| Tous les éléments de contrôle des infections plus une | 19 | 02 | 30 | 02 |
| poubelle | 45 | 23 | 34 | 27 |
| Élémente neur l'evemen physique | | | | |
| Eléments pour l'examen physique | 100 | 06 | 88 | 95 |
| Protection visuelle et auditive ⁴ Protection visuelle ⁵ | 0 | 96 1 | 88 1 | |
| Aucune protection | 0 | 3 | 11 | 1 4 |
| Lit d'examen ⁶ | 100 | 93 | 85 | 92 |
| Éclairage pour examen ⁷ | 34 | 93 14 | 15 | 92 15 |
| Tous les éléments pour l'examen | 34 | 13 | 13 | 15 |
| Tous les elements pour rexamen | 34 | 13 | 13 | 13 |
| Tous les éléments pour le contrôle des infections et l'examen physique | | | | |
| Tous les éléments pour le contrôle des infections et l'examen physique | 24 | 4 | 6 | 6 |
| Effectif d'établissements offrant des services d'IST | 38 | 386 | 89 | 513 |

¹ Salle privée garantissant une protection visuelle et auditive, des directives, des supports visuels ou du matériel éducatif, des carnets individuels pour les patients et des condoms dans la zone du service d'IST.

Savon, eau, gants en latex, solution désinfectante et boîte pour objets pointus.

6 N'importe quel type de lit sur lequel une femme peur s'allonger.

³ Bien qu'une poubelle soit un élément important pour le contrôle des infections, ce n'est pas un équipement courant et, par conséquent, elle n'a pas été incluse dans l'indicateur agrégé pour le contrôle des infections. Salle privée

⁵ Salle privée ou salle équipée d'un paravent ou d'un rideau qui peut être tiré pour être à l'abri des regards.

Une lampe pour examen, une torche ou autre projecteur.

Protection visuelle et auditive, lit et éclairage pour l'examen et tous les éléments pour le contrôle des infections.

<u>Tableau A-7.3 Disponibilité des tests et des médicaments spécifiques pour le diagnostic et le traitement des Infections Sexuellement Transmissibles</u>

Pourcentage d'établissements disposant des équipements et des tests indiqués pour effectuer des diagnostics étiologiques d'IST et pourcentage dans lesquels les médicaments pour traiter les IST sont disponibles, par type d'établissement, Rwanda EPS 2007

| | | Camtua da | Dispensaire/ | |
|---|---------|---------------------|-----------------------|------------|
| | | Centre de santé/ | Clinique/ Poste de | Pourcentag |
| Élément | Hôpital | Polyclinique | santé | e total |
| Éléments pour examen étiologique | | | | |
| Spéculum vaginal | 37 | 17 | 30 | 21 |
| Coton-tige pour échantillon | 26 | 7 | 4 | 8 |
| Capacité d'effectuer des tests de la syphilis ¹ | 71 | 47 | 13 | 43 |
| Capacité d'effectuer des tests de la gonorrhée ² | 63 | 15 | 12 | 18 |
| Capacité d'effectuer des tests de la chlamydia ³ | 3 | 2 | 2 | 2 |
| Capacité d'effectuer des tests wet mounting ⁴ | 79 | 39 | 28 | 40 |
| Capacité d'effectuer des tests du VIH ⁵ | 82 | 53 | 19 | 49 |
| Tous les cinq tests de laboratoire | 3 | 1 | 0 | 1 |
| Médicaments pour traitement | | | | |
| Métronidazole (trichomonas) | 97 | 88 | 45 | 81 |
| Tinidazole (trichomonas) | 47 | 17 | 18 | 19 |
| Ceftriaxone (gonorrhée) | 39 | 4 | 0 | 6 |
| Ciprofloxin (gonorrhée) | 97 | 73 | 36 | 68 |
| Amoxicillinne (Chlamydia) | 95 | 84 | 38 | 77 |
| Augmentin (Chlamydia) | 45 | 16 | 12 | 17 |
| Norfloxacin (chlamydia, gonorrhée) | 82 | 52 | 17 | 48 |
| Doxycycline (chlamydia, syphilis) | 95 | 81 | 36 | 74 |
| Tétracycline (chlamydia, syphilis) | 58 | 20 | 8 | 21 |
| Erythromycine (chlamydia, syphilis) | 95 | 83 | 38 | 76 |
| Pénicilline injectable (syphilis) | 100 | 95 | 45 | 86 |
| Nystatin en suppositoire ou miconazole | | | | |
| (candidose) | 95 | 85 | 30 | 77 |
| Miconazole sous forme de crème ou de | | | | |
| suppositoire (candidose) | 58 | 11 | 8 | 14 |
| Clotrimazole sous forme de crème ou de | | | • | |
| suppositoire (candidose) | 21 | 4 | 3 | 5 |
| Au moins un médicament pour : | | | | |
| Trichomonas | 97 | 89 | 49 | 83 |
| Gonorrhée | 100 | 87 | 40 | 80 |
| Chlamydia | 100 | 94 | 47 | 87 |
| Syphilis | 100 | 95 | 52 | 88 |
| Chacune des quatre IST ⁶ | 97 | 81 | 37 | 74 |
| Effectif d'établissements offrant des | | | | |
| services d'IST | 38 | 386 | 89 | 513 |

¹ Soit le test VDRL (Venereal Disease Research Laboratory) et un microscope en état de marche ou kit pour le test RPR (Reactive Protein Reagent).

² Réactifs pour coloration de Gram, microscope en état de marche et lamelles de verre ou capacité d'effectuer des cultures.

³ Colorant Giemsa pour la chlamydia, microscope en état de marche et lamelles de verre.

⁴ Microscope en état de marche et lamelles de verre.

⁵ Tests ELISA (Enzyme-Linked Immunosorbent Assay), Western Blot ou Rapid Test.

⁶ Au moins un médicament pour traiter la syphilis, la gonorrhée, le trichomonas et la chlamydia.

Tableau A-7.4 Pratiques de gestion de support des services d'Infections Sexuellement Transmissibles

Parmi les prestataires interviewés des services d'Infections Sexuellement Transmissibles, pourcentage ayant bénéficié d'une pratique indiquée de gestion de support, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| · | | | | | |
|-------------------------------|----------------|---------------|----------------------|-------------|-----------------------------|
| | Pourcenta | ge de prestat | taires interviewés o | qui ont : | |
| | | | Reçu une | Formation | |
| | | | formation avant | avant ou | |
| | | | ou en cours | en cours | |
| | Reçu une | | d'emploi au | d'emploi la | |
| | formation | Été | cours des 12 | plus | |
| | avant ou en | personnelle | mois ayant | récente | |
| | cours d'emploi | ment | précédé | ayant eu | |
| | en rapport | supervisés | l'enquête et | lieu au | |
| | avec les IST | au cours | personnellement | | |
| | au cours des | des 6 mois | supervisés au | 13-35 mois | Effectif de |
| | 12 mois ayant | ayant | cours des 6 mois | ayant | prestataires |
| | précédé | précédé | ayant précédé | précédé | interviewés des |
| Caractéristique | l'enquête¹ | l'enquête | l'enquête | l'enquête | services d'IST ¹ |
| Type d'établissement | | | | | |
| Hôpital | 75 | 73 | 55 | 14 | 102 |
| Centre de santé/Polyclinique | 65 | 92 | 60 | 15 | 1,011 |
| Dispensaire/Clinique/Poste de | | | | | • |
| santé | 37 | 58 | 20 | 21 | 107 |
| | | | | | |
| Secteur | | | | | |
| Gouvernemental | 65 | 90 | 60 | 14 | 787 |
| Agréé | 66 | 89 | 59 | 18 | 335 |
| Privé/ONG/Communautaire | 39 | 58 | 19 | 19 | 98 |
| Province | | | | | |
| Nord | 65 | 86 | 57 | 10 | 210 |
| Sud | 65 | 90 | 58 | 16 | 283 |
| Est | 70 | 93 | 66 | 15 | 275 |
| Ouest | 57 | 90 | 52 | 18 | 322 |
| Ville de Kigali | 61 | 68 | 42 | 18 | 130 |
| Total | 63 | 87 | 56 | 15 | 1,220 |

¹ Inclut seulement les prestataires des services d'IST des établissements où les services d'IST sont offerts dans une clinique qui a été évaluée.

<u>Tableau A-7.5 Gestion de support : Formation avant ou en cours d'emploi des prestataires des services d'Infections Sexuellement Transmissibles</u>

Parmi les prestataires interviewés des services d'Infections Sexuellement Transmissibles, pourcentage ayant reçu une formation avant ou en cours d'emploi dans un domaine spécifique au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête ou au cours des 13-35 mois ayant précédé l'enquête, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | diagn | orte quel ostic et nt des IST | syndr pour le di le tra | oroche comique iagnostic et itement s IST | cours e | orte quel n relation VIH/sida | relation | écifique en n avec la 'ME ¹ | Effectif de prestataires interviewés des services |
|------------------------------|-------|-------------------------------------|-------------------------------|---|---------|-------------------------------------|----------|--|---|
| Caractéristique | 12 m | 13-35 m | 12 m | 13-35 m | 12 m | 13-3 m | 12 m | 13-35 m | d'IST ² |
| Type d'établissement | | | | | | | | | |
| Hôpital | 17 | 16 | 25 | 15 | 72 | 12 | 47 | 18 | 102 |
| Centre de santé/Polyclinique | 9 | 16 | 18 | 15 | 61 | 13 | 32 | 14 | 1,011 |
| Dispensaire/Clinique/Poste | | | | | | | | | |
| de santé | 7 | 16 | 14 | 17 | 35 | 16 | 9 | 8 | 107 |
| Secteur | | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 11 | 14 | 18 | 14 | 60 | 12 | 34 | 13 | 787 |
| Agréé | 8 | 19 | 19 | 17 | 64 | 17 | 32 | 17 | 335 |
| Privé/ONG/Communautaire | 9 | 17 | 17 | 16 | 37 | 15 | 12 | 10 | 98 |
| Province | | | | | | | | | |
| Nord | 9 | 12 | 14 | 12 | 61 | 8 | 29 | 9 | 210 |
| Sud | 10 | 15 | 25 | 12 | 59 | 14 | 35 | 14 | 283 |
| Est | 13 | 20 | 21 | 15 | 65 | 12 | 34 | 17 | 275 |
| Ouest | 7 | 15 | 12 | 18 | 53 | 16 | 27 | 14 | 322 |
| Ville de Kigali | 11 | 17 | 22 | 18 | 58 | 16 | 35 | 14 | 130 |
| Total | 10 | 16 | 18 | 15 | 59 | 13 | 32 | 14 | 1,220 |

¹ Prévention de la Transmission du VIH Mère-Enfant

² Inclut seulement les prestataires des services d'IST des établissements où les services d'IST sont offerts dans une clinique qui a été évaluée.

Tableau A-7.6 Supervision de support pour les prestataires des services d'Infections Sexuellement Transmissibles

Parmi les prestataires interviewés des services d'Infections Sexuellement Transmissibles, qui ont été personnellement supervisés au cours des 6 mois ayant précédé l'enquête, nombre médian de visites de supervision du personnel et pourcentage ayant déclaré que le superviseur avait effectué certaines activités spécifiques au cours de la dernière visite de supervision, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | Nombre médian de visites de supervision du | | • | vités indiqué | | ue le supervis s de la dernière | | Effectif de prestataires des services d'IST qui ont |
|--|--|-------------|---------|---------------|-----------|------------------------------------|-------------|--|
| | personnel au cours | | | | | | | été supervisés au |
| | des 6 mois | | | | | | | cours des 6 |
| | ayant | | | | Actualisé | | Apporté | mois ayant |
| | précédé | Vérifié des | | Fourni un | des | Discuté des | des | précédé |
| Caractéristique | l'enquête | dossiers | travail | feedback | dossiers | problèmes | fournitures | l'enquête |
| Type d'établissement | | | | | | | | |
| Hôpital | 4 | 93 | 96 | 96 | 80 | 89 | 32 | 74 |
| Centre de santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/Poste | 6 | 97 | 95 | 93 | 80 | 87 | 30 | 931 |
| de santé | 3 | 89 | 92 | 85 | 66 | 87 | 19 | 62 |
| Secteur | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 6 | 97 | 96 | 93 | 81 | 87 | 29 | 712 |
| Agréé | 5 | 98 | 95 | 94 | 79 | 89 | 30 | 298 |
| Privé/ONG/Communautaire | 2 | 81 | 89 | 84 | 65 | 89 | 19 | 57 |
| Province | | | | | | | | |
| Nord | 6 | 97 | 96 | 90 | 82 | 82 | 29 | 181 |
| Sud | 5 | 99 | 96 | 94 | 78 | 82 | 28 | 254 |
| Est | 6 | 97 | 94 | 91 | 82 | 90 | 20 | 255 |
| Ouest | 5 | 96 | 95 | 95 | 78 | 93 | 40 | 289 |
| Ville de Kigali | 5 | 89 | 92 | 91 | 76 | 88 | 24 | 88 |
| Total | 6 | 97 | 95 | 93 | 79 | 87 | 29 | 1,067 |

<u>Tableau A-7.7 Utilisation des services d'Infections Sexuellement Transmissibles et sources des données sur les Infections Sexuellement Transmissibles</u>

Nombre médian moyen mensuel de patients d'IST, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | | Effectif |
|-------------------------------|-----------------------|--------------------|
| | | d'établissemen |
| | Nombre | ts ayant |
| | médian | déclaré des |
| | mensuel de | données sur |
| | patients d'IST | les services |
| Caractéristique | par mois ¹ | d'IST ² |
| Type d'établissement | | |
| Hôpital | 4 | 28 |
| Centre de santé/Polyclinique | 7 | 277 |
| Dispensaire/Clinique/Poste de | | |
| santé | 3 | 57 |
| Secteur | | |
| Gouvernemental | 7 | 211 |
| | · · | |
| Agréé | 7 | 100 |
| Privé/ONG/Communautaire | 3 | 51 |
| Province | | |
| Nord | 5 | 65 |
| Sud | 5 | 62 |
| Est | 7 | 76 |
| Ouest | 7 | 118 |
| Ville de Kigali | 6 | 41 |
| Total | 6 | 362 |

¹ Les données proviennent des enregistrements mensuels du système d'information de santé disponibles dans l'établissement le jour de l'enquête. Les données devaient couvrir la période des 12 mois ayant précédé l'enquête mais certains mois étaient fréquemment manquants. Les informations concernant les mois pour lesquels les données étaient disponibles ont été additionnées et un nombre moyen mensuel de patients a été calculé pour chaque établissement. Ce nombre a été ensuite utilisé pour calculer le nombre médian de patients par mois.

² Tous les établissements n'avaient pas des données disponibles.

Tableau A-7.8 Services dans lesquels le patient qui consultait pour une IST a été observé

Parmi les patients qui étaient évalués pour une possible IST, et qui étaient observés, pourcentage qui s'étaient rendus à une clinique de soins prénatals pour des soins prénatals, pourcentage qui s'étaient rendus à une clinique de PF pour des services de PF et pourcentage pour lesquels une évaluation de l'Infection du Tractus Reproducteur (ITR) ou une IST constituait la raison principale de la visite à l'établissement, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | Pourcentage de patients d'IST observés qui se sont rendus à l'établissement | | | | | | |
|-------------------------------|---|-----------------------|------------|----------------|--|--|--|
| | • | principalement pour : | | | | | |
| | Des | Des | | | | | |
| | services de | services de | | Effectif de | | | |
| | soins | planification | Une IST ou | patients d'IST | | | |
| Caractéristique | prénatals | familiale | une ITR | observés | | | |
| Type d'établissement | | | | | | | |
| Hôpital | 10 | 0 | 90 | 10 | | | |
| Centre de santé/Polyclinique | 0 | 0 | 75 | 89 | | | |
| Dispensaire/Clinique/Poste de | | | | | | | |
| santé | 0 | 14 | 86 | 7 | | | |
| Secteur | | | | | | | |
| Gouvernemental | 1 | 0 | 74 | 72 | | | |
| Agréé | 0 | 0 | 85 | 27 | | | |
| Privé/ONG/Communautaire | 0 | 14 | 86 | 7 | | | |
| Province | | | | | | | |
| Nord | 0 | 0 | 55 | 11 | | | |
| Sud | 6 | 6 | 56 | 16 | | | |
| Est | 0 | 0 | 81 | 37 | | | |
| Ouest | 0 | 0 | 81 | 26 | | | |
| Ville de Kigali | 0 | 0 | 100 | 16 | | | |
| Total | 1 | 1 | 77 | 106 | | | |

<u>Tableau A-7.9 Consultation observée pour des patients présentant des symptômes d'Infections Sexuellement Transmissibles</u>

Parmi les patients observés et présentant des symptômes d'Infections Sexuellement Transmissibles, pourcentage à qui on a assuré la confidentialité de la consultation et des résultats, pourcentage pour lesquels les informations indiquées ont été demandées au cours de la consultation, pourcentage qui ont effectué des examens physiques et pourcentage qui ont eu des tests de diagnostics de laboratoire, par type d'établissement, Rwanda EPS 2007

| | | Centre de santé/ | Dispensaire/ Clinique/ Poste de | Pourcentage |
|---|---------|---------------------|---------------------------------------|-------------|
| Élément | Hôpital | Polyclinique | santé | total |
| Confidentialité assurée | 70 | 62 | 100 | 65 |
| Antécédents recherchés | | | | |
| Symptômes du patient | 90 | 94 | 100 | 94 |
| Durée des symptômes | 90 | 90 | 100 | 91 |
| Contact sexuel récent | 90 | 79 | 86 | 80 |
| Symptômes chez le partenaire | 50 | 65 | 100 | 66 |
| Type de partenaire ¹ | 70 | 66 | 100 | 69 |
| Tous les éléments des antécédents du | | | | |
| patient ² | 40 | 47 | 86 | 49 |
| Types de tests de laboratoire | | | | |
| N'importe quel test de laboratoire | 90 | 49 | 43 | 53 |
| N'importe quel test sanguin (raison non | | | | |
| spécifiée) | 40 | 27 | 0 | 26 |
| Test VIH | 20 | 26 | 14 | 25 |
| Examen d'échantillon au microscope | 80 | 29 | 43 | 35 |
| Examen | | | | |
| Examen physique (homme) | 100 | 57 | 0 | 59 |
| Effectif de patients d'IST observés | 3 | 28 | 1 | 32 |
| Examen physique (femme) | 86 | 49 | 83 | 55 |
| Effectif de patientes d'IST observées | 7 | 61 | 6 | 74 |
| Effectif total de patients d'IST observés | 10 | 89 | 7 | 106 |

¹ Partenaire monogame, partenaires multiples, partenaire non monogame, etc.

² Symptômes ressentis par le patient, durée des symptômes, contacts sexuels récents, symptômes du partenaire et type de partenaire.

Tableau A-7.10.1 Examen observé du pelvis dans le cas d'Infections Sexuellement Transmissibles

Parmi les patientes observées et examinées pour une Infection Sexuellement Transmissible, pourcentage pour lesquelles les éléments indiqués étaient les composants de l'examen, par type d'établissement, Rwanda EPS 2007

| | | 0 1 1 | Dispensaire/ | |
|--|---------|---------------------|-----------------------|-------------------|
| | | Centre de santé/ | Clinique/ Poste de | Doursontago |
| Élément | Hôpital | Polyclinique | santé | Pourcentage total |
| | Порітаї | 1 Orychinique | Santo | totai |
| Conditions de déroulement de la visite | | | 400 | |
| Protection visuelle assurée | 83 | 100 | 100 | 98 |
| Protection auditive assurée | 100 | 97 | 100 | 98 |
| Explication préalable de la procédure | 100 | 73 | 80 | 78 |
| A demandé à la patiente de se relaxer | 83 | 43 | 80 | 54 |
| Procédure de contrôle des infections | | | | |
| Prestataire s'est lavé les mains avec du | | | | |
| savon avant l'examen | 50 | 17 | 60 | 27 |
| Prestataire portait des gants propres en | | | | |
| latex | 100 | 73 | 80 | 78 |
| Prestataire s'est lavé les mains après | | | | |
| avoir enlevé les gants | 100 | 40 | 60 | 51 |
| | | | | |
| Examen général | 400 | 70 | 00 | 70 |
| A examiné les lèvres | 100 | 73 77 | 80 | 78 |
| A utilisé un spéculum | 100 | 77 | 100 | 83 |
| Effectif d'examens de patientes d'IST | | | | |
| observés | 6 | 30 | 5 | 41 |
| Procédures pour examen avec | | | | |
| spéculum | | | | |
| A utilisé des instruments stérilisés ou | | | | |
| désinfectés selon des procédures de | | | | |
| Désinfection de Haut Niveau de (DHN) | 83 | 26 | 80 | 44 |
| A préparé tous les instruments avant de | | | | |
| commencer | 83 | 26 | 80 | 44 |
| A utilisé tous les éléments placés dans | | | | |
| des solutions pour désinfecter | 50 | 17 | 80 | 32 |
| A nettoyé les endroits contaminés avec | | | | e - |
| un désinfectant | 50 | 22 | 80 | 35 |
| Procédures utilisées | | | | |
| A expliqué la procédure avec un | | | | |
| spéculum | 67 | 17 | 80 | 35 |
| A examiné le cervix | 83 | 17 | 60 | 35 |
| A effectué un examen bi manuel | 100 | 30 | 60 | 47 |
| Tous les éléments de l'examen du | | 30 | 20 | •• |
| pelvis | 67 | 9 | 60 | 26 |
| | | | | |
| Effectif de patientes observées dont | | | | |
| l'examen a été effectué avec un | 6 | 23 | 5 | 34 |
| spéculum | O | 23 | o o | 34 |

¹ A utilisé un spéculum, a expliqué la procédure du spéculum, a utilisé des instruments stérilisés ou désinfectés selon des procédures DHN, a préparé tous les instruments avant de commencer, a examiné le cervix et a effectué un examen bi manuel.

<u>Tableau A-7.10.2 Examen physique observé parmi des patients d'Infections Sexuellement Transmissibles qui ont été évalués</u>

Parmi les patients observés et examinés pour une Infection Sexuellement Transmissible, pourcentage pour lesquels les éléments indiqués étaient les composants de l'examen physique, par type d'établissement, Rwanda EPS 2007

| | | Centre de | |
|--|---------|--------------|------------|
| | | santé/ | Pourcentag |
| Élément | Hôpital | Polyclinique | e total |
| Conditions de déroulement de l'examen | | | |
| physique ¹ | | | |
| Protection visuelle assurée | 100 | 100 | 100 |
| Protection visuelle et auditive assurée | 100 | 100 | 100 |
| Prestataire s'est lavé les mains avec du | | | |
| savon avant l'examen | 100 | 13 | 26 |
| Prestataire portait des gants propres en | | | |
| latex | 67 | 38 | 42 |
| Parties génitales complètement découvertes | 67 | 56 | 58 |
| Tous les éléments de l'examen ² | 67 | 6 | 16 |
| A découvert le prépuce (pour les hommes | | | |
| non circoncis) | 100 | 60 | 67 |
| | | | |
| Effectif de patients d'IST | 3 | 16 | 19 |
| Effective to the BIOT of the State of | 0 | 4.5 | 40 |
| Effectif de patients d'IST non circoncis | 3 | 15 | 18 |

¹ Ces patients ont pu seulement avoir un examen externe des parties génitales.

² Protection visuelle et auditive assurée, prestataire s'est lavé les mains avec du savon avant l'examen, prestataire portait des gants propres en latex et les parties génitales étaient complètement découvertes.

<u>Tableau A-7.11 Test et conseils observés pour des patients évalués pour une Infection Sexuellement Transmissible</u>

Parmi les patients dont la consultation pour une Infection Sexuellement Transmissibles a été observée, pourcentage pour lesquels l'élément indiqué était un composant des conseils, par type d'établissement, Rwanda EPS 2007

| Élément | Hôpital | Centre de santé/ Polyclinique | Dispensaire/ Clinique/ Poste de santé | Pourcentage total |
|--|---------|-------------------------------------|--|----------------------|
| Composant de la partie Conseils | | | | |
| Diagnostic du patient mentionné | 60 | 69 | 100 | 70 |
| Lien entre l'infection et l'activité sexuelle | | | | |
| mentionné | 50 | 69 | 86 | 68 |
| Patient a reçu une ordonnance ou un | | | | |
| médicament | 60 | 80 | 86 | 78 |
| Patient a reçu une ordonnance ou un | | | | |
| médicament pour le partenaire sexuel | 20 | 31 | 14 | 29 |
| Patient a reçu des instructions pour le | | | | |
| médicament | 40 | 56 | 86 | 57 |
| Partenaire à été encouragé à être référé | 60 | 65 | 71 | 65 |
| Visite de suivi a été abordée | 50 | 44 | 57 | 45 |
| Éducation santé Risque de VIH/sida | | | | |
| mentionnés | 50 | 47 | 57 | 48 |
| Composants de la partie education santé Prestataire a discuté du condom comme moyen | | | | |
| de prévention Prestataire a expliqué comment utiliser un | 30 | 27 | 57 | 29 |
| condom | 20 | 10 | 29 | 12 |
| Prestataire a donné des condoms Prestataire a montré comment mettre un | 10 | 2 | 0 | 3 |
| condom | 10 | 1 | 0 | 2 |
| Une discussion quelconque sur le condom ou le VIH/sida | 50 | 53 | 86 | 55 |
| Prestataire a pris des notes sur le carnet de santé du patient | 90 | 96 | 86 | 94 |
| Effectif de consultations d'IST observées | 10 | 89 | 7 | 106 |

<u>Tableau A-7.12 Connaissance et utilisation du condom déclarées par le patient</u>

Parmi les patients dont la consultation pour une IST a été observée et qui ont été interviewés, pourcentage ayant déclaré être d'accord avec les informations citées, Rwanda EPS 2007

| Information | Pourcentage de patients |
|---|-------------------------|
| IIIIOIIIIauoii | ue palients |
| Le patient et son partenaire ont déjà utilisé un condom | 46 |
| Le patient pense que le facteur suivant peut constituer | |
| un obstacle à l'utilisation du condom | |
| Gênant à acheter | 7 |
| Problème pour s'en débarrasser | 8 |
| Gênant d'en discuter avec le/la partenaire | 16 |
| Diminue sa propre satisfaction sexuelle | 22 |
| Diminue la satisfaction sexuelle du partenaire | 20 |
| Ziminao la calloración contacto da parterialio | |
| Patient a identifié l'un des éléments ci-dessus comme | |
| contribuant à ne pas utiliser un condom | 41 |
| | |
| Agent de santé a parlé des condoms aujourd'hui | 28 |
| Patient a reçu des condoms aujourd'hui | 7 |
| r attorit a roga aco contacino aajoura nai | , |
| Effectif de patients d'IST interviewés | 100 |
| Parmi les patients ayant déclaré qu'un des éléments | |
| indiqués constituait un frein à l'utilisation du condom, | |
| pourcentage qui ont discuté du problème avec le | |
| prestataire | 32 |
| L | ~- |
| Effectif de patients d'IST interviewés qui ont identifié un | |
| facteur constituant un frein à l'utilisation du condom | 41 |
| | |

Tableau A-7.13 Feedback des patients concernant les services

Parmi les patients dont la consultation pour une IST a été observée et qui ont été interviewés, pourcentage ayant déclaré que les éléments spécifiques suivants avaient constitué pour eux, le jour de l'enquête, des problèmes importants, par type d'établissement, Rwanda EPS 2007

| Élément | Hôpital | Centre de santé/ Polyclinique | Dispensaire, Clinique/ Poste de santé | Pourcentage total |
|--|---------|-------------------------------------|--|-------------------|
| Comportement/attitude du prestataire | 13 | 8 | 0 | 8 |
| Incapacité à discuter des problèmes | 13 | 8 | 0 | 8 |
| Explications insuffisantes sur la méthode ou les | | | | |
| problèmes | 13 | 7 | 0 | 7 |
| Temps d'attente pour voir le prestataire | 25 | 30 | 0 | 28 |
| Qualité de l'examen et du traitement | 0 | 6 | 0 | 5 |
| Disponibilité des méthodes ou des médicaments | 13 | 14 | 0 | 13 |
| Jours d'ouverture de l'établissement | 0 | 2 | 0 | 2 |
| Heures d'ouverture de l'établissement | 0 | 3 | 0 | 3 |
| Propreté de l'établissement | 13 | 8 | 0 | 8 |
| Coût des services | 0 | 5 | 17 | 5 |
| Protection visuelle insuffisante | 0 | 1 | 0 | 1 |
| Protection auditive insuffisante | 0 | 2 | 0 | 2 |
| Effectif de patients d'IST interviewés | 8 | 86 | 6 | 100 |

Tableau A7.14 Choix de l'établissement par le patient

Parmi les patients d'IST interviewés, pourcentage ayant déclaré que cet établissement n'était pas le plus proche de leur domicile, et parmi eux, principales raisons pour lesquelles ils ne se sont pas rendus dans l'établissement le plus proche, Rwanda EPS 2007

| | Pourcentage de patients d'IST interviewés | | Pourcentage mentionr était la rai de l'établ | Effectif de patients d'IST interviewés | | |
|------------------------------|--|-------------|---|--|----------------|-----------------|
| | ayant déclaré | | | | | dont ce n'était |
| | que cet | | | | | pas |
| | établissement | | | | | l'établissement |
| | n'était pas le | patients | | | A été référé | le plus proche |
| | plus proche de | | Mauvaise | Préfère | à cet établis- | de leur |
| Caractéristique | leur domicile | interviewés | réputation | l'anonymat | sement | domicile |
| Type d'établissement | | | | | | |
| Hôpital | 63 | 8 | 0 | 20 | 80 | 5 |
| Centre de santé/Polyclinique | 10 | 86 | 11 | 44 | 22 | 9 |
| Dispensaire/Clinique/ | | | | | | |
| Poste de santé | 67 | 6 | 0 | 75 | 0 | 4 |
| Secteur | | | | | | |
| Gouvernemental | 13 | 69 | 11 | 44 | 44 | 9 |
| Agréé | 20 | 25 | 0 | 20 | 40 | 5 |
| Privé/ONG/Communautaire | 67 | 6 | 0 | 75 | 0 | 4 |
| 1 mo, en es, communication e | 0. | Ü | | . 0 | Ü | · |
| Province | | | | | | |
| Nord | 11 | 9 | 0 | 100 | 0 | 1 |
| Sud | 33 | 12 | 25 | 0 | 50 | 4 |
| Est | 11 | 37 | 0 | 0 | 100 | 4 |
| Ouest | 15 | 26 | 0 | 50 | 0 | 4 |
| Ville de Kigali | 31 | 16 | 0 | 100 | 0 | 5 |
| Total | 18 | 100 | 6 | 44 | 33 | 18 |

Tableau A-7.15 Niveau d'instruction et d'alphabétisation des patients d'IST

Parmi les patients dont la consultation pour une IST a été observée et qui ont été interviewés, répartition (en %) selon le niveau d'instruction et, parmi les patients d'IST ayant un niveau d'instruction primaire, informel ou qui n'ont aucune instruction, répartition (en %) en fonction du niveau d'alphabétisation, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | | | | | | Pourcenta | age de patie | nts d'IST | Effectif de |
|------------------------------|-------------|--------------|-------------|-------------|-------------|-------------|---------------|-------------|---------------|
| | | | | | | interviewés | s ayant une i | instruction | patients |
| | Parmi | les patients | d'IST inter | viewés, | | primaire, | informelle οι | aucune | d'IST ayant |
| | | pourcenta | ige ayant : | | | in | struction qui | : | un niveau |
| | | | | | | | | | d'instruction |
| | | | | | Effectif de | Ne | Peuvent | | primaire, |
| | | | | | patients | peuvent ni | lire mais n€ | Peuvent | informel ou |
| | Aucune | Instruction | Instruction | Instruction | ďIST | lire ou | peuvent | lire et | aucune |
| Caractéristique | instruction | informelle | primaire | secondaire | interviewés | écrire | pas écrire | écrire | instruction |
| Type d'établissement | | | | | | | | | |
| Hôpital | 13 | 0 | 88 | 0 | 8 | 13 | 13 | 75 | 8 |
| Centre de santé/Polyclinique | 26 | 9 | 57 | 8 | 86 | 30 | 15 | 53 | 79 |
| Dispensaire/Clinique/Poste | | | | | | | | | |
| de santé | 33 | 0 | 50 | 17 | 6 | 0 | 40 | 60 | 5 |
| Secteur | | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 23 | 12 | 61 | 4 | 69 | 27 | 20 | 52 | 66 |
| Agréé | 28 | 0 | 56 | 16 | 25 | 33 | 0 | 67 | 21 |
| Privé/ONG/Communautaire | 33 | 0 | 50 | 17 | 6 | 0 | 40 | 60 | 5 |
| Province | | | | | | | | | |
| Nord | 44 | 22 | 33 | 0 | 9 | 44 | 22 | 33 | 9 |
| Sud | 17 | 8 | 75 | 0 | 12 | 25 | 17 | 58 | 12 |
| Est | 19 | 8 | 68 | 5 | 37 | 26 | 14 | 60 | 35 |
| Ouest | 31 | 0 | 65 | 4 | 26 | 28 | 12 | 60 | 25 |
| Ville de Kigali | 25 | 13 | 31 | 31 | 16 | 18 | 27 | 45 | 11 |
| Total | 25 | 8 | 59 | 8 | 100 | 27 | 16 | 55 | 92 |

Tableau A-7.16 Capacité de fournir des services pour la tuberculose

Parmi les établissements fournissant des services pour la tuberculose, pourcentage qui disposent de la capacité d'effectuer le test de détection de la tuberculose, pourcentage disposant des médicaments indiqués pour le traitement de la tuberculose et pourcentage qui ont tous les médicaments pour fournir le traitement de première et de deuxième intention pour la tuberculose, par type d'établissement, Rwanda EPS 2007

| Élément | Hôpital | Centre de santé/ Polyclinique | Dispensaire/ Clinique/ Poste de santé | Pourcentage total |
|--|---------|-------------------------------------|--|----------------------|
| | Ποριται | 1 Olyciniique | Sante | total |
| Capacité à effectuer au microscope un examen | | | | |
| de spécimens d'expectorations ¹ | 87 | 45 | 41 | 49 |
| Capacité de colorer des spécimens d'expectorations | | | | |
| pour un diagnostic de la tuberculose ² | 77 | 24 | 23 | 30 |
| Disponibilité des médicaments | | | | |
| Isoniazides (INH) | 85 | 45 | 5 | 47 |
| Pyrazinamide | 46 | 11 | 5 | 15 |
| Rifampin | 46 | 23 | 9 | 25 |
| Éthambutol | 51 | 14 | 9 | 18 |
| Rifina (rifampin & INH; pour adulte) | 92 | 75 | 27 | 74 |
| Rifina (rifampin & INH; pour enfant) | 77 | 37 | 9 | 40 |
| RHZ,Rifater (INH+rifampin+pyrazinamide) | 90 | 50 | 23 | 53 |
| EH (Isoniazides+éthambutol) | 36 | 17 | 23 | 20 |
| 4FDC (INH, Ethambutol, pyrazinamide, rifampin) | 97 | 78 | 45 | 78 |
| Streptomycine | 95 | 39 | 32 | 45 |
| Médicaments pré conditionnés pour traitement | | | | |
| DOTS de la tuberculose | 82 | 70 | 36 | 69 |
| Tous les traitements de 1 ^{ère} intention disponibles ³ | 97 | 86 | 45 | 85 |
| Tous les traitements de 1 ^{ère} et de ^{2ème} intention | | | | |
| disponibles ⁴ | 95 | 39 | 32 | 45 |
| Effectif d'établissements fournissant des services de diagnostics ou de traitement/suivi pour la | | | | |
| tuberculose | 39 | 282 | 22 | 343 |

¹ Un microscope en état de marche et des lamelles de verre.

² Un microscope en état de marche, des lamelles de verre plus tous les colorants pour les tests AFB ou de Ziehl-Neelson.

³ N'importe quelle combinaison de pyrazinamide, rifampin, éthambutol, et isoniazides.

⁴ Tous les traitements de 1^{ère} intention plus streptomycine.

<u>Tableau A-7.17.1 Pratiques de gestion de support des services de diagnostics des laboratoires pour la tuberculose</u>

Parmi les prestataires des services de diagnostics de laboratoires pour la tuberculose qui ont été interviewés, pourcentage ayant bénéficié de la formation indiquée, avant ou en cours d'emploi, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| Pourcentage de prestataires interviewés qui ont reçu une : | | | | | | | |
|--|-----------------|----------------|------------------|-------------|--------------------------|--|--|
| | Formation avant | | Formation avant | Formation | Effectif de | | |
| | ou en cours | | ou en cours | avant ou en | prestataires | | |
| | d'emploi en | | d'emploi au | cours | des services | | |
| | rapport avec la | Supervision | cours des 12 | d'emploi | de | | |
| | tuberculose au | personnelle au | derniers mois et | | diagnostics | | |
| | cours des 12 | cours des 6 | supervision | 13-35 mois | de | | |
| | mois ayant | mois ayant | personnelle au | ayant | laboratoires | | |
| | précédé | précédé | cours des 6 | précédé | pour la | | |
| Caractéristique | l'enquête | l'enquête | derniers mois | l'enquête | tuberculose ¹ | | |
| Type d'établissement | | | | | | | |
| Hôpital | 10 | 87 | 10 | 30 | 30 | | |
| Centre de santé/Polyclinique | 40 | 95 | 38 | 24 | 102 | | |
| Dispensaire/Clinique/ | | | | | | | |
| Poste de santé | 0 | 53 | 0 | 7 | 15 | | |
| Secteur | | | | | | | |
| Gouvernemental | 32 | 91 | 29 | 23 | 82 | | |
| Agréé | 33 | 95 | 33 | 27 | 55 | | |
| Privé/ONG/Communautaire | 0 | 40 | 0 | 0 | 10 | | |
| Province | | | | | | | |
| Nord | 35 | 90 | 30 | 35 | 20 | | |
| Sud | 30 | 86 | 28 | 16 | 43 | | |
| Est | 37 | 97 | 37 | 26 | 35 | | |
| Ouest | 32 | 96 | 32 | 36 | 28 | | |
| Ville de Kigali | 10 | 71 | 10 | 5 | 21 | | |
| Total | 30 | 89 | 29 | 23 | 147 | | |

¹ Inclut seulement les prestataires de laboratoires des services de tuberculose dans les établissements où les services de laboratoires de tuberculose sont offerts dans une clinique qui a été évaluée.

Tableau A-7.17.2 Gestion de support des services cliniques de tuberculose

Parmi les prestataires cliniques d'un service de tuberculose, ayant été interviewés, pourcentage qui ont reçu la formation indiquée, avant ou en cours d'emploi, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| - | | | | | | | | |
|------------------------------|--|----------------|------------------|--------------|--------------------------|--|--|--|
| | Pourcentage de prestataires interviewés qui ont reçu une : | | | | | | | |
| | | | | Formation | | | | |
| | Formation avant | | Formation avant | avant ou en | Effectif de | | | |
| | ou en cours | | ou en cours | cours | prestataires | | | |
| | d'emploi en | | d'emploi au | d'emploi la | des services | | | |
| | rapport avec la | Supervision | cours des 12 | plus récente | de | | | |
| | tuberculose au | personnelle au | derniers mois et | durant les | diagnostics | | | |
| | cours des 12 | cours des 6 | supervision | 13-35 mois | des | | | |
| | mois ayant | mois ayant | personnelle au | ayant | laboratoires | | | |
| | précédé | précédé | cours des 6 | précédé | pour la | | | |
| Caractéristique | l'enquête | l'enquête | derniers mois | l'enquête | tuberculose ¹ | | | |
| Type d'établissement | | | | | | | | |
| Hôpital | 49 | 86 | 46 | 17 | 69 | | | |
| Centre de santé/Polyclinique | 32 | 94 | 31 | 14 | 469 | | | |
| Dispensaire/Clinique/ | | | | | | | | |
| Poste de santé | 31 | 88 | 31 | 19 | 16 | | | |
| Secteur | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 35 | 93 | 33 | 14 | 375 | | | |
| Agréé | 34 | 93 | 33 | 15 | 169 | | | |
| Privé/ONG/Communautaire | 40 | 80 | 30 | 20 | 10 | | | |
| Province | | | | | | | | |
| Nord | 44 | 90 | 40 | 12 | 68 | | | |
| Sud | 26 | 93 | 26 | 11 | 140 | | | |
| Est | 39 | 94 | 38 | 13 | 156 | | | |
| Ouest | 30 | 95 | 29 | 18 | 150 | | | |
| Ville de Kigali | 48 | 83 | 40 | 20 | 40 | | | |
| Total | 34 | 93 | 33 | 14 | 554 | | | |

¹ Inclut seulement les prestataires cliniques des services de tuberculose dans les établissements où les services de laboratoires de tuberculose sont offerts dans une clinique qui a été évaluée.

Tableau A-7.18.1 Traitement de la tuberculose et/ou suivi en utilisant la stratégie du traitement DOTS¹ (traitement Directement Observé courte période): Protocole dans tous les sites

Parmi les établissements qui suivent la stratégie DOTS, pourcentage qui disposent des composants indiqués, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | | | | D | (1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 | (| to the DOT | 0 | |
|-----------------------|---|------|------------|--------------------|--------------------------|-----------------------|--------------|--------------------------|------------------|
| | Pourcentage Parmi les établissements qui suivent la stratégie DOTS pour le d'établissements traitement de la tuberculose, pourcentage : | | | | | | | | |
| | d'établiss | | | | traitement | | ourcentage : | | F-66 416 |
| | offrar | nt : | | | | Ayant un | | | Effectif |
| | | | | | | protocole de | | | d'établis- |
| | traitement de la | | | | | A | sements | | |
| | | | | Ayant | Ayant un | tuberculose | Ayant tous | Ayant tous | suivant la |
| | | | | déclaré | registre | observé à TOUS | les médica- | les | stratégie |
| | | | | qu'ils font | observé | les sites offrant un | ments de | éléments | DOTS pour |
| | | | Effectif | partie du | pour les | traitement pour la | | pour l'indicateur | le traitement |
| | Un service | Ct | | programme national | patients traités avec | tuberculose | pour la | de la | de la |
| Coroctórioticus | de | | d'établis- | DOTS | DOTS | suivant la | tuberculose | tuberculose ³ | |
| Caractéristique | tuberculose | DOTS | sements | 0015 | 0015 | stratégie DOTS | disponibles | tuberculose | tuberculose |
| Type d'établissement | | | | | | | | | |
| Hôpital | 93 | 74 | 42 | 90 | 87 | 58 | 97 | 55 | 31 |
| Centre de | | | | | | | | | |
| santé/Polyclinique | 72 | 61 | 389 | 90 | 79 | 72 | 89 | 58 | 238 |
| Dispensaire/Clinique/ | | | | | | | | | |
| Poste de santé | 21 | 8 | 107 | 100 | 89 | 78 | 78 | 67 | 9 |
| Secteur | | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 70 | 58 | 309 | 90 | 79 | 64 | 89 | 51 | 179 |
| Agréé | 81 | 71 | 133 | 92 | 83 | 82 | 94 | 71 | 95 |
| Privé/ONG/ | | | | | | | | | |
| Communautaire | 19 | 4 | 96 | 100 | 75 | 75 | 50 | 50 | 4 |
| Province | | | | | | | | | |
| Nord | 50 | 46 | 90 | 83 | 80 | 80 | 85 | 59 | 41 |
| Sud | 81 | 59 | 117 | 99 | 70 | 61 | 84 | 42 | 69 |
| Est | 75 | 65 | 113 | 82 | 78 | 64 | 96 | 58 | 73 |
| Ouest | 62 | 55 | 132 | 94 | 92 | 83 | 90 | 76 | 72 |
| Ville de Kigali | 42 | 27 | 86 | 96 | 87 | 61 | 96 | 43 | 23 |
| Total | 64 | 52 | 538 | 91 | 81 | 71 | 90 | 58 | 278 |

¹ DOTS: Direct Observed Treatment Short-Course strategy

² Une combinaison d'isoniazides (INH), rifampicine, éthambutol, et pyrazinamide). Si les médicaments fournis sont pré conditionnés individuellement pour les patients traités en suivant la stratégie DOTS, ils devaient être disponibles pour tous les patients traités avec DOTS. ³ Un registre observé pour patients sous thérapie DOTS, des protocoles observés pour le traitement de la tuberculose dans tous les sites et tous les médicaments de première intention contre la tuberculose dans l'établissement.

<u>Tableau A-7.18.2 Traitement de la tuberculose et/ou suivi en utilisant la stratégie DOTS¹ (traitement Directement Observé courte période):</u> <u>protocoles dans certains sites.</u>

Parmi les établissements qui suivent la stratégie DOTS, pourcentage qui disposent des composants indiqués, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | Pource | U | Parmi les établissements qui suivent la stratégie DOTS pour le | | | | | | | |
|-----------------------|-------------|------|--|------------------------------|----------|-----------------------|--------------------------|--------------------------|---------------|--|
| | d'établiss | | | | traiteme | nt de la tuberculose, | pourcentage : | | | |
| | offrai | nt : | | | | Ayant un protocole | | | Effectif | |
| | | | | Ayant un de traitement de la | | | | | d'établis- | |
| | | | | Ayant | registre | tuberculose | Avec tous les | | sements | |
| | | | | déclaré | observé | observé dans | médicaments | | suivant la | |
| | | | | qu'ils font | pour les | CERTAINS sites | de 1 ^{ere} | les éléments | 3 | |
| | | | | partie du | patients | offrant un | intention | pour | DOTS pour | |
| | Un service | | | programme | traités | traitement pour la | pour la | l'indicateur | le traitement | |
| | de | | d'établis- | | suivant | tuberculose suivant | | de la | de la | |
| Caractéristique | tuberculose | DOTS | sements | DOTS | DOTS | la stratégie DOTS | disponibles ² | tuberculose ³ | tuberculose | |
| Type d'établissement | | | | | | | | | | |
| Hôpital | 93 | 74 | 42 | 90 | 87 | 74 | 97 | 68 | 31 | |
| Centre de santé/ | | | | | | | | | | |
| Polyclinique | 72 | 61 | 389 | 90 | 79 | 74 | 89 | 60 | 238 | |
| Dispensaire/Clinique/ | | | | | | | | | | |
| Poste de santé | 21 | 8 | 107 | 100 | 89 | 78 | 78 | 67 | 9 | |
| Secteur | | | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 70 | 58 | 309 | 90 | 79 | 67 | 89 | 54 | 179 | |
| Agréé | 81 | 71 | 133 | 92 | 83 | 87 | 94 | 75 | 95 | |
| Privé/ONG/ | | | | | | | | | | |
| communautaire | 19 | 4 | 96 | 100 | 75 | 75 | 50 | 50 | 4 | |
| Province | | | | | | | | | | |
| Nord | 50 | 46 | 90 | 83 | 80 | 80 | 85 | 59 | 41 | |
| Sud | 81 | 59 | 117 | 99 | 70 | 68 | 84 | 48 | 69 | |
| Est | 75 | 65 | 113 | 82 | 78 | 68 | 96 | 62 | 73 | |
| Ouest | 62 | 55 | 132 | 94 | 92 | 83 | 90 | 76 | 72 | |
| Ville de Kigali | 42 | 27 | 86 | 96 | 87 | 70 | 96 | 52 | 23 | |
| Total | 64 | 52 | 538 | 91 | 81 | 74 | 90 | 61 | 278 | |

¹ DOTS : Direct Observed Treatment Short-Course strategy.

² Une combinaison d'isoniazides (INH), rifampicine, éthambutol, et pyrazinamide). Si les médicaments fournis sont pré conditionnés individuellement pour les patients traités en suivant la stratégie DOTS, ils devaient être disponibles pour tous les patients traités selon DOTS.

³ Un registre observé pour patients traités en suivant la stratégie DOTS, des protocoles observés pour le traitement de la tuberculose dans tous les sites et tous les médicaments de première intention contre la tuberculose dans l'établissement.

Tableau A-7.19.1 Prise en charge de la tuberculose: Protocoles dans tous les sites

Parmi les établissements offrant des services de traitements pour la tuberculose, pourcentage disposant des composants indiqués pour la prise en charge de la tuberculose, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | | établissements (| | | | | | | | |
|------------------------------|----------------|------------------|--------------------------|--------------------------|-------------|---------------|--|--|--|--|
| | tul | perculose, pour | entage ayant : | | | | | | | |
| | | Protocole de | | | | | | | | |
| | Registre de | traitement de | | | Effectif | Nombre | | | | |
| | patients | la tuberculose | Tous les | | d'établis- | moyen de | | | | |
| | observé dans | observé dans | | tous les | sements | sites offrant | | | | |
| | n'importe quel | TOUS les sites | de 1 ^{ere} | éléments | offrant des | des services | | | | |
| | site où le | offrant un | intention | pour | services de | de | | | | |
| | traitement de | traitement | pour la | l'indicateur | traitement/ | traitement/ | | | | |
| | la tuberculose | contre la | tuberculose | de la | suivi de la | suivi de la | | | | |
| Caractéristique | est offert | tuberculose | disponibles ¹ | tuberculose ² | tuberculose | tuberculose | | | | |
| Type d'établissement | | | | | | | | | | |
| Hôpital | 92 | 77 | 97 | 72 | 39 | 2 | | | | |
| Centre de santé/Polyclinique | 83 | 79 | 88 | 64 | 275 | 1 | | | | |
| Dispensaire/Clinique/Poste | | | | | | | | | | |
| de santé | 77 | 77 | 77 | 54 | 13 | 1 | | | | |
| Secteur | | | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 83 | 73 | 88 | 60 | 213 | 1 | | | | |
| Agréé | 87 | 89 | 93 | 75 | 108 | 1 | | | | |
| Privé/ONG/Communautaire | 50 | 67 | 33 | 33 | 6 | 1 | | | | |
| Province | | | | | | | | | | |
| Nord | 82 | 86 | 84 | 57 | 44 | 1 | | | | |
| Sud | 78 | 68 | 83 | 51 | 95 | 1 | | | | |
| Est | 84 | 76 | 95 | 71 | 83 | 1 | | | | |
| Ouest | 92 | 94 | 91 | 86 | 79 | 1 | | | | |
| Ville de Kigali | 81 | 62 | 88 | 42 | 26 | 2 | | | | |
| Total | 84 | 78 | 89 | 65 | 327 | 1 | | | | |

¹ Une combinaison d'isoniazides (INH), (rifampicine, éthambutol, et pyrazinamide). Si les médicaments fournis sont pré conditionnés individuellement pour les patients traités en suivant la stratégie DOTS, ils devaient être disponibles pour tous les patients traités en suivant DOTS.

² Un registre observé pour patients traités en suivant la stratégie DOTS dans certains sites de traitement de la tuberculose, des protocoles observés pour le traitement de la tuberculose dans tous les sites de traitement de la tuberculose et tous les médicaments de première intention contre la tuberculose disponibles dans l'établissement.

³ Dans un établissement, le même service peut être offert dans plusieurs endroits. Chacun de ces endroits constitue un site du service.

Tableau A-7.19.2 Prise en charge de la tuberculose: Protocoles dans certains sites

Parmi les établissements offrant des services de traitements pour la tuberculose, pourcentage disposant des composants indiqués pour la prise en charge de la tuberculose, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | Parmi les | établissements d | rvices de | | | | | |
|------------------------------|---------------------------|------------------|----------------------------|---------------|--------------|------------------|--|--|
| | tuk | perculose, pourc | entage ayant | : | | | | |
| | Protocole de | | | | | | | |
| | Registre de traitement de | | | | | | | |
| | patients | la tuberculose | Tous les | | d'établissem | | | |
| | observé dans | observé dans | médica- | tous les | | Nombre moyen | | |
| | certains sites | CERTAINS | ments de | éléments | | de sites offrant | | |
| | où le | sites offrant un | 1 ^{ere} intention | pour | de | des services de | | |
| | traitement de | traitement | pour la | l'indicateur | traitement/ | traitement/ | | |
| | la tuberculose | contre la | tuberculose | de la | suivi de la | suivi de la | | |
| Caractéristique | est offert | tuberculose | disponibles ¹ | tuberculose 2 | tuberculose | tuberculose | | |
| Type d'établissement | | | | | | | | |
| Hôpital | 92 | 95 | 97 | 90 | 39 | 2 | | |
| Centre de santé/Polyclinique | 83 | 82 | 88 | 67 | 275 | 1 | | |
| Dispensaire/Clinique/ | | | | | | | | |
| Poste de santé | 77 | 85 | 77 | 62 | 13 | 1 | | |
| Secteur | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 83 | 79 | 88 | 65 | 213 | 1 | | |
| Agréé | 87 | 93 | 93 | 79 | 108 | 1 | | |
| Privé/ONG/Communautaire | 50 | 83 | 33 | 33 | 6 | 1 | | |
| Province | | | | | | | | |
| Nord | 82 | 86 | 84 | 57 | 44 | 1 | | |
| Sud | 78 | 76 | 83 | 57 | 95 | 1 | | |
| Est | 84 | 81 | 95 | 76 | 83 | 1 | | |
| Ouest | 92 | 94 | 91 | 86 | 79 | 1 | | |
| Ville de Kigali | 81 | 85 | 88 | 62 | 26 | 2 | | |
| Total | 84 | 83 | 89 | 69 | 327 | 1 | | |

¹ Une combinaison d'isoniazides (INH) (rifampicine, éthambutol, et pyrazinamide). Si les médicaments fournis sont pré conditionnés individuellement pour les patients traités en suivant la stratégie DOTS, ils devaient être disponibles pour tous les patients traités avec DOTS.

² Un registre observé pour patients DOTS dans **certains** sites de traitement de la tuberculose, des protocoles observés pour le traitement de la tuberculose dans certains sites de traitement de la tuberculose et tous les médicaments de première intention contre la tuberculose sont disponibles dans l'établissement.

3 Dans un établissement, le même service peut être offert à plusieurs endroits. Chacun de ces endroits est défini

comme un site.

| Tableau A7.20 Ressources et fournitures pour le diagnostic de la tuberculose |
|---|
| Parmi tous les établissements, pourcentage de ceux qui offrent le diagnostic de la tuberculose et qui disposent des éléments indiqués pour effectuer un diagnostic, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007 |

| | rculose à nen e, ant : | Effectif d'établissements | dragnostiquant la tuberculose à partir de radiographies | 59 | 41 | 2 | 20 | 4 | o 51 ss 50 e |
|-------------------|--|---|--|---------------------------------|--------------|----------------|---|---------------|---|
| | Diagnostic de la tuberculose partir de l'examen radiographique, pourcentage ayant : | | | | | | | | |
| | Diagnostic partii radi | | Capacite d'effectuer une radiographie ⁶ | 72 | 7 | 0 | 65 38 | 25 | 50 42 63 50 44 |
| | | _ ი | spécimens spécimens d'expectora- tions | 39 | 220 | 18 | 166 | 41 | 35 80 57 76 29 |
| | l'examen de | Du personnel formé pour effectuer des examens de spécimens | documentation d'expectorations sur les au cours des résultats 3 dernières enregistrés années. | 31 | 59 | 9 | 27 32 | 0 | 37 24 39 10 |
| | stablissements diagnostiquant la tuberculose par l spécimens d'expectorations ² pourcentage ayant | Des tests effectués ou référés avec une | documentation o sur les résultats enregistrés ⁵ | 74 | 51 | 33 | 51 60 | 43 | 43 49 56 52 |
| | diagnostiquant la pectorations ² , pc | Un enregistrement observé des | resultats d'examens de spécimens d'expectorations | 87 | 71 | 20 | 70 76 | 94 | 77 66 75 74 |
| | Parmi les établissements diagnostiquant la tuberculose par l'examen de spécimens d'expectorations ² , pourcentage ayant : | | d expectoration pour diagnostic de la tuberculose | ω | 59 | 9 | 25 27 | 7 | 14 25 37 7 |
| | Parmi les | Tous les éléments pour effectuer un | examen des spécimens d'expectora- tions 4 | 79 | 31 | 33 | 37 40 | 43 | 37 33 28 47 |
| | | | Effectif d'établis- sements | 42 | 389 | 107 | 309 | 96 | 90 117 132 86 |
| | ntage | sements ostiquent ulose sur tillisant la ode | ie is a- Radio | 69 | 4 | 2 | 9 9 | 4 | 7 7 8 01 |
| | Pourcentage | | Examen de spécimens d'expectora- tions ³ | 93 | 24 | 17 | 54 73 | 15 | 39 68 50 34 48 |
| | Pourcentage d'établis- sements qui | diagnostiquent la tuberculose en utilisant une méthode quelconque', sur place ou | | 93 | 99 | 18 | 62 80 | 16 | 49 76 61 37 |
| rwalida Er 3 2007 | | | Caractéristique | Type d'établissement Hôpital | Polyclinique | Poste de santé | Secteur Gouvernemental Agréé Densiones | Communautaire | Province Nord Sud Est Ouest Ville de Kigali |

ω

Total

¹ Y compris l'examen des échantillons d'expectorations, l'examen radiographique ou l'examen des symptômes cliniques.

² Etant donné que des unités d'un établissement peuvent utiliser différentes méthodes de diagnostic, la somme des pourcentages peut être supérieure à 100 %.

³ Y compris l'examen au microscope des spécimens d'expectorations, cultures, ou rapid test.

⁴ AFB ou la coloration de Ziehl-Neelsen à chaud (solution de bleu de méthylène, d'acide suffurique et solution carbol-fuchsin étaient présentes) ou la coloration de Kiyoun à froid, un microscope en état de marche et des lamelles de verre **QU** plaques de gélose pour la culture et un incubateur en état de marche **QU** un kit pour un test rapid pour le diagnostic de la tuberculose.

⁵ Tous les éléments pour effectuer un test ou un système documenté pour envoyer des échantillons d'expectorations ailleurs et enregistrer les résultats des tests.

⁶ Un appareil pour effectuer des radios en état de marche et des films.

Tableau A-7.21 Services de tuberculose et de VIH/sida

Parmi les établissements offrant des services de tuberculose, pourcentage disposant des composants de support indiqués pour les services de tuberculose, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | | | | | | entage . | | |
|-------------------------|---------------------------|----------------------|-----------|--------------|--------------------------|---------------------|-------------|---------------|
| | | | | | | ssement | | |
| | | | | | | lesquels oins un | | |
| | | | | | | taire du | | |
| | | | | | • | ce de | | |
| | Pourcentage | | | | | ulose a | | |
| | d'établissem | • | Pour | entage | | | | |
| | les nouveau | | | ments ayant | reçu une formation en | | | |
| | tuberculos | | | gistrements | | avec la | | |
| | référés pour | | , | stre observé | | ılose au | | |
| | un test du | | • | es: | | des : | | |
| | | | | Patients | | | | |
| | | | Nouveaux | actuellement | | | Effectif | Nombre |
| | | | cas de | atteints de | | | d'établis- | moyen de |
| | | Seuls | | tuberculose | | | sements | sites offrant |
| | Tous les cas | les cas | référés | qui sont | 12 | 13-36 | offrant des | des |
| | systématique- | suspects | pour test | aussi VIH | derniers | derniers | services de | services de |
| Caractéristique | ment référés ¹ | référés ² | · VIH | positifs | mois | mois | tuberculose | tuberculose |
| Type d'établissement | | | | | | | | |
| Hôpital | 95 | 3 | 90 | 97 | 62 | 21 | 39 | 2 |
| Centre de santé/ | | | | | | | | |
| Polyclinique | 87 | 5 | 75 | 71 | 41 | 17 | 282 | 1 |
| Dispensaire/Clinique/ | | | | | | | | |
| Poste de santé | 50 | 5 | 50 | 41 | 5 | 18 | 22 | 1 |
| Secteur | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 86 | 5 | 75 | 71 | 44 | 18 | 217 | 1 |
| Agréé | 94 | 4 | 85 | 82 | 41 | 17 | 108 | 1 |
| Privé/ONG/Communautaire | | 0 | 22 | 17 | 17 | 11 | 18 | 1 |
| | | - | | | | | | · |
| Province | | | | | | | | |
| Nord | 91 | 4 | 87 | 80 | 53 | 20 | 45 | 1 |
| Sud | 86 | 8 | 74 | 73 | 34 | 14 | 95 | 1 |
| Est | 85 | 4 | 69 | 66 | 42 | 16 | 85 | 1 |
| Ouest | 88 | 1 | 82 | 77 64 | 45 | 23 | 82 | 1 |
| Ville de Kigali | 72 | 3 | 64 | 64 | 36 | 11 | 36 | 2 |
| Total | 85 | 4 | 75 | 72 | 41 | 17 | 343 | 1 |
| | | | | | | | | |

¹ Tous les nouveaux patients ayant contracté la tuberculose sont systématiquement référés pour effectuer un test du VIH, qu'ils montrent ou non un signe d'infection par le VIH.

² Seuls les nouveaux cas de tuberculose qui sont suspectés d'avoir contracté le virus du VIH sont référés pour effectuer un test du VIH.

| Tableau A-7.22.1 Services de diagnostic et/ou de traitement du paludisme : Protocoles dans TOUS les sites |
|---|
| Pourcentage d'établissements offrant des services de traitement du paludisme, pourcentage disposant de la capacité d'effectuer des diagnostics de laboratoire du paludisme, pourcentage offrant des services de diagnostic et/ou de traitement et, parmi ces derniers, pourcentage ayant les composants de support indiqués pour les services de paludisme, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007 |

| | d'éta | Pourcentage d'établissements qui | g dui : | | Parmi les é | stablissements | Parmi les établissements offrant des services de diagnostic et/ou de traitement, pourcentage disposant de : | ices de diagn sposant de : | ostic et/ou d | le traitement, | | |
|-----------------------|------------------|--|------------|-----------------------|--------------------------|-----------------------|---|-------------------------------|---------------------------|---|-----------------------------|--------------------|
| | | Ont la | | | | | Pas de rupture | Capacité d'effectuer | Autre capacité | | Effectif | Nombre moyen de |
| | | capacité | | | Protocole | | de stocks | səp | d'effectuer | Protocole de | d'établis- | sites offrant |
| | | d'effectuer | Offrent | | qe | | d'antipaludéens | diagnostics | des | traitement | sements | des |
| | | un | səp | | traitement | | de première | qe | diagnostics | dans toutes | offrant des | services de |
| | Offrent | diagnostic | services | | observé du / | Antipaludéens | intention au | laboratoire | qe | les unités | services de | diagnostic |
| | des | qe | qe | | paludisme | de première | cours des 6 | pour le | laboratoire | concernées et | diagnostics | et/on de |
| | services | <u>a</u> | | | S | intention dans | mois ayant | paludisme | pour le | médicaments | et/on de | traitement |
| Caractéristique | de traitement | de pour le et /ou de traitement paludisme traitement | | d'établis- sements | les unités concernées | l'établis- sement² | précédé l'enquête | (frottis sanguin) | paludisme (rapid test) | paludisme dans (rapid test) l'établissement | traitements du paludisme | du paludisme |
| Type d'établissement | | i | | | ; | : | 1 | ; | I | I | | |
| Hôpital | 92 | 71 | 8 6 | 42 | 37 | 100 | 9/ | 89 | _ | 37 | 41 | 4 |
| santé/Polyclinique | 92 | 35 | 96 | 389 | 54 | 94 | 63 | 35 | 7 | 53 | 374 | 7 |
| Dispensaire/Clinique/ | | | | | | | | | | | | |
| Poste de santé | 73 | 23 | 78 | 107 | 30 | 46 | 31 | 78 | 2 | 13 | 83 | _ |
| Secteur | | | | | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 94 | 33 | 92 | 309 | 52 | 92 | 2 | 8 | 2 | 51 | 295 | 2 |
| Agréé | 92 | 43 | 96 | 133 | 22 | 92 | 29 | 4 | ∞ | 53 | 128 | 2 |
| Privé/ONG/ | | | | | | | | | | | | |
| Communautaire | 72 | 32 | 78 | 96 | 27 | 35 | 20 | 33 | | ∞ | 75 | 2 |
| Province | | | | | | | | | | | | |
| Nord | 91 | 22 | 91 | 06 | 41 | 88 | 89 | 21 | 7 | 40 | 82 | 2 |
| Sud | 96 | 37 | 96 | 117 | 48 | 26 | 09 | 37 | 9 | 48 | 112 | 2 |
| Est | 94 | 35 | 92 | 113 | 29 | 93 | 61 | 36 | 7 | 22 | 107 | 2 |
| Ouest | 88 | 43 | 91 | 132 | 22 | 93 | 63 | 48 | 9 | 54 | 120 | 2 |
| Ville de Kigali | 83 | 37 | 06 | 98 | 32 | 47 | 36 | 38 | 13 | 4 | 11 | 2 |
| Total | 91 | 36 | 93 | 538 | 49 | 98 | 28 | 37 | 9 | 45 | 498 | 2 |
| | | | | | | | | | | | | |

¹ Un microscope en état de marche, des lamelles et des colorants sont disponibles. ² Sulfadoxine-pyréthamine (Fansidar), amodiaquine et Coartem.

Tableau A-7.22.2 Services de diagnostic et/ou de traitement du paludisme : Protocoles dans certains sites

Pourcentage d'établissements offrant des services de diagnostic et/ou de traitement du paludisme, pourcentage disposant de la capacité d'effectuer des diagnostics de laboratoire du paludisme, pourcentage offrant des services de diagnostic et/ou de traitement et, parmi ces derniers, pourcentage ayant les composants de support indiqués pour les services de paludisme, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | | Pourcentage | _ | | Parmi les é | Parmi les établissements offrant des services de diagnostic et/ou de traitement, | ifrant des servi | ces de diagno | ostic et/ou de | traitement, | | |
|-------------------------|------------|---------------------------------|------------|----------|-------------|--|--------------------------|---------------|----------------|--------------|-------------|------------|
| | d'éta | d'établissements qui | qui : | ļ | | 7 | pourcentage disposant de | posant de : | | | | Nombre |
| | | | | | | | | | | Protocole de | Effectif | moyen de |
| | | | | | | | | Capacité | Autre | traitement | d'établis- | sites |
| | | Ont la | | | Protocole | | Pas de rupture | d'effectuer | Capacité | dans | sements | offrant |
| | | capacité | | | qe | | de stocks | qes | d'effectuer | certaines | offrant des | qes |
| | | d'effectuer | Offrent | | traitement | | d'antipaludéens | diagnostics | des | unités | services | services |
| | | un | des | | observé du | | de première | qe | diagnostics | concernées | qe | qe |
| | Offrent | diagnostic | services | | paludisme | Antipaludéens | intention au | laboratoire | qe | et | diagnostics | diagnostic |
| | des | qe | de | | dans | de première | cours des 6 | pour le | laboratoire | médicaments | et/on de | et/on de |
| | services | services laboratoire diagnostic | diagnostic | Effectif | certaines | intention dans | mois ayant | paludisme | pour le | dans | traitements | traitement |
| | ge . | | et /on de | | nnités | l'établis- | précédé | (frottis | paludisme | l'établis- | | ŋ : |
| Caractéristique | traitement | traitement paludisme | traitement | sements | concernées | sement ² | l'enquête | sanguin) | (rapid test) | sement | paludisme | paludisme |
| Type d'établissement | | | | | | | | | | | | |
| Hôpital | 92 | 71 | 86 | 42 | 80 | 100 | 92 | 89 | 7 | 80 | 41 | 4 |
| Centre de | | | | | | | | | | | | |
| santé/Polyclinique | 92 | 35 | 96 | 389 | 29 | 94 | 63 | 35 | 7 | 65 | 374 | 7 |
| Dispensaire/Clinique/ | | | | | | | | | | | | |
| Poste de santé | 73 | 23 | 78 | 107 | 34 | 46 | 31 | 28 | 2 | 4 | 83 | _ |
| Secteur | | | | | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 94 | 33 | 92 | 309 | 65 | 92 | 64 | 8 | 2 | 64 | 295 | 7 |
| Agréé | | 43 | 96 | 133 | 75 | 92 | 29 | 4 | 8 | 73 | 128 | 7 |
| Privé/ONG/Communautaire | 3 72 | 32 | 78 | 96 | 31 | 35 | 20 | 36 | - | œ | 75 | 7 |
| Province | | | | | | | | | | | | |
| Nord | 91 | 22 | 91 | 6 | 52 | 88 | 89 | 21 | 7 | 49 | 82 | 7 |
| Sud | 96 | 37 | 96 | 117 | 69 | 26 | 09 | 37 | 9 | 69 | 112 | 7 |
| Est | 94 | 35 | 92 | 113 | 71 | 93 | 61 | 36 | 7 | 69 | 107 | 7 |
| Onest | 88 | 43 | 91 | 132 | 63 | 93 | 63 | 48 | 9 | 63 | 120 | 7 |
| Ville de Kigali | 83 | 37 | 06 | 98 | 49 | 47 | 36 | 38 | 13 | 27 | 2.2 | 7 |
| Total | 91 | 36 | 93 | 538 | 62 | 98 | 28 | 37 | 9 | 28 | 498 | 7 |
| | | | | | | | | | | | | Ī |

¹ Un microscope en état de marche, des lamelles et des colorants sont disponibles. ² Sulfadoxine-pyréthamine (Fansidar), amodiaquine et Coartem.

Tableau A-7.23 Paludisme: approvisionnement en moustiquaires et formation

Parmi les établissements offrant des services de traitement du paludisme, pourcentage offrant des coupons pour des Moustiquaires Imprégnées d'Insecticide (MII), ou des MII, pourcentage dans lesquels les prestataires ont reçu une formation avant ou en cours d'emploi en rapport avec le paludisme, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | Pourcen d'établisse offrant des de traitem paludisn fournissar | ements services ent du ne et | traitement du une format | paludisme, p ion avant ou me a été reçi stataire des paludisme | s offrant des s courcentage den cours d'em ue par au moir Autre pre clinique de de paludism de: | ans lesquels uploi sur le us un : estataire s services ue au cours | Effectif d'établissem ents offrant des services |
|---|---|---------------------------------------|-----------------------------|--|---|--|--|
| | Coupons | | 12 derniers | 13-35 derniers | 12 derniers | 13-35 derniers | de traitement du |
| Caractéristique | pour des MII | MII | mois | mois | mois | mois | paludisme |
| Type d'établissement | | | | | | | |
| Hôpital | 0 | 19 | 56 | 11 | 70 | 22 | 27 |
| Centre de santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/ | 15 | 71 | 2 | 0 | 74 | 24 | 241 |
| Poste de santé | 3 | 18 | 6 | 3 | 43 | 19 | 72 |
| Secteur | | | | | | | |
| Gouvernemental | 14 | 66 | 7 | 1 | 75 | 22 | 200 |
| Agréé | 15 | 60 | 5 | 1 | 72 | 27 | 75 |
| Privé/ONG/Communautaire | 0 | 18 | 8 | 5 | 38 | 20 | 65 |
| Province | | | | | | | |
| Nord | 28 | 60 | 2 | 0 | 63 | 14 | 57 |
| Sud | 6 | 64 | 6 | 1 | 67 | 16 | 70 |
| Est | 11 | 68 | 5 | 4 | 70 | 29 | 94 |
| Ouest | 12 | 62 | 7 | 0 | 76 | 33 | 58 |
| Ville de Kigali | 3 | 15 | 15 | 2 | 59 | 20 | 61 |
| Total | 11 | 55 | 7 | 2 | 67 | 23 | 340 |

Chapitre 8

Pourcentage d'établissements offrant des services de diagnostic et/ou de traitement du paludisme, pourcentage d'établissements offrant des services de diagnostic et/ou de traitement et, parmi ces derniers, pourcentage ayant les composants de support indiqués pour les services de paludisme, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007 Tableau A-8.1 Services de diagnostic et/ou de traitement du paludisme : Protocoles dans certains sites

| | d'éta | Pourcentage d'établissements qui : | e : ino | | Parmi les é | tablissements o | Parmi les établissements offrant des services de diagnostic et/ou de traitement, pourcentage disposant de : | ss de diagnos osant de : | tic et/ou de t | raitement, | | |
|--|---|--|---|-----------------------------------|--|---|---|-----------------------------|--|---|---|---|
| | | Ont la capacité d'effectuer | Offrent | | or de | | Pas de rupture de stocks d'antipaludéens | té ics | Autre Capacité d'effectuer des | Protocole de traitement dans | Effectif d'établis- sements offrant des | Nombre moyen de sites offrant des |
| Caractéristique | Offrent des services de traitement | diagnostic de laboratoire pour le | services de diagnostic et /ou de traitement | Effectif d'établis- sements | traitement observé du paludisme dans certaines unités concernées | Antipaludéens de première intention dans l'établis- sement ² | intention au cours des 6 mois ayant précédé l'enquête | e eis | de de laboratoire pour le paludisme (rabid test) | unités concernées et médicaments dans l'établis- sement | diagnostics et/ou de traitements du | diagnostic et/ou de traitement du paludisme |
| Type d'établissement Hôpital | 95 | | 86 | 42 | 80 | 100 | 92 | 89 | 7 | 80 | 14 | 4 |
| Centre de santé/ Polyclinique | 92 | 35 | 96 | 389 | 29 | 94 | 63 | 35 | 7 | 92 | 374 | 2 |
| Dispensaire/Cimique/ Poste de santé | 73 | 23 | 78 | 107 | 34 | 46 | 31 | 28 | 2 | 4 | 83 | ~ |
| Secteur Gouvernemental Agréé Privé/ONG/ | 94 95 | 33 43 | 96 96 | 309 133 | 65 75 | 95 95 | 64 67 | 34 11 | ഹ ജ | 64 | 295 128 | 22 |
| Communautaire | 72 | 32 | 28 | 96 | 31 | 35 | 20 | 39 | 1 | ∞ | 75 | 2 |
| Province Nord Sud Est | 9 6 9 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 | 22 37 35 | 91 96 95 | 90 117 113 | 52 69 71 | 88 97 93 | 68 60 61 | 21 37 36 | 7 9 7 | 69 69 | 82 112 107 | 222 |
| Ouest Ville de Kigali | 88 88 | 43 37 | 90 | 132 86 | 63 49 | 93 47 | 63 36 | 48 38 | 9 £ | 63 27 | 120 77 | 2 2 |
| Total | 91 | 36 | 93 | 538 | 62 | 98 | 28 | 37 | 9 | 28 | 498 | 2 |
| , | | | | | | | | | | | | |

¹ Un microscope en état de marche, des lamelles et des colorants sont disponibles. ² Sulfadoxine-pyréthamine (Fansidar), amodiaquine et Coartem.

Chapitre 9

Tableau A-9.1 Systèmes de test du VIH: Directives et enregistrements dans certains sites du service

Pourcentage d'établissements ayant déclaré disposer d'un système de test du VIH et, parmi ces établissements, pourcentage effectuant des tests du VIH dans l'établissement ou dans un site extérieur, pourcentage ayant des directives et des enregistrements dans certains sites concernés du service et nombre moyen de sites du service ayant un système de test par établissement, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | | | | Pourcer | ntage d'éta | blissemer | nts ayant : | | | |
|---|---|----------------------------------|---|---|--|---|--|---|---|--------------------|
| | | | | | sites co | nts obser CERTAIN ncernés d l'établiss | I S lu service | | | |
| Caractéristique | Pourcentage d'établiss- ements déclarant avoir un système de test du VIH ^{1,2} | Effectif d'établis- sement | Test du VIH disponible dans l'établis- sement ou dans un laboratoire affilié ³ | Test du VIH disponible dans un site extérieur seule- ment ⁴ | Directives de consente- ment informé pour le test du VIH ⁵ | Registre avec les résultats des | Enregistre- ments pour les patients recevant les résultats de tests du VIH ⁶ | Tous les éléments pour l'indicateur ⁷ | Effectif d'établis- sement déclarant disposer d'un système de test du VIH | service avec un |
| Type d'établissement Hôpital | 95 | 42 | 95 | 0 | 80 | 93 | 85 | 68 | 40 | 2 |
| Centre de santé/ Polyclinique Dispensaire/Clinique/ | 68 | 389 | 89 | 5 | 82 | 98 | 97 | 76 | 263 | 1 |
| Poste de santé | 29 | 107 | 87 | 6 | 39 | 84 | 81 | 35 | 31 | 1 |
| Secteur Gouvernemental | 62 | 309 | 88 | 4 | 80 | 97 | 95 | 72 | 191 | 2 |
| Agréé Privé/ONG/ Communautaire | 81 36 | 133 96 | 94 89 | 4 6 | 84 43 | 95 89 | 94 86 | 79 40 | 108 35 | 1 |
| Province | 55 | | | • | | | | | | · |
| Nord Sud Est Ouest | 50 78 62 57 | 90 117 113 132 | 98 86 84 95 | 0 5 4 5 | 76 79 79 87 | 98 95 97 97 | 98 95 94 96 | 73 69 66 85 | 45 91 70 75 | 2 2 1 1 |
| Ville de Kigali | 62 62 | 86 | 91 90 | 4 | 62 78 | 92 96 | 87 94 | 58 71 | 53 | 2 |

¹ L'établissement fait référence à un service de santé d'un établissement ou à un autre site, non basé à domicile où des services liés au VIH/sida sont offerts.

² L'établissement déclare effectuer le test dans l'établissement ou dans un laboratoire externe affilié ou encore il déclare avoir un accord avec un site de test qui est censé renvoyer les résultats à l'établissement. ³ Le test du VIH est confirmé dans l'établissement ou dans un laboratoire affilié.

⁴ Le test du VIH n'est pas effectué dans l'établissement mais il y a des enregistrements observés de tests effectués à l'extérieur de l'établissement avec les résultats des tests.

⁵ Si des directives comme les directives nationales de CTV, les directives nationales pour la prise en charge clinique du VIH et du sida, les directives nationales pour la Prévention de la Transmission de la Mère à l'Enfant ou celles à l'intention des conseillers du Rwanda qui mettent l'accent sur le conseil en matière de VIH/sida/IST sont présentes, on a considéré que l'établissement était doté d'une politique de consentement informé.
⁶ Si le rapid test est effectué, un dossier avec l'identité du patient et les résultats sont suffisants.

⁷ Une politique en matière de consentement dans tous les sites concernés du service, un registre observé avec les résultats des tests, un registre observé pour les patients recevant les résultats du test du VIH et le test du VIH disponible ou des enregistrements montrant que les

résultats ont été reçus par l'établissement.

8 Dans un établissement, un même service peut être offert dans plusieurs endroits. Chacun de ces endroits est défini comme un site du service

Tableau A-9.2.1 Conseils avant et après le test du VIH: composants dans tous les sites de tests

Parmi les établissements ayant un système pour le test du VIH, pourcentage ayant les composants du programme dans **tous** les sites du test qui permettent des services de conseils et de tests et nombre moyen de sites du service par établissement ayant un système pour le test du VIH, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | | entage | Pourcenta | | nents ayant les | | diqués dans | | | |
|-------------------------|--------------|---|--------------------|---|--|--|---|---|---|---|
| | d'établissen | nents ayant : | | tous | les sites éligib | les | | | | |
| Caractéristique | tion de | Au moins un conseiller formé sur les conseils avant et après le test du VIH et affecté à un site de test du VIH | pour le contenu | Directives observées ou politique sur la confidentialité pour les résultats des tests du VIH | Enregistre- ment observé et mis à jour dans chaque unité concernée pour les patients recevant des conseils avant et après le test | Système observé permettant de lier les résultats avec les conseils avant et après le test | Possibilité de protection visuelle et auditive dans tous les endroits utilisés pour donner des conseils | d'établis- sements disposant de tous les éléments pour | Effectif d'établis- sement ayant un système de test du VIH ⁴ | Nombre moyen de sites du service ayant un système de test du VIH ⁵ |
| Type d'établissement | | | | | | | | | | |
| Hôpital | 15 | 93 | 43 | 10 | 8 | 43 | 63 | 0 | 40 | 2 |
| Centre de santé/ | | | | | | | | | | |
| Polyclinique | 25 | 98 | 72 | 16 | 44 | 86 | 98 | 5 | 263 | 1 |
| Dispensaire/Clinique/ | | | | | | | | | | |
| Poste de santé | 16 | 84 | 23 | 10 | 16 | 71 | 90 | 0 | 31 | 1 |
| Secteur | | | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 23 | 98 | 66 | 16 | 41 | 81 | 94 | 5 | 191 | 2 |
| Agréé | 25 | 96 | 73 | 13 | 38 | 79 | 92 | 5 | 108 | 1 |
| Privé/ONG/Communautaire | 14 | 86 | 23 | 11 | 14 | 71 | 94 | 0 | 35 | 1 |
| Province | | | | | | | | | | |
| Nord | 9 | 100 | 69 | 4 | 38 | 89 | 96 | 0 | 45 | 2 |
| Sud | 30 | 97 | 63 | 10 | 25 | 76 | 93 | 3 | 91 | 2 |
| Est | 9 | 99 | 63 | 9 | 61 | 76 | 93 | 7 | 70 | 1 |
| Ouest | 35 | 97 | 83 | 32 | 39 | 84 | 92 | 4 | 75 | 1 |
| Ville de Kigali | 25 | 89 | 38 | 15 | 25 | 75 | 92 | 6 | 53 | 2 |
| Total | 23 | 96 | 64 | 15 | 37 | 79 | 93 | 4 | 334 | 1 |

La directive a été observée dans tous les sites du service concerné. Si des directives comme les directives nationales de CTV, les directives nationales pour la prise en charge clinique du VIH et du sida, les directives nationales pour la Prévention de la Transmission de la Mère à l'Enfant ou celles à l'intention des conseillers du Rwanda qui mettent l'accent sur le conseil en matière de VIH/sida/IST sont présentes, on a considéré que l'établissement était doté d'une politique de

Le conseil avant le test consiste en une instruction générale pour des groupes ou des patients individuels.

3 L'établissement possède une directive écrite pour le conseil dans le domaine du VIH; il dispose au moins d'un prestataire ayant reçu une formation et affecté au

CT. IL existe des directives observées pour le contenu des conseils, des directives sur la confidentialité, des enregistrements de patients ayant reçu des conseils, L'établissement dispose d'un système qui permet de lier les résultats avec les conseils avant et après le test et enfin, dans l'établissement, il est possible de se trouver à l'abri des regards et des oreilles indiscrètes dans tous les endroits où l'on fournit des conseils.

L'établissement effectue les tests, est affilié à un laboratoire externe ou a un accord avec un site de test pour que celui-ci renvoie les résultats des tests à

l'établissement.

Dans un établissement, un même service peut être offert dans plusieurs endroits. Chacun de ces endroits est défini comme un site du service.

Tableau A-9.2.2 Conseils avant et après le test du VIH: composants dans certains sites de tests

Parmi les établissements ayant un système pour le test du VIH, pourcentage ayant les composants du programme dans **certains** sites du test qui permettent des services de conseils et de tests et nombre moyen de sites du service par établissement ayant un système pour le test du VIH, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| - | Daumas | nto a o | | | | | | | | |
|---|--|---|---|--|---|---|--|---|--------------------------------|---|
| | Pource d'établiss | | Pourcentage | e d'établissen | nents ayant les | éléments ind | iqués dans | | | |
| | aya | nt : | | tous | les sites éligib | oles | <u> </u> | | | |
| | Directive écrite | Au moins un conseiller | | Directives | Enregistre- ment observé et mis à jour | | Possibilité de | | | |
| | observée pour l'admin- istration de conseils de routine avant et | formé sur les conseils avant et après le test du VIH et affecté à | Directives observées pour le contenu du conseil avant | observées ou politique sur la confiden- tialité pour les résultats | dans chaque unité concernée pour les patients recevant des conseils | observé permettant de lier les résultats avec les conseils | protection visuelle et auditive dans tous les endroits utilisés pour | Pourcentage d'établis- sements disposant de tous les éléments pour | | Nombre moyen de sites du service ayant un système |
| Caractéristique | après le test du VIH ¹ | un site de test du VIH | et après le test ² | des tests du VIH | avant et après le test | avant et | donner des conseils | l'indicateur conseil ³ | de test du VIH ⁴ | de test du VIH⁵ |
| | | toot du vii i | 1001 | aa viii | <u>aproo 10 toot</u> | aproo lo tost | 2200110 | 220011 | | |
| Type d'établissement | 45 | 00 | 70 | 40 | 00 | 0.5 | 7.5 | 0 | 40 | |
| Hôpital | 15 | 93 | 70 | 18 | 33 | 65 | 75 | 0 | 40 | 2 |
| Centre de santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/Poste de | 25 | 98 | 78 | 22 | 53 | 92 | 98 | 10 | 263 | 1 |
| santé | 16 | 84 | 26 | 16 | 23 | 74 | 90 | 3 | 31 | 1 |
| Secteur | | | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 23 | 98 | 75 | 22 | 51 | 89 | 95 | 7 | 191 | 2 |
| Agréé | 25 | 96 | 81 | 22 | 48 | 87 | 94 | 10 | 108 | 1 |
| Privé/ONG/Communautaire | 14 | 86 | 26 | 14 | 26 | 77 | 94 | 3 | 35 | 1 |
| Province | | | | | | | | | | |
| Nord | 9 | 100 | 76 | 7 | 40 | 96 | 96 | 2 | 45 | 2 |
| Sud | 30 | 97 | 74 | 27 | 38 | 84 | 95 | 12 | 91 | 2 |
| Est | 9 | 99 | 70 | 10 | 77 | 91 | 97 | 7 | 70 | 1 |
| Ouest | 35 | 97 | 84 | 32 | 40 | 85 | 92 | 4 | 75 | 1 |
| Ville de Kigali | 25 | 89 | 51 | 23 | 42 | 83 | 94 | 11 | 53 | 2 |
| Total | 23 | 96 | 72 | 21 | 48 | 87 | 95 | 8 | 334 | 1 |

¹La directive a été observée dans tous les sites du service concerné. Si des directives comme les directives nationales de CTV, les directives nationales pour la prise en charge clinique du VIH et du sida, les directives nationales pour la Prévention de la Transmission de la Mère à l'Enfant ou celles à l'intention des conseillers du Rwanda qui mettent l'accent sur le conseil en matière de VIH/sida/IST sont présentes, on a considéré que l'établissement était doté d'une politique de consentement informé.

²Le conseil avant le test consiste en une instruction générale pour des groupes ou des patients individuels.

³ L'établissement possède une directive écrite pour le conseil dans le domaine du VIH; il dispose au moins d'un prestataire ayant reçu une formation et affecté au CT. Il existe des directives observées pour le contenu des conseils, des directives sur la confidentialité, des enregistrements de patients ayant reçu des conseils, L'établissement dispose d'un système qui permet de lier les résultats avec les conseils avant et après le test et enfin, dans l'établissement, il est possible de se trouver à l'abri des regards et des oreilles indiscrètes dans tous les endroits où l'on fournit des conseils.

⁴ L'établissement effectue les tests, est affilié à un laboratoire externe ou a un accord avec un site de test pour que celui-ci renvoie les résultats des tests à l'établissement.

⁵ Dans un établissement, un même service peut être offert dans plusieurs endroits. Chacun de ces endroits est défini comme un site du service.

| du service | |
|------------|--|
| \sim | |
| sites | |
| ertains | |
| dans o | |
| tous or | |
| dans | |
| rotocole | |
| re et pr | |
| : regist | |
| e VIH | |
| rvice de | |
| s du se | |
| les site | |
| dans | |
| rculose | |
| la tube | |
| ent de | |
| Traitem | |
| A-9.3 | |
| Tableau | |

Pourcentage d'établissements offrant des services de soins et de support pour les patients de VIH/sida ainsi que certains services de traitement de la tuberculose; parmi ces établissements, pourcentage de ceux ayant les composants de programme de support du traitement de la tuberculose (y compris un protocole de traitement dans tous les sites); nombre moyen de sites du service offrant des services de soins et de support et un traitement da la tuberculose, selon certaines caractéristiques. Rwanda EPS 2007

| EL 3 2007 | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|--|--|--|------------------------------------|---|---------------------------------------|--|---|---|-----------------------------------|---|---|
| | Parmi les établiss- ements offrant des | Effectif d'établiss- ements offrant | Parmi offrant de de suppo VIH/sid traiteme | Parmi les établissements offrant des services de soins et de support pour les patients de VIH/sida et des services de traitement de la tuberçulose, pourcentage qui l' | ements le soins et atients de vices de erculose, ui | Parmi le pati | es établisser ients de VIH | nents offrai /sida et dee pc | rant des services de des services de trait pourcentage ayant | Parmi les établissements offrant des services de soins et de support pour les patients de VIH/sida et des services de traitement de la tuberculose, pourcentage ayant : | de support la tuberculo | pour les ose, | Effectif d'établiss- ements offrant des services de | Nombre |
| | soins et de support, pourcentage qui offre | des services de soins et de | | | | Regis patients da | Registre de patients observé dans : | Protoc traiteme tuber observ | Protocole du traitement de la tuberculose observé dans : | Tous les médicaments | Tous les éléments pour le traitement de la tuberculose dans | éléments tement de ose dans | support pour les patients de VIH/sida, | moyen de sites de soins et de support |
| Caractéristique | certains services de traitement de la tuberculose | support pour les patients de VIH/sida | Suive la stratégie DOTS ² | Offre un traitement de suivi seulement ³ | Utilise d'autres stratégies de traitement ⁴ | TOUS les sites du service | CERTAINS sites du service | TOUS les sites du service | CERTAINS sites du service | de 1 ^{ere} intention pour la tuberculose disponibles ⁵ | TOUS les (sites du service | CERTAINS sites du service | et certains services de traitements de la tuberculose | offrant des services de traitement de la tuberculose ⁷ |
| Type d'établissement Hôpital | 87 | 39 | 92 | 15 | 35 | 91 | 91 | 92 | 26 | 26 | 7.1 | 91 | 34 | 2 |
| Polyclinique | 89 | 234 | 98 | 10 | 16 | 83 | 83 | 62 | 82 | 88 | 63 | 99 | 159 | _ |
| Poste de santé | 6 | 23 | 0 | 0 | 100 | 20 | 20 | 90 | 100 | 20 | 0 | 20 | 7 | 2 |
| Secteur Gouvernemental Agréé Privé/ONG/Communautaire | 69 74 12 | 167 103 26 | 33 33 33 33 | 15 0 | 20 20 67 | 88 33 | 88 33 33 | 72 87 100 | 80 91 100 | 91 33 | 59 72 33 | 67 76 33 | 116 76 3 | |
| Province Nord Sud Est Ouest Ville de Kigali | 55 82 76 57 45 | 44 63 68 44 | 888 82 82 82 | <u>0,4π</u> 80 | 23 19 30 30 | 83 78 83 97 80 | 83 78 83 80 | 87 69 75 100 60 | 87 77 81 100 85 | 91 83 92 90 90 | 65 51 67 92 40 | 65 58 73 92 65 | 23 48 33 20 | m |
| Total | 99 | 296 | 84 | - | 21 | 84 | 84 | 78 | 85 | 06 | 64 | 70 | 195 | _ |

¹ Plus d'une stratégie de traitement peut s'appliquer si l'établissement offre des services pour la tuberculose à de multiples sites.

Soit observation directe pendant 2 mois avec 4 mois de suivi, soit observation directe pendant 6 mois ou observation directe pendant 8 mois.

Soit observation directe pendant 2 mois avec 4 mois de suivi, soit observation directe pendant internit et tuberculoses après un traitement internit internit internit et tuberculoses après un traitement internit internit internit pendant qu'ils sont hospitalisés mais envoyés à une autre unité ou un autre établissement pour le suivi.

Une combinaison d'isoniazides (INH) (rifampicine, éthambutol, et pyrazinamide). Si les médicaments fournis sont pré conditionné individuellement pour des patients DOTS, il faut que les médicaments solent disponibles pour tots les patients DOTS.

Un registre de patients observé pour DOTS des protocoles de traitement de la tuberculose et tous les médicaments de première intention la tuberculose disponibles dans l'établissement.

Dans un établissement, un même service peut être offert dans plusieurs endroits. Chacun de ces endroits est défini comme un site du service.

Tableau A-9.4 Ressources et équipement pour le diagnostic de la tuberculose dans les sites du service de VIH

Pourcentage d'établissements offrant des services de soins et de support pour les patients de VIH/sida et qui utilisent des méthodes spécifiques de diagnostic de la tuberculose et parmi ceux qui utilisent l'examen des spécimens d'expectorations ou la radiographie, pourcentage disposant des capacités pour effectuer les diagnostics, selon certaines caractéristiques. Rwanda EPS 2007

| 2001 | | | | | | | | | | | | |
|--|---|---|---|--|---|--|--|--|---|--|---|---|
| | Pourcenta services patients de t | Pourcentage d'établissements offrant des services de soins et de support pour les patients de VIH/sida et qui diagnostiquent la tuberculose à partir de : | ements c support ui diagno partir de | offrant des t pour les ostiquent la : | | Parmi les étal et de supp d'expectorati | olissement offrant des ort et utilisant l'examer ion pour diagnostiquer pourcentage ayant | Parmi les établissement offrant des services de soins et de support et utilisant l'examen de spécimen d'expectoration pour diagnostiquer la tuberculose ² , pourcentage ayant : | | Effectif d'établis- sement offrant | Parmi les établissements offrant des services de soins | Effectif |
| Caractéristique | Une méthode quelconque de diagnostic¹ | Examen de spécimens d'expectora- tions ² | Radio | Symptômes cliniques | Effectif d'établissement offrant des series et de soins et de support pour les patients de VIH/sida | Tous les eléments pour effectuer l'examen de spécimen d'expectorations pour la tuberculose | Système documenté pour envoyer le prélève-ment alleurs pour le diagnostic de la tuberculose | Enregistre- ment observé des résultats des examens de spécimens d'expectora- tions | Tous les éléments pour l'examen de de spécimen ³ | des services de soins et de support et utilisant l'examen de spécimen d'expectorations pour diagnostiquer la tuberculose | et de support et utilisant la radiographie pour diagnostiquer la tuberculose, pourcent de disposant de la capacité d'effectuer des radios ⁴ | d'établis- sement offrant des soins et du support pour les patients de VIM/sida et qui diagnostiquent la tuberculose en utilisant la radiographie |
| Type d'établissement Hôpital Centre de | 87 | 87 | 29 | 0 | 39 | 74 | 12 | 91 | 92 | 34 | 73 | 26 |
| santé/Polyclinique | 65 | 28 | က | 0 | 234 | 36 | 22 | 20 | 20 | 135 | 13 | 80 |
| Dispensaire/Clinique/ Poste de santé | 30 | 30 | 0 | 0 | 23 | 43 | 0 | 22 | 59 | 7 | | 0 |
| Secteur Gouvernemental Agréé Privé(ONG/ | 65 73 | 59 | 9 | -0 | 167 | 45 | 18 24 | 73 76 | 53 59 | 6 8 6 9 | 80 | 15 |
| Communautaire | 38 | 35 | 8 | 0 | 56 | 44 | 0 | 29 | 33 | 6 | 50 | 2 |
| Province Nord | 22 | 52 | 12 | 0 | 42 | 45 | თ | 89 | 14 | 22 | 09 | 5 |
| Sud Est | 80 67 | 71 57 | <u>4</u> £ | 0 7 | 79 63 | 33 33 33 | 20 36 | 68 78 | 54 58 | 56 36 | 45 63 | 1 8 |
| Ouest Ville de Kigali | 62 55 | 60 48 | 4 9 | 00 | 68 44 | 49 62 | 17 5 | 78 81 | 56 57 | 21 | 100 57 | 3 |
| Total | 99 | 59 | 11 | 0 | 296 | 44 | 19 | 74 | 54 | 176 | 59 | 34 |
| | | | | | | | | | | | | |

¹ L'unité diagnostique la tuberculose, soit sur place, soit par l'intermédiaire de réferral.
 ² Y compris l'examen au microscope de spécimens d'expectorations, la culture, ou le rapid test.
 ³ Tous les éléments pour effectuer un test ou un système documenté pour envoyer les échantillons d'expectorations ailleurs plus enregistrement des résultats des tests.
 ⁴ Un appareil pour faire des radios en état de marche avec des films.

Tableau A-9.5 Traitement du paludisme dans les sites du service de VIH: protocoles de traitement dans tous les sites ou dans certains sites du service

Pourcentage d'établissements offrant des services de soins et de support pour les patients de VIH/sida et qui fournissent aussi un traitement pour le paludisme ; parmi ces établissements, pourcentage de ceux ayant les composants de programme de support pour le traitement du paludisme dans tous les sites ou dans certains sites du service ; nombre moyen d'établissements qui offrent des services de soins et de support et un traitement pour le paludisme, selon certaines caractéristiques. Rwanda EPS 2007

| | | ni les | | Pourcentag | | s services de s | | upport et de | | |
|---|-----------|-------------|-------------|------------|---------------|---------------------|------------|--------------------------|---------------|---------------------------|
| | | sements | | | traiteme | ent du paludisme | e ayant : | | | |
| | | s services | | | | | | | Effectif | |
| | | ns et de | | | | | | | d'établis- | |
| | | ourcentage | | | | | | | sement | Nombre |
| | aya | ant: | Effectif | | | | | | offrant des | moyen de |
| | | | d'établis- | | | | | | services de | sites de soins |
| | | | sement | | | | | | soins et de | et de support |
| | | Capacité | | | le traitement | | | ents de 1 ^{ere} | support pour | pour les |
| | | de | services | | udisme | Tous les | | t protocoles | les patients | patients de |
| | Services | diagnostic | | | vé dans | _antipaludéens | de traiten | nent dans : | de VIH/sida | VIH/sida et |
| | . de | de | de support | | | de 1 ^{ere} | | | et des | qui offrent |
| | | laboratoire | pour les | | | intention dans | | | | des services |
| Canaatániation | du | pour le | patients de | | sites | l'établis- | sites | sites | traitement du | |
| Caractéristique | paludisme | paludisme | VIH/sida | concernes | concernés | sement ¹ | concernes | concernés | paludisme | du paludisme ² |
| Type d'établissement | | | | | | | | | | |
| Hôpital | 97 | 74 | 39 | 50 | 89 | 100 | 50 | 89 | 38 | 3 |
| Centre de santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/ | 98 | 45 | 234 | 61 | 72 | 94 | 59 | 70 | 229 | 2 |
| Poste de santé | 70 | 35 | 23 | 31 | 44 | 31 | 6 | 13 | 16 | 2 |
| Secteur | | | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 98 | 47 | 167 | 61 | 75 | 96 | 60 | 73 | 163 | 2 |
| Agréé | 99 | 52 | 103 | 58 | 76 | 96 | 57 | 75 | 102 | 2 |
| Privé/ONG/communautaire | 69 | 38 | 26 | 28 | 39 | 22 | 6 | 6 | 18 | 2 |
| 1 Tive/Otto/communactaire | 00 | 00 | 20 | 20 | 00 | | Ŭ | Ŭ | | _ |
| Province | | | | | | | | | | |
| Nord | 100 | 40 | 42 | 57 | 67 | 88 | 52 | 62 | 42 | 2 |
| Sud | 95 | 44 | 79 | 51 | 75 | 97 | 51 | 75 | 75 | 2 |
| Est | 95 | 49 | 63 | 67 | 78 | 98 | 65 | 77 | 60 | 2 |
| Ouest | 97 | 60 | 68 | 70 | 76 | 95 | 70 | 76 | 66 | 1 |
| | 91 | 41 | 44 | 38 | 65 | 65 | 28 | 48 | 40 | 3 |
| Ville de Kigali | 91 | 41 | 44 | 38 | 00 | 00 | 28 | 48 | 40 | 3 |
| Total | 96 | 48 | 296 | 58 | 73 | 91 | 55 | 70 | 283 | 2 |

Sulphadoxine-pyriméthamine (Fansidar), amodiaquine et Coartem.

² Dans un établissement, un même service peut être offert dans plusieurs endroits. Chacun de ces endroits est défini comme un site du service.

Tableau A-9.6 Diagnostics et traitements des Infections Sexuellement Transmissibles (IST) dans les sites du service de VIH : protocole de traitement dans certains sites

Pourcentage d'établissements offrant des services de soins et de support pour les patients de VIH/sida et qui traitent les IST; parmi ces établissements, pourcentage de ceux ayant les composants de programme de support des services d'IST (y compris le protocole du traitement dans tous les sites); nombre moyen de services de soins et de support offrant un traitement des IST, selon certaines caractéristiques. Rwanda EPS 2007

| · | | | | ge d'établisseme de support et de | | | Effectif d'établisse | Nombre moyen de |
|---|--|---|---|--|--|--|---|--|
| | | | | des IST a | | | ment | sites offrant |
| Caractéristique | Parmi les établissement s offrant des services de soins et de support pourcentage qui offrent des services de traitement des IST | d'établisse ment offrant des services de soins et de support pour les | Protocole de traitement des IST observé dans CERTAINS sites concernés du service | Médicaments dans l'établis- sement pour traiter les IŞT | Condoms Dans certaines zones de prestation du service ou dans la pharmacie | Tous les éléments pour les services d'IST ² | soins et de support pour les patients de VIH/sida et des | des services de soins et de support pour les patients de VIH/sida et des traitements pour les IST ³ |
| · · | 463 101 | VII I/3IUA | uu seivice | majeures' | priarmacie | uioi | 131 | 101 |
| Type d'établissement Hôpital Centre de santé/Polyclinique | 90 98 | 39 234 | 26 37 | 97 83 | 80 84 | 20 26 | 35 229 | 1 1 |
| Dispensaire/Clinique/Poste de santé | 70 | 23 | 13 | 38 | 75 | 6 | 16 | 1 |
| Secteur | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 95 | 167 | 36 | 87 | 92 | 30 | 159 | 1 |
| Agréé | 98 | 103 | 35 | 86 | 69 | 18 | 101 | 1 |
| Privé/ONG/Communautaire | 77 | 26 | 20 | 25 | 80 | 5 | 20 | 2 |
| Province | | | | | | | | |
| Nord | 95 | 42 | 18 | 85 | 88 | 18 | 40 | 1 |
| Sud | 95 | 79 | 45 | 81 | 76 | 28 | 75 | 1 |
| Est | 95 | 63 | 47 | 87 | 83 | 32 | 60 | 1 |
| Ouest | 97 | 68 | 23 | 91 | 89 | 18 | 66 | 0 |
| Ville de Kigali | 89 | 44 | 31 | 59 | 79 | 21 | 39 | 2 |
| Total | 95 | 296 | 34 | 82 | 83 | 24 | 280 | 1 |

¹ Au moins un médicament pour traiter la syphilis, (doxycycline, érythromycine, pénicilline, ou tétracycline), la gonorrhée (ceftriaxone, ciprofloxacin, ou norfloxacin), la chlamydia (amoxicilline, doxycycline, érythromycine, norfloxacin, ou tétracycline), et le trichomonas (métronidazole, tinidazole, ou miconazole en suppositoire vaginal).

² Protocoles de traitement observés dans toutes les unités concernées, médicaments disponibles pour les IST et condoms dans certaines zones de prestation du service ou dans la pharmacie.

³ Dans un établissement, un même service peut être offert dans plusieurs endroits. Chacun de ces endroits est défini comme un site du service.

service.

Tableau A-9.7 Pratiques de gestion de support pour les prestataires qui traitent les infections liées au VIH/sida : protocoles dans tous les sites ou dans certains sites

Parmi les établissements offrant des services de soins et de support pour le VIH/sida, pourcentage qui suivent les pratiques de gestion de support du traitement des infections liées au VIH/sida, y compris les protocoles dans **tous** les sites ou dans **certains** sites concernés du service, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | | | Pource | entage d'établis | sements ay | ant : | |
|------------------------------|--------------|------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|--------------|
| | | | | | Tous les | éléments | |
| | Pourcentage | | | | pour les s | ervices de | Effectif |
| | d'établis- | | | | tubercu | lose, du | d'établis- |
| | sements | | Formation | Supervision | | et des IST, | sement |
| | offrant des | | pour les | pour les | • | oris les | offrant des |
| | services de | | prestataires | prestataires | | es dans : | services de |
| | soins et de | | des services | | | CERTAIN | soins et de |
| | support pour | | de | de | sites | S sites | support pour |
| | les patients | Effectif | tuberculose. | tuberculose, | | | les patients |
| | des services | d'établis- | | paludisme ou | du | du | des services |
| Caractéristique | de VIH/sida | sement | des IST ¹ | des IST ² | service ³ | service ³ | de VIH/sida |
| Type d'établissement | | | | | | | |
| Hôpital | 93 | 42 | 85 | 92 | 5 | 15 | 39 |
| Centre de santé/Polyclinique | 60 | 389 | 84 | 97 | 9 | 12 | 234 |
| Dispensaire/Clinique/Poste | 00 | 000 | 04 | 01 | J | 12 | 204 |
| de santé | 21 | 107 | 70 | 61 | 0 | 0 | 23 |
| do danto | | | | 0. | Ü | Ü | 20 |
| Secteur | | | | | | | |
| Gouvernemental | 54 | 309 | 83 | 96 | 8 | 14 | 167 |
| Agréé | 77 | 133 | 87 | 98 | 8 | 10 | 103 |
| Privé/ONG/Communautaire | 27 | 96 | 69 | 62 | 0 | 0 | 26 |
| | | | | | | | |
| Province | | | | | _ | | |
| Nord | 47 | 90 | 79 | 100 | 7 | 10 | 42 |
| Sud | 68 | 117 | 80 | 94 | 4 | 11 | 79 |
| Est | 56 | 113 | 89 | 98 | 14 | 17 | 63 |
| Ouest | 52 | 132 | 85 | 97 | 9 | 9 | 68 |
| Ville de Kigali | 51 | 86 | 82 | 77 | 2 | 9 | 44 |
| Total | 55 | 538 | 83 | 94 | 7 | 11 | 296 |

¹ Au moins la moitié des prestataires interviewés des services de tuberculose, de paludisme et des IST ont déclaré avoir reçu une formation avant ou en cours d'emploi en rapport avec l'un de ces domaines au cours des 3 années ayant précédé l'enquête.

² Au moins la moitié des prestataires interviewés des services de tuberculose, de paludisme et des IST ont déclaré avoir reçu une supervision personnelle au moins une fois au cours des 3 années ayant précédé l'enquête ³ Tous les enregistrements et tous les médicaments et protocoles dans tous les sites concernés du service dans

l'établissement et personnel formé et supervisé pour offrir des services de tuberculose, de paludisme et d'IST.

Tableau A-9.8 Isoniazides pour la prévention de la tuberculose chez les patients des services de VIH/sida clients: protocoles dans tous les sites ou dans certains sites

Parmi les établissements offrant des services de soins et de support pour les patients des services de VIH/sida, pourcentage de ceux qui offrent le traitement préventif avec des isoniazides (TPI) pour la tuberculose aux patients atteints de VIH/sida. Parmi ces établissements, pourcentage de ceux ayant les composants de programme de support pour le traitement préventif de la tuberculose (y compris le protocole de traitement dans tous les sites ou dans certains sites du service). Nombre moyen de sites du service de soins et de support qui offrent le traitement préventif avec des isoniazides, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | | | | Effectif | | | | | Effectif | |
|----------------------------|------------|-------------|-----------|-------------|------------|-------------|----------------|-------------|-------------|--------------------------|
| | Р | ourcentage | е | d'établiss- | Parmi les | établisseme | ents qui offre | nt un TPI | d'établiss- | |
| | | sements of | | ement | | | pourcentage | | ement | |
| | TPI po | ur la tuber | culose | offrant | Protocol | e observé | | • | offrant des | |
| | dans ce | rtaines cor | nditions | des | pour un 7 | Pl pour la | | | services de | |
| | i | ndiquées : | | services | tuberculo | ose dans : | | | soins et de | |
| | | | | de soins | | | - | Au moins | support | Nombre moyen |
| | | | | et de | | | | un | pour les | de sites qui |
| | | | | support | | | | prestataire | | offrent des |
| | | | Réfère | pour les | | | | pour le | VIH/sida et | soins et du |
| | | | régulièr- | patients | | | | TPI formé | qui | support et qui |
| | 5 , | | ement | des | | CERTAINS | | au cours | déclarent | déclarent |
| | U | Offert de | le | services | sites | sites | | des 3 | fournir un | fournir un TPI |
| Canadá siation | ement | manière | patient | de | | concernés | INH | dernières | TPI pour la | pour la |
| Caractéristique | offert | sélective | ailleurs | VIH/sida | du service | du service | disponibles | années | tuberculose | tuberculose ⁴ |
| Type d'établissement | | | | | | | | | | |
| Hôpital | 49 | 31 | 13 | 39 | 6 | 26 | 81 | 45 | 31 | 2 |
| Centre de | | | | | | | | | | |
| santé/Polyclinique | 25 | 34 | 7 | 234 | 11 | 17 | 49 | 33 | 138 | 1 |
| Dispensaire/Clinique/Poste | | | | | | | | | | |
| de santé | 9 | 0 | 22 | 23 | 0 | 0 | 50 | 50 | 2 | 1 |
| | | | | | | | | | | |
| Secteur | | | _ | | _ | | | | | _ |
| Gouvernemental | 32 | 30 | 5 | 167 | 6 | 14 | 49 | 30 | 104 | 2 |
| Agréé | 24 | 40 | 10 | 103 | 17 | 24 | 65 | 42 | 66 | 1 |
| Privé/ONG/Communautaire | • 0 | 4 | 27 | 26 | 0 | 0 | 0 | 100 | 1 | 1 |
| | | | | | | | | | | |
| Province | 00 | 0.4 | 40 | 40 | | 0 | 50 | 40 | 0.4 | 0 |
| Nord | 26 | 31 | 10 | 42 | 8 | 8 | 50 | 46 | 24 | 2 1 |
| Sud | 28 | 39 | 1 | 79 60 | 9 | 19 | 60 | 19 45 | 53 | |
| Est | 25 | 21 | 11 | 63 | 10 | 28 | 52 | 45 | 29 | 1 |
| Ouest | 22 34 | 40 18 | 7 20 | 68 44 | 14 | 19 13 | 50 61 | 33 52 | 42 23 | 1 2 |
| Ville de Kigali | 34 | 18 | 20 | 44 | 4 | 13 | 01 | 52 | 23 | 2 |
| Total | 27 | 31 | 9 | 296 | 10 | 18 | 55 | 35 | 171 | 1 |

¹ Au moins un site dans l'établissement qui offre de manière courante un traitement préventif aux isoniazides pour les patients de VIH/sida.

² Au moins un site dans l'établissement qui offre de manière sélective un traitement préventif aux isoniazides pour les patients de VIH/sida, et aucun autre site qui offre de manière courante ou qui réfère les patients pour cela.

3 Au moins un site dans l'établissement qui réfère ailleurs de manière courante pour un traitement préventif aux isoniazides et aucun autre site

qui l'offre de manière courante ou de manière sélective.

Dans un établissement, un même service peut être offert dans plusieurs endroits. Chacun de ces endroits est défini comme un site du service.

Tableau A-9.9 Traitement au cotrimoxazole pour la prévention de la pneumonie chez les patients atteints de VIH/sida : Protocole dans tous les sites ou dans certains sites

Pourcentage d'établissements offrant des services de soins et de support pour les patients atteints de VIH/sida et la thérapie préventive au cotrimoxazole (TPC) pour la pneumonie ; parmi ces établissements, pourcentage de ceux ayant les composants de programme de support TPC (y compris un protocole dans tous ou dans certains sites du service); nombre moyen de sites du service qui offrent des soins et du support ainsi que la TPC, selon certaines caractéristiques. Rwanda EPS 2007

| | Pourcer | ntage d'établ | diesements | Effectif d'établis- sement | Parmi le | es établissem pourcenta | | it la TPC, | Effectif d'établis- | Nombre |
|---|------------------------|---------------------------|------------------------------------|--|--------------------------------|----------------------------|--------------------|-------------------------------------|--|------------------------------------|
| | offrant la atteints | TPC pour l de VIH/sida | les patients a dans les | offrant des services de soins | | e observé PC dans : | - | Au moins un prestataire | sements qui offrent des services de soins et de | moyen de sites du service |
| | | | Réfère | et de support pour les | | CERTAINS | | s'occupant de la TPC et formé | | de soins et de support |
| | Offerte régulière- | | régulièr- ement les patients | patients atteints de | TOUS les sites concernés | sites concernés du | Cotrim- oxazole | au cours des 3 dernières | VIH/sida et qui déclarent | qui déclarent offrir la |
| Caractéristique | ment ¹ | sélective ² | ailleurs ³ | VIH/sida | du service | service | disponible | années | offrir la TPC | TPC ⁴ |
| Type d'établissement Hôpital Centre de santé/ | 72 | 26 | 3 | 39 | 55 | 89 | 100 | 42 | 38 | 2 |
| Polyclinique Dispensaire/Clinique/ | 48 | 33 | 4 | 234 | 53 | 67 | 94 | 22 | 190 | 2 |
| Poste de santé | 39 | 9 | 22 | 23 | 45 | 55 | 82 | 27 | 11 | 1 |
| Secteur | | | | | | | | | | |
| Gouvernemental Agréé | 54 49 | 30 37 | 2 6 | 167 103 | 54 53 | 69 74 | 94 98 | 23 30 | 140 88 | 2 2 |
| Privé/ONG/Communautaire | | 8 | 23 | 26 | 36 | 45 | 73 | 18 | 11 | 1 |
| Province | | | | | | | | | | |
| Nord Sud | 48 51 | 31 37 | 7 1 | 42 79 | 58 38 | 73 57 | 97 96 | 27 12 | 33 69 | 2 2 2 1 |
| Est | 51 54 | 37 27 | 2 | 63 | 58 59 | 57 67 | 96 96 | 24 | 51 | 2 |
| Ouest | 40 | 38 | 6 | 68 | 75 | 87 | 98 | 32 | 53 | 1 |
| Ville de Kigali | 64 | 11 | 14 | 44 | 36 | 73 | 82 | 42 | 33 | 2 |
| Total | 50 | 30 | 5 | 296 | 53 | 70 | 95 | 25 | 239 | 2 |

¹ Au moins, un site dans l'établissement offre régulièrement la TPC aux patients atteints de VIH/sida.

² Au moins un site dans l'établissement offre de manière sélective la TPC aux patients atteints de VIH/sida et aucun autre site n'offre de manière courante la TPC aux patients ni ne réfère les patients pour être traités avec la TPC.

3 Au moins un site dans l'établissement réfère régulièrement les patients atteints de VIH/sida ailleurs pour être traités avec la TPC, aucun autre

site n'offre de manière courante ou sélective la TPC.

⁴ Dans un établissement, un même service peut être offert dans plusieurs endroits. Chacun de ces endroits est défini comme un site du

service.

Tableau A-9.10 Disponibilité de prestataires formés qui garantissent la prestation de services avancés pour le VIH/sida

Parmi les établissements qui déclarent offrir des services de soins et de support pour les patients atteints de VIH/sida, pourcentage de ceux qui comptent des prestataires formés et supervisés pour fournir ces services ; nombre moyen de sites du service de soins et de support par établissement, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | | tablissements o pour les patien au moins u | ts atteints | | a, pource | | d'établisse des service de suppo patients VIH/si | centage ments offrant es de soins et ort pour les atteints de da et qui rennent: | Effectif d'établis- sement offrant des | Nombre moyen de sites offrant des soins |
|---|-------------------------|--|------------------|--|--------------------------------|---|--|---|---|--|
| Caractéristique | Conseil psychosocial | Traitement des infections opportunistes | Soins palliatifs | Problèmes du système nerveux central et mentaux | Sida chez les enfants | Réhabilitation nutritionnelle pour les personnes infectées par le VIH/sida | | Personnel formé et supervisé disponible pour tous les services-clé | soins et du support pour les patients atteints de VIH/sida | et du support pour les patients atteints de VIH/sida ³ |
| Type d'établissement | 00 | 70 | 20 | 00 | 4.4 | 4.4 | 0.5 | 40 | 20 | 2 |
| Hôpital Centre de santé/ | 92 | 72 | 36 | 23 | 44 | 44 | 85 | 18 | 39 | 3 |
| Polyclinique | 96 | 39 | 12 | 12 | 23 | 28 | 95 | 5 | 234 | 2 |
| Dispensaire/Clinique/ Poste de santé | 83 | 39 | 26 | 26 | 30 | 35 | 61 | 17 | 23 | 1 |
| Secteur | | | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 98 | 43 | 19 | 13 | 22 | 30 | 95 | 8 | 167 | 2 |
| Agréé | 93 | 48 | 14 | 15 | 34 | 33 | 94 | 6 | 103 | 2 |
| Privé/ONG/ | 33 | 40 | 17 | 10 | 04 | 33 | 34 | O | 100 | |
| Communautaire | 81 | 27 | 15 | 19 | 19 | 23 | 54 | 12 | 26 | 2 |
| Province | | | | | | | | | | |
| Nord | 98 | 48 | 14 | 12 | 36 | 38 | 98 | 0 | 42 | 2 |
| Sud | 86 | 34 | 6 | 5 | 13 | 13 | 91 | 4 | 79 | 2 |
| Est | 97 | 48 | 17 | 10 | 22 | 35 | 95 | 6 | 63 | 2 |
| Ouest | 100 | 41 | 15 | 18 | 26 | 31 | 94 | 9 | 68 | 1 |
| Ville de Kigali | 95 | 52 | 39 | 34 | 45 | 48 | 73 | 23 | 44 | 2 |
| Total | 95 | 43 | 17 | 14 | 26 | 30 | 91 | 8 | 296 | 2 |

¹ Au moins un prestataire du service de VIH/sida indiqué ayant reçu une formation au cours des 3 dernières années sur un sujet en rapport avec le

service indiqué.

² Au moins la moitié des prestataires interviewés des services de soins et de support pour les personnes vivant avec le VIH/sida (PVVIH) ont déclaré avoir reçu une supervision personnelle au cours des 3 mois ayant précédé l'enquête.

³ Dans un établissement, un même service peut être offert dans plusieurs endroits. Chacun de ces endroits est défini comme un site du service.

Tableau A-9.11 Protocoles et directives qui garantissent la prestation de services avancés pour le VIH/sida : tous les sites ou certains sites

Parmi les établissements qui déclarent offrir des services de soins cliniques et de support pour les patients de VIH/sida, pourcentage de ceux qui disposent de protocoles ou de directives pour des services spécifiques dans tous ou certains sites du service de soins cliniques et de support; nombre moyen de sites du service de soins cliniques et de support, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | Parmi les | établisseme | nts offrant | des services | de soins cl | iniques et de | support po | our les patient our les servic | ts atteints o | le VIH/sida, | Effectif | Nombre |
|--|--|--|--|--|---|--|---|--|--|--|---|--|
| | | | de ceux a | yant les direc | | ux enfants | | ux adultes | | | d'établis- sement | moyen de sites du |
| | | ctions | Soins sy | mptomati- | | t avec le | | t avec le | Direct | ive sur la | offrant | service |
| | opportuni | stes dans : | ques/pail | iatifs dans : | TOUS | da dans : | TOUS | da dans : | confiden | tialité dans : | des soins clinique/ | offrant des soins |
| Our déciden | sites du service soins cliniques/ | sites du service soins cliniques/ | sites du service soins cliniques/ | CERTAINS sites du service soins cliniques/ | les sites du service soins cliniques/ | sites du service soins cliniques/ | les sites du service soins cliniques/ | certains sites du service soins cliniques/ | sites du service soins cliniques/ | CERTAINS sites du service soins cliniques/ | support pour les patients atteints de | cliniques/ support pour les patients atteints de |
| Caractéristique | support | support | support | support | support | support | support | support | support | support | VIH/sida | VIH/sida¹ |
| Type d'établissement Hôpital Centre de | 51 | 95 | 51 | 92 | 51 | 92 | 41 | 87 | 51 | 97 | 39 | 3 |
| santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/ | 52 | 65 | 49 | 62 | 50 | 63 | 48 | 59 | 80 | 89 | 206 | 2 |
| Poste de santé | 31 | 46 | 23 | 38 | 23 | 38 | 23 | 38 | 77 | 85 | 13 | 1 |
| Secteur | | | | | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 53 | 67 | 51 | 65 | 51 | 65 | 47 | 60 | 80 | 91 | 150 | 2 |
| Agréé Privé/ONG/ | 52 | 74 | 48 | 70 | 49 | 72 | 46 | 70 | 69 | 89 | 93 | 2 |
| Communautaire | 27 | 47 | 20 | 33 | 20 | 33 | 20 | 33 | 67 | 80 | 15 | 1 |
| Province | | | | | | | | | | | | |
| Nord | 53 | 70 | 50 | 68 | 50 | 68 | 50 | 68 | 83 | 90 | 40 | 2 |
| Sud | 37 | 59 | 33 | 54 | 33 | 54 | 30 | 53 | 76 | 93 | 70 | 2 |
| Est | 51 | 65 | 49 | 60 | 49 | 62 | 42 | 55 | 75 | 87 | 55 | 2 |
| Ouest | 74 | 79 | 71 | 78 | 72 | 79 | 69 | 76 | 84 | 93 | 58 | 1 |
| Ville de Kigali | 40 | 74 | 37 | 71 | 37 | 71 | 37 | 63 | 51 | 83 | 35 | 2 |
| Total | 51 | 69 | 48 | 65 | 48 | 66 | 45 | 62 | 75 | 90 | 258 | 2 |

¹ Dans un établissement, un même service peut être offert dans plusieurs endroits. Chacun de ces endroits est défini comme un site du service.

Tableau A-9.12 Disponibilité des services de soins et de support avancés pour le VIH/AIDS

Parmi les établissements qui déclarent offrir des services de soins et de support pour les patients de VIH/sida, pourcentage qui déclarent offrir des soins palliatifs, la thérapie antirétrovirale (ARV), des soins pour patients hospitalisés, la prophylaxie post exposition (PPE) et tous les services de soins et de support avancés, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| Caractéristique | Traitement pour les criptoco-ccoses | | Traitement symptomatique ou soulagement de la douleur | Réhabilita- tion nutrition- nelle | Services de support psycho- social | ARV | Soins en hôpital | PPE | Tous les soins et supports avancés ² | Effectif d'établis- sements offrant des services de soins et de support pour les patients atteints de VIH/sida |
|---|-------------------------------------|----|---|--|--|-----|------------------------|-----|--|--|
| Type d'établissement | | | | | | | | | | |
| Hôpital | 74 | 54 | 79 | 74 | 90 | 100 | 79 | 100 | 33 | 39 |
| Centre de santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/ | 9 | 10 | 51 | 61 | 90 | 50 | 22 | 43 | 1 | 234 |
| Poste de santé | 17 | 13 | 30 | 35 | 83 | 26 | 9 | 13 | 0 | 23 |
| Secteur | | | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 19 | 15 | 52 | 65 | 90 | 55 | 26 | 50 | 7 | 167 |
| Agréé | 17 | 17 | 64 | 63 | 91 | 64 | 36 | 56 | 5 | 103 |
| Privé/ONG/Communautaire | 19 | 19 | 19 | 23 | 81 | 19 | 19 | 8 | 0 | 26 |
| Province | | | | | | | | | | |
| Nord | 7 | 12 | 71 | 76 | 100 | 57 | 14 | 57 | 2 | 42 |
| Sud | 14 | 13 | 48 | 59 | 82 | 42 | 44 | 39 | 6 | 79 |
| Est | 14 | 14 | 54 | 70 | 92 | 59 | 30 | 46 | 8 | 63 |
| Ouest | 26 | 21 | 53 | 51 | 90 | 59 | 15 | 51 | 3 | 68 |
| Ville de Kigali | 30 | 20 | 45 | 48 | 89 | 66 | 34 | 55 | 7 | 44 |
| Total | 18 | 16 | 53 | 60 | 90 | 55 | 29 | 48 | 5 | 296 |

L'établissement peut offrir le service ou bien le prestataire peut citer un site spécifique de référence pour le service. Tous les soins palliatifs, ARV, soins pour patients hospitalisés et PPE.

Tableau A-9.13 Disponibilité de médicaments pour des soins avancés pour les personnes vivant avec le VIH/sida

Parmi les établissements offrant des services de soins cliniques et de support pour les patients atteints de VIH/sida, pourcentage disposant des médicaments pour la prise en charge des infections opportunistes et pour fournir des soins palliatifs aux personnes vivant avec le VIH/sida, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | Pourcentage d'établis- sements offrant un traitement systémique par voie intraveineuse pour les infections | Crypto- | Infection respiratoire | chacune des a | affections in | diquées : Infection ophtalmique | Démence complexe associée | | Pourcentage d'établis- sements ayant des suppléments enrichis en | Effectif d'établis- sements offrant des services de soins cliniques et de support pour les patients atteints de |
|---|--|---------|--------------------------|--------------------------|---------------|----------------------------------|---------------------------------|----------|---|---|
| Caractéristique | fongiques | coccose | bactérienne ² | bactérienne ³ | Parasites | herpes⁵ | au sida⁵ | Douleur' | protéines ⁸ | VIH/sida |
| Type d'établissement | | | | | | | | | | |
| Hôpital | 90 | 46 | 100 | 100 | 100 | 54 | 100 | 100 | 82 | 39 |
| Centre de santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/ | 16 | 3 | 86 | 97 | 92 | 16 | 74 | 79 | 52 | 206 |
| Poste de santé | 31 | 0 | 54 | 62 | 54 | 15 | 23 | 62 | 46 | 13 |
| Secteur | | | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 27 | 11 | 89 | 97 | 95 | 22 | 78 | 78 | 58 | 150 |
| Agréé | 28 | 10 | 90 | 97 | 95 | 23 | 81 | 87 | 57 | 93 |
| Privé/ONG/Communautaire | 33 | 0 | 33 | 67 | 40 | 13 | 13 | 73 | 40 | 15 |
| Province | | | | | | | | | | |
| Nord | 13 | 8 | 90 | 93 | 90 | 23 | 60 | 80 | 85 | 40 |
| Sud | 20 | 7 | 74 | 96 | 94 | 9 | 79 | 67 | 37 | 70 |
| Est | 20 | 13 | 93 | 98 | 95 | 33 | 82 | 85 | 64 | 55 |
| Ouest | 40 | 7 | 97 | 97 | 95 | 22 | 83 | 86 | 50 | 58 |
| Ville de Kigali | 54 | 17 | 80 | 91 | 77 | 29 | 63 | 94 | 63 | 35 |
| Total | 28 | 10 | 86 | 95 | 91 | 22 | 75 | 81 | 57 | 258 |

Amphotéricin B, fluconazole, Itraconazole, and kétoconazole.

Ceftriaxone, ciprofloxacine, gentamicine, cotrimoxazole, et dapsone.

Tétracycline, nalidixic acide, cotrimoxazole, érythromycine, pénicilline, doxycycline, clindamycine, norfloxacin, cloxacilline orale, cloxacilline inj., Augmentin, amoxicilline orale, amoxicilline inj., ampicilline orale, chloramphénicol oral, chloramphénicol inj., clarithromycin oral, kanamycin inj., métronidazole i.v., spectinomycine inj., nitrofurantoin, céfalexin, céfotaxime et sulfadiazine.

Métronidazole, tinidazole, nalidixic acide, et cotrimoxazole.

L'un de ces deux médicaments: Acyclovir ophtalmique ou acyclovir sous forme orale.

Cotrimoxazole, phénobarbital, Fansidar, et dexaméthasone.

Un médicament de chaque groupe: Groupe 1 (diazépam, dapsone, indométacine, prednisolone). Groupe 2 (codéine orale diclofenac inj. dipyrone inj. morphine orale).

orale).

Suppléments enrichis en protéines.

Tableau A-9.14 Capacité de test de laboratoire pour effectuer le suivi des patients atteints de VIH/sida

Parmi les établissements offrant des services de soins cliniques et de support pour les patients atteints de VIH/sida, pourcentage disposant des capacités de laboratoire pour effectuer différents tests ou d'un système pour recevoir les résultats quand les tests sont effectués à l'extérieur de l'établissement, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| - | Parm | i les étab | lissements offra | ant doc co | rvices de so | nine cliniau | as at da s | unnort no | ur lee na | ationte atto | inte do | Effectif |
|-------------------------|-------------------|---------------|-------------------|----------------|----------------|--------------|-------------|-------------|---------------|--------------|-----------|----------------------|
| | VIH/sida | a, pourcer | ntage disposan | nt des capa | acités¹ de la | boratoire p | our effectu | uer les tes | sts suiva | ants OU un | ı système | d'établis- |
| | | docum | nenté pour envo | yer les éc | hantillons d | e sang et p | our recev | oir les rés | sultats d | es tests : | | sement offrant des |
| | | | | | | | | | | | | services |
| | | | | | | | | | | | | de soins |
| | | | | | | | | | | | | cliniques et de |
| | | | | Dénom- | | | | | | | | support |
| | Vit nour | Milieu | Llámaglabina | brement | | Test BUN | Toot doo | | Test à | | Test | pour les |
| | Kit pour ponction | de culture | Hémoglobine ou | de globules | brement des | | fonctions | | l'encre de | Colorant | | patients atteints de |
| Caractéristique | lombaire | | | blancs | plaquettes | | | glucose | | | | VIH/sida |
| Type d'établissement | | | | | | | | | | | | |
| Hôpital | 92 | 31 | 79 | 59 | 59 | 79 | 79 | 90 | 36 | 79 | 46 | 39 |
| Centre de santé/ | | | | | | | | | | | | |
| Polyclinique | 48 | 3 | 38 | 19 | 19 | 28 | 27 | 32 | 3 | 36 | 31 | 206 |
| Dispensaire/Clinique/ | 85 | 0 | 31 | 23 | 23 | 38 | 38 | 38 | 0 | 46 | 23 | 13 |
| Poste de santé | 85 | U | 31 | 23 | 23 | 30 | 36 | 38 | U | 46 | 23 | 13 |
| Secteur | | | | | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 58 | 7 | 41 | 25 | 25 | 33 | 33 | 37 | 7 | 40 | 32 | 150 |
| Agréé | 49 | 9 | 47 | 23 | 23 | 37 | 35 | 43 | 10 | 46 | 33 | 93 |
| Privé/ONG/Communautaire | 80 | 0 | 53 | 47 | 47 | 60 | 60 | 67 | 7 | 60 | 40 | 15 |
| Province | | | | | | | | | | | | |
| Nord | 55 | 3 | 35 | 15 | 15 | 43 | 43 | 45 | 3 | 33 | 63 | 40 |
| Sud | 37 | 4 | 29 | 17 | 17 | 29 | 27 | 36 | 6 | 33 | 17 | 70 |
| Est | 56 | 9 | 53 | 25 | 25 | 29 | 29 | 40 | 7 | 36 | 18 | 55 |
| Ouest | 64 | 9 | 50 | 26 | 26 | 34 | 34 | 34 | 9 | 53 | 31 | 58 |
| Ville de Kigali | 83 | 14 | 63 | 51 | 51 | 57 | 57 | 60 | 20 | 71 | 57 | 35 |
| Total | 56 | 7 | 44 | 25 | 25 | 36 | 36 | 41 | 8 | 43 | 33 | 258 |

 $^{^1}$ Le laboratoire a tout l'équipement ainsi que les réactifs pour effectuer le test. 2 Enzyme-linked immunosorbent assay (analyse Immuno-enzymatique).

Tableau A-9.15 Services et infrastructure de support qui permettent de fournir des soins à des personnes hospitalisées qui vivent avec le VIH/sida

Pourcentage d'établissements offrant des services de soins et de support pour des patients atteints de VIH/sida et, parmi ces établissements, pourcentage de ceux qui possèdent l'infrastructure qui garantit la prestation de services d'hospitalisation pour les patients atteints de VIH/sida; nombre moyen de sites de soins et de support pour des patients hospitalisés, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| - | | | | | | | | | | | | | | |
|--|---|-------------------------------|---|--|---|--|---|------------------------------|--|--|--|---|---|---|
| | Pourcentage d'établis- sements | | Parmi les des patiel ayant l certa | établisseme nts atteints de e service indi ins sites, soi | Parmi les établissements offrant des soins et du support pour des patients atteints de VIH/sida et hospitalisés, pourcentage ayant le service indiqué offert dans l'établissement dans certains sites, soit en hôpital, soit en service de jour | soins et d ospitalisés s l'établiss it en servi | lu support s, pourcer sement da ce de jour | t pour ntage ans r | Parmi les é soins et de VIH/sida | Parmi les établissements offrant des services de soins et de support pour des patients atteints de VIH/sida et hospitalisés, pourcentage ayant : | s offrant des des patients s, pourcenta | services de atteints de ge ayant : | Effectif d'établis- sement offrant des | Nombre |
| | offrant des services de soins et de support pour des patients atteints de VIH/sida et | - Effectif d'établis- | Système de test | Traitement pour la tuberculose, le paludisme | Traitement pour les infections | Traite- ment du sarcome de | Soins | <u> </u> | Approvision- Toilettes en nement état pour électrique les patients | _ | Eau courante dans toutes les unités l pour les patients | Tous les services et infrastructure pour les patients | services de soins et de support pour des patients atteints de VIH/sida et | moyen de sites de soins et de support pour des patients de VIH/sida |
| Caractéristique Tyne d'établissement | hospitalisés | sement | du VIH | | opportunistes | · | palliatifs | ARV | régulier1 | | hospitalisés | hospitalisés ² | " | hospitalisés³ |
| Hôpital Centre de | 69 | 42 | 26 | 92 | 98 | 62 | 98 | 100 | 93 | 100 | 72 | 34 | 29 | 8 |
| santé/Polyclinique | 12 | 389 | 100 | 06 | 88 | 19 | 62 | 63 | 71 | 100 | 44 | 9 | 48 | 2 |
| Poste de santé | 0 | 107 | 100 | 20 | 50 | 0 | 20 | 20 | 20 | 100 | 100 | 0 | 7 | 7 |
| Secteur Gouvernemental Agréé Privé/ONG/ | 13 26 | 309 133 | 98 100 | 90 | 88 88 | 37 26 | 83 85 | 83 | 83 74 | 100 | 56 50 | 17 | 41 34 | 2 2 |
| Communautaire | 4 | 96 | 100 | 25 | 75 | 75 | 25 | 25 | 75 | 100 | 100 | 52 | 4 | 7 |
| Province Nord Sud Est Ouest Ville de Kigali | 7 27 18 18 6 15 | 90 117 113 132 86 | 100 97 100 100 | 90 90 98 98 | 67 94 80 88 85 | 17 28 40 38 46 | 67 81 95 75 69 | 100 59 85 100 77 | 83 69 90 88 77 | 100 100 100 100 | 83 31 65 77 | 13 20 23 23 | 6 32 20 8 13 | 00004 |
| Total | 15 | 538 | 66 | 84 | 86 | 34 | 81 | 92 | 78 | 100 | 56 | 16 | 62 | 2 |
| | | | | | | | | | | | | | | |

1 Approvisionnement électrique central et régulier ou un générateur de secours avec du carburant disponible le jour de l'enquête.

et de l'eau courante dans tous les sites de soins et de support pour les patients hospitalisés. ³ Dans un établissement, un même service peut être offert dans plusieurs endroits. Chacun de ces endroits est défini comme un site du service.

L'établissement offre des services de conseils et de tests, des traitements pour les maladies liées au VIH/sida (tuberculose, paludisme et IST), des traitements pour les infections opportunistes et le sarcome de Kaposi, des soins palliatifs et la thérapie antirétrovirale, plus l'établissement dispose d'un approvisionnement régulier en électricité, de toilettes pour les patients

Tableau A-9.16 Établissements qui font la liaison avec le domicile et la communauté pour la continuité des soins pour les patients atteints de VIH/sida

Parmi les établissements offrant des services de soins et de support pour les patients atteints de VIH/sida, pourcentage disposant des composants qui garantissent le support des soins à domicile et dans la communauté (SDC), selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | | | Pourcenta | ige d'établis | sements ayant : | | | |
|---|---|---|---|---|--|--|--|--|
| | | SDC par le réfe | | _ | | Politique ou directives | | |
| Caractéristique | SDC dans l'établiss- ement ou par le biais d'activités extérieures | Au moins un site dans l'établiss- ement a un document écrit qui mentionne un site de soins SDC ¹ | Pas de document écrit mais au moins un site mentionne un site SDC de référence ² | Au moins un site a un formulaire écrit observé pour référer les patients ³ | L'établissement offre la thérapie ARV et a un lien avec les agents basés dans la communauté pour des services d'ARV | observées pour des soins à domicile et dans la communauté pour des patients atteints de VIH/sida | Au moins un prestataire formé pour fournir des SDC pour des patients atteints de VIH/sida | Effectif d'établis- sements offrant des services de soins et de support pour des patients atteints de VIH/sida |
| Type d'établissement | | | | | | | | |
| Hôpital | 69 | 0 | 3 | 56 | 26 | 8 | 38 | 39 |
| Centre de santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/ | 71 | 1 | 0 | 68 | 95 | 52 | 18 | 234 |
| Poste de santé | 35 | 0 | 4 | 30 | 43 | 9 | 35 | 23 |
| Secteur | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 71 | 0 | 1 | 66 | 87 | 44 | 21 | 167 |
| Agréé | 73 | 2 | 1 | 69 | 84 | 50 | 21 | 103 |
| Privé/ONG/Communautaire | 31 | 0 | 4 | 23 | 35 | 8 | 31 | 26 |
| Province | | | | | | | | |
| Nord | 79 | 0 | 0 | 76 | 90 | 52 | 12 | 42 |
| Sud | 56 | 0 | 1 | 53 | 87 | 43 | 8 | 79 |
| Est | 73 | 2 | 0 | 65 | 92 | 37 | 19 | 63 |
| Ouest | 84 | 1 | 0 | 76 | 79 | 60 | 28 | 68 |
| Ville de Kigali | 50 | 0 | 5 | 48 | 52 | 16 | 52 | 44 |
| Total | 68 | 1 | 1 | 64 | 82 | 43 | 22 | 296 |

¹L'établissement offre des soins à domicile et dans la communauté par le biais de réferrals et, au moins, un site du service dans l'établissement a

L'etablissement offre des soins a domicile et dans la communauté par le biais de réferrals et, au moins, un site du service dans l'établissem un document écrit qui mentionne le nom du site de référence.

L'établissement offre des soins à domicile et dans la communauté par le biais de réferral mais aucun site du service dans l'établissement n'est en mesure de montrer un document qui mentionne le nom du site de référence. Cependant, dans un ou plusieurs services de l'établissement, le personnel est capable de donner verbalement le nom du site de référence.

L'établissement offre des soins à domicile ou dans la communauté, soit dans l'établissement, soit par le biais d'activités extérieures ou de réferral et, au moins, un site dans l'établissement a un formulaire de référence observé pour les patients des services de soins à domicile et dans la communauté.

dans la communauté.

Tableau A-9.17 Systèmes et éléments de support permettant de fournir la thérapie à base de combinaison d'antirétroviraux

Parmi les établissements qui offrent la thérapie antirétrovirale (ARV), pourcentage de ceux qui disposent des composants de programme indiqués, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | | Pourcen | ntage d'établisse | ements offrant | la thérapie | e ARV qui : | | |
|---|--|--|--|--------------------------------------|----------------------------|-------------------------|---|------------------------------|
| | | Ont : | | Ont un pre | stataire fo | rmé pour ^{: 1} | | |
| | ment observé pour des rendez- vous individuels | ments individuels ou dossiers observés | Enregistre- ments à jour ou carnets de patients observés qui permettent de calculer le nombre | Ordonnances | Conseils | Réhabilitation | | Effectif d'établis- |
| Caractéristique | pour des patients sous ARV | pour patients ARV | actuel de patient sous ARV | pour ARV ou services cliniques | sur adhésion aux ARV | | supervision aux prestataires ² | sement offrant des ARV |
| Type d'établissement | | | | | | | | |
| Hôpital | 85 | 92 | 100 | 79 | 77 | 74 | 85 | 39 |
| Centre de Santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/ | 81 | 95 | 96 | 73 | 74 | 60 | 95 | 113 |
| Poste de santé | 83 | 83 | 83 | 67 | 67 | 67 | 67 | 6 |
| Secteur | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 86 | 93 | 97 | 74 | 76 | 66 | 92 | 90 |
| Agréé | 78 | 95 | 97 | 76 | 75 | 62 | 92 | 63 |
| Privé/ONG/Communautaire | 80 | 80 | 80 | 60 | 60 | 60 | 60 | 5 |
| Province | | | | | | | | |
| Nord | 96 | 100 | 100 | 79 | 79 | 58 | 96 | 24 |
| Sud | 88 | 100 | 100 | 63 | 66 | 44 | 88 | 32 |
| Est | 72 | 86 | 89 | 75 | 81 | 72 | 94 | 36 |
| Ouest | 73 | 95 | 97 | 73 | 65 | 68 | 92 | 37 |
| Ville de Kigali | 90 | 90 | 97 | 86 | 86 | 76 | 86 | 29 |
| Total | 82 | 94 | 96 | 75 | 75 | 64 | 91 | 158 |

¹ Au moins un prestataire interviewé du service indiqué déclare avoir reçu une formation avant ou en cours d'emploi en rapport avec le service au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête.

Au moins la moitié des prestataires interviewés des services d'ARV, d'adhésion aux conseils ou de réhabilitation nutritionnelle pour

les patients sous ARV déclarent avoir reçu une supervision personnelle au cours des 3 mois ayant précédé l'enquête.

Tableau A-9.18 Systèmes et éléments de support permettant de fournir la thérapie à base de combinaison d'antirétroviraux

Parmi les établissements qui offrent la thérapie antirétrovirale (ARV), pourcentage de ceux qui disposent des composants de programme ARV indiqués, selon certaines caractéristiques. Rwanda EPS 2007

| | | Médicame | ents ARV | | | Sto | ckage d' | ARV | | | |
|---|---|---|---------------------------------|---|--|----------------------------|---------------------------|---|--|--|--|
| Caractéristique | Médica- ments ARV de 1 ^{ère} intention pour adultes | Médica- ments ARV de 1 ^{ère} intention pour enfants disponibles | Fiches de stocks pour ARV | Pas de rupture de stocks d'ARV normale- ment stockés au cours des 6 derniers mois | Fiches de stocks de pharmacie à jour pour les ARV | Stockés séparé- ment | Accès fermé/ limité | Séparé des autres médica- ments et accès fermé/ limité | Capacité lab pour le suivi des ARV ¹ | Suivi des tests ARV effectué à l'extérieur de l'établis- sement, enregistre- ment des résultats observé | Effectif d'établis- sement prescrivant des ARV |
| | disponibles | disportibles | disportibles | 111013 | , v | mont | milite | milite | 40071111 | 0200170 | 40071111 |
| Type d'établissement Hôpital Centre de santé/ | 92 | 72 | 92 | 18 | 54 | 33 | 36 | 33 | 67 | 13 | 39 |
| Polyclinique Dispensaire/Clinique/ | 81 | 44 | 80 | 33 | 43 | 41 | 42 | 41 | 34 | 31 | 113 |
| Poste de santé | 50 | 33 | 100 | 67 | 50 | 50 | 50 | 50 | 33 | 17 | 6 |
| Secteur | | | | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 81 | 44 | 80 | 26 | 48 | 34 | 34 | 34 | 44 | 19 | 90 |
| Agréé Privé/ONG/ | 87 | 62 | 87 | 37 | 44 | 44 | 48 | 44 | 37 | 37 | 63 |
| Communautaire | 40 | 20 | 100 | 40 | 40 | 60 | 60 | 60 | 60 | 20 | 5 |
| Province | | | | | | | | | | | |
| Nord | 96 | 71 | 92 | 33 | 46 | 42 | 42 | 42 | 42 | 38 | 24 |
| Sud | 88 | 56 | 81 | 38 | 38 | 47 | 50 | 47 | 28 | 31 | 32 |
| Est | 83 | 50 | 92 | 22 | 56 | 42 | 44 | 42 | 39 | 11 | 36 |
| Ouest | 73 | 41 | 78 | 35 | 49 | 32 | 32 | 32 | 49 | 30 | 37 |
| Ville de Kigali | 76 | 41 | 76 | 24 | 41 | 34 | 34 | 34 | 52 | 24 | 29 |
| Total | 82 | 51 | 84 | 30 | 46 | 39 | 41 | 39 | 42 | 26 | 158 |

¹ le laboratoire peut, soit effectuer le comptage des CD4, le test de la charge virale ou le comptage total, ou bien il a un système pour envoyer le sang à l'extérieur pour être testé et pour recevoir les résultats.

Tableau A-9.19 Protocoles et directives pour les services qui fournissent la thérapie antirétrovirale disponibles dans tous ou dans certains sites du service

Parmi tous les établissements, pourcentage de ceux qui offrent la thérapie antirétrovirale (ARV), et parmi ces établissements, pourcentage qui dispose des éléments indiqués, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| | | | | | | Direc | ctives et | protoco | oles obs | servés p | our : | | | | | |
|---|-----------------------|----------------------|--------------|-------------------|--------------|---|--------------|-----------------------------------|------------------------|------------------------------------|----------------------------------|--|----------------|--|----------------------|------------------------|
| | | | | | | | | | | | | Traitem | ent AR | V | | |
| | Pour- centage | | | ctions unistes | symp atio | ement otom- que/ ins iatifs | enf vivan | s aux ants t avec H/sida | adı vivan le VII | s aux ıltes t avec H/sida | natio pour en cl clinig | ctives nales prise harge lue du /sida | d'ai traite | ctives our utres ments ARV | Effectif | Nombre |
| | d'établis- sements | Effectif | TOUS les | CERT- | TOUS les | CERT- | TOUS | CERT- | TOUS les | CERT- AINS | TOUS | CERT- AINS | TOUS | CERT- AINS | d'établis- sement | moyen de sites |
| Caractéristique | | d'établis- sement | sites ARV | sites ARV | sites ARV | sites ARV | sites ARV | sites ARV | sites ARV | sites ARV | sites ARV | sites ARV | sites ARV | sites ARV | | prescrivant des ARV |
| Type d'établissement | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Hôpital Centre de | 93 | 42 | 72 | 95 | 0 | 8 | 46 | 62 | 59 | 87 | 41 | 59 | 3 | 5 | 39 | 2 |
| santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/ | 29 | 389 | 72 | 78 | 4 | 4 | 37 | 42 | 71 | 77 | 56 | 58 | 11 | 12 | 113 | 1 |
| Poste de santé | 6 | 107 | 50 | 50 | 0 | 17 | 33 | 33 | 33 | 33 | 33 | 33 | 0 | 0 | 6 | 2 |
| Secteur | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Gouvernemental | 29 | 309 | 71 | 79 | 2 | 6 | 38 | 44 | 67 | 76 | 52 | 57 | 7 | 8 | 90 | 1 |
| Agréé Privé/ONG/ | 47 | 133 | 73 | 86 | 5 | 6 | 43 | 51 | 70 | 84 | 52 | 62 | 11 | 13 | 63 | 1 |
| Communautaire | 5 | 96 | 40 | 60 | 0 | 0 | 20 | 40 | 20 | 40 | 20 | 20 | 0 | 0 | 5 | 2 |
| Province | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Nord | 27 | 90 | 83 | 83 | 4 | 4 | 33 | 33 | 83 | 83 | 54 | 54 | 21 | 21 | 24 | 1 |
| Sud | 27 | 117 | 59 | 78 | 6 | 9 | 28 | 34 | 53 | 78 | 28 | 38 | 6 | 13 | 32 | 1 |
| Est | 32 | 113 | 67 | 75 | 0 | 3 | 39 | 47 | 58 | 69 | 50 | 58 | 6 | 6 | 36 | 1 |
| Ouest | 28 | 132 | 86 | 92 | 3 | 5 | 62 | 68 | 84 | 89 | 73 | 78 | 8 | 8 | 37 | 1 |
| Ville de Kigali | 34 | 86 | 59 | 76 | 3 | 7 | 28 | 45 | 55 | 69 | 48 | 55 | 3 | 3 | 29 | 2 |
| Total | 29 | 538 | 71 | 81 | 3 | 6 | 39 | 47 | 66 | 78 | 51 | 58 | 8 | 9 | 158 | 1 |

Tableau A-9.20 Disponibilité des services d'enregistrement pour la PTME+

Parmi les établissements offrant des services pour la Prévention de la Transmission de la Mère à l'Enfant (PTME) et la thérapie antirétrovirale (ARV) pour les femmes VIH positives et leurs enfants (PTME+), pourcentage disposant de la documentation indiquée à jour, selon certaines caractéristiques, Rwanda EPS 2007

| 2007 | | | | | | |
|---|------------------------|----------------|--------------|-------------------------------|---------------------|----------------------|
| | | | | centage | | |
| | | | d'établisse | ments ayant : | | |
| | | | | Femmes et | | |
| | | | | leurs enfants des services | | |
| | | | | PTME référées | | |
| | | | Enregistre- | à l'extérieur de | | |
| | | | ment observé | l'unité PTME | | |
| | Pourcentage | | des femmes | pour des ARV, | Effectif | Nombre |
| | d'établis- | Ltt1;t | enceintes | pas de suivi | d'établis- | moyen de |
| | sements offrant des | Effectif total | qui sont | supplémentaire par la | sements offrant des | sites offrant des |
| | services de | d'établis- | | clinique/unité | | services de |
| Caractéristique | PTME+ | sements | des ARV | PTME | PTME+ | PTME+ |
| Type d'établissement | | | | | | |
| Type d'établissement | - 7 | 40 | 40 | 20 | 0.4 | |
| Hôpital | 57 | 42 | 46 | 29 | 24 | 1 |
| Centre de santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/ | 28 | 389 | 76 | 4 | 109 | 1 |
| Poste de santé | 2 | 107 | 0 | 0 | 2 | 1 |
| 1 oste de sante | 2 | 107 | U | O | _ | |
| Secteur | | | | | | |
| Gouvernemental | 23 | 309 | 69 | 10 | 72 | 1 |
| Agréé | 46 | 133 | 70 | 7 | 61 | 1 |
| Privé/ONG/Communautaire | 2 | 96 | 50 | 0 | 2 | 1 |
| Province | | | | | | |
| Nord | 23 | 90 | 90 | 0 | 21 | 1 |
| Sud | 22 | 117 | 62 | 15 | 26 | 1 |
| Est | 27 | 113 | 67 | 17 | 30 | 1 |
| Ouest | 27 | 132 | 69 | 6 | 35 | 1 |
| Ville de Kigali | 27 | 86 | 65 | Ö | 23 | 1 |
| Total | 25 | 538 | 70 | 8 | 135 | 1 |

Établissements qui offrent le test, des ARV et des soins et du support pour les patients de VIH/sida Parmi tous les établissements offrant le service indiqué, pourcentage ayant des dossiers à jour concernant l'information indiquée, selon certaines caractéristiques. Rwanda EPS 2007 et de soins et de support pour les offrant des services de test, d'ARV patients de VIH/sida Effectif d'établis-sements 112 9 88 2 38 24 31 36 37 28 pourcentage Ayant des enregistre-ments pour les services de VIH/sida offerts et qui soumettent rapports sur ces services régulièrement des ω 0 49 33 17 42 39 30 30 31 31 Tableau A-9.21 Établissements ayant des systèmes pour tenir à jour les dossiers pour le suivi des soins et du support des patients atteints de VIH/sida support pour les patients de VIH/sida d'établis-sements offrant des soins et du Pourcentage d'établissements offrant de la PPE qui stockent des ARV pour la PPE et qui : 167 103 39 234 23 26 42 43 68 68 44 296 Soumettent certains rapports sur le traitement liées au VIH/sida maladies qe 87 49 22 53 57 19 52 57 49 49 50 Ont des dossiers sur des patients pour des maladies liées au VIH/sida traités 46 35 35 36 35 35 35 45 17 23 prescrivant des ARV d'établissement Effectif Pourcentage d'établissements offrant la PPE qui : 39 113 9 2 93 24 33 34 37 29 les services d'ARV certains enregistre-ments sur Soumettent 8 86 83 86 86 80 86286 enregistre-ments du patients sous ARV nombre Ont des ge 100 96 83 97 98 80 100 100 92 97 97 97 Effectif d'établisoffrant des services de conseils et sements de tests Parmi les établissements déclarant 191 263 4 35 45 91 70 75 53 31 un système de test de VIH, services de pourcentage qui Soumettent rapports pour les certains tests du 53 94 58 88 63 91 87 93 83 72 85 et après le test et qui reçoivent les résultats patients qui reçoivent des conseils avant enregistre-ments de du test 77 84 65 99 84 74 73 83 66 Centre de santé/Polyclinique Dispensaire/Clinique/ Type d'établissement Gouvernemental communautaire Poste de santé Caractéristique Ville de Kigali Agréé Privé/ ONG/ Province Secteur Ouest Nord Total

Chapitre 1

Tableau B-1.1 Distribution des établissements selon le type d'établissement

Répartition (en %) des établissements et effectif d'établissements selon le type d'établissement et secteur, Rwanda EPS 2007

| Caractéristique | Répartition (en %) des établissements | Effectif d'établis- sements |
|-------------------------|---|-----------------------------------|
| Type d'établissement | | |
| Hôpital de référence | 1 | 4 |
| Hôpital de district | 7 | 38 |
| Centre de santé | 71 | 382 |
| Dispensaire | 11 | 60 |
| Poste de santé | 4 | 22 |
| Polyclinique (Privé) | 1 | 7 |
| Clinique (Privée) | 5 | 25 |
| Secteur | | |
| Gouvernement public | 55 | 297 |
| Gouvernement non-public | 2 | 12 |
| Agréé | 25 | 133 |
| Privé | 13 | 72 |
| ONG/communautaire | 4 | 24 |
| Total | 100 | 538 |

Tableau B-1.3 Distribution des prestataires interviewés

Répartition (en %) des prestataires interviewés et effectif de prestataires interviewés, selon le type d'établissement et secteur, Rwanda EPS 2007

| Caractéristique | Répartition (en %) des prestataires interviewés | Effectif de prestataires interviewés |
|---|--|--------------------------------------|
| Type d'établissement Hôpital de référence Hôpital de district Centre de santé Dispensaire Poste de santé Polyclinique (Privé) Clinique (Privée) | 1 11 78 5 2 1 | 24 206 1,513 94 39 14 |
| Secteur Gouvernement public Gouvernement non-public Agréé Privé ONG/communautaire | 61 2 29 6 2 | 1,177 43 555 113 47 |
| Total | 100 | 1 935 |

La catégorie Médecin inclut tous les médecins généralistes et les médecins spécialistes.

Les autres services pour les patients incluent les radiologues, les anesthésistes, les dentistes ainsi que les kinésithérapeutes, les nutritionnistes, les assistantes sociales, le personnel des services d'hygiène et sanitaire et d'autres prestataires de services.

Tableau B-1.4a Distribution des consultations observées

Répartition (en %) des consultations observées et effectif de consultations observées concernant les soins pour les enfants malades, la planification familiale, les soins prénatals, les infections sexuellement transmissibles et les injections, selon le type d'établissement, Rwanda EPS 2007

| prénatals, les infections sexuellement transmissibles et les injections, selon le type d'établissement, Rwanda EPS 2007 | | | | | | | |
|--|----------------------------------|---|--|--|--|--|--|
| Répartition (en %) des Effectif de consultations consultations | | | | | | | |
| Type d'établissement SOINS DE JOUR PO | observées | | | | | | |
| SOINS DE JOUR PO | UR LES ENFANT | S MALADES | | | | | |
| Hôpital de référence Hôpital de district Centre de santé Dispensaire Poste de santé Polyclinique (Privé) Clinique (Privée) | 1 5 87 3 2 1 1 | 15 88 1,523 48 34 23 25 | | | | | |
| Total | 100 | 1 756 | | | | | |
| PLANIFIC | ATION FAMILIAL | E | | | | | |
| Hôpital de référence Hôpital de district Centre de santé Dispensaire Poste de santé Polyclinique (Privé) Clinique (Privée) | 0 2 94 2 0 0 | 0 15 645 15 3 3 | | | | | |
| Total | 100 | 687 | | | | | |
| SOIN | S PRÉNATALS | | | | | | |
| Hôpital de référence Hôpital de district Centre de santé Dispensaire Poste de santé Polyclinique (Privé) Clinique (Privée) | 1 1 96 2 1 0 | 6 9 704 12 5 1 6 | | | | | |
| Total | 100 | 737 | | | | | |
| INFECTIONS SEXUE | LLEMENT TRAN | SMISSIBLES | | | | | |
| Hôpital de référence Hôpital de district Centre de santé Dispensaire Poste de santé Polyclinique (Privé) Clinique (Privée) | 1 8 84 2 2 3 1 | 1 9 89 2 2 2 3 1 | | | | | |
| Total | 100 | 106 | | | | | |
| IN | JECTIONS | | | | | | |
| Hôpital de référence Hôpital de district Centre de santé Dispensaire Poste de santé Polyclinique (Privé) Clinique (Privée) | 1 9 83 4 2 1 | 11 114 1076 48 22 12 | | | | | |
| Total | 100 | 1 297 | | | | | |
| | | | | | | | |

Tableau B-1.4b Distribution des consultations observées

Répartition (en %) des consultations observées et effectif de consultations observées concernant les soins pour les enfants malades, la planification familiale, les soins prénatals, les infections sexuellement transmissibles et les injections, selon le secteur, Rwanda EPS 2007

| secteur, Rwarida EPS 2007 | | |
|--|---|-------------------------------------|
| Type d'établissement | Répartition (en %) des consultations observées | Effectif de consultations observées |
| SOINS DE JOUR POUR | LES ENFANTS I | MALADES |
| Gouvernement public Gouvernement non-public Agréés Privé ONG/communautaire | 63 1 30 4 1 | 1,105 26 532 77 16 |
| Total | 100 | 1 756 |
| PLANIFICATION | ON FAMILIALE | |
| Gouvernement public Gouvernement non-public Agréés Privé ONG/communautaire | 80 1 16 2 1 | 549 7 112 12 7 |
| Total | 100 | 687 |
| SOINS PF | RÉNATALS | |
| Gouvernement public Gouvernement non-public Agréés Privé ONG/communautaire | 70 1 28 1 0 | 516 5 208 7 1 |
| Total | 100 | 737 |
| INFECTIONS SEXUELLE | MENT TRANSM | IISSIBLES |
| Gouvernement public Gouvernement non-public Agréé Privé ONG/communautaire | 66 2 25 1 6 | 70 2 27 1 6 |
| Total | 100 | 106 |
| INJEC | TIONS | |
| Gouvernement public Gouvernement non-public Agréé Privé ONG/communautaire | 64 1 29 4 1 | 832 17 375 56 17 |
| Total | 100 | 1 297 |

Chapitre 3

Tableau B-3.1.1 Disponibilité des services de base et du personnel qualifié pour répondre aux besoins des

Pourcentage d'établissements qui fournissent une gamme de services définis à des fréquences définies, avec du personnel ayant les qualifications définies, selon le type d'établissement et secteur, Rwanda EPS 2007

| | | Pourcentage | d'établissements | disposant de: | |
|-------------------------|----------------------|----------------------|------------------|-----------------------------|-----------|
| | | | Tous les | | |
| | | | services de | Tous les services de | |
| | | | base offerts à | base offerts à une | |
| | | | une fréquence | fréquence minimum | |
| | | | minimum et | et des services | |
| | | | des services | d'accouchements dans | |
| | | Tous les | d'accoucheme | l'établissement | |
| | | services de | nts dans | disponibles pendant | |
| | | base offerts | l'établissement | 24 heures et au moins | |
| | Tous les | à une | disponibles | un prestataire qualifié | Effectif |
| | services | fréquence | pendant 24 | pour fournir des | d'établis |
| Caractéristique | de base ¹ | minimum ² | heures | soins curatifs ³ | sements |
| Type d'établissement | | | | | |
| Hôpital de référence | 0 | 0 | 0 | 0 | 4 |
| Hôpital de district | 5 | 3 | 3 | 3 | 38 |
| Centre de santé | 62 | 49 | 43 | 43 | 382 |
| Dispensaire | 0 | 0 | 0 | 0 | 60 |
| Poste de santé | 5 | 5 | 5 | 5 | 22 |
| Polyclinique (Privé) | 0 | 0 | 0 | 0 | 7 |
| Clinique (Privée) | 0 | 0 | 0 | 0 | 25 |
| Secteur | | | | | |
| Gouvernement public | 59 | 46 | 43 | 42 | 297 |
| Gouvernement non-public | 25 | 17 | 17 | 17 | 12 |
| Agréé | 45 | 38 | 29 | 29 | 133 |
| Privé | 0 | 0 | 0 | 0 | 72 |
| ONG/Communautaire | 0 | 0 | 0 | 0 | 24 |
| Total | 44 | 35 | 31 | 31 | 538 |

¹ Les services de base comprennent: les consultations externes pour enfants malades et pour les Infections Sexuellement Transmissibles de l'adulte, les méthodes temporaires de planification familiale, les soins

prénatals, les vaccinations et le suivi de la croissance.

Les fréquences minimum pour les services sont définies comme suit: soins curatifs pour les enfants offerts au moins cinq jours par semaine, les services d'IST au moins un jour par semaine et les services de prévention et ceux qui ne sont pas des services d'urgence (certaines méthodes temporaires de planification familiale, les

soins prénatals, les vaccinations et le suivi de la croissance) au moins un jour par semaine.

³ Sont considérés comme du personnel qualifié (prestataires de soins curatifs) les médecins spécialistes, les généralistes, les médecins-chefs, les infirmières, les sages-femmes, les auxiliaires, les anesthésistes et les dentistes qui prescrivent le traitement.

<u>Tableau B-3.2 Infrastructure du service et de l'établissement permettant d'assurer des services d'urgence de qualité 24 heures sur 24</u>

Pourcentage d'établissements disposant des éléments définis, selon le type d'établissement et secteur, Rwanda EPS 2007

| Pourcentage d'établissements disposant de : | | | | | | | | |
|---|---------------------------------------|------------------------------|--|--|-----------------------|--|--|--|
| | Tous les éléments garantissant | Approvision | Approvisionn | Tous les éléments de base pour le confort et un approvisionne ment régulier | Effectif | | | |
| Caractéristique | le confort du patient ¹ | eau régulier ² | régulier ou générateur ³ | en eau et en électricité | d'établis- sements | | | |
| Type d'établissement | - | - | | | | | | |
| Hôpital de référence | 75 | 25 | 100 | 25 | 4 | | | |
| Hôpital de district | 50 | 39 | 95 | 24 | 38 | | | |
| Centre de santé | 58 | 27 | 58 | 8 | 382 | | | |
| Dispensaire | 48 | 50 | 77 | 25 | 60 | | | |
| Poste de santé | 50 | 18 | 9 | 9 | 22 | | | |
| Polyclinique (Privé) | 43 | 71 | 100 | 43 | 7 | | | |
| Clinique (Privée) | 52 | 88 | 96 | 44 | 25 | | | |
| Secteur | | | | | | | | |
| Gouvernement public | 56 | 28 | 53 | 9 | 297 | | | |
| Gouvernement non-public | 50 | 75 | 83 | 33 | 12 | | | |
| Agréé | 59 | 26 | 77 | 8 | 133 | | | |
| Privé | 49 | 63 | 85 | 32 | 72 | | | |
| ONG/Communautaire | 58 | 38 | 46 | 29 | 24 | | | |
| Total | 56 | 33 | 63 | 13 | 538 | | | |

¹ Toilettes pour les patients en état, salle d'attente protégée du soleil et de la pluie et niveau de propreté élémentaire.

² Approvisionnement en eau toute l'année dans l'établissement par robinet ou disponible à 500 mètres

de l'établissement.

3 Électricité disponible systématiquement durant les heures de service ou générateur d'appui avec

carburant.

Tableau B-3.3 Infrastructure du service et de l'établissement permettant d'assurer des services d'urgence de qualité 24 heures sur 24

Pourcentage d'établissements disposant des composants de base pour garantir des services d'urgence 24 heures sur 24 et pourcentage disposant de tous les composants de base et d'un approvisionnement régulier en eau et en électricité, selon le type d'établissement et secteur, Rwanda EPS 2007

| | Pouro d'établis disposa | | Pourcentage centres de polycliniques de | | | |
|-------------------------|---|---|--|---|--|------------------------|
| | Composants de base pour des services | Composants de base pour des services d'urgence 24 heures sur 24 et approvision- nement | | Composants de base pour des services | Composants de base pour des services d'urgence 24 heures sur 24 et approvision- nement | |
| | d'urgence 24 heures | régulier en eau et en | Effectif d'établis- | d'urgence 24 heures | régulier en eau et en | Effectif d'établis- |
| Caractéristique | sur 24 ¹ | électricité ² | sements | sur 24 ¹ | électricité ² | sements |
| Type d'établissement | | | | | | |
| Hôpital de référence | 75 | 25 | 4 | 75 | 25 | 4 |
| Hôpital de district | 53 | 26 | 38 | 53 | 26 | 38 |
| Centre de santé | 30 | 7 | 382 | 30 | 7 | 382 |
| Dispensaire | 17 | 10 | 60 | n/a | n/a | n/a |
| Poste de santé | 14 | 0 | 22 | n/a | n/a 71 | n/a |
| Polyclinique (Privé) | 100 28 | 71 20 | 7 25 | 100 n/a | n/a | 22 n/a |
| Clinique (Privée) | 20 | 20 | 25 | n/a | n/a | II/a |
| Secteur | | | | | | |
| Gouvernement public | 30 | 9 | 297 | 31 | 9 | 286 |
| Gouvernement non-public | 17 | 17 | 12 | 50 | 50 | 4 |
| Agréé | 37 | 7 | 133 | 36 | 7 | 132 |
| Privé | 32 | 22 | 72 | 100 | 71 | 7 |
| ONG/Communautaire | 13 | 4 | 24 | 50 | 50 | 2 |
| Total | 31 | 10 | 538 | 34 | 10 | 431 |

¹ Au moins deux prestataires qualifiés affectés à l'établissement, personnel en service sur place ou d'astreinte 24 heures/24, lits pour patients hospitalisés la nuit, toilettes pour les patients, accès à des moyens de communication d'urgence 24 heures/24 et approvisionnement en eau sur place.

² Au moins deux prestataires qualifiés affectés à l'établissement, personnel en service sur place ou d'astreinte

²⁴ heures/24, lits pour patients hospitalisés la nuit, toilettes pour les patients, accès à des moyens de communication d'urgence 24 heures/24 et approvisionnement régulier en eau et en électricité.

Tableau B-3.4 Pratiques de gestion, procédures d'assurance qualité et système de référence

Pourcentage d'établissements disposant de documentation sur l'élément du système de gestion indiqué, selon le type d'établissement et secteur, Rwanda EPS 2007

| | Pourcentage d'é | | |
|-------------------------|-------------------|----------------|------------|
| | ayant | des: | |
| | Réunions de | | |
| | comité de gestion | Comptes rendus | |
| | au moins tous les | observés des | |
| | 6 mois et le | activités | |
| | compte rendu, | d'assurance | Effectif |
| | observé, d'une | qualité de | d'établis- |
| Caractéristique | réunion récente | | sements |
| • | | | |
| Type d'établissement | | | |
| Hôpital de référence | 75 | 25 | 4 |
| Hôpital de district | 84 | 74 | 38 |
| Centre de santé | 79 | 37 | 382 |
| Dispensaire | 25 | 8 5 | 60 |
| Poste de santé | 23 | | 22 |
| Polyclinique (Privé) | 43 | 0 | 7 |
| Clinique (Privée) | 12 | 4 | 25 |
| | | | |
| Secteur | | | |
| Gouvernement public | 77 | 37 | 297 |
| Gouvernement non-public | 25 | 0 | 12 |
| Agréé | 80 | 46 | 133 |
| Privé | 19 | 6 | 72 |
| ONG/Communautaire | 33 | 8 | 24 |
| 3110,00mmanadano | 30 | Ü | |
| Total | 67 | 33 | 538 |
| | | | |

Tableau B-3.5 Pratiques de gestion de support au niveau de l'établissement

Pourcentage d'établissements qui ont reçu une visite de supervision externe au cours des 6 mois ayant précédé l'enquête, pourcentage dans lesquels au moins la moitié des prestataires de santé interviewés ont bénéficié d'une pratique de gestion de support définie, selon le type d'établissement et secteur, Rwanda EPS 2007

| | Pourcentage d'établissements ayant reçu une | | Pourcent person | Pourcentage d'établis- | Effectif d'établis- sements | | |
|--|--|-----------------------------------|--|--------------------------------------|--------------------------------------|---|---|
| Caractéristique | visite de supervision externe au cours des 6 derniers mois | Effectif d'établis- sements | Formation avant ou en cours d'emploi ¹ | Supervision personnelle ² | Formation et supervision personnelle | sements ayant toutes les pratiques de gestion de support ³ | avec au moins un prestataire de santé éligible ⁴ |
| Type d'établissement | | | | | | | |
| Hôpital de référence Hôpital de district | 50 92 | 4 38 | 100 97 | 33 100 | 33 97 | 0 92 | 3 37 |
| Centre de santé | 99 | 382 | 95 | 98 | 93 | 93 | 382 |
| Dispensaire Poste de santé | 53 77 | 60 22 | 66 86 | 61 81 | 44 67 | 34 62 | 59 21 |
| Polyclinique (Privé) | 29 | 7 | 71 | 86 | 57 | 0 | 7 |
| Clinique (Privée) | 32 | 25 | 56 | 52 | 32 | 16 | 25 |
| Secteur | | | | | | | |
| Gouvernement public | 97 | 297 | 96 | 97 | 93 | 91 | 294 |
| Gouvernement non-public | 92 | 12 | 67 | 100 | 67 | 58 | 12 |
| Agréé | 98 | 133 | 92 | 99 | 91 | 91 | 132 |
| Privé | 36 | 72 | 60 | 53 | 35 | 18 | 72 |
| ONG/Communautaire | 83 | 24 | 92 | 83 | 75 | 67 | 24 |
| Total | 88 | 538 | 89 | 91 | 83 | 80 | 534 |

¹ On considère qu'un établissement a des activités systématiques de formation du personnel si, au moins, la moitié des prestataires de santé interviewés ont déclaré avoir suivi une formation avant ou en cours d'emploi au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête. Seules sont prises en compte les sessions de formation structurées en cours d'emploi et une instruction individuelle reçue au cours d'une visite systématique de supervision n'est donc pas considérée ici comme de la formation.

On considère qu'un établissement a des activités systématiques de supervision du personnel si, au moins, la moitié des prestataires

de santé interviewés ont déclaré avoir été personnellement supervisés, au moins, une fois au cours des 6 mois ayant précédé l'enquête.

Établissement ayant fait l'objet d'une supervision externe et dans lequel le personnel a reçu une formation avant ou en cours d'emploi ainsi qu'une supervision.

Les prestataires interviewés qui n'ont pas fourni personnellement l'un des services évalués par l'EPS (c'est-à-dire les administrateurs qui ont pu être interviewés) sont exclus.

<u>Tableau B-3.6 Pratiques de gestion encourageant le feedback de la communauté et l'accès à l'établissement</u>

Pourcentage d'établissements dans lesquels la communauté participe, de manière systématique, à des comités de gestion, pourcentage de ceux ayant un système pour recueillir l'avis et le feedback des patients et pourcentage de ceux ayant un mécanisme ou autre pour connaître l'avis de la communauté, selon le type d'établissement et secteur, Rwanda EPS 2007

| Pourcentage d'établissements où : | | | | | | | | |
|--|---|--|--------------|-----------------------------------|--|--|--|--|
| | La | | | | | | | |
| Caractéristique | participation de la communauté à certains comités de gestion est systématique | où existe un système pour revoir ceş | l'avis de la | Effectif d'établis- sements | | | | |
| Type d'établissement | | | | | | | | |
| Hôpital de référence | 0 | 50 | 50 | 4 | | | | |
| Hôpital de district | 55 | 55 | 76 | 38 | | | | |
| Centre de santé | 94 | 31 | 94 | 382 | | | | |
| Dispensaire Poste de santé | 15 82 | 10 0 | 20 82 | 60 22 | | | | |
| Poste de sante Polyclinique (Privé) | 02 | 14 | 62 14 | 7 | | | | |
| Clinique (Privé) | 4 | 4 | 8 | 25 | | | | |
| Similar (1 11700) | · | • | Ü | 20 | | | | |
| Secteur | | | | | | | | |
| Gouvernement public | 90 | 30 | 92 | 297 | | | | |
| Gouvernement non-public | 33 | 0 | 33 | 12 | | | | |
| Agréé | 88 | 38 | 92 | 133 | | | | |
| Privé | _4 | 4 | 8 | 72 | | | | |
| ONG/Communautaire | 71 | 17 | 79 | 24 | | | | |
| Total | 76 | 28 | 79 | 538 | | | | |

¹ Il existe, d'après les déclarations, des mécanismes pour connaître l'opinion du patient et il y a des documents montrant que l'établissement prend connaissance de ces opinions.

² Soit la représentation de la communauté à l'acceptance de la communauté de l'acceptance de la communauté de la commune de la communauté de la commune de l

² Soit la représentation de la communauté à des comités de gestion, soit un système pour connaître l'opinion du patient est en place.

Tableau B-3.7 Mécanismes de financement utilisés dans les établissements

Pourcentage d'établissements qui appliquent systématiquement des tarifs pour l'utilisateur de soins curatifs et pourcentage de ceux utilisant une source externe de remboursement pour les patients, selon le type d'établissement et secteur, Rwanda EPS 2007

| | Pourcentage d'établis- sements appliquant systématique ment des tarifs pour | une source externe de | | Pourcentage d'établis- sements qui | sements appliquant |
|-------------------------|---|--------------------------|----------|--|--------------------|
| | l'utilisateur de | rembourse- | Effectif | affichent | des tarifs |
| | soins curatifs | ment pour les | | | |
| Caractéristique | pour adultes | patients | sements | tarifs | utilisateurs |
| Type d'établissement | | | | | |
| Hôpital de référence | 100 | 100 | 4 | 25 | 4 |
| Hôpital de district | 97 | 97 | 38 | 46 | 37 |
| Centre de santé | 98 | 87 | 382 | 61 | 376 |
| Dispensaire | 75 | 13 | 60 | 33 | 45 |
| Poste de santé | 91 | 68 | 22 | 35 | 20 |
| Polyclinique (Privé) | 100 | 29 | 7 | 14 | 7 |
| Clinique (Privée) | 88 | 44 | 25 | 23 | 22 |
| Secteur | | | | | |
| Gouvernement public | 98 | 86 | 297 | 59 | 292 |
| Gouvernement non-public | 17 | 42 | 12 | 50 | 2 |
| Agréé | 99 | 90 | 133 | 57 | 132 |
| Privé | 94 | 19 | 72 | 24 | 68 |
| ONG/Communautaire | 71 | 67 | 24 | 59 | 17 |
| Total | 95 | 75 | 538 | 54 | 511 |

Tableau B-3.8 Systèmes mis en place dans les établissements pour la maintenance et les réparations du matériel et de l'infrastructure.

Pourcentage d'établissements ayant mis en place un système préventif de maintenance pour le matériel important, pourcentage dans lesquels il y a un système pour réparer ou remplacer le petit matériel et pourcentage dans lesquels il y a un système pour la maintenance et les réparations des bâtiments ou de l'infrastructure, selon le type d'établissement et secteur, Rwanda EPS 2007

| - | | | | | |
|-------------------------|------------------------|------------------------|-----------------------|------------------|------------|
| | Pourcentage | | Pour | | |
| | d'établissements | | d'établisse | ements avec : | |
| | avec un | | | Système pour | |
| | programme | Effectif | Système | la maintenance | |
| | préventif de | d'établisse- | pour réparer | et les | |
| | maintenance | ments ayant | ou remplacer | réparations des | Effectif |
| | pour le matériel | du matériel | le petit | bâtiments et de | d'établis- |
| Caractéristique | important ¹ | important ² | matériel ³ | l'infrastructure | sements |
| Type d'établissement | | | | | |
| Hôpital de référence | 100 | 4 | 100 | 75 | 4 |
| Hôpital de district | 95 | 37 | 97 | 87 | 38 |
| Centre de santé | 55 | 161 | 98 | 46 | 382 |
| Dispensaire | 68 | 31 | 97 | 47 | 60 |
| Poste de santé | 100 | 2 | 91 | 18 | 22 |
| Polyclinique (Privé) | 71 | 7 | 100 | 71 | 7 |
| Clinique (Privée) | 88 | 25 | 96 | 76 | 25 |
| Secteur | | | | | |
| Gouvernement public | 60 | 118 | 98 | 46 | 297 |
| • | 71 | 7 | 100 | 50 | 12 |
| Gouvernement non-public | | 81 | | | |
| Agréé | 65 77 | | 100 | 54 | 133 |
| Privé | 77 | 53 | 96 | 58 | 72 |
| ONG/Communautaire | 88 | 8 | 92 | 42 | 24 |
| Total | 66 | 267 | 98 | 49 | 538 |

¹ Matériel comme un générateur ou un stérilisateur.

² Le dénominateur inclut seulement les établissements disposant de générateurs, d'autoclaves électriques, de stérilisateurs ou de machines pour radiographier en état de marche ou ceux dans lesquels on effectue des césariennes.

Matériel comme un stéthoscope ou un sphygmomanomètre.

Tableau B-3.9 Conditions de conservation et systèmes de contrôle des stocks de vaccins

Parmi les établissements qui conservent systématiquement des vaccins, pourcentage de ceux dans lesquels la température de conservation est adéquate et qui ont mis en place des systèmes de contrôle des stocks, selon le type d'établissement et secteur, Rwanda EPS 2007

| | d'établisseme système adé | Pourcentage d'établissements avec système adéquat de contrôle de : | | | |
|---|-------------------------------------|---|-----|--|--|
| Caractéristique | Température de conservation 1 | conservent des vaccins, observés | | | |
| Type d'établissement Hôpital de référence Hôpital de district Centre de santé Dispensaire Poste de santé Polyclinique (Privé) Clinique (Privée) | 0 | 0 | 2 | | |
| | 80 | 60 | 5 | | |
| | 61 | 31 | 355 | | |
| | 75 | 38 | 8 | | |
| | 0 | 100 | 1 | | |
| | 67 | 33 | 3 | | |
| | 50 | 50 | 2 | | |
| Secteur Gouvernement public Gouvernement non-public Agréé Privé ONG/Communautaire Total | 60 | 27 | 252 | | |
| | 100 | 67 | 3 | | |
| | 63 | 39 | 107 | | |
| | 73 | 45 | 11 | | |
| | 33 | 33 | 3 | | |

¹ Thermomètre en état de marche dans le réfrigérateur, graphique de température à jour et température du réfrigérateur située entre 0 et 8 C au

moment de l'enquête.

² Pas de produits expirés observés, les produits sont rangés selon la date d'expiration et un inventaire à jour est disponible.

Tableau B-3.10 Conditions de conservation et systèmes de contrôle des stocks de certains produits

Parmi les établissements qui conservent des méthodes cliniques de contraception, parmi ceux qui conservent des médicaments et parmi ceux qui conservent des ARV, pourcentage disposant de tous les éléments définis concernant la conservation de ces produits, selon le type d'établissement et secteur, Rwanda EPS 2007

| | | Contracep | otifs | | Médicaments | | | Antirétroviraux | | |
|-------------------------|-------------------|---------------------|-------------|------------|---------------------|-------------|-------------------|---------------------|------------|--|
| | | | Effectif | | | Effectif | | | Effectif | |
| | | | d'établis- | | | d'établis- | | | d'établis- | |
| | Bonnes | | sements qui | Bonnes | | sements qui | Bonnes | | sements | |
| | conditions | Contrôle | conservent | conditions | Contrôle | conservent | conditions | Contrôle | qui | |
| | de | adéquat | des contra- | de | adéquat | des médica- | de | adéquat | conservent | |
| | conserva- | des | ceptives | conserva- | des | ments | conserva- | des | des ARVs | |
| Caractéristique | tion ¹ | stocks ² | observés | tion1 | stocks ² | observés | tion ¹ | stocks ² | observés | |
| Type d'établissement | | | | | | | | | | |
| Hôpital de référence | 0 | 0 | 2 | 25 | 25 | 4 | 0 | 67 | 3 | |
| Hôpital de district | 47 | 27 | 15 | 34 | 42 | 38 | 40 | 47 | 30 | |
| Centre de santé | 15 | 32 | 309 | 17 | 35 | 368 | 32 | 46 | 112 | |
| Dispensaire | 9 | 27 | 22 | 17 | 6 | 36 | 0 | 33 | 3 | |
| Poste de santé | 11 | 22 | 9 | 6 | 22 | 18 | - | - | 0 | |
| Polyclinique (Privé) | 25 | 25 | 4 | 0 | 50 | 6 | - | - | 0 | |
| Clinique (Privée) | 40 | 40 | 5 | 0 | 9 | 11 | 33 | 67 | 3 | |
| | | | | | | | | | | |
| Secteur | | | 0.50 | | | | | 4- | 0.5 | |
| Gouvernement public | 15 | 32 | 259 | 18 | 35 | 287 | 31 | 47 | 85 | |
| Gouvernement non-public | 0 | 25 | 4 | 33 | 25 | 12 | 0 | 100 | 2 | |
| Agréé | 22 | 33 | 69 | 21 | 36 | 127 | 37 | 43 | 60 | |
| Privé | 11 | 22 | 27 | 8 | 11 | 36 | 33 | 67 | 3 | |
| ONG/Communautaire | 29 | 29 | 7 | 0 | 21 | 19 | 0 | 0 | 1 | |
| Total | 16 | 31 | 366 | 18 | 33 | 481 | 32 | 46 | 151 | |

¹ Les produits sont conservés dans un endroit sec, pas à même le sol, et sont protégés contre le soleil, les rongeurs et les insectes nuisibles.

² Pas de produits expirés observés; produits rangés selon la date d'expiration, et inventaire à jour.

Tableau B-3.11.1 Capacité de traitement de l'équipement : toutes méthodes

Pourcentage d'établissements disposant des éléments définis qui garantissent une stérilisation de qualité/Haut Niveau de Désinfection (HND) de l'équipement, selon le type d'établissement et secteur, Rwanda EPS 2007

| | Pou | | | | | | | |
|-------------------------|------------|-------------------------|--------------------------|------------|------------|--|--|--|
| | | Équipement et | | | | | | |
| | | | connaissance | | | | | |
| | | Équipement et | du temps de | Directives | | | | |
| | | connaissance | traitement et | ou | Effectif | | | |
| | | du temps de | minuterie | protocoles | d'établis- | | | |
| Caractéristique | Équipement | traitement ¹ | automatique ² | écrits | sements | | | |
| Type d'établissement | | | | | | | | |
| Hôpital de référence | 100 | 100 | 25 | 25 | 4 | | | |
| Hôpital de district | 97 | 84 | 63 | 26 | 38 | | | |
| Centre de santé | 84 | 62 | 18 | 5 | 382 | | | |
| Dispensaire | 83 | 58 | 25 | 2 5 | 60 | | | |
| Poste de santé | 41 | 36 | 0 | 5 | 22 | | | |
| Polyclinique (Privé) | 86 | 57 | 29 | 0 | 7 | | | |
| Clinique (Privée) | 76 | 52 | 40 | 0 | 25 | | | |
| Secteur | | | | | | | | |
| Gouvernement public | 82 | 63 | 18 | 7 | 297 | | | |
| Gouvernement non-public | 92 | 83 | 50 | 0 | 12 | | | |
| Agréé | 86 | 63 | 27 | 8 | 133 | | | |
| Privé | 86 | 60 | 31 | 1 | 72 | | | |
| ONG/Communautaire | 50 | 38 | 17 | 4 | 24 | | | |
| Total | 83 | 62 | 22 | 6 | 538 | | | |

¹ La zone de traitement du matériel dispose d'un équipement en état de marche et d'un approvisionnement en électricité pour les méthodes utilisées, le personnel connaît la durée correcte de traitement (ou l'équipement est automatiquement programmé) ainsi que la température de traitement (si nècessaire) pour, au moins, une méthode. Concernant la stérilisation à chaleur sèche, les équipements doivent être traités à une température comprise entre 160° et 169°C pour, au moins, 120 minutes ou à 170°C ou plus pour, au moins, 60 minutes. Pour les autoclaves, les instruments enveloppés doivent être traités pendant, au moins, 30 minutes et ceux qui ne sont pas enveloppés pendant, au moins, 20 minutes. Dans le cas d'ébullition ou de vapeur, les instruments doivent être traités pendant, au moins, 20 minutes. Dans le cas de désinfection chimique, il faut traiter les instruments avec une solution à base de chlore ou de glutaraldehyde et les faire tremper pendant, au moins, 20 minutes.

² Minuterie qui peut être réglée pour signaler que le temps nécessaire est écoulé. Elle peut être intégrée à l'équipement de stérilisation ou à la stérilisation de haut niveau.

Tableau B-3.11.2 Capacité de traitement de l'équipement : autoclave

Pourcentage d'établissements disposant d'un équipement en état de marche (équipement et source d'électricité si nécessaire), connaissance du temps et de la température minimum de traitement et minuterie automatique pour au moins un procédé de stérilisation ou de Désinfection de Haut Niveau; pourcentage disposant d'une minuterie automatique et d'adhésifs sensibles à la vapeur et à la température et pourcentage disposant de directives et de protocoles écrits pour le traitement de l'équipement, selon le type d'établissement et secteur, Rwanda EPS 2007

| | Pourcentage d'établissements avec : | | | | | | |
|-------------------------------|-------------------------------------|--|---|---------|--|------------------------------|--|
| | | | | | | | |
| Caractéristique | Équipement | Équipement et connaissance du temps de traitement ¹ | connaissance du temps de traitement et minuterie automatique ² | Adhésif | Directives et protocoles écrits | Effectif d'établissements | |
| Type d'établissement | | | | | | | |
| Hôpital de référence | 100 | 100 | 25 | 75 | 25 | 4 | |
| Hôpital de district | 82 | 71 | 50 | 53 | 24 | 38 | |
| Centre de santé | 26 | 20 | 9 | 9 | 2 | 382 | |
| Dispensaire Poste de santé | 25 0 | 18 0 | 10 0 | 10 0 | 0 0 | 60 22 | |
| Polyclinique (Privé) | 29 | 29 | 14 | 29 | 0 | 7 | |
| Clinique (Privée) | 28 | 28 | 24 | 16 | 0 | 25 | |
| Secteur | | | | | | | |
| Gouvernement public | 29 | 22 | 9 | 12 | 3 | 297 | |
| Gouvernement non-public | 50 | 42 | 25 | 17 | 0 | 12 | |
| Agréé | 35 | 28 | 17 | 15 | 5 | 133 | |
| Privé | 24 | 21 | 14 | 14 | 0 | 72 | |
| ONG/Communautaire | 21 | 17 | 17 | 17 | 4 | 24 | |
| Total | 30 | 23 | 12 | 13 | 3 | 538 | |

¹ La zone de traitement du matériel dispose d'un autoclave en état de marche et d'une source d'électricité; bonne connaissance du temps de traitement en autoclave (traitement des instruments enveloppés d'au moins 30 minutes, non enveloppés d'au moins 20 minutes).

² Minuterie qui peut être réglée pour signaler que le temps pécassire set ésculé. Elle paut être intérnée de la temps pécassire set ésculé.

² Minuterie qui peut être réglée pour signaler que le temps nécessaire est écoulé. Elle peut être intégrée à l'équipement de stérilisation ou à la stérilisation de haut niveau.

Tableau B-3.11.3 Capacité de traitement de l'équipement : méthode de la stérilisation à chaleur sèche

Pourcentage d'établissements disposant d'un équipement en état de marche (équipement et source d'électricité si nécessaire), connaissance du temps et de la température minimum de traitement et minuterie automatique pour, au moins, un procédé de stérilisation ou de Désinfection de Haut Niveau; pourcentage disposant d'une minuterie automatique et d'adhésifs sensibles à la vapeur et à la température et pourcentage disposant de directives et de protocoles écrits pour le traitement de l'équipement, selon le type d'établissement et secteur, Rwanda EPS 2007

| | | Pourcentage d'établissements avec: | | | | | | |
|-------------------------------|------------|--|---|---------|--|------------------------------|--|--|
| | | Equipement, | | | | | | |
| Caractéristique | Équipement | Équipement et connaissance du temps de traitement ¹ | connaissance du temps de traitement et minuterie automatique ² | Adhésif | Directives et protocoles écrits | Effectif d'établissements | | |
| Type d'établissement | | | | | | | | |
| Hôpital de référence | 50 | 25 | 0 | 25 | 25 | 4 | | |
| Hôpital de district | 71 | 42 | 32 | 42 | 18 | 38 | | |
| Centre de santé | 22 | 7 | 5 | 11 | 2 | 382 | | |
| Dispensaire Poste de santé | 32 5 | 17 0 | 8 0 | 15 5 | 2 | 60 22 | | |
| Polyclinique (Privé) | 86 | 57 | 29 | 29 | 0 | 7 | | |
| Clinique (Privée) | 72 | 24 | 20 | 28 | 0 | 25 | | |
| Secteur | | | | | | | | |
| Gouvernement public | 20 | 6 | 5 | 11 | 3 | 297 | | |
| Gouvernement non-public | 17 | 8 | 8 | 17 | 0 | 12 | | |
| Agréé | 41 | 17 | 11 | 18 | 5 | 133 | | |
| Privé | 56 | 26 | 17 | 24 | 1 | 72 | | |
| ONG/Communautaire | 13 | 0 | 0 | 8 | 0 | 24 | | |
| Total | 29 | 12 | 8 | 14 | 3 | 538 | | |

¹ La zone de traitement du matériel dispose d'un équipement en état de marche et d'une source d'électricité pour la stérilisation à chaleur sèche ; bonne connaissance du temps de traitement (ou l'équipement est automatiquement programmé) et de la température pour cette méthode. Les conditions de traitement à la chaleur sèche sont les suivantes : température de 160° à 169°C pendant, au moins, 120 minutes ou températures, d'au moins, 170°C pendant, au moins, 60 minutes.

² Minuterie qui peut être réglée pour signaler que le temps nécessaire est écoulé. Elle peut être intégrée à

l'équipement.

Tableau B-3.11.4 Capacité de traitement de l'équipement : méthodes de l'ébullition/vapeur

Pourcentage d'établissements disposant d'un équipement en état de marche (équipement et source d'électricité si nécessaire), connaissance du temps et de la température minimum de traitement et minuterie automatique pour, au moins, un procédé de stérilisation ou de Désinfection de Haut Niveau; pourcentage disposant d'une minuterie automatique et d'adhésifs sensibles à la vapeur et à la température et pourcentage disposant de directives et de protocoles écrits pour le traitement de l'équipement, selon le type d'établissement et secteur, Rwanda EPS 2007

| | | Pourcentage d'établissements avec : | | | | | | | |
|-------------------------|------------|-------------------------------------|--------------------------|---------|------------|----------|--|--|--|
| | | | Équipement, | | | | | | |
| | | <i>z</i> . | connaissance | | | | | | |
| | | Équipement et | | | Directives | | | | |
| | | connaissance | traitement et | | et | Effectif | | | |
| | 4 | du temps de | minuterie | | protocoles | | | | |
| Caractéristique | Équipement | traitement1 | automatique ² | Adhésif | écrits | sements | | | |
| Type d'établissement | | | | | | | | | |
| Hôpital de référence | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 4 | | | |
| Hôpital de district | 16 | 8 | 8 | 16 | 5 | 38 | | | |
| Centre de santé | 47 | 38 | 6 | 6 | 2 | 382 | | | |
| Dispensaire | 37 | 28 | 7 | 8 0 | 2 | 60 | | | |
| Poste de santé | 36 | 36 | 0 | | 0 | 22 | | | |
| Polyclinique (Privé) | 14 | 0 | 0 | 14 | 0 | 7 | | | |
| Clinique (Privée) | 8 | 8 | 4 | 4 | 0 | 25 | | | |
| Secteur | | | | | | | | | |
| Gouvernement public | 46 | 39 | 7 | 5 | 2 | 297 | | | |
| Gouvernement non-public | 42 | 33 | 17 | 17 | 0 | 12 | | | |
| Agréé | 38 | 28 | 5 | 8 | 3 | 133 | | | |
| Privé | 29 | 21 | 4 | 10 | 1 | 72 | | | |
| ONG/Communautaire | 21 | 21 | 0 | 0 | 0 | 24 | | | |
| Total | 41 | 33 | 6 | 7 | 2 | 538 | | | |

¹ La zone de traitement du matériel dispose d'un équipement en état de marche et d'une source d'électricité pour l'eau bouillante et la vapeur ; bonne connaissance par le personnel du temps de traitement (ou l'équipement est automatiquement programmé) et de la température pour cette méthode. Quand on utilise la méthode de l'ébullition et de la vapeur, le temps de traitement est d'au moins 20 minutes.

² Minuterie qui peut être réglée pour signaler que le temps nécessaire est écoulé. Elle peut être intégrée à

l'équipement de stérilisation ou à la stérilisation de haut niveau.

Tableau B-3.11.5 Capacité de traitement de l'équipement : méthode chimique

Pourcentage d'établissements disposant d'un équipement en état de marche (équipement et source d'électricité si nécessaire), connaissance du temps et de la température minimum de traitement et minuterie automatique pour, au moins, un procédé de stérilisation ou de désinfection de haut niveau; pourcentage disposant d'une minuterie automatique et d'adhésifs sensibles à la vapeur et à la température et pourcentage disposant de directives et de protocoles écrits pour le traitement de l'équipement, selon certaines caractéristiques, selon le type d'établissement et secteur, Rwanda EPS 2007

| | Pourcenta | | | |
|--|------------------------------------|--|---|---------------------------------------|
| Caractéristique | Équipement | Équipement et connaissance du temps de traitement ¹ | Équipement et connaissance du temps de traitement, et minuterie automatique ² | Effectif d'établis- sements |
| Type d'établissement | | | | |
| Hôpital de référence Hôpital de district Centre de santé Dispensaire Poste de santé Polyclinique (Privé) Clinique (Privée) | 25 11 3 2 0 14 8 | 25 11 3 2 0 14 8 | 25 5 0 0 0 14 4 | 4 38 382 60 22 7 25 |
| Secteur | | | | |
| Gouvernement public | 4 | 4 | 1 | 0 |
| Gouvernement non-public | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Agréés Privé | 5 | 5 | 1 | 2 |
| ONG/Communautaire | 3 8 | 3 8 | 3 0 | 3 0 |
| Total | 4 | 4 | 2 | 538 |

¹ La zone de traitement du matériel dispose d'un équipement en état de marche et de produits chimiques; bonne connaissance par le personnel du temps de traitement (ou l'équipement est automatiquement programmé). Les conditions de traitement pour une Désinfection de Haut Niveau sont les suivantes : désinfection chimique avec trempage pendant, au moins, 20 minutes dans une solution à base de chlore ou de glutaraldehyde.

Minuterie qui peut être réglée pour signaler que le temps nécessaire est écoulé. Elle peut être intégrée à l'équipement de stérilisation ou à la stérilisation de haut niveau.

Tableau B-3.12 Prévention des infections et contrôle des déchets dangereux

Pourcentage d'établissements qui conservent des équipements stérilisés ou désinfectés selon des procédures de Haut Niveau de Désinfection dans des conditions adéquates, qui disposent de tous les éléments qui permettent le contrôle des infections dans les zones de prestation des services, pourcentage de ceux qui disposent d'un système adéquat d'élimination des déchets dangereux et de ceux qui possèdent des directives pour le contrôle des infections, selon le type d'établissement et le secteur, Rwanda EPS 2007

| | Pourcentage ayant tous les éléments qui permettent le contrôle des infections dans les zones de | Pourcentage ayant un système adéquat | Pourcentage ayant un système adéquat | Pourcentage ayant des directives pour la stérilisation et la désinfection dans n'importe | |
|-------------------------------|---|---|---|--|----------|
| | prestation | d'élimination | | quelle zone | Effectif |
| • | | des déchets | des objets | de prestation | |
| Caractéristique | évalués ¹ | dangereux ² | pointus ³ | des services | sements |
| Type d'établissement | | | | | |
| Hôpital de référence | 0 | 100 | 100 | 50 | 4 |
| Hôpital de district | 8 | 95 | 100 | 32 | 38 |
| Centre de santé | 1 | 90 | 93 | 9 | 382 |
| Dispensaire Poste de santé | 5 0 | 83 55 | 85 73 | 3 5 | 60 22 |
| | 29 | 86 | 73 86 | 14 | 7 |
| Polyclinique (Privé) | 32 | 84 | 92 | 4 | 25 |
| Clinique (Privée) | 32 | 84 | 92 | 4 | 25 |
| Secteur | | | | | _ |
| Gouvernement public | 1 | 90 | 95 | 9 | 297 |
| Gouvernement non-public | 0 | 75 | 83 | 0 | 12 |
| Agréés | 2 | 91 | 92 | 14 | 133 |
| Privé | 18 | 85 | 86 | 6 | 72 |
| ONG/Communautaire | 0 | 58 | 71 | 4 | 24 |
| Total | 3 | 88 | 92 | 10 | 538 |

¹ Savon, eau courante, conteneur pour objets pointus, désinfectant et gants en latex dans toutes les zones de prestation des services évalués. Note : la présence de désinfectant et de gants en latex n'a pas été évaluée dans les zones de prestation des services de vaccinations, et la présence de gants en latex ne l'a pas été dans les zones de prestation des services des enfants malades.

² Les déchets contaminés sont éliminés par quelqu'un extérieur à l'établissement ou incinérés ou brûlés et enlevés du site et aucun déchet contaminé non protégé n'a été observé dans une zone de prestation des services ou une zone d'élimination des déchets le jour de l'enquête.

³ Les déchets pointus sont recueillis et éliminés par quelqu'un qui est extérieur à l'établissement, ou incinérés ou brûlés et enlevés du site, aucun déchet pointu non protégé n'a été observé dans une zone de prestation des services ou une zone d'élimination des déchets le jour de l'enquête.

Chapitre 4

Tableau B-4.1 Disponibilité des services de santé des enfants

Pourcentage d'établissements offrant les services de santé définis pour les enfants dans l'établissement, selon le type d'établissement et le secteur, Rwanda EPS 2007

| | Pourcent | Pourcentage d'établissements qui offrent : | | | | | | |
|-------------------------|-------------------|--|--------------|-------------|------------|--|--|--|
| | Services de | | | Tous les | | | | |
| | soins externes | | | services de | | | | |
| | curatifs pour les | | Vaccinations | santé de | Effectif | | | |
| | enfants | Suivi de la | pour les | base pour | d'établis- | | | |
| Caractéristique | malades | croissance | enfants | les enfants | sements | | | |
| Type d'établissement | | | | | _ | | | |
| Hôpital de référence | 75 | 0 | 50 | 0 | 4 | | | |
| Hôpital de district | 92 | 18 | 8 | 5 | 38 | | | |
| Centre de santé | 99 | 74 | 97 | 72 | 382 | | | |
| Dispensaire | 73 | 5 | 18 | 3 | 60 | | | |
| Poste de santé | 91 | 23 | 64 | 23 | 22 | | | |
| Polyclinique (Privé) | 100 | 0 | 71 | 0 | 7 | | | |
| Clinique (Privée) | 80 | 0 | 4 | 0 | 25 | | | |
| Secteur | | | | | | | | |
| Gouvernement public | 98 | 65 | 87 | 63 | 297 | | | |
| Gouvernement non-public | 75 | 25 | 33 | 25 | 12 | | | |
| Agréés | 98 | 71 | 84 | 68 | 133 | | | |
| Privé | 86 | 4 | 22 | 3 | 72 | | | |
| ONG/Communautaire | 67 | 17 | 58 | 17 | 24 | | | |
| Total | 95 | 55 | 75 | 53 | 538 | | | |

Tableau B-4.2 Composants du système de santé nécessaires pour fournir des services de vaccinations aux enfants

Pourcentage d'établissements, offrant des services de vaccinations aux enfants dans l'établissement, qui disposent de tout l'équipement, pour la prévention des infections, des enregistrements indiquant le suivi de bonnes pratiques administratives et de tous les vaccins de base pour les enfants, selon le type d'établissement et le secteur, Rwanda EPS 2007

| | | | issements qui o enfants et qui dis | | | d'établisse des se vaccinat enfants et vaccins et | rcentage ements offrant ervices de ions pour les conservant des i qui disposent de : | Effectif d'établis- |
|-------------------------|---------------------------|-----------------|---------------------------------------|-------------------|-----------------------|---|--|------------------------|
| | | | | Tout | Effectif | | Tous les composants | sements offrant des |
| | | | | l'équipement | d'établis- | | pour fournir | services de |
| | | Tous les | | pour le | sements | | des services | vaccinations |
| | | éléments | | contrôle des | offrant des | Tous les | de vaccination | pour les |
| | | pour le | | infections, et | services de | vaccins de | de qualité | enfants et |
| | Tout | contrôle des | Composants | les composants | vaccinations pour les | base pour les | (y compris les vaccins) | qui conservent |
| Caractéristique | l'équipement ¹ | | administratifs ³ | administratifs | enfants ⁴ | enfants⁵ | présents | des vaccins |
| Type d'établissement | | | | | | | • | |
| Hôpital de référence | 100 | 100 | 0 | 0 | 2 | 100 | 0 | 2 |
| Hôpital de district | 100 | 100 | 67 | 67 | 3 | 100 | 67 | 3 |
| Centre de santé | 70 | 27 | 80 | 22 | 369 | 94 | 22 | 353 |
| Dispensaire | 64 | 73 | 55 | 55 | 11 | 86 | 43 | 7 |
| Poste de santé | 57 | 43 | 36 | 14 | 14 | 100 | 0 | 1 |
| Polyclinique (Privé) | 80 | 100 | 80 | 80 | 5 | 100 | 67 | 3 |
| Clinique (Privée) | 100 | 100 | 100 | 100 | 1 | 100 | 100 | 1 |
| | | | | | | | | |
| Secteur | 7.4 | 07 | 00 | 00 | 050 | 0.4 | 04 | 0.40 |
| Gouvernement public | 74 50 | 27 75 | 80 | 22 | 259 4 | 94 | 21 | 246 |
| Gouvernement non-public | 50 62 | 75 29 | 75 78 | 50 22 | 112 | 75 94 | 25 23 | 4 107 |
| Agréés Privé | 62 69 | 29 81 | 78 63 | 63 | 112 | 94 91 | 23 55 | 107 |
| ONG/Communautaire | 69 64 | 81 36 | 63 43 | 63 14 | 16 | 100 | 55 0 | 2 |
| ONG/Communautaire | 04 | 30 | 43 | 14 | 14 | 100 | U | 2 |
| Total | 70 | 31 | 77 | 23 | 405 | 94 | 23 | 370 |

¹ Carnets de vaccination vierges, seringues et aiguilles, glacières avec pack de glace (ou l'établissement déclare acheter de la glace).

Savon, eau courante et boîte pour objets tranchants.

Feuille de pointage ou registre dans lequel les vaccins fournis sont enregistrés et documentation concernant, soit le taux de dépendition du Pentavalent, soit celui de la rougeole.

⁴ Comprend tous les établissements effectuant les vaccins dans l'établissement et certains établissements qui effectuent des vaccins au

cours d'activités mobiles de proximité.
⁵ BCG, Pentavalent, HB, polio, et rougeole.

Tableau B-4.3 Médicaments et fournitures permettant d'effectuer des soins de qualité pour les enfants malades

Pourcentage d'établissements qui disposent de tous les éléments indiqués, selon le type d'établissement et le secteur, Rwanda EPS 2007

| Caractéristique | les mé | | | | | | | |
|-------------------------|---------|------------|-------------|---------|--|--|--|--|
| Type d'établissement | michion | TOTOTOTIOO | medicamento | malades | | | | |
| Hôpital de référence | 100 | 67 | 0 | 3 | | | | |
| Hôpital de district | 100 | 69 | 34 | 35 | | | | |
| Centre de santé | 91 | 35 | 32 | 380 | | | | |
| Dispensaire | 34 | 9 | 5 | 44 | | | | |
| Poste de santé | 80 | 5 | 5 | 20 | | | | |
| Polyclinique (Privé) | 43 | 71 | 0 | 7 | | | | |
| Clinique (Privée) | 25 | 15 | 0 | 20 | | | | |
| Secteur | | | | | | | | |
| Gouvernement public | 90 | 36 | 27 | 292 | | | | |
| Gouvernement non-public | 100 | 56 | 11 | 9 | | | | |
| Agréés | 92 | 39 | 42 | 130 | | | | |
| Privé | 24 | 16 | 2 | 62 | | | | |
| ONG/Communautaire | 88 | 6 | 0 | 16 | | | | |
| Total | 82 | 34 | 27 | 509 | | | | |

SRO, au moins, un antipaludéen et, au moins, un antibiotique oral (amoxicilline,

cotrimoxazole, ou chloramphénicol).

² Au moins, un antibiotique injectable de première intention (ampicilline ou pénicilline), au moins un antibiotique injectable de seconde intention (ceftriaxone ou gentamicine ou chloramphénicol injectable) et une solution intraveineuse (normale saline, solution physiologique lactate de RInger ou dextrose et saline 0,9 %) avec le matériel de perfusion.

³ Aspirine vitamine A, comprimés de fer, mébendazole et une pommade antibiotique pour ľœil.

Tableau B-4.4 Pratiques de gestion de support qui garantissent des services de santé de qualité pour les enfants

Pourcentage d'établissements disposant des enregistrements indiqués, pourcentage de ceux qui appliquent des tarifs pour les consultations d'enfants malades et pourcentage dans lesquels les prestataires des services de santé infantile interviewés ont bénéficié d'une pratique indiquée de gestion de support, selon le type d'établissement et le secteur, Rwanda EPS 2007

| | | | | Pourcentage da | ans lesquels | |
|-------------------------|---------------------|--------------------|---------------------|------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| | Établisse | ments ayant un | | le personnel a | Effectif | |
| | service de s | oins externe pour | | reçu de manière | | d'établissements |
| | les enfa | ants malades | | systématiq | ue une : | ayant des |
| | Pourcentage | Pourcentage | Effectif d'établis- | | | prestataires des |
| | ayant un | appliquant des | sements offrant | | | services de santé |
| | registre pour | tarifs pour les | des services de | Formation en | | des enfants qui |
| | patients | services d'enfants | soins pour les | rapport avec la | Supervision | ont été |
| Caractéristique | à jour ¹ | malades | enfants malades | santé infantile ² | personnelle ³ | interviewés ⁴ |
| Type d'établissement | | | | | | |
| Hôpital de référence | 67 | 100 | 3 | 67 | 67 | 3 |
| Hôpital de district | 80 | 97 | 35 | 27 | 85 | 33 |
| Centre de santé | 82 | 98 | 380 | 17 | 97 | 380 |
| Dispensaire | 75 | 84 | 44 | 5 | 51 | 43 |
| Poste de santé | 85 | 95 | 20 | 47 | 79 | 19 |
| Polyclinique (Privé) | 100 | 100 | 7 | 29 | 71 | 7 |
| Clinique (Privée) | 85 | 90 | 20 | 33 | 44 | 18 |
| Secteur | | | | | | |
| Gouvernement public | 83 | 99 | 292 | 19 | 96 | 290 |
| Gouvernement non-public | 89 | 22 | 9 | 44 | 78 | 9 |
| Agréés | 78 | 98 | 130 | 16 | 96 | 129 |
| Privé | 79 | 97 | 62 | 12 | 49 | 59 |
| ONG/Communautaire | 81 | 81 | 16 | 56 | 81 | 16 |
| Total | 81 | 97 | 509 | 19 | 89 | 503 |

¹ Le registre comporte les admissions des sept derniers jours et indique l'âge de l'enfant, le diagnostic ou les symptômes.

² On considère qu'un établissement effectue de la formation systématique du personnel si, au moins, la moitié des prestataires interviewés ont déclaré avoir reçu une formation pré ou en cours d'emploi en rapport avec leur travail au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête. Les sessions de formation doivent être structurées et une instruction individuelle reçue au cours d'une visite systématique de supervision n'est pas prise en compte ici.

³ On considère qu'un établissement reçoit une supervision systématique du personnel si, au moins, la moitié des prestataires interviewés ont déclaré qu'ils avaient été personnellement supervisés, au moins une fois, au cours des 6 mois ayant précédé

⁴ Comprend seulement les prestataires des services de santé infantile des établissements qui offrent des soins de santé pour les enfants.

Tableau B-4.5 Pratiques du prestataire concernant les conseils éducatifs en matière de santé et la continuité des <u>soins</u>

Pourcentage d'observations au cours desquelles des supports visuels ont été utilisés pour informer sur les problèmes de santé la personne qui s'occupe de l'enfant malade, pourcentage d'observations pendant lesquelles le prestataire a consulté le carnet de santé de l'enfant, pourcentage d'observations pendant lesquelles le prestataire a noté des informations sur le carnet de santé de l'enfant, selon le type d'établissement et le secteur, Rwanda EPS 2007

| | Darmantana | u carnet de santé | | |
|-------------------------|----------------------------------|--------------------|-------------------------------------|-----------|
| | Pourcentage d'observations où | personn | el de l'enfant | |
| | des supports | Pourcentage | Pourcentage d'observations où le | |
| | visuels ont été | d'observations où | 4 0000. (410.10 04 10 | |
| | utilisés pour donner | | informations sur le | Effectif |
| | des informations | consulté le carnet | | d'enfants |
| | éducatives sur la | de santé durant la | l'enfant après la | malades |
| Caractéristique | santé | consultation | consultation | observés |
| Type d'établissement | | | | |
| Hôpital de référence | 27 | 100 | 93 | 15 |
| Hôpital de district | 4 | 91 | 99 | 81 |
| Centre de santé | 7 | 89 | 98 | 1 523 |
| Dispensaire | 5 | 85 | 98 | 41 |
| Poste de santé | 0 | 100 | 97 | 34 |
| Polyclinique (Privé) | 4 | 96 | 96 | 23 |
| Clinique (Privée) | 8 | 100 | 100 | 24 |
| Secteur | | | | |
| Gouvernement public | 6 | 90 | 98 | 1 100 |
| Gouvernement non-public | 22 | 91 | 100 | 23 |
| Agréés | 8 | 88 | 99 | 530 |
| Privé | 7 | 93 | 97 | 72 |
| ONG/Communautaire | 0 | 100 | 100 | 16 |
| Total | 7 | 89 | 98 | 1 741 |

Chapitre 5

Tableau B-5.1 Disponibilité des services de planification familiale (PF)

Pourcentage de tous les établissements éligibles qui offrent les méthodes de planification familiale indiquées, selon le type d'établissement et le secteur, Rwanda EPS 2007

| _ | Métho | | | | |
|-------------------------|---|---|---|--|-----------------------------------|
| Caractéristique | Pourcentage offrant une méthode moderne quelconque de PF | Pourcentage offrant des conseils ou la méthode MJF ² | Pourcentage offrant une méthode temporaire quelconque | Pourcentage offrant la méthode définitive | Effectif d'établis- sements |
| Type d'établissement | | | | | |
| Hôpital de référence | 50 | 25 | 50 | 50 | 4 |
| Hôpital de district | 53 | 26 | 53 | 47 | 38 |
| Centre de santé | 83 | 70 | 86 | 1 | 382 |
| Dispensaire | 38 | 13 | 38 | 0 | 60 |
| Poste de santé | 50 | 32 | 50 | 0 | 22 |
| Polyclinique (Privé) | 57 | 29 | 57 | 14 | 7 |
| Clinique (Privée) | 24 | 8 | 24 | 4 | 25 |
| Secteur | | | | | |
| Gouvernement public | 91 | 74 | 91 | 4 | 297 |
| Gouvernement non-public | 33 | 25 | 33 | 0 | 12 |
| Agréés | 54 | 46 | 62 | 8 | 133 |
| Privé | 40 | 13 | 40 | 3 | 72 |
| ONG/Communautaire | 29 | 13 | 29 | 0 | 24 |
| Total | 71 | 55 | 73 | 5 | 538 |

¹ Une des méthodes suivantes : pilules contraceptives (combinées ou progestatives seulement), injections (combinées ou progestatives seulement), implants, dispositif intra-utérin (DIU), condoms féminins ou masculins, spermicide ou diaphragme.

² Méthode des Jours Fixes avec collier du cycle.

Tableau B-5.2 Fréquence de la disponibilité des services temporaires de planification familiale (PF)

Pourcentage d'établissements dans lesquels des méthodes temporaires de planification familiale sont offertes le nombre indiqué de jours par semaine, selon le type d'établissement et le secteur, Rwanda EPS 2007

| | dans lesq méthod | age d'établi uels des se les contrac aires ¹ sont d | ervices de eptives | Effectif d'établis- sements offrant des |
|-------------------------|-----------------------------|---|-----------------------|--|
| Caractéristique | 1-2 jours par semaine | services de méthodes temporaires de PF | | |
| Type d'établissement | | | | |
| Hôpital de référence | 0 | 0 | 100 | 2 |
| Hôpital de district | 43 | 5 | 52 | 20 |
| Centre de santé | 28 | 2 | 65 | 328 |
| Dispensaire | 30 | 0 | 70 | 23 |
| Poste de santé | 36 | 0 | 55 | 11 |
| Polyclinique (Privé) | 25 | 0 | 75 | 4 |
| Clinique (Privée) | 0 | 0 | 100 | 6 |
| Secteur | | | | |
| Gouvernement public | 26 | 2 | 69 | 271 |
| Gouvernement non-public | 25 | 0 | 50 | 4 |
| Agréés | 39 | 1 | 49 | 83 |
| Privé | 24 | 0 | 76 | 29 |
| ONG/Communautaire | 29 | 0 | 71 | 7 |
| Total | 29 | 2 | 65 | 394 |

Comprend les méthodes suivantes : pilules contraceptives (combinées ou progestatives seulement), injections (combinées ou progestatives seulement), implants, dispositif intra-utérin (DIU), condoms masculins, spermicide, diaphragme ou MJF.

<u>Tableau B-5.3</u> Disponibilité de l'infrastructure et des ressources de support pour assurer la qualité des services d'offre de méthodes temporaires de planification familiale (PF)

Pourcentage d'établissements disposant des éléments indiqués qui permettent de fournir des conseils, d'effectuer des examens et des traitements de qualité pour les utilisatrices des services de planification familiale, selon le type d'établissement et secteur, Rwanda EPS 2007

| | Pourcentage d'établissements avec : | | | | | | | | | |
|-------------------------|-------------------------------------|-------------------------|------------------|------------|------------|------------------------|--|--|--|--|
| | | Carconiage | Capacité de | | | Effectif d'établis- | | | | |
| | Tous les | Tous les | stériliser et | Conditions | | sements | | | | |
| | éléments de | éléments | de traiter le | requises | Traitement | offrant des | | | | |
| | support pour | pour le | matériel | pour un | IST fourni | services de | | | | |
| | fournir des | contrôle | selon des | examen | par les | méthodes | | | | |
| | conseils de | des | procédures | de qualité | | contraceptives | | | | |
| Caractéristique | qualité ¹ | infections ² | DHN ³ | du pelvis4 | de PF | temporaires | | | | |
| Type d'établissement | | | | | | | | | | |
| Hôpital de référence | 50 | 100 | 50 | 100 | 100 | 2 | | | | |
| Hôpital de district | 30 | 70 | 70 | 35 | 20 | 20 | | | | |
| Centre de santé | 42 | 26 | 10 | 2 | 52 | 328 | | | | |
| Dispensaire | 26 | 39 | 13 | 9 | 70 | 23 | | | | |
| Poste de santé | 45 | 18 | 0 | 0 | 82 | 11 | | | | |
| Polyclinique (Privé) | 25 | 75 | 50 | 25 | 75 | 4 | | | | |
| Clinique (Privée) | 17 | 67 | 33 | 17 | 83 | 6 | | | | |
| Secteur | | | | | | | | | | |
| Gouvernement public | 44 | 26 | 11 | 5 | 53 | 271 | | | | |
| Gouvernement non-public | 50 | 50 | 50 | 0 | 25 | 4 | | | | |
| Agréés | 33 | 36 | 17 | 4 | 46 | 83 | | | | |
| Privé | 17 | 52 | 21 | 10 | 76 | 29 | | | | |
| ONG/Communautaire | 57 | 29 | 29 | 14 | 57 | 7 | | | | |
| Total | 40 | 30 | 14 | 5 | 53 | 394 | | | | |

¹ Discrétion, carnets individuels pour les utilisatrices, directives écrites concernant la planification familiale et supports visuels concernant la planification familiale.

² Savon, eau courante, gants propres en latex, désinfectant et boîte pour objets pointus.
³ Équipement pour stériliser ou traiter le matériel selon des procédures DHN, connaissance du temps minimum de traitement et une minuterie automatique est disponible aux endroits où le matériel de planification familiale est traité.

⁴ Salle privée à l'abri des regards et des oreilles, lit d'examen, éclairage et spéculum.

Tableau B-5.4 Pratiques de gestion de support qui garantissent des services de qualité pour des méthodes temporaires de planification familiale (PF)

Pourcentage d'établissements disposant de dossiers de PF à jour, pourcentage dans lesquels existent des tarifs pour les utilisatrices dans certains services de PF et pourcentage d'établissements qui suivent les pratiques indiquées de gestion, selon le type d'établissement et le secteur, Rwanda EPS 2007

| | | | | Pour | centage | |
|-------------------------|----------------------|-----------------|-------------|------------------------|--------------------------|-----------------------------|
| | Pourc | entage | | | ements où le | |
| | d'établisseme | Effectif | | el a déclaré | | |
| | | de PF qui | d'établis- | | ir reçu | |
| | | ent de : | sements | | èrement : | Effectif |
| | | Tarifs pour les | | rogun | oromone. | d'établis- |
| | Registre, à | utilisatrices | services de | | | sements ayant |
| | jour, des | dans les | méthodes | | Une | des prestataires |
| | utilisatrices, | services | de PF | Une | supervision | de services de |
| Caractéristique | observé ¹ | de PF | temporaires | formation ² | personnelle ³ | PF interviewés ⁴ |
| Type d'établissement | • | | | | | |
| Hôpital de référence | 100 | 100 | 2 | 0 | 0 | 2 |
| Hôpital de district | 75 | 30 | 20 | 44 | 72 | 18 |
| Centre de santé | 92 | 8 | 328 | 22 | 98 | 319 |
| Dispensaire | 70 | 61 | 23 | 60 | 75 | 20 |
| Poste de santé | 100 | 18 | 11 | 50 | 90 | 10 |
| Polyclinique (Privé) | 25 | 75 | 4 | 0 | 0 | 1 |
| Clinique (Privée) | 33 | 83 | 6 | 60 | 40 | 5 |
| Secteur | | | | | | |
| Gouvernement public | 93 | 11 | 271 | 24 | 96 | 267 |
| Gouvernement non-public | 100 | 0 | 4 | 25 | 100 | 4 |
| Agréés | 87 | 5 | 83 | 24 | 97 | 75 |
| Privé | 55 | 69 | 29 | 59 | 64 | 22 |
| ONG/Communautaire | 86 | 57 | 7 | 43 | 100 | 7 |
| Total | 89 | 14 | 394 | 26 | 94 | 375 |

¹ Le registre comprend les inscriptions des sept derniers jours et indique le type de visite (première ou visite de suivi) et le

service fourni.

On considère qu'un établissement fournit, de manière régulière, une formation à son personnel si, au moins, la moitié

On considère qu'un établissement fournit, de manière régulière, une formation à son personnel si, au moins, la moitié des prestataires interviewés ont déclaré avoir reçu une formation avant ou en cours d'emploi en rapport avec leur travail au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête. Seules sont prises en compte des sessions structurées de formation en cours d'emploi et, par conséquent, une instruction individuelle au cours d'une visite de supervision de routine n'est pas

considérée ici comme une formation.

³ On considère qu'un établissement reçoit, de manière régulière, une supervision de son personnel si, au moins, la moitié des prestataires interviewés ont déclaré avoir été personnellement supervisés, au moins une fois, au cours des 6 mois ayant précédé l'enquête.

⁴ Concerne seulement les prestataires des services de planification familiale dans les établissements offrant des

services de planification familiale.

Chapitre 6

<u>Tableau B-6.1 Disponibilité des services de soins prénatals, de soins post-partum et d'autres services de santé familiale</u>

Pourcentage d'établissements offrant des services de soins prénatals, de soins post-partum, de vaccinations antitétaniques et pourcentage offrant les trois services, selon le type d'établissement et secteur, Rwanda EPS 2007

| | Pour | | établissements | | |
|-------------------------|-----------|---------|-------------------------|---------------|------------|
| | | les ser | <u>rices indiqués :</u> | | |
| | | | | Soins | |
| | | | | prénatals, | F-66 +::6 |
| | | Soins | | post-partum | Effectif |
| 0 44 + 41 | Soins | post- | Vaccin | et vaccin | d'établis- |
| Caractéristique | prénatals | partum | antitétanique | antitétanique | sements |
| Type d'établissement | | | | | |
| Hôpital de référence | 50 | 25 | 50 | 25 | 4 |
| Hôpital de district | 32 | 8 | 11 | 0 | 38 |
| Centre de santé | 99 | 19 | 98 | 19 | 382 |
| Dispensaire | 28 | 3 | 18 | 2 | 60 |
| Poste de santé | 68 | 9 | 68 | 9 | 22 |
| Polyclinique (Privé) | 71 | 29 | 71 | 29 | 7 |
| Clinique (Privée) | 16 | 4 | 12 | 4 | 25 |
| | | | | | |
| Secteur | | | | | |
| Gouvernement public | 91 | 17 | 89 | 17 | 297 |
| Gouvernement non-public | 33 | 0 | 33 | 0 | 12 |
| Agréés | 90 | 20 | 86 | 18 | 133 |
| Privé | 31 | 6 | 21 | 4 | 72 |
| ONG/Communautaire | 67 | 13 | 67 | 13 | 24 |
| | 00 | 40 | | 45 | 500 |
| Total | 80 | 16 | 77 | 15 | 538 |

Tableau B-6.2 Disponibilité des services de soins prénatals et des ressources qui garantissent des conseils et des examens de qualité pour les soins prénatals et les soins post-partum

Parmi les établissements qui offrent des soins prénatals, pourcentage qui dispose de tous les éléments qui garantissent la qualité des conseils donnés pour les soins prénatals et post-partum ainsi que la qualité des examens et des interventions pour les soins prénatals et post-partum de base, selon le type d'établissement et le secteur, Rwanda EPS 2007

| | Pourcentage | | | | |
|-------------------------|-----------------------|-------------------------|-----------------------|-----------------|------------------|
| | | prénatals et qu | i disposent de : | | |
| | | | Tous les | Toutes les | |
| | Tous les | Tous les | éléments qui | fournitures | |
| | éléments qui | éléments qui | permettent | essentielles | Effectif |
| | garantissent la | permettent le | d'effectuer un | • | d'établissements |
| | qualité des | contrôle des | examen | soins prénatals | |
| Caractéristique | conseils ¹ | infections ² | physique ³ | de base⁴ | prénatals |
| Type d'établissement | | | | | |
| Hôpital de référence | 0 | 50 | 50 | 0 | 2 |
| Hôpital de district | 0 | 58 | 50 | 0 | 12 |
| Centre de santé | 27 | 30 | 14 | 31 | 377 |
| Dispensaire | 0 | 29 | 18 | 12 | 17 |
| Poste de santé | 0 | 27 | 0 | 7 | 15 |
| Polyclinique (Privé) | 0 | 80 | 40 | 0 | 5 |
| Clinique (Privée) | 25 | 75 | 0 | 0 | 4 |
| Secteur | | | | | |
| Gouvernement public | 27 | 26 | 14 | 25 | 270 |
| Gouvernement non-public | 25 | 50 | 75 | 0 | 4 |
| Agréés | 24 | 41 | 18 | 41 | 120 |
| Privé | 0 | 55 | 18 | 5 | 22 |
| ONG/Communautaire | 13 | 19 | 6 | 6 | 16 |
| Total | 24 | 31 | 15 | 28 | 432 |

¹ Supports visuels éducatif sur la santé, directives pour les soins prénatals et des carnets ou des dossiers individuels pour les patientes.

² Savon, eau courante, gants propres en latex, solution désinfectante et boîte pour objets pointus.

³ Pièce privée offrant une protection visuelle et auditive, table d'examen et éclairage pour l'examen.

⁴ Comprimés de fer et d'acide folique, vaccin antitétanique, appareil pour mesurer la tension et fœtoscope (Pinard).

Tableau B-6.3 Pratiques et ressources de l'établissement qui permettent le diagnostic et la prise en charge des complications et des problèmes courants de la grossesse

Pourcentage d'établissements dans lesquels les prestataires des services de soins prénatals /soins post-partum peuvent diagnostiquer et traiter les IST chez les patientes des services de soins prénatals /soins post-partum, pourcentage disposant de tous les médicaments pour prendre en charge les complications courantes de la grossesse, pourcentage ayant la capacité d'effectuer le test de diagnostic indiqué, selon le type d'établissement et secteur, Rwanda EPS 2007

| | Pourcentage où le traitement pour les IST est fourni par des | Pourcentage ayant tous les médicaments | | ge ayant la c est de diagno Dosage des | | | Effectif d'établiss- ements offrant des |
|-------------------------|---|--|---------------------|---|-----------------|-----------------------|--|
| | prestataires de soins | pour traiter les complications de | | protéines dans | Glucose dans | | services de soins |
| Caractéristique | prénatals | la grossesse ¹ | Anémie ² | l'urine ³ | l'urine⁴ | Syphilis ⁵ | prénatals |
| Type d'établissement | | | | | | | |
| Hôpital de référence | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 2 |
| Hôpital de district | 17 | 83 | 42 | 83 | 75 | 92 | 12 |
| Centre de santé | 42 | 9 | 26 | 60 | 54 | 48 | 377 |
| Dispensaire | 71 | 0 | 24 | 41 | 35 | 12 | 17 |
| Poste de santé | 40 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 15 |
| Polyclinique (Privé) | 80 | 0 | 100 | 80 | 80 | 60 | 5 |
| Clinique (Privée) | 100 | 0 | 50 | 75 | 75 | 50 | 4 |
| Secteur | | | | | | | |
| Gouvernement public | 41 | 8 | 24 | 57 | 54 | 44 | 270 |
| Gouvernement non-public | 50 | 25 | 75 | 75 | 75 | 50 | 4 |
| Agréés | 42 | 21 | 32 | 68 | 56 | 59 | 120 |
| Privé | 77 | 0 | 50 | 50 | 45 | 18 | 22 |
| ONG/Communautaire | 38 | 0 | 0 | 13 | 13 | 19 | 16 |
| Total | 43 | 11 | 27 | 58 | 53 | 46 | 432 |

¹ Au moins un antibiotique à large spectre (amoxicilline ou cotrimoxazole); soit albendazole ou mébendazole; méthyldopa (Aldomet); un antipaludéen de première intention et au moins un médicament pour traiter les IST suivantes : trichomonas, gonorrhée, chlamydia, syphilis et candidose.

² Inclut n'importe quel test (hémoglobinomètre, calorimètre, centrifugeuse avec tubes capillaires ou méthode du papier filtre).

³ Un bâtonnet pour le test des protéines dans l'urine ou une flamme, acide acétique et tube de laboratoire pour effectuer le test de recherche de l'albumine dans l'urine.

4 Un bâtonnet pour l'analyse du taux de glucose dans l'urine ou la solution de Benedict et un réchaud pour faire bouillir la solution de

Benedict.

⁵ Test VDRL avec un agitateur rotatif en état de marche ou test RPR.

Tableau B-6.4 Pratiques de gestion de support garantissant la qualité des services de santé maternelle

Pourcentage d'établissements disposant des registres indiqués, pourcentage qui applique des tarifs pour les utilisatrices des services de soins prénatals et pourcentage qui suive les pratiques indiquées de gestion du personnel, selon le type d'établissement et secteur, Rwanda EPS 2007

| | Registi utilisatrices et mis a | s, observé à jour ¹ | _ Documentation | Tarifs pour les utilisatrices | Effectif d'établiss ements | d'établisse personn recevoir ré | entage ments où le el déclare gulièrement ne : | Effectif d'établiss ements ayant des prestataires de services de |
|-------------------------|--------------------------------------|-----------------------------------|----------------------------------|-------------------------------------|----------------------------------|---------------------------------------|--|--|
| | Soins | Soins Post- | du suivi de la couverture des | des services de soins | offrant des soins | | Supervision | |
| Caractéristique | prénatals | partum | soins prénatals | prénatals | prénatals | Formation ² | personnelle ³ | interviewés ⁴ |
| Type d'établissement | | | | | | | | |
| Hôpital de référence | 100 | 0 | 0 | 100 | 2 | 100 | 0 | 2 |
| Hôpital de district | 33 | 17 | 17 | 17 | 12 | 92 | 100 | 12 |
| Centre de santé | 90 | 6 | 61 | 15 | 377 | 86 | 97 | 375 |
| Dispensaire | 59 | 0 | 6 | 65 | 17 | 100 | 92 | 12 |
| Poste de santé | 80 | 0 | 13 | 53 | 15 | 33 | 73 | 15 |
| Polyclinique (Privé) | 40 | 0 | 0 | 100 | 5 | 75 | 75 | 4 |
| Clinique (Privée) | 25 | 0 | 25 | 100 | 4 | 100 | 75 | 4 |
| Secteur | | | | | | | | |
| Gouvernement public | 88 | 7 | 58 | 12 | 270 | 88 | 96 | 268 |
| Gouvernement non-public | 100 | 0 | 50 | 25 | 4 | 100 | 100 | 4 |
| Agréé | 88 | 5 | 62 | 22 | 120 | 79 | 98 | 120 |
| Privé | 41 | 0 | 9 | 82 | 22 | 94 | 81 | 16 |
| ONG/Communautaire | 88 | 0 | 13 | 63 | 16 | 50 | 75 | 16 |
| Total | 86 | 6 | 55 | 20 | 432 | 84 | 96 | 424 |

¹ Le registre comprend les admissions des sept derniers jours et indique, au minimum, s'il s'agissait d'une première visite ou d'une visite de suivi pour des soins prénatals et le nombre de jours après l'accouchement pour un registre de services de soins post-partum.

On considère qu'un établissement fournit, de manière régulière, une formation à son personnel si, au moins, la moitié des prestataires interviewés ont déclaré avoir reçu une formation avant ou en cours d'emploi en rapport avec leur travail au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête. Seules sont prises en compte des sessions structurées de formation en cours d'emploi et, par conséquent, une instruction individuelle au cours d'une visite de supervision de routine n'est pas considérée ici comme une formation.

3 On considère qu'un établissement reçoit, de manière régulière, une supervision de son personnel si, au moins, la moitié des prestataires interviewés

ont déclaré avoir été personnellement supervisés, au moins, une fois au cours des 6 mois ayant précédé l'enquête.

Concerne seulement les prestataires des services de soins prénatals dans les établissements offrant des services de soins prénatals.

Tableau B-6.5 Disponibilité des services de santé maternelle

Pourcentage d'établissements qui offrent les services indiqués et pourcentage disposant d'une documentation sur les activités des accoucheuses traditionnelles, selon le type d'établissement et le secteur, Rwanda EPS 2007

| | | | | | | | | e support pour | |
|-------------------------|-----------|--------------|----------------|-----------|-------------|------------------------|-----------------------|------------------------|------------|
| | _ | | | | | | | hements sans | |
| | S | ervices de i | maternité dans | | ment | | risque | à domicile | |
| | | | | Soins | | | | | |
| | | | | prénatals | | | N'importe | | |
| | | | | et | Soins | | quelle | Programme | |
| | | Services | | services | prénatals, | Support pour | prestation | officiel de | |
| | | pour des | | pour des | accouche- | transport | de services | support des | |
| | | accouche- | | accouche- | ments | d'urgence pour | d'accouche- | accoucheuses | Effectif |
| | Soins | ments | | ments | normaux et | accouchements | ments à | traditionnelles | d'établis- |
| Caractéristique | prénatals | normaux | Césariennes | normaux | césariennes | d'urgence ¹ | domicile ² | documenté ³ | sements |
| Type d'établissement | | | | | | | | | |
| Hôpital de référence | 50 | 50 | 50 | 50 | 50 | 100 | 50 | 0 | 4 |
| Hôpital de district | 32 | 97 | 97 | 32 | 32 | 97 | 97 | 8 | 38 |
| Centre de santé | 99 | 89 | 0 | 89 | 0 | 95 | 89 | 47 | 382 |
| Dispensaire | 28 | 10 | 0 | 10 | 0 | 32 | 10 | 2 | 60 |
| Poste de santé | 68 | 55 | 0 | 45 | 0 | 45 | 55 | 27 | 22 |
| Polyclinique (Privé) | 71 | 71 | 29 | 71 | 29 | 71 | 71 | 0 | 7 |
| Clinique (Privée) | 16 | 8 | 4 | 8 | 4 | 16 | 8 | 0 | 25 |
| Secteur | | | | | | | | | |
| Gouvernement public | 91 | 89 | 7 | 83 | 2 | 94 | 89 | 41 | 297 |
| Gouvernement non-public | | 25 | 8 | 25 | 8 | 75 | 25 | 0 | 12 |
| Agréé | 90 | 85 | 13 | 77 | 5 | 92 | 85 | 44 | 133 |
| Privé | 31 | 18 | 4 | 18 | 4 | 31 | 18 | 1 | 72 |
| ONG/Communautaire | 67 | 50 | 0 | 46 | 0 | 42 | 50 | 29 | 24 |
| Total | 80 | 75 | 8 | 70 | 3 | 82 | 75 | 35 | 538 |

¹ Un système où l'établissement fournit un support pour le transport d'urgence au site de référence ou bien l'établissement est le site de référence.

2 Il peut s'agir, soit d'un service de routine, soit d'un service pour les cas d'urgence seulement.

3 Une activité officielle avec des accoucheuses traditionnelles sur laquelle l'établissement possède une documentation.

Tableau B-6.6 Disponibilité des éléments garantissant des services d'accouchement de qualité

Pourcentage d'établissements qui disposent de tous les éléments indiqués qui garantissent la prestation de services d'accouchement de qualité, selon le type d'établissement et le secteur, Rwanda EPS 2007

| | Pour | | | | | | | | |
|-------------------------|-----------------------------|--------------------|------------------------------|-----------------|------------------|--|--|--|--|
| | | _ | | | | | | | |
| | | | | | | | | | |
| | | traitement pour la | | | | | | | |
| | stérilisation et la | | | | | | | | |
| | | désinfection selon | Toute | | Effectif | | | | |
| | | des procédures de | l'infrastructure et | Tous les autres | d'établissements | | | | |
| | Tous les éléments | Désinfection de | les fournitures de | éléments de | offrant les | | | | |
| | pour le contrôle | Haut Niveau | la salle | support de la | services | | | | |
| Caractéristique | des infections ¹ | (DHN) ² | d'accouchements ³ | qualité⁴ | d'accouchements | | | | |
| Type d'établissement | | | | | | | | | |
| Hôpital de référence | 100 | 50 | 100 | 0 | 2 | | | | |
| Hôpital de district | 84 | 68 | 73 | 32 | 37 | | | | |
| Centre de santé | 58 | 16 | 33 | 10 | 340 | | | | |
| Dispensaire | 17 | 33 | 17 | 0 | 6 | | | | |
| Poste de santé | 42 | 0 | 8 | 0 | 12 | | | | |
| Polyclinique (Privé) | 100 | 40 | 80 | 0 | 5 | | | | |
| Clinique (Privée) | 100 | 0 | 50 | 0 | 2 | | | | |
| . , , | | | | | | | | | |
| Secteur | | | | | | | | | |
| Gouvernement public | 56 | 18 | 32 | 10 | 263 | | | | |
| Gouvernement non-public | 100 | 33 | 67 | 33 | 3 | | | | |
| Agréé | 70 | 28 | 49 | 16 | 113 | | | | |
| Privé | 62 | 31 | 46 | 0 | 13 | | | | |
| ONG/Communautaire | 42 | 8 | 0 | 0 | 12 | | | | |
| Total | 60 | 21 | 36 | 11 | 404 | | | | |

¹ Savon, eau courante, boîte pour objets pointus, solution désinfectante et gants propres en latex.

savon, eau courante, poite pour objets pointus, solution desinfectante et gants propres en latex.

2 Sur le lieu de traitement de l'équipement du service d'accouchements, équipement, connaissance du temps minimum de traitement pour la stérilisation ou la Désinfection de Haut Niveau et une minuterie automatique.

3 Lit éclairage pour l'example et protection visuelle et auditive.

Lit, éclairage pour l'examen et protection visuelle et auditive.

Lit, eclarage pour rexamerret protection visuelle et auditive.

⁴ Directives, partographe et un prestataire pour les accouchements présents sur place ou de garde 24 heures/24 avec un tableau de service observé.

Tableau B-6.7 Disponibilité des médicaments et des fournitures pour des services d'accouchements normaux et avec complications

Pourcentage d'établissements disposant de toutes les fournitures indiquées, selon le type d'établissement et secteur, Rwanda EPS 2007

| | | Parmi les éta | | |
|-------------------------|---------------------------|------------------------|---------------------|----------------|
| | | offrant de | | |
| | Toutes les | | hements, | |
| | fournitures | | e ayant des | Effectif |
| | essentielles | | ents et des | d'établis- |
| | pour effectuer | | pplémentaires | |
| | un | | Complications | des services |
| Caractéristique | accouchement ¹ | courantes ² | graves ³ | d'accouchement |
| Type d'établissement | | | | |
| Hôpital de référence | 100 | 50 | 100 | 2 |
| Hôpital de district | 89 | 59 | 73 | 37 |
| Centre de santé | 65 | 7 | 24 | 340 |
| Dispensaire | 33 | 0 | 17 | 6 |
| Poste de santé | 58 | 0 | 25 | 12 |
| Polyclinique (Privé) | 60 | 20 | 60 | 5 |
| Clinique (Privée) | 50 | 0 | 100 | 2 |
| | | | | |
| Secteur | | | | |
| Gouvernement public | 63 | 10 | 25 | 263 |
| Gouvernement non-public | 100 | 33 | 67 | 3 |
| Agréé | 77 | 16 | 38 | 113 |
| Privé | 46 | 8 | 46 | 13 |
| ONG/Communautaire | 58 | 0 | 25 | 12 |
| Total | 67 | 12 | 30 | 404 |

¹ Ciseaux ou lames, clamp pour cordon, poire pour aspiration, pommade antibiotique ophtalmique pour

le nouveau-né, désinfectant pour la peau.

Aiguilles et seringues, solution intraveineuse avec appareillage, oxytocique injectable et matériel de suture et porte-aiguilles situé dans la zone de prestation des services d'accouchements : antibiotique oral (cotrimoxazole ou amoxicilline) disponible dans la pharmacie ou dans la zone de prestation des services d'accouchements.

Anticonvulsivants injectables (Valium ou sulfate de magnésium) dans la zone de prestation des services d'accouchements et un antibiotique injectable (pénicilline ou ampicilline) ou gentamicine dans la zone de prestation des services d'accouchements ou dans la pharmacie.

Tableau B-6.8 Pratiques de gestion de support dans l'établissement

Pourcentage d'établissements disposant de la documentation indiquée, pourcentage de ceux qui appliquent des tarifs pour les utilisatrices des services et pourcentage qui suivent les pratiques indiquées de gestion de support du personnel, selon le type d'établissement et secteur, Rwanda EPS 2007

| | Pourcenta | | ements offrant nement ayant : | des services | | d'établisser prestataires | entage ments où les s ont déclaré bir une : | |
|-------------------------|--|---|--|---|--|--|--|---|
| Caractéristique | Registre de patientes à jour, observé ¹ | Documenta- tion de suivi de la couverture concernant les accouche- ments | Suivi par l'établis- sement des cas de décès maternels/ou de nouveau- nés ou de cas ayant frôlé le décès | Tarif pour les utilisatrices des services d'accouche- ments | Effectif d'établis- sements offrant des services d'accouche- ments | Formation en rapport avec les services d'accouche- ments ² | Supervision personnelle ³ | Effectif d'établis- sements ayant des prestataires de services d'accouche- ments interviewés ⁴ |
| Type d'établissement | | | | | | | | |
| Hôpital de référence | 100 | 0 | 100 | 100 | 2 | 100 | 0 | 2 |
| Hôpital de district | 100 | 16 | 97 | 95 | 37 | 73 | 86 | 37 |
| Centre de santé | 99 | 66 | 72 | 84 | 340 | 39 | 98 | 340 |
| Dispensaire | 50 | 17 | 33 | 100 | 6 | 17 | 100 | 6 |
| Poste de santé | 92 | 33 | 92 | 100 | 12 | 17 | 75 | 12 |
| Polyclinique (Privé) | 80 | 20 | 60 | 100 | 5 | 0 | 80 | 5 |
| Clinique (Privée) | 100 | 50 | 50 | 100 | 2 | 50 | 100 | 2 |
| Secteur | | | | | | | | |
| Gouvernement public | 98 | 60 | 73 | 85 | 263 | 45 | 96 | 263 |
| Gouvernement non-public | 100 | 67 | 67 | 33 | 3 | 67 | 67 | 3 |
| Agréés | 99 | 62 | 78 | 89 | 113 | 35 | 97 | 113 |
| Privé | 69 | 23 | 46 | 100 | 13 | 15 | 92 | 13 |
| ONG/Communautaire | 92 | 42 | 92 | 92 | 12 | 33 | 75 | 12 |
| Total | 91 | 59 | 74 | 86 | 404 | 41 | 96 | 404 |

Le registre comprend les admissions des sept derniers jours et indique, au minimum, l'issue de l'accouchement.

On considère qu'un établissement fournit, de manière régulière, une formation à son personnel si, au moins, la moitié des prestataires interviewés ont déclaré avoir reçu une formation avant ou en cours d'emploi en rapport avec leur travail au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête. Seules sont prises en compte des sessions structurées de formation et, par conséquent, une instruction individuelle au cours d'une visite de supervision de routine n'est pas considérée ici comme une formation.

On considère qu'un établissement reçoit, de manière régulière, une supervision de son personnel si, au moins, la moitié des prestataires interviewés ont déclaré avoir été personnellement supervisés, au moins, une fois au cours des 6 mois ayant précédé l'angulète

l'enquête.

⁴ Concerne seulement les prestataires des services d'accouchements dans les établissements offrant des services d'accouchements.

Tableau B-6.9 Fonctions-signal pour des soins obstétriques d'urgence dans les hôpitaux, les centres de santé et les polycliniques

Parmi les hôpitaux, les centres de santé et les polycliniques offrant des services d'accouchements, pourcentage qui ont déclaré avoir administré les fonctions-signal pour des soins obstétriques d'urgence, au moins une fois, au cours des 3 derniers mois, selon le type d'établissement et secteur, Rwanda EPS 2007

| Caractéristique | Pour | Pourcentage d'hôpitaux, de centres de santé et de polycliniques qui ont administré les services suivants : | | | | | | | | | |
|-------------------------|--------------------------|--|----------------|----------|----------|-----------|----------|------------|----------------------|-----------------------|-----------------------|
| | | | | | | Accouche- | _ | | | | d'établis- sements |
| | | | Anticonvulsifs | Retrait | Élimina- | ment | | | Soins | Soins | offrant des |
| | Antibiotique | Oxytociques | ou sédatifs | manuel | tion des | assisté | Trans- | | obstétriques | obstétriques | services |
| I | par voie | par voie | par voie | du | produits | par voie | fusion | | d'urgence | d'urgence | d'accouche- |
| | parentérale ¹ | parentérale | parentérale | placenta | retenus | basse | sanguine | Césarienne | de base ² | complets ³ | ments |
| Type d'établissement | | | | | | | | | | | |
| Hôpital de référence | 100 | 100 | 100 | 50 | 50 | 100 | 100 | 100 | 0 | 0 | 2 |
| Hôpital de district | 97 | 100 | 57 | 86 | 73 | 76 | 97 | 81 | 38 | 30 | 37 |
| Centre de santé | 46 | 20 | 16 | 52 | 15 | 3 | 1 | 0 | 0 | 0 | 340 |
| Polyclinique | 100 | 40 | 60 | 80 | 40 | 20 | 20 | 40 | 20 | 20 | 5 |
| Secteur | | | | | | | | | | | |
| Gouvernement public | 50 | 23 | 21 | 54 | 16 | 8 | 8 | 7 | 3 | 2 | 261 |
| Gouvernement non-public | 100 | 33 | 33 | 67 | 67 | 33 | 33 | 33 | 33 | 33 | 3 |
| Agréés | 52 | 42 | 19 | 58 | 32 | 16 | 15 | 12 | 4 | 4 | 113 |
| Privé | 100 | 40 | 60 | 80 | 40 | 20 | 20 | 40 | 20 | 20 | 5 |
| ONG/Communautaire | 50 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 |
| Total | 52 | 29 | 21 | 55 | 21 | 11 | 11 | 9 | 4 | 3 | 384 |

¹ L'information n'a pas été spécialement collectée sur l'utilisation d'antibiotiques administrées par voie parentérale au cours des 3 derniers mois mais l'établissement avait, au moins, un antibiotique injectable dont la date n'était pas expirée (ampicilline, amoxicilline, gentamicine, ou procaïne pénicilline) et qui était disponible dans la zone de prestation des services d'accouchements.

² L'établissement a effectué les six premières procédures (de gauche à droite) au cours des trois mois ayant précédé l'enquête.

³ L'établissement a effectué les huit procédures au cours des trois mois ayant précédé l'enquête.

Chapitre 7

Tableau B-7.1 Disponibilité des services pour les Infections Sexuellement Transmissibles (IST)

Pourcentage d'établissements offrant des services d'IST en tant que service principal ; parmi les établissements offrant des services d'IST, pourcentage dans lesquels les services d'IST sont fournis dans la zone de prestation du services indiqué et pourcentage dans lesquels les services d'IST sont offerts cinq jours ou plus par semaine, selon le type d'établissement et le secteur, Rwanda EPS 2007

| _ | Pourcentage d'établis- | | Pourc | | tablissemer es d'IST dan | | es | Pourcentage d'établis- | |
|-------------------------|------------------------------|---------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------------|----------------------|-----------------------|----------------------------------|------------------------|
| | sements offrant des | | Location pr | | Zone de | Zone de prestation | | sements où les services d'IST | Effectif d'établis- |
| | services | ⊏ #*+:€ | Département | | prestation | des | Soins de | | sements |
| | d'IST en tant que service | Effectif d'établis- | des soins généraux | Clinique | des services | services de soins | jour, PF, et soins | disponibles au moins 5 jours | offrant des services |
| Caractéristique | principal | sements | de jour | spéciale ² | | | prénatals | | d'IST |
| Type d'établissement | | | | | | | | | |
| Hôpital de référence | 50 | 4 | 50 | 50 | 100 | 100 | 50 | 100 | 2 |
| Hôpital de district | 95 | 38 | 97 | 3 | 14 | 6 | 0 | 72 | 36 |
| Centre de santé | 99 | 382 | 95 | 4 | 45 | 41 | 21 | 83 | 379 |
| Dispensaire | 87 | 60 | 96 | 2 | 31 | 23 | 17 | 79 | 52 |
| Poste de santé | 91 | 22 | 95 | 0 | 45 | 30 | 10 | 100 | 20 |
| Polyclinique (Privé) | 100 | 7 | 100 | 0 | 43 | 57 | 29 | 71 | 7 |
| Clinique (Privée) | 68 | 25 | 100 | 0 | 29 | 24 | 24 | 94 | 17 |
| Secteur | | | | | | | | | |
| Gouvernement public | 98 | 297 | 95 | 4 | 49 | 38 | 22 | 81 | 292 |
| Gouvernement non-public | 100 | 12 | 92 | 8 | 8 | 17 | 0 | 75 | 12 |
| Agréé | 97 | 133 | 95 | 4 | 29 | 39 | 13 | 86 | 129 |
| Privé | 83 | 72 | 98 | 0 | 37 | 28 | 22 | 83 | 60 |
| ONG/Communautaire | 83 | 24 | 95 | 5 | 20 | 30 | 15 | 95 | 20 |
| Total | 95 | 538 | 95 | 4 | 41 | 36 | 19 | 83 | 513 |

¹ Le service peut être disponible dans plusieurs sites dans le même établissement s'ils sont intégrés. Dans les petits établissements, les services généraux de soins de jour, les services de soins prénatals et ceux de planification familiale peuvent être fournis à un seul endroit et

par un seul prestataire.

Les services d'IST des types d'établissements enquêtés sont principalement utilisés par les femmes et, par conséquent, dans pratiquement tous les cas, la clinique spéciale est la clinique gynécologique. Les hommes peuvent recevoir des services d'IST dans

Tableau B-7.2 Disponibilité de l'infrastructure et des ressources qui garantissent la qualité des conseils et des examens pour les Infections Sexuellement Transmissibles (IST)

Parmi les établissements offrant des services pour les IST, pourcentage disposant de tous les composants de support qui garantissent la qualité des conseils, des examens physiques, des diagnostics et des traitements des IST, selon le type d'établissement et le secteur, Rwanda EPS 2007

| | Tous les | Toutes les | | | | | | | | | | |
|-------------------------|-----------------------|----------------------|-----------|--------------------------|----------|----------|-------------------|------------|-------------------------|-------------------|------------------------|------------|
| | | conditions | , | | | | | | | | | Effectif |
| | de | pour | | thode de diagno | ostic | | | | 4 | | 8.4.4.dia = | d'établis- |
| | support | fournir un | | des IST | | | Capac | cité de te | est pour ⁴ : | | Médica- | sements |
| | de la | examen | | | | | | | | | ments | offrant |
| | qualité | physique | | | | | _ | | | | pour traiter | des |
| | des | de | | | , , | 5 | Gonor- | | / 8 | VIH/ | quatre IST | services |
| Caractéristique | conseils ¹ | qualité ² | Etiologie | Syndromique ³ | Clinique | Syphilis | rhée ⁶ | mount' | Chlamydia ⁸ | sida ⁹ | majeures ¹⁰ | ďIST |
| Type d'établissement | | | | | | | | | | | | |
| Hôpital de référence | 0 | 0 | 100 | 100 | 50 | 100 | 100 | 50 | 0 | 100 | 100 | 2 |
| Hôpital de district | 22 | 19 | 100 | 92 | 58 | 69 | 61 | 81 | 3 | 81 | 97 | 36 |
| Centre de santé | 21 | 1 | 66 | 97 | 58 | 47 | 15 | 39 | 2 | 53 | 82 | 379 |
| Dispensaire | 8 | 4 | 60 | 85 | 40 | 8 | 8 | 27 | 2 | 15 | 37 | 52 |
| Poste de santé | 20 | 0 | 10 | 100 | 80 | 0 | 0 | 10 | 0 | 0 | 60 | 20 |
| Polyclinique (Privé) | 0 | 14 | 71 | 100 | 14 | 43 | 57 | 86 | 29 | 71 | 0 | 7 |
| Clinique (Privée) | 12 | 12 | 82 | 76 | 29 | 47 | 41 | 53 | 6 | 53 | 12 | 17 |
| Secteur | | | | | | | | | | | | |
| Gouvernement public | 24 | 2 | 65 | 98 | 57 | 44 | 14 | 38 | 2 | 49 | 82 | 292 |
| Gouvernement non-public | 8 | 0 | 33 | 92 | 42 | 17 | 17 | 42 | 8 | 33 | 100 | 12 |
| Agréé | 14 | 5 | 77 | 97 | 60 | 59 | 26 | 47 | 1 | 67 | 85 | 129 |
| Privé | 3 | 8 | 72 | 80 | 38 | 18 | 22 | 43 | 7 | 28 | 17 | 60 |
| ONG/Communautaire | 20 | 0 | 25 | 95 | 70 | 20 | 15 | 25 | 0 | 20 | 50 | 20 |
| Total | 19 | 3 | 66 | 95 | 55 | 43 | 18 | 40 | 2 | 49 | 74 | 513 |

¹ Protection visuelle et auditive, des directives, des supports visuels ou du matériel éducatif, des carnets individuels pour les patients et des condoms sur le site de prestation des services d'IST.

² Tous les éléments de contrôle des infections (savon, eau, gants en latex, solution désinfectante et boîte pour objets pointus), protection visuelle, lit et éclairage pour examen.

³ Cela fait référence aux algorithmes utilisés dans l'approche syndromique préconisée par l'OMS.

⁴ Avoir la capacité d'effectuer un test ne signifie pas forcément que l'établissement utilise systématiquement le test.

⁵ Soit le test VDRL (Venereal Disease Research Laboratory) et un microscope en état de marche ou kit pour le test RPR (Reactive Protein Reagent).

⁶ Réactifs pour coloration de Gram et microscope en état de marche ou capacité d'effectuer des cultures.

⁷ Microscope et lames en état de marche.

⁸ Colorant Giemsa pour la chlamydia.

⁹ Tests ELISA (Enzyme-Linked Immunosorbent Assay), Western Blot, rapid test, ou PCR (Polymerase Chain Reaction).

¹⁰ Au moins un médicament pour traiter la syphilis, la gonorrhée, le trichomonas et la chlamydia.

Tableau B-7.3 Pratiques de gestion de support qui garantissent la qualité des services pour les Infections Sexuellement Transmissibles

Pourcentage d'établissements offrant des services pour les IST et qui disposent d'un registre de patients et pourcentage dans lesquels les prestataires des services d'IST interviewés ont déclaré recevoir une formation de routine sur les IST ainsi qu'une supervision personnelle, selon le type d'établissement et le secteur, Rwanda

| | Registre, d'admiss patients probableme | sion des s s ayant ent une IST | Effectif | Pour d'établiss lesq presta' servic interviewé rec | Effectif d'établis- sements ayant des | |
|-------------------------|---|--|------------------------------------|--|--|--------------------------------------|
| | Admission des 7 derniers | Admission la plus récente Il y a >7 | sements offrant des services | Formation en rapport avec les | Supervision | prestataires de services d'IST |
| Caractéristique | jours | jours | d'IST | IST ¹ | personnelle ² | interviewés ³ |
| Type d'établissement | | | | | | |
| Hôpital de référence | 50 | 50 | 2 | 100 | 50 | 2 |
| Hôpital de district | 36 | 39 | 36 | 97 | 88 | 34 |
| Centre de santé | 39 | 37 | 379 | 77 | 98 | 375 |
| Dispensaire | 23 | 37 | 52 | 51 | 64 | 45 |
| Poste de santé | 50 | 30 | 20 | 21 | 74 | 19 |
| Polyclinique (Privé) | 0 | 43 | 7 | 40 | 80 | 5 |
| Clinique (Privée) | 29 | 41 | 17 | 53 | 24 | 17 |
| Secteur | | | | | | |
| Gouvernement public | 37 | 37 | 292 | 77 | 95 | 284 |
| Gouvernement non-public | 17 | 42 | 12 | 50 | 83 | 12 |
| Agréés | 45 | 35 | 129 | 80 | 98 | 128 |
| Privé | 23 | 38 | 60 | 47 | 51 | 53 |
| ONG/Communautaire | 30 | 45 | 20 | 45 | 80 | 20 |
| _ Total | 37 | 37 | 513 | 73 | 90 | 497 |

¹ On considère qu'un établissement fournit, de manière régulière, une formation à son personnel si, au moins, la moitié des prestataires interviewés ont déclaré avoir reçu une formation avant ou en cours d'emploi en rapport avec leur travail au cours des 12 mois ayant précédé l'énquête. Seules sont prises en compte des sessions structurées de formation en cours d'emploi et, par conséquent, une instruction individuelle au cours d'une visite de supervision de routine n'est pas considérée ici comme une formation.

On considère qu'un établissement reçoit, de manière régulière, une supervision de son personnel si, au moins,

la moitié des prestataires interviewés ont déclaré avoir été personnellement supervisés, au moins, une fois au cours des 6 mois ayant précédé l'enquête.

³ Concerne seulement les prestataires des services d'IST dans les établissements offrant des services d'IST dans un service évalué par l'enquête (par ex : des services de soins de jour, de soins prénatals et de planification familiale).

Tableau B-7.4 Disponibilité des services pour la tuberculose

Parmi tous les établissements, pourcentage de ceux qui fournissent des services de diagnostic de la tuberculose et des services de traitement et/ou de suivi pour la tuberculose; parmi les établissements qui fournissent des services de traitement et/ou de suivi, pourcentage qui suivent la stratégie DOTS ou d'autres stratégies, selon le type d'établissement et le secteur, Rwanda EPS 2007

| | Pourcentag | e d'établisser | ments offrant : | | Parn | | | |
|-------------------------|-------------|----------------|-----------------|------------|------------|-----------------------|-----------------------|---------------------------|
| | | • | | | | ements | Effectif | Nambra |
| | | | | | | ant des traitement | | Nombre |
| | | | | | et/ou de s | | d'établis- sements | moyen de sites offrant |
| | | Des | | | tubero | | offrant des | des |
| | Des | services de | Des services | | | entage | services de | services de |
| | services de | traitement | de diagnostic, | | qui sui | O . | traitement | traitement |
| | diagnostic | ou de suivi | de traitement | Effectif | qui sui | Traitement | | ou de suivi |
| | de la | de la | et de suivi de | d'établis- | Traitement | | de la | de la |
| Caractéristique | tuberculose | | la tuberculose | sements | DOTS | DOTS | | tuberculose ² |
| • | taboroarooo | 14501041000 | ia taboroaiooo | COMONIC | DOTO | DOTO | taboroalooo | taboroaicoo |
| Type d'établissement | | | | | | | | |
| Hôpital de référence | 50 | 50 | 2 | 100 | 50 | 2 | 50 | 50 |
| Hôpital de district | 36 | 39 | 36 | 97 | 88 | 34 | 36 | 39 |
| Centre de santé | 39 | 37 | 379 | 77 | 98 | 375 | 39 | 37 |
| Dispensaire | 23 | 37 | 52 | 51 | 64 | 45 | 23 | 37 |
| Poste de santé | 50 | 30 | 20 | 21 | 74 | 19 | 50 | 30 |
| Polyclinique (Privé) | 0 | 43 | 7 | 40 | 80 | 5 | 0 | 43 |
| Clinique (Privée) | 29 | 41 | 17 | 53 | 24 | 17 | 29 | 41 |
| Secteur | | | | | | | | |
| Gouvernement public | 61 | 68 | 69 | 297 | 85 | 18 | 201 | 1 |
| Gouvernement non-public | 100 | 100 | 100 | 12 | 75 | 33 | 12 | 2 |
| Agréé | 80 | 81 | 81 | 133 | 88 | 14 | 108 | 1 |
| Privé | 17 | 3 | 19 | 72 | 0 | 100 | 2 | 1 |
| ONG/Communautaire | 13 | 17 | 17 | 24 | 100 | 0 | 4 | 1 |
| Total | 58 | 61 | 64 | 538 | 85 | 18 | 327 | 1 |

¹ Certains établissements utilisant les traitements DOTS et les autres traitements, les pourcentages peuvent excéder 100 %.

² Dans un établissement, un même service peut être offert à plusieurs endroits. Chacun de ces endroits est défini comme un site du service.

Chapitre 8

Tableau B-8.1 Services de diagnostic et/ou de traitement du paludisme : Protocoles dans TOUS les sites

Pourcentage d'établissements offrant des services de traitement du paludisme, pourcentage disposant de la capacité d'effectuer des diagnostics de laboratoire du paludisme, pourcentage offrant des services de diagnostic et/ou de traitement et, parmi ces derniers, pourcentage ayant les composants de support indiqués pour les services de paludisme, selon le type d'établissement et le secteur, Rwanda EPS 2007

| - | Роц | rcentage d'é | tahlis- | | Parmi les établissements offrant des services de diagnostic | | | | | | | Nombre |
|----------------------|----------|------------------------|------------|------------|---|---------------------|--------------------|-------------|--------------|-------------|-------------|-----------|
| | | sements qu | | | | | aitement, pource | | • | .10 | Effectif | moyen de |
| | | comonto qu | | | | 0000 00 11 | antornorit, pouroo | Capacité | Autre | Protocole | d'établis- | sites |
| | | Ont la | | | | | Pas de rupture | • | capacité | de | sements | offrant |
| | | capacité | Offrent | | Protocole | | de stocks | des | d'effectuer | | offrant des | des |
| | | • | des | | | | | | | | | services |
| | 011 | d'effectuer | | | de | | d'antipaludéens | U | | dans toutes | de | de |
| | Offrent | un | services | | traitement | | de première | de | diagnostics | | | |
| | des | diagnostic | de | | | Antipaludéens | intention au | laboratoire | de | concernées | • | |
| | services | | diagnostic | | paludisme | de première | cours des 6 | pour le | laboratoire | | et/ou de | et/ou de |
| | de | laboratoire | et/ou de | | | intention dans | mois ayant | paludisme | pour le | ments dans | | |
| | traite- | pour le | traite- | d'établis- | les unités | l'établis- | précédé | (frottis | paludisme | l'établis- | du | du |
| Caractéristique | ment | paludisme ¹ | ment | sements | concernées | sement ² | l'enquête | sanguin) | (rapid test) | sement | paludisme | paludisme |
| Type d'établissement | | | | | | | | | | | | |
| Hôpital de référence | 75 | 75 | 100 | 4 | 0 | 100 | 100 | 50 | 25 | 0 | 4 | 6 |
| Hôpital de district | 97 | 71 | 97 | 38 | 41 | 100 | 73 | 70 | 5 | 41 | 37 | 3 |
| Centre de santé | 95 | 34 | 96 | 382 | 55 | 95 | 64 | 35 | 6 | 54 | 367 | 2 |
| Dispensaire | 72 | 23 | 75 | 60 | 33 | 40 | 31 | 27 | 4 | 11 | 45 | 1 |
| Poste de santé | 82 | 9 | 86 | 22 | 16 | 79 | 37 | 11 | 0 | 16 | 19 | 1 |
| Polyclinique (Privé) | 86 | 71 | 100 | 7 | 0 | 0 | 0 | 71 | 43 | 0 | 7 | 3 2 |
| Clinique (Privée) | 68 | 36 | 76 | 25 | 37 | 26 | 26 | 47 | 11 | 16 | 19 | 2 |
| Secteur | | | | | | | | | | | | |
| Gouvernement public | 94 | 34 | 95 | 297 | 53 | 96 | 64 | 35 | 5 | 52 | 283 | 2 |
| Gouvernement | 01 | 01 | 00 | 201 | 00 | 00 | 01 | 00 | Ü | 02 | 200 | _ |
| non-public | 100 | 25 | 100 | 12 | 25 | 83 | 67 | 25 | 8 | 25 | 12 | 3 |
| Agréé | 95 | 43 | 96 | 133 | 55 | 95 | 67 | 41 | 8 | 53 | 128 | 2 |
| Privé | 72 | 35 | 79 | 72 | 33 | 23 | 19 | 40 | 12 | 9 | 57 | 2 2 |
| ONG/Communautaire | 71 | 25 | 75 | 24 | 6 | 72 | 22 | 33 | 6 | 6 | 18 | 1 |
| | | | | | | | | | | | | |
| Total | 91 | 36 | 93 | 538 | 49 | 86 | 58 | 37 | 6 | 45 | 498 | 2 |

¹ Un microscope en état de marche, des lamelles et des colorants sont disponibles.

² Sulfadoxine-pyréthamine (Fansidar), amodiaquine et Coartem.

Tableau B-8.2 Paludisme: approvisionnement de moustiquaires et formation

Parmi les établissements offrant des services de traitement du paludisme, pourcentage d'établissements facilitant l'accès des utilisatrices de soins prénatals aux Moustiquaires Imprégnées d'Insecticide (MII), pourcentage ayant des MII dans l'établissement, et pourcentage dans lesquels les prestataires ont reçu une formation avant ou en cours d'emploi en rapport avec le paludisme, selon le type d'établissement et le secteur, Rwanda EPS 2007

| - | | | Parmi le | es établiss | ements off | rant des | |
|-------------------------|----------------------|-------------------|-----------|-------------|--------------|-----------|-------------|
| | Pource | entage | | | nent du pal | | |
| | d'établissem | | pour | | | | |
| | des serv | | formation | | | | |
| | traitem | | | | e a été reçi | | |
| | paludis | | | | noins un : | | Effectif |
| | | | Méd | lecin | | estataire | d'établis- |
| | | | | aire des | | ie des | sements |
| | Facilitant | | | es de | | es de | offrant des |
| | l'accès des | | paludis | sme au | paludis | sme au | services |
| | utilisatrices | Ayant des | | des: | • | des: | de |
| | de soins | MII dans | 12 | 13-35 | 12 | 13-35 | traitement |
| | prénatals | l'établisse | derniers | | derniers | derniers | du |
| Caractéristique | aux MII ¹ | ment ² | mois | mois | mois | mois | paludisme |
| Type d'établissement | | | | | | | |
| Hôpital de référence | 0 | 0 | 75 | 25 | 25 | 0 | 4 |
| Hôpital de district | 3 | 38 | 65 | 5 | 68 | 30 | 37 |
| Centre de santé | 94 | 77 | 1 | 0 | 78 | 25 | 367 |
| Dispensaire | 11 | 9 | Ó | 4 | 53 | 16 | 45 |
| Poste de santé | 68 | 53 | 0 | 0 | 42 | 37 | 19 |
| Polyclinique (Privé) | 29 | 14 | 29 | 14 | 29 | 0 | 7 |
| Clinique (Privée) | 0 | 0 | 21 | 5 | 11 | 11 | 19 |
| Secteur | | | | | | | |
| Gouvernement public | 84 | 73 | 6 | 1 | 78 | 22 | 283 |
| Gouvernement non-public | 25 | 17 | 8 | 0 | 58 | 17 | 12 |
| Agréé | 84 | 70 | 9 | 1 | 73 | 30 | 128 |
| Privé | 9 | 5 | 11 | 5 | 39 | 14 | 57 |
| ONG/Communautaire | 67 | 61 | 0 | 6 | 39 | 33 | 18 |
| Total | 74 | 63 | 7 | 1 | 70 | 24 | 498 |

¹ Facilitant l'accès de toutes les utilisatrices de soins prénatals ou de certaines ayant été sélectionnées.

Tableau B-8.3 Contenu observé des conseils sur les MII donnés aux patientes au cours des premières visites et au cours des visites de suivi

Pourcentage de patientes en première visite et en visites de suivi pour des soins prénatals qui ont reçu des conseils sur les MII et à qui on a donné des MII, ou qui ont acheté des MII, par type d'établissement, Rwanda EPS 2007

| | Hôpital de | Hôpital de | Centre de | | Poste de | Polyclinique | Clinique | |
|---|---------------|---------------|--------------|-------------|-------------|--------------|----------|-------|
| Sujet du conseil | référence | district | santé | Dispensaire | | (Privé) | (Privée) | Total |
| Première visite de soins prénatals | | | | | | | | |
| Explication sur l'importance d'utiliser une MII | 0 | 83 | 64 | 40 | 0 | - | 0 | 64 |
| Prestataire a donné une MII à la patiente gratuitement | 0 | 0 | 28 | 20 | 0 | - | 0 | 27 |
| La patiente a acheté une MII au prestataire | 0 | 0 | 31 | 0 | 0 | - | 0 | 30 |
| Explication sur l'utilisation des MII | 0 | 83 | 53 | 0 | 0 | - | 0 | 52 |
| Effectif de patientes en première visite de soins prénatals | 2 | 6 | 344 | 5 | 2 | 0 | 2 | 359 |
| Visite de suivi de soins prénatals | | | | | | | | |
| Explication sur l'importance d'utiliser une MII | 0 | 0 | 58 | 86 | 0 | 0 | 0 | 57 |
| Prestataire a donné une MII à la patiente gratuitement | 0 | 0 | 19 | 14 | 0 | 0 | 0 | 18 |
| La patiente a acheté une MII au prestataire | 0 | 0 | 23 | 14 | 0 | 0 | 0 | 22 |
| Explication sur l'utilisation des MII | 0 | 0 | 49 | 71 | 0 | 0 | 0 | 48 |
| Effectif de patientes en visite de suivi de soins prénatals | 4 | 3 | 360 | 7 | 3 | 1 | 4 | 378 |

² Ayant des MII.

Tableau B-8.4 Contenu observé des conseils éducatifs concernant la santé en rapport avec le paludisme donnés aux patientes au cours des premières visites et au cours des visites de suivi pour des soins prénatals

Pourcentage de patientes en première visite et en visites de suivi qui ont été observées alors qu'elles recevaient des conseils sur le Traitement Préventif Intermittent (TPI) et alors qu'elles recevaient la première dose du TPI dans l'établissement, par type d'établissement, Rwanda EPS

| | Hôpital | Hôpital | Centre | | Poste | | | |
|--|-----------|----------|--------|-------------|-------|--------------|----------|-------|
| | de | de | de | | de | Polyclinique | | |
| Sujet du conseil | référence | district | santé | Dispensaire | santé | (Privé) | (Privée) | Total |
| Première visite de soins prénatals | | | | | | | | |
| Prestataire a donné ou expliqué le TPI | 50 | 0 | 68 | 40 | 0 | - | 0 | 66 |
| Prestataire a expliqué le but du TPI | 50 | 0 | 56 | 40 | 0 | - | 0 | 55 |
| Prestataire a expliqué comment prendre le TPI | 50 | 0 | 56 | 40 | 0 | - | 0 | 54 |
| Prestataire a expliqué les effets secondaires possibles du TPI | 50 | 0 | 37 | 40 | 0 | - | 0 | 36 |
| Première dose du TPI donnée à l'établissement a été observée | 0 | 0 | 61 | 40 | 0 | - | 0 | 59 |
| Importance de la deuxième dose de TPI a été expliquée | 0 | 0 | 42 | 0 | 0 | - | 0 | 41 |
| Effectif de patientes de première visite de soins prénatals | 2 | 6 | 344 | 5 | 2 | 0 | 2 | 359 |
| Visite de suivi de soins prénatals | | | | | | | | |
| Prestataire a donné ou expliqué le TPI | 0 | 0 | 64 | 86 | 0 | 0 | 0 | 63 |
| Prestataire a expliqué le but du TPI | 0 | 0 | 47 | 86 | 0 | 0 | 0 | 46 |
| Prestataire a expliqué comment prendre le TPI | 0 | 0 | 50 | 86 | 0 | 0 | 0 | 49 |
| Prestataire a expliqué les effets secondaires possibles du TPI | 0 | 0 | 37 | 14 | 0 | 0 | 0 | 35 |
| Première dose du TPI donnée à l'établissement a été observée | 0 | 0 | 52 | 71 | 0 | 0 | 0 | 51 |
| Importance de la deuxième dose de TPI a été expliquée | 0 | 0 | 41 | 57 | 0 | 0 | 0 | 40 |
| Effectif de patientes en visite de suivi de soins prénatals | 4 | 3 | 360 | 7 | 3 | 1 | 4 | 378 |

^{*} Les chiffres sont basés sur des effectifs trop faibles pour être significatifs.

Chapitre 9

Tableau B-9.1 Disponibilité des services pour le VIH/sida

Pourcentage de tous les établissements qui offrent les services indiqués pour le VIH/sida, selon le type d'établissement et le secteur, Rwanda EPS 2007

| | Système de test du | Services de soins/support pour patients ayant le | | Thérapie | Personnel a accès à | Effectif d'établis- |
|-------------------------|-----------------------|---|-------------------|----------|------------------------|------------------------|
| Caractéristique | VIH | VIH/sida ² | PTME ³ | ARV | PPE ⁵ | sements |
| Type d'établissement | | | | | | |
| Hôpital de référence | 100 | 75 | 50 | 75 | 75 | 4 |
| Hôpital de district | 95 | 95 | 66 | 95 | 97 | 38 |
| Centre de santé | 67 | 60 | 64 | 29 | 27 | 382 |
| Dispensaire | 22 | 17 | 3 | 5 | 5 | 60 |
| Poste de santé | 9 | 9 | 0 | 0 | 0 | 22 |
| Polyclinique (Privé) | 100 | 71 | 29 | 14 | 14 | 7 |
| Clinique (Privée) | 64 | 44 | 8 | 12 | 8 | 25 |
| Secteur | | | | | | |
| Gouvernement public | 62 | 55 | 57 | 29 | 28 | 297 |
| Gouvernement non-public | 50 | 42 | 33 | 0 | 25 | 12 |
| Agréé | 81 | 77 | 74 | 47 | 44 | 133 |
| Privé | 35 | 22 | 6 | 0 | 3 | 72 |
| ONG/Communautaire | 42 | 42 | 4 | 0 | 4 | 24 |
| Total | 62 | 55 | 51 | 29 | 28 | 538 |

¹ Conseil et test volontaire pour le VIH/sida: l'établissement effectue le test, dispose d'un laboratoire affilié ou a un accord avec un site effectuant les tests et qui doit renvoyer les résultats à l'établissement.

Services de soins cliniques et de support pour les patients ayant le VIH/sida et pour les personnes vivant avec le VIH/sida.

Prévention de la Transmission du VIH de la Mère à l'Enfant.
Thérapie antirétrovirale (n'inclut pas les services de suivi).

⁵ Prophylaxie Post Exposition pour le personnel de santé et autres personnes exposées à des risques élevés de contamination.

Tableau B-9.2 Systèmes pour le test du VIH

Pourcentage d'établissements déclarant disposer d'un système de test du VIH, et parmi eux, pourcentage effectuant les tests dans l'établissement ou dans un site extérieur, pourcentage disposant de règlements et d'enregistrements dans tous les sites concernés du service et nombre moyen de sites du service ayant un système de test du VIH par établissement, selon le type d'établissement et secteur. Rwanda **EPS 2007**

| _ | | | Pourcentage d'établissements ayant : | | | | | | | |
|----------------------|--|-----------------------------------|--|---|--|--|---|---|--|--|
| | | | Éléments observés dans TOUS | | | | | | | |
| | | | Les sites concernés du service de | | | | | | | |
| | | | l'établissement | | | | | | | |
| Caractéristique | Pourcentage d'établis- sements ayant déclaré disposer d'un système de test du VIH ¹ | Effectif d'établis- sements | Test VIH disponible dans l'établis- sement ou dans un laboratoire affilié ² | Test VIH disponible seule- ment dans un site extérieur ³ | Règlement de consente- ment informé pour le test du VIH ⁴ | Registre avec les résultats des tests du VIH | Enregistre- ment des patients recevant les résultats des tests du VIH ⁵ | Tous les éléments pour l'indicateur ⁶ | Effectif d'établis- sements ayant déclaré un système de test du VIH | Nombre moyen de sites du service ayant un système de test du VIH ⁷ |
| Caracteristique | test du VIII | sements | anne | exterieur | au vin | du VIII | du VIII | Tinuicateur | VIII | VIII |
| Type d'établissement | | | | | | | | | | |
| Hôpital de référence | 100 | 4 | 100 | 0 | 0 | 75 | 25 | 0 | 4 | 5 |
| Hôpital de district | 95 | 38 | 94 | 0 | 56 | 83 | 78 | 44 | 36 | 2 |
| Centre de santé | 67 | 382 | 89 | 5 | 78 | 96 | 96 | 71 | 256 | 1 |
| Dispensaire | 22 | 60 | 85 | 8 | 38 | 69 | 69 | 31 | 13 | 1 |
| Poste de santé | 9 | 22 | 100 | 0 | 100 | 100 | 100 | 100 | 2 | 1 |
| Polyclinique (Privé) | 100 | 7 | 100 | 0 | 14 | 100 | 100 | 14 | 7 | 3 |
| Clinique (Privée) | 64 | 25 | 88 | 6 | 25 | 94 | 88 | 25 | 16 | 1 |
| Secteur | | | | | | | | | | |
| Gouvernement public | 62 | 297 | 88 | 4 | 72 | 95 | 92 | 63 | 185 | 1 |
| Gouvernement non- | | | | | | | | | | |
| public | 50 | 12 | 83 | 17 | 33 | 67 | 67 | 33 | 6 | 4 |
| Agréé | 81 | 133 | 94 | 4 | 77 | 94 | 94 | 72 | 108 | 1 |
| Privé | 35 | 72 | 92 | 0 | 20 | 84 | 84 | 16 | 25 | 2 |
| ONG/Communautaire | 42 | 24 | 80 | 20 | 70 | 100 | 90 | 70 | 10 | 1 |
| Total | 62 | 538 | 90 | 4 | 69 | 93 | 92 | 62 | 334 | 1 |

¹ L'établissement déclare qu'il effectue le test dans l'établissement ou dans un laboratoire externe affilié ou il a un accord avec un site de test qui doit renvoyer les résultats à l'établissement.

Le test du VIH est confirmé dans l'établissement ou dans un laboratoire affilié.

³ Le test du VIH n'est pas effectué dans l'établissement mais il y a des enregistrements observés de tests effectués à l'extérieur de l'établissement avec les résultats.

Si des directives comme les directives nationales de CTV, les directives nationales pour la prise en charge clinique du VIH et du sida, les directives nationales pour la Prévention de la Transmission de la Mère à l'Enfant ou celles à l'intention des conseillers du Rwanda qui mettent l'accent sur le conseil en matière de VIH/sida/IST étaient présentes, on a considéré que l'établissement était doté d'une politique de consentement informé.

Si le rapid test est effectué, un enregistrement avec l'identité et les résultats du patient sont suffisants.

⁶ Règlement de consentement informé dans tous les sites concernés du service, un registre observé comportant les résultats des test du VIH, un registre observé pour les patients recevant les résultats du test du VIH et le test du VIH disponible ou des enregistrements montrant que les résultats des tests ont été reçus par l'établissement.

⁷ Dans un établissement, un même service peut être offert dans plusieurs endroits. Chacun de ces endroits est défini comme un site du service.

Tableau B-9.3 Disponibilité et documentation des services de soins et de support pour les patients des services de VIH/sida

Pourcentage d'établissements offrant des services de soins et de support pour les patients ayant le VIH/sida clients et pourcentage d'établissements offrant des services de soins cliniques et de support; Parmi ces établissements, pourcentage dans lesquels il y a un système de suivi des registres et nombre moyen de sites du service de soins et de support clinique par établissement, selon le type d'établissement et secteur, Rwanda EPS 2007

| | | | | | Registre | | | |
|----------------------|--------------|-----------------------|----------|------------|------------|----------------|-----------------|----------------------|
| | | | | | comportant | Système | | |
| | | Pourcentage | | | le | d'enregistre- | Effectif | |
| | Pourcentage | d'établis- | | | diagnostic | ment observé | d'établis- | |
| | d'établis- | sements | | | du patient | des rendez- | sements | |
| | sements | offrant des | | Registre/ | en rapport | vous de | offrant des | Nombre |
| | offrant des | services de | | dossier | avec le | chaque | services de | moyen de |
| | services de | soins | | individuel | VIH/sida | patient dans | soins | sites du |
| | soins et de | cliniques et de | | observé | observé | tous les sites | cliniques et de | |
| | support pour | support pour | | dans les | dans tous | de | support pour | soins |
| | les patients | les patients | Effectif | sites | les sites | programmes | les patients | cliniques |
| | ayant le | ayant le | | concernés | | de soins de | ayant le | et de |
| Caractéristique | VIH/sida¹ | VIH/sida ² | sements | du service | du service | jour | VIH/sida | support ³ |
| Type d'établissement | | | | | | | | |
| Hôpital de référence | 75 | 75 | 4 | 67 | 100 | 100 | 3 | 7 |
| Hôpital de district | 95 | 95 | 38 | 94 | 50 | 81 | 36 | 2 |
| Centre de santé | 60 | 53 | 382 | 93 | 46 | 72 | 202 | 2 |
| Dispensaire | 17 | 10 | 60 | 100 | 50 | 67 | 6 | 2 1 |
| Poste de santé | 9 | 5 | 22 | 100 | 0 | 0 | 1 | 1 |
| Polyclinique (Privé) | 71 | 57 | 7 | 100 | 75 | 25 | 4 | 3 2 |
| Clinique (Privée) | 44 | 24 | 25 | 100 | 50 | 17 | 6 | 2 |
| Secteur | | | | | | | | |
| Gouvernement public | 55 | 49 | 297 | 90 | 46 | 74 | 145 | 2 |
| Gouvernement public | 55 | 49 | 291 | 90 | 40 | 74 | 145 | 2 |
| public | 42 | 42 | 12 | 100 | 60 | 40 | 5 | 4 |
| Agréé | 72 77 | 70 | 133 | 96 | 49 | 73 | 93 | |
| Privé | 22 | 14 | 72 | 100 | 60 | 30 | 10 | 2 2 |
| ONG/Communautaire | 42 | 21 | 24 | 100 | 0 | 80 | 5 | 1 |
| Total | 55 | 48 | 538 | 93 | 47 | 71 | 258 | 2 |

¹Les prestataires ont déclaré fournir des soins curatifs pour des maladies qui peuvent être liées au VIH/sida, comme le diagnostic et le traitement des infections opportunistes et ils ont déclaré fournir des conseils ou référer les patients pour recevoir des conseils et/ou pour bénéficier de services de support et d'aide aux personnes vivant avec le VIH/sida.

En plus des services de soins et de support, les prestataires ont déclaré fournir ou prescrire l'un des traitements suivants : traitement pour les infections opportunistes; traitement intraveineux systémique pour des infections fongiques, comme les méningites cryptococcoses; traitement pour le sarcome de Kaposi; des soins palliatifs pour les patients, comme la prise en charge des symptômes, la prise en charge de la douleur ou les soins infirmiers; les services de réhabilitation sur le plan nutritionnel; des suppléments enrichis en protéines; la thérapie antirétrovirale (ARV) et des services de suivi pour les personnes recevant des ARV.

3 Dans un établissement, un même service peut être offert dans plusieurs endroits. Chacun de ces endroits est défini comme un site

du service.

Tableau B-9.4 Disponibilité d'un système de test du VIH et services de soins cliniques de base et de support pour le VIH/sida

Pourcentage d'établissements qui déclarent disposer d'un système de test du VIH et qui offrent un traitement pour différentes maladies, selon le type d'établissement et le secteur, Rwanda EPS 2007

| | Pourcentage d'établissements ¹ ayant déclaré : | | | | | | | | |
|-------------------------|---|-------------|------------|------------|--------------------------|--------------|---------------------------|----------|------------|
| i | | | | <u> </u> | Traitement | Traitement | Un traitement | | |
| | Système | Traitement | | Traitement | préventif de | préventif de | pour une | | Effectif |
| I | de test du | de la | Traitement | du | la | la | infection | Tous les | d'établis- |
| Caractéristique | VIH ² | tuberculose | des IST | paludisme | tuberculose ³ | pneumonie | opportuniste ⁴ | services | sements |
| Type d'établissement | | | | | | | | | |
| Hôpital de référence | 100 | 75 | 75 | 75 | 25 | 50 | 75 | 25 | 4 |
| Hôpital de district | 95 | 95 | 97 | 97 | 47 | 68 | 84 | 18 | 38 |
| Centre de santé | 67 | 72 | 98 | 95 | 15 | 29 | 33 | 7 | 382 |
| Dispensaire | 22 | 15 | 88 | 72 | 2 | 8 | 8 | 2 | 60 |
| Poste de santé | 9 | 14 | 91 | 82 | 0 | 0 | 0 | 0 | 22 |
| Polyclinique (Privé) | 100 | 14 | 100 | 86 | 0 | 29 | 43 | 0 | 7 |
| Clinique (Privée) | 64 | 4 | 76 | 68 | 4 | 16 | 20 | 0 | 25 |
| Secteur | | | | | | | | | |
| Gouvernement public | 62 | 68 | 98 | 94 | 17 | 29 | 31 | 7 | 297 |
| Gouvernement non-public | 50 | 100 | 100 | 100 | 25 | 25 | 33 | 17 | 12 |
| Agréés | 81 | 81 | 97 | 95 | 19 | 38 | 51 | 11 | 133 |
| Privé | 35 | 3 | 86 | 72 | 0 | 8 | 11 | 0 | 72 |
| ONG/Communautaire | 42 | 17 | 83 | 71 | 0 | 13 | 8 | 0 | 24 |
| Total | 62 | 61 | 96 | 91 | 15 | 28 | 33 | 7 | 538 |

¹ Par établissement, on entend ici n'importe quel service de santé d'un établissement ou un autre site non basé à domicile où les services liés au

r ai etablissement, on entend ici n'importe quel service de santé d'un établissement ou un autre site non basé à domicile où les services liés au VIH/sida sont offerts.

² L'établissement a déclaré qu'il peut effectuer les tests, qu'il est affilié à un laboratoire externe ou qu'il a un accord avec un site de test pour que les résultats des tests soient renvoyés à l'établissement.

³ En utilisent des ionimitées.

En utilisant des isoniazides.

⁴ Traitement pour des infections opportunistes autres que la tuberculose.

Tableau B-9.5 Traitement de la tuberculose dans les sites du service de VIH en utilisant la thérapie DOTS¹

Parmi les établissements offrant des services de soins et de support pour les patients ayant le VIH/sida, pourcentage ayant différentes activités dans le domaine de la tuberculose; parmi ces établissements qui offrent des soins et des services de support et qui suivent la stratégie DOTS pour le traitement de la tuberculose, pourcentage ayant les composants de programme qui permettent le traitement de la tuberculose et nombre moyen de sites du service par établissement qui offrent des soins et des services de support et des services de tuberculose qui suivent la stratégie DOTS, selon le type d'établissement et le secteur. Rwanda EPS 2007

| | Pourcentage d'établis- sements | | support p VIH/sida, po activités | ces de soins our les patie | et de nts de ayant les | Effectif d'établis- sements offrant des | soins e | t de support p ida et qui suiv pourcen | our les patie | | Effectif d'établis- sements offrant des services de soins et de | Nombre moyen de |
|---------------------------------------|--------------------------------------|------------|--|-------------------------------|------------------------------|--|----------------|--|--------------------------|--------------------------|--|----------------------------|
| | offrant des | | | Déclarent | | services de | | | | | support | sites qui |
| | services de soins et de | | Services de diagnostic | qu'ils appartien- | | soins et de support | de patients | Protocole de | Tous les médica- | Tous les éléments | pour les patients | offrent des services de |
| | support pour | | ou de | nent au | Suivent | pour les | dans | traitement | ments de | pour | ayant le | tuberculose |
| | les patients | Effectif | | Programme | | patients | certains | de la | 1 ^{ere} | l'indicateur | VIH/sida et | |
| | ayant le | d'établis- | de la | national | stratégie | ayant le | sites | tuberculose | | de la | qui suivent | |
| Caractéristique | VIH/sida | sements | tuberculose ² | DOTS | DOTS ³ | VIH/sida | DOTS | observé | disponibles ⁴ | tuberculose ⁵ | la DOTS | DOTS 6 |
| Type d'établissement | | | | | | | | | | | | |
| Hôpital de référence | 75 | 4 | 100 | 67 | 100 | 3 | 100 | 33 | 100 | 33 | 3 | 4 |
| Hôpital de district | 95 | 38 | 86 | 83 | 64 | 36 | 78 | 83 | 96 | 65 | 23 | 2 |
| Centre de santé | 60 | 382 | 70 | 61 | 60 | 229 | 81 | 78 | 90 | 63 | 137 | 1 |
| Dispensaire | 17 | 60 | 20 | 20 | 0 | 10 | - | - | - | - | 0 | - |
| Poste de santé | 9 | 22 | 0 | 0 | 0 | 2 | - | - | - | - | 0 | - |
| Polyclinique (Privé) | 71 | 7 | 60 | 0 | 0 | 5 | - | - | - | - | 0 | - |
| Clinique (Privée) | 44 | 25 | 45 | 9 | 0 | 11 | - | = | - | - | 0 | - |
| Secteur | | | | | | | | | | | | |
| Gouvernement public Gouvernement non- | 55 | 297 | 71 | 62 | 60 | 162 | 81 | 72 | 90 | 58 | 97 | 1 |
| public | 42 | 12 | 60 | 60 | 40 | 5 | 50 | 50 | 100 | 0 | 2 | 5 |
| Agréé | 77 | 133 | 74 | 66 | 61 | 103 | 81 | 87 | 92 | 71 | 63 | 1 |
| Privé | 22 | 72 | 56 | 13 | 0 | 16 | - | - | - | _ | 0 | - |
| ONG/Communautaire | 42 | 24 | 10 | 10 | 10 | 10 | 100 | 100 | 100 | 100 | 1 | 1 |
| Total | 55 | 538 | 69 | 59 | 55 | 296 | 81 | 78 | 91 | 63 | 163 | 1 |

¹ Traitement directement observé courte période (Direct Observed Treatment Short-course).

L'unité effectue le test de la tuberculose, prescrit la thérapie initiale ou effectue le suivi des patients ayant la tuberculose.
 La stratégie de traitement suivie comporte une observation directe pendant 2 mois avec un suivi de 4 mois, ou une observation directe pendant 6 mois, ou encore une

observation directe pendant 8 mois.

4 Une combinaison d'isoniazides (INH) (rifampicine, éthambutol, et pyrazinamide). Si les médicaments sont pré conditionnés individuellement pour des patients qui suivent la

thérapie DOTS, il faut que les médicaments soient disponibles pour tous les patients traités en suivant DOTS.

⁵ Un registre observé de patients pour DOTS et des protocoles de traitement de la tuberculose observés et tous les médicaments de première intention pour la tuberculose

disponibles dans l'établissement.

6 Dans un établissement, un même service peut être offert dans plusieurs endroits. Chacun de ces endroits est défini comme un site du service.

Tableau B-9.6 Diagnostic et traitement des Infections Sexuellement Transmissibles (IST) dans les sites des services de VIH

Pourcentage d'établissements offrant des services de soins et de support pour les patients ayant le VIH/SIDA qui sont traités pour une IST, et parmi ces établissements, pourcentage ayant les composants du programme de support des services d'IST (y compris le protocole du traitement dans tous les sites), et nombre moyen de sites du service de soins et de support offrant un traitement pour les IST, selon le type d'établissement et secteur, Rwanda EPS 2007

| | Parmi les établis- sements offrant des services de soins et de support, | Effectif d'établis- sements offrant des services de soins et | services patients ay trai | de soins et ant le VIH/s | ements qui o de support p ida et des se les IST ayan Condoms dans certaines zones de | our les rvices de | Effectif d'établis- sements offrant des services de soins et de support pour les patients ayant le | Nombre moyen de sites offrant des services de soins et de support pour les patients |
|-------------------------|---|---|---------------------------|----------------------------------|---|--------------------------------|--|--|
| | pourcentage qui offrent des | de support pour les | dans TOUS les | l'établis- sement | prestation des | Tous les éléments | VIH/sida et des | ayant le VIH/sida et |
| | services de traitement | patients | sites | | services ou | • | services de | des services de traitement |
| Caractéristique | des IST | ayant le VIH/sida | concernés du service | les IST majeures ¹ | dans la pharmacie | services d'IST ² | traitement des IST | de traitement des IST ³ |
| Type d'établissement | | | | - | | | | |
| Hôpital de référence | 67 | 3 | 0 | 100 | 100 | 0 | 2 | 1 |
| Hôpital de district | 92 | 36 | 15 | 97 | 79 | 9 | 33 | 1 |
| Centre de santé | 98 | 229 | 26 | 85 | 84 | 20 | 224 | 1 |
| Dispensaire | 70 | 10 | 14 | 57 | 86 | 14 | 7 | 1 |
| Poste de santé | 0 | 2 | - | - | - | - | 0 | - |
| Polyclinique (Privé) | 100 | 5 | 0 | 0 | 80 | 0 | 5 | 3 |
| Clinique (Privée) | 82 | 11 | 0 | 22 | 67 | 0 | 9 | 1 |
| Secteur | | | | | | | | |
| Gouvernement public | 96 | 162 | 25 | 86 | 92 | 22 | 155 | 1 |
| Gouvernement non-public | 80 | 5 | 25 | 100 | 75 | 25 | 4 | 4 |
| Agréés | 98 | 103 | 23 | 86 | 69 | 13 | 101 | 1 |
| Privé | 88 | 16 | 0 | 14 | 71 | 0 | 14 | 2 |
| ONG/Communautaire | 60 | 10 | 17 | 50 | 100 | 17 | 6 | 1 |
| Total | 95 | 296 | 23 | 82 | 83 | 18 | 280 | 1 |

¹ Au moins un médicament pour traiter la syphilis, (doxycycline, érythromycine, pénicilline, ou tétracycline), la gonorrhée (ceftriaxone, ciprofloxacin, norfloxacin), la chlamydia (amoxicilline, doxycycline, érythromycine, norfloxacin, ou tétracycline), et le trichomonas (métronidazole, tinidazole, ou suppositoire vaginal miconazole).

Protocole de traitement observé dans toutes les unités concernées, médicaments pour les IST disponibles et condoms dans

certaines zones de prestation des services ou dans la pharmacie.

3 Dans un établissement, un même service peut être offert dans plusieurs endroits. Chacun de ces endroits est défini comme un

site du service.

Tableau B-9.7 Disponibilité des traitements pour les infections opportunistes et autres affections

Parmi les établissements offrant des services de soins cliniques et de support pour les patients ayant le VIH/sida, pourcentage disposant des médicaments pour le traitement ou la prise en charge les infections opportunistes et autres affections, selon le type d'établissement et le secteur. Rwanda EPS 2007

| | Parmi les établissements offrant des services de soins cliniques et de support pour les patients ayant le VIH/sida, pourcentage ayant, au moins, un médicament ou l'élément indiqué pour la prise en charge ou le traitement des affections suivantes : | | | | | | | | | |
|-------------------------|---|-----------|--------|----------------------|--------------------|-------------------------------|-----|--------------------------------------|---|---|
| Caractéristique | Infection fongique locale ¹ | Pnaumonia | Autres | Supplé- mentation | Prise en charge de | Prise en charge de base | | Solution intraveineuse avec appareil | Sels de réhydratation par voie orale | offrant des services de soins cliniques et de support pour les patients ayant le VIH/sida |
| Type d'établissement | | | | | | | | | | |
| Hôpital de référence | 100 | 100 | 100 | 67 | 67 | 100 | 100 | 33 | 100 | 3 |
| Hôpital de district | 94 | 100 | 100 | 83 | 53 | 100 | 97 | 69 | 100 | 36 |
| Centre de santé | 78 | 96 | 97 | 67 | 20 | 96 | 95 | 35 | 90 | 202 |
| Dispensaire | 50 | 67 | 83 | 33 | 17 | 67 | 67 | 33 | 50 | 6 |
| Poste de santé | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| Polyclinique (Privé) | 0 | 100 | 25 | 0 | 0 | 25 | 0 | 100 | 50 | 4 |
| Clinique (Privée) | 50 | 67 | 50 | 17 | 33 | 50 | 50 | 33 | 33 | 6 |
| Secteur | | | | | | | | | | - |
| Gouvernement public | 78 | 97 | 97 | 59 | 23 | 96 | 94 | 35 | 88 | 145 |
| Gouvernement non-public | 80 | 100 | 100 | 80 | 60 | 100 | 80 | 60 | 100 | 5 |
| Agréé | 84 | 96 | 97 | 83 | 28 | 97 | 97 | 46 | 95 | 93 |
| Privé | 30 | 80 | 40 | 10 | 20 | 50 | 30 | 70 | 40 | 10 |
| ONG/Communautaire | 40 | 40 | 60 | 40 | 0 | 40 | 40 | 0 | 40 | 5 |
| Total | 78 | 95 | 94 | 66 | 25 | 93 | 91 | 40 | 88 | 258 |

¹ Fluconazole, clotrimazole, ketoconazole, ou nystatin.

Fluconazoie, ciotimazoie, Nelocoriazoie, ou riystatir.

Amoxicilline, ampicilline, ou chloramphenicol.

Tétracycline, acide nalidixic, cotrimoxazole, érythromycine, ou pénicilline.

Fer ou fer avec folates, multi vitamines, et B 6 ou autre vitamine B.

Fel ou let avec loiates, multi vitamines, et b o ou auto vita Lopéramide, diphénoxylate, ou codéine sous forme orale.

Paracétamol, aspirine, ou ibuprofen.

Albendazole ou mébendazole.

⁸ Sérum physiologique, D5NS, solution Ringer latacte ou ballonnet d'expansion du plasma plus un appareil pour effectuer des perfusions.

Tableau B-9.8 Système et éléments de support des services de thérapie de combinaisons

Parmi les établissements offrant une thérapie antirétrovirale (ARV), pourcentage disposant des composants de programme indiqués, selon le type d'établissement et secteur. Rwanda EPS 2007

| Caractéristique | Pourcentage d'établis- sements prescrivant des ARV | Effectif d'établis- sements | Pourcentage d'é qui prescrive et qui Directives nationales pour la prise en charge clinique du VIH/sida | nt des ARV ont : Capacité de laboratoire | Effectif d'établissemen ts prescrivant des ARV |
|---|--|---------------------------------------|---|---|---|
| Type d'établissement Hôpital de référence Hôpital de district Centre de santé Dispensaire Poste de santé Polyclinique (Privé) Clinique (Privée) | 75 95 29 5 0 14 | 4 38 382 60 22 7 25 | 33 61 59 33 - 0 | 100 78 64 67 100 33 100 | 3 36 112 3 1 3 3 |
| Secteur Gouvernement public Gouvernement non-public Agréés Privé ONG/Communautaire Total | 29 25 47 6 4 29 | 297 12 133 72 24 538 | 57 33 62 25 0 | 64 67 74 75 100 | 87 3 63 4 1 |

¹ Le laboratoire effectue soit des tests de numération de CD 4, des tests pour la charge virale, ou des tests de comptage total de lymphocytes ou bien il dispose d'un système qui permet d'envoyer les échantillons de sang à l'extérieur pour être testés et d'en recevoir les résultats.

Tableau B-9.9 Disponibilité des services pour la Prévention de la Transmission du VIH de la Mère à l'Enfant (PTME)

Pourcentage d'établissements offrant des services de PTME et parmi eux, pourcentage ayant les composants spécifiques au programme PTME et nombre moyen de sites du service PTME par établissement, selon le type d'établissement et le secteur. Rwanda EPS 2007

| | | | Pour | Pourcentage d'établissements déclarant qu'ils offrent les services indiqués de PTME | | | | | | | | |
|-------------------------|--|-----------------------------------|--|--|----------|-------------------------------------|---|--|---|--|----------------|--|
| Caractéristique | Pourcentage d'établis- sements offrant des services de PTME | Effectif d'établis- sements | Services de conseils avant et après le test et services de test du VIH | Prophylaxie ARV pour prévenir la TME | Conseils | Conseils en PF ou réferral | 4 éléments pour un service minimum PTME ¹ | Traite- ment avec ARV pour femmes VIH + et leurs enfants | Tous les éléments pour PTME plus ² | Pourcentage d'établis- sements ayant un prestataire PTME ayant reçu une formation au cours des 3 dernières années | offrant des | Nombre moyen de sites offrant des services de PTME ³ |
| Type d'établissement | | | | | | | | | | | | |
| Hôpital de référence | 50 | 4 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 2 | 1 |
| Hôpital de district | 66 | 38 | 96 | 88 | 96 | 88 | 72 | 88 | 68 | 84 | 25 | 1 |
| Centre de santé | 64 | 382 | 98 | 72 | 98 | 96 | 67 | 44 | 40 | 84 | 244 | 1 |
| Dispensaire | 3 | 60 | 100 | 50 | 100 | 100 | 50 | 50 | 50 | 50 | 2 | 1 |
| Poste de santé | 0 | 22 | - | - | - | - | - | - | - | - | 0 | - |
| Polyclinique (Privé) | 29 | 7 | 100 | 50 | 100 | 100 | 50 | 50 | 50 | 50 | 2 | 1 |
| Clinique (Privée) | 8 | 25 | 100 | 50 | 50 | 100 | 50 | 50 | 50 | 100 | 2 | 1 |
| Secteur | | | | | | | | | | | | |
| Gouvernement public | 57 | 297 | 99 | 69 | 99 | 99 | 67 | 41 | 38 | 85 | 170 | 1 |
| Gouvernement non-public | 33 | 12 | 100 | 75 | 100 | 100 | 75 | 75 | 75 | 100 | 4 | 1 |
| Agréé | 74 | 133 | 96 | 82 | 96 | 89 | 69 | 62 | 51 | 81 | 98 | 1 |
| Privé | 6 | 72 | 100 | 50 | 75 | 100 | 50 | 50 | 50 | 50 | 4 | 1 |
| ONG/Communautaire | 4 | 24 | 100 | 0 | 100 | 100 | 0 | 0 | 0 | 100 | 1 | 1 |
| Total | 51 | 538 | 98 | 73 | 98 | 95 | 68 | 49 | 43 | 83 | 277 | 1 |

¹_Test du VIH avec conseils avant et après le test, prophylaxie ARV pour la mère et le nouveau-né, conseils sur la nutrition de l'enfant et conseils ou réferral en

PF.

² Tous les composants pour l'ensemble des services PTME sont disponibles et l'établissement offre une thérapie avec ARV pour les femmes et leurs enfants ayant contracté le VIH.

³ Dans un établissement, un même service peut être offert dans plusieurs endroits. Chacun de ces endroits est défini comme un site du service.

Tableau B-9.10 Disponibilité des services d'enregistrements pour les services de PTME

Parmi les établissements offrant des services de Prévention de la Transmission du VIH de la Mère à l'Enfant (PTME), pourcentage disposant de la documentation indiquée, observée et mise à jour, selon le type d'établissement et le secteur, Rwanda EPS 2007

| | | | Pourcentage of | disposant | | | | | |
|-------------------------------|--|----------|---|-----------|--|---|--------------------------------------|---|---|
| Caractéristique | Pourcentage d'établis- sements offrant des services de PTME | | Enregistrement des femmes qui reçoivent des soins prénatals et qui ont accepté d'effectuer le test du VIH | | Enregistrement des femmes qui ont reçu des conseils après le test (par statut sérologique) | Enregistrement des femmes enceintes VIH+ qui ont reçu un traitement complet avec des ARV pour la PTME | Tous les sites PTME ont des | Effectif d'établis- sements offrant des services de PTME | Nombre moyen de sites offrant des services de PTME |
| Type d'établissement | | | | | • | 400 | 400 | | |
| Hôpital de référence | 50 | 4 | 50 | 50 | 0 | 100 | 100 | 2 | 1 |
| Hôpital de district | 66 | 38 | 28 | 28 | 12 | 16 | 84 | 25 | 1 |
| Centre de santé | 64 | 382 | 91 | 91 | 48 | 44 | 76 50 | 244 | 1 |
| Dispensaire Poste de santé | 3 0 | 60 22 | 50 | 50 | 0 | 50 | 50 | 2 0 | 1 |
| Polyclinique (Privé) | 29 | 7 | - 50 | 50 | 50 | - 50 | 100 | 2 | - 1 |
| Clinique (Privée) | 8 | 25 | 0 | 0 | 0 | 0 | 50 | 2 | 1 |
| Secteur | | | | | | | | | |
| Gouvernement public | 57 | 297 | 85 | 84 | 45 | 41 | 74 | 170 | 1 |
| Gouvernement non-public | 33 | 12 | 100 | 100 | 25 | 75 | 50 | 4 | 1 |
| Agréé | 74 | 133 | 85 | 85 | 42 | 43 | 83 | 98 | 1 |
| Privé | 6 | 72 | 25 | 25 | 25 | 25 | 75 | 4 | 1 |
| ONG/Communautaire | 4 | 24 | 100 | 100 | 100 | 0 | 0 | 1 | 1 |
| Total | 51 | 538 | 84 | 84 | 43 | 42 | 77 | 277 | 1 |

Tableau B-9.11 Prophylaxie post exposition (PPE)

Pourcentage d'établissements offrant une prophylaxie post exposition (PPE) ou disposant d'un système pour référer le personnel pour recevoir une PPE. Parmi ces établissements, pourcentage dans lesquels les éléments indiqués sont observés, selon le type d'établissement et le secteur. Rwanda EPS 2007

| | | | Pourcentage d'établissements offrant la PPE qui disposent de : | | | | | | | | |
|-------------------------|--------------------------|------------|--|-------------------------------------|----------------------|------------------------|--|--------|------------------------|-----------------------------|----------------|
| | Pourcentage | | Directives PPE | Dossiers/ enregistre- ment du | Dossiers observés | Traite- | offrant la PPE et qui stockent des ARV pour la PPE : | | Effectif d'établis- | Nombre moyen de sites | |
| | d'établis- sements où | | observées | personnel | sur le suivi | ment antirétroviral | Séparé | | | sements où le | de services |
| | le personnel | Effectif | dans CERTAINS | recevant des | de l'observance | (ARV) | des autres | Accès | Séparé | personnel | |
| O anno al Cala Panca | a accès à | d'établis- | sites de | services | complète du | observé | médica- | | et | a accès à | PPE est |
| Caractéristique | une PPE ¹ | sements | services | de PPE | régime PPE | pour PPE | ments | limité | bloqué | une PPE | prescrite |
| Type d'établissement | | | | | | | | | | | |
| Hôpital de référence | 75 | 4 | 67 | 100 | 0 | 100 | 0 | 33 | 0 | 3 | 8 |
| Hôpital de district | 97 | 38 | 62 | 78 | 3 | 81 | 3 | 5 | 3 | 37 | 4 |
| Centre de santé | 27 | 382 | 53 | 49 | 5 | 67 | 2 | 2 | 2 | 103 | 2 |
| Dispensaire | 5 | 60 | 33 | 33 | 0 | 33 | 0 | 0 | 0 | 3 | 1 |
| Poste de santé | 0 | 22 | - | - | - | - | - | - | - | 0 | - |
| Polyclinique (Privé) | 14 | 7 | 0 | 100 | 0 | 100 | 0 | 0 | 0 | 1 | 6 |
| Clinique (Privée) | 8 | 25 | 50 | 100 | 50 | 50 | 0 | 0 | 0 | 2 | 3 |
| Secteur | | | | | | | | | | | |
| Gouvernement public | 28 | 297 | 58 | 58 | 6 | 74 | 2 | 5 | 2 | 84 | 3 |
| Gouvernement non-public | 25 | 12 | 33 | 67 | 33 | 67 | 0 | 0 | 0 | 3 | 6 |
| Agréé | 44 | 133 | 53 | 54 | 2 | 66 | 2 | 2 | 2 | 59 | 3 |
| Privé | 3 | 72 | 50 | 100 | 0 | 100 | 0 | 0 | 0 | 2 | 4 |
| ONG/Communautaire | 4 | 24 | 0 | 100 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 |
| Total | 28 | 538 | 55 | 58 | 5 | 70 | 2 | 3 | 2 | 149 | 3 |

¹ L'établissement offre la PPE ou a un système qui permet de référer le personnel pour recevoir une PPE.

Tableau B-9.12 Services amis-des-jeunes pour le VIH/SIDA

Effectif d'établissements qui disposent d'un système de test du VIH et qui offrent des services Amis-des-Jeunes (SAJ) pour les conseils et le test du VIH/sida, et parmi ces établissements, effectif disposant des composants de support des SAJ, selon le type d'établissement et le secteur. Rwanda EPS 2007

| | Effectif | | Effectif d' | établissemer | its ayant : | Effectif d'établis- |
|-------------------------|---------------------|--------------------------|--------------------------|-----------------------|---------------------------|------------------------------|
| | d'établis- | Effectif | | Au moins un | | sements |
| | sements offrant des | d'établissem | Dàglamant/ | prestataire | Taualaa | offrant des |
| | SAJ pour les | ents ayant un système | Règlement/ directives | ayant reçu une | Tous les éléments | services Amis- des-Jeunes |
| | services de | de test du | observé | formation | pour | pour le test |
| Caractéristique | test du VIH | VIH | pour SAJ | pour SAJ ¹ | l'indicateur ² | du VIH |
| Type d'établissement | | | · | • | | |
| Hôpital de référence | 0 | 4 | _ | _ | - | 0 |
| Hôpital de district | 0 | 36 | - | - | - | 0 |
| Centre de santé | 5 | 256 | 1 | 2 | 1 | 5 |
| Dispensaire | 1 | 13 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| Poste de santé | 1 | 2 | 0 | 1 | 0 | 1 |
| Polyclinique (Privé) | 0 | 7 | - | - | - | 0 |
| Clinique (Privée) | 0 | 16 | - | - | - | 0 |
| Secteur | | | | | | |
| Gouvernement public | 0 | 185 | _ | - | - | 0 |
| Gouvernement non-public | 0 | 6 | - | - | - | 0 |
| Agréé | 4 | 108 | 0 | 1 | 0 | 4 |
| Privé | 0 | 25 | - | - | - | 0 |
| ONG/Communautaire | 3 | 10 | 2 | 3 | 2 | 3 |
| Total | 7 | 334 | 2 | 4 | 2 | 7 |

¹ Le prestataire a déclaré avoir reçu une formation en rapport avec les services spécifiques des services amisdes-jeunes au cours des 3 années ayant précédé l'enquête ou l'établissement a déclaré qu'il disposait d'un prestataire ayant reçu cette formation mais ce dernier n'était pas présent le jour de l'enquête.

² L'établissement offre des SAJ pour le test du VIH, a observé les règlements et directives pour les SAJ et

comprend, au moins, un prestataire qui a reçu une formation en rapport avec les SAJ.

Coordinateurs du Projet

Dr. Louis MUNYALAZI Mr. Baudouin Abdon RUTERANA Mr. Jean Philippe GATARAYIHA Dr. Claude SEKABARAGA

Formateurs

Dr. Vianney NIZEYIMANA
Dr. Bonaventure NZEYIMANA
Dr. Robert BANAMWANA
Dr. Aline UWIMANA
Dr. Camille MUNYANGABE
Mr. Baudouin Abdon RUTERANA
Mr. Jean Philippe GATARAYIHA
Mr. Apollinaire MUNYALIBANJE
Ms. Apolline MUKANYONGA

Comité Technique

Sheryl MARTIN, USAID
Mr. Justus KAMWESIGYE, USAID
Dr. Joseph FOUMBI, UNICEF
Ms. Pacifique N. RUTY, UNICEF
Dr. Alphonse MUNYAKAZI, FNUAP
Mr. John BOSCO RUZIBUKA, FNUAP
Dr. Emilien NKUSI, MINISATÉ

Dr. Robert BANAMWANA, MINISATÉ
Dr. Aline UWIMANA, MINISATÉ
Dr. Camille MUNYANGABE, MINISATÉ
Dr. Emilien NKUSI, MINISATÉ
Dr. Vianney NIZEYIMANA, MINISATÉ
Mr. Baudouin Abdon RUTERANA, NISR
Mr. Jean Philippe GATARAYIHA, NISR

Auteurs et Analystes

Mr. Baudouin Abdon RUTERANA
Mr. Jean Philippe GATARAYIHA
Dr. Emilien NKUSI
Dr. Bonaventure NZEYIMANA
Dr Fidele NGABO
Dr. Denise ILIBAGIZA
Dr. Michel GASANA

Dr. Ferdinand BIKOLIMANA
Dr. Camille MUNYANGABE
Dr. Solange HAKIBA
Dr. Vianney NIZEYIMANA
Dr. Corine KAREMA
Dr. Rathavuth HONG

Personnel de Saisie

Superviseurs

Mr. Augustin TWAGIRUMUKIZA Mr. Pascal SEMUCYO NTAGOMWA

Editeurs

Dr Emilien NKUSI
Dr Vianney NIZEYIMANA
Ms. Apolline MUKANYONGA
Mr. Appolinaire MUNYALIBANJE
Ms. Illuminée MUKAMWIZA
Mr. Jean Paul RUSHAKU
Ms. Olive NYIRABAGOYI
Mr. Janvier MUKAMA

Administrateurs des Questionnaire

Ms. Angélique KANEZA UWIMANA

Editeur Secondaire

Mr. Pascal SEMUCYO NTAGOMWA

Agents de Saisies

Ms. Antoinette BAZIZERIMANA Ms. Béate BENIMANA Ms. Vestine KWERERE Ms. Constance MUYOMBANO Ms. Sylvie NIYONGERE Ms. Jeanne UWIMANA

Enquêteurs

Équipe 1

Ms. Nathalie UWAMALIYA (Chef de l'équipe) Ms. Angélique KABERA Ms. Josephine NYAMBIBI Mr. Déo Maxim NDAMUKUNDA Ms. Liberathe UWAMALIYA

Équipe 3

Mr. Jean Chrysostome KAMANUTSI (Chef de l'équipe) Ms. Colette BUCYANAYANDI Ms. Jeanne d'Arc MUKAGATERA Ms. Immaculée NGIRUWONSANGA Ms. Annick UWINEZA

Équipe 5

Ms. Christine MUKAKARANGWA (Chef de l'équipe) Ms. Josée MUKAGATERA Mr. Jean Marie Vianney NDENGEJEHO Ms. Pélagie NIWEMFURA Ms. Christine RUGAMBAGE Ms. Vestine UMWALI

Équipe 7

Ms. Jacqueline NIBAMUREKE (Chef de l'équipe) Ms. Dorothée MUKANDEKEZI Ms. Béata MUKANYANA Mr. Michel MUTANGUHA Mr. Théoneste NKURUNZIZA

Équipe 9

Mr. Jean Aimé MUGWANEZA (Chef de l'équipe) Ms. Béata AKAYEZU Ms. Claudine MUKANDOLI Ms. Josephine MUKASHYAKA Ms. Yvette NSABIMANA

Équipe 2

Ms. Albertine NIAMEY (Chef de l'équipe) Ms. Mathilde MUKAMANA Ms. Chantal MUKANYILIGIRA Ms. Grâce-Faith NYIRAMUTAGOMA Ms. Jeanne D'Arc UWIMANA Ms. Jeanne Claudine UWERA

Équipe 4

Ms. Stella UMUGWANEZA (Chef de l'équipe) Mr. Etienne KWIZERA Ms. Sylvie ISIMBI Ms. Auréa IRANKUNDA Ms. Christine MUTAMULIZA Ms. Triphine RUCEKE

Équipe 6

Mr. Edouard HAVUGIMANA (Chef de l'équipe) Mr. Evariste HABIYAREMYE Ms. Donata IYATOBOYISARO Mr. Janvier MUKAMA Ms. Médiatrice UWINGENEYE

Équipe 8

Ms. Françoise MUKASEKURU (Chef de l'équipe) Ms. Sabine HUNGURIMANA Mr. Dominique MICOMYIZA Ms. Clotilde MUHIMPUNDU Ms. Vestine UWAMAHORO

Équipe 10

Ms. Olive NYIRABAGOYI (Chef de l'équipe) Ms. Marie Josée BANANEZA Ms. Yvette NDENGEYINGOMA Ms. Justine NYIRAGAKURANO Ms. Thérèse UWANYIRIGIRA

Équipe 11

Ms. Hassina UMUTESI (Chef de l'équipe)
Ms. Espérance MUKAKIGERI
Mr. Jean de Dieu MUVUNYI
Ms. UWAMAHORO Germaine
Ms. Rachel UWIMANA

Équipe 12

Ms. Rédempta UMUTÂNGUHA (Chef de l'équipe)
Mr. Jean BIZIMANA
Ms. Alodie BYUKUSENGE
Ms. Frida MBABAZI NTWAZA
Ms. Gaudence MUJAWIMANA

Superviseurs de Contrôle de Qualité

Dr. Bonaventure NZEYIMANA
Dr. Vianney NIZEYIMANA
Dr. Emilien NKUSI
Dr. Aline UWIMANA
Dr. Camille MUNYANGABE
Mr. Appolinaire MUNYALIBANJE
Ms. Apolline MUKANYONGA

Chauffeurs

Mr. Augustin MUHAMA
Mr. Dieudonné NZITUKUZE
Mr. Jean KALISA
Mr. Jean ZIGAMA
Mr. Joseph GAKUBA
Mr. Jean Pierre RUGOMBOKA
Mr. Ramadhan NTARISA
Mr. Roger KAYIBANDA
Mr. Vital RUZIGANA
Ms. Ruth MUKASEKURU

Personnel de Macro International Inc.

Mohamed AYAD
Rathavuth HONG
Alfredo FORT
Jeanne CUSHING
Ruilin REN
Joy FISHEL
Amadou SOW
Hannah GUEDENET
Sidney MOORE
Kaye MITCHELL
Christopher GRAMER

Questionnaires Annexe D

| | PAGE DE COUVERTURE | |
|-----|--|-----------------------|
| | 1. Identification de l'Etablissem | ent |
| 001 | NOM ETABLISSEMENT | |
| 002 | LOCALISATION DE L'ETABLISSEMENT | |
| 003 | PROVINCE | |
| 004 | DISTRICT | |
| 006 | | N 1 |
| | RURA | L 2 |
| 007 | CODE ETABLISSEMENT | |
| 800 | TYPE D'ETABLISEMENT SANITAIRE | |
| | HOPITAL REFERENCE NATIONA HOPITAL DE DISTRICT CENTRE DE SANTE DISPENSAIRE POST DE SANTE POLICLINIQUE (PRIVE CLINIQUE (PRIVE) | 2 3 4 5 6 |
| 009 | ANNEXE A L'ETABLISSEMENT OUI | |
| 010 | DIRECTION DE L'ETABLISSEMENT | |
| | GOVERNEMENT PUBLIC . GOVERNEMENT NON PUBLIC (POLICE/MILITAIRE/PRISC | |
| | 2. Information sur l'interview | |
| 011 | Date: | JOUR |
| | | MOIS |
| | | ANNEE |
| 012 | Nom enquêteur | CODE ENQUETEUR |
| 013 | VISITES ENQUETEUR: | |
| | Visite 1 Visite 2 | Visite 3 |
| | DATE | |
| | CHEF D'EQUIPE | |
| 014 | CODES RESULTATS: 1 = COMPLETEMENT REMPLI 2 = ENQUÊTÉ NON DISPONIBLE 3 = REFUS 4 = PARTIELLEMENT REMPLI 6 = AUTRE | CODE RESULTAT |

| | 3. LECTURE GPS | |
|---------|---|-----|
| 015 | NON ENDROIT GPS (CODE ETABLIS | |
| 016 | PROVINCE | |
| 017 | LONGITUDE S . | |
| 018 | LATITUDE | |
| | 4.NBRE QUESTIONNAIRES D'OBSERVATION/SORTIE & DE PRESTATAIRES COMPLETEMENT REMPL | IS: |
| 1 INTER | RVIEWS PRESTATAIRES | |
| 2 OBSE | SERVATION ENFANT | |
| 3 OBSE | SERVATION PF | |
| 4 OBSE | SERVATION SOINS PRENATALS | |
| 5 OBSE | SERVATION IST | |
| | ERIFIE PAR SUPERVISEUR: DATE | |
| | | |

CHECKLIST DES QUESTIONNAIRES POUR VIH/SIDA SERVICES INTERNES & EXTERNES

| CODE | FTABI | ISSEMENT: | |
|------|--------------|-----------|--|

| Je voudrais tout d'abord commencer par des questions sur la disponibilité des services et sur l'aspect organisationnel de cet établissement. |
|--|
| Pour chacune des unités que je vais citer, prière de m'indiquer si elle existe comme composante de cet établissement et non pas comme |
| entité dépendante d'une autre structure |

S'IL EXISTE UNE UNITE DISTINCTE DEMANDER: Est-ce que les services qu'elle offre sont assurés par les prestataires de cette unité ou par ceux des unités des consultations externes, d'hospitalisation ou d'autres unités?.

SI L'UNITE EXISTE EN TANT QU'ENTITE DISTINCTE, ENUMEREZ LA ET DETERMINEZ QUELS QUESTIONNAIRES DE SPECIALITE DOIVENT ETRE REMPLIS EN COCHANT LA CASE DES SERVICES SUR LA MEME LIGNE QUE CETTE UNITE. REMPLISSEZ UN QUESTIONNAIRE CE/CI POUR TOUTES LES UNITES LISTEES, EN PLUS DU QUESTIONNAIRE POUR LA SPECIALITE INDIQUEE POUR LES SERVICES FOURNIS A PARTIR DE CETTE UNITE PRINCIPALE.

DANS LA COLONNE « QUESTIONNAIRE ÉLIGIBLE »

INDIQUER AVEC UN "/" SI UN QUESTIONNAIRE PARTICULIER EST EXIGE, ET DES QUE CETTE SECTION EST TERMINEE, MARQUER UN « X » COMPLET DANS LA CASE POUR INDIQUER QUE CETTE SECTION A ETE EXIGEE ET QU'ELLE A ETE FAITE

| | | E CETTE SECTION A ÉTÉ EXI | | | | | | E POUR | L | | | | |
|------------|--|--|----------|----------------------|---------------------------|--------------------------|---------------------------|--------------|--------------|---------------------------|---------------|--|--|
| LIGNE # | UNITE | | | | | | STIONNAIR SERVICE (| | BLE | | | | |
| | | DESCRIPTION DE L'UNITE | | od B ou C I ou CE | Mod D GESIS | Mod E LAB | Mod F PHARM | Mod G TBC | Mod H DCV | Mod I TAR | Mod J PTME | | |
| 01 | 1 8 | Statistiques de Services (GSIS/doss. n GESIS= Gestion Système Information Sanitaire | néd) | | | | | | | | | | |
| 02 | 1 9 | Laboratoire | | | | | | | | | | | |
| 03 | 2 0 | Pharmacie/fournitures médicales | | | | | \overline{Z} | | | | | | |
| 04 | | Consultation Interne(CI) / externe (CE) | | \angle | | | | | | | | | |
| 05 | | | | | | | | | | | | | |
| 06 | | | | | | | | | | | | | |
| 07 | | | | | | | | | | | | | |
| 08 | | | | | | | | | | | | | |
| 09 | | | | | | | | | | | | | |
| 10 | | | | | | | | | | | | | |
| 11 | | | | | | | | | | | | | |
| 12 | | | | | | | | | | | | | |
| 13 | | | | | | | | | | | | | |
| - | | | | <u> </u> | $\frac{\square}{\square}$ | $\frac{\square}{\vdash}$ | | | | $\frac{\square}{\square}$ | | | |
| 14 | | | | | | <u> </u> | | | | | | | |
| 15 | | | | | | | | | | | | | |
| 01= | Consultation Ge | | (peut êt | | | | Departm. S | | | | | | |
| | Consultation ext Soins prénatals | erne Pédiatri 10 = Unité spécifique de d 11 = IST | ıagnosti | c (y compri | s VIH/SIE | | services c Statistique | | | | - | | |
| | Planification Fa | | | | | | Laboratoir | | | .ouun, OL | 0 | | |
| | Accouchement | , , | | | | | : Pharmacie | , | • | | | | |
| 06= | Tuberculose (T | BC) 15= Urgences/accidentés | | | | 96= | Autres CE | | | | | | |
| | 07= DCV ou VCT (peut être séparée) (SPECIFIER) 08= PTME 16=Departement Service Sociaux/soins à domicile/services communautaires(non specifique au VIH/SIDA) | | | | | | | | | | | | |
| | PTME | ' | Sociaux | /soins à do | micile/se | rvices co | mmunautair | es(non sp | ecifique au | ı VIH/SID. | A) | | |
| | | AT. INTERNES (CI) ultes ou adultes et pédiatrie) | 26= | CI pour VII | H/SIDA se | eulement | | 30 | = Hospice | | | | |
| | 23= CI médicales/chirurgicales (adultes ou adultes et pédiatrie 27= Diagnostic spécifique (y compris VIH/SIDA) | | | | | | | | | | | | |
| | _ | (adultes ou adultes et pédiatrie) | | Tuberculos | | | | 97 | = Autre CI | | | | |
| 25= | CI pédiatrie | | 29= | Accoucher | nent (CI) | | | | | | | | |

| LIGNE # | UNITE | | | | | | | QUE | | NNAIF | | | BLE | | |
|------------|-------------------------------------|----------------------------|-----------------------------------|------------------------------------|-----------|--------|---------------|----------|---------------------|---------------------|-----------|------------|--------------|--------------|---------------|
| | | DES | CRIPTION DE l'UNITE | _ | od B o | | Mod D GSIS | Mod E | <u> M</u> | od F | Mod TI | <u>d G</u> | Mod H CTV | Mod I TAR | Mod J PTME |
| 16 | | | | | | | | | | | | | | | |
| 17 | | | | | | | | | | | | | | | |
| 18 | | | | | | | | | | | | | | | |
| 19 | | | | | | | | | | | | | | | |
| 20 | | | | | | | | | | | | | | | |
| 21 | | | | | | | | | | | | | | | |
| 22 | | | | | | | | | | | | | | | |
| 23 | | | | | | | | | | | | | | | |
| 24 | | | | | | | | | | | | | | | |
| 25 | | | | | | | | | | | | | | | |
| 26 | | | | | | | | | | | | | | | |
| 27 | | | | | | | | | | | | | | | |
| 28 | | | | | | | | | | | | | | | |
| 29 | | | | | | | | | | | | | | | |
| 30 | | | | | | | | | | | | | | | |
| 31 | | | | | | | | | | | | | | | |
| 32 | | | | | | | | | | | | | | | |
| 33 | | | | | | | | | | | | 1 | | | |
| 34 | | | | | | | | | | | | | | Ħ | |
| | | | | С | l ou C | E | GESIS | LAB | PH | IARM | ТВ | BC | DCV | ART | PTME |
| | TOTAL QUES | STIONNAIRE | S REMPLIS | | | | | | | | | | | | |
| | TES CONSULT | | | | | | _ | | | | | | | | |
| | Consultation Ge | | 09= Spécifique VIH/SIDA (p | | | | , | | | | | | | ns à domic | |
| | Consult externe | | 10= Unité specifique de diag | gnosu | ic (y c | ompri | S VIII/SIL | | | | | | | ie VIH/SIE | - |
| | Soins prénatals Planification Fa | | 11= IST 12= Gynécologie | | | | | | | iistique oratoir | | | | dicaux/GS | OIO |
| | Accouchement | | 13= Urologie | | | | | | | ırmacie | • | evol | i CE) | | |
| | Tuberculose (Ti | | 15= Urgences/accidentés | | | | | | | es CE | | | | | |
| | , | peut être sér | • | | | | | 90 | - Auli | US UE | | 1.9 | PECIFIE | 3) | |
| | PTME (| pour ou o 3 0 1 | 16 =Departement Service So | ociaus | (/soins | s à do | micile/se | rvices c | ommı | nautai | res(no | | | |)A) |
| | TES CONSULT | AT. INTERN | • | | ., 001110 | | | | riu | | 35(110 | op | | ,, 012 | - " |
| | | | tes et pédiatrie) | 26= | CI po | ur VIH | l/SIDA | | 30 = Hospice | | | | | | |
| | , | | adultes ou adultes et pédiatri | | | | | | | | | | | | |
| | | | adultes et pédiatrie) | 28= Tuberculose (TBC) 97= Autre CI | | | | | | | | | | | |
| 25= | CI pédiatrie | | | 29= | Acco | uchen | nent (CI) | | | | | | | | |

| | | | | | | | | | | | | | | Γ | |
|------------|--|--|---------------|-------------------|-------------------|---------------|------|---------|----------------------------|---------|--------------------|-------------------------|-------------------------------|-----------|-----------------------------|
| NUN | /ÆR | 0 E | TABL | ISSEM | ENT | | | | | | | COD | E ENQUETEU | ₹ | |
| | DONNER LA LISTE DE TOUS LES PRESTATAIRES PRESENTS CE JOUR LA DANS LA FORMATION. INSCRIRE LE NUMERO CORESPONDANT AU PROFIL DU PRESTATAIRE ET CHERCHER LES SERVICES QU'IL OFFRE. VERIFIER SI LE PRESTATAIRE EST INTERVIEWE POUR L'ENQUÊTE INDIVIDUELLE DES PROFESSIONNELS DE SANTE | | | | | | | | | | | | | | |
| | VE | :KIF | IER S | ILE PF | KESTATAI | KE EST I | NIEF | KVIEWE | - POUR L'ÉN | | IDUELLE CE OFFE | | DEESSIONNEL | S DE SANT | E INTERVIEWE |
| | | | | | | Code | | ART | Conseil | Traitem | | Prénat. | Autres | Effectue | Vérifier si |
| NUM | I, | Quali. test Maladies Palud PF services tests NUMERO Prénom VIH opportunistes IST Acc. pour patients lab | | | | | | | | | | | | | interview Staff effectué |
| SER | c | CLIN/UNIT prestataire PTME VIH/SIDA Tub | | | | | | | | | | | indivduel | | |
| PRES 01 | Li | gne | unite | ou ini | tiales | | | | TCV | | | | | | OUI |
| 02 | ╁ | | | | | | | | | | | | | | |
| 03 | ł | | | | | | | | | | | | | | |
| 04 | t | | | | | | | | | | | | | | |
| 05 | | | | | | | | | | | | | | | |
| 06 | l | | | | | | | | | | | | | | |
| 07 | | | | | | | | | | | | | | | |
| 80 | | | | | | | | | | | | | | | |
| 09 | | | | | | | | | | | | | | | |
| 10 | L | | | | | | | | | | | | | | |
| 11 | - | | | - | | | | | | | | | | | |
| 13 | ł | | | - | | | | | | | | | | | |
| 14 | t | | | | | | | | | | | | | | |
| 15 | | | | | | | | | | | | | | | |
| 16 | | | | | | | | | | | | | | | |
| 17 | l | | | | | | | | | | | | | | |
| 18 | Ī | | | | | | | | | | | | | | |
| 19 | T | | | | | | | | | | | | | | |
| 20 | T | | | | | | | | | | | | | | |
| 21 | | | | | | | | | | | | | | | |
| 22 | | | | | | | | | | | | | | | |
| 23 | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | TETRI | CIEN | 11 12 | | | RE SANTE | | | HARMACIE | | | |
| | HIF | RUR | GIEN | | | 13 | TI | ECHNIC | CIEN LAB A1 CIEN LAB A2 | | 23 AN | ADIOLOGIS NESTHETIS | STE A1 | | |
| | | | | CIALITE NERALI | ES MEDICA ISTE | ALES 14 15 | | | CIEN LAB A3 ONISTE A1 | | | ENTISTE A YGIENE & . | .1 ASSAINISSEM | ENT A1 | |
| 06 N | 1ED | ECI | N CHI | ΞF | | 16 | NU | JTRITIC | ONISTE A2 | | 26 KI | NESITHER | APEUTE | | |
| | | | EMME ER A1 | | | 17 18 | | | NT SOCIAL A NT SOCIAL A | | | | _ DE GESTION _ D'APPUI TEC | | |
| 11 00 | INFIRMIER A2 19 ASSISTANT SOCIAL A2 29 PERSONNEL D'APPUI GESTION INFIRMIER A3 20 PHARMACIEN A0 30 AUTRE | | | | | | | | | | | | | | |
| 10 II | NFII | ≺MII | =R A3 | i | | 20 | PH | IARMA | CIEN A0 | | 30 Al | JTRE | | | |

| NUM | JMERO ETABLISSEMENT CODE ENQUETEUR: | | | | | | | | | | | | | | | |
|--------------------|-------------------------------------|------------------|-----|-----|--|-----------------|------|--------|---------------------------------------|---|--|------------------------|-------------------------------------|--------------------------|--|--|
| | INS | CR | IRE | LE | LISTE DE TOUS L NUMERO CORR LE PRESTATAIRE | ESPON | IDAN | T À LA | QUALIFICAT | ION DU PRES | STATAIR | E ET CHEF | RCHER LES SE | | | |
| | | | | | | | | | | SERVI | CE OFFE | RT | | | INTERVIEWE | |
| NUM SER PRES | | UM IN/l ne | JNI | ΤE | Prénom prestataire ou initiale | Code Qualif. | | ART | Conseil test VIH PTME TCV | Traitem Maladies opportunistes VIH/SIDA | Palud | Prénat. PF Acc. | Autres services pour patients | Effectue tests lab | Vérifier si interview Staff effectuée individuel OUI | |
| 24 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 25 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 26 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 27 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 28 | | | | ı | | | | | | | | | | | | |
| 29 | | | | 1 | | | | | | | | | | | | |
| 30 | | | | 1 | | | | | | | | | | | | |
| 31 | | | | 1 | | | | | | | | | | | | |
| 32 | Н | | | 1 | | | | | | | | | | | | |
| 33 | | | | 1 | | | | | | | | | | | | |
| 34 | Н | | | | | | | | | | | | | | | |
| 35 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 36 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 37 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 38 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 39 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 40 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 41 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 42 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 43 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 44 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 45 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 46 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | BST | ETRICIEN | 11 | | | RE SANTE | | | HARMACIE | | | | |
| | EDI <i>l</i> HIRI | | | V | | 12 13 | | | CIEN LAB A1 CIEN LAB A2 | | | ADIOLOGIS NESTHETIS | | | | |
| | | | | | LITE MEDICALE | 14 | | | CIEN LAB A2 | | | ENTISTE A | | | | |
| | | | | | ERALISTE | 15 | | | ONISTE A1 | | 25 H | YGIENE & | ASSAINISSEM | ENT A1 | | |
| | EDE | | | | | 16 | | | ONISTE A2 | | 26 KINESITHERAPEUTE | | | | | |
| | AGE | | | | .1 | 17 18 | | | NT SOCIAL A NT SOCIAL A | | 27 PERSONNEL DE GESTION 28 PERSONNEL D'APPLIETECHNIQUE | | | | | |
| | | | | | | | | | | 28 PERSONNEL D'APPUI TECHNIQUE 29 PERSONNEL D'APPUI GESTION | | | | | | |
| | FIR | | | | | 20 | | | CIEN A0 | | | JTRE | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | |

| NUM | NUMÉRO ETABLISSEMENT CODE ENQUETEUR: | | | | | | | | | | | | | | | |
|--|--|------|---|-----|----------------------------|--|----|--|---|----------------|---|--|--|------------------------------------|--------------------------|---|
| | DONNER LA LISTE DE TOUS LES PRESTATAIRES PRESENTS CE JOUR LA DANS LA FORMATION. INSCRIRE LE NUMERO CORRESPONDANT À LA QUALIFICATION DU PRESTATAIRE ET CHERCHER LES SERVICES QU'IL OFFRE. VERIFIER SI LE PRESTATAIRE EST INTERVIEWE POUR L'ENQUÊTE INDIVIDUELLE DES PROFESSIONNELS DE SANTE | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | SERVI | CE OFFE | RT | | | INTERVIEWE |
| NUM | Code ART Conseil Tr Qualif. test Malac | | | | | | | | | | Traitem Maladies opportunistes | Palud | Prénat. PF Acc. | Autres services pour patient | Effectue tests lab | Vérifier si interview Staff effectuée |
| SER PRES | | IN/I | | | prestataire ou initiale | | | | | PTME DCV | VIH/SIDA | Tub | | | | individuel OUI |
| 47 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 48 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 49 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 50 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 51 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 52 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 53 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 54 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 55 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 56 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 57 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 58 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 59 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 60 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 61 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 62 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 63 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 64 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 65 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 66 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 67 | Ц | Ц | | _ | | | | | | | | | | | | |
| 68 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 69 01 G | | | \ | 207 | ETRICIEN | | 11 | Α. | ועון יבי | RE SANTE | | 24 🗅 | | NI A 1 | | |
| 02PEDIATRE12TECHNICIEN LAB A103CHIRURGIEN13TECHNICIEN LAB A204AUTRE SPECIALITE MEDICALE14TECHNICIEN LAB A305MEDECIN GENERALISTE15NUTRITIONISTE A106MEDECIN CHEF16NUTRITIONISTE A207SAGE FEMME A117ASSISTANT SOCIAL A008INFIRMIER A118ASSISTANT SOCIAL A109INFIRMIER A219ASSISTANT SOCIAL A210INFIRMIER A320PHARMACIEN A0 | | | | | | | | ECHNIC ECHNIC JTRITIC JTRITIC SSISTA SSISTA SSISTA | EIEN LAB A1 EIEN LAB A2 EIEN LAB A3 ONISTE A1 ONISTE A2 NT SOCIAL A NT SOCIAL A | .0 .1 .2 | 22 R./ 23 AI 24 DI 25 H' 26 KI 27 PI 28 PI 29 PI | NESITHER ERSONNEI ERSONNEI ERSONNEI | STE STE A1 1 ASSAINISSEM APEUTE L DE GESTION L D'APPUI TEC | :HNIQUE | | |
| 10 IN | FIR | MIE | R A | 43 | | | 20 | Ph | HARMA | CIEN A0 | | 29 PERSONNEL D'APPUI GESTION 30 AUTRE | | | | |

| 1. Informations général | es |
|--|--|
| Numéro Etablissement | Code Enquêteur: |
| TROUVER LE DIRECTEUR OU LE PRESTATAIRE DE SANTÉ SERVICES POUR PATIENTS ET QUI SE TROUVE DANS L'ÉT | |
| Bonjour. Mon nom est Nous sommes ici au nom de pour aider le gouvernement à mieux connaître les services de sa | · · · · · |
| Maintenant je vais vous lire quelques lignes expliquant l'enquête | |
| Votre établissement a été selectionné d'une façon aléatoire pour questions sur les services de santé et nous allons demander à vancun nom de patients figurant dans ces registres ne sera ni revalues informations sur votre établissement peuvent être utilisées parvices de votre établissement pour planifier l'amélioration des Les données collectées pourront également être fournies à des votre établissement ne sera pas communiqué, et dans chaque notre établissement, les informations seront présentées sous un d'identifier votre établissement. Nous demandons votre aide pou exactes. S'il y a des questions pour lesquelles vous pensez qu'ur vous serions reconnaissant de nous la présenter. Vous pouvez refuser de répondre à n'importe quelle question ou Est-ce que vous avez des questions à propos de cette enquête? Signature de l'enquêteur (indiquant que l'enquêté accepte volontairement de participer à l' | oir les différents registres et dossiers des patients. vu, ni enregistré, ni divulgué. var le Ministère de la Santé et les organisations de support des services de santé et pour organiser d'éventuelles études. chercheurs pour des analyses; Cependant, le nom de apport effectué par ces chercheurs qui utilise les données de e forme aggrégée, de telle sorte qu'il ne sera pas possible ur nous assurer que les informations que nous collectons sont ne autre personne est mieux placée pour répondre, nous d'arrêter l'interview à n'importe quel moment. O Ai-je votre accord pour commencer? |
| 100 Puis je commencer l'interview? | OUI 1 |
| Tout d'abord je voudrais vous poser des questions généra et aux ressources disponibles dans cet établissement. Je concernant les services de VIH/SIDA qui sont éventuellen 101 En plus des services de santé habituels, cet établissemen offre-t-il des services à des patients dont on sait qu'ils sont atteint du VIH/SIDA ou d'autres maladies liées à cett infection? | vous poserai ensuite d'autres questions spécifiques nent offerts dans cet établissement. t OUI |

| | 2. lr | formations su | ur les Ser | vices | | | | |
|-----|---|---|--|---|---|--------------------------------------|---|---|
| NO. | QUESTI | ONS | | | COD | ES | | ALLER A |
| 102 | Habituellement, combien de ment est-il ouvert pour fourr patients en consultation exte | nir des services cu | | | E DE JOUF PAS | 8 | | |
| 103 | Est-ce qu'il y a un prestatair établissement qui vit sur pla | | é dans cet | | | | 1 | |
| 104 | Y a-t-il un prestataire de santé et présent dans le service à to pour les urgences? SI OUI, DEMANDER: Y a-t-il u de tout le personnel pour 24H DEMANDER À LE VOIR. | ut moment (24 heur un tableau ou une li | res sur 24) | VU OUI, PEI PAS D | RS. SUR PI DE TABLEA | ACE, 24- J /LISTE | | → 107 |
| 105 | Y a-t-il un prestataire de santé de la formation sanitaire mais en service (24H/24) en cas d'u SI OUI, DEMANDER:Y a-t-il un de tout le personnel? SI OUI, VOIR. | officiellement rgence? n tableau ou une lis | | VU OUI, PEI PAS D | RS. EN SEI DE TABLEA | 1 | ⊸1 07 | |
| 106 | Cet établissement fait-il partie dans lequel un des établissem d'urgence 24 heures sur 24 SI OUI, DEMANDER À VOIR I D'INFORMATION DES PAT | 1 2 3 | | | | | | |
| 107 | de personnes, hommes et for Je voudrais aussi savoir, pa nombre de personnes prése technique la plus élevée de attribuées ou de ses études | emmes, ayant les rmi ces personne entes aujourd'hui, chaque personne | qualification s, hommes e à temps plei (en tant qu' | s suivantes et femmes, n et à mi-te infirmière o | s sont affect lesquelles s emps. Nous | ées actue ont à mi-t voulons e | llement à cet é emps. Enfin, d nfin connaître l | tablissement. onnez-moi le la qualification |
| | QUALIFICATION (PROFIL) | (a) EXACT # HOMMES LEIN/MI TEMP | EXACT # I | | | | | (d) TS AUJOURD'HUI DM & FEMI) |
| 01 | GYNECO-OBSTETRICIEN | | | | | | | |
| 02 | PEDIATRE | | | | | | | |
| 03 | CHIRURGIEN | | | | | | | |
| 04 | AUTRE MEDECIN SPECIALISTE | | | | | | | |
| 05 | MEDECIN GENERALISTE | | | | | | | |
| 06 | MEDECIN CHEF | | | | | | | |
| 07 | SAGE FEMME A1 | | | | | = | | |
| 80 | INFIRMIER A1 | | | | | | | |
| 09 | INFIRMIER A2 | | | | | = | | |
| 10 | INFIRMIER A3 | | | | | | | |
| 11 | AUXILIAIRE SANTE | | | | | | | |

| NO. | QUESTIC | ONS | | CODES | ALLER A |
|----------|--|----------------------|----------------------|------------------------|--|
| | QUALIFICATION | (a) EXACT# HOMMES | (b) EXACT# FEMMES | (c) EXACT# MI-TEMPS | (d) PRESENTS AUJOURD'HUI HOM/FEM MI-TEMPS |
| 12 | TECHNICIEN LAB A1 | | | | |
| 13 | TECHNICIEN LAB A2 | | | | |
| 14 | TECHNICIEN LAB A3 | | | | |
| 15 | NUTRITIONISTE A1 | | | | |
| 16 | NUTRITIONISTE A2 | | | | |
| 17 | ASSISTANT SOCIAL A0 | | | | |
| 18 | ASSISTANT SOCIAL A1 | | | | |
| 19 | ASSISTANT SOCIAL A2 | | | | |
| 20 | PHARMACIEN A0 | | | | |
| 21 | PHARMACIEN A1 | | | | |
| 22 | RADIOLOGISTE | | | | |
| 23 24 | ANESTHESISTE A1 DENTISTE A1 | | | | |
| 25 | HYGIENE & ASSAINISSEMENT A | | | | |
| 26 | KINESITHERAPEUTE | | | | |
| 27 | GESTIONNAIRE PERSONNEL | | | | |
| 28 | PERSONNEL D APPUI | | | | |
| 29 | GESTIONNAIRE DU PERSONNEI D APPUI | | | | |
| 30 | Toute autre personne avec formation clinique ou prestataire de services | | | | |
| 31 | Autre personnel d'appui (pas gestionnaire clinicien, doss. médicaux, nettoyeurs, etc) | | | | |
| 32 | NOMBRE TOTAL DE PERSONNES PAR COLONNE | | | | |

| NO. | QUESTIONS | CODES | ALLER A |
|-----|--|--|--------------|
| | Vous m'avez dit qu'un total de travaillent dans cette SI NON, CORRIGER, VÉRIFIEZ ET CHANGER LES D | | |
| 108 | INDIQUER SI LES INFORMATIONS SUR LE PERSONNEL ONT ETE FOURNIES PAR SEXE POUR TOUTES LES CATEGORIES | OUI,TOUTES 1 CERTAINES, PAS TOUTES 2 NON 3 | |
| 109 | En plus du personnel que vous avez mentionné qui est employé par cet établissement, y- a-t- il d'autres personnes employés de manière non officielle, mais qui travaillent habituellement dans l'établissement (soit ple temps, soit mi-temps) et qui fournissent des services aux patients; cela peut inclure du personnel d'appui d'autres organisations ou des volontaires? | OUI | → 112 |
| 110 | Donnez-moi, s'il vous plait, la qualification de ces personi qui offrent un appui à cet établissement et précisez si elle travaillent particulièrement dans les services liés au VIH/s ou avec d'autres services? | s VIH/SIDA AUTRE | |
| 01 | Médecin spécialiste | MÉDECIN SPÉCIALISTE | |
| 02 | Médecin | MÉDECIN | |
| 03 | Infirmier/sage-femme | INFIRMIER SAGE-FEMME | |
| 04 | Technicien laboratoire/assistant | TECH LAB/ ASSISTANT | |
| 05 | Assistant social | ASSISTANT SOCIAL | |
| 06 | Nutritioniste | NUTRITIONISTE | |
| 07 | Autre | AUTRE (SPECIFIER) | |
| 111 | DONNER LE TOTAL DE CE PERSONNEL D'APPUI MENTIONNÉ À Q110 . | TOTAUX | |
| 112 | Combien de personnes qui travaillent dans cet établissem de manière régulière ou en appui) sont étrangères? INSISTER SI NÉCESSAIRE * LA DÉFINITION DE L'ÉTRANGER VARIE SELON LES PAYS | er NOMBRE PERSONNES ETRANGERES NE SAIT PAS 98 | |
| 113 | Est-ce que vous avez une estimation de la taille de la population desservie par cet établissement, qui est la cible ou la population vivant dans la zone desservie par cet établissemment? | | |
| | SI OUI: Quelle est la taille de cette population? | PAS DE ZONE DESSERVIE | |
| 114 | Cet établissement fournit-il habituellement des soins d'hospitalisation? | OUI | →116 |
| 115 | Cet établissement dispose-t-il de lits pour l'observation durant la nuit? | OUI | → 117 |

| NO. | QUESTIONS | CODE | S | ALLER A |
|-----|---|--|--|----------------|
| 116 | INDIQUER LE NOMBRE DE LITS PAR TYPE | NOMBRE DE LITS 1) LA NUIT 2) CONS. INTERNE DE ROUTINE | | - |
| 117 | Cet établissement organise-t-il habituellement des réunior pour discuter de problèmes de gestion ou d'administration | ns OUI | | → 121 → 121 |
| 118 | Quelle est la fréquence (combien de fois) d'organisation de ces réunions? | CHAQUE 4-6 MOIS AU MOINS UNE FOIS | | → 121 |
| 119 | Est-ce que vous gardez les PV de ces réunions? SI OUI DEMANDER A VOIR CELUI (NOTES OU MINUTE RELATIF A LA DERNIERE REUNION | OUI, PV NON VU . | | → 121 → 121 |
| 120 | EXAMINER CES PV ET ENCERCLER LE CODE RELATIF A CHAQUE THEME MENTIONNE | SUJET EN RELATION AV PRESTATION DE SERVIC QUALITE DES SERVICES INFORMAT. SANITAIRE F NOMBRE DE PERSONNE CONDITIONS TRAVAIL (PAR EX., SALAIRE, G AVANTAGES) EQUIPEMENT & FOURNI FINANCE OU BUDGET AUCUN DES SUJETS SU | DE DE ROUTINE A S B ROUTINE C EL D MARDES, E ITURES F | |
| 121 | Y a -t-il des réunions habituelles relatives aux activités or à la gestion de cet établissement auxquelles participent d membres de la communauté? | es NON | 1 2 8 | → 124 → 124 |
| 122 | Quelle est la fréquence habituelle (combien de fois) d'organisation de ces réunions auxquelles sont associés les membres de la communauté? | MENSUELLE OU PLI CHAQUE 2-3 MOIS CHAQUE 4-6 MOIS AU MOINS UNE FOIS OU IRREGULIERE | | → 124 |
| 123 | Est-ce que vous gardez les PV de ces réunions comprend le personnel et les membres de la communauté: SI OUI DEMANDER A VOIR CEUX RELATIFS AUX DERNIERES REUNIONS | an OUI, PV VU OUI, PV NON VU PAS DE PV CONSER | 2 | |
| 124 | Disposez-vous d'un système de collecte des avis des clients sur les activités et les services offerts par cet établissement sanitaire? SI OUI ENCERCLER TOUTES LES MÉTHODES UTILISEES (INSISTER SUR L'UTILISATION D'AUTRES METHODES) | BOITE A SUGGESTI QUEST. ENQUETE F QUEST. INTERVIEW RÉUNION OFFICIELI REPRÉSENTANTS O DISCUSSIONS INFO AVEC PATIENT OU O AUTRE (SPEC PAS DE FEEDBACK NE SAIT PAS | PATIENT | → 127 → 127 |

| NO. | QUESTIONS | | | CODES | | ALLER A | | | |
|-----|--|--|---|---------------------------------------|----------------------------------|----------------|--|--|--|
| 125 | Disposez-vous d'un rapport sur l'exp l'analyse des avis des clients? SI OUI DEMANDER A VOIR CE RA | | OUI RAPPOR OUI RAPPOR NON | | 1 | | | | |
| 126 | Au cours des 3 derniers mois avez-v procédé à un changement des activi aux avis des clients? SI OUI ENCERCLER LE CODE REL CHAQUE CHANGEMENT EFFECTU | tés suite | OUI, CHANG TEMPS OU LES SERV OUI, CHANG DU CONFO AUTRES (NON | | | | | | |
| 127 | Est-ce que vous réalisez des activités d'Assu Qualité (AQ) dans cet établissement? Par cu veux dire un système de revision ou de com des activités selon des normes et des standa | eci je paraison | | · · · · · · · · · · · · · · · · · · · | | → 131 → 131 | | | |
| 128 | Est-ce que ce systèmes'applique à toutes les ou seulement à quelques services spécifique | | | | | | | | |
| 129 | Maintenant je voudrais vous poser d Pour chaque activité citée, dites-moi Si OUI,DEMANDER : Puis-je voir un au cours de l'année passée ? ON CO FONT RÉFÉRENCE À DES ACTIVI | , s'il vous plait, si elle document ou un rap DNSIDÈRE QU'UN R | est suivie quelq port qui montre d APPORT OU DI | ue part dans l'e | établissement té a bien été r | nenée | | | |
| | METHODE UTILISEE | DOCUMENT VU | DOCUMENT RAPPORTE, N PAS VU | | NE SAIT PAS | | | | |
| 01 | Grille de supervision des différentes composantes du système (comme équipement spécifique au service, médicaments, système enregistrement, etc) | 1 | 2 | 3 | 8 | | | | |
| 02 | Grille de supervision de la prestation des services de santé (Comme une grille d'observation). | 1 | 2 | 3 | 8 | | | | |
| 03 | Analyse de la mortalité au niveau de l'établissement | 1 | 2 | 2 3 8 | | | | | |
| 04 | Audit périodique des dossiers et registres médicaux | 1 | 2 | 3 | 8 | | | | |
| 05 | Comité d'assurance qualité ou rapports de l'équipe | 1 | 2 | 3 | 8 | | | | |
| 06 | Autres (SPECIFIER) | 1 | 2 | 3 | 8 | | | | |

| NO. | QUESTIONS | | | CODE | ALLER A | | |
|-----|--|---|--|--|--|----------------|--------------|
| 130 | Pouvez-vous me dire qui est respondans l'établissement (INTERNE) ou | | , | | | _ | s |
| | POUR CHACUNE DES OPTIONS CI-DESSOUS, INDIQUER LAQUELLE DÉCRIT AU MIEUX LE PERSONNEL CHARGÉ DE L'ASSURANCE QUALITÉ | INTERNE A L'ÉTBUISSEMENT L'I SANITAIRE | Α | | PAS ACTIF AVEC ASSUR- ANCE QUALITE | NSP | |
| 01 | Membres individuels du personnel | 1 | 2 | 3 | 4 | 8 | |
| 02 | Superviseurs | 1 | 2 | 3 | 4 | 8 | |
| 03 | Comité de gestion (PEUT ÊTRE ÉQUIPE LOCALE OU DU DISTRICT) | 1 | 2 | 3 | 4 | 8 | |
| 04 | Comité ou équipe spéciale chargée du contr d'assurance qualité | ôle 1 | 2 | 3 | 4 | 8 | |
| 05 | Personnel spécialisé en contrôle AQ | 1 | 2 | 3 | 4 | 8 | |
| 06 | Autre (SPECIFIER) | 1 | 2 | 3 | 4 | 8 | |
| 131 | Cet établissement fait-il partie d'un p d'accréditation ou de certification ins des personnes externes à l'établisse SI OUI? SPECIFIER LE TYPE DE P | tauré par ment ? | OUI | (AUTRE) | Qualité Soir | 2 | |
| 132 | Y a-t-il un comité ou une personne c spécialement du contrôle des infection SI OUI, CLARIFIER LE TYPE DU PI OU COMITÉ CHARGÉ DE CETTE A | hargée ons (CI)? ERSONNEL | OUI, COI DEPAR OUI, MEI SPECI PAS DE | MITE MULT RTEMENTA MBRE DU F AL. POUR (COMITE (C | | 1 L DESIGNE | → 136 |
| 133 | Est-ce que des membres/ personnes des infections ont une qualification (qualification de [LIRE CHAQUE QU LISTEE COMME REPONSE ET EN SON CODE QUAND LA REPONSE | ou l'équivalent d'une ALIFICATION CERCLER | INFIRM/S PHARMA TECH. LA | AGE FEMI CIEN ABORATOI | ME | B C | |
| 134 | Est-ce que les membres du comité or des infections ou ceux chargés de continue de des infections ou ceux chargés de continue de des infections ou ceux chargés de continue de des infections de la continue de la contin | ette activité onl rôle d'infec- responsables? ΓΙΟΝ Α ΕΤΕ Ε CET RSONNEL | INFEC FORMAT INFEC FORMAT INJEC FORMAT INJEC | TION (PER ION SUR C TION (EXT ION SUR S TION (DAN ION SUR S TION (EXTE | SECURITE S ETABL | D | |

| NO. | QUESTIONS | CODES | ALLER A |
|-----|---|---|----------------|
| 135 | Y a-t-il des rapports sur les réunions, ou sur des actions, y compris les données demandées aux unités sur le contrôle des infections ou sur la formation du personnel dans ce cadre? DEMANDER POUR CHAQUE REPONSE LISTEE, SI OUI, DEMANDER A VOIR LA DOCUMENTATION ET ENCERCLER TOUT CE QUI A ETE OBSERVE | RAPPORT DE REUNION A RAPPORT A UNE PERSONNE HORS COMITE B RAPPORTS DONNEES EN RELATION AVEC ASPECTS CONTRÔLE INFECTION C DOCUMENTS RAPPORTES, AUCUN VU D RAPPORT SUR FORMATION EN COURS D'EMPLOI DU PERSONNEL DU SERVICE CONTRÔLE INFECTION E PAS DOCUMENTATION Y | |
| 136 | Quand est-ce qu'un superviseur est venu de l'extérieur pour la dernière fois, pour visiter cet établissement? | AU COURS DES 6 DER. MOIS | → 138 → 138 |
| 137 | Au cours de la dernière visite de supervision est ce que le superviseur a réalisé l'une ou l'autre des activités suivantes? | OUI NON NSP | |
| 01 | A vérifié quelques registres ou dossiers | VÉRIFIÉ REGISTRE 1 2 8 | |
| 02 | A discuté des problèmes | DISCUTÉ PROBLEMES 1 2 8 | |
| 03 | A discuté de problèmes de réglement ou administratifs | DISCUTÉ PB ADMINISTRAT. 1 2 8 | |
| 04 | A discuté des protocoles techniques ou autres aspects en relation avec la prestation de services | DISCUTÉ ASPECT TECH 1 2 8 | |
| 05 | A organisé une réunion officielle du personnel | RÉUNION PERS. 1 2 8 | |
| 06 | A observé chaque membre de l'équipe lors de la prestation des services | OBSERVÉ SERVICE 1 2 8 | |
| 07 | A vérifié équipement/infrastructure/fournitures | VÉRIFIÉ ÉQUIP 1 2 8 | |
| 08 | A vérifié la propreté de l'établissement | VÉRIFIÉ 1 2 8 PROPRETÉ | |
| 09 | A apporté des fournitures | APPORTÉ FOURN 1 2 8 | |
| 138 | Cet établissement dispose-t-il d'un programme de routine de maintenance ou de réparation du maté- riel et de l'équipement ? SI OUI DEMANDER: Est ce que la personne chargée de cette activité est affectée à l'établissement ou vient-elle de l'extérieur ? | OUI, PER. SUR PLACE | |
| 139 | Cet établissement dispose t-il d'un programme préventif de routine pour la maintenance des équipements lourds comme un générateur, un réfrigérateur, des équipements de stérilisation? Cela veut dire que l'équipement est vérifié périodiquement même s'il n'y a pas de problèmes. SI OUI, DEMANDER: est-ce que la personne chargée de cette activité est affectée à l'établissement ou vient-elle de l'extérieur? | - OUI, LES DEUX, SUR PLACE ET EXTERNE | |
| 140 | Quel est le système utilisé pour réparer ou remplacer le petit équipement (comme des tensiomètres ou des stéthoscopes) INSISTER ET ENCERCLER CE QUI S'APPLIQUE. | MAINTENANCE SUR PLACE A PETITE CAISSE POUR ACHAT, REMPLACEMENT OU REPARA'. B ENVOYE AILLEURS POUR REPARATION C REMPLACE PAR MINISTÈRE SANTE/ DONATEUR D AUTRE X (SPECIFIER) PAS DE SYSTEME Y NE SAIT PAS Z | |

| NO. | QUESTIONS | CODES | ALLER A |
|------|--|---------------------------------------|--------------|
| 141 | Est-ce que cet établissement a un système de paiement pour les services fournis aux malades adultes? Ceci inclus tous les frais, y compris ceux d'enregistrement ou de dossiers des clients. | OUI | → 144 |
| 142 | Prière de me dire si l'une des pratiques de payement pour l'utilisation des services par les malades adultes est appliquée par cet établissement? | NE OUI NON SAIT PAS | |
| 01 | Est-ce qu'il y a des frais pour la carte des clients? | CARTE CLIENT 1 2 8 | |
| 02 | Est-ce qu'il y a des frais pour la consultation? | CONSULTATION 1 2 8 | |
| 03 | Est-ce que la tarification varie en fonction du diagnostic? | TARIFICAT. VARIE 1 2 8 /DIAGNOSTIC | |
| 04 | Est-ce qu'il y a des frais pour les médicaments? | MEDICAMENTS 1 2 8 | |
| 05 | Est-ce qu'il y a des frais pour les tests de laboratoire.? | TESTS 1 2 8 | |
| 06 | Est-ce qu'il y a des frais d'enregistrement? | INSCRIPTION 1 2 8 | |
| 07 | Est-ce que des réductions ou exonération sont accordées à quelques clients? | REDUCTION/ 1 2 8 EXONERATION | |
| 08 | Existe-t-il un système de payement à l'avance des plusieurs visites de soins curatifs? | PRE-PAYEMENT 1 2 8 | |
| 143 | Est ce que les tarifs officiels sont affichés de telle sorte que le client puisse les voir facilement? SI OUI, VÉRIFIEZ EN DEMANDANT A VOIR OU ILS SONT AFFICHÉS | OUI TOUS TARIFS AFFICHES | |
| 144 | Cet établissement reçoit-il un financement pour couvrir les coûts de services offerts aux clients, autres que le budget de fonctionnement de routine ou les frais directs prélevés des clients? Par exemple, est ce que les programmes d'assurance, le Gouvernement, les programmes communautaires, les bailleurs de fonds remboursent l'établissement pour les services fournis aux clients bénéficiaires d'exonérations ou de réductions? SI OUI,DEMANDER: Quel système est appliqué? INSISTER POUR AUTRES RESPONSES | FONDS EQUITE (CHARITE) | |
| 144a | Quel a été le montant reçu du Gouvernement issu du panier commun depuis janvier cette année? | Frc. | →145 |
| 144b | Quel montant total décaissé jusque aujourd'hui? | Frc. | |
| 144c | Combien de visites des clients ont bénéficié ce décassement? NOMBRE DE VISITES DES CLIENTS PEUT ETRE EGAL OU SUPERIEUR AU NOMBRE DE CLIENTS | | |
| 144d | Combien votre établissement a t-il dépensé en 2006? | Frc. | |

| NO. | | | | | | | | | | | | | | CC | DES | 3 | | | | | | 1 | ALLER A | | | |
|------|--|---|------|---------------------------|--|--|--|--------------------------------------|--|--|------------------------------|------------------------------------|-------------------------------------|------|-----|-----------------|----------------------|---------|---|----------|-----|------------|---------|------|--|--|
| 144e | Quelle est la source de financement de vos établissements (ONG, église, propres revenus) OUI NON OU NE SAIT PAS | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 01 | NOM | A | MĄĘ, | A B ARANGA Auto/Ambulance | | | | | C | | | on Equipements | | | Med | Med Medicaments | | | 3 | <u> </u> | 1 - | F (AUTRE), | | | | |
| 02 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | + | | | | | |
| 03 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | + | 1 | | | | |
| 04 | | _ | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 145 | | | | | | | | V V V V B P C D | OIT OIT ÉLC ICY ATI ATI OS OS | URI UE/ OMC CLE ENT IS D'A | BUS DTEU ETTE Γ POF | S PI PUI IR (F RTÉ AUX | RIVÉ BLIC PRIV PAF | É OI | | BLIC | . [. ([] | = = = × | | 1 | | | | | | |

| NO. | QUESTIONS | CODES | ALLER A |
|-----|---|--|----------------|
| 146 | Est-ce que cet établissement dispose d'une ambu- lance ou autre véhicule en état de marchepour le transfer des urgences? ACCEPTER LA REPONSE RAPPORTEE. | | → 148 |
| 147 | AUJOURD'hui est-ce que vous disposez de carburant? ACCEPTER LA REPONSE RAPPORTEE PAR UNE PERSONNE BIEN INFORMEE | NE SAIT PAS 8 OUI 1 NON 2 NE SAIT PAS 8 | 148 |
| 148 | Est ce que cet établissement dispose de l'un des systèmes suivant permettant d'effectuer des références d'urgences ? | NE OUI NON SAIT PAS | |
| 01 | Est-ce qu'il y a des fonds résevés à l'aide des patients en cas de transfert d'urgence | FOURNIT 1 2 8 DES FONDS | |
| 02 | Est-ce que cet établissement loue un véhicule pour le transport d'urgence? | LOUE 1 2 8 VEHICULE | |
| 03 | Existe-t-il un projet d'assurance communautaire pour financer les transferts d'urgence? | SUPPORT 1 2 8 COMMUNAUTE | |
| 04 | Est-ce que le carburant est gardé pour le transfert des cas urgents? | CARBURANT 1 2 8 MIS DE COTE | |
| 05 | Est-ce qu'il y a un fonds de roulement pour le transfert des cas urgents? Ceci peut inclure un prêt ou coût partagé avec le client ou sa famille. | FONDS 1 2 8 ROULEMENT | |
| 06 | Est-ce qu'on contacte par radio ou téléphone autres structures pour envoyer un moyen de transport en cas de référence d'urgence? | TELEPHONE 1 2 8 POUR TRANSPORT | |
| 07 | Y a-t-il un autre système? SI OUI, SPECIFIER | AUTRE 1 2 8 | |
| 149 | Cet établissement dispose-t-il d'un générateur d'électricité? Ceci peut être un générateur de de secours ou de réserve. | OUI, VU 1 OUI, RAPPORTE, PAS VU 2 NON 3 NE SAIT PAS 8 | → 151 → 151 |
| 150 | Est-ce que le générateur est fonctionnel et est-ce qu'il y a du combustible aujourd'hui ? ACCEPTER LA REPONSE RAPPORTEE PAR UNE PERSONNE BIEN INFORMEE | OUI, FONCT. AVEC COMBUSTIBLE. 1 OUI, FONCT. PAS DE COMBUSIBLE. 2 NON FONCTIONNEL | |
| 151 | Cet établissement reçoit-il de l'électricité à partir d'autres sources qu'un générateur? | OUI, ELECTROGAZ 1 OUI, SOLAIRE OU AUTRE 2 SOURCE 2 NON 3 | → 155 |
| 152 | Est-ce que l'électricité (générateur de secours non inclus) est toujours disponible durant les horaires de prestation de services, ou y a-t-il parfois des interruptions? | TOUJOURS DISPONIBLE | → 154 |
| 153 | SI "PARFOIS INTERRUPTIONS", DEMANDER: Combien de jours au cours de la semaine passée l'électricité était interrompue pour au moins 2 heures pendant les heures de travail? CECI INCLUS LES SERVICES D'URGENCE | NBRE JOURS NON DISPONIBLE SEMAINE PASSEE | |
| 154 | VERIFIER EST-CE QUE L'ELECTRICITE EST EN MARCHE MAINTENANT | OUI, EN MARCHE 1 NON 2 | |

| NO. | QUESTIONS | CODES | ALLER A |
|-----|---|---|----------------------------------|
| 155 | Quelle est la source d'eau la plus couramment utilisée actuellement par cet établissement pour se laver les mains? | EAU DE ROBINET DS ET/. 01 EAU ROBINET DS COURS ET/. 02 FONTAINE PUBLIQUE 03 EAU DANS TROU CREUS 04 PUITS PROTÉGÉ 05 PUITS NON PROTÉGÉ 06 EAU DE SOURCE PROTEGEE 07 EAU DE SOURCE PROTEGEE 09 EAU EN BOUTEILLES 10 CITERNE/BIDON 11 CAMION CITERNE 12 EAU DE SURFACE RIVIERE, BARRAGE, LAC, MARE 13 AUTRE 96 (SPECIFIER) NE CONNAÎT PAS 98 SOURCE D'EAU 03 | → 159 |
| 156 | Est-ce que la source d'eau est disponible dans le site (cela veut dire, à moins de 500m de l'établissement?) | OUI, DANS LE SITE | |
| 157 | Est-ce que la disponibilité de l'eau varie selon la saison? | OUI 1 NON 2 | |
| 158 | Est-ce qu'il y a une période régulière de l'année où l'établissement se trouve dans une situation de manque d'eau? | OUI | |
| 159 | Cet établissement dispose-t-il d'un téléphone fonctionnel ou radio à ondes courtes disponible pour appeler à l'extérieur durant les heures de la prestation des services? CLARIFIER SI SERVICES D'URGENCE DE 24H SONT OFFERTS, CECI FAIT REFERENCE A LEUR DISPONIILITE 24 H. | OUI, LIGNE TERRESTRE | → 161 → 161 → 161 → 161 |
| 160 | Existe t-il un téléphone ou radio à ondes courtes à 5 mn de l'établissement que le personnel peut utiliser en cas d'urgence? SI OUI, DEMANDER: Est-ce qu'il/elle est accessible tout le temps de la prestation des services? | OUI, DISPONIBLE TOUT LE TEMPS 1 OUI, PAS DISPONIBLE TOUT LE TEMPS 2 NO, PAS DE TELEPHONE TOUT PRES (A 5 mn) 3 | |
| 161 | Cet établissement dispose-t-il d'un ordinateur? SI OUI, DEMANDER: Est-ce qu'il est fonctionnel aujourd'hui? LA RÉPONSE SEULE SUFFIT | OUI, FONCTIONNEL 1 OUI, NON FONCTIONNEL 2 NON 3 | → 163 |
| 162 | Est-ce que l'E-mail/Internet sont accessibles au sein de cet établissement? LA RÉPONSE SEULE SUFFIT | OUI | |
| 163 | VERIFIER Q101 POUR VOIR EST CE QUE CET ETABLISSEMENT OFFRE DES SERVICES EN RELATION AVEC LE VIH/SIDA | OUI | → 174a |
| 164 | Est-ce que les nouveaux prestataires des services VIH/SIDA sont régulièrement formés ou instruits sur la politique de confidentialité concernant le VIH, les résultats des tests et le statut des patients? | OUI | |

| NO. | QUESTIONS | CODES | ALLER A |
|-----|--|---|---------------------------------|
| 165 | Maintenant je voudrais vous poser des questions sur la prophylaxie post-exposition (PPE) pour les gens ayant été exposés au VIH. Est ce que les patients à risque, comme les victimes de viol, reçoivent ou sont référés pour une PPE? SI OUI DEMANDER: Est-ce que la PPE est offerte par cet établissement, ou est-ce les patients sont référés à un autre endroit? | OUI, PPE DANS ETABLISSEMENT 1 OUI, REFERE A AUTRE STRUCTURE POUR PPE | |
| 166 | Est-ce que la PPE est disponible pour le personnel en cas d'exposition au VIH? SI OUI, DEMANDER: Est-ce que la PPE est disponible dans cet établissement ou est-ce que le personnel la reçoit dans d'autres structures? | OUI, DANS CET ETABLISSEMENT 1 OUI, AUTRE ETABL. SEULEMENT 2 PAS DE PPE DISPONIBLE 3 | +174a |
| 167 | Est-ce qu'il y a un endroit central dans cet établissement où le personnel reçoit des prescriptions ou des références pour la PPE? | OUI | → 174a |
| 168 | ALLER AU SITE PRINCIPAL DE LA PPE. SI PAS D'UNITE CENTRALE POUR PPE, ALLER AU SITE DE STOCKAGE DES MEDICAMENTS POUR PPE Y a-t-il un registre ou un document qui montre que une PPE a été prescrite à quelqu'un qui travaille ici ou a été référé pour une PPE? SI OUI, DEMANDER: Puis-je voir ce registre/ document? ALLER A L'ENDROIT OU LE REGISTRE EST GARDE ET VERIFIER POUR VOIR QUELLE INFORMATION Y EST DISPONIBLE. ENCERCLER LE CODE CORRESPONDANT A CHAQUE REPONSE | OUI, REFERE POUR PPE A OUI, PRE-PPE, TEST VIH RECUS B OUI, PPE MEDTS ARV RECUS C OUI, POST-PPE, TEST VIH RECUS D PAS REGISTRE DS CET ENDROIT, MAIS DOSSIERS GARDES DS DIFFERENTES UNITES E PAS REGISTRE, INFORMATION DS DOSSIER INDIVIDUEL SEULEMENT F PAS DE DONNEES SUR PPE Y | |
| 169 | Y a-t-il dans cet établissement des protocoles ou directives écrites sur la prophylaxie post-exposition? SI OUI, DEMANDER A VOIR CES PROTOCOLES OU DIRECTIVES | OUI, VUS 1 OUI, RAPPORTES,PAS VUS 2 NON 3 | |
| 170 | Quel est le régime de la PPE qui est le plus généralement prescrit? | 2-Combinaisons médicaments: ZIDOVUDINE(ZDV)+LAMIVUDINE 3T(01 STAVUDINE(d4T)+LAMIVUDINE(3TC)02 STAVUDINE(d4T)+DINADOSINE(d. 03 3-Combinaisons médicaments: Certains d'entre 1, 2 or 3 plus EFAVIRENZ (EFZ) | |
| 171 | DEMANDER A VISITER L'ENDROIT PRINCIPAL OU SONT STOCKES LES MEDICAMENTS PPE DANS CET ETABLISSEMENT ET INDIQUER S'ILS SONT DISPONIBLES | MEDS PPE STOCKES MEME ENDROIT QUE ARV POUR TRAITEMENT . 1 OUI, MEDS PEP STOCKES AILLEURS . 2 PAS MEDS PPE DS ETABLIS . 3 | → 174 a → 174a |

| NO. | QUESTIONS | CODES | ALLER A |
|------|---|---|----------------|
| 172 | ENREGISTRER QUELS SONT LES MEDICAMENTS DE LA PPE QUI SONT DISPONIBLES | ZIDOVUDINE (ZDV or AZT | → 174a |
| 173 | DECRIRE LE STOCKAGE DES MEDICAMENTS DE LA PPE. EST CE QU'ILS SONT STOCKES DANS UNITE FERMEE A CLE ET SEPARES DES AUTRES MEDICAMENTS OU FOURNITURES? | STOCKES SEULS | |
| 174 | DECRIRE LES CONDITIONS DE SECURITE DES MEDICAMENTS DE LA PPE | FERME A CLE, ACCES LIMITE 1 OUVERT OU ACCES NON LIMITE 2 | |
| 174a | Je voudrais maintenant vous poser des questions sur les services de nutrition de votre établissement. Y a-t-il un service/unité de nutrition dans votre établissement? | OUI 1 NON 2 NE SAIT PAS 8 | → 175 → 175 |
| 174b | Quels sont les composants de ce service de nutrition? | SUPPORT NUTRITIONNE | |
| | DEMANDER AU REPONDANT DE VOUS MONTRER I'E NETTOIE ET ON STERILISE OU ON DESINFECTE LE M PERSONNE LA PLUS INFORMEE SUR LES PROCESSI | MATERIEL. ET DSICUTER AVEC LA | |
| 175 | Est-ce que les seringues d'injections ou de prélèvement du sang sont parfois réutilisées? SI OUI, CONTINUER. SI NON, ENCERCLER 'Y' POUR "SERINGUES JAMAIS REUTILISEES" Quelle est la méthode la plus utilisée pour la stérilisation des seringues avant réutilisation? ENCERCLER TOUT CE CE QUI EST APPLICABLE | STERILISATION CHAL. SECHE A AUTOCLAVE B EBULLITION C VAPEUR D METHODE CHIMIQUE E AUTRE X (SPECIFIER) SERINGUES JAMAIS REUTILISEE Y | |
| 176 | Quelles sont les procédures suivies pour le nettoyage et la décontamination du matériel avant réutilisation? INSISTER SI NECESSAIRE POUR AVOIR LA REPONSE CORRECTE | TREMPE DS SOLUTION DESINFECTANTE, PUIS BROSSE ET FROTTE AVEC DU SAVON ET DE L'EAL 01 BROSSE FROTTE AVEC SAVON ET EAU, PUIS TREMPE DANS DS DESINFECTANT 02 BROSSE FROTTE AVEC SAVON ET EAU SEULEMENT 03 TREMPE DS DESINFECTANT, PAS BROSSE/FROTTE 04 NETTOYE AVEC EAU ET SAVON, PAS BROSSE/FROTTE 05 AUTRE 06 (SPECIFIER) PAS EQUIPEMENET REUTILISABLE. 07 NE DECONTAMINE PAS 95 | → 183 →179 |
| 177 | Y a-t-il des directives écrites sur la décontamination du matériel? SI OUI, DEMANDER: Est-ce que je peux les voir? | OUI, VU 1 OUI, RAPPORTE, PAS VU 2 NON 3 | →179 →179 |

| NO. | QL | JESTIONS | | | CODES | | | ALLER A |
|-----|---|---|---|--|--|----------------------|----------------|----------------------|
| 178 | EXAMINER LES DIRI LES COMPOSANTES MENTIONNEES OU | S QUI Y SOI | NT | % PRODU PROPORT BROSSAG | TREMPAGE IT CHIMIQUE IONS A MEL E FROTTAG | UTILIS ANGER E | B C D | |
| 179 | Quelle est la méthode pour la désinfection o médical avant réutilisa SI DIFFERENTES ME POUR DIFFERENTS INDIQUER LA OU LE POUR LE MATERIEL MATÉRIEL DE CHIR | u la stérilisat ation? ETHODES S TYPES DE ES MEHODE . METALLIQ | tion du matériel SONT UTILISEES MATERIEL, | AUTOCLA' EBULLITIC STERILISA METHODE TRAITE HO AUTRE | ATION CHALE VE DN ATION HUMIE CHIMIQUE DRS ETABLIS (SPECIFI JIPEMENT T | SSEMEN | B C D E NT F X | -≠181(6) -≠181(6) |
| 180 | | OU ON TRAITE LE MATERIEL ET DEMANDER SI LES ARTICLES INDIQUES DISPONIBLES, ET EVALUER LEUR ETAT DE FONCTIONNEMENT ET LES PROC E | | | OCÉDURES | | | |
| | ARTICLE | | (a) DISPONIBILIT | E | | (b) | FONCTION | IEMENT |
| | | VU | RAPPORTE, PAS VU | NON DISPONIBLE | NE SAIT PAS | OUI | NON | NE SAIT PAS |
| 01 | Autoclave électrique (PRESSION ET CHALEUR SECHE) | 1 → b | 2 → b | ³ ☐ | 8 ₀₂ → | 1 | 2 | 8 |
| 02 | Autoclave non- électrique (PRESSION/ CHALEUR SECHE) | 1 → b | 2 → b | 3 03 ↓ | 8 ₀₃ ₹ | 1 | 2 | 8 |
| 03 | Stérilisateur chaleur sèche | 1 → b | 2→ b | 3 04 ~] | 8 04 ~] | 1 | 2 | 8 |
| 04 | Bouilloire électrique ou marmite à vapeur (sans pression) | 1 → b | 2→ b | 3 05 ♣ | 8 05 🞝 | 1 | 2 | 8 |
| 05 | Marmite non-électrique avec couvercle (POUR VAPEUR/EBULLITION) | 1 | 2 | 3 | 8 | | | |
| 06 | Source de chaleur pour equip non- électrique (FOUR- NEAU CUISEUR) | 1→ b | 2→ b | 3 07 ← | 8 ¬ 07 ← | 1 | 2 | 8 |
| 07 | Minuteur automatique (PEUT ETRE (SUR EQUIPEMENT) | 1 → b | 2 → b | 3 7 08 | 8 7 | 1 | 2 | 8 |
| 08 | Appareil indiquant que stérilisation est achevée | 1 | 2 | 3 | 8 | | | |
| 09 | protocoles ou directives écrites pour la stérili- sation ou désinfection de haut niveau | 1 | 2 | 3 | 8 | | | |

| 181 | POUR CHACI INDIQUER LE | JNE DES METHODE TRAITEMENET DE | ES SUIVANTES DE S TAILLE Y COMPRIS | TERILISATION/DE: TEMPS PASSE API | SINFECTION PRATIC RES QUE TEMPERA | JUEES DANS CET E TURE/ PRESSION/EI | POUR CHACUNE DES METHODES SUIVANTES DE STERILISATION/DESINFECTION PRATIQUEES DANS CET ETABLISSEMENT INDIQUER LE TRAITEMENET DETAILLE Y COMPRIS TEMPS PASSE APRES QUE TEMPERATURE/ PRESSION/EBULLITION ACHEVEES |
|-----|--|---|---|-------------------------------------|--------------------------------------|--|--|
| | | (1) Stérilisation à sec | (2) Autoclave (vapeur sous pression) | Ebullition (3) | (4) Vapeur sans pression | (5) Désinfection Chimique de Haut Niveau | (6) Décontamination initiale |
| ∢ | Méthode | UTILISEE 1 NON UTILIS. 2→2 | UTILISEE 1 NON UTILIS 2→ 3 | UTILISEE . 1 NON UTILIS 2 →4 | UTILISEE 1 NON UTILIS 2→ 5 | UTILISEE 1 NON UTILIS 2→6 | UTILISEE 1 NON UTILIS 2→ 182 |
| m | Temperature (centigrade) | TEMPERATURE AUTOMATIQUE 666 NE SAIT PAS 998 | TEMPERATURE AUTOMATIQUE 666 NE SAIT PAS 998 | | | | |
| ပ | Pression | | PRESS- ION AUTOMAT. 666 + 2E NSP 998 + 2E | | | | |
| ۵ | Unités de pression | | UNITES DE PRESSION: KG/CM²1 PRESSION ATM 2 KILOPASCAL 3 MILLIMETRE HG 4 | | | | |
| ш | Minutes-quand équipement n'est pas enveloppé dans tissu | MINUTES AUTOMATIQUE 666 NE SAIT PAS 998 | MINUTES AUTOMATIQUE666 NE SAIT PAS 998 | MINUTES NE SAIT PAS 998 | MINUTES NE SAIT PAS998 | MINUTES NE SAIT PAS 998 | MINUTES NE SAIT PAS 998 |
| ш | Minutes quand équipement est enveloppé | | MINUTES ENVELOPP AUTOMATIQL 666 NE SAIT PAS 998 | | | | |
| Ø | Désinfectant chimique utilisé | | | | | EAU DE JAVEL 1 CHLORINE 2 H202 3 POVIDONE IODINE 4 ALCOLLOSHEXIDINE 6 GLUTARALDEHYDE 7 NE SAIT PAS 8 | EAU DE JAVEL 1 CHLORINE 2 H202 3 POVIDONE IODINE 4 ALCOOL 5 CHLORHEXIDINE 6 GLUTARALDEHYDE 7 NE SAIT PAS 8 |
| I | Pourcentage solution avant dilution | | | | | POURCENT. NE SAIT PAS98 | POURCENT. NE SAIT PAS 98 |
| - | Mélange, parts: solution et eau | | | | | MELANGE PARTS a) DESINFECTANT b) EAU | MELANGE PARTS a) DESINFECTANT b) EAU |
| | | | | | | NSF 000 | NSF 000 |

| NO. | QUESTIONS | CO | DES REPONSE | S | | ALLER A |
|-----|--|---|--|--|--|------------------------------|
| 182 | DEMANDER A VOIR OU SONT ENTREPOSES LES ARTICLES TRAITES A L'INTERIEUR OU EXTERIEUREMENT ET INDIQUER POUR CHACUNE DES PRATIQUES D'ENTREPOSAGE CI-DESSOUS SI ELLE A ETE OBSERVEE OU RAPPORTEE | CONDI | TION D'ENTREI RAPPORTE DISPONIBLE | | | E SAIT PAS |
| 01 | Enveloppé dans un tissu stérile, scellé avec bande | 1 | 2 | 3 | | 8 |
| 02 | Entreposé ds récipient stérile avec couvercle fermé | 1 | 2 | 3 | | 8 |
| 03 | Entreposé non enveloppé dans autoclave ou stérilisateur à chaleur sèche | 1 | 2 | 3 | | 8 |
| 04 | Sur plateau, couvert avec tissu ou enveloppé sans être scellé avec une bande | 1 | 2 | 3 | | 8 |
| 05 | Dans récipient avec désinfectant ou antiseptique | 1 | 2 | 3 | | 8 |
| 06 | Autre propre | 1 | 2 | 3 | | 8 |
| 07 | Autre pas propre | 1 | 2 | 3 | | 8 |
| 08 | Date de stérilisation écrite sur paquet ou récipient contenant les articles traités | 1 | 2 | 3 | | 8 |
| 09 | Le lieu de stockage est-il sec et propre? | 1 | 2 | 3 | | 8 |
| 183 | Maintenant je voudrais vous poser quelques questions sur les pratiques poursuivies pour se se débarrasser des articles tranchants comme les les aiguilles et les lames. Comment cette unité se débarrasse-t-elle des articles tranchants, ou quel est le processus final pour se débarrasser des boites remplies par les articles tranchants? | 2-CHAME 1-CHAME BRULER SOL PL PUIT O DESTRU SOL PL PUIS C PUIS C ENLEVEI STOCKE STOCK AUTRES | A CIEL OUVER AT-SANS PRO U TERRE PRO I CTION SANS PRO OUVERT OU LA UVERT OU TER R DU SITE DANS CONTAINE IE DANS UN AU RONNEMEN E NON PROTE | E (800-1000+° C) ULITON IT FECTION FEGEE RULER DIECTION ATRINES RRE PROTEGEE JR COUVERI TRE GE CIFIER) | 07 | → 185 → 185 → 185 |
| 184 | Les instruments tranchants brulés sont-ils habituellement enterrés? SI OUI, VERIFIER SI LES DEBARRAS SONT ENTERRES COMPLETEMENT COUVERTS | OUI, PAR NON, PA | RTIELLEMENT C | ETEMENT COU COUVERT IFOURREMENT S | 1 2 3 | |
| 185 | Maintenant je voudrais savoir comment, dans cet établissement. On se débarrasse des déchets infectieux tels que les bandages qui ont été utilisés? Comment cet établissement se débarrasse-t-il finalement de ces déchets? | BRULE E 2-CHAME 1-CHAME BRULER SOL PL PUIS O DESTRU- SOL PL PUIS O ENLEVEI STOCKE STOCKE STOCK AUTRES | EN INCINERATE BRE INDUSTRIELLI BRE TAMBOUR/EB A CIEL OUVER AT-SANS PRO OUTERRE PRO CTION SANS B AN6 SANS PRO OUVERT OU LA UVERT OU TER R DU SITE DANS CONTAINEI EE DANS UN AU RONNEMEN | E (800-1000+° C) ULITION TET TECTION TEGEE PRULER DITECTION ATRINES RRE PROTEGEE UR COUVERI TRE GE CIFIER) | 02 03 04 05 06 07 08 09 | →187 →187 →187 →187 |

| NO. | QUESTIONS | CODES REPONSES | ALLER A |
|-----|--|--|-----------|
| 186 | Les déchets infectieux brûlés/jetés sont-ils habituellement enterrés ? SI OUI, VERIFIER VOIR SI LES DÉCHETS SONT COMPLÈTEMENT RECOUVERTS | OUI, DECHETS COMPLETEMENT RECOUVERTS | |
| 187 | Y A-IL DES OBJETS TRANCHANTS OU DES DÉCHETS INFECTIEUX NON-PROTEGÉS OBSEF SUR LE SITE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS OU SUR LES LIEUX DE L'ÉTABLISSEMENT ? CELA INCLUT SERINGUES, AIGUILLEES ET BANDAGE | | |
| 188 | VERIFIER Q183 ET 185, EST CE QUE 09 OU10 OF POUR RAMASSAGE)? | U 11 ENCERCLE (DECHETS DEPLACE HORS SI | TE 191 |
| 189 | Comment est ce que les déchets collectés sont- ils finalement déposés hors site? | INCINERES | |

| | SERVICES A BASE COI | MMUNAUTAIRE |
|-----|--|---|
| 191 | Cet établissement a -t-il des liens avec les animateurs de santé ou les volontaires? | S OUI |
| 192 | Cet établissement a -t-il des liens avec le animateurs de santé ou les volontaires pour les services suivants? | PLANIFICATION FAMILIALI A SANTE MATERNELLE B ACCOUCHEMENT C SANTE INFANTILE D VACCINATION E IST F PALUDISME G TUBERCULOSE H PTME I DCV J ARV K OUI, AUTRE SERVICES X (SPECIFIER) OUI, AUTRES SERVICES VIH/SIDA Y |
| | | AUCUN Z |
| 193 | Quels types de services d'ARV les animateurs fournissent-ils? ENTOURER D'UN CERCLE CE QUI S'APPLIQUE | OUI, DISTRIBUENT AR' |
| | | (SPECIFIER) AUCUNY |
| 194 | Quand les patients sont reférrés aux agents communautaires ou aux volontaires, avez-vous un système formel pour établir le refferral, comme un formulaire de référence ou d'autres moyens? SI OUI: Quelle méthode utilisez-vous? | OUI,PAPIER VU 1 OUI,PAPIER RAPPORTE 2 PAS VU 2 PATIENT REFERE AVEC 3 DOSSIER/FICHE 3 ECRIRE IMPRIME PRESCRIPTION/ 4 LETTRE AVEC ENTETI 4 PRESTATAIRE OFFRE RAPP. VERBAL 4 AU SITE (ACCOMPAGNE 5 CLIENT) 5 ECRIRE LETTRE/NOTE 6 (NON STRUCTUREE 6 AUTRE 7 (SPECIFIER) 7 PAS DE METHODE UTILISE 8 |
| 195 | Quand les agents communautaires référent les patients à l'établissement,y a-t-il un système formel de référence pour établir le réferral comme un formu de référence ou d'autres moyens? SI OUI: Quelle méthode utilisent-ils? | OUI,FORMULAIF |

| 196 | Avez-vous une sorte de formulaire que les agents communautaires, ou que le personnel de cet établissement remplissent sur le travail communautaire? SI OUI, DEMANDER A VOIR UNE COPIE D'UN RAPPORT RECENT | OUI, VU |
|-----|---|--|
| 197 | Y a-t-il un système de supervision périodique des agents communautaires? SI OUI,DAMANDER A VOIR DES PREUVES COMME UN PROGRAMM SUPERVISION OU RAPPORT | OUI,VU 1 OUI,RAPPORTE,PAS VU 2 E NON 3 |
| 198 | A quand remonte la dernière session de formation des agents communautaires qui sont liés à cet établissement? | DURANT LES 30 DERN. JOURS 1 IL Y A 2-6 MOIS 2 IL Y A 7-12 MOIS 3 CELA FAIT PLUS DE 12 MOIS 4 PAS DE FORMATION 5 NE SAIT PAS 8 |
| 199 | A quand remonte la dernière réunion avec les agents communautaires liés à cet établissement? | DURANT LES 30 DERN. JOURS 1 IL Y A 2-6 MOIS 2 IL Y A 7-12 MOIS 3 CELA FAIT PLUS DE 12 MOIS 4 PAS DE REUNION 5 NE SAIT PAS 8 |
| | REMERCIER VOTRE INTERLOCUTEUR POUR L' CONTINUER AVEC LE SITE SUIVANT POUR LA S | |

| | 2a. Système Logistique des Vaccins | | | | | |
|----------|---|---|--|--|--|--|
| | NUMERO DE L'ÉTABLISSEMENT | CODE DE L'ENQUETEUR: | | | | |
| NO. | QUESTIONS | CODES | ALLER A | | | |
| 200 | Maintenant je voudrais me renseigner au sujet des services de vaccination fournis aux enfants ou aux femmes enceintes par ou dans votre formation. Est-ce que des services de vaccination sont fournis, à l'extérieur ou dans la formation elle-même? SI OUI, DEMANDEZ: Assurez-vous des services de vaccinations pour les enfants seulement, pour les femmes enceintes seulement ou pour les deux, enfants et femmes enceintes? ENCERCLER LA RÉPONSE | OUI, ENFANTS SEULEMENT | Section → 2b (Q230) | | | |
| | TROUVEZ LE RESPONSABLE OU L'AGENT DE SANTÉ LE PLUS HAUT PLACÉ DANS LA GESTION DES SERVICES DE VACCINATIONS. SI VOTRE INTERLOCUTEUR EST UNE NOUVELLE PERSONNE, VOUS DEVEZ OBTENIR SON CONSENTEMENT INFORMÉ CI-DESSOUS. S'IL S'AGIT DE LA MÊME PERSONNE, CONTINUEZ AVEC Q201. LIRE À L'INTERLOCUTEUR, SI DIFFÉRENT DE L'INFORMATEUR PRÉCÉDENT: Bogique, le m'appelle | | | | | |
| | Bonjour. Je m'appelle Nous somme ici au nom de l'Institut National de la Statistique de la République du Rwanda pour aider le gouvernement à mieux connaître sur les services de santé Je vais commencer par vous lire quelques lignes expliquant le but de l'enquête. | | | | | |
| | Votre établissement a été aléatoirement choisi pour faire partie de l'étude. Nous vous poserons des questions à propos de divers services de santé et demanderons à voir des registres de patients. Aucun nom ne sera revu, enregistré ou divulgué Les informations sur votre formation peuvent être employées par le ministère et des organisations supportant des services de votre formation, pour l'amélioration de la planification du service ou des études approfondies des services de santé. Les données rassemblées peuvent également être fournies aux chercheurs pour des analyses, cependant, le nom de votre formation ne sera pas fourni, et tout rapport qui emploie vos données de service présentera l'information sous forme agrégée de sorte que votre établissement ne pourra pas être identifié. Nous demandons votre aide pour nous assurer que les informations que nous collectons sont exactes. S'il y a des questions pour lesquelles vous pensez qu'une autre personne est mieux placée pour fournir les informations, nous apprécierions que vous nous la présentiez. Vous pouvez refuser de répondre à telle ou telle question ou interrompre cette interview quand vous le souhaitez. Avez-vous des questions à propos de l'enquête? Ai-je votre accord pour commencer? | | | | | |
| | SIGNATURE DE L'ENQUETEUR (INDIQUE QUE L'INTERLOCUTEUR ACCEPTE VOLONT | DATE AIREMENT DE PARTICIPER À L'ENQUÊTE) | | | | |
| 201 | Puis-je commencer l'interview maintenant? | OUI | — , FIN | | | |
| 202 | Est-ce que cet établissement conserve habituellement des vaccins ou les obtenez-vous d'une autre structure ou sont-ils livrés au moment de la prestation du service? GARDER DES VACCINS POUR 1-2 JOURS SEULEMENT POUR L'USAGE IMMÉDIAT N'EST PAS CONSIDÉRÉ COMME UN STOCKAGE DE VACCINS | OUI, STOCKE LES VACCINS 1 NE STOCKE PAS LES VACCINS 2 | 210 | | | |
| 203 | DEMANDEZ A ALLER VERS LE LIEU DE STOCKAGE DES VACCINS ET DEMANDEZ: A propos de votre système de conserve des vaccins, quel type d'équipement utilisez-vous pour conserver les vaccins? | REFRIGERATEUR ELECTRIQUE A REFRIGERATEUR A KEROSENE B REFRIGERATEUR A GAZ | | | | |
| <u> </u> | ENCERCLEZ TOUT CE QUI EST CITE, | | | | | |

| NO. | QUESTIONS | CODES | ALLER A |
|-----|--|--|---------|
| 204 | ENQUETEUR : INDIQUEZ LA TEMPÉRATURE A L'INTERIEUR DU REFRIGERATEUR OU GLACIERE. | TEMPERATURE ° CENTIGRADE | |
| | SI PLUS D'UN SYSTEME DE STOCKAGE EST UTILISE SELECTIONNEZ CELUI OU LE DTCoq-Hépatite B EST STOCKE ET ENREGISTREZ LA TEMPERATURE. | NON OBSERVEE 9 4- THERMOMETRE NE FONCTIONNE PAS 9 5- PAS DE THERMOMETRE 9 6- | → 206 |
| 205 | INDIQUEZ SI LA TEMPERATURE INTERNE DE L'UNITE DE FROID EST AU DESSUS OU AU DESSOUS DE 0 (ZERO) DEGRES CENTIGRADES. POUR 0 DEGRE, ENCERCLEZ 1. | POSITIVE (+) | |
| 206 | Y a-t-il un graphique de contrôle des températures de la chaîne du froid? SI OUI, DEMANDEZ: Puis-je le voir?: | OUI, OBSERVE 1 OUI, RAPPORTE, NON VU 2 NON 3 | |
| | SI PLUS D'UN SYSTEME DE STOCKAGE EST UTILISE SELECTIONNEZ CELUI OU LE DTCoq-Hépatite B EST STOCKE ET OBSERVEZ LE GRAPHIQUE. | | |
| 207 | VERIFIEZ QUE LA TEMPERATURE EST RELEVEE DEUX FOIS PAR JOUR POUR CHACUN DES 30 DERNIERS JOURS. | OUI, RELEVEE | |
| 208 | INDIQUEZ SI LE REFRIGERATEUR OU LA GLACIERE EST PROTEGE DES RAYONS DU SOLEIL. | OUI 1 NON 2 NE SAIS PAS 8 | |
| | DEMANDEZ A ALLER VERS LE LIEU PRINCIPAL DE ST L'INFORMATION DEMANDEE . | OCKAGE DES VACCINS ET COLLECTEZ | |

| ',4 | 209 | | | | | | VALI | VALIDITE DES PRODUITS | PRODU | ITS | | | | |
|--------|--|--|--|---|--|------------------------------|------------------------------------|-----------------------|------------------------------|--|------------------------------|--|---|---------------------------------------|
| | 1 | A | 8 | ပ | ۵ | ш | ц | 9 | | I | _ | ſ | ¥ | _ |
| | ITUMU | | : : | - | | | STOCK | | | - | Examiner les doi seulement)* | Examiner les données (rapportées sur les fíches de stock seulement)* pour les 6 derniers mois et rapporter | les fiches de stock vis et rapporter | No. de mois des données |
| | | Unite de mesure | Produit normalement disponible et/ou en stock | Produit date perem-tion normalement vali-de sur toutes disponible les unités et/ou en stock d'aujourd'hui | Articles stockés par date de péremption | Fiches de stock dispo-nibles | ÉGALE ÉGALE STOCK DÉCLARÉ | | l'inven- que et le tre | Ecart entre l'inven-stocks au taire physi-que et le cours des six registre derniers mois | Quantité | Quantité distribuée | Quantité disponible | examinee sur 6 derniers mois |
| | | P=Paquets T=Tablettes A=Ampoules | O=Oui N=Non | O=Oui N=Non P=** | O=Oui N=Non | O=Oui N=Non | O=Oui N=Non | | | O=Oui N=Non | | | | |
| _ | 1 Anatoxine Tétanique | РΤΑ | 0 GE1 | а Z О | z 0 | 0 N | 0 | | | z 0 | | | | |
| 2 E | BCG et diluant | РΤΑ | 0 LE2 | а 2 0 | 0 | 0 Σ ω | 0 | | | z 0 | | | | |
| 3 | Polio (Oral) | ΡΤΑ | 0 LE3 | а О | 0 | O N 4 □ | 0 | | | z 0 | | | | |
| 4 | Pentavalent DTCOq+Hépatite B+Hib | РТА | 0 CE4 | а О | 0 | O '5 | 0 | | | z 0 | | | | |
| 5 F | Rougeole et diluant | РТА | 0 F _{E5} | O 0 | 0 | Z 9 O | 0 | | | z 0 | | | | |
| 9 | Vitamine A | РТА | 93 0 | а 2 0 | 0 | 0 N ∪ | 0 | | | z 0 | | | | |
| | **U=Pas tout vérifié, mais au moins l'un des éléments vérifiés au hasard est valide. | ur des cartes/ ins l'un des é | /enregistremer éléments vé | nts de stocks, er rifiés au hasar | ncerclez 9998 d est valide | 3. Ne collecte | z pas d'inforn | nations prove | nant de l | olusieurs enn | egistrements. | - | | |

| NO. | QUESTIONS | CODES | ALLER A |
|-----|---|--|---------|
| 210 | A quand remonte le dernier approvisionnement en vaccin que vous avez reçu, suite à une commande, ou qui fait partie de votre système d'approvisionnement routinier? | DANS LES 4 DERNIERES SEMAINES 1 ENTRE 4-12 SEMAINES 2 IL Y A PLUS DE 12 SEMAINES 3 PAS DE SYS. ROUTINIER D'APPROVISION 4 NE SAIT PAS 8 | |
| 211 | Est-ce que cet établissement détermine la quantité de vaccins nécessaire et passe la commande, ou est-ce que la quantité que vous recevez est déterminée par quelqu'un d'autre ? | DETERMINE SON PROPRE BESOIN ET FAIS LE COMMANDE | |
| 212 | Recevez-vous toujours une quantité standard fixe de chaque vaccin ou est-ce que la quantité que vous recevez dépend du besoin récent ou du niveau d'activité? | QUANTITE BASEE SUR NIVEAU D'ACTIVITE | |
| 213 | VERIFIEZ Q211 ET VOIR SI '3' (LES 2) EST ENCERCLE OUI NON NON | | 217 |
| 214 | Habituellement, quand vous commandez des vaccins, quel procédé est le plus proche de celui que vous utilisez pour determiner la quantité e vaccins à commander? Passez en revue la quantité restante de chaque vaccin, et vous commandez une quantité déterminée pour garder le stock à un certain niveau? Commandez exactement la même quantité à chaque fois indépendemment du stock existant? Vous référez à la quantité utilisée depuis la commande précédente, en vous basant sur la consommation antérieure et l'activité future prévue ? Autre (SPECIFIER) | COMMANDE POUR MAINTENIR STOCK FIXE | |
| 215 | Parmi les façons suivantes, laquelle décrit-elle au mieux le moment de passer une commande routinière de vaccins? Est-ce que: - Toutes les fois que les niveaux de stocks descendent à un niveau prédéterminé? - Il y a un moment fixé pour passer les commandes? SI OUI, INDIQUEZ LE MOMENT NORMALEMENT FIXÉ POUR SOUMETTRE LES COMMANDES. - Il n'y a pas de moment fixé pour passer une commande, mais plutôt toutes les fois qu'on croit qu'il y a un besoin, indépendemment du niveau des stocks? - Autre (SPECIFIER) - Ne sait pas | NIVEAU PRE-DETERMINE | |
| 216 | En moyenne, combien de temps çela prend-il pour recevoir vos approvisionnements après avoir passé une commande? | MOINS DE 4 SEMAINES | |

| NO. | QUESTIONS | CODES | ALLER A |
|-----|--|--|--------------|
| 217 | Pendant les 6 derniers mois, avez-vous toujours, souvent, ou presque jamais reçu les vaccins que vous avez commandé (ou que vous êtes supposé recevoir de façon routinière)? | TOUJOURS 1 SOUVENT 2 PRESQUE JAMAIS 3 | |
| 218 | Combien de porte-vaccins disponibles avez-vous? | UN 1 DEUX OU PLUS 2 AUCUN 3 | → 220 |
| 219 | Y a-t-il des paquets de glace pour les porte-vaccins (quatre ou cinq par porte-vaccins)? | OUI, UN ENSEMBLE | |
| 220 | Quel type d'équipement pour les injections est employé pendant les sessions courantes de vaccinations dans cet établissement? | A USAGE UNIQUE A STERILISABLE B AUTO-BLOQUANTE C AUTRE X (SPECIFIER) | |

| | 2b. Services de Santé po | ur Enfants | |
|-----|--|---|--|
| | NUMERO DE L'ÉTABLISSEMENT | CODE DE L'ENQUETEUR : | |
| NO. | QUESTIONS | CODES | ALLER A |
| 230 | Cette formation fournit-elle des services pour les enfants en dessous de 5 ans, ici même ou par l'intermédiaire de services extérieurs ou scolaires pour les enfants des écoles primaires? | OUI | →FIN |
| | TROUVEZ LE RESPONSABLE OU L'AGENT DE SAN SERVICES DE SANTE CURATIVE POUR ENFANTS. PRÉCÉDEMMENT, OBTENEZ SON CONSENTEMEN PERSONNE, CONTINUEZ AVEC Q.231. LIRE AU REPONDANT SI DIFFERENT DE L'INFOR Bonjour. Je m'appelle Je représente L'Instit enquête sur les établissements de santé pour aider le g Je vais commencer par vous lire quelques lignes explic Votre établissement a été aléatoirement choisi pour fai à propos de divers services de santé et demanderons revu ou enregistré. Les informations sur votre formatic des organisations supportant des services de votre for service ou des études approfondies des services de sa fournies aux chercheurs pour des analyses, cependant tout rapport qui emploie vos données de service préservotre établissement ne puisse pas être identifié. Nous demandons votre aide pour nous assurer que l'in S'il y a des questions pour lesquelles quelqu'un d'autre informations, nous apprécierions que vous nous préservous pouvez refuser de répondre à telle ou telle questi souhaitez. Avez-vous des questions à propos de l'enque SIGNATURE DE L'ENQUETEUR (INDIQUE QUE L'INTERLOCUTEUR ACCEPTE DE P. | SI DIFFÉRENT DE LA PERSONNE AYANT TINFORMÉ CI-DESSOUS. S'IL S'AGIT DE MATEUR POUR LES SECTIONS PRECEDE LA National de la Statistique. Nous effectuons gouvernement à savoir plus sur les services d'uant le but de l'enquête. The partie de l'étude. Nous vous poserons des la voir des registres de patients. Aucun nom n'en peuvent être employées par le ministère et mation, pour l'amélioration de la planification enté. Les données rassemblées peuvent égal, le nom de votre formation ne sera pas fourrantera l'information sous forme agrégée de soi formation que nous collectons est précise. est la personne la plus appropriée pour fourntiez à cette personne. On ou interrompre cette interview quand vous ête? Ai-je votre accord pour commencer? | RÉPONDU LA MÊME ENTES: une de santé, questions e sera du ement être ni, et rte que |
| 231 | Puis-je commencer l'interview maintenant? | OUI | → FIN |

| NO. | QUESTIONS | | CC | DDES | ALLER A | |
|-----|--|-----------------------|---|---|--------------|--|
| 232 | Maintenant, je voudrais vous interroger spécifique Pour chacun des services suivants, veuillez me di et si oui, combien de jours par mois le service est jours par mois ils sont fournis aillleurs (si c'est le c | ire si le fourni d | service est offert pa | ar votre formation, | | |
| | SERVICES DE SOINS POUR ENFANTS: (b)UTILISEZ UN MOIS DE 4 SEMAINES POUR CALCULER LE NOMBRE DE JOURS POUR AILLEURS. SI DISPONIBLE 7 JOURS/ SEMAINE, INSCRIVEZ 30. | DANS | (a) VICES FOURNIS B BLISSEMENT | (b) AILLEURS (SERVICES FOURNIS NIVEAU VILLAGE) | | |
| 01 | Séances routinières de vaccination d'enfants (DPTcoq-Hépatite B-Hib (Pentavalent)) | PAR S | JOURS SEMAINE DE SERVICE 0 | # DE JOURS PAR MOIS PAS DE SERVICE 00 | | |
| 02 | Séances routinières de vaccination d'enfants (Rougeole) | PAR | JOURS SEMAINE DE SERVICE 0 | # DE JOURS PAR MOIS PAS DE SERVICE 00 | | |
| 03 | Vaccination BCG | PAR S | JOURS SEMAINE DE SERVICE 0 | # DE JOURS PAR MOIS PAS DE SERVICE 00 | | |
| 04 | Séances routinières de supplementation en Vitamine A | PAR | JOURS SEMAINE DE SERVICE 0 | # DE JOURS PAR MOIS PAS DE SERVICE 00 | | |
| 05 | Consultation ou services curatifs pour enfants malades | PAR | JOURS SEMAINE DE SERVICE 0 | # DE JOURS PAR MOIS PAS DE SERVICE 00 | | |
| 06 | Promotion de la surveillance ou de la croissance (où un enfant en bonne santé est par habitude pesé, a le poids porté sur un graphique de croissance, et reçoit des conseils en matière d'alimentation.) | PAR | JOURS SEMAINE DE SERVICE 0 | # DE JOURS PAR MOIS PAS DE SERVICE 00 | | |
| 233 | VERIFIEZ 232 (01a ET 02a) ET INDIQUEZ SI DES VACCINATIONS D'ENFANTS SONT DEJA FOURNIES DANS L'ETABLISSEMENT DE FACON ROUTINIERE OUI NON NON | | | | | |
| 234 | Est-ce que des services de vaccinations pour enfa sont assurés dans l'établissement aujourd'hui ? | OUI NON | | | | |
| 235 | Est-ce que la formation offre des vaccins les jours de consultation pour enfants malades? SI OUI : Est-ce que tous les vaccins sont offerts? | | NON | | | |
| 236 | Existe-t-il un endroit pour attendre pour les patienrecevant des services de vaccinations pour enfanoù ils peuvent être protégés de la pluie et du solei | ts où | | | | |
| 237 | Est-ce que cet établissement perçoit des honorair des frais pour les services de vaccinations des en Ceci inclut tous les frais, y compris ceux pour l'enregistrement ou les carnets de santé pour clier | ıfants? | OUI NON, LES CLIEN NI FRAIS NI HONORAIRE | | → 240 | |
| 238 | Dites moi SVP si les honoraires ou frais suivants sont-ils jamais appliqués par cet établissement po les services de vaccination des enfants : | our | | NE SAIT OUI NON PAS | | |
| 01 | Y a-t-il des frais pour la carte ou le carnet de vaccination de l'enfant ? | | CARTE/CARNET DE VACCINATION | | | |
| 02 | Y a-t-il des frais pour des seringues fournies par le service? | | SERINGES | 1 2 8 | | |
| 03 | Y a-t-il des honoraires pour les services de vaccinations ? | | SERVICE DE VACCINATION | 1 2 8 | | |
| 04 | Y a-t-il des frais pour certains vaccins ? | | VACCIN | 1 2 8 | | |

| NO. | QUESTIONS | | CODES | | ALLER A |
|-----|---|--|--|---------------------------|-------------------|
| 239 | Les honoraires officiels sont-ils affichés de sorte que le client puisse facilement les voir ? SI OUI, VERIFIEZ EN DEMANDANT DE VOIR OU LES HONORAIRES SONT AFFICHES | OUI, CERTA AFFICHES | RAIRES AFFI AINS, PAS TO S ORAIRES AF | OUS 2 | |
| 240 | DEMANDEZ A VOIR LA SALLE OU LES VACCINS SONT ADMINISTRES. EST-CE QUE LA SALLE A ETE DEJA OBSERVEE LORS DE L'EXAMEN DE LA SALLE DES INJECTIONS THERAPEUTIQUES? | SALLE IN. [268] OUI, DONNI SALLE EX [265] NON, DONN | EES FOURNI J. THERAPEU EES FOURNI (AMENS NEES NON EI TEES | JTIQUES 1 ES DANS 2 NCORE | →242 → 242 |
| 241 | DEMANDEZ A ALLER DANS LA SALLE OU LES VACC POUR CHACUN DES ELEMENTS SUIVANTS S'IL EST OU LE SERVICE EST OFFERT OU DANS UNE SALLE | DISPONIBLE | DANS LA SA | | |
| | FOURNITURES POUR VACCINATION | OBSERVE | RAPF NON | - , | ON ONIBLE |
| 01 | EAU COURANTE (CANALISÉE) | 1 04 → | 2 | 3 | 3 |
| 02 | AUTRE EAU COURANTE (SEAU AVEC ROBINET OU EAU VERSEE D'UN RÉCIPIENT) | 1 04 → | 2 | 3 | 3 |
| 03 | EAU EN SEAU OU BASSIN (EAU RÉUTILISÉE) | 1 | 2 | 3 | 3 |
| 04 | SAVON POUR SE LAVER LES MAINS | 1 | 2 | 3 | 3 |
| 05 | SERVIETTES POUR LES MAINS À USAGE UNIQUE | 1 | 2 | (| 3 |
| 06 | RÉCEPTACLE POUR LES DECHETS AVEC COUVERCLE EN PLASTIQUE | 1 | 2 | (| 3 |
| 07 | RECIPIENT D'OBJETS TRANCHANTS | 1 | 2 | | 3 |
| 08 | GANTS JETABLES EN LATEX | 1 10 ← | 2 | 3 | 3 |
| 09 | GANTS NON JETABLES EN LATEX | 1 | 2 | 3 | 3 |
| 10 | SOLUTION DE DÉCONTAMINATION DÉJÀ MÉLANGÉ | E 1 7 12 ← | 2 | | 3 |
| 11 | DÉSINFECTANT (PAS ENCORE MÉLANGE) | 1 | 2 | 3 | 3 |
| 12 | AIGUILLES JETABLES | 1 | 2 | 3 | 3 |
| 13 | SERINGUES AUTO-BLOQUANTES | 1 | 2 | 3 | 3 |
| 14 | SERINGUES JETABLES (5 OU 5 ML) | 1 | 2 | | 3 |
| 242 | AUTRES FOURNITURES NECESSAIRES POUR LES BESOINS DE VACCINATIONS | OBSERVE | RAPORTE, NON VU | NON DISPONIBLE | NE SAIT PAS |
| 01 | Protocol National pour l'Immunization (National guidelines) | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 02 | Cartes de vaccination individuelles vierges pour enfants | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 03 | Fiches de contrôle ou feuilles de registre | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 04 | Un registre permanent ou fiches de synthèse pour l'enregistrement des vaccinations | 1 | 2 244 - | 3 244 → | 8 244 ← |

| NO. | QUESTIONS | CODES | ALLER A |
|------|--|---|---------|
| 243 | DEMANDEZ QUAND DES VACCINATIONS ONT ÉTÉ FOURNIES LE PLUS RÉCEMMENT DANS L'ETABLI- SSEMENT ET VÉRIFIEZ QUE LE REGISTRE EST À JOUR. | A JOUR | |
| 244 | Quelle est votre estimation actuelle du taux de déperdition pour le DTCoq? | TAUX DÉPERDITION PENTAVALENT (%) NE SAIT PAS | |
| 245 | Avez-vous une estimation de la population cible d'enfants à vacciner dans la zone de rayonnement de cette établissement? SI OUI: | POPULATION CIBLE PAS DE ZONE DE RAYON. 99995 | → 247 |
| | Combien d'enfants avez-vous ? | NE SAIT PAS 99998 | → 247 |
| 246 | Quel est votre taux actuel de couverture pour la rougeole? | COUVERTURE ROUGEOLE (EN %) NE SAIT PAS | |
| 246a | Avez-vous une graphique de la couverture totale de vaccination? | OUI | |
| 247 | ENREGISTREZ LA (LES) SOURCE(S) D'INFORMATION POUR LES ESTIMATIONS EN % DES TAUX DE COUVERTURE ET DE DÉPERDITION | RAPPORT ECRIT A GRAPHIQUE/CARTE B AUTRE X (SPECIFIER) PAS DE TAUX DE COUVERTURE Y SOURCE INCONNUE Z | |
| 248 | ETAT DE PROPRETÉ DE L'ENDROIT OÙ SONT | OUI NON | - |
| | EFFECTUÉES LES VACCINATIONS DES ENFANTS. | | |
| 01 | SOL BALAYÉ, PAS DE SALETÉ ÉVIDENTE | 1 2 | |
| 02 | COMPTOIRS/CHAISES/TABLES ESSUYES NETTO- YES PAS DE POUSSIÈRE OU SALETE ÉVIDENTE | 1 2 | |
| 03 | EQUIPEMENT CASSE, PAPIERS, BOITES PARTOUT RENDANT L'ESPACE ENCOMBRE ET SALE | 1 2 | |
| 04 | MURS: RELATIVEMENT PROPRE | | |
| 05 | PORTES: PAS OU DOMMAGE MINEUR | 1 2 | |
| 06 | MURS: PAS OU DOMMAGE MINEUR | 1 2 | |
| 07 | PLAFOND: PAS OU DOMMAGE MINEUR | 1 2 | |
| 249 | Y AVAIT-IL DES AIGUILLES OU OBJETS TRANCHANTS UTILISÉS OBSERVÉS EN DEHORS D'UN RÉCIPIENT RESERVE A CET EFFET ? | OUI | |
| 250 | EST-CE QUE LE RÉCIPIENT D'OBJETS TRANCHANTS DÉBORDAIT OU ÉTAIT PERCE/CASSÉ ? | OUI 1 NON 2 PAS DE RECIPIENT 3 | |
| 251 | Y AVAIT-IL DES BANDAGES OU TOUT AUTRE DECHET INFECTIEUX NON POINTU OBSERVÉS EN DEHORS D'UN RÉCIPIENT DE DETRITUS COUVERT | OUI, PAR TERRE/SURFACES . 1 OUI, DANS RECIPIENT NON COUVERT 2 NON | |

| NO. | QUESTIONS | | | | CODES | | ALLER A |
|------|--|------------------|-----|-----------------------------|---------------------------------|---------------------------|-------------------|
| 251a | Ya -t-il ici, un service de "consultati son sans problème"ou on évalue la développement et où on dépiste à te maladie? | croissance et le | | OUI, ICI M | EME | ROIT 1 2 NOURRISS 3 | → 251f |
| | ALLER À L'ENDROIT OÙ LES SER (SI DIFFÉRRENT DE CELUI DES V LE MIEUX CE SERVICE | | | | | | _ |
| 251b | Pendant combien de jours par mois pour nourrissons bien portants est-e UTILISE UN MOIS A 4 SEMAINES LE NOMBRE DE JOURS | elle offerte? | .ER | | E DE JOURS | 98 | |
| 251c | Le service de consultation pour nou portants est-il offert aujourd'hui? | rrissons bien | | | | | |
| 251d | Vérifiez-vous habituellement l'état va enfants (moins de 12 mois) que vou service et est-ce que vous faites les manquent à ces enfants? | s voyez dans ce |) | | | 1 2 | → 251f |
| 251e | Avez-vous de façon routinière la list des vaccins suivants, un à un? DEMANDE DE VOIR CHAQUE TYP | VUE | | OUI, BIEN DIT PAS VUE | OUI, PAS DISPO MAINTENANT | NON, PAS UTILISE | NE SAIT PAS |
| 01 | BCG ET DILUANT | 1 | | 2 | 3 | 4 | 8 |
| 02 | VACCIN DU POLIO ORAL | 1 | | 2 | 3 | 4 | 8 |
| 03 | PENTAVALENT (DPT-HB-Hib) | 1 | | 2 | 3 | 4 | 8 |
| 04 | VACCIN ROUGEOLE ET DILUANT | 1 | | 2 | 3 | 4 | 8 |
| 05 | TOXOIDE TETANIQUE | 1 | | 2 | 3 | 4 | 8 |
| 06 | AUTRE (SPECIFIER) | 1 | | 2 | 3 | 4 | 8 |
| 251f | VERIFIE Q232(06): L'ÉTABLISSEMENT EFFECTUE-T- | IL UN SUIVI DE | LA | CROISSANC | DE? | | 252 |

| NO. | QUESTIONS | CODES | ALLER A |
|------|---|---|---------|
| 251g | Avez-vous une estimation de la taille de la population cible (enfants 1-5) pour le suivi de la croissance? | POPULATION CIBLE | |
| | SI OUI: Combien d'enfants avez-vous? | PAS ZONE DE RAYONNE . 99995 NE SAIT PAS 99998 | |
| 251h | Combien d'enfants ont bénéficié des services de suivi de la croissance au cours des quatre dernières semaines? | ENFANTS | |
| | | NE SAIT PAS 99998 | |
| 252 | VERIFIEZ Q232(05a): L'ETABLISSEMENT FOURNIT-IL DES CONSULTATIO | NS POUR ENFANTS MALADES? | EW. |
| | OUI NON L | I | → FIN |
| 253 | Combien de per sonnes affectées à ce service ont reçu une formation sur les directives de la PCIME (Prise en Charge Intégré des Maladies de l'Enfant)? | NOMBRE AYANT RECU FORMATION EN PCIME PERSONNE NE SAIT PAS 98 | |
| 254 | Les directives de la PCIME sont-elles utilisées en évaluant et en traitant les enfants malades? SI OUI, CLARIFIEZ SI LES DIRECTIVES SONT SUIVIES ROUTINIEREMENT, OU PARFOIS, DEPENDANT DE LA SITUATION. | TOUJOURS SUIVIES 1 SUIVIES PARFOIS 2 JAMAIS SUIVIES 3 NE SAIT PAS 8 | |
| 254a | Y a -t-il une salle spécifique de consultations des enfants de moins de cinq ans différente de celle pour les consultations des enfants plus âgés et des adultes? | OUI | |
| 254b | Cet établissement fournit-il des services de garde la nuit pour les enfants de moins de cinq ans gravement malades? | OUI | |
| 255 | | | |
| 256 | Dites moi SVP si les honoraires ou frais suivants sont-ils ou non appliqués par cette formation pour les soins curatifs des enfants? | NE SAIT OUI NON PAS | |
| 01 | Y a-t-il des frais pour la carte ou le carnet de santé de l'enfant? | CARTE/CARNET 1 2 8 DE SANTE | |
| 02 | Paie-t-on des honoraires pour le service | HONO. POUR 1 2 8 CONSULTATION | |
| 03 | Y a-t-il des honoraires différents selon le diagnostic de l'enfant ? | VARIE SELON 1 2 8 DIAGNOSTIC | |
| 04 | Y a-t-il des frais pour les médicaments? | MEDICAMENTS 1 2 8 | |
| 05 | Y a-t-il des frais pour les tests de laboratoire? | TESTS LABO. 1 2 8 | |
| 06 | Y a-t-il des frais pour l'enregistrement? | ENREGISTREMEN 1 2 8 |] |
| 07 | Y a-t-il des réductions ou des exonérations pour certains clients? | REDUCTIONS/ 1 2 8 EXONERATION | |
| 08 | Y a-t-il un système qui permet aux clients de pré- payer pour plusieurs visites pour le soin curatif? | PREPAYE 1 2 8 POUR MULTIPLE | |
| 257 | Les honoraires officiels sont-ils affichés de sorte que le client puisse facilement les voir ? SI OUI, VERIFIEZ EN DEMANDANT DE VOIR OU LES HONORAIRES SONT-ILS AFFICHÉS | OUI, HONORAIRES AFFICHES 1 OUI, CERTAINS, PAS TOUS AFFICHES | |

| NO. | QUESTIONS | CODES | ALLER A |
|------|---|--|-------------------------|
| 258 | Existe-t-il un espace d'attente pour les clients recevant des services de santé où ils peuvent se protéger de la pluie et du soleil? | OUI | |
| 259 | Cette formation a-t-elle un système par lequel certaines mesures et activités sont par habitude effectuées sur les enfants malades avant la consultation pour la maladie même ? SI OUI, DEMANDEZ A VOIR OU EST-CE QUE LES ENFANTS MALADES SONT VUS AVANT LA CONSULTATION. | OUI | →262 →262 |
| 260 | OBSERVEZ SI LES EXAMENS CI-DESSOUS SONT MENES DE FACON SYSTÉMATIQUE.SI NON VUS, DEMANDEZ: Est-ce [LISEZ LEXAMEN NON OBSER-VEE] est effectué pour tous les enfants malades? | ACTIVITE ACTIVITE NON REALISEE ACTIVITE RAPPORTEE, DE FACON OBSERVEE NON VUE ROUTINIERE | NE SAIT PAS |
| 01 | Pesée de l'enfant | 1 2 3 | 8 |
| 02 | Représentation du poids de l'enfant sur un graphique | 1 2 3 | 8 |
| 03 | Prise de la température de l'enfant | 1 2 3 | 8 |
| 04 | Évaluation du statut vaccinal de l'enfant | 1 2 3 | 8 |
| 05 | Evaluation de la supplementation en Vit. A | 1 2 3 | 8 |
| 06 | Education de groupe en matière de santé | 1 2 3 | 8 |
| 07 | Paracétamol et/ou éponge pour la fièvre | 1 2 3 | 8 |
| 260a | Le prestataire facilite t-il l'obtention d'une moustiquaire imprégnée d'insecticide pour les enfants? | SYSTÉMATIQ. A TOUS LES PATIENTS 1 PARFOIS À CERTAINS PATIENTS 2 REFERE TOUS LES PATIENTS 3 REFERE CERTAINS PATIENTS 4 JAMAIS 5 | |
| 260b | Le prestataire conseille sur l'importance d'utiliser une MII pour prévenir le paludisme? | SYSTÉMATIQ. TOUS LES PATIENTS | |
| 261 | Y a-t-il un endroit pour la TRO dans ce service ? SI OUI, DEMANDEZ À VOIR OÙ LA TRO EST FOURNIE. | OUI, OBSERVE 1 OUI, RAPPORTE, NON VU 2 PAS D'ENDROIT TRO 3 NE SAIT PAS 8 | |
| 262 | Y a-t-il un système courant par lequel quelqu'un autre que l'agent de santé qui examine l'enfant lui donne la première dose de médicament oral prescrit ? SI OUI, DEMANDEZ À VOIR OÙ LA PREMIÈRE DOSE EST DONNEE. | OUI, ENFANT OBSERVE PRENANT LA DOSE | |
| 263 | Cet établissement effectue-t-il des tests de sang pour vérifier le diagnostic du paludisme chez les enfants de plus de 5 ans? | OUI, MICROSCOPIE 1 OUI, TEST RAPID DE 2 DIAGNOSTIC 2 NON 3 NE SAIT PAS 8 | →263b →263b →263b |
| 263a | Pourquoi cet établissement n'utilise t-il pas les tests de sang pour vérifier le diagnostic du paludisme chez les enfants de plus de cing ans? | PAS DE LABO | |

| NO. | QU | ESTIONS | | | CODES | | | ALLER A |
|------|---|---------------|-----------------------|---|------------------|------|-----------|-----------------------|
| 263b | Avez-vous des sessions pour les patients sur le | | /sensibilisation | VUE RAPPOR ^T PAS PLAN NE SAIT R | | | 2 | → 264 →264 →264 |
| 263c | Combien de sessions d le paludisme au cours d | | | | DE SESSION | | | |
| | SI PAS DE SESSIONS | TENUES EC | RIT 000 | | | | | → 264 |
| 263d | Combien de clients se d'éducation/sensbilisati au cours de la semaine | on pour le pa | | NOMBRE | DE PARTICIP | ANTS | | |
| 264 | DEMANDEZ A ALLER POUR CHACUN DES A OU LE SERVICE EST | ARTICLES SU | JIVANTS, VERIFIE | Z S'IL EST [| DISPONIBLE D | | | J. |
| | | | (a) DISPONIBLI | ≣ (?) | | (b |) FONCTIC | NNE-T-IL ? |
| | ARTICLE POUR CONSUL- TATION ENFANT MALADE | | RAPPORTE, PAS VU [| NON DISPONIBLE | NE SAIT PAS | OUI | NON | NE SAIT PAS |
| 01 | Pèse bébé | 1 → b | 2 → b | 3 02 | 8 02 | 1 | 2 | 8 |
| 02 | Pèse enfants | 1 → b | 2 → b | 3 03 | 8 03 1 | 1 | 2 | 8 |
| 03 | Thermomètre | 1 → b | 2 → b | 3 04 ← | 8 → 04 ◆ | 1 | 2 | 8 |
| 04 | Montre avec trotteuse ou chronomètre | 1 → b | 2 → b | 3 05 | 8 05 | 1 | 2 | 8 |
| 05 | personnel a montre avec trotteuse | 1 | 2 | 3 | 8 | | | |
| 06 | Aiguille épicran à ailette 21-23g, ou branula (intercath) 22-24g | 1 | 2 | 3 | 8 | | | |
| 07 | Serum intraveineux D5NS*, NS**, solution de lactate de Ringer (solution de Darrow à 1/2, ou solution complète de Hartman) | 1 | 2 | 3 | 8 | | | |
| 08 | D5W*** Serum intraveineux | 1 | 2 | 3 | 8 | | | |
| 09 | Set pour perfusion intraveineuse | 1 | 2 | 3 | 8 | | | |
| 10 | Récipient pour mélan- ger solution réhydra- tion orale | 1 | 2 | 3 | 8 | | | |
| 11 | Tasse et cuillère | 1 | 2 | 3 | 8 | | | |
| 12 | PAQUETS SRO | 1 | 2 | 3 | 8 | | | |
| | *D5NS = Dextrose à 5% **NS = Normal Saline ***D5W = Dextrose 5% | | line | | | | | |

| NO. | QUESTIONS | | | | C | ODES | | ALLER A |
|-----|--|-------------|--------------|---|-------------------|-------------------|---|---------|
| 265 | ÉLÉMENTS POUR CONTRÔLE DES ET INJECTIONS | INFECTION | NS | (| OBSERVE | RAPPORT NON VU | | |
| 01 | EAU COURANTE (CANALISÉE) | | | | 1 ₀₄ 7 | 2 | 3 | |
| 02 | AUTRE EAU COURANTE (SEAU AV OU EAU VERSEE D'UN RECIPIENT | | Т | | 1 04 ↓ | 2 | 3 | |
| 03 | EAU EN SEAU OU BASSINE (EAU F | RÉUTILISÉE; |) | | 1 | 2 | 3 | |
| 04 | SAVON POUR SE LAVER LES MAIN | IS | | | 1 | 2 | 3 | |
| 05 | SERVIETTES POUR LES MAINS À L | JSAGE UNIC | QUE | | 1 | 2 | 3 | |
| 06 | RECEPTACLE POUR LES DECHETS AVEC COUVERCLE EN PLASTIQUE | S | | | 1 | 2 | 3 | |
| 07 | RECIPIENT POUR OBJETS TRANC | HANTS | | | 1 | 2 | 3 | |
| 08 | GANTS JETABLES EN LATEX | | | | 1 | 2 | 3 | |
| 09 | GANTS JETABLES NON EN LATEX | | | | 1 | 2 | 3 | |
| 10 | SOLUTION DE DÉCONTAMINATION MÉLANGÉE | N DÉJÀ | | | 1 12 4 | 2 | 3 | |
| 11 | DESINFECTANT (PAS ENCORE ME | LANGE) | | | 1 | 2 | 3 | |
| 12 | AIGUILLES JETABLES | | | | 1 | 2 | 3 | |
| 13 | SERINGUES AUTO-BLOQUANTES | (3 ou 5 ml) | | | 1 | 2 | 3 | |
| 14 | SERINGUES JETABLES (3 ou 5 ml) | | | | 1 | 2 | 3 | |
| 15 | PIÈCE PRIVÉE (INTIMITÉ AUDITIVE VISUELLE) | | | | 1 18 - | 2 | 3 | |
| 16 | INTIMITÉ AUDITIVE | | | | 1 | 2 | 3 | |
| 17 | INTIMITE VISUELLE | | | | 1 | 2 | 3 | |
| 18 | TABLE D'EXAMENS | | | | 1 | 2 | 3 | |
| 266 | DEMANDEZ A VOIR LE MATERIEL SUIVANT: | OBSERVE | RAPPO NON | , | NON ISPONIBLE | NE SAIT PAS | | |
| 01 | Formulaire plastifié PCIME | 1 | 2 | | 3 | 8 | | |
| 02 | PCIME brochure illustrée | 1 | 2 | | 3 | 8 | | |
| 03 | PCIME cartes counseling à l'usage du prestataire | 1 | 2 | | 3 | 8 | | |
| 04 | PCIME carte de la mère (pour l'accompagnateur) | 1 | 2 | | 3 | 8 | | |
| 05 | Autre matériel visuel pour l'ensei- gnement aux accompagnateurs | 1 | 2 | | 3 | 8 | | |
| 06 | Gestion paludisme non compliqué | 1 | 2 | | 3 | 8 | | |
| 07 | Ordinogramme pour traitement du paludisme sur le mur de la salle consultation | 1 | 2 | | 3 | 8 | | |
| 08 | Protocole sur le mur de la salle des urgences pour traitement du paludisme grave | 1 | 2 | | 3 | 8 | | |
| 09 | Poster sur paludisme | 1 | 2 | | 3 | 8 | | |
| 10 | Flipchart pour paludisme | 1 | 2 | | 3 | 8 | | |
| 11 | Aide memoire pour paludisme | 1 | 2 | | 3 | 8 | | |

| NO. | QUESTIONS | CODES | ALLER A |
|-----|--|---|------------------------|
| 267 | DEMANDEZ A VOIR LA (LES) SALLE(S) OU LES INJECTIONS (TRAITEMENT) THERAPEUTIQUES SONT DONNEES. LA SALLE A-T-ELLE DEJA ETE OBSERVEE LORS DE L'EVALUATION DE LA VACCINATION OU DE LA SALLE D'EXAMEN? | OUI, DONNEES FOURNIES DANS: SALLE VACCINATIONS [241] 1 OUI, DONNEES FOURNIES DANS: SALLE EXAMENS [265] . 2 NON, DONNEES NON ENCORE COLLECTEES | →269 → 269 → 269 |
| 268 | POUR LES ARTICLES SUIVANTS, VERIFIEZ POUR C LES INJECTIONS (AUTRES QUE LES VACCINATIONS ADJACENTE. | | |
| | ARTICLES POUR LE CONTRÔLE DE L'INFECTION ET DES INJECTIONS | OBSERVE REPORTE NON PRESENT DISPONIBLE DISPONIBLE | <u>:</u> |
| 01 | EAU COURANTE (CANALISÉE) | 1 ₀₄ 2 3 | |
| 02 | AUTRE EAU COURANTE (SEAU AVEC ROBINET OU EAU VERSEE D'UN RECIPIENT) | 1 ₀₄ → 2 3 | |
| 03 | EAU EN SEAU OU BASSINE (EAU RÉUTILISÉE) | 1 2 3 | |
| 04 | SAVON POUR SE LAVER LES MAINS | 1 2 3 | |
| 05 | SERVIETTES POUR LES MAINS À USAGE UNIQUE | 1 2 3 | |
| 06 | RECEPIENT POUR LES DECHETS AVEC COUVERCLE EN PLASTIQUE | 1 2 3 | |
| 07 | RÉCIPIENT POUR OBJETS TRANCHANTS | 1 2 3 | |
| 08 | GANTS JETABLES EN LATEX | 1 2 3 10+ | |
| 09 | GANTS JETABLES PAS EN LATEX | 1 2 3 | |
| 10 | SOLUTION DE DECONTAMIN. DEJA MELANGEE | 1 12 2 3 | |
| 11 | DESINFECTANT (PAS ENCORE MELANGE) | 1 2 3 | |
| 12 | AIGUILLES JETABLES | 1 2 3 | |
| 13 | SERINGUES AUTO-BLOQUANTES (3 ou 5 ml) | 1 2 3 | |
| 14 | SERINGUES JETABLES (3 ou 5 ml) | 1 2 3 | |
| 269 | Y a-t-il un registre des patients où les informations sur la consultation de chaque enfant sont écrites? SI OUI, DEMANDEZ A VOIR LE REGISTRE. POUR QU'IL SOIT VALIDE, LE REGISTRE DOIT INDIQUER QUE L'ENFANT A MOINS DE 5 ANS AINSI QUE LE DIAGNOSTIC OU LES SYMPTÔMES MAJEURS. | OBSERVE, REGISTRE RESERVE AUX MOINS DE 5 ANS 1 OBSERVE, REGISTRE POUR ADULTES ET ENF. < 5 ANS . 2 OUI, RAPPORTE, NON VU 3 PAS DE REGISTRE 4 | → 273 → 273 |
| 270 | A QUAND REMONTE L'INSCRIPTION LA PLUS RECENTE ? | AUX 7 DERNIERS JOURS 1 REMONTANT A + DE 7 JOURS 2 | |
| 271 | ENREGISTREZ LE NOMBRE D'ENFANTS MALADES D'AGE INFERIEUR A 5 ANS AYANT RECU DES SERVICES DE CONSULTATION DURANT LES 12 DERNIERS MOIS REVOLUS. | NOMBRE 999998 | → 273 |

| NO. | QUESTIONS | CODES | ALLER A |
|------|---|------------------------------------|--------------|
| 271a | ENREGISTRER LE NOMBRE ADULTES ET ENFANTS RECUS DE LA COMMUNAUTE PALUDISME SIMPLE PALU SIMPLE& SYMPTOMES MINEURS PALUDISME GRAVE N'A PAS CLASSÉ LE DIAGNOSTIC DU PALUDISME | PAS ENREGISTREMENT 9999999 NOMBRE | → 271b |
| 271b | ENREGISTRER LE NOMBRE ADULTES ET ENFANTS RECUS D'AUTRES FOSA AVEC PALUDISME SIMPLE PALU SIMPLE& SYMPTOMES MINEURS PALUDISME GRAVE | PAS ENREGISTREMENT 9999999 NOMBRE | → 271c |
| 271c | ENREGISTRER LE NOMBRE ADULTES ET ENFANTS TRANSFERRES AUX AUTRES FOSA AVEC PALUDISME SIMPLE PALU SIMPLE& SYMPTOMES MINEURS PALUDISME GRAVE N'A PAS CLASSÉ LE DIAGNOSTIC DU PALUDISME | PAS ENREGISTREMENT 9999999 NOMBRE | → 271d |
| 271d | ENREGISTRER LE NOMBRE D'ADULTES ET D'ENFANTS RÉFÉRRÉS À UN AUTRE ÉTABLISSEMENT AVEC UN PALUDISME GRAVE ET AYANT REÇU LES MEDICAMENTS SUIVANT AVANT TRANSFERT ARTEMISIN IM | PAS ENREGISTREMENT 9999999 NOMBRE | → 272 |
| 272 | ENREGISTREZ LE NOMBRE DE MOIS DE DONNÉES REPRÉSENTÉS DANS LES DONNEES DE LA QUESTION PRECEDENTE. | NOMBRE DE MOIS 98 | |

| NO. | QUESTIONS | CODES | ALLER A |
|-----|---|---|---------|
| 273 | Y a-t-il des réunions où les statistiques de service relatives à la santé des enfants sont discutées avec les prestataires de cette unité, tel que : observer les changements au niveau des activités ou d'autres sujets en relation avec les services offerts aux clients? | OUI | |
| 274 | Est-ce qu'il y a quelques choses qui indiquent que des evaluations ou analyses sont effectuées? SI OUI, DEMANDEZ A VOIR TOUS LES RAPPORTS, GRAPHIQUES MURAUX OU CARTES QUI MONTRENT QUE LES DONNEES ONT ETE REVUES. ENCERCLEZ TOUS LES TYPES. | OBSERVES GRAPH. MUR/DIAGRAMME A RAP. ECRIT/COMPTE RENDU B AUTRE (SPECIFIER) AUCUNE PREUVE | →276 |
| 275 | ÉVALUER LA DATE LA PLUS RÉCENTE OÙ IL EST ÉVIDENT QUE LES DONNÉES ONT ETE PASSÉES EN REVUE | DURANT LES 3 DERNIERS MOIS 1 IL Y A PLUS DE 3 MOIS 2 NE SAIT PAS 8 | |
| 276 | Des cartes ou carnets individuels de santé sont-ils tenus pour les enfants malades, comme les formulaires MF5 SI OUI, DEMANDEZ À VOIR UN CARNET OU UNE CARTE VIERGE. | OUI, OBSERVE 1 OUI, RAPPORTE, NON VU 2 NON 3 | |
| 277 | Les services curatifs de santé pour enfants sont-ils assurés aujourd'hui dans l'établissement? | OUI | |
| 278 | Si un enfant malade a besoin aujourd'hui d'un vaccin, peut-il le recevoir aujourd'hui même? SI OUI, CLARIFIEZ LE SYSTEME POUR L'OBTENTION DU VACCIN. | OUI, DIRIGE VERS LE SERVICE HABITUEL DE VACCINATIONS 1 OUI, IL Y A SYSTEME SPECIAL DE VACCINATIONS POUR ENFANTS MALADES 2 NON | |
| 279 | Y a-t-il un système pour enregistrer les cas référés vers les spécialistes ou pour les tests en laboratoire? SI OUI, DEMANDEZ À VOIR LE SYSTEME QUI PERMET DE GARDER TRACE DES REFERENCES | OUI, OBSERVE | |
| 280 | ETAT DES LIEUX DE L'ESPACE RESERVE AUX SOINS CURATIFS DES ENFANTS ET CELUI DES INJECTIONS THERAPEUTIQUES | OUI NON | |
| 01 | SOL BALAYE, PAS DE SALETE EVIDENTE | 1 2 | |
| 02 | COMPTOIRS/CHAISES/TABLES ESSUYES, NETTOYES PAS DE POUSSIÈRE OU SALETE ÉVIDENTE | 1 2 | |
| 03 | EQUIPEMENT CASSE, PAPIERS, BOITES PARTOUT RENDANT L'ESPACE ENCOMBRE ET SALE | 1 2 | |
| 04 | MURS: RELATIVEMENT PROPRES | | |
| 05 | PORTES: PAS OU DOMMAGE MINEUR | 1 2 | |
| 06 | MURS: PAS OU DOMMAGE MINEUR | 1 2 | |
| 07 | PLAFOND: PAS OU DOMMAGE MINEUR | 1 2 | |
| 281 | Y AVAIT-IL DES AIGUILLES OU OBJETS TRANCHANTS UTILISÉS OBSERVÉS EN DEHORS D'UN RÉCIPIENT RESERVE A CET EFFET ? | OUI | |
| 282 | EST-CE QUE LE RÉCIPIENT D'OBJETS TRANCHANTS DÉBORDAIT OU ÉTAIT PERCE/CASSÉ ? | OUI 1 NON 2 PAS DE RECIPIENT 3 | |
| 283 | Y AVAIT-IL DES BANDAGES OU TOUT AUTRE DECHET INFECTIEUX NON POINTU OBSERVÉS EN DEHORS D'UN RECIPIENT DE DETRITUS COUVERT ? | OUI, PAR TERRE/SURFACES 1 OUI, DANS RECIPIENT NON COUVERT | |

| | 3a. Services de Planification Familiale | | | | | | | | |
|------|--|------------------|---------|-------|---|---------|--|--|--|
| | Numéro de l'établissement: | | | | Code de l'Enquêteur: | | | | |
| NO. | QUESTIONS | | | | CODES | ALLER A | | | |
| 300 | Est-ce que cet établissement offre des de planification familiale-comprenant le cliniques ou du conseil sur les méthode | s mét | thod | des | OUI | →FIN | | | |
| 301 | Est-ce que la procédure de la vasecton a déjà été effectuée dans cet établisser | | | | OUI 1 NON 2 NE SAIT PAS 8 | | | | |
| 302 | Est-ce que la procédure de ligature tub été effectuée dans cet établissement? | aire a | ı dé | jà | OUI | | | | |
| | TROUVEZ LE RESPONSABLE OU L'AGENT DE SANTÉ LE PLUS HAUT PLACÉ DANS LA GESTION DES SERVICES DE DE PLANIFICATION FAMILIALE. SI DIFFÉRENT DE LA PERSONNE AYANT RÉPONDU PRÉCÉDEMMENT, VOUS DEVEZ OBTENIR SON CONSENTEMENT INFORMÉ.(VOIR CI-DESSOUS). S'IL S'AGIT DE LA MÊME PERSONNE, CONTINUEZ AVEC Q. 302. LIRE LA PRESENTATION SI L'INTERLOCUTEUR EST DIFFERENT DU PRECEDENT. Bonjour. Je m'appelle Je représente l'Institut National de la Statistique. Nous effectuons une enquête sur les établissements de santé pour aider le gouvernement à en savoir plus sur les services de santé, Je vais commencer par vous lire quelques lignes expliquant le but de l'enquête. Votre établissement a été aléatoirement choisi pour faire partie de l'étude. Nous vous poserons des questions à propos de divers services de santé et demanderons à voir des registres de patients. Aucun nom ne sera revu ou enregistré. Les informations sur votre établissement peuvent être employées par le ministère et des organisations supportant des services de votre établissement, pour l'amélioration de la planification du service ou des études approfondies des services de santé. Les données rassemblées peuvent également être fournies aux chercheurs pour des analyses, cependant, le nom de votre établissement ne sera pas fourni, et tout rapport qui utilise vos données de service présentera l'information sous forme agrégée de sorte que votre établissement ne pourra pas être identifié. Nous demandons votre aide pour nous assurer que l'information que nous collectons est précise. S'il y a des questions pour lesquelles vous pensez que quelqu'un d'autre est mieux placé pour fournir les les informations, nous apprécierions que vous nous présentiez à cette personne. Vous pouvez refuser de répondre à telle ou telle question ou interrompre cette interview quand vous le souhaitez. Avez-vous des questions à propos de l'enquête? Ai-je votre accord pour commencer? | | | | | | | | |
| | <u> </u> | | PTE | E VOL | DATE ONTAIREMENT DE PARTICIPER À L'ENQUÊT | Ē) | | | |
| 303 | Puis-je commencer l'interview maintena | ınt? | | | OUI | → FIN | | | |
| 304 | Pendant combien de jours par mois cet sement fournit-il des services de planifi familiale ? UTILISEZ LE MOIS A 4 SEM POUR CALCULER LE NOMBRE DE J | catior //AINE | n ES | | NOMBRE DE JOURS NE SAIT PAS | | | | |
| 304a | Pendant combien de jours par mois cet sement fournit-il des services extérieurs UTILISEZ UN MOIS A 4 SEMAINES POUR CALCULER LE NOMBRE DE J | s de F | PF? | | NOMBRE DE JOURS PAS DE SERVICES EXT. 00 | | | | |
| 305 | Est-ce que l'établissement fournit des s de planification familiale aujourd'hui? | ervice | es | | OUI | | | | |
| 306 | Existe-t-il un endroit où les patientes re services de PF peuvent attendre en éta protégées de la pluie et du soleil? | cevar nt | nt d | es | OUI 1 NON 2 | | | | |

| NO. | QUESTIONS | | | | СО | DES | | | | ALLER A |
|------|---|-----------------------|----------------------------|------------------|--------------------|------------|----------|---------|----------------|--------------|
| 307 | Parmi les méthodes suivantes, quelles sont celles | | FER | | | | | | SCRITES | NON |
| | qui sont offertes, prescrites ou celles pour lesquelles vous n'offrez que des conseils? | OUI COÛT EN Frw | | | CONSEILLÉ OFFERTES | | OFFERTES | | | |
| 01 | Pilules oestro-progestatives | 1 | | | | | | | 2 | 3 |
| 02 | Pilules à base de progestérone seulement | 1 | | | | | | | 2 | 3 |
| 03 | Injections mensuelles combinées (avec estrogènes) (une par mois) | 1 | | | | | | | 2 | 3 |
| 04 | Injections progestérone seulement pour 2 ou 3 mois (par ex. DEPO ou Microgynon) | 1 | | | | | | | 2 | 3 |
| 05 | Condom masculin | 1 | | | | | | | 2 | 3 |
| 06 | Condom féminin | 1 | | | | | | | 2 | 3 |
| 07 | Dispositif Intra Utérin | 1 | | | | | | | 2 | 3 |
| 08 | Implant (6 capsules, 1 cap., Implanon, Jadelle) | 1 | | | | | | | 2 | 3 |
| 09 | Spermicides | 1 | | | | | | | 2 | 3 |
| 10 | Diaphragme | 1 | | | | | | | 2 | 3 |
| 11 | Pilule du lendemain (pilule d'urgence) | 1 | | | | | | | 2 | 3 |
| 12 | Counseling sur les méthodes naturelles (Colliersdu cycle pour méthode des jours fixes) | 1 | | | | | | | 2 | 3 |
| 13 | Stérilisation masculine / Vasectomie | 1 | | | | | | | 2 | 3 |
| 14 | stérilisation féminine / ligature tubaire | 1 | | | | | | | 2 | 3 |
| 15 | Autres(SPECIFIER) | 1 | | | | | | | 2 | 3 |
| 308a | Que donnez vous lorsqu'un(e) patient demande une aide pour prévenir une grossesse après des relations sexuelles non protégées? | PI CO PI AUT | LULE NTRA LULE RE | S SE CEF S | EULE PTIFS | MEN D U | | ICE | 1 | |
| 308 | Est-ce que cet établissement perçoit des honoraires ou frais pour les services liés à la planification familiale? Ceci inclut tous les honoraires, y compris ceux pour l'enregistrement ou les carnets de santé des clientes. | NI | I, LES FRA | S CL IS NI | IENT I | ES N | E PAI | ENT | 2 | → 311 |
| 309 | Dites moi SVP si les honoraires ou frais suivants sont-ils jamais appliqués par cet établissement pour les services de planification familiale : | | | | | OUI | N | ION | NE SAIT PAS | |
| 01 | Y a-t-il des frais pour la carte ou le carnet de la patiente de PF? | CARN | IET/C | ART | E PF | 1 | | 2 | 8 | |
| 02 | Y a-t-il des honoraires pour la consultation? AUSSI BIEN LA PREMIERE QUE DE SUIVI. | HON(POL | DRAIF JR CC | | JLT | 1 | | 2 | 8 | |
| 03 | Est-ce que les honoraires varient selon la méthode de contraception fournie? | VARII LA N | ENT S | | | 1 | | 2 | 8 | |
| 04 | Est-ce qu'il y a des frais pour la méthode fournie? | MET | HOD | E | | 1 | | 2 | 8 | |
| 05 | Y a-t-il des frais pour les tests de laboratoire? | TES | TS LA | ABO | | 1 | | 2 | 8 |] |
| 06 | Y a-t-il des frais pour l'enregistrement? | ENF | EGIS | TRE | MEN | IT 1 | | 2 | 8 | <u> </u> |
| 07 | Y a-t-il des remises ou des exonérations pour certaines clientes? | | IISES (ONE | | ION | 1 | | 2 | 8 | |

| NO. | QUESTIONS | | CODES | | ALLER A |
|-----|---|--|--|--|----------------|
| 310 | Les honoraires officiels sont-ils signalés de sorte que la cliente puisse facilement les voir ? SI OUI, VERIFIEZ EN DEMANDANT DE VOIR OU LES HONORAIRES SONT-ILS SIGNALES | OUI, CERTA SIGNALES | RAIRES SIGNAL INS, PAS TOUS S | 2 | |
| 311 | Cet établissement a-t-il un système par lequel des mesures ou des activités de planification familiale sont par habitude effectuées avant que la consultation ou l'examen de la cliente ait lieu ? | | S | | →313 →313 |
| 312 | DEMANDEZ A VOIR OU EST-CE QUE LES CLIENTE CONSULTATION MEDICALE ET INDIQUEZ PARMI L QUI SONT MENEES DE FACON ROUTINIERE. | | | | EUR |
| | OBSERVEZ SI LES ACTIVITES CI-APRES SONT MENEES DE FACON ROUTINIERE. SI NON VUE, DEMANDEZ: Est-ce [LISEZ L'ACTIVITE NON OBSERVEE] est réalisée pour toutes les clientes? | ACTIVITE OBSERVEE | ACTIVITE RAPPORTEE, NON VUE | ACTIVITE NON REALISEE DE FACON ROUTINIERE | SAIT |
| 01 | Pesée des clientes | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 02 | Prise de la tension sanguine | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 03 | Conduite en groupe de sessions d'éducation en santé | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 04 | Autre (SPECIFIER) | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 313 | DEMANDEZ A VOIR OÙ LE COUNSELING EN PLANIFICATION FAMILIALE EST CONDUIT ET DECRIVEZ L'ENDROIT. | VISUELLE PIECE NON INTIMITE ET AUI INTIMITE VI | ÉE AVEC INTIM ET AUDITIVE PRIVEE AVEC VISUELLE DITIVE SUELLE SEULE | | |
| 314 | Est-ce que les aides visuelles suivantes sont disponibles pour l'enseignement dans la salle de counseling ou la salle d'examen? | OBSERVE | RAPPORTE, NON VU | NON DISPONIBLE | NE SAIT PAS |
| 01 | Echantillons de différentes méthodes contraceptives | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 02 | Des aides visuelles pour enseigner au sujet de la PF ou de méthodes contraceptives spécifiques | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 03 | Des aides visuelles pour enseigner au sujet des IST | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 04 | Des aides visuelles pour enseigner sur le VIH/SIDA | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 05 | Modèle pour montrer l'usage du condom | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 06 | Affiches de promotion de la planification familiale | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 07 | Affi. pour prise de conscience Gle sur IST ou VIH/SID | A 1 | 2 | 3 | 8 |
| 315 | Est-ce qu'il y a dans la salle de counseling ou d'examen des brochures ou dépliants à donner aux clientes traitant des sujets suivants? | OBSERVE | RAPPORTE, NON VU | NON DISPONIBLE | NE SAIT PAS |
| 01 | brochures ou dépliants sur la planification familiale | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 02 | brochures ou dépliants sur les IST | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 03 | brochures ou dépliants sur le VIH/SIDA | 1 | 2 | 3 | 8 |

| NO. | QUESTIONS | CODES | | ALLER A |
|-----|---|---|-----------------------|-------------------------|
| 316 | Parmi les protocoles ou directives suivants sur la pres tation des services y a-t-il quelques uns disponibles dans la salle de counseling ou la salle d'examen? | | | |
| 01 | Politique National en matière de santé de la reproduction | 1 2 | 3 | 8 |
| 02 | Directives ou protocles relatifs à la PF | 1 2 | 3 | 8 |
| 03 | Diagnostic syndromique et traitement des IST (basé sur les directives de l'OMS) | 1 2 | 3 | 8 |
| 04 | Autres directives sur le diagnostic ou le traitement des IST | 1 2 | 3 | 8 |
| 317 | Y a-t-il un registre où l'information sur la consultation en planification familiale est repportée? SI OUI, DEMANDEZ A VOIR LE REGISTRE. POUR QUE LE REGISTRE SOIT VALIDE, IL DOIT MENTIONNER LA METHODE CHOISIE ET LE STATUT DE CHAQUE CLIENTE: NOUVELLE OU ANCIENNE (CONTINUATION). | OUI, RAPPORTE, NON | | → 321 → 321 |
| 318 | A QUAND REMONTE L'INSCRIPTION LA PLUS RECENTE ? | AUX 7 DERNIERS JOUR REMONTANT A + DE 7 | | |
| 319 | ENREGISTREZ LE NOMBRE TOTAL DE PATIENT- TES NOUVELLES ET ANCIENNES, QUI ONT RECU DES SERVICES DE PLANIFICATION FAMILIALE DURANT LES 12 DERNIERS MOIS REVOLUS | TOTAL PATIENTE NE SAIT PAS | 999998 | →321 |
| 320 | ENREGISTREZ LE NOMBRE DE MOIS QUE REPRESENTENT LES DONNEES DE LA QUESTION PRECEDENTE (Q319). | | 98 | |
| 321 | Y a-t-il des réunions où les statistiques de service relatives à la PF sont discutées avec les prestataires de cette unité, comme : observer les changements au niveau des activités ou d'autres sujets relatifs aux services fournis aux patientes? | OUI | | |
| 322 | Est-ce qu'il y a quelques choses qui indiquent que des evaluations ou analyses sont effectuées? SI OUI, DEMANDEZ A VOIR TOUS LES RAPPORTS, GRAPHIQUES MURAUX OU CARTES QUI MONTRENT QUE LES DONNEES ONT ETE REVUES. ENCERCLEZ TOUS LES TYPES. | OBSERVES GRAPH. MUR/DIAGR. RAP. ECRIT/COMPTE AUTRE (SPECIFIEF AUCUNE PREUVE | RENDU B X | →324 |
| 323 | ÉVALUEZ LA DATE LA PLUS RÉCENTE OÙ IL SEMBLE QUE LES DONNÉES ONT ETE PASSÉES EN REVUE | AU COURS DES 3 DER IL Y A PLUS DE 3 MOIS NE SAIT PAS | 2 | |
| 324 | Est-ce que des cartes ou carnets de santé sont tenus pour les clientes de la PF? SI OUI, DEMANDEZ À VOIR UN CARNET OU CARTE VIERGE. | OUI, OBSERVE OUI, RAPPORTE, NON NON | VU 2 | |
| 325 | Est-ce que le prestataire en matière de PF traite habituellement les IST ou, est-ce que les patientes sont référées vers un autre prestataire ou endroit pour le traitement des IST? | PAS DE TRAITEMENT F | PRESTATAIRE2 FOURNI 3 | |
| | DEMANDEZ A VOIR LA SALLE OU LES EXAMENS F | | | 1 |
| 326 | SI LA MEME SALLE D'EXAMEN A DEJA ETE OBSERVEE POUR LES ARTICLES DE 327, INDIQUEZ LA SECTION A LAQUELLE LES DONNEES ONT ETE COLLECTEES. | PRENATAL [Q438] . ACCOUCHEMENT [Q53 IST [Q628] NON VUE PRECEDEMN | 6] 2 3 | → 328 → 328 → 328 |

| NO. | QU | ESTIONS | | CODES | | ALLER A | |
|-----|--|--|-------------------|---------------------|-------------------|----------------|--|
| 327 | | S SUIVANTS, VERIFIEZ POUI ONDUIT OU DANS UNE SALL | | | NIBLE DANS LA S | ALLE | |
| | ÉLÉMENTS POUR CO | NTRÔLE DE L'INFECTION | | (a) DISI | PONIBILITE | | |
| | ET CONDITIONS POL | JR L'EXAMEN. | OBSERVE | RAPPORTE, NON VU | PAS DISPONIBLE | | |
| 01 | EAU COURANTE(CAN | NALISÉE) | 1 04 ← | 2 | 3 | | |
| 02 | AUTRE EAU COURAN OU EAU VERSEE D'U | ITE (SEAU AVEC ROBINET N RECIPIENT) | 1 04 ← | 2 | 3 | | |
| 03 | EAU EN SEAU OU BA | SSINE (EAU RÉUTILISÉE) | 1 | 2 | 3 | | |
| 04 | SAVON POUR SE LAV | | 1 | 2 | 3 | | |
| 05 | | ES MAINS À USAGE UNIQUE | | 2 | 3 | | |
| 06 | RECIPIENT POUR LE AVEC COUVERCLE E | | 1 | 2 | 3 | | |
| 07 | RÉCIPIENT POUR OE | | 1 | 2 | 3 | | |
| 08 | GANTS JETABLES EN | I LATEX | 1 10 √ | 2 | 3 | | |
| 09 | GANTS JETABLES PA | AS EN LATEX | 1 | 2 | 3 | | |
| 10 | | NTAMIN. DÉJÀ MÉLANGÉE | 1 12 ← | 2 | 3 | | |
| 11 | DESINFECTANT (PAS | S ENCORE MELANGE) | 1 | 2 | 3 | | |
| 12 | AIGUILLES JETABLES | | 1 | 2 | 3 | | |
| 13 | SERINGUES AUTO-B | LOQUANTES (3 ou 5 ml) | 1 | 2 | 3 | | |
| 14 | SERINGUES JETABLI | ES (3 ou 5 ml) | 1 | 2 | 3 | | |
| 15 | | IITÉ AUDITIVE ET VISUELLE) | | 2 | 3 | | |
| 16 | INTIMITÉ AUDITIVE | | 1 | 2 | 3 | | |
| 17 | INTIMITE VISUELLE | | 1 | 2 | 3 | | |
| 18 | TABLE D'EXAMEN | | 1 | 2 | 3 | | |
| | | ILITE ET L'ETAT D'AUTRE EQ NE SALLE ADJACENTE, OU D | | | | IS LA | |
| 328 | AUTRE | (a) DISPON | | | (b) FONCTIONNE | | |
| | EQUIPEMEMENT | OBSERVE RAPPORTE NON VU | PAS DISPONIBLE | NE SAIT PAS | OUI NON | NE SAIT PAS | |
| 01 | Spot pour examen pelvien (lampe/torche ou lumière acceptable pour examen) | 1→ b 2→ b | 3 02 ↓ | 8 02 ↓ | 1 2 | 8 | |
| 02 | Tensiomètre | 1 →b 2 →b | 3 03 ← | 8 ¬ 03 ← | 1 2 | 8 | |
| 03 | Stéthoscope | 1 →b 2 →b | 3 329 ← | 8 ¬ 329 ◆ | 1 2 | 8 | |

| NO. | QUESTIONS | | CODES | | ALLER A | |
|-----|--|------------|---------------------|-------------------|------------------|--|
| 329 | VERIFIEZ Q307(07) ET (08): EST-CE QUE LE CODE "1" EST ENCERCLE POUR LES DEUX QUESTIONS, INDIQUANT QUE L'ETABLISSEMENT OFFRE LE DIU ET L'IMPLANT? | | | | | |
| | OUI P NON D | | | | 335 | |
| 330 | NOTEZ LA DISPONIBILITE DES FOURNITURES COURANTES POUR LE DIU ET L'IMPLANT | OBSERVE | RAPPORTE, NON VU | PAS DISPONIBLE | NE SAIT E PAS | |
| 01 | Gants stériles | 1 | 2 | 3 | 8 | |
| 02 | Solution antiseptique (comme l'iode) | 1 | 2 | 3 | 8 | |
| 03 | Pinces en cœur | 1 | 2 | 3 | 8 | |
| 04 | Compresses ou coton hydrophile | 1 | 2 | 3 | 8 | |
| 331 | VERIFIEZ Q307(07): EST-CE QUE LE CODE "1" EST | ΓENCERCLE, | INDIQUANT L'O | FFRE DU DIU? | | |
| | OUI P NON | | | | 333 | |
| 332 | NOTEZ LA DISPONIBILITE DU MATERIEL NECESSAIRE A L'INSERTION DU DIU | OBSERVE | RAPPORTE, NON VU | PAS DISPONIBLE | NE SAIT PAS | |
| 01 | Speculum vaginal (petit) | 1 | 2 | 3 | 8 | |
| 02 | Speculum vaginal (moyen) | 1 | 2 | 3 | 8 | |
| 03 | Speculum vaginal (grand) | 1 | 2 | 3 | 8 | |
| 04 | Pince utérine de Pozzi | 1 | 2 | 3 | 8 | |
| 05 | Sonde utérine | 1 | 2 | 3 | 8 | |
| 333 | VERIFIEZ Q307(08): EST-CE QUE LE CODE "1" EST | FENCERCLE, | INDIQUANT L'O | FFRE DE L'IMP | LANT? | |
| | OUI P NON NON | | | , | 335 | |
| 334 | NOTEZ LA DISPONIBILITE DES ÉLÉMENTS SUIVANTS: | OBSERVE | RAPPORTE, NON VU | PAS DISPONIBLE | NE SAIT E PAS | |
| 01 | Agent anesthésique local (tel que le lidocaïne) | 1 | 2 | 3 | 8 | |
| 02 | Serigues et aiguilles stériles | 1 | 2 | 3 | 8 | |
| 03 | Canule et trocart pour insérer l'implant | 1 | 2 | 3 | 8 | |
| 04 | Implanon en paquet scellé | 1 | 2 | 3 | 8 | |
| 05 | Bistouri | 1 | 2 | 3 | 8 | |
| 06 | Pinces pour saisir l'implant (pince d'artère ou hémostatique ou brucelles ou pince de moustique) | 1 | 2 | 3 | 8 | |
| 335 | VERIFIEZ Q301 ET Q302: EST-CE QUE LE CODE "1 OU AUX 2, INDIQUANT QUE L'ETABLISSEMENT OF | | | | | |
| | OUI NON | | | | → 343 | |

| NO. | QUESTIONS | | CODES | | ALLER A |
|-----|---|---|-----------------------------------|-------------------|----------------|
| 336 | NOTEZ LA DISPONIBILITE DES ÉLÉMENTS SUIVANTS: | OBSERVE | RAPPORTE, NON VU | PAS DISPONIBLE | NE SAIT PAS |
| | STÉRILISATION MASCULINE | | | | |
| 01 | Pinces baguées | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 02 | Pince à disséquer | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 03 | Agent anesthésique local (tel que le lidocaïne) | 1 | 2 | 3 | 8 |
| | STÉRILISATION FÉMININE | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 04 | Elévatoire utérin | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 05 | Crochet de tube | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 06 | Sédatif | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 07 | Atropine | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 08 | Analgésique opioïd | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 09 | Agent anesthésique local (tel que le lidocaïne) | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 337 | Y a-t-il un registre où les informations sur les stérili- sations masculines/féminines sont enregistrées? SI OUI, DEMANDEZ A VOIR LE REGISTRE | · · | | | → 343 → 343 |
| 338 | QUELLE EST LA DATE LA PLUS RECENTE DE LA DERNIERE INSCRIPTION RELATIVE A UNE STERILISATION MASCULINE OU FEMININE? | | DES 30 DERNIE DE 30 JOURS S | 2 | |
| 339 | ENREGISTREZ LE NOMBRE DE STERILISATIONS MASCULINES REALISEES AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS. | TOTAL STER TIONS MASO NE SAIT PAS | CULINE. | 9998 | → 341 |
| 340 | ENREGISTREZ LE NOMBRE DE MOIS QUE REPRESENTENT LES DONNEES DE LA Q339 | NOMBRE DE | | 98 | |
| 341 | ENREGISTREZ LE NOMBRE DE STERILISATIONS FEMININES REALISEES AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS. | TOTAL STER TIONS FEMI NE SAIT PAS | NINES | 9998 | →343 |
| 342 | ENREGISTREZ LE NOMBRE DE MOIS QUE REPRESENTENT LES DONNEES DE LA Q341 | NOMBRE DE | | 98 | |
| 343 | EVALUEZ L'ETAT DE L'ENDROIT OU SONT DONNES LES SERVICES DE PF | OUI | NON | | |
| 01 | SOL BALAYÉ, PAS DE SALETÉ EVIDENTE | 1 | 2 | | |
| 02 | COMPTOIRS/CHAISES/TABLES ESSUYES, NETTOYES PAS DE POUSSIÈRE OU SALETE ÉVIDENTE | 1 | 2 | | |
| 03 | EQUIPEMENT CASSE, PAPIERS, BOITES PARTOUT RENDANT L'ESPACE ENCOMBRE ET SALE | 1 | 2 | | |
| 04 | MURS: RELATIVEMENT PROPRE | | | | |
| 05 | PORTES: PAS OU DOMMAGE MINEUR | 1 | 2 | | |
| 06 | MURS: PAS OU DOMMAGE MINEUR | 1 | 2 | | |
| 07 | PLAFOND: PAS OU DOMMAGE MINEUR | 1 | 2 | | |

| NO. | QUESTIONS | CODES | ALLER A |
|-----|---|---|--|
| 344 | Y AVAIT-IL DES AIGUILLES OU OBJETS TRANCHANTS UTILISÉS OBSERVÉS EN DEHORS D'UN RÉCIPIENT RESERVE A CET EFFET ? | OUI | |
| 345 | EST-CE QUE LE RÉCIPIENT D'OBJETS TRANCHANTS DÉBORDAIT OU ÉTAIT PERCE/CASSÉ ? | OUI 1 NON 2 PAS DE RECIPIENT 3 | |
| 346 | Y AVAIT-IL DES BANDAGES OU TOUT AUTRE DECHET INFECTIEUX NON POINTU OBSERVÉS EN DEHORS D'UN RÉCIPIENT DE DÉTRITUS COUVERT ? | OUI, PAR TERRE/SURFACES 1 OUI, DANS RECIPIENT NON COUVERT | |
| 347 | Est-ce que les seringues pour les injections ou pour le prélévement de sang sont jamais réutilisées ? SI OUI, CONTINUEZ. SI NON, ENCERCLEZ « Y » POUR "SERINGES JAMAIS REUTILISEES". Quelle est la méthode finale la plus utilisée généralement pour la stérilisation des seringues avant la réutilisation ? ENCERCLEZ TOUT CE QUI EST CITE. | STERILISATION CHALEUR SECHE A STERILISATION A L'AUTOCLAVE B EBULLITION C STÉRILISATION A VAPEUR D METHODE CHIMIQUE E AUTRE X (SPECIFIER) SERINGES JAMAIS REUTILISEES Y | |
| 348 | Quel procédé est employé pour décontaminer et nettoyer l'équipement avant son traitement final en vue de sa réutilisation ? INSISTEZ, AU BESOIN, POUR DÉTERMINER LA RÉPONSE CORRECTE. | TREMPE DANS SOLUTION DÉSINFECTANTE PUIS BROSSE ET FROTTÉ AVEC DU SAVON ET DE L'EAU | → 351 → 351 |
| 349 | Y a-t-il des instructions écrites sur la façon de décontaminer le matériel? SI OUI, DEMANDEZ : Puis-je les voir? | OUI, OBSERVEES 1 OUI, RAPPORTE, NON VUES 2 NON 3 | |
| 350 | EXAMINEZ LA DIRECTIVE ET ENCERCLEZ TOUS LES COMPOSANTS QUI SONT MENTIONNÉS OU COUVERTS (PAR LA DIRECTIVE). | TEMPS DE TREMPAGE A % DE PRODUIT CHIMIQUE EMPLOYÉ B PROPORTIONS A MÉLANGER C BROSSAGE FROTTAGE D AUCUN Y | |
| 351 | Où est-ce que cet équipement est alors traité avant la réutilisation ? SI A CET ENDROIT, LE SYSTEME A ETE DEJA VU, INDIQUEZ LA SECTION OU SE TROUVE L'INFORMATION. SI NON VU JUSQU'À PRESENT, ENCERCLEZ LE "3 " ET CONTINUEZ. | SECTION 1 [Q180-181] 1 ACCOUCHEM [Q587-588] 2 PAS VUE A PRIORI 3 PROCESSUS HORS FOSA 4 PAS EQUIPEMENT A CE FAIT 5 | → 354(6) → 354(6) → 354(6) → 354(6) |
| 352 | Quelle est la <i>méthode finale</i> la plus communément utilisée pour la désinfection ou la stérilisation de l'équipe- ment médical (comme les speculums et/ou les intruments chirurgicaux) avant qu'il ne soit réutilisé? SI DIFFERENTES METHODES SONT UTILISEES POUR DIFFERENTS TYPES D'EQUIPEMENTS, INDIQUEZ LA (LES) METHODE(S) UTILISEE(S) POUR LE MATERIEL EN METAL COMME LES SPECULUM OU LES PINCES. | STERILISATION CHALEUR SECHE . A STERILISATION A L'AUTOCLAVE B ÉBULLITION | →354(6) |

| NO. | QUI | ESTIONS | | | CODES | | | ALLER A |
|-----|---|--------------|---------------------|-------------------|--------------------|---------|----------|----------------|
| | ALLEZ VERS LE LIEU SUIVANTS SONT DISI LEUR ETAT DE FONC | PONIBLES D | ANS LE LIEU F | RINCIPAL DE | TRAITEMENT E | ET EVAL | | |
| 353 | ÉLÉMENTS | | (a) DISPONIE | BILITE | | (| b) FONCT | IONNEMENT |
| | | OBSERVE | RAPPORTE, NON VU | NON DISPONIBLE | NE SAIT PAS | OUI | NON | NE SAIT PAS |
| 01 | Autoclave électrique (PRESSION ET CHA- LEUR HUMIDE) | 1 → b | 2 → b | 3 02 ↓ | 8 02 √ | 1 | 2 | 8 |
| 02 | Autoclave non-électriqu (PRES. CHA. HUMIDE | | 2 → b | 3 03 ↓ | 8 03 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 03 | stérilisateur électrique à chaleur sèche | 1 → b | 2 → b | 3 04 ↓ | 8 04 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 04 | Bouilloir électrique (sans pression) | 1 → b | 2→ b | 3 05 ← | 8 → 05 ◆ | 1 | 2 | 8 |
| 05 | Casserole non-electrique avec couvercle (BOUILLIR/VAPEUR) | 1 | 2 | 3 | 8 | | | |
| 06 | Source de chaleur pour équip. Non élec- trique | 1 → b | 2→ b | 3 07 ↓ | 8 ¬ 07 √ | 1 | 2 | 8 |
| 07 | Minuterie automatique (PEUT ETRE SUR EQUIPEMENT) | 1 → b | 2→ b | 3 08 ← | 8 08 → | 1 | 2 | 8 |
| 08 | Bandes d'indicateur ou tout autre éléments qui indique quand la stérilisation est complète. | 1 | 2 | 3 | 8 | | | |
| 09 | Protocoles ou instru- tions écrites pour stérilisation ou désinfection de haut niveau | 1 | 2 | 3 | 8 | | | |

| | POUR CHACUNE DES ME DÉTAILS DE TRAITEMENT C | POUR CHACUNE DES METHODES SUIVANTES DE STERILISATION/DESINFECTION UTILISEES DANS L'ETABLISSEMENT, INDIQUEZ LES DÉTAILS DE TRAITEMENT COMPRENANT LE TEMPS DE TRAITEMENT APRÈS QUE LA TEMPÉRAT /PRESSION/L'ÉBULLITION EXIGÉE SOIT ATTEINTE | SUIVANTES DE STEF ANT LE TEMPS DE TRAI | RILISATION/DESINFE ITEMENT APRÈS QUE | ECTION UTILISEES [LA TEMPÉRAT./PRES | JANS L'ETABLISSEMI SION/L'ÉBULLITION EX | ENT, INDIQUEZ LES (IGÉE SOIT ATTEINTE |
|---|--|---|--|---|---|---|--|
| | | (1) Stérilisation à sec | (2) Autoclave (vapeur sous pression) | (3) Ebullition | (4) Vapeur sans pression | (5) Désinfection chimique de haut niveau DHN | (6) Décontamination Initiale |
| | Méthode | UTILISEE 1 NON UTILISEE 2 →2 | UTILISEE 1 NON UTILISEE 2 → 3 | UTILISEE 1 NON UTILISEE 2 →4 | UTILISEE 1 NON UTILISEI 2 → 5 | UTILISEE 1 NON UTILISEE 2 →6 | UTILISEE 1 NON UTILISE 2 →355 |
| | Temperature (centigrade) | TEMPERATURE AUTOMATIQUE 666 | | | | | |
| | Pression | NE VAIL PAS 698 | PRESS- ION AUTOMAT. 666 ≠ 2E NE SAIT PAS 998 ≠ 2E | | | | |
| I | Unités de pression | | UNITES DE PRESSION: KG/CM2 1 PRESSION ATM 2 KILOPASCAL 3 MILLIMETRE HG 4 | | | | |
| l | Minute-quand l'équipement n'est pas enveloppé dans tissu | MINUTES AUTOMATIQUE 666 NE SAIT PAS 998 | MINUTES AUTOMATIQUE 666 NE SAIT PAS 998 | MINUTES NE SAIT PAS 998 | MINUTES NE SAIT PAS 998 | MINUTES NE SAIT PAS 998 | MINUTES DONT KNOM 998 |
| | Minutes- quand l'équipement est enveloppé | | MINUTES ENVELOPPE AUTOMATIQUE 666 NE SAIT PAS 998 | | | | |
| | Désinfectant chimique utilisé | | | | | EAU DE JAVEL | EAU DE JAVEL 1 CHLORE |
| | pourcentage solution avant dilution | | | | | POURCENT. | POURCENT. NE SAIT PAS 98 |
| | Mélange, parts solution et eau | | | | | PARTS DE MELANGE a) DESINFECTANT | PARTS DE MELANGE a) DESINFECTANT |
| | | | | | | b) EAU | b) EAU NSF000 |

| NO. | QUESTIONS | | CODES | | ALLER A |
|-----|---|---------|---------------------|-------------------|----------------|
| 355 | DEMANDEZ A VOIR OU SONT STOCKES LES EQUIPEMENTS COMME LES SPECULUMS, LES PINCES AVANT UTILISATION. SI L'ENDROIT A DEJA ETE EXAMINE, INDIQUEZ AU NIVEAU DE QUELLE SECTION. SI NON, ENCERCLEZ LE CODE "3" ET CONTINUEZ. | | HEMENT [Q5 | | → Fin → Fin |
| 356 | INDIQUEZ LES CONDITIONS DE STOCKAGE DU MATÉRIEL TRAITÉ DANS CE SERVICE D' ACCOUCHEMENT . | OBSERVE | RAPPORTE, NON VU | NON DISPONIBLE | NE SAIT PAS |
| 01 | Emballé dans tissu stérile, et scellé avec bande d'indicateur. | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 02 | Entreposé dans un récipient stérile avec couvercle rigoureusement fermé | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 03 | Stocké non emballé à l'intérieur d'un autoclave ou chaleur sèche | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 04 | Sur un plateau, couvert de tissu ou emballé sans bande d'indicateur | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 05 | Dans un récipient avec désinfectant ou antiseptique | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 06 | Autre stockage, propre et couvert | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 07 | Autre stockage non propre et/ou découvert | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 08 | Date de stérilisation écrite sur le paquet ou le récipient contenant les articles traités | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 09 | Endroit de stockage sec et propre | 1 | 2 | 3 | 8 |

| | 3b. Disponibilité des Produ | its Contraceptifs | | | | | |
|-----|--|---|--|--|--|--|--|
| | Numéro de l'établissement: | Code de l'Enquêteur | | | | | |
| NO. | QUESTIONS | CODES ALLER A | | | | | |
| 370 | Est-ce que des produits contraceptifs sont stockés dans cet établissement? | OUI, DANS L'AIRE DE SERVICE DE LA PF 1 OUI, DANS PHARMACIE OU LIEU 1 NON RESERVE A LA PF 2 OUI, LIEU FERME A CLEF, 3 AUCUN ACCES 3 NON 4 | | | | | |
| | TROUVEZ LE RESPONSABLE OU L'AGENT DE SAN PRODUITS CONTRACEPTIFS. SI DIFFERENT DE LA OBTENEZ SON CONSENTEMENT INFORME CI-DES NUEZ AVEC 371. A LIRE A L'ENQUETE SI DIFFEREN | PERSONNE AYANT REPONDU PRECEDEMMENT, SSOUS. SI LA PERSONNE EST LA MEME, CONTI- | | | | | |
| | Bonjour. Je m'appelleJe représente l'Institut Nous effectuons une enquête sur les établissements de les services de santé. Je vais commencer par vous lire | National de la Statistique de la République du Rwanda. e santé pour aider le gouvernement à mieux connaître quelques lignes expliquant le but de l'enquête. | | | | | |
| | à propos de divers services de santé et demanderons à revu ou enregistré. Les informations sur votre établisse des organisations supportant des services de votre étal service ou des études approfondies des services de sa fournies aux chercheurs pour des analyses, cependant. | choisi pour faire partie de l'étude. Nous vous poserons des questions demanderons à voir des registres de stocks. Aucun nom ne sera votre établissement peuvent être employées par le ministère et es de votre établissement, pour l'amélioration de la planification du services de santé. Les données rassemblées peuvent également être les, cependant, le nom de votre établissement ne sera pas fourni, et ervice présentera l'information sous forme agrégée de sorte que | | | | | |
| | votre établissement ne pourra pas être identifié. Nous demandons votre aide pour nous assurer que l'int S'il y a des questions pour lesquelles vous pensez que | formation que nous collectons est précise. quelqu'un d'autre est mieux placé pour fournir | | | | | |
| | les informations, nous apprécierions que vous nous pré Vous pouvez refuser de répondre à telle ou telle question souhaitez. Avez-vous des questions à propos de l'enqu | on ou interrompre cette interview quand vous le | | | | | |
| | SIGNATURE DE L'ENQUETEUR (INDIQUE QUE L'ENQUETEE ACCEPTE VOLONTAIR | DATE EMENT DE PARTICIPER A L'ENQUETE | | | | | |
| 371 | Puis-je commencer l'interview maintenant? | OUI | | | | | |

| | 372 | | | | | | VALI | VALIDITE DES PRODUITS | DUITS | | | | | |
|-----|--|--|--|--------------------------------|------------------------------|---------------------------------|------------------|-----------------------------------|-------|-------------------------------|-----------------------------|--|---|----------------------------|
| | | 4 | В | ပ | ٥ | ш | ц | ŋ | | | _ | 7 | ¥ | _ |
| | | | :: 1 1 0 | 1 | | | STOCK | | Ċ | 1 | Examiner les c seulement | Examiner les données (rapportées sur les fíches de stock seulement)* pour les 6 derniers mois et rapporter | ir les fiches de stock nois et rapporter | No. de mois pour les |
| | PRODUITS | | | a g | Articles stockés par | Fiches de | ÉGALE | | | Kupture des stocks au | Quantité | Quantité | Quantité | examinée |
| | | Unite de mesure P,T,A | t disponible et/ou en stock | les unités d'aujourd'hui | date de péremption | stock dispo- nibles | STOCK DÉCLARÉ | taire physi-que et le registre | | cours des six demiers mois | reçue | distribuée | disponible | sur 0-6 Mois |
| | | P=Paquets T=Tablettes A=Ampoules | O=Oui N=Non | O=Oui N=Non P=** | O=Oui N=Non | O=Oui N=Non | O=Oui N=Non | | 0 2 | O=Oui N=Non | | | | |
| 01 | Pilule combinée | ∀ ⊢ | 0 \(\bullet_{E01}^{N} \) | а 2 0 | z 0 | 0 N ⊃ 02 ♣ | 0 | | 0 | z | | | | |
| 02 | Pilule à Progestérone seule | ∢ ⊢ | 0 \ \rightarrow E02 | а О | z 0 | 03 Å | 0 | | 0 | z | | | | |
| 03 | Inject. combinées (mensuelles) | ∢ ⊢ d | 0 N E03 | а О | z 0 | 0 N 0 | 0 | | 0 | z | | | | |
| 04 | Injec. Progest. seule (2-3 mois) | РТА | 0 \ \rightarrow E04 | о О | z 0 | CN 0 | 0 | | 0 | z | | | | |
| 05 | Condoms (masculin) | 4 ⊢ | 0 \ \rightarrow \rightarrow \ \rightarrow \rightarrow \ \rightarrow \rightarrow \ \rightarrow \rightarrow \ \rightarrow \rightarrow \rightarrow \ \rightarrow \rig | а 2 0 | z 0 | _N 0 | 0 | | 0 | z | | | | |
| 90 | Condoms (feminin) | Р Т | 909 1 0 | а 2 0 | z 0 | _N 0 | 0 | | 0 | z | | | | |
| 07 | Dispositif Intra Utérin (DIU) | Ь Ч | 0 _ N | а 2 0 | z 0 | □ N 0 0 | 0 | | 0 | z | | | | |
| 80 | 08 Implant | P T | 0 N O | а О | 0 | Ľ _N 0 | 0 | | 0 | z | | | | |
| 60 | Spermicide | Р Т А | O N O | О О | z 0 | O N 10 ↓ | 0 | | 0 | z | | | | |
| 10 | Diaphragme | P T A | O \ \rightarrow E10 | о О | 2 0 | 0 N 11 ♣ | 0 | | 0 | z | | | | |
| 11 | 11 Pilule du lendemain (pil. d'urgence) | РТА | 0 | 0 N | N 0 | 0 N ⊃ 373 | 0 | | 0 | z | | | | |
| 12 | 12 Colliers du cycle | P T | 0 CN | о О | и О | 0 N ☐ 373 ¹ | 0 | | 0 | z | | | _ | |
| Z * | *Niba amakuru atanditse ku mafishi yari mububiko, andika 9998. Nitukusanye amakuru ya ama 'reçus' anyuranye. **P=Byose ntibyasuzumwe, ariko nibura kimwe cyatoranijwe (atomboje) cyari kitararenza igihe. | ari mububiko nibura kimv | , andika 9998. we cyatoranij | Ntukusanye am we (atomboje) | akuru ya ama cyari kitara | a 'reçus' anyur renza igihe. | anye. | | | | | | | |

| 373 | Est-ce que les produits contraceptifs sont stockés au même endroit que d'autres médicaments? | OUI | → 375 |
|-----|---|---|----------------|
| 374 | OBSERVEZ L'ENDROIT OU LES PRODUITS CONTRA LA PRESENCE (OU L'ABSENCE) DE CHACUNE DES | | |
| 01 | LES PRODUITS CONTRACEPTIFS SONT-ILS SUR LE PLANCHER? | OUI | |
| 02 | LES CONTRACEPTIFS SONT-ILS PROTEGES DE L'EAU? | OUI | |
| 03 | LES CONTRACEPTIFS SONT-ILS PROTEGES DU SOLEIL? | OUI | |
| 04 | EST-CE QUE LA SALLE EST NETTE DE TOUT SIGNE DE PRESENCE DE RONGEURS (CHAUVE- SOURIS, RATS) OU PARASITES (CAFARDS, ETC.)? | OUI | |
| 375 | A quand remonte votre dernier approvisionnement routinier en produits contraceptifs, que ce soit celui que vous avez commandé ou qui fait partie de votre système routinier d'approvisionnement? | AU COURS DES 4 DERN. SEMAINES 1 ENTRE 4-12 SEMAINES | |
| 376 | Est-ce que cet établissement détermine la quantité de chaque méthode contraceptive nécessaire et passe la commande, ou est-ce que les quantités que vous recevez sont déterminées par quelqu'un d'autre ? | DETERMINE PROPRE BESOIN ET COMMANDE | → 379 → 381 |
| 377 | Recevez-vous toujours une quantité standarde fixe de chaque produit ou est-ce que la quantité que vous recevez dépend du besoin récent ou du niveau d'activité? | QUANTITE BASEE SUR NIVEAU D'ACTIVITE 1 APPROVISIONNE. FIXE STANDARD 2 NE SAIT PAS 8 | |
| 378 | VERIFIEZ Q376 POUR VOIR SI '3' (LES DEUX) EST E | NCERCLE. | |
| | OUI NON NON NON | | 381 |
| 379 | Parmi ce qui suit, quelle façon décrit au mieux le système que vous employez pour determiner d'habitude la quantité à commander de chaque contraceptif? Est-ce que vous: - passez en revue la quantité restante de chaque contraceptif, et vous commandez une quantité déterminée pour garder le stock à un certain niveau? | COMMANDE POUR MAINTENIR STOCK FIXE | |
| | commandez exactement la même quantité à chaque fois indépendemment du stock existant? | COMMANDER MEME QUANTITE 2 | |
| | vous vous référez à la quantité utilisée depuis la commande précédente, en vous basant sur la consommation antérieure et l'activité future prévue ? | COMMANDE BASEE SUR CONSOMMATION | |
| | - Autre (SPECIFIER) | AUTRE 6 | |
| | - Ne sait pas | NE SAIT PAS 8 | → 381 |

| 380 | Parmi les façons suivantes, laquelle décrit-elle au mieux le moment de passer une commande habituelle de méthodes contraceptives? Est-ce que: - vous commandez toutes les fois que les niveaux de stocks descendent à un niveau prédéterminé. | NIVEAU PRE-DETERMINE 1 | |
|-----|---|--|--|
| | Il y a un moment fixé pour passer les commandes? SI OUI, INDIQUEZ LE MOMENT NORMALEMENT FIXÉ POUR SOUMETTRE LES COMMANDES. | MOMENT FIXE | |
| | Il n'y a pas de moment fixé pour passer une com- mande mais plutôt toutes les fois qu'on croit qu'il y a un besoin, indépendemment du niveau des stocks | COMMANDE SELON BESOIN 3 | |
| | - Autre(SPECIFIER) | AUTRE 6 | |
| | - Ne sait pas | NE SAIT PAS8 | |
| 381 | En moyenne, combien de temps ça prend pour | MOINS DE 4 SEMAINES 1 | |
| | recevoir vos approvisionnements après avoir passé une commande? | ENTRE 4 ET 8 SEMAINES 2 PLUS DE 8 SEMAINES 3 | |
| 382 | · · · · · · · · · · · · · · · · · · · | | |
| 382 | une commande? Quelle est la procédure la plus courante qui est suivie par l'établissement en cas de manque d'une méthode donnée entre les commandes de routine? - Soumettre une commande spéciale au founisseur habituel | PLUS DE 8 SEMAINES 3 COMMANDE SPECIALE 1 | |
| 382 | une commande? Quelle est la procédure la plus courante qui est suivie par l'établissement en cas de manque d'une méthode donnée entre les commandes de routine? - Soumettre une commande spéciale au founisseur | PLUS DE 8 SEMAINES 3 | |

| | 4. Soins prénatals et p | ostpartum |
|-----|--|--|
| | Numéro de l'établissement sanitaire | Code de l'Enquêteur |
| NO. | QUESTIONS | CODES ALLER A |
| 400 | Est-ce que cet établissement offre des services prénatals, des services postpartum, ou les deux? INDIQUEZ LES SERVICES OFFERTS. | OUI, PRENATAL A OUI, POSTPARTUM B NON, AUCUN SERVICE Y |
| | OBTENEZ SON CONSENTEMENT INFORMÉ CI-DES AVEC Q.401 À LIRE SI L'ENQUÊTÉ EST UNE PERSONNE DIFFÉE Bonjour. Je m'appelle Je représente l'Institu effectuons une enquête sur les établissements de sant de santé. Votre établissement a été aléatoirement choisi pour fair à propos de divers services de santé et demanderons revu ou enregistré. Les informations sur votre établisse des organisations supportant des services de votre établisses | DE LA PERSONNE AYANT RÉPONDU PRÉCÉDEMMENT, SOUS). S'IL D'AGIT DE LA MÊME PERSONNE, CONTINUEZ RENTE DE LA PRÉCÉDENTE It National de la Statistique de la Répubilique du Rwanda. Nous é pour aider le gouvernement à mieux connaître les services re partie de l'étude. Nous vous poserons des questions à voir des registres de stocks. Aucun nom ne sera ement peuvent être employées par le ministère et blissement, pour l'amélioration de la planification du unté. Les données rassemblées peuvent également être il, le nom de votre établissement ne sera pas fourni, et entera l'information sous forme agrégée de sorte que formation que nous collectons est précise. quelqu'un d'autre est mieux placé pour fournir les ésentiez à cette personne. on ou interrompre cette interview quand vous le liête? Ai-je votre accord pour commencer? |
| 401 | Puis-je commencer l'interview maintenant? | OUI |
| 402 | Pendant combien de jours par mois cet établis- sement fournit-il des services de soins prénatals ? UTILISEZ LE MOIS A 4 SEMAINES POUR CALCULER LE NOMBRE DE JOURS | NOMBRE DE JOURS |
| 403 | Est-ce que l'établissement fournit des services de de soins prénatals aujourd'hui? | OUI |
| 404 | Existe-t-il un endroit où les patientes recevant des services prénatals ou postpartum peuvent attendre en étant protéger de la pluie et du soleil? | OUI |
| 405 | Est-ce que cet établissement perçoit des honoraires ou frais pour les services de soins prénatals? Ceci inclut tous les honoraires, y compris ceux pour l'enregistrement ou les carnets de santé pour clientes. | OUI 1 NON, LES CLIENTES NE PAIENT 1 NI FRAIS NI 2 HONORAIRES 2 |

| NO. | QUESTIONS | CODES | ALLER A |
|------|--|---|----------------|
| 406 | Dites moi SVP si les honoraires ou frais suivants ont-déjà été appliqués par cet établissement pour les services de soins prénatals : | NE SAIT OUI NON PAS | |
| 01 | Y a-t-il des frais pour la carte ou carnet de santé de la patiente ? | CARTE/ 1 2 8 CARNET CPN | |
| 02 | Y a-t-il des honoraires pour chaque consultation? | HONO. POUR CONSULT. 1 2 8 | |
| 03 | Y a-t-il des frais pour les médicaments? | MEDICAMENTS 1 2 8 | |
| 04 | Y a-t-il des frais pour les tests de laboratoire? | TESTS LABO 1 2 8 | |
| 05 | Y a-t-il des frais pour l'enregistrement? | ENREGISTREMENT 1 2 8 | |
| 06 | Y a-t-il des remises ou des exonérations pour certaines patientes? | REMISES/ 1 2 8 EXONERATION | |
| 07 | Y a-t-il un système qui permet aux patientes de pré- payer plusieurs visites pour les soins durant la grossesse? | PRE-PAYÉ POUR 1 2 8 PLUSIEURS | |
| 407 | Les honoraires officiels sont-ils affichés de sorte que la cliente puisse facilement les voir ? SI OUI, VERIFIEZ EN DEMANDANT DE VOIR OU LES HONORAIRES SONT AFFICHES | OUI, HONORAIRES AFFICHES | |
| 408 | Est-ce que l'établissement dispose d'un système qui permet de remplir certaines mesures ou procédures co rantes pour les clientes avant la consultation médicale | | → 410 → 410 |
| 409 | DEMANDEZ A VOIR OU LES PATIENTES DE SOINS CONSULTATION MEDICALE ET INDIQUEZ PARMI L QUI SONT MENEES DE FACON RÉGULIÈRE. | | |
| | OBSERVEZ SI LES ACTIVITES CI-APRES SONT MENEES DE FACON RÉGULIÈRE. SI NON VUES, DEMANDEZ: Est-ce [LISEZ L'ACTIVITE NON OBSERVEE] est réalisée pour toutes les patientes en soins prenatais | ACTIVITE ACTIVITE NON REALISEE ACTIVITE RAPPORTEE, DE FACON OBSERVEE NON VUE RÉGULIÈRE NE | E SAIT PAS |
| 01 | Pesée des clientes | 1 2 3 | 8 |
| 02 | Prise de la tension sanguine | 1 2 3 | 8 |
| 03 | Analyse d'urine pour protéine | 1 2 3 | 8 |
| 04 | Analyse de sang pour l'anémie | 1 2 3 | 8 |
| 05 | Conduite en groupe de sessions d'éducation en santé | 1 2 3 | 8 |
| 409a | Avez-vous des sessions d'éducation/sensibilisation sur le paludisme pour les patientes ? | VUE 1 DÉCLARÉ, NON VUE 2 SANS HORAIRE 3 | → 410 → 410 |
| | SI OUI, DEMANDE DE VOIR LE PROGRAMME | NE SAIT PAS8 | → 410 |
| 409b | Combien de sessions d'éducation/sensibilisation pour le paludisme ont été tenues la semaine passée? SI PAS DE SESSIONS ECRIT 000 | NOMBRE DE SESSIONS | → 410 |
| 409c | Combien de patientes ont participé à ces sessions d'éducation/sensibilisation pour le paludisme la semaine passée? | NOMBRE DE PARTICIPANTS | |

| NO. | QUESTIONS | | | C | ODE | S | | ALLER A |
|------|---|---------------------------------------|--|---|-------------------------------|------------------------|---|--------------|
| 410 | Lesquelles parmi les activités suivantes font partie des services courants de la CPN, c'est-à-dire, que chaque cliente a effectué ce test au moins une fois. INDIQUEZ LA REPONSE CORRECTE POUR (b) | TE | (a) ST DE RC NON | OUTINE NE SA | IT | DANS | (b) ES DISPONIE L'UNITE PO ST AUJOURD NON T | UR |
| | POUR CHAQUE TEST CONDUIT. | | | PAS | | | | ABO. |
| 01 | Analyse de sang pour l'anémie | 1 → b | 2→02 | 8 → | 02 | 1 | 2 | 3 |
| 02 | Analyse de sang pour la syphilis | 1 → b | 2→03 | 8→ | 03 | 1 | 2 | 3 |
| 03 | Détermination du groupe sanguin | 1 → b | 2→04 | 8→ | 04 | 1 | 2 | 3 |
| 04 | Détermination du facteur Rhésus | 1 → b | 2→05 | 8→ | 05 | 1 | 2 | 3 |
| 05 | Analyse d'urine pour protéine | 1 → b | 2→06 | 8→ | 06 | 1 | 2 | 3 |
| 06 | Analyse d'urine pour glucose | 1 → b | 2→411 | 8→ | 411 | 1 | 2 | 3 |
| 411 | Lequel des types de traitements et services suivants sont offerts de façon routinière aux clientes en CPN? | REGUL OUI | | NT OFF NON | | | SP | |
| 01 | Traitement préventif contre le paludisme (TPCP) | 1 | 1 | 2 | | ; | 8 | |
| 02 | Counseling en planification familiale | 1 | 1 | 2 | | 8 | 8 | |
| 03 | Counseling pour VIH/SIDA | PTME C | 1 QRE ← | 2 | | { | 8 | |
| 04 | Test volontaire pour VIH/SIDA | PMTCT | QRE | 2 | | | 8 | |
| 05 | Préparatifs pour l'accouchement | 1 | 1 | 2 | | | 8 | |
| 06 | Mebendazole pour déparasitage | 1 | 1 | 2 | | | 8 | |
| 411b | Dans cette FOSA, le prestataire facilite -t-il l'obtention d'une MII pour les clientes CPN? | PAR PA RÉFI RÉFI PA | FOIS À C ATIENTES ERE TOU ERER CE ATIENTES | CERTAIN S JTES LE ERTAIN S | NES ES P ES | ATIENTE | IENTE(1 2 ES 3 4 5 | |
| 411c | Le prestataire de cette FOSA donne -t-il le counseling sur l'importance d'utiliser la MII pour prévenir le paludisme | PAR PA REF REF PA | FOIS À C | CERTAIN S OUTES I ERTAIN | NES LES ES | PATIEN | IENTE 1 2 ΓΕS 3 4 5 | |
| 412 | Quels conseils sont habituellement donnés à la femme enceinte à propos des préparatifs en vue de l'accouchement? DEMANDEZ A PROPOS DE CHAQUE CONSEIL ET ENCERCLEZ TOUT CE QUI S'APPLIQUE. | MET PC ART A L ART ADV | TRE DE DUR LE B ICLES A L'ETABLI ICLES A ANTAGE ANS UN E | L'ARGE BESOIN APPOR SSEME AVOIR S A AC | T. NT NT A LA COU | MAISON CHER MENT | B C N D | |
| 413 | Est-ce que la vaccination antitétanique est disponible tous les jours où les services de soins prénatals sont offerts? | OUI PAS VAC | TOUS LI | ES JOU | RS [| DE LA CF | 1 PN 2 3 | → 416 |
| 414 | Combien de jours par semaine les vaccinations antitétaniques sont offertes dans cet établissement? | JAM | RS PAR AIS OFFI BAIT PAS | ERTES | | | 0 | |
| 415 | Est-ce que la vaccination antitétanique est disponible aujourd'hui? | | l | | | | 2 | |
| 416 | Est-ce que les prestataires de CPN traitent systéma- tiquement les IST, ou est-ce les patientes sont réfé- rées vers autre prestataire/endroit pour traitement ? | REF | ITE SYST ERE DE TRAI | | | | 2 | |

| NO. | QUESTIONS | CODES | ALLER A |
|------|--|---|-------------------------|
| 417 | Y a-t-il un registre où l'information sur chaque cliente de la CPN est inscrite? SI OUI, DEMANDEZ A VOIR LE(S) REGISTRE(S) OU L'INFORMATION SUR LES CPN EST ENREGISTREE | | → 425 → 425 |
| 418 | EXAMINEZ LE REGISTRE POUR LES 3 DERNIERS MOIS ET ENCERCLEZ LA REPONSE POUR CHAQUE TYPE D'INFORMATION USUELLEMENT ENREGISTREE POUR LES CLIENTES EN CPN. EXAMINEZ TOUS LES REGISTRES, ETC. TENUS REGULIEREMENT | VISITE DE LA CLIENTE (1ERE OU SUIVI) | |
| 419 | QUELLE EST LA DATE DE LA DERNIERE INSCRIPTION ? | AU COURS DES 7 DERNIERS JOURS 1 IL Y A PLUS DE 7 JOURS 2 | |
| 420 | ENREGISTREZ LE NOMBRE DE CLIENTES EN CPN (NOUVELLES ET ANCIENNES) AYANT RECU DES SERVICES AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS. REVOLUS. | NOMBRE DE CLIENTES 999998 | |
| 420a | ENREGISTRER LE NOMBRE DE VISITES CPN NOUVELLES ET DE SUIVI AYANT RECU LA PREMIER DOSE DE TPI DURANT LES DOUZE DERNIERS MOIS. | NOMBRE DE VISITES CPN 999998 | |
| 420b | ENREGISTRER LE NOMBRE DE VISITES CPN NOUVELLES ET DE SUIVI AYANT RECU LA SECONDE DOSE DE TPI DURANT LES DOUZE DERNIERS MOIS. | NOMBRE DE VISITES CPN 999998 | |
| 421 | ENREGISTREZ LE NOMBRE DE MOIS QUE REPRESENTENT LES DONNEES DE LA Q420 | NOMBRE DE MOIS 98 | |
| 421a | Le registre/fiche comprend -il la nouveau format du contenu du paquet complet sur le paludisme (PATIENTES ONT RECU DU FER, MEBENDAZOLE, TPI, MII). | OUI | |
| 422 | Quel est le nombre minimum de consultations préna- tales que cette unité recommande pour une grossesse normale, sans complications? | UNE 1 DEUX 2 TROIS 3 QUATRE 4 PLUS DE 4 5 PAS DE NOMBRE FIXE/CA DEPEND 6 NE SAIT PAS 8 | |
| 423 | Quel est d'habitude le pourcentage de patientes qui reçoivent au moins 2 fois des services de soins prénatals? ENREGISTREZ LE POURCENTAGE | POURCENTAGE AVEC AU MOINS 2 FOIS LA CPN NE SAIT PAS 998 | → 425 |
| 424 | ENREGISTREZ LA SOURCE DES INFORMATIONS POUR L'ESTIMATION EN POURCENT DE LA COU- VERTURE EN SOINS PRÉNATALS (Q.423). | RAPPORT ECRIT DISPONIBLE A GRAPHIQUE | |
| | | SOURCE NON CONNUE Z | |
| 425 | Y a-t-il un registre où l'information sur les visites en postpartum (PP) est inscrite? | OUI, REGISTRE VU 1 OUI, REGISTRE NON VU 2 PAS DE TENUE DE REGISTRE 3 PAS DE SERVICES PP 4 | → 430 → 430 → 430 |
| 426 | EXAMINEZ LE REGIST. POUR LES 3 DERNIERS MO ET ENCERCLEZ LA REPONSE POUR CHAQUE TYP D'INFORMATION ROUTINIEREMENT ENREGISTREE POUR LES CLIENTES EN PP. EXAMINEZ TOUS LES REGISTRES, ETC. TENUS REGULIEREMENT | E DE PP A E AUCUNE/PAS DE COMPLICATIONS B | |
| 427 | A QUAND REMONTE LA DATE DE LA DERNIERE INSCRIPTION ? | AU COURS DES 7 DERNIERS JOURS 1 IL Y A PLUS DE 7 JOURS 2 | |
| 428 | Combien de visites postpartum ont eu lieu au cours des 12 derniers mois révolus? | NOMBRE DE VISITES PP PE SAIT PAS 999998 | → 430 |

| NO. | QUESTIONS | CODES | ALLER A |
|-----|--|--|-------------------------|
| 429 | ENREGISTREZ LE NOMBRE DE MOIS QUE REPRESENTENT LES DONNEES DE LA QUESTION PRECEDENTE) | NOMBRE DE MOIS 98 | |
| 430 | Avez-vous une estimation du nombre annuel d'accouchements de la zone de rayonnement de votre l'établissement? | NOMBRE DE NAISSANCES | |
| | | PAS DE ZONE DE RAYONNEMENT999995 NE SAIT PAS 999998 | → 433 → 433 |
| 431 | Quelle est l'estimation annuelle du taux de couverture de la CPN dans cet établissement? | TAUX DE COUVERTURE PRENATALE (EN %) | → 433 |
| 432 | ENREGISTREZ LA SOURCE DE L'INFORMATION SUR L'ESTIMATION DU TAUX DE COUVERTURE PRENATALE | RAPPORT ECRIT A GRAPHIQUE/CARTE B AUTRE X (SPECIFIER) | |
| | | SOURCE INCONNUE Z | |
| 433 | Y a-t-il des réunions où les statistiques de service relatives à la CPN ou au PP sont discutées avec les prestataires de cette unité, comme : observer les changements au niveau des activités ou d'autres sujets en relation avec les services fournis aux patientes? | OUI | |
| 434 | Est-ce qu'il y a quelques choses qui indique que des evaluations ou analyses sont effectuées? SI OUI, DEMANDEZ A VOIR TOUS LES RAPPORTS, GRAPHIQUES MURAUX OU CARTES QUI MONTRENT QUE LES DONNEES ONT ETE REVUES. ENCERCLEZ TOUS LES TYPES. | OBSERVES GRAPH. MUR/CARTE A RAPPORT ECRIT/COMPTE RENDU B AUTRE X (SPECIFIER) AUCUNE PREUVE Y | → 436 |
| 435 | ÉVALUEZ LA DATE LA PLUS RÉCENTE OÙ IL SEMBLE QUE LES DONNÉES ONT ETE PASSÉES EN REVUE | AU COURS DES 3 DERNIERS MOIS 1 IL Y A PLUS DE 3 MOIS | |
| 436 | Avez-vous une carte/fiche pour chaque cliente en prénatal? | OUI, VUE | |
| | SI OUI : puis-je en voir une non remplie? | NON | |
| 437 | DEMANDEZ A VOIR LA SALLE OU LES EXAMENS P DES CLIENTES SONT CONDUITS. | RENATALS OU POSTPARTUM | |
| | SI LA MEME SALLE D'EXAMENS A DEJA ETE OBSERVEE POUR LES ARTICLES DE Q438, INDIQUEZ LA SECTION DANS LAQUELLE LES DONNEES SONT COLLECTEES. | PLANIF. FAMILIALE [Q327] 1 ACCOUCHEMENT [Q536] 2 IST [Q628] 3 NON VUE PRECEDEMMENT 4 | → 439 → 439 → 439 |

| NO. | QU | ESTIONS | | CODES | | ALLER A |
|-----|--|---|--------------------|----------------------------------|-------------------|-------------------|
| 438 | | SUIVANTS, VERIFIEZ POUR (NDUIT OU DANS UNE SALLE | | | DANS LA SALLE | |
| | ARTICLES POUR CONT | | (a) DISF | PONIBILITE | | |
| | ET CONDITIONS DANS EFFECTUÉS LES EXAM | | OBSERVE | RAPPORTE, NON VU | PAS DISPONIBLE | NE SAIT PAS |
| 01 | EAU COURANTE (CANA | ALISÉE) | 1 ¬ 04 ← | 2 | 3 | 8 |
| 02 | AUTRE EAU COURANTI OU EAU VERSEE D'UN | E (SEAU AVEC ROBINET RECIPIENT) | 1 04 ↓ | 2 | 3 | 8 |
| 03 | EAU EN SEAU OU BASS | SINE (EAU RÉUTILISÉE) | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 04 | SAVON POUR SE LAVE | R LES MAINS | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 05 | SERVIETTES POUR LES | S MAINS À USAGE UNIQUE | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 06 | RECIPIENT POUR LES | | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 07 | RÉCIPIENT POUR OBJE | ETS TRANCHANTS | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 08 | GANTS JETABLES EN L | ATEX | 1 ¬ 10• | 2 | 3 | 8 |
| 09 | GANTS JETABLES PAS | EN LATEX | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 10 | SOLUTION DE DÉCONT | TAMINAT. DÉJÀ MÉLANGÉE | 1 ¬ 12 ∢ | 2 | 3 | 8 |
| 11 | DESINFECTANT (PAS E | NCORE MELANGE) | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 12 | AIGUILLES JETABLES | | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 13 | SERINGUES AUTO-BLC | QUANTES (3 ou 5 ml) | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 14 | SERINGUES JETABLES | (3 OU 5 ml) | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 15 | PIÈCE PRIVÉE (INTIMIT | É AUDITIVE ET VISUELLE) | 1 18 - | 2 | 3 | 8 |
| 16 | A INTIMITÉ AUDITIVE | | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 17 | INTIMITE VISUELLE | | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 18 | TABLE D'EXAMENS | | 1 | 2 | 3 | 8 |
| | CEUX-CI PEUVENT ETF | TE ET L'ETAT DE FONCTION RE DANS LA SALLE D'EXAMI I LES MESURES SONT PRIS | ENS, DANS UN | UTRES EQUIPEM NE SALLE ADJACE | ENTS. ENTE, | |
| 439 | EQUIPEMENT ET | | PONIBILITE NON | NE SAIT | (b) FONCTIONN | IEMENT NE SAIT |
| 433 | FOURNITURES | NON VU | DISPONIBLE | PAS | OUI INOIN | PAS |
| 01 | Spot pour examen pelvien (lampe/torche ou lumière acceptable pour examen) | 1→ b 2→ b | 3 02 - | 8 02 4 | 1 2 | 8 |

| 1 | NO. | QUESTIONS | | | CODES | | | ALLER A | |
|--|-----|---|--|------------------|------------------|------------------|------|---------|--------------|
| Stethoscope | | | | 2→ b | 3 7 | 8 ¬ | 1 | 2 | |
| 04 | | | | | 03 ← | 03 ♣ | | | |
| (de Pinard) | 03 | Stéthoscope | 1 → b | 2→ b | l l | | 1 | 2 | 8 |
| | 04 | | 1 → b | 2 → b | | 8 ↓ 05 | 1 | 2 | 8 |
| Speculum vaginal (moyen) 1 2 3 8 | 05 | Pèse personnes | 1 → b | 2 → b | | 8 √ 06 √ | 1 | 2 | 8 |
| Speculum vaginal (grand) 1 2 3 8 | 06 | Speculum vaginal (petit) | 1 | 2 | 3 | 8 | | | |
| POSTPARTUM / NOUVEAU-NE | 07 | Speculum vaginal (moye | n) 1 | 2 | 3 | 8 | | | |
| Thermomètre | 08 | Speculum vaginal (grand |) 1 | 2 | 3 | 8 | | | |
| 10 | | POSTPARTUM / NOUVE | AU-NE | | | | | | |
| Etablissement fournit | 09 | Thermomètre | 1 → b | 2 → b | 3 10 ↓ | 8 10 ← | 1 | 2 | 8 |
| Compte-minutes 12+ | 10 | Pèse-bébé | 1 → b | 2 → b | | 8 11 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 13 | 11 | | 1 → b | 2→ b | | 8 12 ← | 1 | 2 | 8 |
| Pour nouveau-né Vitamine K | 12 | Montre personnelle avec compte-secondes | 1 → b | 2→ b | | 8 13 ← | 1 | 2 | 8 |
| Note | 13 | | 1 | 2 | 3 | 8 | | | |
| AVAILABILITY (A) RUPTURE DE STOCK 6 D. M. | 14 | Vitamine K | 1 | 2 | 3 | 8 | | | |
| MEDICAMENTS POUR TPI VU REPORTE, NO VU PAS DISPONIBLE NE SAIT PAS 16 Fansidar 1 → b 2 → b 3 → 17 → 17 → 17 → 17 → 17 → 17 → 17 → 1 | 15 | Vitamine A | 1 | 2 | 3 | 8 | | | |
| Autre 1 → b 2 → b 3 | | | VU | REPORTE, | PAS | | RUPT | URE DE | STOCK 6 D. M |
| NOTEZ LA DISPONIBILITE DE PROTOCOLES ET MATERIEL D'ENSEIGNEMENT OBSERVE RAPPORTE, NON VU DISPONIBLE PAS Directive nationale et protocole des services de santé de la reproduction Directives relatives aux Soins cliniques essentiels (maternel et néonatal) Autres directives ou protocoles pour les soins prénatals Autres directives ou protocoles pour TPI? Tous autres directives ou protocoles pour la PF? Tous autres directives ou protocoles pour la PF? Autres directives ou protocoles pour diagnostiquer ou traiter les IST Aldes visuelles pour l'éducation des clientes sur des sujets en relation avec la grossesse et soins prénatals Autres directives relatives aux soins postpartum Autres directives relatives aux Autres directives relatives aux Autres directives ou protocoles pour diagnostiquer ou traiter les IST Autres directives relatives aux soins postpartum Autres directives relatives aux soins prénatals | 16 | Fansidar | 1 → b | 2 → b | 3 17 ↓ | 8 17 ← | 1 | 2 | 8 |
| MATERIEL D'ENSEIGNEMENT Directive nationale et protocole des services de santé de la reproduction Directives relatives aux Soins cliniques essentiels (maternel et néonatal) Autres directives ou protocoles pour les soins prénatals Tous autres directives ou protocoles pour TPI? Tous autres directives ou protocoles pour la PF? Tous autres directives ou protocoles pour la PF? Directives pour l'approche syndromique des IST Autres directives ou protocoles pour diagnostiquer ou traiter les IST Aides visuelles pour l'éducation des clientes sur des sujets en relation avec la grossesse et soins prénatals Autres directives relatives aux soins postpartum NON VU DISPONIBLE PAS NON VU DISPONIBLE PAS NON VU DISPONIBLE PAS A | 17 | Autre | 1 → b | 2→ b | | | 1 | 2 | 8 |
| services de santé de la reproduction 1 2 3 8 Directives relatives aux Soins cliniques essentiels (maternel et néonatal) Autres directives ou protocoles pour les soins prénatals 1 2 3 8 Tous autres directives ou protocoles pour 1 2 3 8 Tous autres directives ou protocoles pour 1 2 3 8 Tous autres directives ou protocoles pour TPI? Tous autres directives ou protocoles pour la PF? 1 2 3 8 Directives pour l'approche syndromique des IST 1 2 3 8 Autres directives ou protocoles pour diagnostiquer ou 1 2 3 8 Autres directives ou protocoles pour diagnostiquer ou 1 2 3 8 Aides visuelles pour l'éducation des clientes sur des sujets en relation avec la grossesse et soins prénatals Autres directives relatives aux soins postpartum 1 2 3 8 | 440 | | | FOCOLES ET | OBSERVE | , | | | |
| Soins cliniques essentiels (maternel et néonatal) Autres directives ou protocoles pour les soins prénatals 1 2 3 8 Tous autres directives ou protocoles pour 1 2 3 8 Tous autres directives ou protocole pour TPI? Tous autres directives ou protocoles pour la PF? 1 2 3 8 Directives pour l'approche syndromique des IST 1 2 3 8 Autres directives ou protocoles pour diagnostiquer ou traiter les IST Aides visuelles pour l'éducation des clientes sur des sujets en relation avec la grossesse et soins prénatals Autres directives relatives aux soins postpartum 1 2 3 8 Autres directives relatives aux soins postpartum 1 2 3 8 | 01 | · | | | 1 | 2 | ; | 3 | 8 |
| Tous autres directives ou protocoles pour TPI? Tous autres directives ou protocoles pour TPI? Tous autres directives ou protocoles pour la PF? Directives pour l'approche syndromique des IST Autres directives ou protocoles pour diagnostiquer ou traiter les IST Aides visuelles pour l'éducation des clientes sur des sujets en relation avec la grossesse et soins prénatals Autres directives relatives aux soins postpartum | 02 | | | t néonatal) | 1 | 2 | ; | 3 | 8 |
| Tous autres directives ou protocoles pour TPI? Tous autres directives ou protocoles pour TPI? Tous autres directives ou protocoles pour la PF? Directives pour l'approche syndromique des IST Autres directives ou protocoles pour diagnostiquer ou traiter les IST Aides visuelles pour l'éducation des clientes sur des sujets en relation avec la grossesse et soins prénatals Autres directives relatives aux soins postpartum | 03 | Autres directives ou protoco | les pour les so | oins prénatals | 1 | 2 | | 3 | 8 |
| Tous autres directives ou protocoles pour la PF? Directives pour l'approche syndromique des IST Autres directives ou protocoles pour diagnostiquer ou traiter les IST Aides visuelles pour l'éducation des clientes sur des sujets en relation avec la grossesse et soins prénatals Autres directives relatives aux soins postpartum 1 2 3 8 8 2 3 8 Autres directives relatives aux soins postpartum 1 2 3 8 | 04 | Tous autres directives ou | protocoles p | our | 1 | 2 | ; | 3 | 8 |
| Autres directives ou protocoles pour diagnostiquer ou traiter les IST O8 Aides visuelles pour l'éducation des clientes sur des sujets en relation avec la grossesse et soins prénatals O9 Autres directives relatives aux soins postpartum 1 2 3 8 8 3 8 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 | 05 | | | | 1 | 2 | | 3 | 8 |
| Autres directives ou protocoles pour diagnostiquer ou traiter les IST O8 Aides visuelles pour l'éducation des clientes sur des sujets en relation avec la grossesse et soins prénatals O9 Autres directives relatives aux soins postpartum 1 2 3 8 8 3 8 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 | 06 | | · · · · · · · · · · · · · · · · · · · | | 1 | 2 | | 3 | 8 |
| sujets en relation avec la grossesse et soins prénatals Autres directives relatives aux soins postpartum 1 2 3 8 | 07 | • | rectives ou protocoles pour diagnostiquer ou | | | 2 | ; | 3 | 8 |
| Autres directives relatives aux soins postpartum 1 2 3 8 | 08 | · · | | | 1 | 2 | ; | 3 | 8 |
| 10 Autres direct. relatives aux soins de santé du nouveau-né 1 2 3 8 | 09 | Autres directives relatives | s aux soins p | ostpartum | 1 | 2 | ; | 3 | 8 |
| | 10 | Autres direct. relatives au | ıx soins de sa | anté du nouveau- | né 1 | 2 | ; | 3 | 8 |

| NO. | QUESTIONS | CODES | ALLER A |
|-----|---|---|--------------|
| | POUR LES QUESTIONS SUIVANTES, REPÉREZ LA LES INFORMATIONS. LA MEILLEURE PERSONNE P PRÉNATALS OU OBSTÉTRIQUE , CELA DEPENDAN | PEUT ETRE QUELQU'UN DES SERVICES DE SC | |
| 441 | Est-ce que cet établissement a une relation formelle avec les accoucheuses traditionnelles (AT) auxquelles il donne une formation et d'autres types de supports? | OUI | → 445 |
| 442 | Existe-t-il une documentation sur les activités avec les AT (comme des listes sur les AT affiliées ou des rapports sur leur formation)? | OUI, OBSERVE 1 OUI, RAPPORTE, NON VU 2 NON 3 | |
| 443 | Dites-moi, SVP, combien d'accoucheuses traditionnelles sont rattachées à cet établissement? ENREGISTREZ "00" SI "AUCUNE" | # D'ACCOUCHEUSES TRAD. RATTACHEES NE SAIT PAS | |
| 444 | Y a-t-il quelqu'un de cet établissement qui supervise les activités des accoucheuses traditionnelles? | OUI 1 NON 2 NE SAIT PAS 8 | |
| 445 | Est-ce que les accoucheuses traditionnelles réfèrent des femmes à cet établissement? | OUI | |
| 446 | Est-ce que l'établissement ou l'unité de CPN a une trousse d'urgence à vendre ou à fournir aux femmes pour l'accouchement à domicile? SI OUI, DEMANDEZ A EN VOIR UNE ET INDIQUEZ LES ELÉMENTS QUI QUI S'Y TROUVENT | OUI, OBSERVE 1 OUI, RESERVE/PHARMACIE 2 OUI, RAPPORTE, NON VU 3 NON 4 | |
| 447 | Y a-t-il un système à base communautaire pour aider les femmes en urgences obstétricales à venir au service, ou pour leur transfert de cet établissement à ur autre ? SI OUI, CLARIFIEZ LA SITUATION | OUI SEULEMENT POUR VENIR ICI 1 SEULEM. POUR TRANSF. AILLEURS 2 LES 2 VENIR ICI ET TRANSFERER AILLEURS 3 NON 4 NE SAIT PAS 8 | |
| 448 | Quel est le moyen de transport le plus communément utilisé par les femmes qui viennent de chez elles à ce service pour l'aide en cas d'urgences obstétriques ? SI PLUS D'UN MOYEN EST UTILISE, ENCERCLEZ TOUT CE QUI S'APPLIQUE. | AMBULANCE A VOITURE PRIVEE/BUS B TRANSPORT PUBLIC/BUS C MOTOCYCLETTE (PRIV OU PUBLIC D BICYCLETTE E PERSONNES PORTENT PATIENTE F DOS D'ANIMAL G AUTRE X (SPECIFIER) NE RECOIT JAMAIS URGENCE Y NE SAIT PAS Z | |
| 449 | Ce service a-t-il jamais essayé de référer une femme e dehors du service pour le soin obstétrique d'urgence? | n OUI | → 452 |

| NO. | QUESTIONS | COD | ES | | | ALLER A |
|-----|--|--|--------------|---------|----------------|---------|
| 450 | Dites moi, SVP, si cet établissement a l'un ou l'autre des systèmes suivants pour permettre des références obstétriques d'urgences. | | OUI | NON | NE SAIT PAS | |
| 01 | Y a-t-il des fonds mis de côté pour aider des clientes avec le transport en cas d'urgence obstétrique | FOURNIR ? FONDS | 1 | 2 | 8 | |
| 02 | Le service loue-t-il un véhicule localement pour fournir le transport en cas d'urgence obstétrique? | LOUE VEHICULE | 1 | 2 | 8 | |
| 03 | Y a-t-il un arrangement d'assurance médicale de la communauté qui fournit l'appui pour des références de cas d'urgences obstétriques ? | SUPPORT COMMUNAUTAIRE | 1 | 2 | 8 | |
| 04 | Du carburant est-il mis de côté pour la référence des cas d'urgences obstétriques? | CARBURANT DE COTE | 1 | 2 | 8 | |
| 05 | Y a-t-il un système de fonds renouvelables pour le transport des cas d'urgences obstétriques référés ? Ceci pourrait inclure aussi bien les prêts que le partage des coûts avec la patiente ou la famille. | FONDS RENOUVELABLES | 1 | 2 | 8 | |
| 06 | Le service transmet-il par radio ou téléphone-il à un autre établissement pour envoyer un véhicule pour des références d'urgences obstétriques ? | TELEPHONE POUR LE TRANSPORT | 1 | 2 | 8 | |
| 07 | Le cas d'urgence obstétrical est -il accompagné par du personnel de santé de l'établissement? | ACCOMPAGNE PAR LE PERSONNEL | 1 | 2 | 8 | |
| 08 | Is there any other system? IF YES, SPECIFY | AUTRE | 1 | 2 | 8 | |
| 451 | Avec le type de transport le plus communément utilisé en combien de temps arrive-t-on à l'établissement de référence le plus proche ? DEMANDEZ LE TEMPS POUR LA SAISON SECHE E EN SAISON DES PLUIES SI "APPELER QUELQU'UN" EST NECESSAIRE POU OBTENIR LE VEHICULE, ENREGISTREZ LE TEMPS MOYEN ENTRE L'APPEL ET L'ARRIVEE DE LA PATIENTE A L'ETABLISSEMENT DE REFERENC | MINUTES NE SAIT PAS T R 02 SAISON DES PLUIES MINUTES | | | 998 | |
| 452 | EVALUEZ L'ETAT DE L'ENDROIT OU SONT ASSURES LES SERVICES DE LA CPN | OUI NON | | | | |
| 01 | SOL BALAYE, PAS DE SALETE EVIDENTE | 1 2 | | | | |
| 02 | COMPTOIRS/CHAISES/TABLES ESSUYES, NETTOYES PAS DE POUSSIERE OU SALETE EVIDENTE | 1 2 | | | | |
| 03 | EQUIPEMENT CASSE, PAPIERS, BOITES PARTOUT RENDANT L'ESPACE ENCOMBRE ET SALE | 1 2 | | | | |
| 04 | MURS: RELATIVEMENT PROPRES | 1 2 | | | | |
| 05 | PORTES: PAS OU DOMMAGES MINEURS | 1 2 | | | | |
| 06 | MURS: PAS OU DOMMAGES MINEURS | 1 2 | | | | |
| 07 | PLAFOND: PAS OU DOMMAGES MINEURS | 1 2 | | | | |
| 453 | Y AVAIT-IL DES AIGUILLES OU OBJETS TRANCHANTS UTILISES OBSERVES EN DEHORS D'UN RECIPIENT RESERVE A CET EFFET ? | NON | | | | |
| 454 | EST-CE QUE LE RECIPIENT D'OBJETS TRANCHANTS DEBORDAIT OU ETAIT PERCE/CASSE ? | OUI | | | 2 | |
| 455 | Y AVAIT-IL DES BANDAGES OU TOUT AUTRE DECHET INFECTIEUX NON POINTU OBSERVES EN DEHORS D'UN RECIPIENT DE DETRITUS COUVERT ? | OUI, PAR TERRE/SURF OUI, DANS RECIPIENT NON COUVERT NON | | | 2 | |
| 456 | Les ARV pour PTME sont -il gardés ou gérés sur ce site CPN? SI OUI, DEMANDE A LES VOIR | OUI ARV NON GARDE AU S PAS SERVICES DE PTI CES SERVICES CPN | ITE /IE P | DUR | 2 | → FIN |
| | SI OUI, DEIVIANDE A LES VOIR | CES SERVICES CPN | IOI | • • • • | 0 | → FIN |

| NO. | QUESTION | IS | | | CODES | | ALLER A |
|-----|------------------|--------------|--------------------------------------|-------------------|-------------------|----------------------|---------|
| 457 | ARV POUR PTME | TOUTES | S AU MOINS UNE UNIT VALIDEE | | PAS DISPONIBLE | SIX DERI MOIS ICI | |
| 01 | ZIDOVUDINE (AZT) | 1 → b | 2→ b | 3 02 ↓ | ⁴ → | 1 2 | 2 8 |
| 02 | LAMIVUDINE (3TC) | 1 → b | 2 → b | 3 03 ↓ | ⁴ → | 1 2 | 2 8 |
| 03 | NEVIRAPINE (NVP) | 1 → b | 2→b | 3 04 ↓ | 4 04 → | 1 2 | 2 8 |
| 04 | SIROP NEVIRAPINE | 1 → b | 2→ b | 3 05 ↓ | 4 05 ↓ | 1 2 | 2 8 |
| 05 | AUTRE SPECIFIER | 1 → b | 2→ b | 3 461 ↓ | 4 461 ↓ | 1 2 | 2 8 |

| | 5. Accouchement et soins du Nouveau-né | | | | | | | |
|-----|--|--|-------------------------------|--|--|--|--|--|
| | Numéro de l'établissement : | Code de l'Enquêteur | | | | | | |
| NO. | QUESTIONS | CODES | ALLER A | | | | | |
| 500 | Est-ce que cet établissement fournit des services pour les accouchemnts normaux? SI OUI, INDIQUEZ LA REPONSE QUI REFLETE AU MIEUX LA PRATI-QUE ACTUELLE EN MATIERE D'ACCOUCHEMENTS. | OUI | → 556 → 556 | | | | | |
| | TROUVEZ LE RESPONSABLE OU L'AGENT DE SA D'ACCOUCHEMENT. SI CETTE PERSONNE EST DI OBTENIR SON CONSENTEMENT INFORMÉ (CI-DE: CONTINUEZ AVEC Q.501. A LIRE À L'ENQUÊTÉ SI DIFFÉRENT DE L'INFORMA Bonjour. Je m'appelle Je représente l'Institu Nous effectuons une enquête pour assister le gouvern | FFÉRENTE DE LA PRÉCÉDENTE, VOUS DEVE. SSOUS). S'IL S'AGIT DE LA MÊME PERSONNE, ATEUR POUR LA SECTION PRÉCÉDENTE: ut National de la Statistique de la Répubilique du F | Z | | | | | |
| | Je vais commencer par vous lire quelques lignes expli Votre établissement a été aléatoirement choisi pour fa à propos de divers services de santé et demanderons revu ou enregistré. Les informations sur votre établiss des organisations supportant des services de votre éta service ou des études approfondies des services de se fournies aux chercheurs pour des analyses, cependan tout rapport qui utilise les données de vos services pré votre établissement ne pourra pas être identifié. Nous vous demandons votre aide pour nous assurer of S'il y a des questions pour lesquelles vous pensez que les informations, nous apprécierions que vous nous pr Vous pouvez refuser de répondre à telle ou telle quest souhaitez. Avez-vous des questions à propos de l'enq | ire partie de l'étude. Nous vous poserons des que à voir des registres de patients. Aucun nom ne se sement peuvent être employées par le ministère et ablissement, pour l'amélioration de la planification anté. Les données rassemblées peuvent égaleme it, le nom de votre établissement ne sera pas fourressentera l'information sous forme agrégée de sorte que l'information que nous collectons est précise. Le quelqu'un d'autre est mieux placé pour fournirésentiez à cette personne. | ra du nt être ni, et | | | | | |
| | SIGNATURE DE L'ENQUETEUR (INDIQUE QUE L'ENQUETE ACCEPTE VOLONTAIR | DATE EMENT DE PARTICIPER A L'ENQUÊTE) | | | | | | |
| 501 | Puis-je commencer l'interview maintenant? | OUI | → FIN | | | | | |
| 502 | Est-ce que les sages-femmes font des accouchements à domicile de manière routinière ou assistant, en tant que prestataire du service, des urgences obstétriques à domicile? | OUI, ROUTINIÈRE | → 505 | | | | | |
| 503 | Est-ce qu'il y a une trousse d'urgence à domicile qui peut être utilisée par les sages-femmes? SI OUI, DEMANDEZ A VOIR LA TROUSSE. | OUI, TROUSSE VUE | → 505 → 505 | | | | | |

| NO. | QUESTIONS | | CODE | S | | ALLER A |
|-----|--|---|--|---|-------------|----------------|
| 504 | INDIQUEZ PARMI LES ARTICLES CI-DESSOUS CEUX QUI SE TROUVENT OU NON DANS LA TROUSSE. | YES | NO | | | |
| 01 | Savon | 1 | 2 | | | |
| 02 | Sciseaux ou lame | 1 | 2 | | | |
| 03 | Attaches pour le cordon ombilical | 1 | 2 | | | |
| 04 | Ergometrine orale | 1 | 2 | | | |
| 05 | Utérotonique (ocytocine ou ergométrine ou misoprostol) avec seringue et aiguille | 1 | 2 | | | |
| 06 | Désinfectant | 1 | 2 | | | |
| 07 | Serum avec équipement pour perfusion | 1 | 2 | | | |
| 08 | Fil pour sutures | 1 | 2 | | | |
| 09 | Porte aiguilles | 1 | 2 | | | |
| 10 | Pinces à disséquer | 1 | 2 | | | |
| 11 | Sciseaux | 1 | 2 | | | |
| 12 | Gants stériles/désinfectés selon procédures DHN | 1 | 2 | | | |
| 13 | Coton hydrophile | 1 | 2 | | | |
| 505 | Est-ce que les sages-femmes fournissent de façon routinière des soins postpartum à domicile enn tant que prestataires du service? | | | | 1 2 | → 511 |
| 506 | Combien de visites de soins postpartum sont faites aux domiciles où les accouchements ont eu lieu? | UNE DEUX TROIS | | | 1 2 3 | |
| 507 | Quel est le contenu des visites de soins postpartum? | POUR I COUNSE RELAT NOU' LIVRER (ET VIT/ AUTRE | IDENTIF. S L MAMAN IFS A MAT VEAU-NE COMPRIME AMINE A | MAN ET L'ENFANT BIGNES DANGERE SUR SUJETS ERNITE ET ES DE FER ER) ER) ER) | B C D | |
| 508 | Est-ce que l'établissement dispose d'un registre montrant le nombre de visites postpartum effectuées à domicile par votre personnel à partir de l'établis.? SI "OUI", DEMANDEZ : Puis-je voir le registre? | | | | | → 511 → 511 |
| 509 | ENREGISTREZ LE NOMBRE DE VISITES DE SOINS POSTPARTUM EFFECTUEES PAR LES AGENTS A PARTIR DE L'ETABLISSEMENT AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS. | # DE VISI PP A DOI NE SAIT | MICILE | | 9998 | → 511 |
| 510 | ENREGISTREZ LE NOMBRE DE MOIS QUE REPRESENTENT LES DONNEES DE LA QUESTION PRECEDENTE | NOMBRE NE SAIT | DE MOIS | | 98 | |
| 511 | Est-ce que l'établissement fonctionne 24 heures/24 pour ce qui est des services d'accouchement? | | | | 1 2 | → 514 |

| NO. | QUESTIONS | CODES | ALLER A |
|------|---|--|----------------|
| 512 | Est-ce qu'un agent avec des compétences en matière d'accouchement est présent ou disponible à l'appel 24 heures sur 24 y compris les week-end pour prodiguer des soins? SI OUI, DEMANDEZ A VOIR UN PROGRAMME D'AFFECTATION DU PERSONNEL POUR 24 HEURES. | | → 514 |
| 513 | La nuit, quel type de personnel reste d'habitude de garde pour effectuer les accouchements? SI PLUSIEURS PERSONNES DE DIFFERENTS NIVEAUX SONT D'HABITUDE PRESENTES, ENCERCLEZ TOUS LES NIVEAUX QUI S'APPLIQUENT | MEDECIN SPECIALISTE (OBSTETRICIEN/GYNECOLOGUE) A MEDECIN GENERALISTE B INFIRMIER A1 C INFIRMIER A2 D INFIRMIER A3 E AUXILIAIRE SANTE F AUTRE X (SPECIFIER) NE SAIT PAS Z | |
| 514 | Durant les heures normales de travail, quel niveau de personnel est généralement disponible pour conduire les accouchements difficiles? | MEDECIN SPECIALISTE (OBSTETRICIEN/GYNECOLOGUE) A MEDECIN GENERALISTE B INFIRMIER A1 C INFIRMIER A2 D INFIRMIER A3 E AUXILIAIRE SANTE F AUTRE X (SPECIFIER) NE SAIT PAS Z | |
| 514a | Si un cas d'urgence obstetrique est transférée, la femme est-elle toujours accompagnée par un agent de santé? | OUI TOUJOURS | |
| 515 | Est-ce que cet établissement perçoit des frais pour les services liés à l'accouchement? Ceci inclut tous les frais, y compris ceux pour l'enregistrement ou les carnets de santé pour clientes | OUI | → 518 |
| 516 | Dites moi SVP si les frais suivants ont déjà été appliqués par cet établissement pour les services de soins prénatals? | NE SAIT OUI NON PAS | |
| 01 | Y a-t-il des frais pour un accouchement normal? | FRAIS POUR 1 2 8 ACCOUCHE. | |
| 02 | Y a-t-il des frais fixes pour un package regroupant les services liés aux visites prénatales et l'accouchement? | FIXE POUR CPN 1 2 8 PLUS ACCOUCH. | |
| 03 | Y a-t-il des frais pour les médicaments? | MEDICAMENTS 1 2 8 | 1 |
| 04 | Y a-t-il des frais pour les tests de laboratoire ou autre examen de diagnostic? | TESTS 1 2 8 | 1 |
| 05 | Y a-t-il des remises ou des exonérations pour certaines clientes? | REMISES/ 1 2 8 EXONERATION | |
| 517 | Les frais officiels sont-ils affichés de sorte que les patientes puissent facilement les voir ? SI OUI, VERIFIEZ EN DEMANDANT DE VOIR OU LES HONORAIRES SONT AFFICHES | OUI, FRAIS AFFICHES 1 OUI, CERTAINS, PAS TOUS AFFICHES 2 AUCUN AFFICHE 3 | |
| 518 | Est-ce que l'établissement dispose d'un registre où l'information provenant des naissances assistées est enregistrée? SI OUI, DEMANDEZ A VOIR LE REGISTRE | OUI, OBSERVE | → 525 → 525 |

| NO. | QUESTIONS | CODES | ALLER A |
|-----|---|---|----------------|
| 519 | EXAMINEZ LE REGIS. POUR LES 3 DERNIERS MOIS ET ENCERCLEZ LA REPONSE POUR CHAQUE TYPE D'INFORMATION ROUTINIEREMENT ENREGISTREE A PROPOS DES ACCOUCHEMENTS. EXAMINEZ TOUS LES REGISTRES, ETC. TENUS REGULIE-REMENT. | ETAT DU NOUVEAU-NE A ETAT DE LA MERE B TYPE D'ACCOUCHEMENT C AGE DE LA MERE D DUREE DE GESTATION E SI SOINS PRENATALS RECUS F STATUT VIH DE LA MERE G POIDS DU NOUVEAU-NE H UTILISATION DU PARTOGRAMME I RIEN Y | |
| 520 | QUELLE EST LA DATE DE LA DERNIERE NAISSANCE ASSISTEE PAR LE PERSONNEL DE CET ETABLISSEMENT? | JOUR MOIS NSP 98 | |
| 521 | Combien de femmes ont accouché dans cet établissement au cours des 12 derniers mois? (NON COMPRIS CÉSARIENNES SI POSSIBLE) | NOMBRE ACCOUCHE. 99998 | → 523 |
| 522 | ENREGISTREZ LE NOMBRE DE MOIS QUE REPRESENTENT LES DONNEES DE LA Q521 | NOMBRE DE MOIS 98 | |
| 523 | Combien d'accouchements à domicile ont été assistés par le personnel de votre établissement au cours des 12 derniers mois? | NOMBRE ACCOUCHE. NE SAIT PAS | → 525 → 525 |
| 524 | ENREGISTREZ LE NOMBRE DE MOIS QUE REPRESENTENT LES DONNEES DE LA Q523 | NOMBRE DE MOIS 98 | |
| 525 | Quel pourcentage des accouchements de votre zone de rayonnement sont effectués par cet établissement (quel est votre taux annuel de couverture?) | COUVERTURE EN % PAS DE ZONE DE RAYON 995 NE SAIT PAS 998 | → 527 → 527 |
| 526 | ENREGISTREZ LA SOURCE D'INFORMATION POUR L'ESTIMATION DU TAUX DE COUVERTURE | R RAPPORT ECRIT A GRAPHIQUE/CARTE B AUTRE X (SPECIFIER) SOURCE INCONNUE Z | |
| 527 | Y a-t-il des réunions où les statistiques de service relatives aux accouchements sont discutées avec les prestataires de cette unité, comme : observer les changements au niveau des activités ou d'autres sujets en relation avec les services offerts aux clientes? | OUI | |
| 528 | Est-ce qu'il y a quelques choses qui indiquent que des evaluations ou des suivis sont effectués? SI OUI, DEMANDEZ A VOIR TOUS LES RAPPORTS, GRAPHIQUES MURAUX OU CARTES QUI MONTRENT QUE LES DONNEES ONT ETE REVUES. ENCERCLEZ TOUS LES TYPES. | OBSERVES GRAPH. MUR/CARTE | → 530 |
| 529 | ÉVALUEZ LA DATE LA PLUS RÉCENTE OÙ IL SEMBLE QUE LES DONNÉES ONT ETE PASSÉES EN REVUE | AU COURS DES 3 DERNIERS MOIS 1 IL Y A PLUS DE 3 MOIS 2 NE SAIT PAS 8 | |
| 530 | Est-ce que l'établissement organise régulièrement des sessions pour examiner les cas de décès maternels ou de nouveaux-nés; ainsi que les cas qui ont été sauvés de justesse? | OUI, POUR LES MERES | → 532 |
| 531 | Combien de fois est-ce que les examens des décès maternels et/ou de nouveaux-nés et/ou les cas sauvés de justesse sont effectués ? | TOUTES LES SEMAINES QUAND CELA SE PRODUIT NE SAIT PAS 98 | |

| NO. | QUESTIONS | CODES | ALLER A |
|-----|--|---|-------------------------|
| 532 | Dites-moi, SVP, quel est le nombre de lits dans la salle/l'unité de maternité de cet établissement. | 1) # DE LITS DANS LA MATERNITE PAS DE LITS PROPRES À LA MATERNITE | |
| 533 | Dites-moi, SVP, le nombre total de lits disponibles pour les accouchements seulement. | 2) # TOTAL DE LITS DISPONIBLES POUR ACCOUCHEMENTS | |
| 534 | DEMANDEZ A VOIR LA (LES) SALLE(S) OU LES FEMMES EN TRAVAIL ATTENDENT LE MOMENT DE L'ACCOUCHEMENT ET DECRIVEZ LE NIVEAU D'INTIMITÉ . | SALLE PRIVEE AVEC INTIMITE VISUELLE ET AUDITIVE | |
| 535 | DEMANDEZ A VOIR LA (LES) SALLE(S) OU LES ACCOUCHEMENTS ONT LIEU. SI LA MEME SALLE A ETE DEJA VUE POUR LES ARTICLES DE LA Q536, INDIQUEZ DANS QUELLE SECTION LES DONNEES SONT COLLECTEES. | PLANIFICATION FAMILIALE [Q327] | → 537 → 537 → 537 |
| 536 | POUR LES ARTICLES SUIVANTS, VERIFIEZ POUR ACCOUCHEMENTS OU DANS UNE SALLE ADJACE | | ALLE DES |
| | ARTICLES POUR CONTRÔLE DE L'INFECTION | (a) DISPONIBILITE | |
| | ET CONDITIONS DES EXAMENS. | OBSERVE RAPPORTE, PAS NON VU DISPONIBLE | NE SAIT PAS |
| 01 | EAU COURANTE (CANALISÉE) | 1 2 3 | 8 |
| 02 | AUTRE EAU COURANTE (SEAU AVEC ROBINET OU EAU VERSEE D'UN RECIPIENT) | 1 2 3 3 04 - | 8 |
| 03 | EAU EN SEAU OU BASSINE (EAU RÉUTILISÉE) | 1 2 3 | 8 |
| 04 | SAVON POUR SE LAVER LES MAINS | 1 2 3 | 8 |
| 05 | SERVIETTES POUR LES MAINS À USAGE UNIQUE | 1 2 3 | 8 |
| 06 | RECEPIENT POUR LES DECHETS AVEC COUVERCLE EN PLASTIQUE | 1 2 3 | 8 |
| 07 | RÉCIPIENT POUR OBJETS TRANCHANTS | 1 2 3 | 8 |
| 08 | GANTS JETABLES EN LATEX | 1 7 2 3 10 4 | 8 |
| 09 | GANTS JETABLES PAS EN LATEX | 1 2 3 | 8 |
| 10 | SOLUTION DE DÉCONTAMINAT. DÉJÀ MÉLANGÉE | 1 2 3 12 3 | 8 |
| 11 | DESINFECTANT (PAS ENCORE MELANGE) | 1 2 3 | 8 |
| 12 | AIGUILLES JETABLES | 1 2 3 | 8 |
| 13 | SERINGUES AUTO-BLOQUANTES (3 ou 5 ml) | 1 2 3 | 8 |
| 14 | SERINGUES JETABLES (3 OU 5 ml) | 1 2 3 | 8 |
| 15 | PIÈCE PRIVÉE (INTIMITÉ AUDITIVE ET VISUELLE) | 1 2 3 18 | 8 |
| 16 | INTIMITÉ AUDITIVE | 1 2 3 | 8 |
| 17 | INTIMITE VISUELLE | 1 2 3 | 8 |
| | TABLE D'EXAMENS | | |

| NO. | QUE | ESTIONS | | | CODES | | | ALLER A |
|-----|---|--------------|---------------------|-------------------|--------------------|-----|-----|----------------|
| 537 | AUTRE FOURNITURES ET EQUIPEMENT | OBSERVE | RAPPORTE, NON VU | NON DISPONIBLE | NE SAIT PAS | OUI | NON | NE SAIT PAS |
| 01 | Projecteur pour examen pelvien (lampe/torche ou lumière acceptable pour examen) | 1 → b | 2 → b | 3 02 ↓ | 8 ¬ 02 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 02 | Source de lumière fonctionnant 24h/24 (lanterne acceptable) | 1 → b | 2 → b | 3 7 | 03 | 1 | 2 | 8 |
| 03 | Antiseptiques pour la peau (comme la Chlorhe-xidine, Savlon, ou Dettol) | 1 | 2 | 3 | 8 | | | |
| 04 | Ensemble perfusion intraveineuse | 1 | 2 | 3 | 8 | | | |
| 05 | Seringes et aiguilles | 1 | 2 | 3 | 8 | | | |
| 06 | Materiel pour suture avec aiguilles | 1 | 2 | 3 | 8 | | | |
| 07 | Ciseaux / lames stériles | 1 | 2 | 3 | 8 | | | |
| 08 | Porte aiguilles | 1 | 2 | 3 | 8 | | | |
| 09 | Gants stériles | 1 | 2 | 3 | 8 | | | |
| 10 | Pince/fil pour cordon ombilical | 1 | 2 | 3 | 8 | | | |
| 11 | Thermomètre | 1 | 2 | 3 | 8 | | | |

| NO. | QU | ESTIONS | | | CODES | | | ALLER A |
|-----|--|----------------|--------------------|-------------------|---------------------------------------|--------|---------------|----------------|
| 538 | | | | | | (b) AL | J MOINS UN VA | ALIDE |
| | MEDICAMENTS DANS LE SERVICE D'ACCOUCHEMENT | | | | | OUI | NON | NE SAIT PAS |
| 01 | Intravenous solutions: solution physiologique de Ringer, ou dextros,,, | 1→ b | 2 02 4 | 3 02 ↓ | 8 02 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 02 | Ergometrine/methergine injectable | 1 → b | ² → | 3 03 → | 8 02 → | 1 | 2 | 8 |
| 03 | Oxytocine/syntocinon injectable | 1 → b | ² → | 3 04 → | 8 ₇ ₀₄ √ | 1 | 2 | 8 |
| 04 | Diazépam injectable | 1 → b | 2 05 ← | 3 05 ← | 8 ¬ 05 ← | 1 | 2 | 8 |
| 05 | Sulfate de magnésium injectable | 1 → b | 2 06 ↓ | 3 06 ↓ | 8 √ 06 √ | 1 | 2 | 8 |
| 06 | Hydralazine ou apresoline inj. | 1 → b | 2 07 ↓ | 3 ¬ 07 ♣ | 8 ¬ 07 ← | 1 | 2 | 8 |
| 07 | amoxicilline ou ampicilline injectable | e 1 → b | 2 08 ↓ | 3 08 → | 8 - 80 | 1 | 2 | 8 |
| 08 | Gentamicine injectable | 1→ b | ² → | 3 09 ↓ | 8 √ 09 ← | 1 | 2 | 8 |
| 09 | Gouttes antibiotiques pour les yeux ou pomma (non chloramphénicol) | 1→ b de | 2 10 4 | 3 ₁₀ ← | 8 ¬ 10 ← | 1 | 2 | 8 |
| 10 | Vitamine A 200,000 UI (orale) | 1→b | 2 ¬ 11 ~ | 3 11 ↓ | 8 11 | 1 | 2 | 8 |
| 11 | Procaïne pénicilline injection | 1 → b | 2 12 ↓ | 3 12↓ | 8 12 ~ | 1 | 2 | 8 |
| 12 | Zidovudine | 1 → b | 2 13 ↓ | 3 13↓ | 8 13 √ | 1 | 2 | 8 |
| 13 | Lamivudine | 1 → b | 2 14 • | 3 14 ↓ | 8 ¬ 14 ~ | 1 | 2 | 8 |
| 14 | Nevirapine tabs | 1 → b | 2- 15- | 3 15 ₊ | 8 15 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 15 | Nevirapine en sirop | 1→b | 2− 16 ← | 3 16 ← | 8 16 ← | 1 | 2 | 8 |
| 16 | Lidocain | 1→b | 2 17 | 3 17 ₊ | 8 17 ₊ | 1 | 2 | 8 |
| 17 | Glucose 50% | 1→b | 2 18 | 3 18 ↓ | 8 18 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 18 | Oxygene | 1→b | 2 19 | 3 19 ↓ | 8 19 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 19 | AZT | 1 → b | 2 539 ← | 3 539 ← | 8 539 ← | 1 | 2 | 8 |

| NO. | QUI | ESTIONS | | | CODES | | | ALLER A |
|-----|--|------------|---------------------|---------------------------|---------------------|--------|-----------------|----------------|
| 539 | | | (a) DISPON | NIBILITE | | (b) FC | ONCTIONNEMENT | • |
| | EQUIPEMENT ET FOURNITURES POUR SOINS DU NOUV.NÉ | OBSERVE | RAPPORTE, NON VU | PAS DISPONIBLE | NE SAIT PAS | OUI | NON | NE SAIT PAS |
| 01 | Sac et masque ou tube et masque (taille infantile) pour réanimation | 1→ b | 2→ b | 3 02 ↓ | 8 ₀₂ ← | 1 | 2 | 8 |
| 02 | Incubateur | 1→ b | 2 → b | 3 03 ↓ | 8 03 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 03 | Source de chaleur pour enfant prématuré | 1 → b | 2→ b | ³ → | 8 04 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 04 | Pèse-bébé | 1→ b | 2→ b | 3 05 → | 8 05 ~ | 1 | 2 | 8 |
| 05 | Extracteur de mucosités | 1→ b | 2 → b | 3 06 ↓ | 8 √ 100 → 100 | 1 | 2 | 8 |
| 06 | Appareillage d'aspiration pour usage avec cathéter | 1 → b | 2→b | 3 ₀₇ → | 8 07 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 07 | Table de réanimation pou bébé (avec source chaleu | | 2 | 3 | 8 | | | |
| 80 | Pince ou fil jetable pour cordon ombilical | 1 | 2 | 3 | 8 | | | |
| 09 | Serviette pour enveloppe le bébé | r 1 | 2 | 3 | 8 | | | |
| 10 | Couverture pour envelopper bébé | 1 | 2 | 3 | 8 | | | |
| 11 | Vitamine K (injectable) | 1 | 2 | 3 | 8 | | | |
| 540 | DIRECTIVES/ PROTOCOLS | | | | | | | |
| 01 | Guides cliniques des soins maternels et infantiles | 1 | 2 | 3 | 8 | | | |
| 02 | Autres guides pour accouchements normaux | 1 | 2 | 3 | 8 | | | |
| 03 | Guide pour les soins obstétriques d'urgences | 1 | 2 | 3 | 8 | | | |
| 04 | Partogrammes vierges TOUT PARTOGRAMME SEPARES OU SI C'EST SUR LA CARTE DE LA MERE | 1 | 2 | 3 | 8 | | | |
| 541 | VERIFIEZ Q539(02) SI U | N INCUBATE | EUR EST DISF | PONIBLE DAN | S L'UNITE | , | | |
| | OUI, OBSERVE OU RAPPORTE | N | NC NC | | | | | 543 a |
| 542 | Y a-t-il quelqu'un dans l'ui technique pour faire fonct | | | n OUI NON NE SAIT I | PAS | | . 1 . 2 8 | |

| NO. | QUESTIONS | | CODES | | | ALI | _ER A |
|----------|--|------------------|--------------|----------------|------------------|----------|--------------|
| | Maintenant je voudrais vous poser quelques questions sur la prise en charge du 3ème stade du travail. Pour chacune des pratiques suivantes pour gérer le 3ème stade du travail, dites-moi SVP si ceci est une pratique routinière, ou effectuée selectivement (c'est à dire selon la condition de la patiente ou de la personne conduisant l'accouchement), ou si elle n'est jamais effectuée? | | | | | | |
| 543a | Administer un médicament utérotonique? | | E | | 1 2 3 | → | 543c 543c |
| 543b | Combien de minutes après la naissance administre-t-on habituellement le médicament? | QUI : DANS LE | PRATIQUE S | PECIFIQUE | 1 2 3 6 | | |
| 543c | Appliquer une traction mesurée sur le cordon ombilical? | | = VE | | 1 2 3 | → | 543e 543e |
| 543d | Pouvez-vous décrire la technique utilisée en appliquant la traction sur le cordon? | NON . | PAS | | 1 2 8 | | |
| | LE PRESTATAIRE INDIQUE-T-IL QUE LA CONTRE- TRACTION EST APPLIQUÉE SUR LE FOND DE L'UTÉRUS ? NE PAS INSISTER. | | | | | | |
| 543e | Massage utérin à travers la paroi abdominale? | | E VE | | 1 2 3 | | |
| 544 | Maintenant je voudrais vous interroger au sujet des pra service. J'emploie le mot « routine » pour indiquer que les nouveaux-nés ou leurs mères. | | | | | | |
| 01 | Est-ce que le séjour du nouveau-né dans la même salle avec la mère est une pratique normale dans cet établissement? | NON | | | 1 2 8 | | |
| 02 | Cet établissement fournit-il de manière régulière de de la vitamine A aux mères avant de quitter l'établissement? | NON | PAS | | 1 2 8 | | |
| 545 | Cet établissement observe-t-il régulièrement l'une ou l'autre des pratiques suivantes pour le post-partum u pour les nouveaux-nés ? | OUI | NON | NE SAIT PAS | | | |
| 01 | Aspiration au cathéter | 1 | 2 | 8 | | | |
| 02 | Aspiration au moyen d'une poire | 1 | 2 | 8 | |] | |
| 03 | Peser le nouveau-né | 1 | 2 | 8 | | | |
| 04 | Donner un bain complet à l'enfant (par immersion du du bébé dans l'eau) dans les 24 heures | 1 | 2 | 8 | | | |
| 05 | Donner au nouveau-né des liquides avant le lait maternel | 1 | 2 | 8 | | | |
| 06 | Donner au nouveau-né le vaccin Polio 0 avant de quitter l'établissement | 1 | 2 | 8 | | | |
| 07 | Donner au bébé le BCG avant de quitter l'établisseme | nt 1 | 2 | 8 | | | |
| | | | | | | 1 - | |
| 08 | Donner le colostrum au bébé | 1 | 2 → 546 | 8→ 546 | | | |
| 08 09 | Donner le colostrum au bébé Donne le colostrum au bébé durant les premières heur | | 2 → 546 2 | 8→ 546 8 | | | |

| NO. | QU | ESTIONS | CODES | | | ALLER A |
|------------|--|--|--|-----------------------|------------------|----------------|
| 546 | Comment le cordon ombi DEMANDEZ POUR CHA ENCERCLEZ CELLES Q RÉGULIÈREMENT. | CUNE DES PRATIQUES ET | ANITSEPTIQUE N'APPLIQUE RIEN ENVELOPPER PA AUTRE | RE | A B C D | |
| 547 | Comment le placenta nou traité avant sa destruction DEMANDEZ À VOIR TOI A CET EFFET. ENCERC DE RÉCIPIENTS RAPPO LE PLACEMENT IMMÉD | n finale? JT RÉCIPIENT UTILISÉ CLEZ TOUS LES TYPES ORTÉS ET OBSERVÉS POU | MIS DANS RÉCIPIEN ETANCHE COUVE ETANCHE NON CO DOUBLE SACHET R NON ETANCHE AUTRE (SPECIF | RT DUVERT | С | |
| 548 | Quelle est la méthode la pour la destruction finale ENTOUREZ TOUT CE Q | | PRODUITS INFEC DE L'ETABLISSE DISPOSER SEPARE D'AUTRES DÉCHE BRULER ENTERRER | TIEUX EMENT ETS | | |
| 549 | Est-ce que cet établissen chements à l'aide de forc SI OUI, DEMANDEZ A V | | OUI E. NON | | 1 2 | → 552 |
| 550 | VÉRIFIER SI L'ÉQUIPEN | IENT EST DANS LA SALLE | D'ACCOUCHEMENT OL | J UNE SALLE AD | JACEN | TE. |
| | | (a) DISPONI | BILITE | (b) FONCTION | NEMEN | Г |
| | | OBSERVE RAPPORTE, NON VU | NON NE SAIT DISPONIBLE PAS | OUI NON | | NE SAIT PAS |
| 01 | Ventouse | 1→b 2→b | 3 | 1 2 | | 8 |
| 551 | Est-ce qu'un accoucheme ce service dans les 3 der | ent assisté a été conduit dans niers mois ? | NON | | 1 2 8 | |
| 552 553 | SI OUI, DEMANDEZ A V | capable d'extraire des on expulsés si nécessaire ? OIR L'EQUIPEMENT UTILIS IENT EST DANS LA SALLE | 1 | | 1 2 | → 554 |
| 555 | EQUIPEMENT | (a) DISPONI | | (b) FONCTION | | |
| | EGOII EINEITI | OBSERVE RAPPORTE, NON VU | NON NE SAIT DISPONIBLE PAS | OUI NON | - VEIVIEIN | NE SAIT PAS |
| 01 | Aspirateur manuel | 1→b 2→b | 3 7 8 7 02 4 02 4 | 1 2 | | 8 |
| 02 | Dilatation et kit de curetage (curettes) | 1→b 2→b | 3 7 8 7 03 4 03 4 | 1 2 | | 8 |
| 03 | Autre | 1→b 2→b | 3 8 554 4 | 1 2 | | 8 |
| 554 | Est-ce que l'aspirateur ma service pour retirer des p expulsés pendant les 3 d | roduits de conception non | NON | | 1 2 8 | |

| NO. | QU | ESTIONS | | | | CODES | | | ALLER A |
|-----|---|---|--|--------------------------------|---------------------------------|--------------------------------|------------------------------|--------------------------------|-------------------------|
| 555 | Maintenant je vais vous ir durant le travail ou l'accol établissement, et si oui, s | uchement. F | our chaque in | tervention, | dites-r | noi svp si | atives à la ç ceci a déjà | gestion des o sété fourni p | complications ar cet |
| | INTERVENTION | | (a DEJA F | i) FOURNI | | (b) FOURNI | DURANT I | LES 3 MOIS | PASSES |
| | | | OUI | NON | NSP | OUI | NON | | NSP |
| 01 | Médicaments oxytociques | s parentérau | x 1→b | 2 02 🞝 (| 8 02 ~ | 1 | 2 | | 8 |
| 02 | Anticonvulsants parentéra hypertension associée à l | aux pour a grossesse | 1 → b | 2 03 | 03 7 | 1 | 2 | | 8 |
| 03 | Antibiotique parentérale | | 1 → b | 2 04 | 8 04 | 1 | 2 | | 8 |
| 04 | Extraction manuelle du pl | acenta | 1 → b | 0 5 | 8 5 1 | 1 | 2 | | 8 |
| 05 | Extraction de produits de tion non expulsés | concep- | 1 → b | 0 6 | 8 7 | 1 | 2 | | 8 |
| 06 | Accouchement vaginal as | sisté | 1 → b | 2 7 556 - 55 | 8 - 56 ← | 1 | 2 | | 8 |
| 556 | Est-ce que cet établissem des transfusions sanguine SI OUI: Y a-t-il une BANQUE DE services de transfusion se | es? SANG ou y a | | OU, OUI, PA | II, BAN TRANS S DE E | SFUSION, BANQUE [| SANG | 2 | → 558 |
| 557 | Est-ce qu'une transfusion pour des soins liés à la m établissement pendant le | aternité dans | s cet | | | | | 2 | |
| 558 | Est-ce que ce service effe | ectue des cé | sariennes? | OUI NON | | | | | → 566 |
| 559 | DEMANDER A VOIR LA VERIFIEZ SI L'EQUIPEM SALLE OU LA SALLE AD | ENT ET LES | | | | | | DANS LA | |
| | EQUIPEMENT ET | | (a) DISPO | | | | . , | NCTIONNEME | |
| | FOURNITURES POUR CESARIENNES | OBSERVE | RAPPORTE, NON VU | NON DISPONIE | | NE SAIT PAS | OUI | NON | NE SAIT PAS |
| 01 | Table d'opération | 1 → b | 2→ b | 3 − 02 ← |] | 8 ¬ 02 √ | 1 | 2 | 8 |
| 02 | Lumière pour opération | 1 → b | 2 → b | 3 – 03 ← | | 8 - □ | 1 | 2 | 8 |
| 03 | Equipement anesthésie | 1 → b | 2→ b | 3 - 04 ← | | 8 □ 04 ➡ | 1 | 2 | 8 |
| 04 | Zone de stérilisation dans salle adjacente ou salle d'opération même | 1 | 2 | 3 | | 8 | | | |
| 05 | Plateau avec instruments stérilisés ou" package" prêt pour l'utilisation | 1 | 2 | 3 | | 8 | | | |
| 06 | Source de lumière d'urgence | 1 → b | 2 → b | 3 – 07 « |] | 8 07 | 1 | 2 | 8 |
| 07 | Aspirateur | 1 → b | 2→ b | 3 ⁻ 560 ← | | 8 560 ← | 1 | 2 | 8 |
| 560 | Est-ce que l'établissemen formé pour effectuer des l'établissement ou "à l'app les week-ends)? SI OUI, DEMANDEZ A VI D'AFFECTATION DU PE | césariennes pel'' 24h/24 (DIR UN PRO | , présent dans y compris DGRAMME | OB OUI, RA OB | SERVI PRESI PPOR SERVI | E ENT, PRO TE, NON V | | 2 | |
| | 24 HEURES. | NOUNNEL F | JUN | RA | PPOR | TE, NON ' | VU | 4 | |

| NO. | QUESTIONS | CODES | ALLER A |
|------|--|--|----------------|
| 561 | Est-ce que l'établissement dispose d'un anesthésiste présent dans l'établissement ou "à l'appel" 24h/24 (y compris les week-ends)? SI OUI, DEMANDEZ A VOIR UN PROGRAMME | OUI, PRESENT, PROGRAMME OBSERVE | |
| | D'AFFÉCTATION DU PERSONNEL POUR 24 HEURES. | OUI, A L'APPEL, PROGRAMME RAPPORTE, NON VU | |
| 561a | DEMANDER A VOIR LES ENREGISTREMENTS DES 7 DERNIERS JOURS ET EN CHOISIR 5 AU HASARD. NOMBRE D ENREGISTREMENTS A PARTOGRAMME | PARTOGRAPHE POUR 5 ENR. | |
| 561b | NOMBRE D ENREGISTREMENTS A PARTOGRAPHE AVEC SCORE D APGAR | PARTOGRAPHE + APGAR POUR 5 ENR. | |
| 562 | Est-ce qu'il y a un registre où les données sur les césariennes sont enregistrées? SI OUI : Puis-je voir le registre SVP? | OUI, OBSERVE 1 OUI, RAPPORTE, NON VU 2 NON 3 | → 566 → 566 |
| 563 | ENREGISTREZ LE NOMBRE DE CESARIENNES EFFECTUEES DANS CET ETABLISSEMENT AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS. | NOMBRE DE CESARIENNES NE SAIT PAS | → 565 |
| 564 | ENREGISTREZ LE NOMBRE DE MOIS SUR LEQUEL PORTE LES DONNEES DE LA QUESTION PRECE. DENTE. | NOMBRE DE MOIS NE SAIT PAS 98 | |
| 565 | Quelle est la date de la dernière césarienne effectuée dans cet établissement? ENREGISTREZ LA DATE A PARTIR D'UN REGISTRE OU D'UN RAPPORT. | MOIS ANNEE NE SAIT PAS | |
| 566 | Cet établissement a-t-il un agent de santé qui peut réparer les fistules obstétriques ? | OUI 1 NON 2 NE SAIT PAS 8 | → 574 → 574 |
| 567 | Cet établissement a-t-il des médecins ayant la compétence pour la réparation simple des fistules ? | OUI 1 NON 2 NE SAIT PAS 8 | |
| 568 | Cet établissement a-t-il des médecins ayant la compétence pour la <i>réparation complexe</i> des fistules ? | OUI 1 NON 2 NE SAIT PAS 8 | |
| 569 | Cet établissement a-t-il des médecins qualifiés ayant la compétence en tant que formateurs pour la réparation de fistules ? | OUI 1 NON 2 NE SAIT PAS 8 | |
| 570 | Y a-t-il un registre où des données de réparation de fistules sont enregistrées ? SI OUI : Puis-je voir le registre? | OUI, OBSERVE 1 OUI, RAPPORTE, NON VU 2 NON 3 | → 574 → 574 |
| 571 | ENREGISTREZ LE NOMBRE DE FISTULES REPAREES DANS CET ETABLISSEMENT DURANT LES 12 DERNIERS MOIS. | NOMBRE DE FISTULES 9998 | → 573 |
| 572 | ENREGISTREZ LE NOMBRE DE MOIS SUR LEQUEL PORTE LES DONNEES DE LA QUESTION PRÈCE. DENTE. | NOMBRE DE MOIS | |
| 573 | Quelle est la date de la dernière fistule réparée? | MOIS ANNEE | |
| | ENREGISTREZ LA DATE A PARTIR D'UN REGISTRE OU D'UN RAPPORT. | NE SAIT PAS | |
| 574 | Est-ce que cet établissement a un agent de santé qui peut effectuer une circoncision masculine? | OUI 1 NON 2 NE SAIT PAS 3 | → 579 → 579 |
| 575 | y a-t-il un registre où les données sur les circoncisions masculines sont enregistrées? SI OUI, DEMANDEZ : Puis-je voir le registre SVP? | OUI, OBSERVE 1 OUI, RAPPORTE, NON VU 2 NON 3 | → 579 → 579 |

| NO. | QUESTIONS | CODES | ALLER A |
|-----|--|---|--|
| 576 | ENREGISTREZ LE NOMBRE DE CIRCONCISIONS MASC. REALISEES DANS CET ETABLISSEMENT DURANT LES 12 DERNIERS MOIS. | NOMBRE DE CIRCONCISIONS 9998 | → 578 |
| 577 | ENREGISTREZ LE NOMBRE DE MOIS SUR LEQUEL PORTE LES DONNEES DE LA QUESTION PRECE. DENTE. | NOMBRE DE MOIS NE SAIT PAS | |
| 578 | Quelle est la date de la dernière circoncision masculine ENREGISTREZ LA DATE A PARTIR D'UN REGISTRE OU D'UN RAPPORT. | e? MOIS ANNEE NE SAIT PAS 999998 | |
| 579 | A CE NIVEAU, VERIFIEZ SI LA Q500 OU LA Q558 EST "1" [L'ETABLISSEMENT OFFRE DES SERVICES EN MATIERE D'ACCOUCHEMENT] | OUI | → FIN |
| 580 | Est-ce que les seringues pour les injections ou pour le prélévement de sang sont réutilisées ? SI OUI, CONTINUEZ. SI NON, ENCERCLEZ « Y » POUR 'SERINGES JAMAIS REUTILISEES". Quelle est la méthode finale la plus généralement utilisée pour la stérilisation des seringues avant la réutilisation ? | STERILISATION CHALEUR SECHE . A STERILISATION A L'AUTOCLAVE B EBULLITION | |
| | ENCERCLEZ TOUT CE QUI EST CITE. | SERINGES JAMAIS REUTILISEES Y | |
| 581 | A l'issue d'un accouchement, quelles sont les procédures suivies en matière de manipulation initiale de l'équipement souillé (comme les speculums, les scalpels, etc.) qui seront réutilisés une autre fois ? | TREMPE DANS SOLUTION DÉSINFECTANTE PUIS BROSSE ET FROTTÉ AVEC DU SAVON ET DE L'EAU 01 BROSSE FROTTE AVEC SAVON | |
| | SI L'UNITÉ TRAITE UNE PARTIE DE L'ÉQUIPEMENT ET ENVOIE L'AUTRE AILLEURS, INDIQUEZ LE PROCÉDÉ POUR L'ÉQUIPEMENT TRAITÉ DANS CETTE UNITÉ. | ET EAU PUIS TREMPE DANS DESINFECTANT 02 BROSSE FROTTE AVEC SAVON ET EAU SEULEMENT 03 TREMPE DANS DESINFECTANT, SANS BROSSER, FROTTER 04 | |
| | SI LES ACCOUCHEMENTS NORMAUX SONT CONDUITS DANS UNE SALLE DIFFERENTE DE CELLE DES ACCOUCHEMENTS PAR CESARIENNE, EVALUEZ L'EQUIPEMENT POUR LA SALLE DES ACCOUCHEMENTS NORMAUX. | LAVER AU SAVON ET A L'EAU SANS BROSSER, FROTTER | → 584 → 584 |
| 582 | Y a-t-il des directives écrites sur la façon de décontaminer l'équipement ? SI OUI, DEMANDER Est-ce que je peux les voir ? | OUI, OBSERVE 1 | → 584 → 584 |
| 583 | EXAMINEZ LES DIRECTIVES ET ENCERCLEZ TOUS LES COMPOSANTS QUI Y SONT MENTIONNÉS OU COUVERTS . | TEMPS DE TREMPAGE A % DE PRODUIT CHIMIQUE UTILISE B PROPORTIONS A MELANGER C BROSSAGE FROTTAGE D AUCUN | |
| 584 | Où est-ce que cet équipement est alors traité avant la réutilisation ? SI A CET ENDROIT LE SYSTEME A ETE DEJA VU, INDIQUEZ LA SECTION OU SE TROUVE L'INFORMATION. SI NON VU JUS- QU'A PRESENT, ENCERCLEZ LE "3" ET CONTINUE | SECTION 1 [Q180-181] 1 PLANIFICATION FAMILIAL. [Q333-334 2 NON VU AVANT 3 TRAITE HORS ETABLISSEMENT 4 | → 587(6) → 587(6) → 587(6) → 587(6) |
| 585 | Quelle est la méthode finale la plus utilisée généralement pour la désinfection ou la stérilisation de l'équipement médical (tel que les instruments chirurgicaux) avant qu'ils ne soient réutilisés ? SI DIFFERENTES METHODES SONT UTILISEES POUR DIFFERENTS TYPES D'EQUIPMENTS, INDIQUEZ LA (LES) METHODE(S) UTILISEE(S) POUR L'EQUIPEMENT EN METAL COMME LES SPECULUMS, LES PINCES. | STERILISATION CHALEUR SECHE . A STERILISATION A L'AUTOCLAVE . B ÉBULLITION | → 587(6) |

| NO. | QU | ESTIONS | | | CODES | | | ALLER A |
|-----|--|--------------|---------------------|-------------------|---------------------------|-----|--------------|----------------|
| 586 | ARTICLE | | DISPONI | BILITE | | | (b) FONCTION | NNEMENT |
| | | OBSERVE | RAPPORTE, NON VU | NON DISPONIBLE | NE SAIT PAS | OUI | NON | NE SAIT PAS |
| 01 | Autoclave électrique (PRESSION ET CHA- LEUR HUMIDE) | 1 → b | 2 → b | 3 02 ↓ | 8 02 4 | 1 | 2 | 8 |
| 02 | Autoclave Non-électrique (PRESSION/CHA HUM.) | | 2 → b | 3 03 ↓ | 8 03 ~ | 1 | 2 | 8 |
| 03 | Stérilisateur électrique chaleur sèche | 1 → b | 2 → b | 3 04 ↓ | 8 04 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 04 | Bouilloire électrique ou cocotte à vapeur, (sans pression) | 1 → b | 2 → b | 3 05 ↓ | 8 05 ← | 1 | 2 | 8 |
| 05 | Cocotte Non-éctrique avec couvercle (POUR L/ VAPEUR/L'EBULLITION) | | 2 | 3 | 8 | | | |
| 06 | Source de chaleur pour équipement non-électriqu | 1 → b | 2→ b | 3 07 ↓ | 8 07 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 07 | Minuteur automatique (PEUT ETRE INTEGRE A L'EQUIPEMENT) | 1 → b | 2 → b | 3 08 ← | 8 ¬ 08 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 08 | Appareil indiquant que la stérilisation est complète. | 1 | 2 | 3 | 8 | | | |
| 09 | Protocoles écrits ou directives pour la stéri- lisation ou la désin- fection. | 1 | 2 | 3 | 8 | | | |

| 287 | POUR CHACUNE DE | INE DES METHODES INT COMPRENANT TE | SUIVANTES DE STEI EMPS DE TRAITEMEI | RILISATION/ DESINF NT APRES QUE LA 1 | FECT. UTILISEE DAN FEMPERATURE/PRE | IS L'ETABLISSEMENT SSION/L'EBULLITION | S METHODES SUIVANTES DE STERILISATION/ DESINFECT. UTILISEE DANS L'ETABLISSEMENT, INDIQUEZ LES DETA MPRENANT TEMPS DE TRAITEMENT APRES QUE LA TEMPERATURE/PRESSION/L'EBULLITION EXIGEES SOIT ATTEIN |
|-----|---|---------------------------------------|--|---|---------------------------------------|--|---|
| | | (1) Stérilisation à sec | (2) Autoclave (vapeur sous pression) | (3) Ebullition | (4) Vapeur sans pression | (5) Désinfection de de Haut Niveau | (6) Décontamination initiale |
| ∢ | Méthode | UTILISEE1 NON UTILISEE 2→2 | UTILISEE1 NON UTILISEE 2 → 3 | UTILISEE1 NON UTILISEE. 2 → 4 | UTILISEE1 NON UTILISEE 2→5 | UTILISEE1 NON UTILISEE 2→6 | UTILISEE1 NON UTILISEE. 2 → 588 |
| œ | Température (centigrade) | TEMPERATURE | TEMPERATURE | | | | |
| | | AUTOMATIQUE 666 NE SAIT PAS 998 | AUTOMATIQUE 666 NE SAIT PAS 998 | | | | |
| U | Pression | | PRES- SION AUTOMA. 666 +2E NSP 998 +2E | | | | |
| ۵ | Unités de de pression | | UNIT. DE PRESSION: KG/CM21 PRESSION ATM 2 KILOPASCAL 3 MILLIMETRE HG 4 | | | | |
| ш | Minutes-quand | MINUTES | MINUTES | MINUTES | MINUTES | MINUTES | MINUTES |
| | l'équipement n'est pas enveloppé dans du tissu | AUTOMATIQUE 666 NE SAIT PAS 998 | AUTOMATIQUE 666 NE SAIT PAS 998 | NE SAIT PAS 998 | NE SAIT PAS 998 | NE SAIT PAS 998 | NE SAIT PAS 998 |
| ш | Minutes-quand l'équipement est enveloppé | | MINUTES ENVELOPPE AUTOMATIQUE 666 | | | | |
| | | | : | | | | |
| Ø | Désinfectant chimique utilisé | | | | | EAU DE JAVEL CHLORE CHLORE CHLORE CHLORE ACO ACO CHLORE CH | EAU DE JAVEL CHLORE 2 H2O2 3 10DE DE POVIDONE 4 ALCOOL 5 CHLORHEXIDNE 6 |
| | | | | | | NE SAIT PAS 8 | NE SAIT PAS 8 |
| I | Pourcentage de la solution avant dilution | | | | | POURCENT. NE SAIT PAS 98 | PERCENT NE SAIT PAS 98 |
| _ | Mélande, parts | | | | | PARTS DE MELANGE | PARTS DE MELANGE |
| | solution et eau | | | | | a) DESINFECTANT | a) DESINFECTANT |
| | | | | | | b) EAU | |
| | | | | | | JOD | JOD 960 |

| NO. | QUESTIONS | | CODES | | ALLER A |
|------|--|---------------------|--------------------------------------|-------------------------|----------------|
| 588 | INDIQUEZ TOUTES LES CONDITIONS DE STOCKAGE DANS CETTE AIRE DU SERVICE D'ACCOUCHEMENT POUR L'ÉQUIPEMENT TRAITÉ (TEL QU SPÉCULUM, PINCES) PRÉT POUR LA RÉUTILISATION. SI L'ENDROIT A ÉTÉ DÉJÀ EXAMINE, INDIQUEZ LA SECTION OU L'INFORMATION A ETE COLLECTEE. SI NON PRÉCÉDEMMENT ÉVALUÉ, ENCERCLEZ « 3 » ET CONTINUEZ. | SECTION PLANIFIC | ATION FAMI | | → 590 |
| 589 | INDIQUEZ TOUTES LES CONDITIONS DE STOCKAGE DANS CETTE AIRE DU SERVICE D'ACCOUCHEMENT POUR L'ÉQUIPEMENT TRAITÉ. | OBSERVE | RAPPORTE, NON VU | PAS DISPONIBLE | NE SAIT PAS |
| 01 | Enveloppé dans tissu stérile, scellé avec la bande d'essai | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 02 | Entreposé dans récipient stérile avec couvercle fermé | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 03 | Stocké non emballé à l'intérieur d'un autoclave ou d'un stérilisateur à chaleur sèche | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 04 | Sur le plateau, couvert de tissu ou enveloppé non scellé avec la bande d'essai | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 05 | Dans un récipient avec désinfectant ou antiseptique | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 06 | Autre stockage, propre et couvert | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 07 | Autre stockage, non propre et/ou découvert | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 08 | Date de stérilisation écrite sur le paquet ou le récipient avec les articles traités | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 09 | Endroit de stockage sec et propre | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 590 | EVALUEZ L'ETAT DE L'ENDROIT OU SONT ASSURES LES SERVICES D'ACCOUCHEMENT | OUI | NON | | |
| 01 | SOL BALAYÉ, PAS DE SALETÉ EVIDENTE | 1 | 2 | _ | |
| 02 | COMPTOIRS/CHAISES/TABLES NETTOYES PAS DE POUSSIÈRE OU DE SALETE ÉVIDENTE | 1 | 2 | | |
| 03 | ÉQUIPEMENT CASSÉ, PAPIERS, BOITES PARTOUT RENDANT L'ESPACE ENCOMBRE ET SALE | 1 | 2 | | |
| 04 | MURS: RELATIVEMENT PROPRE | | | | |
| 05 | PORTES: PAS OU DOMMAGE MINEUR | 1 | 2 | | |
| 06 | MURS: PAS OU DOMMAGE MINEUR | 1 | 2 | | |
| 07 | PLAFOND: PAS OU DOMMAGE MINEUR | 1 | 2 | | |
| 591 | Y AVAIT-IL DES AIGUILLES OU OBJETS TRANCHANTS UTILISÉS OBSERVÉS EN DEHORS D'UN RÉCIPIENT RESERVE A CET EFFET ? | | | | |
| 592 | EST-CE QUE LE RÉCIPIENT D'OBJETS TRANCHANTS DÉBORDAIT OU ÉTAIT PERCE/CASSÉ ? | NON | | | |
| 593 | Y AVAIT-IL DES BANDAGES OU TOUT AUTRE DECHET INFECTIEUX NON POINTU OBSERVÉS EN DEHORS D'UN RÉCIPIENT DE DETRITUS COUVERT ? | OUI, DAN | S RECIPIEN [®] N COUVERT | RFACES 1 T 2 3 | |
| 593a | VERIFIEZ Q500: L'ÉTABLISSEMENT EFFECTUE LES ACCOUCHEME OUI NON 594 | ENTS | | | → FIN |

DEMANDER À VOIR DES ENREGISTREMENTS POUR FOURNIR LES INFORMATIONS CI DESSOUS ET COMPLETER LES STATISTIQUES COMME INDIQUÉ. SI LES INFORMATIONS NE SONT PÀ DISPONIBLES, INSCRIRE '9998': DANS LE CAS DE COMPLICATIONS MATERNELLES, S'IL Y A PLUS D'UNE CAUSE, PRENDRE LA PLUS GRAVE (par ex: HEMMORAGIE ET ANÉMIE-HÉMORRAG MARCH '07 MARCH '07 MAM **QRE TYPE** FEB '07 FEB '07 STATISTIQUES DE MATERNITE (COLLECTER POUR 6 MOIS OCTOBRE JUSQUE MARS) 1AN '07 **JAN '07** FIN REVUE MATERNELLE DEC '06 DEC '06 90. AON 90. AON OCT '06 OCT '06 NON O COMPLICATIONS OBSTETRICALES DIRECTES A -t-il eu d'accouchements ici depuis octobre 2006 jusque fin mars 2007? (les 6 dernieres mois) NOMBRE TOTAL DES NAISSANCES VIVANTES GROSSESSES EXTRA UTERINES (TRAITEES) INFECTION DU POSTPARTUM (TRAITEES) PRE-ECLAMPSIE/ECLAMPSIE (TRAITEES) NOMBRE ACCOUCHEMENTS AYANT EU TRAVAIL PROLONGE (594.04+594.05) NOMBRE DE NAISSANCES MACEREES NOMBRE DE CESARIENNES TOTALES RESUME DES CAS DE MATERNITE RESUME DES CAS DE MATERNITE NUMBRE DES DECES PERINATALS RUPTURES UTERINES (TRAITEES) CAS HEMORRAGIES (TRAITES) ACCOUCHEMENTS TOTAUX (y compris les césariennes) TOTAL MORTS NES 05 03 8 05 90 60 10 7 12 6 80 07 594

| | RESUME DES CAS DE MATERNITE | OCT '06 NOV | NOV '06 DEC '06 | JAN '07 FEB '07 MARCH '07 |
|----|--|-------------|-----------------|---------------------------|
| 13 | COMPLICATIONS D AVORTEMENTS (TRAITEES) | | | |
| 41 | RETENSION DU PLACENTA (TRAITÉS) | | | |
| 15 | TOTAL COMPLICATIONS OBSTETRICALES DIRECTES TRAITEES (594.07++594.14) | | | |
| 16 | COMPLICATIONS OBSTETRICALES INDIRECTES HEPATITE | | | |
| 17 | PALUDISME | | | |
| 18 | VIH/SIDA | | | |
| 19 | ANEMIE | | | |
| 20 | TUBERCULOSE | | | |
| 21 | TOTAL COMPLICATIONS OBSTETRICALES INDIRECTES (SUM 594.16++594.20) | | | |
| 22 | TOTAL OBSTETRICALES ADMISSION (594.01 + 594.15 + 594.21) | | | |
| 23 | NOMBRE TOTAL DES CAS MATERNELS TRANSFERES A LA FORMATION SANITAIRE | | | |
| 24 | NOMBRE TOTAL DES CAS MATERNELS TRANSFERES VERS UNE AUTRE FOSA | | | |
| 25 | Y A-T-IL EU UN DECES MATERNEL DURANT LA PERIODE D'OCTOBRE 2006 À MARS 2007? | NON | 1 2 → FIN | |
| 26 | NOMBRE TOTAL DE DECES MATERNELS | | | |

| | ENREGISTREME | ENTS MATERNELS |
|-----|--|--|
| 595 | REVOIR LES ENREGISTREMENTS DE DE DECES M LESQUELS LA CAUSE SPÉCIFIQUE A ÉTÉ LA CAUS | ATERNELS ET INDIQUER LE NOMBRE DE DECES MATERNELS POL E PRINCIPALE DE DÉCES ENREGISTRÉE. |
| | (a) CAUSE DIRECTE DE DECES | (b) NOMBRE DE DOSSIERS DOCUMENTES AVEC INTERVENTION OU TRAITEMENT AYANT ETE LA CAUSE DIRECTE DE DECES |
| 01 | HEMORRAGIE → b | HEMORRAGIE |
| | PAS HEMORRAGIE | (INTRAVEINEUSE, TRANSFUSION SANGUINE, MASSAGE UTERI |
| 02 | TRAVAIL PROLONGE → b PAS TRAVAIL PROLONGE | OB/TRAVAIL PRO (INSTRUMENTS; OXYTOCIN, CESARIENNE) |
| 03 | RETENTION DU PLACENTA → b | RETENTION DU PLACENTA |
| | PAS RETENTION DU PLACENTA 00→04 | (CURAGE MANUEL) |
| 04 | RUPTURE UTERINE → b | RUPTURE UTERINE |
| | PAS RUPTURE UTERINE 00→05 | (CHIRURGIE) |
| 05 | INFECTION POSTPARTUM → b | INFECTION POSTPARTUM |
| | PAS INFECTION POSTPARTU00→06 | (ANTIBIOTIQUES IV) |
| 06 | PRE-ECLAMPSIE/ECLAMPSIE → b | PRE-ECLAMPSIE/ECLAMPSIE |
| | PAS PRE-ECL.OR ECLAMPSIE00→07 | (MAGNESIUM SULPHATE, HYDRALAZINE) |
| 07 | COMPLICATIONS D'AVORTEMENTS → b | COMPLIC. AVORTEMENT |
| | PAS COMPLICATIONS D AVORTEMENT 00 → 08 | MANUAL VACCUM ASPIRATION ANTIBIOTICS) |
| 08 | GROSSESSE EXTRA UTERINE → b | GROSSESSE EXTRA UTERINE (OPERATION) |
| | PAS GROSSESSE EXTRA UTERINE 00 → 09 | <u> </u> |
| 09 | AUTRE b (SPECIFIER) → b PAS AUTRE | TRAITEMENT POUR AUTRE |
| 10 | CAUSE DE DECES NON ENREGISTRE | |
| | VERIFIER SI LE TOTAL EN COLONNE(a) EST IDENT | IQUE AU NOMBRE DE DECES MATERNELS EN Q909. |
| 596 | | SISTREMENT A ETE REVU, INSCRIRE LE NOMBRE DE DECES IE IL Y AVAIT UN TRAITEMENT POUR UNE RAISON DONNEE |
| | (a) CAUSE DIRECTE DE DECES | (b) NOMBRE DE DOSSIERS DOCUMENTES AVEC INTERVENTION OU TRAITEMENT AYANT ETE LA CAUSE DIRECTE DE DECES |
| 01 | PALUDISME → b | ANTIPALUDEENS DONNES |
| | PAS DE PALUDISME 00 → 02 | |
| 02 | ANEMIE → b | TRANSFUSION SANGUINE |
| | PAS ANEMIE 00 → 03 | |
| 03 | VIH/SIDA → b | ARV DONNES |
| | PAS VIH/SIDA00 → 04 | |
| 04 | TUBERCULOSE → b | MEDICAMENTS TBC DONNES |
| | PAS TUBERCULOSE | |

Services de maternité fournis ces 12 mois passés

| | | | | | | • | | | | | | | |
|-----|--|---------------|--------------|--------------|------------|-------------|--------------|------------|------------|--------------|------------|---------|---------|
| 262 | Services de maternité | 90. APA | MAY '06 | 90. NNC | 90. JUL | AUG '06 | SEP '06 | 90. LOO | 90. AON | DEC '06 | 1AN '07 | FEB '07 | MAR '07 |
| | Prenez les dossiers des patientes de la maternité pour revoir les services (sélectionner, de manière aléatoire, UN dossier par mois pour les 12 derniers mois) | nité pour rev | oir les serv | vices (séled | tionner, d | e manière a | aléatoire, L | JN dossier | par mois p | our les 12 o | derniers m | ois): | |
| | Soins maternels: Procédures et Pratiques | Oui Non | Oui Non | Oui Non | Oui Non | Oui Non | Oui Non | Oui Non | Oui Non | Oui Non | Oui Non | Oui Non | Oui Non |
| 0 | Prise en charge active du troisième stade du travail | z 0 | 0 | 0 | 0 | Z 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 0 | 0 |
| 0 | 02 Partogramme utilisé | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 0 | Z 0 | 0 | 2 0 | 0 |
| 0 | Délivrance artificielle | 0 | 0 | N O | 0 | и О | 0 | N O | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | Soins néonatals essentiels | | | | | | | | | | | | |
| 0 | Sécher immédiatement le nouveau-né et le recouvrir d'un linge propre et chauffé | Z 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 0 | 0 | 0 | 2 0 | 0 |
| 0 | Ne pas baigner le bébé pendant au moins les 24 premières heures | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 0 | Z 0 | 0 | 2 0 | 0 |
| 0 | O7 Soins du cordon : le couper avec un bistouri propre et ne rien appliquer au moignon | 0 | 0 | N O | 0 | и О | 0 | N O | 0 | 0 | N 0 | 0 | 0 |
| 0 | Allaitement immédiat (dans une heure) et allaitement maternel exclusif | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 0 | Z 0 | 0 | 2 0 | 0 |
| 0 | 09 Réanimation du nouveau-né | 0 | Z 0 | N 0 | 0 | N 0 | Z 0 | N 0 | Z 0 | Z 0 | N 0 | Z 0 | 0 |

| 6. Serv | vices des Infections Sexuellement Transmis | ssibles et de l'Appareil Reproducte | ur |
|----------|---|---|---|
| Numéro d | le l'établissement: | Code de l'Enquêteur: | |
| NO. | QUESTIONS | CODES | ALLER A |
| 600 | Tout d'abord, je voudrais vous poser des questions spécifiquement sur les services aux clients avec des symptômes qui peuvent être des IST. Si un client vient avec des symptômes qui peuvent être une IST, est-ce que ce service offre des services pour le diagnostic ou le traitement des IST? | OUI | →FIN |
| | TROUVEZ LE RESPONSABLE OU L'AGENT DE SA D'IST. SI CETTE PERSONNE EST DIFFÉRENTE DE INFORMÉ CI-DESSOUS. S'IL S'AGIT D'UNE DE LA MÀ LIRE À L'ENQUÊTÉ SÍ LA PERSONNE EST DIFFÉ Bonjour. Je m'appelle Je représente l'Institu Nous effectuons une enquête sur les établissements des services de santé. Je vais commencer par vous lire quelques ligne. Votre établissement a été aléatoirement choisi pour fa | LA PRÉCÉDENTE, OBRENEZ SON CONSE MÊME PERSONNE, CONTINUEZ AVEC Q.Q. ERENTE DE L'INFORMATEUR PRÉCÉDENT ut National de la Statistique de la République de santé pour aider le gouvernement à mieux es expliquant le but de l'enquête. | ENTEMENT 2602. : du Rwanda. connaître |
| | à propos de divers services de santé et demanderons revu ou enregistré. Les informations sur votre établiss des organisations supportant des services de votre éta service ou des études approfondies des services de sa fournies aux chercheurs pour des analyses, cependant tout rapport qui utilise les données de vos services prévotre établissement ne pourra pas être identifié. Nous demandons votre aide pour nous assurer que l'ir S'il y a des questions pour lesquelles vous pensez que les informations, nous apprécierions que vous nous pr Vous pouvez refuser de répondre à telle ou telle quest souhaitez. Avez-vous des questions à propos de l'enq | à voir des registres de patients. Aucun nom resement peuvent être employées par le ministé ablissement, pour l'amélioration de la planifica anté. Les données rassemblées peuvent égal at, le nom de votre établissement ne sera pas ésentera l'information sous forme agrégée de information que nous collectons est précise. Le quelqu'un d'autre est mieux placé pour four résentiez à cette personne. Ition ou interrompre cette interview quand vous quête? Ai-je votre accord pour commencer? | ne sera ere et ation du lement être fourni, et sorte que |
| | SIGNATURE DE L'ENQUETEUR (INDIQUE QUE L'ENQUÊTÉ ACCEPTE VOLONTAIR | DATE EMENT DE PARTICIPER À L'ENQUÊTE) | |
| 601 | Puis-je commencer l'interview maintenant? | YES | → FIN |
| 602 | Est-ce que cet établissement offre des services concernant les IST aujourd'hui? | OUI | |
| 603 | Est-ce que les services relatifs aux IST sont principalement offerts dans un service spécial ou en consultation générale? | SERVICE SPECIAL IST | |
| 604 | Combien de jours par mois, ces services sont-ils disponibles dans le service spécial ou général? UTILISEZ 4 SEMAINES/ MOIS POUR LE CALCUL | NOMBRE DE JOURS | |
| 605 | Comment établit-on les diagnostics des IST dans cet établissement? ENCERCLEZ TOUT CE QUI EST CITE. | APPROACHE SYNDROMIQUE A ÉTIOLOGIQUE (LABORATOIRE) B JUGEMENT CLINIQUE | |

| NO. | QUESTIONS | | CO | DES | | ALLER A |
|----------|---|-----------------|------------------------------------|--------------|----------------|-------------------|
| 606 | POUR CHACUN DES TESTS DE LABORATOIRE S | | | | الأحارة | |
| | Ce service effectue-t-il un test en laboratoire pour di | • | | | JEEJ ? | |
| | SI NON, DEMANDEZ: Est-ce que vous collectez un pour test, ou est-ce que le client doit aller quelque p | | | | | |
| | POUR CHAQUE TEST EFFECTUÉ DANS L'ETA- | | COLLEC | TE CLIENT | TEST | |
| | BLISSEMENT, ÉVALUEZ LA DISPONIBILITÉ DE L'ÉQUIPEMENT ET DES FOURNITURES EN | TES | ST DE SPE CTUE CIMEN | - ENVOYE | NON UTILISE | NE SAIT PAS |
| | UTILISANT LE QUESTIONNAIRE RELATIF AU | LIIL | TOL CIVILIN | AILLLONG | OTILISE | 1 70 |
| 01 | LABORATOIRE. | 4 | | | 4 | 0 |
| 01 02 | Syphilis Gonorrhée | 1 1 | | 3 | 4 | 8 |
| - | | • | | | - | |
| 03 04 | test VIH/SIDA | 1 | | 3 | 4 | 8 |
| 04 | Chlamydia | <u>'</u> | 2 | ა | 4 | • |
| 607 | Est-ce que cet établissement a un protocole ou | | I, OBSERVE | | | |
| | des directives concernant la confidentialité pour des clients atteints d'IST? | NO | I, RAPPORTI N | =, INOIN VU | | 3 |
| | SI OUI, DEMANDEZ A VOIR UNE COPIE. | | SAIT PAS | | | |
| 608 | Est-ce que l'établissement se charge normalement de la notification du partenaire ou du suivi ? | | | | | |
| | SI OUI: | | | | | |
| | Est-ce que le suivi est toujours actif (l'établissement | | | OTIE | | . |
| | entre en contact avec le partenaire) ou est-il seule- ment passif (l'établissement demande aux clients | | I, PARFOIS <i>A</i> I, SEULEMEN | | | |
| | d'informer ou d'amener leurs partenaires) ? | | N | | | |
| 609 | Avez-vous un formulaire - un formulaire de référence | | I, FORMULAI | | | |
| | ou un registre où des consignes sont gardés au sujet des clients pour un suivi actif ? | | I, REGISTRE I, FORM./RE | | | 2 |
| | | | APPORTE, N | | | 3 |
| | SI OUI, DEMANDEZ A VOIR UNE COPIE. | + | N | | | 1 |
| 610 | Y a-t-il un registre où les les informations sur les consultations relatives aux IST sont enregistrées ? | | I, OBSERVE I, RAPPORTI | | | 1 2 → 616 |
| | • | NO | N | _, 14014 40 | | 616 |
| | SI OUI, DEMANDEZ A VOIR LE REGISTRE. PEUT ETRE LE REGISTRE DES PATIENTS | | | | | |
| | VUS EN CONSULTATION EXTERNE | | | | | |
| 611 | EXAMINEZ LE REGISTRE POUR LES 3 | | M DU CLIEN | | | |
| | DERNIERS MOIS ET ENCERCLEZ SI L'INFOR- MATION CI-CONTRE EST ENREGISTREE PAR | | E DU CLIENT KE DU CLIEN | | | |
| | HABITUDE POUR LES CLIENTS RECEVANT | DIA | GNOS./SYM | PTO. PRINC | IPAL [|) |
| 212 | DES SERVICES DE CETTE UNITE. | _ | N DE CE QU | | | |
| 612 | Y avait-il des diagnostics notant qu'un tel client avait eu une IST ou une IRT? | | MPT. (ECOUI GNOSTIC G | | | |
| | SI OUI, ENCERCLEZ PARMI L'INFORMATION | TYF | PE SPÉCIFIC | UE D'IST/IR | T (| |
| | INDIQUÉE CE QUI A ETE OBSERVÉ POUR LA PLUPART DES CLIENTS | AU ⁻ | TRE INDICAT | TON D'IST/IF | | < |
| | E. Collinio | _ | (SPI | ECIFIER)(SP | PECIFIER) | |
| 040 | A QUAND DEMONTE LA DATE DE LA DESCRIPCIO | | N | | | |
| 613 | A QUAND REMONTE LA DATE DE LA DERNIERE INSCRIPTION POUR UNE PROBABLE IST | | COURS DES 'A PLUS DE | | OURS | 1 2 |
| | OU IAR (INFECT. DE L'APPAREIL REPRODUCTEUR) | ? | | | | |
| 614 | ENREGISTREZ LE NOMBRE DE CLIENTS AYANT | | MBRE DE | | | |
| | REÇU DES SERVICES IST PENDANT LES 12 DERNIERS MOIS. | | ENTS IST SAIT PAS | | 9998 | 」 → 616 |
| 615 | ENREGISTREZ LE NOMBRE DE MOIS QUE | | | Γ | | 7 |
| | REPRESENTENT LES DONNEES DE LA QUESTION PRECEDENTE. | | MBRE DE MO SAIT PAS | | | |
| | QUESTION I NECEDENTE. | INC | OAH FAO | | 9 | |

| NO. | QUESTIONS | CODES | ALLER A |
|-----|--|---|----------|
| 616 | Y a-t-il des réunions où les statistiques de service relatives à la santé des adultes sont discutées avec les prestataires de cette unité, tel que : observer les changements du niveau des activités ou d'autres sujets en relation avec les services fournis aux clients' | OUI | |
| 617 | Est-ce qu'il y a quelques choses qui indiquent que des evaluations ou analyses sont effectuées? SI OUI, DEMANDEZ A VOIR TOUS LES RAPPORTS, GRAPHIQUES MURAUX OU CARTES QUI MONTRENT QUE LES DONNEES ONT ETE REVUES. ENCERCLEZ TOUS LES TYPES. | OBSERVES GRAPH. MUR/CARTE RAPPORT ECRIT/COMPTE RENDI AUTRE (SPECIFIER) AUCUNE PREUVE | U B X |
| 618 | ÉVALUEZ LA DATE LA PLUS RÉCENTE OÙ IL SEMBLE QUE LES DONNÉES ONT ETE PASSÉES EN REVUE | AU COURS DES 3 DERNIERS MOIL Y A PLUS DE 3 MOIS NE SAIT PAS | 2 |
| 619 | Soumettez-vous un rapport officiel extérieurement (habituellement au ministère de la santé ou à une agence de santé publique responsable des maladies contagieuses) qui identifie spécifiquement le nombre de cas de syndromes de IST, ou des IST spécifiques comme la syphilis, ou le VIH/SIDA vu par les services de l'établissement ? SI OUI: Le rapport est-il produit à partir des registres de consultation ou du laboratoire ? | OUI, CONSULTATION | 2 3 |
| 620 | DEMANDEZ À VOIR OÙ LE COUNSELING POUR DES CLIENTS AVEC DES SYMPTÔMES D' IST EST FOURNI. DÉCRIVEZ LE LIEU. | SALLE PRIVEE AVEC INTIMITE VISUELLE ET AUDITIVE PAS DE SALLE PRIVEE AVEC INTIMITE VISUELLE ET AUDITIVE INTIMITE VISUELLE SEULEMENT PAS D'INTIMITE | Γ 3 |
| | DEMANDEZ À VOIR CHACUN DES ARTICLES SUIV DISPONIBLE DANS LA SALLE (OU UNE SALLE ADJ EXAMENS DES IST. | | |
| 621 | AIDES VISUEL7S POUR L'ENSEIGNEMENT DESTINE AU CLIENT | OBSERVE RAPPORTE, PAS NON VU DISPONI | _ |
| 01 | Au sujet des IST | 1 2 3 | 8 |
| 02 | Au sujet du VIH/SIDA | 1 2 3 | 8 |
| 03 | Affiches sur IST (POUVANT INCLURE LE VIH/SIDA) | 1 2 3 | 8 |
| 04 | Affiches sur le VIH/SIDA | | |
| 05 | Modèle pour montrer l'utilisation du condom | 1 2 3 | 8 |
| | INFORMATION POUR LE CLIENT, À EMPORTER | | |
| 06 | Au sujet des IST | 1 2 3 | 8 |
| 07 | Au sujet du VIH/SIDA | 1 2 3 | 8 |
| 08 | Condoms qui peuvent être donnés au client | 1 2 3 | 8 |

| NO. | QUESTIONS | | CODES | | ALLER A |
|-----|---|-----------------------------|---|---------------------------------|----------------|
| 622 | STANDARDS ET PROTOCOLES | | | | |
| 01 | Directives ou protocole pour le diagnostic et le traitement des IST | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 02 | Autres directives pour diagnostic des IST | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 03 | Autres directives pour la prise en charge des IST | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 04 | Directives sur l'approche syndromique | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 05 | Directives pour diagnostiquer le HIV/SIDA | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 623 | Y a-t-il une politique (ou directives) pour qu'un test VIH soit suggéré à tous les clients atteints d'une IST? SI OUI, DEMANDEZ A VOIR LA POLITIQUE OU LES DIRECTIVES | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 624 | Est-ce que tous les clients atteints d'une IST sont généralement référés pour un test VIH ? | SEULEME EST SU | | | : |
| 625 | Où est-ce que les clients sont envoyés pour le test du VIH? INSISTEZ POUR LE NOM D'UNE UNITE AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT, OU LE NOM D'UN ENDROIT SPECIFIQUE HORS ETABLISSEMENT | EXTER NE CONN | EUR ETABLIS IEUR ETABLIS IAÎT PAS END | SEMENT 1 SSEMENT 2 ROIT 8 | |
| 626 | Est-ce que des cartes ou carnets de clients sont utilisés? SI OUI, DEMANDEZ A VOIR UN CARNET OU CARTE DE SANTE (UTILISE OU NON) | OUI, RAP | | | |
| 627 | DEMANDEZ A VOIR LA SALLE OU LES EXAMENS | POUR LES | IST SONT CO | NDUITS. | - |
| | SI LA MEME SALLE D'EXAMENS A DEJA ETE OBSERVEE POUR LES ARTICLES DE Q628, INDIQUEZ LA SECTION DANS LAQUELLE LES DONNEES SONT COLLECTEES. | ACCOUC NON VUE COUNSE | AL [Q438] . | MEN DANS | → 629 → 629 |

| NO. | QU | ESTIONS | | | CODES | | ALLER A |
|-----|--|---------------|---------------------|------------------------|---------------------|-------------------|----------------|
| 628 | POUR LES ARTICLES : OU L'EXAMEN EST CO | | | | | ONIBLE DANS L | A SALLE |
| | ARTICLES POUR CON | TRÖLE DE L'II | NFECTION | | (a) DISP | ONIBILITE | |
| | ET CONDITIONS D'EXA | AMENS. | | OBSERVE | RAPPORTE, NON VU | PAS DISPONIBLE | NE SAIT PAS |
| 01 | EAU COURANTE (CAN | | | 1 04 ↓ | 2 | 3 | 8 |
| 02 | AUTRE EAU COURANT OU EAU VERSEE D'UN | ΓΕ (SEAU AVE | C ROBINET | 1 04 ↓ | 2 | 3 | 8 |
| 03 | EAU EN SEAU OU BAS | | | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 04 | SAVON POUR SE LAVI | | | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 05 | SERVIETTES POUR LE | S MAINS Á U | SAGE UNIQU | E 1 | 2 | 3 | 8 |
| 06 | RECEPIENT POUR LES AVEC COUVERCLE EN | | | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 07 | RÉCIPIENT POUR OBJ | | | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 80 | GANTS JETABLES EN | | | 1 10 ↓ | 2 | 3 | 8 |
| 09 | GANTS JETABLES PAS | S EN LATEX | | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 10 | SOLUTION DE DÉCON | TAMINAT. DÉ | JÁ MÉLANGÉ | E 1 – 12 ← | 2 | 3 | 8 |
| 11 | DESINFECTANT (PAS | ENCORE MEL | ANGE) | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 12 | AIGUILLES JETABLES | | | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 13 | SERINGUES AUTO-BL | OQUANTES (3 | 3 ou 5 ml) | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 14 | SERINGUES JETABLE | | | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 15 | PIÉCE PRIVÉE (INTIMI | TÉ AUDITIVE | ET VISUELLE |) 1 ₁₈ 🕌 | 2 | 3 | 8 |
| 16 | A INTIMITÉ AUDITIVE | | | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 17 | INTIMITE VISUELLE | | | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 18 | TABLE D'EXAMENS | | | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 629 | AUTRES FOURNITURES ET EQUIPEMENT | | (a) DISPONI | BILITE | | (b) FONCT | IONNEMENT |
| | NECESSAIRE POUR L'EXAMEN | OBSERVE | RAPPORTE, NON VU | NON DISPONIBLE | NE SAIT PAS | OUI NON | NE SAIT PAS |
| 01 | Spot pour examen pelvien (lampe/torche ou lumière acceptable pour examen) | 1→ b | 2→ b | 3 02 ↓ | 8 ¬ 02 ♣ | 1 2 | 8 |
| 02 | Table ou lit pour examen gynécologique | 1 | 2 | 3 | 8 | | |
| 04 | Speculum vaginal (petit) | 1 | 2 | 3 | 8 | | |
| 05 | Speculum vaginal (moy) | 1 | 2 | 3 | 8 | | |
| 06 | Speculum vaginal (gd.) | 1 | 2 | 3 | 8 | | |
| 07 | Bâtonnets pour prélever spécimen | 1 | 2 | 3 | 8 | | |

| NO. | QUESTIONS | | CODES | ALLER A |
|-----|---|----------|-----------|---------|
| 630 | EVALUEZ L'ETAT DE L'ESPACE OU SONT DONNES LES SERVICES POUR LES IST | OUI | NON | |
| 01 | SOL BALAYÉ, PAS DE SALETÉ EVIDENTE | 1 | 2 | |
| 02 | COMPTOIRS/CHAISES/TABLES NETTOYES PAS DE POUSSIÈRE OU SALETE ÉVIDENTE | 1 | 2 | |
| 03 | ÉQUIPEMENT CASSÉ, PAPIERS, BOITES PARTOUT RENDANT L'ESPACE ENCOMBRE ET SALE | 1 | 2 | |
| 04 | MURS: RELATIVEMENT PROPRE | 1 | 2 | |
| 05 | PORTES: PAS OU DOMMAGES MINEURS | 1 | 2 | |
| 06 | MURS: PAS OU DOMMAGES MINEURS | 1 | 2 | |
| 07 | PLAFOND: PAS OU DOMMAGES MINEURS | 1 | 2 | |
| 631 | Y AVAIT-IL DES AIGUILLES OU OBJETS TRANCHANTS UTILISES OBSERVES EN DEHORS D'UN RECIPIENT RESERVE A CET EFFET? | | | |
| 632 | EST-CE QUE LE RÉCIPIENT D'OBJETS TRANCHANTS DÉBORDAIT OU ÉTAIT PERCE/CASSÉ ? | NON | RECIPIENT | |
| 633 | Y AVAIT-IL DES BANDAGES OU TOUT AUTRE DECHET INFECTIEUX NON POINTU OBSERVÉS EN DEHORS D'UN RÉCIPIENT DE DÉTRITUS COUVERT ? | OUI, DAN | | |

| | SECTION 12: SOINS | EXTERNES VIH/SIDA |
|---|---|---|
| Code | Etablissement: | QRE TYPE 1 2 |
| Code | Enquêteur | |
| LES | SSURER QUE VOTRE REPONDANT PRESENT AUJ SERVICES VIH/SIDA OFFERTS PAR CETTE UNITE BJET DE L'ENQUETE. S'ASSURER DE L'ELIGIBILIT | . PRESENTEZ VOUS ET EXPLIQUER BRIEVEMENT |
| 1200 | INDIQUER A QUELLE UNITE DE SOINS EXTERNE SE RAPPORTENT LES DONNEES DE CE QUESTIONNAIRE. | ES Ligne # Unité # |
| 1201 | SECTEUR GOUVERNEMENT PUBLIC GOUVERNEMENT NON PUBLIC (POLICE/MILIT AGREES PRIVE ONG/COMMUNITAIRI | AIRE/PRISON 2 |
| 1202 | REVERIFIER LE QUESTIONNAIRE A LA FIN DE DE CETTE INTERVIEW ET S'ASSURER QUE TOUTES LES SECTIONS APPLICABLES ONT ETE REMPLIES POUR CETTE UNITE. | APPLICABLE PAS |
| | FINALEMENT, MARQUER SUR LA LISTE DE L'ETABLISSEMENT CHAQUE QUESTIONNAIRE | TB Q1218 (01, 02, 03) 1 2 TAR Q1225 (07, 08) 1 2 |
| VOT SUR SI D SI L' | S'AGIT D'UN NOUVEL ENQUÊTÉ, PRESENTEZ VO RE VISITE, ET DEMANDEZ SI IL/ELLE EST D'ACCO LES SERVICES VIH/SIDA DANS CETTE UNITE. ACCORD, LIRE LA FORMULE INTRODUCTIVE DE (ENQUÊTÉ A ETE DEJA INTERVIEWE POUR UNE S COSE 1 (OUI) DANS Q1203 CI-DESSOUS ET ALLER | RD OU NON POUR REPONDRE A QUELQUES QUESTIONS CONSENTEMENT CI-DESSOUS. SECTION PRECEDENTE, ENCERCLER |
| | | E PLUS HAUT PLACE DE CETTE UNITE ET QUI EST PRESEN |
| Bonj aide | OURD'HUI. LIRE LA FORMULE INTRODUCTIVE SUI our. Mon nom est Nous sommes ici au no r le gouvernement à mieux connaître les services de s tenant, je vais vous lire quelques lignes expliquant l'ei | m de l'Institut National des Statistiques, République du Rwanda,pc anté. |
| ques Les L'info cet é Les étab aggr | lissement ne sera pas communiqué, et que chaque ra égée de telle sorte que personne ne pourra identifier v s demandons votre aide pour nous assurer que l'inforn | oir les différents registres et dossiers des patiens. evus, ni enregistrés, ou divulgués. AS et les organisations appuyant les services dans activités et pour des eventuelles études rocheurs pour des analyses, cependant, le nom de votre poport utilisant ces données les présentera sous une forme rotre établissement. |
| Sign | s la présentiez. ature de l'enquêteur NATURE DE L'ENQUETEUR INDIQUANT QUE LE CO | Date Date DISENTEMENT INFORME A ETE PRESENTE. |

| NO. | QUESTIONS | CODES REPONSES | ALLER A |
|------|---|---|------------------|
| 1203 | Est ce que j'ai votre accord de participation? Merci, on commence alors. | OUI | → FIN |
| 1204 | Tout d'abord, je voudrais identifier le personnel clinic conseiller, employé social, et technicien de laborato TB, paludisme, ou IST, affectés à cette unité et qui | ire) qui offre des services liés au VIH/SIDA, | |
| | aujourd'hui et qui offre des services liés au VIH/SIDA | | ne, |
| | L'ENQUETE DOIT ETRE INTERVIEWE SUR LA FORMATION ET L'EXPERIENCE. | LISTE DU PERSONNEL REMPLIE OUI | |
| 1205 | Est ce que cette unité offre des services de préventi de transmission du VIH/SIDA de la mère à l'enfant (PTME)? | or OUI | Q: PTME |
| 1206 | A part la PTME, les prestataires de cette unité offrent-il un counseling individuel pour test VIH? Par ceci je veux dire un counseling pré ou post test du VIH. | OUI | Q: TCV |
| 1207 | Est-ce que les prestataires de cette unité prescrive ou réfèrent les clients à d'autres unités (dans ou hor établissement) pour un test VIH? | | → 1214 |
| 1208 | A part la PTME, quand un prestataire veut qu'un client recoive un test VIH, quelle est la procédure suivie? APRES LA REPONSE, INSISTER POUR AUTRE PROCEDURE ENCERCLER TOUT CE QUI EST APPLICABLE | ANALYSE DANS CETTE ETABLISSEMENT TEST RAPID DANS CETTE UNITE A CLIENTE REFEREE A UNITE TC(V) B CLIENTE REFEREE A UNITE PTME C CLIENTE REFEREE AUTRE UNITE CET ETABLIS. (NON-TCV/PTME) D PRELEVEMENT SANG DANS UNITE PAR PERSONNEL UNITE ET ENVOYE | Q:TCV |
| | | AU LAB E PRELEVEMENT SANG DS CETTE UNITE PAR PERSONNEL EXTERNE ET ENVOYE AU LAB F CLIENT REFERE AU LAB G ANALYSE HORS ETABLISSEMENT CLIENTE REFEREE AILLEURS HORS ETABLISSEMENT H SANG ENVOYE HORS ETABLISS POUR ANALYSE I AUTRE X (SPECIFIER) | Q:TCV |
| 1209 | VERIFIER Q1208. EST-CE QUE H OU I EST ENCERCLE, INDIQUANT QUE LES CLIENTS OU LEUR SANG SONT EXAMINES POUR VIH HORS ETABLISSEMENT? | OUI EXAMINE HOR ETABLISSEMEN1 1 NON 2 | → 1214 |
| 1210 | Cette unité a-t-elle un accord avec un site de référence pour des tests VIH et pour que les résulta soient retournés à l'unité directement ou par l'intermédiaire des clients? | OUI | Q: TCV → 1212 |
| 1211 | Y a-t-il un registre tenu sur les clients référés pour un test VIH ou quand le sang est envoyé hors établissement pour examen? SI OUI, DEMANDER: Puis-je le voir? ENCERCLER LA REPONSE QUI REFLETE AU MIEUX LA PRATIQUE. | OUI,DOSSIER VU AVEC RESULTATS DES TESTS DES CLIENTS 1 OUI,DOSSIER DANS LAB 2 OUI,DOSSIER RAPPORTE, MAIS PAS VU 3 PAS DE DOSSIER PrESERVE 4 | |

| NO. | QUESTIONS | CODES REPONSES | ALLER A |
|------|---|---|------------------|
| 1212 | Quand vous referez un client à une autre structure pour un service, utilisez vous un formu- laire officiel indiquant les informations à partager sur le client? SI OUI, DEMANDER: Puis je voir une copie? | OUI,VU 1 OUI,RAPPORTE,PAS VU 2 PAS D'IMPRIME UTILISE 3 NE REFERENT JAMAIS HORS ETAB. 4 NE SAIT PAS 8 | → 1214 → 1214 |
| 1213 | Utilisez-vous une (autre) méthode pour offrir l'information sur le client au site de référence ou pou aider le client a recevoir des services du site de référence? SI OUI, DEMANDER: Quelle méthode Utilisez-vous? | PATIENT REFERE AVEC DOSSIER MEDICAL FICHIER/CARTE | |
| 1214 | Quelle est la pratique normale pour cette unité quand un client demande à recevoir un test VIH ? INSISTER POUR CLARIFIER QUELLE REPONSE EST LA PLUS PRECISE. | OFFRE LE SERVICE AU MOMENT DE LA VISITE DANS CETTE UNITE 1 PREVOIT UN RENDEZ-VOUS POUR TEST DANS CET ETABLISSEMENT 2 REFERE/DEMANDE DE RETOURNER UNI AUTRE FOIS SANS RENDEZ-VOUS, POUR TEST DS CET ETABLIS 3 REFERE AILLEURS SANS RENDEZ-VOUS 4 N'OFFRE PAS DE SERVICES OU DE REFERENCE 5 | |
| 1215 | Y a-t-il un dossier/fichier/fiche individuelle tenue pour les clients qui reçoivent les services à partir de cette UNITE? Ceci fait réfèrence à un système où les informations individuelles sur le client sont enregistrées montrant tous les services et soins dont il a bénéficie SI OUI, DEMANDER A VOIR UN EXEMPLAIRE ACTUEL | OUI, VU 1 OUI, RAPPORTE, PASVU 2 OUI, DISPONIBLE DANS AUTRE UNITE 3 NUMERO DI, DISPONIBLE DANS LE CENTRAL DES DOSSIERS/STAT 4 AUTRE SPECIFIER PAS DE DOSSIER/FICHE INDIVIDUEL 7 | |
| 1216 | Y a-t-il une directive écrite sur la confidentialité des résultats du test VIH ou le statut VIH/SIDA appliquée par cette unité? SI OUI: Puis-je la voir? | OUI, VUE ECRITE OU DOCUMENT DONNEE AUX CLIENTS | → 1218 |
| 1217 | Cette directive spécifie-t-elle que personne ne sera informée sur le statut VIH/SIDA d'une personne sans son accord? | OUI | |
| 1218 | Maintenant je voudrais me renseigner sur les services de diagnostics et de traitement. Pour chaque service que je mentionnerai prière de me dire si les prestataires de cette unité, offrent le service, réfèrent les clients pour ce service ou n'offrent pas le service du tout | SERVICE PAR PRESTATAIRES CLIENTS SEI DANS CETTE D'AUTRE HORS | _ |
| 01 | Est ce que les prestataires de cette unité prescrivent des médicaments pour le traitement de la TB? | 1 QRE TB 2 3 | 4 |
| 02 | Est ce que les prestataires de cette unité diagnostiquent les clients ayant la TB? | QRE TB↓ | 4 |
| 03 | Est ce que les prestataires de cette unité assurent le traitement de suivi des clients tuberculeux ? | 1 | 4 |
| 04 | Est ce que les prestataires de cette unité prescrivent le traitement du Paludisme? | 1 2 3 | 4 |
| 05 | Est ce que les prestataires de cette unité prescrivent le traitement pour les IST? | 1 2 3 1220 1220 12 | ⁴ → |

| NO. | QUESTIONS | C | ODES REPONSE | S | | ALLER A |
|------|--|--------------|-----------------------------------|------------------|---|---------------|
| 1219 | Est ce que tous les clients IST sont systémati- quement référés pour un test VIH? | | | E | 2 | |
| 1220 | Y a-t-il des directives ou protocoles pour les prestataires de cette unité? Y compris directives affichées sur le mur. SI OUI, DEMANDER: Puis-je voir toutes les directives et protocoles disponibles ici? | QLQES DIRECT | S IVES/PROTO S, AUCUN VU | COLES | 2 | → 1224 |
| 1221 | Tout d'abord je voudrais me renseigner sur les directives/protocoles nationaux DEMANDER POUR CHAQUE DIRECTIVE/ PROTOCOLE. Avez-vous [NOM DE LA DIRECTIVE]? | VU | (a) RAPPORTE DISPONIBLE PAS VU | PAS DISP | (b) DATE SU MANUE VU (ANNEE | L |
| 01 | Normes et directives nationales pour le conseil et depistage volontaire et la prevention de la transmiss du VIH de la mere et de l'enfant (MINISANTE) | 1 → b ion | 2 02 ← | 3 02 ← | | |
| 02 | Directive nationales pour le conseil et depistage volontaire du VIH (MINISANTE) | 1 → b | 2 03 | 3 03 ↓ | | |
| 03 | Manuel du conseiller en conseil et depistage volonta du VIH/SIDA (MINISANTE) | ire 1→b | 2 – 04 4 | 3 04 ↓ | | |
| 04 | Guide pour la prise en charge therapeutique du VIH/SIDA (MINISANTE) | 1 → b | 2 ¬ 05 √ | 3 05 ← | | |
| 05 | Protocole sur la surveillance sentinelle du VIH chez les femmes enceintes fréquentant le service de CPN | 1 → b | 2 ¬ 06 √ | 3 06 ← | | |
| 06 | Directive pour l'administration des anti-retroviraux | 1 → b | 2 07 √ | 3 07 √ | | |
| 07 | Guide therapeutique standard (MINISANTE) | 1 → b | 2 084 | 3 08 √ | | |
| 80 | Protocole sur la transmission du VIH de la mère à l'enfant au Rwanda | 1 → b | 2 09 √ | 3 09 ← | | |
| 09 | Guide d'utilisation des medicaments antiretroviraux chez l'adulte et l'enfant | 1 → b | 2 10 √ | 3 10 ← | | |
| 10 | Guide national pour le soutien et la prise en charge alimentaire et nutritionnel pour les personnes vivant Të VIH/SIDA | | 2 11 | 3 11 ← | | |
| 11 | Politique Nationale de Nutrition (MINISANTE) | 1 → b | 2 12 | 3 12 √ | | |
| 12 | Directives nationales de prise en charge du paludisn au Rwanda | ne 1 → b | 2 ¬ 13 4 | 3 13 ← | | |
| 13 | Manuel technique sur la prise en charge de la tuberculose | 1 → b | 2 - 14 ◆ | 3 14 ← | | |
| 14 | Manuel thérapeutique médecine interne (CHU/CHK) | 1 → b | 2 ¬ 15 ← | 3 15 ← | | |
| 15 | La prise en charge de l'enfant infecté par le VIH | 1 → b | 2 1222 | 3 1222 | | |

| NO. | QUESTIONS | | CODES F | REPONSES | | ALLER A |
|------|--|---|--|--|--|-----------------------------------|
| 1222 | A part les directives nationales sus-mentionnées, disposez-vous d'autres directives? | OUI,AUTRE GUIDES PAS D'AUTI | | COLES OCOLES/GU | | → 1224 |
| 1223 | DEMANDER AU SUJET D'AUTRES DIRECTIVES QUE CELLES DEJA ENREGISTREES, ET QUI COUVRENT LES DOMAINES SUIVANTS: | VU | (a) RAPPO DISPON PAS VU | IIBLE DISP | P MA | (b) TE SUR ANUEL NNEE |
| 01 | Autres protocoles/directives sur le contrôle d'infectio [DOIT MENTIONNER LAVAGE DES MAINS ET | 1 → b n | 2 02 | 3 02 ↓ | | |
| 02 | Autres protocoles/directives sur le diagnostic et le traitement du Paludisme | 1 → b | 2 03 ↓ | 3 − 03 ← | | |
| 03 | Autres protocoles/directives sur le diagnostic et le traitement des IST | 1 → b | 2 04 √ | 3 − 04 ← | | |
| 04 | Autres directives relatives à la prophylaxie-post- exposition | 1 → b | 2 05 | 3 — 05 — | | |
| 05 | Autres directives sur l'alimentation des personnes vivant avec le VIH/SIDA? | 1 → b | 2 122 4 | 3 1224 | | |
| 1224 | Est-ce que les prestataires de cette unité offrent des services préventifs ou curatifs aux clients infect par le VIH/SIDA? | e: NON, CLIE A D'AUT ETABI NON, LES C REFERE NE REFERE VIH/SID/ DES S OFFRENT F | NTS VIH/S RES STRU LISSEMEN CLIENTS V S A D'AUT ENT JAMAI A OU LEUR BERVICES PAS DE SE | CTURES DS | EFERES A CET 2 IT TURI. 3 ITS 4 NIQUES | → 1232 → 1232 → 1232 |
| 1225 | Pour chaque service que je vais mentionner, dites-m si les prestataires de cette unité offrent personnellement le service, réfèrent les clients pour ce service ou ne le font jamais. | SERVICE OFFEI OFFRE SERVICE ETTE CLINIQUE | REFERE A AUTRE H | SERVICE SERVICE IOSPITALISATIO SEUL | REFERE CLIENTS | PAS SERVICE OU REFERENCE |
| 01 | Prescrivent le traitement pour une infection opportuniste en relation avec le VIH/SIDA? Ceci inclut les infections fongiques topiques. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 02 | Offrent le traitement intraveineux systématique des infections fongiques spécifiques comme la méningité à cryptocoque? | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 03 | Offrent le traitement de Sacroma de Kaposi? | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 04 | Offrent, prescrivent des soins palliatifs comme la gestion des symptômes ou de la douleur ou des soins infirmiers pour des clients sévèrement affaiblis? [SOINS D'HOSPICES] | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 05 | Offrent des services de réhabilitation nutritionnelle? Par là, je veux dire l'éducation du client et la fourniture des suppléments nutritionnels. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 06 | Prescrivent ou offrent une supplémentation fortifiée en protéines? | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 07 | Prescrivent un traitement antiretroviral et/ou offrent un suivi médical des clients sous TAR? | 1 ART QRE | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 08 | Offrent autres services de suivi pour les personnes sous TAR (CECI INCLUT LES SERVICES A BASE COMMUNAUTAIRE] | 1 ART QRE | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 09 | Soins VIH/SIDA en pédiatrie? | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |

| NO. | QUESTIONS | | CODES RE | PONSES | | ALLER A | |
|-------|---|--|--|---|-------------------------------|---------------|--|
| 1226 | Combien de jours par mois des soins palliatifs sont- offerts par cette unité? INSCRIRE 30 SI SERVICE DISPONIBLE 7 JOURS PAR SEMAINE | | AR MOIS NON DISPON | IBLE 00 | | | |
| 1227 | Ensuite je voudrais me renseigner sur les services preventifs qui sont parfois offerts aux personnes atteintes du VIH/SIDA. Pour chaque service mentior dites-moi si chaque client séropositif bénéficie du | reventifs qui sont parfois offerts aux personnes OFFRE SERVICE tteintes du VIH/SIDA. Pour chaque service mentior DANS CETTE UNITE | | | REFERE CLIENT POUR SERVICE | | |
| | service indépendamment de sa condition (systé- matiquement) ou si le service est offert selon la condition du client (sélectivement) ou si le service n'est jamais offert. Si offert, est ce que le service préventif est offert dans cette unité ou est-ce les clients sont référés ailleurs pour ce service? | SYSTEMAT POUR TOUS CLIENTS VIH/SIDA | PARFOIS/ SELECTIF | SYSTEMATIQ. POUR TOUS CLIENTS VIH/SIDA | PARFOIS/ SELECTIF | | |
| 01 | Test ou dépistage de la tuberculose? | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | |
| 02 | Traitement préventif de TB (INH) | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | |
| 03 | Traitement préventif de base, c'est à dire, avant que le patient ne soit malade, pour des infections opport nistes comme le traitement par Cotrimoxazole (CPT | u- 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | |
| 04 | Offre ou prescrition d'une supplémentation en micronutriments comme des vitamines ou du fer? | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | |
| 05 | Conseil des clients sur l'utilisation services de planifition familiale pour raison de santé liée au VIH/SIDA? | | 2 | 3 | 4 | 5 | |
| 06 | Fourniture de condoms pour prévenir une éventuelle transmission du VIH/SIDA? | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | |
| 07 | Donne ou facilite l'obtention d'une MII? | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | |
| 80 | Conseil sur importance de l'utilisation des MII pour prèvenir le paludisme? | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | |
| 09 | Donne et facilite l'obtention MII clients VIH/SIDA pediatriques? | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | |
| 1227a | Y a-t-il un questionnaire de dépistage TBC chez les séropositifs VIH SI OUI, DEMANDE VOIR LE QUESTIONNAIRE | | PORTE NON V | | | 2 | |
| 1228 | Y a-t-il un registre sur les clients recevant INH pour l'TB? OUI, DEMANDER A VOIR LE REGISTRE ET VERIFIER SI LE SEXE Y EST MENTIONNE | OUI,VU,SI REGISTR MENTONI INDIVII INFORMA | EXE MENTION EXE NON MEN E RAPPORTE NE SEUL. SUF DUELLE CLIEN TION NON EN | NTIONNE ,PAS VU R FICHE NT IREGISTREE | 2 3 4 5 | | |
| 1229 | Y a-t-il un registre sur les clients recevant IPT? SI OUI, DEMANDER A VOIR LE RAPPORT ET VERIFIER SI LE SEXE Y EST MENTIONNE | OUI,VU,SI REGISTR MENTONI INDIVII INFORMA | EXE MENTION EXE NON MEN E RAPPORTE NE SEUL. SUF DUELLE CLIEN TION NON EN | NTIONNE ,PAS VU R FICHE NT IREGISTREE | 2 3 4 5 | | |
| 1230 | A part les protocoles et guides que nous avons déjà vus, avez-vous autres matériaux écrits spécifiques aux services VIH/SIDA? | | | | | → 1233 | |

| NO. | QUESTIONS | | | | CODE | S REPON | ISES | | | | ALL | ER A |
|------|--|--|--|------------|-----------------------------|-----------------------|-------------------------------------|-------------------|-------------|------------------------------|------------|------------------------------|
| 1231 | SI OUI, DEMANDER A VOIR CES MATER ET VERIFIER SI LES THEMES CI-DESSO SONT INCLUS DANS CES AUTRES DIRE | US | VL | J | (a RAPI DISPON PAS | PORTE NIBLE | PAS DISPO | | I | (b) S ETAC MANU MAN | SUR | |
| 01 | Autres protocoles/guides pour la gestion cli du traitement des lOs liées au VIH/SIDA ch | | 1 → | b | 2 02 | | 3 - 02 < | | | | | |
| 02 | Autres protocoles/guides pour la gestion cli du traitement des lOs liées au VIH/SIDA ch | | 1 → ts | b | 2 03 | | 3 - 03 - |] | | | | |
| 03 | Protocoles/guides sur la supplémentation e nutriments? | n micro- | 1 → | b | 2 04 | | 3 - 04 < |] | | | | |
| 04 | Protocoles/guides sur le support nutritionne comme supplément enrichi en protéine pou ou prévenir une malnutrition sévère? | | 1 → | b | 2 05 | ↓ | 3 - 05∢ |] | | | | |
| 05 | Protocoles/guides sur la fourniture de soins matiques ou palliatifs [DOIT MENTIONNER CONTRÔLE DE LA DOULEUR] | | 1→ | b | 2 06 |] | 3 - • 06 |] | | | | |
| 06 | Protocole de thérapie préventive autre que comme la cotrimoxazole pour la prévention la pneumonie? | | 1 → | b | 2 07 | | 3 - 07 ≺ |] | | | | |
| 07 | Protocoles/guides de thérapie préventive pu la tuberculose? | our | 1→ | b | 2 08 | | 3 - 08 < |] | | | | |
| 80 | Autres protocoles/guides sur les soins com taires ou à domicile pour les clients atteints de VIH/SIDA ? | | 1 → | b | 2 123 | | 3 123 | 2 | | | | |
| 1232 | Les prestataires affectés à cette unité four ou référent-ils des clients infectés par le V services ou counseling de soutien pour les ainsi que leur famille à vivre avec le VIH/SII | /IH pour aider | Is OUI NON | | | | | | | 1 2 | → 1 | 234 |
| 1233 | Pour chaque service que je vais citer, dites-moi SVP si les prestataires de cette unité offrent le service eux même, ou s'ils réfèrent les clients pour ce service. SI OUI POUR REFERENCE, INSISTER S'IL Y A UN DOCUMENT CONTENANT LA LISTE DES SITES DE REFERENCE, OU SI LE PRESTATAIRE PEUT CITER LE NOM D'UN SITE DE REFERENCE POUR LE SERVICE EN QUESTION. | SERVI DISPO DANS CE OL STRAT DE CET E | DUI CE EST ONIBLE ET ETABLI J VIA . MOBILE ETABLISSI | REFE | E DE DE | LISTI PAS V PEU | E DE RI /UE. PF T JEF U | EFEF REST N | RENC ATA | IRE: EUT UER | SE | PAS RVICE OU ERENCE |
| 01 | Services de soins à domicile pour des patients atteints par le VIH/SIDA et leur fam | nille? | 1 | | 2 | 3 | • | | 4 | | | 5 |
| 02 | Groupe de support pour les personnes vivants avec le VIH/SIDA (PVVS)? | | 1 | •••••••••• | 2 | 3 | | •••••• | 4 | •••••••••• | ••••• | 5 |
| 03 | Support moral/spirituel pour les clients et/ou lafamille? | | 1 | •••••• | 2 | 3 | | ••••• | 4 | | •••••• | 5 |
| 04 | Support pour les orphelins ou autres enfants vulnérables? | | 1 | | 2 | 3 | | ••••• | 4 | | | 5 |
| 05 | Support social, comme nourriture, matériel, projets générateurs de revenu et exonération de frais pour les PVVS et leur famille | | 1 | | 2 | 3 | | | 4 | | | 5 |
| 06 | Services légaux ? | | 1 | | 2 | 3 | | | 4 | | | 5 |
| 07 | Counseling sur l'éducation sanitaire pour prévention de transmission du VIH/SIDA? | | 1 | | 2 | 3 | | | 4 | | - | 5 |
| 08 | Education sur les soins VIH pour les patients et leur famille? | | 1 | | 2 | 3 | | | 4 | | | 5 |
| 09 | Implication ou référence à d'autres prestataires comme herboriste, acupuncture, traditionnel | | 1 | | 2 | 3 | | | 4 | | | 5 |
| 10 | Offre ou référence des prestataires de services VIH/SIDA pour le support émotionnel/spirituel? | | 1 | | 2 | 3 | | | 4 | | | 5 |

| NO. | QUESTIONS | CODES REPONSES | ALLER A |
|------|--|---|----------------------------|
| 1234 | Y a-t-il un registre sur les références des clients hors de cette unité? SI OUI, DEMANDER A VOIR LES DOCUMENTS OU CES REFERENCES SONT MENTIONNEES. | OUI,VU 1 OUI,RAPPORTE,NON VU 2 ENREGISTRE SUR FICHE CLIENT SEUL 3 NON 4 NON, NE REFERE JAMAIS HORS ETABLISSEMENT 5 | → 1242 |
| 1235 | Quand vous referez un client à une autre structure pour un service, utilisez vous un formulaire pré imprimé indiquant les informations à partagur le client, ce qui est un document officiel? SI OUI, DEMANDER: Puis je en voir une copie? | OUI, VU | → 1237 → 1237 |
| 1236 | Utilisez-vous une (autre) méthode pour transmettre les informations sur le client au site de référence ou pour aider le client à recevoir des services du site de référence? SI OUI, DEMANDER: Quelle méthode Utilisez-vous? | PATIENT REFERE AVEC DOSSIER MEDICAL FICHIER/CARTE | |
| 1237 | Quand vous référez un client à une autre structure pour un service, utilisez-vous un formulaire officiel indiquant les informations à partager sur sur le client? SI OUI, DEMANDER: Puis je voir une copie? | OUI, VU | → 1239 → 1239 → 1241 |
| 1238 | Le formulaire de référence a-t-il un espace où le nom et la localisation du site de référence peuvent être mentionnés? | OUI, VU 1 OUI, RAPPORTE, PAS VU 2 NON 3 | → 1240 → 1240 → 1240 |
| 1239 | Utilisez-vous une autre méthode pour offrir des informations sur le client au site de référence ou pour aider le client a recevoir des services du site de référence? SI OUI, DEMANDER:Quelle méthode utilisez vous? | PATIENT REFERE AVEC DOSSIER MEDICAL FICHIER/CARTE 1 ECRIRE NOTE OU PRESCRIPTION OU LETTRE AVEC EN-TETE 2 PRESTATAIRE DONNE UN RAPPORT VERBAL AU SITE OU ACCOMPAGNE LE CLIENT 3 ECRIRE NOTE/LETTRE SUR PAPIER BLANC 4 AUTRE 6 (SPECIFIER) NON 7 | |
| 1240 | Existe-t-il un système pour fournir ou recevoir un feedback sur les références faites ou reçues par cet unité? INSISTER POUR DETERMINER SI LE FEEDBACK A DËJA ËTË RECU OU FOURNI. DEMANDER A VOIR UN DOCUMENT MONTRANT QUE LE FEED BACK A ETE FOURNI OU RECU. ENCERCLER TOUT CE QUI EST APPLICABLE. | OUI, FEEDBACK FOURNI DOCUMENTATION VUE B SYSTEME RAPPORTE, MAIS DOCUMENTATION PAS VUE C | |
| 1241 | Avez-vous un système pour fixer les rendez-vous pour les clients atteints de VIH/SIDA? SI OUI, DEMANDER A VOIR DES EVIDENCES SUR LE FONCTIONNEMENT DU SYSTEME | OUI, VU | |
| 1242 | VERIFIER Q1225 ET ENREGISTRER SI UNE DES REPONSES EST CODEE '1', INDIQUANT QU CETTE UNITE OFFRE DES SERVICES CLINIQUES DU VIH/SIDA. | | →1251 |

| NO. | QUESTIONS | CODES REF | PONSES | ALLER A | | | |
|------|--|--|----------------|---------|--|--|--|
| 1243 | Où peut-on trouver les informations sur le nombre de clients vus dans cette unité et ayant reçu des services de diagnostics liés au VIH/SIDA, comme les infections opportunistes? INSISTER POUR DETERMINER LE SYSTEME UTILISE. SI L'UNITE ELABORE DES RAPPORTS E QUE CES RAPPORTS MENTIONNENT DIAGNOS SPECIFIQUES, L'INFORMATION PEUT ETRE COLLECTEE DE L'ENDROIT CENTRAL. LES RAPPORTS DE L'UNITE DOIVENT ENCORE IS RAPPORTS NE COUVRENT PAS DIAGNO DU VIH/SIDA, EXAMINER LE REGISTRE SELON LES INSTRUCTION SUIVANTES. | FICS | →1248 →1251 | | | | |
| | EXPLIQUER: Je voudrais passer en revue les rapports pour compter le nombre de clients avec une maladie liées au VIH/SIDA ayant reçu des services de cette UNITE au cours de l'année dernière. Si les diagnostics que je cherche sont compilés dans ces rapports, je peux utiliser ces rapports, sinon, je dois voir les registres de l'unité. COMMENCER PAR LES DONNEES DU DERNIER JOUR DU DERNIER MOIS COMPLET ET EXAMINER LA LISTE DES DIAGNOSTICS POUR 12 MOIS COMPLETS OU POUR 1000 CLIENTS ADMIS/SORTIES S'ASSURER DE COLLECTER LES INFORMATIONS RELATIVES POUR TOUT LE MOIS COMPLET DANS LEQUEL TOMBE LA 1000EME ADMISSIONS/SORTIES DE PATIENT. SI PLUS D'UN REGISTRE EST UTILISE, EXAMINER TOUS LES REGISTRES OU LES CLIENTS POURRAII AVOIR ETE ENREGISTRES POUR CETTE PERIODE D'EXAMEN. SI PLUS D'UN DIAGNOSTIC PARMI CEUX CITÉS POUR UN MEME CLIENT, CHOISIR LE PLUS SPECIFIQUE AU VIH/SIDA,. NE PAS ENREGISTRER LE MEME CLIENT PLUS D'UNE FOIS SOUS LES DIAGNOSTICS SUIVANTS | | | | | | |
| 1 | CANDIDOSE ORALE/DOULEURS BUCCALES | NOMBRE DE VISITES | | | | | |
| 2 | MENINGITE CRYPTOCOCCIQUE | | | | | | |
| 3 | TOXOPLASMOSE | | | | | | |
| 4 | SARCOME DE KAPOSI (Tumeur) | | | | | | |
| 5 | SYNDROME ASSOCIE AU SIDA (ARC) | | | 1 | | | |
| 6 | HERPES ZOSTER/SIMPLEX | | | | | | |
| 7 | PPC (PNEUMONIE A PNEUMOCYSTIS CARINII) | | | | | | |
| 8 | IMMUNOSUPPRESSION VIH/SIE | | | | | | |
| 9 | SYNDROME DE CACHEXIE DIFFICULTES A SE DEVELOPPER (FTT) | | | | | | |
| 10 | DIARHEE CHRONIQUE | | | | | | |
| 11 | (DOIT SPECIFIER CHRONIQUE) TUBERCULOSE | | | . | | | |
| 12 | AUTRE DIAGNOSTIC NON SPECIFIQUE COMMUN AUX MALADIES DU VIH/SIDA PYREXIE/FIEVRE D'ORIGINE INCONNUE (PUO/FUO) LYMPHODENOPATIE | | | • | | | |
| 13 | AUTRE DIAGNOSTIC INDIQUANT CLIENT AVAIT UNE MALADIE LIEE AU VIH/SIDA (SPECIFIER) | | | | | | |
| 14 | PALUDISME (TOTAL) | | | | | | |
| 15 | PALUDISME (ENFANTS MOINS DE 5 ANS) | | | | | | |
| 16 | ANEMIE (TOTAL) | | | | | | |
| 17 | ANEMIE (ENFANTS MOINS DE 5 ANS) | | | | | | |
| 1245 | ENREGISTRER LE NBRE DE MOIS SE RAPPORT AUX DONNEES DE LA QUESTION PRECEDENTE | • | | | | | |
| 1246 | ENEGISTRER LE NBRE TOTAL DE VISITES POUR LESQUELLES LES INFORMATIONS SUR LES DIAGNOSTICS ONT ÉTÉ COLLECTEES | NBRE TOTAL DE VISITES | | | | | |

| NO. | QUESTIONS | CODES REPONSES | ALLER A |
|------|--|--|----------------------------|
| 1247 | QUELLE EST LA DATE LA PLUS RECENTE À LA- QUELLE A ÉTÉ ENREGISTRÉ UN DIAGNOSTIC DE PATIENT AVEC VIH/SIDA OU PAS DE VIH/SIDA? | DURANT 30 DERNIERS JOURS | |
| 1248 | Est ce que les rapports sont régulièrement élaborés sur le nombre de visites par clients qui recherchent un traitement dans cette unité? | OUI | → 1251 |
| 1249 | Quelle est la fréquence d'envoi des rapports soumis à quelqu'un d'autre en dehors de de l'établissement? | MENSUEL OU PLUS SOUVENT 1 CHAQUE 2-3 MOIS 2 CHAQUE 4-6 MOIS 3 MOINS SOUVENT QUE CHAQUE 6 MOIS 4 JAMAIS 5 | → 1251 |
| 1250 | A qui ces rapports sont-ils envoyés? ENCERCLER TOUT CE QUI EST APPLICABLE. | CHARGE DE DOSSIERS A DIRECTEUR ETABLIS./SUPERVISEU B NIVEAU DISTRICT C NIVEAU REGIONAL D NIVEAU NATIONAL E AGENCE DONATRICE F AUTRE X (SPECIFIER) | |
| 1251 | Maintenant je voudrais poser des questions sur la prophylaxie post exposition (PEP) pour les gens ayant été exposés aux VIH/SIDA. Est-ce que l'PEP est disponible pour le personnel dans cette unit SI OUI, DEMANDER: Est-ce que les prestataires prescrivent ou réfèrent pour la PEP? | | → 1259 → 1259 → 1259 |
| 1252 | Y a-t-il un registre ou un document qui montre que une PEP a été prescrite à un quelqu'un qui travaille ici ou a été référé pour une PEP? SI OUI, DEMANDER: Puis je voir ce registre? VERIFIER POUR VOIR LE TYPE D'INFORMATION DISPONIBLE. ENCERCLER LE CODE DE TOUTE INFORMATION ENREGISTREE | OUI, REFERE POUR PEP A OUI, PRE-PEP VIH TEST REC B OUI, MEDTS ARV PR PEP RE C OUI, POST-PEP VIH TEST RE D PAS DONNEES DS CETTE UNITE MAIS, INFORMATION DANS DOSSIER D'AUTRES UNITES E NON, INFORMATION DANS DOSSIER INDIVIDUEL SEL F PAS DE DONNES SUR PEF Y | |
| 1253 | Y a-t-il des protocoles écrits ou des guides sur la prophylaxie post-exposition disponibles dans ce site SI OUI, DEMANDER A VOIR CES PROTOCOLES OU GUIDES | OUI, VI | |
| 1254 | Quel est le régime de la PEP qui est le plus généralement prescrit? | 2-Combinaisons médicaments: ZIDOVUDINE (ZDV) + LAMIVUDINE (3T | |
| 1255 | Y a-t-il des médicaments de la PEP stockés dans cette unité? SI OUI, DEMANDER A LES VOIF | OUI | → 1259 |
| 1256 | ENREGISTRER LES MEDICAMENTS DE LA PEP QUI SONT DISPONIBLES | ZIDOVUDINE (ZDV or AZT) | → 1259 |

| NO. | QUESTIONS | CODES REPONSES | ALLER A |
|------|--|---|---------------|
| 1257 | DECRIRE LE STOCKAGE DES MEDICAMENTS DE LA PEP. EST CE QU'ILS SONT STOCKES DAN UNITE FERMEE A CLE ET SEPARES DES AUTRE MEDICAMENTS OU FOURNITURES? | | |
| 1258 | DECRIRE LES CONDITIONS DE SECURITE DES MEDICAMENTS DE LA PEP | FERMES A CLE SEPARES DES AUTRES MEDS E | |
| 1259 | Est ce que cette unité retient parfois les clients pour passer la nuit pour observation ou traitement? SI LA REPONSE EST NON, APPROFONDIR POUR LA REPONSE CORRECTE. | OUI | |
| 1260 | Y a-t-il un un endroit protégé contre le soleil et la plu utilisé par les clients comme lieu d'attente? | ie OUI | |
| 1261 | Y a-t-il des toilettes ou latrine pour les clients dans cette unité? SI OUI DEMANDER A LES VOIR ET DECRIRE SI ELLES SONT PROPRES ET FONCTIONNELLES | OUI, FONTIONNELLE, PROPRE | → 1263 |
| 1262 | INDIQUER LE TYPE DE TOILETTES/LATRINE DISPONIBLE NOTE : LA DALLE PEUT ÊTRE FAITE DE CIMENT BOIS OU TOUT AUTRE MATÉRIAU FINI | CHASSE D'EAU BRANCHEE AU RESEAU EGOUTS 01 FOSSE SEPTIQUE 02 LATRINE 03 AILLEURS 04 (SPECIFIER) NE SAIT PAS OU 05 LATRINE AMELIORE 06 LATRINE SOMMAIRE 07 SEAU 08 LATRINE SUSPENDU 09 AUTRE 96 (SPECIFIER) | |

| NO. | QUESTIONS | | CODES REPONSE | s | ALLER A |
|------|---|--------------------|--------------------------------|--|---------------|
| | DEMANDER À VOIR LES SECTEURS DANS CETT DES MALADIES RELIÉES AU VIH/SIDA OU CEUX EXAMINÉS. OBSERVER LES CONDITIONS DANS PLUSIEURS SALLES POUR LE MÊME BUT, SÉLE | RECEVANT DE | S SERVICES RI L'EXAMEN DU (| ELIES AU VIH/SIDA CLIENT A LIEU. S'II | _ Y A |
| 1263 | INDIQUER SI LES ARTICLES SUIVANTS SONT DISPONIBLES | VU | RAPPORTE PAS VU | PAS DISPONIBLE | |
| 01 | EAU COURANTE (CANALISÉE) | 1 ¬ 04 4 | 2 | 3 | |
| 02 | AUTRE EAU COURANTE (SEAU AVEC ROBINET OU EAU VERSEE D'UN RECIPIENT) | 1 04 | 2 | 3 | |
| 03 | EAU EN SEAU OU BASSIN (EAU REUTILISEE) | 1 | 2 | 3 | |
| 04 | SAVON POUR SE LAVER LES MAINS | 1 | 2 | 3 | |
| 05 | SERVIETTE POUR LES MAINS A USAGE UNIQUE | | 2 | 3 | |
| 06 | RECIPIENT DECHETS AVEC COUVERCLE ET SAC EN PLASTIQUE | 1 | 2 | 3 | |
| 07 | BOITE DE SECURITE POUR ARTICLES TRANCHA | ANTS 1 | 2 | 3 | |
| 08 | GANTS JETABLES EN LATEX | 1 104 | 2 | 3 | |
| 09 | GANTS JETABLES PAS EN LATEX | 1 | 2 | 3 | |
| 10 | SOLUTION DECONTAMINANTE DEJA PREPAREE | 1 12 √ | 2 | 3 | |
| 11 | DESINFECTANT (PAS ENCORE PREPARE) | 1 | 2 | 3 | |
| 12 | AIGUILLES JETABLES | 1 | 2 | 3 | |
| 13 | SERINGUES AUTO-BLOQUANTES | 1 | 2 | 3 | |
| 14 | SERINGUES JETABLES (3 OU 5 ML) | 1 | 2 | 3 | |
| 15 | SALLE PRIVEE (INTIMITE AUDITIVE ET VISUELLE | | 2 | 3 | |
| 16 | INTIMITE AUDITIVE | 1 | 2 | 3 | |
| 17 | INTIMITE VISUELLE | 1 | 2 | 3 | |
| 18 | TABLE D'EXAMEN | 1 | 2 | 3 | |
| 19 | CONDOMS | 1 | 2 | 3 | |
| 20 | TEST RAPID DU VIH | 1 | 2 | 3 | |
| 21 | KIT SPINAL (PONCTION LOMBAIRE) | 1 | 2 | 3 | |
| 1264 | Y a-t-il une salle de procédure dans cette unité, différente de la salle qu'on vient d'évaluer ? SI OUI, DEMANDER A LA VOIR ET INDIQUER SI LES ARTICLES SUIVANTS SONT DISPONIBLES | | | _ | → 1266 |

| NO. | QUESTIONS | | CODES REPONSES | | ALLER A |
|------|---|------------|--------------------|-------------------|---------------|
| 1265 | INDIQUER SI LES ARTICLES SUIVANTS SONT DISPONIBLES | VU | RAPPORTE PAS VU | PAS DISPONIBLE | |
| 01 | EAU COURANTE (CANALISÉE) | 1 7 | 2 | 3 | |
| 02 | AUTRE EAU COURANTE (SEAU AVEC ROBINET POUR PITCHER) | 1 ¬ 04• | 2 | 3 | |
| 03 | EAU EN SEAU OU BASSIN (EAU REUTILISEE) | 1 | 2 | 3 | |
| 04 | SAVON POUR SE LAVER LES MAINS | 1 | 2 | 3 | |
| 05 | SERVIETTE POUR LES MAINS A USAGE UNIQUE | | 2 | 3 |] |
| 06 | RECIPIENT DECHETS AVEC COUVERCLE ET SAC EN PLASTIQUE | 1 | 2 | 3 | |
| 07 | RECIPIENT POUR ARTICLES TRANCHANTS | 1 | 2 | 3 |] |
| 08 | GANTS JETABLES EN LATEX | 1 ¬ 10₊ | 2 | 3 | |
| 09 | GANTS JETABLES PAS EN LATEX | 1 | 2 | 3 | |
| 10 | SOLUTION DECONTAMINANTE DEJA PREPAREE | 1 ¬ 12₄ | 2 | 3 | |
| 11 | DESINFECTANT (PAS ENCORE PREPARE) | 1 | 2 | 3 | |
| 12 | AIGUILLES JETABLES | 1 | 2 | 3 | |
| 13 | SERINGUES AUTO-BLOQUANTES | 1 | 2 | 3 | |
| 14 | SERINGUES JETABLES (3 OU 5 ML) | 1 | 2 | 3 | |
| 15 | SALLE PRIVEE (INTIMITE AUDITIVE ET VISUELLE | | 2 | 3 | |
| 16 | INTIMITE AUDITIVE | 1 | 2 | 3 | |
| 17 | INTIMITE VISUELLE | 1 | 2 | 3 | |
| 18 | TABLE D'EXAMEN | 1 | 2 | 3 | |
| 19 | CONDOMS | 1 | 2 | 3 | |
| 20 | TEST RAPID DU VIH | 1 | 2 | 3 | |
| 21 | KIT SPINAL (PONCTION LOMBAIRE) | 1 | 2 | 3 | |
| 1266 | Est-ce c'est la principale unité pour les patients externes ? | | | | → 1271 |
| 1267 | Y a-t-il une unité dentaire ou de dermatologie séparée de cette unité ? SI OUI, ALLER A CHAQUE UNITE ET EVALUER LA SALLE DE TRAITEMENT. SI PAS DE SALLE D TRAITEMENT, EVALUER UNE SALLE D'EXAMEN POUR LES ASPECTS SUIVANTS. INDIQUER A QUELLE UNITE LES INFORMATIONS SE RAPPORTENT | E | GIE | 2 | →1271 |

| NO. | QUESTIONS | | CODES REPONSES | | ALLER A |
|------|---|------------------------|--------------------|-------------------|---------------|
| 1268 | INDIQUER SI LES ARTICLES SUIVANTS SONT DISPONIBLES | VU | RAPPORTE PAS VU | PAS DISPONIBLE | |
| 01 | EAU COURANTE (CANALISÉE | 1 ¬ 04• | 2 | 3 | |
| 02 | AUTRE EAU COURANTE (SEAU AVEC ROBINET OU EAU VERSEE D'UN RECIPIENT) | 1 ¬ 04 ∢ | 2 | 3 | |
| 03 | EAU EN SEAU OU BASSIN (EAU REUTILISEE) | 1 | 2 | 3 | |
| 04 | SAVON POUR SE LAVER LES MAINS | 1 | 2 | 3 | |
| 05 | SERVIETTE POUR LES MAINS A USAGE UNIQUE | 1 | 2 | 3 | |
| 06 | RECIPIENT DECHETS AVEC COUVERCLE ET SAC EN PLASTIQUE | 1 | 2 | 3 | |
| 07 | RECIPIENT POUR ARTICLES TRANCHANTS | 1 | 2 | 3 | |
| 80 | GANTS JETABLES EN LATEX | 1 ¬ 10← | 2 | 3 | |
| 09 | GANTS JETABLES PAS EN LATEX | 1 | 2 | 3 | |
| 10 | SOLUTION DECONTAMINANTE DEJA PREPAREE | 1 7 12 4 | 2 | 3 | |
| 11 | DESINFECTANT (PAS ENCORE PREPARE) | 1 | 2 | 3 | |
| 12 | AIGUILLES JETABLES | 1 | 2 | 3 | |
| 13 | SERINGUES AUTO-BLOQUANTES | 1 | 2 | 3 | |
| 14 | SERINGUES JETABLES (3 OU 5 ML) | 1 | 2 | 3 | |
| 15 | SALLE PRIVEE (INTIMITE AUDITIVE ET VISUELLE | | 2 | 3 | |
| 16 | INTIMITE AUDITIVE | 1 | 2 | 3 | |
| 17 | INTIMITE VISUELLE | 1 | 2 | 3 | |
| 18 | TABLE D'EXAMEN | 1 | 2 | 3 | |
| 19 | CONDOMS | 1 | 2 | 3 | |
| 20 | TEST RAPIDE DU VIH | 1 | 2 | 3 | |
| 1269 | INDIQUER A QUELLE UNITE SE RAPPORTENT LE INFORMATIONS SUIVANTES. SI PLUS D'AUTRE UNITES ELIGIBLES, ENCERCLER '3'. | | | | → 1271 |

| NO. | QUESTIONS | | CODES REPONSES | | ALLER A |
|------|---|---|---|-------------------|------------------|
| 1270 | INDIQUER SI LES ARTICLES SUIVANTS Y SONT DISPONIBLES OU DANS LIEU AVOISINA | VU NT | RAPPORTE PAS VU | PAS DISPONIBLE | |
| 01 | EAU COURANTE | 1 ¬ 04• | 2 | 3 | |
| 02 | AUTRE EAU COURANTE (SEAU AVEC ROBINET POUR PITCHER) | 1 04 | 2 | 3 | Î |
| 03 | EAU EN SEAU OU BASSIN (EAU REUTILISEE) | 1 | 2 | 3 | |
| 04 | SAVON POUR SE LAVER LES MAINS | 1 | 2 | 3 | |
| 05 | SURVIETTE POUR LES MAINS A USAGE UNIQUE | | 2 | 3 | |
| 06 | RECIPIENT DECHETS AVEC COUVERCLE ET SAC EN PLASTIQUE | 1 | 2 | 3 | · |
| 07 | RECIPIENT POUR ARTICLES TRANCHANTS | 1 | 2 | 3 | |
| 08 | GANTS JETABLES EN LATEX | 1 10← | 2 | 3 | |
| 09 | GANTS NON JETABLES EN LATEX | 1 | 2 | 3 | |
| 10 | SOLUTION DECONTAMINANTE DEJA PREPAREE | 1 12 √ | 2 | 3 | |
| 11 | DESINFECTANT (PAS ENCORE PREPARE) | 1 | 2 | 3 | |
| 12 | AIGUILLES JETABLES | 1 | 2 | 3 | |
| 13 | SERINGUES AUTO-BLOQUANTES | 1 | 2 | 3 | |
| 14 | SERINGUES JETABLES (3 OU 5 ML) | 1 | 2 | 3 | |
| 15 | SALLE PRIVEE (INTIMITE AUDITIVE ET VISUELLE | | 2 | 3 | |
| 16 | INTIMITE AUDITIVE | 1 | 2 | 3 | |
| 17 | INTIMITE VISUELLE | 1 | 2 | 3 |] |
| 18 | TABLE D'EXAMEN | 1 | 2 | 3 | |
| 19 | CONDOMS | 1 | 2 | 3 | |
| 20 | TEST RAPIDE DU VIH | 1 | 2 | 3 | |
| 1271 | Est-ce que les seringues pour injection et préleveme du sang sont reutilisées? SI OUI, CONTINUER. SI NON, ENCERCLER 'Y' POUR JAMAIS REUTILISEE. Quelle est la méthode la plus commu nément utilisée pour la stérilisation des seringues? ENCERCLER TOUT CE QUI EST APPLICABLE | AUTOCLAVE EBULLITION - STÉRILISATION METHODE CI AUTRE | ON VAPEU | B C D E X | |
| 1272 | DEMANDER A PARLER AVEC LA PERSONNE LA | | SOLUTION DESIN | | |
| | PLUS FAMILIARISEE AVEC LE NETTOYAGE ET LE TRAITEMENT DU MATERIEL Quelles procédures sont suivies pour le nettoyage et la décontamination du matériel avant réutilisation? INSISTER SI NECESSAIRE POUR AVOIR LA REPONSE CORRECTE | PUIS BRO SAVON ET BROSSE FRO ET EAU PO DESINFEC BROSSE FRO ET EAU SA TREMPE DAN SANS BRO NETTOYE AV SANS BRO AUTRE | SSE ET FROTTE A EAU DTTE AVEC SAVOI JIS TREMPE DANS TANT DTTE AVEC SAVOI EULMENT OSSER NI FROTTE EC SAVON ET EA OSSER NI FROTTE (SPECIFIER) T JAMAIS REUTILI | AVEC | → 1280 → 1275 |

| NO. | QUESTION | S | | | CODES R | EPONSES | | | ALLER A |
|------|--|---|---------------------------|---|--|-----------------------|------------------|---|------------------|
| 1273 | Y a-t-il des directives écrites décontamination du matérie Est ce que je peux les voir? | | | OUI, V OUI, R NON | APPORTE, PAS | VU | 2 | 2 | → 1275 → 1275 |
| 1274 | EXAMINER LES DIRECTIV LES ÉLÉMENTS QUI SONT OU COUVERTS | | | % PROP | DE TREMPA(DDUIT CHIMIQUI ORTIONS A MEL SAGE FROTT N | E UTILISE . .ANGEF | E | 3 | |
| 1275 | Où est ce que ce matériel es avant réutilisation? | st alors traité | | | | 3 | 3 3 4 6 | QRE:OPD → 1278(06) → 1278(06) → 1278(06) → 1278(06) | |
| 1276 | Quelle est la méthode finale la plus uti désinfection ou la stérilisatio médical (comme les speculu chirurgicaux) avant réutilisat SI DIFFERENTES METHOD POUR DIFFERENTS TYPE INDIQUER LA OU LES METHOD POUR LE MATERIEL METHOD LES SPECULUMS OU LES | n du matériel ims ou/et instr ion? DES SONT UT S DE MATERI HODES UTILIS ALLIQUE COM | uments TILISEES TEL, SEES | STREI AUTO EBULL STREI METH | LITION LISATION HUMII ODE CHEMIQUE E HORS ETABLI E | EUR SECHE DE | <i>F</i> | A 3 0 5 | → 1278(06) |
| | JTER SI CHACUN DES ÉLÉMENTS ST EN ÉTAT DE MARCHE OU NON | | | BLE; QUA | ND LE MATÉRIEL E | ST DISPONIBLE, | DEMANI | DER A | LE VOIR ET |
| 1277 | ARTICLE | | (a) | DISPONI | BILITE | | (b) FOI | NCTIC | NNEMENT |
| | | VU | RAPPO PAS \ | | PAS DISPONIBLE | NE SAIT PAS | OUI | NON | NE SAIT PAS |
| 01 | Autoclave électrique (PRESSION ET CHALEUR SECHE) | 1 → b | 2→ | b | 3 02 4 | 8 02 4 | 1 | 2 | 8 |
| 02 | Autoclave non-électrique (PRESSION/CHAL. SECHE | 1→ b | 2→ | b | 3 03 🎝 | 8 03 🞝 | 1 | 2 | 8 |
| 03 | Stérilisateur électrique chaleur sèche | 1→ b | 2→ | b | 3 04 【 | 8 04 ~ | 1 | 2 | 8 |
| 04 | Bouilloire électrique ou marmite à vapeur (sans pression) | 1→ b | 2→ | b | 3 05 ↓ | 8 05 ~ | 1 | 2 | 8 |
| 05 | Marmite non-électrique avec couvercle (POUR VAPEUR/EBULLITION) | 1 | 2 | | 3 | 8 | | | |
| 06 | Source de chaleur pour appareil non élecrique | 1→ b | 2→ | b | 3 07 ↓ | 8 07 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 07 | Minuterie automatique (PEUT ETRE SUR LE MATERIEL) | 1→ b | 2→ | b | 3 08 4 | 8 08 • | 1 | 2 | 8 |
| 08 | Appareil indiquant que stérilisation est achevée | 1 | 2 | | 3 | 8 | | | |
| 09 | protocoles ou directives écrites pour la stérilisation ou désinfection haut niveau | 1 | 2 | | 3 | 8 | | | |

| 1278 | | POUR CHACUNE DES METHODES (INDIQUER LE TRAITEMENT DETAIL) | POUR CHACUNE DES METHODES SUIVANTES DE STERILISATION/DESINFECTION PRATIQUEES DANS CET ETABLISSEMENT INDIQUER LE TRAITEMENT DETAILLE Y COMPRIS LE TEMPS DE TRAITEMENT APRES QUE TEMPERATURE/ PRESSION/EBUL | LISATION/DESINFEC | TION PRATIQUEES D. T APRES QUE TEMPE | ANS CET ETABLISSEN RATURE/ PRESSION/I | ES SUIVANTES DE STERILISATION/DESINFECTION PRATIQUEES DANS CET ETABLISSEMENT AILLE Y COMPRIS LE TEMPS DE TRAITEMENT APRES QUE TEMPERATURE/ PRESSION/EBULLITION SOIT ATTEI |
|--------|--|---|--|---------------------------------|---|--|--|
| | | (1) Stérilisation à sec | (2) Autoclave (vapeur sous pression) | (3) Ebullition | (4) Vapeur sans pression | (5) Desinfection Chimique de Hauf Niveau | (6) Décontamination initiale |
| 4 | Méthode | UTILISEE 1 NON UTILIS. 2 →2 | UTILISEE 1 NON UTILIS 2→ 3 | UTILISEE . 1 NON UTILIS 2 →4 | UTILISEE 1 NON UTILIS 2→ 5 | UTILISEE 1 NON UTILIS 2 →6 | UTILISEE 1 NON UTILIS 2 →1279 |
| Ф | Temperature (centigrade) | TEMPERATURE AUTOMATIQUE 666 NE SAIT PAS 998 | TEMPERATURE AUTOMATIQUE 666 NE SAIT PAS 998 | | | | |
| ပ | Pression | | (၁) | | | | |
| ۵ | Unités de pression | | F . S & E | | | | |
| ш | Minutes-quand équipement n'est pas enveloppé dans tissu | MINUTES AUTOMATIQUE 666 NE SAIT PAS 998 | MINUTES AUTOMATIQUE 666 NE SAIT PAS 998 | MINUTES NE SAIT PAS998 | MINUTES NE SAIT PAS998 | MINUTES NE SAIT PAS 998 | MINUTES SAIT PAS . 998 |
| ц | Minutes quand équipement est enveloppé | | MINUTES ENVELOPP AUTOMATIQL666 NE SAIT PAS 998 | | | | |
| ى ت | Désinfection chimique utilisée | | | | | EAU DE JAVEL 1 CHLORINE 2 H2O2 3 POVIDONE IODINE 4 ALCOOL 5 CHLORHEXIDINE 6 GLUTARALDEHYDE 7 NE SAIT PAS 8 | EAU DE JAVEL |
| I | Pourcentage solution avant dilution | | | | | POURCENT. NE SAIT PAS98 | POURCENT. NE SAIT PAS 98 |
| - | Mélange, parts: solution et eau | | | | | MELANGE PARTS a) DESINFECTANT | MELANGE PARTS a) DESINFECTANT |
| | | | | , | | b) EAU NSP 000 | b)EAU NSF 000 |

| NO. | QUESTIONS | | CODES | REPONSES | | ALLER A |
|------|---|----------------------|---|---|---------------------|--------------------------------------|
| 1279 | DEMANDER A VOIR OU SONT ENTREPOS LES ARTICLES TRAITES A L'INTERIEUR OU EXTERIEUREMENT ET INDIQUER POUR CHACUNE DES PRATIQ D'ENTREPOSAGE CI-DESSOUS SI ELLE ETE OBSERVEE OU RAPPORTEE | UES | CONE VU PRESENT | DITION D'ENTF RAPPORTE DISPONIBLE | PAS | NE SAIT PAS |
| 01 | Enveloppé dans un tissu stérile, scellé avec | hande | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 02 | Entreposé ds récipient stérile avec couvercle | | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 03 | Entreposé non enveloppé dans autoclave ou sérilisateur à chaleur sèche | | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 04 | Sur plateau, couvert avec tissu ou enveloppe être scellé avec une bande | é sans | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 05 | Dans récipient avec désinfectant ou antisept | ique | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 06 | Autre propre | | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 07 | Autre pas propre | | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 08 | Date de stérilisation écrite sur paquet ou réc contenant les articles traités | ipient | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 09 | Le lieu de stockage est-il sec et propre? | | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 1280 | Maintenant je voudrais vous poser quelques questions sur les pratiques suivies pour se se débarrasser des instrumenta pointus com les aiguilles et les lames. Comment cette unité se débarrasse-t-elle de articles tranchants, ou quel est le processus pour se débarrasser des boites remplies par instruments pointus? | me les s final | (800-1000 1-FOSSE EN BRULE A CIEI SOL PLAT-S TROU OU S ENFOUISSEM SOL PLAT-S TROU COUN TROU COUN TROU OUVE ENLEVER DU STOCKE DA PROTEGE STOCKE NO AUTRE JAMAIS DE DE | E INDUSTRIEL D+° C) N BRIQUE L OUVERT SANS PROTECE OLD PROTEGE ENT SANS BR SANS PROTECE VERT OU LATE ERT OU SOL P SITE ANS UN CONTA T ANS AUTRE EN E DN PROTEGE (SPE ECHETS INFEC | LE | +1282 +1282 +1282 +1282 |
| 1281 | Les objets pointus brûlés/ jetés sont -ils systématiquement enterrés? SI OUI, VÉRIFIEZ QUE LES DECHETS SOI COMPLÈTEMENT RECOUVERTS | NT | OUI, PARTII OBJETS BR | LÈTEMENT RE ELLEMENT RE :ÛLÉS/JETÉS F RRÉS | COUVEF 2 POINTUS | |
| 1282 | Maintenant je voudrais me renseigner sur les pratiques poursuivies par cette unité pour se débarrasser des déchets infectieux tels que bandages. Comment cette unité se débarrasse-t-elle complètement de ces déchets? | | (800-1000 1-FOSSE EN BRULE A CIEI SOL PLAT-S TROU OU S ENFOUISSEM SOL PLAT-S TROU COUNTROU CO | UN INCINERA E INDUSTRIEL 1+°C) N BRIQUES L OUVERT GANS PROTECE IOL PROTEGE ENT SANS BR SANS PROTECE VERT OU LATE ERT OU SOL P SITE ANS UN CONTA ANS AUTRE EN EN EN CONTA EN | TEUR: LE | → 1284 → 1284 → 1284 → 1284 |

| NO. | QUESTIONS | CODES REPONSES AL | LLER A |
|------|--|--|---------------|
| 1283 | Les déchets infectieux brûlés/jetés sont-ils sy tiquement enterrés? SI OUI, VÉRIFIEZ POUR VOIR SI LES DÉCI COMPLÈTEMENT RECOUVERTS | ystéma- OUI, COMPLÈTEMENT RECOUVER 1 OUI, PARTIELLEMENT RECOUVER 2 DÉCHETS INFETCIEUX BRÛLÉS/JETÉS CHETS SON' NON ENTERRÉS | |
| 1284 | Y A-T-IL DES DÉCHETS INFECTIEUX OU F SANS PROTECTION SOIT AU DÉPOT DES SOIT SUR LE LIEU DE L'ÉTABLISSEMENT' LES DÉCHETS INCLUENT LES SERINGUE AIGUILLES ET LES BANDAGES. | S DÉCHETS NON OU NON-APPLICABLE 2 | |
| 1285 | VERIFIER Q1280 ET 1282, EST CE QUE 09 SITE POUR RAMASSAGE) ? OUI NON | 9 ou 10 OU 11 ENCERCLE (DECHETS EVACUE HORS | * 1287 |
| 1286 | Comment est ce que les déchets collectés so ils finalement déposés hors site? | EVACUES A LA DECHARGE LOCALE : BRULES ET ENTERRÉS | |
| 1007 | | NE SAIT PAS 8 | |
| 1287 | EVALUER LES CONDITIONS DU LIEU RESERVI A LA PRESTATION DES SERVICES | /E OUI NON | |
| 01 | SOL BALAYE, PAS DE SALETE EVIDENTE OU I | DECHETS 1 2 | |
| 02 | COMPTOIRS/TABLES/CHAISES ESSUYES NET PAS POUSSIERE EVIDENTE OU DECHETS | TTOYES 1 2 | |
| 03 | MATERIEL CASSE, PAPIER, BOITES PARTOUT RENDANT L'ESPACE ENCOMBRE ET SALE | 1 2 | |
| 04 | MURS: RELATIVEMENT PROPRES | 1 2 | |
| 05 | PORTES: PAS, OU DOMMAGES MINEURS | 1 2 | |
| 06 | MURS: PAS, OU DOMMAGES MINEURS | 1 2 | |
| 07 | PLAFOND: PAS, OU DOMMAGES MINEURS | 1 2 | |
| 1288 | Y AVAIT-IL DES AIGUILLES DÉJ'UTILISEES OU OBJETS POINTUSDÉJÀ UTILISES OBSERVES HORS BOITE SECURITE? | | |
| 1289 | LE BOITE SECURITE DES ARTICLES POIN DEBORDAIT-ELLE OU ETAIT-ELLEL PERC CASSÉE? | | |
| 1290 | Y AVAIT-IL DES BANDES OU AUTRES DEC NIN POINTUS INFECTIEUX OBSERVES EN D'UN RECIPIENT COUVERT POUR ORDUF | N DEHORS OUI,DS RECIPEINT NON COUVERT 2 | |

| Code Etablissement: Code Enquêteur: QRE TYPE 13 | | | | | | | |
|---|----------|--|--|--|--|--|--|
| Sodo Enquetour. | | | | | | | |
| S'ASSURER QUE VOTRE INTERLOCUTEUR PRÉSENT AUJOURD'HUI EST CELUI QUI CONNAÎT LE MIEUX LES SERVICES DE VIH/SIDA OFFERTS PAR CETTE UNITE. PRESENTEZ VOUS ET EXPLIQUER BRIÈVEMENT L'OBJET DE L'ENQUETE. S'ASSURER DE L'ELIGIBILITE POUR LE QUESTIONNAIRE. | | | | | | | |
| 1300 INDIQUER A QUELLE UNITE SE RAPPORTENT LES DONNEES DE CE QUESTIONNAIRE Ligne # Unité # | | | | | | | |
| SECTEUR GOVERNEMENT PUBLIC 1 GOVERNEMENT NON PUBLIC (POLICE/MILITAIRE/PRISC) 2 AGREES 3 PRIVE 4 ONG/COMMUNAUTAIRE 5 | | | | | | | |
| 1302 REVERIFIER LE QUESTIONNAIRE A LA FIN DE CETTE INTERVIEW ET S'ASSURER QUE TOUTES LES SECTIONS APPLICABLES ONT ETE REMPLIES POUR CETTE UNITE. APPLICABLE NON & REMPLI APPLICABLE VCT Q1306, Q1308 1 2 & Q1310 | | | | | | | |
| PTME Q1305 | | | | | | | |
| S'IL S'AGIT D'UN NOUVEL INTERLOCUTEUR, PRESENTEZ VOUS ET EXPLIQUEZ BRIEVEMENT L'OBJET DE VOTRE VISITE, ET DEMANDEZ S'IL/ELLE EST D'ACCORD OU NON POUR REPONDRE A QUELQUES QUEST SUR LES SERVICES VIH/SIDA DANS CETTE UNITE. SI D'ACCORD, LIRE LA FORMULE INTRODUCTIVE DE CONSENTEMENT CI-DESSOUS. SI LA PERSONNE A DÉJÀ ÉTE INTERVIEWEE DANS UNE SECTION PRECEDENTE, ENCERCLER LE CODE 1 (OUI) DANS Q1303 CI-DESSOUS ET ALLER A Q1304. TROUVER LE GESTIONNAIRE OU LE RESPONSABLE LE PLUS HAUT PLACÉ DE CETTE UNITE ET QUI EST | TIONS | | | | | | |
| AUJOURD'HUI. LIRE LA FORMULE INTRODUCTIVE SUIVANTE. Bonjour. Mon nom est Nous sommes ici au nom de l'Institut National des Statistiques, République du Raider le gouvernement à mieux connaître les services de santé. Maintenant je vais vous lire quelques lignes expliquant l'enquête. | wanda, p | | | | | | |
| Votre établissement a été selectionné d'une façon aléatoire pour participer à cette étude. On va poser plusieurs questions sur les services de santé et on va demander à voir les différents registres et dossiers des patients Les noms des patients dans ces registres ne vont être ni revus, ni enregistrés, ou divulgués Les informations sur votre établissement pourront être utilisée par le MS et les organisations supportant les services dans dans cet établissement pour la planification et l'amélioration des activités et pour d'éventuelles études. Les données collectées peuvent être fournies à des chercheurs pour des analyses; cependant, le nom de votre établissement ne sera pas communiqué, et chaque rapport utilisant ces données les présentera sous une forme aggrégée de telle sorte que personne ne pourra identifier votre établissement | | | | | | | |
| Nous demandons votre aide pour nous assurer que l'information que nous collectons est exacte. S'il y a des questions pour lesquelles vous pensez qu'une autre personne est mieux placée pour à répondre, nous apprécierior vous nous la présentiez Vous pouvez refuser de répondre à n'importe quelle question ou arrêter l'interview à n'importe quel moment. Est-ce-que vous avez des questions à propos de cette enquête? Ai-je votre accord pour commencer: Signature de l'enquêteur Date (SIGNATURE DE L'ENQUETEUR INDIQUANT QUE LE CONSENTEMENT INFORME A ETE PRESENTE). | ns que | | | | | | |

| NO. | QUESTIONS | CATEGORIES CODES | ALLER A |
|------|--|---|---------------------|
| 1303 | Est ce que j'ai votre accord de participation? Merci, on commence alors. | OUI | → FIN |
| 1304 | Tout d'abord, je voudrais identifier le personnel clinique conseiller, employé social, et technicien de laboratoire TB, paludisme, ou IST, affectés à cette unité et qui est conseille de la cette unité et qui est cette unité et de la cette de la ce | e) qui offre des services liés au VIH/SIDA, st présent aujourd'hui. | |
| | SVP, donnez moi les noms et la responsabilté princip aujourd'hui et qui offre des services liés au VIH/SIDA IST. COMPLETER LA LISTE DU PERSONNEL DE C TAIRES DES SERVICES VIH/SIDA AYANT ETE DE. L'EVALUATION D'UNE AUTRE UNITE DU SERVICE | et des services de support ou services de TB, paludis ETTE UNITE. NE PAS DUPLIQUER LES PRESTA- IA LISTES PRECEDEMENT LORS DE | |
| | L'ENQUÊTÉ DOIT ETRE INTERVIEWE SUR LA FORMATION ET L'EXPERIENCE. | LISTE DU PERSONNEL REMPLIE | |
| 1305 | Est ce que cette unité offre des services de prévention de transmission du VIH/SIDA de la mère à l'enfant (PTME)? | OUI | Q:PTME |
| 1306 | A part la PTME, les prestataires de cette unité offrent-il un counseling individuel pour test VIH? Par ceci je veux dire un counseling pré ou post test du VIH. SI LE CONSEILLER FOURNIT LES DEUX: (CE) ET (CI), AINSI QUE TCV/PTME, LE QRE. DUPLIQUERA L'INFORM TION DEJA COLLECTEE POUR (CE), ENCERCLER '3' | OUI | Q CTV |
| 1307 | Est-ce que les prestataires de cette unité prescrivent ou réfèrent les clients à d'autres unités (dans ou hors établissement) pour un test VIH? | | → 1312 |
| 1308 | A part la PTME, quand un prestataire veut qu'un client recoive un test VIH, quelle est la procédure suivie? APRES LA REPONSE, INSISTER POUR AUTRE PROCEDURE ENCERCLER TOUT CE QUI EST APPLICABLE | ANALYSE DANS CETTE ETABLISSEMENT TEST RAPIDE DANS CETTE UN A CLIENTE REFEREE A UNITE TCI B CLIENTE REFEREE A UNITE PTI C CLIENTE REFEREE AUTRE UNITE . CET ETABLIS . (NON-TVC/PTM D PRELEVEMENT SANG DANS UNITE PAR PERSONNEL UNITE ET ENVOYE AU LAB | Q CTV |
| | | PRELEVEMENT SANG DS CETTE UNITE PAR PERSONNEL EXTERNE INTEGRE AVEC CE SERVICE TCV/PTME F CLIENT REFERE AU LAB G ANALYSE HORS ETABLISSEMENT CLIENTE REFEREE AILLEURS HORS ETABLISSEMENT H SANG ENVOYE HORS ETABLISS POUR ANALYS I AUTRE X (SPECIFIER) | |
| 1309 | VERIFIER Q1308. EST-CE QUE H OU I EST ENCERCLE, INDIQUANT QUE LES CLIENTS OU LEUR SANG SONT EXAMINES POUR VIH HORS ETABLISSEMENT? | OUI EXAMINE HORS ETABLISSEMENT . 1 NON | → 1312 |
| 1310 | Cette unité a-t-elle un accord avec un site de référence pour des tests VIH et pour que les résultats soient retournés à l'unité directement ou par l'intermédiaire des clients? | OUI 1 NON 2 | Q CTV → 1312 |
| 1311 | Y a-t-il un registre tenu sur les clients référés pour un test VIH ou quand le sang est envoyé hors établissement pour examen? SI OUI, DEMANDER: Puis-je le voir? ENCERCLER LA REPONSE QUI REFLETE AU MIEUX LA PRATIQUE. | OUI, RAPPORT VU AVEC RESULTAT TEST DU CLIENT 1 OUI, RAPPORT GARDE DS LAB . 2 OUI, RAPPORT RAPPORTE, MAIS PAS VU 3 PAS DE RAPPORT 4 | |

| NO. | QUESTIONS | CATEGORIES CODES | ALLER A |
|----------|--|---|-----------------------|
| 1312 | Quelle est la procédure normale poursuivie dans cette unité si une personne demande volontairement d'avoir un test VIH? INSISTER POUR AVOIR LA REPONSE LA PLUS EXACTE POSSIBLE. | OFFRE SERVICE SUR PLACE DANS CETTE UNITE | |
| 1313 | Y a-t-il un dossier/fichier/fiche individuelle tenue pour les clients qui reçoivent les services à partir de cette UNITE? Ceci fait référence à un système où les informations individuelles sur le client sont enregistrées sur un même support montrant tous les services et soins dont il a bénéficiés? SI OUI, DEMANDER A VOIR UN EXEMPLAIRE | OUI, VU 1 OUI, RAPPORTE, PASVU 2 OUI, DISPONIBLE DANS AUTRE UNITE 3 NUMERO UNITE OUI, DISPONIBLE DANS LE CENTRAL DES DOSSIERS/STATIST 4 AUTRE SPECIFIER PAS DE DOSSIER/FICHE INDIVIDUEL 7 | |
| 1314 | Y a-t-il une directive écrite sur la confidentialité des résultats du test VIH ou le statut VIH/SIDA appliquée par cette unité? SI OUI: Puis-je la voir? | OUI, VUE ECRITE OU DOCUMENT DONNEE AUX CLIENTS . 1 OUI, VUE, DIRECTIVE ECRITE . 2 OUI, RAPPORTEE, PAS VUE 3 NON | → 1316 |
| 1315 | Cette directive spécifie-t-elle que personne ne sera informée sur le statut VIH/SIDA d'une personne sans son accord? | OUI | |
| 1316 | Maintenant je voudrais me renseigner sur les services de diagnostics et de traitement. Pour chaque service que je mentionnerai prière de me dire si les prestataires de cette unité, offrent le service, réfèrent les clients pour ce service ou n'offrent pas le service du tout | PAR PRESTA- PRESTATAIRES HORS | |
| 01 | Est ce que les prestataires de cette unité prescrivent les médicaments pour traiter la TB? | QRE TB 4 | 4 |
| 02 03 | Est ce que les prestataires de cette unité diagnostiquent les clients ayant la TB? Est ce que les prestataires de cette unité | QRE TB 4 | 4 |
| 04 | assurent le traitement de suivi des clients tuberculeux Est ce que les prestataires de cette unité | 1 | 4 |
| 05 | prescrivent le traitement du Paludisme? Est ce que les prestataires de cette unité prescrivent un traitement pour les IST? | | 4 131 & |
| 1317 | Est ce que tous les clients IST sont systématiquement référés pour un testdu VIH? | ļ | |
| 1318 | Y a-t-il des directives ou protocoles pour les prestataires de cette unité? Y compris directives affichées sur le mur. SI OUI, DEMANDER: Puis-je voir toutes les directives et protocoles disponibles ici? | QLQES DIRECTIVES/PROTOCOLES DISPONIBLES | → 1322 |

| NO. | QUESTIONS | C | CATEGORIES COD | ES | ALLER A |
|------|--|-------------------|-----------------------------------|-----------------------|--------------------------------|
| | | | (a) | | (b) |
| 1319 | Tout d'abord je voudrais vous poser des questions sur les directives/protocoles nationaux DEMANDER POUR CHAQUE DIRECTIVE/PROTOCOLE. Avez-vous [NOM DE LA DIRECTIVE]? | | RAPPORTE DISPONIBLE PAS VU | PAS DISPO NIBLE | - DATE SUR |
| 01 | Normes et directives nationales pour le conseil et depistage volontaire et la prevention de la transmission du VIH de la mere et de l'enfant (MINISANTE) | 1 → b n | ² | 3 02 | |
| 02 | Directive nationales pour le conseil et depistage volontaire du VIH (MINISANTE) | 1 → b | 2 03. | 3 03 ↓ | |
| 03 | Manuel du conseiller en conseil et depistage volontaire du VIH/SIDA (MINISANTE) | e 1 →b | 2 04 | 3 04 ↓ | |
| 04 | Guide pour la prise en charge therapeutique du VIH/SIDA (MINISANTE) | 1 → b | 2 05 ← | 3 05 ← | |
| 05 | Protocole de la surveillance sentinelle du VIH chez les femmes se rendant en CPN | 1 → b | 2 06 ← | 3 06 ← | |
| 06 | Directive pour l'administration des anti-retroviraux chez les femmes enceintes | 1 → b | ² | 3 07 ↓ | |
| 07 | Guide therapeutique standard (MINISANTE) | 1 → b | 2 084 | 3 08 √ | |
| 08 | Protocole de la transmission du virus de l'immuno- deficience humaine de la mere a l'enfant au Rwanda | 1 → b | 2 09 ↓ | 3 09 ← | |
| 09 | Guide d'utilisation des medicament antiretroviraux che. | z 1 → b | 2 10 4 | 3 10 4 | |
| 10 | Guide national pour le soutien et la prise en charge alimentaire et nutritionnel pour les personnes vivant av | 1 →b ⁄ec | 2 7 | 3 7 | |
| | le VIH/SIDA | | 11 | 11 | |
| 11 | Politique nationale de nutrition (MINISANTE) | 1 → b | 2 ¬ 12 ← | 3 12 ← | |
| 12 | Directive nationales de prise en charge du paludisme au Rwanda | 1 → b | 2 13 | 3 13 - | |
| 13 | Manuel technique sur la prise en charge de la tuberculose | 1 → b | 2 14 ← | 3 14 4 | |
| 14 | Manual therapeutique medecine intern (CHU/CHK) | 1 →b | 2 15 ← | 3 15 ♣ | |
| 15 | La prise en charge de l'enfant infecté par le VIH | 1 → b | 2 1320 | 3 132 9 | |
| 1320 | A part les directives nationales sus-mentionnées, disposez-vous d'autres directives? | DIRECTIVE | PROTOCOLES S | | 1 S 2 <u>→</u> 1322 |
| 1321 | DEMANDER D'APRES D'AUTRES DIRECTIVES QUE CELLES DEJA ENREGISTREES, ET QUI COUVRENT LES DOMAINES SUIVANTS: | VU | (a) RAPPORTE DISPONIBLE PAS VU | PAS DISPONIE | (b) B DATE SUR MANUEL ANNEE |
| 01 | Autres protocoles/directives sur contrôle des infections [DOIT MENTIONNER LAVAGE DES MAINS ET ARTICLES POINTUS] | s 1 → b | 2 02 | 3 02 4 | |
| 02 | Autres protocoles/directives sur le diagnostic et le traitement du Paludisme | 1 → b | 2 03 4 | 3 03 ↓ | |
| 03 | Autres protocoles/directives sur le diagnostic et le traitement des IST | 1 → b | 2 ¬ 04• | 3 704 4 | |
| 04 | Autres directives relatives à la prophylaxie-post- exposition | 1 → b | 2 05 ₄ | 3 05 | |
| 05 | Autres directives sur l'alimentation des personnes vivant avec le VIH/SIDA? | 1 → b | 2 – 1322• | 3 1322 | |

| NO. | QUESTIONS | | CATEGO | RIES CODES | | ALLER A |
|------|--|--|---|---|----------------------------------|---|
| 1322 | Est ce que les prestataires de cette unité offrent des services de soins préventifs ou curatifs pour des clients infectés par le VIH/SIDA | NON, CI AILLE NON, CI HORS PAS D'C OU R VIH/S OFFRE | LIENTS VIH, EURS, DANS LIENTS VIH, S ETABLISS OFFRE DE S EFERENCE IDA NI SERVICE | /SIDA SONT F CET ETABLI /SIDA SONT F EMEN | REFRES SS 2 REFRES 3 ICES 4 S NI | → 1330 → 1330 → 1330 →1348(03) |
| 1323 | Où sont placés les hospitalisés qui pourraient avoir le HIV/SIDA, par rapport à d'autres hospitalisés non atteints du VIH/SIDA ? APPROFONDIR POUR REPONSE EXACTE. | GROUP DES A | ES(VIH/SID) AUTRES DS | DA ET AUTRE A DS ENDRO MEME SALL ALLE PR VIH | IT SEPARES E) 2 | |
| 1324 | Pour chaque service que je vais mentionner, pouvez- vous me dire si les prestataires de cette unité offrent personnellement le service, réfèrent les clients pour ce service ou ne le font jamais. [LIRE CHACUN DES THEMES CI-DESSOUS] | CETTE UN | OFFERT DS NITE PRESTATAIR AUTRES UNITE | CLIENT REF ES UNITE DANS CET ETABLISS. | HORS ETABLISS; | SERVICE NON OFFERT |
| 01 | Prescrivent le traitement pour une infection opportuniste en relation avec le VIH/SIDA? Ceci inclut les infections fongiques topiques. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 02 | Offrent le traitement intraveineux systémique des infections fongiques spécifiques comme la méningite à cryptocoque? | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 03 | Offrent le traitement de Sarcome de Kaposi? | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 04 | Offrent, prescrivent des soins palliatifs comme la gestion des symptômes ou de la douleur ou des soins infirmiers pour des clients sévèrement affaiblis? [SOINS D'HOSPICES] | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 05 | Offrent des services de réhabilitation nutritionnelle? Par là, je veux dire l'éducation du client et la fourniture des suppléments nutritionnels. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 06 | Prescrivent ou offrent une supplémentation fortifiée en protéines? | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 07 | Prescrivent un traitement antiretroviral et/ou offrent un suivi médical des clients sous TAR? | 1 - QRE TAR | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 08 | Offrent autres services de suivi pour les personnes sous TAR (CECI INCLUT LES SERVICES A BASE COMMUNAUTAIRE] | 1 QRE TAR | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 09 | Soins VIH/SIDA pour patients en services pédiatriques | s? 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |

| NO. | QUESTIONS | | CATEGORI | ES CODES | | ALLER A |
|------|--|--|---|--------------------------------------|------------------------------|----------------------------|
| 1325 | Ensuite je veux me renseigner sur les services preventifs qui sont parfois offerts aux personnes atteints du VIH/SIDA. Pour chaque service mentionné | | E SERVICE ETTE UNITE | REFERE CLIENT SERVICE | AU | OFFRE JAMAIS SERVICE |
| | dites-moi si chaque client séropositif bénéficie du service indépendamment de sa condition (systématiquement) ou si le service est offert selon la condition du client (sélectivement) ou si le service n'est jamais offert. Si offert, est ce que le service préventif est offert dans cette unité ou est-ce les clients sont référés ailleurs pour ce service? | SYSTEMAT POUR TOUTS CLIENTS VIH/SIDA | PARFOIS/ SELECTIF | SYSTEMAT POUR TOUTS CLIENTS VIH/SIDA | PARFOIS/ SELECTIF | |
| 01 | Test ou dépistage de la tuberculose? | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 02 | Traitement préventif de TB (INH) | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 03 | Traitement préventif de base, c'est à dire, avant que le patient ne soit malade, pour des infections opportunistes comme le traitement par Cotrimoxazole (CPT). | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 04 | Offre ou prescrition d'une supplémentation en micronutriments comme des vitamines ou du fer? | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 05 | Conseil des clients sur l'utilisation services de planification familiale pour raison de santé liée au VIH/SIDA? | | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 06 | Fourniture de condoms pour prévenir une éventuelle transmission du VIH/SIDA? | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 07 | Donne MII pour hospitalisés ou installe celle apportée par le patient | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 1326 | Y a-t-il un registre sur les clients recevant CPT? SI OUI, DEMANDER A VOIR LE REGISTRE ET VERIFIER SI LE SEXE Y EST MENTIONNE | OUI, VU OUI, RA INFORM INFORM | , SEXE NON I PPORTE, PAS ITION DS DOS | SSIER INDIVIE ENREGIS | | |
| 1327 | Y a-t-il un registre sur les clients recevant IPT pour la TB? SI OUI, DEMANDER A VOIR LE RAPPORT ET VERIFIER SI LE SEXE Y EST MENTIONNE | OUI, VU OUI, RA INFORM INFORM | , SEXE NON I PPORTE, PAS ITION DS DOS | SSIER INDIVIE ENREGIS | | |
| 1328 | A part les protocoles et guides que nous avons déjà vus, avez-vous autres matériaux écrits spécifiques aux services VIH/SIDA? | | | | | → 1330 |
| 1329 | SI OUI, DEMANDER A VOIR CES MATERIAUX ET VERIFIER SI LES THEMES CI-DESSOUS Y SONT INCLUS | VU | (a) RAPPOR DISPONI PAS VU | | (b) DATE SUR MANUEL ANNEE | |
| 01 | Autres protocoles/guides pour la gestion clinique du traitement des IOs liées au VIH/SIDA chez adultes | 1 → b | 3 02 | 4 02 ~ | | |
| 02 | Autres protocoles/guides pour la gestion clinique du traitement des lOs liées au VIH/SIDA chez enfants | 1 → b | 3 03 | 4 03 ↓ | | |
| 03 | Protocoles/guides sur la supplémentation en micro- nutriments? | 1 → b | 3 04 ₄ | 4 04 🎝 | | |
| 04 | Protocoles/guides sur le support nutritionnel avancé comme supplément enrichi en protéine pour traiter ou prévenir une malnutrition sévère? | 1 → b | 3 05 ₄ | 4 05 🎝 | | |
| 05 | Protocoles/guides sur la fourniture de soins symptô- matiques ou palliatifs [DOIT MENTIONNER CONTRÖLE DE LA DOULEUR] | 1 → b | 3 06 √ | 4 06 ┛ | | |
| 06 | Protocole de thérapie préventive autre que la TB, comme la cotrimoxazole pour la prévention de la pneumonie? | 1 → b | 3 07₄ | 4 07 🎝 | | |
| 07 | Protocoles/guides de thérapie préventive pour la tuberculose? | 1 → b | 3 08 | 4 08 4 | | |
| 08 | Autres protocoles/guides sur les soins communau- taires ou à domicile pour les clients atteints de VIH/SIDA ? | 1 → b | 3 133 Q | 4 – 1330 | | |

| NO. | QUESTIONS | | | CATE | GORIES CODES | | ALLER A |
|------|--|--|-------------------------------------|---|---|--|--------------------------------|
| 1330 | Les prestataires affectés à cette unité fourr ou référent-ils des clients infectés par le VI services ou counseling de soutien pour les ainsi que leur famille à vivre avec le VIH/SI | <i>H pour</i> aider | | | | | |
| 1331 | Pour chaque service que je vais citer, dites-moi SVP si les prestataires de cette unité offrent le service eux même, ou s'ils réfèrent les clients pour ce service. SI OUI POUR REFERENCE, INSISTER S'IL Y A UN DOCUMENT CONTENANT LA LISTE DES SITES DE REFERENCE, OU SI LE PRESTATAIRE PEUT CITER LE NOM D'UN SITE DE REFERENCE POUR LE SERVICE EN QUESTION. | SERV DISP DANS CI OI STRAT. MO | | | PAS VUE. | REFERENCE PRESTATAIRE: NE PEUT INDIQUER LIEU | NI SERVICE NI EFERENC |
| 01 | Services de soins à domicile pour des patients atteints par le VIH/SIDA et leur fan | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 02 | Groupe de support pour les personnes vivants avec le VIH/SIDA (PVVS)? | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 03 | Support moral/spirituel pour les clients et/ou lafamille? | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 04 | Support pour les orphelins ou autres enfants vulnérables? | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 05 | Support social, comme nourriture, matériel projets générateurs de revenu et exonération de frais pour les PVVS et leur famille | ; | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 06 | Services légaux ? | | | _ | | | _ |
| 07 | Counseling sur l'éducation sanitaire pour prévention de transmission du VIH/SIDA? | | | 2 | | 4 | 5 |
| 08 | Education sur les soins VIH pour les patients et leur famille? | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 09 | Implication ou référence à d'autres prestataires comme herboriste, acupuncture, traditionnel | | 1 | 2 | | 4 | 5 |
| 10 | Offre ou référence à des prestataires de services VIH/SIDA pour le support moral/spirituel? | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 1332 | Y a-t-il un registre sur les références des clients hors de cette unité? SI OUI, DEMANDER A VOIR LES DOCUMENTS OU CES REFERENCES SONT MENTIONNEES. | | | GISTRE SU NE REFERI | NON VU R FICHE CLIE | | → 1339 |
| 1333 | | vous referez un client à une autre e dans l'établissement, utilisez vous un formulair OUI,RAPPORTE, PAS VU rimé indiquant les informations à transmettre | | | | | → 1335 → 1335 |
| 1334 | Utilisez-vous une (autre) méthode pour trai les informations sur le client au site de réfé pour aider le client a recevoir des services référence? SI OUI, DEMANDER: Quelle m Utilisez-vous? | rence ou du site de | PRES V A NOTE P AUTE | ICHIER/FICH E ÉCRITE OU DU LETTRE A STATAIRE DO ERBAL AU S CCOMPAGN E ÉCRITE/LE APIER BLAN EE (SPEC | HE J ORDONNAN AVEC EN-TET ONNE UN RA BITE OU NE LE CLIENT TTRE SUR NC LIFIER) | 2 | |

| NO. | QUESTIONS | CATEGORIES CODES | ALLER A |
|------|--|--|----------------------------|
| 1335 | Quand vous référez un client à une autre structure pour un service, utilisez-vous un formu- laire pré imprimé officiel indiquant les informations à transmettre sur le patient, c'est-a-dire un doc.officiel ? SI OUI, DEMANDER: Puis je en voir une copie? | OUI, VU | → 1337 → 1337 → 1339 |
| 1336 | Le formulaire de référence a-t-il un espace où le nom et la localisation du site de référence peuvent être mentionnés? | OUI, VU 1 OUI, RAPPORTE, PAS VU 2 NON 3 | → 1338 → 1338 → 1338 |
| 1337 | Utilisez-vous une (autre) méthode pour transmettre de informations sur le client au site de référence ou pour aider le client a recevoir des services du site de référence? SI OUI, DEMANDER:Quelle méthode utilisez vous? | | |
| 1338 | Existe-t-il un système pour fournir ou recevoir ur feedback sur les références faites ou reçues par cette unité? INSISTER POUR DETERMINER SI LE FEEDBACK EST RECU OU FOURNI. DEMANDER A VOIR UN DOCUMENT MONTRANT QUE LE FEEDBACK A ETE FOURNIT OU RECU. ENCERCLER TOUT CE QUI EST APPLICABLE. | OUI, FEEDBACK RECU DOCUMENTATION VUE A OUI, FEEDBACK FOURNI DOCUMENTATION VUE B SYSTEME RAPPORTE, MAIS DOCUMENTATION PAS VUE C FOURNIT FEEDBACK SEUL. SI DEMANDE PAR PRESTATAIRE PAS DE FEEDBACK SUR REFEREI Y | |
| 1339 | VERIFIER Q1324 ET ENREGISTRER SI UNE DES REPONSES EST CODEE '1', INDIQUANT QUE CETTE UNITE OFFRE DES SERVICES CLINIQUES DU VIH/SIDA. | OUI | → 1348 |
| 1340 | Où peut-on trouver les informations sur le nombre de clients vus dans cette unité et ayant reçu des services de diagnostics liés au VIH/SIDA, comme les infections opportunistes? INSISTER POUR DETERMINER LE SYSTEME UTILISE. SI L'UNITE COMPILE DES RAPPORTS ET QUE CES RAPPORTS MENTIONNENT DIAGNOSTIS SPECIFIQUES, L'INFORMATION PEUT ETRE COLLECTEE DE L'ENDROIT CENTRAL. LES RAPPORTS DE L'UNITE DOIVENT ENCORE ET OBSERVES POUR LA DATE LA PLUS RECENTE. SI LES RAPPORTS NE COUVRENT PAS DIAGNOSTIDU VIH/SIDA, EXAMINER LE REGISTRE SELON LES INSTRUCTION SUIVANTES. | CS TRE | → 1345 → 1348 |

| NO. | QUESTIONS | CATEGORIES CODES | ALLER A | | | |
|------|---|------------------------------|---------|--|--|--|
| 1341 | liées au VIH/SIDA ayant reçu des services de cette UNITE au cours de l'année dernière. Si les diagnostics que je cherche sont compilés dans ces rapports, je peux utiliser ces rapports, sinon, je dois voir les registres de l'unité. COMMENCER PAR LES ADMISSIONS DU DERNIER JOUR DU DERNIER MOIS COMPLET LE PLUS REVÊRIFIEZ LA LISTE DES DIAGNOSTICS POUR 12 MOIS COMPLETS OU POUR 1000 CLIENTS ADMIS/S S'ASSURER DE COLLECTER L'INFORMATION RELATIVE A TOUT LE MOIS COMPLET OU TOMBE LE 1000EME CLIENT ADMIS/SORTI SI PLUS D'UN REGISTRE A ÉTÉ UTILISE, PASSEZ EN REVUE TOUS LES REGISTRES OÙ LES CLIENTONT PU ÊTRE ENREGISTRES POUR CETTE PERIODE D'EXAMEN. | | | | | |
| | SI PLUS D'UN DIAGNOSTIC PARMI CEUX SOUS-CI SPECIFIQUE AU VIH/SIDA,. NE PAS ENREGISTRER LE MEME CLIENT PLUS D' | | | | | |
| 1 | CANDIDOSE ORALE/DOULEURS BUCCALES | NOMBRE D'ADMISSIONS/SORTIES | | | | |
| 2 | MENINGITE CRYPTOCOCCIQUE | | | | | |
| | | | | | | |
| 3 | TOXOPLASMOSE | | | | | |
| 4 | SARCOME DE KAPOSI (Tumeur) | | | | | |
| 5 | SYNDROME ASSOCIE AU SIDA (ARC) | | | | | |
| 6 | HERPES ZOSTER/SIMPLEX | | | | | |
| 7 | PPC (PNEUMONIE A PNEUMOCYSTIS CARINII) | | | | | |
| 8 | IMMUNOSUPPRESSION VIH/SIDA OU RDV | | | | | |
| 9 | SYNDROME DE CACHEXIE DIFFICULTES A SE DEVELOPPER (FTT) | | | | | |
| 10 | DIARHEE CHRONIQUE(DOIT SPECIFIER CHRONIQUE) | | | | | |
| 11 | TUBERCULOSE | | | | | |
| 12 | AUTRE DIAGNOSTIC NON SPECIFIQUE COMMUN AUX MALADIES DU VIH/SIDA | | | | | |
| | PYREXIE/FIEVRE D'ORIGINE INCONNUE (PUO/FUO) LYMPHODENOPATIE | | | | | |
| 13 | AUTRE DIAGNOSTIC INDIQUANT CLIENT AVAIT UNE MALADIE LIEE AU VIH/SIDA (SPECIFIER) | | | | | |
| 14 | PALUDISME (TOTAL) | | • | | | |
| 15 | PALUDISME (ENFANTS MOINS DE 5 ANS) | | | | | |
| 16 | ANEMIE (TOTAL) | | | | | |
| 17 | ANEMIE (ENFANTS MOINS DE 5 ANS) | | | | | |
| 1342 | ENREGISTRER NBRE DE MOIS SE RAPPORTANT AUX DONNEES DE LA QUESTION PRECEDENTE | NOMBRE DE MOIS DE DONNEES | | | | |
| 1343 | ENEGISTRER LE NBRE TOTAL D'ADMISSIONS/ SORTIES SE RAPPORTANT AUX DONNEES SUR LES DIAGNOSTICS COLLECTES | NOMBRE TOTAL | | | | |
| 1344 | QUELLE EST LA DATE LA PLUS RECENTE SE RAP- PORTANT AU DIAGNOSTIC ENREGISTRE D'UN CLIEN VIH/SIDA OU NON VIH/SIDA? | DURANT 30 DERNIERS JOURS | | | | |
| 1345 | Est ce que les rapports sont régulièrement compilés sur le nombre d'admissions/sorties dans cette unité? | OUI | → 1348 | | | |

| NO. | QUESTIONS | CATEGORIES CODES | ALLER A |
|------|---|--|----------------------------|
| 1346 | Quelle est la fréquence d'envoi des rapports élaborés à quelqu'un d'autre en dehors de de l'établissement? | MENSUEL OU PLUS SOUVEN¹ | → 1348 |
| 1347 | A qui ces rapports sont-ils envoyés? ENCERCLER TOUT CE QUI EST APPLICABLE. | CHARGE DE DOSSIERS A DIRECTEUR ETABLIS./SUPERVISEUR B NIVEAU DISTRICT C NIVEAU REGIONAL D NIVEAU NATIONAL E AGENCE DONATRICE F AUTRE X (SPECIFIER) | |
| 1348 | Je voudrais connaître maintenant le nombre de patier unité aujourd'hui. Je voudrais aussi savoir combien d' en tout, ceux atteints par le VIH/sida et ceux qui ne le SI L'INFORMATION N'EST PAS DISPONIBLE DANS LA UNE FOIS QUE VOUS ETES DANS UNITE APPR TOUTES LES UNITES COUVERTES PAR CE QUES DU VIH/SIDA ET TOUS LES HOSPITALISES. | adultes et d'enfants sont hospitalisés ici aujourd'hui, sont pas. LES DOSSIERS OU REGISTRES MEDICAUX, DEN ROPRIEE ET FAITES LA SOMME DES NOMBRES I | IANDEZ DE |
| 01 | Combien d'adultes sont hospitalisés aujourd'hui qui ont probablement le VIH/sida ou dont le diagnostic confirmé qu'ils étaient atteints du VIH/sida? Par adultes, je veux dire 15 ans et plus | NOMBRE ADULTES a NE SAIT PAS | |
| 02 | Combien d'enfants sont hospitalisés aujourd'hui qui ont probablement le VIH/sida ou dont le diagnostic a confirmé qu'ils étaient atteints du VIH/sida ? Par enfants, je veux dire moins de 15 ans. | NOMBRE ENFANTS 998 | - |
| 03 | Au totals, combien d'adultes sont hospitalisés aujourd'hui, tous diagnostics confondus ? | TOTAL ADULTES NE SAIT PAS | |
| 04 | Au total, combien d'enfants sont hospitalisés aujourd'i tous diagnostics confondus ? | nui TOTAL ENFANTS NE SAIT PAS | - |
| 1349 | INDIQUER LA SOURCE DES DONNEES RELATIVE AU NOMBRE DE PATIENTS DU VIH/SIDA QUI SONT AUJOURD'HUI DANS CETTE UNITE | S REGISTERE/DOSSIERS A VERBAL PAR LE PERSONNEL DE L'UNITE | |
| 1350 | Est-ce que des moustiquaires de lits ont été observées dans cette unité ? SI OUI, INDIQUER SI LES MOUSTIQUAIRES SONT OFFERTES PAR L'ETABLISSEMENT OU EST-CE QUE LE PATIENT DOIT APPORTER LA SIENNE | OUI, OFFERTE PAR ETABLISSEMENT OBSERVES DANS TOUS LES LITS | |
| 1351 | Maintenant je voudrais poser des questions sur la prophylaxie post exposition (PEP) pour les gens ayant été exposés au VIH/SIDA. Est-ce que la PEP est disponible pour le personnel dans cette unité SI OUI, DEMANDER: Est-ce que les prestataires prescrivent ou réfèrent pour la PEP? | OUI, PEP PRESCRITE/PERSONNEL REFERE PAR CETTE UNITE | → 1359 → 1359 → 1359 |
| 1352 | Dans cette unité, y a-t-il un registre ou un document montrant qu'une PEP a été prescrite à un quelqu'un q travaille ici ou a été référé pour une PEP? SI OUI, DEMANDER: Puis je voir ce registre? VERIFIER POUR VOIR LE TYPE D'INFORMATION DISPONIBLE. ENCERCLER LE CODE DE TOUTE INFORMATION ENREGISTREE | OUI, REFERE POUR PEP A ui OUI, PRE-PEP VIH TEST RECL B OUI, MEDTS ARV PR PEP REC C OUI, POST-PEP VIH TEST REC D PAS DONNEES DS CETTE UN E NON, INFORMATION SUR DOSSIER INDIVIDUEL SEULEMENT F PAS DE DONNES SUR PE Y | |
| 1353 | Y a-t-il des protocoles écrits ou des guides sur la prophylaxie post-exposition disponibles dans ce site? SI OUI, DEMANDER A VOIR CES PROTOCOLES OU GUIDES | OUI, VU COMPLET | |

| NO. | QUESTIONS | CATEGORIES CODES | ALLER A |
|------|--|---|---------------|
| 1354 | Quelle est la posologie pour la PEP qui est la plus courramment prescrite? | 2-Combinaisons médicaments: ZIDOVUDINE (ZDV) + LAMIVUDINE (3TC) 01 STAVUDINE (d4T) + LAMIVUDINE (3TC) 02 STAVUDINE (d4T) + DINADOSINE (ddI) 03 3-Combinaisons médicaments: Cerains d'entre 1, 2 or 3 plus EFAVIRENZ (04 Certains d'entre 1, 2 or 3 plus NELFINAVIR 05 Certains d'entre 1, 2 or 3 plus LOPINAVIR-RITONAVIR (LPV/r) 06 Autre 96 (SPECIFIER) | |
| 1355 | Y a-t-il des médicaments pour la PEP stockés dans cette unité? SI OUI, DEMANDER A LES VOIR | OUI | → 1359 |
| 1356 | ENREGISTRER QUELS SONT LES MEDICAMENTS DE LA PEP QUI SONT DISPONIBLES | ZIDOVUDINE (ZDV or AZT | |
| 1357 | DECDIEDE LE OTOCIVA CE DEC MEDICAMENTO | AUCUN Y | → 1359 |
| 1337 | DECRIERE LE STOCKAGE DES MEDICAMENTS DE LA PEP. EST CE QU'ILS SONT STOCKES DANS UNITE FERMEE A CLE ET SEPARES DES AUTRES MEDICAMENTS OU FOURNITURES? | STOCKES SEUL 1 STOCKES AVEC AUTRES ARV. 2 ET SEPARES DES AUTRES M 2 STOCKES AVEC NON-ARV MDT 3 AUTRE 6 (SPECIFIER) | |
| 1358 | DECRIRE LES CONDITIONS DE SECURITE DES MEDICAMENTS DE LA PEP | FERMES A CLE SEPARES DES AUTRES MEDS | |
| 1359 | Y a-t-il des toilettes ou latrine pour les clients dans cette unité? SI OUI DEMANDER A LA VOIR ET DECRIRE SI C'EST PROPRE ET FONCTIONNELLE | OUI, FONTIONNELLE, PROPRE 1 OUI, FONTIONNELLE, PAS PROI 2 OUI, PAS FONCTIONNELLE 3 PAS DE TOILETE/LATRINE PR CLIEN 4 | → 1361 |
| 1360 | INDIQUER LE TYPE DE TOILETTES/LATRINE DISPONIBLE NOTE : LA DALLE PEUT ÊTRE EN CIMENT, EN BOIS OU EN TOUT AUTRE MATÉRIAU FINI. | CHASSE D'EAU BRANCHEE A RESEAU EGOU 01 FOSSE SEPTIQUE 02 LATRINE 03 AILLEURS 04 (SPECIFIER) NE SAIT PAS OU 05 LATRINE AMELIORE 06 LATRINE SOMMAIRE 07 SEAU 08 LATRINE PENDUE 09 TOILETTE PUBLIQUE 10 AUTRE 96 (SPECIFIER) | |

| NO. | QUESTIONS | (| CATEGORIES CODE | ES | ALLER A |
|------|--|--------------------|--------------------|-------------------|---------|
| 1361 | CHOISIR AU HASARD UNE SALLE DE PATIENTS P DES INFECTIONS. INDIQUER SI LES ARTICLES SI DANS UN ENDROIT SUFFISAMMENT PROCHE PO | UIVANTS Y SON | IT DISPONIBLE | S OU S'ILS SE TRO | |
| | INDIQUER SI LES ARTICLES SUIVANTS Y SONT DISPONIBLES OU DANS UNE SALLE ADJACENTES | S VU | RAPPORTE PAS VU | PAS DISPONIBLE | |
| 01 | EAU COURANTE (CANALISÉE) | 1 ¬ 04• | 2 | 3 | |
| 02 | AUTRE EAU COURANTE (SEAU AVEC ROBINET OU EAU VERSEE D'UN RECIPIENT) | 1 04 | 2 | 3 | |
| 03 | EAU EN SEAU OU BASSIN (EAU REUTILISEE) | 1 | 2 | 3 | |
| 04 | SAVON POUR SE LAVER LES MAINS | 1 | 2 | 3 | |
| 05 | SERVIETTE POUR LES MAINS A USAGE UNIQUE | 1 | 2 | 3 | |
| 06 | RECIPIENT DECHETS AVEC COUVERCLE ET SAC EN PLASTIQUE | 1 | 2 | 3 | |
| 07 | RECIPIENT POUR ARTICLES TRANCHANTS | 1 | 2 | 3 | • |
| 08 | GANTS JETABLES EN LATEX | 1 ¬ 10₊ | 2 | 3 | |
| 09 | GANTS JETABLES PAS EN LATEX | 1 | 2 | 3 | - |
| 10 | SOLUTION DECONTAMINANTE DEJA PREPAREE | 1 ¬ 12 ₊ | 2 | 3 | |
| 11 | DESINFECTANT (PAS ENCORE PREPARE) | 1 | 2 | 3 | |
| 12 | AIGUILLES JETABLES | 1 | 2 | 3 | |
| 13 | SERINGUES AUTO-BLOQUANTES | 1 | 2 | 3 | - |
| 14 | SERINGUES JETABLES (3 OU 5 ML) | 1 | 2 | 3 | |
| 15 | SALLE PRIVEE (INTIMITE AUDITIVE ET VISUELLE) | 1 ¬ 18 ₊ | 2 | 3 | |
| 16 | INTIMITE AUDITIVE | 1 | 2 | 3 | |
| 17 | INTIMITE VISUELLE | 1 | 2 | 3 | |
| 18 | TABLE D'EXAMEN | 1 | 2 | 3 | |
| 19 | CONDOMS | 1 | 2 | 3 | |
| 20 | TEST RAPID POUR VIH | 1 | 2 | 3 | |
| 21 | KIT SPINAL (PONCTION LOMBAIRE) | 1 | 2 | 3 | |

| NO. | QUESTIONS | CATEGORIES CODES | | ALLER A | |
|------|---|-------------------------|--------------------|-------------------|--------|
| 1362 | Y a-t-il une salle de traitement/procédure dans cette unité, différente de la salle des patients qu'on vient d'évaluer? SI OUI, DEMANDER A LA VOIR ET INDIQUER SI LES ARTICLES SUIVANTS SONT DISPONIBLES | | | | → 1364 |
| 1363 | INDIQUER SI LES ARTICLES SUIVANTS Y SONT DISPONIBLES OU DANS UNE SALLE ADJACENTE | VU | RAPPORTE PAS VU | PAS DISPONIBLE | |
| 01 | EAU COURANTE (CANALISÉE) | 1 ¬ 04• | 2 | 3 | |
| 02 | AUTRE EAU COURANTE (SEAU AVEC ROBINET OU EAU VERSEE D'UN RECIPIENT) | 1 | 2 | 3 | |
| 03 | EAU EN SEAU OU BASSIN (EAU REUTILISEE) | 1 | 2 | 3 | |
| 04 | SAVON POUR SE LAVER LES MAINS | 1 | 2 | 3 | • |
| 05 | SERVIETTE POUR LES MAINS A USAGE UNIQUE | 1 | 2 | 3 | |
| 06 | RECIPIENT DECHETS AVEC COUVERCLE ET SAC EN PLASTIQUE | 1 | 2 | 3 | |
| 07 | RECIPIENT POUR ARTICLES TRANCHANTS | 1 | 2 | 3 | |
| 08 | GANTS JETABLES EN LATEX | 1 10₊ | 2 | 3 | |
| 09 | GANTS JETABLES PAS EN LATEX | 1 | 2 | 3 | • |
| 10 | SOLUTION DECONTAMINANTE DEJA PREPAREE | 1 ¬ 12⊷ | 2 | 3 | |
| 11 | DESINFECTANT (PAS ENCORE PREPARE) | 1 | 2 | 3 | |
| 12 | AIGUILLES JETABLES | 1 | 2 | 3 | |
| 13 | SERINGUES AUTO-BLOQUANTES | 1 | 2 | 3 | |
| 14 | SERINGUES JETABLES (3 OU 5 ML) | 1 | 2 | 3 | |
| 15 | SALLE PRIVEE (INTIMITE AUDITIVE ET VISUELLE) | 1 184 | 2 | 3 | • |
| 16 | INTIMITE AUDITIVE | 1 | 2 | 3 | |
| 17 | INTIMITE VISUELLE | 1 | 2 | 3 | • |
| 18 | TABLE D'EXAMEN | 1 | 2 | 3 | |
| 19 | CONDOMS | 1 | 2 | 3 | |
| 20 | TEST RAPID POUR VIH | 1 | 2 | 3 | |
| 21 | KIT SPINAL (PONCTION LOMBAIRE) | 1 | 2 | 3 | |
| 1364 | Est-ce que les seringues pour injection et prélevemen de sang sont reutilisées? SI OUI, CONTINUER. SI NON, ENCERCLER 'Y' POUR JAMAIS REUTILISEE. Quelle est la méthode finale utilisée postérilisation des seringues? ENCERCLER TOUT CE QUI EST APPLICABLE | AUTOCLAVE EBULLITION | ON VAPEUR | B C | |
| | Z. ISZ. ISZER 1991 SZ WOLEO MITELONDEZ | SERINGUES | | LISÉES Y | |

| NO. | QUESTIONS | CATEGORIES CODES | ALLER A |
|------|---|--|--|
| 1365 | DEMANDER A PARLER AVEC LA PERSONNE LA PLUS FAMILIARISEE AVEC LE NETTOYAGE ET LE TRAITEMENT DES EQUIPEMENT Quelles procédures sont suivies pour le nettoyage et la décontamination du matériel avant réutilisation? INSISTER SI NECESSAIRE POUR AVOIR LA REPONSE CORRECTE | TREMPE DS SOLUTION DESINFECTANTE PUIS BROSSE ET FROTTE AVEC SAVON ET EAU | → 1373 |
| 1366 | Y a-t-il des directives écrites sur la décontamination du matériel? SI OUI, DEMANDER: Est ce que je peux les voir? | OUI, VU 1 OUI, RAPPORTE, PAS VU 2 NON 3 | →1368 →1368 |
| 1367 | EXAMINER LES DIRECTIVES ET ENCERCLER LES COMPOSANTES QUI Y SONT MENTIONNEES OU COUVERTES | TEMPS DE TREMPAGE A % PRODUIT CHIMIQUE UTILISE B PROPORTIONS A MELANGER C BROSSAGE FROTTAGE D AUCUNE Y | |
| 1368 | Où est ce que ce matériel est alors traité avant réutilisation? | DANS CETTE UNITE 1 AUTRE UNITE CET ETABLIS 2 NUMERO DE 2 UNITE 2 NON UNIT.(LIEU CENTRAL 3 DE TRAITEMENT DANS 3 CET ETABLISSEMENT) 3 ENVOYE A AUTRE ETABLISS 4 AUTRE 6 (SPECIFIER) 7 PAS D ARTICLE TRAITE 7 | →1371(6) →1371(6) →1371(6) →1371(6) |
| 1369 | Quelle est la méthode finale la plus couramment utilisée pour la désinfection ou la stérilisation du matériel médical comme les speculum et/ou les instruments chirurgicaux avant la réutilisation? SI DIFFERENTES METHODES SONT UTILISEES POUR DIFFERENTS TYPES DE MATERIEL, INDIQUER LA OU LES MEHODES UTILISEES POUR LE MATERIEL METALLIQUE COMME LES SPECULUMS OU LES PINCES. | STRERILISATION CHALEUR SECHE A AUTOCLAVE B EBULLITION C STREILISATION HUMIDE D METHODE CHEMIQUE E TRAITE HORS ETABLISSEMENT F AUTRE X (SPECIFIER) | → 1371(6) |

| NO. | QUESTION | s | | | CATEGOR | RIES CODES | | Þ | ALLER A |
|------|--|--------------|--------------|----------|-------------------|--------------------|-------|-------|----------------|
| | DEMANDER SI CHACUN DES ARTICLES SUIVANTS EST DISPONIBLE, ET SI C'EST LE CAS DEMANDER A LE VOIR ET VERIFIER S'IL EST FONCTIONNEL OU NON (SI APPROPRIE) | | | | | | | | |
| 1370 | ARTICLE | | (| a) DISPO | ONIBILITE | | (b) F | ONCTI | ONNEMEN |
| | | VU | RAPPO PAS | | PAS DISPONIBLE | NE SAIT PAS | OUI | NON | NE SAIT PAS |
| 01 | Autoclave électrique (PRESSION ET CHALEUR HUMIDE) | 1→ b | 2→ | b | 3 02 ↓ | 8 02 4 | 1 | 2 | 8 |
| 02 | Autoclave non-électrique (PRES/CHAL.HUMIDE) | 1 → b | 2→ | b | ³ → | 8 03 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 03 | Stérilisateurt chaleur sèche | 1→ b | 2→ | b | 3 04 🎝 | 8 04 - | 1 | 2 | 8 |
| 04 | Bouilloire électrique ou marmite à vapeur (sans pression) | 1→ b | 2→ | b | 3 05 ♣ | 8 ¬ 05 ← | 1 | 2 | 8 |
| 05 | Marmite non-électrique avec couvercle (POUR VAPEUR/EBULLITION) | 1 | 2 | | 3 | 8 | | | |
| 06 | Source de chaleur pour appareil non élecrique (cuisinière) | 1→ b | 2→ | b | 3 07 ↓ | 8 ¬ 07 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 07 | Minuteur automatique (PEUT ETRE SUR LE MATERIEL) | 1→ b | 2→ | b | 3 08 ↓ | 8 08 4 | 1 | 2 | 8 |
| 08 | Appareil indiquant que stérilisation est achevée | 1 | 2 | | 3 | 8 | | | |
| 09 | Protocoles ou directives écrites pour la stéilisation ou désinfection haut niveau | 1 | 2 | | 3 | 8 | | | |

| 1371 | | POUR CHACUNE DES METHODES (INDIQUER LE TRAITEMENT DETAIL | POUR CHACUNE DES METHODES SUIVANTES DE STERILISATION/DESINFECTION PRATIQUEES DANS CET ETABLISSEMENT INDIQUER LE TRAITEMENT DETAILLE, Y COMPRIS TEMPS PASSE APRES QUE TEMPERATURE/ PRESSION/EBULLITION SOIT ATTEINTE | LISATION/DESINFEC S PASSE APRES QUI | TION PRATIQUEES D E TEMPERATURE/ PF | ANS CET ETABLISSEI RESSION/EBULLITION | MENT SOIT ATTEINTE |
|------|--|--|--|--|--|--|----------------------------------|
| | | (1) Stérilisation à sec | (2) Autoclave (vapeur sous pression) | (3) Ebullition | (4) Vapeur sans pression | (5) Desinfection Chimique de Haut Niveau | (6) Décontamination initiale |
| ∢ | Méthode | UTILISEE 1 NON UTILIS. 2 → 2 | UTILISEE 1 NON UTILIS 2 → 3 | UTILISEE . 1 NON UTILIS 2 →4 | UTILISEE 1 NON UTILIS 2 → 5 | UTILISEE 1 NON UTILIS 2→6 | UTILISEE 1 NON UTILIS 2 →1372 |
| B | Temperature (centigrade) | TEMPERATURE | | | | | |
| | | AUTOMÁTIQUE 666 NE SAIT PAS 998 | AUTOMÁTIQUE 666 NE SAIT PAS 998 | | | | |
| O | Pression | | PRESS- ION AUTOMAT. 666 → 2E NSP 998 → 2E | | | | |
| ۵ | Unités de pression | | UNITES DE PRESSION: KG/CM² | | | | |
| ш | Minutes-quand équipement n'est pas enveloppé dans tissu | MINUTES AUTOMATIQUE 666 NE SAIT PAS 998 | MINUTES AUTOMATIQUE 666 NE SAIT PAS 998 | MINUTES NE SAIT PAS998 | MINUTES NE SAIT PAS998 | MINUTES NE SAIT PAS 998 | MINUTES NE SAIT PAS . 998 |
| ш | Minutes quand équipement est enveloppé | | MINUTES ENVELOPP AUTOMATIQL666 NE SAIT PAS 998 | | | | |
| O | Désinfection chimique utilisée | | | | | EAU DE JAVEL 1 CHLORINE 2 H2O2 3 POVIDONE IODINE 4 ALCOOL 5 CHLORHEXIDINE 6 GLUTARALDEHYDE 7 NE SAIT PAS 8 | EAU DE JAVEL |
| I | Pourcentage solution avant dilution | | | | | POURCENT. | POURCENT. NE SAIT PAS 98 |
| - | Mélange, parts: solution et eau | | | | | MELANGE PARTS a) DESINFECTANT | MELANGE PARTS a) DESINFECTANT |
| | | | | , | | b) EAU 000 | b) EAU |

| QUESTIONS | CODE | ES REPONSES | | ALLER A |
|---|---|--|--|--|
| DEMANDER A VOIR OU SONT ENTREPOSES LES ARTICLES TRAITES A L'INTERIEUR OU EXTERIEUREMENT ET INDIQUER POUR CHACUNE DES PRATIQUES D'ENTREPOSAGE CI-DESSOUS SI ELLE A ETE OBSERVEE OU RAPPORTEE | VU | RAPPORTE | PAS | NE SAIT PAS |
| Enveloppé dans un tissu stérile, scellé avec bande | 1 | 2 | 3 | 8 |
| Entreposé ds récipient stérile avec couvercle fermé | 1 | 2 | 3 | 8 |
| Entreposé non enveloppé dans autoclave ou sérilisateur à chaleur sèche | 1 | 2 | 3 | 8 |
| Sur plateau, couvert avec tissu ou enveloppé sans être scellé avec une bande | 1 | 2 | 3 | 8 |
| Dans récipient avec désinfectant ou antiseptique | 1 | 2 | 3 | 8 |
| Autre propre | 1 | 2 | 3 | 8 |
| Autre pas propre | 1 | 2 | 3 | 8 |
| Date de stérilisation écrite sur paquet ou récipient contenant les articles traités | 1 | 2 | 3 | 8 |
| Le lieu de stockage est-il sec et propre? | 1 | 2 | 3 | 8 |
| questions sur les pratiques suivies pour se se débarrasser des articles pointus comme les aiguilles et les lames. Comment cette unité se débarrasse-t-elle des articles pointus, ou quel est le processus | 2-CHAMBRE I 1-FOSSE EN I BRULE A CIEL C À MÊME LE S TROU OU SO ENFOUISSEMEN A MEME LE S TROU COUVE TROU CUVVE ENLEVER DU SI STOCKE DAN STOCKE DAN PROTE STOCKE NON AUTRE | INDUSTRIELLE (800 BRIQUES DUVERT SOL-SANS PROTEC IL PROTEGE NT SANS BRULER SOL-SANS PROTEC ERT OU FOSSE RT OU SOL PROTEC ITE IS UN CONTAINER IS AUTRE ENDROIT EGE N PROTEGE (SPE | | →1375 →1375 →1375 |
| | nent enfouis? OUI, DECHET OUI, DECHET PAS ENFOUIS | TS COMPLETEMENT TS PARTIELLEMENT SSEMMENT D'OBJE | T COUVERTS 1 T COUVERTS 2 ETS | →1375 |
| Maintenant je voudrais me renseigner sur les pratiques suivies par cette unité pour se débarrasser des déchets infectieux tels que les bandages utilisées. Comment cette unité se débarrasse-t-elle complètement de ces déchets? | BRULE DANS UI 2-CHAMBRE II 1-FOSSE EN II BRULE A CIEL C A MEME LE S TROU OU SO ENFOUISSEMEN A MEME LE S TROU COUVE TROU OUVEF ENLEVER DU SI STOCKE DAN STOCKE DAN PROTE | N INCINERATEUR: INDUSTRIELLE (800 BRIQUES) DUVERT SOL SANS PROTEC DL PROTEGE NT SANS BRULER SOL-SANS PROTEC ERT OU FOSSE RT OU SOL PROTEC ITE IS UN CONTAINER IS AUTRE ENDROIT EGE N PROTEGE | 0-1000+° C) 02 | → 1377 → 1377 → 1377 → 1377 |
| | LES ARTICLES TRAITES A L'INTERIEUR OU EXTERIEUREMENT ET INDIQUER POUR CHACUNE DES PRATIQUES D'ENTREPOSAGE CI-DESSOUS SI ELLE A ETE OBSERVEE OU RAPPORTEE Enveloppé dans un tissu stérile, scellé avec bande Entreposé dans un tissu stérile avec couvercle fermé Entreposé non enveloppé dans autoclave ou sérilisateur à chaleur sèche Sur plateau, couvert avec tissu ou enveloppé sans être scellé avec une bande Dans récipient avec désinfectant ou antiseptique Autre propre Autre pas propre Date de stérilisation écrite sur paquet ou récipient contenant les articles traités Le lieu de stockage est-il sec et propre? Maintenant je voudrais vous poser quelques questions sur les pratiques suivies pour se se débarrasser des articles pointus comme les aiguilles et les lames. Comment cette unité se débarrasse-t-elle des articles pointus, ou quel est le processus pour se débarrassercomplètement des boites remplies par les articles pointus? Lles objets pointus jetés/brûlés sont-ils systématiquem SI OUI, CHERCHER A VOIR SI LES DECHETS SON'ENFOUIS COMPLETEMENT Maintenant je voudrais me renseigner sur les pratiques suivies par cette unité pour se débarrasser des déchets infectieux tels que les bandages utilisées. Comment cette unité se débarrasse-t-elle | LES ARTICLES TRAITES A L'INTERIEUR OU EXTERIEUREMENT ET INDIQUER POUR CHACUNE DES PRATIQUES D'ENTREPOSAGE CI-DESSOUS SI ELLE A ETE OBSERVEE OU RAPPORTEE Enveloppé dans un tissu stérile, scellé avec bande Intreposé dor récipient stérile avec couvercle fermé Intreposé dor récipient stérile avec couvercle fermé Intreposé dor nenveloppé dans autoclave ou sérilisateur à chaleur sèche Sur plateau, couvert avec tissu ou enveloppé sans être scellé avec une bande Dans récipient avec désinfectant ou antiseptique Autre propre Intreposé dor service de sinfectant ou antiseptique Autre propre Intreposé dor service de sinfectant ou antiseptique Autre propre Intreposé dor service de sinfectant ou antiseptique Autre propre Intreposé dor service de sinfectant ou antiseptique Intreposé de stérilisation écrite sur paquet ou récipient contenant les articles traités Le lieu de stockage est-il sec et propre? Intreposé de stérilisation écrite sur paquet ou récipient contenant les articles pointus comme les aiguilles et les lames. BRULE DANS U 2-CHAMBRE 1-FOSSE EN SULE A MÉME LE S TROU OUXCE CAMBRE 2-FOSSE EN SULE A MEME LE S TROU OUXCE CAMBRE 2-FOSSE EN SULE A STOCKE DAN PROTE STOCKE DAN STOC | LES ARTICLES TRAITES A L'INTERIEUR OU EXTERIEUREMENT ET NOIQUER POUR CHACUNE DES PRATIQUES D'ENTREPOSAGE CI-DESSOUS SI ELLE A ETE OBSERVEE OU RAPPORTEE Enveloppé dans un tissu stérile, scellé avec bande I 2 Entreposé da récipient stérile avec couvercle fermé I 2 Entreposé da récipient stérile avec couvercle fermé I 2 Entreposé da récipient stérile avec couvercle fermé I 2 Entreposé non enveloppé dans autoclave ou sérilisateur à chaleur sèche Sur plateau, couvert avec tissu ou enveloppé sans être scellé avec une bande Dans récipient avec désinfectant ou antiseptique I 2 Autre propre I 2 Maintenant je voudrais vous poser quelques questions sur les pratiques suivies pour se debarrasser des articles pointus comme les aiguilles et les lames. BRULE DANS UN INCINERATEUR: 2-CHAMBRE INDUSTRIELLE ON 1-FOSSE EN BRIQUES BRULE A CIEL QUVERT A MÉME LE SOL-SANS PROTEC TROU OU SOL PROTESE ENCOUSSEMENT SANS BRULEE A A MÉME LE SOL-SANS PROTEC TROU OU SOL PROTEGE AUTRE STOCKE DANS JUTRE ENDROIT PROTEGE STOCKE DANS UN INCINERATEUR: 2-CHAMBRE INDUSTRIELLE (SPE JAMAIS DE DECHETS INFECTIEUX NEVERT DU SITE STOCKE DANS UN CONTAINER STOCKE DANS AUTRE ENDROIT PROTEGE STOCKE DANS UN CONTAINER STOCKE DANS UN CONTAINER STOCKE DANS UN INCINERATEUR 2-CHAMBRE INDUSTRIELLE (SIP JAMAIS DE DECHETS INFECTIEUX DUI, DECHETS PARTIELLEMEN OUI, DECHETS PARTIELLEMEN OUI, DECHETS PARTIELLEMEN PAS ENFOUISSEMENT DANS BRULEE A MEME LE SOL SANS PROTEC TROU OUI, DECHETS PARTIELLEMEN PAS ENFOUISSEMENT SANS BRULEE A MÉME LE SOL SANS PROTEC TROU OUVERT OU FOSSE TROU OUVERT OU FOSSE TROU OUVERT SANS BRULEE A MÉME LE SOL SANS PROTEC TROU OUVERT SANS BRULEE A MÉME LE SOL SANS PROTEC TROU OUVERT OU SOL PROTE ENLEVER DU SITE STOCKE DANS AUTRE ENDROIT PROTEGE ST | LES ARTICLES ALINITEREUR OLE PATRELLEMENT ET INDIQUER POUR CHACUNE DES PRATIQUES D'ENTREPOSAGE CI-DESSOUS SI ELLE A ETE OBSERVÉE OU RAPPORTE Enveloppé dans un tissu stérile, scellé avec bande 1 2 3 Entreposé ds récipient stérile avec couverde fermé 1 2 3 Entreposé ds récipient stérile avec couverde fermé 1 2 3 Entreposé non enveloppé dans autoblave ou sérilisateur à chaleur seche Sur plateau, couvert avec tissu ou enveloppé sans d'et scellé avec une bande Dans récipient avec désinfectant ou antiseptique 1 1 2 3 Autre parporre 1 1 2 3 Bruile Dans un insur stérile, scellé avec une l'expérilement de s'articles traités Le lieu de stockage est-il sec et propre? 1 2 3 Maintenant je voudrais vous poser quelques questions sur les pratiques suiviss pour les articles pointus ou que les le processus pour se débarrasser-delle des articles pointus? Bruile Dans un NCINERATEUR: 2 CHAMBRE INDUSTRIELLE (800-1000+° c) 02 1-FOSSE EN BRIQUES BRUILE DANS UN NCINERATEUR: 3 AMBIE LE SOL-SANS PROTECTION 04 TROU OU SOL PROTIEGE 4 AMBIE LE SOL-SANS PROTECTION 05 TROU OUVERT OU FOSSE 05 ENEVERUS BRUILE A BRUILE DANS UN NCINERATEUR: 4 AMBIE LE SOL-SANS PROTECTION 04 TROU OU SOL PROTIEGE 5 CENTROUSSEMENT SANS RRUILER 5 COKCE DANS AUTRE ENDROIT 9 PROTEGE 10 STOCKE DANS UN CONTAINER COUVERT 06 STOCKE DANS UN CONTAINER COUVERT 05 SI OUL, CHERCHER A VOIR SI LES DECHETS SONT ENFOUIS COMPLETEMENT 01 Maintenant je voudrais me renseigner sur les pratiques suivies par cette unité se débarrasse-t-eile compilétement de ces déchetes? Maintenant je voudrais me renseigner sur les pratiques suivies par cette unité pour se débarrasser des déchetes infectieux tels que les bandages utilisées. Antique Les OLS ANS PROTECTION 04 TROU OU SOL PROTIEGE 05 ENFOUSSEMENT SANS RRUILE LEMENT COUVERTS 01 AUtre protiege 10 BRUILE A CIEL DUVERT A MEME LE SOL-SANS PROTECTION 04 TROU OU SOL PROTIEGE 05 ENFOUSSEMENT SANS BRUILE 10 BRUILE DANS UN ROMERATEUR 05 STOCKE DANS U |

| NO. | QUESTIONS | CODES REPONSES | ALLER A |
|-------|--|--|------------------|
| 1376 | Les déchers infectieux brûlés /jetés sont-ils systématiquement enfouis? | OUI, DÉCHETS COMPLÈTEMENT RECOUVERTS 1 OUI, DÉCHETS PARTIELLEMENT RECOUVERTS 2 DÉCHETS INFECTIEUX BRÛLÉS /JETÉS PAS | |
| | SI OUI, VÉRIFIER POUR VOIR SI LES DÉCHETS SONT COMPLÈTEMENT RECOUVERTS | ENFOUIS | |
| 1377 | AVEZ-VOUS OBSERVÉ DES DÉCHETS POINTUS OU INFEC- IEUX SANS PROTECTION SOIT SUR LE SITE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS SOIT SUR LE LIEU DE L'ÉTABLISSEMENT? LES DÉCHETS INCLUENT LES SERINGUES, LES AIGUILLES ET LES BANDAGES | OUI 1 NON OU NON-APPLICABLE 2 | |
| 1377a | Le personnel de l'hopital veille t-il à ce que les MII soient utilisées au cours de la nuit? | OUI 1 NON 2 | → 1378 |
| 1377b | Quels types de moustiquaires sont disponible dans cette unité? | NON IMPREGNEE/TR 1 MII 2 NE SAIT PAS 3 | → 1378 → 1378 |
| 1377c | Quand a été imprégnée dernièrement la MII ici? | PERMANENTE 0 DANS LES DERNIERS MONTHS | |
| 1378 | VERIFIER Q1373 ET 1375, EST CE QUE 09 OU10 OU 11 ENCEP POUR EVACUATION)? | RCLE (DECHETS DEPLACE HORS SITE | |
| | OUI NON NON | | → 1380 |
| 1379 | Comment est ce que les déchets collectés et évacués hors du site sont-ils finalement éliminés? | INCINÉRÉS 1 AMENÉS À UNE DÉCHARGE LOCALE: BRÛLÉS ET ENFOUIS 2 BRÛLÉS MAIS PAS ENFOUIS 3 EN FOUIS SANS ÊTRE BRÛLÉS 4 AUTRE 6 (PRÉCISER) NE SAIT PAS 8 | |
| 1380 | EVALUER LES CONDITIONS DU LIEU RESERVE A LA PRESTATION DES SERVICES | OUI NON ZONE DEJA EVALUEE | |
| 01 | SOL BALAYE, PAS SALETE EVIDENTE OU DECHETS | 1 2 | |
| 02 | COMPTOIRS/TABLES/CHAISES ESSUYES NETTOYES PAS DE POUSSIERE EVIDENTE OU DECHETS | 1 2 | |
| 03 | MATERIEL CASSE, PAPIER, BOITES PARTOUT RENDANT L'ESPACE ENCOMBRE ET SALE | 1 2 | |
| 04 | MURS: RELATIVEMENT PROPRES | | |
| 05 | PORTES: PAS, OU DOMMAGES MINEURS | 1 2 | |
| 06 | MURS: PAS, OU DOMMAGES MINEURS | 1 2 | |
| 07 | PLAFOND: PAS, OU DOMMAGES MINEURS | 1 2 | |
| 1381 | Y AVAIT-IL DES AIGUILLES UTILISEES OU AUTRES OBJETS POINTUS AYANT ÉTÉ UTILISES OBSERVES HORS BOITE SECURITE? | OUI 1 NON 2 | |
| 1382 | LA BOITE SECURITE DES ARTICLES POINTUS DEBORDAIT-ELLE OU ETAIT-ELLE PERCÉE OU CASSÉE? | OUI 1 NON 2 PAS DE BOITE SECURITE 5 | |
| 1383 | Y AVAIT-IL DES BANDAGES OU AUTRES DECHETS INFECTIEUX OBSERVES EN DEHORS D'UN RECIPEINT COUVERT POUR DES ORDURES? | OUI, SUR SOL/SURFACES 1 OUI,DS RECIPEINT NON COUVERT 2 NON 3 | |
| 1384 | Cette FOSA utilise t-elle pulvérisation d'insecticide intradomiciliaire contre les moustiques ou de pour contrôler le paludisme? | OUI 1 NON 2 | |

| NO. | QUESTIONS | CODES REPONSES | ALLER A |
|------|---|--------------------|---------|
| 1385 | Maintenant je voudrais vous poser quelques questions sur la disponibilité de lits pour adultes et de lits pédiatriques ainsi que ceux avec moustiquaire | | |
| | DEMANDER A VOIR LE PAVILLON ET COMPTER LE NOMBRE DE LITS AVEC ET SANS MOUSTIQUAIRE DANS CE PAVILLON | | |
| | | VU PAS | |
| | | PRESENT DISPONIBLE | |
| 01 | Combien y-a-il de lits pour adultes dans ce pavillon? | 9995 | |
| 02 | Combien y-a-il de lits pour adultes avec moustiquaire dans ce pavillon? | 9995 | |
| 03 | Combien y-a-il de lits pédiatriques dans ce pavillon? | 9995 | |
| 04 | Combien y-a-il de lits pédiatriques avec moustiquaire dans ce pavillon? | 9995 | |

| SECTION 14. GESTION DU SYSTEME D'INFORMATION SANITAIRE | | | | | | | |
|--|---|---|--|--|--|--|--|
| | Etablissement: | QRE 1 4 TYPE 1 4 Ligne # Unité # Ligne Parentale # | | | | | |
| 1400 | INDIQUER A QUELLE UNITE DE GSIS CES DONNEES SE RAPPORTENT-ELLES | CONSUL.EXTERNE SEUL (CE) 1 CONSUL. INTER.SEUL (HOSPITALI.) CI 2 LES DEUX (CI ET CE) 3 | | | | | |
| 1401 | GOVERNEMENT NON PUBLIC (POLICE/MILITAIRE/PRISON) AGREES PRIVE ONG/COMMUNAUTAIRE | | | | | | |
| | VER LA PERSONNE CHARGEE DES RAPPORTS DE GSIS .SI EUX INFORME SUR LES RAPPORTS DE LA GSIS DU VIH/SIDA | ELLE N'EST PAS PRESENTE, DEMANDER A VOIR LE PRESTATAI A PREPARES PAR CET ETABLISSEMENT | | | | | |
| VOTE SUR SI D'A | S'AGII D'UN NOUVEL ENQUETE, PRESENTEZ VOUS ET RE VISITE, ET DEMANDEZ LUI S'IL/ELLE EST D'ACCORE LES RAPPORTS COMPILES PAR CET ETABLISSEMENT ACCORD, LIRE LA FORMULE INTRODUCTIVE DU CONS ENQUETE A ETE DEJA INTERVIEWE POUR UNE SECTION ODE 1 (OUI) DANS Q1402 CI-DESSOUS ET ALLER A Q14 | O OU NON A REPONDRE A QUELQUES QUESTIONS ENTEMENT CI-DESSOUS. UN PRECEDENTE, ENCERCLER | | | | | |
| TROU | , , | JS HAUT PLACE DE CETTE UNITE ET QUI EST PRESENT | | | | | |
| pour a | our. Mon nom est Nous sommes ici au nom De laider le gouvernement à mieux connaître les services de sa renant je vais vous lire quelques lignes expliquant l'enquête | inté. | | | | | |
| Maintenant je vais vous lire quelques lignes expliquant l'enquête. Votre établissement a été sélectionné d'une façon aléatoire pour participer à cette étude. On va poser plusieurs questions sur les statistiques et rapports relatifs au VIH/SIDA compilés par cet établissement. On va demander à voir différents rapports et dossiers sur les services VIH/SIDA. Les noms des patients dans ces registres ne vont être ni revus, ni enregistrés, ou divulgués. Les informations sur votre établissement pourront être utilisées par le Ministè de la Santé et les organisations supportant les services dans cet établissement pour la planification et l'amélioration des activités et pour d'éventuelles études. Les données collectées peuvent être fournies à des chercheurs pour des analyses, cependant, le nom de votre établissement ne sera pas communiqué, et chaque rapport utilisant ces données les présentera sous une forme agrégée de telle sorte que personne n'identifiera votre établissement. | | | | | | | |
| quest | demandons votre aide pour nous assurer que les informati ions pour lesquelles vous pensex qu'une autre personne es ous nous la présentiez. | | | | | | |
| | pouvez refuser de répondre à n'importe quelle question ou e que vous avez des questions à propos de cette enquête? | | | | | | |
| | ire de l'enquëteur TURE DE L'ENQUETEUR INDIQUANT QUE LE CONSEN | Date TEMENT INFORME A ETE PRESENTE). | | | | | |
| | Est ce que j'ai votre accord pour participer à cette enquête? Merci, on commence alors. | OUI 1 NON 2 → FIN | | | | | |

| NO. | QUESTIONS | CODES REPONSES | ALLER A |
|------|---|---|-----------------|
| 1403 | Est ce que vous êtes la personne responsable de l'éla- boration des rapports du SIS ? SI NON, DEMANDER A DISCUTER AVEC LA PERSONNE RESPONSABLE | OUI 1 NON,PERSONNE RESP. PAS PRESENTE 2 NON,PERSONNE N'EST CHARGEE DE COMPILER LES RAPPORTS 3 | → 1405 →1405 |
| 1404 | Quelle est la formation technique de base de la personne chargée de l'élaboration des rapports du SIS? | EMPLOYE/COMPTABLE A STATIST. SANITAIRES/DOSSIERS MED. B PRESTATAIRE SERVICES CLINIQUES C PRESTATAIRE SERVICES NON-CLINIQUES D EMPLOYE LABORATOIRE E FORMATION EN INFORMATIQUE F AUTRE X (SPECIFIER) | |
| 1405 | Quelle est votre formation technique de base? IINSISTER SI NECESSAIRE | EMPLOYE/COMPTABLE A STATIST. SANITAIRES/DOSSIERS MED B PRESTATAIRE SERVICES CLINIQUES C PRESTATAIRE SERVICES NON-CLINIQUES D EMPLOYE LABORATOIRE E FORMATION EN INFORMATIQUE F AUTRE X (SPECIFIER) | |
| 1406 | Avez-vous reçu une formation spécifique sur l'utilisation des supports de la GSIS ? SI OUI, DEMANDER: S'agit-il d'une formation formelle ou informelle? SI LES DEUX, ENCERCLER FORMELLE. | OUI,FORMELLE 1 OUI,INFORMELLE 2 NON 3 | 1409 |
| 1407 | Quelle a été la durée de cette formation sur la GSIS? ENREGISTRER LE PLUS APPROPRIE SOIT LES JOURS OU LES MOIS. SI PLUS D'UNE FORMATION, FAITES LA SOMME DE TOUTES LEUR DUREE. | NOMBRE DE MOIS 2 | |
| 1408 | A quand remonte la dernière fois que vous avez reçu une formation sur la GSIS? | DURANT 12 DERNIERS MOIS 1 IL Y A 1-3 ANS 2 CELA FAIT PLUS DE 3 ANS 3 | |
| 1409 | Cela fait combien d'années que vous êtes responsable de la GSIS dans cette formation sanitaire? INSCRIRE '00' SI MOINS D'UN AN | NOMBRE D'ANNEES | |
| 1410 | Effectuez-vous des formations du personnel sur la GSIS, par exemple: enregistrement, compilation et rapports de données? SI OUI, DEMANDER: S'agit-il de formation formelle ou informelle? SI LES DEUX, ENERCLER 'FORMELLE'. | OUI, FORMELLE 1 OUI, INFORMELLE 2 NON 3 | → 1415 |
| 1411 | Quelle sont les personnes que vous formez sur la GSIS? | PERSONNEL DANS UNITE GSIS | |
| 1412 | Avez-vous ou autres personnes de cette unité bénéficié d'une formation sur l'information Stratégique, comme le Suivi & Evaluation et surveilance du VIH/SIDA? | OUI | → 1415 |
| 1413 | La formation sur l'information stratégique pour le VIH/sida était-elle form ou informelle? '. SI LES DEUX, ENCERCLER 'FORMELLE | elk FORMELLE 1 INFORMELLE 2 | |
| 1414 | Quelle a été la durée de la dernière session de formation sur l'information stratégique sur le VIH/SIDA? | NOMBRE DE JOURS | |

| NO. | QUESTIONS | CODES REPONSES | | | | | ALLER A |
|------|--|---|-------------------------------|--|--------------------|------------------------|----------------|
| 1415 | Disposez-vous des guides/directives suivants? SI OUI, DEMANDER: Puis je voir le guide SVP? | | | VU | RAPPORTE PAS VU | DIS | PAS PONIBLE |
| 01 | Guides sur la GSIS | | 1 | | 2 | ı | 3 |
| 02 | Directives sur la déclaration et la surveillance du VIH/SIDA | | | 1 | 2 | | 3 |
| 03 | Directives techniques nationales sur la surveillance et la réaction intégrée aux épidémies | | | 1 | 2 | | 3 |
| 04 | Directives nationales sur la déclaration du VIH/SIDA | | | 1 | 2 | | 3 |
| 05 | Définitions standards des cas de maladies prioritaires pour la surveilland | | | 1 | 2 | | 3 |
| 06 | Base de données du district | | | 1 | 2 | | 3 |
| 07 | Manuel de procédures de l'unité de santé | | | 1 | 2 | | 3 |
| 08 | Guides sur le reportage sur la surveillance du paludisme | | | 1 | 2 | | 3 |
| 1416 | Recevez-vous ou compilez-vous des rapports de services pour les cas confirmés ou suspects de VIH/ SIDA des unités suivantes. Si OUI DEMANDER A VOIR UN RAPPORT | OUI VU | | OUI RAPPORTI PAS VU | PAS D E RAPPO | | NON APPLIQ |
| 01 | Services des consultations externes | 1 | | 2 | 3 | | 4 |
| 02 | Services des consultations internes (hospitalisation) | 1 | | 2 | 3 | | 4 |
| 03 | Services de Laboratoire | 1 | | 2 | 3 | | 4 |
| 04 | Services de Tuberculose | 1 | | 2 | 3 | | 4 |
| 05 | Services du counseling et test VIH | 1 | | 2 | 3 | | 4 |
| 06 | Services de traitement par Antirétroviraux | 1 | | 2 | 3 | | 4 |
| 07 | Services de Prévention de la transmission mère-enfant | 1 | 2 | | 3 | | 4 |
| 08 | Sources en dehors de l'établissement (Agents santé communautaire, accoucheuses traditionnelles, etc.) | 1 2 | | 3 | | 4 | |
| 1417 | DEMANDER A VOIR LE DERNIER RAPPORT TRIME- STRIEL D'INFORMATAION SANTAIRE DE ROUTINE QUI A ETE ENVOYE HORS DE CET ETABLISSEMENT? | VU, RAPPORT TRIMESTRIEL VU AU MOINS UN MOIS DU RAPPORT RAPPORT NON VU N'ENVOIE JAMAIS RAPP HORS ETAB | | | | 1 . 2 . 3 . 4 | →1419 →1419 |
| 1418 | DEMANDER A VOIR UNE COPIE DU RAPPORT D'INFORMATION SANITAIRE DE ROUTINE DES 3 DERNIERS QU ÉTE ELABORE POUR CET ETABLISSEMENT | VU, AU MO RAPPORT | OINS UN NON VL | MESTRIEL MOIS DU RA J DE RAPPOR | | . 1 2 . 3 . 4 | |
| 1419 | Est-ce que vous recevez ou compilez des rapports sur les décès attribués au VIH/SIDA dans l'établissement? SI OUI, DEMANDER A VOIR UN RAPPORT | OUI VU | | OUI, RAPPORTI PAS VU | PAS D E RAPPO | | NON APPLIQ. |
| | | 1 | | 2→142 | 2 3 → 142 | 24 | 4→1424 |
| 1420 | ENREGISTRER LE NBRE DE DECES AFFECTES AU VIH/SIDA ENREGISTRES DURANT LES 12 DERN. MOIS | NOMBRE DECES | DE . | | | | |
| 1421 | ENREGISTRER LE NOMBRE DE MOIS SE RAPPORTANT AUX DONNEES DE LA QUESTION PRECEDENTE | NOMBRE DE MOIS | | | | | |
| 1422 | Quelle est la fréquence d'envoi des rapports sur les décès soumis à quelqu'un à l'extérieur de l'établissement? | MENSUEL OU PLUS SOUVENT 1 CHAQUE 2-3 MOIS 2 CHAQUE 4-6 MOIS 3 GENERALEMENT MOINS DE DE CHAQUE 6 MOIS 4 JAMAIS 5 | | | | | → 1424 |
| 1423 | A qui les rapports sont-ils envoyés en dehors de l'établissement? ENCERCLER TOUT CE QUI EST APPLICABLE. | NIVEAU D NIVEAU P NIVEAU N AGENCE AUTRE | ROVINCI IATIONAL DONATE | IAL - | | E | |

| NO. | QUESTIONS CODES REPONSES | | | | | ALLER A |
|------|---|---|---|----------------|---|-------------------------------|
| 1424 | Est-ce que vous recevez ou compilez des rapports sur les nouveaux cas de VIH dans cet établissement? SI OUI, DEMANDER A VOIR UN RAPPOR1 | OUI OUI, PAS VU RAPPORTE DE RAF PAS VU | | | T | NON APPLIQ. |
| | | 1 | 2 →1427 | 3 → 1429 | | 4▶1429 |
| 1425 | ENREGISTRER LE NBRE DE NOUVEAUX CAS VIH DIAGNOSTIQUES DURANT LES 12 DERNIERS MOIS | NOUVEAUX CAS VIH/SIDA | | | | |
| 1426 | ENREGISTRER LE NOMBRE DE MOIS SE RAPPORTANT AUX DONNEES DE LA QUESTION PRECEDENTE | NOMBRE DE MO | | | | |
| 1427 | Quelle est la fréquence d'envoi des rapports sur les nouveaux cas de VIH à quelqu'un d'autre en dehors de l'établissement? | MENSUEL OU PL CHAQUE 2-3 MO CHAQUE 4-6 MO GENERALEMEN DE CHAQUE 6 JAMAIS | → 1429 | | | |
| 1428 | A qui les rapports sont-ils envoyés? ENCERCLE TOUT CE QUI EST APPLICABLE. | NIVEAU DISTRIC NIVEAU PROVIN NIVEAU NATION. AGENCE DONA' AUTRE | C D E F X | | | |
| 1429 | Recevez-vous ou compilez-vous des rapports sur les diagnostics relatifs aux admissions internes/sorties/visites externes SI OUI, DEMANDER A VOIR UN RAPPORT ENREGISTRER LE NBRE DE PATIENTS AVEC LES DIAGNOSTICS SUIVANTS. UTILISER SOIT LE RAPPORT COMPILE OU L'ORDINATEUR, OU LES DOSSIERS DES UNITES/CLINIQUE ENVOYE A LA GSIS, QUEL QUE SOIT LE RAPPORT INCLUANT LES DIAGNOSTICS DEMANDES CI-DESSOUS. | ENCORE ENR INFORMATION A DONNEES DE DANS Q INFORMATION R MAIS PAS VUE | VAILABLE, CE ET JA ENREGISTREE RE CE ET/OU APPORTEE DISP | CI ES CI | 3 | → 1433; → 1433; → 1433; |

| NO. | QUESTIONS | CODES REPONSES | ALLER A |
|-------|---|--|----------------------------|
| 1430 | INDIQUER LE TYPE DE CLIENTS POUR LESQUELS L'INFORMATION SUIVANTE EST COLLECTEE. | CLIENTS CONSULT. EXTERNE SEUL. 1 CLIENTS CONSULT. INTERNE SEUL. 2 DEUX CONSULT. EXT ET INTERNES 3 | |
| 1431 | ENREGISTRER LE NBRE DE VISITES DE PATIENTS CLIENTS AVEC POUR LES 12 DERNIERS MOIS. S'ASSURER QUE LES DONNEES C SI PLUS D'UN DIAGNOSTIC EST INDIQUE POUR UN CLIENT, CHOI: LIEE AU VIH/SIDA. | OUVRENT ENFANTS ET ADULTES | |
| 1432 | 1 CANDIDOSE ORALE/DOULEURS BUCCALES 2 MENINGITE CRYPTOCOCCIQUE 3 TOXOPLASMOSE 4 SARCOME DE KAPOSI (Tumeur) 5 SYNDROME ASSOCIE AU SIDA (ARC) 6 HERPES ZOSTER/SIMPLEX 7 PPC (PNEUMONIE A PNEUMOCYSTIS CARINII) 8 IMMUNOSUPPRESSION VIH/SIDA OU REACTION VIROLOGIQUE DURABLE (RVD) 9 SYNDROME DE CACHEXIE DIFFICULTE A SE DEVELOPPER (FTT) 10 DIARHEE CHRONIQUE (DOIT SPECIFIER CHRONIQUE) 11 TUBERCULOSE 12 AUTRE DIAGNOSTIC NON SPECIFIQUE COMMUN AUX MALADIES VIH/SIDA PYREXIE/FIEVRE D'ORIGINE INCONNUE (PUO/FUO) LYMPHODENOPATIE 13 AUTRE DIAGNOSTIC INDIQUANT CLIENT AVAIT UNE MALADIE LIEE AU VIH/SIDA (SPECIFIER) 14 PALUDISME (TOTAL) 15 PALUDISME (ENFANTS MOINS DE 5 ANS) 16 ANEMIE (ENFANTS MOINS DE 5 ANS) ENREGISTRER NBRE DE MOIS SE RAPPORTANT | (A) NOMBRE (B) CONS. INTERNES CONS. EXT ADMISSIONS/SORTIES ADMISSIONS/SORTIES ADMISSIONS/SORTIES ADMISSIONS/SORTIES ADMISSIONS/SORTIES | |
| | AUX DONNEES DE LA QUESTION PRECEDENTE | | |
| 1433 | INSCRIRE TOTAL DES VISITES DE CONSULT. EXTERNES ET ADMISSIONS INTERNES/SORTIES POUR TOUS LES DIAGNOSTICS VIH OU NON , RELATIFS A LA PERIODE MENTIONNEE A LA QUESTION Q,1431 | TOTAL VISITES TOTAL ADMISSIONS EXTERNES INTERNES | |
| 1433a | Avez-vous une courbe de température dans le système de surveillance du paludisme? SI OUI, DEMANDE DE VOIR LA COURBE DE TEMPERATURE | OUI OUI PAS VUE RAPPORTEE PAS VUE COURBE FIEVRE 1 2→1433e 3→1433e | NOT APPLIC. 4→ 1433e |
| 1433b | VERIFIER LA PERIODE COUVERTE PAR LE GRAPHIQUE | <1 AN | |

| NO. | QUESTIONS | CODES REPONSES | ALLER A |
|-------|--|--|---------------|
| 1433c | VOIR SI GRAPHIQUE A JOUR (AVEC CAS DE FIEVRE ENREGISTRES LES 3 DERNIERS MOIS) | OUI | |
| 1433d | Avez-vous ou quelqu'un d'autre que vous été formé sur le système de surveillance du paludisme? SI OUI DEMANDER QUAND A EU LIEU LA FORMATION LA PLUS RÉCENTE | AU COURS DE L'ANNEE PASSEE | |
| 1433e | Compilez-vous ou transmettez-vous des rapports sur les 12 maladies du système d'alerte SI OUI DEMANDER LES RAPPORTS DES 4 DERNIERES SEMAINES ET INSCRIVEZ LA REPONSE CORRECTE | OUI VU 4 RAPPORTS 1 OUI VU 2-3 RAPPORTS 2 OUI, RAPPORTS NON VUS 3 NON 4 | |
| 1433f | Avez-vous une guide ou un protocole pour les maladies du système d'alerte? SI OUI, DEMANDER A VOIR CE GUIDE | OUI VUE 1 OUI RAPPORTE NON VU 2 NON 3 | |
| 1433g | Avez-vous ou quelqu'un d'autre que vous été formé sur les maladies du système d'alerte? SI OUI DEMANDE QUAND A EU LIEU LA FORMATION LA PLUS RÉCENTE | AU COURS DE L'ANNEE PASSEE 1 AU COURS DES 2-3 ANS PASSES 2 AU COURS DES 4-5 ANS PASSES 3 PAS FORMATION 5 DERNIERES ANNEES 4 | |
| 1433i | DEMANDER DES COPIES DES TROIS RAPPORTS LES PLUS RECE ET EN CHOISIR UN AU HASARD POUR LE VALIDER | RAPPORT TRAC | → 1434 |
| 1433j | COMPLETER LES INFORMATIONS INDIQUEES | INFORMATION SUR RAPPORT TRAC 1) # NC H VIH+ 2) # CLIENTS RECUS CONSEILES POUR LE TEST VIH | |
| | DEMANDE DE VOIR LA SOURCE D INFO POUR TRAC SI PAS D'ENREGISTREMENT CENTRAL DU SIS, ALLER SUR TOUTES LES LOCATIONS OÙ LES REGISTRES CONTRIBUANT AU RAPPORT SONT MAINTENUS POUR ASSURER LA VALIDITÉ DES COMPARAISONS. | REGISTRE D INFORMATION POUR LE MEME MOIS . 3) # HIV+ NSP 99998 4) # CLIENTS RECUS . CONSEILLES POUR TEST VIH NSP 99998 | |
| 1434 | Finalement je voudrais savoir si les données collectées sont utilisées pour l'amélioration des activités Organise-t-on parfois des réunions où les données sont | OUI | → FIN |
| | discutées avec l'équipe de gestion ou unités des services en analysant leur variation dans le temps ou autres dimensions en relation avec les services offerts aux clients? | | |
| 1435 | Disposez-vous de preuves qui témoignent de l'utilisation des statistiques pour le suivi et l'évaluation? SI OUI, DEMAN- DER A CONSULTER LES RAPPORTS, GRAPHIQUES, QU MONTRENT QUE LES STATISTIQUES DE SERVICES ONT ETE REVUES. ENCECLER TOUT RAPPORT VU ET JUGE PERTINENT | VU GRAPH MURAL/GRAPHIQUE A RAPPORT ECRITT/PV B AUTRE X (SPECIFIER) Y | → FIN |
| 1436 | INDIQUER A QUAND REMONTE LA DERNIERE FOIS QUE LES DONNEES ONT ETE REVUES | 3 DERNIERS MOIS 1 CELA FAIT PLUS DE 3 MOIS 2 NE SAIT PÄS 8 | |
| | REMERCIER VOTRE INTERLOCUTEUR POUR SON TEMPS ET L'AID DES DONNEES DU SITE SUIVANT. | DE QU'IL VOUS A FOURNIE ET PASSEZ A LA COLLECTE | |

| | SECTION 15: LABORATOI | RE ET AUTRES DIAGNOSTICS |
|---|--|---|
| N° d'Etab | lissement | QRE TYPE 15 |
| Code de l | 'enquêteur CODE S | SERVICE/UNITE 1 9 N° Ligne N°Unité N° Ligne Parental |
| 1500 | INDIQUEZ LA SITUATION DU LABORATOIRE | LAB DANS L'ETABLISSEMENT 1 AFFILIE A LABO EXTERIEUR 2 ENDROIT FERME/PAS D'ACCES 3 FORMATION N'AYANT PAS DE LAB 4 FIN |
| 1501 | Est-ce que ce laboratoire fournit des services pour les patients externes et hospitalisés, ou fournit-il des services pour les externes seulement, ou pour les hospitalisés seulement ? | PATIENTS EXTERNES SEULEMENT 1 HOSPITALISES SEULEMENT |
| 1502 | SECTEUR GOUVERNEMENT PUBLIC GOUVERNEMENT NON PUBLIC (POLICE/MIL AGREES PRIVE ONG/COMMUNITAIRE | 1 LITAIRE/PRISON 2 |
| 1503 | VERIFIEZ LA QUESTION 1500. LE CODE '3' (PAS D' ACCES) EST-IL ENCERCLE ? | OUI 1 NON 2 |
| 1504 | REVÉRIFIEZ LE QUESTIONNAIRE A LA FIN DE CETTE INTERVIEW ET VÉRIFIER QUE TOUTES LES SECTIONS APPLICABLES ONT ETE REMPLIES POUR CETTE UNITÉ. ENFIN, FAITES UNE MARQUE SUR LA LISTE DE CONTRÔLE DE LA FORMATION SANITAIRE DEVANT CHACUN DES QUESTIONNAIRES REMPLI POUR CETTE UNITÉ. | APPLICABLE NON ET REMPLI APPLICABLE (V)CT (Q1529) 1 2 |
| POUR DE L'E N'EST CET EI SERVI SEULE | ENCEZ LA COLLECTE DES DONNÉES DANS LE LABO CHACUNE DES PROCÉDURES DE LABORATOIRE QU TABLISSEMENT OÙ LE TEST/INFORMATION EST EF PAS EFFECTUÉ EN CE LIEU, DEMANDEZ S'IL SONT I NDROIT POUR REMPLIR LE QUESTIONNAIRE. REMPI CES DISPONIBLES SEULEMENT POUR LES HOSPITA MENT POUR LES PATIENTS EXTERNES ET UN POUI TALISÉS ET EXTERNES. | JI NOUS INTERESSE, ALLEZ À L'ENDROIT PRINCIPAL FECTUÉ. SI LE TEST/INFORMATION EFFECTUÉS AILLEURS ET DIRIGEZ-VOUS VERS LIR UN QUEST. DIFFERENT POUR LES ALISÉS, UN POUR LES SERVICES DISPONIBLES |
| EXPLIC QUEST LE FO SI L'EN | ST UNE PERSONNE DIFFERENTE DES RÉPONDANTS QUEZ LE BUT DE VOTRE VISITE, ET DEMANDEZ SI IL TIONS AU SUJET DES SERVICES DU LABORATOIRE. RMULAIRE INTRODUCTIF DE CONSENTEMENT CI-DI IQUÊTÉ A DÉJÀ ÉTÉ INTERVIEWÉ DANS UNE SECTI RCLEZ LE CODE 1 (OUI) DANS Q1505 CI-DESSOUS E | /ELLE EST DISPOSÉ(E) À RÉPONDRE À QUELQUES SI IL/ELLE EST D'ACCORD, LISEZ LUI ESSOUS ION PRÉCÉDENTE, |

| Bonjour. Je m'appelle Je représente l'institut national de la Statistique de la République du Rwanda Nous effectuons une enquête sur les formations sanitaires pour aider le gouvernement à en savoir plus sur les services de santé. Je vais commencer par vous lire quelques lignes expliquant le but de l'enquête. Votre établissement a été aléatoirement choisi pour faire partie de l'étude. Nous vous poserons des questions à propos de divers services de santé et demanderons à voir des registres de patients. Aucun nom ne sera revu ou enregistré. Les informations sur votre formation peuvent être employées par le ministère et des organisations supportant des services de votre formation, pour l'amélioration de la planification du service ou des études approfondies des services de santé. Les données rassemblées peuvent également être fournies aux chercheurs pour des analyses, cependant, le nom de votre formation ne sera pas fourni, et tout rapport qui emploie vos données de service présentera l'information sous forme agrégée de sorte que votre établissement ne pourra pas être identifié. Nous demandons votre aide pour nous assurer que l'information que nous collectons est précise. S'il y a des questions pour lesquelles vous pensez que quelqu'un d'autre est mieux placé pour fournir les informations, nous apprécierions que vous nous présentiez à cette personne. Vous pouvez refuser de répondre à telle ou telle question ou interrompre cette interview quand vous le souhaitez. Avez-vous des questions à propos de l'enquête? Ai-je votre accord pour commencer? | | | | | | |
|--|---|---|---|----------------|--|--|
| | ure de l'Enquêteur QUE QUE LE CONSENTEMENT DU REPONDANT A ETE | DEMANDE | Date E) | | | |
| 1505 | Puis-je commencer l'interview maintenant? | OUI | | | | |
| | | | NON 2 | → FIN | | |
| NO. | QUESTIONS | | NON | → FIN | | |
| NO. 1506 | QUESTIONS Combien de jours par semaine le laboratoire est ouvert aux clients ? | NOMBF | CODAGE DES CATEGORIES | | | |
| | Combien de jours par semaine le laboratoire | NOMBF JOURS el que des x et technic : affectés à rincipale c /SIDA et ce ERVICE/UN | CODAGE DES CATEGORIES RE DE S OUVERTS infirmièr(e)s ou des médecins) ou tout ciens de laboratoire) qui fournissent de à ce service/unité et qui sont présents du personnel affecté à cette unité, et p ontribue aux services pour TB, paludis NITE. | ALLEZ A autre | | |

| NO. | QUESTIONS | CODAGE DES CATEGORIES ALLEZ A | | | | |
|-------|--|-------------------------------|------------------|----------------------|--------------------|-------------------------------------|
| 1508a | Maintenant, je voudrais voir les manuels et protocoles qui | sont disp | onibles o | dans ce lat | ooratoire | |
| | Pour chaque sujet que je mentionne, je vous prie de me dire si vous avez des protocoles et manuels concernant ce sujet dans le laboratoire ? SI OUI : Est-ce que je peux les voir S.V.P ? | OBS COM- PLET | SERVE, INCOM- | (a) RAPPOR DISPO | NON NON | (b) DATE DU MANUEL OBSERVE ANNEE |
| 01 | Contrôle d'infection : Politique et procédures | 1 → b | | 3 7 | 4 7 | ANNEL |
| 02 | Directives du Laboratoire National et les procédures standard de travail | 1 → b | 2 → l | 3 7 | 4 ¬ 03• | |
| 03 | Autres guides de laboratoires et des procédures de travail standard | 1 → b | 2 → t |) 3 ₀₄ √ | 4 04 ↓ | |
| 04 | Autres manuels pour la sécurité du sang | 1 → b | 2 → b | 3 05 √ | 4 05≠ | |
| 05 | Autres manuels pour des précautions universelles / standard pour le personnel soignant | 1 → b | 2 → k | 3 7 | 4 06⊷ | |
| 06 | Autres manuels de prévention contre les infections | 1 → b | 2 → b | 3 07 √ | 4 07 ← | |
| 07 | Autres directives pour prophylaxie post-exposition (VIH/SIDA) pour le personnel soignant | 1 → b | 2 → t | 3 7 | 4 08 ← | |
| 08 | Autres manuels pour des procédures de laboratoire relatives aux procédures de diagnostic microscopique de la TB | 1 → b | 2 → t | 3 | 4 09₄ | |
| 09 | Guides de diagnostic du paludisme ou Bench AID? | 1 → b | 2 → b | _ | 4 🗐 | |
| 10 | Guide de Laboratoires et procédures de diagnostic du paludisme | 1 → b | 2 → b | 3 | 4 🗍 | |
| 11 | N'importe quelle procédures et travail pour le laboratoire? | 1 → b | 2 → t | 3 ☐ 1509 ← | 4 1509 → | |
| 1508b | Combien de microscopes disponibles au Labo | MICROS | SCOPE E | ELECTRO | NIQUE | |
| | | MICROS | COPE C | PTIQUE | | |
| 1508c | Combien de microscopistes présents au travail aujord'hui? | NOMBRE | E DE MIC | CROSCOF | PISTES | |
| | LE T | EST VIH | | | | • |
| 1509 | Ce laboratoire effectue-t-il des tests pour le VIH? SI OUI, ENCERCLEZ TOUT CE QUI S'APPLIQUE | DEPIS P | TAGE I | DE SANG | OU CLIENT USION | |
| | of oof, endended four de gold All elgoe | V | ISA/TRA | VAIL PER | RMIS | |
| 1510 | Y a-t-il dans ce laboratoire des manuels concernant certains sujets dont je vais vous parler ? | | ΙDΛ | (a) PPORTE | | (b) |
| | SI OUI, DEMANDEZ :Est-ce que je peux le voir S.V.P? | OBSER | VE D | ISPON. ION VU | NON DISPONIBLE | MANUEL EOBSERVE ANNEE |
| 01 | Normes et directives nationales pour le conseil et depistage volontaire et la prevention a la transmission du VIH de la mere a l'enfant | 1 → | - b | 2 02 | 3 | |
| 02 | D'autres protocoles/manuels pour des procédures de test VIH (qui on teste, quel test on utilise) | 1 → | - b | 2 03• | 3 – 03- | |
| 03 | Certaines directives écrites sur la façon dont on doit effectuer le test VIH (peut être les instructions | 1 → | • b | 2 04 | 3 04 | |
| 04 | des fabricants) Directives écrites sur la confidentialité et la révélation des résultats des tests VIH | 1 → | • b | 2 1511 √ | 3 1511 → | |

| NO. | QUESTIONS | | | CODAGE DES CATEGORIES ALLEZ A | | | | | ALLEZ A | | |
|------|---|--------------|-----------------------|-------------------------------|--------------------------------|--|---------------------|----------------------------|---------|----------|-----------------------------|
| 1511 | Maintenant je voudrais voir l'équipement et | les ré | actifs né | cessaires | pour | effectue | er dive | ers tests | | <u> </u> | |
| | Pour chacun des tests suivants ou équipement, je voudrais savoir s'il est utilisé, s'il fonctionne aujourd'hui, et, si nécessaire, est-ce que tous les articles | | (a) TEST FECTUE | | ES AF | (b) RTICLES F DISPONIB RAPPOI | LES? | UN TEST | | 'ARTIC | (c) LE EST IL ONNEL? |
| | pour effectuer le test sont disponibles aujourd'hui. | OUI | NON | OBSERV | E | DISPO NON | | NON DISPO. | OUI | NON | NE SAIT PAS |
| 01 | ELISA scanner/lecteur et tous les articles pour le test | 1 → b | 2 02 ← | 1 → c | | 2 → c | | 3 02₄ | 1 | 2 | 8 |
| 02 | La machine CD4, et tous les éléments pour le test | 1 → b | 2 03 ↓ | 1 → c | | 2 → c | | 3 03₄] | 1 | 2 | 8 |
| 03 | Dynabeads avec le mélangeur vortex | 1 → b | 2 04 ← | 1 → c | | 2 → c | | 3 04•] | 1 | 2 | 8 |
| 04 | Test Rapid pour VIH | 1 → b | 2 05 ← | 1 | | 2 | | 3 05 4 | | | |
| 05 | Tous les éléments pour le test Western Blot | 1 → b | 2 06 ← | 1 | | 2 | | 3 06 4 | | | |
| 06 | Tous les éléments pour PCR pour la charge virale | 1 → b | 07ᢏ | 1 | | 2 | | 3 07 ₄] | | | |
| 07 | Autre test VIH(PRECISER) | 1 → b | 2 1512 ₊ | 1 | | 2 | 151 | 3 2 ↓ | | | |
| 1512 | Avez-vous un registre des résultats des tes VIH effectués dans ce laboratoire ? SI OUI, DEMANDEZ À VOIR LES REGISTI POUR LES 12 MOIS PRECEDENTS | | | | | | | | | | → 1514 |
| 1513 | INDIQUEZ SI L'INFORMATION SPECIFIEE EST DISPONIBLE ET SI OUI, | | EGISTRI T OBSEF | (A) E DISPOI RVE | NIBLE | | | OMBRES BSERVE | | | RES |
| | ENREGISTREZ LES NOMBRES DE CLIENTS MENTIONNES POUR LES 12 MOIS DERNIERS. | OUI | | PORTE, N VU | | AS DE GISTR. | | NOMBRI CLIEN | | | MOIS DES DONNEES |
| 01 | TOTAL DES CLIENTS AYANT FAIT UN TEST VIH | 1→ | b | 2 02 | 3 02 | | | | | | |
| 02 | TOTAL DES CLIENTS AVEC RESULTAT DU TEST VIH POSITIF | 1→ | b | 2 ₀₃ - | 3 03 | | | | | | |
| 03 | TOTAL DES CLIENTS OU PRESTATAIRES A QUI LE RESULTAT DU TEST A ETE DONNE | 1→ | b | 2 04 | 3 04 | | | | | | |
| 04 | TOTAL DES CLIENTS AVEC TEST POSITIF A QUI LES RESULTATS ONT ETE DONNES | 1→ | | 2 14 ↓ | 3 151 | | | | | | |
| 1514 | Y a-t-il un système établi pour le contrôle de externe des tests VIH effectués par ce laboratoire ? | e qual | ité | OUI, | INSP | ECTION | EXT | PÉTENCE ERNE/ HNIQUE | | | → 1517 → 1517 |
| | SI OUI, DEMANDEZ D'APRES LE SYSTÈ UTILISE. ENCERCLEZ TOUT CE QUI S'AF | | UE | ENVO NOI PAS F PAS E | IE DI UVEA ROUT DE CO | J SANG AU TEST INIER, ONTRÔL | POU MAIS E EX | | IS | .C .D | → 1517 → 1520 |
| 1515 | VÉRIFIEZ LA QUESTION PRÉCÉDENTE. QUE LE CODE 'C' EST ENCERCLÉ ? SI OUI DEMANDEZ: | EST-0 | CE | OUI, E FIX OUI, E | ENVO É DE ENVO | YER CH TESTS. YER CH | IAQU IAQU | E NOME | RE | .1 | |
| | Comment déterminez-vous quand envoyer échantillon de sang pour qu'il soit re-tester? | | | OUI, N N'EN\ | /AIS /OIE | PAS DE PAS | NOM | DE TES | ΚÉ | | → 1517 → 1520 |

| NO. | QUESTIONS | CODAGE DES CATEGORIES | | | | |
|------|---|---|------------------|--|--|--|
| 1516 | Dites-moi s'il vous plait comment décidez-vous quand envoyer un échantillon de sang pour un nouveau test? | ENREGISTREZ LE NOMBRE/ POURCENTAGE CORRECT POUR Q1515 | | | | |
| 1517 | Y a-t-il un registre des résultats du contrôle externe de la qualité ? SI OUI, DEMANDEZ A VOIR LE REGISTRE OU LE RAPPORT OÙ LES RÉSULTATS SONT ENREGISTRÉS | OUI, OBSERVE 1 OUI, RAPPORTE, PAS VU 2 NON 3 | → 1520 → 1520 | | | |
| 1518 | A quand remonte la date la plus récente d'un résultal de contrôle externe de qualité ou d'un taux d'erreur ? | 30 DERNIERS JOURS 1 IL Y A 2 A 6 MOIS | | | | |
| 1519 | Quel est le taux d'erreur le plus récent enregistré au niveau du contrôle externe de qualité ? | POURCENTAGE D'ERREUR TAUX | | | | |
| 1520 | Y a-t-il un autre système utilisé pour le contrôle de qualité des tests en laboratoire pour le VIH/SIDA? | CONTRÔLE DE QUALITÉ INTERNE 1 AUTRE 2 (DECRIVEZ) NON | → 1522 | | | |
| 1521 | Y a-t-il un registre des résultats de contrôle de qualité interne ou autre ? SI OUI, DEMANDEZ À VOIR LE REGISTRE OU LE RAPPORT OÙ LES RÉSULTATS SONT ENREGISTRÉS. | OUI, OBSERVE 1 OUI, RAPPORTE, PAS VU 2 NON 3 | | | | |
| 1522 | Y a-t-il des frais pour les services ou éléments liés aux tests du VIH/SIDA ? | OUI | → 1524 | | | |
| 1523 | Pour chacun des articles suivants, indiquez si il y a des frais routiniers, et si oui, la somme des frais | (a) (b) FRAIS LA SOMMI OUI NON NA | | | | |
| 01 | FRAIS POUR TEST RAPID | $\begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$ | | | | |
| 02 | FRAIS POUR TEST ELISA | 1 → b 2 ¬ 3 ¬ 03 → | | | | |
| 03 | FRAIS POUR TEST CD4 | $1 \rightarrow b \qquad 2 \qquad 3 \qquad 04 \rightarrow \qquad $ | | | | |
| 04 | FRAIS POUR TEST PCR | $1 \rightarrow b \qquad 2 \qquad 3 \qquad 05 \rightarrow 05 \rightarrow 05 \rightarrow 0$ | | | | |
| 05 | FRAIS POUR NUMÉRATION COMPLÈTE DU SANG | 1 → b 2 | | | | |
| 1524 | Envoyez-vous le sang en dehors de votre établissement pour test de diagnostic VIH? | OUI | → 1529 | | | |
| 1525 | Pour quel test VIH envoyez-vous le sang en dehors de l'établissement ? | ELISA | | | | |
| 1526 | Avez-vous des registres avec des résultats de tests de VIH/SIDA effectués ailleurs ? SI OUI, DEMANDEZ À VOIR LE REGISTRE | OUI, OBSERVE | → 1528 | | | |
| 1527 | Le registre indique-t-il si le client ou le prestataire a reçu les résultats ? | OUI, OBSERVE 1 OUI, RAPPORTE, PAS VU 2 NON 3 | | | | |
| 1528 | Après réception des résultats, comment ceux-ci sont-ils remis au client ? | LE LAB FOURNIT UNE COPIE ÉCRITE DES RÉSULTATS AU CLIENT | | | | |

| NO. | QUESTIONS | | CODAGE DES | CATEGORIES | | ALLEZ A |
|----------|---|-------------------------------|---------------------------------|------------|------|-----------------|
| 1529 | Est-ce que les conseils pré ou post test VIH ont déjà | | | | | Q:ctv |
| | été fournis aux patients dans la zone du laboratoire? | | | | | |
| 1530 | Envoyez-vous le sang en dehors de l'établissement pour le compte CD4, le compte total de lymphocytes | | D4 LC | | | |
| | ou le test de la charge virale ? | OUI, C | HARGE VIRALE. | | . C | |
| | ENCERCLEZ TOUT CE QUI S' APPLIQUE | | NE DE CE QUI P | | | → 1533 |
| 1531 | Avez-vous un registre des résultats des tests effectués ailleurs ? SI OUI, DEMANDEZ À VOIR LE REGISTRE | | BSERVE APPORTE, PAS | | | |
| | DES RÉSULTATS DE N'IMPORTE LEQUEL | | | | | |
| | DES TESTS CI-DESSUS EFFECTUES AILLEURS. | | | | | |
| 1532 | Après réception des résultats, comment ceux-ci | | B FOURNIT UNE | | | |
| | sont-ils donnés au client ? | | S RÉSULTATS AU INFORME LE CL | | . 1 | |
| | | | BALEMENT SEU | | 2 | |
| | | | ONNE LES RESU STATAIRES DE | | | |
| | | | INFORMENT LE | | 3 | |
| | | AUTRI | (PRECISER) | | 6 | |
| | | NE SA | IT PAS | | 8 | |
| 1533 | Ce laboratoire ou unité établit-il régulièrement des | OUI | | | 1 | |
| | rapports des cas de VIH/SIDA nouvellement diagnostiqués ? | NON | | | 2 | → 1538 |
| 1534 | A quelle fréquence soumet-on ces rapports | MENO | UEL OU PLUS SO | OLIVENT | 1 | |
| 1004 | compilés à quelqu'un en dehors de ce service/ | | UE 2-3 MOIS | | - | |
| | unité de laboratoire ? | | UE 4-6 MOIS | | 3 | |
| | | | S SOUVENT QUE QUE 6 MOIS | | 4 | |
| | | JAMAIS 5 | | | | → 1536 |
| 1535 | Où, ou à qui le laboratoire envoie-t-il les rapports ? | COMMIS CHARGE DES REGISTRES A | | | | |
| .000 | Je veux dire où est-ce que le laboratoire les envoie | DIREC | TEUR/SUPERVI | SEUR | | |
| | directement. | | 'ETABLISSEMEN U DU DISTRICT. | | | |
| | | | U DE LA PROVIN | | | |
| | ENCERCLEZ TOUT CE QUI S'APPLIQUE | | .U NATIONAL CE DONATRICE. | | | |
| | ENCERCLEZ TOUT CE QUI S'AFFLIQUE | | RATOIRE PRINCI | | | |
| | | ALITO | _ | | v | |
| | | AUTRI | Ē | (PRECISER) | _X | |
| 1536 | DEMANDEZ À VOIR LE RAPPORT SUR LES CAS | NOUVEA | UX CAS | | | |
| | DE VIH/SIDA NOUVELLEMENT DIAGNOSTIQUÉS | VIH/SI | DA | | | |
| | DURANT LES 12 DERNIERS MOIS ET ENREGISTREZ LE NOMBRE DE CAS. | RAPPO | ORT NON VU | | 9996 | → 1538 |
| | | | | | | |
| 1537 | ENREGISTREZ LE NOMBRE DE MOIS SUR LEQUEL PORTENT LES DONNÉES DE LA QUESTION | _ | RE DE | | | |
| | PRECEDENTE | | | | | |
| 1538 | Enregistrez-vous les résultats par service/unité ayan | OUI. | | | 1 | |
| . 300 | commandé le test VIH ou selon le résultat des tests ? | | | | | → 1540 |
| | SI OUI, DEMANDEZ À VOIR LE REGISTRE ET | | | | | |
| | INDIQUEZ DE QUELLES CLINIQUES/UNITES LES RÉSULTATS DES TESTS SONT ENREGISTRÉS. | | | | | |
| | | | 1 | ı | 1 | |
| 1539 | LES RÉSULTATS VIH SONT ENREGISTRÉS SÉPARÉN POUR : | /IENT | OUI | NON | | ION SPONIBLE |
| | | | | | טוט | ONIDLE |
| 01 | CTV (Conseil et Test Volontaire) | | 1 | 2 | | 3 |
| 02 03 | Transmission Mère-Enfant (PTME)/CTV Surveillance | | 1 | 2 | | 3 |
| 03 04 | Banque de sang ou sang pour transfusion | | 1 1 | 2 | | 3 |
| 05 | Services/unités de consultation externe générale ou | | | - | | <u> </u> |
| | specialisée (excepté CTV ou PTME) | | 1 | 2 | | 3 |
| 06 | Unités des patients hospitalisés, en tant qu'unités séparé ou comme total des unités des patients hospitalisés | es | 1 | 2 | - | 3 |
| 07 | Par statut sérologique, indépendamment de la source | | 1 | 2 | | 3 |
| ١ ٠. | l a series de la source | | 1 | - | | - |

| NO. | QUESTIONS | CODA | GE DES CATEGORIES | ALLEZ A |
|------|---|---------------------|-------------------------|-------------------|
| 1540 | ÉVALUEZ L'ENDROIT DU LABORATOIRE POUR LES CONDITIONS DE PREVENTION D'INFECTION. INDIQUEZ SI LES ARTICLES ÉNUMÉRÉS CI-DESSOUS SONT DISPONIBLES DANS LE LABORATOIRE, OU DANS UNE SALLE ADJACENTE. | OBSERVE | RAPPORTE, PAS VU | NON DISPONIBLE |
| 01 | EAU COURANTE (CANALISÉE) | 1 ¬ 04• | 2 | 3 |
| 02 | AUTRE EAU COURANTE (SEAU AVEC ROBINET OU EAU VERSEE D'UN RECIPIENT) | 1 04 | 2 | 3 |
| 03 | EAU EN SEAU OU BASSINE (EAU RÉUTILISÉE) | 1 | 2 | 3 |
| 04 | SAVON POUR SE LAVER LES MAINS | 1 | 2 | 3 |
| 05 | SERVIETTES POUR LES MAINS À USAGE UNIQUE | 1 | 2 | 3 |
| 06 | RECEPTACLE POUR LES DECHETS AVEC COUVERCLE EN PLASTIQUE | 1 | 2 | 3 |
| 07 | RÉCIPIENT D'OBJETS POINTUS | 1 | 2 | 3 |
| 08 | GANTS JETABLES EN LATEX | 1 10 ↓ | 2 | 3 |
| 09 | GANTS JETABLES PAS EN LATEX | 1 | 2 | 3 |
| 10 | SOLUTION DE DÉCONTAMINATION DÉJÀ MÉLANGÉE | 1 ¬ 12 ₊ | 2 | 3 |
| 11 | DÉSINFECTANT (PAS ENCORE MÉLANGÉ) | 1 | 2 | 3 |
| 12 | AIGUILLES JETABLES | 1 | 2 | 3 |
| 13 | SERINGUES AUTO-BLOQUANTES | 1 | 2 | 3 |
| 14 | SERINGUES JETABLES (3 OU 5 ML) | 1 | 2 | 3 |
| 15 | PIÈCE PRIVÉE (INTIMITÉ AUDITIVE ET VISUELLE) | 1 7 154 4 | 2 | 3 |
| 16 | INTIMITÉ AUDITIVE | 1 | 2 | 3 |
| 17 | INTIMITÉ VISUELLE | 1 | 2 | 3 |
| 1541 | LES SURFACES DANS LE LABORATOIRE SONT- ELLES NETTOYEES DE TOUTES TRACES DE SANG OU D'AUTRES CORPS LIQUIDES ? | | | |
| 1542 | Le sang pour le test VIH/SIDA est-il prélevé dans le laboratoire ou dans un endroit adjacent ? SI OUI, INDIQUEZ SI C'EST LE MÊME ENDROIT QUE CELUI ÉVALUÉ A Q1540. | ENDROIT DIFFE | ROIT RENT PRELEVE | 2 |

| NO. | QUESTIONS | со | DAGE DES CATEGORIES | S ALLEZ A |
|------|--|----------------------------|--|-------------------|
| 1543 | DEMANDEZ À VOIR OÙ LE SANG EST PRELEVE POUR LE TEST DU VIH/SIDA ET INDIQUEZ SI LES CHOSES SUIVANTES SONT DISPONIBLES DANS LA SALLE OU DANS UNE SALLE ADJACENTE | OBSERVE | RAPPORTE, PAS VU | NON DISPONIBLE |
| 01 | EAU COURANTE (CANALISÉE) | 1 ¬ 04 ∢ | 2 | 3 |
| 02 | AUTRE EAU COURANTE (SEAU AVEC ROBINET OU EAU VERSEE D'UN RECIPIENT) | 1 04 - | 2 | 3 |
| 03 | EAU EN SEAU OU BASSINE (EAU RÉUTILISÉE) | 1 | 2 | 3 |
| 04 | SAVON POUR SE LAVER LES MAINS | 1 | 2 | 3 |
| 05 | SERVIETTES POUR LES MAINS À USAGE UNIQUE | 1 | 2 | 3 |
| 06 | RECEPTACLE POUR LES DECHETS AVEC COUVERCLE EN PLASTIQUE | 1 | 2 | 3 |
| 07 | RÉCIPIENT D'OBJETS POINTUS | 1 | 2 | 3 |
| 08 | GANTS JETABLES EN LATEX | 1 10 √ | 2 | 3 |
| 09 | GANTS JETABLES PAS EN LATEX | 1 | 2 | 3 |
| 10 | SOLUTION DE DÉCONTAMINATION DÉJÀ MÉLANGÉE | 1 ¬ 12 ∢ | 2 | 3 |
| 11 | DÉSINFECTANT (PAS ENCORE MÉLANGÉ) | 1 | 2 | 3 |
| 12 | AIGUILLES JETABLES | 1 | 2 | 3 |
| 13 | SERINGUES AUTO-BLOQUANTES | 1 | 2 | 3 |
| 14 | SERINGUES JETABLES (3 OU 5 ML) | 1 | 2 | 3 |
| 15 | PIÈCE PRIVÉE (INTIMITÉ AUDITIVE ET VISUELLE) | 1 _ 154 4 | 2 | 3 |
| 16 | INTIMITÉ AUDITIVE | 1 | 2 | 3 |
| 17 | INTIMITÉ VISUELLE | 1 | 2 | 3 |
| 1544 | DEMANDEZ A PARLER A LA PERSONNE QUI CONNA AU NIVEAU DU LABORATOIRE. SI LES PRATIQUES CI ÉVALUEZ ALORS LA DÉCONTAMINATION, LES STOC DE L'ÉQUIPEMENT POUR L'ENDROIT PRINCIPAL | HANGENT ENTR | E LES LABORATOIF | RES, |
| | Y a-t-il un autoclave fonctionnel pour le laboratoire ? | OUI, RAPPOR | /E RTE, PAS VU CTIONNE PAS | 2 3 |
| 1545 | Le laboratoire décontamine-il les déchets avant de s'en débarrasser ? SI OUI, DEMANDEZ QUEL PROCÉDÉ EST UTILISÉ POUR LA DÉCONTAMINATION . | A BASE DI AUTRE (PRE | NER DANS SOLUTION CHLORE CHLORE CHLORE | B X |

| NO. | QUESTIONS | CODAGE DES CATEGORIES | ALLEZ A |
|------|--|---|------------------|
| 1546 | Quelle est la procédure finale utilisée pour se débarrasser des déchets dangereux du laboratoire ? | BRULE EN INCINERATEUR: 2-CHAMBRE INDUSTRIELLE (800-1000+'02 1-CHAMBRE A BATTERIE | |
| 1547 | Y a-t-il un programme pour l'entretien préventif régulier de l'équipement du laboratoire ? Ceci signifie que l'équipement est contrôlé périodiquement même s'il n'y a aucun problème. SI OUI, DEMANDEZ: Est-ce que la personne chargée de l'entretien préventif du grand équipement est affectée à cet établissement ou vient-elle de l'extérieur ? | OUI, PERSONNEL ETABLISSEMENT 1 OUI, APPUI EXTÉRIEUR | |
| 1548 | A quand remonte la dernière fois que vous avez reçu un approvisionnement de routine en kits de tests ou de réactifs, soit dans le cadre de vos commandes, ou ou dans celui du système d'approvisionnement de routine? | AU COURS DES 4 DERN. SEMAINES 1 IL Y A 4-12 SEMAINES | |
| 1549 | Cet établissement détermine-t-il la quantité de chacun des kits de tests ou de réactifs dont il a besoin et la commande, ou est-ce que la quantité que vous recevez est déterminée ailleurs ? | DÉTERMINE PROPRE BESOIN ET FAIT LA COMMANDE | → 1552 → 1554 |
| 1550 | Recevez-vous toujours une quantité fixe standard pour chaque kit ou réactif ou est-ce que la quantité que vous recevez change selon le besoin récent ou le niveau de l'activité ? | QUANTITÉ BASÉE SUR LE NIVEAU D'ACTIVITÉ. 1 DOTATION FIXE STANDARD 2 NE SAIT PAS 8 | |
| 1551 | VERIFIEZ Q1549 : VOIR SI LE CODE '3' (LES 2 DEPENI | D DU KIT/REACTIF) EST ENCERCLE | → 1554 |
| 1552 | Parmi ce qui suit, quelle méthode décrit-elle au mieux le système que vous utilisez régulièrement pour déterminer la quantité à commander en kits de tests et réactifs? Est-ce que : Vous passez en revue la quantité restante, et vous commandez une quantité déterminée pour garder le stock à un certain niveau? Vous commandez exactement la même quantité à chaque fois, indépendamment des stocks existants ? Vous passez en revue la quantité de chaque méthode utilisée depuis la commande précédente, et vous basez votre décision sur la consommation antérieure et les activités futures prévues ? AUITRE | COMMANDER POUR MAINTENIR LES STOCKS FIXES | |
| | NE SAIT PAS | NE SAIT PAS 8 | |

| NO. | QUESTIONS | CODAGE DES CATEGORIES | ALLEZ A |
|------|--|---|---------|
| 1553 | Quelle procédure parmi les suivantes décrit-elle au mieux le système de routine pour décider quand commander des kits ou réactifs pour les tests ? | | |
| | Est-ce que vous: | | |
| | Passez la commande toutes les fois que les niveaux de stocks tombent à un niveau prédéterminé? | NIVEAU PRÉDÉTERMINÉ 1 | |
| | Avez un moment fixé pour passer les commandes ? SI QUI, INDIQUEZ LE MOMENT NORMALEMENT | TEMPS FIXE | |
| | FIXÉ POUR SOUMETTRE LES COMMANDES Passez une commande toutes les fois que vous croyez qu'il y a un besoin, indépendamment du | CHAQUE SEMAINES COMMANDER QUAND NÉCESSAIRE | |
| | niveau des stocks ? Autre (PRECISER) | AUTRE 6 | |
| | Ne sait pas | NE SAIT PAS 8 | |
| 1554 | Si vous manquez de kits ou réactifs pour un test spé- cifique entre des commandes de routine, quelle est la procédure la plus utilisée par cet établissement? | | |
| | Faire une commande spéciale au fournisseur régulier | COMMANDE SPÉCIALE 1 | |
| | - Achats par l'établissement auprès du privé | ACHAT PAR LA FORMATION2 | |
| | Les clients doivent l'acheter à l'extérieur de la formation sanitaire | ACHAT DE L'EXTERIEUR PAR LE CLIENT3 | |
| | - Test non offert aux clients ce jour-là | TEST NON FAIT 4 | |
| 1555 | Pendant les 6 derniers mois, avez-vous toujours, pas toujours, mais souvent, ou presque jamais reçu de chaque kit ou réactif la quantité que vous avez commandée (ou que vous êtes supposé recevoir de façon routinière) ? | TOUJOURS 1 SOUVENT 2 PRESQUE JAMAIS 3 | |

| NO. | QUESTIONS | | | CODAGE DES CATEGORIES ALLEZ A | | | | | |
|------------|--|---------------------|--------------------|-------------------------------|--|------------------|-----------|---------------|-------|
| 1556 | Maintenant je voudrais voir l'équipement spécial nécessaire pour d'autres tests | (a) TES EFFEC | ŠT | | (b) NT/TOUS LES ÉL I DISPONIBLES | | | (c EMENT E | ST-IL |
| | L'équipement suivant est-il disponible et fonctionne-t-il aujourd'hui? | OUI NO | ON | OBSERVE | RAPPORTE, NON VU | NON SPONIBLE | OUI | NON | NSP |
| 01 | N'IMPORTE QUEL TEST D'HÉMATOLOGIE | 1 15 | 2 557 | | | | | | |
| 02 | Analyseur/coulter d'hématologie (pour le compte total de lymphocytes, numération complète, compte de plaquettes) | 1 → b | 2 03 ← | 1 → c | 2 → c | 3 03₄ | 1 1557 | ↓ 2 | 8 |
| 03 | Hémoglobinomètre (appareils Shali) | 1 → b | 2 05• | 1 → c | 2 → c | 3 ¬ 05• | 1 | 2 | 8 |
| 04 | HCL à 0.1% pour appareils Shali | | | 1 | 2 | 3 | | | |
| 05 | Hémoglobinomètre (appareils Lovibond) | 1 → b | 2 07 4 | 1 → c | 2 → c | 3 07 4 | 1 | 2 | 8 |
| 06 | Solution d'ammoniaque à 20% pour appareils Lovibond | | | 1 | 2 | 3 | | | |
| 07 | Colorimètre ou spectrophotomètre | 1 → b | 2 09 ← | 1 → c | 2 → c | 3 09 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 08 | Solution de Drabkin (pour le colorimètre) | | | 1 | 2 | 3 | | | |
| 09 | Centrifugeuse pour l'hématocrite | 1 → b | 27 11 | 1 → c | 2 → c | 3 11 ← | 1 | 2 | 8 |
| 10 | Tubes capillaires pour l'hématocrite | | | 1 | 2 | 3 | | | |
| 11 | Papier Litmus pour les tests d'hémoglobine (avec date d'expiration valide) | 1 → b | 2 12* | 1 | 2 | 3 | | | |
| 12 | Autre test d'anémie (PRECISER) | 1 → b 15 | 2⊤ 557 ⁴ | 1 | 2 | 3 | | | |
| 1557 01 | TESTS POUR LA SYPHILIS | 1 15 | 2- 559• | | | | | | |
| 02 | VDRL | 1 → b | 2 04 ← | 1 | 2 | 3 | | | |
| 03 | Rotateur ou agitateur | | | 1 → c | 2 → c | 3 04• | 1 | 2 | 8 |
| 04 | Test RPR | 1 → b 15 | 2 558 | 1 | 2 | 3 | | | |
| 1558 | Avez-vous des registres des résultats de te syphilis ? SI OUI, DEMANDEZ A VOIR CE REGISTRES. | | | OUI, RA | GISTRES OBS PPORTE, NO REGISTRE | N VU | | | |

| NO. | QUESTIONS | CODAGE DES CATEGORIES | | | ALLEZ A | |
|----------------------------------|--|---|----------------------------------|---------------|-----------------------------------|--------|
| | TRANSFUSION ET | T CONTRÔLE DU SANG | | | | |
| 1559 | Est-ce que dans cet établissement, on détermine le groupe sanguin et la compatibilité entre les groupes? SI OUI DEMANDEZ A VOIR LES REACTIFS SUIVANTS. | OUI | | | → 1561 | |
| 1560 | | OBSERVE | RAPPORTE NON VU | , | NON SPONIBLE | |
| 01 02 03 04 05 06 | Réactif Anti-A (date d' expiration valide) Réactif Anti-B (date d' expiration valide) Réactif Anti-AB (date d' expiration valide) Réactif Anti-D (date d' expiration valide) Incubateur (37 degrés Celsius) Réactif de Coomb | 1 1 1 1 1 | 2 2 2 2 2 2 2 | · | 3 3 3 3 3 3 | |
| 1561 | Procède t-on à des transfusions de sang dans cet établissement ? | | | | 1 2 | → 1567 |
| 1562 | Est-ce que le sang est stocké quelque part dans cet établissement, avant la transfusion? SI OUI DEMANDEZ A VOIR LE RÉFRIGÉRATEUR QUI EST UTILISÉ ET INDIQUEZ LES CONDITIONS DE STOCKAGE | SANG/P SANG S SANG S | LASMA ST TOCKÉ AV TOCKÉ RE | OCKÉ EC ME | CKÉ | |
| 1563 | Est-ce qu'il y a un endroit dans cet établissement où l'on fait le dépistage des maladies infectieuses dans le sang avant la transfusion ? | OUI | | | → 1567 | |
| 1564 | Le sang transfusé dans cet établissement est-il contrôlé pour l'une des maladies ci-après ? SI OUI, DEMANDEZ : est-il toujours examiné pour ces maladies, la plupart du temps, rarement, ou jamais ? | TOU- JOURS | PLUPAR DU TEMP | | RAREMENT | JAMAIS |
| 01 | Syphilis | 1 | 2 | | 3 | 4 |
| 02 | Hépatite B | 1 | 2 | | 3 | 4 |
| 03 | Hépatite C | 1 | 2 | | 3 | 4 |
| 04 | VIH | 1 | 2 | | 3 | 4 |
| 1565 | Envoyez-vous le sang à l'extérieur pour l'un ou l'autre des tests mentionnés précédemment ? | | | | | → 1567 |
| 1566 | INDIQUEZ S'IL Y A UN REGISTRE OBSERVÉ DES RÉSULTATS POUR LES TESTS EFFECTUÉS A L'EXTERIEUR. | ENVOIE LI A L'EXTER POUR TES OUI | RIEUR | RES | GISTRE SULTATS SERVE NON | |
| 01 | Syphilis | 1 → b | 27 | 1 | 2 | |
| 02 | Hépatite B | 1 → b | 27 | 1 | 2 | |
| 03 | Hépatite C | 1 → b | 27 | 1 | 2 | |
| 04 | VIH | 1 → b | 27 | 1 | 2 | |
| 1567 | EST-CE QUE LES CONDITIONS DE PREVENTION DES INFECTIONS ONT BESOIN D' ÊTRE ÉVA- LUÉES POUR CETTE ENDROIT DU LABORATOIRE ? | | ABORATOI | RE DÉ. | | → 1573 |

| NO. | QUESTIONS | CODA | GE DES CATEGORIES | ALLEZ A |
|------|--|--------------------------|----------------------------------|-------------------|
| | 4020.0000 | CODA | GE DES CATEGORIES | ALLEZ A |
| 1568 | ÉVALUEZ LA ZONE DU LABORATOIRE POUR LES CONDITIONS DE PREVENTION DES INFECTIONS. INDIQUEZ SI LES ÉLÉMENTS ÉNUMÉRÉS CI-DESSOUS SONT DISPONIBLES DANS LE LABORATOIRE OU À CÔTÉ | OBSERVE | RAPPORTE, PAS VU | NON DISPONIBLE |
| 01 | EAU COURANTE (CANALISÉE) | 1 04 | 2 | 3 |
| 02 | AUTRE EAU COURANTE (SEAU AVEC ROBINET OU EAU VERSEE D'UN RECIPIENT) | 1 04• | 2 | 3 |
| 03 | EAU EN SEAU OU BASSINE (EAU RÉUTILISÉE) | 1 | 2 | 3 |
| 04 | SAVON POUR SE LAVER LES MAINS | 1 | 2 | 3 |
| 05 | SERVIETTES POUR LES MAINS À USAGE UNIQUE | 1 | 2 | 3 |
| 06 | RECEPTACLE POUR LES DECHETS AVEC COUV. | 1 | 2 | 3 |
| 07 | RÉCIPIENT D'OBJETS POINTUS | 1 | 2 | 3 |
| 08 | GANTS JETABLES EN LATEX | 1 104 | 2 | 3 |
| 09 | GANTS JETABLES PAS EN LATEX | 1 | 2 | 3 |
| 10 | SOLUTION DE DÉCONTAMINATION DÉJÀ MÉLANGÉE | 1 ¬ 12• | 2 | 3 |
| 11 | DÉSINFECTANT (PAS ENCORE MÉLANGÉ) | 1 | 2 | 3 |
| 12 | AIGUILLES JETABLES | 1 | 2 | 3 |
| 13 | SERINGUES AUTO-BLOQUANTES | 1 | 2 | 3 |
| 14 | SERINGUES JETABLES (3 OU 5 ML) | 1 | 2 | 3 |
| 15 | PIÈCE PRIVÉE (INTIMITÉ AUDITIVE ET VISUELLE) | 1 156 9 | 2 | 3 |
| 16 | INTIMITÉ AUDITIVE | 1 | 2 | 3 |
| 17 | INTIMITÉ VISUELLE | 1 | 2 | 3 |
| 1569 | LES SURFACES DANS LE LABORATOIRE SONT- ELLES NETTOYEES DE TOUTES TRACES DE SANG OU D'AUTRES CORPS LIQUIDES ? | | | |
| 1570 | Y AVAIT-IL DES AIGUILLES OU OBJETS POINTUS, UTILISÉS, OBSERVÉS EN DEHORS D'UN RÉCIPIENT RESERVE A CET EFFET ? | | | |
| 1571 | EST-CE QUE LE RÉCIPIENT D'OBJETS POINTUS DÉBORDAIT OU ÉTAIT PERCE/CASSÉ ? | NON PAS DE RECIPII | ENT POUR ITUS | 2 |
| 1572 | Y AVAIT-IL DES BANDAGES OU TOUT AUTRE DECHET INFECTIEUX NON POINTU OBSERVÉS EN DEHORS D'UN RÉCIPIENT DE DÉTRITUS COUVERT ? | OUI, DANS UN F NON CO | E/SURFACES RECIPIENT UVERT | 2 |

| NO. | QUESTIONS | | CODAGE DES CATEGORIES | | | | | ALLEZ A |
|------------|---|--------------------------|---|------------------------------------|---|-------------------------|-------|------------------------|
| | | ВІОСН | IMIE | | | | | |
| 1573 | Les articles pour les tests indiqués sont-ils disponibles aujourd'hui ? L'équipement fonctionne-t-il ? | (a) TEST SE FAIT | | (b) :NT/TOUS LES T SONT DISI | | | TICLE | (c) EST-IL NNEL? |
| | | OUI NON | OBSERVE | | E, NORMALEMENT MAIS PAS AUJOURD'HUI | OUI | NON | NSP |
| 01 | Analyseur de chimie du sang qui fournit la créatinine-sérum, le glucose, les tests de fonction de foie) | 1→b 2 02← | 1 → c | 2 → c | 3 02₄] | 1 ¬ 157 4 | 2 | 8 |
| 02 | Autres moyens pour le glucose de sérum | 1→b 2 1574 ← | 1 → c | 2 → c | 3 1574 → | 1 | 2 | 8 |
| 1574 01 | TESTS D'URINE | 1 2 1575 | | | | | | |
| 02 | Tout jaugeur pour la protéine d'urine (avec la date d'expiration valide) | 1→b 2 ¬ 034 | 1 | 2 | 3 | | | |
| 03 | Tout jaugeur pour le glucose d'urine (avec la date d'expiration valide) | 1→b 2 – 04• | 1 | 2 | 3 | | | |
| 04 | Acide acétique pour contrôle de l'albumine dans l'urine | 1→b 2 ¬ 06* | 1 | 2 | 3 | | | |
| 05 | Flamme pour chauffer l'acide acétique | | 1 → c | 2 → c | 3 06₄ | 1 | 2 | 8 |
| 06 | La solution de Benedict (pour le glucose) | 1→b 2 ¬ | 1 | 2 | 3 | | | |
| 07 | Fourneau pour bouillir la solution de Benedict | | 1 → c | 2 → c | 3 ¬ 08₄ | 1 | 2 | 8 |
| 08 | Centrifugeuse pour l'analyse d'urine | 1→b 2 ¬ 1575 → | 1 → c | 2 → c | 3 1575 → | 1 | 2 | 8 |
| 1575 | Test de grossesse | 1→b 2 ¬ | 1 | 2 | 3 | | | |
| 1576 | Envoyez-vous le sang ou l'urine à l'extérieu ou l'autre des tests mentionnés précédemn | | | | | | | → 1578 |
| 1577 | INDIQUEZ S' IL Y A UN REGISTRE OBSERVÉ DES RÉSULTATS POUR LES TESTS EFFECTUÉS A L'EXTERIEUR. | | ENVOIE LI A L'EXTER POUR TES OUI | RIEUR | (b REGISTRE RESULTAT OBSERVE OUI NO | , | | |
| 01 | Chimie du sang (créatinine-sérum et glucos | se) | 1 → b | 27 | 11 2 | | | |
| 02 | Test de fonction de foie | | 1 → b | 27 | 11 2 | | | |
| 03 | Analyse d'urine | | 1 → b | 2 7 | 11 2 | | | |
| 04 | Test de grossesse | | 1 → b | 27 | 11 2 | | | |
| 1578 | EST-CE QUE LES CONDITIONS DE PRE' D'INFECTION ONT BESOIN D'ÊTRE ÉVA POUR CETTE ZONE DU LABORATOIRE | LUÉES | | ABORATOII | RE DÉJA | | 1 | → 1584 |

| NO. | QUESTIONS | CODA | GE DES CATEGORIES | ALLEZ A |
|------|---|---|---------------------|-------------------|
| 1579 | ÉVALUEZ LA ZONE DU LABORATOIRE. POUR LES CONDITIONS DE PREVENTION DES INFECTIONS. INDIQUEZ SI LES ÉLÉMENTS ÉNUMÉRÉS CI-DESSOUS SONT DISPONIBLES DANS LE LABORATOIRE OU À CÔTÉ | OBSERVE | RAPPORTE, PAS VU | NON DISPONIBLE |
| 01 | EAU COURANTE (CANALISÉE) | 1 04 4 | 2 | 3 |
| 02 | AUTRE EAU COURANTE (SEAU AVEC ROBINET OU EAU VERSEE D'UN RECIPIENT) | 1 044 | 2 | 3 |
| 03 | EAU EN SEAU OU BASSINE (EAU RÉUTILISÉE) | 1 | 2 | 3 |
| 04 | SAVON POUR SE LAVER LES MAINS | 1 | 2 | 3 |
| 05 | SERVIETTES POUR LES MAINS À USAGE UNIQUE | 1 | 2 | 3 |
| 06 | RECEPTACLE POUR LES DECHETS | 1 | 2 | 3 |
| 07 | AVEC COUVERCLE EN PLASTIQUE RÉCIPIENT D'OBJETS POINTUS | 1 | 2 | 3 |
| 08 | GANTS JETABLES EN LATEX | 1 10 ↓ | 2 | 3 |
| 09 | GANTS JETABLES PAS EN LATEX | 1 | 2 | 3 |
| 10 | SOLUTION DE DÉCONTAMINATION DÉJÀ MÉLANGÉE | 1 12← | 2 | 3 |
| 11 | DÉSINFECTANT (PAS ENCORE MÉLANGÉ) | 1 | 2 | 3 |
| 12 | AIGUILLES JETABLES | 1 | 2 | 3 |
| 13 | SERINGUES AUTO-BLOQUANTES | 1 | 2 | 3 |
| 14 | SERINGUES JETABLES (3 OU 5 ML) | 1 | 2 | 3 |
| 15 | PIÈCE PRIVÉE (INTIMITÉ AUDITIVE ET VISUELLE) | 1 7 158 9 | 2 | 3 |
| 16 | INTIMITÉ AUDITIVE | 1 | 2 | 3 |
| 17 | INTIMITÉ VISUELLE | 1 | 2 | 3 |
| 1580 | Y AVAIT-IL DES AIGUILLES OU OBJETS POINTUS, UTILISÉS, OBSERVÉS EN DEHORS D'UN RÉCIPIENT RESERVE A CET EFFET ? | | | |
| 1581 | EST-CE QUE LE RÉCIPIENT D'OBJETS POINTUS DÉBORDAIT OU ÉTAIT PERCE/CASSÉ ? | NON PAS DE RECIPI | ENT POUR NTUS | 2 |
| 1582 | Y AVAIT-IL DES BANDAGES OU TOUT AUTRE DECHET INFECTIEUX NON POINTU OBSERVÉS EN DEHORS D'UN RÉCIPIENT DE DÉTRITUS COUVERT ? | | | 2 |
| 1583 | LES SURFACES DANS LE LABORATOIRE SONT- ELLES NETTOYEES DE TOUTES TRACES DE SANG OU D'AUTRES CORPS LIQUIDES ? | • | | 1 |

| NO. | QUESTIONS | | | CODAGE DES CATEGORIES | | | | , | ALLEZ A |
|------------------|---|-------------------|--|-----------------------|---|------------------------|-------|-------------|-------------------------------|
| | | MICE | OBIOLO | OGIE | | | | | |
| 1584 | Maintenant je voudrais vous questionner au sujet de différents équipements et tests de laboratoire. Pour chaque élément que je mentionne, veuillez me dire si l'article/ le test est disponible, si tous les articles pour effectuer le test existent, et si l'équipement fonctionne aujourd'hui, | EQU | (a) IPMENT/ UTILISE NON | POUR TEST | (b) NT/TOUS LES A T SONT DISPO RAPPORTE, PAS VU | | FON | TICLE | (c) EST-IL INEL? NE SAIT PAS |
| 01 | Microscope | 1 → b | 2 – 02 – | 1 → c | 2 → c | 3 02₄ | 1 | 2 | 8 |
| 02 | Réfrigérateur | 1 → b | 2 03. | 1 → c | 2 → c | 3 03₄] | 1 | 2 | 8 |
| 03 | Incubateur | 1 → b | 2 04 4 | 1 → c | 2 → c | 3 04 ₄] | 1 | 2 | 8 |
| 04 | Tubes pour tests | 1 → b | 2 05 | 1 | 2 | 3 | | | |
| 05 | Centrifugeuse pour la microbiologie CSF | 1_ b | 2 06+ | 1 → c | 2 → c | 3 06 √ | 1 | 2 | 8 |
| 06 | Plaques et lames en verre | 1 → b | 2 1585 ↓ | 1 | 2 | 3 | | | |
| 07 | Microscope à Fluorescence | 1 → b | 2 1585 | 1 → c | 2 → c | 3 1585 → | 1 | 2 | 8 |
| 1585 01 02 | TESTS DU PALUDISME Colorant de Glemsa | 1→b 1→ b | 2 7 1586 4 2 7 03 4 | 1 | 2 | Ü | | | |
| 03 | Colorant du champ | 1 → b | 2 04 | 1 | 2 | 3 | | | |
| 04 | test Rapid (test strips, ICT, paracheck, etc) | 1 → b | 2 05 ← | 1 | 2 | 3 | | | |
| 05 | Colorant Acridine Orange | 1, b | 2 06 | 1 | 2 | 3 | | | |
| 06 | Autre test pour paludisme (SPECIFIER) | 1 → b 1 | 2] 585d ~ | 1 | 2 | 3 | | | |
| 1585d | Y' a-t-il un système externe de contrôle de effectué par ce laboratoire? dans le cadre di paludime | lù | ÷ | OBSE | SPECTION E RVATION TE LAME POUF | ECHNIQUE R RELECTUI | RE . | A B W | |
| | SI OUI, APPRECIE LE SYSTEME UTILISE METTRE LE CERCLE SUR CE QUI CONV | | | NON, PA | (SPECIFIER AS DE CONT | | RNE C | Υ | ► 1585j |
| 1585e | VERIFIE LA QUESTION PRECEDENTE PO SI B EST ENCERCLE? SI OUI, DEMANDE Comment déterminez-vous quand il faut en une lame pour la relecture? | ER: | /OIR | FIXES | IVOYER QUE POURCENT IS PAS NOM | AGE DE LA | MES | 1 | ►1585g |
| 1585f | SVP, dites-moi comment vous décidez d'en une lame pour la relecture. | voyer | | | RE CORREC [*] E POUR 1 1585e | Т | | | |
| 1585g | Y a -t- il un enregistrement des résultats du de qualité externe? SI OUI, DEMANDER A VOIR LE REGISTR SONT CONSIGNES LES RESULTATS | | ôle | | SERVE CLARE, PAS | | | | ▶1585j ▶1585j |
| 1585h | Quelle est la date la plus récente d'un résul de contrôle de qualité ou de taux d'erreur? | tat de | test | 2-6 DER | DERNIERS M NIERS MOIS E 6 MOIS | | | 1 2 3 | |

| NO. | QUESTIONS | | CODAGE DES CATEGORIES | | | | | ALLEZ A | |
|------------|---|------------------|-----------------------|-------------------------------|-------------------------|---------------------------|---------|---------|----------------|
| 1585i | Quel est le taux d'erreur le plus récent qui e enregistré par le contrôle de la qualité exte | | | | E POURCE REURS | NTAGE | | | |
| | | | | NE SAIT PAS | | | 98 | | |
| 1585j | Y a -t- il un autre système de contrôle de q | ualité | | CONTROLE DE QUALITE INTERNE 1 | | | 1 | | |
| 1000j | pour les lames du paludisme? | aumo | | AUTRE | | | | 2 | |
| | | | | NON | DECRIR | RE | | 3 | |
| 1585k | Le lab a -t- il un registre des résultats des | | | | OMBRE TO | | | - | |
| 1505K | tests du paludisme? | | | DE TE | | | | | |
| | SI OUI, COMPTER LE NOMBRE TOTAL D |)FS TE | STS | OUL NO | OMBRE TO | TAI | | 4 | |
| | ET LE NOMBRE DE TESTS POSITIFS DA | | _0.0 | | ESTS POSI | | | | |
| | LES 7 DERNIERS JOURS | | | | | | | | |
| | | | | PAS EN | IREGISTRI. | | 99999 | | |
| 15851 | Comment ces résultats arrivent-ils aux pres | stataire | es | | RESULTAT | | | | |
| | de soins qui les a demandés? | | | | STATAIRE ATAIRE CO | NSULTE LE | | 1 | |
| | de come qui los à domandos. | | | REGI | STRE LUI-N | ИЁМЕ | | 2 | |
| | | | | | | Γ AU CLIENT/ .LE | | 3 | |
| | | | | AUTRE NE SAIT | | 4 | | | |
| 4505 | | | | | | | | | |
| 1585m | De quand date la dernière visite récente du superviseur pour le contrôle de la qualité de | | | | IIERS MOIS RNIERS MO | | | | |
| | lames de paludisme? | | | PLUS D | E 6 MOIS | | | 3 | |
| | | 1 | | SANS V | ISHE | | | 4 | |
| | | (a) TEST | | EOUIDME | (b) NT/TOUS LES | ÉI ÉMENTS | ı 'Éı É | | (c) EST-IL |
| | | | ECTUÉ | | T SONT DISF | | | | INEL? |
| | | 0111 | NON | ODOED\/E | | E, NORMALEM. | 0.11 | NON | NE |
| | | OUI | NON | OBSERVE | NON VU | DISPONIBLE PAS CE JOUR | OUI | NON | SAIT PAS |
| 1586 | Préparation de l'encre de Chine | 1 → b | 2 ¬ 1587 ~ | 1 | 2 | 3 | | | |
| | | | 1587 ♣ | | | | | | |
| 1587 01 | TESTS POUR LA GONORRHEE | 1 → b | 2 ¬ | | | | | | |
| | | | 2 1588 → | | | | | | |
| 02 | Gélose chocolat (milieu de culture) | 1 → b | 2 | 1 | 2 | 3 | | | |
| 03 | Réactif à l'oxydase | 1 → b | 2 | 1 | 2 | 3 | | | |
| 04 | Thayer-Martin ou milieu TM modifié ou Vancomycine milieu sélectif | 1 → b | 1588 | 1 | 2 | 3 | | | |
| | ou vancomycine milieu selectii | | 1000 | | | | | | |
| 1588 | COLORATION DE CRAM | 4 5 5 | 0 | | | | | | |
| 01 | COLORATION DE GRAM | 1 → b | 2 ¬ 1589 → | | | | | | |
| 02 | Violet de gentiane (cristal violet) | | | 1 | 2 | 3 | | | |
| 03 | Solution d'iode de Lugol | | | 1 | 2 | 3 | | | |
| 04 | Alcool-acétone ou Acétone | | | 1 | 2 | 3 | | | |
| 05 | Rouge neutre, Carbol fuchsine, ou tout autre colorant | | | 1 | 2 | 3 | | | |
| 1589 | | | | | | | | | |
| 01 | TESTS POUR LA CHLAMYDIA | 1 → b | 2 → 1590 → | | | | | | |
| 02 | Colorant de Giemsa | 1 → b | | 1 | 2 | 3 | | | |
| | | | 03. | <u> </u> | <u>~</u> | | | | |
| 03 | Autre test pour le chlamydia (PRECISER) | 1 → b | 1590 ~ | 1 | 2 | 3 | | | |
| 1590 | Microscopie des urines | 1 → b | | 1 | 2 | 3 | | | |
| .550 | | " | 1591 | ' | - | Ü | | | |

| NO. | QUESTIONS | | | CODAGE DES CATEGORIES | | | | |
|------------|--|----------------------------|--------------|--|--|------|----------------------------------|--|
| 1591 01 | Microscopie des selles | 1 2 - 1592 4 | 1 | | | | | |
| 02 | Solution saline | 1→b 2 7 | 1 | 2 | 3 | | | |
| 03 | Solution d'iode | 1→b 2 7 | 1 | 2 | 3 | | | |
| 1592 01 | TESTS POUR LA TUBERCULOSE | 1→b 2 ¬ 1592d ↓ | | | | | | |
| 02 | Kinyoun or test de Ziehl-Neelson pour AFB | | 1 | 2 | 3 | | | |
| 03 | Carbol Fuchsine | 1→b 2 – 04₄ | 1 | 2 | 3 | | | |
| 04 | Acide sulfurique à 20% | 1→b 2 05₄ | 1 | 2 | 3 | | | |
| 05 | Bleu de méthylène | 1→b 2 – 06₄ | 1 | 2 | 3 | | | |
| 06 | Nouveau test Rapid pour TB | 1→b 2 _ 07₄ | 1 | 2 | 3 | | | |
| 07 | Milieux de culture pour TB (Lowenstein- Jensen; Ogawa et Middlebrook, BACTEC ou MGIT) | 1→b 2 08 | 1 | 2 | 3 | | | |
| 08 | Colorant Fluorochrome | 1→b 2 7 | 1 | 2 | 3 | | | |
| 09 | Toutes les rubriques/tests pour TBC | 1→b 2 1592d ↓ | 1 | 2 | 3 | | | |
| | (SPECIFIER) | | | | | | 1 | |
| 1592d | Y a-t-il un système pour le contrôle de qualité externe des prélèvements de crachats de TB examinés par ce laboratoire ? | | SUI | OUI, INSPECTION EXTERNE/ SURVEILLANCE TECHNIQUE A ENVOIE POUR NOUVELLE LECTURE B AUTRE W | | | | |
| | SI OUI, INSISTEZ POUR CONNAÎTRE LE UTILISÈ ET ENCERCLEZ TOUT CE QUI S | | | (PRECISE | R) E EXT. QUALI | | → 1592j | |
| 1592e | VÉRIFIEZ LA QUESTION PRÉCÉDENTE. QUE LE CODE 'B' EST ENCERCLÉ ? SI OUI, DEMANDEZ : Comment déterminez-vous quand envoyer une lame pour une nouvelle lecture? | | PO | URCENTAGE | HAQUE NOMBI E FIXÉ DE LAM E NOMBRE FIX | ES 1 | - ≠1592g | |
| 1592f | S'il vous plait, dites moi comment décidez-venvoyer une lame de TB pour une nouvelle | | co | REGISTREZ I RRECT UR 1 EN Q15 | | | | |
| 1592g | Y a-t-il un registre des résultats du contrôle externe de la qualité ? SI OUI, DEMANDE A VOIR LE REGISTRE OU LE RAPPORT LES RÉSULTATS SONT ENREGISTRÉS | Z . | OUI, I | RAPPORTE, I | PAS VU | 2 | → 1592j → 1592j | |
| 1592h | De quand date le résultat d'un test de contr de qualité externe ou d'un taux d'erreur ? | ôle | PLUS | | S MOIS | | | |
| 1592i | Quel est le taux d'erreur le plus récent enre un contrôle de qualité externe ? | gistré par | TAUX | RCENTAGE D | | | | |
| 1592j | Y a-t-il un autre système utilisé pour le cont de qualité des lames de crachat de TB ? | trôle | CONT AUTR | NE SAIT PAS | | | | |
| 1593a | Y a-t-il un registre des résultats de contrôle de qualité ou autre ? SI OUI, DEMANDEZ / VOIR LE REGISTRE OU LE RAPPORT OI LES RÉSULTATS SONT ENREGISTRÉS. | À Ù | OUI, I | OBSERVE RAPPORTE, I | PAS VU | 1 | →1593b | |

| NO. | QUESTIONS | CODA | GE DES CATEGORIES | ALLEZ | Z A |
|-------|---|--|--|---------------------|--------------|
| 1593b | Ce laboratoire fait-il des tests de sensibilité des médicaments contre la tuberculose ? SI OUI, DEMANDEZ SI TOUS LES COMPOSANTS SONT DISPONIBLES AUJOURD'HUI | | IIBLES AUJOURD'HU | 1 JI 2 3 →159 | 13d |
| 1593c | Y a-t-il un manuel ou un protocole écrit pour des méthodes de tests de sensibilité des médicaments contre la TB ? SI OUI, DEMANDEZ À LES VOIR. | | E, NON VU | . 2 | |
| 1593d | Cet établissement envoie-t-il le crachat pour analyse en dehors de l'établissement ? | | | | |
| 1593e | Ce laboratoire a-t-il un registre des résultats des tests pour la TB ? SI OUI : Est-ce que je peux le voir ? | | E, NON VU | . 2 -> 1 | 593g 593g |
| 1593f | De quand date la dernière inscription concernant les résultats du test pour la tuberculose? | | OURS JRS | . 2 | |
| 1593g | Envoyez-vous le crachat en dehors de l'établissement pour l'un des tests mentionnés précédemment ? | | | | 594c |
| 1594 | INDIQUEZ SI IL Y A UN REGISTRE OBSERVÉ DES RÉSULTATS POUR LES TESTS EFFECTUÉS A L'EXTERIEUR. | (a) ENVOIE LE SANG A L'EXTERIEUR POUR TEST OUI NON | (b) REGISTRE RESULTATS OBSERVE OUI NON | | |
| 01 | Coloration de Gram | 1 → b 2 7 | 1 2 | | |
| 02 | Coloration à l'encre de Chine | 1 → b 2 7 | 1 2 | | |
| 03 | Paludisme | 1 → b 2 7 | 1 2 | | |
| 04 | Spécimens pour culture | 1 → b 2 7 | 1 2 | | |
| 1594c | EST-CE QUE LES CONDITIONS DE PREVENTION D'INFECTION ONT BESOIN D'ÊTRE ÉVALUÉES POUR CET ENDROIT DU LABORATOIRE ? | NON, LABORAT | OIRE DÉJA | | 594i |
| 1594d | ÉVALUEZ L'ENDROIT DU LABORATOIRE POUR LES CONDITIONS DE PREVENTION D'INFECTION. INDIQUEZ SI LES ARTICLES ÉNUMÉRÉS CI-DESSOUS SONT DISPONIBLES DANS LE LABORATOIRE OU TRES PROCHES | OBSERVE | RAPPORTE, PAS VU | NON DISPONII | |
| 01 | EAU COURANTE (CANALISÉE) | 1 04_ | 2 | 3 | |
| 02 | AUTRE EAU COURANTE (SEAU AVEC ROBINET OU EAU VERSEE D'UN RECIPIENT) | 1 ¬ 04• | 2 | 3 | |
| 03 | EAU EN SEAU OU BASSINE (EAU RÉUTILISÉE) | 1 | 2 | 3 | |
| 04 | SAVON POUR SE LAVER LES MAINS | 1 | 2 | | |
| 05 | SERVIETTES POUR LES MAINS À USAGE UNIQUE | | 2 | | |
| 06 | RECEPTACLE POUR DÉCHATS AVEC COUVER- CLE EN PLASTIQUE | 1 | 2 | 3 | |
| 07 | BOÎTE POUR OBJETS POINTUS | 1 | 2 | 3 | |
| 08 | GANTS JETABLES EN LATEX | 1 10₄ | 2 | 3 | |
| 09 | GANTS JETABLES PAS EN LATEX | 1 | 2 | 3 | |
| 10 | SOLUTION DE DÉCONTAMINATION DEJÁ MÉLAN- GEE | 1 12- | 2 | 3 | |
| 11 | DÉSINFECTANT (PAS ENCORE MÉLANGÉE) | 1 | 2 | 3 | |
| 12 | AIGUILLES JETABLES | 1 | 2 | 3 | |
| 13 | SERINGUES AUTO-BLOQUANTES | 1 | 2 | 3 | |
| 14 | SERINGUES JETABLES (3 OU 5 ML) | 1 | 2 | 3 | |
| 15 | PIÈCE PRIVÉE (INTIMITÉ VISUELLE/AUDITIVE) | 1 7 | 2 | 3 | |
| 16 | INTIMITÉ AUDITIVE | 159 4 e | 2 | 3 | |
| 17 | "INTIMITÉ VISUELLE | 1 | 2 | 3 | |
| 17 | LES SURFACES DES ZONES DU LAB SONT-ELLES NETTOYÉES DE TOUTE TRACE DE SANG OU D'AUTRES FLUIDES CORPORELS? | 1 NON | 2 | 2 | |

| NO. | QUESTIONS | | | CODA | GE DES CATEGORII | ES | ALLEZ A |
|-------|---|----------------------|--------------|----------------------------|---------------------------------------|-------------|--------------------------|
| 1594f | Y AVAIT-IL DES AIGUILLES OU OBJETS POINTUS, UTILISÉS, OBSERVÉS EN DEI D'UN RÉCIPIENT RESERVE A CET EFFE | | 1 | | | | |
| 1595g | EST-CE QUE LE RÉCIPIENT D'OBJETS POINTUS DÉBORDAIT OU ÉTAIT PERCE/CASSÉ ? | | NON PAS D | E RECIPII | ENT IINTUS | 2 | |
| 1594h | Y AVAIT-IL DES BANDAGES OU TOUT AI DECHET INFECTIEUX NON POINTU OBS EN DEHORS D'UN RÉCIPIENT DE DÉTRI COUVERT ? | SERVÉS | , | ANS UN F | E/SURFACES RECIPIENT UVERT | | |
| 1594i | Cet établissement a-t-il un service de patho autre endroit où des prélèvemlents PAP ou d'histologie sont effectués ? SI OUI, DEMA PARLER AVEC LA PERSONNE LA PLUS FAMILIARISEE AVEC LES TESTS | des tests | | | | | → 1595b |
| 1594j | Aujourd'hui, avez-vous tous les éléments pour travailler? | LÉMENTS BLE AUJOI | | STS SONT-ILS DIS | | | |
| | pour travailler? | | PORTE, | DISPONIBLE, PAS CE JOUR | PAS D'EXAM DANS CE ETABLISS | T NSP | |
| 01 | Prélèvements PAP ? | OBSERVE 1 | .,,, | 2 | 3 | 4 | 8 |
| 02 | Histologie? | 1 | | 2 | 3 | 4 | 8 |
| 1595a | POUR LES ÉLÉMENTS CI-DESSOUS, ENC QUI REFLÈTE AU MIEUX LA SITUATION (TOUS LES ENDROITS DU LABORATOIRE | JR | | NON | | | |
| 01 | SOL BALAYÉ, PAS DE SALETÉ EVIDENT | E | | 1 | 2 | | |
| 02 | COMPTOIRS/CHAISES/TABLES ESSUYES, N PAS DE POUSSIÈRE OU SALETE | | | 1 | 2 | _ | |
| 03 | ÉQUIPEMENT CASSÉ, PAPIERS, BOITES PARTOUT RENDANT L'ESPACE ENCOMBRE ET SALE | 3 | | 1 | 2 | | |
| 04 | MURS: RELATIVEMENT PROPRE | | | | | | |
| 05 | PORTES: PAS OU DOMMAGES MINEUR | S | | 1 | 2 | | |
| 06 | MURS: PAS OU DOMMAGES MINEURS | | | 1 | 2 | _ | |
| 07 | PLAFOND: PAS OU DOMMAGES MINEU | RS | 1 2 | | | | |
| 08 | SALLES: PEUVENT ETRE FERMEES | | 1 | 1 | 2 | | T |
| 1595b | Cet établissement fait-il le diagnostique aux SI OUI, DEMANDEZ À ALLER LÀ OÙ L'ÉC EST LOCALISE. | • | NON INFOR | MATION I | DEJA COLLECT | 2 - EE 3 | →FIN →FIN |
| 1596 | DEMANDEZ A VOIR LES EQUIPEMENTS SUIVANTS. SI VOUS NE POUVEZ PAS | | | (b) EMENT/É ISPONIBL | .E | ÉLÉN | C) MENTS DE MARCHE |
| | VOIR UN ARTICLE, DEMANDEZ S'IL EST DISPONIBLE. POUR CHAQUE ELEMENT ENCERCLEZ LE CODE APPROPRIE: | | OBSERV | RAPPO E PAS VU | RTE, NORMALEM. DISPONIBLE PAS CE JOUR | OUI NON | NE SAIT PAS |
| 01 | MACHINE A RAYONS X | | 1 → c | 2 → | c 3 024 | 1 2 | 8 |
| 02 | FILM POUR RAYONS X | | 1 | 2 | 3 | | |
| 03 | MATERIEL A ULTRASON | | 1 → c | 2 → | c 3 04 | 1 2 | 8 |
| 04 | CT SCAN | | 1 → c | 2 → | c 3 FIN ₄ | 1 2 | 8 |
| | REMERCIEZ VOTRE INTERLOCUTEUR F PROCHAIN LIEU DE COLLECTE DE DON | | MPS ET S | SON AIDE | ET CONTINUEZ | Z AVEC LE | |

| | | SECTION | ON F: N | IEDICAMENT E | T FOURNITUE | RES | | | | |
|--|---|--|---|--|---|--|---|---|-----------|--|
| N° d'Et | ablissement | | | | Code d | e l'enquêteur | | QRE TYPE 1 | 6 | |
| | | | | | CODE S | ERVICE/UNITE | ° Ligne N° | Unité N° Ligne | Parentale | |
| 1600 | | | | DNT ACCES AU DANS CE QRE. | | PATIENT EXTERNE SEULEMENT | | | | |
| 1601 | SECTEUR 1 GOUVERNEMENT PUBLIC 1 GOUVERNEMENT NON PUBLIC (POLICE/MILITAIRE/PRISON) 2 AGREES 3 PRIVES 4 ONG/COMMUNAUTAIRE 5 | | | | | | | 2 3 4 | | |
| 1602 | VERIFIEZ LA EST 4 ', AUCI | | | 00. SI LA RÉPO | NSE | OUI | | | →FIN | |
| 1603 | INTERVIEW E | ET VERIF PPLICAB | IER QU | AIRE A LA FIN E TOUTES LES IT ETE REMPLI | ; | | LICABLE REMPLI 1 | | | |
| | | SANITA | IRE PO | E CONTRÖLE D UR CHACUN DE | | ART (Q1605 (B) | 1 | 2 | | |
| _ | | | | | | SI IL/ELLE N'EST DCÉDURES PHAR | | , | EZ | |
| EXPLI QUES LE FO SI LA | QUEZ LE BUT TIONS AU SU DRMULAIRE IN PERSONNE A | DE VOTF JET DES ITRODUC DÉJÀ É1 | RE VISI RAPPO TIF DE T É INTE | TE, ET DEMANI RTS EFFECTUE CONSENTEME RVIEWÉE POU | DEZ SI IL/ELLI ÉS PAR LE SE ENT CI-DESSC R UNE SECTI | EDENTE, PRESENTE EST DISPOSÉ(E ERVICE. SI IL/ELLE BUS ON PRÉCÉDENTE NTINUEZ A Q1605 |) À RÉPON EST D'AC E, | IDRE À QUELQI | | |
| | | | | | | ACEE POUR LES F SEZ LUI L'INTROD | | | IQUES | |
| Bonjo du Rw sur les | ur. Je m'appelle randa. Nous effo s services de sa | : ectuons u anté. Je va | Je re ne enquais comi | présente le Minis lête sur les forma mencer par vous | stère de la Sar ations sanitaire lire quelques | nté et le Bureau des es pour aider le gou lignes expliquant le | s Statistique ivernement but de l'en | es, de la Républi à en savoir plus quête. | que | |
| propos revu o des or service fournie rappos | s de divers serv u enregistré. L ganisations sup e ou des études es aux cherchei | rices de sa es informa oportant d s approfor urs pour d os donnée | anté et d ations s es servi ndies de les anal es de se | demanderons à v ur votre formatio ces de votre forr es services de sa yses, cependant ervice présentera | voir des registr in peuvent être mation, pour l'a inté. Les donna i, le nom de vo | ude. Nous vous po es de patients. Auc employées par le i imélioration de la p ées rassemblées pe tre formation ne sei sous forme agrégée | cun nom ne ministère et lanification euvent égal ra pas fouri | sera t du lement être ni, et tout | | |
| S'il y a | des questions | pour lesq | uelles v | | quelqu'un d'au | nous collectons est utre est mieux placé ersonne. | • | nir les | | |
| | | | | | | pre cette interview our commencer? | quand vou | s le souhaitez. | | |
| | ture de l'enquét QUE QUE LE C | | EMENT | DE L'ENQUETE | | ate ANDE) | | | | |

| 1604 | Ai-je votre accord pour commencer ? Puis-je commencer l'interview maintenant? | OUI 1 NON 2 | →FIN |
|-------|--|--|--------------------|
| NO | MEDICAMENT/FOURNITURE | CODES DES CATEGORIES | ALLER A |
| 1605 | Est-ce que le personnel de ce lieu de stockage de médicaments fournit des conseils à propos du HIV/SIDA aux clients? Par conseils, je veux dire donner des informations et de l'appui autres que de dire aux clients comment prendre les médicaments que vous leur fournissez, | OUI, CONSEILS GENERAUX LIES AU HIV/SIDA A OUI, CONSEILS D'ADHÉSION POUR LA TAR | QRE CTV QRE:ART |
| 1606 | Y a-t-il un registre ou des fiches où la quantité de chaque médicament reçu, la quantité distribuée, et la quantité restante à la date d'aujourd'hui sont enregistrés ? SI OUI, DEMANDEZ: Puis-je voir les registres? | OUI, OBSERVE | → 1609 |
| 1607 | Le système de gestion des stocks est-il informatisé ? | OUI 1 NON 2 | |
| 1608 | ENCERCLEZ LA REPONSE QUI DECRIT AU MIEUX LE SYSTEME DE LA QUESTION PRECEDENTE | STOCK ENREGIS. ET MIS A JOUR CHAQUE FOIS QU'UN ARTICLE EST RECU OU DISTRIBUE | |
| 1608a | Utilisez vous les formats de rapports officiels pour le coartem? SI OUI VOIR UNE COPIE | OUI, VUE | |

DEMANDEZ A VOIR LES MEDICAMENTS ET LES FOURNITURES SUIVANTS. SI L'ELEMENT SE TROUVE DANS UN AUTRE ENDROIT DANS LA FORMATION SANITAIRE, ALLEZ Y L'OBSERVER. SI VOUS NE POUVEZ PAS VOIR UN ARTICLE, DEMANDEZ S'IL EST DISPONIBLE. POUR CHAQUE ELEMENT, ENCERCLEZ LE CODE APPROPRIE: POUR TOUS LES ELEMENTS OBSERVES, DEMANDEZ S'IL N'Y A PAS EU DE RUPTURE DE STOCKS (AUCUN POUR LES MEDICAMENTS DISPONIBLES) AU COURS DES SIX DERNIERS MOIS.

| 1609 | MÉDICAMENTS GÉNÉRAUX | | DISPO | | (b) PAS EN STOO DURANT SIX D | | DER- | | | |
|------|--|-----------------|-----------------------|-------------------------------|-----------------------------------|--------------------------------------|---------------------------|-----|------|-----|
| | | OBSE | RVE DISP | ONIBLE | NO | N OBSERVE | | NIE | RS M | OIS |
| | VÉRIFIEZ L'INVENTAIRE | TOUS VALIDES | AU MOINS UN VALIDE | DISPONIBLE AUCUN VALIDE | RAPPORTE DISPONIBLE, NON VU | NON DISPO- NIBLE AU- JOURD'HUI | JAMAIS DISPO- NIBLE | OUI | NON | NSP |
| 01 | Acétaminophène/ paracétamol (oral) | | 2 → b | 3 02 ↓ | 4 02 ↓ | 5 02 ↓ | 6 02 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 02 | Acétylsalicylique acide/ aspirine (oral) | | 2 → b | 3 03 ↓ | 4 03 ↓ | 5 03 ↓ | 6 03 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 03 | Acyclovir (ophthalmique) | | 2 → b | 3 04 ↓ | 4 04 ↓ | 5 04 ↓ | 6 04 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 04 | Acyclovir (oral) | | 2 → b | 3 05 ↓ | 4 05 ↓ | 5 05 ↓ | 6 05 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 05 | Albendazole (oral) | | 2 → b | 3 06 ↓ | 4 06 ↓ | 5 06 ↓ | 6 06 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 06 | Amoxicilline (amoxil) | 1 → b | 2 → b | 3 07 ↓ | 4 07 ↓ | 5 07 ↓ | 6 07 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 07 | Amoxicilline/clavulanate (Augmentin) (oral) | | 2 → b | 3 08 ↓ | 4 08 ↓ | 5 08 ↓ | 6 08 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 80 | Amoxicilline (inj) | 1 → b | 2 → b | 3 09 ↓ | 4 09 ↓ | 5 09 ↓ | 6 09 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 09 | Ampicilline (inj) | 1 → b | 2 → b | 3 10 ↓ | 4 10 ↓ | 5 10 ↓ | 6 10 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 10 | Ampicilline (oral) | 1 → b | 2 → b | 3 11 ↓ | 4 11 🞝 | 5 11 ↓ | 6 11 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 11 | Amphotéricine B (inj) | | 2 → b | 3 12 ↓ | 4 12 ↓ | 5 12 ↓ | 6 12 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 12 | Bléomycine (Inj) | | 2 → b | 3 13 ↓ | 4 13 ↓ | 5 13 ↓ | 6 | 1 | 2 | 8 |

| NO | MEDICAMENT/FOUR | NITURE | | | COL | DES DES CA | TEGORIE | S | ALL | ER A |
|----|-------------------------------------|--------------|-----------------------------|---|-----------------------------------|--------------------------------------|---------------------------|------|---------------------------------|-------|
| | MÉDICAMENTS GÉNÉRAUX | OBS | DI <u>SPON</u> ERVE DISI | NIBILITE DÈ | a) ES MEDICAM NO | <u>ENTS</u> N OBSERVE | <u> </u> | DURA | (b) EN ST NT SIX ERS M | CDER- |
| | VÉRIFIEZ L'INVENTAIRE | | AU MOINS UN VALIDE | DISPONIBLE AUCUN VALIDE | RAPPORTE DISPONIBLE, NON VU | NON DISPO- NIBLE AU- JOURD'HUI | JAMAIS DISPO- NIBLE | OUI | NON | NSP |
| 13 | Céfalexine (oral) | | 2 → b | 3 14 률 | 4 14 - | 5 14 - | 6 14 - | 1 | 2 | 8 |
| 14 | Céfotaxime (Inj) | | 2 → b | 3 15 ↓ | 4 15 🚽 | 5 15 🞝 | 6 15 🞝 | 1 | 2 | 8 |
| 15 | Ceftriaxone (Rocephine)(inj) | 1 → b | 2 → b | 3 16 ↓ | 4 16 ↓ | 5 16 ↓ | 6 – 16 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 16 | Chloramphenicole (oral) | 1 → b | 2 → b | 3 17 🞝 | 4 17 🞝 | 5 17 🞝 | 6 17 🞝 | 1 | 2 | 8 |
| 17 | Chloramphenicole (inj) | 1 → b | 2 → b | 3 18 🞝 | 4 18 ↓ | 5 18 🞝 | 6 18 🞝 | 1 | 2 | 8 |
| 18 | Cidofovir | | 2 → b | 3 19 🞝 | 4 19 🞝 | 5 19 4 | 6 19 - | 1 | 2 | 8 |
| 19 | Cidovar | 1 → b | 2 → b | 3 20 🞝 | 4 20 .] | 5 20 ↓ | 6 20 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 20 | Ciprofloxacine (oral) | | 2 → b | 3 21 4 | 4 21 4 | 5 – 21 4 | 6 21 4 | 1 | 2 | 8 |
| 21 | Clarithromycine (Biaxine) (oral) | | 2 → b | 3 22 ↓ | 4 22 ↓ | 5 22 ↓ | 6 22 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 22 | Clindamycine (oral ou inj) | | 2 → b | 3 23 ↓ | 4 23 ↓ | 5 23 ↓ | 6 23 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 23 | Clotrimazole (topique) | | 2 → b | 3 24 4 | 4 24 7 | 5 24 ↓ | 6 24 - | 1 | 2 | 8 |
| 24 | Clotrimazole (suppo vaginal) | | 2 → b | 3 25 ↓ | 4 25 ↓ | 5 25 ↓ | 6 25 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 25 | Codéine (oral) | | 2 → b | 3 26 ↓ | 4 26 ₄ | 5 26 ↓ | 6 26 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 26 | Co-trimoxazole (oral) | | 2 → b | 3 27 🞝 | 4 27 ↓ | 5 27 ↓ | 6 27 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 27 | Cloxacilline (oral) | | 2 → b | 3 28↓ | 4 28 ₄ | 5 28 ↓ | 6 28₄ | 1 | 2 | 8 |
| 28 | Cloxacilline (inj) | | 2 → b | 3 28₄ | 4 28₄ | 5 28 ↓ | 6 28₄ | 1 | 2 | 8 |
| 29 | Dapsone (oral) | | 2 → b | 3 30 ↓ | 4 30 ↓ | 5 30 ↓ | 6 30 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 30 | Dexaméthasone (oral) | | 2 → b | 3 31 ↓ | 4 31 ↓ | 5 31 ↓ | 6 31 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 31 | Dexaméthasone (inj) | | 2 → b | $\begin{bmatrix} 3 \\ 32 \end{bmatrix}$ | 4 32 ↓ | 5 32 ↓ | 6 32 → | 1 | 2 | 8 |
| 32 | Diazepam (oral) | | 2 → b | 3 33 ↓ | 4 33 ↓ | 5 33 ↓ | 6 33 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 33 | Diazepam (inj) (Valium) | | 2 → b | 3 34 ↓ | 4 34 ↓ | 5 34 ↓ | 6 34 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 34 | Diclofénac (oral ou inj) | | 2 → b | 3 35 ↓ | 4 35 ↓ | 5 35 ↓ | 6 35 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 35 | Dipyrone (inj) (Novalgine) | | 2 → b | 3 36 ₄] | 4 36 ↓ | 5 36 ↓ | 6 36 √ | 1 | 2 | 8 |
| 36 | Diphenoxylate (lomotil) (oral) | | 2 → b | 3 37 ↓ | 4 37 ↓ | 5 37 ↓ | 6 37 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 37 | Doxycycline (oral) | 1 → b | 2 → b | 3 38 ↓ | 4 38 ↓ | 5 38 ↓ | 6 38 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 38 | Ergométrine ou methergine Oral) | | 2 → b | 3 39 ↓ | 4 39 ↓ | 5 39 ↓ | 6 39 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 39 | Syntocine ou oxytocine (inj) | | 2 → b | 3 40 ↓ | 4 40 ↓ | 5 40 ↓ | 6 – 40 ₄ | 1 | 2 | 8 |

| VÉRIFIEZ L'INVENTAIRE TOUS AU MOINS DISPONIBLE RAPPORTE NO VALIDES UN VALIDE AUCUN DISPONIBLE, NIE | DBSERVE DIN DISPO- URD'HUI SILE 15 16 11 11 11 11 11 11 11 11 | PAS DURAI NIE | NT SIX | DER- |
|---|---|---------------------|---|------|
| TOUS AU MOINS DISPONIBLE RAPPORTE NO VALIDES UN VALIDE AUCUN DISPONIBLE, NIE | BLE AU- DISPO- URD'HUI NIBLE | | PAS EN STOCK DURANT SIX DER- NIERS MOIS | |
| VALIDE NON VU JO | 5 6 7 | OUI | NON | NSP |
| 40 Erythromycine (oral) 1 → b 2 → b 3 4 41 41 41 41 41 41 41 41 41 41 41 41 4 | ⊤।4∪ ⊤!4∪ | 1 | 2 | 8 |
| 41 Famciclovir 2 → b 3 - 4 - 42 → 42 → | 5 6 42 42 42 42 42 42 42 42 42 42 42 42 42 | 1 | 2 | 8 |
| 42 Fluconazole (oral ou inj) 2 → b 3 | 5 | 1 | 2 | 8 |
| 43 Acide Folique(oral) 2 + b 3 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 | 5 44 | 1 | 2 | 8 |
| 44 Ganciclovir (oral ou inj) 2 → b 3 → 45 → 45 → | 5 6 45 45 4 | 1 | 2 | 8 |
| 45 Gentamicine (ini) 2 → b 3 ¬ 4 ¬ | 5 | 1 | 2 | 8 |
| | 5 47 4 47 4 | 1 | 2 | 8 |
| 47 Ibuprofen (oral) 2 + b 3 4 48 48 | 5 → 6 → 48 → 48 → | 1 | 2 | 8 |
| | 5 6 7 49 49 49 4 | 1 | 2 | 8 |
| | 5 | 1 | 2 | 8 |
| 50 Fer, comprimés avec folique 2 → b 3 → 4 → 51 → 51 → | 5 | 1 | 2 | 8 |
| 51 Itraconazole (oral) 2 → b 3 4 7 52 1 | 5 52 | 1 | 2 | 8 |
| | 5 53 | 1 | 2 | 8 |
| 53 Kátoconazolo 1 . h 2 . h 3 / | 5 54 | 1 | 2 | 8 |
| 54 Lopéramide (immodium) 1 + b 2 + b 3 ¬ 4 ¬ | 5 | 1 | 2 | 8 |
| | 5 56 → 6 → | 1 | 2 | 8 |
| 56 Mebendazole (oral) 2 → b 3 - 4 - | 5 57 → 6 57 → | 1 | 2 | 8 |
| 57 Méthyldopa (aldomet) 2 → b 3 ¬ 4 ¬ | 5 58 → 6 58 → | 1 | 2 | 8 |
| | 5 59 | 1 | 2 | 8 |
| 59 Métronidazole (oral) | 5 60 | 1 | 2 | 8 |
| | 5 61 — 61 — | 1 | 2 | 8 |
| 61 Miconazole crème 2 + b 3 4 62 4 62 4 | 5 62 - 62 - | 1 | 2 | 8 |
| | $\begin{bmatrix} 5 & 6 \\ 63 & 63 \end{bmatrix}$ | 1 | 2 | 8 |
| | 5 64 | 1 | 2 | 8 |
| 64 Nalidixic acide (oral) 2 → b 3 - 4 - | 5 65 | 1 | 2 | 8 |
| | 5 66 | 1 | 2 | 8 |

| NO | MEDICAMENT/FOUR | NITURE | | | COL | DES DES CA | ATEGORIE | :S | ALI | ER A |
|----|--|-----------------|----------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|--------------------------------------|-----------------------------------|------|--------------------------------|--------|
| | MÉDICAMENTS GÉNÉRAUX | OBS | DI <u>SPO</u> SERVÉ DIS | NIBILITĖ DĖ | a) ES MÉDICAM NO | IENTS N OBSERVI | _ | DURA | (b) EN SI NT SI ERS M | X DER- |
| | VÉRIFIEZ L'INVENTAIRE | | | | | | | | | |
| | | TOUS VALIDES | AU MOINS S UN VALIDE | DISPONIBLE AUCUN VALIDE | RAPPORTE DISPONIBLE, NON VU | NON DISPO- NIBLE AU- JOURD'HUI | JAMAIS DISPO- NIBLE | OUI | NON | NSP |
| 66 | Nitrofurazone (pommade) | | 2 → b | 3 67 ↓ | 4 67 ↓ | 5 67 ↓ | 6 67 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 67 | Norfloxacine (oral) | 1 → b | 2 → b | 3 68 ↓ | 4 68 ↓ | 5 68 ↓ | 6 68 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 68 | Nystatin (oral) | 1 → b | 2 → b | 3 69 ↓ | 4 69 ↓ | 5 69 🞝 | 6 69 🎝 | 1 | 2 | 8 |
| 69 | Nystatin (suppo. vaginal) | 1 → b | 2 → b | 3 70 🞝 | 4 70 ↓ | 5 70 🞝 | 6 70 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 70 | Sels de réhydration orale | 1 → b | 2 → b | 3 71 ↓ | 4 71 7 | 5 71 🞝 | 6 71 🞝 | 1 | 2 | 8 |
| 71 | Penicilline, Benzathine (inj) | | 2 → b | 3 72 ↓ | 4 72 ↓ | 5 72 ↓ | 6 72 🞝 | 1 | 2 | 8 |
| 72 | Penicilline Benzyl (inj) | 1 → b | 2 → b | 3 73 7 | 4 73 ↓ | 5 73 🕽 | 6 73 🕽 | 1 | 2 | 8 |
| 73 | Penicilline, procaine (inj) | 1 → b | 2 → b | 3 74 🞝 | 4 74 🞝 | 5 74 | 6 74 🞝 | 1 | 2 | 8 |
| 74 | Penicilline-V (oral) | 1 → b | 2 → b | 3 75 🖵 | 4 75 🞝 | 5 75 🖵 | 6 75 🗍 | 1 | 2 | 8 |
| 75 | Phenobarbital (oral ou inj) | 1 → b | 2 → b | 75.4 76.↓ | 75.4 76.↓ | 75 → 76 → | 75 - 6 → 76 → | 1 | 2 | 8 |
| 76 | Prednisolone (ou autre stéroïde) oral | | 2 → b | 3 77 _] | 4 77] | 5 77 🞝 | 6 77 🕽 | 1 | 2 | 8 |
| 77 | Goûtes de nitrate d'argent (pour l'œil) | | 2 → b | 3 78 | 4 78 🕽 | 5 78 ↓ | 6 78 🖵 | 1 | 2 | 8 |
| 78 | Spectinomycine, inj | | 2 → b | 3 79 🞝 | 4 79 ↓ | 5 79 | 6 79 🖵 | 1 | 2 | 8 |
| 79 | Sulfadiazine (oral) | 1 → b | 2 → b | 3 80 ↓ | 4 80 ↓ | 5 80 ↓ | 6 80] | 1 | 2 | 8 |
| 80 | Tétracycline (oral) | | 2 → b | 3 81 🞝 | 4 81 🞝 | 5 81 ↓ | 6 81 🖵 | 1 | 2 | 88 |
| 81 | Tétracycline pommade/oeil | | 2 → b | 3 82 ↓ | 4 82 | 5 82 ↓ | 6 82 🖵 | 1 | 2 | 8 |
| 82 | Tinidazole (oral) | • | 2 → b | 3 83 | 4 83 ↓ | 5 83 ↓ | 6 83 7 | 1 | 2 | 8 |
| 83 | Valganciclovir | | 2 → b | 3 84 】 | 4 84] | 5 84 🞝 | 6 84] | 1 | 2 | 8 |
| 84 | Vincristine (inj) | | 2 → b | 3 85 🗐 | 4 85 | 5 85 🖵 | 6 85] | 1 | 2 | 8 |
| 85 | Vitamine A (25,000 ou 50,000 ui) | | 2 → b | 3 86 ↓ | 4 86 ↓ | 5 86 | 6 86 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 86 | Vitamine A (10,000 ui) | | 2 → b | 3 87 ↓ | 4 87 ↓ | 5 87 ↓ | 6 87 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 87 | Vitamin B6 (pyridoxine) (oral) | | 2 → b | 3 88 ↓ | 4 88 4 | 5 88 ↓ | 6 88 7 | 1 | 2 | 8 |
| 88 | Autres vitamines B | | 2 → b | 3 89 ↓ | 4 89 ↓ | 5 89 | 6 89 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 89 | Xylocaline ou lidocaine 1% ou 2% (inj) | | 2 → b | 3 90 ↓ | 4 90 ↓ | 5 90 ↓ | 6 90 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 90 | Vitamine K (inj) | | 2 → b | 3 1610 ↓ | 4 1610 🞝 | | 6 1610 🎝 | 1 | 2 | 8 |

| NO | MEDICAMENT/FOUR | NITURE | | | CODES DES CATEGORIES ALLER A | | | | | |
|------|--|--------------|-----------------------|-------------------------------|-----------------------------------|--------------------------------------|---------------------------|-------------|------------------------|-----|
| 1610 | ANTIPALUDEENS | | DISPO | () NIBILITE DE | a) ES MEDICAM | ENTS_ | | PAS DURA | (b) EN ST NT SIX | |
| | | OBSE | RVE DISPO | ONIBLE | NO | N OBSERVI | | RS M | | |
| | VÉRIFIEZ L'INVENTAIRE | | AU MOINS UN VALIDE | DISPONIBLE AUCUN VALIDE | RAPPORTE DISPONIBLE, NON VU | NON DISPO- NIBLE AU- JOURD'HUI | JAMAIS DISPO- NIBLE | OUI | NON | NSP |
| 01 | Artémisinine (comprimés) (Artesunate, Cotexin, Arinate) | 1 → b | 2 → b | 3 02 ↓ | 4 02 ← | 5 02 → | 6 02 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 02 | Artéméther-Lumefantrine (Comprimés)(COARTEM) | 1 → b | 2 → b | 3 03 ↓ | 4 03 → | 5 03 → | 6 03 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 03 | Sulfadoxine+Pyriméthamine Fansidar,Metakelfin,Oradar) | 1 → b | 2 → b | 3 04 ↓ | 4 04 ↓ | 5 04 ↓ | 6 04 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 04 | Quinine (Comprimés) | 1 → b | 2 → b | 3 05 √ | 4 05 ← | 5 05 → | 6 05 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 05 | Quinine (inj) | 1 → b | 2 → b | ³ ↓ | 4 06 → | 5 06 → | 6 06 → | 1 | 2 | 8 |
| 06 | Quinine Mélange | 1 → b | 2 → b | 3 07 ↓ | 4 07 ↓ | 5 07 √ | 6 07 - | 1 | 2 | 8 |
| 07 | Chloroquine (Comprimés) | 1 → b | 2 → b | 3 08 √ | 4 08 √ | 5 08 √ | 6 08 → | 1 | 2 | 8 |
| 80 | Chloroquine (Sirop) | 1 → b | 2 → b | 3 09 ↓ | 4 09 √ | 5 09 → | 6 09 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 09 | Chloroquine (inj) | 1 → b | 2 → b | 3 10 → | 4 10 ← | 5 10 → | 6 | 1 | 2 | 8 |
| 10 | Amodiaquine (Comprimés) | 1 → b | 2 → b | 3 11 - | 4 11 → | 5 11 → | 6 11 → | 1 | 2 | 8 |
| 11 | Artemether (IM) | 1 → b | 2 → b | 3 12 ↓ | 4 12 🚽 | 5 12 → | 6 12 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 12 | Paquet de blister Coartem (1 comprimé) | 1 → b | 2 → b | 3 13 ↓ | 4 13 ↓ | 5 13 ↓ | 6 13 , | 1 | 2 | 8 |
| 13 | Paquet de blister Coartem (2 comprimés) | 1 → b | 2 → b | 3 14 ↓] | 4 14 → | 5 14 <mark>↓</mark> | 6_ 14 ₊] | 1 | 2 | 8 |
| 14 | Paquet de blister Coartem (3 comprimés) | 1 → b | 2 → b | 3 15 ↓ | 4 15 ₊ | 5 15 ↓ | 6 15 ₄ | 1 | 2 | 8 |
| 15 | Paquet de blister Coartem (4 comprimés) | 1 → b | 2 → b | 3 16 ↓ | 4 16 ₄ | 5 16 √ | 6 16 , | 1 | 2 | 8 |
| 16 | Autre(SPECIFIER) | 1 → b | 2 → b | 3 1611 📘 | 4 1611 📮 | 5 1611 ↓ | 6 1611 - | 1 | 2 | 8 |

| NO | MEDICAMENT/FOUR | NITURE | | | COI | DES DES C | ATEGORIE | s | ALL | ER A |
|------|---|--------------|-----------------------|----------------------------------|-----------------------------------|-------------------------------------|-----------------------------|-------------|-----------------|--------|
| 1611 | TUBERCULOSE | OBSE | DI <u>SPO</u> | | ES MEDICAM | I <u>ENTS</u> N OBSERV | Œ | DURA | EN ST NT SIX | (DER- |
| | VÉRIFIEZ L'INVENTAIRE | | AU MOINS UN VALIDE | DISPONIBLE AUCUN VALIDE | RAPPORTE DISPONIBLE, NON VU | NON DISPO NIBLE AU- JOURD'HUI | - JAMAIS DISPO- NIBLE | OUI | NON | NSP |
| 01 | Ethambutol (oral) | | 2 → b | 3 02 ↓ | 4 02 → | 5 02 ↓ | 6 02 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 02 | Isoniazid (oral) | | 2 → b | 3 03 √ | 4 03 √ | 5 03 ↓ | 6 03 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 03 | Pyrazinamide (oral) | | 2 → b | 3 04 ↓ | 4 04 → | 5 04 ↓ | 6 04 √ | 1 | 2 | 8 |
| 04 | Rifampicine (oral) | | 2 → b | 3 05 √ | 4 05 √ | 5 05 ← | 6 05 ₹ | 1 | 2 | 8 |
| 05 | Stréptomycine (inj) | | 2 → b | 3 06 ↓ | 4 06 → | 5 06 → | 6 06 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 06 | Isoniazid + rifampicine (Rifina) (Formule pour adulte) | | 2 → b | 3 07 ↓ | 4 07 ↓ | 5 07 ↓ | 6 07 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 07 | Isoniazid + rifampicin (Rifina) (Formule pédiatrique) | | 2 → b | 3 08 ↓ | ⁴ → | 5 08 ↓ | 6 √ 80 | 1 | 2 | 8 |
| 08 | Isoniazid + rifampicine + pyrazinamide (RHZ, Rifater) | | 2 → b | 3 09 √ | 4 09 √ | 5 09 ↓ | 6 09 √ | 1 | 2 | 8 |
| 09 | Isoniazid + éthambutol (EH) | | 2 → b | 3 10 √ | 4 10 → | 5 10 √ | 6 | 1 | 2 | 8 |
| 10 | RHZ/E or 4FDC (INH, Ethambutol, pyrazinamide, rifampicin) | 1 → b | 2 → b | 3 11 ♣ | 4 11 ♣ | 5 11 → | 6 11 → | 1 | 2 | 8 |
| 11 | Autre (PRECISER) | | 2 → b | 1612 → | 1612 | 5 1612 ↓ | 6 1612 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 1612 | SOLUTION INTRAVEINEUSE | | DISPO | | a) ES MÉDICAM | IENTS | | | (b) EN ST | |
| | | OBS | ERVE DIS | PONIBLE | NO | N OBSERV | Έ | DURA NIE | NT SIX | |
| | VÉRIFIEZ L'INVENTAIRE | | | DISPONIBLE MAIS NON VALIDE | RAPPORTE DISPONIBLE, NON VU | NON DISPO NIBLE AU- JOURD'HUI | - JAMAIS DISPO- NIBLE | OUI | NON | NSP |
| 01 | Salin normal (0.9%NS) | | 2 → b | 3 02 ↓ | 4 02 ↓ | 5 02 ↓ | 6 02 ₄ | 1 | 2 | 8 |
| 02 | Dextrose et Salin Normal (D5NS) | | 2 → b | 3 03 ₄ □ | 4 03↓ | 5 03 ↓ | 6 03 ₄ □ | 1 | 2 | 8 |
| 03 | Ringer Lactate | 1 → b | 2 → b | 3 04 ↓ | 4 04↓ | 5 04 ↓ | 6 04 ₄ | 1 | 2 | 8 |
| 04 | Extenseur de Plasma | 1 → b | 2 → b | 3 1613 → | 4 1613 ↓ | 5 1613 ↓ | 6 1613 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 1613 | AUTRE | | | | | | | | | |
| 01 | Formule pour enfants | | 2 → b | 3 02 ↓ | 4 02 ↓ | 5 02 ↓ | 6 02 √ | 1 | 2 | 8 |
| 02 | Supplément enrichi en protéines | | 2 → b | 3 03 ↓ | 4 03 ↓ | 5 03 ↓ | 6 03 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 03 | Condom pour homme | | 2 → b | 3 04 ↓ | 4 04 ↓ | 5 04 ↓ | 6 04 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 04 | Condom pour femme | | 2 → b | 3 1614 ↓ | 4 1614 ~ | 5 1614 → | 6 1614 | 1 | 2 | 8 |

| NO | MEDICAMENT/FOURNITURE | CODES DES CATEGORIES | ALLER A |
|-------|--|--|------------------|
| 1614 | OBSERVEZ L'ENDROIT OU LES MEDICAMENTS SONT STO LA PRESENCE (OU L'ABSENCE) DE CHACUNE DES CONDI | | |
| 01 | LES MEDICAMENTS SONT-ILS PROTEGEES DU SOL? SI OUI, ESTIMER L'ESPACE ENTRE LE CONTAINER ET LE SOL | 10 CM + | |
| 02 | LES MÉDICAMENTS SONT-ILS PROTÉGÉS CONTRE L'EAU ? | OUI 1 NON 2 NE SAIT PAS 8 | |
| 03 | LES MEDICAMENTS SONT-ILS PROTEGES CONTRE LE SOLEIL ? | OUI 1 NON 2 NE SAIT PAS 8 | |
| 04 | EST-CE QUE LA SALLE EST NETTE DE TOUT SIGNE DE PRESENCE DE RONGEURS (CHAUVE- SOURIS, RATS) OU PARASITES (CAFARDS, ETC.)? | OUI 1 NON 2 NE SAIT PAS 8 | |
| 05 | A COMBIEN EVALUEZ-VOUS L'ESPACE ENTRE TOUS LES COTES DU MUR ET LE CONTAINER? | 30 CM + | |
| 1615 | Est-ce que la pharmacie sépare les produits endommagés et/ou expirés des produits utilisables, et les enlève de l'inventaire ? SI OUI, DEMANDEZ À VOIR LES TRACES DE CHACUNE DES PRATIQUES INDIQUÉES | OUI, PRODUIT ENDOMMAGÉ/EXPIRÉ ENLEVÉ DE L'INVENTAIREA ENLEVÉ DES ÉTAGÈRES ET AUCUN PRODUITS NON EXPIRB PRODUITS EXPIRÈS OBSERVÉSC NONY | |
| 1616 | DEMANDEZ S'IL Y A UN THERMOMÈTRE POUR LA SALLE ET ENREGISTREZ LA TEMPÉRATURE À L'HEURE DE L'OBSERVATION | TEMPERATURE CENTIGRADE PAS DE THERMOMÈTRE FONCTIONNEL ACTUELLEMENT 98 | |
| 1617 | Y a-t-il un réfrigérateur fonctionnel, séparé de celui utilisé pour les vaccins, qui est utilisé pour stocker des médicaments, ou des ampoules reconstituées ? SI OUI, DEMANDEZ À VOIR LE RÉFRIGÉRATEUR | OBSERVÉ, FONCTIONNEL 1 OBSERVÉ, NON FONCTIONNEL 2 RAPPORTÉ, MAIS NON VU | →1618 →1618 |
| 1617a | VERIFIER L EMPLACEMENT DU FRIGO | À L ENDROIT DE STOCK DES MED. ET LES MEDICAMENTS SONT <1 M DU FRIGO 1 ≥1 M DU FRIGO 2 A L EXTERIEUR DE L ENDROIT DE STOCKAGE 3 | |
| 1618 | OBSERVEZ L'ENDROIT DU STOCKAGE ET ENCERCLEZ TOUT CE QUI S'APPLIQUE | L'ENDROIT DE STOCKAGE PEUT ËTRE FERMÉ | |
| 1619 | Quand avez-vous reçu pour la dernière fois un approvision- régulier de médicaments que vous avez, soit commandé, ou qui faisait partie de votre système régulier d'approvisionnement ? | 4 DERNIERES SEMAINES | |
| 1620 | Cette formation sanitaire détermine-t-elle elle-même la quantité de chaque médicament dont elle a besoin et la commande, ou la quantité que vous recevez est déterminée ailleurs ? | DETERMINE PROPRE BESOIN ET FAIT LA COMMANDE | → 1623 → 1626 |

| NO | MEDICAMENT/FOURNITURE | CODES DES CATEGORIES | ALLER A |
|------|---|---|---------|
| 1621 | Recevez-vous toujours une quantité fixe standard pour chaque médicament ou la quantité que vous recevez change selon le besoin récent ou le niveau de l'activité ? | QUANTITE BASEE SUR LE NIVEAU D'ACTIVITE | |
| 1622 | VERIFIEZ Q1620 POUR VOIR SI « 3 » (TOUS LES DEUX) ES | ST ENCERCLE. | 4000 |
| | OUI NON L | | → 1626 |
| 1623 | Parmi ce qui suit, quelle méthode décrit au mieux le système que vous employez pour déterminer d'habitude la quantité de médicaments à commander Est-ce que : • Vous passez en revue la quantité restante, et vous commandez une quantité déterminée pour garder le stock à un certain niveau? • Vous commandez exactement la même quantité à chaque fois, indépendamment des stocks existants ? • Vous passez en revue la quantité de chaque méthode employée depuis la commande précédente, et vous vous basez sur la consommation antérieure et les activités futures prévues ? • AUITRE (PRECISER) | COMMANDER POUR MAINTENIR LES STOCKS FIXES | |
| 1624 | Quelle procédure parmi les suivantes décrit-elle au mieux le système de routine pour décider quand commander des médicaments Est-ce que vous: Passez la commande toutes les fois que les niveaux de stocks tombent à un niveau prédéterminé? Avez un moment fixé pour passer les commandes ? SI OUI, INDIQUEZ LE MOMENT NORMALEMENT FIXÉ POUR SOUMETTRE LES COMMANDES Passez une commande toutes les fois que vous croyez qu'il y a un besoin, indépendamment du niveau des stocks ? - NE SAIT PAS | NIVEAU PREDETERMINE 1 MOMENT FIXE | |
| 1625 | En moyenne, combien faut-il de temps pour être approvisionné après avoir passé une commande ? | MOINS DE 4 SEMAINES | |
| 1626 | S'il y a rupture de stock pour un médicament spécifique entre les commandes de routine, quelle est parmi les procédures suivantes celle qui est la plus utilisée par la formation sanitaire? - Soumettre une commande spéciale au fournisseur régulier - Achats par l'établissement auprès du privé - Les clients doivent l'acheter à l'extérieur de la formation sanitaire | COMMANDE SPECIALE | |
| 1627 | Pendant les 6 derniers mois, avez-vous toujours, pas toujours, mais souvent, ou presque jamais reçu la même quantité de chaque médicament que vous avez commandée (ou que vous êtes supposé recevoir de façon routinière)? | TOUJOURS 1 SOUVENT 2 PRESQUE JAMAIS 3 | |

| NO | MEDICAMENT/FOURNITURE | CODES DES CATEGORIES | ALLER A |
|------|--|--|---------------|
| 1628 | Quelle est la source de vos médicaments et de vos approvisionnements, à <i>l'exclusion des antirétroviraux</i> (ARVs) ? | MAGASINS MEDICAUX CENTRAUX A ENTREPÖT LOCAL | |
| 1629 | Cet établissement stocke-t-il des médicaments antirétroviraux ? SI OUI, CLARIFIER LE BUT DES MEDICAMENTS ANTIRETROVIRAUX ET ENTOUREZ TOUT CE QUI S'APPLIQUE. | OUI, POUR TRAITEMENT VIH/SIDA A OUI, POUR LA PPE | ⊸1 648 |
| 1630 | Quelle est la source de vos antirétroviraux (ARVs) ? | MAGASINS MEDICAUX CENTRAUX A ENTREPOT LOCAL | |
| 1631 | ALLEZ AU DEPOT CENTRAL DE L'ETABLISSEMENT OÙ LES ARVS SONT STOCKÉS ET DÉCRIVEZ LEUR STOCKAGE. LES ANTIRETROVIRAUX SONT-ILS STOCKES SEPARES D'AUTRES MEDICAMENTS OU FOURNITURES ? | STOCKÉS SEULS | → 1635 |
| 1632 | OBSERVEZ L'ENDROIT OÙ ARVS SONT STOCKÉS ET INDIC (OU L'ABSENCE) DE CHACUNE DES CONDITIONS SUIVAN | | |
| 01 | LES MÉDICAMENTS SONT-ILS SURÉLEVÉS ? | OUI 1 NON 2 NE SAIT PAS 8 | |
| 02 | LES MÉDICAMENTS SONT-ILS PROTÉGÉS CONTRE L'EAU ? | OUI 1 NON 2 NE SAIT PAS 8 | |
| 03 | LES MÉDICAMENTS SONT-ILS PROTÉGÉS CONTRE LE SOLEIL ? | OUI 1 NON 2 NE SAIT PAS 8 | |
| 04 | EST-CE QUE LA SALLE EST NETTE DE TOUT SIGNE DE PRESENCE DE RONGEURS (CHAUVE- SOURIS, RATS) OU PARASITES (GARDONS, ETC.)? | OUI 1 NON 2 NE SAIT PAS 8 | |
| 1633 | DEMANDEZ S'IL Y A UN THERMOMÈTRE POUR LA SALLE ET ENREGISTREZ LA TEMPÉRATURE À L'HEURE DE L'OBSERVATION | TEMPERATURE CENTIGRADE PAS DE THERMOMÈTRE FONCTIONNEL ACTUELLEMENT 98 | |
| 1634 | OBSERVEZ L'ENDROIT DU STOCKAGE ET ENCERCLEZ TOUT CE QUI S'APPLIQUE | L'ENDROIT DE STOCKAGE PEUT ÉTRE FERMÉ | |

| NO | MEDICAMENT/FOURNITURE | CODES DES CATEGORIES | ALLER A |
|------|---|---|------------------|
| 1635 | Est-ce que les médicaments antirétroviraux pour la PPE (Prophylaxie Post-Exposition) sont stockés au même endroit que les ARVs pour le traitement ? SI OUI, DEMANDEZ À VOIR LES MÉDICAMENTS POUR LA PPE. | OUI | → 1639 |
| 1636 | ENREGISTREZ LES MEDICAMENTS QUI SONT PRESENTS POUR LA PPE | ZIDOVUDINE (ZDV ou AZT) | → 1639 |
| 1637 | DECRIVEZ LE STOCKAGE DES MEDICAMENTS DE LA PPE. LES MEDICAMENTS DE LA PPE SONT-ILS STOCKES DANS UN ENDROIT DE STOCKAGE FERME ET SEPARE DES AUTRES MEDICAMENTS OU FOURNITURES ? | STOCKES SEULS | |
| 1638 | DECRIVEZ LA SECURITE CONCERNANT LES MEDICAMENTS DE LA PPE. | FERMÉ À CLEF INDÉPENDAMMENT DES AUTRES MEDS ET ARVS 1 FERME, ACCES LIMITE 2 NON FERME OU ACCES NON LIMITE | |
| 1639 | A quand remonte le dernier approvisionnement routinier en AVRs que vous avez reçu, soit en tant que commande, ou faisant partie de votre système routinier d'approvisionnement ? | 4 DERNIERES SEMAINES | |
| 1640 | Cette formation sanitaire détermine-t-elle elle-même la quantité de chaque ARV dont elle a besoin et la commande, ou la quantité que vous recevez est déterminée ailleurs ? | DETERMINE PROPRE BESOIN ET FAIT LA COMMANDE | → 1643 → 1646 |
| 1641 | Recevez-vous toujours une quantité fixe standard pour chaque médicament ou la quantité que vous recevez change selon le besoin récent ou le niveau de l'activité ? | QUANTITE BASEE SUR LE NIVEAU D'ACTIVITE | |
| 1642 | VERIFIEZ Q1640 VOIR SI "3" (LES DEUX) EST ENCERLE. OUI NON NON | | → 1646 |
| 1643 | Parmi ce qui suit, quelle méthode décrit au mieux le système que vous employez pour déterminer d'habitude la quantité d'ARVs à commander Est-ce que : Vous passez en revue la quantité d'ARV restante, et vous commandez une quantité déterminée pour garder le stock à un certain niveau? Vous commandez exactement la même quantité à chaque fois, indépendamment des stocks existants ? Vous passez en revue la quantité de chaque médicament utilisé depuis la commande précédente, et vous vous basez sur la consommation antérieure et les activités futures prévues ? AUTRE (PRECISER) | COMMANDER POUR MAINTENIR LES STOCKS FIXE | |

| NO | MEDICAMENT/FOURNITURE | CODES DES CATEGORIES | ALLER A |
|------|--|---|---------|
| 1644 | Quelle procédure parmi les suivantes décrit-elle au mieux le système de routine pour décider quand commander des ARVs | | |
| | Est-ce que vous: Passez la commande toutes les fois que les niveaux de stocks tombent à un niveau prédéterminé? Avez un moment fixé pour passer les commandes ? SI OUI, INDIQUEZ LE MOMENT NORMALEMENT FIXE POUR SOUMETTRE LES COMMANDES Passez une commande toutes les fois que vous croyez qu'il y a un besoin, indépendamment du niveau des stocks ? | MOMENT FIXE. 2 CHAQUE SEMAINES COMMANDER UNE FOIS NECESSAIRE 3 AUTRE 6 | |
| | - Ne sait pas | NE SAIT PAS 8 | |
| 1645 | En moyenne, combien faut-il de temps pour être approvisionné en ARVs après avoir passé une commande ? | MOINS DE 4 SEMAINES 1 ENTRE 4 A 8 SEMAINES 2 PLUS DE 8 SEMAINES 3 | |
| 1646 | S'il y a une rupture de stock d'un ARV spécifique entre les commandes de routine, quelle est parmi les procédures suivantes celle qui est la plus utilisée par la formation sanitaire ? | | |
| | - Soumettre une commande spéciale au fournisseur régulier | COMMANDE SPECIALE 1 | |
| | - Achats par l'établissement auprès du privé | ACHAT PAR LA FORMATION 2 | |
| | - Les clients doivent l'acheter de l'extérieur de la formation sanitaire | ACHAT DE L'EXTERIEUR PAR LE CLIENT | |
| 1647 | Pendant les 6 derniers mois, avez-vous toujours, pas toujours, mais souvent, ou presque jamais reçu la quantité de chaque ARV que vous avez commandée (ou que vous êtes supposé recevoir de façon routinière) ? | TOUJOURS 1 SOUVENT 2 PRESQUE JAMAIS 3 | |

| NO | MEDICAMENT/FOURNITUR | E | CC | DES DES CATE | GORIES | , | ALLER A |
|------|---|--------------|--|-------------------|--------|------------------------------------|---------|
| 1648 | Enfin, je voudrais voir les | | а | | b | 0 - 11 01 | 001/ |
| | fournitures que vous avez en stock. Pouvez-vous me montrer les éléments suivants si vous les avez en stocks: | OBSERVE | RAPPORTE DISPONIBLE, MAIS NON VU | NON DISPONIBLE | DU | S EN ST RANT L RNIERS NOI | ES 6 |
| 01 | Aiguilles jetables (jauge 19 ou 21) | 1 → b | 2 02 ~ | 3 02 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 02 | Seringues jetables (2 ou 3 ml) | 1 → b | 2 03 ↓ | 3 03 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 03 | Seringues jetables 5 ml | 1 → b | 2 04 ↓ | 3 04 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 04 | Seringues autobloquantes | 1 → b | 2 05 √ | 3 05 √ | 1 | 2 | 8 |
| 05 | Set pour perfusion de solutions intraveineuses | 1 → b | 2 06 √ | 3 06 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 06 | Canules pour intraveineuses | 1 → b | 2 07 ↓ | 3 07 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 07 | Gants propres, pas en latex | 1 → b | 2 08 | 3 08 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 80 | Gants propres en latex | 1 → b | 2 09 | 3 09 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 09 | Gants stériles en latex | 1 → b | ² 7 | 3 10 • | 1 | 2 | 8 |
| 10 | Robinets spinaux/ kits pour ponctions lombaires | 1 → b | 2 11 | 3 11 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 11 | Désinfectant pour le nettoyage des surface (eau de javel ou toute autre solution de nettoyage tel que le chlore ou la chlorhexidine) | 1 → b | 2 12 • | 3 12 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 12 | Savon pour se laver les mains | 1 → b | 2 13 ↓ | 3 13 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 13 | Moustiquaire imprégné d'insecticide (moustiquaire re-imprégnée) | 1 Б | 2 14 🞝 | 3 14 🞝 | 1 | 2 | 8 |
| 14 | Moustiquaire imprégné d'insecticide (pré imprégnée de longue durée) | 1 b | 2 15 | 3 15 ↓ | 1 | 2 | 8 |
| 15 | Boites/container pour pointus | 1 b | 2 1649 🎝 | 3 1649 ↓ | 1 | 2 | 8 |

| <u> </u> | 1649 | | | | | | | | | | VALID, | ATION | VALIDATION DES PRODUITS | DUITS | | | | | | |
|------------|--|--|-------------------------|---|---------------------|--|--------------------------------------|---------------------|------------------------------------|-----------|--|----------|--|--|------------------------|-------------------------------|---|-----------------|--|------------------------------|
| | | ∢ | | œ | | ပ | ٥ | T | ш | | ш | | ဗ | I | | _ | 7 | | × | 7 |
| | | | <u> </u> | Produit normalement | | Date d'expiration | | | | | | | | Rupture de | | aminer les don seulement)* | niner les données (enregistrées sur les fiches de st seulement)* pour les 6 derniers mois et enregistrer | trées sur les ' | Examiner les données (enregistrées sur les fiches de stocks seulement)* pour les 6 demiers mois et enregistrer | |
| | PRODUIT | Unité de mesure P, T, A | | disponible ou stocké dans l'établissemen t | | valide sur toute les unités présentes aujourd'hui | rangés selon date d'expiration | selon selon s | FIches de stocks disponibles | | Stock existant égale stock déclaré | | Écart entre inventaire et registre | stocks observés au cours des 6 derniers mois | ss au les 6 mois | Quantité | Quantité | tité nuée | Quantité aujourd'hui | données revus 0-6 mois |
| | | P=Paquet, T=Tablette, A=Ampoule, | luet, stte, oule, | O=Oui N=Non | 0 2 | O=Oui N=Non U=** | O=Oui N=Non | in C | O=Oui N=Non | | O=Oui N=Non | | | O=Oui N=Non | iui On | | | | | |
| 01 | Artesunate/Lumefantrine (Coartem) | ⊢ <u>d</u> | ∢ | z 0 | 0 | o Z | 0 | z | O N - | 0 | z | | | 0 | z | | | | | |
| 02 | Artesunate | ⊢ | ∢ | z 0 | 0 | Z | 0 | z | 03 + | 0 | z | | | 0 | z | | | | | - |
| 03 | Amodiaquine | ⊢ | ∢ | z 0 | 0 | Z | 0 | z | 0 N O | 0 | z | | | 0 | z | | | | | = |
| 40 | Artesunate + Amodiaquine | ⊢ | ∢ | z 0 | 0 | Z | 0 | z | O5 + | 0 | z | | | 0 | z | | | | | |
| 90 | Ciprofloxaxin | ⊢ | ∢ | z 0 | 0 | o Z | 0 | z | - N O | 0 | z | | | 0 | z | | | | | |
| 90 | Doxyclycline | ⊢ | ∢ | z 0 | 0 | Z | 0 | z | - N O | 0 | z | | | 0 | z | | | | | == |
| 07 | Benzyl Pénicilline | ⊢ | ∢ | z 0 | 0 | a Z | 0 | z | 0 × 80 | 0 | z | | | 0 | z | | | | | : |
| 80 | Procaine Pénicilline | ⊢ | ∢ | z 0 | 0 | o Z | 0 | z | - N O | 0 | z | | | 0 | z | | | | | = |
| 60 | Cotrimoxazole | ⊢ <u>a</u> | ∢ | z 0 | 0 | a Z | 0 | z | 0 N 0 1 | 0 | z | | | 0 | z | | | | | = |
| 10 | Cotrimoxazole Syr. | ⊢ | ∢ | z 0 | 0 | o Z | 0 | z | 0 N T 1 | 0 | z | | | 0 | z | | | | | |
| 11 | Amoxicilline | ⊢ | ∢ | z 0 | 0 | o Z | 0 | z | 0 N − 12 ← | 0 | z | | | 0 | z | | | | | = |
| 12 | Ampiciline Inj. | Ь | 4 | N 0 | 0 | N | 0 | z | O N − 13 ← | 0 [| Z | | | 0 | z | | | | | = |
| 13 | Gentamycin Inj. | Ь Ч | ∢ | Z | 0 | Z Z | 0 | z | 0 N − 14 + | 0 [| z | | | 0 | z | | | | | = |
| 14 | Metronidazole | - | ∢ | Z O | 0 | ∆ Z | 0 | z | O N − 15 ← | 0 [| z | | | 0 | z | | | | | = |
| 15 | Erythromydine | ⊢ d. | ∢ | и | 0 | Z Z | 0 | z | 0 N 0 | 0 [| z | | | 0 | z | | | | | |
| 16 | Nalidixic Acid | Ь | ∢ | Z | 0 | ۵ Z | 0 | z | – N O 17 ← | 0 [| Z | | | 0 | z | | | | | |
| 17 | Oxytocin Inj | Ь | ∢ | Z 0 | 0 | Z Z | 0 | z | 0 N − 18 + | 0 | Z | | | 0 | z | | | | | |
| 18 | Chloramphenicol In. | - Н | 4 | N 0 | 0 | N G | 0 | z | O N − 1650 ← | 0 | Z | | | 0 | z | | | | | |
| .si U** | *Si l'information n'est pas enregistrée sur les fiches/enregistrements de stocks, inscrire 9998. ne collecter pas les informations provenant de plusieurs reçus. **U=Tout n'est pas vérifié mais, au moins, un produit choisi au hasard a été validé. | sur les fi 1 moins | iches/e s, un pi | nregistrem roduit cho | nents de oisi au | stocks, hasard | inscrire 9t a été val | 998. пе idé. | collecte | r pas les | s informe | tions pr | ovenant de | plusieur | s reçus. | | | | | |

| L | 1650 | | | | | | VALIDA | VALIDATION DES PRODUITS | DUITS | | | | |
|----|---------------------------------|--|------------------------|--------------------------------|-------------------------|----------------|----------------|-------------------------|-----------------------|------------------------------------|--|---|--------------------|
| | | ¥ | В | ပ | D | ш | щ | ₉ | I | _ | ٦ | ¥ | ٦ |
| | | | Produit normalement | Date d'expiration | : | | | | Rupture de | Examiner les donn seulement)* p | Examiner les données (enregistrées sur les fiches de stocks seulement)* pour les 6 derniers mois et enregistrer | es fiches de stocks s et enregistrer | |
| | | Unité de | stocké dans | valide sur toute les unités | rodults rangés selon | Fiches de | Stock existant | Écart entre | stocks observés au | Quantité | Quantité | Quantité | Mois de données |
| | PRODUIT | P, T, A | t | aujourd'hui | d'expiration | disponibles | déclaré | registre | demiers mois | reçue | distribuée | aujourd'hui | mois |
| | | P=Paquet, T=Tablette, A=Ampoule, | O=Oui N=Non | O=Oui N=Non U=** | O=Oui N=Non | O=Oui N=Non | O=Oui N=Non | | O=Oui N=Non | | | | |
| | NSRTI | | | | | | | | | | | | |
| 01 | Zidovudine (ZDV,AZT) | P T A | z 0 | Z O | z 0 | 0 02 N | z 0 | | z 0 | | | | - |
| 02 | Zidovudine (ZDV,AZT) Syr | P T A | z 0 | 2 0 | z 0 | 03 N | z 0 | | z 0 | | | | - |
| 03 | Abacavir (ABC) | Р Т А | z 0 | а 2 | z 0 | 0 O | 2 | | N O | | | | - |
| 04 | Didanisine (ddl) (50 mg,) | A T A | z 0 | ۵ 2 0 | z 0 | O5 N | z 0 | | z 0 | | | | - |
| 05 | Didanisine (ddl) (100 mg) | A T A | z 0 | ۵ 2 0 | z 0 | √N 90 0 | z 0 | | z 0 | | | | _ |
| 90 | Didanisine (ddl) (200 mg) | P T A | z 0 | 2 0 | z 0 | 0 07 N | z 0 | | z 0 | | | | - |
| 20 | Lamivudine (3TC) | A T A | z 0 | ۵ 2 0 | z 0 | 0 0 N | z 0 | | z 0 | | | | - |
| 80 | Lamivudine (3TC) Syr. | РТА | z 0 | а 2 | N 0 | [N 60 o | z 0 | | N O | | | | - |
| 60 | Stavudine 30 (d4T) | A T A | z 0 | ۵ 2 0 | z 0 | 0 10 N | z 0 | | z 0 | | | | - |
| 10 | Stavudine 40 (d4T) | Р Т А | N 0 | 0 N | 0 N | 0 11 V | N O | | N O | | | | - |
| 1 | Stavudine Sirop | Р Т А | 0 | O 0 | 0 N | 0 N 12 → | z 0 | | х О | | | | - |
| | NrRTI | | | | | | | | | | | | |
| 12 | Tenofovir (Disoproxil Fumerate) | Р Т А | N 0 | о О | 0 N | 0 N 13 ♣ | N O | | N O | | | | _ |
| | NNRTI | | | | | | | | | | | | |
| 13 | Nevirapine (NVP) | Р Т А | 0 | O D | 0 N | 0 14 T | z 0 | | 0 | | | | - |
| 4 | Nevirapine(NVP) Syr. | Р Т А | 0 | O 0 | 0 N | 0 N 15 ♣ | z 0 | | N 0 | | | | |
| 15 | Efavirenz (EFZ) Syr. | P T A | z 0 | Z O | z 0 | 0 16 N | z 0 | | z 0 | | | | - |

| | The state of the s | | | | | | | | | | | | | | | | , | | - | _ | _ | |
|------------|--|------------------|----------|--------------------|---------------------|---------|-------------------------|--------------------|---------|---|----------|----------|------------|-----------|--------|---|---|--|---|---|---|--|
| 16 | Efavirenz (EFZ) 50 mg | Д | т , | O A | z | 0 | ح ع | 0 | Z | 0 N 17 ♣ | 0 | z | | | 0 | z | | | | | - | |
| 17 | Efavirenz (EFZ) 200 | | / т | O A | z | 0 | ۵ Z | 0 | Z | O 18 1 | 0 | z | | | 0 | z | | | | | - | |
| 18 | Efavirenz (EFZ) 600 | Ы | т / | O A | z | 0 | ۵ Z | 0 | z | O 19 O | 0 | z | | | 0 | z | | | | | - | |
| | INHIBITEUR DE LA PROTÉASE | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 19 | Indinavir | ه | 1 | 0 | z | 0 | ۵ z | 0 | z | 0 20 V | 0 | z | | | 0 | z | | | | | - | |
| 20 | Ritonavir (Norvir) | | / L | O | z | 0 | ۵ Z | 0 | z | $\begin{array}{cc} O & N \\ 21 & \end{array}$ | 0 | z | | | 0 | z | | | | | - | |
| | 3 MÉD COMBINÉS (NRTI/NNRTI) | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 21 | [3TC/d4T(30)/NVP | | / L | 0 | z | 0 | ۵ Z | 0 | z | 0 N 22 | 0 | z | | | 0 | z | | | | | - | |
| 22 | [3TC/d4T(40)/NVP] | | / L | 0 | z | 0 | ۵ Z | 0 | z | 0 23 T | 0 | z | | | 0 | z | | | | | - | |
| | 2 MED. COMBINĖS | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 23 | [AZT+3TC] | | / I | O A | z | 0 | ۵ Z | 0 | z | 0 N 24 ♣ | 0 | z | | | 0 | z | | | | | | |
| 24 | [ZDV+3TC] | | / т | O A | z | 0 | ۵ Z | 0 | Z | O $25 \stackrel{\text{N}}{\leftarrow}$ | 0 | z | | | 0 | z | | | | | - | |
| 25 | [D4T(30)+3TC | | / т | O A | z | 0 | ۵ Z | 0 | Z | O N 26 ♣ | 0 | z | | | 0 | z | | | | | - | |
| 26 | [D4T(40)+3TC] | Д | т / | O A | z | 0 | ۵ Z | 0 | z | $\begin{bmatrix} 0 & N \\ 27 & 4 \end{bmatrix}$ | 0 | z | | | 0 | z | | | | | | |
| 27 | Lopinavir-Ritonavir (LPV/r) Tablet | Д | т / | O A | z | 0 | ۵ Z | 0 | z | 0 N 28 ♣ | 0 | z | | | 0 | z | | | | | - | |
| 28 | Lopinavir-Ritonavir (LPV/r) Syr. | <u>a</u> | <i>+</i> | 0 | z | 0 | ۵ Z | 0 | z | O END | 0 | z | | | 0 | z | | | | | | |
| .s.* √* | *Si l'information n'est pas enregistrée sur les fiches/enregistrements de stocks, inscrire 9998. ne collecter pas les informations provenant de plusieurs reçus. **U=Tout n'est pas vérifié mais, au moins, un produit choisi au hasard a été validé. | fiches Is, un | s/enreg | jistrem Jit cho | ents de isi au h | stocks, | inscrire 9 a été val | 998. ne (lidé. | collect | er pas les ir | ıformati | ons prov | enant de p | olusieurs | reçus. | | | | | | | |

| | SECTION 17: DIAGNOSTIC E | T TRAITEN | IENT DE LA TUBERCULOSE |
|---|---|--|---|
| | Enquêteur: | | QRE 117 |
| 1700 | INDIQUER LE LIEU DE SERVICE POUR CETTE SECTION | | Ligne # Unite # |
| 1701 | AUTORITE DE GESTION GOVERNEMENT PUBLIC GOVERNEMENT NON PUBLIC (POLICE/MILITAIRE/PR AGREES PRIVE ONG/COMMUNITAIRE | ISON) | |
| LE | SSUREZ-VOUS QUE VOTRE INTERLOCUTEUR ES MIEUX LES SERVICES DE TBC DANS CETTE UN ETBC QUI SONT SPECIFIQUEMENT EN RELATIO | NITE/UNI | • |
| VOTR QUES SI D'A SI LA | C'AGIT D'UN NOUVEL INTERLOCUTEUR, PRESEN RE VISITE, ET DEMANDEZ S'IL/ELLE EST D'ACCOI STIONS SUR LES SERVICES DE TBC DANS CETT ACCORD, LIRE LA FORMULE INTRODUCTIVE DE PERSONNE A DÉJÁ ETE INTERVIEWEE DANS U | RD OU NE UNITE CONSEN | ON POUR REPONDRE A QUELQUES TEMENT CI-DESSOUS. TION PRECEDENTE, ENCERCLER |
| Bonjo du R | DDE 1 (OUI) DANS Q1702 CI-DESSOUS ET ALLER ur. Mon nom est Nous sommes ici au no wanda pour aider le gouvernement à mieux connaître enant je vais vous lire quelques lignes expliquant l'er | m de l'Ins e les serv | stitut National des Statistiques de la République |
| questi différe vont ê la Sar activit des ar utilisa | établissement a été sélectionné d'une façon aléatoir ions sur les services de tuberculoses, et sur ceux du vents rapports et dossiers sur les services de la tuberculor i revus, ni enregistrés, ou divulgués. L'information et et les organisations supportant les services dans és et pour des éventuelles études. Les données colle nalyses, cependant, le nom de votre établissement nont ces données les présentera sous une forme agrégétablissement. | VIH/SIDA ulose. Le on sur vo cet établi ectées po e sera pa | et la tuberculose. On va demander à voir sonms des patients dans ces registres ne tre établissement pourra être utilisée par le Ministère ssement pour la planification et l'amélioration des purraient être fournies à des chercheurs pour les communiqué, et chaque rapport |
| questi | demandons votre aide pour nous assurer que l'inforr ions pour lesquelles vous pensez qu'une autre perso ous nous la présentiez. | | |
| | pouvez refuser de répondre à n'importe quelle quest e que vous avez des questions à propos de cette enc | | |
| | ture de l'enquêteur ATURE DE L'ENQUETEUR INDIQUANT QUE LE CO | ONSENT | Date EMENT INFORME A ETE PRESENTE. |
| 1702 | Est ce que j'ai votre accord de paticipation? Merci, on commence alors. | OUI NON | |
| l. | | 1 | <u> </u> |

| NO. | QUESTIONS | CODES REPONSES | ALLER A |
|------|--|---|--|
| 1703 | Tout d'abord, je voudrais identifier le personnel clinicien (comm conseiller, employé social, et technicien de laboratoire) qui offr TBC, paludisme, ou IST, affecté à cette unité et qui est présen | e des services liés au VIH/SIDÀ, t aujourd'hui. | |
| | SVP, donnez moi les noms et responsabilité principale du pers aujourd'hui et qui offre des services liés au VIH/SIDA et des se paludisme, IST. COMPLETER LA LISTE DU PERSONNEL DE PRESTATAIRES DES SERVICES VIH/SIDA AYANT DEJA ET L'EVALUATION D'UNE AUTRE UNITE. | rvices de soutien ou services de TBC, CETTE UNITE. NE PAS DUPLIQUER LES | |
| | L'ENQUETE DOIT ETRE INTERVIEWE SUR LA FORMATION ET L'EXPERIENCE. | LISTE DU PERSONNEL COMPLETEE OUI | |
| 1704 | Quelle est la méthode la plus utilisée généralement par les prestataires dans cette unité pour le diagnostic de la tuberculose? | PRELEV. CRACHAT SEUL 1 RAYON-X SEUL 2 SOIT CRACHAT OU RAYON-X 3 DEUX CRACHAT ET RAYON-X 4 SYMPTOMES CLINICS SEUL 5 REFERE HORS ETABLISSEMENT 6 PAS DE SERVICES DE DIAGNOSTICS TB(| → 1710 → 1710 → 1706 → 1706 |
| 1705 | Combien de tests de crachats sont exigés pour diagnostiquer un client atteint de TBC? | UN 1 DEUX 2 TROIS 3 PAS NBRE FIXE/DEPEND DU CLIENT 4 AUTRE 6 (SPECIFIER) | → 1710 → 1710 → 1710 → 1710 → 1710 |
| 1706 | Cette unité.clinique a-t-elle un accord avec un site de référence pour que les résultats de tests soient envoyés à la clinique/unité, directement ou par l'intermédiaire des clients? | OUI | → 1708 |
| 1707 | Y a-t-il des dossiers de clients ayant été référés pour diagnostic de TBC ? SI OUI, DEMANDER A VOIR CE DOSSIER ET VERIFIER SI LES RESULTATS DES DIAGNOSTICS Y SONT ENREGISTRES. | OUI, VU | |
| 1708 | Quand vous référez un client à une autre structure pour un service, utilisez-vous un formulaire pré imprimé qui comporte des informations sur le client qui doiviêtre transmises, ce qui est un formulaire officiel de référence? SI OUI, DEMANDER: Puis-je en voir une copie? | OUI, VU 1 OUI,RAPPORTE, PAS VU 2 PAS DE FORMULAIRE UTILISE | → 1710 → 1710 |
| 1709 | Utilisez vous une (autre) méthode pour offrir l'information sur le client au site de référence ou pour aider le client à recevoir le service du site de référence? SI OUI, DEMANDER: Quelle méthode utilisez vous? | PATIENT REFERE AVEC DOSSIER MEDICAL/CARTE 1 ECRIRE NOTE OU PRESCRIPTION OU LETTRE AVEC EN-TETE 2 PRESTATAIRE DONNE UN RAPPORT VERBAL AU SITE OU ACCOMPAGNE LE CLIENT 3 ECRIRE NOTE/LETTRE SUR PAPIER BLANC 4 AUTRE 6 (SPECIFIER) NON 7 | |
| 1710 | L' INFORMATION SUR LA DISPONIBILITE DES DIRECTIVES/PROTOCOLES DANS QRE CE Q1221 OU, CI (HOSPITALISES) Q1319 A DEJA ETE COLLECTEE POUR CETTE UNITE? | OUI | → 1711 (03) |

| NO. | QUESTIONS | CODES REPONSES ALLER A |
|------|---|--|
| 1711 | Disposez-vous de guides/protocoles pour le diagnostic et le traitement de la tuberculose ? SI OUI, DEMANDER: Est ce que je peux les voir? | (a) (b) VU RAPPORTE PAS DISPONIBLE DISPO DATE SUR PAS VU NIBLE MANUEL ANNEE |
| 01 | Manuel technique sur la prise en charge de la tuberculosis | 1→b 2 3 02 02 02 02 02 02 02 02 02 02 02 02 02 |
| 02 | Autre guide de diagnostic et de traitement pour la TBC | 1→b 2 3 03 |
| 03 | Autres guides pour le suivi des clients tuberculeux | 1→b 2 3 7 1712 4 1712 4 |
| 1712 | Disposez-vous du nombre de nouveaux cas de TBC diagnostiqués dans cette unité, durant les 12 derniers mois? | OUI, VU |
| 1713 | DEMANDER A VOIR LES DOSSIERS ET ENREGISTRER LE NBRE DE NOUVEAUX CLIENTS TUBERCULEUX DIAGNOSTIQUES DANS CETTE UNITE DURANT LES 12 DERNIERS MOIS. | NOMBRE DE CLIENTS |
| 1714 | ENREGISTRER LE NBE DE MOIS SE RAPPOR- TANT AUX DONNEES DE LA QUESTION PRECEDENTE | NOMBRE DEMOIS |
| 1715 | Est ce que cet établissement fait partie du programme national TSD ? | OUI |
| 1716 | Quelle est la stratégie de traitement de la TBC poursuivie par les prestataires dans cette unité? | SUPERVISE DIRECTE 2M, SUIV. 4M SUPERV. DIRECTE 6M SUPERV. DIRECTE 8M SUIVIE DES CLIENTS SEUL. APRES 2M PREMIERS SUPERVIS DIRECTE AILLEURS DIAGNOSTIQUE ET TRAITE QUAND HOSPITALISE. RENVOIE A AUTRE UNITE POUR SUIVI OFFRE TRAITEMENT COMPLET, SANS PHASE D'OBSERVATION DIRECTE DIAGNOSTIC, PRESCRIT/OFFRE MEDICAM. SEUL., SANS SUIVI OU PRESCRIPTION DE MEDTS 01 02 1720 1723 1723 1723 1723 |
| 1717 | Quelle est la stratégie de traitement sous supervision directe durant les deux premiers mois ou jusqu'à ce que le client soit diagnostiqué négatif? ENCERCLER TOUTES LES STRATEGIES UTILISEES PAR CET ETABLISSEMENT POUR TSD | CLIENT HOSPITALISE |
| 1718 | VERIFIER 1717. EST- CE-QUE C OU D (OU LES DEUX) SONT ENCERCLES, INDIQUANT AGENT MOBILE OU COMMUNAUTAIRE OU FAMILLE OBSERVE DIRECTE- MENT LES CLIENTS DURANT LE TRAITEMENT OU JUSQU'A CE QUE LE CRACHAT DU CLIENT SOIT DIAGNOSTIQUE NEGATIF? | OUI |
| 1719 | Avez-vous un formulaire que les agents de santé mobiles ou les agents communautaires complètent , ou que le personnel de cet établissement remplit pour le travail de la communauté ? SI OUI, DEMANDER A VOIR UNE COPIE D'UN RAPPORT RECENT | OUI, VU |

| NO. | QUESTIONS | CODES REPONSES | ALLER A |
|-------|--|--|------------------|
| 1720 | Disposez-vous de dossiers ou registre sur les clients recevant actuellement une thérapie sous supervision directe (TSD)? SI OUI, DEMANDER A VOIR LE REGISTRE OU LES DOSSIERS | OUI, VU 1 OUI,RAPPORTE,PAS VU 2 NON 3 | → 1722 → 1722 |
| 1721 | Est-ce que le registre a été mis à jour pour la semaine passée pour les clients ayant reçu leur traitement TSD? | OUI 1 NON 2 | |
| 1721a | Donnez vous des traitements pour les cas de TBC multirésistants? | OUI | |
| 1722 | Cette unité offre-t-elle un suivi de routine pour des clients placés sous traitement TBC? Ceci veut dire le suivi des clients quand ils sont chez eux et après les 2 mois initiaux de traitement? | OUI | → 1729 |
| | SI NON, INSISTER POUR DETERMINER LE LIEU OU LES CLIENTS TBC SONT SUIVIS DANS CETTE UNITE. | | |
| 1723 | Avez-vous des fiches individuelles ou un registre pour des clients sous traitement TBC? SI OUI, DEMANDER A VOIR UN EXEMPLAIRE VIERGE OU DEJA REMPLI. | OUI,VU 1 OUI,RAPPORTE,PAS VU 2 NON 3 | |
| 1724 | Disposez-vous d'un registre ou d'une liste de clients qui sont actuellement suivis dans cette unité pour traitement T par cette unité, y compris ceux étant traités par TSD ou non? | OUI,REGISTRE OU LISTE BC VU 1 ONT SEULEMENT CLIENTS TSD 2 NON 3 | → 1728 |
| 1725 | DEMANDER A VOIR LE REGISTRE ET INDI- QUER LA DATE D'ADMISSION LA PLUS RECENTE POUR UN TRAITEMENT TBC. | DANS LES 30 DERN. JOURS 1 IL Y A PLUS DE 30 JOURS 2 REGISTRE NON VU 3 | → 1728 |
| 1726 | EN UTILSANT LES FICHES OU LE REGISTRE, ENREGISTRER LE NOMBRE DE CLIENTS ACTUELLEMENT SOUS TRAITEMENT TBC ET QUI SONT SUIVIS DANS CETTE UNITE. | NBRE TOTAL DE CLIENTS SOUS TRAITEMENT TBC | |
| 1727 | ENREGISTRER LE NOMBRE DE CLIENTES ACTUELLEMENT SOUS TRAITEMENT TBC DANS CET ETABLISSEMENT. | NOMBRE DE CLIENTES NE SAIT PAS 9998 | |
| 1728 | Avez-vous un registre ou dossier qui montre le résultat du traitement de la TBC pour les clients de cet établissement qui ne sont plus sous traitement? SI OUI, DEMANDER A VOIR CE REGISTRE OU DOSSIER | OUI, VU 1 OUI,RAPPORTE,PAS VU 2 UNITE N'OFFRE PAS DE SERVICE DE SUIVI DE TBC 3 NON 4 | |
| 1729 | Les nouveaux cas de TBC diagnostiqués (ou ceux suivis dans cette unité), sont-ils référés pour un test VIH ou pour un counseling sur le VIH/SIDA? | OUI,TOUS REFERES 1 CAS SUSPECT SEULS REFERES 2 NON 3 NE SAIT PAS 8 | → 1734 → 1734 |
| 1730 | Où sont les clients référés pour un test VIH? INSISTER SUR UNITE SPECIFIQUE AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT, OU LIEU SPECIFIQUE A NOMMER ET SE TROUVANT HORS ETABLIS- SEMENT | LIEU NOMME DANS ETABLISSEMENT 1 HORS ETABLISSEMENT. 2 NE CONNAIT PAS LIEU SPECIFIQUE 8 | |
| 1731 | Avez-vous un registre ou liste des nouveaux cas de TBC ayant été référés pour un test VIH ou pour un counseling de test VIH? SI OUI, DEMANDER A VOIR LE REGISTRE OU LA LISTE. | OUI,VU 1 OUI,RAPPORTE,PAS VU 2 NON 3 | → 1734 → 1734 |
| 1732 | Combien de nouveaux cas de TBC ont été référés pour un test ou counseling sur le VIH/SIDA au cours des 12 derniers mois? | NBRE NOUVEAUX CAS TBC REFERES | |

| NO. | QUESTIONS | | | | CODES RE | PONSES | | ALLER A |
|------|--|--|------------------------------|-------------------------|--|---|--------|-------------------------------------|
| 1733 | ENREGISTRER LE NBE DE MOIS SE TANT AUX DONNEES DE LA QUEST PRECEDENTE | | | NON | IBRE DE MOIS | | | |
| 1734 | Avez-vous un dossier des clients actue sous traitement TBC et qui sont aussi o séropositifs ou atteints du SIDA? SI OUI, DEMANDER A VOIR REGIST/ | diagnostiqués | | OUI, OUI, NON | DADDODTE DAGA | | _ | → 1736 |
| 1735 | Combien de clients, actuellement sous traitement TBC dans cette unité, sont- aussi diagnostiqués séropositifs ou atte SIDA? | ils | | CI A\ | IBRE LIENTS TBC /EC VIH/SIDA SAIT PAS | 999 | 98 | |
| 1736 | Quelle est votre principale source en m TBC? SI LES MEDICAMENTS SONT (A PARTIR D'AUTRES ETABLISSEME CLARIFIER POUR SAVOIR SI CELA F DU PROGRAMME NATIONAL DE CO DE LA TBC OU NON. ENCERCLER T QUI EST APPLIQUABLE | OBTENUS NTS, FAIT PARTIE NTROLE | | AUT | | IT PAS PARTIE | B C | |
| 1737 | Y a-t-il des médicaments TBC emballé: llement pour les clients et qui sont garc cette unité? SI OUI, DEMANDER A VOIR CES ME ET INDIQUER SI LES MEDICAMENTS EMBALLES SONT DISPONIBLES POI LES CLIENTS | lés dans DICAMENTS S PRE- | | OUI, LE PAS P(| MEDTS EMBALLES DUR CLIENTS DS C DE MEDICAMENTS | OUR TOUSINDIVID. ETTE UNITE | . 3 | → FIN |
| 1738 | Est-ce que cette unité dispose de médi TBC emballés en vrac dans des bocau SI OUI, DEMANDER A LES VOIR. | | | D: PAS | MEDICAMENTS EN S CETTE UNITE DE MEDICAMENTS | | . 2 | → FIN → FIN |
| 1739 | MEDICAMENTS TBC EN VRAC DANS DES BOCAUX | TOUTES UNITES VALIDES | U AU MC UNE U VALID | NITE | a RAPPORTE DISPONIBLE PAS VU | PAS DISPONIBLE | DER | TURE DS SIX N. MOIS NONNSP |
| 01 | Ethambutole | | 2 | → b | 3 02 🚅 | 4 02 - | 1 | 2 8 |
| 02 | Isoniazide | | 2 | → b | 3 03 _] | 4 03] | 1 | 2 8 |
| 03 | Pyrazinamide | | 2 | → b | 3 7 | 4 _ 04 _ | 1 | 2 8 |
| 04 | Rifampicine | | 2 | → b | 3 05] | 4 _ 05 _ | 1 | 2 8 |
| 05 | Streptomycine | | 2 | → b | 3 06 ↓ | 4 06 🖵 | 1 | 2 8 |
| 06 | Isoniazid + rifampicin (Rifina) (forme Adulte) | | 2 | → b | 3 07 | 4 07 | 1 | 2 8 |
| 07 | Isoniazid + rifampicin (Rifina) (forme Pediatrique) | | 2 | → b | 3 08] | 4 08] | 1 | 2 8 |
| 08 | Isoniazid + rifampicin + pyrazinamide (RHZ, Rifater) | | 2 | → b | 3 09] | 4 09] | 1 | 2 8 |
| 09 | Isoniazid + ethambutol (EH) | | 2 | → b | 3 - 10 - | 4 10 】 | 1 | 2 8 |
| 10 | RHZ/E or 4FDC (INH, Etha- mbutol, pyrazinamide, rifampicine) | | 2 | → b | 3 11] | 4 11 】 | 1 | 2 8 |
| 11 | Autre (SPECIFIER) | | 2 | → b | FIN $\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \$ | FIN $\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \$ | 1 | 2 8 |
| | REMERCIER VOTRE INTERLOCUTE CONTINUER AVEC LE SITE SUIVAN | | | | | ES. | | |

| SECTION 18: COUNSELING ET DEPISTAGE | | | | |
|--|---|--|--|--|
| Code | Etablissement: | QRE TYPE 18 | | |
| Code | Enquêteur: | | | |
| 1800 | INDIQUER LE LIEU DE SERVICE POUR CETTE SECTION | Ligne # Unité # | | |
| 1801 | GOUVERNEMENT NON PUBLIC (POLICE/MILITAIRE/PF AGREES | 1 (RISON) 2 | | |
| | | ÉSENT AUJOURD'HUI EST CELUI QUI CONNAÎT ISTAGE QUI SONT OFFERTS PAR CETTE UNITE | | |
| S'IL S'AGIT D'UNE NOUVELLE PERSONNE, PRESENTEZ VOUS ET EXPLIQUEZ BRIEVEMENT L'OBJET DE VOTRE VISITE, ET DEMANDEZ S'IL/ELLE EST D'ACCORD OU NON POUR REPONDRE A QUELQUES QUESTIO SUR LES SERVICES LIÉS AU VIH/SIDA DANS CETTE UNITE. SI D'ACCORD, LIRE LA FORMULE INTRODUCTIVE DU CONSENTEMENT CI-DESSOUS. SI LA PERSONNE A DÉJÁ ETE INTERVIEWEE DANS UNE SECTION PRECEDENTE, ENCERCLER LE CODE 1 (OUI) DANS Q1802 CI-DESSOUS ET ALLER A Q1803. BONJOUR. MON nom est Nous sommes ici au nom de l'Institut National des Statistiques, République du RW | | | | |
| Mair | aider le gouvernement à mieux connaître les servion ntenant je vais lire quelques lignes expliquant l'enqu ndre aux questions de cette enquête. | | | |
| Votre établissement a été sélectionné de façon aléatoire pour participer à cette étude. Nous allons vous poser plusieu questions sur différents services de santé. Nous allons demander à voir des registres de patients. Aucun nom de patient de ces registres ne sera ni revu, ni enregistré et ni divulgué. Les informations sur votre établissement pourront être utilisées par le ministère de la Santé et les organisations supportant les services dans cet établissement pour la planification et l'amélioration des activités et pour d'éventuelles études. Les données collectées pourront être fournies à des chercheurs pour des analyses; cependant, le nom de votre établissement ne sera pas communiqué, et chaque rapport utilisant ces données les présentera sous une forme agrègée de telle sorte que personne ne pourra identifier votre établissement. Nous vous demandons votre aide pour nous assurer que les informations que nous collectons sont except. | | | | |
| Si vous pensez qu'il y a des questions pour lesquelles une autre personne est mieux placée pour répondre, nous apprécierions que vous nous la présentiez. | | | | |
| Vous pouvez refuser de répondre à n'importe quelle question ou d'arrêter l'interview à n'importe quel moment. Est ce que vous avez des questions à propos de cette enquête? Ai-je votre accord pour commencer? | | | | |
| | ature de l'enquêteur NATURE DE L'ENQUETEUR INDIQUANT QUE LE | Date CONSENTEMENT INFORME A ETE PRESENTE. | | |
| 1802 | Est ce que j'ai votre accord de paticipation? Merci, on commence alors. | OUI FIN | | |

| NO | QUESTIONS | CODES REPONSES | ALLER A | |
|------|--|---|------------------|--|
| 1803 | un conseiller, un employé social, et technicien de laboratoire) qu TB, paludisme, ou IST, affecté à cette unité et qui est présent a | ut d'abord, je voudrais identifier le personnel clinique (comme un infirmier, médecin) ou autre (comme conseiller, un employé social, et technicien de laboratoire) qui offre des services liés au VIH/SIDA, affecté à cette unité et qui est présent aujourd'hui. | | |
| | paludisme, IST. COMPLETER LA LISTE DU PERSONNEL DE | services liés au VIH/SIDA et des services de soutien ou services de TB, ER LA LISTE DU PERSONNEL DE CETTE UNITE. NE PAS DUPLIQUER LES RVICES VIH/SIDA AYANT ETE DEJA LISTES PRECEDEMENT LORS DE | | |
| | L'ENQUETE DOIT ETRE INTERVIEWE SUR LA FORMATION ET L'EXPERIENCE. | LISTE DU PERSONNEL EST REMPLIE OUI | | |
| 1804 | Combien de jours par semaines les services du counseling VIH/SIDA (test) sont disponibles dans cette unité? Ceci veut dire que le counseling est effectué par le personnel dans cette unité unité.clinique? | JOURS/SEMAINE 0 | → 1814 | |
| 1805 | Cela fait combien de mois que les services du counseling sont offerts par cette unité? SI VOUS NE POUVEZ OBTENIR UN NOMBRE EXACT DE MOIS, INSISTER POUR UNE ESTIMATION. | NOMBRE DE MOIS | | |
| 1806 | Cette unité dispose-t-elle d'un conseiller formé en counseling pre-test et post-test? SI OUI, DEMANDER SI CETTE PERSONNE EST PRESENTE AUJOURD'HUI ET S'ASSURER QU' ELLE A ETE INTERVIEWEE POUR L'ENQUETE DES PROFESSIONNEL DE SANTE | OUI, PRESENT AUJOUD'HUI | | |
| 1807 | DECRIRE LE LIEU OU SE PASSE LE COUNSELING POST-TEST POUR LES CLIENTS SUR LE VIH/SIDA | PIECE PRIVEE AVEC INTIMITE VISUELLE ET AUDITIVE 1 AUTRE PIECE AVEC INTIMITE VISUELLE ET AUDITIVE 2 INTIMITE VISUELLE SEUL. 3 PAS D'INTIMITE 4 | | |
| 1808 | Comment l'information ou le counseling pre-test est-il fourni ? | INDIVIDUEL SEULEMENT | → 1811 → 1812 | |
| 1809 | Y a-t-il des rapports sur les sessions de groupes concernant le conseling pre-test ? SI OUI, DEMANDER A VOIR LES RAPPORTS DES 12 DERN. MOIS ET ENREGISTRER LE NOMBRE DE SESSIONS | OUI | | |
| | ORGANISEES | COUNSELING GROUPE 995 | → 1811 | |
| 1810 | ENREGISTRER LE NOMBRE DE MOIS SE RAPPORTANT AUX DONNEES DE LA QUESTION PRECEDENTE | NOMBRE DE MOIS | | |
| 1811 | Qui offre d'habitude le counseling pre-test sur le VIH pour les clients dans cette unité? INSISTER POUR LA REPONSE LA PLUS EXACTE | CONSEILLER TCV/TC EXTERNE A L'UNITE 1 PERSONNEL FORME DE L'UNITE OFFRE LE COUNSELING 2 PERSONNL FORME ET NON FORME DE L'UNITE, DEPEND TEMPS ET DISPONIBILITE 3 DEUX:PERSONNEL EXTERNE ET CELUI DE L'UNITE FORME, OFFRENT COUNSELING, DEPEND TEMPS ET DISPONIBLITE. 4 CLIENTS(ES) SOUVENT REFERES(ES) A AUTRE UNITE POUR COUNSELING PRE-TEST 5 | | |

| NO | QUESTIONS | CODES REPONSES | ALLER A |
|------|---|---|----------------------------|
| 1812 | Qui offre d'habitude le counseling post-test sur le VIH pour les clients ayant eu un résultat négatif au test du VIH? INSISTER POUR OBTENIR LA REPONSE LA PLUS EXACTE | CONSEILLER CTV/CT EXTERNE A UNITE PERSONNEL FORME DE L'UNITE OFFRE COUNSELING LES DEUX: PERSONNEL EXTERNE ET CELUI DE L'UNITE FORME, OFFRENT COUNSELING, DEPEND TEMPS ET DISPONIBLITE. 3 CLIENTS(ES) TOUJOURS REFERES(ES) A AUTRE UNITE POUR COUNSELING POST-TEST PAS COUNELING POST TEST POUR RESULTATS NEGATIFS. 5 | |
| 1813 | Qui offre d'habitude le counseling post-test sur le VIH pour les clients avec un résultat de test positif dans cette unité? INSISTER POUR LA REPONSE LA PLUS EXACTE | CONSEILLER TCV/TC EXTERNE A UNITE | |
| 1814 | Est ce que vous gardez des rapports sur les clients ayant reçu un counseling ou un test à partir de cette unité? SI OUI, DEMANDER A LES VOIR ET INDIQUER QUELLE INFORMATION Y EST DISPONIBLE. | RAPPORT DISPONIBLE DANS CETTE UNITE 1 RAPORT DS DOSSIER INDIVIDUEL DU CLIENT(E) SEUL 2 RAPPORT GARDE PAR CONSEILLER CTV/CT EXTERNE A CETTE UNITE 3 PAS DE RAPPORTS 4 | → 1818 → 1818 → 1818 |

| NO | QUESTIONS | | CODES REPONSES ALLER A | | | |
|------|---|--------|------------------------|----------------------|---|-----------------|
| 1815 | PASSER EN REVUE LES RAPPORTS SUR COUNSELING ET/OU TEST DISPONIBLES DANS CETTE UNITE, | DISPON | (A) IBILITE DES | RAPPOR | (B) T! NOMBRE A PART RAPPORTS VUS | TR DES |
| | ET INDIQUER QUELLES INFORMATIONS Y SONT DISPONIBLES. | VUS | RAPPORTE PAS VU | PAS DOSS. | NOMBRE DE CLIENTS | NBRE DE MOIS |
| 01 | TEST RAPIDE UTILISE PAR UNITE QUI ENREGISTRE L'IDENTITE DU CLIENT ET RESULTAT DU TEST SEULEMENT, PAS DE RAPPORTS ÉCRITS SUR COUNSELING OU DE RECU DU RESULTAT DU TEST | 1 → b | 2 02 4 | 3 024 | | 064 |
| 02 | TOTAL DES CLIENTS AYANT RECU LE COUNSELING PRE-TEST INDIVIDUEL | 1 → b | 2 03 ↓ | 3 03 ↓ | | |
| 03 | TOTAL DES CLIENTS AYANT RECU LE COUNSELING POST-TEST | 1 → b | 2 04 4 | 3 04 ↓ | | |
| 04 | TOTAL DES CLIENTS AYANT RECU LES RESULTATS DU TEST VIH | 1 → b | 2 05 4 | 3 05 √ | | |
| 05 | TOTAL DES CLIENTS AVEC TEST POSI- TIF AYANT RECU LES RESULTATS DU TEST | 1 → b | 2 06 ↓ | 3 7 06 ♣ | | |
| 06 | TOTAL DES CLIENTS AVEC RESULTAT DE TEST VIH POSITIF | 1 → b | 2 07 4 | 3 07 ↓ | | |
| 07 | TOTAL DES CLIENTES AYANT RECU UN TEST VIH | 1 → b | 2 08 4 | 3 08 ↓ | | |
| 08 | TOTAL DES CLIENTS AGES 15-24 ANS AYANT RECU UN TEST VIH | 1 → b | 2 09 4 | 3 09 ↓ | | |
| 09 | TOTAL DES CLIENTS AGES <18 ANS AYANT RECU UN TEST VIH | 1 → b | 2 10 4 | 3 10 ↓ | | |
| 10 | TOTAL DES CLIENTS AGES 18-25 ANS AYANT RECU UN TEST VIH | 1 → b | 2 11• | 3 11 ↓ | | |
| 11 | TOTAL DES CLIENTS AGES >25 ANS AYANT RECU UN TEST VIH | 1 → b | 2 12 4 | 3 12 ↓ | | |
| 12 | TOTAL DES CLIENTS AGES <18 ANS AYANT UN TEST VIH + | 1 → b | 2 13 4 | 3 13 ↓ | | |
| 13 | TOTAL DES CLIENTS AGES 18-25 ANS AYANT UN TEST VIH + | 1 → b | 2 14 4 | 3 14 ↓ | | |
| 14 | TOTAL DES CLIENTS AGES >25 ANS AYANT UN TEST VIH + | 1 → b | 2 15 4 | 3 15 ↓ | | |
| 15 | TOTAL DES CLIENTS AYANT RECU UN TEST VIH | 1 → b | 2 1816 - | 3 − 1816 - | | |

| NO | QUESTIONS | CODES REPONSES | ALLER A |
|------|---|--|------------|
| 1816 | Quelle est la date la plus récente du dernier counseling (quel qu'il soit)? | 30 DERNIERS JOURS 1 IL Y A PLUS DE 30 JOURS 2 PAS DATE ENREGISTREE 3 PAS D'ENREG. POUR COUNSELING 4 | ! |
| 1817 | Y a-t-il un numéro ou autre identificateur pour les clients qui recoivent un counseling pré et post-test ? | OUI | |
| 1818 | Combien de jours par semaine les services du test VIH sont-ils disponibles dans cette unité? Cela veut dire que les clients peuvent recevoir un test VIH ou faire un prélèvement sanguin en vue d'un test, soit ici, soit en dehors de cet établissement. | JOURS PAR SEMAINE 0 | →1822 |
| 1819 | Cela fait combien de mois que les services du test VIH sont offerts par cette unité? SI LE NOMBRE DE MOIS EXACT EST INCERTAIN, INSISTER POUR UNE ESTIMATION. | NOMBRE DE MOIS | |
| 1820 | AVEZ-VOUS VU DES RAPPORTS SUR LES TESTS VIH ET DES RESULTAT DE TESTS? SI NON, DEMANDER: Où sont gardés les rapports sur les tests VIH? ET ENREGISTRER LA REPONSE CORRECTE. | OUI, VU RAPPORTS GARDES AILLEURS DANS ETABLISSEMENT INSCRIRE NUMERO UNITE RAPPORTS DANS LE LABORATOIRE RAPPORTS DS BUREAU STATIST./ DOSSIERS MEDICAUX AUTRE | |
| 1821 | Y a-t-il un système qui permet de lier le résultat du test VIH au client qui a reçu un counseling pre et post-test? SI OUI DEMANDER A VOIR COMMENT LE SYSTEME MARCHE. | OUI, VU | ! |
| 1822 | Est ce que des rapports sont régulièrement élaborés dans cette unité sur le nombre de clients qui recoivent un test ou un service de counseling VIH/SIDA? DEMANDER POUR CHAQUE QUESTION ET ENCERCLER LE CODE DE L'INFORMATION COMPILEE | OUI, RESULTATS TEST NEGATIF A OUI, RESULTATS TEST POSITIF E OUI, COUNSELING C NON Y | 3 : |
| 1823 | Quelle est la fréquence d'envoi des rapports élaborés à quelqu'un d'autre en dehors de l'établissement? | MENSUEL OU PLUS SOUVENT 1 CHAQUE 2-3 MOIS 2 CHAQUE 4-6 MOIS 3 GENERALEMENT MOINS 0 DE CHAQUE 6 MOIS 4 JAMAIS 5 | |
| 1824 | A qui les rapports sont-ils envoyés? ENCERCLER TOUT CE QUI EST APPLICABLE | CHARGE DE DOSSIERS DIRECTEUR ETABLIS/SUPERVISEUR NIVEAU. DISTRICT NIVEAU.PROVINCIAL NIVEAU NATIONAL AGENCE DONATRICE AUTRE (SPECIFIER) | |

| NO | QUESTIONS | CODES REPONSES | ALLER A |
|------|--|---|----------|
| 1825 | Quand un client est d'accord pour un test VIH, quelle est la procédure suivie? APRÈS AVOIR OBTENU LA RÉPONSE, INSISTER SUR D'AUTRES PROCÉDURES UTILISEES POUR OFFRIR UN TEST VIH ENCERCLER TOUT CE QUI EST APPLICABLE | ANALYSE DANS CETTE ETABLISSEMENT TEST RAPID SUR PLACE DANS CETTE UNITE A CLIENT REFERE A L'UNITE CT(V) | |
| 1826 | VERIFIER Q1825 ET ENCERCLER LA REPONSE | (SPECIFIER) SANG PRELEVE DS CETTE UNITE | |
| | CORRECTE | (A OU E OU F ENCERCLES) PRELEVEMENT SANG REALISE HORS ETABLIS. (SEUL. H OU X ENCERCLE) AUTRE REPONSE 0: | 2 → 1834 |

| NO | QUESTIONS | co | DDES REPON | SES | ALLER A |
|------|--|--|--------------------|-----|---------|
| 1827 | DEMANDER A VOIR OU S'EFFECTUE LE PRELEV. DU SANG POUR TEST VIH ET INDIQUER SI CET ENDROITA DÉJÀ ÉTÉ OBSERVE POUR LES ÉLÉMENTS DE Q1828. SI OUI, INDIQUER A QUELLE SECTION CES DONNEES SONT ENREGISTREES. | DONNEES ENREG INSCRIRE NUM DE L'UNITE DONNEES NON E | ERO | | →1829 |
| 1828 | DEMANDEZ A VOIR OU SE PASSE LE PRELE- VEMENT DU SANG POUR LE TEST HIV ET INDI- QUER SI L'ÉLÉMENT EST DISPONIBLE DANS CET ENDROIT OU DANS UN ENDROIT ADJACENT | VU | RAPPORTE PAS VU | | = |
| 01 | EAU COURANTE (CANALISÉE) | 1 04 | 2 | 3 | |
| 02 | AUTRE EAU COURANTE (SEAU AVEC ROBINET OU EAU VERSEE D'UN RECIPIENT) | 1 04 ↓ | 2 | 3 | |
| 03 | EAU EN SEAU OU BASSINE (EAU REUTILISEE) | 1 | 2 | 3 | |
| 04 | SAVON POUR SE LAVER LES MAINS | 1 | 2 | 3 | |
| 05 | SERVIETTE POUR LES MAINS A USAGE UNIQUE | 1 | 2 | 3 | |
| 06 | RECIPIENT DECHETS AVEC COUVERCLE ET SAC EN PLASTIQUE | 1 | 2 | 3 | |
| 07 | RECIPIENT POUR ARTICLES POINTUS | 1 | 2 | 3 | |
| 08 | GANTS JETABLES EN LATEX | 1 10 ↓ | 2 | 3 | |
| 09 | GANTS JETABLES PAS EN LATEX | 1 | 2 | 3 | |
| 10 | SOLUTION DECONTAMINANTE DEJA PREPAREE | 1 12 ↓ | 2 | 3 | |
| 11 | DESINFECTANT (PAS ENCORE PREPARE) | 1 | 2 | 3 | |
| 12 | AIGUILLES JETABLES | 1 | 2 | 3 | |
| 13 | SERINGUES AUTO-BLOQUANTES | 1 | 2 | 3 | |
| 14 | SERINGUES JETABLES (3 OU 5 ML) | 1 | 2 | 3 | |
| 15 | SALLE PRIVEE (INTIMITE AUDITIVE ET VISUELLE) | 1 18 ↓ | 2 | 3 | |
| 16 | INTIMITE AUDITIVE | 1 | 2 | 3 | |
| 17 | INTIMITE VISUELLE | 1 | 2 | 3 | |
| 18 | TABLE D'EXAMEN | 1 | 2 | 3 | |
| 19 | CONDOMS | 1 | 2 | 3 | |
| 20 | TEST RAPID POUR VIH | 1 | 2 | 3 | |
| 1829 | EST-CE QUE TOUTES SURFACES DE LA ZONE DE RELEVEMENT DU SANG SONT NETTOYEES DE TOUTES TRACES DE SANG OU AUTRE FLUIDES? | OUI NON | | 1 | |
| 1830 | Y A-T-IL DES AIGUILLES OU AUTRES ARTICLES POINTUS,UTILISES, VUS HORS D'UN RECIPIENT D'ARTICLES POINTUS? | NON | | | |

| NO | QUESTIONS | | CODES REPO | ONSES | | ALLER A |
|------|--|--------------------------------------|--|---------------------------------|---------------------------------------|---------------|
| 1831 | LE RECIPIENT DES ARTICLES POINTUS DEBORDAIT-IL OU ÉTAIT-IL PERCÉ/CASSÉ? | NON | PIENT | | 1 2 3 | |
| 1832 | Y AVAIT-IL DES BANDAGES OU AUTRES DECHETS INFECTIEUX OBSERVES EN DEHORS D'UN RECIPIENT POUR ORDURES COUVERT? | NON | PIENT NON COU | | | |
| 1833 | VERIFIER Q1825. SI REPONSE EST B,C OU D, ASSUREZ-VI POUR CETTE UNITE AVANT DE QUITTER L'ETABLISSEMEN SI LA REPONSE EST 'G', S'ASSURER QUE LE QUESTIONNA | NT. | | I ET CTV E | T PTME ES | ST REMPLI |
| 1834 | L'INFORMATION SUR DISPONIBILITE de DIRECTIVES /PROTOCOLES DANS QRE CE Q1221 OU, CI Q1319 EST- ELLE DEJA COLLECTEE DANS CETTE UNITE? | OUI . NON . | | | 1 | → 1837 |
| 1835 | Y a-t-il des directives ou protcoles pour les prestataires de cette unité? Y compris des directives affichées sur le mur. SI OUI,DEMANDER: Puis-je voir toutes les directives et protocoles disponibles ici? | DISPONIBI QUELQUES D DISPONIBI | OIRECTIVE/PROT LES DIRECTIVE/PROT LES, NON VUS VES OU PROTOC | OCOLES | | → 1839 |
| 1836 | Tout d'abord je voudrais poser des questions sur les directives nationales Avez vous [NOM DIRECTIVE]? LISTER TTES LES DIRECTIVES NATIONALES EN RELATION AVEC LES SUJETS INDIQUES | VU | (a) RAPPORTE PAS VU | PAS DISPO NIBLE | (b) ANNI SUF LE MAN OBSEF | R UEL |
| 01 | Normes et directives nationales pour le conseil et depistage volontaire et la prevention de la transmission | 1 → b | 2 02 | 3 02 | | |
| U∠ | Directive nationales pour le conseil et depistage | 1 → ^D | 03 ₄ | ئ 03 ي | | |
| 03 | Manuel du conseiller en conseil et depistage volontaire | 1 → b | 2 04 | 3 04 | | |
| 04 | Guide pour la prise en charge therapeutique VIH | 1 → b | 2 054 | 3 05- | | |
| 05 | Protocole surveillance sentinelle VIH temmes CPN | 1 → b | 2 06₄ | 3 06 | | |
| 06 | Directive pour l'administration des anti-retroviraux chez les femmes enceintes | 1 → b | 2 07 ← | 3 07• | | |
| 07 | Guide therapeutique standard (MINISANTE) | 1 → b | 2 08 ∢ | 3 08• | | |
| 80 | Protocole de la transmission du virus de l'immuno- deficience humaine de la mere a l'enfant au Rwanda | 1 → b | 2 — 09 4 | 3 09• | | |
| 09 | Guide d'utilisation des medicament antiretroviraux chez l'adulte et l'entant | 1 → b | 2 10 | 3 – 10, | | |
| 10 | Guide national pour le soutien et la prise en charge alimentaire et nutritionnel pour les personnes vivant avec le VIH/SIDA | 1 → b | 3 11₄ | 4 11 | | |
| 11 | National nutritional policy (MINISANTE) | 1 → b | 3 − 12₄ | 4 – 12 | | |
| 12 | Directive nationales de prise en charge du paludisme | 1 → b | 3 13 ← | 4 13 | | |
| 13 | Manuel technique sur la prise en charge de la tuberculose | 1 → b | 3 _ 14 4 | 4 _ 14 - | | |
| 14 | Manual therapeutique medecine intern (CHU/CHK) | 1 → b | 3 ¬ 15• | 4 ¬ 15• | | |
| 15 | La prise en charge de l'enfant infecté par le VIH | 1 → b | 3 – 183 7 | 4 - 1837 - | | |

| NO | QUESTIONS | | CODES RE | PONSES | | ALLER A |
|------|--|--|--|----------------------|-----------|---------------|
| 1837 | En plus des directives nationales sus-mentionnées, disposez vous d'autres directives pour le counseling et le test ou sur d'autres sujets t? | DIREC PAS D'AL | RES PROTOCOLES CTIVES JTRES PROTOCOL CTIVES | | 1 | → 1839 |
| 1838 | DEMANDER A VOIR LES DIRECTIVES (AUTRES QUE CELLES DEJA ENREGISTREES) ET QUI COUVRENT LES SUJETS SUIVANTS: | VU | (a) RAPPORTE DISPON PAS VU | PAS DISP | | E SUR NUEL |
| 01 | Autres protocoles/directives de counseling pre-test? | 2 → b | 3 02 ← | 4 - 02 | | |
| 02 | Autres protocoles/directives de counseling post-test pour les deux résultats du test: positif et négatif? | 2 → b | 3 ₀₃ ← | 4 _ 03 <u>+</u>] | | |
| 03 | Y a-t-il une directive écrite sur le fait que tous les clients qui reçoivent un test VIH doivent bénéficier du counseling pre-test ou information, et d'un counseling post-test? | 2 → b | 3 – 04• | 4 04 | | |
| 04 | Y a-t-il une directive sur les procédures du test VIH, ce qu'on doit faire, et quand? | 2 → b | 3 05 ∢ | 4 05 | | |
| 05 | Manuel VIH de laboratoire pour le traitement des échantillons, l'utilisation des kits d'examen VIH, et la gestion des données ? | 2 → b | 3 06 ← | 4 — 06• | | |
| 06 | Est-ce qu'il y a un document de consentement informé à signer ou à garder par le client ? | 2 → b | 3 07 ← | 4 07 ← | | |
| 07 | Autre directive sur le consentement informé? | 2 → b | 3 ₀₈ ₄ | 4 08 ₄ | | |
| 08 | Y a-t-il une directive écrite sur la confident- ialité offerte au client, spécifiant que personne n'aura connaissance des résultats du test sans sa permission? | 2 → b | 3 09₄ | 4 094 | | |
| 09 | Autre directive sur la confidentialité réaffirmant que personne n'aura connaissance des résultats du test sans la permission du client? | 2 → b | 3 10 🗸 | 4 10 4 | | |
| 10 | Autre directive sur la prophylaxie post-exposition? (PPE) | 2 → b | 3 1839- | 4 1839 ↓ | | |
| 1839 | Y a-t-il un dossier/carte individuelle tenue pour les clients ayant reçu des services à partir de cette unité? Ceci réfère à n'importe quel système où les informations individuelles sur le client sont enregistrées de telle sorte qu'un enregistrement de tous les soins et services reçus sont disponib en un seul document? SI OUI, DEMANDER A VOIR UN EXEMPLAIRE VIERGE OU DEJA UTILISE. | OUI, DISI AUTR INSCF les UNITE OUI, DISI DOSIF AUTRE | PONIBLE SEUL. AV ERS/STATIST. CEN SPECIFIER SSIER/CARTE INDIN | EC TRALES | 1 2 3 4 6 | |

| SERVICES AN ette unité a t-elle des services spécifiques aux unes; connus sous le nom "amis-des-jeunes" (SAJ)? a-t-il des directives écrites sur les services nis-des-jeunes? SI OUI, DEMANDER A VOIR ES DIRECTIVES. t ce qu'il y a un membre de l'équipe qui a reçu e formation sur la prestation des SAJ? SI OUI EMANDER : Est ce qu'il est present aujourd'hui? | OUI, AUTRE LIEU DS CET ETABLISS | 1 2 | → 1844 → 1844 |
|--|--|--|--|
| Ines; connus sous le nom "amis-des-jeunes" (SAJ)? a-t-il des directives écrites sur les services nis-des-jeunes? SI OUI, DEMANDER A VOIR ES DIRECTIVES. t ce qu'il y a un membre de l'équipe qui a reçu e formation sur la prestation des SAJ? SI OUI | OUI, AUTRE LIEU DS CET ETABLISS | 3 | |
| nis-des-jeunes? SI OUI, DEMANDER A VOIR S DIRECTIVES. t ce qu'il y a un membre de l'équipe qui a reçu e formation sur la prestation des SAJ? SI OUI | OUI, RAPPORTE, PAS VU 3 NON 3 OUI, PRESENT AUJOURD'HUI 1 | 2 | |
| e formation sur la prestation des SAJ? SI OUI | | 1 | |
| | , | 2 | |
| EMANDER A VOIR LE LIEU OU SE PASSENT S SAJ. DEMANDER A PARLER AVEC LA ERSONNE QUI CONNAIT LE MIEUX LES SAJ Helles sont les composantes des SAJ offerts par tte unité? EMANDER POUR CHAQUE ASPECT. ICERCLER TOUT CE QUI EST APPLICABLE | REMISE FRAIS E PAS DE FRAIS C EDUCATION/COUNSELING E | 3 | |
| t ce que les services de planification familiale nt offerts pour tous (tes) les clients(es) ropositifs (ves)? | OUI, PARFOIS | 2 | →FIN |
| ii offre d'habitude le counseling sur les s méthodes de planification familiale disponibles et sur ur utilisation? | PRESTATAIRE PF UNITE 2 | 2 | →FIN →FIN |
| ii d'habitude examine et offre ou préscrit les bthodes de planification familiale ur les clients séropostifs ? | PRESTATAIRE PF UNITE 2 | 2 | |
| uillez me montrer toutes les directives ou otocoles sur le counseling et examen pour les othodes appropriées de planification familiale? | DIRECTIVES RAPPORT., PASVUES 2 | 2 | |
| SEL MATERIAL TO SELECTION OF THE PARTY OF TH | S SAJ. DEMANDER A PARLER AVEC LA RSONNE QUI CONNAIT LE MIEUX LES SAJ elles sont les composantes des SAJ offerts par te unité? MANDER POUR CHAQUE ASPECT. CERCLER TOUT CE QUI EST APPLICABLE ce que les services de planification familiale t offerts pour tous (tes) les clients(es) opositifs (ves)? offre d'habitude le counseling sur les méthodes de planification familiale disponibles et sur r utilisation? d'habitude examine et offre ou préscrit les thodes de planification familiale ur les clients séropostifs ? uillez me montrer toutes les directives ou tocoles sur le counseling et examen pour les thodes appropriées de planification familiale? MERCIER VOTRE INTERLOCUTEUR POUR SON 'AIDE E | SSAJ. DEMANDER A PARLER AVEC LA RSONNE QUI CONNAIT LE MIEUX LES SAJ elles sont les composantes des SAJ offerts par te unité? MANDER POUR CHAQUE ASPECT. CERCLER TOUT CE QUI EST APPLICABLE ce que les services de planification familiale tt offerts pour tous (tes) les clients(es) opositifs (ves)? offre d'habitude le counseling sur les méthodes de planification familiale disponibles et sur r utilisation? d'habitude examine et offre ou prèscrit les thodes de planification familiale r les clients séropostifs ? respectives (a SEPAREI (CARMIS) REMISE FRAIS PAS DE FRAIS EDUCATION/COUNSELING LOUI, TOUJOUNS (SPECIFIER) OUI, TOUJOURS (OUI, PARFOIS) NON (SPECIFIER) PRESTATAIRE DE CETTE UNITE (SPESTATAIRE DE CETTE UNITE (SPESTATAIRE PF UNITE (SP | SSAJ. DEMANDER A PARLER AVEC LA RSONNE QUI CONNAIT LE MIEUX LES SAJ REMISE FRAIS PAS DE FRAIS C EDUCATION/COUNSELING AUTRE X MANDER POUR CHAQUE ASPECT. CERCLER TOUT CE QUI EST APPLICABLE ce que les services de planification familiale to fierts pour tous (tes) les clients(es) opositifs (ves)? OUI, PARFOIS OUI, PARF |

| SECTION 19:THÉRAPIE ANTIRÉTROVIRALE | | | | |
|--|---|---|--|--|
| Code | Etablissement: | QRE TYPE 19 | | |
| Code | Enquêteur: | | | |
| 1900 | INDIQUER LE LIEU DE SERVICE POUR CETTE SECTION | Ligne # Unité # | | |
| 1901 | PRIVE | | | |
| | REZ-VOUS QUE VOTRE INTERLOCUTEUR PRESE RMEE SUR LES SERVICES DE LA TAR OFFERTS P | | | |
| QUES SI D'A SI LA | RE VISITE, ET DEMANDEZ LUI S'IL/ELLE EST D'ACC STIONS SUR LES SERVICES LIES AU VIH/SIDA DAN ACCORD, LIRE LA FORMULE INTRODUCTIVE DU CO PERSONNE A DÉJÀ ÉTÉ INTERVIEWEE DANS UN DDE 1 (OUI) DANS Q1902 CI-DESSOUS ET ALLER A | NS CETTE UNITE. CONSENTEMENT CI-DESSOUS. NE SECTION PRECEDENTE, ENCERCLER | | |
| Bonjour. Mon nom est Nous sommes ici au nom de l'Institut National des Statistiques, République du Rwa pour aider le gouvernement à mieux connaître les services de santé. Maintenant je vais vous lire quelques lignes expliquant l'enquête.et demande votre consentement pour repondre au questions de cette enquête. Votre établissement a été sélectionné de façon aléatoire pour participer à cette étude. Nous allons vous poser plusieu questions sur les services de santé et nous allons demander à voir les différents registres et dossiers des patients. Les noms des patients dans ces registres ne vont être ni revus, ni enregistrés, ou divulgués. les informations sur votre établissement pourront être utilisées par le ministère de la Santé et les organisations appuys les services dans cet établissement pour la planification et l'amélioration des activités et pour d'éventuelles études. Les données collectées pourront être fournies à des chercheurs pour des analyses. Cependant, le nom de votre établissement ne sera pas communiqué, et chaque rapport utilisant ces données les présentera sous forme agrégée de telle sorte que personne ne pourra identifier votre établissement. Nous demandons votre aide pour nous assurer que l'information que nous collectons est précise. S'il y a des questions pour lesquelles vous pensez qu'une autre personne est mieux placée pour répondre, nous apprécierions que vous nous la presentiez. Vous pouvez refuser de répondre à n'importe quelle question ou arrêter l'interview à n'importe quel moment. Est ce que vous avez des questions à propos de cette enquête? Ai-je votre accord pour commencer? | | | | |
| Signature de l'enquêteur SIGNATURE DE L'ENQUETEUR INDIQUANT QUE LE CONSENTEMENT INFORME A ETE PRESENTE. | | | | |
| 1902 | Est ce que j'ai votre accord de paticipation? Merci, on commence alors. | OUI 1 1 → FIN | | |

| NO. | QUESTIONS | CODES REPONSES | ALLER A |
|------|--|---|------------------|
| 1903 | Tout d'abord, je voudrais identifier le personnel clinique (comme un infirmier, médecin) ou autre (comme conseiller, employer social, et technicien de laboratoire) qui offre des services liés au VIH/SIDA, TB, paludisme, ou IST, affectés à cette unité et qui est présent aujourd'hui. | | |
| | SVP, donnez moi les noms et la responsabilité principale du persor aujourd'hui et qui offre des services liés au VIH/SIDA et des service IST. COMPLETER LA LISTE DU PERSONNEL DE CETTE UNITE TAIRES DES SERVICES VIH/SIDA AYANT ETE DEJA LISTES PE L'EVALUATION D'UNE AUTRE UNITE DU SERVICE | es de soutien ou services de TB, paludisme, . NE PAS DUPLIQUER LES PRESTA- | |
| | L'ENQUETE DOIT ETRE INTERVIEWE SUR LA FORMATION ET L'EXPERIENCE. | LISTE DU PERSONNEL COMPLETEE OUI | |
| 1904 | Combien de jours par semaine les services D'ART sont disponibles dans cette unité? | JOURS PAR SEMAINE | |
| 1905 | Cela fait combien de mois que les services D'ART sont offerts par cette unité? SI LE NOMBRE EXACT DE MOIS EST INCERTAIN, INSISTER POUR UNE ESTIMATION. | NBRE DE MOIS | |
| 1906 | Y a-t-il une personne chargée spécifiquement des ART? SI OUI, DEMANDER: Cette personne chargée des ART est-elle affectée à cette unité ou à une autre? | OUI,AFFECTÉE À CETTE UNITÉ 1 OUI,AFFECTEE À AUTRE UNITE 2 AUCUNE PERSONNE CHARGEE DES ART 3 | → 1908 → 1908 |
| 1907 | Quelle est la qualification de la personne chargée des services ARVx? | MEDECIN SPECIALISTE 01 MEDECIN GENERALISTE 02 MEDECIN CHEF 03 INF/SAGE FEMME 04 AUXILIAIRE DE SANTE 05 TECHNICIEN LAB 06 ASSISTANT SOCIAL 07 PHARMACIEN 08 AUTRE 96 | |
| 4000 | | (SPECIFIER) | |
| 1908 | dans cette unité? ENCERCLER TOUT CE QUI EST APPLICABLE. APRES LA REPONSE, LIRE LE NOM DE CHAQUE MEDICAMENT QUI N'A PAS ETE MENTIONNE, POUR VERIFIER QUE LE MEDI- CAMENT EN QUESTION N'EST PAS PRESCRIT | NSRTI | |
| | DANS CETTE UNITE SI UNE COMBINAISON DE MEDICAMENTS EST UTILISEE, ENCERCLER LES COMPOSANTES INDIQUEES DANS LA LISTE (EXEMPLE: STAVUDINE+ LAMIVUDINE& NEVIRAPINE, ENCERCLER "F, E ETH) | NEVIRAPINE (NVP) | |
| 1909 | Quel est l'ART le plus couramment prescrit en première intention | No routine (d4T) + Lamivudine (3TC) | |

| NO. | QUESTIONS | CODES REPONSES ALLER A | | | | | |
|------|--|---|--|---|---------------------------|-------------|---------------|
| 1910 | | voudrais connaître les critères d'éligibilité utilisés pour mettre un client sous thérapie ART. tade du SIDA que je décrirai & chaque critère que je mentionnerai prière de m'indiquer si un client de igible pour la thérapie ART. | | | | | |
| | LIRE CHAQUE STADE ET CHAQUE CRITE | ERE ET ENCERCLE | ER TOUT CE QUI | I EST APPLICA | BLE | | |
| | OMS stade 1=pas symptômes de maladie OMS stade 2 = quelques symptômes surtout ambulatoire OMS stade 3 = quelques symptômes au lit plus que normal | | | | | | |
| | OMS stade 4 = qlqes symptômes majeure partie du temps au lit | CLIENT | | CRITER CD4+ | RE D'ELIGIBI HIV VIRAL | COMITE | AVIS |
| | , , , , | NON ELIGIBLE | CRITERE ADHESION | T LYMPH. COUNT | LOAD | | DOCTEUR |
| 01 | OMS stade 1=Pas symptômes de mldie | Α | В | С | D | E | F |
| 02 | OMS stade 1=Pas symptômes & enceinte | A | В | С | В | E | F |
| 03 | OMS stade 2 - Symptomatique | A | В | С | D | E | F |
| 04 | OMS stade2 - Symptomatique & enceinte | A | В | C | D | E | F |
| 05 | OMS stade 3 - Symptomatique | | В | С | D | E | F |
| 06 | OMS stade 3 - Symptomatique & enceinte | Α | В | С | D | E | F |
| 07 | OMS stade 4 - Symptomatique | Α | В | С | D | E | F |
| 80 | OMS stade 4 - Symptomatique & enceinte | Α | В | C | מ | E | F |
| 09 | Maladies opportunistes présentant un un danger (exemple: TB, méningite) | A | В | C | D | E | F |
| 10 | Nouvau-né d'une mère infectée par VIH | Α | В | С | D | E | F |
| 1911 | · | | CRITERE GEOGRAPHIQUE PREUVE CAPACITE DE SE RENDRE A LA CLINIQUE REGULIEREMENT BIVULGATION A AUTRE SIGNIFICATIF (SI APPLICABLE) CPAS ART SI PROBLEME SOCIAL: ALCOOLIQUE TOXICOMANE MALADIE MENTALE SANS ABRI GSOLVABILITE AUTRE (SPECIFIER) | | | | |
| | | | CRITERES S | OCIAUX NON | | ; Y | |
| 1912 | Est-ce que les critères d'adhésion sont pris considération avant de commencer l'ART? \$ Dites-moi est ce que les critères suivants so respectés avant de mettre un client sous T/ LIRE CHAQUE CRITERE ET ENCERCLER QUI EST APPLICABLE | SI OUI, VISITES PRE-ART A TEMPS Int A LA FORMATION SANITAIRE | | | | | |
| 1913 | Est-ce qu'un comptage total de lymphocytes est toujours réalisé avant de commencer l'ASI OUI, Quelle est la pratique comune pour offrir le test? | | OUI,CLIENT \ OUI,SANG EN | E DANS CET E /A AILLEURS NVOYE AILLEU | IRS | 1 2 3 | → 1915 |

| NO. | QUESTIONS | | CODES REPONS | SES | ALLER A | | |
|------|--|--|--|---------|---------------|--|--|
| 1914 | Après le test initial du CTL, refaites-vous le test pour un certain niveau de suivi? SI OUI, le test est-il refait si indiqué par la condition du patient ou d'une façon périodique. SI PERIODIQUEMENT DEMANDER: Combien de fois le test de suivi est effectué | CONDITION CHAQUE MO CHAQUE 2-3 CHAQUE 4-6 CHAQUE ANI UNE FOIS SE AUTRE | SEULEMENT SI INDIQUE PAR CONDITION DU PATIENT 01 CHAQUE MOIS 02 CHAQUE 2-3 MOIS 03 CHAQUE 4-6 MOIS 04 CHAQUE ANNEE 05 UNE FOIS SEUL. DANS 1 MOIS 06 AUTRE 96 (SPECIFIER) PAS DE SUIVI 95 | | | | |
| 1915 | Est-ce qu'un test de comptage des cellules CD4 est toujours effectué avant de commencer l'ART? SI OUI: quelle est la pratique courante pour offrir le test? | OUI,CLIENT \ OUI,SANG EI | E DANS CET ETABLIS VA AILLEURS NVOYE AILLEURS | 2 3 | → 1917 | | |
| 1916 | Après le test initial du CD4, refaites-vous le test pour un certain niveau de suivi? SI OUI, le test est-il refait si indiqué par la condition du patient ou d'une façon périodique. SI PERIODIQUEMENT DEMANDER: Combien de fois le test de suivi est effectué | SEULEMENT CONDITION CHAQUE MO CHAQUE 2-3 CHAQUE 4-6 CHAQUE ANI UNE FOIS SE AUTRE PAS DE SUIV | | | | | |
| 1917 | Est-ce que le niveau de charge viral est toujours effectué avant de commencer l'ART? SI OUI,Quelle est la pratique courante pour offrir le test? LIRE CHAQUE REPONSE | OUI, REALISI OUI, CLIENT V OUI, SANG EN NON | → 1919 | | | | |
| 1918 | Après le test initial RNA VIH, refaites-vous le test pour un certain niveau de suivi? SI OUI, le test est-il refait si indiqué par la condition du patient, ou d'une façon périodique. SI PERIODIQUEMENT DEMANDER: Combien de fois le test de suivi est effectué | SEULEMENT PATIENT CHAQUE MO CHAQUE 2-3 CHAQUE 4-6 CHAQUE ANI UNE FOIS SE AUTRE PAS DE SUIV | | | | | |
| 1919 | Pour chacun des tests suivants, dites-moi SVP s'il est effectué o séléctive, ou jamais efféctué, avant de commencer l'ART. | d'une façon systé | matique TEST RE | TAL IOF | | | |
| | | SYSTEMATIQUE | SELECTIVE | JAMAIS | NSP | | |
| 01 | Hémoglobine/hématocrite | 1 | 2 | 3 | 8 | | |
| 02 | Numération complète du sang (NFS) | 1 | 2 | 3 | 8 | | |
| 03 | Test de grossesse | 1 | 2 | 3 | 8 | | |
| 04 | Sérum électrolytes (y compris créatinine dans sérum) | 1 | 2 | 3 | 8 | | |
| 05 | Analyse d'urine | 1 | 2 | 3 | 8 | | |
| 06 | Test de la fonction du foie (Transaminases dans sérum) | 1 | 2 | 3 | 8 | | |
| 07 | Test d'expectoration (crachat) pour TB | 1 | 2 | 3 | 8 | | |
| 80 | Radio pulmonaire par R.X | 1 | 2 | 3 | 8 | | |
| 09 | Autres tests de routine (SPECIFIER) | 1 | 2 | 3 | 8 | | |

| NO. | QUESTIONS | | CODES | REPONSES | | ALLER A |
|------|--|--|---|--------------------|----------------|---------------|
| 1920 | Quand un client commence l'ART, est-ce que les types suivants de counseling sont offerts? SI OUI, ENREGISTRER SI LE COUNSELING EST OFFERT SOUVENT OU PARFOIS. | SOUVENT | PARFOIS | JAMAIS | NE SAIT PAS | |
| 01 | Counseling de médication pre-traitement? | 1 | 2 | 3 | 8 | |
| 02 | Couseling de suivi pour discuter l'adhésion aux médicaments de l'ART ? | 1 | 2 | 3 | 8 | • |
| 03 | Counseling de suivi pour discuter l'adhésion au plan de traitement et autres aspects significatifs? | 1 | 2 | 3 | 8 | |
| 04 | Counselig de prévention | 1 | 2 | 3 | 8 | |
| 1921 | VERIFIER Q1920 S'IL Y A COUNSELING RELATIF A L'ART, (01) OU (02) OU (03) OU (04) = 1 OU 2 | OUI NON | | | | → 1924 |
| 1922 | Qui offre le counseling relatif à l'ART ? ENCERCLER TOUT CE QUI EST APPLICABLE SI AUCUNE REPONSE A 1921 N'EST CODEE '1', ENCERCLER 'Y', "PAS DE COUNSELING" | MEDECIN OU AUTRE CABINET MEDICAL A INFIRM/SAGEFEMME B TECHNICIEN LAB C NUTRITIONNISTE D CONSEILLER FORME E PERS. PHARMACIE F AGENT COMMUNAUTAIRE G AUTRE X | | | | |
| | | PAS DE COUNSELING Y | | | | → 1924 |
| 1923 | Est-ce que toutes les personnes que vous avez mentionnées ont été formées en matière de counseling d'adhésion à l'ART? | OUI 1 NON 2 NE SAIT PAS 8 | | | | |
| 1924 | Y a-t-il des frais arrêtés pour les services ou articles en relation avec le traitement par les ARVx? | OUI NON | | | | → 1926 |
| 1925 | Pour chacun des articles suivants, indiquer s'il y a des frais de routine, et si oui, le montant des frais | OUI | (a) FRAIS NON | | (b) MONTANT | |
| 01 | FRAIS DE CARTE/DOSSIER DE CLIENT ART | 1 → b | 02 1 | 3 02 4 | | |
| 02 | FRAIS DE CONSULTATION | 1→ b | 03 🕽 | 3 7 | | |
| 03 | FRAIS DE MEDICAMENTS ARVX | 1→ b | 04 | 3 04] | | |
| 04 | FRAIS DE TEST DE LABO POUR COMPTAGE CD4 | 1→ b | 1926 192 | 3 26 ↓ [| | |
| 1926 | L'INFORMATION SUR LA DISPONIBILITE DE DIREC- TIVES/PROTOCOLES DANS QRE CE Q1221 OU, CI (HOSPITALIS.) Q1319 EST-ELLE DEJA COLLECTEE DANS CETTE UNITE? | OUI | | | | → 1929 |
| 1927 | Y a-t-il des directives ou protocoles pour les prestataires de cette unité? Y compris les directives affichées sur le mur. SI OUI, DEMANDER: Puis-je voir toutes les directives et protocoles disponibles ici? | DISPON QUELQUE DISPON | ES DIRECTIVE/P NIBLES ES DIRECTIVE/P NIBLES, NON VU CTIVES OU PRO | ROTOCOLE | 1 | → 1931 |

| NO. | QUESTIONS | CODES REPONSES | | | ALLER A |
|------|--|----------------|-------------------------------------|----------------------|--------------------------------|
| 1928 | Tout d'abord je voudrais poser des questions sur les directives nationales POSER QUESTIONS SUR CHAQUE DIRECTIVE/ PROTOCOLE Avez vous [NOM DIRECTIVE]? LISTER TTES LES DIRECTIVES NATIONALES EN RELATION AVEC LES SUJETS CI-DESSOUS | VU | (a) RAPPORTE DISPON PAS VU | PAS DISPON | (b) DATE SUR MANUEL VU (ANNEE) |
| 01 | Normes et directives nationales pour le conseil et depistage volontaire et la prevention de la transmission du VIH de la mere et de l'enfant (MINISANTE) | 1 → b | 02 | 3 02 ↓ | |
| 02 | Directive nationales pour le conseil et depistage volontaire du VIH (MINISANTE) | 1 → b | 2 02 | 3 02 🖵 | |
| 03 | Manuel du conseiller en conseil et depistage volontaire du VIH/SIDA (MINISAN I E) | 1 → b | 2 02 | 3 02 🞝 | |
| 04 | Guide pour la prise en charge therapeutique du VIH/SIDA (MINISANTE) | 1 → b | 2 04 | 3 04 √ | |
| 05 | Protocole de surveillance sentinelle chez les femmes CPN | 1 → b | 2 054 | 3 05₄ | |
| 06 | Directive pour l'administration des anti-retroviraux chez les femmes enceintes | 1 → b | 2 064 | 3 06 ₄ | |
| 07 | Guide therapeutique standard (MINISANTE) | 1 → b | 2 07 | 3 07 4 | |
| 08 | Protocole de la transmission du virus de l'immuno- deficience humaine de la mère a l'enfant au Rwanda | 1 → b | ² ₀₈ ᢏ | 3 ₀₈ ₄ | |
| 09 | Guide d'utilisation des medicament antiretroviraux chez l'adulte et l'enfant | 1 → b | 2 094 | 3 09 ₄] | |
| 10 | Guide national pour le soutien et la prise en charge alimentaire et nutritionnelle pour les personnes vivant avec le VIH/SIDA | 1 → b | 2 10 | 3 10* | |
| 11 | Politique nationale en matière de nutrition (MINISANTE) | 1 → b | 2 02 | 3 02 🖵 | |
| 12 | Directive nationales de prise en charge du paludisme au Rwanda | 1 → b | ²ᢏ | 3 🗍 | |
| 13 | Manuel technique sur la prise en charge de la tuberculose | 1 → b | ² √ 14 √ | 3 14 ♣ | |
| 14 | Manuel therapeutique de medecine interne (CHU/CHK) | 1 → b | 2 1 5 | 3 15 4 | |
| 15 | Prise en charge de l'enfant infecté par le VIH | 1 → b | 2 1929 ← | 3 1929 ← | |

| NO. | QUESTIONS | CODES REPONSES ALLE | | | | ALLER A |
|------|---|---|--|--------------------|-----------|----------------------|
| 1929 | En plus des directives nationales sus-mentionnées, disposez-vous d'autres directives pour le counseling et le test ou pour d'autres sujets? | OUI, AUTRES PROTOCOLES/ DIRECTIVES . 1 PAS D'AUTRES PROTOCOLES/ DIRECTIVES . 2 | | | | → 1931 |
| 1930 | DEMANDER A PROPOS DE DIRECTIVES (AUTRES QUE CELLES DEJA ENREGISTREES) ET QUI COUVRENT LES SUJETS SUIVANTS: | VU | (a) RAPPORTE DISPON PAS VU | PAS DISP | DATE | (b) E SUR NUEL |
| 01 | Aures protocoles/directives d'éligibilité pour l'ART | 1 → b | 2 02 | 3 02 ← | | |
| 02 | Aures protocoles/directives sur la prescription de L'ART | 1 → b | 2 03 4 | 3 ₀₃ ↓ | | |
| 03 | Aures protocoles/directives sur le counseling d'adhésion à l'ART | | 2 04 4 | 3 04 ₄ ☐ | | |
| 04 | Aures protocoles/directives sur la nutrition des clients de l'ART | | 2 05 ₄ | 3 05 ← | | |
| 05 | Aures protocoles/directives sur le suivi de laboratoire pour l'ART | 1 → b | 2 193 4 | 3 1931 ₊ | | |
| 1931 | Où sont enregistrées les informations sur les patients recevant l'ART dans cette unité? ENCERCLER TOUT CE QUI EST APPLICABLE. DEMANDER A VOIR LES REGISTRES DE SUIVI DU PROGRAMME ART | VIH/SIDA E REGISTRE S VIH/SIDA REGISTRE S SOUS ART CARTE/DOSS CLIENT ORDINATEUI | SIER INDIVIDUEL I | CLIENTS | A B C D E | → 1946 |
| 1932 | PARCOURIR LES NOUVELLES DONNEES DU REGISTRES DU DERNIER MOIS COMPLET ET INDIQUER QUELLE INFORMATION EST COLLECTEE POUR LES CLIENTS ART. | | SIBILITE L'AUTRE INFORMA | | В | |
| 1933 | DEMANDER A VOIR LES DOSSIERS INDIVIDUELS DES PATIENTS. CHOISIR AU HASARD 10 DOSSIERS/FICHES INDIVIDUELS ET INDIQUEZ QUELLES INFORMATIONS SONT PRESENTEES SUR LES 10 FICHES. | N'EST COLLECTEE Y SOUTIEN TRAITEMENT A DATE DE COMMENCEMENT D'AR B CRITERE ELIGIBILITE C MEDICAMENTS A UTILISER D AUCUN DES POINTS SUS-CITES Y | | | | |
| 1934 | DEMANDER A VOIR DOSSIER/FICHE/FICHIER DES CLIENTS. ET INDIQUER LA DATE LA PLUS RECENTE A LAQUELLE L'ART A ETE DONNEE | IL Y A PLUS I | S JOURS DE 30 JOURS DOSSIER PAS VU | | 2 | → 1946 |
| 1935 | Combien de patients adultes sont sous ART dans cette unité? LES ADULTES SONT AGES DE 15 ANS ET PLUS | NOMBRE TO D'ADULTS SO AUCUN | | | . 0000 | |
| 1936 | Combien d'enfants sont sous ART dans cette unité? LES ENFANTS SONT AGES DE MOINS DE 15 ANS | NOMBRE TO D'ENFANTS S AUCUN | | | . 0000 | |
| 1937 | Combien de clientes sont sous ART dans cette unité? | | | | | |

| NO. | QUESTIONS | CODES REPONSES | ALLER A |
|------|--|--|---------------|
| 1938 | Combien de femmes ont été identifiées par test quand elles étaient enceintes ou durant l'accouchement comme clientes PTME et qui sont actuellement sous ART dans cette unité? | NOMBRE TOTAL CLIENTES PTME SOUS ART AUCUNE NE SAIT PAS 9998 | |
| 1939 | Combien d'enfants âgés de mois de 18 mois sont sous ART dans cette unité? | NOMBRE TOTAL D'ENFANTS < 18 MOIS SOUS TAR AUCUN | |
| 1940 | Depuis le commencement des services d'ART, combien de clients ont été perdus de vue ou jugés non assidus. Il s'agit des cas ayant commencé l'ART et dont vous ignorez le devenir (transferés ou décédés) | NOMBRE CLIENTS ART PERDU DE VUE AUCUN | |
| 1941 | Parmi les clients ART ayant commencé leur traitement avant janvier 2007, combien étaient en retard pour prendre leur traitement durant les 6 derniers mois pour éviter de manquer une dose? | NOMBRE CLIENTS ART IRREGULIER AUCUN 0000 NE SAIT PAS 9998 PROG. ART OPERATIONNEL < 6M | |
| 1942 | Combien de clients ART sont décédés durant les 12 derniers mois? | NOMBRE CLIENTS DECEDES AUCUN 0000 NE SAIT PAS 9998 | → 1944 |
| 1943 | INDIQUER LE NOMBRE DE MOIS SE RAPPOR- TANT AUX DONNEES DE LA QUESTION 1942 | NBRE DE MOIS | |
| 1944 | Combien de clients ART sont perdus de vue durant les 12 derniers mois? | NOMBRE CLIENTS PERDUS DE VUE AUCUN | → 1946 |
| 1945 | INDIQUER LE NOMBRE DE MOIS SE RAPPOR- TANT AUX DONNEES DE LA QUESTION PRECEDENTE | NBRE DE MOIS | |
| 1946 | Est ce que des rapports sont régulièrement élaborés sur le nombre de clients sous ART? | OUI 1 NON 2 | → 1949 |
| 1947 | Quelle est la fréquence d'envoi des rapports élaborés à d'autres personnes hors de cette unité? | OUI,MENSUEL OU PLUS SOUVENT 1 OUI,CHAQUE 2-3 MOIS 2 OUI,CHAQUE 4-6 MOIS 3 OUI,MOINS SOUVENT QUE 3 TOUS LES 6 MOIS 4 JAMAIS 5 | → 1949 |
| 1948 | A qui ces rapports sont-ils envoyés? ENCERCLER TOUT CE QUI EST APPLICABLE. | CHARGE DES DOSSIERS A DIRECTEUR ETABLIS/SUPERVISEUR B NIVEAU DISTRICT C NIVEAU REGIONAL D NIVEAU NATIONAL E ORGANISME DONATEUR F AUTRE X (SPECIFIER) | |
| 1949 | Y a-t-il un dossier/fiche/fichier individuel où sont reportées les informations individuelles sur le client, et sur ses visites antérieures? | OUI, VU 1 OUI, RAPPORTE, PAS VU 2 OUI, RAPPORTE DISPONIBLE 2 DS AUTRE UNITE, DS 3 CET ETABLISSEMENT 3 | |
| | SI OUI,DEMANDER A VOIR UN EXEMPLAIRE VIERGE OU DEJA UTILISE. | INSCRIRE LE NUMERO DE L'UNITE | |

| NO. | QUESTIONS | CODES REPONSES | ALLER A |
|-------|---|--|---------|
| 1950 | Disposez-vous d'un système pour fixer les rendez-vous de suivi des clients? OUI,DEMANDER A VOIR COMMENT FONCTIONNE CE SYSTEME | OUI, VU | → 1952 |
| 1951 | Le système de RV indique t-il que le client a conservé le RV ou non? | OUI 1 NON 2 | |
| 1952a | Cet établissement offre t-il des services de réhabilitation nutritionnelle pour patients VIH/SIDA? LA REHABILITATION NUTRITIONNELLE REFERE A L'EDUCATION POUR BIEN MANGER, A LA DETECTION PRECOCE DES DEFICIENCES, L'OFFRE DES SUPLEMENTS DE PROTEINES FORTIFIES. SI OUI,DEMANDER: Lesquelles parmi ce qui suit, sont des composantes routinières des services de réhabilitation nutritionnelle LIRE CHAQUE REPONSE ET ENCERCLER TOUT CE QUI EST APPLICABLE | COUNSELING NUTRITIONNEL A EDUC.SUR DETECTION PRECOCE DEFICIENCES B OFFRE VITAMINES C OFFRE SUPP. PROT. FORTIFIE D OFFRE NOURRIT. RICHE EN PROT. E OFFRE AUTRE SUPP. D'ALIMENT (SPECIFIER) PAS DE SERVICES Y | |
| 1952b | Donnez vous ou facilitez vous l'obtention de MII aux clients sous ARV? | ROUTINE POUR TOUS LES CLIENTS | |
| 1952c | Le pretataire conseille t-il sur l'importance de l'utilisation dd'une MII pour prévenir le paludisme? | ROUTINE POUR TOUS LES CLIENTS | |

| | SECTION J: SERVICES DE PRÉVENTION DE LA | TRANSMISSION DE LA MÈRE À L'ENFAN1 | | | | | |
|---|---|--|--|--|--|--|--|
| Code | e Etablissement: | QRE TYPE 20 | | | | | |
| Cod | e Enquêteur: | | | | | | |
| 2000 | INDIQUER LE LIEU DE SERVICE POUR CETTE SECTION | Ligne # Unite # | | | | | |
| 2001 | GOUVERNEMENT NON PUBLIC (POLICE/MILITAIRE/PRISON) AGREES PRIVE | | | | | | |
| 2002 | COMMENT LES SERVICES PTME SONT-ILS OFFERTS DANS CETTE UNITE? | SERVICES PTME SEPARES 1 SERVICE PTME ET TCV ENSEMBLES 2 SERVICES PTME ET CPN 3 PTME AVEC CPN ET ACCOUCHEMENT | | | | | |
| | UREZ-VOUS QUE VOTRE INTERLOCUTEUR PRESENT AUJ ORMEE SUR LES SERVICES DE PTME OFFERTS PAR CETT | | | | | | |
| VOT SUR | S'AGIT D'UNE NOUVELLE PERSONNE, PRESENTEZ VOUS RE VISITE, ET DEMANDEZ S'IL/ELLE EST D'ACCORD OU NO LES SERVICES LIES AU VIH/SIDA DANS CETTE UNITE. ACCORD, LIRE LA FORMULE INTRODUCTIVE DU CONSEN | ON POUR REPONDRE A QUELQUES QUESTIONS | | | | | |
| | A PERSONNE A DEJA ETE INTERVIEWEE DANS UNE SECT ODE 1 (OUI) DANS Q2003 CI-DESSOUS ET ALLER A Q2004. | , | | | | | |
| ques Bonj pour | tenant je vais vous lire quelques lignes expliquant l'enquête et v tions. our. Mon nom est Nous sommes ici au nom de l'Inst aider le gouvernement à mieux connaître les services de santé tenant je vais vous lire une déclaration expliquant l'enquête. | ous demander votre consentement pour répondre à des questions itut National des Statistiques, République du Rwanda | | | | | |
| Votre établissement a été selectionné de façon aléatoire pour particper à cette étude. Nous allons vous poser plusieur questions sur les services de santé et nous alons demander à voir les différents registres et dossiers des patients Les noms des patients dans ces registres ne vont être ni revus, ni enregistrés, ou divulgués Les informations sur votre établissement seront utilisées par le ministère de la Santé et les organisations supportant les services dans cet établissement pour la planification et l'amélioration des activités et pour d'éventuelles études Les données collectées pourront être fournies à des chercheurs pour des analyses; cependant, le nom de votre établissement ne sera pas communiqué, et chaque rapport utilisant ces données les présentera sous une forme aggrégée de telle sorte que personne ne puisse identifier votre établissement. | | | | | | | |
| ques vous Vous | aggregee de telle sorte que personne ne puisse identifier votre établissement. Nous demandons votre aide pour nous assurer que l'information que nous collectons est précise. S'il y a de questions pour lesquelles vous pensez qu'une autre personne est mieux placée pour répondre, nous apprécierions que vous nous la présentlez. Vous pouvez refuser de répondre à n'importe quelle question ou arrêter l'interview à n'importe quel moment. Est ce que vous avez des questions à propos de cette enquête? Ai-je votre accord pour commencer? | | | | | | |
| | ature de l'enquëteur NATURE DE L'ENQUETEUR INDIQUANT QUE LE ONSENTEM | Date IENT INFORME A ETE PRESENTE | | | | | |
| 2003 | Est ce que j'ai votre accord de paticipation? Merci. On commence alors | OUI | | | | | |

| NO. | QUESTIONS | | CODES RE | PONSES | | ALLER A |
|------|--|-------------------------------|--|----------------------------|----------------------------|------------------|
| 2004 | Tout d'abord, je voudrais identifier le personnel clinique (comm conseiller, employé social, et technicien de laboratoire) qui offr TB, palludisme, ou IST affecté à cette unité et qui est présent a | e des services ujourd'hui. | liés au VIH/SIDA, | | | |
| | Pouvez-vous me donner les noms et la responsabilté principal aujourd'hui et qui offre des services liés au VIH/SIDA ainsi que IST. COMPLETER LA LISTE DU PERSONNEL DE CETTE UN TAIRES DES SERVICES VIH/SIDA AYANT ETE DEJA LISTE L'EVALUATION D'UNE AUTRE UNITE DU SERVICE | des services o | | | | |
| | L'ENQUÊTÉ DOIT ETRE INTERVIEWÉ SUR LA FORMATION ET L'EXPERIENCE. | | LISTE DU PERSONNEL COM OUI NON | | _ | |
| 2005 | Cela fait combien de mois que les services DE PTME sont offerts par cette unité? SI LE NOMBRE EXACT DE MOIS EST INCERTAIN, INSISTER POUR UNE ESTIMATION. | | NBRE DE MOIS | | | |
| 2006 | Pour chaque service mentionné, dites-moi si les prestataires l' pour ce service, soit dans cet établissement ou ailleurs, pour la à l'enfant. | | | re | | |
| | | | OFFERT DANS CET ETABLIS | SSMENT SERVICE | REFERE CLIENTES | PAS SERVICE |
| | SERVICE | OFFER CETTE UNITE | T REFERE E A AUTRE | CONSULT INTERNE SEUL | HORS ETABLISS- EMENT | OU REFERENCE |
| 01 | Offre un test VIH | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 02 | Offre information ou counseling pre-test de groupe | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 03 | Offre information ou counseling pre-test individuel | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 04 | | | 2 | | | |
| 05 | Offre un counseling au couple pour les femmes séropositives | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 06 | Offre un counseling sur l'alimentation des enfants | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 07 | Offre un counseling sur la nutrition maternelle | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 08 | Offre un counseling sur la planification familiale | | | 3 | | 5 |
| 09 | Offre les services de planification familiale | 1 | | | | 5 |
| 10 | Offre un counseling sur l'utilisation du condom pour une double protection | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 11 | Distribue les condoms aux clientes PTME | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 12 | Offre la prophylaxie ARV pour femmes enceintes | | | | | |
| 13 | Offre la prophylaxie ARV pour les nouveau-nés | 1 | 2 | | 4 | 5 |
| 14 | Fournit des produits de substitution au lait maternel pour les nouveaux-nés de femmes séropostives | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 15 | Offre un counseling de suivi des femmes séropostives | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 16 | Offre la thérapie ARV (traitement à long-terme) | | | | | |
| 17 | pour les femmes séropositives Offre la thérapie ARV pour les membres de famille des femmes séropositives | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 5 |
| 18 | Offre soutien de groupe femme-à-femme | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 19 | | | | | | |
| | d'accouchement | | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 20 | Donne ou facilite l'obtention de MII? | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 21 | Conseil sur importance de l'utilisation de MMI pour prévenir le paludisme | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 22 | Fournissez-vous le TPI pour le paludisme pendant la grossesse aux femmes qui ne sont pas sous cotrimoxazole? | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 2007 | Quand les différents services offerts pour la PTME sont fournis trés quelque part de telle sorte que vous pouvez voir quels son qui ont été reçus par les patientes? | | gis- OUI, VU OUI, RAPPORTE, PAS VU ENREGISTREE DANS DOSSI | | 1 | → 2009 |
| | SI OUI, DEMANDER A VOIR OU CES INFORMATIONS ENREGISTREES ET REPONDEZ AUX QUESTIONS SUVANTES. | | INDIVIDUEL DE LA CLIEN COMPILEE DS RAPPORT NON | ΓE, PAS | 3 | → 2009 → 2009 |

| NO. | QUESTIONS | | CODES REPONSES AL | | | ALLER A |
|------|---|-----------|-------------------------------------|----------------------------|---------------------------------|---------------------------|
| 2008 | ENREGISTREZ L'INFORMATION SUIVANTE POUR LES CLIENTES DE LA CPN | DOSSIE | (a) R/REGISTRE | | (b) NOMBRE A PARTIR D VUS | ES DOSSIERS |
| | IL POURRAIT ETRE NECESSAIRE DE REVOIR LES DOSSIERS CPN ET PTME POUR COLLECTER CETTE INFORMATION | VU | RAPPORTE PAS VU | PAS DISPO NIBLE | NOMBRE DE CLIENTES | NBRE DE MOIS |
| 01 | TOTAL CLIENTES CPN AYANT RECU COUNSELING PREVENTIF PRINCIPAL (SOIT EN GROUPE OU INDIVIDUEL) AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS | 1 → b | 2 → 02 | 3 →02 | | |
| 02 | TOTAL DE FEMMES SEROPOSITIVES AYANT RECU UN COUNSELING PRINICPAL PRÉVENTIF AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS | 1 → b | 2 → 03 | 3 →03 | | |
| 03 | TOTAL DE FEMMES SEROPOSITIVES AYANT RECU UN COUNSELING SUR LA PF AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS | 1 → b | 2 → 04 | 3 →04 | | |
| 04 | TOTAL DE FEMMES SEROPOSITIVES AYANT RECU UN COUNSELING SUR L'ALIMENTATION DES ENFANTS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS | 1 → b | 2 → 05 | 3 →05 | | |
| 05 | TOTAL DE FEMMES SEROPOSITIVES AYANT RECU UN COUNSELING DE COUPLE AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS | 1 → b | 2 → 06 | 3, 06 | | |
| 06 | TOTAL FEMMES VIH + ET PARTENAIRES RECEIVANT LE COUNSELLING SUR LA PF LES 12 DERNIERS MOIS | 1 → b | 2 → 2009 | 3→ 2009 | | |
| 2009 | Cette unité offre-t-elle des services spécifiques " A Jeunes " (SAJ)? | mis-des- | OUI, AUTRE | CETTE UNITE LIEU CET ET | | 1 2 → 2013 3 → 2013 |
| 2010 | Y a-t-il une réglementation ou des directives écritet Services-Amis-des-Jeunes? SI OUI, DEMANDER A VOIR REGLEMENTATION/DIRECTIVE. | s sur les | | RTEE, PAS V | /UE | 1 2 3 |
| 2011 | Est ce qu'il y a un membre du personnel qui a reçu une formation sur la prestation des SAJ? SI OUI DEMANDER : Est ce qu'il est présent aujourd'hui? | | OUI, PAS PF | NT AUJOURE RÉSENT AUJO | | 1 2 3 |
| 2012 | DEMANDER A VOIR LE LIEU OÙ SONT OFFERT LES SAJ. DEMANDER A PARLER AVEC LA PERSONNE QUI CONNAÎT LE MIEUX CES SERV Quelles sont les composantes des SAJ offerts par cette unité? DEMANDER POUR CHAQUE ASPECT ET ENCE | VICES | SEPAREE REMISE FRA PAS DE FRA | | | A B C D X |
| 2013 | TOUT CE QUI EST APPLICABLE LA QUESTION SUR LA DISPONIBILITE DES DIR | | OUI . | | | 1 → 2016 |
| | PROTOCOLES DANS QRE CE Q1221 OU CI Q13 A-T-ELLE ETE DEJA DEMANDE À L'ENQUÊTÉE | | NON . | | | 2 |
| 2014 | Y a-t-il des directives ou protcoles pour les prestats de cette unité? Y compris les directives affichées s | | DISPONIE QUELQUES | BLES DIRECTIVES | /PROTOCOLES | 1 |
| | SI OUI,DEMANDER: Puis-je voir toutes les directives et protocoles disponibles ici? | | | BLES, NON VI ECTIVES OU | PROTOCOLES | 2 3 → 2018 |

| NO. | QUESTIONS | | CODES REF | ALLER A | |
|------|---|--------------|-----------------------------------|--------------------|----------------------------------|
| 2015 | Tout d'abord je voudrais poser des questions sur les directives nationales POSER DES QUESTIONS SUR CHAQUE DIRECTIVE/ PROTOCOLE. Avez vous [NOM DE LA DIRECTIVE]? LISTER TOUTES LES DIRECTIVES NATIONALES EN RELATION AVEC LES SUJETS CI-DESSOUS | VU | (a) RAPPORTE DISPONIBLE PAS VU | PAS DISPONIBLE | (b) DATE SUR MANUEL VU ANNEE |
| 01 | Normes et directives nationales pour le conseil et depistage volontaire et la prevention de la transmission du VIH de la mere à l'enfant (MINISANTE) | 1 → b | 2 ₀₂ ← | 3 02 • | |
| 02 | Directive nationale pour le conseil et depistage volontaire du VIH (MINISANTE) | 1 → b | ² → | 3 03 ♣ | |
| 03 | Manuel du conseiller en conseil et depistage volontaire du VIH/SIDA (MINISANTE) | 1 → b | 2 04 ~] | 3 04 ↓ | |
| 04 | Guide pour la prise en charge therapeutique du viH/SIJA (MINISAN I E) | 1 → b | 2 U5 | 3 U5 | |
| 05 | Protocole de surveillance sentinelle VIH parmi les femmes pendant CPN | 1 → b | 2 06 ↓ | 3 06 ↓ | |
| 06 | Directive pour l'administration des anti-retroviraux chez les femmes enceintes | 1 → b | ² 07 ↓ | 3 07 ↓ | |
| 07 | Guide therapeutique standard (MINISANTE) | 1 → b | 2 08 ~] | 3 08 ↓ | |
| 08 | Protocole de la transmission du virus de l'immuno- deficience humaine de la mere a l'enfant au Rwanda | 1 → b | 2 09 ~] | 3 09 ↓ | |
| 09 | Guide d'utilisation des medicament antiretroviraux chez l'adulte andl'enfant | 1 → b | 2 10 4 | 3 10 ♣ | |
| 10 | Guide national pour le soutien et la prise en charge alimentaire et nutritionnelle pour les personnes vivant avec le VIH/SIDA | 1 → b | 2 11 ♣ | 3 11 ♣ | |
| 11 | Politique Nationale de nutrition (MINISANTE) | 1 → b | 2 12 √ | 3 12 ♣ | |
| 12 | Directives nationales de prise en charge du paludisme au Rwanda | 1 → b | 2 13 - | 3 13 ᢏ | |
| 13 | Manuel technique sur la prise en charge de la tuberculose | 1 → b | 2 14 ~] | 3 14 ♣ | |
| 14 | Manuel thérapeutique de médecine interne (CHU/CHK) | 1 → b | 2 15 ← | 3 15 → | |
| 15 | Prise en charge de l'enfant infecté par le VIH | 1 → b | 2 2016 🞝 | 3 2016 ↓ | |
| 2016 | En plus des directives nationales sus-mentionnées, disposez-vous d'autres directives pour le counseling et le test ou sur d'autres sujets | DIRECT | RES PROTOCOLE | S/ | 1 2 → 2018 |

| NO. | QUESTIONS | | CODES REP | ONSES | | ALLER A |
|------|--|---------------------------------|--|--------------------|--------------------------|------------------|
| | | | (a) | | (b) | |
| 2017 | DEMANDER À PROPOS D'AUTRES DIRECTIVES AUTRES QUE CELLES DEJA ENREGISTREES, ET QUI COUVRENT LES DOMAINES SUIVANTS: | VU | RAPPORTE DISPONIBLE PAS VU | PAS DISPONIBL | DATE S MANUI ANNEE | EL |
| 01 | Autres protocoles/directives sur le counseling pre-test | 1 → b | ² → | 3 02 ↓ | | |
| 02 | Autres protocoles/directives sur le counseling post-test pour les deux résultats du test: positif et négatif? | 1 → b | 2 03 ↓ | 3 03↓ | | |
| 03 | Y a-t-il une une directive sur le fait que toutes les clientes qui recoivent un test VIH doivent bénéficier d'information, ou d'un counseling post-test ? | 1 → b | 2 04 ↓ | 3 04 ↓ | | |
| 04 | Y a-t-il une directive sur les procédures du test VIH: Ce qui doit être fait, et quand? | 1 → b | 2 05 √ | 3 05 ↓ | | |
| 05 | Manuel de laboratoire sur le VIH pour le traitement des échantillons, l'utilisation des kits d'examen, et la gestion des données ? | 1-⊯5 | 2 06 ↓ | 3 06 ↓ | | |
| 06 | Est-ce qu'il y a un document de consentement informé à signer ou à garder par la cliente? | 1 -∗ b | 2 07 ↓ | 3 07 ↓ | | |
| 07 | Autre directive sur le consentement informé? | 1 → b | 2 08 ↓ | 3 08 ↓ | | |
| 08 | Y a-t-il une directive écrite relative à la confidentialité qu'on donne à la cliente spécifiant que personne n'aura connaissance des résultats du test sans sa permission? | 1 - ⊌b | 2 09 √ | 3 09 ↓ | | |
| 09 | Autre directive sur la confidentialité réaffirmant que personne n'aura connaissance des résultats du test sans la permission de la cliente ? | 1 → b | 2 104 | 3 10 ♣ | | |
| 10 | Autres directives sur la façon de prescrire l'ART pour les femmes séroposiives? | 1 → b | 2 11 √ | 3 11 → | | |
| 11 | Autres directives sur le stockage et la gestion des ARVx? | 1 → b | 2 12 → | 3 12 → | | |
| 12 | Autres directives spécifiant le counselig sur la PF aux femmes séropositives? | 1 ⊸b | 2 13 • | 3 13 → | | |
| 13 | Autres directives spécifiant le counseling sur l'alimentation des enfants pour les femmes séropositives? | 1.⊸b | 2 14 • | 3 14 🎝 | | |
| 14 | Autres directives spécifiant le counseling sur l'alimentation en général des personnes vivants avec le VIH/SIDA? | 1 → b | 2 15 √ | 3 15 ↓ | | |
| 15 | Autre directive sur la Prophylaxie-post-Exposition? (PPE) | 1 → b | 2 2018 → | 3 2018 → | | |
| 2018 | Cette unité dispose-t-elle d'un conseiller formé en counseiling pre et post test ? SI OUI, DEMANDER SI CETTE PERSONNE EST PRESENTE AUJOURD'HUI ET S'ASSURER QU'ELLE A ETE INTERVIEWEE POUR L'ENQUETE DES PROFESSIONNELS DE SANTE | OUI, PAS P | ENT AUJOUD'HUI RESENT AUJOUD'I | | 1 | |
| 2019 | DECRIRE LE LIEU OU SE PASSE LE COUNSELING LIE AU VIH/SIDA POUR LA CLIENTE | VISUELL AUTRE SAL VISUELL | VEE AVEC INTIMITI E ET AUDITIVE LLE AVEC INTIMITE E ET AUDITIVE ISUELLE SEUL. MITE | | 2 | |
| 2020 | Comment se passe le counseling pre-test ou l'information des clientes? | EN GROUP DEUX: INDI | SEULEMENT E SEULEMENT VIDUEL ET GROUF UNSELING PRETE | E | 2 | → 2023 → 2024 |

| NO. | QUESTIONS | CODES REPONSES | ALLER A |
|------|---|---|---------|
| 2021 | Est-ce qu'il y a des rapports sur les sessions d'information en groupe sur le pre-test ? SI OUI, DEMANDER A VOIR LES RAPPORTS DES 12 DERNIERS MOIS ET ENREGIS- TRER LE NOMBRE DE SESSIONS ORGANISEES | OUI | → 2023 |
| 2022 | ENREGISTRER LE NOMBRE DE MOIS SE RAPPORTANT AUX DONNEES REPRESENTEES DANS LA QUESTION PRECEDENTE | MOIS DE DONNEES | |
| 2023 | Quel personnel offre d'habitude le counseling pre-test du VIH pour les clientes dans cette unité? INSISTER POUR AVOIR LA REPONSE LA PLUS EXACTE | CONSEILLER CTV/CT EXTERNE A UNITE 1 PERSONNEL FORMÉ DE L'UNITÉ OFFRE COUNSELING 2 PERSONNEL DE L'UNITÉ, FORMÉ ET NON FORMÉ DÉPENDANT DE LA DISPONIBILITÉ DU PERSOI 3 LES DEUX 4 CLIENTES SIUVENT RÉFÉRÉES À AUTRE UNITÉ POUR COUNSELING PRÉ-TEST 5 | |
| 2024 | Quel personnel offre d'habitude le counseling post-test du VIH pour les clientes avec résultat négatif dans cette cette unité? INSISTER POUR AVOIR LA REPONSE LA PLUS EXACTE | CONSEILLER TCV/TC EXTERNE A UNITE 1 PERSONNEL UNITE FORME OFFRE COUNSELING 2 LES DEUX: PERSONNEL EXTERNE ET CELUI DE L'UNITE FORME, OFFRENT COUNSELING, DEPEND TEMPS ET DISPONIBLITE. 3 CLIENTS(ES) SOUVENT REFERES(ES) A AUTRE UNITE POUR COUNSELING POST-TEST 4 PAS DE COUNSELING POST TEST POUR RESULTATS NEGATIFS. 5 | |
| 2025 | Quel personnel offre d'habitude le counseling post-test du VIH pour les clientes avec résultat positif dans cette unité? INSISTER POUR AVOIR LA REPONSE LA PLUS EXACTE | CONSEILLER TCV/TC EXTERNE A UNITE 1 PERSONNEL UNITE FORME OFFRE COUNSELING 2 LES DEUX: PERSONNEL EXTERNE ET CELUI DE L'UNITE FORME, OFFRENT COUNSELING, DEPEND TEMPS ET DISPONIBLITE. 3 CLIENTS(ES) SOUVENT REFERES(ES) A AUTRE UNITE POUR COUNSELING POST-TEST 4 PAS DE COUNSELING POST TEST 5 | |
| 2026 | Quand une cliente est d'accord pour recevoir un test VIH, quelle est la procédure suivie? INSISTER SUR AUTRES PROCEDURES UTILISEES POUR OFFRIR UN TEST VIH. ENCERCLER TOUT CE QUI EST APPLICABLE | TEST DANS CET ÉTABLISSEMENT TEST RAPID SUR PLACE DANS L'UNITÈ A CLIENTE REFEREE A UNITE TC(V) E CLIENTE REFEREE A UNITE PTME C CLIENTE REFEREE AUTRE UNITE CET ETABLIS. (NON-CTV/PTME) I PRELEVEMENT SANG DANS ET PAR PERSONNEL DE CETTE UNITE, TEST REALISE AILLEURS E PRELEVEMENT SANG DS CETTE UNITE PAR PERSONNEL EXTERNE, TEST REALISE AILLEURS F CLIENTE REFEREE AU LABORATOIRE. DANS CET ETABLISSEMENT C TEST HORS ÉTABLISSEMENT CLIENTE REFEREE AILLEURS HORS ETABLISSEMENT AUTRE AUTRE (SPECIFIER) | |

| NO. | QUESTIONS | | CODES REPONS | SES | ALLER A |
|----------|--|-----------------------------|----------------------------|-------------------|---------|
| 2027 | VERIFIER Q2026 ET ENCERCLER LA REPONSE CORRECTE | (A OU E OU F PRELEVEMENT | | | |
| 2028 | DEMANDER A VOIR OU S'EFFECTUE LE PRELEVEMENT SANG POUR TEST VIH ET INDIQUER SI CET ENDROIT A ETE DEJA OBSERVE POUR DES ASPECTS A Q2028 SI OUI, INDIQUER DANS QUELLE SECTION LES DONNEES SONT ENREGISTREES. | INSCRIRE NU DE L'UNITE | GISTREES DS QRE MERO | | → 2030 |
| 2029 | DEMANDEZ A VOIR OÙ A LIEU LE PRÊLÊVEMENT DU SANG POUR LE TEST VIH ET INDIQUER SI LES ÊLÉMENTS SUIVANTS SONT DISPONIBLES DANS CET ENDROIT OU DANS UNE SALLE ADJACENTE | VU | RAPPORTE PAS VU | PAS DISPONIBLE | |
| 01 | EAU COURANTE (CANALISÉE) | 1 7 | 2 | 3 | |
| 02 03 | AUTRE EAU COURANTE (SEAU AVEC ROBINET OU EAU VERSEE D'UN RECIPIENT) EAU EN SEAU OU BASSINE (EAU REUTILISEE) | 1 04 | 2 | 3 | |
| | | 1 | | | |
| 04 | SAVON POUR SE LAVER LES MAINS | | 2 | | |
| 05 06 | SERVIETTE POUR LES MAINS À USAGE UNIQUE RÉCIPIENT DECHETS AVEC COUVERCLE ET SAC EN PLASTIQUE | 1 | 2 | 3 | |
| 07 | RÉCIPIENT POUR ARTICLES POINTUS | 1 | 2 | 3 | |
| 08 | GANTS JETABLES EN LATEX | 1 10- | 2 | 3 | |
| 09 | GANTS JETABLES PAS EN LATEX | 1 | 2 | 3 | |
| 10 | OLUTION DÉCONTAMINANTE DÉJÀ PRÉPARÉE | 17 | 2 | 3 | |
| 11 | DÉSINFECTANT (PAS ENCORE PRÉPARÉ) | 1 | 2 | 3 | 1 |
| 12 | AIGUILLES JETABLES | 1 | 2 | 3 | 1 |
| 13 | SERINGUES AUTO-BLOQUANTES | 1 | 2 | 3 | 1 |
| 14 | SERINGUES JETABLES (3 OU 5 ML) | 1 | 2 | 3 | |
| 15 | SALLE PRIVEE (INTIMITE AUDITIVE ET VISUELLE) | 1 184 | 2 | 3 | |
| 16 | INTIMITE AUDITIVE | 1 | 2 | 3 | |
| 17 | INTIMITE VISUELLE | 1 | 2 | 3 | |
| 18 | TABLE D'EXAMEN | 1 | 2 | 3 | |
| 19 | CONDOMS | 1 | 2 | 3 | |
| 20 | TEST RAPID DU VIH | 1 | 2 | 3 | |
| 2030 | EST-CE QUE TOUTES SURFACES DE LA ZONE DE RELEVEMENT DU SANG SONT-ELLES NETTOYEES DE TOUTES TRACES DE SANG OU AUTRE FLUIDES CORPORELS? | | | | |
| 2031 | Y A-T-IL DES AIGUILLES OU AUTRES ARTICLES POINTUS,DĒJĀ UTILISES, VUS HORS D'UN RĒCIPIENT D'ARTICLES POINTUS? | | | | |
| 2032 | LE RECIPIENT DES ARTICLES POINTUS DEBORDAIT-IL OU ÉTAIT-IL PERCÉ/CASSÉ? | | ENT | | |
| 2033 | Y AVAIT-IL DES BANDAGES OU AUTRES DECHETS INFECTIEUX OBSERVES EN DEHORS D'UN RECIPIENT POUR ORDURES COUVERT? | | SURFACES ENT NON COUVER | | |

| NO. | QUESTIONS | CODES REPONSES | ALLER A |
|------|--|--|---------|
| 2034 | Combien de jours par semaine les tests VIH sont-ils disponibles dans cet établissement pour les femmes enceintes? | JOURS PAR SEMAINE | |
| 2035 | Quelle est la procédure la plus poursuivie pour offrir un test VIH à une femme enceinte? ENCERCLER LA REPONSE QUI REFLETE LE MIEUX LA PRATIQUE. INSISTER SI NECESSAIRE | OFFERT QUAND VOLONTAIREMENT DEMANDE PAR FEMME ENCEINTE 1 OFFERT POUR TITES CLIENTES LORS 1ere VISITE EN CPN 2 OFFERT SELECTIVEMENT AUX CLIENTES LORS VISITE CPN, EN SE BASANT SUR HISTOIRE SOCIALE/MEDICALE 3 AUTRE 6 (SPECIFIER) | |
| 2036 | Est ce qu'on demande à toutes les femmes séropositives d'amener leur enfant pour un test VIH ? SI OUI, DEMANDER EST CE QUE TOUTES LES CLIENTES PTME SONT INFORMEES OU SEULEMENT CELLES AYANT ACCOUCHEES DANS CET ETABLISSEMENT. | OUI, TES FEMMES SEROPOSITIVES 1 OUI, ACCOUCHEES CET ETABLISS. 2 SEULEMENT 2 NON 3 | → 2038 |
| 2037 | À quel âge, les enfants doivent-ils être amenés pour effectuer un test du VI INDIQUER ĀGE DE L'ENFANT EN MOIS | H? ÄGE DE L'ENFANT(EN MOIS) POUR TEST VIH NE SAIT PAS | |
| 2038 | Est- ce que cette clinique/unité prescrit ou on offre des traitements antiretroviraux aux femmes séropositives dans le cadre de la PTME? SI OUI, DEMANDER: QUELS SONT LES MÉDICAMENTS UTILISÉS? ENCERCLER TOUT CE QUI EST APPLICABLE. | NEVIRAPINE SEUL. | → 2043 |
| 2039 | Quelle est la pratique suivie pour offrir une prophylaxie ARV aux femmes séropositives? | DONNER AUX FEMMES EN CPN POUR AUTO- ADMINISTRATION AU MOMENT DU TRAVAIL A DONNER AUX AGENTS DE SANTÉ POUR DONNER AUX FEMMES À DOMICILE DURANT TRAVAIL B OFFRIR SEULEMENT AUX FEMMES ACCOUCHANT DANS ETABLISSEMENT. AU MOMENT DE L'ACCOUCHEMEN' C AUTRE X (SPECIFIER) | → 2041 |
| 2040 | Quelle est la pratique la plus couramment suivie quand l'ARV est offert directement aux clientes séropositives ou aux agents de santé ? | PROTOCOLE NATIONAL DE SUIVI | |
| 2041 | Quel ARV est le plus fréquemment utilisé pour le nouveau-né pour la PTM | E? NEVIRAPINE | |

| NO. | QUESTIONS | | | CODES | REPONSES | ALLER A |
|------|--|---------------|---|--|---|--------------------|
| 2042 | Quelle est la pratique suivie pour offrir une prophyl ARV au nouveau-né d'une mère séropositive? | axie | ADMINIST APRES DONNER AU A DOMICI INFORMER I A ETABLIS 72 HEU DONNER IM AVANT SO AUTRE PAS DE PRO | RATION AU NAISSANCE X AGTS DE S LE APRES N A MÉRE QU' S. POUR ARV JRES APRES MEDIATEMEI DRTIE (SPEI | SANTÉ POUR NOUVEAU-NÉ AISSANCE | |
| 2043 | Maintenant je voudrais regarder les dossiers de la PTME de counseling ou de test. | | ı | informations | | |
| | Disposez-vous d'un rapport sur le nombre total des premières visites CPN au cours des 12 derniers m SI OUI, DEMANDER A VOIR LE RAPPORT | | | RTE, PAS VL | | → 2046 |
| 2044 | INSCRIRE LE NOMBRE TOTAL DES PREMIERES VISITES CPN AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS | S | NOMBRE PR VISITES CPN | | | |
| 2045 | INDIQUER LE NOMBRE DE MOIS SE RAPPORT. AUX DONNEES DE LA QUESTION PRECEDEN | | MOIS DE DONNEES | | | |
| 2046 | Y a-t-il des dossiers ou registres qui fournissent le de clientes CPN ayant reçu un counseling pre ou p ou test VIH? ALLER OU SONT GARDES LES DOSSIERS PTM POUR AVOIR L'INFORMATION SUIVANTE. L'INFORMATION PEUT ETRE GARDEE DANS UI CPN OU D'ACCOUCHEMENT | ost-test E | OUI, DS STA PAS SPEC | TISTIQUES (CIFIQUES PO | | |
| 2047 | DEMANDER A VOIR LES DOSSIERS/ | | (a) | | (b) | ' |
| | REGISTRE DES CLIENTES CPN AYANT RECU UN TEST VIH OU COUNSELING DURANT LES 12 DERNIERS MOIS ET ENREGISTRER LA REPONSE CORRECTE | VU | R:REGISTRE RAPPORTE PAS VU | PAS DISPON | NOMBRE A PARTIR DOS VUS NOMBRE DE CLIENTES | MOIS DE DONNEES |
| 01 | TEST RAPID UTILISE PAR UNITE QUI ENREGISTRE IDENTITE ET LE RESULTAT TEST SEULEMENT, PAS DE RAPPORTS ÉCRITS SUR COUNSELING OU RECU DES RÉSULTATS DU TEST | | 2 → 02 | 3 →02 | | 06 |
| 02 | TOTAL DES CLIENTES CPN AYANT RECU UN COUNSELING PRE-TEST | 1 → b | 2 → 03 | 3 →03 | | |
| 03 | TOTAL DE CLIENTES CPN AYANT RECU UN COUNSELING POST-TEST | 1 → b | 2 → 04 | 3 →04 | | |
| 04 | TOTAL DES CLIENTES CPN AYANT RECU LE RESULTAT DU TEST VIH | 1 → b | 2 → 05 | 3 →05 | | |
| 05 | TOTAL DES CLIENTES CPN AVEC TEST VIH POSITIF AYANT RECU LE RESULTAT DU TEST | 1 → b | 2 → 06 | 3 →06 | | |
| 06 | TOTAL DES CLIENTES CPN AVEC TEST VIH POSITIF | 1 → b | 2 → 07 | 3 →07 | | |
| 07 | TOTAL DES CLIENTES CPN AYANT RECU TEST VIH | 1 → b | 2 → 2048 | 3 →2048 | | |

| NO. | QUESTIONS | | | CODES | REPONSES | ALLER A |
|------|--|------------------------------------|---|---|--|--------------------|
| 2048 | QUELLE EST LA DATE LA PLUS RECENTE ENR POUR UN SESSION DE COUNSELING DU TEST | | DURANT 30 IL Y A PLUS PAS DATE E PAS D'ENRE | DE 30 JOURS | S 2 E 3 | |
| 2049 | Y a-t-il un système qui permet de lier le résultat du à la cliente ayant reçu counseling pre et post-test SI OUI, DEMANDER A VOIR COMMENT MARCHE CE SYSTEME. | | OUI, VU OUI, RAPPO NON SEROSTATU | RTE, PAS VU | | |
| 2050 | Y a-t-il un système qui permet de lier le counseling résultats des tests avec le reçu de l'ARV pour la m le nouveau-né? SI OUI, DEMANDER A VOIR LE DOSSIER. | ME. SEROSTATUS N'EST PAS DETERMINE | | | | |
| 2051 | PARMI LES FEMMES POUR LESQUELLES | | (a) | | (b) | |
| | INFORMATION SUR TEST ETAIT DISPONIBLE (Q2047) | DOSSIE | R/REGISTRE | | | 3 |
| | COLLECTE INFORMATION A PARTIR DE LA ZONE DES CONSULTATIONS EXTERNES SI INFORMATION DISPO SEULEMENT A LA MATERNITE, ENCERCLE 2 ET INFO SERA COLLECTEE DANS Q 2070 | VU | RAPPORTE PAS VU | PAS DISP | NOMBRE DE CLIENTES | MOIS DE DONNEES |
| 01 | NOMBRE FEMMES SEROPOSITIVES AYANT RECU ARV POUR PTME | 1 → b | 2 → 02 | 3 →02 | | |
| 02 | NOMBRE DE NOUVEAUX-NES DE FEMMES SEROPOSITIVES AYANT RECU ARV COLLECTER INFO. A PARTIR DE LA ZONE DES CE OU ELLES SONT ENREGISTREES | 1 → b | 2 → 03 | 3 →03 | | |
| 03 | NOMBRE DE NAISSANCES DE FEMMES SEROPOSTIVES | 1 → b | 2 → 04 | 3 →04 | | |
| 04 | NOMBRE D'ENFANTS SEROPOSITIFS | 1 → b | 2 → 05 | 3 →05 | | |
| 05 | NOMBRE TOTAL DE NAISSANCES DE TOUTES LES FEMMES | 1 → b | 2 → 2051 | 3 →2051 | | |
| | Quelle est la pratique suivie pour le cotrimoxacole po femme VIH+?. SI NÉCESSAIRE, ALLER OÙ LES SERVICES I NÉ SONT EFFECTUÉS POUR POSER LA QUI | DE SUIVI DU NOUVEAL | DONNER À 1 APRES SIX : NON FOURN AUTRE | SEMAINES II DE MANIÈF | NES MÈRE + | |
| 2052 | Y a-t-il un dossier des femmes séropositives qui ont été référées pour un traitement ARV ? SI OUI, DEMANDER À VOIR LE DOSSIER | | | RTE, PAS VL | | |
| 2053 | Y a-t-il un dossier des femmes enceintes séroposit qui ont commencé le traitement ARV ? SI OUI, DEMANDER A VOIR LE DOSSIER/REGIS | | PAS DE CETTE | RTE, PAS VU FEREES POI RS DE CETTI E SUIVI DANS E UNITE | UR ARV E UNITE ; | |
| | | | | | | |
| 2054 | Est-ce que dans cette unité, des rapports sont régu élaborés sur les femmes enceintes ou enfants aya un test ou counseling lié au VIH/SIDA? | | ENCEINTE OUI, CLIENT | ES ET NON E ES ENCEINT | ES REPORTEES | |
| | SI OUI, CLARIFIER, SI LES RAPPORTS OFFREN INFORMATIONS SUR LES FEMMES ENCEINTES | 3 | OUI, POUR V CLIENTES OUI, VIH/SID | /IH/SIDA COM SENCEINTES A CONFIRME | NFIRMEE SEULEMENT S SPECIFIEES 3 EES SEULEMENT | |
| | ET ENCECLER LA REPONSE QUI REFLETE LE LA PRATIQUE. | MIEUX | | | NON SPECIFIE 4 5 | |

| NO. | QUESTIONS | | CODE | S REPON | ISES | | ALLER A |
|------|---|--|---|--|--------------------|------------------|---------------------------------------|
| 2055 | Quelles statistiques soumettez-vous sur les femmes enceintes ayant reçu des services PTME? ENCERCLER TOUT CE QUI EST APPLICABLE | REG REG EFF SEF | CEVANT COUNS | ELING PRE- SELING POS ST VIH | TESTST-TEST | B C D | |
| | | QUI | | SVIH | SITIVES | | |
| 2056 | Quelle est la fréquence d'envoi des rapports élaborés à quelqu'un d'autre en dehors de l'établissement? | CHAQ CHAQ | GENERALEME | ENT DE 6 M | OIS . | | → 2058 |
| 2057 | A qui les rapports sont-ils envoyés? ENCERCLER TOUT CE QUI EST APPLICABLE. | DIREC NIVEA NIVEA | TEUR ETABLIS U DISTRICT U REGIONAL U NATIONAL CE DONATRICE | S./SUPERVIS | EUR | B C D E | |
| 2058 | Y a-t-il des frais évalués (appliqués) pour les services ou | OUI | (SPEC | | | 1 | |
| | éléments en relation avec les services PTME? | NON | | | | 2 | → 2060 |
| 2059 | Pour chacun des éléments suivants, indiquer s'il y a des frais systèmatique, et si oui, leur montant | OUI | (a) FRAIS NON | NA | (b) MONTAN | ΓEN | |
| 01 | Frais pour test VIH | 1 ⊸ b | 2 02 | 3 02 ↓ | | | |
| 02 | Frais de propphylaxie antiretrovirale pour la mère | 1 → b | 2 03 - | 3 03 | | | |
| 03 | Frais de propphylaxie antiretrovirale pour le nouveau-né | 1 → b | 2060 | 3 2060 1 | | | |
| 2060 | Y a-t-il un dossier/carte individuelle tenu pour les clientes ayant reçu des services à partir de cette unité? Ceci réfère à n'importe quel système où les informations individuelles sur u client sont enregistrées de telle sorte qu'un enregistrement de tous les soin services reçus sont disponibles dans ce document. SI OUI, DEMANDER A VOIR UN EXEMPLAIRE VIERGE OU DEJA UTILISE. | OUI, D n AUT s et INS UNI OUI, D DO: AUTRI | APPORTE, PAS IISPONIBLE SEI IRE LIEU DS CE CRIRE NUMERI TE IISPONIBLE SEI SIERS/STATIST | VU ULEMENT D ET ETABLIS: 0 UL. AVEC C CENTRALI | SEMENT ES | | |
| 2061 | Y a-t-il des services d'acouchements ds cet établissment, où les clientes PTME peuvent recevoir des services? SI OUI, DEMANDER: Y-a-il un système qui relier les femmes qui ont reçu des services de PTME au cours des CPN et celles quii accouchent ds cet établissement et recoivent la PTME? INSISTER ET VERIFIER: EST CE QUE LES SERVICES PTME DANS UNITE D'ACCOUCHEMENT SONT LIES AVEC SERVICES PTME DS UNITE CPN OU SI UNITE D'ACCOUCHEMENT OFFRE PTME COMME | SERVI SEF | | S HEMENT OF SELON UN S KIGE QUEST | YSTEME TONNAIRE | | → ALLER A UNITE ACC- OUCH & CONT. QRE |
| 2062 | PROGRAMME SEPARE Est ce que le sérostatut VIH est systèmatiquement déterminé pour toutes les femmes qui accouchent dans cet établissement? SI OUI, ENCERCLER LES CODES DE TOUTES LES METHODES UTILISEES POUR DETERMINER LE SEROSTATUT | HISTO CLIEN EXAM OFFER | IRE CLIENTE TE AVEC DOSS EN SYSTEMATI RT A TOUTES/T NSENTEMENT (RT SEUL. PR CA | SIER CPN IQUE EST EN CA CLIENTE | T VIH | A B C | → FIN |
| | | | | | MATIQUEMENT | Υ | |
| 2063 | Le counseling pre-test est-il offert systèmatiquement aux femmes en travail dont le statut VIH est inconnu? | | | | | 1 2 | → 2066 |

| NO. | QUESTIONS | | | | | CODES | REPONSES | ALLER A |
|------|--|--------------------|----------|-------|--|--|----------------------------------|--------------------|
| 2064 | Qui offre le counseling pre-test pour les femmes en travail. ENCERCLER TOUT CE QUI EST APPI | LICABLE. | | | VIENT A U PERSONNE COUNSEI PAS SOUVE PERONNI | L FORME DE LING INT CONSEILI EL FORME | L'UNITE OFFRE B | |
| 2065 | Quelle est la pratique habituelle pour offrir un cour post-test pour les femmes testées séropositives quelles sont admises pour un accouchement? | | | | VIENT A I PERSONNE COUNSEI PAS SOUVE PERONNI | L FORME DE LING NT CONSEILI EL FORME | A L'UNITE OFFRE B | |
| 2066 | Y a-t-il des directives sur le counseling du test VIH dans l'unité d'accouchement? SI OUI, DEMANDE VOIR ET INDIQUER SI ELLES SPECIFIENT LE COUNSELING PRE ET POST-TEST | | | | VUES OUI, DIRECT VUES OUI, AUTRE PAS VUE | TIVES NATION S DIRECTIVE S | NALES PTME | |
| 2067 | Est ce que des enregistrements sur le counseling sont disponibles dans cette unitét? SI OUI, DEMA A LES VOIR ET VERIFIER SI LES DEUX TESTS (PRE ET POST) SONT ENREGISTRES. | | | | POST TE ENREGISTR DANS UN ENREGISTR CLIENTE | ST VU EMENT RAPI ITE PTME/CT EMENT DAN SEULEMENT | COUNSELING PRE ET 1 PORTE GARDE | |
| 2068 | Y a-t-il un protocole/directive écrite pour offrir une laxie ARV pour la PTME aux femmes séropositive accouchent dans cet établissement? SI OUI, DEMANDER A VOIR DIRECTIVE | | | | | RTE, PAS VU | | |
| 2069 | Y a-t-il un registre/dossier ou sont enregistrées les femmes séropositives qui accouchent ds cet établi et qui recoivent des ARV au moment de l'accouch SI OUI, DEMANDER A VOIR CE REGISTRE (CE ETRE LE MEME REGISTRE TENU POUR LES CPN ET LA PTME) | issement ement? | | | | RTE, PAS VU | | → 2071 → 2071 |
| | | | | | (a) | | (b) | |
| 2070 | DEMANDER A VOIR DOSSIERS APP- ROPRIES POUR DONNEES DEMA- | | D | DSSIE | R/REGISTRE | | NOMBRE A PARTIR DOSSI VUS | ERS |
| | DEES CI-DESOUS POUR LES 12 DERNIERS MOIS ET ENREGISTRER LA REPONSE CORRECTE. | VU | | | RAPPORTE PAS VU | PAS DISP | | MOIS DE DONNEES |
| 01 | TOTAL D'ACCOUCHEMENTS DANS L'ETABLISSEMENT | 1 | → | b | 2 → 02 | 3 →02 | | |
| 02 | TOTAL DE FEMMES SEROPOSITIVES AYANT ACCOUCHE DANS CET ETABLISSEMENT | 1 | → | b | 2 → 03 | 3 →03 | | |
| 03 | TOTAL FEMMES SEROPOSITIVES AYANT ACCOUCHE DS ETABLISS. ET AYANT RECU DES ARVX | 1 | → | b | 2 →04 | 3→04 | | |
| 04 | TOTAL NOUVEAUX-NES DE FEMMES SEROPOSITIVES AYANT RECU DES ARVx | 1 | → | b | 2 → 2071 | 3→2071 | | |
| 2071 | En plus des directives vues précédement, avez vo directives ou protocoles relatifs aux accouchemen la prévention de la transmission du VIH/SIDA de la mère à l'enfant? SI OUI, DEMANDER A LES | ts pour | ; | | | RTE, PAS VU | 1 J 2 3 | |

| NO. | QUESTIONS | CO | DES REPONSE | S | ALLER A |
|------|--|---|---|-------------|---------|
| 2072 | Quelles pratiques d'accouchement sont-elles mises en œuvre dans cette unité, pour réduire la transmission du VIH/SIDA de la mère à l'enfant? NE PAS LIRE LES RESPONSES. INCITER LE REPONDANT EN DEMANDANT: Par exemple. Avez vous changer certaines pratiques à cause du risque VIH/SIDA? | PAS EPISIOTOMIE MINIMISE ACCCOL NETTOYGE VAGIN MINIMISE EXAMEN MINIMISE RUPTUR MEMBRANES CESARIENNE PROPHYLAXIE SI \ EVITE DE TIRER C IMMEDIAT DU C EVITE ASPIRATION ENCOURAGE ALLA AUTRE | JH. INSTRUMENTA AL PAR HIBITANE I VAGINAL E ARTIFICIELLE D //IH POSITIVE ORDON/CLAMPAC ORDON I | | |
| | ENCERCLER TOUT CE QUI EST MENTIONNE. | AUCUNE NE SAIT PAS | (SPE | CIFIER) Y Z | |
| | SI MODULE ACCOUCHEMENT A ÉTÉ REMPLI, ALLER A LA FIN DE C | E MODULE. | | | |
| 2073 | DEMANDER A VOIR LA SALLE D'ACCOUCHEMENT ET INDIQUER SI LES ELEMENTS CI-DESSOUS SONT DISPOIBLES DANS CETTE SALLE OU DANS UN ENDROIT ADJACENT | VU | RAPPORTE PAS VU | | |
| 01 | EAU COURANTE (CANALISÉE) | 1 →03 | 2 | 3 | |
| 02 | EAU EN SEAU OU BASSIN (SANS ROBINET) | 1 | 2 | 3 | 1 |
| 03 | SAVON POUR SE LAVER LES MAINS | 1 | 2 | 3 | 1 |
| 04 | SERVIETTE A MAIN A USAGE UNIQUE | 1 | 2 | 3 | 1 |
| 05 | RECIPIENTS POUR LES ARTICLES POINTUS | 1 | 2 | 3 | 1 |
| 06 | GANTS JETABLES EN LATEX | 1 →08 | 2 | 3 | 1 |
| 07 | GANTS JETABLES PAS EN LATEX | 1 | 2 | 3 | 1 |
| 08 | SOLUTION DECONTAMINANTE DEJA PREPAREE | 1 →10 | 2 | 3 | 1 |
| 09 | DESINFECTANT (PAS ENCORE PREPARE) | 1 | 2 | 3 | 1 |
| 10 | CONDOMS | 1 | 2 | 3 | 1 |
| 11 | TEST RAPID POUR VIH | 1 | 2 | 3 | 1 |
| 12 | AIGUILLES JETABLES | 1 | 2 | 3 | 1 |
| 13 | SERINGUES JETABLES | 1 | 2 | 3 | 1 |
| 14 | TABLE D'EXAMEN | 1 | 2 | 3 | 1 |
| 15 | SALLE PRIVEE (INTIMITE AUDITIVE ET VISUELLE) | 1 →FIN | 2 | 3 | 1 |
| 16 | INTIMITE AUDITIVE | 1 | 2 | 3 | |
| 17 | INTIMITE VISUELLE | 1 | 2 | 3 | 1 |

MEASURE *DHS* + ÉVALUATION DE LA PRESTATION DE SERVICES Observation des conditions dans lesquelles sont effectuées les Injections

| | 1. Identification de la Formation Sanitaire |
|---|---|
| Nom de la formation: | TYPE DE QUESTIONNAIRE |
| Localisation de la formation: | |
| NUMERO DE LA FORMATION S | NITAIRE |
| | 2. Informations sur le Prestataire |
| Catégorie de prestataire 01 GYNÉCO-OBSTÉTRICIEN 02 PÉDIATRE 03 CHIRURGIEN 04 AUTRE SPÉCIALISTE 05 MÉDECIN GÉNÉRALISTE 06 MÉDECIN CHEF 07 SAGE-FEMME A1 Sexe du prestataire: (1=Masculin UN NUMÉRO DE SÉRIE (NS) D DEVRAIT ÊTRE EMPLOYÉ. EMPLOYER LE MÊME NOMBRI L'OBSERVATION DE PERSO | LA LISTE DE PERSONNEL POUR L'ENTREVUE ET NUMERO (NS) DU PRESTATAIRE |
| | 3. Information sur l'observation |
| Date: | JOUR |
| Nom de l'observateur: | CODE DE L'OBSERVATEUR |
| Code du (de la) Client(e): | |

| | OBSERVATIONS SUR LA SECURITE DES INJECTIONS | JES IN | JECT | ONS | | | | | | | | | | | |
|--------|---|----------|---------|---------|---------|------|---|--------|-----|-----|---------|-----|-----|---------|-----|
| | | CLIENT 1 | NT 1 | | CLIENT | T 2 | ပ | CLIENT | Г3 | ่เว | CLIENT | ۲4 | ี | CLIENT | 5 |
| Ö O | | NON INO | NSP NSP | \perp | OUI NON | INSP | Б | NON | NSP | ΠO | OUI NON | NSP | INO | OUI NON | NSP |
| _ | LE CLIENT EST- IL ÂGÉ DE MOINS DE 5 ANS? | - | 2 5 | _ | 2 | 2 | _ | 2 | 5 | _ | 2 | 5 | | 2 | 5 |
| 7 | INJECTION EST POUR VACCINATION | - | 2 | _ | 7 | 2 | - | 2 | 5 | _ | 2 | 5 | _ | 2 | 5 |
| က | INJECTION EST POUR LA THERAPIE | - | 2 | _ | 2 | 2 | ~ | 2 | 5 | _ | 2 | 5 | _ | 7 | 5 |
| 4 | ÉTABLISSEMENT A DONNÉ LA SERINGUE | - | 2 | _ | 2 | 2 | ~ | 2 | 5 | - | 2 | 5 | _ | 2 | 5 |
| 2 | CLIENT A DONNE LA SERINGUE | 1 | 2 5 | 1 | 2 | 2 | _ | 2 | 5 | _ | 2 | 5 | 1 | 2 | 2 |
| 9 | LE PRESTATAIRE A - T-IL LAVÉ SES MAINS AU SAVON ET À L'EAU AVANT L'INJECTION? | 1 2 | 5 | 1 | 2 | 2 | _ | 2 | 5 | 1 | 2 | 5 | 1 | 2 | 2 |
| 7 | LE PRESTATAIRE A T-IL PRÉPARÉ L' INJECTION DANS UN ENDROIT PROPRE AVEC TABLE ET TROIR OÙ DEPOSER LES OBJETS? | 1 | 2 5 | | 2 | 5 | 7 | 2 | 5 | 1 | 2 | 5 | 1 | 2 | 5 |
| 80 | LE PRESTATAIRE A T-IL PRIS UNE NOUVELLE SERINGUE ET UNE NOUVELLE AIGUILLE D'UN PAQUET STÉRILE ET FERMÉ? | - | 2 5 | | 2 | 2 | _ | 2 | 5 | 1 | 2 | 5 | _ | 2 | 5 |
| 6 | AVEZ-VOUS VU LE PRESTATAIR OUVRIR LE NOUVEAU PAQUET AVEC LES SERINGUES ET LES AIGUILLES? | 1 | 2 5 | - | 2 | 2 | 1 | 2 | 5 | 1 | 2 | 5 | 1 | 2 | 5 |
| 10 | LE PRESTATAIRE A RETIRÉ DU FLACON MULTIPLE DOSE L'AIGUILLE À CHAQUE INJECTION? | 1 | 2 5 | _ | 2 | 2 | ~ | 2 | 5 | _ | 2 | 5 | 1 | 2 | 5 |
| | LE PRESTATAIRE À NETTOYÉ LA PEAU AVEC UN ANTISEPTIQUE? | - | 2 | _ | 7 | 5 | ~ | 2 | 5 | _ | 2 | 5 | _ | 2 | 5 |
| 12 | LE PRESTATAIRE À ENLEVÉ LE CAPUCHON AVANT <u>INJECTION</u> | - | 2 5 | _ | 7 | 2 | ~ | 2 | 5 | _ | 2 | 5 | _ | 2 | 5 |
| 13 | LE PRESTATAIRE À UTILISÉ LA TECHNIQUE D'ÔTE L'AIGUILLE? | - | 2 5 | _ | 2 | 2 | ~ | 2 | 5 | - | 2 | 5 | _ | 2 | 5 |
| 4 | LE PRESTATAIRE À ÔTÉ L'AIGUILLE AVEC LES DEUX MAINS? | - | 2 5 | _ | 7 | 2 | ~ | 2 | 5 | _ | 2 | 5 | _ | 2 | 5 |
| 15 | | - | 2 5 | _ | 2 | 5 | ~ | 2 | 5 | _ | 2 | 5 | _ | 2 | 2 |
| 16 | DE SECURITÉ ET LE REJET DE LA SERINGUE DANS UN RECEPTACLE QUI N'EST NI PERCÉ, NI DÉBORDANT OU CASSÉ ? | - | 2 5 | | 2 | 5 | ~ | 2 | 5 | _ | 2 | 5 | _ | 2 | 5 |
| 17 | UNE SERINGUE AUTOBLOCANTE A-T-ELLE ÉTÉ UTILISÉE? | 1 | 2 5 | 1 | 2 | 5 | _ | 2 | 5 | - | 2 | 5 | 1 | 2 | 5 |
| 18 | INJECTION INTRAMUSCULAIRE? | - | 2 | _ | 2 | 2 | ~ | 2 | 5 | - | 2 | 5 | _ | 2 | 5 |
| 19 | INJECTION SOUS CUTANEE? | - | 2 | _ | 7 | 2 | ~ | 2 | 5 | _ | 2 | 5 | _ | 2 | 5 |
| 20 | INJECTION INTRAVEINEUSE? | 7 | 2 5 | _ | 2 | 2 | ~ | 2 | 5 | _ | 2 | 5 | - | 2 | 5 |

MEASURE DHS + ÉVALUATION DE LA PRESTATIONS DE SERVICES

Observation des Patientes ayant Reçu des Soins Prénatals

| | 1. Identification de | e la Formation Sanitaire |
|---|---|---|
| | | TYPE DE QUESTIONNAIRE O A N |
| Localisation de la Formation Sanitair | re: | |
| NUMERO DE LA FORMATION SAN | IITAIRE | |
| _ | 2. Information | ns sur le Prestataire |
| Catégorie de prestataire: 01 GYNÉCO-OBSTÉTRICIEN 02 PÉDIATRE 03 CHIRURGIEN 04 AUTRE MÉDECIN SPÉCIALISTE 05 MÉDECIN GÉNÉRALISTE 06 MÉDECIN CHEF 07 SAGE-FEMME A1 | 08 INFIRMIER A1 09 INFIRMIER A2 10 INFIRMIER A3 11 AUXILLIAIRE SANTÉ 12 TECHNICIEN LAB A1 13 TECHNICIEN LAB A2 14 TECHNICIEN LAB A3 | 15 NUTRITIONISTE A1 16 NUTRITIONISTE A2 17 ASSISTANT SOCIAL A0 18 ASSISTANT SOCIAL A1 19 ASSISTANT SOCIAL A2 20 PHARMACIEN A0 21 PHARMACIEN A1 30 Autre (SPECIFIER) |
| Sexe du prestataire: (1=Masculin; 2= UN NUMÉRO DE SÉRIE (NS) DE L DEVRAIT ÊTRE EMPLOYÉ. EMPLOYER LE MÊME NUMERO P L'OBSERVATION DE PERSONNI | A LISTE DE PERSONNEL OUR L'ENTREVUE ET | SEXE DU PRESTATAIRE NUMÉRO (NS) DU PRESTATAIRE |
| | 3. Information | ns sur l'Observation |
| Date: | | JOUR |
| Nom de l'Observateur: | | CODE DE L'OBSERVATEUR |
| Code de la Cliente: | | CODE DE LA CLIENTE |

| | 4. Observation des Patientes ayant reçu | des Soins Prénatals | | | | | |
|-----|--|---|---------------|--|--|--|--|
| NO. | QUESTIONS | CODES | ALLER A | | | | |
| | AVANT D'OBSERVER LA CONSULTATION, OBTENEZ LA PERMISSION DU PRESTATAIRE DE SERVICE ET DE LA CLIENTE. ASSUREZ-VOUS QUE LE PRESTATAIRE SAIT QUE VOUS N'ÊTES PAS LÀ POUR L'ÉVALUER, ET QUE VOUS N'ÊTES PAS UN « EXPERT » À CONSULTER PENDANT LA SESSION. A LIRE AU PRESTATAIRE: Bonjour. Je suis [NOM DE L'OBSERVATEUR] Je représente l'Institut national de la Statistique, République du Rwanda. Nous faisons une enquête auprès des formations sanitaires dans le but de trouver des moyens d'améliorer l'offre des services. Je voudrais observer votre consultation avec cette cliente afin de comprendre | | | | | | |
| | comment les services de consultations prénatales sont fournis dans cette formation. Les informations de cette observation sont confidentielles. Ni votre nom ni celui de la cliente ne seront enregistrés. Cependant, l'information collectée pendant cette observation, pourra être utilisée par le ministère de la Santé ou les organismes appuyant des services dans cette formation, en vue de l'amélioration des services de santé. Des informations de cette observation pourront aussi être fournies aux chercheurs pour des analyses; cependant, les informations seront fournies de telle manière que ni vous, ni le service, ni la cliente ne pourront être identifiés. Tous les rapports qui emploient les données de cette observation présenteront l'information sous forme globale comme sauvegarde additionnelle de la confidentialité. Avez-vous des questions à me poser ? Sachez que si, à n'importe quel moment, vous | | | | | | |
| | vous sentez gêné, vous pouvez me demander de present à cette consultation? Signature de l'Enc | | i d etre | | | | |
| | | uêté accepte volontairement | de participer | | | | |
| 100 | ENREGISTREZ SI OUI OU NON LA PERMISSION A ÉTÉ DONNEE PAR LE PRESTATAIRE. | OUI | 1 2 → FIN | | | | |
| | A LIRE A LA CLIENTE: Bonjour, je m'appelle Je représente le ministère de la Santé et le Bureau National des Statistiques, République du Rwanda. Nous faisons une enquête sur les prestations au niveau des formations de santé. Je voudrais être présent pendant que vous recevez des services aujourd'hui, afin de mieux comprendre comment les soins sanitaires sont fournis. | | | | | | |
| | Nous ne sommes pas en train d'évaluer [L'INFIRMIERE/LE DOCTEUR/LE PRESTAIRE] ou le service en particulier, mais plutôt nous essayons d'avoir une image de la situation globale afin d'améliorer les services. Des informations de cette observation pourront être fournies aux chercheurs pour des analyses, mais ni votre nom ni la date des prestations ne seront divulgués, ainsi votre identité et n'importe quelle information sur vous demeureront complètement confidentielles. | | | | | | |
| | Sachez que si vous décidez de me permettre d'assister pour observer votre visite c'est de manière complètement volontaire et que vous acceptiez de participer ou non n'affectera pas les services que vous recevrez. Si, à un moment quelconque, vous souhaitez que je quitte la consultation, n'hésitez surtout pas à me le dire. | | | | | | |
| | Après la consultation, mon collègue souhaiterait parler avec vous au sujet de votre expérience ici aujourd'hui. Avez-vous des questions à me poser ? Sachez que si, à un moment quelconque, vous vous sentez gênée par ma présence, vous pouvez me demander de partir. Ai-je votre permission d'être présent à cette consultation ? | | | | | | |
| | Signature de (Indique que | l'Enquêteur Date l'enquêté accepte volontairen | | | | | |
| 101 | ENREGISTREZ SI OUI OU NON LA PERMISSION A ÉTÉ DONNEE PAR LA CLIENTE | OUI | | | | | |
| 102 | ENREGISTREZ L'HEURE DE DEBUT DE L'OBSERVATI | ON | | | | | |
| 103 | STATUT DE LA CLIENTE : | OUI NON | NSP | | | | |
| 01 | INDIQUEZ S'IL S'AGIT OU NON DE LA PREMIERE VISITE DE SOINS PRÉNATALS À CETTE FORMATION SANITAIRE POUR CETTE GROSSESSE. | 1 2 | 8 | | | | |
| 02 | INDIQUEZ S'IL S'AGIT OU NON DE LA PREMIERE GROSSESSE DE LA CLIENTE. | 1 2 | 8 | | | | |

| NO. | QUESTIONS | | CODES | | ALLER A |
|-----|---|-----|-------|-----|---------|
| 104 | INDIQUEZ SI LE PRESTATAIRE A DEMANDÉ OU | | | | |
| | SI LA CLIENTE A MENTIONNÉ L'UN OU L'AUTRE DES ÉLÉMENTS CI-APRÈS : | OUI | NON | NSP | |
| 01 | | 1 | | | |
| 01 | L'âge de la cliente | - | 2 | 8 | |
| 02 | Les médicaments qu'elle prend | 1 | 2 | 8 | |
| 03 | Date du début des dernières règles | 1 | 2 | 8 | |
| 04 | Nombre de grossesses que la cliente a eues | 1 | 2 | 8 | |
| 105 | INDIQUEZ SI LE PRESTATAIRE OU LA CLIENTE A DISCUTÉ OU NON DE L'UN OU L'AUTRE DES ASPECTS CI-APRÈS RELATIFS AUX GROSSESSES ANTÉRIEURES : | | | | |
| 01 | Mort-nés antérieurs | 1 | 2 | 8 | |
| 02 | Enfants décédés au cours de la première semaine de vie | 1 | 2 | 8 | |
| 03 | Saignement intense, pendant ou après l'accouchement | 1 | 2 | 8 | |
| 04 | Un accouchement assisté (césarienne, ventouse, ou forceps) | 1 | 2 | 8 | |
| 05 | Avortements spontanés | 1 | 2 | 8 | |
| 06 | Avortements provoqués | 1 | 2 | 8 | |
| 106 | INDIQUEZ SI LE PRESTATAIRE A DEMANDE OU SI LA CLIENTE A MENTIONNE OU NON L'UNE OU L'AUTRE DES CHOSES SUIVANTES RELATIVES A LA GROSSESSE ACTUELLE : | | | | |
| 01 | Saignement | 1 | 2 | 8 | |
| 02 | Fièvre | 1 | 2 | 8 | |
| 03 | Mal de tête ou vision brouillée | 1 | 2 | 8 | |
| 04 | Gonflement du visage ou des pieds | 1 | 2 | 8 | |
| 05 | Grande fatigue ou essouflement | 1 | 2 | 8 | |
| 06 | Si la cliente a senti le bébé bouger | 1 | 2 | 8 | |
| 07 | Autres symptômes ou problèmes que la cliente pense qu'ils pourraient être liés à la grossesse | 1 | 2 | 8 | |
| 107 | INDIQUEZ SI OUI OU NON LE PRESTATAIRE A EXÉCUTÉ LES PROCÉDURES SUIVANTES : | OUI | NON | NSP | |
| 01 | Prend la tension de la patiente | 1 | 2 | 8 | |
| 02 | pèse la cliente | | | | |
| 03 | Palpe l'abdomen de la cliente pour connaître la position du fœtus (ou faire une échographie) | 1 | 2 | 8 | |
| 04 | Palpe l'abdomen de la patiente pour mesurer la la hauteur de l'utérus (ou faire une échographie) | 1 | 2 | 8 | |
| 05 | Ecoute l'abdomen de la patiente pour entendre les battements du cœur du fœtus | 1 | 2 | 8 | |
| 06 | Examine les seins de la patiente | 1 | 2 | 8 | |
| 07 | Fait un examen vaginal de la surface périnéale | 1 | 2 | 8 | |
| 08 | Effectue ou réfère pour un test d'anémie | 1 | 2 | 8 | |
| 09 | Effectue ou réfère pour un test d'urine | 1 | 2 | 8 | |
| 10 | Effectue ou réfère pour un test de syphilis | 1 | 2 | 8 | |
| 11 | Effectue ou réfère pour un test de VIH | 1 | 2 | 8 | |
| 12 | Effectue ou réfère pour le counseling lié au test du VIH | 1 | 2 | 8 | |
| 13 | Regarde le carnet de santé de la cliente avant ou durant la consultation | 1 | 2 | 8 | |
| 14 | Discute pour savoir si la cliente a déjà eu ou non une injection anti-tétanique | 1 | 2 | 8 | |
| 15 | Examine les conjonctives/paumes pour l'anémie | 1 | 2 | 8 | |
| 16 | Examine pour l'oedème | 1 | 2 | 8 | |

| NO. | QUESTIONS | | CODES | 3 | , | ALLER A |
|-----|---|------------|--------------------|--------------------------|---|---------|
| 108 | INDIQUEZ SI LE PRESTATAIRE A OU NON DONNE | | | | | |
| | A LA CLIENTE L'UN OU L'AUTRE DES MEDICAMENTS OU CONSEILS SUIVANTS : | i I oui | NON | NSF | , | |
| 01 | Prescrire ou donner des pilules de fer | 1 | 2 ¬ | 8 ¬ | | |
| | ou acide folique ou tous les deux | | 05 ◀ | 05 ◀ | | |
| 02 | Expliquer ce que c'est que le fer ou l'acide folique et pourquoi on en a besoin | 1 | 2 | 8 | | |
| 03 | Expliquer comment prendre les pilules de fer ou d'acide fe | oliq. 1 | 2 | 8 | | |
| 04 | Expliquer les effets secondaires des pilules de fer | 1 | 2 | 8 | | |
| 05 | Prescrire ou donner une injection de vaccin anti-tétanique (VAT) | 1 | 2 ¬ 07 ← | 8 ₀₇ √ | | |
| 06 | Expliquer le but de l'injection du VAT | 1 | 2 | 8 | | |
| 07 | Prescrire ou donner des antipaludéens IPT-1 ou IPT-2 [IPT=TRAITEMENT PREVENTIF INTERMITTENT] | 1 | 2 13 ← | 8 13 4 | | |
| 08 | Expliquer le but du traitement préventif à l'aide de médicaments antipaludéens | 1 | 2 | 8 | | |
| 09 | Expliquer comment prendre les antipaludéens | 1 | 2 | 8 | | |
| 10 | Expliquer les effets secondaires possibles des antipaludé | ens 1 | 2 | 8 | _ | |
| | OBSERVATION DIRECTE: | | | | | |
| 11 | Observé que la 1ère dose antipaludéenne a été donnée au niveau de la formation sanitaire | 1 | 2 | 8 | | |
| 12 | L'importance de la seconde dose antipaludéenne a été expliquée | 1 | 2 | 8 | | |
| 13 | L'importance d'utiliser une moustiquaire imprégnée d'insecticide a été clairement expliquée | 1 | 2 | 8 | | |
| 14 | La cliente a reçu une moustiquaire imprégnée | 1 | 2 | 8 | | |
| 15 | d'insecticide gratuitement La cliente a acheté au prestataire une moustiquaire | 1 | 2 | 8 | | |
| 16 | imprégnée d'insecticide Des explications ont été données au sujet de l'utilisation | 1 | 2 | 8 | | |
| | d'une moustiquaire imprégnée d'insecticide | · | - | | | |
| 109 | NOTEZ SI LE PRESTATAIRE A OU NON DONNE | | | | | |
| | A LA CLIENTE L'UN OU L'AUTRE CONSEIL AU SUJET DES PRÉPARATIFS SUIVANTS: | OUI | NON | NSF | , | |
| 01 | Discuté de la quantité et de la qualité de nourriture à manger durant la grossesse | 1 | 2 | 8 | | |
| | Mentionné les signes et symptômes suivants comme | | | | | |
| | facteurs de risque et pour lesquels la patiente devrait revenir à la formation : | OUI | NON | NSF | , | |
| 02 | Saignements vaginaux | 1 | 2 | 8 | | |
| 03 | Fièvre | 1 | 2 | 8 | | |
| 04 | Grande fatigue ou essouflement | 1 | 2 | 8 | | |
| 05 | Gonflement des mains et du visage | 1 | 2 | 8 | | |
| 06 | Mal de tête grave ou vision brouillée | 1 | 2 | 8 | | |
| 07 | Informé la cliente sur l'évolution de la grossesse | 1 | 2 | 8 | | |

| NO. | QUESTIONS | | CODES | | ALLER A |
|-----|---|--|--|--------------------------|---------|
| 110 | NOTEZ SI LE PRESTATAIRE A DONNÉ OU NON A LA CLIENTE L'UN OU L'AUTRE CONSEIL AU SUJET DES PRÉPARATIFS SUIVANTS: | OUI | NON | NSP | |
| 01 | Demandé à la cliente où est-ce qu'elle compte accoucher | 1 | 2 | 8 | |
| 02 | La cliente a indiqué qu'elle projette accoucher dans une formation sanitaire | 1 | 2 | 8 | |
| 03 | A conseillé à la cliente d'avoir recours à un professionnel de santé expérimenté pour l'assister durant l'accoucheme | | 2 | 8 | |
| 04 | Discuté avec la cliente de ce qu'elle doit avoir sous la ma à la maison pour l'accouchement (y compris pour l'accou- chement à domicile), par exemple, des lames stériles | | 2 | 8 | |
| 05 | Mentionné la question du transport pendant le travail (aussi bien au lieu de l'accouchement que pour les soins d'urgence pendant l'accouchement à domicile) | 1 | 2 | 8 | |
| 06 | Mentionné le fait de mettre de l'argent de côté pour les urgences au moment de l'accouchement | 1 | 2 | 8 | |
| 07 | Discuté de l'importance de la vaccination pour le nouveau-né | 1 | 2 | 8 | |
| 111 | NOTEZ SI LE PRESTATAIRE A CONSEILLÉ OU NON L'ALLAITEMENT EXCLUSIF AU SEIN JUSQU'À L'AGE DE 6 MOIS. | 1 | 2 | 8 | |
| 112 | NOTEZ SI LE PRESTATAIRE A PARLE OU NON DE L'UTILISATION DE LA PLANIFICATION FAMILIALE APRES L'ACCOUCHEMENT | 1 | 2 | 8 | |
| 113 | NOTEZ SI LE PRESTATAIRE A DEMANDE SI LA LA CLIENTE AVAIT DES QUESTIONS ET L'A ENCOURAGE A POSER DES QUESTIONS | 1 | 2 | 8 | |
| 114 | NOTEZ SI LE PRESTATAIRE A UTILISE DES IMAGES POUR L'EDUCATION SANITAIRE OU EN DONNANT DES CONSEILS DURANT LA CONSULTATION | 1 | 2 | 8 | |
| 115 | NOTEZ SI LE PRESTATAIRE A ECRIT QUELQUE CHOSE DANS LE CARNET DE SANTE DE LA CLIENTE | NON | ARNET DE S | 2 | |
| 116 | DEMANDEZ AU PRESTATAIRE LA DUREE (EN SEMAINES) DE LA GROSSESSE DE LA CLIENTE. | SEMAINE GROSSES | S DE SSE | | |
| | | NE SAIT F | PAS | 98 | |
| 117 | ENREGISTREZ LE RESULTAT DE LA CONSULTATION. [ENREGISTREZ LE RESULTAT AU MOMENT OU L'OBSERVATION PREND FIN] | CLIENTE OU AUT DANS L FORMA CLIENTE MÊME F CLIENTE AUTRE | TREE CHEZ E RÉFÉRÉE (A' RE PRESTA' A MÊME TION ADMISE DAN FORMATION RÉFÉRÉE DA FORMATION PAS | U LABO. ΓAIRE)2 IS3 ANS4 | |
| 118 | ENREGISTREZ L'HEURE DE LA FIN DE L'OBSERVATION | ON: | | | |
| 119 | Commentaires de l'Observateur | | | | |

MEASURE DHS + ÉVALUATION DE LA PRESTATION DE SERVICES Interview de Sortie pour les Patientes ayant Reçu des Soins Prénatals

| 1. Identification de la Formation Sanitaire | | | | |
|---|-----------------------------|--|--|--|
| | TYPE DE QUESTIONNAIRE X A N | | | |
| Nom de la Formation Sanitaire: | | | | |
| Localisation de la Formation Sanitaire: | | | | |
| | | | | |
| NUMERO DE LA FORMATION SANITAIRE | | | | |
| 2. Informations sur l'O | Dbservation | | | |
| Date: | JOUR | | | |
| Nom de l'enquêteur: | CODE DE L'ENQUETEUR | | | |
| Code de la Cliente: | CODE DE LA CLIENTE | | | |

| | 3. Informations sur | la Visite | | | | |
|------|---|---|----------------------|--|--|--|
| NO. | QUESTIONS | CODES | ALLER A | | | |
| | À LIRE A LA CLIENTE : Bonjour, je suis nous représentons l'Institut national de la statistique enquête sur les services de santé au niveau des for qu'offre cette formation, nous voudrions vous poser ici aujoiurd'hui. | mations sanitaires. Afin d'améliorer les | ns une s services | | | |
| | Sachez que la participation à cette entrevue est complètement volontaire et que votre décision n'affectera en rien les services que vous recevez pendant n'importe quelle visite future. Vous pouvez refuser de répondre à n'importe quelle question, et vous pouvez arrêter l'entrevue à tout moment. | | | | | |
| | Les informations de cette enquête peuvent être fournies aux chercheurs pour des analyses, mais ni votre nom ni la date des services ne seront divulgués, ainsi votre identité demeurera complètement confidentielle. Si, à un moment quelconque, vous souhaitez qu'on arrête l'entrevue et que je quitte le service, je vous prie de me le dire. Avez-vous des questions à me poser ? Ai-je votre permission pour continuer l'entrevue ? | | | | | |
| | Signature de l'Enquêteur Date (indique que l'enquêtée accepte volontairement de pr | _ | | | | |
| 100 | Puis-je commencer l'entrevue? | CLIENTE ACCEPTE | FINI | | | |
| 101 | ENREGISTREZ L'HEURE DU DEBUT DE L'INTER | /IEW | → FIN | | | |
| 102 | Avez-vous une carte/carnet de soins prénatals, ou une carte de vaccination sur vous ? | OUI | → 106 | | | |
| | SI OUI: DEMANDEZ A VOIR LA CARTE/CARNET. | AUCUN CARNET N'EST UTILISE 3 | → 106 | | | |
| 102a | Y a t-il de l'espace pour enregistrer les informations sur le TPI, le fer, le mebendazole et la MII? | OUI TOUTES 1 OUI, CERTAINES 2 AUCUN 3 | | | | |
| 103 | VÉRIFIEZ LA CARTE/CARNET PRÉNATAL, OU CARTE DE VACCINATION. INDIQUEZ S'IL Y EST NOTÉ OU NON QUELQUE CHOSE QUI INDIQUE QUE LA CLIENTE A REÇU LE VACCIN ANTI-TETANIQUE. | OUI, 1 FOIS | | | | |
| 104 | SELON LA CARTE/CARNET PRENATAL, DEPUIS COMBIEN DE SEMAINES EST-ELLE ENCEINTE? | SEMAINES | → 107 | | | |
| 105 | EST-CE QUE LA CARTE INDIQUE QUE LA CLIENTE A RECU UN TRAITEMENT PREVENTIF ANTIPALUDEEN? | OUI, 1 DOSE 1 OUI, 2 DOSES 2 NON | | | | |
| 105a | EST-CE QUE LA CARTE INDIQUE QUE LA CLIENTE A REÇU DU FER, DE L'ACIDE FOLIQUE | OUI, À CETTE VISITE | | | | |
| 105b | EST-CE QUE LA CARTE INDIQUE QUE LA CLIENTE A REÇU DU MEBENDAZOLE? | OUI, À CETTE VISITE | | | | |
| 105c | EST-CE QUE LA CARTE INDIQUE QUE LA CLIENTE A REÇU UNE MII? | OUI, À CETTE VISITE | | | | |
| 106 | Selon vous, depuis combien de semaines êtes-vous enceinte? SI LA REPONSE EST EN MOIS, UTILI- SEZ LE MOIS A 4 SEMAINES POUR LE CALCUL | SEMAINES | | | | |
| 107 | Est-ce que c'est votre première grossesse? | OUI | | | | |
| 108 | Est-ce que c'est votre première visite prénatale à cette formation pour cette grossesse? | OUI | | | | |

| NO. | QUESTIONS | CODES | ALLER A |
|------|--|---|----------------------------|
| 109 | Durant cette viste, ou visites précédentes, le pres- tataire vous a-t-il donné ou prescrit des comprimés de fer ou acide folique ou les deux? MONTREZ A LA CLIENTE LES COMPRIMES DE FER, ACIDE FOLIQUE OU COMPRIME COMBINE | OUI, À CETTE VISITE A OUI,TTES VISITES PRÉCED. B OUI, À CERTAINES VISITES PRÉCÉDENTES | → 111 → 111 → 114 → 114 |
| 110 | DEMANDEZ A VOIR LES COMPRIMES DE FER, ACIDE FOLIQUE OU FER ET ACIDE FOLIQUE | COMPRIMES VUS | |
| 111 | Durant cette visite ou lors des visites précédentes, le prestataire vous a-t-il expliqué comment prendre les comprimés de fer? | OUI, DURANT CETTE VISITEA OUI, VISITES PRECEDENB NONY NE SAIT PAS | |
| 112 | Durant cette visite ou lors des visites précédentes, le prestataire vous a-t-il parlé des effets secondaires des comprimés de fer? | OUI, DURANT CETTE VISITEA OUI, VISITES PRECEDENB NON | |
| 113 | Dites-moi SVP tous les effets secondaires que vous connaissez et qui sont liés à la prise des comprimés de fer. | NAUSÉE A SELLES NOIRES B CONSTIPATION C AUTRE X (SPECIFIER) NE SAIT PAS Z | |
| 114 | Durant cette visite ou lors de visites précédentes, le prestataire vous a-t-il donné ou prescrit un antipaludéen? MONTREZ LES COMPRIMES DE FANSIDAR (OU AUTRE MEDIC. APPROPRIE). | OUI, DURANT CETTE VISITEA OUI, VISITES PRECEDENB NON | → 116 → 117 → 117 |
| 115 | Est-ce que le prestataire vous a demandé de prend le comprimé devant lui et l'avez-vous pris? | re OUI, COMPRIMÉ PRIS | |
| 116 | DEMANDER À VOIR LES COMPRIMÉS D'ANTIPA LUDÉENS OU L'ORDONNANCE OU LA CARTE DI LA CLIENTE. | | |
| 116a | Est-ce qu'un prestataire vous a expliqué comment prendre les antipaludéens? | OUI, À CETTE VISITE A OUI, VISITE PRÉCÉDENT B NO | |
| 117 | Est-ce que vous avez une MII? | OUI 1 NON 2 | |
| 118 | Possedez-vous une moustiquaire imprégnée d'insecticide ? | OUI | |
| 118 | Est-ce que vous avez dormi sous une moustiquaire la nuit dernière? SI NON, DEMANDEZ POURQUOI? | OUI 1 NON, PAS CONFORTABL | |
| 119 | Est-ce que pendant cette visite ou une visite précédente, un prestataire vous a donné une moustiquaire imprégnée d'insecticide gratuitement ou vous l'avez achetée? S'IL Y A UNE INDICATION MONTRANT QUE LA CLIENTE PRENDRA OU ACHÉTERA LA MII AILLEURS DANS LA FORMATION SANITAIRE, CONSIDÉREZ QUE LA MII EST FOURNIE PAR LE PRESTATAIRE OU QUE LA CLIENTE L'A ACHETÉE AU PRESTATAIRE. | OUI, DONNEE GRATUIT DURANT CETTE VISITE | → 120 → 120 → 120 |
| 119a | Combien avez-vous payé pour la MII? | NE SAIT PAS | |

| NO. | QUESTIONS | CODES | ALLER A |
|-----|---|--|------------------|
| 120 | Durant cette visite ou lors de visites précédentes, le prestataire vous a-t-il demandé si vous avez reçu ou non une injection de vaccin anti-tétanique (VAT)? | OUI, DURANT CETTE VISITEA OUI, VISITES PRECEDENB NON | |
| 121 | Avez-vous déjà reçu une injection de vaccin anti-tétanique(VAT), y compris celle que vous avez pu recevoir aujourd'hui? SI OUI: Y compris l'injection du VAT que vous avez reçu aujourd'hui, combien de fois au total pendant toute votre vie avez-vous reçu d'injections de ce vaccin? (LES INJECTIONS PEUVENT AVOIR ETÉ RECUES ICI OU DANS D'AUTRES ÉTABLISSEMENTS) | JAMAIS 96 NE SAIT PAS 98 | |
| 122 | Est-ce que pendant cette visite ou lors de visites antérieures, un prestataire a discuté avec vous de choses auxquelles vous devriez avoir pensé en vue de l'accouchement ? Ceci peut inclure des dispositions pour les cas d'urgences, les choses que vous devriez apporter avec vous dans une formation, ou les choses que vous devriez préparer à la maison pour un accouchement à domicile. | OUI | |
| 123 | Pouvez-vous me dire toutes les choses que vous savez sur ce qu'il faut savoir en préparation de l'accouchement. ENCERCLEZ TOUTES LES RÉPONSES. CHERCHEZ A AVOIR D'AUTRES REPONSES SANS EMPLOYER LES RÉPONSES SPÉCIFIQUES DONNÉES DANS LA COLONNE DE DROITE. | TRANSPORT URGENCE | |
| 124 | Avez-vous de l'argent de côté pour l'accouchement? SI OUI, APPROFONDISSEZ | OUI, ASSEZ | |
| 125 | Est-ce que pendant cette visite ou lors de visites précédentes, un prestataire vous a parlé au sujet de signes de complications (signes de danger) qui devraient vous alerter sur d'éventuels problèmes liés à la grossesse ? | NONY | —→ 129 —→ 129 |
| 126 | Pouvez-vous me donner tous les signes de complications (signes de danger) que vous connaissez? ENCERCLEZ TOUTES LES RÉPONSES. CHERCHEZ A AVOIR D'AUTRES REPONSES SANS EMPLOYER LES RÉPONSES SPÉCIFIQUES DONNÉES DANS LA COLONNE DE DROITE. | SAIGNEMENTS VAGINAUX A FIEVRE | |
| 127 | Qu'est-ce que le prestataire vous a conseillé de faire en cas de signes d'avertissement ? ENCERCLEZ TOUTES LES REPONSES DE LA CLIENTE. APPROFONDISSEZ SANS UTILISER DES REPONSES DE LA COLONNE DE DROITE. | CONSULTER FORMATIONA DIMINUER LES ACTIVITESB CHANGER REGIME ALIMENC AUTREX (SPECIFIER) | |
| 128 | Connaissez-vous les signes de danger durant l'accouchement ou après accouchement? SI OUI: Quels sont les signes que vous connaissez? | SAIGNEMENTSA FIEVREB BLESSURES GENITALESC AUCUNY | |
| 129 | Durant cette visite ou lors de visites précédentes, est-ce que le prestataire vous a dit ce que vous devriez manger pendant la grossesse? | OUI, DURANT CETTE VISITEA OUI, VISITES PRECEDENB NON | |

| NO. | QUESTIONS | CODES | ALLER A |
|-----|--|--|----------------|
| 130 | Durant cette visite ou lors de visites précédentes, est-ce que le prestataire vous a parlé de l'importance de l'allaitement exclusif, c'est-à-dire, de ne donner à votre bébé rien d'autre que du lait maternel? | OUI, DURANT CETTE VISITEA OUI, VISITES PRECEDENB NON | → 132 → 132 |
| 131 | Pendant combien de mois le prestataire vous a conseillé d'allaiter exclusivement votre enfant au sein, c'est-à-dire de ne lui donner ni liquide, ni autre nourriture en plus de votre lait ? | MOIS | |
| 132 | Durant cette visite ou lors de visites précédentes, le prestataire vous a-t-il questionné sur le lieu où vous pensez accoucher? | OUI, DURANT CETTE VISITEA OUI, VISITES PRECEDENB NONY NE SAIT PASZ | |
| 133 | Avez-vous décidé où vous irez accoucher de votre bébé ? SI OUI: INSISTEZ POUR SAVOIR SI ELLE VA ACCOU- CHER DANS UNE FORMATION OU A DOMICILE | DANS CETTE FORMATION 1 DANS AUTRE FORMATION 2 DANS UN DOMICILE 3 AUTRE 6 (SPECIFIER) NE SAIT PAS 8 | |
| 134 | Durant cette visite ou lors de visites précédentes, le prestataire vous a-t-il parlé de l'utilisation de la planification familiale après la naissance de votre bébé? | OUI, DURANT CETTE VISITE A OUI, VISITES PRECEDEN B NON | _ |

4. Informations sur la Satisfaction de la Cliente

| NO. | QUESTIONS | CODES | | | AL | LER A |
|-----|---|-------------------------------|-----------|-------------|------------------------------|-------|
| | Maintenant je vais vous poser quelques questions s Je voudrais avoir votre avis sincère au sujet de cho informations aideront à améliorer les services des c | ses à propos desque | lles nou | | | |
| 200 | | HOURS | | MINS | | |
| 201 | Combien de temps avez- vous attendu entre le moment de votre arrivée à ce service et le moment où vous avez pu voir le prestataire pour la consultation? | A VU PRESTATAIF | JT | 000 | | |
| 202 | Maintenant je vais m'enquérir de quelques problème les formations sanitaires. A chaque fois que je ment un problème pour vous aujourd'hui; et si oui, si ce p | tionne l'un d'entre eu | x, dites- | -moi s'il a | cons | itué |
| | | <u>G</u> | RAND N | | PAS 1 PROB- <u>EME</u> | |
| 01 | Le temps d'attente | ATTENTE | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 02 | La capacité de discuter des problèmes ou des soucis concernant votre grossesse avec le prestataire | DISCUSSION PROBLEMES | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 03 | La quantité d'explications que vous avez reçues au sujet de votre grossesse ou autres problèmes | EXPLIQ. PROB. OU GROSSESSE | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 04 | La qualité de l'examen et du traitement fournis | QUALITE | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 05 | La consultation s'est déroulée en privé pour éviter d'être vue par les autres | INTIMITE VISUELLE | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 06 | La consultation s'est déroulée en privé pour éviter que la conversation puisse être entendue | INTIMITE AUDITIVE | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 07 | La disponibilité des médicaments dans la formatior | MEDICAMENTS | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 08 | Les heures de service dans cette formation | HEURES DE SERVICE | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 09 | Le nombre de jours de services | JOURS DE SERVICE | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 10 | La propreté de la formation sanitaire | PROPRETE | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 11 | Comment le personnel vous a traité | COMMENT A ETE TRAITEE | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 12 | Le coût des services ou du traitement | COUT | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 13 | Tout autre problème que vous avez eu aujourd'hui et que je n'ai pas mentionné | (SPECIFIER) | 1 | 2 | 3 | 8 |
| 203 | Faites-vous partie d'un programme de prépaiement (comme une assurance ou un programme similaire) ou bénéficiez-vous d'arrangements institutionels qui payent une partie ou la totalité des services reçus dans cet établissement? | OUI | | | | |
| 204 | Vous a-t-on demandé, ou avez-vous payé quelque chose pour des services reçus aujourd'hui? | OUI | | | <u></u> → 2 | 206 |

| NO. | QUESTIONS | CODES | ALLER A |
|-----|--|---|----------------|
| 205 | Quel est le montant total que vous avez payé pour tous les services ou traitements que vous avez reçus dans cet établissement aujourd'hui ? Incluez toute somme d'argent que vous avez payée pour les services, les tests en laboratoire les médicaments. | 1) MONT- ANT TOTAL RIEN PAYE | |
| 206 | Est-ce que c'est l'établissement de santé le plus proche de chez vous ? | OUI 1 NON 2 NE SAIT PAS 8 | → 208 → 208 |
| 207 | Quelle était la raison principale pour laquelle vous n'êtes pas allée à l'établissement le plus proche de chez vous ? | TEMPS DE TRAVAIL PAS COMMODE | |
| 208 | Avez-vous déjà visité cet établissement par le passé (soit en tant que patiente ou visiteuse rendant visite à quelqu'un ou accompagnant un patient ou une patiente) ? | OUI | |

5. Caractéristiques Personnelles de la Cliente

| NO. | QUESTIONS | CODES | ALLER A |
|-----|--|---|---------|
| | Maintenant je vais vous poser quelques questions part des réponses sincères car ces informations no | sur vous-même. Je voudrais avoir de ous aideront à améliorer les services. | votre |
| 301 | Quel était votre âge à votre dernier anniversaire? | AGE EN ANNEES | |
| 302 | Savez-vous lire ou écrire? | OUI, LIRE SEULEMENT 1 OUI, LIRE ET ECRIRE 2 NON 3 | |
| 303 | Avez-vous déjà fréquenté l'école, qu'elle soit formelle ou informelle? | OUI | → 306 |
| 304 | Quel est le plus haut niveau scolaire que vous avez atteint? | INFORMEL1PRIMAIRE2SECONDAIRE3SUPERIEUR4TERTIAIRE5 | → 306 |
| 305 | Quelle est la classe la plus élevée que vous avez complétée à ce niveau? | CLASSE/ANNEE | |
| | Merci infiniment d'avoir pris de votre temps pour ré nouveau que toutes les informations que vous nou encore et bonne journée! | | |
| 306 | ENREGISTREZ L'HEURE DE LA FIN DE L'INTER | VIEW | |
| 307 | Commentaires de l'enquêteur : | | |
| | | | |

MEASURE DHS + ÉVALUATION DE LA PRESTATION DES SERVICES Observation de Consultation en Planification Familiale

1. Identification de la Formation Sanitaire Ρ 0 F TYPE DE QUESTIONNAIRE Nom de la Formation Sanitaire: Localisation de la Formation Sanitaire: NUMERO DE LA FORMATION SANITAIRE 2. Informations sur le Prestataire Catégorie de prestataire: 08 INFIRMIER A1 NUTRITIONISTE A1 CATEGORIE 01 GYNÉCO-OBSTÉTRICIEN 15 02 PÉDIATRE 09 INFIRMIER A2 16 NUTRITIONISTE A2 PRESTATAIRE 03 CHIRURGIEN 10 INFIRMIER A3 ASSISTANT SOCIAL A0 17 04 AUTRES SPÉCIALISTES 11 AUXILLIAIRE SANTÉ 18 ASSISTANT SOCIAL A1 05 MÉDECIN GÉNÉRALISTE 12 TECHNICIEN LAB A1 19 ASSISTANT SOCIAL A2 MÉDECIN CHEF 13 TECHNICIEN LAB A2 20 PHARMACIEN A0 07 SAGE-FEMME A1 14 TECHNICIEN LAB A3 PHARMACIEN A1 21 **AUTRE** 30 (SPÉCIFIER) SEXE DU PRESTATAIRE Sexe du prestataire: (1=Masculin; 2=Féminin) UN NUMÉRO DE SÉRIE (NS) DE LA LISTE DU PERSONNEL DOIT ÊTRE EMPLOYÉ. EMPLOYER LE MÊME NOMBRE POUR L'ENTREVUE ET NUMERO (NS) DU PRESTATAIRE L'OBSERVATION DU PERSONNEL. 3. Informations sur l'Observation JOUR ANNEE CODE DE L'OBSERVATEUR Nom de l'observateur: Code de la cliente: CODE DE LA CLIENTE

| | 4. Observation de la consultation | 4. Observation de la Consultation de Planification Familiale | | | | | | | |
|-----|--|--|------------------|--|--|--|--|--|--|
| NO. | QUESTIONS | CODES | ALLER A | | | | | | |
| | AVANT D'OBSERVER LA CONSULTATION, VOUS DEVEZ OBTENIR LA PERMISSION DU PRESTATAIRE DE SERVICE ET DE LA CLIENTE. ASSUREZ-VOUS QUE LE PRESTATAIRE SAIT QUE VOUS N'ÊTES PAS LÀ POUR L'ÉVALUER, ET QUE VOUS N'ÊTES PAS UN « EXPERT » À CONSULTER PENDANT LA SESSION. | | | | | | | | |
| | A LIRE AU PRESTATAIRE: Bonjour. Je suis []. Je représente l'Institut National de la Statistique, République du Rwanda. Nous faisons une enquête auprès des formations sanitaires dans le but de trouver des moyens d'améliorer l'offre des services. Je voudrais observer votre consultation avec cette cliente afin de comprendre comment les services de planification familiale sont fournis dans ce service. | | | | | | | | |
| | Les informations de cette observation sont confidentielles. Ni votre nom ni celui de la cliente ne seront enregistrés. Cependant, les informations collectées pendant cette observation pourront être utilisées par le ministère de la Santé ou les organismes appuyant des services dans cette formation, en vue de l'amélioration des services de santé. Des informations de cette observation pourront aussi être fournies aux chercheurs pour des analyses; cependant, les informations seront fournies de telle manière que ni vous, ni le service, ni la cliente ne pourront être identifiés. Tous les rapports utilisant ces données présenteront l'information sous forme globale, ce qui constitue une garantie supplémentaire de confidentialité. Avez-vous des questions à me poser ? Sachez que si, à n'importe quel moment, vous vous sentez gêné, vous pouvez me demander de partir. Ai-je votre permission d'être présent à cette consultation? | | | | | | | | |
| | Signature de l'Enquêteur Date (Indique que l'enquêté accepte volontairement de participer) | | | | | | | | |
| 100 | ENREGISTREZ SI OUI OU NON LA PERMISSION A ÉTÉ DONNEE PAR LE PRESTATAIRE. | OUI | → FIN | | | | | | |
| | A LIRE A LA CLIENTE: Bonjour, je m'appelle Je représente l'Institut National de la Statistique, République du Rwanda. Nous faisons une enquête sur les prestations au niveau des formations de santé. Je voudrais être présent tandis que vous recevez des services aujourd'hui, afin de mieux comprendre comment les soins sanitaires sont fournis. | | | | | | | | |
| | Nous ne sommes pas en train d'évaluer [L'INFIRMIERE/LE DOCTEUR/LE PRESTAIRE] ou le service en particulier, mais plutôt nous essayons d'avoir une image de la situation globale afin d'améliorer des services. Des informations de cette observation peuvent être fournies aux chercheurs pour des analyses, mais ni votre nom ni la date des prestations ne seront divulgués, ainsi votre identité et n'importe quelle information sur vous demeureront complètement confidentielles. Sachez que si vous décidez de me permettre d'assister pour observer votre visite, c'est volontairement et quelle que soit la décision que vous prendrez, cela n'affectera pas les services que vous recevrez. Si, à un moment quelconque, vous préférez que je quitte la consultation, n'hésitez pas à me le dire. Après la consultation, mon collègue souhaiterait parler avec vous au sujet de votre expérience ici aujourd'hui. Avez-vous des questions à me poser ? Sachez que si, à un moment quelconque, vous vous sentez gênée par ma présence, vous pouvez me demander de partir. Ai-je votre permission d'être présent à cette consultation ? | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | |
| | | ire de l'Enquêteur Date e que l'enquêté accepte volontairemen | t de participer) | | | | | | |
| 101 | ENREGISTREZ SI OUI OU NON LA PERMISSION A ÉTÉ DONNEE PAR LA CLIENTE | OUI | → FIN | | | | | | |
| _ | | RVATION: | 1 | | | | | | |

| NO. | QUESTIONS | | COI | DES | | ALLER A |
|-----|---|-----|-----|-----|-----|---------|
| 103 | ENREGISTREZ LE SEXE DU CLIENT | | | | | |
| 104 | STATUT DU CLIENT (A COMPLETER PAR L'OBSERVATEUR) | OUI | NON | NSP | NA | |
| 01 | INDIQUEZ SI LA CLIENTE A DEJA EU OU NON CONTACT AVEC UN PRESTATAIRE DE CE SERVICE DE PLANIFICATION FAMILIALE. | 1 | 2 | 8 | | |
| 02 | INDIQUEZ SI LA CLIENTE A DEJA ÉTÉ OU NON ENCEINTE. | 1 | 2 | 8 | 5 | |
| 105 | INFORMATIONS PERSONNELLES SUR LA CLIENTE ET HISTOIRE REPRODUCTIVE. INDI-QUEZ CI-DESSOUS SI LE PRESTATAIRE A DEMANDÉ OU SI LA CLIENTE A FOUNI SPONTANEMENT DES INFORMATIONS SUR LES SUJETS SUIVANTS: | | | | | |
| 01 | Âge de la cliente | 1 | 2 | 8 | | |
| 02 | Nombre d'enfants vivants | 1 | 2 | 8 | | |
| 03 | Date de la dernière naissance ou âge de l'enfant le plus jeune | 1 | 2 | 8 | 5 | |
| 04 | Antécédents de complications durant une grossesse | 1 | 2 | 8 | 5 | |
| 05 | Grossesse actuelle | 1 | 2 | 8 | 5 | |
| 06 | Désir d'enfants ou d'enfants supplémentaires | 1 | 2 | 8 | | |
| 07 | Moment souhaité pour avoir un enfant ou le prochain enfant | 1 | 2 | 8 | | |
| 08 | Allaitement | 1 | 2 | 8 | 5 | |
| 09 | Régularité du cycle menstruel | 1 | 2 | 8 | 5 | |
| 106 | ENREGISTREZ SI LE PRESTATAIRE A EXÉCUTÉL'UN OU L'AUTRE DES EXAMENS PHYSIQUES CI-APRES OU S'IL A POSÉ DES QUESTIONS SUR L'UN DES PROBLÈMES DE SANTÉ SUIVANTS. | OUI | N | ON | NSP | |
| 01 | Prendre la pression sanguine de la cliente | 1 | 2 | 2 | 8 | |
| 02 | Peser la cliente | 1 | 2 | 2 | 8 | |
| 03 | Demander à la cliente si elle fume ou non | 1 | 2 | 2 | 8 | |
| 04 | Interroger la cliente au sujet des symptômes rela- tifs aux IST (par exemple, écoulement anormal). | 1 | 2 | 2 | 8 | |
| 05 | Interroger la cliente au sujet de maladies chroniques (maladie du coeur, diabète, hypertension, problème de foie ou d'ictère, cancer du sein). | 1 | 2 | 2 | 8 | |
| 06 | Regarder la carte de santé de la cliente (soit avant de commencer la consultation ou tout en rassemblant l'information ou en examinant la cliente | 1 | | 2 | 8 | |

| NO. | QUESTIONS | | CODES | | ALLER A |
|-----|---|---|--|--------------------------|---------|
| 107 | NOTEZ SI LE PRESTATAIRE A PRIS OU NON L'UNE OU L'AUTRE DES MESURES SUIVANTES POUR ASSURER L'INTIMITÉ DE LA CLIENTE | OUI | NON | NSP | |
| 01 | Assure l'intimité visuelle. | 1 | 2 | 8 | |
| 02 | Assure l'intimité auditive. | 1 | 2 | 8 | |
| 03 | Assure verbalement la cliente de la confidentialité. | 1 | 2 | 8 | |
| 04 | S'informe de problèmes ou de soucis concernant les méthodes actuellement utilisées | 1 | 2 | 8 | |
| 05 | LA CLIENTE A-T-ELLE DIT QU'ELLE A EU DES SOUCIS, OU POSÉ DES QUESTIONS SUR LES EFFETS SECONDAIRES OU SUR LA MÉTHODE ? | 1 | 2 | 8 | |
| 108 | ENREGISTREZ SI LE PRESTATAIRE A OU NON DISCUTÉ DES QUESTIONS CI-APRES LIÉES AUX PARTENAIRES SEXUELS ET AU CHOIX DE LA MÉTHODE DE PLANIFICATION FAMILIALE. | | | | |
| 01 | De l'attitude du partenaire envers la planifi. familiale. | 1 | 2 | 8 | |
| 02 | Du statut du partenaire (nombre de partenaires de la cliente ou de son partenaire; l'absence du partenaire | | 2 | 8 | |
| 03 | Du risque des IST. | 1 | 2 | 8 | |
| 04 | De l'utilisation des condoms pour prévenir les IST. | 1 | 2 | 8 | |
| 05 | De l'utilisation des condoms seuls ou avec une autre méthode pour essayer de prévenir les IST. | 1 | 2 | 8 | |
| 109 | INDIQUEZ QUELLES MÉTHODES ONT ÉTÉ FOURNIES OU PRESCRITES PENDANT CETTE VISITE. SI DES CONDOMS ONT ÉTÉ PRESCRITS POUR ÊTRE UTLISÉS AVEC UNE AUTRE MÉTHODE, ENCERCLEZ LES DEUX MÉTHODES. [SI LA CLIENTE EST UNE ANCIENNE CLIENTE VENUE POUR SE REAPPROVISIONNER EN | PILULE P PIL. (TYP CONDOM CONDOM DIU SPERMIC DIAPHRA INJ. DEP INJ. NOR IMPLANT METHOD | OMBINEE ROGEST. SEI E NON SPECI I MASCULIN I FEMININ CIDE GME O PROVERA IGYNON ES NATUREL HME) | UL B IFIE) C D F G H J K | |
| | PILULES OU POUR RECEVOIR UNE NOUVELLE INJECTION OU ENCORE POUR POUR SE FAIRE REMPLACER LE DIU PENDANT CETTE VISITE, ENCERCLEZ LA MÉTHODE POUR LAQUELLE ELLE EST VENUE. | ALLAITEM VASECTO STÉRILIS CONTRA D'URGE AUTRE | MENT /MAMA DMIE ATION FÉMIN CEPTION ENCE (SPECIFIE METHODE | | → 111 |

| NO. | QUESTIONS | | CODES | | ALLER A |
|-----|--|-----|-------|-----|---------------|
| 110 | POUR LA OU LES MÉTHODES DE LA QUES- TION 109, NOTEZ SI LES INFORMATIONS APPROPRIÉES INDIQUÉES CI-DESSOUS ONT ÉTÉ ÉVALUÉES OU DISCUTÉES. | OUI | NON | NSP | NA |
| | PILULES OU INJECTIONS | | | | 5 → 05 |
| 01 | Prise (de la pilule quotidiennement) et de l'injection (chaque mois ou tous les 3 mois). | 1 | 2 | 8 | |
| 02 | Changements qui peuvent se produire avec les règles (diminution du flux, spotting). | 1 | 2 | 8 | |
| 03 | Effets secondaires qui peuvent se produire au début (comme la nausée, le gain de poids, et la tension mamaire). | 1 | 2 | 8 | |
| 04 | Que faire en cas d'oubli de la pilule ou de l'injection au moment indiqué. | 1 | 2 | 8 | |
| | CONDOMS | | | | 5 → 10 |
| 05 | Non utilisation si cliente allergique au latex. | 1 | 2 | 8 | |
| 06 | Ne peut être employé qu'une seule fois. | 1 | 2 | 8 | |
| 07 | Lubrifiants qui peuvent être utilisés (hydro- soluble seulement pour le condom masculin); N'importe quel lubrifiant avec le condom féminin. | 1 | 2 | 8 | |
| 08 | Son utilisation comme protection si la cliente craint l'échec avec l'autre méthode. | 1 | 2 | 8 | |
| 09 | De la double protection (de la grossesse et contre les IST) | 1 | 2 | 8 | |
| | Dispositif Intra Utérin | | | | 5 → 14 |
| 10 | Efficace pendant 12 ans. | 1 | 2 | 8 | |
| 11 | Retour à la formation dans 3-6 semaines après l'insertion ou après les premières règles. | 1 | 2 | 8 | |
| 12 | Effets secondaires courants qui peuvent se produire (saignement intense pendant les premiers mois suivant l'insertion ou taches, légères crampes abdominales). | 1 | 2 | 8 | |
| 13 | Devoir retourner à la formation si les effets secondaires continuent. | 1 | 2 | 8 | |
| | SPERMICIDE/MOUSSE | | | | 5 → 16 |
| 14 | Possibilité d'irritation | 1 | 2 | 8 | |
| 15 | Insertion avant chaque rapport sexuel. | 1 | 2 | 8 | |
| | IMPLANT | | | | 5 → 20 |
| 16 | Efficace jusqu'à 3-5 ans (3 ans pour l'Implanon et 5 ans pour Jadelle). | 1 | 2 | 8 | |
| 17 | Modifications qui peuvent se produire sur les règles (saignement irrégulier, spotting). | 1 | 2 | 8 | |
| 18 | Effets secondaires qui peuvent se produire au début (nausée, gain de poids, et tension mamaire). | 1 | 2 | 8 | |
| 19 | Devoir retourner à la formation dans le cas où les effets secondaires continuent. | 1 | 2 | 8 | |
| | RHYTHME ou ABSTINENCE PERIODIQUE | | | | 5 → 22 |
| 20 | Comment identifier la période fertile d'une femme | 1 | 2 | 8 | |
| 21 | Ne pas avoir de rapports sexuels pendant la pèriode fertile de la femme sans méthode alternative (condom/spermicide). | 1 | 2 | 8 | |

| NO. | QUESTIONS | | CODES | | ALLER A |
|-----|---|-----------------|-------------|-----|---------|
| | | OUI | NON | NSP | NA |
| | MAMA | | | | 5 → 25 |
| 22 | Risque minime de grossesse peu de temps avant la reprise des règles | 1 | 2 | 8 | |
| 23 | Plus grande efficacité avec un allaitement exclusif sans menstruations. | 1 | 2 | 8 | |
| 24 | Non efficacité après le retour des règles. | 1 | 2 | 8 | |
| | VASECTOMIE | | | | 5 → 30 |
| 25 | La partenaire n'est protégée contre la grossesse qu'après 3 mois | 1 | 2 | 8 | |
| 26 | Utilisation d'une méthode de relais pour les 3 mois suivants l'opération. | 1 | 2 | 8 | |
| 27 | Méthode qui est prévue pour être permanente; avec un léger risque d'échec. | 1 | 2 | 8 | |
| 28 | Signes d'avertissement qui peuvent se produire après l'opération (douleur intense, sensibilité douloureuse à la pression, saignement). | 1 | 2 | 8 | |
| 29 | Devoir retourner à la formation en cas de signes d'avertissement. | 1 | 2 | 8 | |
| | STERILISATION FEMININE | | | | 5 → 34 |
| 30 | D'une protection immédiate contre la grossesse. | 1 | 2 | 8 | |
| 31 | De la procédure qui est prévue pour être permanente avec un risque d'échec minime. | 1 | 2 | 8 | |
| 32 | De signes d'avertissement qui peuvent se produire après l'opération (douleur intense, légers troubles de la concentration, fièvre, saignement, amenorrnee). | 1 | 2 | 8 | |
| 33 | Devoir retourner à la formation en cas de signes d'avertissement. | 1 | 2 | 8 | |
| | CONTRACEPTION D'URGENCE | | | | 5 →111 |
| 34 | Du besoin d'une autre dose, en cas de vomissement dans les 2 heures qui suivent la prise. | 1 | 2 | 8 | |
| 35 | D'un retour pour un contrôle de grossesse, si les prochaines règles sont exceptionnellement légères ou ne se produisent pas dans un délai de 4 semaines. | 1 | 2 | 8 | |
| 36 | De la première dose qui doit être prise dans un délai de 72 heures après les rapports sexuels | 1 | 2 | 8 | |
| 37 | De la deuxième dose qui devrait être prise 12 heures après la première dose. | 1 | 2 | 8 | |
| 38 | D'un régime à ne pas répéter/prendre plus de trois fois dans un mois. | 1 | 2 | 8 | |
| 111 | ENREGISTREZ SI LE PRESTATAIRE A ÉCRIT SUR LA CARTE DE SANTÉ DE LA CLIENTE. | NON PAS DE C | ARTE DE SAN | | |
| 112 | DES AIDES VISUELLES POUR L'ÉDUCATION SANITAIRE OU LE COUNSELING RELATIF AUX MÉTHODES DE PLANIFICATION FAMILIALE. | NON | PAS | 2 | |
| 113 | ENREGISTREZ SI LE PRESTATAIRE A PARLÉ D'UNE PROCHAINE VISITE. | NON | PAS | 2 | |

5. Observation clinique

| 5. Observation clinique | | | | | | | |
|-------------------------|---|---|---------|--|--|--|--|
| NO. | QUESTIONS | CODES | ALLER A | | | | |
| 201 | INDIQUEZ SI UNE PROCEDURE CLINIQUE A ÉTÉ CONDUITE PENDANT CETTE VISITE. LES PROCÉDURES CLINIQUES INCLUENT LES EXAMENS PELVIENS, LA FOURNITURE DU DIU, DE L'INJECTABLE, DE L'IMPLANT OU LA STÉRILISATION MASCULINE OU FEMININE. | OUI | → 301 | | | | |
| 202 | INDIQUEZ SI LE CLINICIEN EST LA MEME PERSONNE QUI S'OCCUPE DU COUNSELING. | OUI | → 206 | | | | |
| | À LIRE AU PRESTATAIRE: Bonjour, je représente l'Institut National de la Statistique, République du Rwanda. Nous effectuons une enquête dans les formations sanitaires, avec le but de trouver des moyens d'améliorer la prestation des services. Je voudrais observer la façon de procéder avec la cliente. [Mme] est d'accord et ne voit pas d'inconvénients à ma présence. Ainsi, observer tous les composants des services fournis à [Mme] nous aidera à mieux comprendre comment les services de santé sont fournis. Toute information concernant cette procédure restera complètement confidentielle. Si, à un moment quelconque, vous préférez que je vous laisse seuls, je vous prie de bien vouloir me le dire. Avez-vous des questions à me poser ? Ai-je votre permission d'être présent durant la procédure? Signature de l'Enquêteur | | | | | | |
| 203 | ENREGISTREZ SI OUI OU NON LA PERMISSION A ETE RECU DU PRESTATAIRE. | N OUI | → FIN | | | | |
| 204 | ENREGISTREZ LA FONCTION DU PRESTATAIRE AYANT EXÉCUTÉ LA MAJEURE PARTIE DE L'EXAMEN CLINIQUE. | GYNÉCO-OBSTÉTRICIEN 01 AUTRE MÉDECIN SPÉCIALISTI 04 MÉDECIN GÉNÉRALISTE 05 MÉDECIN CHEF 06 SAGE-FEMME A1 07 INFIRMIER A1 08 INFIRMIER A2 09 INFIRMIER A3 10 AUXILIAIRE SANTÉ 11 AUTRE | | | | | |
| 205 | ENREGISTREZ LE SEXE DU PRESTATAIRE CONDUISANT L'EXAMEN OU LA PROCÉDURE CLINIQUE. | MASCULIN | | | | | |
| 206 | INDIQUEZ LE(S) PROCÉDÉ(S) CLINIQUE(S) CONDUIT(S) PENDANT CETTE VISITE. | EXAMEN PELVIEN | | | | | |

6. Examen pelvien

| NO. | QUESTIONS | CODES | | Al | LER A |
|------|---|--|--------|----|-------|
| 207A | VERIFIEZ Q206 : EST-CE QU'UN EXAMEN PELVIEN A ÉTÉ CONDUIT ? | OUI | 1 2 | | 208A |
| 207 | ENREGISTREZ SI LES CHOSES SUIVANTES SE SONT PRODUITES DURANT OU APRÈS L'EXAMEN | (| OUI N | NC | NA |
| 01 | ASSURER LA CLIENTE DE L'INTIMITÉ VISUELLE | INTIMITE VISUELLE | 1 | 2 | |
| 02 | ASSURER LA CLIENTE DE L'INTIMITÉ AUDITIVE | INTIMITE AUDITIVE | 1 | 2 | |
| 03 | EXPLIQUER LA E PROCÉDURE AVANT DE COMMENCER | EXPLIQUER PROCE- DURE AVANT | 1 | 2 | |
| 04 | PRÉPARER TOUS LES INSTRUMENTS AVANT DE COMMENCER LA PROCÉDURE | PREPARE INSTRUMENTS | 1 | 2 | 5 |
| 05 | UTILISER DES INSTRUMENTS STÉRILISÉS OU DÉSINFECTÉS SELON PROCÉDURES DE HAUT NIVEAU (DHN). | INSTRUMENTS STÉRILISES/DHN | 1 | 2 | 5 |
| 06 | SE LAVER LES MAINS AU SAVON ET A L'EAU COURANTE AVANT DE METTRE DES GANTS | SE LAVER LES MAINS | 1 | 2 | |
| 07 | METTRE DE NOUVEAUX GANTS EN LATEX OU DÉSINFECTÉS AVANT DE COMMENCER LA PROCEDURE | METTRE DES GANTS | 1 | 2 | |
| 08 | DEMANDER A LA CLIENTE DE RESPIRER PROFONDEMENT ET LENTEMENT ET DE DÉTENDRE SES MUSCLES | DEMANDER CLIENTE RELAX. MUSCLES | 1 | 2 | |
| 09 | EXAMINER LES ORGANES GÉNITAUX EXTERNES | EXAM. GENITAUX | 1 | 2 | |
| 10 | EXPLIQUER L'UTILISATION DU SPÉCULUM (S'IL EST UTILISÉ) | EXPLIQU. SPECULUM | 1 | 2 | 5 |
| 11 | VISUALISER LE COL CERVICAL ET LA MUQUEUSE VAGINALE (EN UTILISANT SPÉCULUM ET LUMIÈRE) | VISUALISER LE COL | 1 | 2 | 5 |
| 12 | EXÉCUTER UN EXAMEN BIMANUEL (UNE MAIN DANS LE VAGIN ET L'AUTRE PALPANT L'ABDOMEN) | EXAMEN À 2 MAINS | 1 | 2 | |
| 13 | SE LAVER LES MAINS AVEC DU SAVON ET DE L'EAU COURANTE APRÈS RETRAIT DES GANTS | SE LAVER LES MAINS APRES | 1 | 2 | |
| 14 | ESSUYER LES SURFACES SOUILLÉES EN UTILISANT UN DÉSINFECTANT | DESINFECT. ESPACE | 1 | 2 | |
| 15 | PLACER LES GANTS OU LES INSTRUMENTS RÉUTILISABLES DANS UNE SOLUTION DE CHLORE JUSTE APRÈS LA PROCÉDURE. | DÉCONTAMINE GANTS OU INSTRUMENTS | 1 | 2 | |

7. Insertion/Retrait du DIU

| NO. | QUESTIONS | CODES | | ALL | ER A |
|------|---|--|-----|--------|--------|
| 208A | VERIFIEZ Q206 : UN DIU A-T-IL ÉTÉ INSÉRÉ OU RETIRÉ ? | OUI | | 1 2 | → 210A |
| 208 | INDIQUEZ LA PROCEDURE REALISEE. | INSERTION DIU RETRAIT DIU | | A B | |
| 209 | ENREGISTREZ SI LES CHOSES SUIVANTES SE SONT PRODUITES OU NON DURANT OU APRES L'EXAMEN | | OUI | NON | NA |
| 01 | ASSURER LA CLIENTE DE L'INTIMITÉ VISUELLE | INTIMITE VISUELLE | 1 | 2 | |
| 02 | ASSURER LA CLIENTE DE L'INTIMITÉ | INTIMITE AUDITIVE | 1 | 2 | |
| 03 | EXPLIQ. LA PROCEDURE AVANT DE COMMENCER | EXPLIQUER PRO- CEDURE AVANT | 1 | 2 | |
| 04 | (POUR UNE NOUVELLE CLIENTE) RECONFIRMER LE CHOIX DE LA MÉTHODE | RECONFIRME CHOIX | 1 | 2 | 5 |
| 05 | (POUR UNE NOUVELLE CLIENTE) S'ASSURER QU'ELLE N'EST PAS ENCEINTE | S'ASSURE CLIENTE NON ENCEINTE | 1 | 2 | 5 |
| 06 | PRÉPARER TOUS LES INSTRUMENTS AVANT DE COMMENCER LA PROCÉDURE | PRÉPARE INSTRUMENTS | 1 | 2 | |
| 07 | UTILISER DES INSTRUMENTS STÉRILISÉS OU DÉSINFECTÉS SELON PROCÉDURES DE HAUT NIVEAU (DHN). | INSTRUMENTS STERIL./DHN | 1 | 2 | |
| 08 | SE LAVER LES MAINS AU SAVON ET A L'EAU COURANTE AVANT DE METTRE DES GANTS | SE LAVER LES MAINS | 1 | 2 | |
| 09 | METTRE DE NOUVEAUX GANTS EN LATEX OU DÉSINFECTÉS AVANT DE COMMENCER LA PROCEDURE | METTRE LES GANTS | 1 | 2 | |
| 10 | EXECUTER UN EXAMEN AU SPECULUM (POUR IAR OU IST) AVANT DE CONDUIRE L'EXAMEN À DEUX MAINS | EXAMEN AU SPECULUM | 1 | 2 | 5 |
| 11 | EXÉCUTER UN EXAMEN À DEUX MAINS (UNE MAIN DANS LE VAGIN ET L'AUTRE PALPANT L'ABDOMEN) | EXAMEN A 2 MAINS | 1 | 2 | 5 |
| 12 | VISUALISER LE COL CERVICAL ET LA MUQUEUSE VAGINALE (EN UTILISANT SPÉCULUM ET LUMIÈRE) | VISUALISER COL | 1 | 2 | 5 |
| 13 | UTILISER UNE PINCE DE POZZI | UTILISE PINCE | 1 | 2 | 5 |
| 14 | MESURER LA HAUTEUR UTÉRINE AVANT D'INSÉRER LE DIU | MESURE HAUTEUR UTERUS | 1 | 2 | 5 |
| 15 | EMPLOYER LA « TECHNIQUE DE RETRAIT » POUR PLACER LE DIU | TECHNIQUE DE RETRAIT | 1 | 2 | 5 |
| 16 | SE LAVER LES MAINS AVEC DU SAVON ET DE L'EAU COURANTE APRÈS RETRAIT DES GANTS | SE LAVER LES MAINS APRES | 1 | 2 | |
| 17 | DEMANDER A LA CLIENTE D'ATTENDRE ET DE SE REPOSER 15 MINUTES APRÈS INSERTION DU DIU | | 1 | 2 | |
| 18 | ESSUYER LES SURFACES SOUILLÉES EN UTILISANT UN DÉSINFECTANT | DESINFECT. ESPACE | 1 | 2 | |
| 19 | PLACER LES GANTS OU LES INSTRUMENTS RÉUTILISABLES DANS UNE SOLUTION DE CHLORE JUSTE APRÈS LA PROCÉDURE. | DECONTAMINE GANTS OU INSTRUMENTS | 1 | 2 | |
| 20 | A T-ON INFORMER LA CLIENTE QUE LE DIU EST EFFICACE PENDANT 12 ANS ? | EFFICACE PENDANT 12 ANS | 1 | 2 | 5 |

| NO. | QUESTIONS | CODES | | ALL | ER A |
|-----|---|--|---|-----|------|
| 21 | A-T-ON DIT A LA CLIENTE DE REVENIR À LA FORMATION 3 À 6 SEMAINES APRÈS L'INSER- TION OU APRÈS LES PROCHAINES RÈGLES ? | INSTRUITE POUR UN RETOUR DANS 3 A 6 SEMAINES | 1 | 2 | 5 |
| 22 | A-T-ON DIT À LA CLIENTE DE VÉRIFIER RÉGULIÈREMENT LA PRESENCE DU FIL APRÈS LES REGLES? | INSTRUITE POUR VERIFIER FIL | 1 | 2 | 5 |
| 23 | A-T-ON INFORMÉ LA CLIENTE QU'ELLE POUVAIT AVOIR DES EFFETS SECONDAIRES ? (UN SAIGNEMENT PLUS INTENSE DANS LES PREMIERS MOIS, DES TACHES, OU DE LEGERES CRAMPES ABDOMINALES) | ON A PARLE DES EFFETS SECONDAIRES | 1 | 2 | 5 |
| 24 | A-T-ON DIT À LA CLIENTE QU'ELLE DEVAIT REVENIR A LA FORMATION SI LES EFFETS SECONDAIRES CONTINUAIENT? | RETOUR A LA FORMATION | 1 | 2 | 5 |
| 25 | LA CLIENTE A-T-ELLE RECU UNE CARTE AVEC LA DATE D'INSERTION DU DIU ET LA DATE DE LA PROCHAINE VISITE? | RECU CARTE | 1 | 2 | 5 |

8. Contraceptif injectable

| 8. Contraceptif injectable | | | | | |
|----------------------------|--|--|-----|-------------|---------|
| NO. | QUESTIONS | CODES | | | ALLER A |
| 210A | VERIFIEZ Q206 : EST-CE QU'UNE INJECTION CONTRACEPTIVE A ÉTÉ DONNÉE ? | OUI | | | ► 212A |
| 210 | ENREGISTREZ SI LES CHOSES SUIVANTES ONT ÉTÉ EFFECTUÉES | | OUI | NON | NA |
| 01 | (AVEC UNE NOUVELLE CLIENTE) RECON- FIRMER LE CHOIX DE LA CLIENTE | RECONFIRME CHOIX | 1 | 2 | 5 |
| 02 | (AVEC UNE NOUVELLE CLIENTE) S'ASSURER QU'ELLE N'EST PAS ENCEINTE | CONFIRME CLIENTE NON ENCEINTE | 1 | 2 | 5 |
| 03 | (VISITE DE SUIVI) VÉRIFIER LA CARTE DE LA CLIENTE POUR S'ASSURER QUE QUE LE MOMENT DE L'INJECTION EST CORRECT. | S'ASSURE DE LA DATE | 1 | 2 | 5 |
| 04 | SE LAVER LES MAINS AU SAVON ET A L'EAU COURANTE AVANT DE DONNER L'INJECTION | SE LAVE LES MAINS | 1 | 2 | |
| 05 | PREPARER L'INJECTION DANS UN ESPACE AVEC UNE TABLE OU UN PLATEAU PROPRE POUR PLACER DES ARTICLES DESSUS | PREPARE ESPACE | 1 | 2 | |
| 06 | (SI INSTRUMENTS REUTILISABLES) UTILISER UNE AIGUILLE ET UNE SERINGUE QUI VIENNENT D'ÊTRE RETRAITÉES | UTILISATION AIGUILLE NOUVELL/PROPRE | 1 | 2 | 5 |
| 07 | (SI INSTRUMENTS JETABLES) UTILISER UNE NOUVELLE SERINGUE ET AIGUILLE TIRÉES D'UN PAQUET STÉRILE ET SCELLÉ | UTILISATION AIGUILLE NOUVELL/PROPRE | 1 | 2 | 5 |
| 08 | PRESTATAIRE VU OUVRANT LE NOUVEAU PAQUET AVEC LA SERINGUE ET L'AIGUILLE | VU OUVRANT PAQUET | 1 | 2 | 5 |
| 09 | RETIRER L'AIGUILLE DE L'AMPOULE A DOSES MULTIPLES A CHAQUE FOIS | RETIRE AIGUILLE | 1 | 2 | 5 |
| 10 | REMUER OU AGITER LE CONTENU DU FLACON AVANT DE RETIRER LA DOSE (DEPO) | REMUE FLACON | 1 | 2 | 5 |
| 11 | NETTOYER ET SECHER LE SITE DE L'INJECTION AVANT INJECTION | NETTOIE ET SECHE LE SITE | 1 | 2 | |
| 12 | TIRER LE PISTON EN ARRIERE AVANT DE DONNER L'INJECTION | TIRE PISTON EN ARRIERE | 1 | 2 | |
| 13 | PERMETTRE A LA DOSE DE SE DISPERSER TOUTE SEULE AU LIEU DE MASSER LE SITE DE L'INJECTION | PAS DE MASSAGE | 1 | 2 | |
| 14 | EMPLOYER LA TECHNIQUE DU GODET POUR REBOUCHER L'AIGUILLE | TECHNIQUE DU GODET | 1 | 2 | |
| 15 | REBOUCHER L'AIGUILLE EN UTILISANT LES DEUX MAINS | RETIRER. A DEUX MAINS | 1 | 2 | |
| 16 | N'A PAS REBOUCHÉ L'AIGUILLE | PAS REBOUCHÉ. | 1 | 2 | |
| 17 | DÉPOSER IMMEDIATEMENT LES OBJETS POINTUS DANS LE RECIPIENT RESERVE AUX OBJETS POINTUS ET RESISTANTS OU ENLEVER AVEC L'EXTRACTEUR D'AIGUILLES ET SE DÉBARRASSEE DE LA SERINGUE DANS UN RECIPIENT DE SECURITE QUI N'EST NI DEBORDANT, NI PERÇÉ, NI CASSÉ | SE DÉBARRASSE OBJETS POINTUS | 1 | 2 | |
| 211 | INDIQUEZ SI L'AIGUILLE ET LA SERINGUE ONT ÉTÉ FOURNIES PAR LE SERVICE OU PAR LA CLIENTE. | FOURNIES PAR FORMAT FOURNIES PAR CLIENTE NE SAIT PAS | Ξ | 1 2 8 | |

9. Insertion ou Retrait d'Implant

| NO. | QUESTIONS | CODES | | А | LLER A |
|------|---|--|----------|----------|--------|
| 212A | VERIFIEZ Q206 : DES IMPLANTS ONT-ILS ETE INSÉRÉS OU RETIRES ? | OUI | | | → 301 |
| 212 | INDIQUEZ L'OPERATION REALISEE. | INSERTION | | | |
| 213 | ENREGISTREZ SI LE PRESTATAIRE A FAIT OU NON LES CHOSES SUIVANTES : | | YES | NO | NA |
| 01 | RECONFIRMER AVEC LA CLIENTE LE CHOIX DE LA METHODE | RECONFIRME LE CHOIX | 1 | 2 | 5 |
| 02 | S'ASSURER QUE LA CLIENTE N'EST PAS ENCEINTE | S'ASSURE CLIENTE NON ENCEINTE | 1 | 2 | 5 |
| 03 | S'ASSURER DE L'INTIMITÉ VISUELLE POUR LA CLIENTE | INTIMITE VISUELLE | 1 | 2 | |
| 04 | S'ASSURER DE L'INTIMITÉ AUDITIVE POUR LA CLIENTE | INTIMITE AUDITIVE | 1 | 2 | |
| 05 | EXPLIQUER LA PROCEDURE AVANT DE COMMENCER | EXPLIQUE PROCEDUR AVANT | E 1 | 2 | |
| 06 | PRÉPARER TOUS LES INSTRUMENTS AVANT DE COMMENCER LA PROCÉDURE | PRÉPARE INSTRUMENTS | 1 | 2 | |
| 07 | UTILISER DES INSTRUMENTS STÉRILISÉS OU DÉSINFECTÉS DE HAUT NIVEAU (DHN) | INSTRUMENTS STÉRILISES/DHN | 1 | 2 | |
| 08 | SE LAVER LES MAINS AU SAVON ET A L'EAU COURANTE AVANT DE METTRE DES GANTS | SE LAVE LES MAINS | 1 | 2 | |
| 09 | METTRE DES GANTS STÉRILES ET MAINTENIR LA STÉRILITÉ DURANT L'INSERTION | GANTS ET STÉRILITÉ | 1 | 2 | |
| 10 | NETTOYER LA PEAU OU L'INCISION SERA FAITE AVEC DE L'ANTISEPTIQUE | UTILISE ANTISEPTIQUE | 1 | 2 | |
| 11 | UTILISER UN CHAMP STERILE POUR PROTEGER LE SITE DE L'INCISION | UTILISE CHAMP STÉRILE | 1 | 2 | |
| 12 | UTILISER UNE AIGUILLE ET UNE SERINGUE NOUVELLES OU STERILISEES POUR L'ANESTHESIE LOCALE | UTILISE AIGUILLE STÉRILE | 1 | 2 | |
| 13 | LAISSER LE TEMPS A L'ANESTHESIQUE LOCAL D'AGIR AVANT DE FAIRE L'INCISION | LAISSE TEMPS ANESTHES. AGIR | 1 | 2 | |
| 14 | SE DEBARRASSER DES OBJETS POINTUS DANS LES RECIPIENTS APPROPRIES | DEBARRAS OBJETS POINTUS | 1 | 2 | |
| 15 | ESSUYER LES SURFACES SOUILLÉES EN UTILISANT UN DÉSINFECTANT | DESINFECT. ESPACE | 1 | 2 | |
| 16 | PLACER LES GANTS OU LES INSTRUMENTS RÉUTILISABLES DANS UNE SOLUTION DE CHLORE JUSTE APRÈS LA PROCÉDURE. | DÉCONTAMINE GANTS ET INSTRUMENTS | 1 | 2 | |
| 17 | SE LAVER LES MAINS AVEC DU SAVON ET DE L'EAU COURANTE APRÈS RETRAIT DES GANTS | SE LAVE LES MAINS S APRES | 1 | 2 | |
| 18 | EXPLIQUER SOINS À FAIRE À L'ENDROIT DE L'INCISION ET SUR RETRAIT DU BANDAGE | EXPLIQUE SOIN RELATIF INCISION | OUI 1 | NON 2 | NA |

| NO. | QUESTIONS | CODES | A | LLER A |
|-----|---|---|---|--------|
| 19 | DISCUTER DE LA PROCHAINE VISITE POUR RETIRER LE PANSEMENT ADHESIF | DISCUTE PROCHAINE VISITE 1 | 2 | |
| 20 | FOURNIR À LA FEMME UNE CARTE AVEC LA DATE D'INSERTION DE L'IMPLANT ET LA DATE A LAQUELLE IL SE SERA ÉCOULÉ 5 ANS DEPUIS L'INSERTION. | CARTE FOURNIE 1 | 2 | 5 |
| 21 | LA CLIENTE A-T-ELLE ETE INFORMEE QUE L'IMPLANT ETAIT EFFICACE PENDANT TROIS (OU CINQ) ANNEES ? | INFORMÉE IMPLANT EFFICACE 3-5 ANS 1 | 2 | 5 |
| 22 | LA CLIENTE A-T-ELLE ETE INFORMEE SUR LES CHANGEMENTS MENSTRUELS POSSIBLES (EFFETS SECONDAIRES) | | 2 | 5 |
| 23 | LA CLIENTE A-T-ELLE ETE INFORMEE SUR D'AUTRES EFFETS SECONDAIRES (NON- MENSTRUELS) TELS QUE LA NAUSEE, LE GAIN DE POIDS, OU TENSION MAMAIRE? | PARLE AUTRES EFFETS SECONDAIRES 1 | 2 | 5 |
| 24 | LA CLIENTE A-T-ELLE ETE INSTRUITE SUR LE FAIT QU'ELLE DEVAIT RETOURNER A LA FORMATION SI LES EFFETS SECONDAIRES CONTINUAIENT ? | RETOUR FORMATION CAS OU EFFETS SECOND. CONTINUENT 1 | 2 | 5 |
| 214 | LE PRESTATAIRE A-T-IL MONTRE CHAQUE CAPSULE D'IMPLANT RETIRÉE À LA CLIENTE EN LA RASSURANT QU'ELLES ONT ÉTÉ TOUTES ENLEVÉES ? | MONTRE IMPLANT RETIRÉ 1 | 2 | 5 |
| 215 | INDIQUEZ SI L'AIGUILLE ET LA SERINGUE ONT ÉTÉ FOURNIES PAR LE SERVICE OU FOURNIES PAR LA CLIENTE. | FOURNIES PAR SERVICE 1 FOURNIES PAR CLIENTE 2 NE SAIT PAS 8 | | |

| | 10. Statut de la Cliente des Services | de la Planification Familiale |
|-----|---|--|
| NO. | QUESTIONS | CODES ALLER A |
| | APRÈS LA CONSULTATION, COMPLETEZ LES | INFORMATIONS SUIVANTES |
| 301 | ENREGISTREZ LE STATUT EN TERME DE PLA- NIFICATION FAMILIALE DE LA CLIENTE AU DÉBUT DE LA CONSULTATION. | UTILISATRICE |
| 302 | ENREGISTREZ LA RAISON PRINCIPALE DE LA VISITE DE LA CLIENTE | REAPPROVISIONNEMENT SUIVI ROUTINIEF |
| 303 | ENREGISTREZ LE RESULTAT DE LA VISITE (POUR L'UTILISATRICE ACTUELLE) | A CONTINUE AVEC METHO. ACTUELLE |
| 304 | ENREGISTREZ L'EPOQUE DE L'UTILISATION CONTRACEPTIVE LA PLUS RÉCENTE DE LA CLIENTE. (POUR NON-UTILISATRICE ACTUELLE MAIS QUI A UTILISÉ PAR LE PASSÉ) | UTILSER PF |
| 305 | ENREGISTREZ LE RESULTAT DE LA VISITE (POUR NON-UTILISATRICE ACTUELLE MAIS QUI A UTILISÉ PAR LE PASSÉ) | REPREND METHO. D'AVANT 1 → 307 ADOPTE METHODE DIFFERENTE |
| 306 | ENREGISTREZ LE RESULTAT DE LA VISITE (POUR NON-UTILISATRICE, QUI N'A JAMAIS UTILISÉ) | ACCEPTE COMMENCER UNE METHODE |
| 307 | LA CLIENTE A-T-ELLE QUITTÉ LE SERVICE AVEC UNE MÉTHODE ? SI NON : INDIQUEZ LA RAISON POUR LAQUELLE ELLE N'A PAS REÇU DE MÉTHODE | OUI, A QUITTE AVEC UNE METHODE |
| 308 | INDIQUEZ SI LE PRESTATAIRE A ÉCRIT OU NON SUR LA CARTE OU DANS LE CARNET INDIVIDUEL DE LA CLIENTE APRÈS LA CONSULTATION. | OUI |
| 309 | ENREGISTREZ L'HEURE DE LA FIN DE L'OBSEF | RVATION |
| 310 | Commentaires de l'Observateur: | |

MEASURE DHS + ÉVALUATION DE LA PRESTATION DE SERVICES Interview de Sortie de la Cliente de Planification Familiale

| 1. Identification d | le la Formation Sanitaire |
|---|---------------------------|
| Nom de la Formation Sanitaire: | TYPE-QUESTIONNAIREX F P |
| Localisation de la Formation Sanitaire: | |
| | |
| NUMÉRO DE LA FORMATION SANITAIRE | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | ons Sur l'Interview |
| | JOUR |
| Date: | MOIS |
| Nom de l'enquêteur | CODE DE L'ENQUÊTEUR |
| Code du client | CODE DU CLIENT |

| 3. Informations Sur la Visite | | | | | |
|-------------------------------|---|---|--|--|--|
| NO. | QUESTIONS | CODES | ALLER A | | |
| | À LIRE À LA CLIENTE: Bonjour, je suis_ représentons l'Institut National de la Statistique, Rép sur les services de santé au niveau des formations s cette formation, nous voudrions vous poser quelque La participation à cette entrevue est complètement v les services que vous recevrez dans le futur. Vous p question, et vous pouvez arrêter l'entrevue à tout m Les informations de cette enquête peuvent être fou votre nom ni la date des services ne seront divulgué confidentielle. Si, à un moment quelconque, vous pr le service, je vous prie de me le dire. Avez-vous des questions à me poser ? Ai-je votre pe | publique du Rwanda. Nous effectuons un sanitaires. Afin d'améliorer les services q s questions sur votre expérience ici aujo volontaire et votre décision n'affectera en pouvez refuser de répondre à n'importe quoment. Traises aux chercheurs pour des analyses, es, ainsi votre identité demeurera complè éféreriez qu'on arrête l'entrevue et que je | e enquête u'offre urd'hui. rien uelle mais ni tement | | |
| | Signature de l'Enquêteur (indique que l'enquêté accepte volontairement de par | | | | |
| 100 | Puis-je commencer l'entrevue? | CLIENTE ACCEPTE | → FIN | | |
| 101 | ENREGISTREZ L'HEURE DU DEBUT DE L'INTER\ | VIEW | | | |
| 102 | Avez-vous déjà été dans cette formation pour des services de planification familiale ? | OUI (CLIENTE) 1 NON (CLIENTE) 2 OUI (CLIENT) 3 NON (CLIENT) 4 | —▶ 104 —▶ 104 | | |
| 103 | Avez-vous déjà été enceinte ? | OUI | | | |
| 104 | Faisiez-vous quelque chose pour éviter une grossese avant que vous ne veniez ici aujourd'hui? | OUI | → 106 | | |
| 105 | Avez-vous utilisé une méthode de planification familiale ou avez-vous pris des mesures pour empêcher une grossesse à tout moment durant les 6 derniers mois ? | OUI | → 112 | | |
| 106 | Quelle est la (dernière) méthode que vous utilisiez ? SI DES CONDOMS ÉTAIENT UTILISES EN COMBINAISON AVEC UNE AUTRE MÉTHODE, ENCERCLEZ LES DEUX MÉTHODES. | PILULE COMBINEE A PILULE PROGEST. SEUL B PIL. (TYPE NON SPECIFIE) C CONDOM MASCULIN D CONDOM FEMININ E DIU F SPERMICIDE G DIAPHRAGME H INJ. DEPO PROVERA I INJ. NORIGYNON J IMPLANT K METHODES NATURELLES (RHYTHME/ABS. PERIOD.) L ALLAITEMENT /MAMA M VASECTOMIE N STÉRILISATION FÉMININE O CONTRACEPTION D'URGENCE P AUTRE (SPECIFIER) | | | |
| 107 | Le prestataire vous a-t-il demandé aujourd'hui si vous aviez (ou avez eu) un problème avec la méthode ? | OUI 1 NON 2 NE SAIT PAS 8 | | | |

| NO. | QUESTIONS | CODES | ALLER A |
|-----|--|--|----------------|
| 108 | Avez-vous eu (avez-vous eu) un problème avec la méthode ? | OUI 1 NON 2 NE SAIT PAS 8 | → 111 → 111 |
| 109 | Le prestataire vous a-t-il suggéré des mesures à prendre pour résoudre le problème? | OUI 1 NON 2 NE SAIT PAS 8 | |
| 110 | Quels étaient les résultats de cette visite avez-vous décidé de continuer (recommencer) la même méthode ou de changer de méthode ? | CONTINUER AVEC OU RECOMMEN. MEME. METH 1 CHANGER DE MET 2 ARRETER UTILISATION (EN RAISON DE PROBLEMES) 3 ARRETER UTILISATION (FACULTATIF-PAS DE PROB.) 4 | → 201 |
| 111 | Avez-vous pensé à changer de méthode, et à quelle méthode avez-vous pensé, avant de venir ici aujourd'hui ? | OUI | → 113 → 115 |
| 112 | Avez-vous pensé à la méthode de planification familiale que vous alliez utiliser avant que vous ne veniez ici aujourd'hui ? | OUI | → 115 |
| 113 | Quelle était cette méthode? SI LA CLIENTE MENTIONNE LES CONDOMS EN COMBINAISON AVEC UNE AUTRE MÉTHODE, ENCERCLEZ LES DEUX MÉTHODES. | PILULE COMBINEE | |
| 114 | Le prestataire vous a-t-il parlé des méthodes que vous venez de mentionner? | OUI 1 NON 2 NE SAIT PAS 8 | |

| NO. | QUESTIONS | CODES | ALLER A |
|-----|--|---|--|
| 115 | De quelles (autres) méthodes de planification familiale le prestataire vous a-t-il parlé? ENCERCLEZ TOUTES LES METHODES MENTIONNEES | PILULE COMBINEE | |
| 440 | | | 222 |
| 116 | Quelle méthode de planification familiale avez-vous reçu ou pour laquelle avez-vous obtenu une ordonnance ou une référence ? ENCERCLEZ TOUTES LES MÉTHODES QUE LA CLIENTE A REÇU (REC) OU POUR LESQUELLES ELLE A EU UNE ORDONNANCE OU UNE RÉFÉRENCE (PRES). SI LA CLIENTE CONTINUE D'UTILISER UNE MÉTHODE ANTÉRIEURE ET N'A RECU NI MÉTHODE, NI ORDONNANCE, NI RÉFÉRENCE A CETTE VISITE, ENCERCLEZ LE CODE "Y". | SPERMICIDE | A B C D E F G H I J K L M N O P Y X Z Z 201 201 |
| 447 | Material Control of the Control of t | NI METHODE PRESCRITEJ. AUTREM CONTINUEZ AVEC LA QUESTION 12 | <i>IENT</i> |
| 117 | Votre méthode protège-t-elle contre des infections sexuellement transmissibles (IST) et le VIH/SIDA? | OUI 1 NON 2 NE SAIT PAS 8 | |
| 118 | Pendant votre consultation, le prestataire a-t-il : | YES NO | O DK |
| 01 | Expliqué comment utiliser la méthode? | COMMENT UTILISER 1 2 | 2 8 |
| 02 | Parlé d'effets secondaires possibles? | PARLE EFF. SECOND 1 | 2 8 |
| 03 | Dit que faire si vous aviez des problèmes ? | QUE FAIRE PROBLEM. 1 2 DIT QUAND REVENIR 1 2 | _ |
| 04 | Dit quand revenir pour le suivi ? | DIT QUAND REVENIR 1 2 | 2 8 |

| NO. | Q | UESTIONS | CODES | ALLER A |
|-----|---|---|--|---------|
| 119 | | OUS LA MÉTHODE ENCERCL TE LA QUESTION LIÉE À CET | ÉE A LA QUESTION 116. PUIS, TE MÉTHODE. | |
| 01 | Pilule (N'importe laquelle) | Combien de fois prenez-vous la pilule? | UNE PAR JOUR 1 AUTRE 2 NE SAIT PAS 8 | |
| 02 | Condom (masculin ou féminin) | Combien de fois pouvez-vous utiliser un condom ? | UNE FOIS 1 AUTRE 2 NE SAIT PAS 8 | |
| 03 | Condom (féminin) | Quel type de lubrifiant pouvez-vous employer avec le condom féminin ? | TOUTE HUILE OU LUBRIFIANT 1 AUTRE | |
| 04 | DIU | Quels sont les effets secondaires courants d'un DIU ? | SAIGNEMENT INTENSE 1ERS MOIS, TACHES OU CRAMPES | |
| 05 | Spermicide | Combien de temps approxi- mativement devez-vous insérer le comprimé vaginal avant d'avoir des rapports sexuels? | ENTRE 15 MINUTES ET 1 HEURE | |
| 06 | Diaphragme | Combien de temps approximativement devrait-on garder en place un diaphragme après les rapports sexuels? | | |
| 07 | Injectable (exemple, Depo-Provera 2-3 mois) | Quelle est la durée de protection de l'injection contre la grossesse ? | 2-3 MOIS 1 AUTRE 2 NE SAIT PAS 8 | |
| 08 | Injectable (Norigynon) (mensuel) | Quelle est la durée de protection de l'injection Norigynon contre la grossesse? | 1 MOIS | |
| 09 | Implant | Quelle est la durée de pro- tection de votre implant contre la grossesse? | 3-5 ANS 1 AUTRE 2 NE SAIT PAS 8 | |
| 10 | Méthode naturelle (RHYTHME/ CONTINENCE PERIODIQUE) | Comment reconnaissez-vous les jours où vous ne devriez pas avoir de rapports sexuels ? | B ELEVATION TEMPERATURE DU CORPS | |
| 11 | Allaitement/MAMA | Pouvez-vous utiliser cette méthode si vos règles sont de retour ? | OUI 1 NON 2 NE SAIS PAS 8 | |
| 12 | Stérilisation masculine (Vasectomie) | À partir de quel moment votre partenaire est-il protégé contre une grossesse ? | APRES 3 MOIS | |
| 13 | Stérilisation féminine | Pour combien de temps êtes-vous protégés contre la grossesse après avoir été stérilisée ? | PERMANENTE AVEC PETIT RISQUE D'ECHEC 1 AUTRE | |

| 4. Informations sur la satisfaction de la cliente | | | | | |
|---|---|-------------------------------|----------|-------------------------------|----------|
| NO. | QUESTIONS | CODES | | AL | LER A |
| | Maintenant je vais vous poser quelques questions Je voudrais avoir votre avis sincère au sujet de cho informations aideront à améliorer les services de p | ses à propos desquelles n | | | |
| 200 | | HOURS | MINS | | |
| 201 | Combien de temps avez- vous attendu entre le moment de votre arrivé à ce service et le moment où vous avez pu voir le prestataire pour la consultation? | MINUTES | | | |
| 202 | Maintenant je vais m'enquérir de quelques problèm les formations sanitaires. A chaque fois que je mer problème pour vous aujourd'hui ; et si oui, s'il était | tionne l'un d'entre eux, dite | s-moi SV | P, s'il e | était un |
| | | GRAND | | PAS 1 PROB- <u>LEME</u> | |
| 01 | Le temps d'attente | ATTENTE 1 | 2 | 3 | 8 |
| 02 | La Capacité de discuter des problèmes ou des soucis concernant votre santé avec le prestataire | DISCUSSION PROBLEMES 1 | 2 | 3 | 8 |
| 03 | La quantité d'explication que vous avez reçue au sujet de n'importe quel problème ou méthode de planification familiale | EXPLIQ. PROB. OU TRAITEMENT 1 | 2 | 3 | 8 |
| 04 | La qualité de l'examen et du traitement fournis | QUALITE 1 | 2 | 3 | 8 |
| 05 | L'intimité par rapport à d'autres qui vous voient en train d'être examinée | INTIM. VISUELLE 1 | 2 | 3 | 8 |
| 06 | L'intimité par rapport à d'autres qui écoutent votre discussion relative à la consultation | INTIMITE AUDITIVE 1 | 2 | 3 | 8 |
| 07 | La disponibilité des médicaments ou des métho- des planification familiale dans l'établissement | MEDICAMENTS 1 | 2 | 3 | 8 |
| 08 | Les heures de service dans cet établissement | HEURES DE SERVICE 1 | 2 | 3 | 8 |
| 09 | Le nombre de jours de services mis à votre disposition | JOURS DE 1 SERVICE | 2 | 3 | 8 |
| 10 | La propreté de l'établissement | PROPRETE 1 | 2 | 3 | 8 |
| 11 | Comment le personnel vous a traité | COMMENT 1 A ETE TRAITEE | 2 | 3 | 8 |
| 12 | Le coût des services ou du traitement | COUT 1 | 2 | 3 | 8 |
| 13 | Tout autre problème que vous avez eu aujourd'hui et que je n'ai pas mentionné | (SPECIFIER) 1 | 2 | 3 | 8 |
| 203 | Avez-vous une assurance ou un programme sem- blable, ou un arrangement institutionnel qui paye pour vous en partie ou la totalité des services que vous recevez dans cet établissement ? | OUI NON NE SAIT PAS | 2 | | |
| 204 | Vous a-t-on comptabilisé, ou avez-vous payé quel- que chose pour des services reçus aujourd'hui ? | OUI | | → 2 | 206 |

| NO. | QUESTIONS | CODES | ALLER A |
|-----|--|---|----------------|
| 205 | Quel est le montant total que vous avez payé pour tous les services ou traitements que vous avez reçus dans cet établissement aujourd'hui? | 1) MONT- ANT TOTAL RIEN PAYE | |
| | Prenez en compte, SVP, toute somme d'argent que vous avez payée pour les services, les tests en laboratoire, ou les médicaments. | 2) LAB 3) MEDI- CAMENT 4) CON- SULTA. 5) AUTRE | |
| 206 | Est-ce que c'est l'établissement de santé le plus proche de chez vous ? | OUI 1 NON 2 NE SAIT PAS 8 | → 208 → 208 |
| 207 | Quelle était la raison principale pour laquelle vous n'êtes pas allée à l'établissement le plus proche de chez vous ? | TEMPS DE TRAVAIL PAS COMMODE | |
| 208 | Avez-vous déjà visité cet établissement par le passé (soit en tant que patiente ou visiteuse rendant visite à quelqu'un ou accompagnant un patient ou une patiente)? | OUI | |

5. Caractéristiques Personnelles de la Cliente

| NO. | QUESTIONS | CODES | ALLER A |
|-----|---|--|-------------------------|
| | Maintenant je vais vous poser quelques questions part des réponses sincères car ces informations no | | votre |
| 301 | Quel était votre âge à votre dernier anniversaire? | AGE EN ANNEES | |
| 302 | Savez-vous lire ou écrire? | OUI, LIRE SEULEMENT 1 OUI, LIRE ET ECRIRE 2 NON 3 | |
| 303 | Avez-vous déjà fréquenté l'école (formelle)? | OUI | |
| 304 | Quel est le plus haut niveau scolaire que vous avez atteint? | INFORMEL1PRIMAIRE2SECONDAIRE3SUPERIEUR4TERTIAIRE5 | → 306 |
| 305 | Quelle est la classe la plus élevée que vous avez complétée à ce niveau? | CLASSE/ANNEE | |
| | Merci infiniment d'avoir pris de votre temps pour rép quelle information que vous avez fournie sera maint et bonne journée! | oondre à mes questions. De nouveau, l tenue complètement confidentielle. Me | n'importe rci encore |
| 306 | ENREGISTREZ L'HEURE DE LA FIN DE L'INTERV | /IEW | |
| 307 | Commentaires de l'enquêteur : | | |

MEASURE DHS + ÉVALUATION DE LA PRESTATION DE SERVICES Observation de la Consultation de l'Enfant Malade 1. Identification de la Formation Sanitaire 0 S С TYPE DE QUESTIONNAIRE...... Nom de la formation: Localisation de la formation: NUMÉRO DE LA FORMATION SANITAIRE..... 2. Informations sur le Prestataire Catégorie de prestataire: 08 INFIRMIER A1 15 NUTRITIONISTE A1 09 INFIRMIER A2 16 NUTRITIONISTE A2 10 INFIRMIER A3 17 ASSISTANT SOCIAL A0 01 GYNÉCO-OBSTÉTRICIEN CATÉGORIE **02** PÉDIATRE PRESTATAIRE 03 CHIRURGIEN 03CHIRORGIEN10INTIMULICAS17AGGITATI GGGILA04AUTRE SPÉCIALISTE11AUXILIAIRE SANTE18ASSISTANT SOCIAL A105MÉDECIN GÉNÉRALISTE12TECHNICIEN LAB A119ASSISTANT SOCIAL A206MÉDECIN CHEF13TECHNICIEN LAB A220PHARMACIEN A0 14 TECHNICIEN LAB A3 21 PHARMACIEN A1 07 SAGE-FEMME A1 30 AUTRE (SPÉCIFIER) Sexe du prestataire: (1=Masculin; 2=Féminin) SEXE DU PRESTATAIRE..... UN NUMÉRO DE SÉRIE (NS) DE LA LISTE DU PERSONNEL DEVRAIT ÊTRE EMPLOYÉ. EMPLOYER LE MÊME NOMBRE POUR L'ENTREVUE ET NUMERO (NS) DU PRESTATAIRE..... L'OBSERVATION DU PERSONNEL. 3. Informations sur l'Observation JOUR Date: ANNÉE Nom de l'observateur: CODE DE L'OBSERVATEUR CODE DU (DE LA) CLIENT(E)..... Code du (de la) client(e):

| | 4. OBSERVATION DE LA CONSULTATION DE L | 'ENFANT MALADE | | | | | |
|-----|---|--|---------------|--|--|--|--|
| NO. | QUESTIONS | CODES | ALLER A | | | | |
| | AVANT D'OBSERVER LA CONSULTATION, VOUS D PRESTATAIRE DE SERVICE ET DU (DE LA) CLIEN' SAIT QUE VOUS N'ÊTES PAS LÀ POUR L'ÉVALUER À CONSULTER PENDANT LA SESSION. | T(E). ASSUREZ-VOUS QUE LE PRESTAT | | | | | |
| | À LIRE AU PRESTATAIRE: Bonjour. Je suis []. Je représente l'Institut National de la Statistique. Nous faisons une enquête auprès des formations sanitaires dans le but de trouver des moyens d'améliorer l'offre des services. Je voudrais observer votre consultation avec ce (cette) client (e) afin de comprendre comment les services sont fournis dans cette formation. | | | | | | |
| | Les informations de cette observation sont confidentielles. Ni votre nom, ni celui du client ne seront enregistrés. Cependant, l'information collectée pendant cette observation, pourra être utilisée par le ministère de la Santé ou les organismes appuyant des services dans cette formation, en vue de l'amélioration des services de santé. Des informations de cette observation pourront aussi être fournies aux chercheurs pour des analyses. Cependant, les informations seront fournies de telle manière que ni vous, ni le service, ni la cliente ne pourront être identifiés. Tous les rapports qui utiliseront les données de cette observation présenteront l'information sous forme globale, ce qui constitut une garantie supplémentaire de confidentialité. | | | | | | |
| | Avez-vous des questions à me poser ? Sachez que si, à n'importe quel moment, vous vous sentez gêné, vous pouvez me demander de partir. Ai-je votre permission d'être présent à cette consultation? Signature de l'Enquêteur Date | | | | | | |
| | (Indique qu | e l'enquêté accepte volontairement de pa | rticiper) | | | | |
| 100 | ENREGISTREZ SI OUI OU NON LA PERMISSION A ÉTÉ DONNEE PAR LE PRESTATAIRE. | OUI | → FIN | | | | |
| | A LIRE AU CLIENT (E): Bonjour, je m'appelle Je représente l'Institut National de la statistique. Nous faisons une enquête sur les prestations au niveau des formations de santé. Je voudrais être présent tandis que vous recevez des services aujourd'hui, afin de mieux comprendre comment les soins sont fournis. Nous ne sommes pas en train d'évaluer [L'INFIRMIERE/LE DOCTEUR/LE PRESTAIRE] ou le service en particulier, mais plutôt nous essayons d'avoir une image de la situation globale afin d'améliorer des services. Des informations de cette observation peuvent être fournies aux chercheurs pour des analyses, mais ni votre nom ni la date des prestations ne seront divulgués, ainsi votre identité et n'importe quelle information sur vous | | | | | | |
| | demeureront complètement confidentielles. Sachez que si vous décidez de me permettre d'assister pour observer votre visite c'est de manière volontaire et votre décision n'affectera en rien les services que vous recevrez. Si, à un moment quelconque, vous préférez que je quitte la consultation, n'hésitez pas à me le dire. | | | | | | |
| | Après la consultation, mon collègue souhaiterait parler avec vous au sujet de votre expérience ici aujourd'hui. Avez-vous des questions à me poser ? Sachez que si, à un moment quelconque, vous vous sentez gênée par ma présence, vous pouvez me demander de partir. Ai-je votre permission d'être présent à cette consultation ? | | | | | | |
| | | ure de l'Enquêteur Date le que l'enquêté accepte volontairement d | e participer) | | | | |
| 101 | ENREGISTREZ SI OUI OU NON LA PERMIS- SION A ÉTÉ DONNEE PAR L'ACCOMPAGNA- TEUR | OUI | → FIN | | | | |
| 102 | ENREGISTREZ L'HEURE DU DEBUT DE L'OBSERVATION | | | | | | |
| 103 | INDIQUEZ LE SEXE DE L'ENFANT | MASCULIN | | | | | |
| 104 | ENREGISTREZ LE TYPE DE VISITE (CECI SE REFERE A CETTE MALADIE). | PREMIÈRE VISITE | | | | | |

Interaction entre le prestataire et l'accompagnateur et l'enfant Malade

| NO. | Interaction entre le prestataire et l'accom QUESTIONS | ipagilato | CODES | in maiaac | ALLER A |
|--|--|------------|-----------|-----------------------|---------|
| 105 | INDIQUEZ SI LE PRESTATAIRE A DEMANDÉ OU SI L'ACCOMPAGNATEUR A MENTIONNÉ QUE L'ENFANT A EU L'UN OU L'AUTRE DES SYMPTÔMES PRINCIPAUX SUIVANTS | OUI | NON | NSP | |
| 01 | Toux ou respiration difficile (ex. respiration rapide) | 1 | 2 | 8 | |
| 02 | Diarrhée | 1 | 2 | 8 | |
| 03 | Fièvre ou corps chaud | 1 | 2 | 8 | |
| 04 | Douleur ou écoulement à l'oreille | 1 | 2 | 8 | |
| 106 INDIQUEZ SI LE PRESTATAIRE A DEMA SI L'ACCOMPAGNATEUR A MENTIONN L'UNE OU L'AUTRE CHOSE SUIVANTE | | N | | | |
| 01 | L'enfant est incapable de boire ou de teter | 1 | 2 | 8 | |
| 02 | L'enfant vomit tout | 1 | 2 | 8 | |
| 03 | L'enfant a eu des convulsions avec cette maladie | 1 | 2 | 8 | |
| 107 | INDIQUEZ SI LE PRESTATAIRE A FAIT L'UN OU L'AUTRE DES EXAMENS PHYSIQUES CI-APRES | | | | |
| 01 | Pris la température de l'enfant en utilisant un thermomètre | 1 | 2 | 8 | |
| 02 | Touché l'enfant pour sentir la chaleur du corps/fièvre | e 1 | 2 | 8 | |
| 03 | Compté le rythme respiratoire utilisant un temporisateur | 1 | 2 | 8 | |
| 04 | Ausculté l'enfant (écouter la poitrine avec le stéthos. |) 1 | 2 | 8 | |
| 05 | Examiné la peau pour voir s'il y a déshydratation ou non (pincer la peau de l'abdomen) | 1 | 2 | 8 | |
| 06 | Vérifié la paleur en regardant les paumes | 1 | 2 | 8 | |
| 07 | Vérifié la pâleur de la conjonctive ou la bouche | 1 | 2 | 8 | |
| 08 | Regardé dans l'oreille de l'enfant | 1 | 2 | 8 | |
| 09 | Vérifié derrière l'oreille de l'enfant | 1 | 2 | 8 | |
| 10 | Déshabillé l'enfant pour l'examiner (des épaules/aux chevilles) | 1 | 2 | 8 | |
| 11 | Pressé les deux pieds pour vérifier la présence d'oedème | 1 | 2 | 8 | |
| 12 | Évalué les symptomes d'une infection suspecte par le VIH | 1 | 2 | 8 | |
| 13 | Pesé l'enfant SI OUI: | 1 | 2¬ 108 | 8 - 108 | |
| 14 | Reporté le poids sur le diagramme de croissance. | 1¬, 108 | 2 | 8 | |
| 15 | Comparé le poids de l'enfant au poids de référence | 1 | 2 | 8 | |

| NO. | QUESTIONS | | CODE | S | | ALLER A |
|-----|---|--------|------|-----|-----|---------|
| 108 | INDIQUEZ SI LE PRESTATAIRE A DEMANDE OU PROCEDE OU NON A D'AUTRES EXAMENS RELATIFS A LA SANTE DE L'ENFANT EN FAISANT L'UNE OU L'AUTRE DES CHOSES SUIVANTES | OUI | NON | ١ | ISP | |
| 01 | Offrir à l'enfant quelque chose à boire ou demander à la mère de mettre l'enfant au sein (SI L'ENFANT BOIT OU PREND LE SEIN PENDANT LA VISITE, CECI COMPTE EN TANT QUE « OUI ») | 1 | 2 | | 8 | |
| 02 | S'enquérir des pratiques d'alimentation normales quand l'enfant n'est pas malade | 1 | 2 | | 8 | |
| 03 | S'enquérir des pratiques d'allaitement normales au sein quand l'enfant n'est pas malade | 1 | 2 | | 8 | |
| 04 | S'enquérir des pratiques alimentaires ou d'allaitement de l'enfant pendant cette maladie | 1 | 2 | | 8 | |
| 05 | Mentionner le poids ou la croissance de l'enfant à l'accompagnateur, ou discuter le diagramme de croissance avec l'accompagnateur | 1 | 2 | | 8 | |
| 06 | Regarder la carte de vaccination de l'enfant ou interroger l'accompagnateur au sujet des vaccinations | - 1 | 2 | 8 | | |
| 07 | Demander si l'enfant a reçu de la vitamine A | 1 | 2 | 2 8 | | |
| 08 | Regarder la carte de santé de l'enfant avant de com mencer la consultation, ou tout en rassemblant les informations de l'accompagnateur, ou en examinant l'enfant (CE DOCUMENT PEUT ÊTRE UNE CARTE DE VACCINATION OU AUTRE CARTE DE SANTE) | | 2 | | 8 | |
| 109 | INDIQUER SI LE PRESTATAIRE A FAIT L'UNE OU L'AUTRE DES CHOSES SUIVANTES EN CONSEILLANT L'ACCOMPAGNATEUR. | OUI | NON | NSP | NA | |
| 01 | Fournir des informations générales au sujet de l'alimentation ou de l'allaitement au sein de l'enfant même lorsqu'il n'est pas malade. | 1 | 2 | 8 | | |
| 02 | Dire à l'accompagnateur de donner des liquides supplémentaires à l'enfant pendant cette maladie. | 1 | 2 | 8 | | |
| 03 | Dire à l'accompagnateur de continuer d'alimenter l'enfant pendant cette maladie. | 1 | 2 | 8 | | |
| 04 | Dire à l'accompagnateur que l'enfant a telle maladie | 1 | 2 | 8 | | |
| 05 | Décrire les signes ou les symptômes pour lesquels l'enfant devrait être immédiatement ramené à la formation. | 1 | 2 | 8 | | |

| NO. | QUESTIONS | | COD | ES | ALLER A |
|-----|---|------|-----------------------|------------------------|---------|
| 110 | INDIQUEZ SI L'ENFANT A ÉTÉ REFERE VERS UN AUTRE PRESTATAIRE OU POUR UN TEST EN LABORATOIRE | 1 | 2¬ 111 | 8- ₇ 111 | |
| 01 | L'ENFANT A-T-IL ETE REFERE A UN AUTRE PRESTATAIRE? | 1 | 2 | 8 | |
| 02 | L'ENFANT A-T-IL ETE RÉFÉRÉ POUR UN TEST E LABORATOIRE ? | :N 1 | 2 | 8 | |
| 03 | LE PRESTATAIRE A-T-IL EXPLIQUÉ LA RAISON DE LA RÉFÉRENCE ? | 1 | 2 | 8 | |
| 04 | EST-CE QU'UNE FICHE DE LIAISON POUR LA RÉFÉRENCE A ÉTÉ DONNÉE ? | 1 | 2 | 8 | |
| 05 | LE PRESTATAIRE A-T-IL EXPLIQUÉ OÙ/CHEZ QUI ALLER ? | 1 | 2 | 8 | |
| 06 | LE PRESTATAIRE A-T-IL EXPLIQUÉ QUAND ALLER POUR LA RÉFÉRENCE ? | 1 | 2 | 8 | |
| 111 | CETTE QUESTION SE RAPPORTE À DES MÉDI- CAMENTS QUE L'ACCOMPAGNATEUR DONNERA À L'ENFANT À LA MAISON. ELLE N'INCLUT PAS LE PARACÉTAMOL OU LES SRO FOURNIS POUR UN TRAITEMENT IMMÉDIAT MAIS NON PRESCRITS POUR UN TRAITEMENT À DOMICILE. | OUI | NON | NSP | |
| 01 | A donné ordonnance écrite | 1 | 2 | 8 | |
| 02 | A fourni des médicaments par voie orale pendant la consultation | 1 | 2 - 112 | 8 - 112 | |
| | LE PRESTATAIRE A-T-II EXPLIQUE : | | | | |
| 03 | Quelle quantité de médicaments prendre à chaque prise [DOSE] | 1 | 2 | 8 | |
| 04 | Combien de fois par jour le médicament devrait être pris [FRÉQUENCE] | 1 | 2 | 8 | |
| 05 | Le nombre de jours pendant lequel le médicament devrait être pris [DURÉE] | 1 | 2 | 8 | |
| 06 | Demandé à l'accompagnateur de répéter les instructions données pour la prise des médicaments | s 1 | 2 | 8 | |
| 07 | Donné la première dose du traitement oral à l'enfan | t 1 | 2 | 8 | |
| 08 | Observé le client qui a acheté gratuitement la MII | 1 | 2 | 8 | |
| 09 | Observé le client qui a acheté au prestataire la MII | 1 | 2 | 8 | |
| 10 | explications données sur l'utilisation de la MII | 1 | 2 | 8 | |

| NO. | QUESTIONS | CODES | ALLER A |
|-----|---|--|---------|
| 112 | INDIQUEZ SI LE PRESTATAIRE A UTILISÉ DES AIDES VISUELS EN DONNANT À L'ACCOMPAGNATEUR DES CONSEILS ÉDUCATIFS SUR LA SANTÉ DE L'ENFANT | OUI NON NSP 1 2 8 | - |
| 113 | INDIQUEZ SI LE PRESTATAIRE PRINCIPAL S'ES REFERE OU NON A LA CARTE/LIVRET DE SANTE DE L'ENFANT AVANT OU PENDANT LA CONSULTATION. | T OUI | —→ 115 |
| 114 | INDIQUEZ SI LE PRESTATAIRE PRINCIPAL A ÉCRIT SUR LA CARTE/LIVRET DE SANTÉ DE L'ENFANT. | OUI | |
| 115 | INDIQUEZ SI QUELQU'UN A PARLE D'UNE VISITE DE SUIVI POUR L'ENFANT | OUI | |
| 116 | ENREGISTREZ LE RESULTAT DE LA CONSULTATION [C'EST LE MOMENT OU L'OBSERVATION PREND FIN] | ENFANT RENTRE CHEZ LUI1 ENFANT REFERE VERS PRESTATAIRE DANS LA MEME FORMATION 2 ENFANT ADMIS DANS MEME FORMATION | |
| 117 | ENREGISTRER L'HEURE DE LA FIN DE LA CONS | SULTATION. | |

6. Classification et Traitement

DEMANDEZ AU PRESTATAIRE DE VOUS DIRE LE DIAGNOSTIC. EXPLIQUEZ QUE POUR N'IMPORTE QUEL DIAGNOSTIC OU SYMPTÔME VOUS VOULEZ SAVOIR SI LE PROBLÈME ÉTAIT GRAVE, MODÉRÉ, OU MINEUR. DEMANDEZ ALORS À PROPOS DU TRAITEMENT PRESCRIT OU FOURNI. INSISTEZ SI NECESSAIRE.

| | DIAGNOSTIC OU PRINCIPAUX SYMPTÔMES (SI AUCUN DIAGNOSTIC) | 1 GRAVE | 2 MOD- ERE | 3 MINE- EUR | 4 NON | 8 NSP |
|-----|---|------------|------------------|-------------------|----------|----------|
| 201 | SYSTEME RESPIRATOIRE | | | | | |
| | 1) PNEUMONIE | 1 | 2 | | 4 | 8 |
| | 2) BRONCHO-PNEUMONIE | 1 | 2 | | 4 | 8 |
| | 3) SPASME BRONCHIQUE/ASTHME | 1 | 2 | 3 | 4 | 8 |
| | 4) INFECTION RESPIRATOIRE SUPÉRIEURE (IRS) | 1 | 2 | 3 | 4 | 8 |
| | 5) MALADIE RESPIRATOIRE, DIAGNOSTIC | | | | | |
| | INCERTAIN | 1 | 2 | 3 | 4 | 8 |
| | 6) TOUX, DIAGNOSTIC INCERTAIN | 1 | 2 | 3 | 4 | 8 |
| 202 | SYSTEME DIGESTIF | | | | | |
| | 1) DIARRHEE PERSISTANTE | 1 | 2 | 3 | 4 | 8 |
| | 2) DIARRHEE | 1 | 2 | 3 | 4 | 8 |
| | 3) DYSENTERIE | 1 | 2 | 3 | 4 | 8 |
| | 4) AMIBIASE | 1 | 2 | 3 | 4 | 8 |
| | 5) AUTRE DIARRHEE | | | | | |
| | (SPECIFIER) | 1 | 2 | 3 | 4 | 8 |
| 203 | DÉSHYDRATATION | | | | | |
| | 1) DÉSHYDRATATION | 1 | 2 | 3 | 4 | 8 |
| 204 | PALUDISME | | | | | |
| | 1) PALUDISME (DIAGNOSTIC PAR SYMPTÔMES) | 1 | 2 | 3 | 4 | 8 |
| | 2) PALUDISME (DIAGNOSTIC PAR TEST MICROSC. | 1 | 2 | 3 | 4 | 8 |
| | 3) PALUDISME (DISGNOSTIC PAR TEST RAPID) | 1 | 2 | 3 | 4 | 8 |
| | 4) PALU. PROBABLE (PAR SYMPTOMES) | 1 | 2 | 3 | 4 | 8 |
| 205 | FIEVRE | | | | | |
| | 1) FIEVRE | 1 | 2 | 3 | 4 | 8 |
| | 2) ROUGEOLE | 1 | 2 | 3 | 4 | 8 |
| | 3) ROUGEOLE AVEC COMPLICATIONS | 1 | 2 | 3 | 4 | 8 |
| 206 | L'OREILLE | | | | | |
| | 1) MASTOIDITE | 1 | 2 | 3 | 4 | 8 |
| | | 1 | | | 4 | 8 |
| | 3) INFECTION CHRONIQUE DE L'OREILLE | 1 | 2 | 3 | 4 | 8 |
| 207 | LA GORGE | | | | | |
| | 1) ENDOLORIE, INFECTION STREPTOCOCCIQUE | 1 | 2 | 3 | 4 | 8 |
| | 2) ENDOLORIE, INFECT. NON-STREPTOCOCCIQUE | 1 | 2 | 3 | 4 | 8 |
| | 3) AUTRE DIAGNOSTIC POUR GORGE OU OREILLE (A SPECIFIER) | 1 | 2 | 3 | 4 | 8 |
| 208 | AUTRE | | | | | |
| | 1) AUTRE DIAGNOSTIC (SPECIFIER) | 1 | 2 | 3 | 4 | 8 |

| 209 | VÉRIFIEZ LES MALADIES RESPIRATOIRES A 201. SI LES CODES 1, 2 OU 3 SONT ENCERCLES, CLARIFIEZ AVEC LE PRESTATAIRE S'IL Y AVAIT SIFFLEMENT OU PAS. | PAS DE SIF NON APPLI | EMENT FLEMENT. ICABLE AIN | 2 5 | |
|-----|--|-------------------------|--|-------------|--|
| | DEMANDEZ A PROPOS DE LA PRESCRIPTION, DU TRAITEMENT ET DES MESURES PRISES RELATI- VEMENT A LA MALADIE ET INSISTEZ : « QUELQUE CHOSE D'AUTRE ? » | OUI | NON | NSP | |
| 210 | 1 AUCUN TRAITEMENT | 1 7 21 | 2 7 | 8 | |
| 211 | 1) INJECTION DEBENZATHINE PENICILLINE 2) INJECTION D'AUTRE ANTIBIOTIQUE 3) AUTRE INJECTION | 1 1 1 | 2 2 2 | 8 8 8 | |
| | 4) ANTIBIOTIQUE COMPRIMES/SIROP | 1 | 2 | 8 | |
| | 5) CO-TRIMOXAZOLE/AMOXICILLINE | 11 | 2 | 8 | |
| | 6) PARACETAMOL 7) ZINC (pour diarrhée) (SPECIF. DOSE en mg) | 1 | <u> 2 </u> | 8 8 | |
| | 8) VITAMINES | 1 | 2 | 8 | |
| | 9) SIROPS CONTRE LA TOUX/AUTRE MEDICAMEN POUR TRAITEMENT SYMPTOMATIQUE | T 1 | 2 | 8 | |
| 212 | RESPIRATOIRE | | | | |
| | 1) NEBULISEUR OU INHALATEUR | 1 | 2 | 8 | |
| | BRONCHODILATATEUR INJECTABLE (ADRENALINE) | 1 | 2 | 8 | |
| | 3) BRONCHODILATATEUR ORAL | 1 | 2 | 8 | |
| | 4) OREILLE SECHEE PAR DES TIGES MONTEES | 1 | 2 | 8 | |
| 213 | PALUDISME | | | | |
| | QUININE INJECTABLE, FANSIDAR (SP) OU ARTEMETHER | 1 | 2 | 8 | |
| | 2) CHLOROQUINE INJECTABLE | 1 | 2 | 8 | |
| | 3) AUTRE ANTI-PALUDEEN INJECTABLE | 1 | 2 | 8 | |
| | 4) ARTEMETHER ORAL + LUMEFANTRINE (COARTEM) | 1 | 2 | 8 | |
| | 5) ARTESUNATE ORAL + AMODIAQUINE | 1 | 2 | 8 | |
| | 6) ARTESUNATE ORAL + FANSIDAR (SP) | 1 | 2 | 8 | |
| | 7) ARTESUNATE ORAL + MEFLOQUINE | 1 | 2 | 8 | |
| | 8) AMODIAQUINE ORAL + FANSIDAR (SP) | 1 | 2 | 8 | |
| | 9) ARTESUNATE ORAL | 1 | 2 | 8 | |
| | 10) FANSIDAR ORAL | 1 | 2 | 8 | |
| | 11 AMODIAQUINE ORALE | 1 | 2 | 8 | |
| | 12) CHLOROQUINE ORALE | 1 | 2 | 8 | |
| | 13) AUTRE ANTIPALUDEEN ORAL | 1 | 2 | 8 | |
| | (SPECIFIER) | | | | |

| 214 | DESHYDRATATION | OUI | NON | NSP | |
|-----|--|---|--|---|--|
| | 1) TRO MAISON | 1 | 2 | 8 | |
| | 2) TRO INITIAL DANS LA FORMATION (4 HEURES) | 1 | 2 | 8 | |
| | 3) SERUMS INTRAVEINEUX | 1 | 2 | 8 | |
| 215 | ROUGEOLE 1) VITAMINE A 2) CONSOMMER DES ALIMENTS SOLIDES | 1 | 2 | | |
| | 3) PRENDRE DES LIQUIDES SUPPLEMENTAIRES | 1 | 2 | 8 | |
| | 4) PRENDRE DU LAIT MATERNEL | 1 | 2 | 8 | |
| 216 | 1 AUTRE TRAITEMENT(SPECIFIER) | 1 | 2 | 8 | |
| 217 | Avez-vous donné ou référé l'enfant pour une vaccination ? SI NON : POURQUOI PAS ? | PRESTA. A NE MANQ A COMP VACCIN N ENFANT T CE N'EST LA VACC N'A PAS V | A REFERE UE PAS DE V LETE VACCI ON DISPONI ROP MALACI PAS LE JOU CINATION ÉRIFIÉ POU | /ACCIN INATIONS3 BLE4 DE5 R DE6 | |
| 218 | ENREGISTREZ L'HEURE DE LA FIN DE L'OBSERVAT | ION | | | |
| | Commentaires de l'Observateur: | | | | |

MEASURE DHS+ ÉVALUATION DE LA PRESTATION DE SERVICES Interview de Sortie de l'Accompagnateur de l'Enfant Malade

| 1. Identification de la Forr | 1. Identification de la Formation Sanitaire | | | | |
|--|---|--|--|--|--|
| Nom de la formation <u>:</u> Localisation de la formati <u>on:</u> | TYPE DE QUESTIONNAIRE X S C | | | | |
| NUMÉRO DE LA FORMATION | | | | | |
| 2. IIIIOIIIIations Sui | I interview | | | | |
| Date: | JOUR | | | | |
| Nom de l'enquêteur | CODE DE L'ENQUETEUR | | | | |
| Code du (de la) client€ | CODE DU (DE LA) CLIENT(E) | | | | |
| Sexe de l'accompagnateur (1=Masculin; 2=Féminin) | SEXE DE L'ACCOMPAGNATEUR | | | | |

| | 3. Informations sur la Visite | | | | | |
|-----|--|---|--|--|--|--|
| NO. | QUESTIONS | CODES ALLER A | | | | |
| | A LIRE A L'ACCOMPAGNATEUR: Bonjour, je suis Comme mon collègue l'a déjè mentionné, nous représentons l'Institut National de la Statistique. Nous menons une enquête sur les services de santé au niveau des formations sanitaires. Afin d'améliorer les services qu'offre cette formation, nous voudrions vous poser quelques questions sur votre expérience ici aujourd'hui | | | | | |
| | Sachez que la participation à cette entrevue est complètement volontaire et n'affectera en rien les services que vous recevrez pendant n'importe quelle visite future. Vous pouvez refuser de répondre à n'importe quelle question, et vous pouvez arrêter l'entrevue à tout moment. | | | | | |
| | Les informations de cette enquête peuvent être fournies aux chercheurs pour des analyses, mais ni votre nom ni la date des services ne seront divulgués, ainsi votre identité demeurera complètement confidentielle. Si, à un moment quelconque, vous souhaitez qu'on arrête l'entrevue et que je quitte le service, je vous prie de me le dire. | | | | | |
| | Avez-vous des questions à me poser ? Ai-je votre perm | nission de continuer l'entrevue ? | | | | |
| | | e l'Enquêteur Date e l'enquêté accepte volontairement de participer) | | | | |
| 100 | Puis-je commencer l'entrevue? | CLIENT ACCEPTE 1 CLIENT REFUSE 2 | | | | |
| 101 | ENREGISTREZ L'HEURE DU DEBUT DE L'INTERVIE | W | | | | |
| 102 | Quel est le nom de l'enfant malade? | NOM | | | | |
| 103 | En mois et quelle année [NOM] est né? | MOIS | | | | |
| | | NE SAIT PAS MOIS 98 | | | | |
| | | ANNEE | | | | |
| | | NE SAIT PAS ANNEE 9998 | | | | |
| 104 | AVEZ-VOUS PU ETABLIR LA DATE DE NAISSANCE COMPLETE DE L'ENFANT? | OUI | | | | |
| 105 | Quel est l'âge de [NOM] en mois (révolus)? | AGE EN MOIS | | | | |
| 106 | Avez-vous amené [NOM] au service aujourd'hui parce qu'il (elle) a eu l'un des problèmes ci-après? | <u>OUI</u> <u>NON</u> | | | | |
| 01 | Toux ou difficulté pour respirer | TOUX/DIFF. RESPIR. 1 2 | | | | |
| 02 | Diarrhée | DIARRHEE 1 2 | | | | |
| 03 | Fièvre/corps chaud | FIEVRE/CORPS CHAUD 1 2 | | | | |
| 04 | Vomissements | VOMISSEMENTS 1 2 | | | | |
| 05 | Problèmes d'alimentation | PROB. D'ALIMENTATION 1 2 | | | | |
| 06 | Convulsions | CONVULSIONS 1 2 | | | | |
| 07 | Somnolence excessive | SOMNOLENCE EXCES. 1 2 | | | | |
| 107 | Pour quelles autres raisons avez-vous amené [NOM] à cette formation sanitaire aujourd'hui? ENCERCLEZ TOUT CE QUI EST MENTIONNE. | PROBL. DES YEUX | | | | |
| | INSISTEZ: Quelque chose d'autre? | AUTRE GRAVE X (SPECIIER) AUCUNE AUTRE RAISON | | | | |

| NO. | QUESTIONS | CODES | ALLER A |
|------|--|--|-------------------------|
| 108 | Est-ce que [NOM] a été amené ici avant pour cette même maladie ? | OUI. 1 NON. 2 NE SAIT PAS. 8 | → 110 → 110 |
| 109 | SI OUI: Il y a combien de temps de cela? | AU COURS SEMAINE DERN 1 IL Y A 2 A 4 SEMAINES 2 IL Y A PLUS DE 4 SEMAINES 3 NE SAIT PAS 8 | |
| 110 | Il y a combien de jours que la maladie pour laquelle vous avez amené [NOM] ici a commencé ? SI MOINS D'UN JOUR, ENREGISTREZ 00 | IL Y AJOURS | |
| 111 | Le prestataire vous a-t-il dit la maladie dont souffrait [NOM]? | OUI | |
| 112 | Que ferez-vous si [NOM] ne se rétablit pas complètement ou que son état s'aggrave ? | RETOURNE A LA FORMATION. 1 VA A AUTRE FORMATION. 2 VA CHEZ AUTRE AGENT DE SANTE/PHARMACIE. 3 VA CHEZ GUERISSEUR TRADITIONNEL 4 ATTEND. 5 NE SAIT PAS. 8 | |
| 113 | Le prestataire vous a-t-il parlé au sujet de signes ou symptômes que vous pouvez voir et pour lesquels vous devez immédiatement ramener l'enfant ? SI NECESSAIRE, INSISTEZ: Y a-t-il de sérieux symptômes ou signes de danger pour lesquels on vous a dit de ramener [NOM] immédiatement? ENCERCLEZ LE SYMPTÔME ÉNUMÉRÉ SI L'ACCOMPAGNATEUR COMPREND QUE L'ENFANT DEVRAIT ÊTRE RAMENE SI LE SYMPTÔME NE DISPARAIT PAS OU L'ETAT S'AGGRAVE. | FIEVRE | |
| 114 | Le prestataire vous a-t-il dit quelque chose sur le fait qu'il faut ramener [NOM] de nouveau à la formation sanitaire pour le suivi ou raisons de non-urgence ? SI OUI: Pourquoi devriez-vous revenir ? | PLUS DE MEDICAMENTS A SI SYMPTÔMES OU ÉTAT ÉTAT S'AGGAVENT B RENDEZ-VOUS DE SUIVI C ENFANT ADMIS D VACCINATION ROUTINIERE E AUTRE X (SPECIFIER) NON Y NE SAIT PAS Z | |
| 114a | Durant cette visite ou une visite précédente, est-ce que le prestataire vous a donné gratuitement une MII ou en avez-vous en acheté une? S'IL Y A UNE INDICATION MONTRANT QUE LE CLIENT PRENDRA OU ACHÈTERA UNE MII AILLEURS DANS L'ÉTABLISSEMENT, CONSIDÉREZ QUE LE PRESTATAIRE A DONNÉ LA MII OU QUE LE CLIENT L' A ACHETÉE AU PRESTATAIRE | OUI, DONNÉ GRATUITEMENT A CETTE VISITE | → 115 → 115 → 115 |
| 114b | Combien avez-vous payé pour la MII? | NE SAIT PAS 9998 | |

| NO. | QUESTIONS | CODES | ALLER A |
|------|---|---|--------------|
| 115 | Le prestataire vous a-t-il donné ou prescrit des médicaments pour [NOM] à prendre à la maison ? | OUI, A DONNE MEDICAMENTS. 1 OUI, A DONNE ORDONNANCE. 2 A DONNE MEDICAMENTS ET ORDONNANCE. 3 NON. 8 | → 126 |
| 116 | DEMANDEZ À VOIR TOUS LES MÉDICAMENTS QUE L'ACCOMPAGNATEUR A REÇUS ET TOUTES LES ORDONNANCES QUI N'ONT PAS ENCORE ÉTÉ REMPLIES. ENCERCLEZ LA RÉPONSE DÉCRIVANT LES MÉDI- CAMENTS ET ORDONNANCES QUE VOUS VOYEZ. | A TOUS LES MEDICAMENTS 1 A CERTAIN. MEDS, CERTAINES PRESCRIP. NON REMPLIES 2 AUCUN MÉDICAMENT VU, DES ORDON. SEULEMENT 3 | |
| 117 | EST-CE QUE L'ACCOMPAGNATEUR A RECU LES MÉDICAMENTS ANTIPALUDEENS ? SI OUI, INDIQUEZ S'IL REPART AVEC LE TRAITEMENT COMPLET. | OUI, TRAITMENT COMPLET 1 OUI, TRAITEMENT PARTIEL 2 NON 3 | → 120 |
| 118 | EXPLIQUEZ : Je voudrais vous interroger spécifiquement au sujet de ce médicament (MONTREZ L'ANTIPALUDEEN). Savez-vous à quoi sert ce médicament ? | MENTIONNE PALUDISME | |
| 119a | EST-CE QUE LE CLIENT A REÇU DU COARTEM? SI OUI, DEMANDER À VOIR LA TAILLE DE LA PLAQUETTE | NON 0 OUI, 1-PLAQUETTE 1 OUI, 2-PLAQUETTES 2 OUI, 3-PLAQUETTES 3 OUI, 4-PLAQUET 4 | → 120 |
| 119b | COMBIEN DE BOITES CET ACCOMPAGNATEUR A T-IL? | NOMBRE DE BOITES | |
| 119c | Combien de fois par jour vous a t-on dit de donner ce médicament à votre enfant? | NOMBRE DE FOIS NE SAIT PAS 98 | |
| 119d | Combien de comprimés vous a t-on dit de donner chaque fois à votre enfant? | NOMBRE DE COMPRIMÉS NE SAIT PAS 98 | |
| 119e | Pendant combien de jours vous a t-on dit de donner ce médicament à votre enfant? | NOMBRE DE JOURS NE SAIT PAS 98 | |
| 119f | Est-ce que votre enfant a reçu une dose de ce médicament au cours de la visite? | OUI | |
| 119g | SI PAS DE RÉPONSE À 199c 199d OU SI LA RÉPON RENVOYEZ L'ENFANT AU PRESTATAIRE | SE À 199e EST NE SAIT PAS (98), | |
| 120 | EST-CE QUE L'ACCOMPAGNATEUR A D'AUTRES MÉDICAMENTS QUE L'ENFANT DOIT PRENDRE À LA MAISON? | OUI | → 126 |
| 121 | Est-ce que le prestataire dans la formation sanitaire vous a expliqué comment donner ces médicaments à [NOM] à la maison ? | OUI | |
| | SI CODE « 2 » OU « 8 » DITES À L'ACCOMPA- GNATEUR DE RETOURNER VOIR LE PRESTATAIRE | | |
| 122 | Pensez-vous que vous avez bien compris combien de chaque médicament il faut donner à [NOM] chaque jour? SI CODE « 2 » OU « 8 » ENCERCLÉ, DITES À L'ACCOMPAGNATEUR DE RETOURNER VOIR LE PRESTATAIRE | OUI | |
| 123 | Est-ce que vous pensez que vous avez bien compris combien de fois par jour il faut donner chacun de ces médicaments? SI CODE « 2 » OU « 8 » DITES À L'ACCOMPAGNATEUR DE RETOURNER VOIR LE PRESTATAIRE | OUI | |

| NO. | QUESTIONS | CODES | ALLER A |
|-----|---|--|---------|
| 124 | Pensez vous que vous avez bien compris pendant combien de jours il faut donner chacun de ces médicaments? SI CODE « 2 » OU « 8 » DITES À L'ACCOMPAGNATEUR DE RETOURNER VOIR LE PRESTATAIRE | OUI | |
| 125 | Est-ce qu'une dose de l'un quelconque de ces médicaments a déjà été donnée à [NOM] ici même au service ? | OUI | |
| 126 | Est-ce que [NOM] a reçu une injection aujourd'hui, ici même, pour traiter la maladie ? SI NON, VERIFIEZ LES ORDONNANCES ET ENREGISTREZ S'IL Y A UNE ORDONNANCE POUR UNE INJECTION. | OUI, RECU INJECTION | |
| | VÉRIFIE LES QUESTIONS CI-DESSUS (119, 121, 12: N'A PAS SU COMMENT DONNER LES MÉDICAMEN' A L'ACCOMPAGNATEUR DE RETOURNER AUPRES POUR UNE CLARIFICATION SUR LA FAÇON D'ADM | TS (RÉPONSE « 2 » OU « 8 ») SUGG DU PRESTATAIRE OU À LA PHARM | ÈREZ |
| 127 | Maintenant je voudrais vous poser quelques questions à propos de [NOM]. Quand il n'est pas malade, quels types de nourriture ou de liquides prend-il normalement? | SEULEMENT LE SEIN | |
| 128 | Est-ce qu'un prestataire vous a interrogé aujourd'hui au sujet des types de nourritures et des quantités que vous donnez normalement à [NOM] quand il n'est pas malade ? | OUI | |
| 129 | Est-ce que quelqu'un de la formation sanitaire a pesé [NOM] aujourd'hui ? | OUI | |
| 130 | Est-ce que quelqu'un vous a parlé aujourd'hui au sujet du poids de [NOM] et comment [NOM] se développe ? | OUI | |
| 131 | Depuis qu'il est tombé malade, est-ce que la manière de boire de [NOM] a changé par rapport à la normale? SI OUI: CLARIFIEZ SI L'ENFANT CONSOMME PLUS OU MOINS QUE D'HABITUDE. | PLUS QUE D'HABITUDE | |
| 132 | Depuis qu'il est tombé malade, est-ce que la manière de manger de [NOM] a changé par rapport à la normale? SI OUI: CLARIFIEZ SI L'ENFANT MANGE PLUS OU MOINS QUE D'HABITUDE. | PLUS QUE D'HABITUDE | |
| 133 | Qu'est-ce que le prestataire vous a dit au sujet de donner des aliments solides à [NOM] pendant cette maladie ? | DONNER MOINS QUE D'HAB | |
| 134 | Qu'est-ce que le prestataire vous a dit au sujet de donner des liquides (ou du lait maternel, si l'enfant est allaité) à [NOM] pendant cette maladie ? | DONNER MOINS QUE D'HAB | |
| 135 | Est-ce qu'un vaccin a été donné à [Nom] aujourd'hui? | OUI | |

| NO. | | QUESTIONS | | CODE | S | ALLER A |
|-----|--|--|------|----------------|----------------------------|---------|
| 136 | Avez-vous la carte de vaccination de [NOM] sur vous | | | | 1 2 | |
| 137 | DE L'ENFAN | A VOIR LA CARTE DE VACCINATION NT. INDIQUEZ SI LA CARTE PROUVE ANT A ÉTÉ VACCINÉ AUJOURD'HUI. | | | 1 | |
| 138 | A REÇU OU LAQUELLE COLONNE | VERIFIEZ LA CARTE DE SANTÉ DE L'ENFANT ET INDIQUEZ DANS LA COLONNE « a » SI L A REÇU OU NON L'UNE DES VACCINATIONS CI-APRÈS. EN OUTRE VÉRIFIEZ LA DATE À LAQUELLE CHACUNE DES VACCINATIONS A ÉTÉ DONNÉE ET ENREGISTREZ-LA DANS L COLONNE « b ». SI AUCUNE DATE N'EST ENREGISTRÉE SUR LA CARTE, NOTEZ 66 POUF JOUR ET LE MOIS ET 6666 POUR L'ANNÉE. | | | | |
| | | L'ENFANT A-T-IL REÇU LA VACCINATION? | JOUR | DATI R MOIS | E ANNEE | |
| | | а | | b | | |
| 01 | POLIO-0 | OUI | | | | |
| 02 | BCG | OUI | | | | |
| 03 | POLIO-1 | OUI | | | | |
| 04 | POLIO-2 | OUI | | | | |
| 05 | POLIO-3 | OUI | | | | |
| 06 | PENTAVA- LENT 1 | OUI | | | | |
| 07 | PENTAVA- LENT 2 | OUI | | | | |
| 08 | PENTAVA- LENT 3 | OUI | | | | |
| 09 | | OUI | | | | |
| 139 | autre format ou pour un t | e prestataire vous a dit d'aller à une ion sanitaire, chez un autre prestataire, est en laboratoire pour davantage de otre enfant ? | | | 1 2 | 141 |
| 140 | Est on au'es | Lyous a donné un papier ou une nete | OUI | NON | NSP | |
| 01 | pour cette ré | vous a donné un papier ou une note férence ? | 1 | 2 | 8 | |
| 02 | Est-ce qu'on | vous a dit où aller pour la référence ? | 1 | 2 | 8 | |
| 03 | Est-ce qu'on vous a dit qui voir pour la référence ? | | 1 | 2 | 8 | |
| 04 | Est-ce qu'on référés aille | vous a dit pourquoi vous êtiez urs ? | 1 | 2 | 8 | |
| 141 | | u un autre prestataire de santé ou un raditionnel avant de venir ici ? | OUI, | GUERISSEUI | STATAIRE A R TRADITIO B | |
| | ENCERCLE | Z TOUT CE QUI EST CITE. | NON. | | Y | |

4. Informations sur la Satisfaction de l'Accompagnateur

| NO. | QUESTIONS | CODES | | | ALLER A |
|-----|--|--|------------------|---|---------|
| | Maintenant je vais vous poser quelques questions sur les services que vous avez reçus aujourd'hui. Je voudrais avoir votre avis sincère au sujet de choses à propos desquelles nous allons parler. Ces informations aideront à améliorer les services de consultations pour enfants. | | | | |
| 200 | À quelle heure êtes-vous arrivé? | HEURES | MINS | | |
| 201 | Combien de temps avez- vous attendu entre le moment de votre arrivée à ce service et le moment où vous avez pu voir le prestataire pour la consultation? | MINUTES A VU PRESTATAIF IMMEDIATEMEN NE SAIT PAS | ITΟ00 | | |
| 202 | Je voudrais maintenant vous poser des questions si rencontrer dans les formations sanitaires. À chaque si cela a été un problème pour vous aujourd'hui; et si problème mineur pour vous. | fois que je mentionne | e l'un d'entre e | ux, dite | |
| | | <u> </u> | RAND MINEUR | PAS ² PROB <u>LEME</u> | i- |
| 01 | Le temps d'attente | ATTENTE | 1 2 | 3 | 8 |
| 02 | La capacité de discuter des problèmes ou des soucis concernant la santé de l'enfant | DISCUSSION PROBLEMES | 1 2 | 3 | 8 |
| 03 | La quantité d'explications que vous avez reçues au sujet du problème ou du traitement | EXPLIQ. PROB. OU TRAITEMENT | 1 2 | 3 | 8 |
| 04 | La qualité de l'examen et du traitement fournis | QUALITE | 1 2 | 3 | 8 |
| 05 | Niveau de protection visuelle pendant la consult. | INTIMITE VISUEL. | 1 2 | 3 | 8 |
| 06 | Niveau de protection auditive pendant la discussion relative à la consultation | INTIMITE AUDITIVE | 1 2 | 3 | 8 |
| 07 | La disponibilité des médicaments dans la formation | MEDICAMENTS | 1 2 | 3 | 8 |
| 08 | Les heures de service dans cette formation | HEURES DE SERVICE | 1 2 | 3 | 8 |
| 09 | Le nombre de jours de services mis à votre disposition | JOURS DE SERVICE | 1 2 | 3 | 8 |
| 10 | La propreté de la formation sanitaire | PROPRETE | 1 2 | 3 | 8 |
| 11 | Comment le personnel vous a traité | COMMENT A ETE TRAITE | 1 2 | 3 | 8 |
| 12 | Le coût des services ou du traitement | COUT | 1 2 | 3 | 8 |
| 13 | Tout autre problème que vous avez eu aujourd'hui et que je n'ai pas mentionné | (SPECIFIER) | 1 2 | 3 | 8 |
| 203 | Êtes-vous affilié à une assurance ou à un prog- gramme ou les serviecs que vous recevez dans cet établissement sont-ils payés,en partie ou en totalité, par une assurance santé institutionnelle? | OUI NON NE SAIT PAS | | 2 | |
| 204 | Vous a-t-on demandé, ou avez-vous payé quelque chose pour des services reçus aujourd'hui? | OUI | | | 206 |

| NO. | QUESTIONS | CODES | ALLER A |
|-----|--|-------------------------------|----------------|
| 205 | Quel est le montant total que vous avez payé pour tous les services ou traitements que vous avez reçus dans cet établissement aujourd'hui? Incluez toute somme d'argent que vous avez payée pour les services, les tests en laboratoire ou les médicaments. | 1) MONT- ANT TOTAL RIEN PAYÉ | |
| 206 | Est-ce que c'est l'établissement de santé le plus proche de chez vous ? | OUI | → 208 → 208 |
| 207 | Quelle était la raison principale pour laquelle vous n'êtes pas allée à l'établissement le plus proche de chez vous ? SI L'ACCOMPAGNATEUR EVOQUE PLUSIEURS RAISONS, INSISTEZ POUR CONNAÎTRE LA PLUS IMPORTANTE, OU LA RAISON PRINCIPALE. | TEMPS DE TRAVAIL PAS COMMODE | |
| 208 | Avez-vous déjà visité cet établissement par le passé (soit en tant que patient(e) ou visiteur(se) rendant visite à quelqu'un ou accompagnant un patient ou une patiente) ? | OUI | |

5. Caractéristiques Personnelles de l'Accompagnateur

| NO. | QUESTIONS | CODES | ALLER A |
|------|--|---|------------------------------|
| | Je voudrais maintenant vous poser quelques questi part des réponses sincères car ces informations no | ions sur vous-même. Je voudrais avoir us aideront à améliorer les services. | de votre |
| 300 | Quel est votre lien de parenté avec [NOM]? | MERE 1 PERE 2 FRERE/SŒUR 3 TANTE OU ONCLE 4 AUTRE 6 (SPECIFIER) | |
| 301 | Quel était votre âge à votre dernier anniversaire? | AGE EN ANNEES | |
| 302 | Savez-vous lire ou écrire? | OUI, LIRE SEULEMENT | |
| 303 | Avez-vous déjà fréquenté l'école (formelle)? | YES | |
| 304 | Quel est le plus haut niveau scolaire que vous avez atteint? | INFORMEL1PRIMAIRE2SECONDAIRE3SUPERIEUR4TERTIAIRE5 | → 306 |
| 305 | Quelle est la classe la plus élevée que vous avez complétée à ce niveau? | CLASSE/ANNEE | |
| 305a | Esct-ce que votre enfant a dormi sous une moustiquaire la nuit dernière? SI REPONSE NEGATIVE, DEMANDER POURQUOI | OUI | |
| | Merci infiniment d'avoir consacré une partie de votre vous rappeler que les informations que vous avez fo Merci encore et bonne journée! | e temps pour répondre à mes questions ournies resteront complètement confidé | s. Je voudrais entielles. |
| 306 | ENREGISTREZ L'HEURE DE LA FIN DE L'INTER\ | /IEW | |
| 307 | Commentaires de l'enquêteur : | | |

MEASURE DHS + ÉVALUATION DE LA PRESTATION DE SERVICES Observation de la Consultation des Client(e)s ayant des IST

| 1. ld | entification de la F | Formation Sanitaire | |
|---|--|--|--|
| Nom de la formation: | | TYPE DE QUESTIONNAIRE | |
| Localisation de la formation: | | | |
| | | | |
| NUMÉRO DE LA FORMATION SANITAIRE | | | |
| | 2. Informations sur | sur le Prestataire | |
| 05MÉDECIN GÉNÉRALISTE12TECHN06MÉDECIN CHEF13TECHN | IER A2 16 IER A3 17 AIRE SANTÉ 18 NICIEN LAB A1 19 NICIEN LAB A2 20 NICIEN LAB A3 21 | IS NUTRITIONISTE A1 IG NUTRITIONISTE A2 IT ASSISTANT SOCIAL A0 IS ASSISTANT SOCIAL A1 IS ASSISTANT SOCIAL A2 IP HARMACIEN A0 IN HARMACIEN A1 AUTRE (SPECIFIER) | |
| Sexe du prestataire: (1=Masculin; 2=Féminin) UN NUMÉRO DE SÉRIE (NS) DE LA LISTE DU F DEVRAIT ÊTRE EMPLOYÉ. EMPLOYER LE MÊME NOMBRE POUR L'ENTR L'OBSERVATION DU PERSONNEL. | | SEXE DU PRESTATAIRE | |
| 3 | 3. Informations sur | sur l'Observation | |
| Date: | | JOUR | |
| Nom de l'observateur: | | CODE DE L'OBSERVATEUR | |
| Service où le/la client(e) a été Observ CPN 1 ENF. MAL. PF 2 IST | vė(e) 3 4 | SERVICE OÙ L'OBSERVATION A EU LIEU | |
| Code du (de la) Client(e): | | CODE DU (DE LA) CLIENT(E) | |

| | 4. Observation de la Consultation des Client(e)s ayant des IST | | | | | | |
|-----|--|---|--------|--|--|--|--|
| NO. | O. QUESTIONS CODES ALLE | | | | | | |
| | AVANT D'OBSERVER LA CONSULTATION, VOUS DEVEZ OBTENIR LA PERMISSION DU PRESTATAIRE DE SERVICE ET DU CLIENT(E). ASSUREZ-VOUS QUE LE PRESTATAIRE SAIT QUE VOUS N'ÊTES PAS LÀ POUR L'ÉVALUER, ET QUE VOUS N'ÊTES PAS UN « EXPERT » À CONSULTER PENDANT LA SESSION. | | | | | | |
| | SOYEZ AUSSI DISCRET QUE POSSIBLE PENDANT L'ÉVALUATION. NE PARTICIPEZ PAS À L'INTERACTION ENTRE LE PRESTATAIRE ET LE CLIENT. ESSAYEZ DE VOUS METTRE EN RETRAIT DU CLIENT, DU CÔTÉ OU VOUS N'ETES PAS DIRECTEMENT EN FACE DU PRESTATAIRE. POUR CHACUN DES POINTS CI-DESSOUS, ENCERCLEZ LA RÉPONSE QUI EXPRIME LE MIEUX VOTRE ÉVALUATION DE CE QUI S'EST PRODUIT. | | | | | | |
| | A LIRE AU PRESTATAIRE: Bonjour. Je suis []. Je représente l'Institut National de la Statistique. Nous faisons une enquête auprés des formations dans le but de trouver des moyens d'améliorer l'offre des services. Je voudrais observer votre consultation avec ce (cette) client(e) afin de comprendre comment les services sont fournis dans cette formation. Les informations de cette observation sont confidentielles. Ni votre nom ni celui du (de la) client(e) ne sera enregistré. Cependant, l'information collectée pendant cette observation, pourra être utilisée par le ministère de la Santé ou les organismes appuyant des services dans cette formation, en vue de l'amélioration des services de santé. Des informations de cette observation pourront aussi être fournies aux chercheurs pour des analyses. Cependant, les informations seront fournies de telle manière que ni vous, ni le service, ni la cliente ne pourront être identifiés. Tous les rapports qui utilisent les données de cette observation présenteront l'information sous forme globale, ce qui constitut une garantie supplémentaire de confidentialité. | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | Avez-vous des questions à me poser ? Ai-je votre permission d'être présent à cette consultation? Signature de l'Enquêteur Date | | | | | | |
| 100 | (Indique que l'enquêté accepte volontairement de p INDIQUEZ SI LA PERMISSION A ETE DONNEE | outiciper) | | | | | |
| | OU NON PAR LE PRESTATAIRE. À LIRE AU (A LA) CLIENT(E): Bonjour, je m'appe National de la Statistique. Nous faisons une enquê au niveau des formations de santé. Je voudrais êtr vous recevez des services aujourd'hui, afin de miei de santé sont fournis. | te sur les presations de services e présent tandis que | → STOP | | | | |
| | Nous ne sommes pas en train d'évaluer [L'INFIRMIERE/LE DOCTEUR/LE PRESTATAIRE] ou le service en particulier, mais plutôt nous essayons d'avoir une image de la situation globale afin d'améliorer des services. Des informations de cette observation peuvent être fournies aux chercheurs pour des analyses, mais ni votre nom ni la date des prestations ne seront divulgués, ainsi votre identité et n'importe quelle information sur vous demeureront complètement confidentielles. | | | | | | |
| | Sachez que si vous décidez de me permettre d'assister pour observer votre visite c'est de manière volontaire et que vous acceptiez ou non de participer n'affectera pas les services que vous recevrez. Si, à un moment quelconque, vous préféreriez que je quitte, je vous prie de bien vouloir me le dire. | | | | | | |
| | Avez-vous des questions à me poser? Ai-je votre autorisation pour assister à cette consultation? | | | | | | |
| | Signature de l'Enquêteur (Indique que l'enquêté accepte volontairement de partici | Date per) | | | | | |
| 101 | INDIQUEZ SI LA PERMISSION A ETE DONNEE OU NON PAR LE (LA) CLIENT(E) | OUI | → FIN | | | | |
| 102 | ENREGISTREZ L'HEURE DE DEBUT DE L'OBSERVATION . | | | | | | |

| NO. | QUESTIONS | | CODES | | | ALL | ER A |
|-----|---|----------------------------------|-----------|-----|----------|-----|-------------------|
| | | OUI | NON | NSI |) | | |
| 103 | INDIQUEZ SI LE PRESTATAIRE A AVISÉ OU NON LE (LA) CLIENT(E) SUR LE FAIT QUE TOUTE INFORMATION PARTAGÉE PENDANT LA CONSULTATION EST CONFIDENTIELLE | 1 | 2 | 8 | | | |
| 104 | INDIQUEZ SI LE PRESTATAIRE A DEMANDÉ OU SI LE/LA CLIENT(E) A DONNÉ L'UNE OU L'AUTR DES INFORMATIONS CI-APRÈS RELATIVES A DES SYMPTÔMES MÉDICAUX ET TYPES DE RELATIONS : | | | | | | |
| 01 | Les symptômes que le/la client(e) a | 1 | 2 | 8 | | | |
| 02 | Depuis combien de temps le/la client(e) a ces symptômes | 1 | 2 | 8 | | | |
| 03 | L'histoire récente du (de la) client(e) en matière de rapports sexuels | 1 | 2 | 8 | | | |
| 04 | Les symptômes chez les partenaires sexuels | 1 | 2 | 8 | | | |
| 05 | Le statut matrimonial et sexuel actuel du client (monogame ; partenaires multiples ; partenaires non monogames) | 1 | 2 | 8 | | | |
| 105 | INDIQUEZ SI LE CLIENT EST DE SEXE MASCULIN OU FEMININ | | I | | | | |
| 106 | INDIQUEZ SI LE PRESTATAIRE A EXAMINE OU NON LES PARTIES GENITALES DU (DE LA) CLIENT(E) | | | | . 2 3 | | 109 110 110 |
| 107 | INDIQUEZ SI LE PRESTATAIRE A EXÈCUTÈ OU NON LES ACTIONS CI-APRÈS EN VUE D'ASSURER L'INTIMITÈ ET L'HYGIÈNE (POUR LES CLIENTS DE SEXE MASCULIN) | | | OUI | NON | NSP | NA |
| 01 | FOURNIR AU CLIENT UNE PROTECTION VISUELLE | INTIMITE V | /ISUEL. | 1 | 2 | 8 | |
| 02 | FOURNIR AU CLIENT UNE PROTECTION AUDITIVE | INTIMITE A | AUDIT. | 1 | 2 | 8 | |
| 03 | EXPLIQUER LA PROCEDURE AVANT DE COMMENCER | EXPLIQUE CEDURE A | | 1 | 2 | 8 | |
| 04 | SE LAVER LES MAINS AU SAVON AVANT DE PROCEDER A L'EXAMEN | SE LAVER MAINS AV | | 1 | 2 | 8 | |
| 05 | PORTER DES GANTS EN LATEX | PORTER G | SANTS | 1 | 2 | 8 | |
| 06 | S'ASSURER QUE LES ORGANES GENITAUX DU CLIENT ONT ETE ENTIEREMENT DÉCOUVERTES | ENTIEREM DÉCOUVE | | 1 | 2 | 8 | |
| 07 | POUR LES CLIENTS DE SEXE MASCULIN NON CIRCONCIS: RETRACTER LE PREPUCE A LA RECHERCHE DE LESIONS OU D'ECOULEMENT (SUINTEMENT, SUPPURATION). | RETRACTE PREPUCE | | 1 | 2 | 8 | 5 |
| 08 | PLACER LES GANTS ET LES INSTRUMENTS REUTILISABLES DANS UNE SOLUTION DESIN- FECTANTE UNE FOIS L'EXAMEN TERMINE | DECONTAL GANTS ET INSTRUME | | 1 | 2 | 8 | 5 |
| 09 | SE LAVER LES MAINS AVEC DU SAVON APRÈS RETRAIT DES GANTS | SE LAVER APRES | LES MAINS | 1 | 2 | 8 | |
| 10 | AVOIR LE CONSENTEMENT DU CLIENT POUR L'EXAMEN AVANT DE COMMENCER | OBTENIR CONSENT | EMENT | 1 | 2 | 8 | |

| NO. | QUESTIONS | CODES | | | ALL | ER A |
|-----|---|---|------|----------|-----|---------------|
| 108 | ALLEZ A Q111 SI LE CLIENT EST DE SEXE MAS | CULIN | | → | 111 | |
| 109 | INDIQUEZ SI LE PRESTATAIRE A FAIT OU NON L'UNE DES CHOSES SUIVANTES AU COURS DE L'EXAMEN PHYSIQUE DES CLIENTES: | | OUI | NON | NSP | NA |
| 01 | ASSURER PROTECTION VISUE. A LA CLIENTE | INTIMITE VISUEL. | 1 | 2 | 8 | |
| 02 | ASSURER PROTECTION AUDIT. A LA CLIENTE | INTIMITE AUDIT. | 1 | 2 | 8 | |
| 03 | EXPLIQUER LA PROCEDURE AVANT DE COMMENCER | EXPLIQUER PRO- CEDURE AVANT | 1 | 2 | 8 | |
| 04 | SE LAVER LES MAINS AU SAVON AVANT DE PROCEDER A L'EXAMEN | SE LAVER LES MAINS AVANT | 1 | 2 | 8 | |
| 05 | METTRE DES GANTS EN LATEX, NOUVEAUX OU DESINFECTES AVANT L'EXAMEN | METTRE DES GANTS | 1 | 2 | 8 | |
| 06 | EXAMINER LA CLIENTE DANS UNE POSITION COUCHEE | CLIENTE COUCHEE | 1 | 2 | 8 | |
| 07 | SEPARER ET EXAMINER LES LEVRES A LA RECHERCHE DE LESIONS OU D'ECOULEMENT | SEPARER ET EXAM. LEVRES | 1 | 2 | 8 | |
| 08 | EXPLIQUER L'UTILISATION DU SPÉCULUM (S'IL EST UTILISÉ) | EXPLIQUER SPECULUM | 1 | 2 | 8 | 5 |
| 09 | PRÉPARER TOUS LES INSTRUMENTS AVANT DE PROCEDER A L'EXAMEN | PREPARER INSTRUMENTS | 1 | 2 | 8 | 5 |
| 10 | UTILISER DES INSTRUMENTS STÉRILISÉS OU DÉSINFECTÉS SELON PROCÉDURES DNH | DESINFECTER INSTRUMENTS | 1 | 2 | 8 | 5 |
| 11 | DEMANDER A LA CLIENTE DE RESPIRER PROFONDEMENT ET LENTEMENT ET DE DÉTENDRE SES MUSCLES | DEMANDER CLIENTE RELAXER MUSCLES | 1 | 2 | 8 | |
| 12 | EXAMINER LE COL CERVICAL ET LA MUQU- EUSE VAGINALE (EN POINTANT UNE LUMIERE A L'INTERIEUR DU SPECULUM INSERE) | EXAMINER COL | 1 | 2 | 8 | |
| 13 | EXÉCUTER UN EXAMEN BIMANUEL (UNE MAIN DANS LE VAGIN ET L'AUTRE PALPANT L'ABDOMEN) | EXAMEN BIMANUEL | 1 | 2 | 8 | |
| 14 | SE LAVER LES MAINS AVEC DU SAVON APRÈS LE RETRAIT DES GANTS | SE LAVER LES MAINS APRES | 1 | 2 | 8 | |
| 15 | ESSUYER LES SURFACES SOUILLÉES EN UTILISANT UN DÉSINFECTANT | DESINFECTER SURFACES | 1 | 2 | 8 | |
| 16 | PLACER LES GANTS ET LES INSTRUMENTS RÉUTILISABLES DANS UNE SOLUTION DESIN- FECTANTE JUSTE APRÈS LA PROCÉDURE. | DECONTAMINER GANTS ET INSTRUMENTS | 1 | 2 | 8 | 5 |
| 17 | AVOIR LE CONSENTEMENT DE LA CLIENTE POUR L'EXAMEN AVANT DE COMMENCER | OBTENIR CONSENTEMENT | 1 | 2 | 8 | |
| 18 | AVOIR UNE AIDE DE SEXE FEMININ PRESENTE AU COURS DE L'EXAMEN | ASSISTANTE (SEXE FEMININ) | 1 | 2 | 8 | |
| 110 | INDIQUEZ SI UN ECHANTILLON A ÉTÉ PRELEVE OU UN EXAMEN DE LABORATOIRE (A FAIRE) A ETE DEMANDE AU (A LA) CLIENT(E). | OUI NON NE SAIT PAS | | 2 | | ► 113 ►113 |
| 111 | INDIQUEZ SI L'UN OU L'AUTRE DES TYPES DE TESTS SUIVANTS ONT ÉTÉ MENTIONNÉS : | OUI N | ON N | ISP | | |
| 01 | Le sang - pas spécialement pour le VIH/SIDA | TEST DE SANG 1 | 2 | 8 | | |
| 02 | Examen microscopique d'échantillon d'écoulement vaginal ou urétral. | ECOULEMENT MICROSCOPIE 1 | 2 | 8 | | |
| 03 | Test du VIH ou du SIDA | VIH/SIDA 1 | 2 | 8 | | |

| NO. | QUESTIONS | CODES | ALLER A |
|-----|---|--------------------------|--------------|
| 112 | EST-CE QUE, A UN MOMENT OU UN AUTRE, LE PRESTATAIRE DEMANDE AU (A LA) CLIENT(E) LA PERMISSION DE L'EXAMINER POUR UNE INFECTION QUI POURRAIT ËTRE TRANSMISE SEXUELLEMENT OU DEMANDË DE LUI FAIRE UN TEST POUR UNE IST SPÈCI- FIQUE TEL QUE LA SYPHILIS OU LE VIH/SIDA? | OUI | |
| 113 | INDIQUEZ SI LE PRESTATAIRE A MENTIONNÉ OU A DISCUTÉ AVEC LE (LA) CLIENT(E) LES SUJETS SUIVANTS : | | |
| 01 | Le diagnostic | OUI | |
| 02 | Tout rapport entre l'infection et l'activité sexuelle | OUI | |
| 114 | INDIQUEZ SI LE PRESTATAIRE A ACCOMPLI OU NON LES ACTIONS SUIVANTES EN CE QUI CONCERNE DES PRESCRIPTIONS OU DES MÉDICAMENTS | | |
| 01 | Donner au client une ordonnance ou un médicament | OUI | →116 →116 |
| 02 | Donner au (à la) client(e) une ordonnance ou un médicament pour le/la partenaire sexuel(le) | OUI | |
| 115 | INDIQUEZ SI LE PRESTATAIRE A INFORMÉ LE/LA CLIENT(E) SUR L'IMPORTANCE DE FINIR COMPLETEMENT LE TRAITEMENT | OUI | |
| 116 | INDIQUEZ SI LE/LA CLIENT(E) A ÉTÉ ENCOURAGÉ(E) À RÉFÉRER SES PARTENAI- RES SEXUELS POUR UN TRAITEMENT | OUI | |
| 117 | INDIQUEZ SI LE PRESTATAIRE A DONNÉ AU (A LA) CLIENT(E) UNE DATE POUR LE SUIVI AFIN DE REVENIR POUR UN RÉEXAMEN | OUI | |
| 118 | INDIQUEZ SI LE PRESTATAIRE A OU NON UTILISE DES AIDES VISUELS ÉDUCATIFS CONCERNANT LES IST OU LE VIH/SIDA POUR SENSIBILISER LE CLIENT | OUI | |
| 119 | INDIQUEZ SI LE RISQUE DU HIV/SIDA A ÉTÉ ÉVOQUÉ OU NON | OUI | |
| 120 | INDIQUEZ SI LE PRESTATAIRE A FAIT OU NON L'UNE DES CHOSES SUIVANTES CONCER- NANT LES IST ET PROPHYLAXIES: | OUI NON NSP | |
| 01 | Parler du rôle des condoms dans la prévention de la transmission des IST et du VIH/SIDA | PARLER DES CONDOMS 1 2 8 | |
| 02 | Instruire le (la) client(e) sur la façon d'utiliser les condoms | INSTRUIRE 1 2 8 | |
| 03 | Montrer comment mettre un condom | MON- TRER 1 2 8 | |
| 04 | Offrir des condoms au (à la) client(e) | OFFRIR 1 2 8 | |
| 121 | INDIQUEZ SI LE PRESTATAIRE A ECRIT QUELQUE CHOSE SUR LA CARTE DE SANTE DU (DE LA) CLIENT(E) | OUI | |

DIAGNOSTIC, CLASSIFICATION ET TRAITEMEN1

| NO. | QUESTIONS | CODES | ALLER A | | |
|-----|---|--|---------|--|--|
| 201 | EXPLIQUEZ AU PRESTATAIRE QUE VOUS VOULEZ POSER QUELQUES QUESTIONS SUR LE DIAGNOSTIC ET LE TRAITEMENT FOURNI/PRESCRIT AU (A LA) CLIENT(E). | | | | |
| | Parmi les choses que je vais vous citer, quelles sont celles qui décrivent au mieux le diagnostic que vous avez posé pour ce/cette client(e)? LISEZ CHAQUE RÉPONSE ET ENCERCLEZ POUR CHACUNE D'ELLES LA CATÉGORIE (OUI, NON ou NSP) QUI S'APPLIQUE. | OUI NON N | ISP | | |
| 01 | Vaginites bactériennes | 1 2 | 8 | | |
| 02 | Cervicite | 1 2 | 8 | | |
| 03 | Candidoses | | 8 | | |
| 04 | Trichomoniasis | | 8 | | |
| 05 | Chlamydia | | 8 | | |
| 06 | Ulcères génitaux | | 8 | | |
| 08 | Herpès génital | | 8 | | |
| 09 | Blennorragie | | 8 | | |
| 10 | Syphilis | 1 2 | 8 | | |
| 11 | Chancre | | 8 | | |
| 12 | Ecoulement vaginal non spécifique | | 8 | | |
| 13 | Ecoulement urétral non spécifique/urétrite | 1 2 | 8 | | |
| 14 | Autre | 1 2 | 8 | | |
| 222 | (SPECIFIER) | 0.11 | | | |
| 202 | Quel traitement avez-vous prescrit ou avez-vous donné au (à la) client(e) ? NE LISEZ PAS LES RÉPONSES. ACCEPTEZ LES RÉPONSES ORALES OU LES ORDONNANCES ÉCRITES DU PRESTATAIRE | SI OUI, ECRIVEZ DOSE: MG/JOUR ET NBRE DE JOURS | NON | | |
| 01 | ACYCLOVIR, VOIE ORALE | 1 | 2 | | |
| 02 | AMOXICILLINE, ORALE | 1 | 2 | | |
| 03 | CEFTRIAXONE, INJ | 1 | 2 | | |
| 04 | CIPROFLOXACINE, ORALE | 1 | 2 | | |
| 05 | CLOTRIMAZOLE, SUPPO. | 1 | 2 | | |
| 06 | DOXYCYCLINE, ORALE | 1 | 2 | | |
| 07 | ERYTHROMYCINE, ORALE | 1 | 2 | | |
| 08 | FAMCICLOVIR, ORALE | 1 | 2 | | |
| 9 | METRONIDAZOLE, ORALE | 1 | 2 | | |
| 10 | MICONAZOLE, SUPPO | 1 | 2 | | |
| 11 | NYSTATINE, SUPPO | 1 | 2 | | |
| 12 | NYSTATINE, ORALE | 1 1 1 1 1 1 1 1 | 2 | | |
| 13 | PENICILLINE, BENZATHINE INJ | 1 | 2 | | |
| 14 | SPECTINOMYCINE, INJ | 1 | 2 | | |
| 15 | AUTRE | 1 | 2 | | |
| | SPECIFIER TOUS AUTRES TRAITEMENTS | | | | |

| NO. | QUESTIONS | CODES | ALLER A |
|-----|--|-------|---------|
| 203 | EST-CE QU'UNE ORDONNANCE A ÉTÉ RÉDIGÉE POUR DES CONDOMS ? | OUI | |
| 204 | ENREGISTREZ L'HEURE DE FIN DE L'OBSERVATION | | |
| | Commentaires de l'Observateur: | | |
| | | | |
| | | | |

MEASURE DHS + ÉVALUATION DE LA PRESTATION DE SERVICES Interview de Sortie des Client(e)s ayant des IST

| 1. Identification de la Formation Sanitaire | | | | | |
|---|---------------------------|--|--|--|--|
| Nom de la formation: Localisation de la formation: | | | | | |
| NUMÉRO DE LA FORMATION | ons Sur l'Interview | | | | |
| 2. mormatic | Jis du l'interview | | | | |
| Date: | JOUR | | | | |
| Nom de l'enquêteur | CODE DE L'ENQUETEUR | | | | |
| Code du (de la) client(e) | CODE DU (DE LA) CLIENT(E) | | | | |

3. Informations sur la Visite

| NO. | QUESTIONS | CODES | ALLER A | | |
|-----|--|---|----------------|--|--|
| | A LIRE AU (A LA) LA CLIENT(E): Bonjour, je suis_ nous représentons l'Institut National de la statistique. N de santé au niveau des formations sanitaires. Afin d'amé nous voudrions vous poser quelques questions sur votre | e. Nous menons une enquête sur les services méliorer les services qu'offre cette formation otre expérience ici aujourd'hui. | | | |
| | Sachez que la participation à cette entrevue est complètement volontaire et n'affectera en rien les services que vous recevrez pendant n'importe quelle visite future. Vous pouvez refuser de répondre à n'importe quelle question, et vous pouvez arrêter l'entrevue à tout moment. | | | | |
| | Les informations de cette enquête peuvent être fournies aux chercheurs pour des analyses, mais ni votre nom ni la date des services ne seront divulgués, ainsi votre identité demeurera complètement confidentielle. Si, à un moment quelconque, vous préférez qu'on arrête l'entrevue et que je quitte le service, je vous prie de me le dire. Avez-vous des questions à me poser ? Ai-je votre permission de continuer l'entrevue ? | | | | |
| | Signature de l'Enquêteur (indique que l'enquêté accepte volontairement de participer) | Date | | | |
| 100 | Puis-je commencer l'entrevue? | CLIENT(E) ACCEPTE | → FIN | | |
| 101 | ENREGISTREZ L'HEURE DE DEBUT DE L'INTERVIEW | | | | |
| 102 | Le prestataire vous a-t-il donné le diagnostic de votre problème médical aujourd'hui- en d'autres termes vous a-t-il (elle) dit quelle en est la cause? | OUI | | | |
| 103 | Est-ce qu'on vous a donné aujourd'hui une ordonnance ou des médicaments? | OUI | → 106 → 106 | | |
| 104 | DEMANDEZ À VOIR TOUS LES MÉDICAMENTS QUE LE (LA) CLIENT(E) A REÇUS ET TOUT CE QUI EST SIMPLEMENT PRESCRIT SUR LES ORDONNANCES ET NON ENCORE ACQUIS. ENCERCLEZ LA RÉPONSE QUI DÉCRIT AU MIEUX LES MÉDICAMENTS OU LES ORDONNANCES VUS | A TOUS LES MEDICAMENTS 1 A CERTAIN. MEDS, CERTAINES ORDON. NON ACQUISES 2 AUCUN MÉDICAMENT VU, DES ORDON, SEULEMENT 3 | | | |
| 105 | Pendant combien de temps comptez-vous prendre ces médicaments ? | JUSQU'À DISPARIT. DES SYMPT. 1 JUSQU'À CE QUE LES MEDICA- MENTS SE TERMINENT | | | |
| 106 | Est-ce le prestataire vous a parlé au sujet de la façon de se protéger contre des infections sexuellement transmissibles ou du VIH/SIDA ? | OUI | | | |
| 107 | Quelles sont pour vous les manières de vous protéger contre des infections qui se transmettent par l'activité sexuelle ? | UTILISER DES CONDOMS | | | |
| 108 | Est-ce que le prestataire vous a proposé un test de VIH/SIDA ou vous a demandé d'en faire faire un, ou avez-vous demandé de faire un test de VIH/SIDA? | OUI | | | |

| NO. | QUESTIONS | CODES | ALLER A |
|-----|---|---|-----------------------------|
| 109 | Avez-vous fait une analyse de sang aujourd'hui ou est-ce que le prestataire vous a fait un prélèvement pour un examen en laboratoire ? | OUI | → 111 |
| 110 | Le prestataire vous a-t-il expliqué l'objet du test en laboratoire ? SI OUI : Quel en était l'objectif ? | OUI, INFECTION OU IST A OUI, VIH OU SIDA B OUI, AUTRE X NON Y NE SAIT PAS Z | |
| 111 | Avez-vous déjà utilisé des condoms ? | OUI | |
| 112 | Je voudrais vous demander votre avis sur les raisons por condom. A chaque fois que je mentionne l'une de ces ra être, ou a pu être, une raison pour laquelle vous ne pour pensez que la raison a pu ou pourrait être un grand prot tout pour que vous décidiez d'utiliser ou non des condor | nisons, dites-moi SVP si vous pensez qu'el rriez pas utiliser des condoms. Dites-moi a olème, un problème mineur, ou pas un pro | le pourrait ussi si vous |
| | Comment considérez-vous chacun des problème ci-dessous ? | | PAS 1 PROB- EME NSP |
| 01 | L'embarras pour acheter ou obtenir des condoms | EMBARRAS POUR OBTENIR 1 2 | 3 8 |
| 02 | La difficulté de s'en débarrasser | PROBLEME POUR S'EN DEBARRASSER 1 2 | 3 8 |
| 03 | L'embarras d'en discuter avec son (sa) partenaire sexuel(le) | EMBARRAS D'EN DISCUTER 1 2 | 3 8 |
| 04 | La réduction de votre propre satisfaction sexuelle | REDUIT PROPRE 1 2 SATISFACTION | 3 8 |
| 05 | La réduction de la satisfaction sexuelle de votre partenaire | REDUIT SATIS. DU PARTENAIRE 1 2 | 3 8 |
| 113 | Avez-vous discuté avec le prestataire des questions liées à l'utilisation des condoms dont nous venons juste de parler ? | OUI | |
| 114 | Le prestataire vous a-t-il parlé au sujet des condoms ou a-t-il fait allusion aux condoms aujourd'hui ' | OUI | |
| 115 | Avez-vous reçu des condoms aujourd'hui? | OUI | |

4. Informations sur la Satisfaction du (de la) Client(e)

| NO. | QUESTIONS | CODES | | AL | LER A |
|-----|---|----------------------------------|----------------|------------------------------|-------|
| | Je voudrais vous poser maintenant quelques questi Je voudrais avoir votre avis sincère au sujet de chos informations aideront à améliorer les services. | | | | |
| 200 | À quelle heure êtes-vous arrivé? | HEURES | MINS | | |
| 201 | Combien de temps avez- vous attendu entre le moment de votre arrivée à ce service et le moment où vous avez pu voir le prestataire pour la consultation? | A VU PRESTATAIRE IMMEDIATEMENT | | | |
| 202 | Je voudrais maintenant vous poser des questions si rencontrent dans les formations sanitaires. A chaqui si cela a constitué, pour vous aujourd'hui un problèn un problème mineur pour vous. | e fois que je mentionne l' | un d'entre eux | k, dites | -moi |
| | | GRA | ND MINEUR | PAS 1 PROB <u>LEME</u> | - |
| 01 | Le temps d'attente | ATTENTE 1 | 2 | 3 | 8 |
| 02 | La capacité de discuter des problèmes ou des soucis concernant votre maladie avec le prestataire | DISCUSSION PROBLEMES 1 | 2 | 3 | 8 |
| 03 | La quantité d'explication que vous avez reçue au sujet de votre maladie ou autres problèmes | EXPLIQ. PROB. OU TRAITEMENT 1 | 2 | 3 | 8 |
| 04 | La qualité de l'examen et du traitement fournis | QUALITE 1 | 2 | 3 | 8 |
| 05 | Le niveau de protection visuelle pendant la consultation | INTIMITE 1 VISUELLE | 2 | 3 | 8 |
| 06 | le niveau de protection auditive pendant la consultation | INTIMITE AUDITIVE 1 | 2 | 3 | 8 |
| 07 | La disponibilité des médicaments dans la formation | MEDICAMENTS 1 | 2 | 3 | 8 |
| 08 | Les heures de service dans cette formation | HEURES DE SERVICE 1 | 2 | 3 | 8 |
| 09 | Le nombre de jours de services disponibles | JOURS DE 1 SERVICE | 2 | 3 | 8 |
| 10 | La propreté de la formation sanitaire | PROPRETE 1 | 2 | 3 | 8 |
| 11 | Accueil du personnel | ACCUEIL 1 PERSONNEL | 2 | 3 | 8 |
| 12 | Le coût des services ou du traitement | COUT 1 | 2 | 3 | 8 |
| 13 | Tout autre problème que vous avez eu aujourd'hui et que je n'ai pas mentionné | (SPECIFIER) | 2 | 3 | 8 |
| 203 | êtes-vous affilié à une assurance médicale ou à un programme, ou est-ce qu'une partie ou la tota- lité des services reçus dans cet établissement ont été payés par une assurance institutionnelle? | OUI | | | |
| 204 | Vous a-t-on demandé, ou avez-vous payé quelque chose pour des services reçus aujourd'hui? | OUI | | | 206 |

| NO. | QUESTIONS | CODES | ALLER A |
|-----|--|---|----------------|
| 205 | Quel est le montant total que vous avez payé pour tous les services ou traitements que vous avez reçus dans cet établissement aujourd'hui ? Incluez toute somme d'argent que vous avez payée pour les services, les tests een laboratoire ou les médicaments. | 1) MONT- ANT TOTAL RIEN PAYE | |
| 206 | Est-ce que c'est l'établissement de santé le plus proche de chez vous ? | OUI 1 NON 2 NE SAIT PAS 8 | → 208 → 208 |
| 207 | Quelle était la raison principale pour laquelle vous n'êtes pas allé(e) à l'établissement le plus proche de chez vous ? | TEMPS DE TRAVAIL PAS COMMODE | |
| 208 | Avez-vous déjà visité cet établissement par le passé (soit en tant que patient(e) ou visiteur(se) rendant visite à quelqu'un ou accompagnant un patient ou une patiente)? | OUI | |

5. Caractéristiques Personnelles du (de la) client(e)

| NO. | QUESTIONS | CODES | ALLER A | | |
|-----|--|--|----------|--|--|
| | Maintenant je vais vous poser quelques questions sur vous-même. Je voudrais avoir de votre part des réponses sincères car ces informations nous aideront à améliorer les services. | | | | |
| 301 | Quel était votre âge à votre dernier anniversaire? | AGE EN ANNEES | | | |
| 302 | Savez-vous lire ou écrire? | OUI, LIRE SEULEMENT | → | | |
| 303 | Avez-vous déjà fréquenté l'école (formelle ou informelle)? | OUI | | | |
| 304 | Quel est le plus haut niveau scolaire que vous avez atteint? | INFORMEL 1 PRIMAIRE 2 SECONDAIRE 3 SUPERIEUR 4 TERTIAIRE 5 | → 306 | | |
| 305 | Quelle est la classe la plus élevée que vous avez complétée à ce niveau? | CLASSE/ANNEE | | | |
| | Merci infiniment de nous avoir consacré une partie de votre temps pour répondre à mes questions. Je vous garantie que ces informations que vous nous avez fournies resteront confidentielles. Merci encore et bonne journée! | | | | |
| 306 | ENREGISTREZ L'HEURE DE LA FIN DE L'INTERV | /IEW : . | | | |
| 307 | Commentaires de l'enquêteur : | | | | |
| | | | | | |

| | INTERVIEW DU PRESTATAIRE | | | | | |
|---|--|---|--|--|--|--|
| Nº € | établissement C | QRE K ODE CLINIQUE/UNITÉ # ligne # Unité | | | | |
| Cod | de Enquêteur N | du prestataire NS | | | | |
| DATE: JOUR MOIS ANNÉE Sexe prestatair (1=MASC; 2=FEMININ) Statut prestataire: (1=Affecté; 2=Détaché) | | | | | | |
| Nor | nbre d'observations CPN Associés avec prestataire | | | | | |
| Nor | nbre d'observations de PF associés au prestataire | | | | | |
| Nor | nbre d'observations d' "enfants malades" associés au p | orestal | | | | |
| Nor | nbre d'observations IST associes au prestataire | | | | | |
| INT SI C | IQUER SI PRESTATAIRE A ÉTÉ PRÉCEDEMMENT OUI, ERVIEWE DANS UNE AUTRE FORMATION DUI, INSCRIRE NOM ET CODE DU LIEU IL/ELLE A ETE INTERVIEWE(E) | PRÉCÉDEMMENT INTERVIEW | | | | |
| | • • | I, PAS INTERVIEWÉ PRÉCEDEMMENT 2 | | | | |
| LIR | E LE FORMULAIRE SUIVANT DE CONSENTEMENT | | | | | |
| Νοι | ijour. Je m'appelle Je représente l'Institut Nationa is effectuons une enquête sur les formations sanitaires pour vices de santé. Je vais commencer par vous lire quelques lig | r aider le gouvernement à en savoir plus sur les | | | | |
| que vou des four rapp étab Vou | re établissement a été aléatoirement choisi pour faire partie stions au sujet des types de prestations que vous fournisses avez reçue. Les informations sur votre formation peuvent études approfondies des services de santé. Les données raies aux chercheurs pour des analyses, cependant, le nom port qui emploie vos données de service présentera l'informolissement ne pourra pas être identifié. Is pouvez refuser de répondre à telle ou telle question ou intiz-vous des questions à propos de l'enquête? Ai-je votre ac | z personnellement et, au sujet de la formation que être employées par le ministère et assemblées peuvent également être de votre formation ne sera pas fourni, et tout ation sous forme agrégée de sorte que votre terrompre cette interview quand vous le souhaitez. | | | | |
| | nature de l'enquêteur Date DIQUE QUE LE CONSENTEMENT DU REPONDANT A ET | E DEMANDE) | | | | |
| 100 | Ai-je votre accord que vous participez ? Merci, on commence alors. | OUI NON 2 → FIN | | | | |
| | Education et expérience | | | | | |
| NO. | QUESTIONS | CODAGE DES CATEGORIES | | | | |
| 102 | Puis-je commencer l'interview maintenant? | OUI 1 NON 2 FIN | | | | |
| 103 | En quelle année avez-vous commencé à travailler dans cette formation sanitaire ? | ANNEE | | | | |
| 104 | Maintenant je voudrais vous poser quelques questions sur votre instruction. Au total, combien d'années d'études primaires et secondaires avez-vous complétées ? | ANNEES | | | | |

| NO. | QUESTIONS | | CODA | GE DES CA | TEGO | RIES | | |
|------|---|---|--|--------------------------|--|-----------------------------|-------------------|--|
| 105 | Quelle est votre qualification technique actuelle ? | GPC AM M S.IN IN A A A A A A A A A A A A A A A A A | YNEC EDIAT HIRUF UTRE IEDEC AGE F IFIRMI IFIRMI IFIRMI IVXILIE ECHNI ECHNI UTRIT UTRIT SSIST SSIST HARMI ADIOL NESTI IENTIS YGIEN INAG ERSO UTRE SER | O-OBSTETF RE | RICIEN CPECIA LISTE A1 A2 A3 A1 L A0 L A1 L A2 A1 CPECIA | LISTE | | 01 02 03 04 05 06 07 08 09 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 |
| 106 | En quelle année avez-vous reçu le diplôme de votre qualification ? SI AUCUNE QUALIFICATION TECHNIQL DEMANDEZ : En quelle année avez-vous terminé vo formation de base pour votre grade (fonction) actuel | otre S | ANN I AUCI ORMA | | ASE, EC | CRIVEZ | 0000 | |
| 107 | Combien d'années d'études sont-elles nécessaires p cette qualification (APRES AVOIR TERMINE LES ETUDES DE BASE DECRITES DANS Q104) ? SI MOINS D'UN AN, ECRIVEZ 00 DANS LES CASE RESERVEES AUX ANNEES ET INDIQUEZ LE NOMBRE DE MOIS. | :S AI | NNEE: | S | | | | |
| 108 | En quelle année avez-vous commencé votre fonctior actuelle dans ce service ? SI L'ANNEE N'EST PAS CONNUE, FAITES LA MEILLEURE ESTIMATION | ר | ANN | EE | | | | |
| 109 | Quel était votre âge à votre dernier anniversaire ? | | | DERNIER A SAIRE (ANNE | | | | |
| 2. F | ORMATION GENERALE ET SERVICES FOURNIS D | ANS LA F | ONCT | ION ACTUE | LLE D | ANS C | TTE F | OS/ |
| 200 | Tout d'abord, je voudrais vous interroger au sujet de cours généraux de formation. Pendant les 3 dernière avez-vous reçu, dans le cadre de la formation contin de votre formation de base, une formation sur: [LISE THEME]. SI OUI, DEMANDEZ: Cette formation avai au cours des 12 derniers mois? SI CE N'EST PAS L DEMANDEZ: est-ce que cette formation a eu lieu au des 3 dernières années? | es années ue ou lors Z LE it-elle eu li LE CAS, | , S | OUI, 12 DERN. MOIS | ANN | DANS 1-3 NEES SEES | FORI AU DES | AS DE MATION COURS 3 DERN. NEES |
| 01 | Les mesures de précaution universelles ? | | | 1 | 2 | | 3 | |
| 02 | La gestion des objets pointus et des produits souillés | ? | | 1 | 2 | | 3 | |
| 03 | Toute autre formation liée à la prévention des infection | ons ? | | 1 | 2 | | 3 | |
| 04 | Le système d'information sanitaire (SIS) ou remplissa des rapports pour les besoins de n'importe quel serv | | | 1 | 2 | | 3 | |
| 05 | La confidentialité et le droit aux pratiques non discrin pour des personnes vivant avec le VIH/SIDA? | ninatoires | | 1 | 2 | | 3 | |

| NO. | QUESTIONS | CODA | AGE DES CATEGORIES | | |
|------|--|--|--|--|--|
| 201 | Est-ce que vous êtes un directeur ou chargé de la gestion de services cliniques ? | OUI NON | | | |
| 202 | Fournissez-vous des prestations aux patients autres que les analyses de laboratoire? | OUI | | | |
| 203 | chaque service que je mentionne, dites moi si vous le reçu avant ou durant votre carrière une formation liée | u sujet des prestations que vous fournissez personnellement. Pour noi si vous le fournissez, et alors je veux savoir si vous avez prmation liée à ce sujet pendant les 3 dernières années, même activité. Rappelez vous que, je pose la question sur l'activité que sein de cette formation sanitaire. | | | |
| | Avez-vous déjà fourni des prestations pour le [LISEZ L SI OUI, DEMANDEZ : Pendant combien de temps avez fourni cette prestation, dans cette formation ou dans ur service sanitaire ? SI MOINS D'UN AN ÉCRIVEZ « 00 | a b OUI NON DUREE | | | |
| 01 | Diagnostic et/ou traitement des IST? | | 1 →b 2 ↓ 02 | | |
| 02 | Diagnostic et/ou traitement du paludisme ? | | 1 2 | | |
| 03 | Diagnostic, traitement, ou suivi de la tuberculose ? SI OUI, DEMANDEZ: faites-vous [LISEZ LA LISTE DES ACTIVITES CI- APF | ŁĖS] | 1 →b 2 7 09 | | |
| 04 | Le diagnostic de la tuberculose basé sur des symptômes | | 1 2 | | |
| 05 | Le diagnostic de la tuberculose basé sur l'analyse du c | rachat ? | 1 2 | | |
| 06 | La prescription d'un traitement pour la tuberculose ? | | 1 2 | | |
| 07 | La prescription d'un traitement de suivi pour la tubercul | ose ? | 1 2 | | |
| 80 | Participez-vous à « la stratégie de traitement sous observation directe » | | 1 2 | | |
| 09 | Fournissez-vous des services connus sous le nom de des jeunes» conçus pour être adressés aux jeunes et a objectif d'encourager l'utilisation des services chez les adolescents? | | 1 2 | | |
| | | CLINIQUE SEULEMEN | LABORATOIRE LES DEUX CLINIQUE NSP NT SEULEMENT ET LABORATOIRE | | |
| 203c | Quelle est la méthode de routine que vous utilisez pour diagnostiquer et ttt palu chez les enfants >5 ans et adultes? | 1 | 2—204 3—▶204 4 204 | | |
| 203d | Pourquoi n'utilisez vous les méthodes de labo? | PAS LABO NI KIT DE TESTE DIAGNOSTIC DU PALU 1 NE PAS CROIRE RESULTATS LAB 2 PAS BESOIN RESULTATS LAB 3 CECI DURE/DIFFICILE AVOIR RESULTATS LAB 4 TROP DE CLIENTS BCP TRAVAIL A FAIRE 5 AUTRES 6 | | | |

| NO. | QUESTIONS | CODAGE DES CATEGORIES | | | |
|-----|--|--------------------------|---------------------------------------|--|--------|
| 204 | Maintenant je voudrais poser des questions sur n'im | porte quelle | | | - |
| | formation que vous avez reçue avant ou durant votre mais pendant les 3 dernières années sur l'un des su viens juste de mentionner. Pendant les trois dernière avez-vous reçu soit dans le cadre de la formation co de votre formation de base, une formation sur [LISE: SI OUI, DEMANDEZ: Est-ce que cette formation avendant la dernière année? [AJOUTEZ LES FORMATIONS SPECIFIQUES AU I | OUI, 12 DERN. MOIS | OUI, DANS 2-3 ANNEES PASSEES | PAS DE FORMATION AU COURS DES 3 DERN. ANNEES | |
| 01 | Le diagnostic et/ou traitement des infections sexuell transmissibles (IST) ? | ement | 1 | 2 | 3 |
| 02 | L'approche syndromique des IST préconisée par l'O | MS? | 1 | 2 | 3 |
| 03 | La résistance des médicaments au traitement des IS | ST | 1 | 2 | 3 |
| 04 | Des sujets liés au paludisme ? SI OUI, DEMANDEZ Si la formation a couvert l'un des sujets ci-après ? | : | 1 | 2 | 3 → 08 |
| 05 | Diagnostic et traitement du paludisme ? | | 1 | 2 | 3 |
| 06 | Diagnostic et traitement du palu. spécifiquement che | z l'enfant ? | 1 | 2 | 3 |
| 07 | Traitement préventif intermittent du paludisme chez enceintes ? | les femmes | 1 | 2 | 3 |
| 08 | N'importe quel sujet lié à la tuberculose ? SI OUI, DE si la formation a couvert l'un des sujets ci-après? | EMANDEZ : | 1 | 2 | 3 → 14 |
| 09 | Diagnostic de la tuberculose (TB) utilisant l'analyse d | du crachat? | 1 | 2 | 3 |
| 10 | Diagnostic de la TB en utilisant des symptômes clinic | ques ? | 1 | 2 | 3 |
| 11 | Prescription d'un traitement pour la TB ? | | 1 | 2 | 3 |
| 12 | La stratégie de traitement sous observation directe ? |) | 1 | 2 | 3 |
| 13 | Suivi du traitement des patients tuberculeux? | | 1 | 2 | 3 |
| 14 | Prescription des médicaments combinés à base d'Ar (ACT) pour le traitement du paludisme? | temisinine | 1 | 2 | 3 |
| 15 | Formation en prise en charge globale des personnes le VIH (10 jours) | s infectee par | 1 | 2 | 3 |
| 16 | Formation en prise en charge globale des infants infele VIH (5 jours) | ectee par | 1 | 2 | 3 |
| 17 | Formation en prise en charge psychosocial (5 jours) | | 1 | 2 | 3 |
| 18 | Formation en prise en charge nutritionelle des perso infectées par le VIH (5 jours) | nnes | 1 | 2 | 3 |
| 19 | Formation en gestion des medicaments (5 jours) | | 1 | 2 | 3 |
| 205 | Des sujets s'adressant spécifiquement aux jeunes de des services qui leur sont réservés comme « amis de Ceci inclut aussi bien les questions psychologiques questions de santé ayant une importance particulière les adolescents ? | es jeunes » ? que les | 1 | 2 | 3 |

| NO. | QUESTIONS | CODAGE DES CATEGORIES | | | | | |
|-----|--|---|------------|--------------------------|---------------------------------------|------------------|--|
| | 3. SERVICES DE SANTE INFANTILE | | | | | | |
| 301 | Dans votre position actuelle, et dans le cadre de vos activités, est-ce que vous fournissez personnellemer des soins de santé infantile ? | | OUI NON | | | | → 303 |
| 302 | Pendant combien d'années au total avez-vous fourni telles prestations (la prestation peut avoir eu lieu dar une autre formation sanitaire) ? SI MOINS D'UN AN, ECRIVEZ 00 DANS LES CASES APPROPRIEES. | าร | ANNEE | S | | | |
| 303 | Pendant les trois dernières années avez-vous reçu, dans le cadre de la formation continue ou lors de vot formation de base, une formation sur des sujets liés à la santé ou aux maladies des enfants? | | | | → 401 | | |
| 304 | Avez-vous reçu une formation sur un sujet lié à (LIS SUJET SPECIFIQUE) ? SI OUI, à quand remonte la la plus récente ? [AJOUTEZ LA FORMATION SPECIFIQUE AU PAYS | a formation DERN. 2-3 FORMAT MOIS ANNEES AU COU PASSEES DES 3 D | | | | | |
| 01 | Chaîne de froid/PEV | | | 1 | 2 | 3 | |
| 02 | Traitement des IRA | | | 1 | 2 | 3 | |
| 03 | Traitement de la diarrhée | | | 1 | 2 | 3 | |
| 04 | Traitement du paludisme chez l'enfant | | | 1 | 2 | 3 | |
| 05 | Nutrition/carence en micronutriments | | | 1 | 2 | 3 | |
| 06 | Allaitement au sein (y compris l'allaitement exclusif a | u sein | 1) | 1 | 2 | 3 | |
| 07 | Alimentation de complément des jeunes enfants | | | 1 | 2 | 3 | |
| 80 | Prise en Charge Intégrée des maladies de l'enfant (F | PCIME | Ξ) | 1 | 2 | 3 | |
| 09 | autre formation concernant la santé de l'enfant : | RECI | SEZ) | 1 | 2 | 3 | |
| | 4. La Planification Familiale | | | | | | |
| 401 | Dans votre position actuelle, et dans le cadre de vos tivités, est-ce que vous fournissez personnellement or prestations dans le domaine de la planification famili | des | OUI NON | | | _ | → 403 |
| 402 | Pendant combien d'années au total avez vous fourni telles prestations (la prestation peut avoir eu lieu dar une autre formation sanitaire) ? SI MOINS D'UN AN, NOTEZ 00 DANS LES CASES APPROPRIEES. | าร | ANNEE | S | | | |
| 403 | Pendant les trois dernières années avez-vous reçu, dans le cadre de la formation continue ou lors de vot formation de base, une formation sur des sujets liés la planification familiale? | | OUI NON | | | 1 | → 501 |
| 404 | Avez-vous reçu une formation sur un sujet lié au (LISEZ LE SUJET SPECIFIQUE) ? SI OUI, à quand remonte la formation la plus récente ? [AJOUTER LA FORMATION SPECIFIQUE AU PAYS] | | | OUI, 12 DERN. MOIS | OUI, DANS 2-3 ANNEES PASSEES | FOR AU DES | AS DE MATION COURS 3 DERN. INEES |
| 01 | Counseling en général sur la planification familiale ? | | | 1 | 2 | 3 | |
| 02 | Problèmes cliniques liés à l'utilisation des méthodes planification famille ? | de | | 1 | 2 | 3 | |
| 03 | Mise à niveau sur les symptômes liés à l'utilisation de | es mé | thodes de | 1 | 2 | 3 | |
| 04 | Suivi des symptômes liés à l'utilisation des méthodes | s de P | F | 1 | 2 | 3 | |
| 05 | Sujets spécifiques à la PF pour les femmes ayant une infe | ction V | TH ? | 1 | 2 | 3 | |
| 06 | D'autres sujets relatifs à la PF ? (SPECIFIER) | | _ | 1 | 2 | 3 | |

| NO. | QUESTIONS | CODAGE DES CATEGORIES | | | | | |
|------|--|-----------------------|------------------------------------|--|--|--|-----------------------|
| | 5. LA SANTE MATERNELLE | | 002, | .0 | | | |
| 501 | Pendant les trois dernières années avez-vous reçu, dans le cadre de la formation continue ou lors de voti formation de base, une formation sur des sujets liés a la santé maternelle ou du nouveau-né et le VIH/SIDA | à l | DUI NON | | | _ | 503 |
| 502 | Avez-vous reçu une formation sur un sujet lié à (LISI LE SUJET SPECIFIQUE) ? SI OUI, à quand remonte la formation la plus récente ? [AJOUTER LA FORMATION SPECIFIQUE AU PAYS | e | | OUI, 12 DERN. MOIS | OUI, DANS 2-3 ANNEES PASSEES | PAS FORMA AU CC DES 3 I ANNE | TION DURS DERN. |
| 01 | Prévention de la transmission du VIH/SIDA de la mèr | | | 1 | 2 | 3 | |
| 02 | Counseling sur la nutrition des nouveaux-nés de mèr du VIH/SIDA | es porte | uses | 1 | 2 | 3 | |
| 03 | Pratiques obstétricales optimales liées au VIH | | | 1 | 2 | 3 | |
| 503 | Dans votre position actuelle, et dans le cadre de vos activités, est-ce que vous fournissez personnellemen des prestations dans le domaine des soins pré ou postnatals ? SI OUI, INDIQUEZ QUEL SERVICE EST FOURNI. | nt (| DUÍ, PO | | 1 | 2 | → 504a |
| 504 | PENDANT Combien d'années au totaL avez vous for ces prestations (l'activité peut avoir eu lieu dans une autre formation sanitaire) ? SI MOINS D'UN AN, NOTEZ 00 DANS LES CASES APPROPRIEES | | ANNEE | S | | | |
| 504a | Fournissez-vous des prestations en matière de Prévention de la Transmission de la Mère à l'Enfant (PTME) ? SI OUI, INDIQUEZ QUELLES SONT LES PRESTATIONS FOURNIES | F F | CONSE FAIRE U FOURN FOUR. | ILS POUR T JN TEST VII IIR DES ARV DES ARVs P | NTIFS EST VIH H 's À LA MÈRE. POUR L'ENFAN ONS PTME | B C D NT E | |
| 505 | Pendant les trois dernières années avez-vous reçu, dans le cadre de la formation continue ou lors de voti formation de base, une formation sur des sujets liés aux soins pré ou postnatals ? | | DUI NON | | | _ | → 507 |
| 506 | Avez-vous reçu une formation sur un sujet lié à (LISE SUJET SPECIFIQUE) ? SI OUI, à quand remonte la formation la plus récente ? [AJOUTER LA FORMATION SPECIFIQUE AU PAYS | | | OUI, 12 DERN. MOIS | OUI, DANS 2-3 ANNEES PASSEES | PAS FORMA AU CC DES 3 I ANNE | TION DURS DERN. |
| 01 | Conseils en CPN (contrôle préventif ou symptomatique | ue) | | 1 | 2 | 3 | |
| 02 | Activités ou examens en CPN | | | 1 | 2 | 3 | |
| 03 | Complications de la grossesse | | | 1 | 2 | 3 | |
| 04 | Contrôle des symptômes d'une grossesse | | | 1 | 2 | 3 | |
| 05 | Prise en charge des grossesses à risque | | | 1 | 2 | 3 | |
| 06 | Soins postpartum | | | 1 | 2 | 3 | |
| 07 | Autres sujets liés à la grossesse et au SIDA ou à la F | PTME ? | | 1 | 2 | 3 — | ► 507 |
| 80 | Conseils sur la prévention de la transmission du VIH la mère à l'enfant? | de | | 1 | 2 | 3 | |
| 09 | Traitement antirétroviral pour la prévention de la trans du VIH de la mère à l'enfant? | smission | | 1 | 2 | 3 | |
| 10 | Conseils nutritionnels pour le nouveau-né de mère av VIH/SIDA? | vec | | 1 | 2 | 3 | |
| 11 | Directives à suivre en distribuant l'ARV préventif aux séropositives ? | femmes | | 1 | 2 | 3 | |
| 12 | Tenue des registres, ou autre gestion des ARVs pour | r la PTM | E ? | 1 | 2 | 3 | |
| 13 | Conseils nutritionnels pour la femme enceinte atteinte du | VIH/SIDA | ? | 1 | 2 | 3 | |

| NO. | QUESTIONS | | CODA | GE DES CA | TEGORIES | | |
|-----|--|-----------|-------------------------|--|---------------------------------------|-------------------|---|
| 507 | Dans votre position actuelle, et dans le cadre de vos activités, est-ce que vous fournissez personnellemer | | OUI NON | | | | → 511 |
| | des prestations dans le domaine des accouchements Je veux dire faire de véritables délivrances de nouveaux-n | s? és. | NON | | | | → 311 |
| 508 | Pendant combien d'années au total avez-vous fourni de telles prestations (l'activité peut avoir eu lieu dans une autre formation sanitaire) ? SI MOINS D'UN AN, ECRIVEZ 00 DANS LES CASES APPROPRIEES | ; | ANNEE | S | | | |
| 509 | Durant les 6 derniers mois, combien d'accouchemen approximativement, avez-vous conduit comme princi prestataire (incluant les accouchements effectués da un cadre privé)? | pal | TOTAL ACCOU MENTS | ICHE- | | | |
| 510 | A quand remonte la dernière fois que vous avez utilis un partogramme ? 2 A 4 SEMAINES 2 A 6 MOIS | sé | LE MOI | IAINE DERN S DERNIER DERNIERS M PLUS DE 6 M | IERE IOIS | . 3 | |
| 511 | Pendant les trois dernières années avez-vous reçu, dans le cadre de la formation continue ou lors de vot formation de base, une formation sur des sujets liés à l'accouchement? | | OUI NON | | | 1 2 | → 513 |
| 512 | Avez-vous reçu une formation sur un sujet lié à (LISE SPECIFIQUE) ? SI OUI, à quand remonte la formation récente ? | | | OUI, 12 DERN. MOIS | OUI, DANS 2-3 ANNEES PASSEES | FORI AU DES | AS DE MATION COURS 3 DERN. NEES |
| 01 | Les soins durant le travail ou l'accouchement | | | 1 | 2 | 3 | |
| 02 | L'utilisation du partogramme | | | 1 | 2 | 3 | |
| 03 | Les soins obstétricaux essentiels/aptitudes à sauver | la vie | | 1 | 2 | 3 | |
| 04 | Aptitudes à sauver la vie/ les complications d'urgence | е | | 1 | 2 | 3 | |
| 05 | Les soins post avortement | | | 1 | 2 | 3 | |
| 06 | Le soin optimal à l'accouchement pour éviter la trans VIH/SIDA de la mère à l'enfant? | missio | n du | 1 | 2 | 3 | |
| 07 | Autre formation liée aux activités de l'accouchement (SPE | CIFIE | <u>Z)</u> | 1 | 2 | 3 | |
| 513 | Dans votre position actuelle, et dans le cadre de vos activités, est-ce que vous fournissez des soins aux nouveaux-nés ? | | OUI NON | | | 1 2 | → 515 |
| 514 | Pendant combien d'années au total avez-vous fourni de telles prestations (l'activité peut avoir eu lieu dans une autre formation sanitaire) ? SI MOINS D'UN AN, ECRIVEZ 00 DANS LES CASES APPROPRIEES | ; | ANNEE | S | | | |
| 515 | Pendant les trois dernières années avez-vous reçu, de cadre de la formation continue ou lors de votre formation de base, une formation sur des sujets liés soins des nouveaux-nés? | | OUI NON | | | 1 2 | → 601 |
| 516 | Avez-vous reçu une formation sur un sujet lié à (LISE LA MATIERE SPECIFIQUE) ? SI OUI, à quand remoformation la plus récente ? | | | OUI, 12 DERN. MOIS | OUI, DANS 2-3 ANNEES PASSEES | FORI AU DES | AS DE MATION COURS 3 DERN. NEES |
| 01 | Les soins au nouveau-né normal /les soins néonatals | | | 1 | 2 | 3 | |
| 02 | La réanimation néonatale | | | 1 | 2 | 3 | |
| 03 | L'allaitement exclusif | | | 1 | 2 | 3 | |
| 04 | La nutrition pour un nouveau-né d'une mère infectée | par le | VIH | 1 | 2 | 3 | |
| 05 | Autre formation liée à la santé du nouveau-né : (PRECISEZ) | | | 1 | 2 | 3 | |

| NO. | QUESTIONS | CODA | GE DES C | ATEGORIE | ES . | | |
|-----------|---|------------------------------|-----------------|----------|-------------------|--|--|
| | 6. PRESTATIONS EN MATIERE DE VIH/SIDA | | | | | | |
| 601 | Maintenant, je voudrais vous interroger au sujet des spécifiquement liées au VIH/SIDA. SI INDIQUÉ, DEM PENDANT COMBIEN DE TEMPS IL FOURNIT LA P SI MOINS D'UN AN, NOTEZ « 00 ». | ANDEZ LUI | a OUI | NON | b DUREE | | |
| 01 | Donnez-vous des conseils liés au test VIH ? SI OUI, DEMANDEZ : Depuis combien de temps ? Maintenant, est-ce que vous donnez: | | 1 → b | 2 | | | |
| 02 | Des Conseils avant le test ? | | 1 | 2 | | | |
| 03 | Des Conseils après test pour des patients testés pos | itifs? | 1 | 2 | | | |
| 04 | des conseils de suivi après le premier test VIH, ou so moral ? | utien | 1 | 2 | | | |
| 602 01 | Faites-vous l'éducation des patients et des familles su prévention du VIH/SIDA ? | ur la | 1 | 2 | | | |
| 02 | Donnez-vous des conseils sur les soins et le soutien onne infectée par le VIH/SIDA et qui est sérieuseme | | 1 | 2 | | | |
| 03 | Donnez-vous des conseils sur la nutrition aux patien par le VIH/SIDA ? | ts infectés | 1 | 2 | | | |
| 04 | Prescrivez-vous vous-même les tests VIH aux patien | ts? | 1 | 2 | | | |
| 603 01 | Fournissez-vous des prestations liées à la prévention transmission du VIH/SIDA de la mère à l'enfant? SI OUI : Depuis combien de temps ? | de la | 1 → b | 2 | | | |
| 02 | Donnez-vous des conseils sur la nutrition du nouveau la mère est infectée par le VIH ? | u-né dont | 1 | 2 | | | |
| 03 | Conseillez-vous les femmes séropositives sur la PF | ? | 1 | 2 | | | |
| 04 | Est-ce que vous fournissez ou vous prescrivez la thé antirétrovirale préventive pour la prévention de la trar de la mère à l'enfant ? | | 1 | 2 | | | |
| 604 01 | Avez-vous déjà fourni des prestations de suivi aux pa séropositifs ? Cela inclut les traitements préventifs, de traitements pour les infections opportunistes, le TAR, et palliatifs, qui offrent le traitement de la douleur et ses aux clients sérieusement malades atteints du VIH/SII SI OUI, DEMANDEZ: Depuis combien de temps? Actuellement, faites-vous: | es les soins symptômes | OUI 1 →b | NON 2 | b DUREE | | |
| 02 | Le suivi clinique des troubles neurologiques liés au V | IH/SIDA? | 1 | 2 | | | |
| 03 | Le diagnostic et/ou le traitement des infections opportunistes ? | | 1 →b | 27 04 | | | |
| 04 | La prescription de la thérapie antirétrovirale (TAR) ? | | 1 → b | 27 05 | | | |
| 05 | Le suivi médical des patients sous thérapie antirétrov | irale ? | 1 | 2 | | | |
| 06 | Donnez-vous des conseils pour l'adhésion à la TAR ? | > | 1 | 2 | | | |
| 07 | Donnez-vous ou prescrivez-vous le traitement préver | ntif pour la TB? | 1 | 2 | | | |
| 08 | Donnez-vous ou prescrivez-vous le traitement préver d'autres infections opportunistes comme la thérapie au cotrimoxazole? | | 1 | 2 | | | |
| 09 | Prescrivez-vous, founissez-vous ou conseillez-vous uréhabilitation nutritionnelle pour des patients atteints | | 1 | 2 | | | |
| 10 | Donnez-vous des soins pour enfants atteints du SIDA | ۸? | 1 | 2 | | | |

| NO. | QUESTIONS | CODAG | GE DES CA | TEGORIES | |
|-----|---|--|--------------------------|--------------------------------------|-----------------------|
| 11 | Donnez-vous des soins infirmiers, ou formez-vous des et autres sur la façon de s'occuper de quelqu'un avec le Ceci inclut les soins palliatifs, ou symptomatiques et de services de soutien ? | e VIH/SIDA ? | 1 → b | 2 1 12 | |
| 12 | Fournissez-vous des soins à domicile, ou fournissez-vo la formation ou le soutien à ceux qui fournissent des so à domicile ? | | 1 | 2 | |
| 13 | Donnez vous ou facilitez vous l'obtention du MII? | | 1 | 2 | |
| 14 | Conseillez- vous sur l'importance d'utiliser MII pour prépalu? | venir | 1 | 2 | |
| 605 | Donnez-vous des conseils ou des prescriptions pour la prophylaxie post-exposition? | | 1 | 2 | |
| 606 | Maintenant je voudrais vous poser des questions sur la que vous avez reçue durant votre formation de base ou cadre de la formation continue, durant les 3 dernières a sur l'un des sujets que je viens juste de mentionner. D' je voudrais avoir des informations sur des formations si puis, si vous avez reçu d'autres formations sur les suje que je vais mentionner. Avez-vous suivi une formation [LISEZ LE SUJET DE LA FORMATION)? SI OUI, DEM Est-ce que cette formation avait eu lieu pendant la derrannée? | u dans le années ? 'abord, pécifiques, ets sur ANDEZ | OUI, 12 DERN. MOIS | OUI, DAN 2-3 ANNEES PASSEES | FORMATION AU COURS |
| 01 | La formation des prestataire sur le nouveau protocole F (2 semaines) | РМТСТ | 1 | 2 | 3 |
| 02 | La formation de la sero-surveillance de l'infection à VIH du personnel des centres de santé et des superviseurs | | 1 | 2 | 3 |
| 03 | Prescription des tt combinés à base d'Artemisinine (AC pour le traitement du paludisme? | T) | 1 | 2 | 3 |
| 04 | Formation en prise en charge globale des personnes in le VIH (10 jours) | rfectées par | 1 | 2 | 3 |
| 05 | Formation en prise en charge globale des infants infect le VIH (5 jours) | és par | 1 | 2 | 3 |
| 06 | Formation en prise en charge psychosociale (5 jours) | | 1 | 2 | 3 |
| 07 | Formation en prise en charge nutritionelle des persone par le VIH (5 jours) | s infectées | 1 | 2 | 3 |
| 08 | Formation en gestion des médicaments (5 jours) | | 1 | 2 | 3 |
| 09 | Autre formation officielle/formelle en counseling et dépistage | du VIH | 1 | 2 | 3 |
| 10 | Autre formation officielle/formelle en soins et traitement pour | | 1 | 2 | 3 |
| 11 | Autre formation officielle/formelle pour prestataires à base co | mmunautaire | 1 | 2 | 3 |
| 12 | Autre formation officielle/formelle en ARV | | 1 | 2 | 3 |
| 13 | Autre formation officielle/formelle en PTME | | 1 | 2 | 3 |
| 14 | Autre formation officielle/formelle pour les services Amis des | Jeunes | 1 | 2 | 3 |
| 15 | Autre formation officielle/formelle en SIS | | 1 | 2 | 3 |
| 16 | Autre formation officielle/formelle en gestion approche syndro | omique | 1 | 2 | 3 |
| | | | | | |

| NO. | QUESTIONS | CODA | CODAGE DES CATEGORIES | | | |
|-----|---|---|--------------------------|---------------------------------------|--|--|
| 607 | Mis à part les formations précédemment mention | | | | 1 2 > 701 | |
| | durant les 3 dernières années, avez-vous reçu une for au VIH/SIDA sous l'aspect de la prévention, le couns les soins et le soutien ? | | NON | | 2+701 | |
| 608 | SI OUI, demandez : Est-ce qu'il y avait, durant votre base ou dans le cadre de la formation continue, d'au formations en rapport avec [LISEZ LE SUJET] ? SI (DEMANDEZ: est-ce que c'était pendant les 12 dem DES SUJETS DIVERS ONT PU ETRE COUVERTS LORS D'UNE FORMATION. ASSUREZ-VOUS QUE DANT PARLE SEULEMENT DES FORMATIONS QUE PAS PARTIE DES SUJETS PRÉCÉDEMMENT ENF | tres DUI, iers mois ? LE REPON- UI NE FONT | OUI, 12 DERN. MOIS | OUI, DANS 2-3 ANNEES PASSEES | PAS DE FORMATION AU COURS DES 3 DERN. ANNEES | |
| 01 | Les conseils avant un test VIH ? | | 1 | 2 | 3 | |
| 02 | Les conseils après un test VIH ? | | 1 | 2 | 3 | |
| 03 | Les procédures de test VIH, c'est-à-dire quels tests f et quand ? | aut-il faire | 1 | 2 | 3 | |
| 04 | Les conseils pour le suivi, après le conseil initial pos soutien moral des patients atteints de VIH/SIDA? | t test ou le | 1 | 2 | 3 | |
| 05 | Les besoins éducatifs des patients et des familles au des soins relatifs au VIH/SIDA ? | ı sujet | 1 | 2 | 3 | |
| 06 | Les conseils nutritionnels généraux pour les patients de VIH/SIDA ? | atteints | 1 | 2 | 3 | |
| 07 | La prévention primaire du VIH, tel que l'éducation su changement de comportement, les conseils pour le p la promotion du condom et sa distribution? | | 1 | 2 | 3 | |
| 08 | La thérapie préventive IHN de la tuberculose pour de atteints du VIH/SIDA? | es patients | 1 | 2 | 3 | |
| 09 | La thérapie préventive au Cotrim pour la pneumonie patients atteints du VIH/SIDA? | (TPC) pour | 1 | 2 | 3 | |
| 10 | La prise en charge clinique des troubles neurologiqu au VIH/SIDA ? | es liés | 1 | 2 | 3 | |
| 11 | Le diagnostic et traitement des infections opportunis | stes? | 1 | 2 | 3 | |
| 12 | La prescription de la thérapie antirétrovirale? | | 1 | 2 | 3 | |
| 13 | L'ordonnance ou la prescription d'examens de labora surveillance de la TAR ? | atoire pour la | 1 | 2 | 3 | |
| 14 | La réhabilitation nutritionnelle pour des patients attei VIH/SIDA ? | nts de | 1 | 2 | 3 | |
| 15 | Des matières concernant les soins pédiatriques pour | le SIDA ? | 1 | 2 | 3 | |
| 16 | La formation sur la prestation de soins palliatifs, pou les symptômes chez le patient atteint du VIH/SIDA sérieusement maiade? | r contrôler | 1 | 2 | 3 | |
| 17 | L'ordonnance ou la prescription de la prophylaxie po | st-exposition? | 1 | 2 | 3 | |
| 18 | La formation sur les soins infirmiers ou la formation or pour fournir des soins à des patients atteints du VIH/ Ceci pourrait inclure la formation liée aux soins à doi | SIDA? | 1 | 2 | 3 | |

| NO. | QUESTIONS | CODA | AGE DES CA | TEGORIES | |
|----------|--|---------------------------------------|---|---------------------------------------|---|
| | 7. Les services de laboratoire | | | | |
| 701 | Dans votre position actuelle , et dans le cadre de votre travail dans ce service, effectuez-vous personnellement des examens en laboratoire pour la tuberculose ou le VIH/SIDA ? ENCERCLEZ LE CODE 2 « NON » SI LE PRESTATAIRE COLLECTE SEULEMENT DES SPÉCIMENS. | | | | |
| 702 | Faites-vous l'un des examens suivants en laboratoire | e ? | | NS FOURNIES | |
| 01 | Everyon du erachet neur le tuberculese 2 | | OUI 1 | NON 2 | |
| 02 | Examen du crachat pour la tuberculose ? Un des tests de sang pour le VIH ? | | 1 | 2 | |
| 03 | L'un des examens en laboratoire pour la surveillance thérapie antirétrovirale ? | e de la | 1 | 2 | |
| 04 | Microscopie pour le diagnostic du paludisme? | | 1 | 2 | |
| 05 | Test de diagnostic Rapid (TDR) pour le diagnostic de | u palu? | 1 | 2 | |
| 703 | Pendant les trois dernières années avez-vous reçu, dans le cadre de la formation continue ou lors de votre formation de base, une formation sur différents tests de laboratoire liés à la tuberculose, au VIH ou à l'examen de sang avant une transfusion | NON | | | |
| 704 | Avez-vous reçu durant votre formation de base ou dar la formation continue, une formation sur [LISEZ LE SI pendant les 3 dernières années ? SI OUI, DEMANDE: Est-ce que c'était au cours de l'année dernière ? | ns le cadre de UJET] | OUI, 12 DERN. MOIS | OUI, DANS 2-3 ANNEES PASSEES | PAS DE FORMATION AU COURS DES 3 DERN ANNEES |
| 01 | L'examen au microscope des crachats pour diagno la tuberculose ? | • | 1 | 2 | 3 |
| 02 03 | Le test VIH ? Le test CD4 ? | | 1 | 2 2 | 3 |
| 04 05 | Le dépistage du VIH ou de l'hépatite avant la trans Les examens pour surveiller la TAR | fusion ? | 1 | 2 | 3 |
| | | | | | |
| 06 | En microscopie pour le diagnostic du paludisme? | Ī | 1 | 2 | 3 |
| 800 | Maintenant je voudrais vous poser quelques questions sur votre travail dans cette formation sanitaire. En moyenne, combien d'heures par semaine travaillez-vous dans cette formation sanitaire? SI LES SEMAINES NE SONT PAS RÉGULIÈRES, DEMANDEZ À L'ENQUÊTE DE FAIRE LA MOYENNE DU NOMBRE D'HEURES PAR MOIS ET DIVISEZ ALORS CE NOMBRE PAR 4. | DE TRAVAIL | OYEN D'HEUR PAR SEMAINI E FORMATION | E | |
| 801 | Je voudrais savoir si vous pouvez estimer combien de votre temps vous passez par semaine à faire des activités ou exécuter des tâches liées au VIH/SIDA. Ceci inclut des activités tels que les conseils, les examens, fournir des soins cliniques et donner de l'appui, faire des activités de soutien social, aussi bien que la tenue des registres et de la documentation liés au VIH/SID Quand vous ajoutez toutes les heures que vous passez, en moyenne, durant une semaine de travail normale, à faire des activités ou exécuter des tâches liées au VIH/SIDA, quel pourcentage de votre temps global de travail vous estimez que cela peut faire ? SI PAS D'ACTIVITES LIEES AU VIH/SIDA, CODEZ « 000 » | POURCENTA DE TEMPS D PAR SEMAIN | E TRAVAIL | | |

| NO. | QUESTIONS | CODAGE DES CATEGORIES |
|-----|--|---|
| 802 | Pendant les 12 derniers mois, si vous faites la somme de toutes les formations formelles liées au VIH/SIDA que vous avez reçues, combien de jours cela fait-il ? Par formel je veux dire une formation où il y avait une session structurée. Ceci peut être réalisé par la formation sanitaire ou par un service externe. Je suis intéressé par les jours réels de formation. Par exemple, une formation d'une semaine nécessite habituellement 5 jours effectifs de formation, une formation de quatre semaines nécessite habituellement 20 jours de formation. SI LA FORMATION AVAIT DURE MOINS D'UN JOUR, NOTEZ 001. FAITES UNE ESTIMATION SI NECESSAIRE. | NOMBRE DE JOURS DE FORMATION LIES AU VIH/SIDA |
| 803 | Maintenant je voudrais vous poser quelques questions sur la supervision que vous avez personnellement reçue. Cette supervision peut être d'un superviseur de la formation sanitaire même, ou de l'extérieur. Recevez-vous un appui technique ou une supervision dans votre travail? SI OUI, DEMANDEZ: A quand remonte la dernière supervision? | OUI, AUX 3 DERNIERS MOIS 1 OUI, A 4-6 MOIS 2 OUI, A 7-12 MOIS 3 OUI, IL Y A PLUS DE 12 MOIS 4 NON 5 |
| 804 | Combien de fois durant les six derniers mois votre travail a été supervisé ? | NOMBRE DE FOIS |
| 805 | La dernière fois que vous avez été personnellement supervisé, est-ce que votre superviseur a fait l'une des choses suivantes: | OUI NON NSP |
| 01 | Délivrer des fournitures | A DONNE FOURNITURES 1 2 8 |
| 02 | Vérifier vos registres ou rapports | A VERIFIE REGISTRE 1 2 8 |
| 03 | Observer votre travail | A OBSERVE 1 2 8 |
| 04 | Donner n'importe quelle appréciation (positive ou négative) sur vos performances | FEEDBACK 1 27 8 07 |
| 05 | Donner une appréciation verbale disant que vous faites bien votre travail | APPRECIATION VERBALE 1 2 8 |
| 06 | Faire par écrit n'importe quel commentaire disant que vous faites bien votre travail | APPRECIATION ECRITE 1 2 8 |
| 07 | Donner des informations actualisées sur des questions administratives ou techniques liées à votre travail | ACTUALISE 1 2 8 |
| 08 | Discuter des problèmes que vous avez rencontrés | DISCUSSION 1 2 8 |
| 806 | Avez-vous une description écrite des activités de votre travail actuel ou de votre position dans cette formation sanitaire ? SI OUI, DEMANDEZ : Est-ce que je peux la voir ? | OUI, VUE |
| 807 | Y a-t-il des occasions de promotion dans votre travail actuel? | OUI |

| NO. | QUESTIONS | CODAGE DES CATEGORIES |
|-----|---|---|
| 808 | Recevez-vous personnellement un supplément de salaire, c'est-à-dire, de l'argent en dehors de votre salaire courant, que vous recevez pour votre | OUI 1 NON 2 → 810 |
| 809 | Quel type de supplément de salaire recevez-vous ? | SALAIRE MENSUEL OU QUOTIDIEN COMPLEMENTAIRE |
| 810 | Dans votre position actuelle, avez-vous reçu des encouragements non monétaires pour le travail que vous effectuez? Ceci pourrait inclure des choses telles que des réductions sur des médicaments ou d'autres articles, des uniformes ou tout autre habillement, de la nourriture, une formation, ou autres choses de ce genre. | OUI |
| 811 | Décrivez tous les encouragements que vous avez reçus. ENCERCLEZ TOUT CE QUI S'APPLIQUE. | UNIFORMES, SACS A DOS, |
| 812 | Parmi les diverses choses liées à votre situation de travail que vous voudriez voir améliorées, pouvez-vous me citer les trois choses qui selon vous sont les plus susceptibles d'améliorer votre capacité à fournir des prestations de soins et de soutien pour le VIH/SIDA? ENCERCLEZ SEULEMENT TROIS CHOSES. SI LE PRESTATAIRE EN MENTIONNE PLUS DE TROIS, DEMANDEZ LUI DE DONNER LA PRIORITE SEULEMENT A TROIS. S'IL NE MENTIONNE PAS TROIS CHOSES, ESSAYEZ D'AUTRES TENTATIVES POUR AVOIR TROIS REPONSES. | PLUS D'APPUI DU SUPERVISEUR |

| NO. | QUESTIONS | CODAG | SE DES | CATEG | ORIES | | |
|-----|---|--|---|--|--------------|-------------|--------------|
| | Enfin, je voudrais vous poser quelques autres questions sur le VIH/SIDA et le travail avec des patients qui peuvent avoir le VIH/SIDA | | | | | | |
| 900 | Que devez vous faire si vous vous êtes piqué avec une aiguille ? | COMPRESSION DU DOIGT LAVER DANS DÉSINFECTANT (EAU DE JAVEL, IODE, ALCO LAVER AVEC DE L'EAU ET DU S. | | OOL) | B | | |
| | DEMANDEZ : autre chose ? ENTOUREZ TOUT CE QUI EST MENTIONNÉ. | INFORMER LE VOIR LE STATI FAIRE UN TES FAIRE UN TES UN CERTA | RESPO UT VIH D T VIH IM T VIH AF | NSABLE. DU PATIE IMÉDIATE PRES | NT EMENT. | D E F | |
| | | FAIRE UN TES LE STATUT OBTENIR UN A UNE RÉFÉREI AUTRE RIEN | VIH DU NTIRET NCE POI | PATIEN [®] ROVIRAL UR DES <i>F</i> ECISER) | . OU ARVs | I X | |
| 901 | Est-ce que vous pensez qu'un prestataire de santé qui a le VIH mais qui n'est pas malade, | NE SAIT PAS | | | | | |
| | | | | | | | |
| 902 | Au cours des 12 derniers mois, avez-vous vu ou avez-vous observé les choses suivantes se produire dans cette formation sanitaire à cause d'un patient qui a été reconnu ou suspecté avoir le VIH/sida | | | | | | |
| | | | OUI | NON | NA | NSP | |
| 01 | Examiner un patient pour infection par le VIH sans son consentement | | 1 | 2 | 5 | 8 | |
| 02 | Obliger un patient à être testé pour le VIH avant de programmer son opération chirurgicale | | 1 | 2 | 5 | 8 | |
| 03 | Utiliser des gants en latex pour faire des examens non gênants (envahissants) sur des patients suspectés avoir le VIH | | 1 | 2 | 5 | 8 | |
| 04 | Prendre plus de précautions lors de la stérilisation d'instruments utilisés sur des patients séropositifs | | 1 | 2 | 5 | 8 | |
| 05 | Des prestataires bavardant au sujet du statut VIH d'un patient | | 1 | 2 | 5 | 8 | |
| 06 | Parce que un malade est séropositif, un prestataire supérieur l'envoie vers un prestataire moins gradé | | 1 | 2 | 5 | 8 | |
| 07 | Un patient VIH positif recevant moins de soin/d'attention que d'autres patients | | 1 | 2 | 5 | 8 | |
| 903 | Avez-vous déjà entendu le mot « unyanyapaa » (stigma)? | OUI | | | →910 | | |
| 904 | (La méfiance, la crainte) est-ce que la stigmatisation se produit-il dans les formations sanitaires? | | | PAS | | 2 | →906 →906 |

| NO. | QUESTIONS | CODAGE DES CATEGORIES |
|-----|--|--|
| 905 | Donnez moi SVP quelques exemples de stigmatisation es qui se produisent dans la formation sanitaire INSISTEZ EN DEMANDANT : autres exemples | UTILISER DES GANTS DE LATEX POUR DES PROCÉDURES NON GENANTES SUR DES PATIENTS SUSPECTÉS/VIH+ |
| | | TOUCHER MAIN D'UN PATIENT VIH+ F AUTRE X (PRECISER) |
| 906 | Est-ce que des comportements de stigmatisation se produisent en dehors des formations sanitaires ? | OUI 1 NON |
| 907 | Où avez-vous observé ou entendu que des comportements de stigmatisation s'étaient produits? | MENAGE/FAMILLE A LA COMMUNAUTÉ B LIEU DE TRAVAIL C LIEUX DE PRIERE D LIEUX DE DIVERTISSEMENT E AUTRE X (PRECISER) |
| 908 | Donnez moi quelques exemples d'attitudes de stigmatisation qui se sont produits en dehors du service de santé | SEPARATION/DIVORCE QUAND UN CONJOINT DEVIENT VIH+ A BAVARDAGE DES VOISINS/ FAMILLE AU SUJET DU STATUT VIH D'UN PATIENT |

| NO. | QUESTIONS | CODAGE DES CATEGORIES | | | |
|---|---|-----------------------|--|--|--|
| 909 | Si vous voyiez un des types de stigmates cités ci-dessus arriver à un patient parce que il/elle est une personne vivant avec le VIH/SIDA (PVVS), seriez-vous prêt à faire un rapport à vos supérieurs? | OUI | | | |
| 910 | Je ne veux pas connaître le résultat, mais avez-vous déjà fait un test VIH pour vous-même ? | OUI 1 NON | | | |
| 911 | La dernière fois que vous avez fait un test VIH, avez-vous vous-même demandé à faire le test, vous a-t-il été offert et vous l'avez accepté, ou vous a-t-on obligé à le faire ? | DEMANDE PAR LUI-MÊME | | | |
| 912 | Enfin, dites moi SVP, à votre avis, à quel degré les condoms sont-ils efficaces pour empêcher des infections par le VIH une fois utilisés correctement? Sont-ils complètement efficaces (100 pour cent) ou pas du tout efficaces (0 pour cent) ou quelque part entre les deux? AIDEZ LE RÉPONDANT À ESTIMER UN POURCENTAGE. | NE SAIT PAS | | | |
| 913 | Dans votre posaition actuelle, et dans le cadre de vos activités dans cet établissement, avez-vous déjà personnellemt fourni des services d'accoud'accouchements? Par là je veux dire pratiquer réellement des accouchements? | OUI | | | |
| Merci infiniment d'avoir pris de votre temps pour répondre à mes questions. De nouveau, n'importe quelle information que vous avez fournie sera maintenue complètement confidentielle. Merci encore et bonne journée! | | | | | |